

# LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE.



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. . . . . 6 fr.  
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . . . 7 fr. 50  
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. . . . . 7 fr. 50  
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . . . 9 fr. 50

---

PARIS  
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE  
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXV



Si vous passez, sous le dôme des Invalides, devant le mausolée qui est en face de celui de Turenne, arrêtez-vous avec respect. Dans ce marbre est enfermé le cœur de l'un des hommes les plus grands et les meilleurs dont s'honore la France.

Il était né pauvre, dans une chaumière du Morvan, Saint-Léger du Foucheret, aujourd'hui petite commune du canton de Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avalon. Cette maison existe encore; elle se compose simplement d'une grande pièce, d'une petite grange et d'une écurie; elle est toujours couverte en chaume.

Vauban avait été baptisé, le 15 mai 1633, sous les noms de Sébastien le Prestre. Elevé au milieu des petits paysans et à la dure comme eux, il avait bientôt perdu successivement son père Albin ou Urbain le Prestre, tué dans quelque bataille, et sa mère Edmée Corminolt, morte peu après de douleur. A dix ans, il était orphelin. Abandonné, il se réfugia chez le curé du village et en devint presque le domestique, soignant son cheval, travaillant à son jardin et aidant à sa cuisine.

Un jour, au commencement de 1651, Sébastien le Prestre, alors âgé de dix-sept ans, quitta son village. La tradition veut que son départ ait été presque furtif; mais rien n'est plus obscur. Il traversa la Bourgogne, la Champagne, arriva sur la frontière des Pays-Bas, chercha un gentilhomme du Morvan, nommé d'Arcenay, qui avait le grade de capitaine, et lui demanda de l'aider à entrer au service, sous ses ordres, dans l'armée du prince de Condé: son désir fut aussitôt satisfait; il prit avec le mousquet le nom seigneurial de sa famille, Vauban.

Tels sont les trop rares détails que jusqu'à ce jour l'on a recueillis sur l'enfance de Vauban; on en aura peut-être d'autres plus tard. On sait qu'un manuscrit qui contenait des renseignements précieux a été égaré parmi les papiers des descendants de la famille d'Ussé (le marquis d'Ussé était le petit-fils de Vauban); ce serait une bonne action d'en poursuivre la recherche.

Quoi qu'il en soit, voilà l'humble condition d'où est parti Vauban, pour arriver si haut par son intelligence et sa bonté, que quiconque connaît bien sa vie, ses travaux, ses pensées et ses sentiments, lui trouvera peut-être, parmi ses contemporains du dix-huitième siècle, quelques égaux, mais non des supérieurs. Osons dire plus: choisissez dans l'histoire de la France les douze hommes qui, par leur grande honnêteté autant que par leur grand esprit, vous paraîtront les plus dignes d'être placés au premier rang, Vauban sera l'un des douze.

Le temps est venu où la postérité ne se laissera plus fasciner par la prétendue gloire de personnages méchants ou vicieux qui n'ont dû leur célébrité qu'au hasard de la naissance, à leurs ruses ou à leurs violences, et qu'un honnête homme rougirait d'avoir eus pour père ou pour fils. Il ne faut rien céder de cette vérité, qu'il n'y a de tribut d'admiration et de reconnaissance à payer qu'à ceux qui unissent en eux à un mérite éminent de grandes vertus.

Nous nous proposons de faire connaître, dans le cours de ce volume, non-seulement les services, mais aussi les opinions morales et économiques de Vauban.

## LA JEUNESSE DE GIFFORD

RACONTÉE PAR LUI-MÊME (\*).

Je n'avais pas encore treize ans quand la mort nous enleva ma mère, qui était déjà veuve. Mon petit frère avait à peine deux ans, et nous n'avions ni parents, ni

(\*) William Gifford est né en 1757 et il est mort en 1826. Comme Vauban, il fut orphelin de bonne heure, pauvre et sans appui. Réduit

amis au monde. Le peu qui nous restait fut saisi par un individu du nom de Carlile, qui avait avancé de l'argent à ma mère. On comprendra facilement que je ne m'avais pas de contester la justice de ses prétentions; et comme personne ne prit mes droits en main, il agit comme il voulut. Mon petit frère fut envoyé à l'hospice, où sa nourrice le suivit par affection, et moi je fus recueilli par ce même Carlile, qui était mon parrain. L'opinion des gens de la ville, juste ou non, je ne sais, était qu'il avait plus que recouvré ce qui lui était dû par la vente des effets de ma mère: aussi m'envoya-t-il à l'école.

Je me mis à travailler avec ardeur. J'aimais beaucoup l'arithmétique, et bientôt mon maître remarqua mes progrès. Mais cet âge d'or ne dura que trois mois. Carlile ne pouvait prendre son parti de la dépense que je lui causais, et comme alors les gens de la ville étaient indifférents à mon sort, il chercha une occasion de se débarrasser d'une charge inutile.

Il essaya d'abord de me faire entrer chez un paysan. Je menai la charrue un jour pour lui faire plaisir; mais le lendemain je partis, bien résolu à n'y jamais retourner. Voyant ses menaces et ses promesses inutiles, mon parrain fut obligé de céder. Du reste, mon refus m'avait été dicté non-seulement par la répugnance que j'éprouvais, mais aussi par une sérieuse impossibilité. Du vivant de mon père, un jour que j'avais tenté de monter sur une table, j'étais tombé en arrière, entraînant avec moi la table, dont le bord était venu me frapper à la poitrine. Ce coup devait laisser des traces ineffaçables et me rendre incapable de tout exercice violent. Il ne pouvait donc pas être question pour moi des travaux d'une ferme, et, comme je l'ai dit, je m'y refusai positivement.

Je savais écrire et compter, comme on dit; aussi Carlile résolut-il de m'envoyer à Terre-Neuve à titre de commis dans une maison de commerce. A cet effet, il s'arrangea avec un M. Haldsworth, de Dartmouth. Je quittai Ashburton, ne pensant guère y revenir, et m'en souciaient d'ailleurs fort peu.

Mon parrain m'introduisit donc chez M. Haldsworth. En me voyant entrer, le grand homme jeta sur moi un regard de pitié et de mépris, me déclara « trop petit », et me renvoya assez mortifié. Je m'attendais à recevoir des reproches de mon parrain, mais il ne me dit rien.

Comme il ne voulait pas me ramener lui-même, il paya mon passage sur un bateau qui s'arrêtait à Totness. De là je devais me rendre à pied à Ashburton. Nous fûmes atteints par un terrible orage; le bateau fut jeté sur les rochers, et j'échappai par miracle.

Mon parrain avait maintenant des vœux plus humbles à mon sujet, et moi, de mon côté, je ne me sentais pas de force à résister. Il voulut d'abord m'envoyer sur un des bateaux pêcheurs de Torbay; mais comme je m'aventurai à combattre cette résolution, nous convînmes de part et d'autre que je m'embarquerais sur un bateau côtier. On ne tarda pas à en trouver un à Brixham, et je m'y embarquai; j'avais alors un peu plus de treize ans.

Mon maître s'appelait Full. Bien que grossier et igno-

à exercer le métier d'apprenti cordonnier, il acquit une instruction étendue; il devint un écrivain de talent, et occupa une place éminente dans la société anglaise. Il se fit d'abord connaître comme poète: deux satires contre les mauvais écrivains, qu'il publia en 1794 et en 1795, la *Baviade* et la *Mæviade*, eurent un grand retentissement; mais il a été célèbre surtout par son talent de critique. Éditeur et directeur de la *Quarterly Review*, il y eut pour collaborateurs beaucoup d'hommes illustres, entre autres Southey, Heber, Milman, Caning, Croker et Barrow.

Il a raconté lui-même sa vie avec une simplicité et une mâle franchise qui inspirent l'intérêt et l'estime. Cette petite autobiographie, qui précédait sa traduction de Juvénal, publiée en 1802, sera peut-être la plus durable de ses écrits.



rant, il n'était pas méchant, du moins pour moi. Quant à ma maîtresse, elle me traita avec une constante bonté : peut-être était-elle touchée de ma jeunesse et de mon peu de force ; de mon côté, je faisais tout ce que je pouvais pour lui plaire. Notre bateau n'était pas grand, ni notre personnel nombreux. Dans les petits parcs, il n'y avait que mon maître, un apprenti, dont le temps était presque fini, et moi. Quand nous allions plus loin, jusqu'à Portsmouth, par exemple, on louait un homme.

Je restai près de douze mois sur les *Deux-Frères* : c'était le nom du bateau. Là, j'appris tous les termes de marine, et je contractai pour la mer un amour qu'un laps de trente ans a pu à peine diminuer.

On comprendra facilement que ma vie était rude. J'étais mousse, sans cesse occupé à la manœuvre, et dans la cabine tous les gros ouvrages retombaient sur moi. Mais ce n'était pas pour cela que j'étais triste et inquiet ; je souffrais surtout de me voir privé de toute lecture. Mon maître ne possédait pas de livres, ou du moins je ne me souviens pas de lui en avoir vu un seul, excepté le *Pilote des côtes*.

Cependant, comme je me croyais destiné à poursuivre cette carrière, je ne négligeais aucun moyen de m'instruire dans toutes les choses qui pouvaient m'être utiles. Ainsi, dans mes heures de loisir, j'allais visiter tous les bateaux qui abordaient à Torbay. Une nuit, en voulant monter sur l'un d'eux, mon pied glissa et je tombai à la mer. Le mouvement imprimé au bateau alarma l'homme qui se trouvait sur le pont, et il regarda par-dessus le bord juste à temps pour me voir enfoncer. Il jeta aussitôt plusieurs cordes à la mer. L'une d'elles s'enroula providentiellement autour de moi, car j'avais perdu connaissance, et je fus maintenu à la surface de l'eau jusqu'à ce qu'une barque pût venir à mon secours. On employa, pour me faire revenir, les moyens usités en pareille circonstance. Le lendemain, je me réveillai dans mon lit, ne me rappelant rien que l'horreur que j'avais éprouvée en me voyant dans l'impossibilité d'appeler à mon aide.

Ce ne fut pas la seule fois que j'échappai à la mort ; mais je n'en parlerai pas. Il se préparait pour moi une délivrance d'une autre nature d'où dépendait tout mon avenir.

Le jour de Noël (1770), je fus surpris de recevoir un message de mon parrain m'annonçant qu'il avait envoyé un homme et un cheval pour me ramener à Ashburton, et ajoutant qu'il fallait me mettre en route sans retard. Mon maître supposa, comme moi, que mon parrain voulait me faire passer les jours de fête près de lui, et il me laissa partir sans faire la moindre objection. Mais nous nous trompions l'un et l'autre entièrement.

Depuis que j'étais à Brixham, j'avais cessé toute relation avec Ashburton. Je n'y avais aucun parent, si ce n'est mon pauvre petit frère, qui était trop jeune pour que je pusse être en correspondance avec lui. D'un autre côté, la conduite de mon parrain envers moi ne lui donnait aucun droit à mon affection, ni à ma reconnaissance. Je vivais donc dans une sorte de sauvage indépendance à l'égard de tous ceux que j'avais connus jadis, et je n'éprouvais aucun regret de me voir abandonné de tous et livré à ma destinée. Mais je n'avais pas été oublié. Les femmes de Brixham, qui allaient deux fois par semaine porter du poisson à Ashburton, et qui avaient connu mes parents, ne restaient pas indifférentes à ma misère quand elles me voyaient courir sur le rivage avec ma veste et mon pantalon troués. Elles en parlèrent, non sans me plaindre, aux gens d'Ashburton. Ces récits, souvent répétés, éveillèrent enfin la pitié des auditeurs et en même temps leur ressentiment contre l'homme qui m'avait placé dans une si misérable condition. Dans une grande ville, ces bruits auraient eu peu de retentissement ; mais dans un endroit comme Ash-

burton, où chaque commérage devient aussitôt la propriété commune de tous les habitants, il en résulta un murmure général d'indignation que mon parrain ne se sentit pas la force ou la volonté de supporter. Il avait donc résolu de me reprendre chez lui, ce qui lui était facile, car, comme je n'avais pas encore quatorze ans, on n'avait pu passer aucun engagement avec mon maître.

J'appris tout cela à mon arrivée, et mon cœur, qui était resté tristement fermé, s'ouvrit à de plus doux sentiments ; je me mis à envisager plus favorablement l'avenir.

Après les fêtes de Noël, je repris mon étude favorite, l'arithmétique : mes progrès furent si rapides qu'en quelques mois je fus à la tête de l'école et en état d'assister au besoin mon maître (M. E. Furlong). Comme, dans ces cas-là, il me donnait une petite gratification, je me mis en tête qu'en le priant de me prendre pour aide, et en faisant régulièrement la classe à quelques écoliers du soir, je pourrais, à peu de chose près, me suffire à moi-même. Dieu sait qu'à cette époque, en fait d'aisance, mon ambition n'était pas extravagante. Du reste, là ne se bornaient pas mes projets. M. Hugh Smerdon (mon premier maître) était devenu vieux et infirme. Il semblait impossible qu'il pût continuer plus de trois ou quatre ans, et je me flattais de la douce pensée que, malgré ma jeunesse, je pourrais peut-être lui succéder. J'avais quinze ans quand je bâtissais ces châteaux en Espagne. Un orage que je ne voyais pas poindre à l'horizon allait bientôt les balayer tous.

Quand je parlai de mes petits projets à Carlile, il les traita avec le plus profond mépris, et m'annonça, à son tour, quels étaient les siens. Il me dit que j'avais assez et trop appris à l'école, qu'on devait considérer qu'il avait bien rempli son devoir à mon égard, ce qui, du reste, était vrai. Il ajouta qu'il s'était arrangé avec son cousin, cordonnier fort respectable, et que celui-ci avait généreusement consenti à me prendre pour rien à titre d'apprenti. Je fus si choqué que je ne dis pas un mot, et partis, triste et silencieux, pour la demeure de mon nouveau maître. Le traité portait que je devais y rester jusqu'à l'âge de vingt et un ans.

La famille du cordonnier se composait de quatre ouvriers, deux fils à peu près de mon âge et un apprenti plus âgé. Il n'y avait rien de remarquable en eux ; mais mon maître était un singulier original. Il était presbytérien, et il ne lisait autre chose que de petits traités de controverse. Comme ceux qu'il possédait ne présentaient jamais qu'un seul côté de la question, il ne doutait pas de leur infailibilité ; et comme il était violent et disputeur, il était toujours sûr d'imposer silence à ses adversaires : aussi son arrogance devenait-elle tout à fait intolérable. Du reste, il ne devait pas son triomphe seulement à la connaissance qu'il avait de son sujet ; il possédait le *Dictionnaire* de Fennig et en faisait le plus singulier usage. Il choisissait un mot usuel quelconque, le cherchait dans son dictionnaire, et apprenait par cœur tous les synonymes ou périphrases employés pour l'expliquer ; puis, dans la discussion, il les substituait continuellement au terme propre. Ses adversaires ne comprenant pas ce qu'il voulait dire, la victoire lui restait infailliblement.

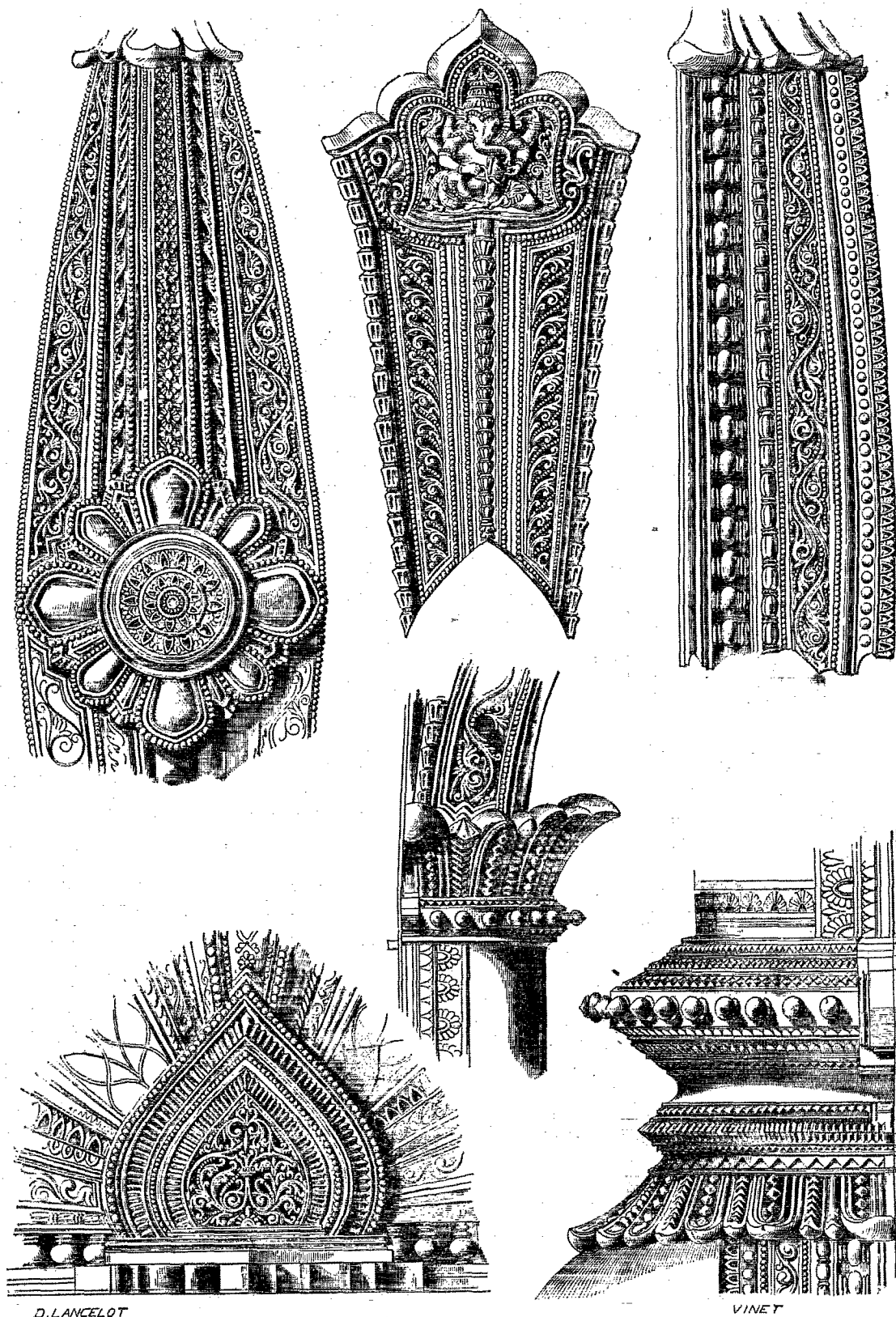
Avec un tel homme, je n'avais guère chance d'augmenter la petite, bien petite dose de connaissances que j'avais acquises. A cette époque, je n'avais rien lu qu'un vieux roman appelé *Parismus et Parimenus* et quelques journaux dépareillés. Quant à la Bible, je la connaissais bien : c'était l'étude favorite de ma grand-mère ; je la lui avais fréquemment lue, et elle avait fait une profonde impression sur mon esprit. Ces livres, et l'*Imitation* de Thomas A-Kempis, que je lisais à ma mère sur son lit de mort, composaient tout mon bagage littéraire.

La fin à la page 10.

## BINA OU GUITARE INDIENNE (\*).

Cet instrument, l'une des curiosités les plus précieuses

du Musée Sauvageot (\*), est en ivoire. Sa hauteur est de 0<sup>m</sup>.915. Ce n'est pas une œuvre très-ancienne : on croit que son auteur vivait encore à la fin du dix-huitième siècle.



Bina ou Guitare indienne. — Détails. — Dessin de Lancelot, d'après M. Édouard Lièvre.

Quoi qu'il en soit, ce spécimen de l'art indien est vraiment admirable. Supposons un homme d'esprit et de goût qui

(\*) Nous n'avons fait que reproduire sur bois les belles gravures sur acier exécutées d'après la guitare même par M. Édouard Lièvre, et

n'aurait jamais vu aucune représentation des monuments publiés par MM. Baudry et Noblet dans le beau recueil intitulé : *Collection du Musée Sauvageot*.

(\*) Voy., sur ce Musée, la Table des trente premières années.

ou des sculptures de l'Inde, et que l'on conduirait devant cette guitare : il pourrait éprouver d'abord un sentiment de surprise ; mais, après un examen attentif et quelque réflexion, il n'hésiterait pas à affirmer que le pays où s'est

trouvé un ouvrier ou un artiste assez ingénieux et assez habile pour exécuter un semblable travail doit avoir été grand dans les arts, et que l'on y a sans doute conservé des traditions dignes d'être étudiées par les peuples mêmes



Bina ou Guitare indienne. — Détails. — Dessin de Lancelot, d'après M. Édouard Lièvre.

les plus avancés en civilisation. Cette opinion est depuis longtemps celle des voyageurs et des savants qui connaissent les sculptures indiennes des souterrains d'Ellora, d'Éléphanta, des ruines de Barolli ; les temples d'Adjmer, de Komulmair ; le Tadj et la tombe de Sha-Djaham ; les

mosquées d'Agra et de Delhi ; les palais de Bénarès, de Bidjapour ; les ruines de Bhouvanesouara, l'arc de triomphe de Basnagar, la colonne de Chitor, et cent autres exemples d'un art original et puissant. Entre la *bina* du Musée Sauvageot et tel édifice célèbre appartenant à l'Inde

bouddhique ou à l'Inde musulmane, il y a plus d'un rapport que saisit rapidement l'esprit, et, quelque différentes qu'en soient les proportions, il n'est pas impossible de juger du caractère et du style de l'un par ceux de l'autre. On a dit des vignettes microscopiques qu'un de nos meilleurs peintres (\*) faisait dans sa jeunesse pour des factures de marchands, qu'en les regardant avec une forte loupe elles produisaient l'effet d'estampes de maître. Agrandissez de même par l'imagination les détails de cette guitare, et vous pourrez croire que vous avez sous les yeux des éléments de chapiteaux, de frises et de décorations monumentales tels que vous vous demanderez si celui qui a dessiné et sculpté ce petit instrument de musique n'aurait pas été tout aussi bien capable de construire un temple. Il nous a paru qu'il ne serait pas sans utilité de donner une grande publicité à ces ornements d'un goût si fin et si délicat. Nous sommes arrivés à une époque où l'art, moins systématique qu'autrefois, ne se tient plus enfermé dans les cercles tracés par les anciennes écoles; multiplier les modèles variés des œuvres excellentes de toutes les nations, c'est rendre service, ce nous semble, à l'industrie elle-même, qui tend aujourd'hui, avec une ardeur toute nouvelle, à sortir des formes insignifiantes ou vulgaires du commencement de ce siècle.

#### DÉTAILS DE LA GUITARE INDIENNE.

##### Tête de l'instrument.

*Médaille trilobée en ivoire découpé à jour sur fond d'or.* — Ganesa, dieu de la sagesse, du destin et du mariage, représenté portant une tête d'éléphant, était fils de Siva et de Parvati.

*Ornement terminant la partie basse du manche, vu de profil.* — Il est composé, à sa partie supérieure, de dix-sept têtes de clous en ivoire, et à la partie inférieure, de neuf palmettes en bois sculpté, peintes en jaune et cerclées d'un double filet rouge. Entre chacune des palmettes est une palme élancée et striée de couleur verte. L'espace légèrement évidé entre les deux ornements est décoré de bandes circulaires striées et alternativement rouges, jaunes et vertes.

*Ornement placé au-dessous de la tête de l'instrument, vu de profil.* — Il est identiquement semblable, quant à la matière, au travail et à la coloration, à celui qui est décrit ci-dessus. La seule différence consiste dans la position des palmettes, qui sont droites au lieu d'être renversées.

##### Haut de la touche.

*Sculptures en ivoire découpé à jour sur fond d'or (sur l'instrument entier vu de face).* — Deux Apsaras, nymphes célestes dont Rama est la reine, et qui charment par leurs danses le paradis d'Indra, dieu de l'air et des saisons. Ce sujet est surmonté d'un arc brisé en ivoire entièrement évidé, laissant passer les quatre cordes qui s'enroulent sur les chevilles.

— Quatre Gopis, compagnes d'enfance de Krichna : elles soutiennent un arbre dont les rameaux enveloppent ce dieu. Au-dessous; danse des Gandharvas, compagnons d'Indra.

##### Table d'harmonie.

*Face; ivoire découpé à jour.* — Rama assis sur son trône. A sa droite, sa femme Sita; à sa gauche, Hanoutman, le dieu des singes. Au-dessous, seize oiseaux enlacés par le cou, et dont les becs viennent se réunir à une petite rosace placée au centre. Ce médaillon, en forme de cœur, occupant le centre de la table d'harmonie, est entouré de deux monuments de même forme : le premier, cerclant le médaillon, et peint sur bois, est composé d'une large guir-

(\*) Prudhon. — Voy. la Table des trente premières années.

lande de fleurs et d'entrelacs jaunes sur fond rouge; le second, entièrement en ivoire sculpté, représente un dessin courant.

*Au-dessous du sille; ivoire découpé à jour.* — Krichna dansant et soutenant de ses deux mains une guirlande de fleurs.

##### Corps sonore de l'instrument.

*Revers (l'instrument entier vu de profil).* — De forme ovoïde et renflée, cette partie de l'instrument est divisée en trois zones perpendiculaires accostées de deux cercles en ivoire sculpté.

— La zone du milieu est décorée dans toute sa longueur par trois bandes d'ivoire sculpté, séparées l'une de l'autre par de petites arabesques peintes sur bois. Sur le milieu, et entourant un médaillon d'ivoire sculpté sur fond d'or, huit palmettes en bois peint, dont quatre sur fond rouge, entourées d'un triple filet jaune à grénétis de même couleur, et quatre sur fond vert, avec filets semblables à ceux des premières.

— La zone qui occupe le milieu du revers de l'instrument a de chaque côté une bande large et de forme ovoïdale, en bois peint en rouge, décoré de légers entrelacs jaunes. Ces deux dernières zones sont accostées l'une et l'autre d'un ornement courant en ivoire sculpté, terminé par une rangée de balustres en ivoire, séparés l'un de l'autre et sur fond d'or.

— L'ornement qui termine la décoration de cet instrument est formé par un petit bas-relief en ivoire de forme ovale, découpé à jour sur fond d'or.

#### MOURIR, VIEILLIR.

Mourir n'est pas simplement finir son existence sur la terre, c'est la finir en une dernière et mystérieuse douleur qui, sans doute, ne fait plus appel aux vertus de ce monde, mais qui en provoque d'autres d'un autre ordre et d'un caractère plus auguste; mourir, c'est être amené par une singulière et terrible crise à dépouiller l'homme, à revêtir l'ange, à transformer sa nature, à la purifier de ses éléments inférieurs et grossiers pour la rendre de plus en plus semblable à Dieu, son auteur : seulement, pour que le miracle se fasse, il faut que l'âme s'y prête, et que, longuement et pieusement préparée à ce divin acte, elle trouve en elle au moment suprême une céleste patience qui lui permette de soutenir calme et confiante, jusqu'au bout, cette sublime transfiguration. Mourir est donc encore être soumis à l'épreuve, tout comme vieillir; car vieillir n'est pas seulement décliner et déchoir, ce n'est même rien de semblable, à le prendre en un sens plus profond et tout autre que celui du vulgaire; c'est, parmi tous les détachements et tous les dégoûts de ce monde, et dans le recueillement d'un cœur auquel tout ici-bas échappe et ne suffit plus, commencer dès cette vie, au moins en espérance, la vie nouvelle, dont la mort est en quelque sorte l'inauguration. De la sorte, vieillir est peut-être devant les hommes décliner et déchoir; devant Dieu, c'est grandir.

DAMIRON.

#### SUR LES MONUMENTS CELTIQUES EN ITALIE.

Nous recevons la lettre suivante :

Mon cher ami,

Je lis, dans un article du *Magasin* de mars 1864, sur les *Monuments dits celtiques de la province de Constantine*, le passage suivant :

« On ne voit aucun monument celtique en Italie et en Grèce, où les Gaulois ont longtemps séjourné. »

Je ne dirai rien de la Grèce : les Gaulois l'ont envahie, mais n'y ont point fait d'établissements durables. Quant à l'Italie, c'est autre chose : ils en ont dominé une grande partie durant bien des siècles, et si l'on n'y voit plus que *très-peu* de monuments celtiques (il y en a, par exemple, dans le Trentin), on en a vu autrefois. M. de la Villemerqué m'indique un curieux passage de Procope qui le prouve ; c'est dans l'histoire de la guerre des Goths :

« L'armée romaine (byzantine), sous la conduite de Narsès, vint camper dans l'Apennin, ..... sur un plateau environné de nombreux *tumulus* (*taphois* ..., *pollois*), où, dit-on, autrefois, les forces des Gaulois furent défaits et taillées en pièces par Camille, général des Romains : ce qu'atteste encore aujourd'hui le nom du lieu, appelé les *Tombeaux des Gaulois* (*Bodsta Gallorón*) en mémoire de leur désastre ; car les Latins appellent *bodsta* (*busta*) les restes du bûcher funèbre, et là se voient nombre de *tumulus* (*taphois*) formés de monceaux de terre. » (*De Bello gothico*, l. IV, c. 29.)

Les *Tombeaux des Gaulois*, où campait Narsès, étaient à 100 stades d'une place appelée *Taginæ*, où le roi goth Totila, de son côté, était venu placer son camp. Le général byzantin, arrivé par Ravenne et Rimini, et le roi goth, venu de Rome à travers toute la Toscane, se trouvaient en présence dans la partie des Apennins qui sépare la Toscane de l'*Émilie* (Romagne, Bolonais, etc.). Camille n'a jamais gagné de bataille sur les Gaulois dans cette contrée ; mais la tradition, erronée dans la forme, n'en atteste pas moins, par ce nom de *Tombeaux des Gaulois*, l'existence d'une nécropole celtique dont on pourrait peut-être retrouver les débris. Cette haute plaine entourée d'un cercle de *tumulus* rappelle le fameux plateau de Stone-Henge.

Il est probable que si l'on fouillait les Apennins au point de vue des antiquités celtiques, on en trouverait sur plus d'un point les vestiges, comme on les trouve dans les Alpes Maritimes. On peut concevoir que menhirs et *tumulus* aient disparu de la grande vallée du Pô, si retournée par la culture de temps immémorial.

Tout à vous de cœur, HENRI MARTIN.

#### GOUFFRES OU DISPARAISSENT DES COURS D'EAU.

Il existe dans le bassin de la Meuse plusieurs exemples de ruisseaux et de rivières disparaissant dans des gouffres ; quelques-uns comme celui de Saint-Hadelin, à l'est de Chaudfontaine, qui reparait après deux ou trois kilomètres de parcours souterrain ; d'autres comme la Vesdre, qui se perd près de Goffontaine et reparait au bout de quelque temps ; d'autres, au contraire, comme le torrent près de Magnée, qui entre dans une caverne et ne revoit plus le jour. Dans la saison des débordements, ces cours d'eau sont troubles à leur point de disparition, et clairs comme des eaux de source quand ils reparaissent au jour ; de sorte qu'ils doivent lentement remplir les cavités intérieures qu'ils traversent de boue, de sable, de cailloux, de coquilles terrestres et d'ossements qu'ils ont pu entraîner pendant les inondations. <sup>(1)</sup>

#### LA RUADE DE LA VIEILLE

(LA REGUIGNADO DE LA VIËIO).

Les paysans du Midi ont remarqué que les trois derniers jours de février et les trois premiers de mars amènent presque toujours une recrudescence de froid, et voici comment leur imagination poétique explique cela :

<sup>(1)</sup> Charles Lyell, *Ancienneté de l'homme* ; 1864.

Une vieille gardait une fois ses brebis. C'était à la fin du mois de février, qui, cette année-là, n'avait pas été rigoureux. La vieille, se croyant échappée à l'hiver, se permit de narguer Février de la manière suivante :

Adieu, Febriè ! Èmé ta febrerado,  
M'as fa ni pèou ni pelado !

(Adieu, Février ! Avec ta gelée,  
Tu ne m'as fait ni peau ni pelée !)

La raillerie de la vieille courrouce Février, qui va trouver Mars : — Mars, rends-moi un service. — Deux, s'il le faut, répond l'obligeant voisin. — Prête-moi trois jours, et avec les trois que j'ai encore, je ferai à la vieille peau et pelée !

Presto-me lèu tres jours, e tres que n'ai,  
Pèu e pelado ie farai !

Aussitôt se leva un temps affreux : le verglas tua l'herbe des champs, toutes les brebis de la vieille moururent, et la vieille, disent les paysans, regimbait, *reguignavo*. Depuis lors, cette période tempétueuse porte le nom de *reguignado de la viëio*, ruade de la vieille.

Cependant, quand la vieille eut perdu son troupeau de brebis, elle acheta des vaches, et, arrivée sans encombre à la fin du mois de mars, elle dit imprudemment :

En escapant de Mars e de Marsèu,  
Ai escapa mi vaco e mi vedèu.

Mars, blessé du propos, va sur-le-champ trouver Avril :

Abrièu, n'ai plus que tres jours : presto-me-n'en quatre,  
Li vaco de la viëio faren batre !

Avril consentit au prêt. Une tardive et terrible gelée brouit toute végétation, et la pauvre vieille perdit sa vache et son veau. <sup>(1)</sup>

#### LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Voy. les Tables du tome XXXII, 1864.

La figure qui accompagne cet article, dessinée d'après une pièce des collections de Luynes, au cabinet des médailles, est celle d'une mine grecque, c'est-à-dire, bien entendu, d'un poids et non d'une monnaie de ce nom ; car la mine aussi bien que le talent n'avaient pas, on le sait, comme monnaie, de signe représentatif ; ce n'étaient que des monnaies de compte rappelant par leur dénomination que le système monétaire des Grecs avait été précédé d'un système de poids plus ancien.

L'invention des monnaies est, en effet, relativement moderne, puisqu'elle ne remonte qu'à six à sept siècles avant notre ère ; longtemps avant, il existait des sociétés dans un état de civilisation très-avancé, où les métaux précieux étaient adoptés comme signe conventionnel des valeurs dans les échanges et les contrats. Or, il a été nécessaire que le prix de cette marchandise intermédiaire destinée à jouer le rôle de monnaie fût par un long usage fixé en poids, nombre ou mesure, selon sa nature. Les métaux précieux se donnaient au poids jusqu'au moment où l'on sentit la nécessité de s'assurer de la pureté du métal en le revêtant d'un sceau dont le type était confié à la garde de l'autorité reconnue, et de le diviser en fractions assez petites pour s'accommoder à tous les besoins du commerce. Par une conséquence de l'habitude déjà contractée d'établir la valeur des métaux sur leur poids, les pièces de monnaie ou fractions de métal auxquelles on donna ce nom durent nécessairement se rapporter à l'unité de poids en usage. Voilà pourquoi toutes les nations donnèrent à leurs monnaies non-seulement le poids effectif, mais aussi le nom

<sup>(1)</sup> Voy. les notes des chants VI et VII de *Mirèio*, poème provençal par Frédéric Mistral, avec la traduction littérale en regard ; 1859.



de cette unité, et c'est ainsi que le système monétaire, formé sur celui des poids, se confondit avec lui pendant plusieurs siècles.

Il est difficile de déterminer actuellement la valeur réelle des poids grecs. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de rétablir, par les expériences et les calculs, des étalons conformes à tous les systèmes métriques qui ont coexisté ou qui se sont succédé dans la Grèce, et auparavant dans les pays qui en possédaient un se rattachant au sien par un lien aujourd'hui évident. Quelques poids sont obtenus au moyen de l'eau mesurée en certaine quantité; mais les mesures linéaires ou de capacité qui servent à déterminer cette quantité d'eau sont elles-mêmes discutées. Dans l'impossibilité où l'on est aujourd'hui de retrouver les étalons authentiques des poids appartenant aux différents peuples de l'antiquité, la pesée des monnaies serait encore le moyen le plus sûr pour arriver à un résultat satisfaisant, s'il était possible de raisonner autrement que par approximation au sujet des monnaies extrêmement rares de certaines contrées, et si en outre, plusieurs systèmes de poids et de

monnaies ayant existé souvent à la fois dans une même ville, il n'en résultait pas une grande incertitude quant aux relations que ces systèmes avaient entre eux.

On n'a recueilli d'ailleurs, jusqu'à présent, qu'un petit nombre de poids grecs, et ces poids sont plus ou moins altérés, soit que des coups, le frottement et quelquefois la lime en aient diminué le volume, soit que l'oxydation, la combinaison avec certains sels pendant un long séjour dans le sein de la terre, les aient rendus plus légers ou plus lourds. Les poids qui sont en plomb, par exemple, ont presque toujours subi des altérations, et pour leur accorder une valeur métrologique il faut avoir soin de s'assurer qu'ils conservent sur toute leur surface les empreintes du moule dans lequel ils ont été fondus. Tel est celui que nous publions, qui porte encore au revers les raies saillantes transversales et longitudinales disposées en damier qui témoignent de sa parfaite conservation : on ne peut douter que son poids, de 516 grains, ne soit, à bien peu de chose près, le même qu'il avait lors de sa fabrication. Ce poids est un exemple du genre de difficultés que l'on rencontre



Collections de Luynes. — Un poids grec (mine). — Dessin de Féart.

à chaque pas dans cette branche d'études. La légende qu'il porte à la face principale, entourant la Victoire debout que l'on y voit figurée, détermine, il est vrai, aussi clairement que possible l'âge et le pays auxquels il appartient. On y lit ces mots en caractères grecs : *Basileos Antiochou theou Epiphanous mnas* (mine du roi Antiochus, dieu manifeste). Mais on ignore si les Séleucides, qui probablement introduisirent le système attique dans la fabrication de leurs monnaies, ne conservèrent pas les poids et mesures auparavant en usage dans les provinces de l'ancien royaume des Perses qui leur étaient échues en partage après la mort d'Alexandre. Le poids de la collection de Luynes est-il l'étalon normal des Séleucides, ou bien un poids local comme tant d'autres dont on retrouve la trace dans les textes anciens? Cette dernière opinion paraît la plus probable; car ce poids ne se rattache à aucun des systèmes qui ont été reconnus avec plus ou moins de précision. On consultera avec fruit sur ces matières le savant ouvrage

de M. Vasquez Queipo, *Essai sur le système métrique et monétaire des anciens peuples*, auquel nous avons emprunté en partie cet article.

La collection de Luynes renferme encore plusieurs autres poids remarquables et dans un bel état de conservation. D'autres, appartenant au cabinet des médailles et au Musée du Louvre, ont été publiés par M. de Longpérier dans le dix-septième volume des *Annales de l'Institut archéologique de Rome*.

#### ERRATUM.

Dans l'article : *le Soleil n'est pas où il paraît être* (septembre 1864), la correction de la position du Soleil doit être rapportée à l'aberration. Au lieu de 2 degrés en 8 minutes, c'est donc seulement 20 secondes qu'il faut lire à raison d'un degré par jour. Nous reviendrons sur ce sujet.



## MUSIQUE DE CHAMBRE.



Répétition de musique, tableau de Mme Armand Leleux. — Dessin de Pauquet.

« Une femme d'esprit disait qu'en entendant les quatuor d'Haydn, elle croyait assister à la conversation de quatre personnes aimables. Elle trouvait que le premier violon avait l'air d'un homme de beaucoup d'esprit, de moyen âge, beau parleur, qui soutenait la conversation dont il donnait le sujet. Dans le second violon, elle reconnaissait un ami du premier qui cherchait par tous les moyens possibles à le faire briller, s'occupait très-rarement de soi, et soutenait la conversation plutôt en approuvant ce que di-

saient les autres, qu'en avançant des idées particulières. L'alto était un homme solide, savant et sentencieux; il appuyait les discours du premier violon par des maximes laconiques, mais frappantes de vérité. Quant à la basse, c'était une bonne femme un peu bavarde, qui ne disait pas grand'chose et cependant voulait toujours se mêler à la conversation; mais elle y portait de la grâce, et pendant qu'elle parlait, les autres interlocuteurs avaient le temps de respirer. On voyait cependant qu'elle avait du penchant

pour l'alto, qu'elle préférerait aux autres instruments.»

Ces jolies lignes se trouvent dans les *Lettres sur Haydn*, que Henri Beyle, sous un pseudonyme, a traduites de celles que Carpani avait publiées en italien peu d'années auparavant. Ce que cette femme d'esprit (qui n'était autre vraisemblablement que l'auteur lui-même des *Lettres sur Haydn*) disait à propos des instruments composant le quatuor, on pourrait, avec un peu d'extension, l'appliquer à toute cette musique de chambre où des parties peu nombreuses se répondent, *dialoguent*, comme on dit, parlant, se taisant tour à tour, ou ne reprenant la voix, quand elles n'ont plus à soutenir le thème qui sert de motif principal, que pour appuyer et confirmer leur interlocuteur, rarement pour le contredire ou glisser quelque idée nouvelle. Mais si la comparaison a quelque vérité, ne pourrait-on pas la retourner, et dire par réciprocité que la conversation entre personnes aimables et de bonne compagnie doit ressembler au dialogue des instruments, qui ne cherchent pas à briller aux dépens l'un de l'autre, mais se soutiennent, se font valoir, et, malgré la diversité et parfois le contraste des caractères, ne rompent jamais l'accord, de telle sorte que les dissonances mêmes ont leur place et contribuent à l'harmonie générale?

## LA JEUNESSE DE GIFFORD

RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

Fin. — Voy. p. 2.

Comme je détestais de tout mon cœur ma nouvelle profession, je n'y faisais aucun progrès : aussi étais-je très-peu appréciée dans la famille du cordonnier, et tous les ouvrages les plus rebutants finirent par devenir mon lot, ce qui, d'ailleurs, m'était à peu près indifférent, tant mon courage était abattu. Cependant je ne renonçais pas tout à fait à l'espoir de succéder un jour à M. Hugh Smerdon, et chaque fois que j'avais un instant de récréation, je poursuivais secrètement mes études favorites.

Mais ces moments de liberté étaient rares, et quand on sut à quoi je les employais, ils devinrent plus rares encore. Au commencement, je ne pouvais me rendre compte du motif qui poussait mon maître à agir ainsi ; mais bientôt j'appris qu'il convoitait pour son jeune fils la place que je désirais moi-même.

A cette époque, je ne possédais qu'un seul livre : c'était un traité d'algèbre trouvé par une jeune femme dans une chambre d'auberge, et qu'elle m'avait donné. Je le considérais comme un vrai trésor ; mais, en tout cas, c'était un trésor fermé, car, pour être compris, il exigeait une certaine connaissance des équations, et je n'en savais pas le premier mot. Le fils de mon maître avait acheté l'*Introduction* de Finneng : c'était précisément ce qu'il me fallait ; mais il la cachait soigneusement, et je dus à un pur hasard de pouvoir mettre la main dessus. A partir de ce moment, je passai la plus grande partie des nuits à étudier ce livre, et j'arrivai à le posséder parfaitement avant que mon jeune maître se fût seulement douté de mon subterfuge. Désormais mon livre d'algèbre me devenait accessible, et je fis de rapides progrès dans cette science.

Mais tout cela ne s'accomplissait pas sans de grandes difficultés. Je ne possédais pas un centime. Je n'avais pas un ami qui pût me venir en aide. Le papier, l'encre et les plumes (en dépit de l'observation bien inconsiderée de lord Orford) n'étaient pas moins hors de ma portée qu'une couronne ou un sceptre. J'avais, à la vérité, trouvé un moyen ; mais que de précautions il me fallut pour l'employer ! Je battais des morceaux de cuir de façon à les aplanir ; je les faisais aussi lisses que possible, et j'y posais mes problèmes

au moyen d'une alêne émoussée. Quant aux règles, multiplications ou divisions, quelle que fût leur longueur, ma mémoire était assez bonne pour que je pusse les faire de tête.

Jusque-là, je n'avais nullement songé à la poésie ; c'est à peine si je la connaissais de nom, et quoi qu'on puisse dire sur le penchant irrésistible de la nature, je n'avais jamais « bégayé en vers. » Je me rappelle encore à quelle occasion eut lieu mon premier essai. Un individu, dont le nom m'échappe, avait entrepris de peindre une enseigne de cabaret. Cela devait représenter un lion ; mais l'artiste infortuné ne réussit qu'à faire un chien. Une de mes connaissances écrivit à cette occasion quelques lignes que nous baptisâmes du nom de pièce de vers. Ces vers me plaisaient assez ; mais il me semblait cependant que je pourrais faire quelque chose de mieux. J'essayai, et mes compagnons de travail déclarèrent à l'unanimité que j'avais réussi. Malgré les encouragements qui me furent donnés, je ne songai plus à faire des vers jusqu'à ce qu'une nouvelle circonstance, aussi insignifiante que la première, vint me fournir un nouveau sujet ; et je continuai ainsi, de sorte qu'un beau jour je me trouvai en avoir composé une douzaine de pièces. Certainement rien ne pouvait être plus détestable, et cependant on en parlait dans mon petit cercle ; quelquefois même il me fallait les répéter au dehors.

Jamais je ne confiais une seule ligne au papier, et cela pour deux raisons : d'abord parce que je n'en avais pas ; puis (la première raison rend peut-être la seconde inutile) j'étais effrayé à la pensée que mes vers pourraient tomber entre les mains de mon maître, qui, une fois déjà, m'avait menacé parce que je m'étais servi involontairement du nom d'une de ses pratiques pour faire une rime.

Lorsque je répétais ainsi mes vers, je recueillis des applaudissements et quelquefois même des faveurs plus substantielles : on faisait de petites collectes à mon bénéfice ; un soir, je reçus douze sous. Aux yeux de quelqu'un qui a toujours vécu dans une complète pénurie d'argent, une pareille somme est une mine du Pérou.

Petit à petit je me procurai du papier, des livres de géométrie et d'algèbre, que je cachais soigneusement. A cette époque, la poésie n'était pas une distraction pour moi ; elle servait à mes autres desseins, et je n'y avais recours que lorsque j'avais besoin d'argent pour mes études de mathématiques.

Mais les nuages s'amoncelaient autour de moi. L'indifférence que j'apportais à mon métier, et surtout les rapports que l'on faisait journellement à la maison sur mes essais poétiques, avaient porté au comble l'irritation de mon maître. Il m'ordonna de lui livrer mes papiers ; et comme je refusai, mon grenier fut fouillé, ma petite provision de livres découverte et prise, et mes récitation de vers désormais interdites de la manière la plus formelle.

C'était un rude coup, et j'en fus très-affecté ; mais un autre, plus terrible encore, m'attendait : il vint mettre à néant l'idée favorite que je nourrissais depuis si longtemps et me réduisit au désespoir. M. Hugh Smerdon, à qui j'avais compté succéder, mourut et fut remplacé par une personne à peu près de mon âge et certainement moins capable que moi de remplir cette place.

J'éprouve peu de satisfaction à revenir sur l'époque de ma vie qui suivit cet événement : ce fut une période de sombre tristesse et d'indomptable sauvagerie. Je tombai peu à peu dans une sorte de torpeur physique ; et quand la force de la jeunesse réveillait mon activité, je dépensais mon énergie en toutes sortes de mauvais tours et de vexations qui m'aliénaient le peu d'amis qui m'étaient restés fidèles. Ainsi, je me traînais dans un morne mécontentement, n'inspirant ni affection ni pitié, détestant le présent,

insouciant de l'avenir, objet à la fois de crainte et de haine.

Je fus tiré de cet état d'abjection par une jeune femme de ma classe. C'était une voisine. Quand je m'en allais faire ma promenade solitaire avec mon *Wolfins* dans ma poche, elle venait habituellement sur le pas de sa porte, et très-honnêtement, par un sourire ou une question amicale, cherchait à attirer mon attention. Depuis longtemps mon cœur était fermé à la tendresse; mais les sentiments affectueux n'étaient pas morts en moi: il ne fallait qu'une bonne parole pour les ranimer. La reconnaissance que j'éprouvai en cette occasion fut la première sensation douce que je sentis pénétrer dans mon âme après tant de mois de désolation.

Avec la reconnaissance, l'espoir et d'autres sentiments régénérateurs vinrent remplacer l'insupportable tristesse qui me possédait. Je retournai vers mes compagnons, et, par tous les moyens possibles, je m'efforçai de leur faire oublier ma conduite. J'y réussis. Ils me rendirent leur bienveillance, et petit à petit je devins en quelque sorte leur favori.

Mon maître continuait à se plaindre, car le métier n'allait pas mieux qu'auparavant; mais je me consolais en pensant que mon apprentissage touchait à sa fin. J'étais décidé à renoncer pour toujours à ce travail et à ouvrir une école particulière.

Ce fut dans cette obscure et humble position, plus pauvre que les plus pauvres, et pourtant me bercant chaque jour de rêves ambitieux qui ne se seraient peut-être jamais réalisés, que je rencontrai M. William Cookesley, dont je ne prononcerai jamais le nom qu'avec une profonde vénération. J'allais avoir vingt ans. Mes mauvais vers, répétés par des gens de ma classe, avaient passé de bouche en bouche et étaient arrivés par hasard jusqu'à M. Cookesley, qui avait conçu le désir d'en connaître l'auteur.

Ce fut un grand bonheur pour moi de m'être attiré sa bienveillance. Ma petite histoire n'était pas sans une teinte de mélancolie, et je la lui racontai avec sincérité. Son premier soin fut de me consoler; puis la seconde tâche qu'il s'imposa, et à laquelle il resta fidèle jusqu'à la fin de son existence, fut de relever mon courage et de me fortifier.

M. Cookesley n'était pas riche. Chirurgien habile, il était très-occupé. Mais, dans une ville de province, les hommes de science sont peu rétribués. Puis il avait une nombreuse famille, ce qui lui rendait encore plus difficile d'exercer cette charité qu'il eût tant aimé à pratiquer. Cependant ce qu'il pouvait faire il le faisait joyeusement, et son activité et son zèle étaient toujours là pour suppléer à son peu de fortune.

Quand il m'examina sur mes connaissances littéraires, il les trouva absolument nulles; d'un autre côté, il vit avec étonnement et plaisir que, malgré le peu de secours que j'avais pu puiser dans les livres, j'avais fait de grands progrès dans les mathématiques. Il m'interrogea beaucoup à cet égard, et quand il apprit au milieu de quelles difficultés, de quelles circonstances décourageantes je m'étais instruit, il s'intéressa encore plus chaleureusement à moi, et avisa aux moyens de m'être utile.

Le plan qu'il adopta était précisément le même qui s'était si souvent présenté à mon esprit. A vrai dire, il y avait bien des obstacles à surmonter. J'avais encore dix-huit mois d'apprentissage; mon écriture était mauvaise et mon langage très-incorrigible. Mais rien ne pouvait abattre le zèle de cet excellent homme.

Il se procura quelques-uns de mes pauvres essais poétiques, les répandit parmi ses amis et connaissances, et quand mon nom leur fut un peu connu, il ouvrit une souscription à mon profit. J'ai conservé ce papier; le titre n'en était pas brillant, mais il dépassait encore les vœux les plus

ardents de mon cœur. Il était ainsi conçu: « Souscription » pour payer le reste du temps d'apprentissage de William » Gifford, et le mettre en état de se perfectionner dans » l'écriture et la grammaire anglaise. »

Peu de personnes donnèrent au delà de cinq shillings, pas une n'en donna plus de dix. Cependant on put réunir une somme suffisante pour me libérer de mon apprentissage et m'entretenir quelques mois, pendant lesquels je suivis assidûment les leçons du révérend Thomas Smerdon.

Au bout de ce temps, on trouva mes progrès (je dis la vérité en toute modestie) beaucoup plus grands qu'on ne s'y attendait. J'avais écrit quelques nouvelles pièces de vers, moins grossières, je pense, que les premières, et certainement moins incorrectes. Mon maître fit mon éloge, et mon bienfaiteur, qui maintenant était devenu mon père et mon ami, obtint facilement de ceux qui m'étaient déjà venus en aide le renouvellement de leur souscription, afin que je pusse continuer mes études encore pendant une année. Cette générosité ne fut pas perdue pour moi; je m'efforçai d'y répondre de mon mieux, et je redoublai de zèle...

Deux ans et deux mois après mon émancipation, M. Smerdon me déclara propre à entrer à l'université. Il n'était plus question pour moi d'ouvrir une école primaire; M. Cookesley chercha quelqu'un qui s'intéressât assez à moi pour me procurer une petite occupation à Oxford. Bientôt Thomas Thaylor, de Denbury, à qui je devais déjà beaucoup, me procura une place de lecteur de la Bible à Exeter-College. Les appointements de cette place, avec les petits secours qui m'arrivaient de temps en temps du pays, grâce aux soins de M. Cookesley, devaient me permettre de me tirer d'affaire, du moins jusqu'au moment de prendre mon premier degré. (1)

## LA NAVIGATION SOUS-MARINE.

Les premières tentatives modernes de navigation sous-marine datent de la guerre de l'indépendance américaine. Fulton les poursuivit aux États-Unis et au Havre avant d'entreprendre l'application de la vapeur à la navigation.

Plus tard, les frères Coëssin construisirent un bateau sous-marin appelé *le Nautilus*, à l'intérieur duquel l'air arrivait à l'aide de tuyaux de cuir terminés par un flotteur; mais ce bateau une fois submergé, il était impossible de le diriger, et sa submersion même offrait des dangers sérieux.

Dans ces derniers temps, le docteur Payerne, après avoir apporté d'heureuses améliorations à l'appareil connu sous le nom de *cloche à plongeur*, proposa d'appliquer la machine à vapeur à la navigation sous-marine. Son bateau, monté par dix ou douze hommes, pouvait se diriger dans l'eau au moyen de la vapeur, et exécuter au fond de la mer de pénibles travaux. Mais le combustible qu'il devait employer étant un composé pyrotechnique, présentait trop de périls d'explosion; c'est pourquoi les essais ne furent pas poussés plus loin.

L'Anglais James Nasmyth, stimulé par la crainte d'une invasion française, a imaginé, en 1853, une espèce de bateau presque complètement immergé, qui n'était en quelque sorte que le véhicule et l'affût d'un immense mortier destiné à lancer à bout portant dans la membrure d'un navire hostile une bombe monstre qui le coulerait infailliblement à fond. Ce mortier s'adapte à l'avant de la coque d'un bateau à vapeur à hélice qui doit le transporter directement vers l'objet à détruire. Il fait corps avec le navire et

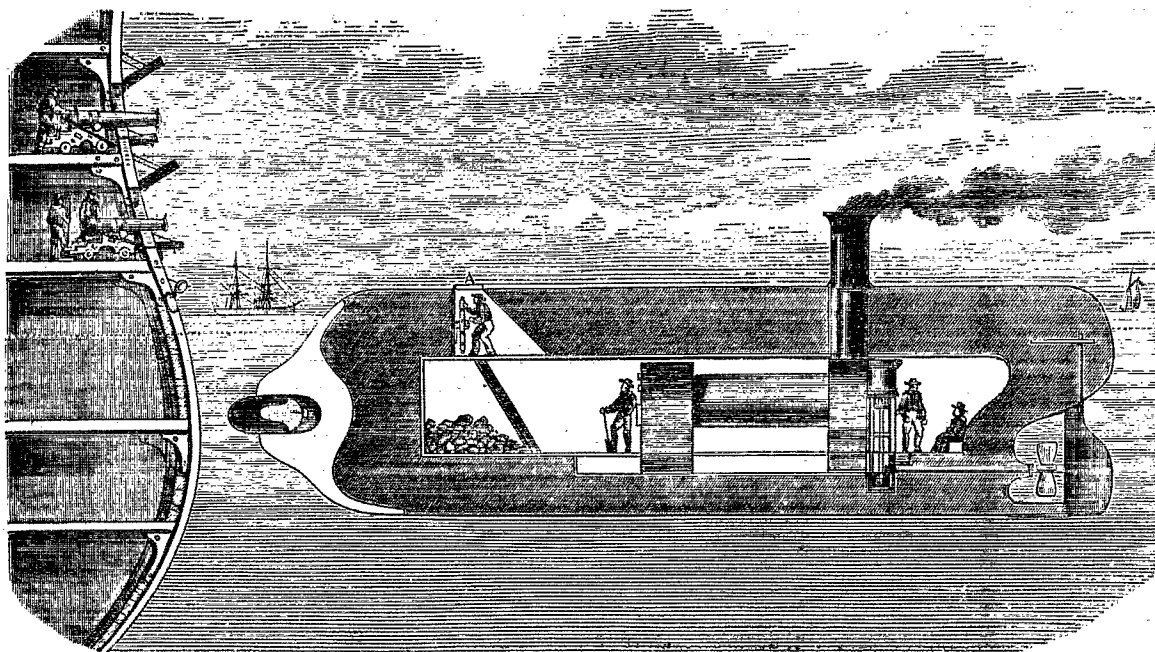
(1) Voy. la note jointe au premier article.

est placé de manière à concilier la solidité avec le meilleur aménagement de l'intérieur : ainsi l'ébranlement ou l'effet de recul produits par l'explosion de la bombe, absorbés par la masse entière de l'engin, ne se font que très-peu sentir.

La coque du *mortier flottant*, à sa partie supérieure et sur les côtés, est épaisse de 10 pieds anglais et construite en bois de peuplier, à cause de la légèreté de ce bois qui est en même temps très-élastique et incombustible. Un boulet rouge peut se loger dans une telle membrure sans la mettre en feu. Il s'y refroidirait peu à peu après avoir

carbonisé quelques pouces de bois. Le bateau, étant presque entièrement submergé, ne présente d'ailleurs qu'une très-petite surface donnant prise à l'action du boulet; de cette manière, l'équipage, la chaudière, la machine et l'hélice sont à l'abri de toute espèce de projectiles.

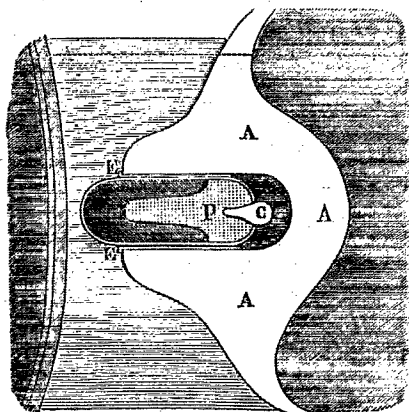
L'intérieur offre l'espace nécessaire pour placer une machine et une chaudière à haute pression, ce qui permet d'obtenir une vitesse de huit à neuf milles à l'heure. Le tirant du fourneau produit une bonne ventilation pour l'équipage, qui n'a besoin d'être composé que de trois ou quatre hommes déterminés.



Mortier flottant. — Coupe verticale.

Passons maintenant à la description de la bombe monstre et de ses effets.

Cette bombe, d'une grosseur énorme, n'a pas la forme sphérique; elle est conique, et le diamètre de la longueur est deux fois celui de la largeur. Elle a, au point de sa



Bombe du mortier flottant.

lumière, une capsule C destinée à la faire éclater spontanément au moindre choc contre un objet résistant d'une certaine force. Voici comment se produit l'explosion. La bombe est protégée contre l'effet de l'eau, pendant son séjour dans le mortier A, par une enveloppe de cuivre ayant deux petits rebords E saillants à la bouche du mortier.

Ces deux rebords ferment hermétiquement l'intérieur et maintiennent la bombe de manière à laisser un petit espace entre sa partie postérieure, où est la capsule, et le fond du mortier; mais lorsque le bateau, filant avec une vitesse de six à huit milles à l'heure, butte contre le flanc d'un navire, les saillies sont brisées, la capsule est choquée contre le fond du mortier, et la bombe éclate et fait brèche à six pieds au-dessous de la ligne de flottaison du vaisseau ennemi; c'est en effet à cette profondeur qu'elle est immergée.

Il est probable que si l'on mettait en œuvre le *mortier flottant*, il produirait de grands désastres; mais pour le recharger il faudrait le ramener à la côte, ce qui occasionnerait une grande perte de temps.

L'Espagnol Narciso Monturiol avait d'abord construit un navire en forme de poisson, qu'il appelait *l'Ictineo*, avec lequel il fit cinquante-quatre expériences toutes couronnées de succès, descendant et remontant à son gré, et naviguant entre deux eaux dans toutes les directions déterminées d'avance, avec une précision mathématique. Une souscription nationale fut ouverte en Espagne pour récompenser l'inventeur, et le gouvernement, par une ordonnance royale, mit à sa disposition les arsenaux de l'État et les moyens nécessaires à la construction d'un *Ictineo* sur une grande échelle.

Ce nouvel *Ictineo*, de plus grandes dimensions, et présentant beaucoup plus de résistance, a été construit dans le port de Barcelone. Le señor Monturiol a apporté à cette nouvelle tentative toutes les modifications que l'expérience et l'étude approfondie du sujet lui ont suggérées. Les vitres au moyen desquelles l'intérieur du bâtiment est



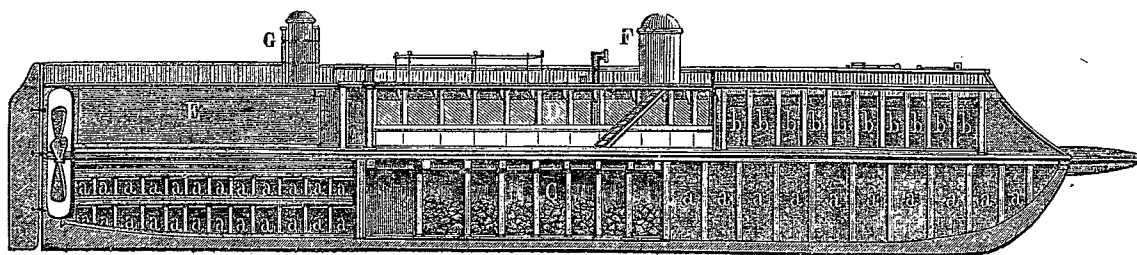
éclairé ont une épaisseur de trois quarts de palme, et peuvent ainsi résister aux chocs les plus violents. Ces vitres sont en outre garanties par une espèce d'orbite pareille à celle que forme le crâne pour les yeux d'un animal. La carapace extérieure du bateau-poisson est doublée de cuivre, ce qui le met à couvert de tout danger. Quant aux pièces dont l'intérieur se compose, elles peuvent contenir amplement l'équipage nécessaire à la manœuvre de ce navire.

Vers la fin de 1863, on terminait dans le port de Mobile (États-Unis) un petit bâtiment sous-marin destiné à combattre les navires de guerre. D'après les calculs de M. Alstilt, l'auteur de cet engin redoutable, aucun navire cuirassé ne pourra résister aux machines infernales dont son bateau sera muni. Ce bateau est construit en forte tôle et

long de 23 yards (21 mètres). Une cloison, également en tôle, sépare l'intérieur du bateau en deux parties dans le sens horizontal. La partie supérieure est réservée à l'équipage, aux machines, aux deux gouvernails et à des réservoirs d'air comprimé; la partie inférieure, qui commence immédiatement au-dessous de cette cloison, est divisée en un certain nombre de compartiments destinés à recevoir, suivant le cas, de l'eau ou de l'air, les provisions de charbon, de vivres, etc.

Le bateau est muni d'une hélice qui est mise en mouvement tantôt par une machine à vapeur, tantôt par deux moteurs électriques.

Sur le pont, hermétiquement clos, se présentent en saillie des tuyaux d'échappement de vapeur et d'air, et une



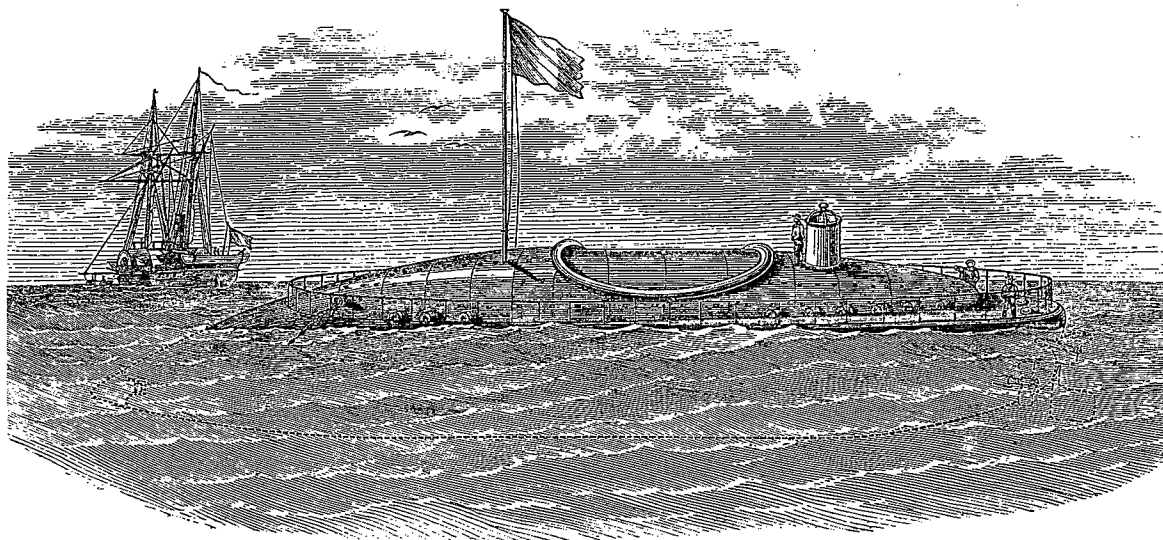
Bateau sous-marin construit à Mobile (États-Unis).

*a, a, a...* Compartiments destinés à recevoir de l'eau ou de l'air. — *b, b, b...* Compartiments à air comprimé. — *C*. Soute au charbon. — *D*. Logement de l'équipage. — *E*. Chambre de la machine. — *F*. Guérite en cristal. — *G*. Cheminée.

sorte de cloche ou guérite peu élevée dont toute la partie supérieure est en forte glace transparente.

À l'arrière est un gouvernail ordinaire; à l'avant, un second gouvernail se mouvant autour d'un axe horizontal et qui doit servir à faire monter ou descendre le bateau dans la mer. Le pont est entouré de bastingages mobiles qui se rabattent à volonté.

Voici comment se manœuvre ce bateau sous-marin : lorsqu'il n'a rien à craindre de l'ennemi, il remplit d'air ses réservoirs *a, a, a*, le niveau de son pont est au-dessus des flots, et ses bastingages mobiles relevés en interdisent l'accès aux vagues : il navigue alors comme un bateau à vapeur ordinaire. Mais si un navire ennemi est en vue, les bastingages sont aussitôt rabattus ; on fait arriver de l'eau



*Le Plongeur*, bateau construit à Rochefort.

dans les réservoirs *a, a, a*, et le bateau disparaît sous l'eau ; les feux sont éteints, l'hélice est mise en mouvement par les deux moteurs électriques, et rien ne décèle sa présence.

Si l'on veut descendre à une plus grande profondeur, une sorte de manomètre marque constamment la pression

supérieure exercée sur le bateau, et indique conséquemment cette profondeur. Le gouvernail de l'avant est élevé ou abaissé, suivant qu'on veut monter ou descendre : lorsqu'il est parallèle à l'axe de l'hélice, son action est nulle ; le relève-t-on ? le navire tend à remonter ; l'abaisse-t-on ? le navire tend à descendre.



L'équipage tout entier est renfermé dans la chambre supérieure : un seul homme reste dans la guérite en glace placée sur le pont et décrite plus haut ; de là il surveille l'ennemi, et ses indications règlent les manœuvres du navire. Le bateau sous-marin n'a besoin, pour devenir invisible à son adversaire, que de s'enfoncer à un yard (0<sup>m</sup>.91) environ au-dessous du niveau des flots, et à cette profondeur les rayons lumineux sont encore assez intenses pour permettre à l'observateur de la guérite de voir l'ennemi à une distance suffisante.

Il reste maintenant à considérer ce bateau comme machine de guerre.

De chaque côté du pont sont placées des caisses de fer hermétiquement fermées et chargées d'une forte quantité de poudre : ces caisses sont unies deux à deux par une chaîne assez longue.

S'il s'agit d'attaquer un navire à l'ancre dans un port, le bateau vient, au moyen des indications fournies par l'observateur de la guérite en verre, se placer sous ce navire ; deux des caisses jumelles dont nous venons de parler sont lâchées, et, en vertu de leur propre poids, elles remontent s'appliquer le long des flancs de l'ennemi ; le bateau sous-marin se laisse couler pour éviter les effets de l'explosion, et, lorsqu'il est assez éloigné, il met le feu aux deux caisses de poudre par le moyen d'un fil électrique.

Si, au contraire, le navire est en marche, le bateau sous-marin tâche de venir se placer sur la route qu'il suit et de s'y maintenir ; puis, lâchant plusieurs couples de caisses munies d'appareils à percussion que le navire en marche doit faire agir par son choc, il s'enfonce et attend que son ennemi vienne heurter une des machines infernales qui lui occasionnera une déchirure impossible à fermer et qui amènera sa perte.

Le *Plongeur*, construit à Rochefort d'après les indications de M. Bourgois, et lancé en mai 1863, est un bateau destiné à agir en mer à une certaine profondeur. Il mesure 44<sup>m</sup>.50 de longueur. Sa hauteur totale est de 3<sup>m</sup>.60 ; son tirant d'eau, lorsqu'il flotte, est de 2<sup>m</sup>.80. Il ne dépasse donc, dans ce cas, la surface de la mer que de 80 centimètres. Sa forme se rapproche beaucoup de celle d'un gros poisson. Il est mû par une machine d'une force approximative de 80 chevaux. Dans cette machine d'un nouveau système, la vapeur est remplacée par l'air comprimé. De vastes réservoirs sont pratiqués à l'intérieur du bateau : les uns servent à la compression de l'air, les autres sont destinés à contenir l'eau nécessaire à l'immersion.

Une partie de la carapace supérieure du *Plongeur* peut, au moyen d'un mécanisme spécial, se détacher du reste du navire et servir de canot de sauvetage. Ce canot improvisé est suffisamment grand pour contenir l'équipage tout entier, qui se compose de dix-huit hommes. Il y a donc toute sécurité dans les opérations.

Voyons maintenant à quoi peut servir cette ingénieuse construction. Le *Plongeur* n'a pas précisément été inventé pour étudier les mœurs des poissons et l'intérieur des mers. Son but principal est la défense de nos côtes et de nos ports contre les redoutables moyens d'agression que le cuirassement des navires et les progrès de l'artillerie ont donnés à la marine. C'est un navire de guerre et un redoutable engin de destruction. Il porte sur l'avant un large éperon en forme de tube. Cet éperon contient une cartouche vide dans laquelle on peut placer de la poudre ou une bombe incendiaire.

Une flotte ennemie est à l'ancre, le *Plongeur* s'approche d'un bâtiment dans lequel son dard ouvre, à 3 mètres au-dessous de la ligne de flottaison, une large blessure où, comme l'abeille, il laisse son aiguillon meurtrier ; puis, fai-

sant mouvoir sa machine en arrière, il se retire promptement en déroulant un fil métallique. Lorsqu'il est à une distance où il se sent à l'abri de tout danger, une étincelle électrique détermine une explosion terrible : c'est le navire ennemi qui saute avec fracas.

On peut du même coup, au moyen d'une réunion de fils électriques, enflammer plusieurs navires et détruire toute une escadre.

Le bateau dont nous avons indiqué l'emploi comme engin de guerre peut, à l'aide de la compression de l'air et de l'appareil intérieur dont il est pourvu, s'enfoncer presque instantanément dans l'eau. La rapidité de la submersion nous paraît être, en effet, une des conditions essentielles du succès lorsqu'il s'agit de se porter à l'attaque sans être vu ; de plus, cette submersion doit être complète si l'on ne veut pas offrir un point de mire à l'ennemi. Ce double résultat est obtenu par le système de l'inventeur. Le corps du bateau-poisson disparaît entièrement, ne laissant poindre à la surface de l'eau, sous la forme d'une bouée, que l'extrémité d'une tour d'où le commandant observe la position, les mouvements du navire à aborder, et indique à son équipage la direction à suivre pour le frapper à coup sûr et lui enfoncer son redoutable éperon dans les flancs.

Une fois lancé à la mer, et confié au commandement de M. Doré, lieutenant de vaisseau, ce navire est devenu l'objet d'une série d'expériences sur la Charente et dans le bassin du port de Rochefort. On a étudié le fonctionnement de la machine à air, mesuré la vitesse qu'elle peut imprimer au bâtiment à fleur d'eau et la durée du temps pendant lequel les réservoirs à air peuvent lui fournir sa force motrice ; puis on a procédé aux essais d'immersion et d'émersion, et enfin à ceux de la navigation sous-marine.

Les habitants de la côte ont pu le voir au large, en marche assez rapide, montrant par intervalle le sommet de son observatoire, pour disparaître ensuite. Sa position n'était alors révélée que par un petit drapeau surmontant une longue tige en fer plantée sur le sommet de sa coque, et qu'on voyait courir sur la surface de la mer, s'élevant et s'abaissant tour à tour, sans jamais se cacher entièrement.

De ces essais, terminés le 25 février 1864, il est résulté d'une manière évidente que la question de la navigation sous-marine est sortie désormais du champ des hypothèses pour entrer dans le domaine des faits réels et profiter des leçons de l'expérience.

En comparant les divers systèmes que nous avons décrits, on peut voir que le *Plongeur* est de beaucoup supérieur au *mortier flottant*, puisque celui-ci ne pouvait être complètement immergé, n'était destiné à se mouvoir que dans un cercle très-restreint, et que le vaisseau attaqué par lui l'aurait probablement entraîné dans sa ruine.

D'autre part, le *Plongeur* est également préférable au bâtiment sous-marin de M. Alstilt. Celui-ci, en effet, est obligé de changer de moteur quand il veut disparaître sous l'eau et de remplacer la vapeur par l'électricité. Ensuite les caisses qu'il lâche pour la destruction des navires ennemis sont fort exposées à s'égarer et à éclater inutilement, tandis que l'éperon du *Plongeur* atteint directement son adversaire.

#### LEÇON A UN FLATTEUR.

Un jour, dans les Pays-Bas, je déjeunais avec plusieurs sous-officiers chez le brave colonel Edmunds. Un de ses compatriotes (il était Écossais) entra et lui adressa ces paroles : « Mylord, votre noble père, et tous les chevaliers et gentilshommes ses fils et cousins, sont en bonne santé. » Le colonel sourit en haussant les épaules et nous dit :

« Messieurs, ne croyez pas un mot de ce que vous venez d'entendre. Mon père n'est qu'un pauvre boulanger d'Édimbourg et a bien de la peine à vivre de son travail. Il n'y a pas un seul noble dans ma famille. Cet homme-ci voudrait me flatter et faire croire que je suis né dans quelque castel. Non pas, mon camarade, je suis né dans une honnête boutique, et je n'en rougis pas. » (\*)

## SUR QUELQUES MOTS

EMPRUNTÉS RÉCEMMENT A LA LANGUE ANGLAISE.

Monsieur le Directeur,

Dans votre dernier volume (1864, page 257), vous avez publié une notice sur un de ces jardins que, depuis quelques années, on multiplie dans Paris pour le plus grand plaisir des yeux et aussi, je suppose, pour que les Parisiens conservent quelque notion de la verdure et de la végétation, aujourd'hui que presque tous les jardins particuliers ont disparu. Vous avez conservé en tête de votre article la dénomination que paraît avoir adoptée l'édilité parisienne, *SQUARE*. C'est à ce sujet que je voudrais vous présenter quelques observations.

A ces enclos, tantôt carrés, tantôt ovales, et qui peuvent recevoir toutes les formes, pourquoi, au lieu du simple mot français *jardin*, préférer le mot anglais *square*, dont si peu de personnes à Paris connaissent la signification ou même la prononciation exacte (les ignorants naïfs disent *squouarre*, les ignorants prétentieux *squouaire*)?

Que veut dire ce mot? Tout simplement *carré*, que l'on écrivait autrefois *quarré*. C'est sous cette dernière forme que les Normands de Guillaume le Conquérant l'ont porté de France en Angleterre, où, par altération, il a reçu sa physionomie actuelle *square*. Nos pères donnaient le nom de *quarré* à ces grands espaces que nous appelons *places*. C'est ainsi que devant les églises de l'abbaye Sainte-Geneviève et Saint-Étienne du Mont était et subsiste encore le carré Sainte-Geneviève, qui a toujours été bien plus triangulaire que carré. Près du prieuré de Saint-Martin des Champs, il y avait le carré Saint-Martin, dont le nom s'est conservé, ainsi que l'emplacement, jusqu'à ce jour. Il y en avait d'autres encore à Paris et ailleurs. *Square*, en anglais, n'a pas cessé de signifier *carré*, et le verbe *to square* veut dire *équarrir*. Donc, ou reprenons notre vieux mot *carré*, non encore tombé en désuétude, même à Paris, ou disons simplement *jardin*.

*Square* n'est pas le seul ancien mot français que nous ayons repris, tout défiguré, aux Anglais. *Budget* n'est autre que notre vieux mot *bougette*, qui signifiait *sac de voyage*, *bourse*.

*Railway* est généralement traduit dans nos dictionnaires modernes par *chemin à barrières*. *Rail* signifie, en effet, *barrière*, et *way* veut dire *chemin*. Mais, dans les dictionnaires antérieurs à l'invention des chemins de fer, *rail* signifie aussi *rayon*, *rais*, *raie*, et si vous prononcez ce dernier mot comme on l'a prononcé longtemps et comme nous prononçons encore *paie*, vous arriverez à la forme *rail* ou à peu près. *Raie* est, en effet, comme l'a démontré Génin, l'original de *rail*. *Railway* est donc un chemin à *raie*, et cette désignation caractérise bien le chemin de fer qui étend au loin sa double raie. Par conséquent nous devons, nous Français, dire non pas *dérailer*, mais *dérayer*, comme *enrayer*, qui signifie arrêter les *raies* ou *rais* d'une roue.

Pourquoi appelons-nous *wagons* les voitures qu'entraîne la locomotive sur la ligne de fer? Lorsque les Anglais

(\*) Peacham, *le Complet gentilhomme*.

ont construit les premiers chemins de fer, où d'abord on ne transporta que des marchandises, ils employèrent tout naturellement le mot *waggon*, signifiant *chariot*. Ne pouvions-nous faire comme eux et appeler nos voitures de chemins de fer des *voitures*? Qu'un mot nouveau soit créé pour dénommer une chose nouvelle, ou emprunté à la longue du peuple inventeur, soit; mais à quoi bon prendre dans un langage étranger les termes qui existent dans la nôtre?

Nos ingénieurs affectent, depuis peu, d'employer le mot allemand *thalweg* pour désigner ce que notre langue avait jusqu'ici appelé le *lit* ou le *chenal* d'une rivière. En quoi le mot allemand, qui signifie exactement la même chose, est-il préférable?

Je pourrais prolonger mes questions et mes exemples, mais en tout il faut se borner. Je ne repousse d'une manière absolue ni le néologisme, ni même l'emprunt aux autres langues, mais à condition que l'un et l'autre se conforment au génie naturel de notre propre langue, à condition surtout qu'on n'y ait recours qu'en cas de vraie nécessité, c'est-à-dire quand le mot n'existe pas encore chez nous. (\*)

## LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Voy. t. XXXII, 1864, p. 7, 68, 88, 205.

Les médailles antiques forment la partie de beaucoup la plus riche des collections dont M. le duc de Luynes s'est généreusement dépouillé au profit du cabinet des médailles et, par conséquent, du public tout entier. Nombre, beauté, rareté, pièces uniques et d'un prix inestimable; choix exquis, quand le choix était possible, des types les plus purs et dans un état de conservation merveilleux; séries complètes préparées pour l'étude avec un zèle, une persévérance, une sagacité admirables: tout ce qui peut donner du prix à une collection de ce genre se trouve ici réuni. Un certain nombre de pièces ont été mises à part et exposées dans des vitrines au cabinet des médailles: ces vitrines ne sont pas, à ce qu'il semble, celles que le public qui n'est pas initié aux mystères de la numismatique regarde le plus attentivement.

On croit trop généralement, en effet, que la connaissance des médailles est une science mystérieuse qui ne peut offrir d'intérêt qu'aux hommes les plus versés dans l'étude de l'histoire, de la mythologie, de l'iconologie, de la philologie et de toutes les branches de l'archéologie; les ouvrages écrits par les numismates les plus célèbres, tout occupés de recherches spéciales et habitués à considérer les médailles à des points de vue où tout le monde ne peut pas se placer, n'ont pas peu contribué à fortifier l'opinion commune. Mais indépendamment des secours qu'on en peut tirer pour toutes les sciences qui embrassent le vaste domaine de l'antiquité, les médailles ont encore un autre genre de mérite: elles sont belles, elles offrent une suite d'une richesse incomparable de monuments de l'art le plus élevé et le plus fin, et par ce côté leur connaissance est accessible à tous ceux qui, même sans être bien savants, ont le goût des œuvres d'art. Pour ceux-là, qu'on le remarque, il n'est pas nécessaire qu'une collection soit complète, et les lacunes qui font le désespoir de tant d'amateurs

(\*) Nous remercions notre correspondant. Ses critiques sont instructives; mais il est probable qu'elles seront sans influence: elles viennent trop tard, l'usage l'emporte. Auraient-elles été plus utiles venues plus tôt? On peut en douter. Il aurait fallu prévoir les abus et avoir assez d'autorité pour les arrêter à l'origine. Quoi qu'il en soit, ses observations peuvent mettre en garde contre les engouements excessifs pour les mots étrangers.

ne les empêchent pas, eux, de tirer plaisir et profit d'un petit nombre de médailles choisies avec goût. Il n'est pas de collection où il soit plus facile de rassembler des chefs-d'œuvre dans un espace extrêmement restreint; et si aux types accomplis qui touchent à la perfection de l'art on peut en ajouter d'autres qui appartiennent à ses diverses époques, depuis son enfance jusqu'à sa décadence, il n'est pas non plus de collection plus propre à en faire suivre la

marque inégale selon les temps et selon les pays. C'est ce que sentait Winckelmann, quoiqu'il ait donné peu de place aux médailles dans son Histoire de l'art, lorsqu'il écrivait à son ami Berendis qu'il avait entrepris de faire, à l'aide des monnaies antiques, l'étude du dessin et du style des diverses époques. Ailleurs il avoue que l'on ne possède pas d'autres monuments de certains âges (ce qui était encore plus vrai de son temps que du nôtre), et pour les



N° 1.



N° 2.



N° 3.



N° 4.



N° 5.

périodes les plus florissantes il mettait les médailles au même rang que les monuments les plus parfaits de l'antiquité. « Presque toutes les monnaies des États libres de la Grèce, dit-il, offrent des types de têtes d'une beauté plus accomplie que toutes celles que l'on rencontre dans la nature. Raphaël, qui se plaignait de ne pas trouver de beauté qui pût servir de modèle à sa Galatée, n'eût-il pas pu en prendre une dans les médailles de Syracuse, puisque les plus belles statues n'étaient pas encore découvertes de son vivant? L'art humain ne va pas plus loin que ces médailles. » Et, en effet, si l'on n'avait conservé d'autres débris de l'art antique que des médailles, ne possédât-on même que les seules médailles de Syracuse, on pourrait encore se faire une idée de sa perfection et reconnaître la voie par où il y est parvenu. Quelques-unes des plus anciennes monnaies présentent comme les plus parfaites, d'un côté la tête de Proserpine ou de la nymphe Aréthuse couronnée de roseaux, de l'autre un char attelé de deux ou de quatre chevaux : M. le duc de Luynes a le premier reconnu que le nombre des chevaux indiquait la valeur de la monnaie, les didrachmes et les tétradrachmes. Mais dans les premiers on sent une main encore mal exercée; le travail est rude, le dessin incorrect, le modelé dur et sec. Peu à peu cette rudesse s'adoucit, le trait est plus juste et plus pur, le style s'élève; l'artiste devient capable de prendre à la nature

tout ce qu'elle offre de beauté, de noblesse, de mouvement et de grâce. Entre les mains d'un homme tel qu'Événète, qui a signé le magnifique médaillon reproduit figure 3, l'art du graveur devient digne de l'éloge que lui a donné Winckelmann : « L'art humain ne va pas plus loin. »

Nous offrons aujourd'hui, en nous réservant d'ajouter plus tard quelques explications, un premier choix de types pris parmi les plus belles médailles de la collection de Luynes. Elles pourront donner, avec celles que nous publierons par la suite, une idée de la beauté et de la variété des types que réalisa chez les Grecs l'art de graver les monnaies.

Au-dessus du beau médaillon de Syracuse, on voit (fig. 1) la face d'une monnaie de Naxos, en Sicile, présentant la tête de Bacchus Indien, d'un style encore archaïque; au revers de cette monnaie, que nous n'avons pas reproduit, est un satyre assis tenant une coupe. La figure 2 montre la face et le revers d'une monnaie de Clazomène en Ionie; cette pièce, d'un travail admirable, est unique : elle est signée du nom du graveur Théodote. La médaille représentée figure 4 est une monnaie d'Héraclée de Lucanie qui porte, à la face, la tête de Pallas couverte d'un casque sur lequel on remarque l'image du monstre Scylla, au revers Hercule étouffant le lion de Némée. Enfin, la figure 5 offre le revers d'une monnaie de Cnide en Carie.

## LE COUVENT D'ALCOBAÇA.

AFFONSO 1<sup>er</sup>, FONDATEUR DU ROYAUME DE PORTUGAL.

Porte de la sacristie du couvent d'Alcobaça. — Dessin d'Olivier Merson.

Dans l'Estramadure portugaise, à six lieues au sud-ouest de Leiria, à quatre de Batalha, entre la Sierra Albaridos et l'Océan, s'allonge une vallée étroite bordée de collines riches en végétation de toute nature. Le site est silencieux : il y règne un calme que ne troublent pas les préoccupations du monde. Deux rivières sillonnent cette solitude : l'Alcoa et la Baça, mises l'une et l'autre à contribution pour former, chacune par moitié, le nom d'une petite ville qui s'élève au fond du val. Cette petite ville s'appelle donc Alcobaça. Nullement importante par elle-



même, ne comptant qu'un peu plus de mille habitants, elle ne mériterait ni halte, ni mention, si son antique abbaye n'était pas un lieu de pèlerinage pour tous ceux qui entreprennent un voyage artistique en Portugal.

L'origine de cette abbaye se confond avec celle du Portugal. Affonso, fils du comte Henri de Bourgogne et de dona Tarcja, fille naturelle d'Affonso VI, roi de Léon, avait entrepris de chasser les Arabes almoravides du pays dont il comptait se faire un royaume. Le 25 juillet 1139, dans les plaines d'Ourique, sur les confins de l'Algarve (al-Gharb), il vainquit l'émir Ismar. La bataille fut terrible : elle coûta la vie à cinq rois mores. Si l'on en croit les historiens portugais, Ismar commandait à trois cent mille hommes, tandis qu'Affonso n'était suivi que de treize mille soldats.

Quatre ans après la bataille d'Ourique, il convoqua à Lamego les États du Portugal, pour y faire confirmer par la nation le vœu de l'armée qui avait créé pour lui un royaume. Faisons toutefois remarquer que le caractère de ces fameuses cortès n'est pas aujourd'hui admis sans conteste ; des historiens portugais vont même jusqu'à douter que l'assemblée de Lamego ait jamais eu lieu.

Quoi qu'il en soit, après la bataille d'Ourique, Affonso, poursuivant ses succès, avait pris Leiria, où s'étaient réfugiés les débris de l'armée d'Ismar, ainsi qu'Arrouchès, mal défendu par ses fortes murailles. Il avait soumis ensuite Santarem et les plaines où le Tage promène ses eaux paisibles et pures ; Mafra était peu après tombée en son pouvoir, et Cintra, l'ornement de ces fraîches montagnes où Phébé eut jadis un temple, l'avait reçu dans ses murs. En 1147, le *conquistador* (le conquérant) arrive enfin devant Lisbonne, dont il prétend faire aussi la conquête. Mais l'entreprise est périlleuse, et aux chefs les plus intrépides, aux soldats les plus éprouvés, l'issue en paraît fort incertaine. Heureusement le ciel, qui protège Affonso, amène dans le Tage, au moment où va commencer l'attaque, une flotte de croisés français et allemands, ceux-ci commandés par Arnold d'Aershot, ceux-là par Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie. La flotte se compose de deux cents navires montés par de vaillantes troupes qui se joignent aux Portugais. Pour des croisés, combattre les ennemis de la foi en Europe ou en Afrique, n'est-ce pas la même chose ? Le siège s'entreprit donc en commun. Après cinq mois d'efforts, d'alternatives de succès et de revers, Affonso fait tomber la principale défense de Lisbonne, — cette fortification est devenue le château San-Jorge actuel, — et chasse à jamais les Almoravides de la grande cité, dont il fait la capitale du nouveau royaume. (Le siège du gouvernement avait été jusqu'alors à Guimarães. Affonso fit construire dans l'intérieur de Lisbonne une église pour servir de sépulture aux croisés tués dans les divers assauts livrés à la place. Cette église, qui subsiste encore, fut placée sous l'invocation des Saints-Martyrs.)

Par des raisons politiques que nous n'avons pas à examiner ici, Affonso crut devoir faire hommage de son royaume au pape, s'engageant à lui payer une redevance annuelle de quatre onces d'or, à la condition que le saint-siège promît, de son côté, de l'aider dans tout ce qui pourrait favoriser le Portugal. Cette offre, adressée à Innocent II, ne rencontra pas d'abord, à ce qu'il semble, un accueil favorable, puisque ce fut seulement Léon II qui accepta le traité, et encore, dans son acte d'acceptation, le pape ne donna-t-il au vainqueur des Mores que le titre de duc de Portugal, ce qui ne répondait guère aux intentions d'Affonso. Cependant l'indépendance portugaise était reconnue et consacrée ; or c'était l'essentiel, à cause du voisinage inquiétant des Léonais et des Galiciens. D'ailleurs le pape Alexandre III confirma le titre de roi en 1179, et Affonso s'empressa de reconnaître cette faveur en remplaçant la

redevance de quatre onces d'or par celle de deux marcs du même métal, ce qui répond à 230 000 reis de la monnaie portugaise actuelle, soit 1 150 francs.

Après avoir initié son fils à l'exercice du pouvoir royal, Affonso mourut à Coïmbre, le 6 décembre 1185, laissant une mémoire vénérée de tout son peuple, qui l'appelait le *roi saint*. Il était âgé de soixante-seize ans, et avait gouverné le Portugal pendant quarante-cinq ans comme roi et douze ans comme infant.

Mais il n'y eut pas que le peuple à se lamenter sur la mort d'un aussi grand prince. En effet, si l'on s'en rapporte au témoignage du Camoëns, « les hauts promontoires le pleurèrent ; les fleuves attristés roulèrent des larmes dans leur cours, et de leurs flots gémissants couvrirent au loin les campagnes. Le souvenir de ses vertus était dans tous les cœurs, et les échos de la Lusitanie répétaient : « Affonso !... Affonso !... » Le héros n'était plus !... »

Les Portugais ont, à plusieurs reprises, demandé à la cour de Rome la canonisation de leur premier roi.

Affonso fonda plusieurs monastères, entre autres ceux de Tarouca, de Santa-Cruz de Coïmbre, de San-Vicente de Fora, et d'Alcobaca, le plus considérable de tous.

Un récit merveilleux encadre le berceau du couvent d'Alcobaca. En le dégageant de ses épisodes miraculeux, il reste ceci : Voulant manifester d'une manière éclatante sa vénération pour saint Bernard, le prince mit, dès 1143, le royaume dont il poursuivait la conquête sous la protection de Notre-Dame de Clairvaux, et non-seulement il couvrit ses sujets du patronage de la Vierge, mais encore il déclara sa couronne feudataire de l'abbaye de Clairvaux, s'engageant pour lui et pour ses successeurs à lui payer chaque année un tribut de cinquante maravedis d'or pur. Au commencement de 1147, le pieux guerrier se mettait en marche de Coïmbre pour aller délivrer Santarem de la domination arabe. Arrivé au sommet d'une montagne de la Sierra d'Albardos, il fit vœu, s'il accomplissait heureusement sa rude entreprise, de faire hommage à saint Bernard et aux religieux de son ordre de toutes les terres qu'il voyait de cette montagne, du côté où les eaux se dirigeaient vers la mer. Le 11 mars 1147, Affonso entra à Santarem ; le 2 février suivant, il posait la première pierre du couvent d'Alcobaca, et bientôt Clairvaux remplissait de moines le nouvel établissement dont saint Bernard avait donné l'administration supérieure à l'abbé Rannulpho. Or le monastère prospéra à ce point qu'à certaines époques il réunit jusqu'à neuf cents religieux ; et toujours se conservant la faveur des maîtres du Portugal, doté de bénéfices considérables, il posséda jusqu'à quatorze villes, avec leurs territoires, relevant de sa juridiction, laquelle était indépendante de celle du roi. Le souverain, en retour, recevait de la puissante abbaye une paire de bottes ou de souliers, à son choix, lorsqu'il lui plaisait de venir la visiter. Ce qui est non moins certain, c'est que le couvent d'Alcobaca fut le centre de discussions scientifiques et théologiques, l'asile conservateur des documents historiques qui formèrent un jour les précieuses archives du royaume, et que ses moines savants et généreux ouvrirent les premiers en Portugal des cours publics d'études. L'inauguration de ces cours remonte au 11 janvier 1269.

*La fin à une autre livraison.*

#### VÊTEMENTS DE LAINE.

Les tissus de laine ne transmettent que très-imparfaitement la chaleur. C'est ce qui les rend précieux comme vêtements. Fait-il froid, le vêtement de laine empêche que la chaleur du corps ne s'échappe et ne se perde au dehors. Fait-il chaud, le vêtement de laine est un obstacle à ce que



la chaleur extérieure se communique rapidement au corps. Un vêtement en poil de lièvre offre des avantages supérieurs encore, sous ce rapport, aux tissus de laine.

On dit que la tigresse ayant retreuvé l'un de ses petits que le chasseur lui laisse sur le chemin pour l'amuser, tandis qu'il emporte le reste de sa littée, elle s'en charge pour gros qu'il soit, et pour cela n'en est point plus pesante, ains <sup>(1)</sup> plus légère à la course qu'elle fait pour le sauver dans sa tanière, l'amour maternel l'allégeant par ce fardeau. Combien plus un cœur paternel prendra-t-il volontiers en charge une âme qu'il aura rencontrée, au désir de la sainte perfection, la portant en son sein comme une mère fait son petit enfant, sans se ressentir de ce faix bien-aimé !

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

### THOMAS BASIN.

L'iconographie française est si pauvre pour les temps un peu anciens, qu'on doit regarder comme une bonne fortune la découverte de tout monument qui vient ajouter un nouveau portrait à ceux que nous possédons de nos hommes illustres. Une rencontre de ce genre vient d'avoir lieu à Caudebec. En examinant de près l'une des hautes verrières de l'église de cette ville, on vit que le donateur était représenté dessus en costume d'évêque, et, avec le secours des armories dont la figure est accompagnée, on parvint à reconnaître le portrait de Thomas Basin, homme politique et écrivain du quinzième siècle. L'heureuse intervention de M. l'abbé Cochet, appelé pour résoudre ce petit problème d'archéologie historique, nous a valu une photographie dont le dessin que nous offrons à nos lecteurs est la fidèle reproduction.

Les titres de Thomas Basin à la célébrité sont eux-mêmes une conquête récente de l'esprit de recherche. Ils résident dans les écrits de ce personnage, qui furent publiés pour la première fois en 1855 par M. J. Quicherat. Le morceau capital de l'édition est une Histoire de Charles VII et de Louis XI. Histoire composée en latin, qui existait en manuscrit dans plusieurs de nos bibliothèques. Elle n'était pas inconnue ; la plupart des modernes qui ont écrit sur le quinzième siècle l'avaient consultée et citée ; elle avait même eu assez de crédit pour déterminer presque à elle seule le jugement de la postérité sur Louis XI. Mais elle passait pour être l'ouvrage d'un Liégeois obscur, appelé Amelgard, et cette circonstance empêchait d'en saisir toute la portée. M. J. Quicherat ayant démontré, par une suite de déductions critiques, que le nom d'Amelgard était un pseudonyme, que l'histoire en question avait pour auteur un Normand, et que ce Normand ne pouvait être que Thomas Basin, évêque de Lisieux, les choses ont changé de face. Un livre qui jusqu'alors n'avait été jugé bon qu'à exercer les yeux et la patience des érudits est devenu digne de l'intérêt du public, parce qu'il contient le témoignage d'un homme haut placé, et doué d'une moralité exceptionnelle pour son époque, sur des événements auxquels il prit lui-même une part active.

Thomas Basin, fils d'un riche et honorable commerçant de Caudebec, naquit en 1412. Sa première enfance se passa au milieu des tribulations et des alarmes, à cause de l'invasion de la Normandie par les Anglais, qui contraignit sa famille à émigrer de ville en ville pendant cinq ans. Au bout de ce temps, son pays, ainsi que cinq autres provinces

de la France, avait passé sous la domination de l'Angleterre : il rentra à Caudebec avec les siens. On l'envoya faire ses études successivement à Paris, à Louvain et à Pavie. Le séjour de l'Italie l'enchantait. Il se prit de passion pour cette contrée, et obtint de son père la permission d'y poursuivre son avancement. C'est là qu'il passa les plus belles années de sa jeunesse, dans la fréquentation de la cour pontificale, et au contact des littérateurs qui furent les premiers apôtres de la Renaissance. Thomas Basin peut passer pour le premier des Français qui ait ressenti les atteintes de ce beau mouvement des esprits.

Après avoir voyagé jusqu'aux confins de l'Europe orientale à la suite du cardinal d'Otrante, légat en Hongrie, il revint en France, pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Rouen. Une université venait d'être établie à Caen par le gouvernement anglais : il fut chargé d'y enseigner le droit canon, s'acquitta, dans l'intervalle de ses cours, de plusieurs missions diplomatiques, et enfin fut nommé évêque de Lisieux en 1447.

Dans cette haute position, il fut aussi bon administrateur qu'il s'était montré jusque-là orateur habile et juriconsulte instruit. Lorsque Charles VII entreprit la conquête de la Normandie, il était à la tête de l'épiscopat de la province. Français de cœur, il fut le premier de son ordre qui se prononça contre la domination étrangère, et son exemple entraîna les autres évêques ses collègues. C'est lui qui traça la marche que les armées devaient suivre dans cette campagne, l'une des plus glorieuses et des mieux concertées de l'époque. Dès lors, il prit part à toutes les grandes affaires du gouvernement de Charles VII. Son nom restera éternellement attaché à la réhabilitation de Jeanne la Pucelle, par un mémoire qu'il composa pour démontrer l'iniquité du jugement prononcé à Rouen en 1431.

Un revirement subit s'opéra dans sa fortune à l'avènement de Louis XI. Esprit avancé en littérature, Thomas Basin n'était pas animé des mêmes dispositions en politique. Le régime du moyen âge avait ses sympathies. Professant avant tout le respect des droits acquis, il croyait possible d'améliorer les anciennes institutions sans recourir aux nouveautés, sans employer la corruption ni la violence. Il detestait particulièrement l'arbitraire en matière d'impôts, l'entretien des armées permanentes, le trafic des consciences, l'ultramontanisme, tous les moyens, en un mot, par lesquels s'annonça le nouveau règne. Quoiqu'il fût, dans les premiers moments, l'objet des prévenances et des caresses de Louis XI, il s'aperçut bientôt qu'il ne pouvait pas s'entendre avec lui. Sa répulsion devint de la haine, quand il vit le clergé et la noblesse attaqués dans leurs privilèges. C'est pourquoi il approuva l'insurrection du *Bien public*, et aussitôt qu'il eut appris que le roi, vaincu, s'était dessaisi de la Normandie pour la donner en apanage à son frère, non-seulement il reçut garnison dans Lisieux au nom du jeune prince, mais il courut à Rouen pour lui donner de ses mains la consécration.

Par cet acte fut consommée la ruine de Thomas Basin. Louis XI n'avait cédé la Normandie que pour la reprendre dès que les coalisés se disperseraient, et sa colère était sans bornes à l'égard de ceux qui avaient pris au sérieux son traité avec son frère. L'évêché de Lisieux fut livré au pillage, le temporel de Thomas Basin mis en séquestre, et lui-même sommé de revenir sur-le-champ d'une ambassade où l'avait envoyé le duc de Normandie, afin de se remettre sans condition à la merci du roi. Après de longues hésitations, il rentra, aux instances de ses parents. Dès qu'il eut mis le pied en France, il se vit traité en suspect. On l'emmena d'aller dans son diocèse, l'abord des grandes villes lui fut interdit, il resta dépouillé de ses biens, et on l'envoya servir dans le Roussillon avec le titre de chancelier,

(1) Ains pour mais.

sans lui allouer d'appointements. Là, tant de dégoûts lui furent suscités que, ne pouvant pas supporter une persécution dont le but manifeste était de le faire mourir à la peine, il s'enfuit en Allemagne.

Sa retraite amena l'incarcération de ses frères, de sorte que les maux qu'il avait détournés de dessus sa tête tombèrent sur sa famille. Alors, pour la sécurité des siens, et non pas pour regagner la faveur d'un despote avec qui il ne

voulait plus avoir de rapports, il se résigna au sacrifice de l'évêché de Lisieux. En 1474, il alla déposer sa dignité entre les mains du pape Sixte IV, qui lui conféra en échange le titre d'archevêque de Césarée. A partir de ce moment, il vécut livré exclusivement à la culture des lettres. Il écrivit à Trèves de curieux mémoires sur ce qui s'était passé entre Louis XI et lui ; il alla terminer en Hollande son grand ouvrage historique qu'il avait commencé peu de



Portrait de Thomas Basin, archevêque de Césarée, d'après un vitrail de l'église de Caudebec. — Dessin de Chevignard.

temps après sa fuite de Perpignan. Il mourut à Utrecht, le 3 décembre 1491, dans sa quatre-vingtième année.

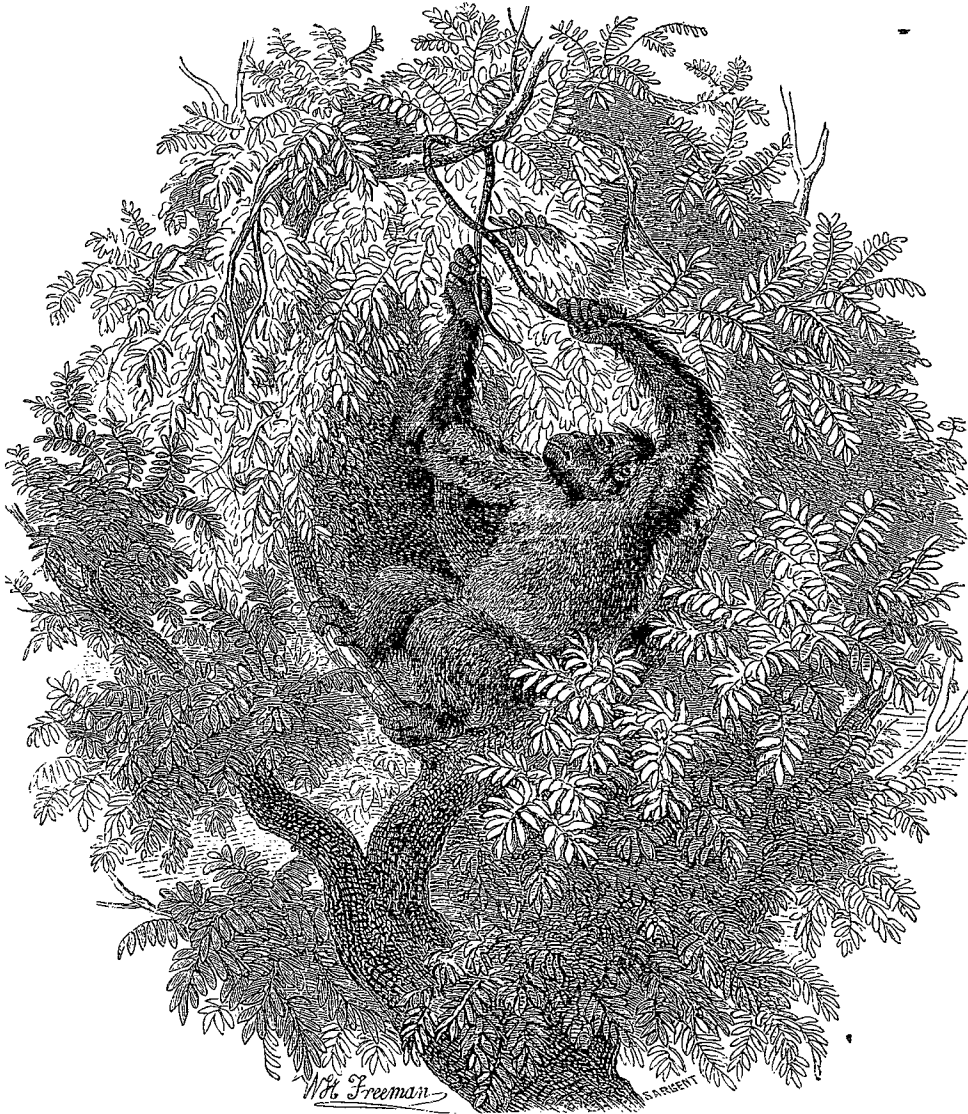
La croix archiépiscopale avec laquelle il est représenté sur le vitrail de Caudebec donne la date approximative de son portrait. Cette peinture ne peut avoir été exécutée qu'après sa renonciation à l'évêché de Lisieux. Le visage est rendu naïvement, avec la recherche visible de la ressemblance. Les traits sont irréguliers, mais l'œil paraît avoir été magnifique. Il y en a assez pour inspirer un artiste, si jamais la ville de Caudebec se rend à l'exemple de tant de localités qui ont élevé des statues à des hommes moins dignes d'un tel honneur que Thomas Basin.

## LE SINGE.

En 1825, l'équipage d'un canot commandé par M. Cray-gyman, officier du brick *la Marie-Anne-Sophie*, étant débarqué pour faire de l'eau au lieu nommé Ramboom, dans le nord-ouest de Sumatra, rencontra un orang-outang gigantesque ; venu sans doute d'une grande forêt située à deux lieues de là ; il avait de la boue jusqu'aux genoux et paraissait dépaycé. A la vue des hommes, il s'approcha d'abord ; puis, s'apercevant qu'on se disposait à l'attaquer, il se réfugia dans un bouquet d'arbres très-élevés qui se trouvait non loin de là. Sa taille était supérieure à celle du plus grand des matelots ; sa démarche paraissait mal as-

surée; il s'aidait de ses mains, qu'il appuyait de temps en temps sur le sol. Mais quand il eut atteint l'un des arbres, il grimpa jusqu'à la cime, passa de branche en branche, sauta sur les arbres voisins avec une agilité surprenante. Ses mouvements étaient si prompts que les hommes qui le couchaient en joue ne pouvaient parvenir à l'ajuster. Ce n'est qu'en abattant tous les arbres moins un seul, sur lequel il fut forcé de se tenir, qu'on put enfin tirer sur lui; il reçut successivement cinq balles, dont la dernière pénétra sans doute dans les poumons : suspendu, la tête en bas, à

une haute branche par l'un de ses pieds, il vomit une grande quantité de sang, puis tomba lourdement à terre, comme une masse inerte, au milieu de ses agresseurs. Ceux-ci, voyant qu'il restait immobile, la tête appuyée sur ses bras croisés, s'apprêtaient à s'emparer de lui, quand tout à coup il se redressa, saisit la pique d'un matelot qui s'efforçait de le frapper, et la mit en pièces, comme il l'eût fait d'une fragile baguette. Après ce dernier effort, il retomba sur le sol, prit l'expression d'une douleur suppliante, portant ses mains sur les blessures dont il était couvert, et rendit le



L'Orang-Outang du docteur Abel préparant son lit. — Dessin de Freeman.

dernier soupir. Il était temps qu'il expirât; les chasseurs n'avaient plus la force de supporter la vue d'une telle scène; leur conscience était profondément troublée : ils se reprochaient le meurtre qu'ils venaient de commettre sur une créature qui leur semblait presque humaine.

Quelques années après, sur la même côte de Sumatra, un autre orang-outang fut attaqué et mis à mort par le capitaine Hall à la tête d'une vingtaine d'hommes. C'était une femelle; elle était assise au sommet d'un arbre et tenait un petit dans ses bras. Quand elle reçut le premier coup de feu, elle poussa un cri terrible; mais, sans s'occuper de sa blessure, elle ne songea qu'à hisser son petit sur les plus hautes branches de l'arbre. Au lieu de fuir elle-même, elle suivait avec attention les mouvements des chasseurs

qui se disposaient à tirer de nouveau, jetait de temps en temps un rapide regard sur le jeune singe, et semblait, par ses gestes, par les intonations de sa voix, l'engager à s'éloigner au plus vite. Au second coup de feu, elle tomba; mais son petit avait eu le temps de s'échapper.

Les singes construisent-ils des huttes, comme on l'affirme généralement? Nous ne pensons pas qu'il faille prendre cette expression au pied de la lettre. Se tenant habituellement sur les arbres, il est probable qu'ils choisissent dans leur ramure les emplacements les plus commodes, profitent de la disposition naturelle des branches, et achèvent de se faire un gîte avec les rameaux et les feuilles qu'ils ont sous la main. Nous n'avons que peu de renseignements à ce sujet. Citons, cependant, le témoi-

gnage du docteur Abel, qui possédait à Java un jeune orang-outang tout récemment enlevé à ses forêts : « Cet animal, dit-il, jouissait d'une entière liberté... Il demeurait sur un grand arbre, un tamarin, qui s'élevait près de mon habitation. Il se faisait un lit en entortillant les unes sur les autres les petites branches et en les couvrant de feuilles. » D'autres voyageurs rapportent qu'au dire des Africains, les chimpanzés bâtissent des cabanes, mais seulement à l'imitation des hommes, et que d'ailleurs ils ne s'en servent pas de la même manière qu'eux : ce n'est pas dans l'intérieur, c'est sur le toit qu'ils habitent, au milieu de branchages entassés.

Si les singes n'ont pu être encore suffisamment observés à l'état sauvage, ceux qui ont été réduits en captivité ont déployé sous nos yeux l'étendue et la souplesse de leurs étonnantes facultés. Ici les faits abondent, et ils sont tous si remarquables que l'embarras est de choisir. Le singe du docteur Abel, dont nous avons déjà parlé, ayant été transporté à bord d'un navire et enfermé dans une cage de bambou, découvrit bientôt le barreau le plus faible, le rompit et s'échappa. On voulut alors l'attacher à un poteau au moyen d'une chaîne; il parvint à en délier le bout qui avait été fortement noué autour du poteau, il la pla en plusieurs brassées qu'il jeta sur son épaule, et comme elle traînait encore et embarrassait sa marche, il en prit l'extrémité dans sa bouche. Dès qu'on le laissa libre, il devint aussitôt familier avec les matelots, les provoquant à jouer avec lui, prenant en vive amitié ceux qui lui donnaient des friandises. Il couchait au sommet du grand mât; il aplaniissait, lissait soigneusement son lit, et s'enveloppait lui-même d'une voile. « Souvent, dit le naturaliste anglais, pour le tourmenter, je le prévenais en m'emparant de son lit. En pareil cas, il se mettait à tirer la voile de dessous moi ou à me pousser hors de sa couche, et il ne se donnait pas de repos qu'il n'eût réussi dans son entreprise. Si le lit était assez large pour deux, il se couchait tranquillement à mon côté. Quand toutes les voiles étaient mises au vent, il rôdait çà et là à la recherche de quelque autre couchette. Il volait alors soit les vestes des marins et les chemises qui étaient en train de sécher, soit quelque hamac dépoillé de ses couvertures. »

Vosmaër avait un singe de la même espèce qui se montrait aussi fort habile à faire son lit. Il ne s'endormait jamais sans avoir arrangé le foin de sa couche, s'être fait un oreiller et avoir convenablement disposé sa couverture, sous laquelle il se glissait avec précaution et se blottissait comme un enfant frileux. Ayant remarqué que son maître ouvrait le cadenas de sa chaîne au moyen d'une clef, il prit un jour un petit bâton, l'introduisit dans le trou de la serrure et se mit à le tourner en tous sens, paraissant fort désappointé de ce que le cadenas ne s'ouvrait pas.

M. Flourens rapporte un trait remarquable de la sagacité d'un jeune orang-outang qui a vécu quelque temps au jardin des Plantes de Paris : « Un jour, dit-il, je fus le visiter avec un auguste vieillard, observateur fin et profond. Un costume un peu singulier, une démarche lente et débile, un corps voûté, fixèrent, dès notre arrivée, l'attention du jeune animal. Il se prêta avec complaisance à tout ce qu'on exigea de lui, l'œil toujours attaché sur l'objet de sa curiosité. Nous allions nous retirer, lorsqu'il s'approcha de son nouveau visiteur, prit avec douceur et malice son bâton qu'il tenait à la main, et, feignant de s'appuyer dessus, courbant son dos, ralentissant son pas, il fit ainsi le tour de la pièce où nous étions, imitant la pose et la marche de mon vieil ami. Il rapporta ensuite le bâton de lui-même, et nous le quittâmes convaincus que lui aussi savait observer. »

On conçoit qu'avec cette merveilleuse faculté d'imitation,

qui leur permet de reproduire fidèlement et instantanément les actes dont ils sont témoins, les singes, vivant dans la familiarité de l'homme, arrivent sans effort et comme naturellement à s'assimiler des habitudes, à s'approprier des procédés qui semblent les élever au-dessus de la création animale. C'est ainsi qu'on les voit se vêtir comme nous, boire habituellement dans un verre, se servir de la cuiller et de la fourchette, mettre le couvert, déboucher les bouteilles, apporter les objets qu'on leur demande, ranger les habits de leur maître, cirer ses bottes, enfin remplir très-convenablement les fonctions d'un valet de chambre soigneux. Au Cap, les habitants de la colonie les emploient à des travaux utiles : plus d'un forgeron se sert d'un cynocéphale chacma pour entretenir le feu de sa forge; plus d'un cultivateur confie à l'un de ces singes la conduite de la première paire de bœufs attelée à son chariot. Il n'y a pas de doute qu'on en pourrait faire des architectes, ou du moins des maçons.

## LA FORÊT DE L'EDOUGH,

PRÈS DE BONE

(ALGÉRIE).

À l'ouest de Bone s'élève une grande montagne, terminaison de la chaîne qui s'étend le long de la mer à partir du cap de Fer et forme les promontoires de Raz-Toukousch, Raz-Arxin et du cap de Garde; cette montagne, c'est le mont Edough, *mons Pappua* des anciens. Son point culminant, le Bouzizi, s'élève à 1 000 mètres au-dessus de la mer, et le massif entier se maintient à une hauteur de 900 mètres environ. Quand on part de Bone, la route passe sous l'aqueduc qui alimente la ville, puis s'élève, en faisant des lacets, au milieu de plantations d'oliviers, de vignes et d'arbres fruitiers, bordées par ces haies de figue d'Inde (*Opuntia ficus-indica*) qui sont à la fois une défense par leurs épines et un produit par leurs fruits. La forêt commence bientôt : elle se compose d'abord uniquement de chênes verts, épars et d'une maigre venue. Cependant la forêt s'épaissit : le chêne-liège et le chêne-zen se mêlent à leur congénère le chêne vert. La taille des arbres augmente; leurs cimes touffues projettent sur le sol ces ombres noires et tranchées qui contrastent si fortement en Afrique avec l'éclat d'une route éclairée par le soleil. Mais avant d'entrer sous la voûte sombre, le voyageur se retourne, et un grand spectacle se déploie sous ses yeux. Près de lui, le cap de Garde s'avancant dans la mer; sous ses pieds, des escarpements boisés plongeant dans les eaux azurées de la Méditerranée. Plus loin, la ville de Bone s'élevant en amphithéâtre du côté de la terre; l'embouchure de la Seybouse; sur ses bords, la colline qui porte les ruines d'Hippone, la ville de saint Augustin; au delà, le golfe de Bone, dérivant une de ces courbes élégantes que Goethe contemplait avec admiration sur les côtes de Sicile; plus loin, au sud-est, la plaine de Tarf et la montagne de Zouk-Arras, qui séparent la province de Constantine de la Tunisie; et enfin, au sud, quelques portions du lac Fezzara scintillantes au soleil. Tel est le panorama qui entoure le spectateur; au-dessus de sa tête s'arrondit la coupole bleue du ciel-africain. Dans l'air transparent et diaphane, tous les profils se découpent nettement; les objets éloignés se rapprochent, on distingue la silhouette des arbres qui couronnent la crête des montagnes; les objets rapprochés grandissent : un homme, un cheval, projetés sur l'horizon, paraissent gigantesques; en un mot, tout est clair, limpide, distinct, comme tout est indistinct, obscur et confus dans les horizons du nord de l'Europe.

Après avoir traversé une portion de forêt, on arrive à un village situé sur un plateau découvert : il porte le nom du maréchal Bugeaud, dont le souvenir est vivant en Algérie. Général, administrateur, agriculteur, il était l'homme prédestiné qui eût achevé par la charrue l'œuvre commencée par l'épée : *Ense et aratro*, suivant la devise qu'il avait choisie. Situé à 980 mètres au-dessus de la mer, le village de Bugeaud jouit d'un climat tempéré, comme celui de la France moyenne. Les cultures ressemblent aux cultures de nos plaines, mais leur étendue est bornée. La forêt les presse de tous côtés, et les habitants y trouvent un aliment à leur activité. Ils sont bûcherons ou employés à l'exploitation du liège. Après le village, on descend vers l'établissement, dont on reconnaît la destination aux immenses piles de plaques de liège, entassées les unes sur les autres, qui remplissent la cour. Après avoir dépassé cet établissement, la route traverse une des plus belles parties de la montagne. On se croirait transporté en France dans une haute futaie des anciennes forêts royales. Les arbres dominants sont trois espèces de chênes : une variété de notre chêne rouvre, appelée *zen* par les Arabes, dont les feuilles sont plus grandes et le port un peu différent de celui de l'arbre des druides ; c'est le *Quercus Mirbeckii* des botanistes ; ensuite le chêne vert, au tronc noir et rugueux, aux branches contournées et au feuillage dur et persistant et d'un vert moins foncé que celui du précédent, qui se renouvelle chaque année ; enfin, le chêne-liège, le plus précieux des trois. Tantôt son écorce blanche, inégale, profondément crevassée, le fait reconnaître de loin au milieu des arbres de la forêt ; tantôt son tronc est cylindrique, uni, d'un brun noirâtre : c'est le tronc *démasclé*, c'est-à-dire privé de son écorce. Ces essences n'étaient pas les seules. Ça et là, un magnifique châtaignier apparaissait au milieu des autres arbres et se distinguait par ses branches à moitié dépouillées, car nous étions à la fin d'octobre. On venait de récolter les châtaignes : elles sont excellentes. Un colon alsacien, établi près de la fontaine des Princes, nous mit à même de les apprécier. Ombragée d'aulnes comme nos ruisseaux d'Europe, cette fontaine est alimentée par les eaux qui découlent du Bouzizi. Près de là, des cerisiers, des noyers, plantés par les colons, nous rappelaient l'Europe ; le lierre d'Afrique, aux larges feuilles, enveloppait leurs troncs. Sur les pentes humides du ruisseau croissaient les plantes qu'on trouve dans des localités analogues du nord de la France : la toute-saine (*Androsæmum officinale*), la sanicle (*Sanicula Europæa*), l'eupatoire (*Eupatorium cannabinum*), la cirée de Paris (*Circæa lutetiana*), auxquelles se mêlait la rose toujours verte du midi de la France, qui s'élançait sur les arbres qu'elle trouvait à sa portée. Nos fougères d'Europe, la fougère commune (*Pteris aquilina*), la fougère mâle (*Nephrodium filix mas*), le polypode commun (*Polypodium vulgare*), la scolopendre (*Scolopendrium officinale*), et la fougère fleurie ou l'osmonde royale (*Osmunda regalis*), qui relient le soleil d'Europe, bravaient celui d'Afrique à l'ombre des arbres et des herbes qui les protégeaient contre ses rayons. Au-dessus de notre tête, des bouquets de pins maritimes, que nous distinguons dans les hauteurs, nous transportaient en imagination dans les Landes, aux bords de l'Océan ; le peuplier blanc nous rappelait les bords du Rhône, et l'orme commun, le houx, le frêne, la viorne (*Viburnum opulus*), les arbres et les arbrisseaux les plus communs de toutes les forêts de l'Europe moyenne. Nous étions en effet, encore à 700 mètres au-dessus de la mer ; les ravins ombragés dans lesquels nous descendions, tournés vers le nord, recevaient librement l'air frais de la mer ; l'eau d'une source voisine marquait seulement 13 degrés

au-dessus de zéro, et partout le sol schisteux était humide ou sillonné par de petits ruisseaux.

Nous suivions l'aqueduc romain qui conduisait les eaux du Bouzizi à l'ancienne Hippone, où elles étaient reçues dans de vastes citernes qui existent encore. Le canal lui-même est composé de deux murs cimentés et recouvert d'un toit formé de deux dalles appuyées l'une contre l'autre. La hauteur totale de l'aqueduc atteint deux mètres ; un homme peut donc y circuler à l'aise. La végétation a envahi le toit de l'aqueduc, qui apparaît et disparaît tour à tour. Arrivé à un ravin plus profond où coule un ruisseau, l'aqueduc le traverse ; il est soutenu par quatre piliers supportant trois arceaux de grandeur inégale, celui du milieu étant plus large que les autres. Trois grands arbres, un chêne-zen, un chêne-liège et un laurier croissaient sur l'aqueduc lui-même, dont les piliers étaient tapissés de petites fougères (*Polypodium vulgare* et *Asplenium trichomanes*). La forêt présentait l'aspect le plus étrange. Les arbres et les arbrisseaux du nord de l'Europe se mêlaient à ceux de la région méditerranéenne. Le laurier, le figuier, le chêne-liège, le chêne vert, le *zen*, le laurier-tin, l'arbousier, le cytise à trois fleurs, la bruyère en arbre, croissaient pêle-mêle avec les châtaigniers et les autres arbres que nous avons nommés ; les fougères avaient acquis des dimensions énormes, et rappelaient les fougères arborescentes des pays chauds. La grande graminée du littoral algérien, l'*Arundo festucoides*, occupait les pentes : ses feuilles étroites et rubanées, atteignant quelquefois deux mètres de longueur, retombaient les unes sur les autres et formaient de grosses touffes arrondies, d'où s'élançaient de longs chaumes courbés par le poids de leurs grandes panicules terminales ; une grande espèce de fragon épineux (*Ruscus hypoglossum*) rappelait son congénère de la forêt de Fontainebleau. Des plantes exclusivement africaines, la campanule ailée s'élevant comme un candélabre au milieu des fougères, le cyclamen à feuilles de lierre et la petite scille d'Algérie (*Scilla Aristidis*), fleurissaient à l'ombre, tandis que les touffes de la scille du Pérou se parquaient au soleil. C'était un fouillis inextricable des formes végétales les plus diverses. Je voyais les arbres aux branches étalées et à larges feuilles caduques de l'Europe septentrionale, la forêt druidique du Nord dans toute sa sombre majesté, mêlée aux formes élancées, à feuilles minces, dures et dressées, de la région méditerranéenne. Intéressant pour le botaniste, ce spectacle eût ravi un peintre ; mais son pinceau eût été impuissant à rendre l'impression que produisent ces abîmes de verdure qui semblent plonger dans la mer. On ne voyait que les cimes des arbres se confondant en une masse ondoyante, au milieu de laquelle certaines formes, telles que celles des lauriers, des châtaigniers et des chênes-lièges, se distinguaient des autres.

« Nous avons sous les yeux une forêt miocène », me dit mon compagnon de voyage, Escher de la Linth, dont le nom est, de père en fils, cher à la géologie. Il avait raison. Pendant la période tertiaire, dont l'époque miocène fait partie dans la série des formations géologiques, le climat de l'Europe moyenne était beaucoup plus chaud qu'il ne l'est aujourd'hui. La flore et la faune étaient donc différentes. En Suisse seulement, trente-cinq espèces de chênes traduisaient le type générique qu'une seule espèce y représente actuellement. Quinze pins divers, dix-sept figuiers, huit lauriers, des micocouliers, des salsepareilles, enfin quinze espèces de palmiers vivaient dans ces plaines où nous ne voyons actuellement que les arbres de l'Europe septentrionale. En sortant de la haute futaie de l'Edough, nous trouvons également le palmier nain et le dattier, le micocoulier, trois espèces de pins : celui d'Italie, le pin



maritime et le pin d'Alep, et deux salsepareilles. L'assimilation était donc exacte; cependant à l'époque tertiaire chaque type était représenté par un nombre de formes plus considérable qu'il ne l'est dans la création actuelle sur les montagnes du nord de l'Afrique. Mais dans l'Amérique septentrionale, les espèces de chênes et de pins sont encore plus nombreuses que dans la flore miocène, et entre les tropiques les espèces de figuiers et de lauriers se comptent par centaines. Néanmoins la forêt de l'Edough nous donne une idée de ces forêts dont la terre nous a conservé les restes, et qui accusent une température plus élevée que celle qui règne actuellement. Les forêts houillères, séparées de celles de l'époque tertiaire par un laps de temps que l'imagination ose à peine concevoir, vivaient dans une atmosphère encore plus chaude et plus humide que les forêts tertiaires, qui se rapprochent déjà de celles des parties tempérées du globe, telles que l'Afrique septentrionale, Madère, Ténériffe, le cap de Bonne-Espérance et le sud de l'Australie.

Obéissons au goût de l'époque : laissons là ces grandes considérations sur l'apparition des êtres, et parlons de l'utilité positive, pratique et commerciale de la forêt de l'Edough. Le liège en plaque, tel que le commerce le livre à l'industrie, n'est point un produit spontané du chêne-liège : abandonné à lui-même, il se couvre d'une écorce de liège; mais ce liège est crevassé, dur et peu élastique. On le désigne sous le nom de *liège mâle*. Pour obtenir le liège élastique, il faut enlever ce liège mâle : l'opération se nomme le *démasclage*. En enlevant ce liège, l'ouvrier laisse sur l'arbre la partie interne de l'écorce, composée d'une couche de cellules et du liber qui est en contact avec le bois. Ces deux couches réunies se nomment la *mère*. Dans cette mère, le liège se développe de nouveau; mais les cellules dont il se compose, gênées dans leur développement, sont plus denses, plus élastiques que celles du liège mâle, et possèdent la propriété précieuse de se gonfler par l'eau ou par l'humidité; c'est ce liège, produit anormal de l'arbre après le démasclage, qui est employé par l'industrie. Il faut huit à dix ans pour que cette écorce se développe. Quand on l'enlève de l'arbre, elle a la forme d'un cylindre creux; on l'aplatit en la mettant dans l'eau bouillante : alors elle se gonfle, se redresse sous les pieds de l'ouvrier qui la foule, et prend la forme de grandes plaques qui sont livrées au commerce. L'exploitation du liège est la sauvegarde des forêts que l'exploitation du bois tend à faire disparaître tous les jours. Tandis que le chêne-zen tombe sous la hache du bûcheron, le chêne-liège est conservé avec soin; il sauve sa vie en payant tous les dix ans son tribut à l'Europe civilisée; car, pour l'Arabe nomade, le chêne-liège n'est pas plus précieux que les antres, et souvent il brûle une forêt pour créer le pâturage qui doit nourrir ses troupeaux.

### LES RHYTONS.

Voy. la Table des trente premières années.

Nos lecteurs savent déjà ce que c'est qu'un rhyton, sorte de vase à boire fort usité chez les Grecs et parmi d'autres nations de l'antiquité, imitation embellie de la corne employée, dès l'origine, au même usage par la plupart des peuples. L'art s'appliqua de bonne heure à ciseler la matière primitive ou à l'incruster de métaux précieux; puis on fit en terre cuite et en métal des vases qui ne rappelaient plus que par un contour général la corne de bœuf dont ils étaient dérivés. Ils consistaient le plus souvent, comme celui de la collection de M. le duc de Luynes que nous reproduisons, en un col évasé et plus ou moins long, terminé

par une tête d'animal, taureau, cheval, mulet, griffon, chien, bœuf, panthère, éléphant, etc., formant ainsi des variétés que l'on distinguait par le nom de l'animal représenté. Le col était quelquefois pourvu d'une anse et couvert de figures peintes ou en relief. Ainsi, dans le rhyton que l'on a sous les yeux, au-dessus de la tête de taureau, couverte d'un vernis noir, qui forme l'extrémité du vase et, en quelque façon, la pointe de la corne, on voit, modelé dans la terre rouge, un griffon terrassant un cheval. Quelques auteurs croient reconnaître dans le choix des figures du col un rapport constant avec celui de la tête qui termine le rhyton, et ce rapport serait fondé sur des idées mythologiques; ils pensent qu'il en devait être ainsi au moins pour les rhytons modelés et peints avec le plus de talent, et appartenant, comme celui-ci, à la belle époque de l'art.

Un grand nombre de peintures et de passages des auteurs anciens nous renseignent sur la manière dont on se servait des rhytons. Beaucoup, mais non pas tous, étaient percés à leur extrémité d'une petite ouverture par où le

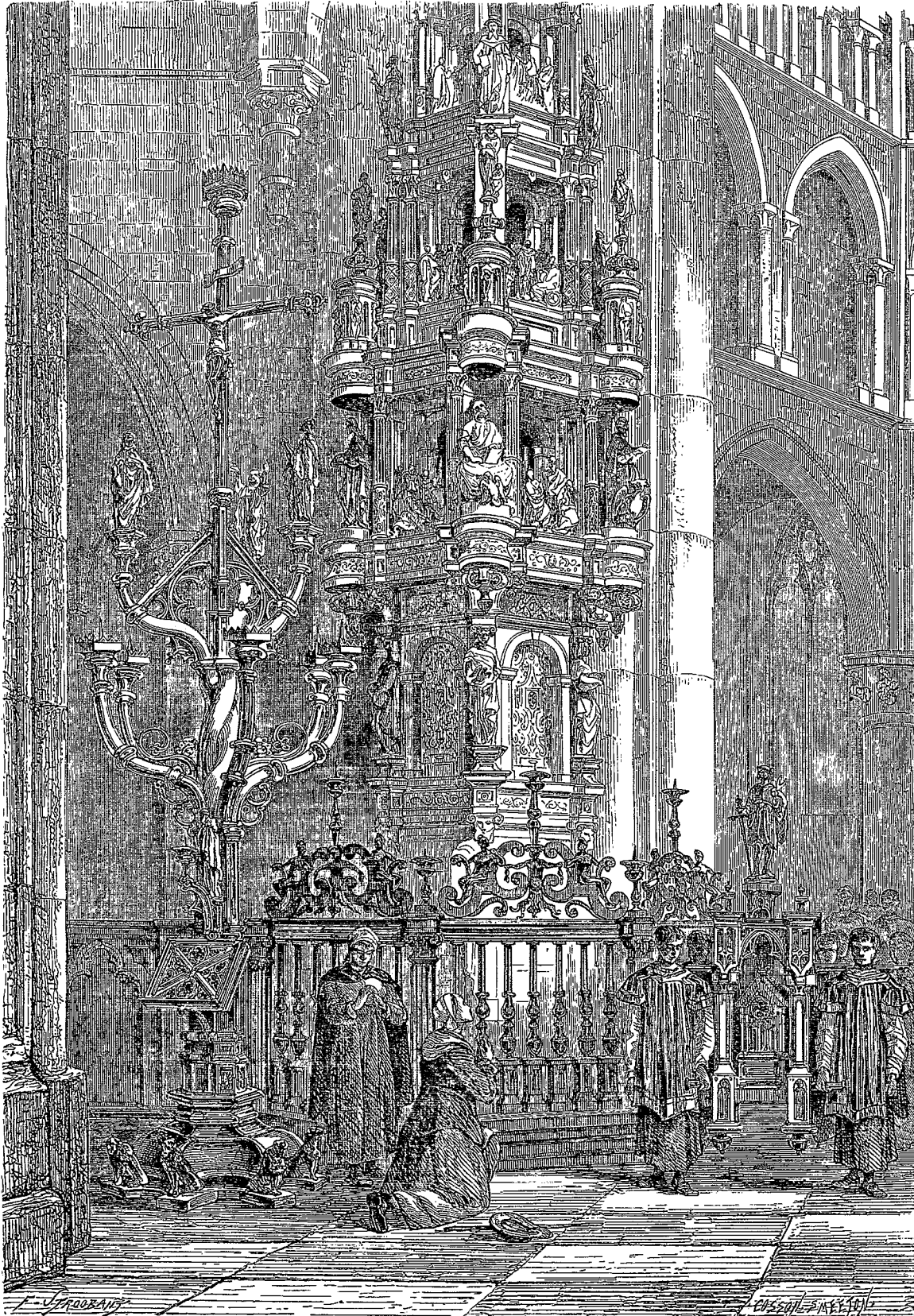


Collection de Luynes. — Rhyton. — Dessin de Féart.

liquide s'écoulait en un jet mince; cette manière de rafraîchir les boissons par une évaporation rapide est encore en usage dans beaucoup de contrées du Midi. Comme il était impossible, on le comprend à première vue, de faire tenir un rhyton debout sans le renverser sur l'ouverture du col, et par conséquent sans le vider, on le posait sur un support dont la forme correspondait en creux au contour extérieur du vase, ou bien consistant en baguettes disposées en fourche ou en trépied, comme ceux dont on se sert précisément pour le même usage dans les collections d'antiques.

Il est probable que la plupart des beaux rhytons que l'on possède encore étaient des objets de luxe employés dans les festins ou dans certaines solennités; quelques-uns étaient des pièces de pur ornement. Ils furent modelés dans l'argile à la même époque que tant d'admirables vases trouvés en Grèce, en Sicile et en Italie, qui n'ont d'autre ornement que la pureté de leurs contours et l'élégance des peintures qui couvrent leurs parois.

L'ÉGLISE DE LÉON  
(BELGIQUE).



Le Tabernacle et le Lutrïn de l'église de Léon (Belgique). — Dessin de Stroobant.

Léon, petite ville flamande, est située à quelques lieues de Louvain. La construction de son église, dédiée à saint Léonard, a été commencée au treizième siècle; parmi les

parties les plus anciennes, la plus remarquable est la galerie ouverte, en arceaux trilobés soutenus par des colonnettes cylindriques, qui règne extérieurement autour du

choeur. Les nefs, les chapelles et le transept ne doivent être attribués qu'aux quinzième et seizième siècles.

La curiosité la plus célèbre de l'église est un tabernacle de la renaissance. Ce monument, en forme de pyramide, est orné de figurines et de bas-reliefs, fouillés dans la pierre, représentant des scènes de l'Histoire sainte; il est de la première moitié du seizième siècle, et a été exécuté par ordre de Martin Van-Wilre, seigneur d'Oplinter, et de sa femme, dont l'épithaphe est placée dans le mur du transept gauche, en face du tabernacle. C'est une des productions les plus pures du style de cette époque en Belgique.

Il faut citer aussi un lutrin, adapté à un immense chandelier en cuivre à sept branches, surmonté d'une croix qui s'élève au moins à douze pieds. Il est orné de plusieurs jolies figurines entrelacées de feuillages de vigne ciselés avec beaucoup d'art.

## UNE PAGE D'HISTOIRE NATURELLE.

### LA MÈRE ET LES PETITS.

Le docteur G... rentrait un soir d'automne d'une chasse infructueuse. Cet homme, savant et bon, passait tous les ans dans son village natal quelques mois de l'été. Il soignait et soulageait tous les maux; à sa vue seule plus d'un était guéri. Point de maison qui n'ait reçu souvent son conseil affectueux. On l'y bénit encore.

Plutôt promeneur que chasseur, il rapportait souvent de ses courses quelques étrange gibier. Ce soir-là, malgré sa rare adresse, son carnier ne contenait ni perdrix ni lièvre à mettre en broche; mais, dans une touffe de feuilles sèches, une nitee de petits hérissons que le docteur avait trouvés dans un bois, leur mère absente. Cette chasse, qui l'intéressait comme naturaliste et amateur de collections, ne causa pas grande joie parmi les travailleurs de la ferme: elle ne pouvait rien ajouter au souper. Le docteur donc, laissant son monde actif et bruyant dans la grande salle, se fit servir, comme à l'ordinaire, dans son jardin, sur une table, une grande jatte de lait, des œufs et du pain bis; et, par un ciel couchant tranquille, il s'assit seul, au bas des degrés, parmi ses fleurs.

Avant de dîner, il avait songé aux hérissons. Ils étaient cinq; et quoique à peine gros comme une main fermée, leur toison épineuse les défendait déjà contre toute approche; mais c'étaient de véritables enfants, encore incapables de se nourrir eux-mêmes. Le bon docteur, riant tout bas de mettre en cage de tels oiseaux, les avait casés dans une volière en forme de carré long, assez vaste pour que les hérissons s'y pussent promener à l'aise. Et tout en dînant, ayant posé la cage auprès de lui, il leur offrait à travers les barreaux une prune, une feuille de salade, une mie de pain trempée dans du lait; mais en vain! Les enfants, privés de leur mère, avaient renoncé à se tenir blottis en boules, selon l'habitude de leur espèce; ils s'agitaient en tous sens dans la cage avec désolation, et n'acceptaient aucune nourriture.

Évidemment ils étaient trop petits et ne savaient encore que teter leur mère.

C'était l'heure du grand silence qui chaque soir précède la nuit. Le soleil n'avait pas disparu, et ses rayons obliques tombaient sur la cage des hérissons qui, recherchant d'ordinaire l'ombre, les lieux humides et touffus, n'aiment pas le soleil couchant. La faim ajoutait à leur inquiétude. Enfin, ils se mirent tous à la fois à pousser un cri aigu qui retentit au loin vers la campagne... Or, tout à coup, par delà les jardins, un autre cri solitaire leur répondit. C'était la mère. La pureté de l'air du soir lui avait permis d'en-

tendre ses petits. Elle leur répondait. Une sorte de conversation s'établit entre eux. La voix isolée, qui d'abord se perdait dans le lointain, acquit bientôt plus de force: il devint donc certain pour le docteur que l'animal approchait. Cette preuve d'amour maternel, cette sollicitude à distance, n'avaient rien qui dût le surprendre. Dans toute la nature, les mères aiment leurs petits: c'est chose reconnue, nul ne songera à s'en émerveiller; s'il se trouve de rares exceptions à cette loi de Dieu, ce sont des monstruosités, et il faut plaindre plus que blâmer ces êtres dénaturés; mais l'esprit d'observation du docteur trouvant à cette scène touchante un attrait, il abrégéa son repas pour courir au-devant de la pauvre bête. En effet, elle ne pouvait pénétrer dans la propriété sans rencontrer de grands obstacles: non-seulement les jardins, les vergers qui entourent la maison ont assez d'étendue, mais ils sont séparés de la campagne par un cours d'eau dont les bords sont fort abrupts... Comment s'y prendrait la mère pour les franchir?

Un bouquet de noisetiers penché sur la petite rivière servit de retraite au docteur. Sachant combien le hérisson est un animal craintif, il voulait se dissimuler aux yeux de la mère pour ne pas la troubler dans ses recherches. Il l'aperçut à ce moment sur la rive opposée, dans le champ de terre labourée qu'elle traversait à grand peine. Ses pattes trop courtes et les inégalités du terrain multipliant pour elle les difficultés, elle roulait à chaque pas, mais se relevait avec courage. L'appel de ses enfants la guidait: rien ne la détournait du but. Cependant comment passer cette eau? La rivière est tout étroite; mais pour une aussi petite bête, c'était l'Atlantique: d'ailleurs les hérissons sont très-mauvais nageurs. Elle va, vient sur le bord, cherchant un gué, n'en trouvant point. Elle descend enfin cet escarpement profond d'une berge qui souvent surplombe. Enfin elle se jette bravement à la nage, et le courant l'emporte. C'est une rivière à retraites d'écrevisses, tortueuse, et bien connue des pêcheurs. Aller chercher sa famille par delà ce torrent, c'était pour elle un terrible péril à braver.

Elle aborda pourtant, et non loin du noisetier. Je n'ose dire que le docteur ne lui avait pas tendu une branche de salut... il en était bien capable! A l'aide de cette branchette, elle gagna la terre, et de courir encore.

Le jardin était moins difficile à traverser que les champs, que la rivière. Le docteur suivait de près la pauvre bête, et ne la laissa pas longtemps s'évertuer autour de la cage, dont les barreaux, dernier et inflexible obstacle, la séparaient encore des siens: au risque de se piquer les doigts, il brusqua la réunion de famille en saisissant la mère, et, par la porte de la cage, sorte de trappe qui s'ouvrait en se soulevant et retombait d'elle-même, il mit ensemble les cinq petits et leur nourrice. Grande joie pour tous! si grande, qu'au mépris de toute timidité et malgré la présence du docteur, la bonne femelle sauvage s'étendit pour allaiter sa nitee, comme une petite truie nourrissant ses marcassins.

Bientôt tout se fit sombre; et la jeune famille, moins jolie sans doute que celle de l'alouette de la fable, réalisa pourtant une fois de plus ce beau vers:

Eux repus, tout s'endort, les petits et la mère.

La mère! je n'en sais trop rien. Ce qu'il y a de certain, c'est que le docteur, au lever du jour, eut le désir d'aller s'informer de ses hérissons, de voir par ses yeux comment ils avaient passé la nuit dans leur cage. Mais grand fut son étonnement! Les petits étaient seuls de nouveau... la mère était partie!

Comment avait-elle découvert une issue à cette cage si bien close? Avait-elle, à l'aide de son museau, ébranlé un à un tous les barreaux, jusqu'à ce qu'elle eût rencontré la

trappe? Mais, si tendre mère, avait-elle pu s'éloigner de ses enfants sans les délivrer aussi?

Ces pensées troublèrent à tel point l'esprit du docteur qu'il passa une journée fort agitée. Il se disait que la mère n'avait pas quitté définitivement sa chère famille; que les bruits de la ferme l'épouvantaient pendant le jour, et qu'elle s'était tapie sous quelque chou dans le potager; mais qu'au retour du soir, le calme et la fraîcheur, joints au besoin d'allaiter ses petits, la ramèneraient vers la cage.

C'est ce qui eut lieu. Le soir, même scène que la veille: même arrivée, même joie, même repas offert par elle et accepté par eux. L'heure avance... tout se calme alentour, les voix se taisent dans la ferme; les lumières s'éteignent, les étoiles brillent en haut, et le docteur, résolu à être témoin de ce qui va se passer, se cache derrière le grand rosier cent-feuilles qui avait tant de roses, et assiste avec admiration à l'évasion que je vais vous raconter. Lui-même ne parlait jamais de cela à ses amis sans un grand trouble et une émotion profonde. Il disait que, cette nuit-là, il avait vu Dieu face à face; que le grand mystère des choses du cœur et de la pensée s'était, par un éclair, déroulé devant lui; que ceux qui assignent une part à l'intelligence, à la volonté, ont tort; qu'il est plus sage de convenir que nous ne savons pas.

La mère, connaissant la porte, y alla cette fois tout droit. Son expérience de la veille lui profitant, elle ne laissa pas retomber la trappe; mais, l'ayant soulevée et la retenant par une jambe tendue en arrière, elle appela les cinq prisonniers ses enfants, les fit sortir un à un de la cage, et, retirant sa patte, s'en fut avec eux dans le jardin en liberté.

Qu'on m'aïlle soutenir, après un tel récit,  
Que les bêtes n'ont pas d'esprit!

Le docteur resta rêveur bien tard cette nuit-là. Les roses du buisson étaient parfumées; c'étaient les dernières, les roses d'automne. Le vent qui passait par bouffées dans les hauts peupliers en ébranlait les feuilles, puis, se taisant par intervalles, laissait entendre au loin le bruit de l'eau. Les yeux tournés vers les étoiles, le docteur recherchait l'universelle harmonie.

### LA PETITE CHANSON DU CERISIER.

Au printemps, le bon Dieu dit: « Qu'on mette la table du petit ver! » — Aussitôt le cerisier pousse feuilles sur feuilles, mille feuilles fraîches et vertes.

Le petit ver, qui dormait dans sa maison, s'éveille, s'étend, ouvre sa petite bouche et frotte ses yeux engourdis.

Puis il se met à ronger tranquillement les petites feuilles, disant: « On ne s'en peut détacher. Qui donc m'a préparé un tel festin? »

Alors le bon Dieu dit de nouveau: « Qu'on mette la table de la petite abeille! » — Aussitôt le cerisier pousse fleurs sur fleurs, mille petites fleurs fraîches et blanches.

Et l'abeille matinale l'a vu dès l'aurore, et les premiers rayons du soleil l'y conduisent. « Allons boire mon café, se dit-elle; il est versé dans une si précieuse porcelaine! »

Que les tasses sont propres et belles! Elle y trempe sa petite langue, et, tout en buvant, s'écrie: « La délicieuse boisson! On n'y a pas épargné le sucre. »

L'été vient, et le bon Dieu dit: « Qu'on mette la table du petit oiseau! » — Et le cerisier se couvre de mille fruits frais et vermillés.

« Ah! ah! s'écrie le petit oiseau, voilà qui tombe bien; j'ai bon appétit: cela donnera de nouvelles forces à mes ailes et à ma voix, et je pourrai entonner une nouvelle chanson. »

A l'automne, le bon Dieu dit: « Enlevez la table, tous sont rassasiés. » — Et le vent froid des montagnes se met à souffler et fait grelotter l'arbre.

Les feuilles deviennent jaunes et rouges et tombent une à une; et le vent, qui les a jetées à terre, les enlève de nouveau et les fait voltiger dans les airs.

Voici enfin venir l'hiver, et le bon Dieu dit: « Recouvrez-moi ce qui reste! » — Et les tourbillons de vent amènent les flocons de neige, et toute la nature se repose dans le sommeil. (1)

### MŒURS NOMADES DE L'HIPPOTAME.

L'hippopotame change de résidence toutes les fois qu'un danger le menace, et abandonne chaque canton à mesure que des colons, avec des armes à feu, viennent s'y établir. Tout massif qu'il est, il fait très-rapidement sur terre des voyages de plusieurs kilomètres pour passer d'un cours d'eau à un autre; mais c'est surtout dans l'eau que sa faculté de locomotion est vraiment surprenante, non-seulement dans les rivières, mais même dans la mer; car il est loin de se restreindre, comme on le suppose généralement, à la fréquentation des eaux douces. Sir A. Smith assure même qu'il est difficile de décider si, durant le jour et quand ils ne pâturent pas, les hippopotames préfèrent le séjour des bas-fonds des rivières à celui de l'Océan. Dans les cantons où ils craignent la présence de l'homme, ils prennent leur nourriture presque uniquement la nuit, broutant surtout de certaines sortes d'herbes et aussi de menues broussailles. Une fois, vers le Port-Natal, les compagnons de sir A. Smith s'efforcèrent en vain de couper le chemin de la mer à une femelle et à son petit. Les habitudes nomades de l'hippopotame pourraient servir à expliquer comment on le trouve à l'état fossile au nord du 50° parallèle de latitude et dans des lieux où il n'y a ni rivières, ni filets d'eau. (2)

### CALOTINES ET CHARGES.

Ce titre est celui d'une série de onze dessins à la sanguine, achetée à Londres il y a plusieurs années, et qui appartient aujourd'hui à MM. de Goncourt. Les onze dessins ont été reproduits par M. Frédéric Legrip dans le précieux ouvrage de M. Ph. de Chennevières, intitulé: *Portraits inédits d'artistes français* (3).

M. de Chennevières suppose que l'auteur de ces dessins pourrait être Jacques de Favanne, fils de Henri de Favanne. Ce dernier, né en 1668, était peintre ordinaire du roi et recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Son fils Jacques, élevé par lui, remporta plusieurs fois le prix de dessin à l'Académie, apprit la gravure sous Thomassin, revint à la peinture, et était, en 1753, chef des peintres pour la marine à Rochefort.

A propos de ces esquisses, jetées sur le papier en un moment de belle humeur, il ne saurait être question d'écarter avec détails la vie des artistes dont elles exagèrent dans un sens comique l'attitude, la démarche ou quelque tic particulier connu de leurs contemporains. Il suffira de donner sur chacun d'eux quelques dates, selon l'exemple même de M. de Chennevières. Il ne nous manquera pas d'occasions de les faire mieux connaître.

François de Troy le père, né à Toulouse, en 1645, dans une famille d'artistes, est mort le 1<sup>er</sup> mai 1730, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il s'était fait une grande réputation

(1) Traduit de Hebel.

(2) Sir Charles Lyell, *l'Ancienneté de l'homme*. 1864.

(3) Paris, chez Rapilly, Vignères et Dumoulin.



Calotines et charges. — François de Troy, peintre.

comme peintre de portraits : son fils a été plus célèbre comme peintre d'histoire.

François Lemoyne, né à Paris en 1688. élève de Tour-



Jean-Louis Lemoyne, sculpteur.

nière et de Gallocho, admis à l'Académie le 30 juillet 1718, et nommé premier peintre du roi en 1736, mourut de la manière la plus déplorable : il se frappa de neuf coups d'épée. Son œuvre la plus renommée est l'*Apothéose d'Hercule*.

M. de Chennevières parle d'un autre Lemoyne qui avait, au même temps, une certaine renommée parmi les artistes, et qui est plus probablement l'original de la caricature désignée sous ce nom. Jean-Louis Lemoyne, père de Jean-Baptiste, était sculpteur. On cite parmi ses œuvres un bas-relief du *Déluge*, un buste en marbre de Mansart, un portrait en terre cuite de Largillière, un bas-relief du *Portement de croix*, à la chapelle de Versailles; deux *Anges adorateurs*, pour les Invalides; une *Diane*, pour la Muette; un portrait du duc d'Orléans. Il avait épousé M<sup>lle</sup> Monnoyer, peintre de paysage et fille de Monnoyer, dit Baptiste, peintre de fleurs.

Corneille Van-Clève, né à Paris, en 1645, d'une famille



Corneille Van-Clève, sculpteur.

originnaire de Flandre, avait été élève de François Anguier et grand prix de l'Académie. Après avoir étudié neuf ans en Italie comme pensionnaire du roi, il revint en France dans l'année 1680, et fut reçu, en 1684, membre de l'Académie, dont il devint successivement le directeur, le recteur et le chancelier (1720). Le groupe de la *Loire et le Loiret*, que l'on voit au jardin des Tuileries, est son œuvre la plus connue. Il a contribué aussi à la décoration des jardins de Versailles, de Marly et de Trianon. On cite un petit monument funéraire à la mémoire de la femme de l'imprimeur Frédéric Léonard, exécuté par lui d'après un dessin d'Oppenord, et qui était placé à Saint-Benoît. Van-Clève mourut le 31 décembre 1732, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Jacques de Lajoue, né à la fin de 1686 et mort le 12 avril 1761, était surtout très-estimé comme peintre de décoration d'appartements. M. de Chennevières dit de lui





Jacques de Lajoue, peintre.

très-joliment qu'il avait le génie du dessin de porte. Nous nous proposons de le faire connaître plus particulièrement de nos lecteurs en reproduisant un jour son tableau du



Jacques Bousseau, sculpteur.

Musée de Versailles, composition amusante où il s'est représenté pompeusement avec sa femme et sa fille dans un jardin très-récréatif. Il ne se considérait pas, du reste, comme inférieur en aucun genre de peinture, ainsi que le témoigne la grande variété des titres de ses tableaux exposés aux salons depuis 1737 jusqu'à 1753. Il avait donné le dessin du fronton du Grenier à sel, où l'on voyait le médaillon de Louis XV, et peint, en 1732, une perspective dans la Bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Jacques Bousseau, né en 1681, à Chavaignes en Poitou, et mort le 15 février 1740, à Balzaim en Espagne, mériterait d'être moins ignoré. Son *Ulysse bandant l'arc*, au Musée du Louvre; le mausolée du cardinal Dubois, dans l'église Saint-Roch; son tombeau du garde des sceaux d'Argenson, dans l'église des Filles de la Madeleine de Tresnel; son Saint Louis et son Saint Maurice, à Notre-Dame; l'autel de la cathédrale de Rouen, ont droit à être



Gilles-Marie Oppenord, architecte.

cités parmi les bonnes sculptures du dernier siècle. Il fut appelé par Philippe V à Madrid pour y remplacer Fremin et Thierry. Les Espagnols le connaissent sous le nom de *Buso*.

Gilles-Marie Oppenord, que l'on pourrait croire étranger d'après la forme de son nom, était né à Paris, en 1672; il y est mort en 1742. Élève de Hardouin Mansart, pensionnaire à Rome pendant huit années, il fut chargé à son retour de grands travaux, et, pendant une assez longue carrière, il occupa un des premiers rangs parmi les architectes de la première moitié du dix-huitième siècle. On remarque dans la liste de ses œuvres les deux petits portails de Saint-Sulpice, l'autel à la romaine de Saint-Germain des Prés, l'hôtel de Massiac, place des Victoires; la décoration des galeries et appartements du Palais-Royal, le chœur et l'autel de l'abbaye de Saint-Victor, le tombeau de Marguerite de Luigne, au noviciat des Jacobins; l'oran-

gerie de Crozat, à Montmorency; la restauration du château de Villers-Cotterets; etc. Son goût était loin d'être pur; mais il avait beaucoup d'imagination et un talent très-remarquable comme dessinateur.

## CAUSERIES HYGIÉNIQUES (\*).

### LE PAIN.

Le pain est en quelque sorte le type de l'aliment, non-seulement à raison de l'extrême diffusion de son usage, mais surtout parce qu'il contient tous les principes nutritifs que la physiologie considère comme indispensables pour la réparation et l'entretien des forces : de la fécule, du sucre, des matières grasses, et des substances azotées, notamment du gluten. C'est un aliment complet, dans le sens que l'hygiène attache à ce mot; c'est-à-dire qu'employé comme nourriture exclusive, il offre sinon les éléments d'une réparation très-riche, du moins d'un entretien suffisant pour la prolongation en quelque sorte indéfinie de la vie. Dans ce cas, il peut devenir insuffisant par monotonie du régime, mais non par pénurie des ressources alimentaires qu'il présente. Les Grecs avaient, au reste, exprimé cette idée en faisant dériver le mot *pain* d'un verbe qui signifiait *nourrir*. Ils appelaient le pain, *panos*, l'aliment, comme ils appelaient les écritures saintes, *Biblos*, le livre par excellence. Aussi l'usage du pain se retrouve-t-il au berceau des civilisations les plus anciennes. La découverte récente des villages lacustres ou aquatiques de la Suisse vient d'en fournir une preuve nouvelle. On a trouvé, en effet, dans le lac de Constance, un ancien magasin contenant cent mesures d'orge et de blé en épi et un pain à demi consumé par le feu, fait avec de l'orge grossièrement broyée. Sans vouloir se lancer dans une supputation aventureuse du nombre de siècles auquel il est loisible de faire remonter cette civilisation lacustre, il est impossible au moins de ne pas la considérer comme fort ancienne. Du reste, la malédiction qui atteint Adam sur le seuil de l'Éden et qui le condamne à gagner son pain à la sueur de son front, consacre encore mieux que tout autre témoignage historique l'ancienneté de l'usage de cet aliment, et, dans presque toutes les langues, il exprime encore métaphoriquement, non-seulement l'alimentation dans son ensemble, mais encore tout ce qui constitue les besoins essentiels de la vie. Chez les peuples les plus anciens, le pain proprement dit, c'est-à-dire le pain préparé par fermentation, n'existait pas : le grain était simplement concassé ou pulvérisé d'une manière grossière; on en faisait une pâte avec de l'eau et on la faisait cuire soit dans des fours, soit plus habituellement sous la cendre, ainsi que l'indique l'Écriture pour les pains qu'Abraham servit aux anges. Ce mode tout primitif de fabrication du pain existe, du reste, encore de nos jours chez certains peuples, notamment chez les Arabes de nos possessions du nord de l'Afrique. On a longuement, trop longuement peut-être, agité la question de savoir si les peuples les plus anciens connaissaient et utilisaient l'art de faire du pain fermenté. Le seul fait de l'emploi des pains azymes pour certaines cérémonies religieuses implique nécessairement l'idée que les Hébreux connaissaient le pain au levain. Les pains de proposition, déposés tous les samedis sur les tables d'or placées dans le sanctuaire, et la fête des Azymes, instituée en souvenir de la sortie d'Égypte, en sont la preuve. Au reste, un passage de l'*Exode* lève tout doute à cet égard : « Vous mangerez, dit le Seigneur, des

pains sans levain pendant sept jours. Dès le premier jour, il ne se trouvera point de levain dans votre maison. Qui-conque mangera du pain avec du levain depuis le premier jour jusqu'au septième périra du milieu d'Israël. » (*Exode*, chap. XII, vers. 15.) Quant à l'origine de l'emploi de la levûre, elle paraît impossible à déterminer, et il est très-probable que cette découverte, si importante au point de vue de l'hygiène, est, comme tant d'autres, le résultat du hasard.

Les Grecs usaient du pain avec plus de parcimonie que nous, et il est remarquable qu'Homère, si prolixe quand il s'agit de décrire les repas de ses héros, oublie presque toujours de signaler le pain au milieu de l'énumération des boissons et des viandes dont ils faisaient usage. Toutefois cet aliment est indiqué à deux reprises dans l'*Odyssée* : dans la description du festin donné par Eumée à Ulysse, et de celui offert par Ménélas à Télémaque.

L'usage du pain se répandit au contraire beaucoup chez les Romains, qui acquirent l'art de le faire avec une certaine perfection et qui en varièrent les formes et les aspects avec une fertilité d'imagination que nos boulangeries de luxe ne désavoueraient pas. Les pains de premier choix se préparaient avec du blé de Campanie (Macrobe, *Satyricon*, lib. II, cap. XII). Le pain bis (*panis autopyrus* ou *panis secundarius*) était fait avec une farine grossière de laquelle on ne séparait pas le son. Auguste le préférait à tout autre, et les Romains connaissaient à merveille ses propriétés laxatives, remises en honneur de nos jours. Le licteur Habinnas, dans le Festin de Trimalcion, les signale en des termes qui montrent que le latin ne brave pas toujours impunément l'honnêteté. Il est probable que le *panis gradilis*, qui se distribuait publiquement au nom des empereurs les jours de largesse, n'était qu'une sorte de pain bis. Le pain était arrondi ou allongé en flûte. Dans la boulangerie (*pistrinum*) découverte à Pompéi, on a trouvé plusieurs pains de cette forme, ayant à peu près 0<sup>m</sup>.25 de diamètre, dont la face supérieure était bombée et sillonnée par des rayons. L'un de ces pains portait en relief l'empreinte *siligo granii* (farine de froment), et les autres à *cicera* (farine de pois chiches). Cette précaution, prise pour garantir la fidélité du débit, mériterait certainement d'être renouvelée de nos jours. L'*artopticus* était une flûte cuite dans un petit moule. Les Romains cuisaient leur pain dans un vase en poterie percé de trous (*clibanus*) ou dans une sorte de four de campagne (*artopta*). Ils employaient aussi des pains sans levain, soit comme aliment de goût (*despticius panis*), soit pour la préparation des biscuits durcis (*artos dipuros*), tout à fait analogues à notre biscuit de mer, et que les soldats emportaient dans leurs expéditions lointaines.

Il est dans les besoins de notre intelligence de chercher à se rendre compte de toutes choses; on ne digérera certainement pas mieux un morceau de pain parce qu'on saura d'où il vient et par quelles transformations successives a passé le grain dans ce voyage du sillon à notre table, mais on le digérera avec plus de dignité et en créature qui obéit à des besoins physiques, mais qui les raisonne. Nous allons entrer ici dans le domaine de la chimie, mais d'une chimie qui peut être intelligible sans cesser d'être exacte.

On donne un peu abusivement le nom de pain à tout aliment préparé par la cuisson d'une farine ou plutôt d'une fécule pétrie avec de l'eau; tels le pain de froment, de maïs, de manioc, de pommes de terre, etc. Des tentatives nombreuses, ayant pour but de panifier la plupart des fécules, ont été faites et sont encore continuées; mais elles n'ont abouti qu'à des produits qui, au point de vue de l'aspect et surtout des qualités hygiéniques, ne méritent

(\*) L'auteur de cette série inédite est un savant dont l'autorité est bien reconnue, M. Fonssagrives, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Montpellier.

pas le nom de pain. Il doit être réservé au résultat de la cuisson des pâtes de céréales ayant subi un commencement de fermentation. C'est là le véritable pain; tous les autres n'en sont que des pastiches imparfaits.

*La suite à une autre livraison.*

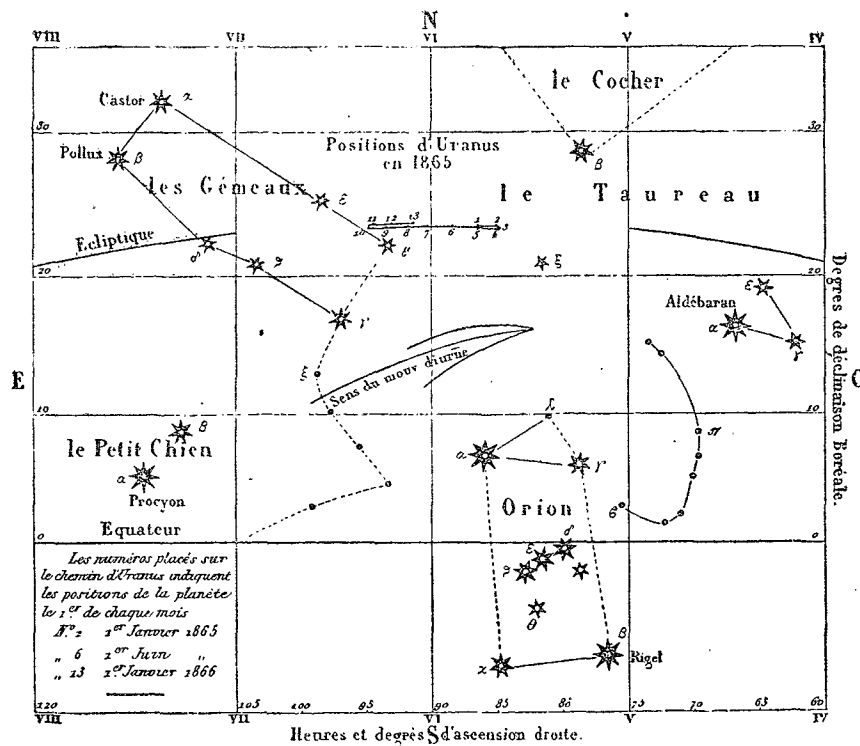
#### IMAGE DE LA VIE.

... Je m'embarquai dans la nuit... On ne distinguait rien... Peu à peu l'aube parut; les objets qui m'environnaient prirent des formes d'abord confuses, puis de plus en plus précises, jusqu'à ce qu'enfin le jour se fit tout à fait. La journée fut pleine de péripéties et d'intérêt: des perspectives diverses à l'horizon; tantôt des bourrasques, tantôt du calme et du beau temps; une compagnie distinguée, des conversations variées. La durée du voyage qui, au départ, me semblait devoir être bien longue, ne fut rien. Le temps disparaissait derrière nous dans le sillage rapide du navire... Le soleil déclina bientôt; les riantes couleurs s'effacèrent, et peu à peu l'on n'aperçut plus que les étoiles se détachant sur l'obscurité du ciel et envoyant de toutes parts vers nous leur mystérieuse lumière... Mais je savais que le port n'était pas loin, j'avais toute confiance dans celui qui nous guidait, et fatigué de la journée, je m'endormis en paix. — Telle est, ce me semble, l'histoire d'une vie. (1)

#### POSITIONS DES PLANÈTES EN 1865.

Les coordonnées astronomiques par lesquelles on indique, dans les ouvrages spéciaux, le mouvement des planètes dans le ciel, sont loin d'être à la portée de tous ceux que l'observation des astres intéresse. Il est généralement difficile, pour ne pas dire impossible, à un amateur ordinaire de faire les recherches nécessaires pour savoir en quel point du ciel se trouve l'astre qu'il désire examiner; et lors même qu'il saurait par quels degrés d'ascension droite et de déclinaison réside cet astre, il ne saurait pas encore le trouver immédiatement parmi les étoiles: aussi voyons-nous souvent des personnes désireuses d'observer telle ou telle planète, et ne sachant vers quelle constellation diriger leurs regards.

Les trois cartes suivantes donnent pour toute l'année la marche des planètes supérieures, Mars, Jupiter, Saturne et Uranus. Nous n'avons pas dessiné celle des planètes inférieures, Vénus et Mercure, situées entre le Soleil et la Terre, parce qu'elles se trouvent toujours dans le voisinage du Soleil, et que l'œil le moins exercé peut les reconnaître lorsqu'elles brillent soit avant le lever de l'astre du jour, soit après son coucher. Mercure demeure constamment dans le rayonnement solaire, et s'éloigne à peine de ce foyer central; Vénus ne brille que pendant quelques heures dans les régions orientales ou occidentales, suivant qu'elle



Positions de la planète Uranus en 1865.

précède ou qu'elle suit le Soleil, et sa lumière éclatante la fait reconnaître sans aucune difficulté.

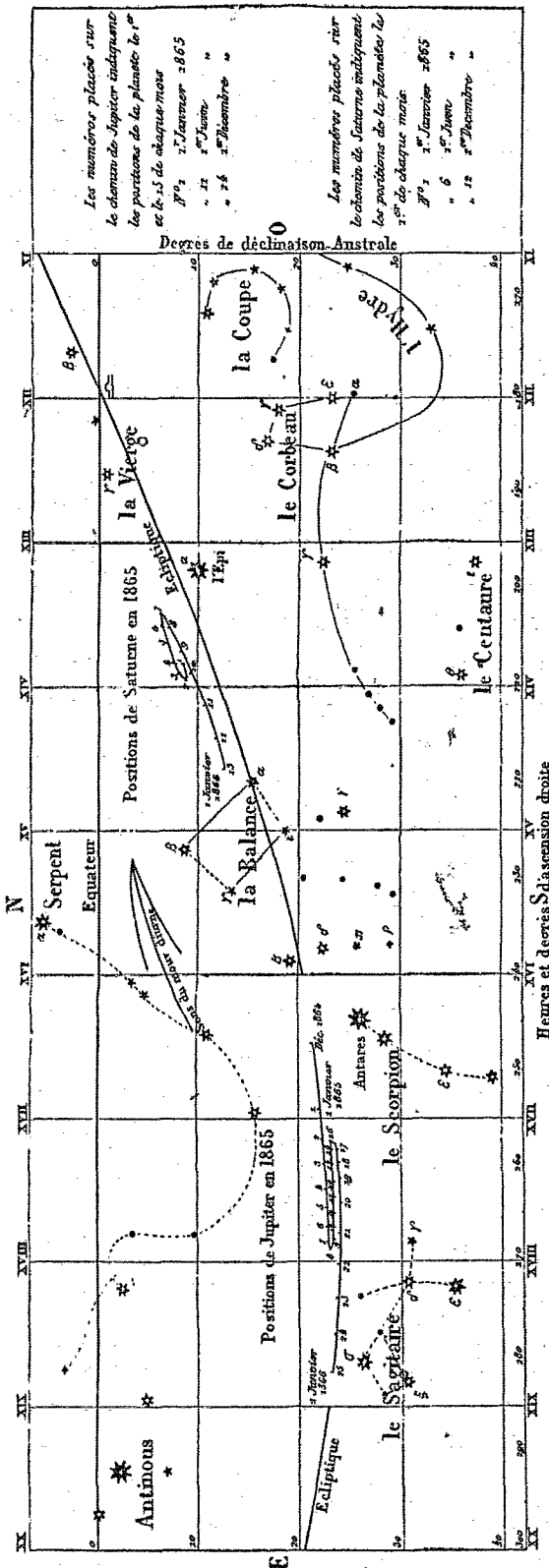
Parmi les planètes supérieures, Mars étant la planète la plus rapprochée de la Terre et accomplissant son mouvement de translation autour du Soleil en deux années terrestres, on remarquera qu'elle suit un arc de grand cercle, sans aucune sinuosité, à travers les constellations zodiacales, et qu'elle parcourt presque le ciel tout entier. En janvier, elle se trouve dans le Taureau, non loin de la belle étoile  $\alpha$ , ou Aldébaran, de première grandeur; elle passe ensuite, en se ralentissant, par les Gémeaux, le Cancer,

(1) Fragment inédit de Jean Reynaud.

le Lion, où elle se trouve au mois d'août; puis continue sa ligne droite sur l'écliptique par la Vierge, la Balance et le Scorpion, à l'extrémité duquel elle s'arrête au 1<sup>er</sup> janvier 1866. A partir du mois de juillet, le Lion se couchant, Mars ne sera plus visible que pendant le jour, et disparaîtra le soir sous l'horizon occidental.

Jupiter, dont l'année est égale à près de douze des nôtres, avance avec une grande lenteur, et semble décrire une longue sinuosité, stationnant et rétrogradant, par suite de la position de la Terre à son égard. Il reste, comme on voit, toute l'année à l'est de l'étoile Antarès,  $\alpha$  du Scorpion.

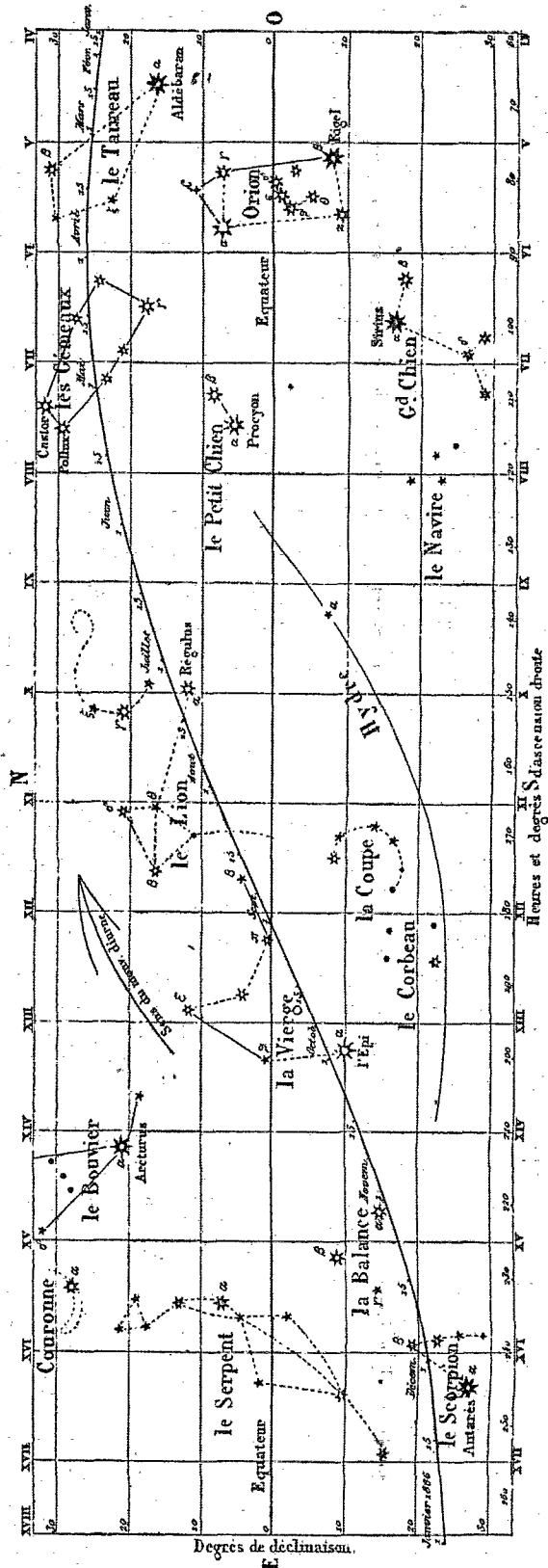
Saturne, de trois heures en avant, décrit une sinuosité



Positions de Jupiter et de Saturne en 1865.

analogue, mais plus petite, par suite de son plus grand éloignement, et n'avance qu'avec une lenteur plus grande encore. La révolution de Saturne est égale à trente révolutions terrestres. Ces deux astres seront visibles le soir, le premier jusqu'en octobre, le second jusqu'en août.

Uranus, à peine visible à l'œil nu, reste entre les Gémeaux et le Taureau. On pourra l'observer le soir jusqu'en juin.

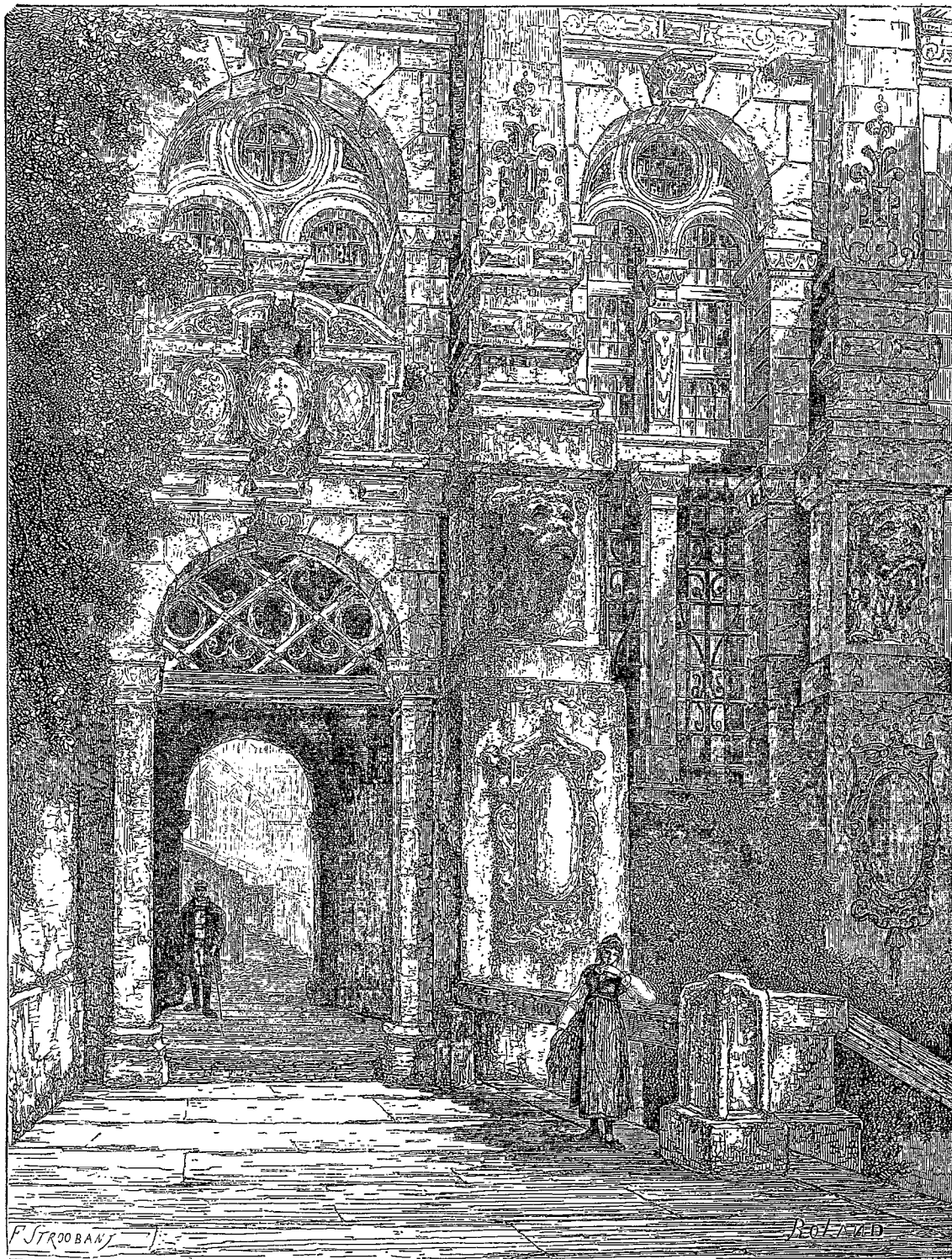


Positions de Mars en 1865.

On remarquera dans notre carte, afin de s'y reconnaître avec plus de facilité, le sens du mouvement de la sphère céleste, d'orient en occident, indiqué par une flèche. Le nord est en haut, le sud en bas. Les lignes verticales représentent les heures d'ascension droite; les lignes horizontales représentent, de 10 en 10, les degrés de déclinaison, soit au nord, soit au sud de l'équateur.

## CHATEAU DE HEIDELBERG.

Voy. la Table des trente premières années.



Façade de Frédéric IV, au château de Heidelberg, tableau de F. Stroobant exposé au Salon de 1864. — Dessin de F. Stroobant.

Le côté du château de Heidelberg qui regarde la ville a été construit vers la fin du seizième siècle, sous Frédéric IV. La porte d'entrée et l'escalier qui conduit à la terrasse principale, les deux grands pignons posés sur des assises colossales qui couronnent cette façade, sont d'un effet saisissant. Les statues, du côté de la cour d'honneur, représentent les palatins et les empereurs d'Allemagne : Charlemagne, Rodolphe, Louis IV, Rupert, Othon roi de

Hongrie, Christophe roi de Danemark, Frédéric le Sage, Othon-Henri le Magnanime, Frédéric III le Pieux, Louis VI, Jean-Casimir, et Frédéric IV. Quelques-unes de ces sculptures sont remarquables, ainsi que les têtes de lion et les cartouches posés en saillie sur les contre-forts qui servent de base au premier rang de colonnades.

L'architecte, nommé Sébastien Gœtz, Suisse d'origine, s'était associé un artiste avec lequel il acheva, en moins



d'une année, toutes les sculptures extérieures. Ils reçurent, dit-on, cinquante florins par statue, trente par fronton, et trois pour les armoiries placées au sommet de l'édifice, prix considérables pour cette époque.

Dans une partie du rez-de-chaussée de ce palais on avait construit une chapelle, comme l'indique une inscription placée au-dessus de l'entrée : « Ceci est la porte du Seigneur, par où entreront les justes. »

### PROMENADES D'UN DÉSŒUVRÉ.

Voy. la Table des trente premières années.

#### LE PETIT BRIQUETTE.

La rencontre fortuite d'un voyageur qui, dans sa hâte à rassembler ses colis, m'avait presque jeté à la renverse, vient de me reporter vers un passé oublié dès longtemps. C'était à la gare du chemin de fer du Midi. L'étranger qui s'était si soudainement lancé en avant souleva poliment son chapeau. Peu curieux de ses excuses, je m'éloignais tout morose, quand nos regards se croisèrent : il se récria aussitôt, avança la main pour me retenir ; son œil rayonna, sa bouche s'épanouit, il a balbutié mon nom, et je l'ai reconnu.

« Eh ! comment !... Mais ?... mais oui... mais c'est toi, Briquette !... Pardon, Monsieur, poursuivis-je en me reprenant, pardon. Je suis pris à l'improviste. Votre regard m'a fait retourner en arrière d'une bonne vingtaine d'années, et je ne prenais pas garde à un évident changement de situation, dont j'ai tout lieu, ce me semble, de vous féliciter ? »

Il saisit et retint la main que j'avancais, tout en continuant de faire signe à des porteurs, dont il fut bientôt environné. Son doigt impérieux désignait rapidement à chaque commissionnaire diverses caisses ; d'un geste, d'un mot, il indiquait dans quel sens il fallait lever, tourner, charger les différents colis, et quelles précautions étaient à prendre. Deux commis, que j'aperçus alors, recevaient les ordres, qu'il signifiait en une brève parole ; enfin, la procession de portefaix organisée, il tendit quelques papiers à l'un des employés :

« La passe est en règle, cria-t-il. Maintenant, à la gare du Nord, et vite ! J'y serai avant vous. »

Ce fut seulement alors que, se retournant vers moi, qui restais à son côté, immobile et tout étourdi de la rapidité de son action, il reprit :

« Pardonnez, cher et bienveillant patron ; vous m'aviez jadis accoutumé à l'indulgence. J'en ai encore besoin, vous le voyez. Songez que, sous deux jours, il me faudra vérifier tout cela à Londres, et marée et vapeur n'attendent pas. Cependant, ce soir, je compte avoir quelques heures de liberté. Voudrez-vous bien recevoir votre ancien protégé, si heureux de vous revoir, de vous raconter où il en est, et comment il est arrivé à cette bonne étape ? »

J'eus à peine le temps de répondre ; mon signe de tête avait suffi ; nos cartes s'échangeaient ; mes deux mains, serrées dans les siennes, étaient cordialement secouées, et lui et ses bagages disparaissaient. La foule s'était écoulée. Seul, sur l'asphalte du débarcadère, je demeurai abasourdi.

Je venais de quitter les paisibles campagnes de Mandres, où, chez un vieil ami, plus calme encore et plus rassisé que moi, j'avais joui de quelques semaines de repos. Nos lentes promenades le long de la muette et paresseuse rivière de Brunoy, nos haltes sous les coudriers et les saules grisâtres, m'avaient quelque peu engourdi, et je me trouvais dépaycé dans la grande ville, toujours de plus en plus af-

fairée et bruyante. J'avisai un petit café borgne, je m'y glissai, et, libre de me livrer tout entier aux mirages du passé, je me fis servir à l'écart un déjeuner frugal.

Les années de l'action nous laissent plus ou moins écloppés d'esprit et de corps. N'importe ! on aime à les passer en revue : se ressouvenir, c'est revivre, et cette rencontre me reportait de vingt-cinq ans en arrière, au temps où, pour la première fois, j'allai visiter l'Océan. L'avouerai-je ? A cette époque, j'avais été dès l'abord beaucoup moins ravi que je n'espérais l'être. Un long séjour dans la rue Quincampoix, où j'habitais depuis l'enfance, préparait mal aux rêveuses pensées et aux horizons sans bornes. Je m'ennuyai vite du mouvement uniforme des vagues, et leur mugissement m'assourdit. N'ai-je pas rencontré à Mandres un Parisien, aimable homme d'ailleurs, qui, n'ayant jamais couché à la campagne au printemps, et y passant la nuit pour la première fois en avril, se plaignait à son lever d'une vilaine bête qui l'avait empêché de dormir ? La vilaine bête était le rossignol. Aussi positif, lors de mon voyage au Havre, que l'était ce citadin si peu sensible aux mélodies champêtres, le ciel quinteux et gris de nos côtes normandes ne me parut que triste. Habitué au mouvement, au bruit, aux voix humaines, aux affaires enfin (qui me fatiguent aujourd'hui et qui m'occupaient alors), je trouvais ces plages mornes, et ce fut en vérité pur respect humain si je ne repris pas la diligence pour revenir à Paris sur-le-champ. Mais j'avais dit que je passerais à l'hôtel d'Angleterre le mois de vacances accordé par ma maison de commerce, et que je prendrais les bains de mer. Je m'en fis un point d'honneur, et je tins bon contre le vent d'ouest, les rafales, l'oisiveté et le spleen.

Un matin, plus ennuyé que de coutume de ma promenade solitaire, je revenais par la grève à travers les cailloux roulants, les pieds meurtris, la tête vide. Je songeais au fauteuil bien rembourré de mon logement de Paris, aux succulents biftecks et aux poulets sautés que m'envoyait naguère mon voisin le restaurateur, lorsqu'une étrange mélodie, qui rompait par intervalles le ronflement lointain de la brise de l'ouest, m'arrachant aux regrets du gastronome, me rappela aux devoirs du touriste. J'écoutai, je pressai le pas, et derrière une de ces roches grisâtres qui percent çà et là les galets blanchis, je découvris le musicien.

C'était un gamin. Ils pullulent même en Normandie. Celui qui luttait là contre le bruissement des flots et de la bise sifflait une sorte de chant de bord bien rythmé, dont il marquait la mesure en faisant claquer adroitement l'un contre l'autre des tessons de briques arrangés en façon de castagnettes. Il jouait, avec des nuances accentuées, de cet instrument de son invention, imitant, pour accompagner sa barcarolle, le balancement régulier des avirons. Tout à son sifflet et à sa bizarre mélodie, il oubliait sur le sable humide un morceau de pain que l'écume des petites vagues, sentinelles avancées de la marée montante, commençait à saler.

« Que fais-tu là, mon gas ? » demandai-je au jeune musicien, qui continua son air, mais dont le coup d'œil narquois et la pantomime expressive me parodièrent la réponse d'Agamemnon à Achille :

Pourquoi le demander, puisque vous le savez ?

« Oui, oui, j'entends, poursuivis-je d'un ton rogue ; tu fais l'école buissonnière, tu perds ton temps.

« — Est-ce que la cloche a tinté ? » cria-t-il aussitôt ; et, ramassant son pain en toute hâte, il m'échappait, si ma main, pesant sur son épaule, ne l'eût de force retenu.

« Tranquillise-toi, je n'ai nulle semonce à te faire, repris-je d'une façon conciliante, et je n'ai entendu que ta drôle de musique. De quelle cloche parles-tu ?

« — De celle de notre four, pardienne ! Eh ! lâchez-moi !

lâchez-moi donc, Parisien ! Faut *couri*, et en avant les jambes ! »

Peu disposé à quitter le compagnon que m'envoyait le hasard, j'allongeai le pas pour m'accommoder à son petit trot. Je voulais savoir à qui il en avait, d'où il venait. Quelque chose m'intéressait dans sa physionomie. D'ailleurs je n'avais rien à faire.

« Gare aux gifles ! gare à l'amende ! » marmottait-il entre ses dents, tout en précipitant sa course.

Chemin faisant (apprivoisé peut-être par quelques sous donnés pour beurrer son pain), il m'apprit, en réponse aux questions que je ne lui épargnais guère, qu'il n'était point né au Havre.

« Ah ! dame, non ! je suis de la côte, moi ! et d'un fameux *échoue*, *allais* ! »

Était-ce Cancreville, Valville, Beuzeville, Bléville ? Je ne sais. Le nom de l'*échoue*, comme ils appellent en Normandie les petits abris où se réfugient les pêcheurs, ne m'est pas resté en mémoire ; mais il me souvient du motif qui avait empêché le petit riverain de s'embarquer *comme les autres*, ce qui veut dire comme tous ses *pays*.

« Fallait s'en prendre à la mère-grand, dame ! la pauvre ! elle restait toute seule, pas moins ! Les autres étaient sous l'eau avec les marsouins : le père, à Terre-Neuve ; l'aîné des fils et le cadet, au golfe de Gascogne. En a-t-il avalé, ce goulu-là ! L'oncle, un fameux marin, da, était demeuré aux *Artiques* (sans doute le pôle nord) ; et Jean... »

Le récit s'interrompt. La bouchée de pain que l'enfant avalait, marchant, parlant, mangeant tout à la fois, s'arrêta au passage. Il toussa, il s'engoua. Enfin nous arrivions, lorsque je compris, à quelques mots mal articulés, que ce Jean si beau, si bon, le bien-aimé, le frère le plus rapproché d'âge de mon petit camarade, dont il partageait les jeux, dernier resté, avait péri dans une tempête, dévoré par la mer. Les deux extrémités de la famille avaient seules résisté à ces rudes secousses ; l'aïeule était demeurée debout avec son dernier petit-fils, et tous deux travaillaient à la briqueterie devant laquelle nous arrivions.

*La suite à la prochaine livraison.*

## LES LITS DES ANCIENS.

Suite. — Voy. t. XXXII, 1864, p. 34, 99, 241.

Nous pouvons nous représenter, d'après les poèmes d'Homère, ce qu'étaient à l'intérieur les palais et les riches habitations non-seulement de l'Ionie, sa patrie, mais de tous les pays qu'il avait pu visiter : les dispositions étaient partout à peu près les mêmes, et l'ameublement pareil ; partout, nous l'avons dit, le luxe était d'importation étrangère et avait les mêmes origines. Ces origines, reconnaissables aujourd'hui pour la critique mieux instruite dans quelques restes d'une antiquité reculée, sont quelquefois indiquées par le poète lui-même, quand il fait venir de l'Égypte ou du pays des Sidoniens les objets précieux par la matière et le travail qui excitaient l'admiration dans les appartements d'Hélène, dans les palais de Ménélas et d'Alcinoüs, ou parmi les prix proposés par Achille aux vainqueurs des jeux funèbres célébrés en l'honneur de son ami perdu. Les chefs achéens, quand ils s'emparèrent de Troie, y trouvèrent des meubles qui ne différaient point par la forme ou par l'ornement de ceux qu'ils avaient laissés dans leurs pays ; Ulysse, errant de rivage en rivage, en rencontra de semblables chez les peuples divers dont il apprit à connaître les mœurs.

Les descriptions d'Homère, exactes pour les siècles qui l'ont précédé, le sont également pour ceux qui l'ont suivi,

Ce ne fut que beaucoup plus tard, et par un progrès bien lent, que d'habiles artistes et des ouvriers formés à leur école arrivèrent à modifier d'une manière sensible les antiques modèles empruntés à l'Orient, et à les rendre nouveaux sans y rien changer d'essentiel, en y mettant la mesure et le goût qui sont la marque du génie grec. À l'époque où Homère composait ses poèmes, la Grèce n'était plus en rapport avec l'Orient seulement par la guerre, la piraterie ou un commerce souvent interrompu : les Ioniens occupaient la côte occidentale de l'Asie Mineure ; ils vivaient sur le même sol et dans un échange perpétuel de toutes choses avec leurs voisins, et particulièrement avec les Lydiens ; ils devinrent les plus asiatiques des Grecs. Les relations de l'Asie avec les autres peuples de la Grèce étaient constantes. De tous côtés se croisaient, comme un double courant, les traditions apportées du fond de l'Asyrie par les Phéniciens, par les Cariens et par les Grecs eux-mêmes, désormais leurs rivaux sur les mers, et celles qui étaient venues de l'Égypte plus anciennement encore. Les princes appartenant aux anciennes familles souveraines en gardèrent soigneusement le dépôt ; ceux qui sous le nom de tyrans furent portés au pouvoir dans mainte ville par les factions populaires s'efforcèrent à leur tour d'imiter la magnificence des puissants monarques d'Asie. Ils attirèrent auprès d'eux d'excellents ouvriers, dont les ouvrages n'étaient pas moins appréciés dans l'ancien monde que dans le nouveau. Nous voyons leurs arts florissants dès le huitième et le neuvième siècle dans les villes de l'Ionie, dans les îles de la mer Égée, et, sur le continent européen, à Corinthe, à Olympie, à Sicyone, à Athènes et dans les autres villes qui, au milieu des malheurs de l'invasion doriennne, avaient été le refuge de l'ancienne civilisation.

Les Doriens eux-mêmes, partout où ils s'étaient établis en maîtres, n'avaient pas banni les arts, et l'on aurait tort de croire que le luxe leur fut complètement étranger. Ils dédaignaient, il est vrai, d'exercer eux-mêmes les industries qui l'entretiennent ; les arts et les métiers, abandonnés aux populations qu'ils avaient soumises, étaient le partage de familles qui s'en transmettaient de père en fils les modèles et les procédés : ils restèrent prospères entre ces mains, et l'austère Sparte fut vantée pour divers genres de fabrication, et notamment pour celle des meubles, lits, sièges, tables, qu'elle exportait et qu'on recherchait même à Athènes à l'époque où celle-ci possédait des artistes incomparables. Chez les peuples de race ionienne, qui étaient plus attachés à la richesse et aux commodités de l'intérieur, les industries n'étaient pas non plus exercées par les citoyens ; elles appartenirent presque exclusivement, jusqu'à une époque très-avancée, à des étrangers. C'est ainsi que des artisans de toutes nations (Xénophon nomme des Lydiens, des Phrygiens, des Syriens et des Phéniciens) étaient attirés dans l'Attique par des lois protectrices et l'estime qu'on y faisait d'eux. On voit comment dans toute la Grèce des traditions communes, venues de l'Orient, se conservèrent d'âge en âge pour la construction et l'ornement des meubles. Il suffira, dans ce qui suit, de donner au sujet des lits, qui doivent seuls nous occuper en ce moment, des explications générales applicables, sauf quelques observations de détail, à tout le monde hellénique.

Après les temps héroïques, il n'y eut bientôt plus que les pauvres gens, ou les hommes qui affectaient de garder dans leur vie une extrême simplicité, qui se contentèrent, pour se coucher, de tapis, de couvertures, ou de peaux de bêtes étendues à terre. Partout, sous l'influence croissante des mœurs asiatiques, on fit usage de lits non-seulement pour dormir la nuit, mais pour se reposer pendant le jour. C'est ainsi qu'Hérodote (III, 121) nous représente Poly crates, tyran de Samos, recevant l'envoyé du Perse Orétès ;

« Il était, dit-il, sur un lit de repos, dans l'appartement des hommes, le visage du côté du mur, et ne daigna point se tourner. » Ce qui est caractéristique, et ce qui montre bien d'où venait ce changement dans les mœurs, c'est que les hommes avant les femmes prirent l'habitude de se coucher au lieu de s'asseoir, et ceux de la côte de l'Asie Mineure et des îles voisines avant ceux du continent européen. La coutume s'en était introduite à Sparte, néanmoins, dès avant les guerres médiques; les Crétois seuls firent, à la fin, exception. Les chaises et les autres sièges passèrent peu à peu dans les appartements des femmes, où l'on ne tarda pas à les voir aussi remplacés souvent par des lits ou divans élevés, garnis de coussins moelleux et couverts

de riches tissus. L'exemple que nous reproduisons figure 1 n'est pas d'un temps très-ancien, il est tiré d'un vase peint (1) de la Grande-Grèce et d'une époque qui touche à la décadence de l'art. On y voit avec assez de clarté ce qu'étaient ces lits, très-simples dans leur forme générale, mais ornés souvent avec une grande recherche. Celui-ci ne se distingue d'ailleurs des lits ordinaires que par les appuis qui tiennent des coussins également élevés vers les deux extrémités, tandis que communément les lits destinés au sommeil n'en avaient pas de semblables; mais le support s'élevait davantage du côté de la tête, comme on le voit par les exemples cités dans notre précédent article (voy. t. XXXII, p. 245). Quelquefois il y avait un rebord très-



FIG. 1. — Lit de repos, d'après un vase grec.

haut aux deux bouts du lit, vers la tête et les pieds; quelquefois aussi du côté opposé à celui par où l'on entrait dans le lit, ce qui lui donnait la forme d'un canapé moderne.

Le support, ce que nous appelons le bois du lit, qui n'était pas toujours en bois, mais aussi, comme nous l'avons dit, en bronze, en argent, en or, en ivoire, en écaille, etc., ou du moins garni dans ses parties visibles de ces précieuses matières artistement travaillées, consistait en un châssis carré formé de pièces assemblées au moyen de chevilles et de mortaises et monté sur quatre pieds. Des sangles, cordes ou lanières formant un réseau entre les ais ou les barres qui formaient le cadre, de la manière que l'on voit représentée figure 2, d'après un exemple tiré d'une lampe

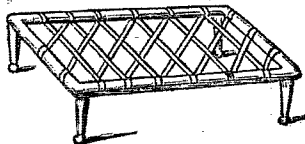


FIG. 2. — Support d'un lit, d'après une lampe en terre cuite.

en terre cuite, portaient le coucher, c'est-à-dire : premièrement, mais non pas toujours, des matelas faits d'une enveloppe de toile, de laine et parfois de cuir, rembourrée de flocons de laine, souvent de plume, et piqués, capitonnés comme les nôtres; en second lieu, des couvertures, les unes étendues sur le lit et sur lesquelles on se couchait, les autres dont on s'enveloppait pour dormir. Il y avait des cou-

vertures de bien des espèces, s'il en faut juger par la variété des noms employés pour les désigner. Il n'est pas possible de savoir aujourd'hui quelle était la signification exacte de chacun d'eux : ce qu'on peut comprendre, c'est que parmi ces couvertures les unes étaient remarquables par leur légèreté et leur finesse, comme celles qu'on fabriquait à Sardes; les autres, au contraire, étaient estimées pour leur épaisseur, et, entre ces dernières, on distinguait celles dont l'étoffe était à longs poils des deux côtés ou d'un côté seulement; d'autres étaient brodées ou leur tissu était teint de couleurs brillantes qui formaient quelquefois des dessins variés. En hiver, on se couvrait aussi de fourrures. Tyr, Sidon, Carthage, Sardes, Milet, Corinthe, Alexandrie, furent renommées pour la fabrication de leurs couvertures. Quand le luxe se fut introduit en Grèce, on ne se contenta guère pour oreiller de l'exhaussement des couvertures produit par celui du meuble lui-même du côté de la tête (voy. le précédent article, t. XXXII, p. 245, fig. 3 et 4); on y plaça un ou plusieurs coussins : ceux que l'on voit dans les peintures de vases antiques sont tantôt ronds, tantôt carrés, quelquefois de forme allongée, comme nos traversins, et repliés sur eux-mêmes. Ils étaient, comme les matelas, remplis de laine ou de plume et couverts d'étoffes aussi fines de tissu et aussi riches de couleur que celles qu'on voyait sur le lit.

Il nous reste à faire remarquer que les lits étaient souvent assez élevés pour qu'il fût nécessaire d'un marchepied

(1) Lenormant et de Witte, *Elite céramographique*, II, pl. 33.

ou tabouret pour y monter. Ce meuble, accompagnement ordinaire du lit, était orné et travaillé avec le même soin et la même élégance.

Tous les lits n'étaient pas, cela va sans dire, si somp-

tueux. Les personnes peu aisées se contentaient d'un lit bas, sans ornement, réduit, à peu près comme celui de la figure 2, au cadre rempli par des tresses de genêt entrelacées sur lesquelles était étendue une natte, une peau de

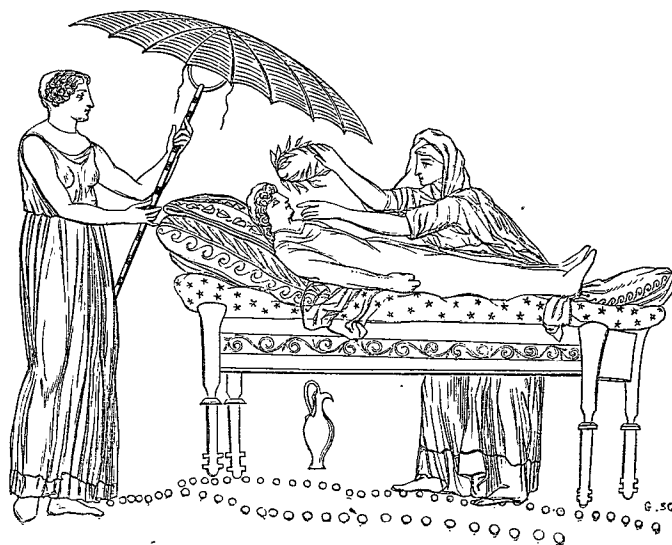


FIG. 3. — Lit funèbre, d'après un vase grec.

chèvre ou de mouton, ou quelque autre couverture grossière. Les plus pauvres gens et les esclaves couchaient par terre sur un peu de paille, sur une natte ou sur une toison.

Les dessins qui sont ici gravés et ceux qui accompagnaient notre précédent article font voir distinctement les

différentes parties du lit que nous avons énumérées. Nous devons donner quelques explications particulières au sujet de la figure 3, qui représente, d'après un vase peint (\*), Archemoros, le fondateur des jeux Néméens, exposé sur son lit de mort.

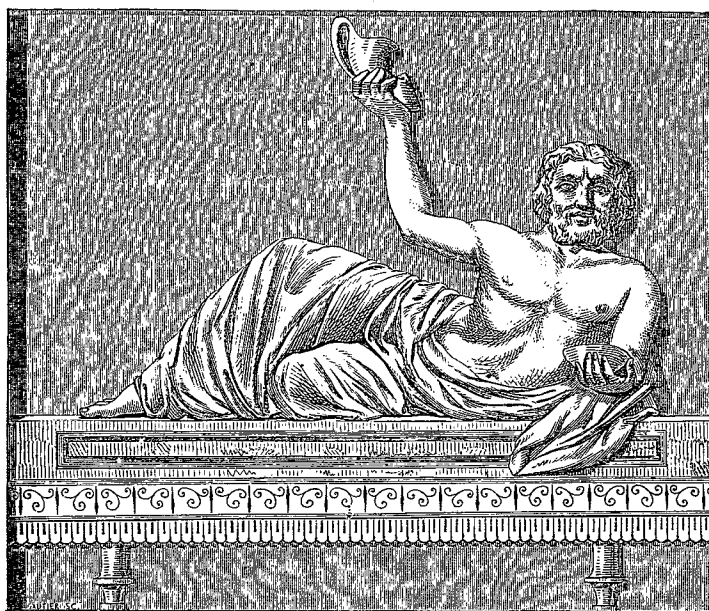


FIG. 4. — Lit lycien, d'après un tombeau sculpté de Myra en Lycie.

Il était d'usage, dès les temps héroïques, quand quelqu'un mourait, de placer son corps sur un lit à l'entrée de la maison, les pieds tournés vers la porte. On a conclu de divers passages des auteurs anciens que le mort ainsi étendu était vêtu de blanc : tel nous voyons, en effet, Patrocle dans l'*Iliade* (XVIII), et Pausanias raconte (IV, 13, 1) qu'Aristodème de Messine, ayant vu en songe sa fille vêtue de deuil qui lui retirait ses armes et l'enveloppait d'un linceul blanc, se prépara aussitôt à mourir. D'autres

textes paraissent encore plus positifs ; mais si tel était l'usage commun, il ne fut pas certainement observé dans tous les pays et dans tous les temps, comme le prouvent d'autres témoignages anciens. Indépendamment des textes, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, nous citerons les peintures de deux vases : l'une est cette peinture d'un vase corinthien qui a été reproduite t. XXXII, p. 245, et qui

(\*) Gerhard, *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1836.

représente Achille exposé sur son lit de mort : il est couvert d'un vêtement de couleur pourpre ; l'autre décore un vase trouvé dans un tombeau près d'Athènes : on y voit un mort couché sur un lit semblable et enveloppé dans un manteau brodé de fleurs (\*). Le lit qui servait à l'exposition du mort ne différait en rien des lits ordinaires : on choisissait d'habitude le plus élevé et celui qui était orné avec le plus de soin ; à côté, on plaçait un vase, tel que celui qui est figuré dans notre gravure, destiné aux libations et aux aspersions, et un autre grand vase plein d'eau où chacun puisait pour se laver et se purifier avant de sortir de la maison. Le mort restait ainsi exposé pendant un certain nombre de jours. Dans les temps héroïques, la durée de l'exposition paraît n'avoir eu d'autre mesure que le rang du défunt et la vivacité des regrets que voulait manifester sa famille : ainsi Hector fut exposé pendant neuf jours, Achille pendant dix-sept jours. Ce temps fut de beaucoup abrégé par la suite : à Athènes, l'ensevelissement avait lieu le second jour après la mort. Le corps était emporté vers le lieu de sa sépulture sur le lit même qui avait servi à l'exposition : on peut voir cette partie des funérailles figurée sur un vase peint de la collection de Luynes, au cabinet des médailles.

La représentation des scènes funèbres, assez commune dans les œuvres de l'art étrusque, est beaucoup plus rare dans celles de l'art grec. Il semble que les Grecs aient, en général, répugné à offrir directement l'image des cérémonies dernières. L'idée de la mort est souvent exprimée par la peinture et la sculpture sur les vases et sur les tombeaux, mais symboliquement ou par une simple allusion, par exemple sous la forme de l'adieu qui précède un long voyage. On trouve fréquemment aussi sur les tombeaux l'image d'un repas de famille ; nous en verrons bientôt des exemples, quand il sera question des lits de repas chez les Grecs, chez les Étrusques et chez les Romains. Celui que nous offrons ici (fig. 4) d'après un bas-relief qui orne un tombeau de la ville de Myra, en Lycie, sur la côte méridionale de l'Asie Mineure, ne représente pas précisément un repas, puisqu'on n'y voit qu'un homme couché sur un lit bas et couvert d'une draperie dont les ornements élégants ont seuls quelque chose de remarquable : il tient de la main droite un rhyton d'où le vin s'écoule dans la coupe qu'il tient de la gauche. Ce n'est que par l'analogie avec des scènes semblables, où plusieurs personnes sont groupées, que l'on peut reconnaître le repas souvent figuré sur les monuments funèbres ; on en rencontre la représentation sur plusieurs tombeaux de la Lycie. Cette sculpture, comme toutes celles des villes du même pays, témoigne des grands rapports qui existaient, dès le sixième et le cinquième siècle avant Jésus-Christ, aussi bien dans l'art que dans les mœurs des Grecs et des Lyciens ; elle fournit une nouvelle preuve, en particulier, de la ressemblance qu'il faut sans cesse constater entre les meubles dont on faisait alors usage en Asie et en Europe.

La suite à une autre livraison.

## RELATIONS PRIMITIVES

### DE LA FRANCE AVEC L'ALGÉRIE.

Nous empruntons au savant ouvrage de M. Henri Fournel sur la richesse minérale de l'Algérie les données suivantes sur le commerce des Marseillais, dans le cours du moyen âge, avec les pays qui, sous le nom général d'Algérie, nous sont devenus aujourd'hui si familiers.

(\*) Henzen, *Annales de l'Institut archéologique de Rome*, 1843 ; et *Monuments inédits*, pl. LX.

L'histoire ne possède pas les documents nécessaires pour déterminer avec précision l'origine de ce commerce ; mais il est toutefois certain que, dès le commencement du treizième siècle, les navires de Marseille jouaient un rôle important sur les côtes barbaresques. Le savant historien de Marseille, Ruffi, racontant les événements relatifs à l'année 1220, s'exprime ainsi : « Les Marseillais avoient en ce tems là, dans la ville de Bugie en Afrique, un quartier de la dite ville où les marchands qui y négocioient faisoient leur demeure. Un semblable lieu est aujourd'hui appelé un *camp* (il aurait dû écrire *khan*), qu'on appeloit en ce tems là un *fundique* ; les Marseillais firent alors tout leur possible pour faire subsister ce camp, à cause du besoin qu'ils en avoient. »

Le même historien cite un fait qui paraît se rapporter à l'année 1223, et qui prouve que le fondouk de Bougie produisait annuellement un revenu d'une certaine importance. Il s'agit d'un nommé Bertrand Bonafossus (Bonafous), Marseillais fort estimé de ses compatriotes, qui, réduit en esclavage à Bougie, n'avait pas assez de fortune pour payer sa rançon. Le conseil de Marseille, par une délibération spéciale, lui abandonna le camp de Bougie pour quatre années « et tous les droits que la ville avoit accoutumé d'en tirer. » L'historien ajoute que le roi de Bougie, qu'il nomme Boabdali-Benxamor, mit, pour complaire aux gens de Marseille, toute la bienveillance possible dans cette négociation, et facilita, autant qu'il lui appartenait, le rachat que la ville avoit à cœur. Ce prétendu roi de Bougie devoit être tout simplement, comme le fait remarquer M. Fournel, le gouverneur Abou-abd-Allah (Boabdali) Ben-Khamour (Benxamor), que l'on sait avoir été préposé par les Almohades à l'administration de la province de Tunis au commencement du treizième siècle.

Marseille, constituée à cette époque en république, se trouvait alors dans le commerce avec les Barbaresques à peu près sur le même pied que les trois républiques italiennes, Pise, Gènes et Venise. Bien que les navires marseillais fréquentassent tous les ports de l'Afrique septentrionale, Bougie formait leur station principale. C'est là que venait aboutir, en passant par la place importante de Constantine, tout le trafic de l'intérieur. Une lettre de 1293, conservée dans les archives de l'Hôtel de ville de Marseille et adressée au conseil de la ville de Marseille par les négociants établis à Bougie, rend compte des difficultés qu'éprouve le commerce dans ces contrées, et invoque la convention (*la paz*) qui existe entre la ville de Marseille et le roi de Bougie. La France, reprenant les traditions de l'antique *Massilia*, avait senti de bonne heure tout l'avantage qu'elle avoit à se lier avec cette autre France située vis-à-vis d'elle, à une si faible distance, et riche de tant de produits qui n'attendaient pour se porter vers elle que la paix et le commerce. L'intérêt des monuments que nous venons de citer consiste en ce qu'ils sont les premiers traits dont il soit fait mention dans l'histoire d'une alliance directe entre ces deux contrées unies aujourd'hui d'une manière indissoluble.

### MÉFIEZ-VOUS DES FLEURS PENDANT LA NUIT.

À l'obscurité et pendant la nuit, les plantes exhalent un gaz vénéneux, l'acide carbonique. Il est donc très-contraire à l'hygiène d'entretenir nuit et jour des fleurs à l'intérieur des chambres à coucher : il faut aux fleurs le soleil et la vaste liberté de l'atmosphère ; captives, elles punissent leurs imprudents admirateurs en viciant l'air qu'ils respirent ; de là des maux de tête, des vertiges, et tout au moins



un malaise et une langueur dont on est loin le plus souvent de soupçonner la véritable cause. Beaucoup de jeunes femmes sacrifient leur santé à leur amour excessif des fleurs.

#### ORIGINES DES CONTES DE PERRAULT.

*Le Petit Poucet*, *Barbe bleue* et *Riquet à la houe* viennent de l'Orient. Dans *la Belle au bois dormant* se retrouve un épisode du roman de *Perce forest*; dans *Cendrillon*, une réminiscence de l'aventure de Rhodopis, qui, pour avoir perdu l'un de ses petits souliers, épouse un roi d'Égypte; dans *le Chat botté*, la « Chatte de Constantin le Fortuné », que Straparole avait empruntée du *Pentamerone* napolitain. *Peau d'âne*, enfin, que la Fontaine entendait conter avec un plaisir extrême seize ans avant les contes de Perrault, se reconnaît dans les vers latins de Godfried, qui pouvait en devoir l'idée moins à Apulée qu'aux fables indiennes dont il circulait en Europe des traductions latines depuis le onzième siècle (1).

#### LES ROIS ET LES REINES D'ANGLETERRE

DEPUIS LA CONQUÊTE JUSQU'EN 1688.

Les hommes placés au sommet de la société devraient considérer qu'ils sont particulièrement tenus de donner l'exemple d'une vie honnête, parce qu'étant toujours en vue et éclairés de toutes parts, ils sont destinés, qu'ils le veuillent ou non, à servir de modèles. Par quelle fatalité ces hommes ont-ils, au contraire, été presque de tout temps au-dessous même de la moralité la plus médiocre et la plus vulgaire? Pourquoi faut-il que beaucoup d'entre eux aient même donné l'exemple des vices les plus méprisables et des crimes les plus affreux?

Voici le passage d'un livre nouveau où l'un de nos meilleurs historiens (2) peint en traits rapides ce qu'ont été, seulement sous le rapport de la loyauté et de l'humanité, les rois et les reines d'Angleterre depuis la conquête des Normands jusqu'à la révolution de 1688, qui a fondé la liberté anglaise :

« Ce ne sont, dit-il, que révolutions domestiques et parricides : fils contre père, frères contre frères.

» Robert, fils aîné du conquérant, commence en attaquant son père. Il est dépossédé par ses plus jeunes frères : Guillaume II, qui lui prend l'Angleterre; Henri I<sup>er</sup>, qui lui enlève, avec l'Angleterre, la Normandie, et le tient vingt-huit ans en prison. Henri II supplante la race d'Étienne, et finit son règne au milieu de la révolte de ses fils, Richard et Jean.

» Jean tue son neveu Arthur; son fils Henri III n'échappe aux guerres de famille que pour tomber dans les guerres civiles. Édouard I<sup>er</sup> parvient à s'en tirer et à mourir naturellement; mais Édouard II est détrôné et assassiné par sa femme, on voudrait pouvoir dire sans la moindre connivence de son fils Édouard III.

» Richard II, le petit-fils et héritier d'Édouard III, est renversé et mis à mort par son cousin Henri de Lancastre (Henri IV); Henri VI, par Édouard d'York (Édouard IV); les enfants d'Édouard, par Richard III; Richard III, par Henri VII.

» Henri VIII, répudiant ou tuant ses femmes, lègue un héritage de haines réciproques et de vengeance aux enfants nés de ces mariages; — Édouard VI, qui prépare par la disgrâce les règnes violents de ses deux sœurs; — Marie,

(1) Voy. Victor Leclerc, *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV.

(2) H. Wallon, membre de l'Institut : *Richard III*, épisode de la rivalité de la France et de l'Angleterre; 1864, Hachette.

qui met à mort Jeanne Grey, et persécute Élisabeth; — Élisabeth, qui fait mourir Marie Stuart, la mère de son prochain héritier.

» La maison de Stuart arrive au trône par ces marches teintes de son propre sang (après une révolution et une restauration)... C'est en sa qualité de gendre, c'est au nom et avec la complicité de la fille de Jacques II, sa femme, que Guillaume d'Orange vient le chasser en 1688. »

Quelle horrible histoire! Et c'est seulement celle des crimes! Que serait-ce si l'on y ajoutait, par exemple, celle des mœurs! N'est-il pas heureux qu'en Angleterre comme ailleurs la grande majorité des citoyens aient été presque toujours meilleurs que leurs maîtres? S'il en eût été autrement, la société humaine aurait été depuis longtemps détruite.

#### LES SPHINX DE SÉBOUA.

Au delà de la première cataracte du Nil et quand on a dépassé l'île de Philæ, un nouveau langage et des végétations inconnues annoncent tout d'abord que l'Égypte a fait place à la Nubie. Les campagnes, lorsqu'elles ne sont pas envahies par le sable, sont couvertes de tamaris aux feuillages grêles et de *doums*, sorte de palmiers dont les nombreux rameaux plient sous de fortes grappes de gousses rougeâtres. Le chanvre, la canne à sucre, le *doura*, croissent à l'envi sur la bande étroite de terrain que féconde le voisinage du Nil; car ce limon fertile suffit à quatre moissons. Ne croyez pas qu'on laboure; on se contente de semer le blé par pincées dans des trous peu profonds, et la nature fait le reste. On conçoit qu'un climat si favorisé n'impose pas aux Nubiens la gêne des vêtements : aussi n'ont-ils pour la plupart sur eux que leurs armes. Le poignard qu'une courroie attache à leur bras, leur arc en bois de fer et un bouclier en peau de crocodile sont les marques et les gardiens de leur liberté. Tout à fait indépendants, ils ne donnent rien au gouvernement que par force. Ce sont de vigoureux cultivateurs, ignorants, et assez inoffensifs malgré leur aspect farouche. Les femmes ont des vêtements d'une coupe bizarre. Elles se teignent les lèvres et tressent leurs cheveux en mille petites nattes qu'elles ne refont pas tous les jours. Elles cachent moins leur visage que les Égyptiennes. Les villages ne se composent guère que de quinze à vingt huttes en terre, couvertes d'un toit plat fait de branches de palmier. Assez souvent, devant les cabanes, sont rangées de grandes amphores où se garde le blé. Joignez aux cultures, aux maisons éparses, les deux lignes flexibles des chaînes arabique et libyque, et au milieu

Le Nil jaune tacheté d'îles,

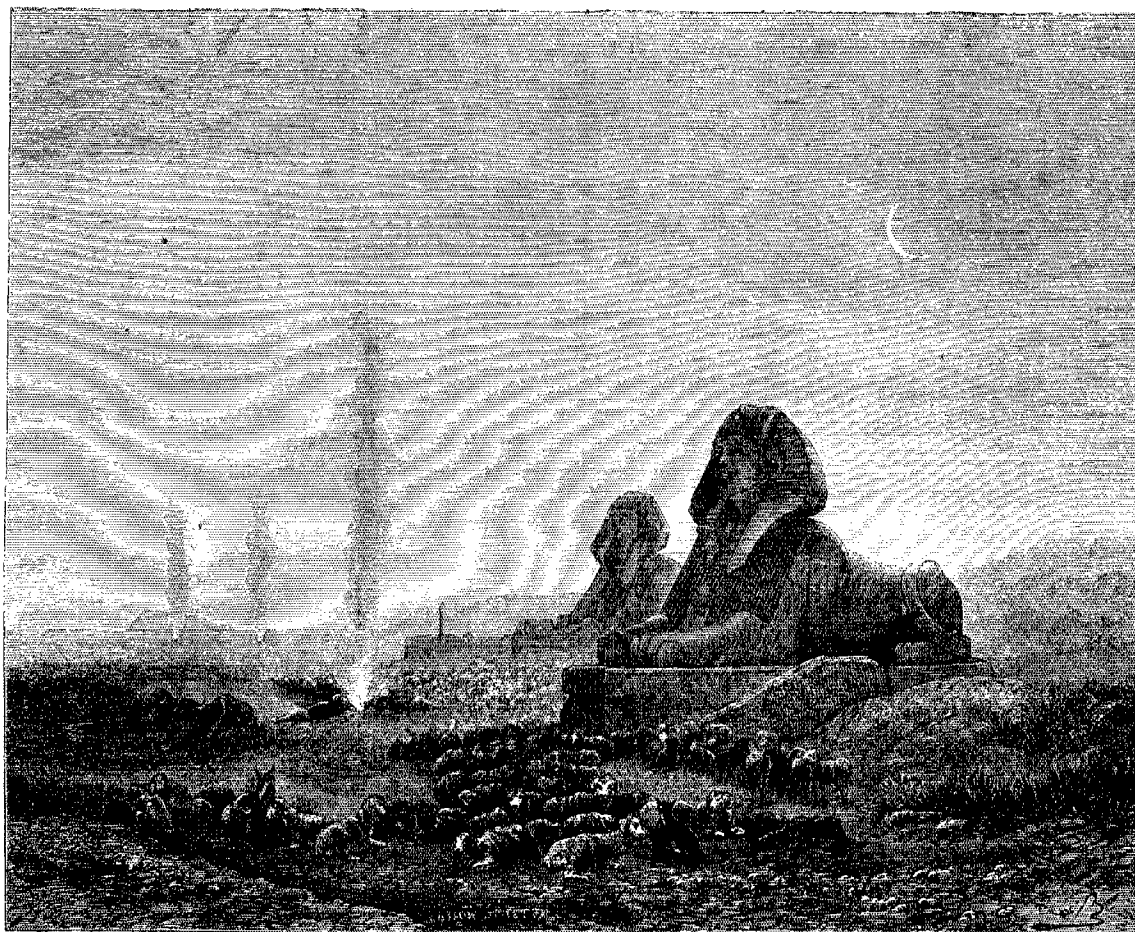
où pullulent les canards et les serpents épiés par les cigognes; jetez sur le penchant des montagnes, ici les murs d'un grand couvent qui semblent se cramponner aux aspérités des roches, plus loin quelque vieille mosquée dont les portiques vacillants plient sous des cintres inclinés, et partout, enfin, des ruines antiques à moitié enfouies, vous aurez une idée générale de la Nubie inférieure.

Ces bords déserts ou à peine habités furent le centre même de l'empire égyptien, lorsque les Pasteurs, peut-être dans le dix-neuvième siècle avant notre ère, refoulèrent au delà de Thèbes les dynasties nationales. C'est un grand sujet d'étonnement pour le voyageur qui remonte le Nil que cette succession, par delà le tropique, de débris gigantesques, pylones, portiques, temples aujourd'hui habités par les chacals et jadis ornements de villes florissantes. Kardassi, Kalabché, Dandour, Ghirche, bordent des parages encombrés de roches à fleur d'eau, où la marche est

entravée encore par des jetées en pierre brute qui s'avancent jusqu'au milieu du fleuve. Ces sortes de digues forment des courants très-rapides; il arrive que la barque, tirée à grand'peine jusqu'à la pointe saillante, ne peut la franchir et redescend par un demi-tour à quelques centaines de mètres. Ça et là, des *sakiehs*, munies d'un appareil analogue à la roue des bateaux dragueurs, font monter l'eau du Nil dans les canaux d'irrigation. On dirait des forts couronnés de plates-formes en bois de palmier; sur la terrasse, le conducteur des buffles qui font tourner la machine passe de longs jours assis sur une traverse au-dessus de l'attelage, et là, tout en excitant ses animaux, il chante d'étranges modulations qui plaisent à l'oreille et échappent au souvenir.

Les approches de Séboua sont tristes, solennelles, surtout lorsque l'heure du repos est venue, que le vent même est tombé, et que le croissant de Pacht, la déesse féline, s'avance obliquement dans le ciel, pareil à un arc d'argent d'où pleuvent en faisceau des traits insensibles. Le désert borde l'eau; l'aridité et la désolation habitent les rivages; les troupeaux mêmes, endormis au pied des ruines, se confondent avec les amas de pierres calcinées, fendues soit par le temps, soit par le soleil des tropiques, qui jonchent au loin l'étendue des sables. Ces fumées qui s'élancent des foyers des pâtres sembleraient les émanations d'une solfatare, si la pureté de l'air et l'humide fraîcheur du soir ne ramenaient l'esprit à la paisible réalité.

Les deux grands sphinx dont M. Berchère a si bien



Crépuscule dans la Nubie inférieure. — Dessin de Berchère, d'après son tableau.

exprimé la majesté sereine, sont les seuls demeures entiers d'une avenue qui précédait un sanctuaire vieux de trois mille et quelques cents ans. « Toute la Nubie est pleine de Sésostris (Rhamsès le Grand ou Méiamoun); c'est lui qui, au quinzième ou quatorzième siècle avant notre ère, a dédié aux dieux solaires Phré et Phta l'hémispée de Séboua, c'est-à-dire une demi-caverne, un temple dont le sanctuaire est creusé dans le roc, et dont le *pronaos* ou porche, construit en pierre de taille, se détache et s'avance hors de la montagne. Le sable en interdit aujourd'hui l'entrée, mais le conserve intact. Disons en passant qu'il ne faut pas trop médire du sable : il est plutôt un gardien incommode qu'un destructeur; s'il avait enfoncé l'avenue des Sphinx, à laquelle Séboua doit son nom, les colosses chaque jour démolis et les pylones qui se dégra-

dent d'un progrès lent et sûr, on aurait au moins l'espoir de retrouver dans sa fraîcheur première un des beaux monuments de l'Égypte : ce serait un autre Herculanum, plus vénérable par l'âge. Mais le désert n'a fait son œuvre qu'à moitié : l'avenue est réduite aux sphinx de M. Berchère; les sculptures des deux pylones sont informes, et les colosses qui veillaient à la porte gisent épars autour de leurs bases. Quant au temple, dont les murs et le plafond semblent solides encore, il est fermé au profane; les divinités qu'il recèle sont faites à la nuit et ne se soucient guère d'être rendues au jour. Elles dorment là, comme des momies indifférentes, sous leur pâle suaire, au pied des petites collines rocheuses qui s'échelonnent jusqu'à l'horizon occidental. » (1)

(1) *La Vallée du Nil*, par MM. H. Cammas et André Lefèvre.

## UN DESSIN DE MICHEL-ANGE.

Voy., sur Michel-Ange, la Table des trente premières années.



Dessin de Michel-Ange conservé à la galerie de Florence. — Dessiné sur bois par Chevignard.

« Ce grand homme, dit Josuah Reynolds en parlant de Michel-Ange, est celui qui a possédé au plus haut point le mécanisme et la poésie du dessin. Le caractère grandiose, l'air, l'attitude qu'il a donnés à ses figures, il les a

trouvés dans son imagination sublime, et l'antiquité elle-même ne lui en avait pas fourni de modèles... Il est le seizième siècle tout entier, avec ses mélancoliques regrets, ses audacieuses espérances, son long tourment, son gigantesque résultat ! »

Le dessin de la galerie de Florence que nous reproduisons est un bel exemple de cette puissante originalité de Michel-Ange. Il pourrait suffire à donner le sentiment du caractère particulier de son génie.

On a voulu voir dans cette figure un portrait de Vittoria Colona. C'est une erreur : on n'y retrouve pas les traits de cette femme célèbre. Serait-ce plutôt Pallas, Bellone, Judith ou le génie de la Renaissance ? Qui peut le dire ? Ce n'est probablement qu'une noble fantaisie du grand artiste, une vague image tracée d'une main distraite, dans une heure de loisir, où il attendait et cherchait l'inspiration ; esquisse indifférente pour lui, précieuse pour la postérité, et où l'on sent ce qui s'agitait en lui de force, de poésie, et d'amour de l'éternelle beauté.

### SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Voy. les Tables du tome XXXII, 1864.

On connaît les efforts hardis de l'intelligence de Jean Reynaud pour entrevoir quelles pourraient être les conditions de notre existence future. Quelque jugement qu'on en porte, il est certain qu'ils n'ont jamais été de nature à altérer en rien la simplicité et la pureté de sa foi dans l'immortalité. J'ai toujours trouvé en lui cette foi aussi absolue et aussi vivante que celle qu'il avait en Dieu. Ils ont mal lu ou mal interprété ses écrits, ceux qui l'ont accusé de ne pas croire à la persistance, après notre mort apparente, de notre personnalité et de la conscience de notre être dans l'éternité.

« L'homme, dit-il, a un désir instinctif de vivre, et ayant infiniment plus de facilité à concevoir la continuation que la cessation de son être, il laisse volontiers courir sa croyance où son intelligence a le moins de peine et tout à la fois son espérance le plus de contentement. » (1)

« Le sentiment de ma dignité porte avec lui le sentiment de mon immortalité. Si je ne me sentais immortel, je ne m'estimerais pas. » (2)

« Je crois, sans hésitation, que la pleine possession d'elle-même, et par conséquent de son histoire, est pour l'âme la première condition de son immortalité bienheureuse. » (3)

« Si nous nous élançons avec des aspirations si vives vers l'immortalité, c'est moins encore en vue de notre propre conservation qu'en vue de la conservation de ces affections si chères, le premier de tous nos biens, et sans lesquelles rien ne nous touche plus ni sur la terre, ni dans le ciel. » (4)

Quels arguments tirés de la discussion de ses théories prévaudront jamais contre le sentiment exprimé dans ces lignes et contre tant d'autres témoignages précis qu'il a donnés sur ce point capital de ses espérances ou plutôt de sa certitude, non-seulement dans les épanchements de la famille et de l'amitié, mais dans un grand nombre de passages de ses œuvres ? Quel esprit impartial admettra qu'on ait aucun droit de jeter dans les rangs de ceux qui dou-

tent l'homme qui écrivait, par exemple, il y a vingt ans, la lettre suivante qu'une main pieuse a le courage et la bonté extrême de m'autoriser à rendre publique ? Qu'elle soit récompensée de cette confiance généreuse par l'assurance des consolations que des paroles si élevées et si convaincues vont porter dans des âmes inconnues, tourmentées par la plus affreuse des épreuves que nous ayons à supporter ici-bas, la mort de ceux dont la vie nous était plus chère que la nôtre !

*Lettre de Jean Reynaud à sa femme qui venait de perdre son frère (1843).*

« ...Chère ange, ma sœur, que n'ai-je le moyen de faire passer en toi le sentiment si vif de la brièveté de la vie qui m'anime ! Si la vie se continue indéfiniment dans l'immensité de la demeure céleste, qu'est-ce donc que cette période que nous accomplissons ici ? Une journée entre deux soupirs, celui de l'arrivée et celui du départ ; nous nous éveillons un matin sur cette terre, et nous la quittons plus ou moins vite, suivant que Dieu nous fait signe ; mais le soir nous sommes tous partis, et quand la lumière reparait, nous nous revoyons de nouveau tous ensemble. Crois-tu donc que, dans l'intention de Dieu, la mort soit un mal aussi absolu qu'il nous le semble ? Nos mœurs ne sont-elles pas constituées pour une bonne part dans l'idée que nous nous en faisons ? Prends un matérialiste qui aime, s'il est vrai qu'un matérialiste puisse réellement aimer ; au moins faisons qu'il aime avec toute la puissance de l'instinct : quelle torture épouvantable pour lui que la mort de l'être qu'il aimait ! non, tous les chagrins mis ensemble ne sauraient t'en donner idée ! Cet objet aimé n'est pas seulement séparé de lui, il est anéanti, il ne lui reviendra jamais ; ces douces vertus qui le charmaient sont dissoutes par l'arrêt fatal, il n'en jouira plus. Oui, il faut une résignation d'enfer pour supporter un tel coup. Mais nous, qui savons que les êtres que la Providence rappelle d'avec nous vivent toujours, qu'elle nous les conserve dans son ineffable bonté pour nous les rendre demain plus parfaits et plus heureux, est-ce d'une résignation si féroce que nous ayons besoin dans la mort ? Non, chère âme, si nous avons confiance en Dieu, nous ne devons appeler à notre aide que la sainte patience. Nous ne devons pas souffrir qu'il y ait désharmonie entre les sentiments auxquels nous nous abandonnons et les idées salutaires dans lesquelles il a plu à Dieu que nous fussions nourris. Ne serait-ce pas faire injure à ses lumières que de donner accès en nous à des inspirations qui ne tirent pas directement origine de cette source ? Pour moi, je me suis souvent persuadé que nous supporterions bien plus héroïquement l'affliction de la mort si nous n'étions, pour ainsi dire à notre insu et malgré nous, sous l'influence des émotions du vulgaire, qui, dénué des aspirations puissantes vers le ciel qui caractérisent les âmes vraiment religieuses, est porté à se représenter avec plus de vivacité la mort dans les cimetières que dans les sublimes de l'empyrée. Eh quoi ! Dieu daigne nous faire monter vers lui, parmi ses anges, sur cette échelle mystérieuse qu'entrevoit le patriarche dans son sommeil, et parce que quelques-uns de ceux qui étaient sur la même marche que nous et que nous connaissons sont appelés à mettre le pied avant nous sur le degré supérieur, nous nous croyons en droit de nous désespérer, de nous prosterner, de nous couvrir de cendres ! Mais c'est de la folie ou de l'ingratitude ! Pleurons, oui, pleurons ensemble comme nous l'avons déjà fait ; mais que nos larmes n'obscurcissent pas tellement nos yeux que nous n'apercevions au travers, dans la lumière divine, ceux que nous avons perdus. Notre principale affaire n'est pas la terre, et ce

(1) *Esprit de la Gaule*, p. 91.

(2) Note inédite.

(3) *De la mémoire dans l'immortalité*, lettre à M. Chauffour-Kestner.

(4) *Ibidem*.

n'est pas rompre nos affections que d'être obligés de les transporter sur un autre théâtre. Votre frère, chère Léonie, serait parti, comme le mien, pour aller passer quatre à cinq ans à l'extrémité opposée de ce monde, certes vous ressentiriez de cette dure séparation un cruel chagrin ; mais ce mot effroyable et mensonger : J'ai perdu mon frère ! ne vous viendrait pas un seul instant à l'esprit. Pourquoi donc, puisque vous savez que la mort n'est, au fond, qu'une séparation de ce genre, permettriez-vous à votre âme de s'en affecter avec une telle désolation que, la rupture fût-elle éternelle au lieu d'être transitoire, vous ne sauriez rien éprouver de plus vif ? Est-ce la distance ? Mais, dès qu'elle nous empêche de communiquer ensemble, qu'importe sa grandeur ! Est-ce le nombre des années ? Mais, mon Dieu, quel torrent, entraînant une paille légère, nous peut donner idée de la rapidité de la vie ? Mesurez le temps que nous avons encore à demeurer ici par celui que nous y avons déjà passé, et vous verrez assez combien il est insensé de se laisser aller à regarder les séparations que la mort établit entre nous comme sans fin. Que ce soit la largeur de l'océan ou celle de l'espace qui divise la terre d'avec le ciel, que ce soit cinq ans ou que ce soit trente ans, la différence n'est pas essentielle, et pourvu que nous ayons foi en Dieu, rien, dans la mort, ne nous autorise au désespoir. J'ai même quelquefois pensé, contre ce que vous dites, chère Léonie, qu'il s'en faut tellement que la mort soit un châtement absolu de la part de Dieu, que sa dureté à notre égard diminue précisément en raison de ce que nous pénétrons de plus près dans les secrets de Dieu, ce qui serait évidemment l'inverse si elle était, dans les mains de notre Père céleste, un fléau aussi roide et aussi sévèrement articulé que le plus grand nombre, toujours plus frappé de la face matérielle des choses que de leur sens spirituel et caché, prend l'habitude de le supposer. Partons de celui qui ne connaît pas Dieu et pour lequel la mort est une fatalité inexplicable et qui le sépare à jamais, et par une dissolution épouvantable, de l'être voisin qu'il aimait ; passons à celui qui n'a, comme les anciens juifs, qu'une lueur vague de l'autre vie et qui ne sait encore rien distinguer nettement au delà du tombeau ; enfin, venons à nous, pour qui il y a déjà tant de voiles levés, et qui ne pouvons douter qu'il n'y ait dans les trésors de la bonté de Dieu, sous tant de nuages que la religion y laisse, infiniment plus de grâces et de bienfaits que notre imagination grossière ne peut nous en représenter, et nous nous convaincrions qu'à mesure que nous nous élevons vers Dieu, ce grand épouvantail de la mort perd continuellement de sa ferocité et devient de plus en plus conciliable avec la tranquillité de la vie. Que serait-ce donc si, au lieu d'être encore engagés, comme nous le sommes, dans les demi-ténèbres de la terre, nous dominions dès à présent la mort, comme ceux qui l'ont déjà traversée, du haut des splendides sérénités du ciel ? »

JEAN REYNAUD.

*La suite à une autre livraison.*

### SENSIBILITÉ DE CONSCIENCE.

Thomas Curson était un armurier bien connu dans la ville de Londres. Il demeurait près de Bishopsgate. Un jour, un acteur vint lui emprunter un vieux mousquet qui était mêlé à d'anciennes armes hors d'usage dans un coin de la boutique. Cet acteur, ordinairement, ne jouait que dans les pièces comiques : par exception, il avait à figurer dans un drame comme soldat. Le soir, il parut en scène, et, comme le voulait son rôle, tira un coup de mousquet. Il se trouva malheureusement que le mousquet était resté chargé depuis bien des années : l'homme que l'acteur avait

mis en joue par feinte tomba frappé mortellement. Aussitôt que la nouvelle en parvint à Thomas Curson, il fut pris d'un violent accès de désespoir. Il se tint pour responsable de cet accident, où sa volonté cependant n'avait eu aucune part, et qui était survenu hors de sa présence d'une manière tout à fait imprévue. Le lendemain matin, il arriva avec son tablier à la cour des aldermen, et déclara qu'il donnait la moitié de sa fortune, plusieurs centaines de livres <sup>(1)</sup>, aux pauvres, voulant expier la mort d'un homme en aidant le plus grand nombre possible de familles indigentes à vivre.

### RÉPONSE A UN SOT.

Un sot reprochait à un lord-chancelier d'avoir été l'apprenti d'un barbier. Le grand personnage lui répondit : « La différence qu'il y a entre vous et moi, c'est que si vous aviez été apprenti barbier, vous le seriez encore. »

### COEBERGHIER,

PEINTRE, ARCHITECTE ET INGÉNIEUR.

1560-1622.

Coebergher est né à Anvers, en 1560. Il travailla pendant plusieurs années dans l'atelier de Martin de Vos, l'un des meilleurs peintres de cette époque. Il visita ensuite l'Italie, surtout Florence et Rome. A son retour, il exécuta, pour la confrérie des archers d'Anvers, le tableau qui représente le *Martyre de saint Sébastien* ; pour une église d'Anvers, le *Christ présenté au peuple*, et pour une église de Bruxelles, le *Christ détaché de la croix*. Ce dernier tableau et le *Martyre de saint Sébastien* furent envoyés à Paris en 1804, et y restèrent jusqu'en 1815. Le *Christ présenté au peuple* faisait partie de la collection du duc de Brunswick ; il fut, vers la même époque, envoyé au Musée de Toulouse, et rendu également quelques années plus tard.

Comme architecte, Coebergher a dessiné les plans de l'église du Béguinage à Bruxelles, des Carmélites et des Augustins de la même ville ; ceux de l'église des Augustins à Anvers, et de Notre-Dame de Montaigne, un des plus beaux monuments de Belgique.

A Naples, Coebergher avait épousé la fille d'un de ses compatriotes, Louis Franck. Ce fut alors qu'il composa son plus beau tableau, le *Christ pleuré par les saintes femmes*, où l'on croit reconnaître le portrait de sa femme.

Josuah Reynolds dit de cette œuvre, dans son *Voyage en Flandre et en Hollande* :

« La *Sépulture du Christ*, par Coebergher, est un tableau admirable dans le style de l'école romaine. Les figures en sont élégantes, bien dessinées et d'un bon coloris. La draperie bleue de la Vierge est la seule partie défectueuse ; les plis en sont mal disposés, et sa couleur n'est pas d'accord avec le reste. Ce tableau peut être comparé aux plus beaux ouvrages du Dominiquin ; je fus fort étonné de voir tant de beautés dans l'œuvre de ce maître dont je ne connaissais, pour ainsi dire, que le portrait peint par Van-Dyck. J'ai trouvé, depuis, d'autres morceaux de ce maître, mais aucun qui puisse être comparé à celui-ci, que je crois pouvoir placer au premier rang des tableaux qui sont à Bruxelles. Le charme séduisant du pinceau de Rubens a empêché ce tableau de Coebergher de jouir de la réputation qu'il mérite certainement. Sa simplicité ne peut rivaliser avec la splendeur de Rubens, du moins à la première vue, et il y a peu de personnes qui restent longtemps

(1) La livre anglaise est de vingt-cinq francs.



devant un tableau. Les meilleures productions des maîtres italiens, si elles se trouvaient placées dans les églises d'Anvers, seraient éclipsées par l'éclat de Rubens, quoique certainement elles ne devraient pas l'être; le style brillant de ce maître ressemble à l'éloquence qui subjugue tout, et qui triomphe souvent du savoir et de la sagesse humaine.»

Coeberghe mérite aussi d'être cité pour d'éminents services qu'il rendit à sa patrie en dehors de son art. En

souvenir de ce qu'il avait vu en Italie, il écrivit un mémoire remarquable sur l'organisation des monts-de-piété. Le gouvernement, qui lui avait déjà donné des lettres de noblesse, le nomma intendant général de tous les établissements de ce genre en Flandre. Il créa le premier mont-de-piété à Bruxelles, et en fonda ensuite d'autres à Anvers, Malines, Valenciennes, Cambrai, Bruges, Lille, Namur, etc. Il fit preuve encore de talents notables comme



Coeberghe, artiste flamand du seizième siècle; d'après Van-Dyck (1). — Dessin de Cheignard.

ingénieur en desséchant le marais des *Moères*, qui s'étendait entre Furnes, Bergues et Dunkerque, et répandait à de grandes distances des exhalaisons pestilentielles.

### PROMENADES D'UN DÉSŒUVRÉ.

LE PETIT BRIQUETTE.

Suite. — Voy. p. 34.

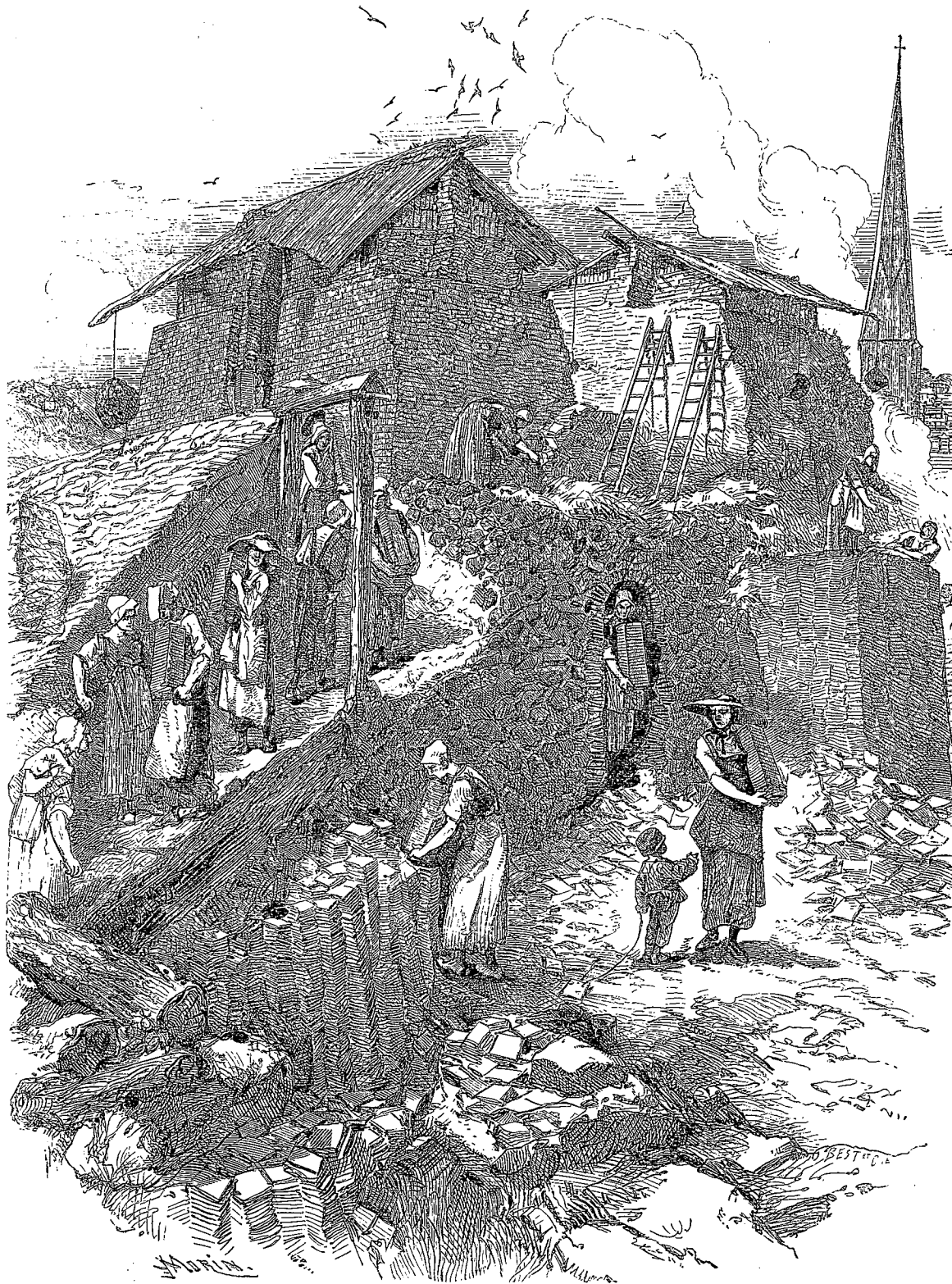
C'était une usine assez sombre d'aspect, laid échafaudage de masures irrégulièrement campées. Des fours, espèces de cavernes, étaient creusés dans la falaise, et la fabrique paraissait à demi enfouie sous des avalanches de briques croulantes, ébréchées ou entières, éparses çà et là, ou entassées dans les coins. Des files de femmes, montant ou descendant, se passaient de l'une à l'autre les piles de carreaux gris ou rougeâtres. A peine paraissions-nous que

mon gamin fut vigoureusement « empoigné » par une vieille ouvrière qui, joignant le geste aux paroles, le poussa rudement vers l'un des trous d'où sortait une épaisse fumée. Je compris à merveille que le petit musicien préférât à ce ténare les bords de la mer, et que pour prolonger son concert sur la grève il eût manqué à l'appel.

Faute d'avoir rien de mieux à faire, j'examinai ces travaux, qui me semblèrent primitifs. J'interrogeai les ouvriers, tantôt l'un, tantôt l'autre, prenant à la fabrication un intérêt de flâneur. Quelques hommes débarquaient des terres apportées du cap voisin la Hève, où il s'en trouve, me disait-on, des couches de plusieurs centaines de mètres. Ces glaises s'entassaient le long d'un grand fossé en maçonnerie d'environ douze pieds carrés, rempli par-dessus bord d'une argile anciennement apportée, et beaucoup plus humide. Un ouvrier qui, pieds et jambes nus, venait de

(1) Cette planche a été exécutée d'après la gravure que possède la Bibliothèque de Bruges.

monter dessus, m'apprit que, trois jours auparavant, la fosse avait absorbé 72 hectolitres d'eau; et il commença à piétiner cette pâte, dont il ne parvenait à se dépêtrer qu'à l'aide d'un grand bâton. Il foulait, il écrasait la terre hu-



Briqueterie au Perrey (Havre). — Dessin de Morin.

mectée, de laquelle il retirait incessamment quantité de petits cailloux, rejetés aussitôt en dehors. Le *marcheur*, comme on l'appelait, ne s'arrêtait dans cette rude besogne que pour la reprendre en sous-œuvre avec une bêche. Il retournait alors, par minces tranches, cette argile si bien

triturerée et purgée; puis, lorsqu'elle lui semblait suffisamment homogène, il la lançait dans une autre fosse, de moitié plus petite, où la même opération était reprise par un second ouvrier, qui recommençait à pétrir sur nouveaux frais. Il fallait y revenir trois et quatre fois, me dit-on; et

quand je demandai à un contre-maitre si une machine ne remplacerait pas l'homme avec avantage dans ce travail fatigant et stupide, il me fut répondu que non. Au simple toucher, le marcheur distinguait le plus petit caillou, ce qui était impossible à une machine. Or le moindre débris de pierre calcaire oublié dans la pâte suffisait pour faire éclater les briques. C'était aussi le tact de l'ouvrier qui jugeait de la ductilité plus ou moins grande de l'argile, et de l'emploi auquel elle était propre, tuile, carreau, brique ou poteries diverses. Les plus expérimentés, me répétait-on, n'étaient pas toujours certains, avant de l'avoir soumise à une ou deux épreuves, si la terre n'était pas ou trop *maigre*, ou trop *grasse* <sup>(1)</sup>.

Après le trituration de l'argile venait le *moulage*, dans des moules en fer sans fond, où la pâte était pressée. Le meilleur mouleur, bien secondé par deux ou trois manœuvres, n'arrivait pas, dans sa journée de treize heures, à faire plus de neuf à dix milliers de briques; après quoi il fallait *sécher*, puis *cuire*, ce qui demandait quinze à vingt jours; puis refroidir : bref, c'était un long et pénible ouvrage, que j'examinai dans tous ses détails, car je retournais presque tous les jours à la tuilerie.

Je n'y allais pas seulement pour tuer le temps, pour voir une boue, de plus en plus liquide, puis épaissie de plus en plus, passer de mains en mains, reprendre, avec force procédés de séchage et additions ou de sable ou de glaise, plus de consistance qu'on ne lui en avait fait perdre, et la bouillie devenir pierre. C'était surtout pour étudier l'enfant qui m'avait d'abord conduit à cette manufacture que j'y retournais si souvent.

Mécontent des petits domestiques pris à Paris ou aux environs, mauvais sujets pour la plupart, et qu'il me fallait changer tous les quinze jours, soit qu'ils me quittassent, soit que leurs méfaits m'eussent contraint à les renvoyer, j'avais formé le projet de m'attacher Briquette (c'était le sobriquet de l'orphelin) et de l'obtenir de sa grand'mère. Sa besogne était fort rude. Dès quatre heures du matin, il devait transporter des masses de briques et de carreaux à sécher, à cuire, à emmagasiner ou à embarquer pour la Plata. S'il en faisait quelques-uns, il les payait en *taloches*, à ce qu'il me confia, et le métier paraissait ne convenir ni à ses goûts, ni à sa santé, car l'enfant n'était pas robuste. Après réflexion, et lorsqu'elle eut fait un peu connaissance avec moi, son aïeule consentit à un arrangement qui lui parut avantageux pour son fils.

« Au moins, que celui-là survive ! » me dit-elle en le quittant.

Ainsi, à mon retour à Paris, j'y ramenai avec moi Briquette.

Je n'eus qu'à m'applaudir de mon acquisition durant les cinq années que le jeune garçon, intelligent et actif, passa auprès de moi. Je m'étais chargé de lui; aussi veillais-je à ce que ses soirées (je lui accordais tout son temps dès que le service du jour était fini) fussent bien remplies. Déjà, lorsqu'il quitta la briqueterie, il savait lire; en fréquentant avec assiduité une excellente école, il se forma une belle écriture, sut bientôt compter, apprit l'orthographe, et alla même plus loin. Doué de quelque capacité, de beaucoup d'application, ambitieux aussi sans doute, il ne s'épargnait pas le travail. Il trouva moyen de suivre l'école gratuite de dessin et de mathématiques et d'y remporter des prix; ses dimanches mêmes étaient employés, et aux cours Chevet il prit quelque teinture de musique : tout cela

(1) La terre *maigre*, plus chargée de silice, forme des briques qui se dessèchent plus vite, mais qui sont moins dures et moins sonores. L'argile *grasse* contient plus d'alumine, moins de sable, et convient mieux aux poteries communes qu'aux carreaux, qu'aux tuiles et surtout qu'aux briques.

sans que sa moralité m'eût semblé rien perdre (ce qui n'arrive pas toujours) au développement de son intelligence. J'applaudissais à des progrès dont j'étais fier. Avoir à mon service un jeune homme qui aurait pu faire un bon secrétaire, un excellent commis, flattait assez ma vanité. « Briquette (disais-je orgueilleusement, en augmentant ses gages, d'abord fort minimes, et dont il envoyait la meilleure part à son aïeule), Briquette ne serait déplacé nulle part. »

Il l'était chez moi, et le sentit. De grand matin, un beau jour, il se présenta dans ma chambre d'un air triste et résolu qui me frappa. Il tenait en main une lettre, « du Havre », me dit-il; son curé lui écrivait. La bonne femme était malade, et redemandait avec instance son petit-fils.

J'aurais très-volontiers accordé une permission d'absence de quelques jours, d'un mois peut-être; mais quand j'appris qu'il s'agissait d'un congé définitif, je fus étonné et mécontent. Habitué à l'enfant que j'avais vu grandir, l'idée de m'en séparer ne m'était jamais venue; j'eus un douloureux serrement de cœur, d'où je conclus que j'avais grandement à me plaindre, et que Briquette se conduisait indignement envers moi. Bientôt je vis en lui presque un monstre d'ingratitude. Des explications, données d'un ton respectueux mais ferme, et que j'interrompis brusquement, m'irritèrent tout à fait. S'il en savait trop pour moi et croyait trouver mieux, il n'avait qu'à partir sur l'heure. Je lui dis de faire son paquet, et que je ne voulais plus entendre parler de lui, ni le revoir. En effet, je ne le revis plus. La place de confiance qu'il avait fini par occuper auprès de moi, et qui n'a jamais été remplie comme il la remplissait, était fort enviable, et à mon coude se trouvaient des gens dont l'intérêt était de l'éloigner. Les lettres que, dans les premiers temps, me vinrent du Havre avaient été jetées au feu sans être décachetées, et il cessa d'en venir. Aujourd'hui que, l'irritation apaisée, le temps avait cicatrisé la plaie, je pouvais sans colère penser à mon ancien protégé, et, face à face avec ma conscience, tenir la balance plus égale entre lui et moi : ce fut avec une pénible surprise que je me découvris des torts. J'en voulais presque à l'étranger dont l'expression affectueuse, dont l'accueil cordial m'étaient encore présents, d'avoir réveillé cette kyrielle de souvenirs qui se terminaient en une sorte de remords.

En revenant au logis, je continuais de me remémorer ce passé lointain. Dès que le jour baissa, je me demandai si ce voyageur si pressé viendrait ou s'il ne viendrait pas; et je songai, non sans ennui, à l'attitude gauche que, de toute nécessité, j'aurais devant lui, devant *ce monsieur*, jadis le petit Briquette, et auquel je ne connaissais pas d'autre nom.

Au moment même où j'avais cessé de craindre ou d'espérer sa visite, il parut, et son abord franc et aussi respectueux que décidé fut comme un rayon de soleil qui dissipe tout brouillard. C'était Briquette, et ce n'était plus lui. L'égalité que s'attribuait à juste titre l'homme fait, et qui s'était fait lui-même, s'alliait à la déférence due à nos précédentes relations. Il ne parlait pas d'une reconnaissance que je ne songeais plus à mettre en doute, et prenait plaisir à me raconter, avec une confiance qui acheva ma conquête, comment s'était fait son chemin. Pas plus d'un côté que de l'autre il n'y eut ombre de récrimination, même dans nos pensées. Sa tendre cordialité m'ouvrait le cœur, et lui-même trouvait évidemment une douceur secrète à s'épancher avec le vieil ami qui, se plaisait-il à le répéter, lui avait ouvert la carrière. C'était pourtant moi qui avais cherché à l'enlever tout jeune à cette même carrière; mais il regardait ce passage de sa vie d'un autre point de vue.

« J'étais manœuvre, vous m'avez fait ouvrier, vous et vos amis, mon cher patron, disait-il; et il y a dans l'ouvrier

de l'artiste, c'est-à-dire tout l'homme. Ce ne sont plus les mains seules qui travaillent, c'est l'intelligence et le goût appliqués à la matière; il ne s'agit plus seulement de la mouler, mais de la transformer. Lorsque je vous quittai, non sans peine, bon et cher maître, il le fallait; ma vieille grand-mère avait besoin de moi; mes soins lui ont rendu quelques années de vie, et j'ai pu répandre un peu de bonheur et d'aisance sur ses derniers jours. Il y avait d'autres motifs pour me pousser en avant. Je sentais sourdre en moi des idées qui ne trouvaient pas d'issue. Il ne vous souvient plus, je présume, du lieu où vous avez vu pour la première fois le pauvre Briquette. C'était au bord de la mer; j'y prenais toutes mes récréations, et, plus d'une fois, j'eus lieu d'y observer de singuliers crabes, qu'on appelle, je crois, Bernard l'Ernite. Nés parfaitement nus, ils s'accrochent des coquilles vides qu'ils rencontrent sur les grèves; ils en changent volontiers, et vont jusqu'à jeter dehors les premiers occupants pour s'établir en leur lieu et place. Eh bien, je ne suis pas de cette race-là, moi! Il faut que je crée ma coquille avec ma sueur, que je la façonne à ma taille, et que, grandissant avec moi, elle s'ajuste à mes membres et se prête à mes mouvements. Aujourd'hui, cher patron, j'en suis arrivé là; je me suis fabriqué ma coquille, et cette industrie, que je détestais (bien qu'elle fût mon gagne-pain) lorsque je n'étais que l'un de ses derniers valets, est devenue maintenant ma compagne, ma maîtresse chérie, le couronnement de toutes mes aspirations. »

Son enthousiasme me remuait, sans que je me rendisse un compte net de la route qu'il avait suivie et de la position à laquelle il était parvenu. Un ou deux mots le ramenèrent à la question.

*La fin à la prochaine livraison.*

## LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. les Tables des tomes XXX, XXXI et XXXII (1862, 1863, 1864).

### ROYAUME D'ESPAGNE.

(130 timbres, 24 types.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé en Espagne le 1<sup>er</sup> janvier 1850, en vertu d'un décret du 24 octobre 1849.

La taxe des lettres simples jusqu'à 6 adarmes (10<sup>s</sup>.782) était, en 1850, de 6 cuartos pour les lettres affranchies, et de 1 real pour celles qui n'étaient pas affranchies; elle a été réduite, en 1854, à 4 cuartos par demi-once (14<sup>s</sup>.3775) pour les premières, et elle est restée la même (8 cuartos) pour les secondes.

Un décret du 15 février 1856 a rendu obligatoire l'affranchissement des lettres circulant dans le royaume et les îles adjacentes. La taxe de 4 cuartos par demi-once a été maintenue.

Le nombre des lettres, tant de l'intérieur que des possessions d'outre-mer et de l'étranger, qui ont passé par les bureaux de poste de la Péninsule et des îles adjacentes, a été de 35 550 499 en 1857, et de 56 056 001 en 1861. Il s'est élevé à 60 millions environ en 1862. Les lettres officielles ne sont pas comprises dans ces quantités.

L'augmentation des correspondances a été de 71 pour 100 en cinq ans, de 1862 sur 1857, et de 41 pour 100 de la période triennale de 1860-1862 sur celle de 1857-1859.

La population du royaume étant d'environ 16 800 000 habitants en 1862, le nombre moyen des lettres par habitant a été de 3 1/2 dans cette année.

Les lettres de et pour l'étranger ne représentent que 3 1/4 pour 100 du nombre total des lettres.

On a distribué dans Madrid 6 524 636 lettres et plis en 1861.

Le nombre des lettres et plis de la correspondance officielle a été de 3 391 862 en 1861.

Il a été vendu, en 1856, 31 069 766 timbres-poste d'une valeur totale de 15 014 158 réaux de vellon, et, en 1861, 53 112 869 d'une valeur de 27 484 055 réaux.

Les lettres de l'intérieur et le tiers des lettres de l'étranger sont affranchies; c'est à peu près 93 pour 100 du nombre total.

L'Espagne a un bureau de poste à Gibraltar, et les timbres espagnols servent, à Gibraltar, à affranchir les lettres adressées en Espagne et les lettres destinées à des pays d'Europe qui doivent passer par l'Espagne.

Tous les timbres espagnols sont gravés. Aucun d'eux n'est piqué.

De 1850 à 1855, on a changé le dessin chaque année; on le change tous les deux ans depuis 1860.

1850. — Cinq timbres, divisés en deux catégories, ont été créés par le décret du 24 octobre 1849 et l'ordonnance du 1<sup>er</sup> décembre 1849 : la première catégorie comprenait les timbres (*franco*) de 6 cuartos et de 12 cuartos pour l'affranchissement des lettres pour l'intérieur de l'Espagne; la seconde, les timbres (*certificado*) de 5 et 10 reales pour l'intérieur de l'Espagne et de 6 reales pour l'étranger.

Ces timbres sont rectangulaires et ont de 21 à 22<sup>mm</sup>.5 sur 17<sup>mm</sup>.5 ou 18<sup>mm</sup>. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

L'effigie de la reine Isabelle II est dans un cadre rectangulaire. La tête est couronnée; elle est tournée à



N° 192.



Espagne.

N° 193.

gauche dans le timbre de 6 cuartos, et à droite dans les autres timbres. On lit sur les timbres de 6 cuartos : *Correos. .cuartos. Franco. 1850.*, et sur les autres timbres : *Correos. .reales. Certificado. 1850.*

|                                       |                               |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| 6 cuartos (0 <sup>f</sup> .1836) (1), | — noir.                       |
| 12 (0 <sup>f</sup> .3672),            | — violet clair (n° 192).      |
| 5 reales (1 <sup>f</sup> .3015),      | — rouge-brique clair ou roux. |
| 6 (1 <sup>f</sup> .5618),             | — bleu clair (n° 193).        |
| 10 (2 <sup>f</sup> .6030),            | — vert bleuâtre clair.        |

Le dessin de chacun de ces timbres présente des différences.

Il existe un timbre d'essai de cette série : le timbre de 6 reales, imprimé en noir sur papier mi-blanc.

1851. — Les timbres de 1851 sont rectangulaires et ont 22<sup>mm</sup> sur 18<sup>mm</sup>.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

La tête de la reine, placée dans un cadre ovale, est tournée à droite. Sur les timbres de 6 et de 12 cuartos : *Franco. .cuartos. Correos. 1851.*; sur les autres timbres : *Certif. .reales. Correos. 1851.*

|                                   |                                      |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| 6 cuartos (0 <sup>f</sup> .1836), | — noir (n° 194).                     |
| 12 (0 <sup>f</sup> .3672),        | — violet clair, lilas, gris violacé. |

(1) 1 piastre (*peso duro*) = 20 réaux (*reales de vellon*) = 5<sup>f</sup>.206.  
1 real de vellon = 8 1/2 cuartos = 0<sup>f</sup>.2603. 1 cuarto = 0<sup>f</sup>.0306.

- 2 reales (Of. 5206), — vermillon.  
 5 (1f. 3015), — carmin vif.  
 6 (1f. 5618), — bleu clair.  
 10 (2f. 6030), — vert foncé (n° 195).



No 194.



No 195.

1852. — Les timbres de 1852 sont rectangulaires et ont 22<sup>mm</sup>,5 sur 18<sup>mm</sup>,5. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

La tête de la reine, tournée à gauche, est dans un médaillon rond. Sur les timbres de 6 et de 12 cuartos : *Franco. ...c. Correos. 1852.*; sur les autres timbres : *Cerido. ...r. Correos. 1852.*

On connaît deux timbres d'essai : 6 cuartos, imprimé en noir sur papier mi-blanc; 5 reales, imprimé en noir sur papier blanc. (Collection de M. Herpin.)

- 6 cuartos (Of. 1836), — rouge de sang.  
 12 (Of. 3672), — violet, chocolat, brun violacé.  
 2 reales (Of. 5206), — orange pâle, chair.  
 5 (1f. 3015), — vert-émeraude.  
 6 (1f. 5618), — bleu-ciel (n° 196).



No 196.



No 197.

1853. — Les timbres de 1853 sont rectangulaires et ont 23<sup>mm</sup> sur 18<sup>mm</sup>,5. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

La tête de la reine est couronnée et tournée à droite; elle est dans un médaillon ovale. Sur les timbres de 6 et de 12 cuartos : *Correos. 1853. Franco. ...c.*; sur les autres timbres : *Correos. 1853. Cerido. ...r.*

- 6 cuartos (Of. 1836), — carmin vif.  
 12 (Of. 3672), — violet foncé, grenat.  
 2 reales (Of. 5206), — vermillon.  
 5 (1f. 3015), — vert-émeraude (n° 197).  
 6 (1f. 5618), — bleu-saphir.

Un service particulier de poste fut établi dans la ville de Madrid par un décret du 3 novembre 1852; l'affranchissement des lettres de la ville pour la ville avec des timbres-poste fut déclaré obligatoire, et un timbre fut créé à cet effet.

Il est rectangulaire et a 23<sup>mm</sup> sur 18<sup>mm</sup>,5. Il est imprimé en bronze doré ou aventurine sur papier blanc. Il



No 198.



No 199.

porte l'écu aux armes de Madrid (un ours montant sur un arbre), surmonté de la couronne royale et accompagné de deux branches de laurier. En haut, *Correo interior*; en bas, *Franco* et la valeur.

3 cuartos (Of. 0918), — bronze doré (n° 198).

Un décret du 29 mai 1853 réduisit à 1 cuarto le port, à la charge de l'expéditeur, des lettres de la ville pour la ville, mais en mettant 1 cuarto à la charge du destinataire; un nouveau timbre de 1 cuarto fut créé, et on lui donna le même type qu'à celui de 3 cuartos qu'il remplaçait. Ce timbre de 1 cuarto fut livré au public le 15 décembre 1853, et le timbre de 3 cuartos ne fut plus valable pour l'affranchissement (\*).

1 cuarto (Of. 0306), — bronze doré.

1 (Of. 0306), — doré.

1854. — Ce timbre de 1 cuarto, aux armes de Madrid, mis en vente à la fin de 1853, a été en usage pendant une partie de l'année 1854.

On décida bientôt d'obliger l'expéditeur à payer le port entier de la lettre, soit 2 cuartos, et l'on s'occupa du timbre de 2 cuartos. On commença par adopter pour cette valeur le type aux armes de Madrid, et il existe des exemplaires de ce timbre de 2 cuartos : les uns imprimés en noir sur papier blanc et qui sont des épreuves de graveur, les autres imprimés en bronze doré pâle sur papier blanc comme les précédents (\*).

Sur ces entrefaites, on établit le service de petite poste dans les principales villes du royaume, et dès lors le timbre de 2 cuartos, n'étant plus usité dans une seule ville, ne devait plus être différent des autres timbres.

On avait créé la série des timbres de 1854.

Ces timbres sont rectangulaires; ils ont 22<sup>mm</sup>,5 sur 18<sup>mm</sup>,5. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

Ils portent, adossé à un cartouche, l'écu aux armes d'Espagne, surmonté de la couronne royale et entouré du collier de la Toison d'or. Sur les timbres, dont la valeur est exprimée en cuartos, on lit : *Correos. 1854. Franco. ...c.*; sur les autres timbres : *Correos. 1854. Cerido. ...r.*

- 6 cuartos (Of. 1836), — fond carmin vif, dessin carmin vif.  
 2 reales (Of. 5206), — fond vermillon vif, dessin vermillon vif.  
 5 (1f. 3015), — fond vert-émeraude, dessin vert-émeraude.  
 6 (1f. 5618), — fond bleu clair, dessin bleu clair (n° 199).

Ces quatre timbres ont le même dessin, et ont été en usage depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1854 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1855. (Le timbre de 4 cuartos a pris la place de celui de 6 cuartos en novembre 1854.)

On apporta plus tard un petit changement au dessin, et l'on émit, en novembre 1854, les timbres de 4 cuartos et de 1 real :

- 4 cuartos (Of. 1224), — { fond blanc, } dessin carmin vif.  
 { fond bleuâtre, }  
 1 real (Of. 2603), — fond blanc, dessin bleu foncé.

Ce dernier dessin servit à faire un essai de timbre pour remplacer le timbre de 2 cuartos aux armes de Madrid non adopté. On grava *Correo intr.* à la partie supérieure, et *Franco. 2 c.* dans la partie inférieure. Cet essai, imprimé en noir sur papier blanc, ne fut pas accepté. On supprima les mots *Correo intr.*, pour mettre seulement *Correos* entre deux étoiles à huit pointes.

- 2 cuartos (Of. 0612), — fond blanc, dessin vert-émeraude.

Ce timbre a été émis le 1<sup>er</sup> novembre 1854.

La planche des timbres de 2, de 4 cuartos et de 1 real a servi à faire le timbre mobile qui est apposé, aux Philippines, sur les actes délivrés par l'autorité judiciaire. On a dessiné dans le champ de l'écu les attributs de la justice, la balance et l'épée, et l'on a gravé en haut : *Dro judicial*, et en bas la valeur du timbre (\*).

La suite à une prochaine livraison.

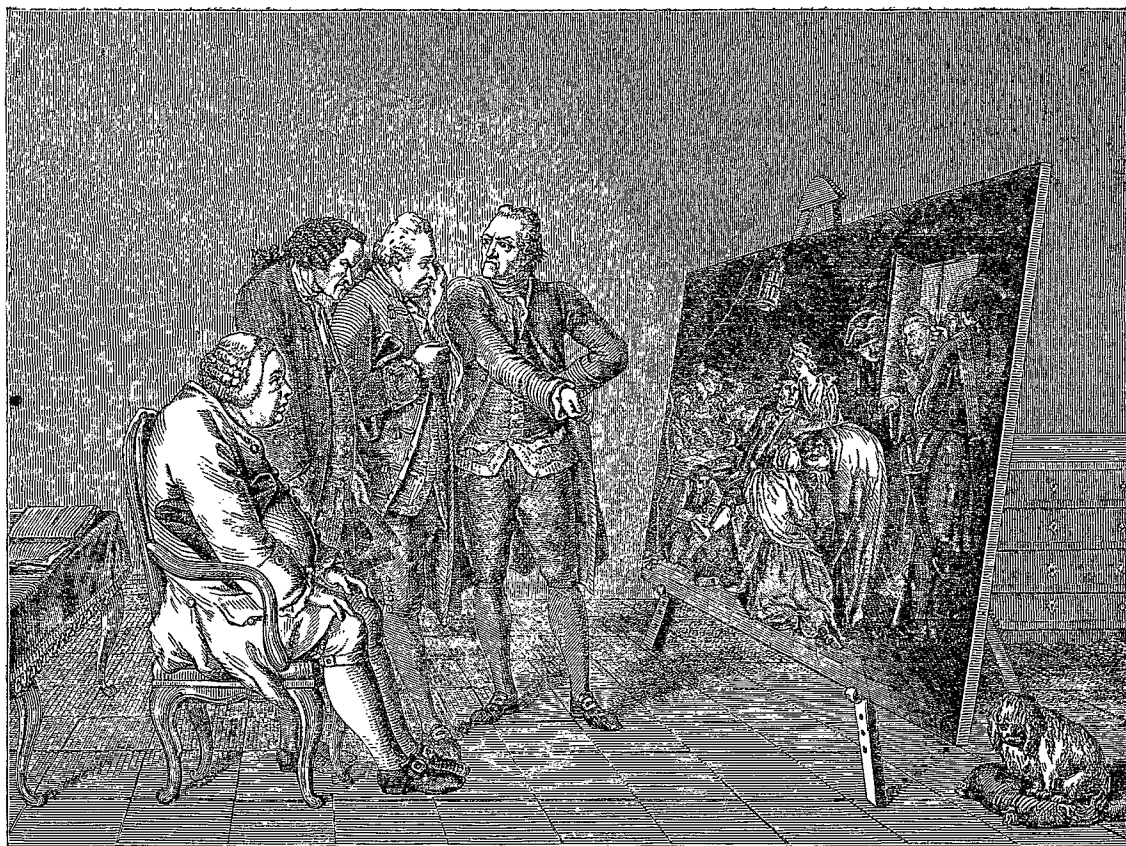
(\*) Pour les timbres aux armes de Madrid, voir le *Timbre-Poste*, nos 16 et 17.

(\*) Collection de M. G. Herpin.

(\*) Le *Timbre-Poste*, n° 16.



## LES QUATRE TEMPÉRAMEMENTS.



Les Quatre Tempéraments. — Dessin de E. Lorsay, d'après une estampe de Chodowiecki.

Les quatre tempéraments sont, suivant Lavater, le *sanguin*, le *flegmatique*, le *colérique* et le *mélancolique*.

Rien n'est plus ordinaire, dit le célèbre auteur des *Essais physiognomoniques*, que de juger des tempéraments sur le *mouvement* et la *couleur*; — rien n'est plus rare que d'en juger sur la *forme*, sur le contour des parties *solides* ou des parties *molles* considérées dans l'état de repos.

Lavater ajoute que sans doute les caractères de chaque tempérament peuvent varier à l'infini; mais il tient pour certain que la forme du visage, les contours et les traits considérés dans l'état de repos suffisent pour démontrer et faire sentir la différence caractéristique des tempéraments. Il offre à ses lecteurs, pour exemple, ces quatre personnages que l'habile artiste allemand Chodowiecki a placés devant un tableau représentant une des scènes les plus douloureuses de la vie humaine. La pantomime de chacun des quatre spectateurs révèle son tempérament. Le flegmatique ne donne encore aucun signe d'émotion : il est lent à s'affliger comme à se réjouir. Le sanguin sent ses veines se gonfler, et il semble qu'on lui ait asséné un coup violent sur la tête : il est muet et immobile d'étourdissement. Le mélancolique, dès la première impression, s'est mis à rêver à tous les maux qui affligent l'humanité. Le colérique est exaspéré : il ne sait à qui s'en prendre; mais il aurait besoin de frapper quelqu'un; il tirerait volontiers l'épée contre le destin ou contre le peintre lui-même. C'est ainsi que nous sommes différemment affectés, à la vue du bien ou du mal, selon nos tempéraments; ce qui aide à expliquer comment nous portons souvent des jugements en apparence si différents sur les mêmes choses. Mais ces mouvements naturels, instinctifs, qui nous entraînent à l'exagération en tel ou tel autre sens, peuvent

être dominés par la réflexion et par la culture de nos facultés. Il y a un point juste de la vérité où doivent se rencontrer, en dépit des influences opposées de leurs organisations, le flegmatique, le sanguin, le mélancolique aussi bien que le colérique.

## PROMENADES D'UN DÉSŒUVRÉ.

LE PETIT BRIQUETTE.

Fin. — Voy. p. 34, 44.

« De retour au Havre, il s'agissait d'abord, me dit-il, de gagner mon pain et celui de la grand'mère. Elle avait mis de côté quelques sous, et, ce qui valait mieux encore, laissé à la briqueterie une réputation qui, sur l'heure, m'y réintégra. La rapidité mécanique de main, que l'habitude seule donne et conserve, me manquait; mais je reprenais en homme le métier que j'avais fait en apprenti, je pouvais apporter sur beaucoup de points une aide utile et réfléchie. Quelques notions de statique me permettaient de mieux équilibrer, pour la cuite en plein air, nos petits murs de briques sèches; d'y ménager plus de vides, et de multiplier les surfaces en contact avec les courants d'air chaud dont j'accroissais le nombre. Nulle amélioration n'est insignifiante en fait de fabrication; le maître tint compte de chacune de celles que j'introduisais; il me consulta de plus en plus; je montais en grade, et une faculté acquise par hasard, due, le dirai-je? en partie à mes relations avec un idiot, acheva de me mettre en faveur. Je devins l'unique arbitre du choix des terres à employer; spécialité précieuse non-seulement pour les briqueteries, mais pour toute espèce de poterie, de faïence, de... »

Je l'interrompis, on le rappelant à un détail qui venait de piquer ma curiosité.

« Ah! reprit-il, je vois; vous voulez que je vous parle de l'idiot, de Guilguil? On appelait ainsi, du nom d'un pays lointain dont il racontait d'incohérentes histoires, un naufragé, un mousse, chétive épave laissée sur nos côtes par le vaisseau anglais qui l'avait recueilli vers les rives de l'Amazone. Ce pauvre diable, devenu crétin au milieu des tribus barbares parmi lesquelles il languissait depuis plus de trois ans, avait pris les goûts et les habitudes de ces populations sauvages. Comme elles ne labourent ni ne sèment, elles n'ont rien à récolter, et, durant les longues disettes qui les déciment, elles trompent les angoisses de la faim en avalant des quantités de terres grasses. Elles savent en découvrir les gisements, démêlent, entre ces glaises en apparence identiques, des différences d'odeur et de saveur; et leur prisonnier s'était approprié leurs goûts et leurs instincts. Ce pauvre Guilguil, que, par pure compassion, on employait de temps en temps à la fabrique, faible et maladif, me faisait grand pitié, et je m'efforçais de corriger l'appétit dépravé qui le réduisait peu à peu à l'état de squelette. Je n'en vins pas à bout; le pli était pris, le mal invétéré, et il en est mort. Mais à force de le surveiller, de lui retirer ses chères boulettes d'argile, de le questionner sur cette bizarre passion, de m'informer du goût qu'il pouvait trouver à ces glaises dégustées d'un air de béatitude, j'appris moi-même à les bien connaître, à en distinguer des variétés nombreuses, dont j'examinais les propriétés comme cuisson, facilité à s'humecter, promptitude à sécher, à fondre, à se vitrifier. Les unes devenaient dures, compactes, lourdes; d'autres, cassantes, minces, poreuses; celles-ci soutenaient le feu jusqu'à d'assez hauts degrés, d'autres éclataient pour peu qu'on les en approchât. J'en modelai quelques-unes en plaques assez légères pour flotter sur l'eau. Ces terres revêtaient à la cuite des teintes variées. Bref, je trouvai toute une étude à faire, une vraie science, dont la première idée m'avait été donnée par un idiot, mais que je poursuivis, multipliant les essais, et constamment encouragé par le souvenir de ce que j'avais ouï raconter chez vous des anciens travaux de Palissy. »

Je me récriai, flatté de l'allusion. Il y avait quelque plaisir à voir mon ancien *groom* rattacher à son séjour chez moi ses progrès dans l'industrie même qui me l'avait enlevé. J'admirais le chemin qu'avaient fait, dans cette intelligence toute neuve, ces conversations qui, à l'en croire, le poussaient encore dans sa voie, et dont je gardais à peine les vagues souvenirs qu'il se plaisait à réveiller.

Béranger, à ce qu'il me conta, avait donné des ailes à ses espérances. Le poète dinait chez moi avec quelques amis qui vantaient sa perspicacité, si remarquable parce qu'elle n'était rien à son indulgence. En se défendant modestement de l'éloge, Béranger attribuait sa connaissance des hommes aux remarques qu'il avait eu lieu de faire de bonne heure lorsque, tout jeune, il servait à Péronne les hôtes de sa tante l'aubergiste, et les écoutait causer... « Comme nous écoute cet espiègle, ajouta-t-il se retournant tout à coup », racontait Briquette, « et me lançant un de ces regards qui enveloppaient leur homme plus encore qu'ils ne le transperçaient. »

« L'illustre vieillard, poursuivit-il, qui me semblait si bon, si noble, que vous respectiez autant que vous l'aimiez, cher maître, avait donc traversé une situation aussi obscure que la mienne! Je m'en sentais tout rehaussé.

« Un autre de vos amis, rappelait-il encore, un savant, a fort influé sur ma vocation : c'est M. Jean Reynaud, cette vivante encyclopédie, cet homme de génie et de cœur, si regretté, qui avait tout lu, tout vu, et qui vous faisait tout voir. Ai-je assez entendu vos discussions avec lui sur

l'emploi des terres crues ou cuites dans l'antiquité! La vieille pyramide de Thèbes, aux chambres voûtées, œuvre, selon lui, de je ne sais quel Pharaon, sept ou huit siècles avant notre ère, était votre champ de bataille. M. Reynaud prétendait que les briques qui la forment sont crues, et montrait en preuve un précieux débris apporté par quelque savant du voyage d'Égypte. Je vous entends encore vous écrier, en plaisantant, qu'il agissait à la façon d'Arlequin offrant une pierre pour échantillon de la maison qu'il voulait vendre.

« Mais ce qui me frappa surtout dans les récits de votre ami, continua Briquette, c'est ce qu'il racontait un jour de la grotte d'Égérie, dans la campagne de Rome (1). Depuis que j'ai pu varier les teintes des briques, je suis poursuivi du désir d'imiter cette architecture colorée que je lui ai entendu décrire avec tant de feu. Le tableau en est là (il frappa son front). Chaque ornement élégant, délicat : chapiteaux, encadrement des fenêtres, moulures, tout se distinguait, disait-il, non-seulement aux contours et par la forme, mais aussi grâce aux teintes rapprochées harmonieusement, contrastées avec goût. J'ai pris, dans le souvenir de ces conversations, un ardent désir d'arriver à faire des décorations extérieures toutes nouvelles, d'un éclat, d'une variété inconnus jusqu'ici. Eh! vraiment, les hôtes des coquillages de l'Océan savent se faire des maisons plus brillantes, plus amusantes que les nôtres, dans leur diversité infinie. »

C'est une belle chose que le rêve éveillé! Ne serait-ce pas le chemin de communication avec l'inconnu qui nous environne, et dans lequel, fût-ce involontairement, nous puisons sans cesse? Pourquoi donc aurais-je soufflé sur l'enthousiasme de mon jeune ami? Qui peut dire où lui ou ses successeurs en arriveront! Il y avait d'ailleurs, dans les idées qu'il me développait, des choses qui me paraissaient plus pratiques. Il apportait à sa prétention d'émailler en quelque sorte l'extérieur de nos demeures des raisons d'utilité.

« En vitrifiant les murailles, disait-il, on fait disparaître les principales causes de ruine. L'atmosphère, par les variations continuelles de la chaleur qui dilate, du froid qui resserre, de l'humidité qui pénètre, et, dans nos pays froids, du gel qui fait éclater, exerce l'action la plus désorganisatrice. Le poli des surfaces est leur meilleure défense. Les semences de lichen et de mousse flottant dans l'air s'arrêtent sur les aspérités, poussent des racines dans les moindres fissures; leur croissance disjoint les pierres, et leur décomposition n'est pas moins nuisible : elle produit une terre, un sol fécond, où s'enracinent les graminées, et l'œuvre de l'homme cède à celle de la nature. »

Il était inépuisable, et je ne me lassais pas de l'entendre. Pourtant l'heure avançait, et je voulais savoir d'une façon positive à quelle situation il était parvenu. L'étonnante faculté qu'il avait acquise de deviner les propriétés d'une argile en la maniant, ou en l'effleurant à peine du bout de la langue, le faisait traiter de sorcier par ses ouvriers; sa réputation s'étendait; le chef d'une de nos plus importantes manufactures, parent du propriétaire de la briqueterie du Havre, voulut connaître le sorcier des argiles. Il causa avec Briquette, et, du consentement de son premier patron, se l'attacha, en lui faisant les plus belles conditions. Mon jeune ami avait voyagé pour cette poterie de faïences fines et d'émaux, qu'il avait en quelque sorte métamorphosée, et maintenant il portait à l'Exposition universelle de Londres de beaux produits de la maison dont il était devenu l'associé.

Me parlant de ses voyages en Angleterre, car il n'y allait pas pour la première fois, il me disait :

(1) Voy. la Table des trente premières années.

« Nous nous faisons une grande idée des étrangers, ce qui n'est point un mal ; mais on n'adopte guère en France les idées françaises avant qu'elles n'aient été sanctionnées par nos voisins d'outre-Manche ou d'outre-Rhin. Nous inventons, ils expérimentent. Pourquoi pas ? Ils sont plus riches et plus patients, et nous avons de l'imagination et de l'ardeur : notre part n'est point à dédaigner. »

Mais j'en écrirais trop long, car nous passâmes une grande partie de la nuit à causer, et il ne me quitta que pour aller prendre le chemin de fer du Nord.

Reverrai-je mon vieux jeune ami?... Après son départ, je m'efforçai en vain de dormir. Sa longue visite me livrait à des sentiments confus. D'abord une sorte de découragement. Que fais-je, poids inutile sur cette terre, où je roule en moi-même de stériles pensées, et où je ne laisserai nulle trace ? Tandis que cet orphelin, sans racines, sans aïeux, sans fortune, sans éducation classique, va peut-être faire une révolution dans l'art de bâtir, ou, tout au moins, créer des richesses nouvelles, donner du travail, distribuer de l'aisance à un grand nombre d'hommes ; multiplier les relations entre les peuples ; rendre amies des nations rivales. Et moi, né dans l'aisance, en un rang plus haut, je ne fais rien, je ne puis rien, je ne suis rien !

Un découragement douloureux a suivi ces réflexions ; puis la lumière a reparu, elle a rayonné ; comment ? d'où ? Je ne sais ; mais, avec elle, la sérénité renaissait. Est-ce à moi de mesurer l'utilité, l'importance, fût-ce de l'être le plus infime ? Le grain de sable a sa valeur, comme l'étoile qui brille aux cieux. La graine devient arbre, et des générations se reposeront à son ombre. C'est en se jouant, c'est chez moi que mes amis semèrent les pensées qui ont germé dans l'esprit fécond d'un enfant ! Chaque idée, même indécise et vague, c'est l'embryon, il grandira ; c'est la semence, elle germera. Vouloir profondément le bien, faire chaque jour, et de son mieux, l'œuvre à son coude (tant petite soit-elle), que la Providence nous confie, ce n'est pas être inutile.

Et puisse l'histoire du petit Briquette semer dans quelques esprits une bonne intention, donner à quelque jeune âme une heureuse tendance, inspirer à tout lecteur ingénu quelques bons instincts, et elle n'aura pas été écrite en vain.

#### EXPORTATION DES OS.

La Bavière fut autrefois un des plus riches et des plus fertiles pays de l'Allemagne ; aujourd'hui ses produits moyens en blé sont inférieurs à ceux des terres du palatinat du Rhin. M. J. Liebig explique ainsi cette décadence : depuis vingt-cinq ans, on exporte des os de la Bavière ; la fabrique de Henfeld en expédie maintenant 7500 quintaux ; pour la Saxe, la ville de Munich en recueille annuellement 12500 quintaux ; de sorte qu'en prenant ces chiffres comme base d'estimation, on peut évaluer à 60 000 quintaux la quantité d'os qui sont annuellement exportés de la Bavière. Or, si l'on admet que la perte de chaque quintal d'os enlève aux champs de la Bavière un élément qui suffirait à la reproduction de 1 300 kilogrammes de blé, on a à déplorer chaque année un déficit d'un million et demi de quintaux métriques de blé. Cependant il est juste de dire que la Bavière produit encore plus de 17 millions de quintaux métriques de blé, et qu'elle suffit à la nourriture de sa population.

De nos jours, la Grande-Bretagne enlève aux autres pays de l'Europe les éléments de leur fertilité ; elle a déjà fouillé les champs de bataille de Leipzig, de Waterloo, de la Crimée, pour enlever les os qu'ils contenaient ; elle a pris les

os de nombreuses générations amoncelés dans les catacombes de la Sicile.

« Le temps ne peut plus être éloigné, dit M. Villeroi, où partout on reconnaîtra la valeur des os. Les Français et les Allemands sauront aussi mieux apprécier la valeur des tourteaux de colza, de lin, et ne les laisseront plus enlever par les Anglais. »

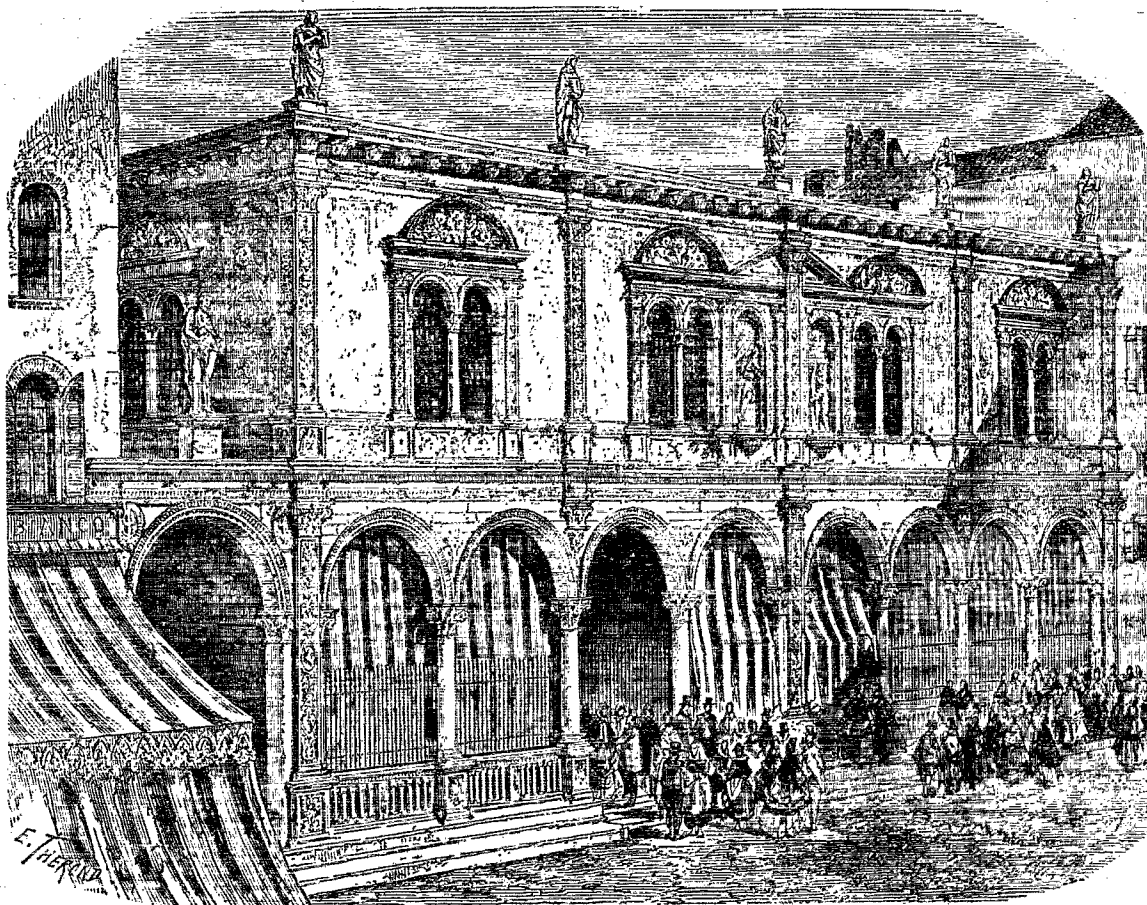
#### MONUMENTS D'ARCHITECTURE A VÉRONE.

Vérone tient une place considérable dans l'histoire des arts et particulièrement de l'architecture en Italie. Si elle n'a pas donné le jour à Vitruve, comme l'a avancé le savant Maffei, toujours zélé pour sa ville natale, il faut convenir que son arène, son théâtre, le pont qui en est voisin, la porte Borsari, l'arc de Gavius (sur lequel a été relevé le nom de Vitruvius Cerdus, qui fut, dit-on, l'affranchi et l'élève de Vitruvius Pollio), sont d'assez beaux restes d'édifices antiques et qui justifient sa prétention de compter l'illustre architecte romain parmi ses enfants. Vérone continua de construire même à l'époque barbare, quand l'architecture antique achevait de périr dans toutes les anciennes provinces de l'empire. Quand ce grand art prit une vie nouvelle, au onzième et au douzième siècle, elle offrit des types d'une remarquable élégance dans les églises de Saint-Zénon, de Saint-Étienne, de Sainte-Marie sa cathédrale. Puis, au treizième et au quatorzième siècle, durant cette autre barbarie plus cruelle que la première, sinon plus grossière, déchirée par les querelles sanglantes, des Guelfes et des Gibelins, des Capulets et des Montaigus, des Scaligers et des Viscontis, opprimée par la pesante tyrannie des Ezzelin, des Can Grande, des Martino della Scala, elle continua d'élever des palais et des tombeaux tels que ceux des Scaligers ; des églises telles que Sainte-Anastasie, Saint-Ferre, Saint-Nazaire et Saint-Celse. Enfin, à la renaissance, elle eut l'honneur de donner naissance à trois des plus grands promoteurs de l'art nouveau. Falconetto fut un des premiers qui étudièrent avec profit les modèles antiques encore debout, et il les imita avec un génie tout personnel. Comme l'a fait observer Maffei, plus d'une conception dont la beauté et l'originalité ont été admirées dans les ouvrages de Michel-Ange appartient avant lui à Falconetto. Fra Giocondo, son contemporain, fut une de ces puissantes intelligences, dont il y a plus d'un exemple à la même époque, à qui n'a point suffi une seule manière de s'illustrer. « Vénérable vieillard, à qui je dois l'instruction de ma jeunesse, écrivait après sa mort Jules-César Scaliger, mathématicien profond, physicien savant, prince des architectes, modèle unique et de sainteté et de tout genre d'érudition, bibliothèque antique et moderne ! » Politien, Panyini, Manuce, Budé, Joseph Scaliger et d'autres écrivains illustres ont parlé de Giocondo avec la même admiration et la même affection. Il se jeta avec passion dans le mouvement qui portait alors tous les esprits distingués vers les études antiques. Le désir d'observer et de mesurer les ruines des édifices romains le conduisit à Rome et dans d'autres villes d'Italie, où il rassembla une collection de plus de deux mille inscriptions anciennes, dont on connaît trois copies manuscrites. Les Gruter, les Muratori, les Maffei, y ont puisé abondamment. On n'avait encore publié, au temps de Giocondo, aucun recueil de ce genre. Vers les années 1494 et 1498, il était à Vérone auprès de l'empereur Maximilien, et ce fut, on le présume du moins, à cette époque, et avant d'être appelé en France par Louis XII, qu'il construisit le bâtiment destiné à renfermer la salle du Conseil, sur la place des Signori : charmant édifice dans lequel on peut reconnaître, en effet, plus d'un caractère des délicates constructions d'i-

mitation italienne élevées dans notre pays au commencement du seizième siècle. On en jugera par la gravure qui accompagne cet article. Les statues qui décorent le sommet sont celles d'hommes célèbres que Vérone réclame comme nés dans son sein : Pline le Jeune, Cornelius Nepos, Emilius Macer, Catulle, Vitruve; on y ajouta plus tard celle du médecin et poète Fracastor. On croit posséder un portrait de Giocondo dans un des bas-reliefs sculptés sur la façade représentant un moine dominicain, qui tient un livre ouvert. Sur ce livre, on lit l'inscription suivante, dont le dernier mot est en partie caché par une des mains : C. PLIN. VERON. E (C. Plinii Veronensis epi-

stolæ). Giocondo découvrit, en effet, à Paris, un manuscrit de Pline le Jeune contenant, outre de nombreux passages omis jusqu'alors dans toutes les éditions, onze lettres de Pline à ses amis, et toute sa correspondance avec Trajan, encore entièrement ignorée.

Le troisième des grands architectes véronais de la renaissance fut San-Micheli, l'ami de Michel-Ange, de Bramante, de Sansovino, de San Gallo; l'ingénieur habile qui, par la construction des premiers bastions angulaires, changea tout le système des fortifications; le constructeur des cathédrales d'Orvieto et de Montefiascone, et, à Vérone, de la chapelle Pellegrini, dans l'église Saint-Bernardin,



Palais du Conseil, construit par Fra Giocondo, à Vérone. — Dessin de Thérond.

des palais Canossa, Pompei, Bevilacqua, Guasta Verza, Torre, tous variés, tous remarquables par leur grand style, leur belle ordonnance et la richesse de leur décoration.

### LE SIÈGE DE 1552

ET LA RÉUNION DE METZ A LA FRANCE.

La ville de Metz appartient à notre pays depuis le mémorable siège soutenu par le duc de Guise, dans l'hiver de 1552 à 1553, contre les Impériaux commandés par Charles-Quint en personne. Elle était de langue française et depuis longtemps sympathique à la France; mais jusqu'alors elle avait gardé son indépendance. Ses braves habitants, qui s'étaient constitués en république dès le onzième siècle, avaient pendant plus de quatre cents ans maintenu leur liberté et leurs droits, non sans luttes violentes contre les ducs de Lorraine, les comtes et ducs de Bar et d'autres

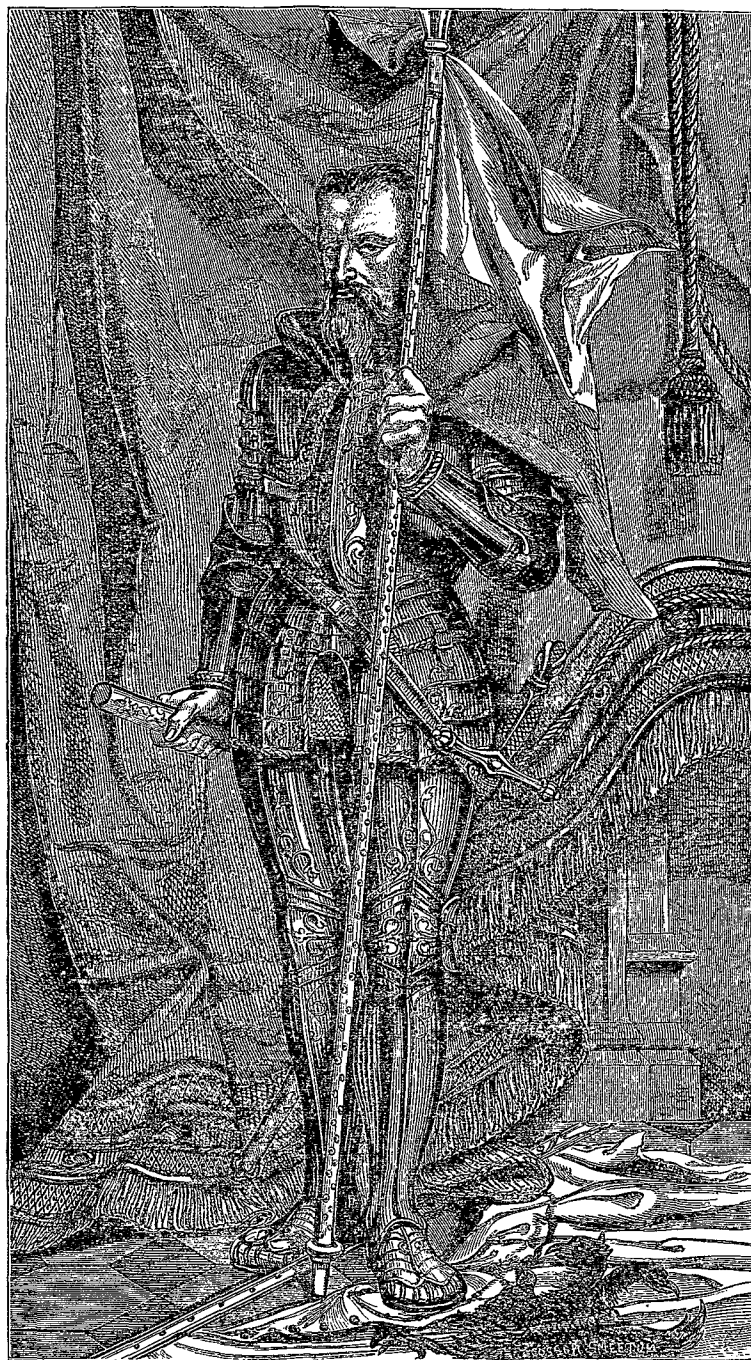
puissants voisins, ou contre leurs évêques, toujours prêts à dépouiller les bourgeois de leurs privilèges pour usurper la souveraineté.

Dès le commencement du quinzième siècle, dans un moment où ils étaient affaiblis par des dissensions intestines et vivement pressés par le duc de Lorraine, ils avaient offert de se donner à la France. Cette offre, alors négligée, le roi Louis XI essaya plus tard de la considérer comme un don consenti et accepté; il adressa au mois de mai 1461, au maître échevin, magistrat à vie des Messins, une lettre où il réclamait avec trop de hauteur leur hommage. Ils lui répondirent que le danger dont ils avaient voulu se garantir était passé, et réclamèrent l'assistance de l'empereur d'Allemagne. Louis XI désavoua sa lettre, et, dans la suite, il ne négligea en aucune circonstance de témoigner à la ville son bon vouloir. Les Messins, qui avaient déclaré à cette occasion qu'ils souhaitaient ne pas se séparer de l'empire germanique, prétendaient bien toutefois n'en être pas dépendants. Ils eurent l'adresse



de se soustraire aux prétentions de l'empereur Maximilien, et d'éluder par des prêts volontaires la nécessité de payer des contributions. Charles-Quint reconnut et confirma leurs privilèges en 1521; mais il ne les en imposa pas moins, pendant la diète de Worms, pour une somme énorme qu'il fallut payer. Pendant la guerre de Charles-Quint et de François I<sup>er</sup>, malgré la promesse réitérée de

respecter la neutralité de Metz, l'empereur, par de nouvelles exigences, acheva de s'aliéner les cœurs de ses habitants : aussi, lorsque les princes allemands formèrent une ligue contre lui, ils consentirent à y entrer, et envoyèrent au roi de France Henri II des députés pour lui offrir le titre de protecteur et vicaire du saint-empire; les princes confédérés, de leur côté, déclaraient « trouver bon que le



Le duc de Guise, vitrail à l'Hôtel de ville de Metz, peint par M. Maréchal. — Dessin de É. Faivre.

seigneur roi s'impatriait des villes impériales n'étant pas de langue germanique, comme Cambrai, Metz, Toul, Verdun et autres semblables, et les gardât en qualité de vicaire du saint-empire, réservés les droits dudit empire sur les dites villes. » Le traité fut signé par Henri II, à Chambord, le 15 janvier 1552, et aussitôt il fit entrer son armée en Champagne. « Les magistrats de la république offrirent des vivres à l'armée et l'entrée de leurs murailles au roi et aux

princes seulement; le connétable de Montmorency, habitué à ne reconnaître d'autre droit que la force, ne voulait point entendre parler des privilèges et franchises de Metz, qui ne recevait jamais de troupes impériales ni autres dans ses murs; enfin, les principaux bourgeois, gagnés par le cardinal de Lenoncourt, leur évêque, qui était Français, consentirent à recevoir le connétable avec deux enseignes d'infanterie pour escorte. Chaque enseigne comptait au plus



trois cents hommes ; mais au lieu de cinq ou six cents soldats, le connétable en mit sous les deux enseignes quinze cents, les meilleurs de l'armée, sans compter sa nombreuse suite et celle des princes. Les bourgeois tentèrent trop tard de fermer la porte : on les repoussa, sans user autrement de violence, et toute l'armée pénétra dans la ville. » (1)

Henri entra le 18 avril dans Metz. Aussitôt il fit mander les magistrats et les requit de lui prêter serment de fidélité. Le maître échevin, Jacques de Gournai, refusa nettement et préféra se dépouiller de sa dignité. Le roi nomma lui-même un nouvel échevin, et donna le gouvernement de la ville au sieur de Gonnor. Il voulait faire de Metz, disait-il, « un des boulevards de la France. »

Le traité de paix imposé peu de temps après à l'empereur par les confédérés ne fit pas perdre au roi de France les pays qu'il avait occupés. Il était tenu au courant des négociations, et avait déclaré qu'il n'accepterait pour son compte aucune paix qui l'obligerait à se dessaisir des Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun). Lorsque l'empereur enjoignit à toutes les populations de ces provinces de revenir dans le délai de trois mois sous son obéissance, et mit en campagne une armée formidable, le duc François de Guise fut envoyé à Metz en qualité de lieutenant général du roi, afin de mettre en défense cette ville et les autres places des Trois-Évêchés. De vastes travaux furent entrepris à Metz, qui devait essuyer le grand effort des ennemis. L'empereur ne passa le Rhin que le 13 septembre, à Strasbourg : il lui fallut perdre beaucoup de temps pour ordonner ses approvisionnements, attendre la grosse artillerie et rallier les forces rassemblées dans les Pays-Bas. Le duc de Guise eut deux mois pour préparer la résistance. Dans cet espace de temps, sept faubourgs de la ville, cinq abbayes, dix-neuf églises, furent rasés. C'est alors que disparut « l'antique abbaye de Saint-Arnoul, qui renfermait les tombeaux de l'empereur Louis le Débonnaire, de son frère Drogo, de sa mère Hildegarde, l'épouse la mieux aimée de Charlemagne, et de beaucoup d'autres grands personnages de l'époque carolingienne... Non-seulement les gens d'armes, mais les capitaines et les princes mêmes, jusqu'au commandant en chef François de Guise, « besognaient » aux fortifications et portaient la hotte pour montrer l'exemple. Les travaux étaient conduits par le Florentin Pietro Strozzi, très-savant dans la poliorcétique, et par deux autres ingénieurs, l'un français, l'autre italien, Saint-Remi et Camillo Marini (2). » Le duc écrivit au roi, qui était alors avec le connétable avec un corps d'armée à Saint-Mihiel, sur la Meuse, « qu'il pouvait conduire son armée où il lui semblerait bon, qu'il n'avait besoin d'aucun secours, et qu'avec l'aide qu'on lui prêtait dans la ville il était en état de soutenir un siège de dix mois. » Lorsque le duc de Guise sut que les Impériaux étaient à Forbach, il fit brûler tous les moulins à huit lieues à la ronde. Les garnisons des villes voisines furent rappelées. Metz eut alors dans ses murs une armée de 4500 fantassins et 444 cavaliers : c'était la fleur de la France. Tous les jeunes gentilshommes qui brûlaient de se signaler étaient accourus dans la ville assiégée. On y vit trois princes du sang, le duc d'Enghien, le prince de Condé, le prince de la Roché-sur-Yon ; trois des Guises, le duc François, le marquis d'Elbeuf et le grand prieur ; un prince de la maison de Savoie, le duc de Nemours ; un Farnèse, Horatio, duc de Castro, fiancé à une fille du roi, et deux fils du connétable ; enfin, l'illustre chirurgien Ambroise Paré. A l'approche de l'ennemi, le duc de Guise prit une mesure extrême : il fit sortir tous les habitants, à l'exception de quelques prêtres et religieux pour continuer le service divin, et de deux mille artisans et manouvriers d'élite pour

réparer les remparts, servir l'artillerie et subvenir aux nécessités des gens de guerre.

Le duc d'Albe et le marquis de Marignan commandaient l'armée impériale. Plus de soixante mille combattants et sept mille pionniers bivouaquaient autour de Metz. Trois camps cernaient la ville : le grand camp impérial à l'est et au sud, le camp de l'armée des Pays-Bas au nord, le camp du margrave Albert de Brandebourg à l'ouest. L'empereur, souffrant de la goutte, se fit apporter de Thionville en litière. Il arriva le 20 novembre ; le feu fut ouvert le 21. En deux jours, il fit une brèche de quarante pas ; mais elle fut aussitôt réparée sous le feu de l'ennemi. Le 27, la tour d'Enfer fut ouverte sur une largeur de vingt pieds, et le mur de revêtement du rempart s'écroula tout d'une pièce, aux cris de joie des assaillants ; cette joie fut de courte durée : l'assaut, tenté à deux reprises, fut repoussé. Une nouvelle brèche de cinquante pas ne le rendit pas plus facile. « Toujours derrière les murs ruinés par les boulets se dressaient de nouveaux boulevards en bois et en terre et se creusaient de nouveaux fossés. » — « On oyait la canonnade, dit un écrivain du temps, de quatre lieues par delà le Rhin. » Des sorties meurtrières rompaient sans cesse les lignes des Impériaux. « On les voyait, écrivait Ambroise Paré, sortir de leurs tentes et petites loges dru comme fourmillons, lorsqu'on découvre leurs fourmillères, pour secourir leurs compagnons d'armes qu'on égossait comme moutons... Dans la ville, disait-il encore, militaires et bourgeois avaient résolu de se défendre de maison en maison et d'y mettre le feu s'ils ne pouvaient déloger les Espagnols. » Décembre avait amené des froids excessifs ; l'épidémie et la désertion décimaient l'armée assiégeante ; les souffrances des soldats y détruisaient toute ardeur et toute discipline. Le dégel et la fonte des neiges rendirent la position plus désastreuse encore. Après quarante-cinq jours de batterie, Charles-Quint reconnut avec angoisse l'urgence de lever le siège s'il ne voulait voir se fondre entièrement son armée. « Je vois bien que la fortune est femelle, dit-il tristement ; mieux aime-t-elle un jeune roi qu'un vieil empereur. » Le 6 janvier, il n'y avait plus devant la place que des blessés et des mourants, qui furent secourus : le duc de Guise donna l'exemple, que la garnison tout entière suivit avec un élan de générosité. Plus de trois cents Impériaux furent sauvés ainsi. La « courtoisie de Metz » demeura longtemps un proverbe honorable aux Français.

Avant de quitter la ville, le 24 janvier 1553, le duc de Guise avait rendu aux magistrats de la cité toute leur autorité. Il laissait le commandement à M. de Gonnor. Les désordres qui furent la suite de son départ, et que l'exemple du gouverneur lui-même encourageait, parurent au cardinal de Lenoncourt une occasion favorable pour renverser l'antique constitution de la république et s'emparer de la souveraineté. Henri II envoya à Metz le maréchal de Vieille-Ville avec de pleins pouvoirs. Celui-ci fit élire des magistrats dévoués à la France, déjoua un complot tramé pour ouvrir la ville aux Impériaux, se porta à leur rencontre et les battit. Henri II ne s'appela jamais que le protecteur de la ville ; en 1585 seulement, Henri III prit définitivement le titre de souverain seigneur. Pendant cinquante ans encore, les Messins réclamèrent leurs franchises et immunités ; ils recouvrèrent quelques droits, mais pour en être peu à peu dépouillés à jamais. « Bientôt arrivèrent des présidents de justice et des procureurs généraux qui empiétèrent naturellement sur les pouvoirs des magistrats messins. En 1633, Louis XIII établit un parlement à Metz ; l'année suivante, il y institua un bailliage ; enfin, en 1648, le traité de Westphalie incorpora le pays messin à la France, ainsi que le territoire de Toul et de Verdun. »

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, VIII, 415.

(2) Id., *ibid.*

## TROIS PETITS TAMBOURS.

Voici presque une aventure. Je ne suis pas de ces voyageurs qui ont à en raconter au moins deux ou trois par jour. J'imagine cependant qu'il doit aussi s'en rencontrer un bon nombre sur ma route; mais, apparemment, je rêve ou je regarde mal : je ne les vois pas.

Un jour, à Munich, m'obstinant à trouver seul, sans guide, par un ciel de feu, l'église d'au, je m'égarai dans un dédale de ruelles, et, après une longue demi-heure, fatigué, ennuyé, je me résolus à mettre de côté toute honte et à demander mon chemin à un gros brave homme assis sur une pierre, au seuil de sa porte. Entre la visière de sa casquette et sa pipe je ne voyais que deux gros yeux, un bout de nez rouge et d'énormes moustaches grises. Je lui avais adressé la parole en mauvais allemand.

— Français! vous êtes Français! me répondit-il très-correctement.

Et il se leva tout joyeux, tira sa pipe de ses lèvres, et s'empressa de me donner les indications que je désirais. Il paraissait bien avoir envie de prolonger la conversation, je crois même de me faire quelque politesse, mais je brusquai la séparation en le remerciant.

Une heure après, le hasard ou plutôt ma maladresse ordinaire me ramena précisément par la même rue. L'honnête Bavaïrois était à la même place. Il vint au-devant de moi.

— Monsieur a trouvé l'église? me dit-il. Monsieur est-il satisfait? Je suis heureux de revoir Monsieur. Je connais bien la France, moi. J'ai vécu longtemps en France. Et, Monsieur, ajouta-t-il en hésitant, ma femme est Française.

Je ne savais trop qué dire, et je ne répondais que par interjections.

— Ah! reprit-il en se rapprochant de moi et s'inclinant un peu, si Monsieur voulait nous faire l'honneur d'entrer un moment chez nous! Je suis sûr que ce serait un grand bonheur, un soulagement pour ma pauvre femme. Il y a si longtemps qu'elle n'a vu un Français!

Tout cela était dit avec un tel accent de prière que je ne me sentis pas la force d'un refus. J'entrai, tout en me reprochant intérieurement cette faiblesse qui me met si souvent à la merci du premier venu.

— Enfin, me dis-je, encore une leçon! mais elle ne me servira pas plus que les autres.

Me voici donc suivant mon homme.

Nous traversons un corridor étroit, deux chambres à peu près nues, et nous arrivons à une sorte de petit salon convenablement meublé, mais très-sombre, quoiqu'il ne soit guère plus de trois heures de l'après-midi.

— Marie! Marie! murmure le gros Bavaïrois d'une voix presque plaintive.

On ne répond pas.

Je regarde, je fais quelques pas en avant, et, au détour d'une grosse armoire sculptée, je me trouve en face d'une femme... non, d'un spectre!

Marie est à demi couchée dans un fauteuil dont le dossier dépasse sa tête d'un demi-mètre en hauteur. Ses deux mains reposent sur ses genoux, et ce qui me frappe tout d'abord, c'est leur blancheur de cire. Sa figure est tout aussi pâle; ses yeux sont bleus et fixes. Son bonnet rappelle ceux que l'on voit dans les rues d'Arles. Quel âge a cette femme? Je ne le devine pas. Son front, ses joues, sont polis comme l'ivoire; seulement il y a de grandes cavités çà et là aux yeux, au milieu des joues, aux coins de la bouche.

Elle n'a pas l'air de s'apercevoir que nous sommes entrés.

— Marie! crie plus fort le petit homme avec un peu d'angoisse d'abord, ce me semble, puis avec un effort pour se donner l'air gai et confiant; Marie, regarde monsieur : c'est un Français!

Pas de réponse.

— Un compatriote!

Toujours le silence.

— Certainement monsieur a été à Arles.

Les prunelles bleues se tournent alors vers moi, et je crois y saisir une pâle lueur qui s'éteint aussitôt.

Les doigts maigres remuent sur les bras du fauteuil.

Est-ce un sourire qui tremble sur ces pauvres lèvres décolorées?

J'ai le cœur serré. Je cherche des paroles de bienveillance. Je fais allusion à la beauté des femmes d'Arles, à la grâce de leur costume, à leur renommée dans toute la France.

Un vague épanouissement de la physionomie laisse entrevoir que quelque intelligence est près de renaître.

Les doigts s'agitent un peu plus vivement.

— Écoutez! écoutez! me dit le mari avec une agitation qui me le fait paraître tout autre.

Un gémissement sourd de la pauvre femme annonce en effet une velléité de parler. Je distingue quelques mots. Que dit-elle? Elle s'essaye à chanter. Elle chante. Ce sont de vieilles paroles de la langue populaire d'Arles; je ne les comprends pas.

Le bonhomme a la maladresse de le lui dire, et je vois la tristesse morne recouvrir comme un voile le peu d'animation qui laissait deviner les restes d'un ancien charme sur ces traits flétris mais encore réguliers.

— Une autre chanson, Marie, une autre! Monsieur est peut-être de Champagne. Tu sais la vieille chanson que je t'ai apprise : *les Trois petits tambours*?

Et le vieil homme se met à chevroter, mais Marie reste silencieuse et insensible. Il s'impatiente, et, avant que j'aie le temps de le retenir, il lui secoue vivement le bras en criant :

— Allons, Marie, *les Trois petits tambours*, je t'en prie... je le veux!

J'aurais désiré être bien loin. Cette scène me faisait souffrir.

Marie, poussée par ce mot de dureté, « je le veux », comme par un ressort, chante tristement sur un vieil air une chanson bourguignonne que je ne connaissais pas, et dont je ne me souviens sans doute aujourd'hui qu'imparfaitement :

Trois petits tambours revenant de la guerre,  
Et ran tan plan, tan plan, tan plan!  
Revenant de la guerre.

L' plus jeune des trois avait un bouquet d' roses,  
Et ran tan plan, tan plan, tan plan!  
Avait un bouquet d' roses.

La fille du roi était à sa fenêtre,  
Et ran tan plan, tan plan, tan plan!  
Était à sa fenêtre.

— Petit tambour, veux-tu m' donner d' tes roses?  
Et ran tan plan, tan plan, tan plan!  
Veux-tu m' donner d' tes roses?

— Je n' donne mes ros' qu'au nom du mariage,  
Et ran tan plan, tan plan, tan plan!  
Qu'au nom du mariage.

— Petit tambour, va d' mander à mon père,  
Et ran tan plan, tan plan, tan plan!  
Va d' mander à mon père.

— Sire le roi, veux-tu m' donner ta fille?  
Et ran tan plan, tan plan, tan plan!  
Veux-tu m' donner ta fille?

— Je n' donne ma fill' qu'à c'lui qui a des roses,  
Et ran tan plan, tan plan, tan plan!  
Qu'à c'lui qui a des roses. <sup>(1)</sup>

La voix s'affaiblissait.

— Bien, bien, Marie, monsieur est content ! Je te remercie.

Et il lui embrassa respectueusement la main, presque avec la grâce d'un vieux marquis.

Je remerciai aussi ; mais je vis des larmes aux yeux de la pauvre femme ; et, ne pouvant plus supporter ce tableau, je cédai à un mouvement subit et je sortis. Je ne respirai que lorsque je fus hors de la petite maison et même de la petite rue. Je craignais d'être suivi par le bonhomme. Non : il était resté près de sa femme.

Et, il faut bien le confesser, voilà tout : mon aventure n'a pas de fin, car je ne veux pas en inventer une. J'y pense cependant quelquefois, et je ne puis me défendre du soupçon de quelque mystère pénible. Quelle pouvait être l'histoire de cette malheureuse femme, immobile, solitaire, insensible à toutes choses, sauf peut-être au souvenir de sa patrie ? Très-certainement elle ne s'était pas exilée d'Arles sans souffrance ; ou si les séductions du Bavaïois (en 1814 ou 1815 peut-être) avaient eu sur elle une puissance que la physionomie du pauvre diable rendait maintenant difficile à supposer, elle avait sans doute été punie bien sévèrement par le regret, peut-être le repentir, assurément par l'ennui.

A mon retour à Paris, on m'assura que la chanson des *Trois petits tambours* devait avoir été publiée récemment dans le *Romancero de Champagne* <sup>(2)</sup>. Le renseignement était à peu près exact. On trouve, en effet, dans ce recueil curieux une variante sous le titre du *Petit dragon*.

Trois petits dragons  
Revenant de la guerre,  
La la li déra,  
Revenant de la guerre.

Le plus petit  
Rapportait une rose, etc.

Le roi refuse de donner sa fille au petit dragon parce qu'il n'est pas assez riche ; mais celui-ci répond :

— Je suis plus riche  
Que vous et votre fille,  
La la li déra,  
Que vous et votre fille.

J'ai cent chevaux  
Dedans mon écurie, etc.

Encore autant  
Sur la verte prairie. . .

J'ai cent moutons  
Dedans ma bergerie. . .

J'ai trois moulins  
Tournant sur la rivière. . .

L'un moud de l'or,  
L'autre de l'argenterie. . .

Et l'autre moud  
Les amours de ma mie. . .

— Petit dragon,  
Tu auras donc ma fille,  
La la li déra,  
Tu auras donc ma fille.

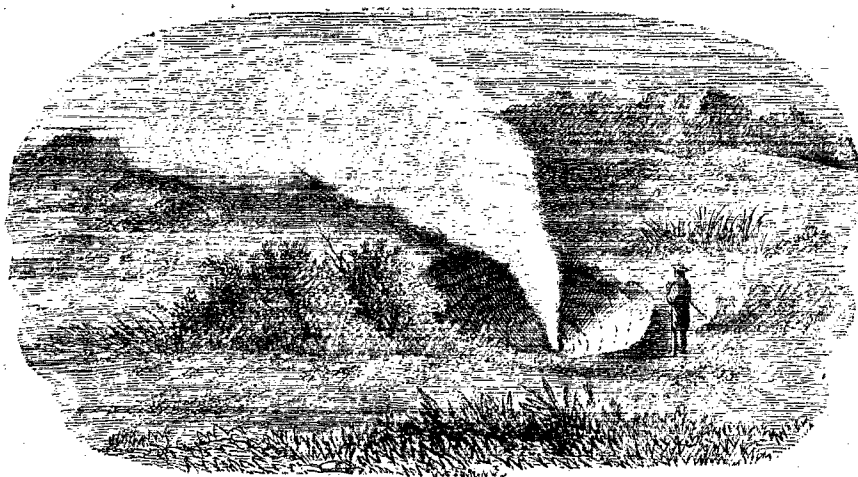
— Vive le roi !  
Je vous en remercie,  
La la li déra,  
Je vous en remercie.

Toujours un vent glacé ne souffle point l'orage.  
Le ciel d'un jour à l'autre est humide ou serain,  
Et tel pleure aujourd'hui qui sourira demain.

ANDRÉ CHÉNIER.

### SOURCE DE VAPEUR DE KOROPETI.

Les sources d'eau chaude ne sont pas rares à la Nouvelle-Zélande, et surtout à l'île du Nord, comme dans toutes les contrées volcaniques. Elles sont même si nombreuses dans les districts où règne la guerre des Maoris qu'elles suffisent pour alimenter de grands lacs et de grandes rivières au cours profond et rapide. Dans quelques districts, on les voit rangées presque régulièrement par centaines le long des rives : on dirait une série de chaudières souterraines, ou, pour parler plus exactement, de volcans qui lancent de la vapeur et de l'eau chaude, au lieu de laves et de scories. Ces sources offrent toute la variété possible quant au volume et à la température de l'eau, qui s'approche quelquefois de celle de l'ébullition. Une des plus singulières est celle de Koropeti, qui offre



Source de vapeur de Koropeti (Nouvelle-Zélande). — Dessin de Gagniet.

cela de remarquable que l'eau en a été pour ainsi dire entièrement supprimée par l'ébullition intérieure, et que l'on ne voit sortir que de la vapeur en grande abondance.

<sup>(1)</sup> L'air et le chant sont, je crois, pour beaucoup dans l'originalité de ces vieilles romances : les notes des vers sont monotones, plaintives, en ton mineur ; le refrain, *Ran tan plan*, est, au contraire, bref, vif et fortement accentué.

<sup>(2)</sup> Collection des poètes de Champagne antérieurs au seizième siècle. *Romancero de Champagne*, t. II, 2<sup>e</sup> part., Chants populaires. — Reims, 1863.

Le volume de ce jet de vapeur varie d'un moment à l'autre, suivant l'état hygrométrique de l'air et la valeur de la pression barométrique. Elle est sensiblement plus abondante lorsqu'un orage menace d'éclater ; elle peut en quelque sorte servir de baromètre naturel. La vapeur se condense sur tout le sol environnant, qui se couvre d'une végétation luxuriante.

## LES FEMMES FELLAHS.



Salon de 1864; Peinture. — La Fellah aux pigeons, par P.-F.-E. Giraud. — Dessin de Viollet.

« Le temps était beau et très-doux ; il n'y avait guère à midi que 22 degrés centigrades, et nous pouvions tout à notre aise contempler les rives. Dépassant un grand cimetière juif, nous nous arrêtâmes quelques moments devant une mosquée en ruine, près d'une belle avenue. Des femmes fellahs, rassemblées en grand nombre pour laver leur linge, animaient ce lieu verdoyant. Les unes, debout, foulaient de leurs pieds très-petits le linge qu'elles allaient

blanchir et qui trempait dans l'eau du Nil ; leurs robes, d'un bleu foncé, pareilles à de longues tuniques, dessinaient en lignes très-pures leurs silhouettes élégantes. D'autres, accroupies déjà et penchées en avant, nous montraient de plus près leurs visages. Elles ont, en général, les lèvres épaisses, le menton et les joues gâtés par des tatouages ; elles voilent le bas de leur figure : leur mâchoire inférieure est lourde ; mais leurs yeux sont grands,

leur front plein, leur nez bien attaché. Les retardataires portaient sur leurs têtes de gros paquets de linge ; vigourenses, élégantes, elles marchaient d'un pas léger, sans fléchir sur leurs jambes grêles et nerveuses. Au milieu d'elles venaient des enfants, chargés de linge aussi ; et je ne me rappelle jamais sans rire un petit garçon de trois ans peut-être, grave sous une charge plus grosse que lui, qui descendait le talus en relevant sa robe blanche, pourquoi ne pas dire sa chemise ? Ce que nous admirâmes le plus, c'était la grâce antique des jeunes filles qui venaient puiser de l'eau ; sur leur tête se tenaient immobiles des vases de terre nommés *ballas* ; les moins habiles, pour maintenir leur fardeau, appuyaient une main à leur nuque et semblaient des cariatides vivantes. Quelques-unes, honteuses d'être vues par des étrangers, relevaient un pan de leur vêtement pour se voiler la face. Les anneaux de métal (*hézam*) qui pendaient au nez de ces canéphores ne les défiguraient pas ; une faible brise agitait le fichu (*apbeh*) qui déroba leurs têtes au soleil. J'aimais à voir les bracelets qui chargent leurs poignets finement attachés, leurs colliers et le cercle d'or qui masque la cheville de leur jambe. Leur tunique bleue (*ielech*) était parfois brodée de perles d'acier aux entournures.

Ce tableau poétique, si fidèlement rendu par M. Belly dans une de nos dernières expositions, peut, avec la gracieuse figure que nous reproduisons ici d'après la toile de M. Giraud, donner une idée juste, bien qu'un peu favorable, de la stature, de la démarche et de la physionomie des femmes fellahs. On les trouve moins aimables lorsqu'elles crient sur les toits en s'arrachant les cheveux, ou que, sales et déguenillées, elles offrent aux yeux les traces d'une vieillesse prématurée ; et pour peu que l'on pénètre dans le mystère de leur abjection morale, la compassion succède à une banale curiosité.

« Dans leur conduite avec les femmes, les Orientaux savent combiner deux sentiments qui s'excluent, le dédain et la jalousie. Au fond, la jalousie l'emporte sur le dédain ; à tel point que, dans l'oasis de Syouah, les maris relèguent les célibataires et les veufs dans un faubourg, en dehors de la ville ; à tel point que jamais un homme n'interrogera son ami sur la santé de sa femme : ce serait une inconvenance.

« La femme est un être inférieur ; son contact est une souillure dont il faut se purifier. Cependant l'homme en fait la compagne de sa vie. Il l'exclut des mosquées et l'admet dans le paradis sous le nom de *hourî*. D'où viennent ces contradictions ? Toujours de la jalousie, doublée du mépris.

« La position que l'islamisme fait aux femmes est au-dessous du rôle que l'amour conjugal et maternel leur assigne forcément dans l'ordre naturel. On ne leur enseigne rien, quoiqu'on leur laisse la direction des enfants jusqu'à sept ans. Si elles ont pour ces enfants, leurs futurs maîtres, un peu du sentiment complexe qu'inspire le fruit d'une affection partagée, cet instinct, purement animal, tarit souvent avec le lait. Les enfants, dont la naissance n'est jamais constatée, meurent sans qu'on en parle ou grandissent dans la vermine ou la crasse, les yeux rongés par les mouches.

« En général, un Arabe n'a pas vu sa femme avant le mariage ; la femme n'a pas vu davantage son mari : elle ne peut, en effet, dévoiler sa figure que devant ses parents et ses frères. On peut donc établir que le consentement mutuel ne préside pas au mariage. Les parents donnent leur fille à qui leur plaît, moyennant un cadeau longuement débattu et l'assurance d'un douaire en cas de répudiation. La promesse est le plus souvent une enfant que le mari pourra porter dans ses bras. Elle a dix à douze ans. Femme, il est

vrai, si l'on en juge au point de vue médical, elle n'est en apparence ni plus développée ni plus forte que les enfants du même âge dans nos climats. Les fatigues du mariage et de la maternité l'arrêteront dans sa croissance et la vieilliront en peu d'années.

« Installée dans la maison du mari, elle doit faire bon visage à l'autre épouse qu'il a prise ou qu'il prendra : la loi en accorde deux. Il arrive que ces rivales se détestent et ne se contentent pas d'une lutte courtoise pour s'assurer la prééminence. Elles s'empoisonnent quelquefois ; quelquefois l'une tue les enfants de l'autre, car la stérilité est la plus grande honte pour les femmes.

« Il y a des Fellahs qui prennent une femme à Girgeh, une autre à Assouan : c'est un usage fréquent parmi les marins du Nil. Le mari, tour à tour, selon ses affaires, va passer un mois chez elles ; il apporte avec lui quelques piastres et quelques présents, souvent une petite pacotille que la femme détaille pendant son absence. En échange, elle reçoit quelques produits du pays, et alimente pour sa part le commerce de l'autre épouse. C'est ainsi que nous avions à bord une cargaison de sel, de pipes, de vaisselle ; les matelots les déposaient au passage, et trouvaient toute préparée au retour une provision de tabac, de dattes, de poteries.

« Les maris qui veulent se séparer de leur femme vont trouver un officier public, à la fois avocat et juge de paix, qui prononce sur les différends conjugaux. Sa sentence est sans appel ; on ne dit pas qu'elle soit impartiale. La séparation est temporaire ou définitive, selon la volonté ultérieure des époux. Le mari séparé paye une pension aux enfants en bas âge, rarement à la femme ; mais il ne reprend pas ce que les parents ont reçu. La femme n'a droit à demander la séparation que dans un seul cas, regardé chez nous aussi comme une grave injure ; et, si elle gagne sa cause, le douaire lui est dû. » (1)

La femme fellah se relèvera-t-elle de l'humiliante infériorité où la retiennent les lois religieuses et les mœurs du pays ? Peut-être plus aisément que la femme riche qui engraisse dans l'oisiveté du harem. Ouvrez les mosquées aux femmes, et elles reconquerront leur dignité morale ; interdisez les unions précoces, et une grande cause de la polygamie, la vieillesse prématurée, aura disparu pour toujours. Mais tant que la femme ne sera pas devant la religion et la loi l'égale de l'homme, tant qu'elle ne sera pas seule maîtresse du foyer domestique, elle végètera dans le servage et l'abjection. Hélas ! on ne peut dire encore que l'heure de la réhabilitation soit proche pour les femmes de l'Orient.

## DANS QUELLES CIRCONSTANCES

FUT COMPOSÉ LE ROMAN DE DON QUICHOTTE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'est demandé pourquoi, entre tant de bourgades espagnoles, Argamasilla la Alba avait été choisie par Cervantes pour y placer, du droit de sa fantaisie, le manoir de l'immortel don Quichotte. Avec ses rues propres et régulières, les sites charmants qui l'environnent, il s'en fallait certes de beaucoup qu'Argamasilla lui rappelât des souvenirs agréables. Ne dit-il pas quelque part qu'il *voudrait oublier* ce riant village ? Le grand homme était un ingrat ; c'est Argamasilla qui l'a immortalisé ; mais, en revanche, il a rendu le nom d'Argamasilla impérissable. En notre siècle d'investigations, tout se découvre avec les années ; et c'est à un poète souvent inspiré, qui est aussi un savant, M. Eu-

(1) *La Vallée du Nil*, par Henri Cammas et André Lefèvre.



genio de Hartzzenbusch, que nous devons de savoir dans quelles circonstances fut composé le livre illustre qui a fait rire jusqu'à Philippe III.

Pressé par sa pauvreté, Cervantes avait accepté une place dans l'administration militaire; il était fiscal de l'armée, et tout n'était pas roses dans ces fonctions: il fallait user de contrainte pour faire payer bien des gens. On peut passer quelques distractions à un homme tel que Cervantes; la vérité nous oblige à dire qu'en opérant contre certains habitants d'Argamasilla, il n'avait pas toujours rédigé avec assez de régularité les sentences d'exécution. La justice du lieu se prévalut de certaines de ces omissions pour faire mettre sous les verrous le pauvre Cervantes, qui n'était alors qu'un auteur de comédies peu connu. Il fut donc appréhendé au corps par les alguazils du lieu et renfermé dans la maison d'un certain Medraño, laquelle servait alors de geôle, la bourgade n'en ayant pas d'autre où elle pût loger ses prisonniers. Or, ce qu'on ignora longtemps, c'est que le principal moteur de cette arrestation avait été un certain don Rodrigo Pacheco, chevalier en retraite, mais blasonné sur toutes les ouvertures de sa modeste habitation, et qui s'était surtout irrité qu'au mépris de la considération qu'on devait à un hidalgo tel que lui, Miguel Cervantes eût dressé une requête contre une sienne sœur, ou peut-être bien contre une de ses cousines. Ici, les biographes ne sont pas tous d'accord. Navarrete prétend que le grief de Pacheco serait venu d'une raillerie piquante que le fiscal en tournée se serait permise contre lui gentilhomme. Tous se réunissent pour dire que don Rodrigo n'avait pas toujours le jugement sain, qu'en une circonstance particulière même son cerveau s'était complètement détraqué.

Dans le chœur de l'église paroissiale d'Argamasilla, du côté de l'Évangile, on voit encore un autel avec son retable de bois doré, œuvre de menuiserie remontant, sans nul doute, au temps de Philippe III. Le fond de ce retable est rempli par une toile peinte à l'huile où se montre une Notre-Dame s'élevant dans les airs entre des anges. Au bas du tableau, on voit une dame et un brave seigneur: elle, jeune; lui, d'un âge plus que mûr, ayant un visage long et étroit, les yeux comme égarés, la moustache longue, et ne méritant pas mal en tout le nom de chevalier de la triste figure. Au-dessous du tableau, dans un cartouche qui présente le retable, on lit, en caractères noirs sur fond d'or, l'inscription suivante, qui se déchiffre facilement, bien qu'il y ait beaucoup de lettres enchevêtrées les unes dans les autres:

« Notre-Dame est apparue à ce chevalier, alors qu'il » était atteint d'une très-grave maladie et abandonné des » médecins, le jour de la Saint-Matthieu de l'an 1601. Il » s'était recommandé à la Vierge, et il lui avait promis » une lampe d'argent, l'acclamant de nuit et de jour, » en raison de la grande douleur qu'il avait au cer- » veau, laquelle provenait d'un refroidissement qu'il avait » reçu. »

Ce serait ce chevalier anonyme (don Rodrigo Pacheco) que Cervantes a transformé en hidalgo de la Manche; le refroidissement qui lui était tombé sur le cerveau, c'est tout naturellement l'insigne folie (très-grave maladie en effet) dont le patient se trouvait atteint. Outre cela, on fait voir à l'extrémité du village certaines ruines d'anciennes habitations où se dressent seulement encore quelques restes de murailles: c'était là que se trouvait la demeure de don Rodrigo, ou, si l'on aime mieux, la maison de don Quichotte. « On montre même encore l'ouverture de la fenêtre éclairant la chambre où Cervantes a déposé les livres du digne hidalgo. C'est par là, dit-on encore, que, saisis par les mains vengeresses de la gouvernante, Esplandian et

don Gironiglio, Garaya et Pintiquinestra, volèrent jusque dans la cour pour y subir le supplice du feu. Mais si le temps, auquel rien ne résiste, a jeté bas la maison du gentilhomme qui s'attaqua à Cervantes, celle qui lui servit de prison est encore debout, bien que le corridor conduisant au patio soit maltraité et presque en ruine. Le reste de la construction subsiste et paraît durable. »

Là, dans un lieu obscur dont nous épargnons la minutieuse description à un lecteur français, fut conçu le *Don Quichotte*; là furent créés les personnages si bien vivants qui animent ce roman immortel. Pour tout Espagnol un peu jaloux des gloires littéraires de son pays, la triste maison d'Argamasilla la Alba est devenue un lieu vénéré, et l'on a voulu en prévenir la destruction, comme dernièrement on a préservé des injures du temps le petit couvent d'Arrabida, en se rappelant que Christophe Colomb, épuisé de fatigue, vint y demander un peu d'eau pour son enfant, et y trouva, grâce au grand cœur du bon Marchena, une issue nouvelle à ses vastes projets.

L'enfant don Gabriel s'est rendu acquéreur de la chétive maison d'Argamasilla. Secondé par l'un des écrivains les plus aimés de l'Espagne, M. Rivadeneyra, il a fait transporter dans l'ancienne habitation de Medraño tout le matériel d'une imprimerie, et, dans la petite chambre obscure où s'éveilla le génie de Cervantes pour illuminer tout à coup le monde de la fantaisie, on a fait une édition de son livre. Ce *Don Quichotte*, revu par Hartzzenbusch, est en soi un vrai chef-d'œuvre de typographie, et l'on pourrait dire de critique.

On sait que trois éditions primitives sortirent, du vivant de Cervantes, des presses bien connues de Cuesta. La première de toutes, celle de Madrid 1605, ne put être corrigée par l'auteur, qui résidait alors à Valladolid, et il s'y est glissé de véritables énormités; la seconde, publiée également en 1605 par Cuesta, ne s'était guère améliorée: l'illustre écrivain n'avait pas quitté son ancienne résidence; il était d'ailleurs trop douloureusement préoccupé des mille soucis de la vie de chaque jour pour se mettre beaucoup en peine de l'intervention de tel ou tel chapitre, ou du nom écrit de deux manières différentes qu'il donne à la femme du malicieux Sancho. L'éclat avait été soudain, l'hilarité était complète chez un peuple qui ne rit guère: le succès n'était plus douteux. Ce fut pour la troisième réimpression que Cervantes réserva ses améliorations dans le texte, et c'est celle que viennent de reproduire MM. Hartzzenbusch et Rivadeneyra, en s'aidant surtout de Clemencin.

#### LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Quelques-uns appellent *siècle des ruines* le siècle passé; pour moi, je le nommerais plutôt le *siècle du déboisement*, et je laisserais parler ceux qui en médisent, ne s'apercevant pas qu'ils mordent le sein de leur nourrice. Jean-Baptiste Niccolini disait un jour à un de ces vaniteux et ingrats petits-neveux du siècle dernier: « Vous faites comme le pygmée qui, après être grimpé sur les épaules du géant, pour regarder les choses de plus loin, lui frappe sur la tête en lui criant: — J'y vois mieux que toi. » A quoi le géant pourrait répondre: « Tu ne dirais pas cela si tu n'étais pas monté sur mon dos. » JOSEPH GIUSTI.

#### TOUTE FORCE MATÉRIELLE NOUS VIENT DU SOLEIL.

Notre terre ne se suffit pas, parce qu'il lui manque la force; mais elle la reçoit du soleil, qui la lui verse sous forme de rayons. Grâce à cet emprunt, la vie se transmet sur le globe sous deux formes antagonistes: la vie végétale, qui accumule la force en créant la matière organique,

et la vie animale, qui dépense et dissipe ce que le soleil fournit, ce que les végétaux absorbent et conservent.

J. JAMIN.

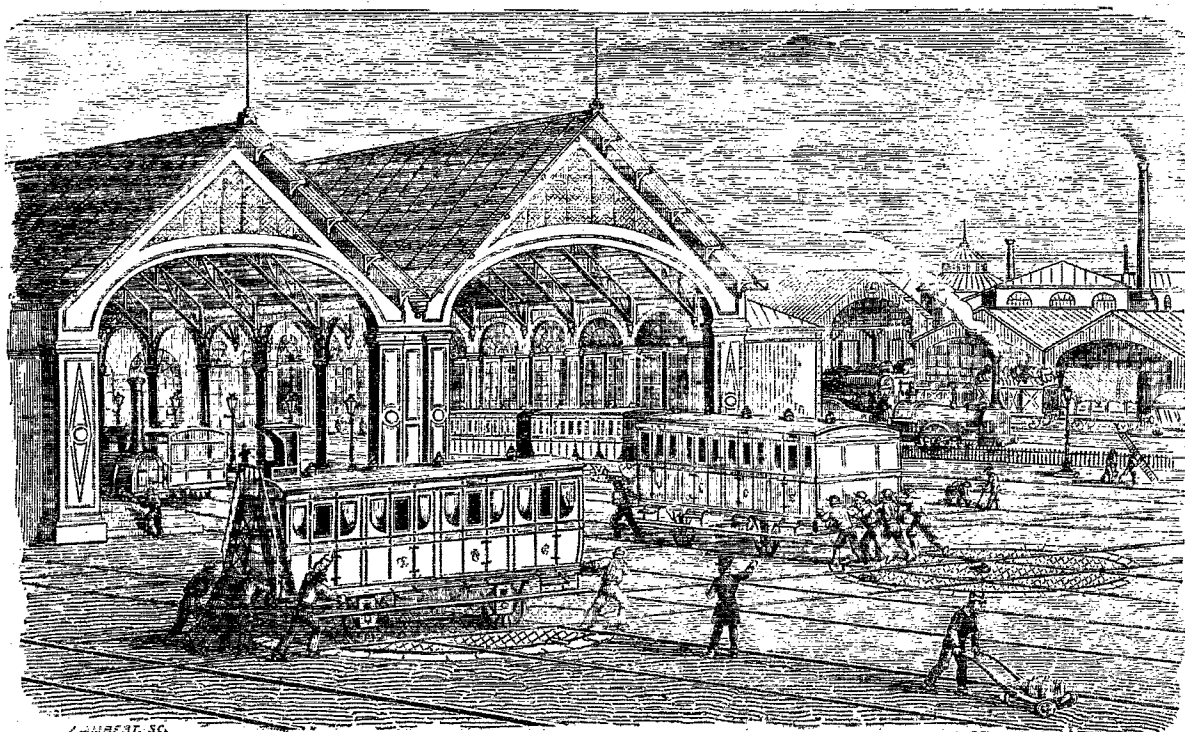
### PLAQUES TOURNANTES.

Voy. t. XXIX, 1861, p. 175 et 176.

« Les plaques tournantes, dit le célèbre ingénieur Perdonnet <sup>(1)</sup>, sont des portions de voie mobiles autour d'un axe placé en leur milieu. » Nous avons déjà expliqué le mécanisme des plaques tournantes. Ajoutons ici, d'après l'auteur même que nous venons de citer, qu'on abandonne aujourd'hui, sur les nouvelles lignes, les plaques en fonte

pour les voies principales, et qu'on les remplace par des plaques en tôle, bien que ces dernières se détruisent trop rapidement par suite du jeu que prennent les rivets. On se sert de plaques en fonte sur des voies latérales, surtout pour le service des wagons. On emploie des plaques en bois dans les halles ou les remises couvertes, et on en construit aussi en tôle et en bois.

Les plaques tournantes sont de différentes grandeurs; les plus petites, qui servent à tourner les wagons, ont ordinairement 3<sup>m</sup>.40 de diamètre. Par suite de l'écartement plus grand des essieux de véhicules de grande vitesse, leur diamètre a été porté à 4<sup>m</sup>.40, 4<sup>m</sup>.50, 5 mètres et même 5<sup>m</sup>.20 pour qu'on puisse y tourner les locomotives. Les



Plaque tournante. — Dessin de feu Gagniet.

grandes plaques des dépôts de locomotives ont 12 et 14 mètres de diamètre, ce qui permet de tourner les machines attelées de leur tender. Le poids de ces dernières étant quelquefois de plus de 48 000 kilogrammes, on comprend qu'il importe d'avoir grand soin de leur entretien pour que le roulement des galets se fasse toujours avec facilité. Il faut éviter que les pierres, le sable, la terre, la paille, etc., s'introduisent dans les cuves. Les galets et le cercle sur lequel ils roulent doivent aussi toujours être tenus dans un parfait état de propreté, et l'intérieur de la boîte du pivot central doit être de même souvent essuyé et arrosé d'huile.

Quelle que soit la solidité des plaques tournantes sur les voies principales, la sécurité exige que les trains s'arrêtent devant celles qui sont installées à l'entrée des gares, ou que tout au moins ils ralentissent leur marche et ne passent sur ces appareils qu'à la vitesse de deux mètres par seconde.

Jusqu'à présent, la manœuvre des plaques tournantes est beaucoup trop lente. Le temps que l'on emploie pour transporter un wagon, une locomotive d'une voie sur une autre, contraste singulièrement avec la vitesse merveilleuse qu'un train met à se rendre d'une gare à l'autre.

Lorsqu'un train, arrivé en gare, à la fin du voyage,

<sup>(1)</sup> *Traité élémentaire des chemins de fer*, par Aug. Perdonnet.

s'est arrêté, on détache la locomotive et on la conduit sur la plaque tournante située à l'extrémité de la voie : là on la cale avec des sabots en bois; plusieurs hommes se groupent pour la pousser, font tourner la plaque et amènent la locomotive sur la direction de la voie centrale, où, suivant l'expression familière employée dans les gares, « elle va faire sa toilette » avant de se rendre sur la voie de départ. A Paris, aux trains de banlieue qui se succèdent à des intervalles de temps très-courts, il y a évidemment, dans cette manière de manœuvrer, une perte de temps très-regrettable; en outre, ce travail est pénible pour les hommes d'équipe. Il est donc à désirer que l'on arrive à l'application d'un moyen mécanique plus simple et plus rapide. On se demande, par exemple, si l'on ne pourrait pas utiliser, pour remplacer le travail des hommes, le poids même de la locomotive ou la vapeur de la chaudière, deux forces qui, dans le moment où l'on tourne la plaque, ne sont pas employées.

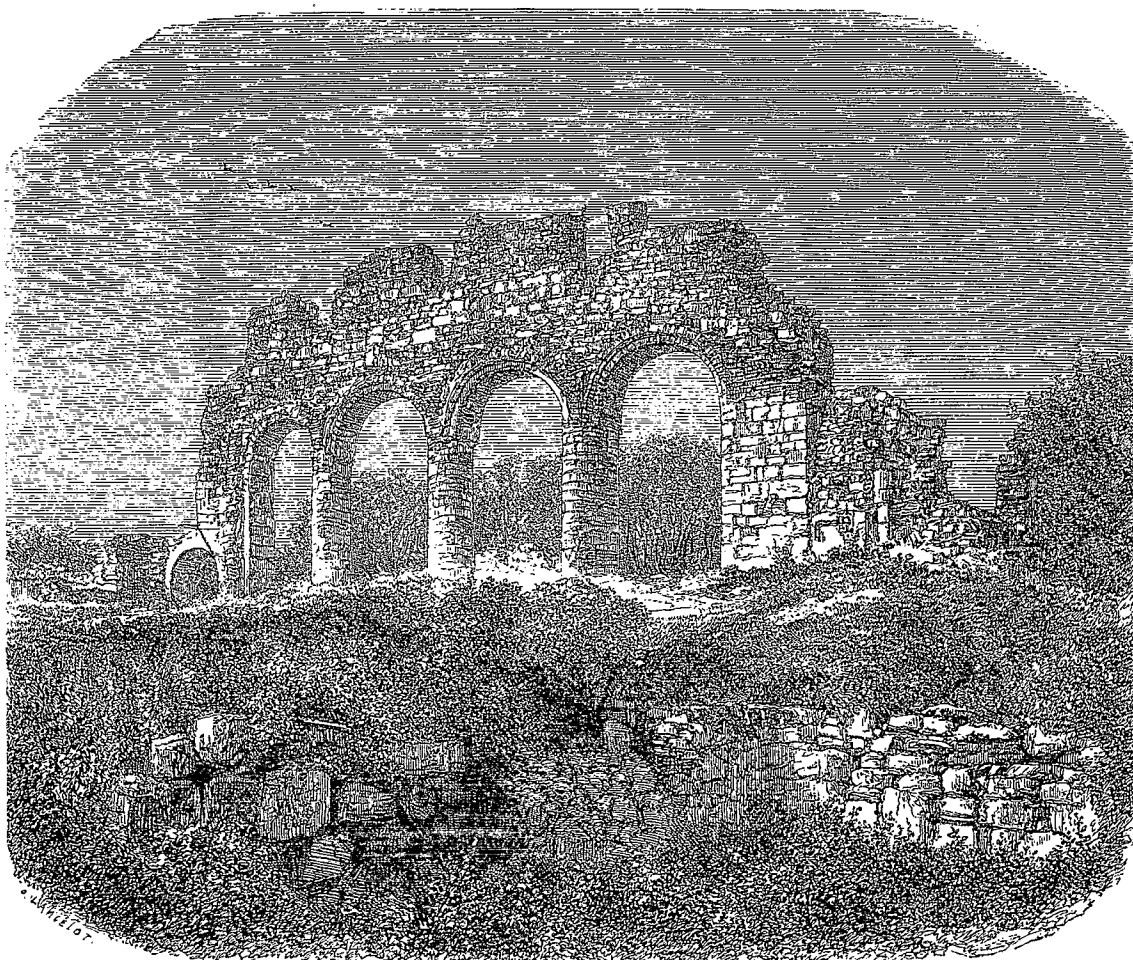
Nous devons rappeler, du reste, que dans quelques ateliers, notamment dans ceux d'Épernay et de Nancy, c'est à l'aide d'une petite machine à vapeur que l'on imprime le mouvement de rotation aux grandes plaques. En Angleterre, on a établi des plaques tournantes dont la disposition présente beaucoup d'analogie avec celle des grues, et

qui permettent de peser les wagons en même temps qu'on les tourne. Le plateau mobile porte lui-même la colonne, qui repose sur une crapaudine suspendue par l'intermédiaire de tringles pendantes à un levier à la romaine.

### LA VILLE ÉPISCOPALE DE HAMMER (NORVÈGE).

L'ancienne ville de Hammer était située au bord du lac Mjøsen, dans le département de Hedemarken, à l'endroit

où s'élève aujourd'hui la maison de Stor-Hammer. Fondée en 1152, cette ville n'avait pas tardé à devenir le siège d'un évêché. Sa population, qui avait atteint le chiffre de huit à neuf mille âmes, se composait en grande partie de marchands et d'artisans estimés comme les plus habiles de la Norvège. Quelques-uns des habitants, qui étaient allés en pèlerinage à Rome ou dans la terre sainte, avaient rapporté du midi de l'Europe et de l'Orient des semences ou des spécimens de fleurs brillantes ou odorantes ou d'arbres utiles qui pouvaient s'acclimater sous le rude ciel de leur ville natale. Aussi Hammer, vue du



Ruines de l'ancienne église de Hammer (Norvège). — Dessin de Lancelot, d'après la photographie de M. Selmer.

milieu du lac pendant l'été, offrait-elle l'aspect de beaux jardins et de charmantes villas. Trois églises, plusieurs maisons religieuses et un château royal attestaient les progrès de l'aisance à Hammer. Mais la peste noire réduisit la population de moitié en 1350, et, à l'époque de la réformation, l'évêché fut réuni à celui d'Oslo, qui était l'ancienne Christiania (1537); enfin, Hammer fut prise et brûlée par les Suédois en 1567. Elle resta abandonnée près de trois siècles; c'est seulement depuis 1846 qu'on a commencé à la rebâtir. Le chemin de fer d'Elverum la relie au fleuve Glommen, et des bateaux à vapeur la mettent en communication avec le chemin de fer de Christiania à Eidsvold. L'évêché de Hammer a été rétabli en 1863, et l'on se propose de construire une cathédrale : il ne reste de l'ancienne que les murs en ruine photographiés par M. Selmer.

### LES SCRUPULES.

Notre grand moraliste Duguet <sup>(\*)</sup> a écrit, vers 1717, un *Traité des scrupules*. En ce temps-là, le mot scrupule n'avait pas tout à fait le sens que nous lui donnons : il n'était pas pris en aussi bonne part. « Le scrupule, dit Duguet, est un doute en matière de morale, qui n'est point fondé ou qui l'est très-légèrement, quoiqu'il aille quelquefois jusqu'à la persuasion, et qu'il remplisse la conscience de trouble et de perplexités. »

En écrivant son *Traité*, il a pour but de rendre aux âmes timorées « le calme et la paix en les éclairant, et de conserver à la vertu le privilège de rendre l'homme heureux, qui ne convient qu'à elle, en lui ôtant le voile lugubre dont l'esprit de ténèbres s'efforce souvent de la

(\*) Jacques-Joseph Duguet, né à Montbrison, le 9 décembre 1649, mort à Paris, le 25 octobre 1733. C'était un janséniste modéré. — Voy. t. XXXI, 1863, p. 391.

couvrir. » Le nom de scrupuleux, ajoute-t-il, a quelque chose d'humiliant dans l'opinion du monde; mais le monde a tort. Il y a beaucoup de gens auxquels il vaudrait mieux d'être atteints de cette maladie qui les fait sourire, que de vivre dans la fausse tranquillité et la confiance parfaite en eux-mêmes, qui ne viennent que de leur ignorance et de ce qu'il y a de trop épais et d'obtus dans leur sens moral.

« Rien n'est plus dangereux que de manquer de fidélité pour ce cri intérieur de la conscience, qui est la règle personnelle de chaque particulier, et qui fait à chacune de ses actions l'application des règles générales de la loi naturelle. Quand on tâche d'étouffer cette voix secrète, on mérite de ne plus rien entendre, et l'on s'expose à marcher toute sa vie dans les ténèbres qu'on lui a préférées. L'homme de bien sait cela, et il est bien à plaindre quand sa conscience l'avertit à contre-temps, et qu'elle lui fait sur des actions excusables, ou même innocentes, des reproches aussi vifs et aussi effrayants que si elles étaient criminelles. Car on ne lui peut pas dire : « N'écoutez jamais votre conscience. » Et l'on ne peut pas lui dire non plus : « Écoutez-la toujours. »

Le milieu entre ces deux extrémités est difficile, et il faut une raison saine et éclairée pour s'y tenir. Si l'on penche trop du côté opposé à ce qu'insinue la conscience, on risque de s'habituer à ne plus avoir assez de foi en elle. Si l'on s'abandonne au scrupule, il est à craindre que la cause n'en soit « une faiblesse naturelle de l'esprit sur qui tout fait impression, qui, comme une cire molle, prend de toutes les pensées une espèce d'empreinte, et qui reçoit de presque tous les objets un certain ébranlement qui trouble son repos. Cette disposition, quand elle est portée jusqu'à l'excès, limite beaucoup la liberté et la raison, ou les éteint même tout à fait. »

Une autre cause de la faiblesse de l'esprit est son peu d'étendue. Incapable de comparer ce qui pourrait éclaircir le scrupule avec ce qui le fait naître, l'esprit ne voit les choses que par ce seul côté, et c'est d'ordinaire le plus affligeant. C'est une source infinie de faux raisonnements, de fausses craintes, de faux préjugés, que de ne considérer qu'un seul point et de s'y fixer.

Si l'esprit est confus, s'il ne démêle rien avec précision, s'il conserve dans le discours le désordre et l'embarras de ses pensées, on éprouve une grande difficulté à en calmer les scrupules. Il n'y a d'autre moyen que de chercher à lui faire distinguer avec netteté les différentes parties de ce qu'il conçoit et confond, et de lui démontrer ce que chaque point séparé comporte d'exagération.

Parfois nous nous sentons troublés par notre imagination : elle nous impose des visions qui nous effrayent et nous indignent. Mais nous devons nous dire que notre imagination n'est pas nous-mêmes : elle est à notre égard comme une puissance étrangère; nous ne sommes pas obligés de nous imputer ses saillies à crime, et nous ne répondons que de notre propre cœur. Moins nous nous laisserons alarmer par elle, moins elle aura sur nous d'empire : c'est la peur qu'on en a qui en redouble la violence et l'assiduité, au lieu que le mépris en est le remède.

Nous ne saurions nous former une idée trop haute de la vertu : il faut seulement qu'elle reste en rapport avec les conditions essentielles de notre état dans cette vie. C'est ici qu'une parfaite union de la délicatesse de la conscience et de la rectitude du jugement est bien nécessaire. Il faut concilier tous ses devoirs. On est scrupuleux dans la mauvaise acception du mot s'il se trouve que, pour satisfaire à un seul d'entre eux, on lui sacrifie les autres, qui ont les mêmes droits et n'importent pas moins à la parfaite honnêteté. Il y a des vertus qu'on s'expose ainsi à rendre suspectes et presque haïssables, par cette préférence qu'on

leur donne injustement, et par le peu de zèle qu'on montre pour le reste des lois morales.

« Une trop grande attention à s'examiner et à observer toutes ses actions et tous ses motifs dégénère quelquefois en incertitude. Plus on se regarde de près et longtemps, moins on se connaît. Il faut un certain point de vue pour discerner les objets, et quand ils sont trop voisins et trop approchés, ils deviennent aussi confus ou même aussi invisibles que s'ils étaient trop éloignés. Il n'y a encore que le milieu entre les deux extrémités, ou de se voir toujours, ou de ne se voir jamais, qui soit éclairé.

« Il faut de l'équité pour soi-même comme pour les autres; être humble, mais droit et simple; ne pas tomber dans l'ingratitude, pour éviter l'orgueil; et préférer une paix qui porte à la confiance à une inquiétude soupçonneuse qui ne fait qu'entretenir la crainte et qui conduit enfin au découragement. »

Parmi les remèdes que Duguet conseille pour l'amendement des scrupules déraisonnables ou excessifs, le travail entre en première ligne : il recommande de fortes études, l'exercice de la charité hors de chez soi, les entretiens avec les personnes d'une raison supérieure. Il entreprend ensuite l'examen des espèces particulières de scrupules, et là il entre dans un ordre de réflexions qui se rapportent spécialement à la piété.

#### CONSEILS D'UN HORTICULTEUR.

Rien de plus commun que les jardiniers routiniers et entêtés, qui ne veulent pour rien au monde accepter les progrès de l'horticulture moderne, et qui en sont encore aux pèchers à la Demoustiers et à la taille de tous les arbres fruitiers selon les préceptes du sieur de la Quintinie, jardinier de Louis XIV, ou de Claude Mollet, jardinier de Henri IV. A ceux qui possèdent à fond Hardy, Dubreuil et le comte Lelieur, l'arboriculture d'il y a deux siècles ne va plus guère. Il faut donc, dès le début, se prononcer et prendre en main personnellement la direction des arbres fruitiers. Mais évitez bien que votre jardinier ne vous trouve en défaut : s'il vous échappe seulement une erreur capitale qu'il puisse avoir à vous reprocher, votre crédit sur lui est perdu pour toujours; il aura de quoi vous fermer la bouche chaque fois que vous ne serez pas de son avis. C'est ce qui était arrivé au grand Frédéric dans ses célèbres jardins de Potsdam. Le printemps de l'année 1753 avait été chaud et précoce; le roi insista pour que ses orangers fussent mis en plein air quinze jours avant l'époque habituelle. Il survint un retour inattendu de froid tardif : tous les orangers furent gelés sans remède. Le « Je vous l'avais bien dit » du jardinier ne se fit pas attendre. Chaque fois que Frédéric II voulait lui donner un ordre qui ne lui convenait pas, le jardinier se contentait de répondre : « Sire, nous avions de bien beaux orangers à Potsdam en 1753 ! » Le roi n'attendait pas la fin de la phrase, et laissait le jardinier agir à sa fantaisie.

Examinons ensemble l'hypothèse d'un jardin à créer dans de bonnes conditions, sur un sol naturellement fertile, à une exposition favorable (celles du sud-est et du sud-ouest sont les meilleures), et suffisamment pourvu d'eau pour les arrosages. Ce dernier point est le plus essentiel; le jardinage à sec ne saurait donner aucun résultat satisfaisant. L'emplacement étant désigné pour le potager, le parterre et le jardin fruitier, c'est à cette dernière division qu'il convient de donner vos soins principaux. Dans le parterre et le potager, les erreurs qui peuvent être commises au début ne sauraient avoir de conséquences bien graves : presque tous les produits sont annuels; ce qui aura été fait de tra-

vers une année sera réparé l'année suivante, et il n'y paraîtra plus. Il n'en est pas de même quant au jardin fruitier; en voici un exemple récent.

Au village Levallois, un riche négociant retiré planta, il y a cinq ans, un jardin fruitier d'un demi-hectare; il avait lu des livres d'arboriculture et croyait n'avoir besoin des conseils de personne. En conséquence, il alla lui-même chez M. A..., pépiniériste à Vitry-aux-Arbres, choisir ce qui lui parut le meilleur. Le pépiniériste vit bien qu'il avait affaire à un client fort peu expérimenté; mais, les observations qu'il hasarda d'abord ayant été mal accueillies, il laissa faire l'acheteur. Celui-ci choisit dans chaque série les arbres les plus robustes et à son avis les meilleurs; il s'en retourna ravi de ses acquisitions. Aujourd'hui ses arbres, ayant cinq ans de plantation, sont en plein rapport. Mais qu'est-il arrivé? Notre homme, ne sachant pas reconnaître les variétés d'arbres fruitiers à la couleur de leur écorce et à la forme de leurs boutons, s'est complètement mépris: il n'a que des poires à cuire, des prunes à pruneaux, des bigarreaux indigestes au lieu de véritables cerises, et ainsi du reste. Ses amis, auxquels il n'a point à offrir un seul fruit mangeable, se moquent de lui; il va faire arracher ses arbres: tout est à recommencer.

Donc, si vous n'avez point assez d'expérience pour distinguer avec certitude les espèces et variétés d'arbres fruitiers pendant le sommeil de leur végétation, ce que vous avez de mieux à faire, c'est de vous adresser à quelqu'un de ces pépiniéristes qui ont à maintenir intacte une vieille réputation méritée d'habileté et de loyauté: vous aurez, pour votre argent, ce que vous désirez avoir.

Il est probable qu'à cette occasion il s'élèvera un dissentiment entre vous et votre jardinier. Envisageant les choses à son point de vue, non au vôtre, bien entendu, il vous conseillera de ne planter que de très-jeunes arbres, désirant se donner le plaisir et le mérite de les dresser à sa manière, et avoir le droit, au bout de quelques années, d'être fier de son ouvrage. En attendant que vos arbres vous en donnent, si vous voulez manger de bons fruits, vous en achèterez les jours où il y en aura sur le marché; vous savez qu'il n'y en a pas tous les jours. En fait, il y a tout avantage, non pour votre jardinier, mais pour vous, à ne planter que des arbres fruitiers de cinq à six ans de greffe, de plus âgés même, si vous en trouvez à acheter. Dès la seconde année de leur mise en place, ces arbres rempliront votre fruitier et vous fourniront des desserts pour toute l'année; agir autrement, ce serait une véritable duperie. Tenez donc ferme, et laissez dire votre jardinier; s'il insiste, voici ce que vous pourrez lui répondre.

En 1838, l'administration du Muséum d'histoire naturelle acheta pour en faire une des dépendances du jardin des Plantes plusieurs terrains entre la rivière de Bièvre et la rue de Buffon. L'un de ces terrains était alors occupé par l'établissement de M. Jamin, pépiniériste. Cet habile horticulteur en enleva des centaines d'arbres fruitiers ayant de douze à vingt ans de plantation. Au printemps de 1839, il les fit transplanter dans ses jardins de Bourg-la-Reine: tous reprirent sans difficulté, et la production des fruits ne subit pas d'interruption.

Si vous pouvez vous procurer, en les payant ce qu'ils valent, des arbres tout dressés, ne craignez pas de les perdre en les transplantant. Prenez seulement la précaution de les enduire d'un mélange de terre glaise délayée et de bouse de vache, mélange bien connu des jardiniers sous le nom d'*onguent de Saint-Pierre*; vous préviendrez par là le dessèchement du tronc et des branches principales. L'endoit tombera de lui-même dans le courant de l'été; l'année suivante, les arbres, quel que soit leur âge, n'en auront plus besoin.

N'est-ce pas un plaisir vif et réel que celui d'improviser ainsi un jardin fruitier tout peuplé de belles pyramides et de contre-espaliers en plein rapport? Une seule année d'attente, même pour l'homme d'un caractère impatient, on ne peut pas dire que ce soit trop. Faites hardiment construire un fruitier d'une étendue en rapport avec le nombre de vos arbres; dès leur seconde année, ils vous fourniront amplement de quoi le remplir.

Le désaccord pourrait encore se manifester entre vous et votre jardinier sur le sujet délicat de la taille et de la conduite des arbres fruitiers. Les vieux jardiniers, et même les jeunes formés à l'école des anciens, vous diront péremptoirement qu'un poirier et un pêcher sont toujours un poirier et un pêcher, que leur mode de végétation n'a pas pu changer, et qu'il n'y a pas de raison pour les gouverner autrement que ne l'ont fait les jardiniers des siècles passés. Ces arguments de la routine sont faciles à réfuter. Non, sans doute, le tempérament des arbres n'a pas changé; mais tout s'est modifié autour d'eux, mais les conditions économiques de la production des fruits ne sont plus celles d'autrefois, et les arbres fruitiers ne peuvent plus être ni taillés ni gouvernés par nous comme ils l'étaient par nos ancêtres. « Les anciens, disait Molière, étaient les gens d'autrefois, et nous, nous sommes les gens de maintenant. »

Autrefois les grands jardins fruitiers dépendaient soit des châteaux, soit des maisons religieuses. Là le jardinier n'avait à se préoccuper ni du temps, ni de l'espace, ni de la dépense. Il façonnait des arbres destinés à durer longtemps, à faire l'admiration des maîtres par leurs larges proportions, et à produire une quantité modérée des plus beaux fruits possibles. Fallait-il, par exemple, couvrir de pèchers en espalier les murs du jardin du couvent ou du château? Le jardinier établissait, en y mettant le temps, de ces arbres ayant sept à huit mètres de développement de chaque côté de la greffe; on en peut voir un beau spécimen dans la pépinière du Luxembourg: ce pêcher appartient à l'histoire de l'horticulture.

Aujourd'hui il faut au jardinier de profession, qui compte sur la vente de ses pêches pour vivre et remplir ses obligations, des pèchers qui produisent beaucoup et tiennent peu de place, afin que s'il en meurt un, sa perte ne laisse pas un trop grand vide sur l'espalier. Cela est si vrai que Montreuil-aux-Pêches a dû renoncer à ses pèchers en V ouvert, qui avaient fait sa réputation; la forme carrée, qui avait succédé au V ouvert, a elle-même fait son temps: on en est à la palmette et au cordon oblique simple et double, qui ne laissent jamais de vide sur l'espalier, et qui permettent de réunir sur une surface d'une étendue limitée toutes les bonnes variétés de pèchers, depuis les plus précoces jusqu'aux plus tardifs. Dans les jardins des maisons de campagne, les mêmes considérations dominent: ces jardins n'ont aucun rapport avec ceux des couvents et des châteaux du temps passé; le jardinier amateur, aussi bien que le jardinier de profession, ne peut échapper à la nécessité d'être de son temps. C'est pour obéir à cette nécessité qu'on a imaginé de nos jours les pommiers nains en cordon horizontal établi à cinquante centimètres du sol: ces charmants petits arbres, chargés tous les ans des plus belles pommes des meilleures variétés, ne tiennent, pour ainsi dire, pas de place; ils encadrent les carrés du potager et du jardin fruitier; ils donnent de riches récoltes, et ne font obstacle à aucune espèce d'autre production.

Il peut arriver qu'il se trouve, dans un jardin anciennement planté, des arbres fruitiers qui fleurissent abondamment tous les printemps et ne portent jamais de fruits: ce sont des arbres épuisés, auxquels il n'y a pas moyen de rendre la force de nouer leur fruit et de le retenir. Votre jardinier vous conseillera probablement de les abattre:

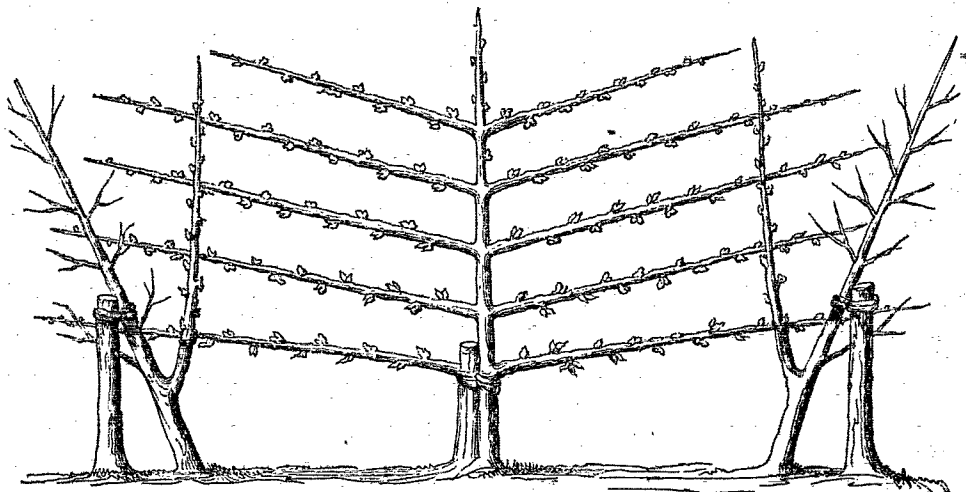


n'en faites rien ; ils ont leur utilité. Parmi les arbres jeunes et robustes que vous venez de planter, il peut s'en trouver quelques-uns qui, par excès de vigueur, se mettent difficilement à fruit ; s'ils ne s'y mettent pas d'eux-mêmes, il faut les y mettre ; rien de plus facile. Sur les vieux arbres qui fleurissent toujours et ne fructifient jamais, vous prendrez des boutons à fruit avec leur support, et, au moyen de la greffe Louiset, vous poserez ces boutons sur le bois de deux ans des jeunes arbres improductifs par excès de vigueur. Ces boutons qui, sur l'arbre où ils sont nés, ne peuvent pas former leur fruit, le forment sans difficulté dès qu'ils sont greffés sur une branche capable de leur envoyer une sève abondante. — Cela ne s'est jamais fait de mon temps, vous dira le vieux jardinier. — C'est possible ; mais cela se fait et doit se faire du nôtre : pour le jardin, comme pour tout le reste, les temps sont changés.

Nous avons encore à examiner une méthode toute nouvelle, due à M. Forest, l'un des plus habiles praticiens de nos jours, un vieux jardinier, celui-là, mais jeune par l'activité, par le génie inventif ; loin de repousser le progrès, il cherche à le devancer, et il y réussit souvent. Le pro-

blème résolu par lui, et dont on comprendra toute la portée, peut se formuler ainsi : « Étant donné un jardin fruitier de peu d'étendue, lui faire produire le plus possible des meilleurs fruits, aux moindres frais possible. » D'abord M. Forest garnit les murs de pèchers en cordons obliques simples ou doubles, inclinés sous un angle de 45 degrés, plantés à 75 centimètres l'un de l'autre ; sur un mur de 3 mètres de haut, de 20 mètres de développement total, il peut ainsi trouver place pour trente pèchers, et grouper toutes les bonnes variétés de manière à fournir des pêches du 15 juillet au 15 octobre. Rien de tout nouveau dans cette partie de son travail, si ce n'est la régularité parfaite des arbres et leur merveilleuse fécondité entretenue par une taille raisonnée, savante sans complication. Ensuite, il garnit l'intérieur des compartiments du jardin fruitier d'arbres en colonne, chargés de branches à fruit, sans bois inutile ; il les entoure d'une ceinture de pommiers en cordon horizontal : c'est encore ce que beaucoup de personnes peuvent avoir déjà fait. Mais voici ce qui est nouveau, ce qui lui appartient en propre.

Autour de chaque compartiment du jardin fruitier, il ménage des plates-bandes dont le centre est occupé par



Contre-espallier établi suivant la méthode nouvelle de M. Forest.

des arbres en contre-espallier, conduits en palmette. Le contre-espallier ne diffère de l'espallier qu'en ce que, n'étant point adossé à un mur, il porte du fruit sur ses deux surfaces, tandis que l'espallier n'en peut produire que d'un côté. Cette forme, pour la production, est assurément l'une des plus avantageuses ; les propriétaires des petits jardins ne l'adoptent qu'avec répugnance, par la raison que les arbres en contre-espallier ont besoin d'être maintenus par des piquets et du treillage qui se détruit rapidement à l'air, et qui exige un entretien continu. La méthode de M. Forest supprime le treillage. La tige centrale de l'arbre en palmette est soutenue par un seul piquet, lequel dure aussi longtemps que l'arbre en a besoin, et ne doit pas être renouvelé. Aux deux extrémités de la palmette sont plantés deux arbres en colonne, non pas droits, mais inclinés, et contenus dans cette position chacun par un piquet. A la base de chacun de ces deux arbres, la taille provoque l'émission d'un bourgeon vigoureux, lequel, en raison de la pente naturelle de sa végétation, s'élève tout droit, et rencontre à mesure qu'il s'allonge les bras de l'arbre en palmette. Au moyen d'une légère entaille et d'une ligature en fil de laine, le rameau droit est

greffé par approche sur les rameaux de la palmette ; les trois arbres deviennent ainsi solidaires, ne forment qu'un seul tout, d'une solidité à toute épreuve ; la tempête peut souffler avec une violence à renverser des maisons, elle ne réussira pas à déranger les contre-espalliers de M. Forest. Pour plus de sûreté, les arbres, dans un petit jardin, n'étant pas plantés bien loin les uns des autres, ceux de leurs rameaux qui, en se prolongeant, viennent à se toucher, sont de même greffés par approche les uns sur les autres ; il n'y a pas d'ouragan, pas de trombe qu'ils ne puissent braver en cet état.

Votre jardinier vous dira peut-être que cela ne s'est jamais fait de son temps ; il trouvera mille bonnes raisons pour vous démontrer les graves inconvénients d'une méthode dont il n'est point l'inventeur : n'en tenez aucun compte. Il y a, dans un rayon de 20 kilomètres autour de Paris, une multitude de jardins fruitiers, grands comme votre salon, plantés par les nombreux élèves que M. Forest a formés ; les fruits admirables que les arbres de ces jardins donnent à profusion deux ans après leur mise en place attestent la supériorité de sa méthode, qui intéresse surtout la petite propriété.

## LE PARC DE LILI.



PASQUIER del.

C. LAPLANTE. Sc.

Lili, par Kaulbach. — Dessin de Pasquier.

Il n'est point de ménagerie aussi variée que celle de ma Lili. Elle y possède les plus étranges bêtes, et les y attire, sans savoir elle-même comment. Oh ! comme ils sautent, courent, piétinent, se débattent avec leurs ailes écourtées, tous ensemble, les pauvres princes captifs !

Quel vacarme, quel caquetage, lorsqu'elle se montre à

la porte, tenant à la main la corbeille au grain ! Quelle piailleries ! quelle crierie ! tous les arbres, tous les buissons semblent s'animer ; des troupes entières s'abattent à ses pieds ; les poissons mêmes frétilent dans le bassin avec impatience, la tête hors de l'eau. Puis elle distribue la pâture avec un regard... à ravir les dieux, pour ne rien

dire des bêtes. Alors on commence à becqueter, avaler, barboter. Ils montent sur le dos les uns des autres; ils se pressent, ils se poussent, s'arrachent les morceaux, se tourmentent, se mordent, et tout cela pour une croustille de pain sec qui, donnée de ses belles mains, est aussi savoureuse que si elle avait trempé dans l'ambrosie.

Et ses regards encore! sa voix, quand elle appelle Petit! petit! attirerait l'aigle du trône de Jupiter; les deux colombes de Vénus, le paon superbe lui-même, viendraient, je le jure, si seulement ils entendaient de loin cette voix... (!)

### LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

Nous ne savons assez combien être utile  
aux autres est nécessaire à nous-mêmes.

MICHEL MASSON.

#### I. — *À l'injure du temps.*

C'est à l'un des plus mauvais jours du rigoureux hiver de 1783 que nous reportons le début de ce récit. Le froid piquait sévèrement ce jour-là. La neige, comme affolée par les brusques soubresauts du vent qui l'emportait çà et là dans ses rafales furieuses, allait, tourbillonnant, fouetter les vitres des fenêtres, secouer les girouettes au faite des cheminées, et, selon le point de l'horizon d'où soufflait la tempête, s'engouffrer partout où elle pouvait trouver une issue.

Par ce déplorable temps, le chez soi semblait si douce chose aux moins casaniers, qu'une impérieuse nécessité et l'irrésistible force majeure pouvaient seules les contraindre à désertir le coin du feu pour aller affronter la froidure de la rue. Et lorsque la porte du logis s'était refermée derrière ceux que leur mauvaise destinée poussait au dehors, on peut supposer qu'ils ne s'amusaient guère à contempler le jeu des enseignes mobiles qui s'entre-choquaient et battaient les murs, ou le spectacle de l'avalanche précipitée par le vent qui balayait les toits. Ces exilés du foyer, plus ou moins emmitoufflés, empaquetés, qui dans de chauds vêtements, qui dans des haillons, et chacun ne livrant à la bise que le moins possible de son individu, arpentaient les rues à si belles enjambées que toute distance était bientôt franchie par ceux que talonnait la crainte du frisson. C'était un froid si âpre, un vent si aigre et si aigu, qu'il y aurait eu cruauté à refuser un abri au pauvre chien égaré grelottant devant une porte. Or, par ce vent et par ce froid que nous disons, une toute jeune fille, presque une enfant, arrivée depuis deux heures de Gisors à Paris, n'avait pu encore trouver de refuge contre la bourrasque que dans une sombre allée ouverte à tous les courants d'air. Là, le cœur gros, les yeux pleins de larmes, la pauvrette, qui portait suspendu au bras son léger paquet de voyage, piétinait en gémissant et ne cessait de gémir que pour souffler dans ses doigts.

En descendant de la voiture publique, elle avait bien pris soin de s'informer auprès du conducteur de la direction qu'il lui fallait suivre pour arriver, le plus promptement possible, au gîte qu'elle venait chercher si loin de la maison où elle avait été élevée. Mais celui à qui elle s'adressait, pressé de mener ses chevaux à l'écurie et d'aller ensuite se ragaillardir au foyer de l'auberge voisine, n'avait pu donner l'attention nécessaire aux questions de la petite voyageuse. Il s'était contenté de pointer à tout hasard le doigt devant lui et de marmotter entre ses dents :

— Va tout droit devant toi, et puis demande aux passants.

C'est sur ce vague renseignement qu'elle avait osé s'a-

(\*) Fragment d'une poésie de Goethe. Traduction de Jacques Porchat.

venturer dans l'immense cité, labyrinthe inextricable pour elle qui ne connaissait encore parmi nos fourmilières humaines que les quelques rues de sa petite ville natale.

Elle marcha durant une heure, tête levée, opposant son souffle à la neige qui lui criblait le visage et la forçait à chaque instant de fermer les yeux, de peur d'être aveuglée. Enfin, cependant étonnée de n'aviser nulle part, dans les rues qu'elle parcourait, le nom et l'enseigne de son oncle Bénard, mercier à Paris, — comme disait un peu brièvement la suscription de la lettre de recommandation qu'elle apportait de Gisors, — ne voyant, disons-nous, au-dessus d'aucune porte le nom de son oncle, elle fit violence à sa timidité naturelle, et, s'armant de courage, elle se décida à interroger les passants sur la demeure d'un marchand que, suivant elle, chacun devait connaître dans la ville où il était établi. Mais elle eut beau accoster les gens de l'air le plus suppliant et avec une grâce toute charmante, elle ne fut ni mieux renseignée ni mieux reçue que si elle leur eût adressé la plus impertinente question. Aucun d'eux ne lui laissait le temps d'achever ce qu'elle avait à dire. Les uns poursuivaient leur route sans faire mine de l'entendre ni même de la voir; les autres, furieux d'avoir été retardés dans leur course, lui lançaient un regard de colère, et, dans un gros juron jeté à la volée, ils l'envoyaient au diable, ce qui ne la remettait pas précisément dans son chemin.

Ainsi rebutée par ceux-ci, et pas même écoutée par ceux-là, la jeune voyageuse, qui commençait à s'effrayer de son isolement dans une si grande ville et par un pareil temps, allait essayer de retrouver le chemin qui devait la ramener au point où la voiture publique s'était arrêtée, lorsque, surprise par la bourrasque qui déchaînait alors toutes ses violences, elle fut obligée de chercher un refuge dans la sombre allée où son piétinement et la tiédeur de son haleine ne devaient qu'insuffisamment la défendre contre les frissons et l'onglée.

C'était à peine un abri. La porte de la rue, assemblage mal joint de planches d'inégale longueur, se pouvait prendre pour une sorte de panneau à claire-voie. Cette porte était abusivement ornée, vers le milieu de sa hauteur, d'un corps de serrure privé de son pêne, et, plus haut, comme pour fermeture de sûreté, se trouvait un solide crochet en fer, trop court d'un pouce pour pouvoir se fixer dans le piton fiché au mur, lequel lui présentait, en façon de moquerie, son anneau béant. Les trois gonds dans lesquels la porte venait s'ajuster avaient été inclinés de telle sorte que celle-ci pût retomber d'elle-même sur le linteau de bois qui lui servait de point d'arrêt. Si bien qu'au moindre coup de vent, cette porte exécutait un perpétuel mouvement de va-et-vient qui offrait une même difficulté soit qu'il fallût tenir la porte ouverte, soit qu'on voulût la tenir fermée. C'est à cette tâche que la petite dépaysée usait en vain ses forces. Et la tâche devenait d'instant en instant plus pénible, car avec le jour décroissant semblait croître la puissance de la tempête. Cependant, du fond de la cour où cette allée aboutissait, parfois une bouffée de vent, venant en aide à l'enfant, pesait avec elle sur le panneau tournant; mais tout à coup la tourmente changeait de direction, et la pauvrette, assaillie de nouveau par elle, se rejetait brusquement en arrière, de peur d'être repoussée contre le mur ou précipitée à terre par le jeu brutal de la porte battante. L'exercice était violent, mais il avait ceci d'avantageux pour celle qui s'y livrait, qu'en même temps qu'il faisait diversion à son gros chagrin, il entretenait en elle la circulation du sang que l'inaction eût infailliblement arrêtée.

Aussitôt que le temps semblait tourner au calme, notre mal abritée se hasardait à revenir sur le seuil de la porte; elle risquait au dehors sa gentille mine marbrée et gonflée

par le froid ; puis, dans un regard où se peignaient à la fois le désir et l'anxiété, elle interrogeait, à sa gauche et à sa droite, la double profondeur de la rue. Mais déjà, on le sait, le jour commençait à tomber ; déjà, aussi, on commençait à allumer lampes et quinquets dans les boutiques du quartier. Parmi celles-ci, une seule, située juste en face de l'allée où grelottait la jeune voyageuse, s'obstina à rester plongée dans l'obscurité longtemps après que celles qui l'avoisinaient furent éclairées à l'intérieur.

Toujours ignorante de son chemin, mais de plus en plus émue de crainte, la nièce de cet oncle Bénard à qui on l'adressait sans qu'elle et lui se fussent jamais vus, ne pouvant se résigner à demeurer plus longtemps exposée à ce froid mortel, prit résolument le parti de braver les rebuffades et d'aller aux renseignements, de porte en porte, jusqu'à ce qu'elle eût trouvé celle qui devait s'ouvrir pour la recevoir. Déjà elle descendait le pas de l'allée quand un petit bonhomme de neuf à dix ans, qui revenait de l'école, cachant ses mains endolories dans les poches de sa veste, claquant des dents et battant du sabot sur la glace pour lutter contre l'engourdissement, vint tête baissée se jeter étourdiment au-devant de la voyageuse. Celle-ci, se hâtant de le retenir, car il venait de trébucher, lui demanda s'il ne s'était pas fait mal.

— Non, vraiment, répondit-il en écarquillant des yeux effrontés qui lui piquaient fort, et cherchant à reconnaître celle qui l'interpellait, je ne me suis pas fait mal, mais tu m'as fait peur.

Puis, comme il avait hâte de rentrer chez lui, il ajouta, se dirigeant vers un escalier noir situé à mi-chemin de l'allée :

— Laisse-moi passer ; grand'mère m'attend ; elle a bon feu, et j'ai grand besoin de me chauffer.

Sans attendre que l'inconnue à qui il s'adressait se rangeât pour lui livrer passage, d'un coup de coude l'écolier s'était déjà fait faire place, et il s'en allait vers l'escalier, quand l'autre, se ravisant, l'arrêta par le bras :

— Sais-tu que j'ai bien froid aussi ! lui dit-elle avec un soupir qui appelait la compassion.

— Dame ! répliqua-t-il, c'est de ta faute ; pourquoi restes-tu sur notre porte ? Va te chauffer à ta maison.

— Ma maison, répéta la nièce de cet introuvable oncle Bénard, si je savais où elle est ! Mais impossible de la trouver ; je la demande à tout le monde, et personne ne veut me répondre ; si bien que je commence à croire qu'il me faudra mourir de froid dans la rue.

L'écolier, ne comprenant pas d'abord qu'on pût être seul et sans abri dans ce grand Paris où chacun de ceux qu'il connaissait avait sa famille et son chez soi, regarda l'inconnue avec incrédulité et défiance. Cependant, voyant deux grosses larmes lui rouler dans les yeux et couler sur ses joues où la gelée les saisis, il la prit en pitié et repartit :

— Attends-moi là ; tout à l'heure nous aurons chaud ensemble. Je monte prévenir grand'mère qui grogne quand il lui arrive des visites qu'elle n'attend pas. Pour que tu sois bien reçue, il faut que l'idée de te recevoir lui vienne d'elle-même : sois tranquille, cela lui viendra ; elle va me renvoyer te chercher.

Aussitôt qu'il eut dit, l'enfant disparut dans l'escalier. Le bruit des sabots se perdit peu à peu dans la hauteur des montées ; puis, après deux ou trois minutes de silence, on l'entendit de nouveau résonner sur les marches : l'écolier revenait vers la voyageuse, dont le cœur, serré jusqu'alors, s'épanouit à l'espoir d'un bien-être sur lequel tout à l'heure elle n'osait plus compter. Il était bien temps qu'il cessât, ce long supplice du froid qui avait bleui ses joues, fendillé si profondément ses lèvres et ses mains

gonflées que le sang s'y faisait jour par mille gerçures. Persuadée que son petit protecteur ne redescendait si précipitamment que pour l'inviter à le suivre, elle s'élança à sa rencontre en lui criant :

— Arrête-toi ! je t'attends ; me voici.

Il ne s'arrêta pas, et la forçant elle-même à rétrograder pendant qu'il continuait à descendre, il lui apprit qu'il avait trouvé là-haut porte close ; de plus, l'indice que sa grand'mère était sortie ; si bien qu'au lieu de pouvoir procurer un abri à qui que ce fût, il se voyait forcé d'aller demander pour lui-même asile à un voisin jusqu'au retour de sa grand'mère. Il lança la désolante nouvelle en plein visage à celle qui attendait une bonne réponse, et, passant devant elle, il sauta prestement le pas de l'allée.

La pauvre dépaysée, le voyant s'éloigner, lui cria :

— Dis-moi où tu vas te chauffer, petit ; peut-être bien qu'on y voudra de moi aussi.

— Au fait, repartit l'écolier revenant sur ses pas, à un feu de poêle chacun peut prendre sa part de chaleur sans faire de tort aux autres. Allons, viens avec moi ; c'est là en face de chez nous : je vais parler pour toi à notre voisin Bénard le mercier.

Et il se dirigea vers cette boutique qui était restée privée de lumière quand toutes les autres avaient été depuis longtemps éclairées, mais où l'on voyait poindre depuis quelques minutes, et seulement au fond du logis, une lueur triste et terne comme celle d'une veilleuse de nuit. Cette faible lueur parut aux yeux de la jeune voyageuse brillante comme l'étoile du salut. L'écolier avait nommé Bénard, marchand mercier : c'était le nom, c'était la qualité de l'oncle qu'elle venait chercher à Paris. Se précipitant sur les pas de son guide, elle ne mit pas en doute que le hasard ne l'eût enfin conduite à destination.

*La suite à la prochaine livraison.*

#### DE L'UTILITÉ D'UNE LANGUE UNIVERSELLE (1).

Que tous les peuples marchent aujourd'hui à une commune organisation, à une société universelle, c'est ce dont il n'est plus possible de douter. La religion, la politique, la philosophie, les arts, les sciences, l'industrie, le commerce, conduisent également à cette conclusion. Mais si tel est l'avenir, l'avenir prochain peut-être de l'humanité, la conséquence première de ce grand événement doit être l'établissement d'une langue commune, qui, tout en laissant subsister les idiomes nationaux, signe et gage de l'individualité des peuples, soit cependant le *medium* des relations internationales entre les peuples et entre les individus ; qui en même temps aussi serve à l'expression de ces vérités suprêmes qui sont à la fois et le principe et le lien commun des sociétés, et à ce titre doivent par tout revêtir une forme identique et universelle.

#### LA BATTERIE-BÉLIER LE SPHINX.

Les derniers progrès des bâtiments cuirassés dépendront de ceux de l'artillerie. Toutefois les esprits ne restent pas inactifs, et chaque jour on voit se produire quelque type nouveau de bateau destiné à résister au boulet inventé d'hier, ou quelque canon capable de percer la cuirasse du navire mis à l'eau la veille. Le *Sphinx*, que nous

(1) Ce passage est extrait d'un écrit fort intéressant de M. Gustave d'Eichthal, intitulé : *De l'Étude pratique de la langue grecque*. M. G. d'Eichthal est l'auteur de plusieurs ouvrages d'une haute valeur : *De la Philosophie de la justice ; les Évangiles* (1<sup>re</sup> partie, 2 vol.), etc. — Voy. son *Tableau de la vie humaine*, t. XX, 1852, p. 148.

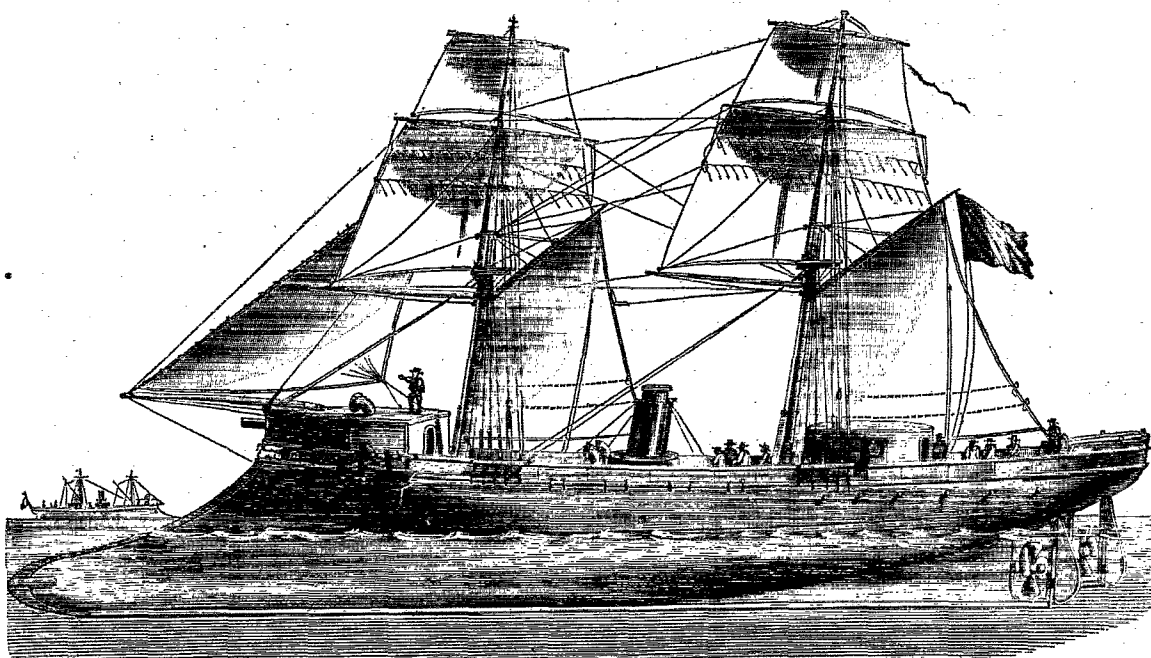


représentons, ne ressemble déjà plus aux lourdes batteries flottantes que nous avons décrites (<sup>1</sup>). Ce n'est pas non plus un vaisseau de bord, comme la *Gloire*, la *Normandie*, la *Couronne*, le *Magenta*, le *Solferino*, ou le *Warrior*, le *Black-Prince*, la *Resistance*, la *Defence*. Ce n'est pas, enfin, un de ces monitors américains à carène noyée que la mer engloutit si facilement. C'est un navire d'un faible tirant d'eau, qui peut naviguer dans des parages où ne flotteraient ni vaisseaux ni frégates, assez solide pour braver les mauvais temps, et installé de telle sorte qu'il puisse évoluer vivement, sans rien perdre de la finesse dont il a

besoin pour marcher avec rapidité. Voici les dimensions du *Sphinx* :

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| Longueur.....            | 52m.00 |
| Largeur.....             | 10 00  |
| Creux de cale.....       | 5 20   |
| Tirant d'eau.....        | 4 40   |
| Hauteur de batterie..... | 2 30   |

Depuis le pont jusqu'à 1<sup>m</sup>.80 au-dessous de la flottaison, ce navire est cuirassé de plaques de 10, 11 et 12 centimètres d'épaisseur, selon leur position et les courbures de la carène. L'avant, qui plonge à angle aigu de plusieurs



La batterie-bélier le *Sphinx*, nouveau navire. — Dessin de Lebreton.

mètres au-dessous de la ligne de flottaison, est garni d'un puissant éperon en acier fondu, rattaché au blindage, mais dont le point saillant pour le choc est placé à un mètre plus bas, afin d'atteindre les autres navires cuirassés dans leurs œuvres vives, au-dessous de leur ligne de défense.

Le pont, qui est lui-même blindé avec des feuilles de tôle placées entre les barrots et les planches du pont, est surmonté de deux tours cuirassées qui présentent la plus solide résistance. Dans la tour de l'avant est placé un canon à pivot du calibre énorme de 300 livres, destiné à produire à petite portée des effets terribles, irrésistibles de destruction sur les murailles les plus fortement cuirassées. Dans la tour de l'arrière, également sur pivot, sont installés deux canons de longue portée, de 70, pour le combat à plus grande distance. Le principe de cet armement, on le voit, est de remplacer par un petit nombre de pièces du plus fort calibre l'armement ordinaire, qui, jusqu'aux exemples fournis par la guerre d'Amérique, était compté comme force par le nombre des canons de calibre relativement beaucoup plus faible. Il en résulte que le *Sphinx*, défiant les boulets de 30, par exemple, n'a rien à redouter d'un grand nombre de pièces de ce calibre, pendant qu'aucun bâtiment ne résistera à l'effet d'un de ses boulets de 300 livres.

La force de la machine du *Sphinx* est de 300 chevaux, ce qui lui assure une marche de 10 à 11 nœuds en moyenne. Il a deux hélices et deux étambots, innovation qui lui permettra d'évoluer presque sur place lorsque ces deux pro-

pulseurs agiront en sens contraire. Quant à sa voilure, ressource précieuse en cas de pénurie de combustible ou avarie dans la machine, elle est celle d'un brick-goëlette, et peut s'amener à volonté.

Ce curieux bâtiment sort des chantiers de M. Arman de Bordeaux, dont la réputation est désormais égale à celle des plus célèbres constructeurs anglais.

#### COLLECTION SAUVAGEOT.

Voy. page 4.

#### BASSIN ROND ET POT A BIÈRE.

Ce bassin et ce pot en étain sont un travail allemand du seizième siècle. Le diamètre du bassin est de 0<sup>m</sup>.360. Sur l'ombilic, on voit le buste d'Auguste I<sup>er</sup>, dit le Pieux, électeur de Saxe, entouré d'une légende latine dont voici la traduction :

« Auguste, par la grâce de Dieu, duc de Saxe, archimarché et électeur du Saint-Empire romain, landgrave de Thuringe, margrave de Misnie, burgrave de Magdebourg. »

Cet électeur, né en 1526, avait succédé, en 1553, à son frère Maurice : il mourut en 1586. C'est lui qui a fondé dans le palais de Dresde la Voûte-Verte (*Grüne Gewölbe*), que nous avons déjà décrite (<sup>1</sup>).

On lit sur le bord du plat les lettres M. H. Selon M. Sau-

(<sup>1</sup>) Voy. t. XVIII, 1850, p. 192.

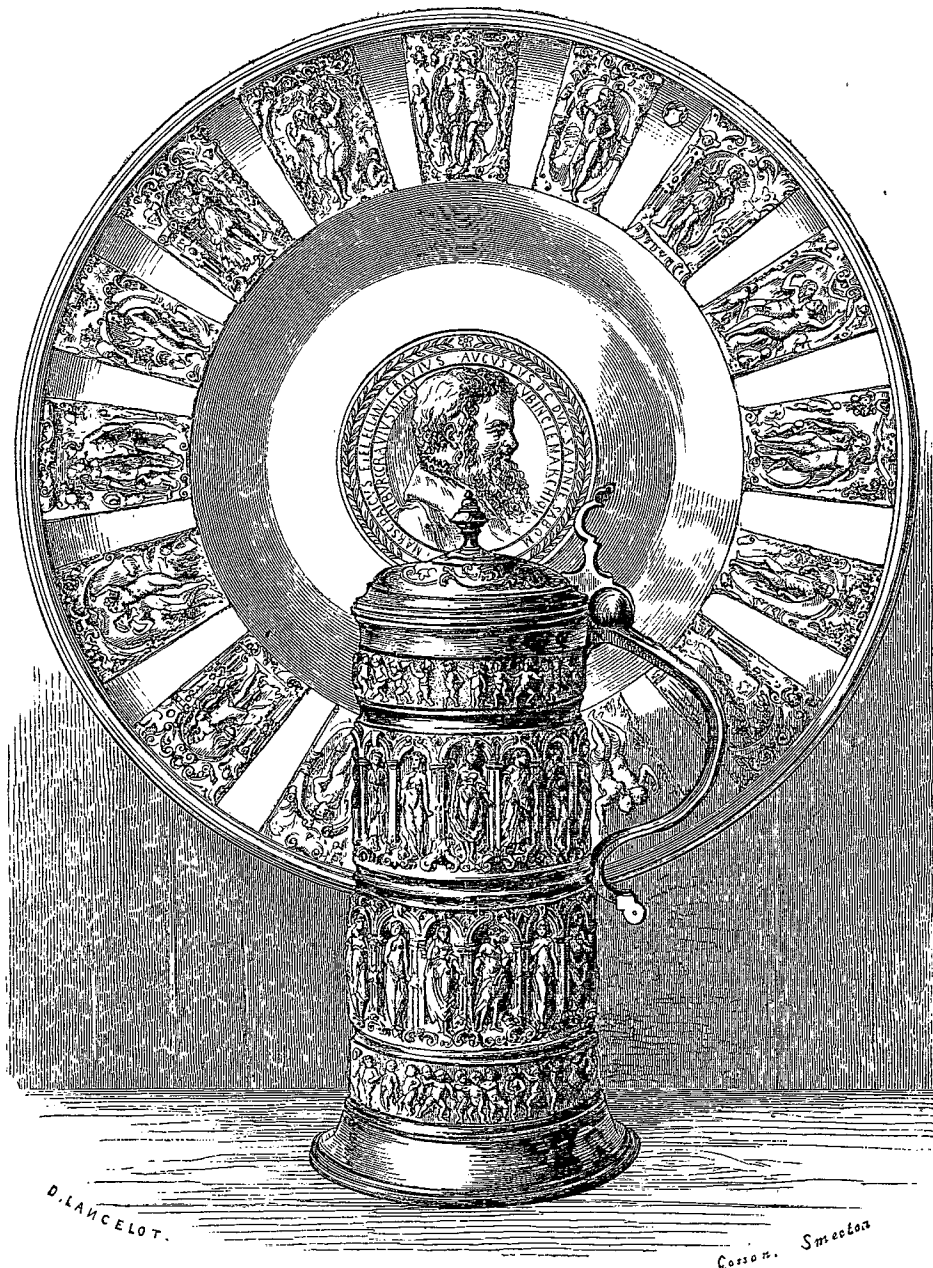
(<sup>1</sup>) Voy. t. XXXI, 1863, p. 331, 356, 398.



zay, ce monogramme serait celui de Martin Harszer ou Harscher, célèbre potier de Nuremberg, né en 1435 et mort en 1521 ; mais il faut alors supposer que le buste

d'Auguste I<sup>er</sup> a été enchâssé postérieurement par un potier contemporain de ce prince.

Le pot, qui est une œuvre séparée, a de hauteur 0<sup>m</sup>.250



Collection Sauvageot. — Grand bassin et pot à bière en étain. — Dessin de Lancelot, d'après la gravure à l'eau-forte de M. Edouard Lièvre (1).

et de diamètre 0<sup>m</sup>.085. Il est décoré de quatre sujets superposés ; ceux du haut et du bas représentent des jeux d'enfants ; sur chacun des registres occupant le milieu de la panse du vase, quatorze jolies statuettes de femmes, en haut relief, sont encadrées dans d'élégantes arcades.

#### HORACE VERNET.

Suite et fin. — Voy. t. XXXII, 1864, p. 353, 397.

Horace Vernet n'eut besoin que de trois années pour terminer toutes les peintures de la salle de Constantine, qui renferme, outre les trois grands tableaux du *Siège*, d'où elle a pris son nom, ceux qui représentent l'*Entrée de l'armée française en Belgique* (1831), l'*Attaque de la citadelle d'Anvers*, la *Flotte française forçant l'entrée du*

*Tage*, l'*Occupation d'Ancône*, le *Combat de l'Habrah*, la *Prise de Bougie*, la *Prise de Saint-Jean-d'Ulloa*, l'*Occupation du col de Mouzaïa*, et encore trois combats en Algérie, ceux de l'*Affroun*, de la *Sickak* et de *Somah*. Quelques-uns de ces tableaux ont peu d'importance dans l'œuvre de l'artiste : ce ne sont, si l'on veut, que des dessus de porte, faits pour compléter la décoration de la galerie ; ils disparaissent à côté des toiles immenses dont ils sont voisins ; aucun d'eux pourtant n'est un pur remplissage banal et insignifiant ; et tandis qu'ailleurs, dans la galerie des Batailles par exemple, telle toile de grandes dimensions, décorée des noms fameux d'*Iéna*, de *Wagram* ou de *Friedland*, n'est autre chose qu'un groupe de portraits ou une anecdote historique qui gagnerait à être réduite aux

(1) Collection Sauvageot, par Edouard Lièvre et A. Sauzay. — Paris, Noblet et Baudry. 1863.

proportions d'un tableau de chevalet, ici le petit cadre est rempli : s'il n'y a place que pour un épisode, généralement il est bien choisi pour caractériser l'action dont le peintre avait à perpétuer le souvenir.

Parmi les grands tableaux de la même salle, d'un mérite assurément fort inégal, il faut signaler l'*Attaque de la citadelle d'Anvers* et le *Passage du col de Mouzaïa*, dignes pendants du *Siège de Constantine*, deux des meilleures œuvres du maître, où se rencontrent même des qualités pittoresques qui ne lui sont pas habituelles, l'effet cherché et obtenu dans le sentiment où a été conçu le tableau, une couleur vraie, sans crudité, soutenue dans la localité propre au sujet : l'*Attaque d'Anvers*, avec son ciel morne de décembre, son horizon bas, son sol détrempé par les pluies, ce conseil de guerre tenu dans la tranchée, toutes ces figures au repos, confiantes et résolues, fait ressentir quelque chose de la lenteur impatientement supportée des jours qui précèdent l'assaut ; l'*Occupation du col de Mouzaïa* est, au contraire, un tableau lumineux, plein de mouvement, de bruit et de gaieté. « Peu s'en faut que ce ne soit, en son genre, un tableau parfait. La beauté du paysage y contribue sans doute. On se sent en pays de montagnes. L'air circule librement. Tout respire la satisfaction de gens arrivés au but après une longue marche. Le mélange des uniformes exprime à merveille le désordre discipliné d'une armée en campagne. » — « Le type nouveau de ces tableaux, dit encore très-bien M. Lagrange, à qui nous empruntons les lignes qui précèdent, ce n'est plus un épisode primant l'ensemble, c'est un ensemble duquel se détachent des épisodes. » Tous les détails, toutes les figures dispersées dans un éparpillement apparent, sont subordonnés à cet ensemble. En un mot, dans ces ouvrages, il y a de l'unité.

L'unité, c'est ce qui manque à ces vastes compositions, la *Prise de la Smalah*, la *Bataille d'Isly*, si brillantes d'ailleurs, qui remplissent avec le *Siège de Rome*, au Musée de Versailles, trois côtés de la salle voisine de celle de Constantine. La *Smalah* est moins un tableau qu'un panorama qui déroule devant le spectateur la série de ses épisodes, tous saisis avec le même esprit, rendus avec la même verve, le même entrain ; les détails amusants abondent, tout est d'une réalité saisissante, mais tout est traité d'un faire égal, aussi soigneux de l'accessoire que du principal, ou plutôt il n'y a pas d'accessoire : le juif qui s'enfuit emportant son trésor, la négresse idiote qui joue avec une tranche de pastèque enfilée au bout d'un bâton, les bestiaux qui bondissent au milieu du camp effarés, et tout ce mobilier oriental du harem gisant à terre, attirent et retiennent le regard autant que l'escadron des chasseurs d'Afrique qui charge de front, au galop, et bien plus que le groupe central du prince et des femmes qui se précipitent sous les pas de son cheval en implorant sa merci. On retrouve les mêmes qualités et les mêmes défauts dans la *Bataille d'Isly*. Dans ce tableau, comme dans le précédent, l'attention est sollicitée de tous côtés à la fois par des figures, des détails qui ne sont pas liés nécessairement au sujet, qui divisent et disloquent pour ainsi dire la composition ; mais, là encore, on ne se lasse pas d'admirer cette vue prompte et nette du peintre, à qui rien n'échappait, et cette mémoire prodigieuse qui gardait tout, de manière à tout retrouver, dans le mouvement même de la vie, jusqu'à l'élan des chevaux lancés au galop et ne touchant pas terre, chefs-d'œuvre de vraisemblance que l'on croirait dessinés d'après nature.

« Moi, disait Vernet, non sans légère ironie à l'égard de critiques importunes ; moi, je ne sais pas inventer, je vois ! » Il écrivait de Constantine, après avoir contemplé pour la première fois « cette ville toute couleur de terre » :

« ... On va erier après moi, quand je la peindrai telle qu'elle est, comme on l'a fait après ma verdure. Cependant je serai vrai. » En tout, en effet, fidèle à l'impression immédiate qu'il avait reçue, reproduisant avec une égale exactitude jusqu'aux moindres détails, il ne comprenait pas qu'on pût lui demander une autre vérité que celle du premier aperçu. Il n'avait pas la seconde vue par laquelle les choses pénétrant jusqu'à l'âme en ressortent transformées et deviennent l'expression d'une vérité plus complète et plus profonde. Ce qu'il avait saisi au passage, il le rendait tel quel, avec une facilité, une vivacité qui ravissaient le gros du public ; car il ne demande pas à l'art d'autre illusion, et aussi il n'a pas marchandé à Vernet son admiration.

Horace Vernet entreprit plus d'une excursion, dit-on, sans boîte à couleurs, sans portefeuille, n'ayant d'autre bagage de peintre que cette mémoire étonnante, que Géricault appelait « un meuble à tiroirs. » C'est ainsi qu'il fit deux fois le voyage de Russie, d'où il rapporta cependant plus d'un tableau. « Vingt heures de nuit, quatre heures de jour, et d'un jour malade ! Comment peindre ? » Il se contentait de regarder, et ne semblait occupé que de fêtes, de parades. Le czar le comblait de caresses, l'emmenait dans ses tournées à l'intérieur et le régala de grandes manœuvres ; il avait dit à ses officiers : « Messieurs, Vernet fait partie de mon état-major, et je mets à l'ordre du jour qu'il sera libre de faire tout ce que bon lui semblera dans le camp. » Vernet était encore en Russie au moment de la prise de la Smalah. Quel regret ! « Voilà, écrivait-il, un tableau à faire ; mais il faudrait l'avoir vu... Cependant avec un bon récit on pourrait s'en tirer. » Pour la *Bataille d'Isly*, un voyage lui parut nécessaire. Il s'embarqua pour Oran au mois de mars 1845, cette fois avec armes et bagages ; car il voulait faire provision d'études. Il tenait à mettre toute la vérité possible dans la représentation de cette nouvelle victoire ; et puis, il semblait craindre que ce ne fût le dernier voyage semblable qu'il lui fût donné d'entreprendre, et « il tâchait, disait-il, de ramasser les miettes, afin de n'avoir aucun regret par la suite... » Cette excursion de six semaines dans le Maroc fut pleine pour lui de jouissances d'artiste et aussi de satisfactions d'amour-propre, plus flatteuses cent fois que tous les succès de cour et les faveurs impériales qui l'avaient accueilli en Russie. Il retrouva son armée d'Afrique, et l'armée lui fit une réception dont un autre eût pu se trouver embarrassé. Il faut citer textuellement cet ordre du jour du commandant du camp de Djemma-el-Ghazaouet :

#### Ordre supérieur.

« M. Horace Vernet, notre grand peintre de batailles, arrive demain au camp de Djemma-el-Ghazaouet.

» L'armée ne peut rester froide en présence de l'homme de génie qui a fait revivre, sous son pinceau magique, les fastes de notre gloire militaire : M. Horace Vernet recevra donc les honneurs de la guerre.

» Toutes les troupes de la garnison prendront les armes et se formeront en bataille sur la place en avant du pavillon ; elles porteront les armes et les tambours rappelleront. Les postes sortiront et présenteront les armes.

» Une compagnie de gardes d'honneur lui sera fournie.

» MM. les officiers de tous les corps se tiendront prêts à faire à M. Horace Vernet une visite de corps.

» Des ordres seront donnés ultérieurement pour l'heure de la prise d'armes.

» Le lieutenant-colonel, commandant supérieur,

Signé, DE MONTAGNAC.

Horace Vernet arriva un jour plus tôt qu'on ne l'atten-

daît ; l'arc de triomphe sous lequel il devait passer n'était encore qu'en planches et l'armée n'était pas sous les armes ; mais, au moment où il se rembarqua, il lui fallut passer devant la troupe au port d'armes et recevoir le salut de quatre coups de canon, auxquels répondit le bâtiment qui l'avait amené.

Enfin, il dit adieu à ce monde oriental qui avait toujours exercé sur son esprit une singulière fascination. Il y sentait une poésie qui, de loin et vaguement entrevue, l'attirait ; de près et sur les lieux, il ne la sut pas démêler : il s'arrêta toujours à la surface, au vêtement, et ne pénétra pas plus avant. En 1839, non content de ce que l'Algérie lui avait pu révéler, il avait voulu connaître le véritable Orient, et, pendant six mois, il avait voyagé en Égypte, en Syrie, à Constantinople. Ses lettres écrites pendant ce voyage ont été en partie publiées ; elles le montrent tel qu'il est dans sa peinture, voyageur et causeur toujours alerte, plein de bonne humeur, de clairvoyance et de bon sens, voyant et jugeant en courant, et trouvant avec la même prestesse, la plume ou le pinceau à la main, le trait juste et la ressemblance. Il fut moins touché, en général, de la beauté que du caractère étrange des pays qu'il parcourait et de leurs habitants. Ni le Caire, ni Constantinople, ne purent rien lui dire ; il admirait peu les monuments, et envoyait « au diable le Chateaubriand, le Forbin et autres marchands d'esprit qui n'ont su s'exalter que sur des restes de pierre. » Pour être étonné de la grandeur des Pyramides, il lui fallut songer aux difficultés de la construction ; mais, derrière, il vit « ce grand coquin de désert », qui lui parut « bien autrement imposant. » Les anciens souvenirs l'émurent peu, si ce n'est une fois à Bethléem, où, tout à coup changeant de ton, il écrivit : « Ce n'est pas impunément que l'on se trouve sur le théâtre de grands événements ; ce qui doit élever l'âme ne perd pas à être vu de près, et ce petit village en ruine parle bien plus au cœur que ces grandes Pyramides qui n'étonnent que les yeux. » Bethléem, Jérusalem, le frappèrent. Mais que son accent est plus vif s'il a à décrire l'aspect d'un campement arabe ou s'il raconte ses aventures de voyage ! Partout il était plus curieux du moderne que de l'ancien, ou, pour mieux dire, il cherchait, il retrouvait l'ancien dans le moderne. Il voyageait la Bible à la main, et soutenait que les scènes qu'il avait sous les yeux étaient la représentation vivante de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'était une idée déjà vieille qui s'était emparée de lui dans son premier voyage en Algérie : le tableau de *Rebecca donnant à boire à Eliezer* en avait été le premier fruit. Cette idée obséda depuis son esprit, et il finit par en faire une théorie qu'il soumit quelques années plus tard à ses confrères de l'Institut sous la forme d'un mémoire qui a pour titre : *Observations sur certains rapports qui existent entre le costume arabe et le costume de l'Ancien Testament*. C'est sous l'empire de la même préoccupation qu'il a composé ses tableaux d'*Agar renvoyée par Abraham*, de *Thamar et Juda*, de *Rachel pleurant ses fils*, de *Joseph vendu par ses frères*, des *Lamentations de Jérémie*, de *Judith*, de *Daniel dans la fosse aux lions*, du *Bon Samaritain*. On ne peut pas dire que ces tableaux soient au nombre de ses meilleurs ouvrages.

Horace Vernet était au moment de partir encore une fois pour l'Algérie ; il devait y aller faire le portrait d'Abdel-Kader prisonnier, lorsque éclata la révolution de 1848. Le 22 février, il était aux Tuileries où il avait audience pour prendre congé. Il resta, et pendant toute cette année il fut exclusivement militaire. « Nommé colonel de la garde nationale de Versailles, il fit son devoir en parfait grognard, dit M. Sainte-Beuve, et ceux qui l'ont vu à cette

époque, qui l'ont rencontré à Paris, dans les journées de juin 1848, au poste de l'Institut, qu'il était chargé de garder, savent à quel point il était dans son rôle de citoyen en armes, ou plutôt de *vieille moustache*, strict et ferré sur la discipline. »

L'homme restait ferme et vigoureux au milieu des événements qui déconcertaient ses affections, ses habitudes et ses espérances ; il se comparait à une lame de fleuret toujours droite et non rouillée ; mais le talent vieillissait : il le sentait et se résignait. Il se jugea lui-même après avoir exposé, au Salon de 1851, le *Siège de Rome*. « Je sens, écrivait-il à son gendre, Paul Delaroche, que bientôt il faudra finir, avant que, flétri par la vieillesse ou d'ennui et par anticipation, la triste solitude ne vienne fermer la boutique. J'ai promis quelques tableaux, je vais les faire. La montre marche toujours, mais les aiguilles ne marquent plus rien : autrement dit, ma vieille toiture est encore là, mais le cadran n'indique plus ce que je voudrais faire comprendre. »

Faut-il mentionner les œuvres qu'il acheva encore, dépassant quelque peu la limite qu'il s'était imposée lui-même : la *Messe en Kabylie*, la *Bataille de l'Alma*, le *Zouave trappiste*, le *Retour de la chasse au lion*, les portraits des maréchaux Canrobert, Bosquet, Vaillant, de Mac-Mahon, le portrait équestre de l'empereur, etc. ? Il est difficile, il est peut-être impossible aux hommes doués d'une organisation si active d'entrer volontairement dans le repos ; mais Vernet jugea lui-même ses dernières productions avec un courage et une franchise bien remarquables, quand il écrivait, en 1855 : « Je viens de louer un atelier... En me remettant au travail, j'espère qu'on ne me taxera pas d'être orgueilleux, car je n'ai plus qu'à perdre. Il ne s'agit que d'un peu de réflexion pour s'éclairer et voir les choses telles qu'elles sont, lorsque le temps a usé une partie de nos facultés ; nous ne sommes pas entièrement détruits pour cela, seulement il faut savoir quitter le premier rang et se contenter alors du quatrième. »

Cette année 1855 lui avait donné sa dernière joie d'artiste, et cette joie ne fut pas sans mélange. A l'Exposition universelle, où un salon lui avait été réservé, il avait réuni ce qu'il jugeait le meilleur dans son œuvre immense, et avec Ingres, Delacroix, Decamps, il avait reçu du jury, composé de peintres de toutes les nations, la grande médaille d'honneur. Mais, il faut bien le dire, c'était surtout l'opinion des étrangers qui avait prévalu par cette décision ; et il n'ignorait pas que parmi les artistes français il ne s'en trouvait guère qui eussent osé le placer au même rang qu'Eugène Delacroix, et surtout que M. Ingres, qui d'abord devait seul être proposé pour la suprême récompense. C'est que, en effet, il lui manquait les qualités les plus hautes de l'art, si diversement représentées par ces deux maîtres, celles qui élèvent et grandissent les réalités présentes, qui les entourent d'une poétique atmosphère et transportent le spectateur dans un monde nouveau, où il s'étonne de retrouver les choses qui lui sont familières revêtues de beautés qu'il n'avait pas soupçonnées. Soyons justes pourtant, et ne demandons pas à un artiste les qualités qu'il n'a pas ; au lieu de lui savoir gré des mérites éminents qu'il possède ; reconnaissons même qu'en prenant pour sujets les faits contemporains, les plus rebelles toujours aux transformations de l'idéal et du style, Horace Vernet a abordé de front des difficultés que ses illustres rivaux eussent peut-être jugées insurmontables. Il les a tournées en triomphes à force d'intelligence, de clarté, de vigueur et d'esprit. Naïvement moderne et Français, il a fait des œuvres qui, pour prendre leur véritable valeur, ont besoin peut-être de la distance des an-

nées, mais qui sont en tout cas bien vivantes. « Ce n'est pas de la poésie, si vous voulez, disait d'elles un jour un poète, Alfred de Musset, mais c'est de la prose facile, rapide, presque de l'action. »

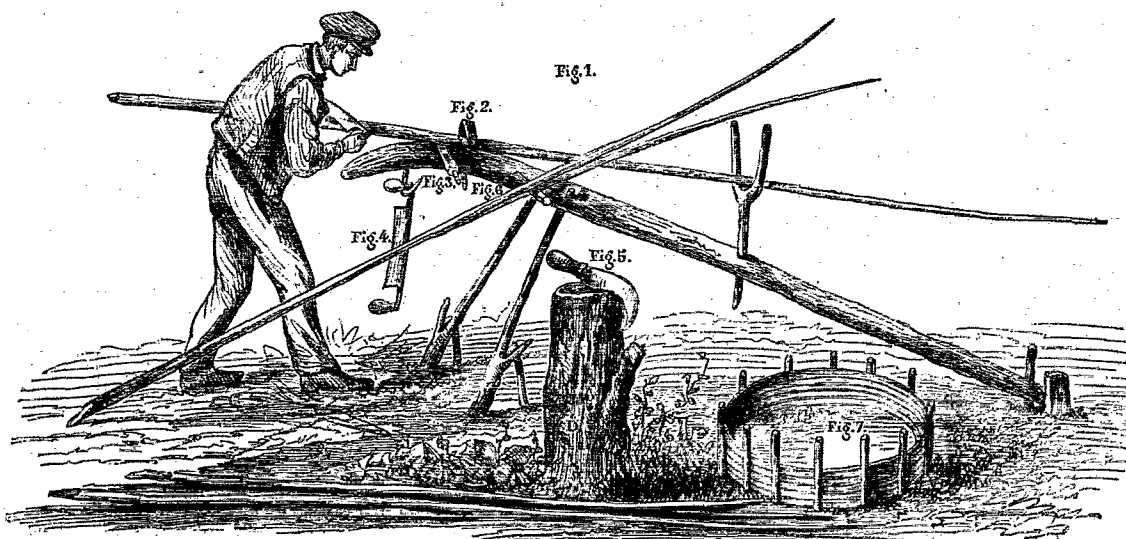
Ce qui rend libre, ce n'est point le refus de reconnaître quoi que ce soit au-dessus de nous, mais bien le respect que nous avons pour ce qui nous est supérieur. En effet, par cette déférence, nous nous élevons vers la supériorité; notre soumission volontaire établit que nous sommes ani-

més de nobles sentiments et méritons d'arriver à la même hauteur. *Entretiens de Gœthe avec Eckermann.*

### FABRICATION DU CERCLE.

Le cercle est, comme l'on sait, le lien qui maintient en place les douves du tonneau : une perche fendue, tournée en rond, dont un osier attache les deux extrémités, voilà tout l'assemblage.

Cela paraît ne devoir offrir que bien peu d'intérêt; ce-



Le Cerclier. — Dessin de Kautz, d'après Mme Destriché.

pendant, lorsque l'on rencontre un *cerclier*, on s'arrête avec curiosité pour examiner l'outillage si simple, mais si bien approprié, de sa modeste profession.

Le marsault, le bouleau, le châtaignier surtout, sont les bois dont on fait les cercles.

Pour créer une *perche*, c'est le mot qui sert à désigner, dans plusieurs de nos départements, un taillis de châtaigniers, on choisit une exploitation au nord, une terre rouge, compacte, mêlée de pierres. Le châtaignier pousse

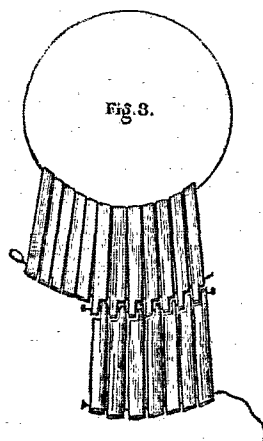
Le *cerclier* transporte ordinairement ses outils dans les coupes : quatre poteaux, quelques traverses et des coquilles lui servent d'abri. A mesure que les cercles sont fabriqués, il les empile à une hauteur de trois ou quatre mètres : ils apparaissent alors comme de grosses tours, et donnent au lieu qu'ils occupent l'apparence d'une enceinte fortifiée.

L'établi (fig. 1) consiste dans une perche grossière munie de deux pieds sur le devant, et dont l'autre extrémité arrive en pente sur le sol, où elle est maintenue par une cheville. Un crochet en fer (fig. 2), un petit coin de bois (fig. 3) servent à serrer la perche que l'ouvrier polit avec la *plane* (fig. 4). Le brin de châtaignier est préalablement fendu avec la *serpe* ou *serme* (fig. 5), puis on introduit dans la fente la cheville (fig. 6), et la main poussant légèrement, la perche est séparée avec facilité. Le cercle n'est plané que d'un côté (celui employé pour les barils de poudre est entièrement dépouillé de l'écorce). Une fois réduit à une même épaisseur, ses deux bouts plus amincis se rejoignent et sont maintenus par des lanières d'écorce; on le dépose dans un rond tracé par terre avec de petits pieux (fig. 7) : on réunit ainsi vingt-quatre cercles, lesquels attachés ensemble composent une *pelote* prête à être livrée au commerce.

Un ouvrier peut fabriquer six ou sept pelotes par jour; on le paye à raison de 30 centimes la pelote.

Un mille de cercles peut valoir de 28 à 60 francs, selon les espérances ou les craintes des vignerons.

Le tablier du cerclier (fig. 8) mérite quelques mots : c'est une réunion de petites planchettes, longues de 0<sup>m</sup>.20, épaisses de 0<sup>m</sup>.01 et larges de 0<sup>m</sup>.04, enclavées l'une dans l'autre et enfilées comme les grains d'un chapelet.



droit comme un jonc; quand il est arrivé à l'âge de six ans, on l'abat en novembre. Le produit d'un hectare se vend depuis 500 francs jusqu'à 800, selon la beauté du bois.

La fabrication du cercle commence en décembre pour finir en juillet.

## LA MAISON DE NASSAU, A NUREMBERG.

Voy., sur Nuremberg, t. XXXII (1864), p. 105, et la Table des trente premières années.



La maison de Nassau et la fontaine des Vierges, à Nuremberg. — Dessin de Stroobant.

Devant l'église de Saint-Laurent, à Nuremberg, à l'angle | lui fait face, le voyageur ne peut manquer de remarquer la  
de la place qui précède son entrée et de la large rue qui | maison connue sous le nom de *maison de Nassau*. C'est un



bâtiment carré, massif, mais bien proportionné, plus semblable, avec les créneaux qui couronnent ses trois étages et les échanguettes qui défendent ses côtés, à une tour féodale qu'à un logis bourgeois. Il fut élevé, dit-on, vers 1350 ou 1360 (mais quelques parties semblent de date plus récente), à l'époque du grand développement de la puissance bourgeoise à Nuremberg, par une des riches familles qui tendaient à fonder dans cette ville un patriciat nouveau.

La construction est d'une extrême simplicité, bien conçue et d'un dessin fermement accentué. Cette galerie ornée d'écussons armoriés alternant avec des découpages de pierre, et surmontée de créneaux sur lesquels repose le toit, ces clochetons suspendus à l'arête des murs, contrastent par une certaine richesse d'ornementation avec l'austérité du reste de l'édifice, et le couronnent de la manière la plus heureuse. De l'une des faces, au premier étage, entre deux fenêtres aujourd'hui carrées, mais dont l'ouverture formait jadis un arc aigu, se détache une de ces demi-tourrelles saillantes dont on voit un si grand nombre à Nuremberg. Celle-ci est un modèle d'élégance, avec ses fenêtres élançées, les bas-reliefs de son soubassement représentant des sujets sacrés, et sa flèche légère. A l'angle de la maison, du côté de l'église, on voit sous un dais une statuette d'ange agenouillé.

La place qui sépare la maison de Nassau de l'église Saint-Laurent a pour ornement une fontaine qui, pour être d'un style différent de celui de ces deux édifices, ne les dépasse nullement par son voisinage. Elle a été construite en 1589, et appartient à la période la plus fleurie de la renaissance. Au milieu d'une large vasque s'élève une colonne ronde portant sur trois plates-formes trois étages de figures; au bas, six figures de femmes, jeunes et belles, personnifiant les Vertus, qui font jaillir l'eau de leurs seins; au-dessus, six enfants portant les armes de la ville et soufflant dans des trompettes; au-dessus encore est une statue de la Justice, debout, tenant dans ses mains la balance et l'épée. A côté d'elle est une grue, symbole de vigilance. La colonne et les figures groupées autour sont de bronze d'une fonte admirable. Cette fontaine, dont la composition est riche et charmante, et la sculpture traitée de main de maître, est l'ouvrage de Benoit Wurzelbauer, gendre de ce Panerace Labenwolf, auteur de la statuette si connue de *l'Homme aux oies*; que l'on voit près de l'église Notre-Dame, dans la même ville<sup>(1)</sup>. L'artiste n'a pas oublié sa propre image dans le monument qu'il a élevé; mais il a placé auprès d'elle, comme correctif à un mouvement d'orgueil qui semblerait pourtant bien légitime, ces mots en latin : « A Dieu seul honneur. »

## LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66.

### II. — *Le mercier de la rue Jean-Tison.*

L'écolier ouvrit la porte, mais ce fut sa protégée qui entra la première. — Elle se sentait chez elle. — Et tandis que le petit bonhomme s'arrêtait au milieu de la boutique pour envelopper de ses deux bras le tuyau de fonte du poêle, comme s'il eût voulu en absorber à lui seul toute la chaleur, la nièce de l'oncle Bénard, continuant sa route, pénétrait dans l'arrière-magasin, où se tenait un homme occupé à ficeler quelques paquets près de la lampe fumeuse pendue à un clou. Au bruit des pas de la nouvelle venue, l'homme releva brusquement la tête; puis, accompagnant ses paroles d'un regard d'inquiétude et de mécontentement, il lui demanda :

<sup>(1)</sup> Voy. t. VI, 1838; p. 85.

— Qui es-tu? Que veux-tu? Quand on a besoin de mercerie, on reste dans la boutique; les chalands n'entrent pas ici.

Et, du geste, il allait repousser celle qu'il supposait une simple pratique.

Bien qu'assez intimidée par cet accueil peu encourageant, la voyageuse lui répondit :

— Je ne viens pas pour acheter; j'arrive de Gisors pour demeurer avec vous. Vous ne me connaissez pas; je suis Toinette, mon oncle, la fille à défunte Jeanne Bénard, votre sœur.

L'homme décrocha la lampe pour mieux voir celle qui lui parlait. Elle continua :

— Vous voulez voir si je ressemble à ma mère? Je n'en sais rien; je ne l'ai pas connue; mais on le dit. Dit-on vrai? demanda-t-elle, s'enhardissant jusqu'à sourire à mesure que le front de l'homme se déridait et que sa physionomie prenait une expression plus bienveillante.

— Tu me demandes si tu ressembles à ta mère? reprit l'homme en replaçant la lampe à son clou; impossible de te renseigner là-dessus, mon enfant, attendu que je ne suis pas celui à qui tu crois parler.

— Ah! mon Dieu, fit-elle avec désolation, ce n'est pas ici chez M. Bénard, marchand mercier?

— Si fait, le maître de céans se nomme Bénard, il est mercier; mais il a dû s'absenter ce soir, et il m'a chargé, moi son meilleur ami, de le remplacer ici jusqu'à son retour. Peut-être reviendra-t-il cette nuit, peut-être ne pourra-t-il revenir que demain. En tout cas, je dois supposer qu'il ne t'attendait pas aujourd'hui, car il ne m'a pas prévenu de ton arrivée.

— Il ne m'attendait ni un jour ni l'autre, répondit Toinette; mais j'ai dans mon paquet une lettre qui lui expliquera pourquoi il faut que je loge chez lui à présent. A preuve que je ne mens pas, ajouta-t-elle après qu'elle eut fouillé dans son petit paquet de voyage, la voici, cette lettre qui dit ce que je suis et ce que je demande.

Et elle la tendit à l'ami de l'oncle Bénard.

— Fort bien, dit-il, prenant la lettre et la posant sur la table, Bénard verra cela à son retour. En attendant, mets-toi à ton aise ici, mon enfant. Si tu as faim, voilà le buffet; il y a encore un reste de pain et de fromage. Si tu as soif, la fontaine est là. Enfin, si tu te sens prise par le sommeil, va dormir à la chaleur, près du poêle, et laisse-moi finir de ficeler mes paquets.

L'homme ne se trompait pas : la voyageuse, si rudement éprouvée, avait grand besoin de nourriture et de repos; mais, en ce moment, la faim était la plus forte : elle se trahit dans le regard de convoitise que Toinette dirigea vers le buffet qu'on lui avait désigné, mais qu'elle ne se croyait pas suffisamment autorisée à ouvrir. Elle se consultait, hésitait. L'ami du mercier devina son hésitation, et la poussant par les épaules dans la direction du buffet :

— Va donc! lui dit-il; puisque tu es la nièce de Bénard, prends ce qu'il y a; ma petite; ne te gêne pas, prends tout; mais, je t'en préviens, si tu n'en as pas assez, n'en demande pas davantage.

Il y avait peu dans la réserve de l'oncle de Toinette; mais ce peu était beaucoup pour elle, qui avait dû, un moment, se résigner à ne plus compter sur rien. Elle prit le croûton de pain dur et le reste de fromage dont se composait l'ensemble des provisions du logis, et s'empressa d'aller se bien poster près du poêle pour faire chaudement son maigre souper.

Au même instant où elle venait s'asseoir en pleine obscurité dans la boutique, la grand'mère de l'écolier ouvrait la porte de la rue pour appeler son petit-fils.

— Voilà! cria-t-il à la bonne femme qui, sans l'attendre,

s'empressa de refermer la porte et de retraverser la rue pour rentrer au plus tôt chez elle.

— Allons, viens, reprit l'enfant s'adressant à sa protégée.

— Où ça? demanda-t-elle.

— Dans notre maison, puisque grand'mère est rentrée.

— Dans ta maison? répliqua Toinette, je n'y ai plus que faire, puisque je suis dans la mienne.

— Tu disais que tu n'en avais pas de maison, observa l'écolier.

— Mais si, j'en avais une; seulement, je ne savais pas où elle était, et il se trouve que c'est ici. Je suis chez mon oncle Bénard, où je vais demeurer tous les jours, dit Toinette.

Et, terminant, elle ajouta en manière d'invitation, faisant de la meilleure grâce du monde les honneurs de chez elle :

— Tu sais qu'il y a bon feu chez nous, petit; viens te chauffer quand tu voudras.

Restée seule en jouissance de la douce chaleur du poêle, Toinette ne songea plus qu'à donner, tant bien que mal, satisfaction à son appétit, pendant que l'ami du mercier absent continuait sa besogne. Elle consistait en allées et venues de l'arrière-magasin si mal éclairé à la boutique complètement obscure. De celle-ci, à peu près à l'aveuglette, il dégarnissait les rayons, vidait les cartons et les tiroirs étiquetés, puis emportait le tout dans la pièce où brûlait la lampe, et, ce tout, l'empaquetait soigneusement.

Durant quelques minutes, Toinette s'intéressa à ce manège, mais comme à une simple distraction et sans se demander, bien entendu, s'il s'agissait d'une livraison extraordinaire de marchandises, d'un abus de confiance de la part du remplaçant officieux de son oncle, ou bien encore de préparatifs d'un déménagement clandestin. Bientôt l'apaisement de la faim et l'influence de la chaleur agissant, la jeune voyageuse s'endormit d'un sommeil si profond qu'elle n'entendit ni l'homme en question fermer au dehors et barricader à l'intérieur la boutique, ni le mercier Bénard rentrer par l'arrière-magasin, un peu après que minuit eut sonné. A ce moment-là, Toinette avait déjà pris cinq heures de sommeil.

— Tout est ficelé, emballé, dit à Bénard l'ami qui l'attendait quand le mercier eut refermé la porte de l'arrière-magasin; on ne trouvera ici que ce qu'il est inutile ou impossible d'emporter : s'entend le comptoir, les gros meubles, les cartons vides et les tiroirs idem.

— Bien, reprit le mercier avec effort.

Il était visiblement agité, et semblait éviter de porter ses regards sur les paquets dispersés çà et là dans l'arrière-magasin.

— La voiture, ajouta-t-il, sera dans une heure derrière Saint-Germain l'Auxerrois, au coin de la place de l'École.

— Si loin de la rue Jean-Tison! observa l'ami; ce sera un peu gênant, attendu qu'il faudra faire plusieurs voyages pour emporter tout cela; car nous ne sommes que deux.

— Nous serons trois, répliqua Bénard : le conducteur nous donnera un coup de main; et comme dans ces opérations-là il ne faut pas s'y prendre à deux fois, ce que nous ne pourrions pas emporter, nous le laisserons : ce sera ça de gagné pour ceux qui feront plus tard rouvrir la boutique.

— A propos de chose embarrassante à emporter, reparti l'ami du mercier se souvenant tout à coup de la petite voyageuse, grâce à la lettre de recommandation que son regard venait de rencontrer sur la table, et ta nièce Bénard, est-ce que tu la laisseras aussi pour le compte de tes créanciers?

— Ma nièce! reprit l'autre, es-tu fou? De qui veux-tu parler? Est-ce que j'ai une nièce, moi?

— Il faut bien le croire, puisque c'est en cette qualité-là que la petite s'est présentée ici ce soir. Naturellement, je l'ai reçue, bien que ce ne soit pas le moment d'augmenter le personnel du logis et d'y prendre des parents en pension. Enfin, je lui ai donné à souper. Un triste festin, c'est vrai; mais elle s'en est contentée, et la pauvre enfant, qui avait autant besoin de sommeil que de nourriture, dort depuis ce moment-là comme une bienheureuse qu'elle n'est pas.

— Elle dort? répéta Bénard de l'air d'un homme à qui l'intelligence fait subitement défaut. Qui? Où cela?

Son ami décrocha la lampe, et invitant du geste le mercier à marcher sans bruit et à garder le silence, il le conduisit dans la boutique et éclaira avec précaution le visage de la dormeuse blottie près du poêle. Son attitude était charmante. C'était quelque chose qui participait de la grâce du chat et de l'abandon de l'enfant. On se sentait, en la contemplant, sous l'empire d'une puissance irrésistible : le prestige de la faiblesse qui commande la protection.

Bénard examina la dormeuse d'abord avec défiance, puis avec curiosité, et enfin avec intérêt. Son ami, voyant en lui une sorte d'hésitation, lui souffla cette observation à demi-voix :

— Si tu ne la connais pas, comme elle sera gênante tout à l'heure, on peut la mettre à la porte.

Le mercier ne répondit rien à la question : « Si tu ne la connais pas. » Il dit seulement, avec l'accent et le regard de la compassion :

— Elle dort de bon cœur; il serait dommage de la réveiller.

Puis, de peur que la lueur de la lampe passant devant ses yeux ne troublât son sommeil, il s'interposa entre elle et la lumière, fit signe à son ami de rentrer dans l'arrière-boutique, où il le suivit. Comme il ne s'était pas expliqué quant à sa parenté avec la voyageuse, l'ami, qui en était resté, sur ce point, à la déclaration de Toinette, demanda à Bénard :

— A présent que tu l'as bien vue, trouves-tu qu'elle ressemble, comme elle dit, à ta sœur? si toutefois, continua-t-il, tu as eu une sœur; car depuis dix ans que nous sommes liés, tu ne m'as jamais parlé d'elle.

— Oui, sans doute, j'avais une sœur, mon aînée, répliqua Bénard; mais il y a si longtemps que je l'ai perdue!

Et il allait indiquer une date invraisemblable pour qui l'eût rapportée à l'âge que Toinette semblait avoir; mais, par suite d'une réflexion qui déjà l'avait empêché d'avouer qu'il ne retrouvait aucun indice de parenté dans les traits de celle qui s'était présentée chez lui comme étant sa nièce, il ne dit point cette date.

Son ami, étonné qu'il ne lui eût pas demandé de quelle preuve la jeune fille avait appuyé son droit au titre qu'elle s'attribuait, lui montra la lettre restée sur la table.

— Si tu veux, lui dit-il, savoir au juste qui elle est, fût le verras dans cette lettre à ton adresse, apportée par la petite, qui arrive de Gisors, ton pays; car il paraît que tu es de Gisors : je n'en savais rien. Au fait, tu ne sais peut-être pas, en revanche, que je suis de Limoges. C'est bien singulier, cette vie de Paris : on se rencontre un beau jour, on se convient mutuellement, et on s'acoquine l'un à l'autre sans se demander d'où l'on vient.

A ce nom de Gisors, il y avait eu de la part de Bénard un mouvement de tête qui ressemblait fort à une dénégation; mais il l'avait aussitôt réprimé.

— Voyons-la, cette lettre, dit-il à son ami quand ce dernier eut fini de parler.

Il la lui donna. Elle portait seulement pour adresse la

vague indication que l'on connaît : « A monsieur Bénard, mercier, à Paris. »

*La suite à la prochaine livraison.*

### LOUIS HERSENT.

Louis Hersent, qui est mort il y a quatre ans, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, doyen de l'Académie des beaux-arts, n'était guère connu des nouvelles générations que par la gravure de quelques-uns de ses meilleurs tableaux : l'*Abdication de Gustave Wasa*, gravé par Henriquel Du-

pont; *Daphnis et Chloé*, gravé par Laugier et par Gellée; *Ruth et Booz*, gravé par Tardieu. Depuis bien longtemps, il n'envoyait plus ses ouvrages aux expositions, et il ne prit pas part au grand concours de 1855, qui fit revivre plus d'une réputation oubliée. Il avait eu cependant ses jours de faveur et de vogue. Entre l'école de David et les novateurs du romantisme, n'ayant ni assez de science rigoureuse, ni assez de puissance dans l'invention ou le sentiment pittoresque pour balancer la réputation des plus illustres de ceux qui l'ont précédé ou suivi, on peut dire qu'il vint à son heure. « Il a été donné à Hersent, dit M. Charles Blanc (<sup>1</sup>), de charmer toute la société française



Louis Hersent, mort le 2 octobre 1860. — Dessin de H. Rousseau.

à l'époque de la restauration. Sa renommée, du moins, a rempli l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre la fin de l'empire et les commencements du romantisme. Il était né à Paris en 1777, et il avait été l'élève de Regnault. A vingt ans, il partagea le second grand prix de Rome avec Matthieu Van-Brée. Français de pur sang, il avait un instant subi comme les autres l'influence irrésistible de David; mais, après quelques tentatives de compositions à la grecque, après avoir fait son tableau classique, *Achille livrant Briséis*, il était redevenu un peintre tout moderne, jaloux des suffrages du monde, habile par-dessus tout à se mettre au niveau des idées courantes et à la portée d'une bourgeoisie éclairée et spirituelle. Ses ouvrages furent toujours de ceux qui font parler les beaux esprits, qui prêtent aux grâces littéraires du feuilleton et qui sont prédestinés aux succès de la gravure. C'est dire que le talent de la composition fut son vrai talent, et c'est par là que l'on réussit en France, en France surtout. »

Dès 1806, Hersent s'attirait les reproches d'une critique trop exclusive, en peignant deux sujets empruntés au roman de Chateaubriand, *Atala expirant dans les bras de Chaclas*, et le *Tombeau aérien*, qui lui valurent une médaille d'or au Salon de cette année. En 1810, l'impératrice Joséphine lui acheta le tableau de *Fénelon ramenant une vache égarée*, qui fait aujourd'hui partie de la galerie du duc de Leuchtenberg, à Saint-Petersbourg. On peut voir au Musée de Versailles le *Passage du pont de Landshut*, qu'il acheva la même année, et au Musée de Nice le portrait du prince d'Essling, peint en 1812, durant un séjour que Hersent fit dans cette ville pour rétablir sa santé.

Sa renommée était déjà grande : il fut tout à fait à la mode sous la restauration. Le tableau qui représente *Louis XVI distribuant des secours pendant l'hiver de 1788*, actuellement au Musée de Versailles, lui valut le prix fondé par Louis XVIII, en 1817, pour la meilleure composition

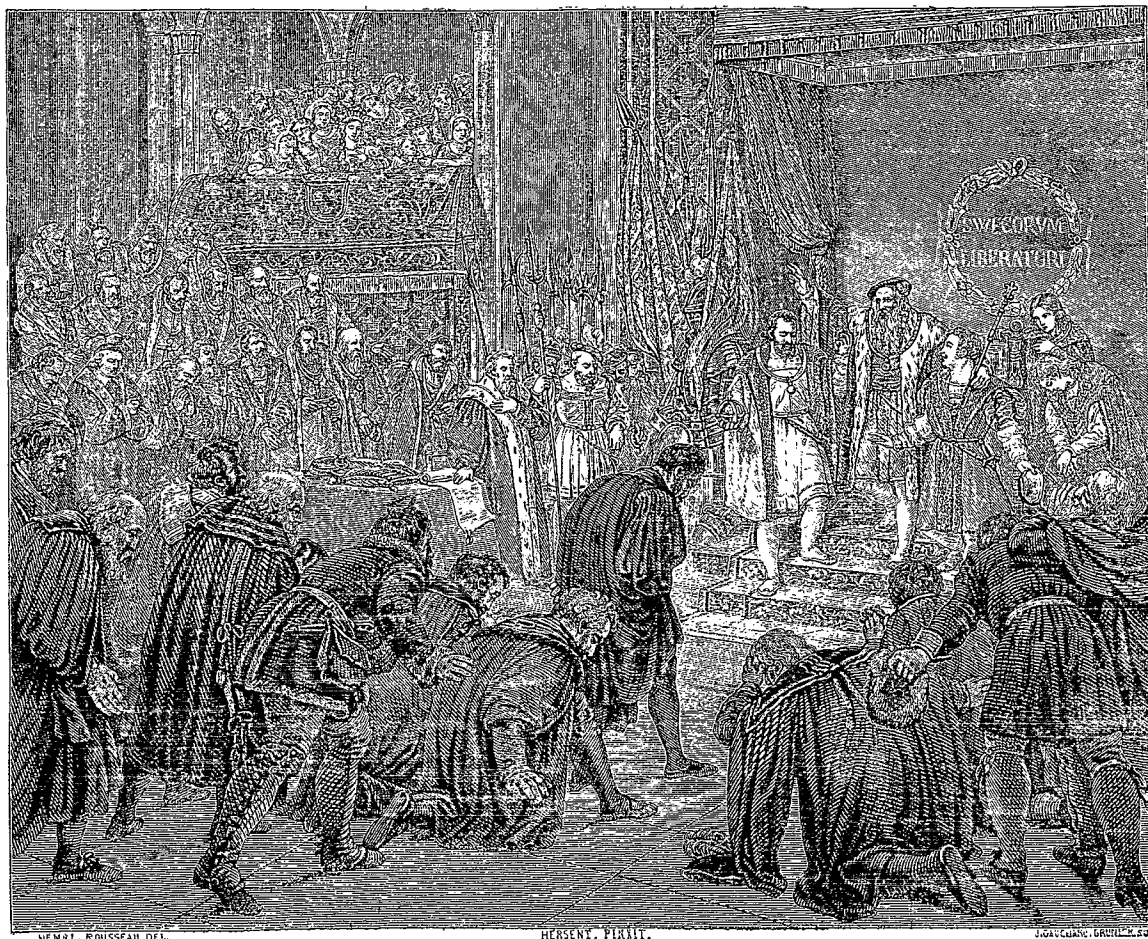
(<sup>1</sup>) Appendice à l'*Histoire des peintres*; École française.

dans la peinture de genre. La même année, il avait exposé un tableau représentant la *Mort de Bichat*, et la gracieuse composition de *Daphnis et Chloé*, où « il s'est inspiré avec bonheur d'une statue antique, le *Tireur d'épine*; mais il l'a très-habilement dédoublée, pour ainsi dire, en associant les deux figures dans le mouvement que l'antique avait donné à une seule. »

En 1819, le baron Gérard, chargé par le duc d'Orléans de faire exécuter par des artistes de son choix huit tableaux pour la galerie du Palais-Royal, offrit à Hersent le sujet de l'*Abdication de Gustave Wasa*, qui avait été proposé par le duc lui-même. Hersent en fit son meilleur ouvrage.

Après le Salon, où ce tableau obtint le plus grand succès, le duc d'Orléans doubla spontanément la somme qu'il en avait primitivement offerte : l'auteur reçut en même temps une médaille d'or de première classe et la croix de la Légion d'honneur.

Hersent fit plusieurs autres tableaux pour la galerie du Palais-Royal, entre autres, *Anne d'Autriche recevant le cardinal de Retz dans son oratoire*, et *Louis XIV et Gaston d'Orléans enfants en prière*, au moment de l'arrestation des princes. Tous ces tableaux ont été brûlés lors de la dévastation du Palais-Royal en 1848. Celui de l'*Abdication de Gustave Wasa* aurait peut-être subi le même sort; mais la



L'Abdication de Gustave Wasa, tableau de L. Hersent. — Dessin de H. Rousseau.

toile avait été détachée de son cadre et emportée, avant l'invasion du palais, par un individu qui s'était introduit dans les salles. Le peintre, jusqu'à sa mort, a pu se flatter de l'espoir de voir reparaitre au grand jour son œuvre, qui certainement n'a pas péri.

En 1822, le roi Louis XVIII lui commanda *Ruth implorant Booz*, tableau qui eut au Salon un grand succès; et en 1824, il peignit pour le comte d'Artois les *Religieux du Saint-Gothard* secourant une famille dépouillée par des brigands. Son atelier était sans cesse rempli de visiteurs. Ses portraits étaient recherchés; il héritait de la grande vogue de Gérard. On peut citer, parmi ses meilleurs ouvrages en ce genre, les portraits des princes et princesses de la famille d'Orléans, du duc de Richelieu, du prince de Carignan, de Casimir Périer et de ses enfants, de l'abbé de Frayssinous et de l'abbé Feutrier, du duc et de la duchesse de Clermont-Tonnerre, de la duchesse de Coigny, de Spontini, de M<sup>mes</sup> Sophie et Delphine Gay, etc.

Nous reproduisons le tableau de l'*Abdication de Gustave Wasa*, qui a été conservé, du moins, par la belle gravure de Henriquel Dupont. On connaît l'histoire romanesque de Gustave, les aventures à travers lesquelles il se fraya un chemin au trône. Neveu de l'ancien roi de Suède Charles Canutson, prisonnier du roi de Danemark Christian II, qui s'était emparé par trahison de sa personne et qui retenait la Suède sous le joug en l'inondant de sang, Gustave avait juré d'affranchir sa patrie. Il parvint à s'échapper de Copenhague sous des habits de paysan, se mit au service de marchands de bestiaux qui étaient venus chercher des bœufs dans le Jutland, et avec eux gagna Lübeck. Les Lubeckois le firent passer en Suède, mais en lui refusant, d'ailleurs, tout secours. Gustave, se présentant à Calmar sans suite, fut reçu comme un aventurier par la garnison, qui menaçait de le tuer. Il se sauva de retraite en retraite, et fut un jour atteint par les lances de ceux qui le cherchaient dans un chariot de paille. Il espéra

trouver un asile dans le couvent des Chartreux de Gryps-holm, fondé par ses ancêtres : les religieux ne voulurent pas l'y recevoir. Enfin il se retira en Sudermanie, chez un vieux domestique. C'est là qu'il apprit la mort de son père et l'horrible massacre ordonné à Stockholm par l'op-  
 presseur de la Suède. Il quitta encore une fois son refuge, passa en Dalécarlie, « chez cette race dure et intrépide de paysans », dit M. Michelet (<sup>1</sup>), par qui ont toujours commencé les révolutions de la Suède. Il se mêla aux Dalé-carliens de Copperberg (pays des mines de cuivre), adopta leur costume et se mit au service d'un d'entre eux. Enfin, aux fêtes de Noël 1521, saisissant l'occasion du rassem-  
 blement qu'amenait la fête, il les harangua dans la grande plaine de Mora. Ils remarquèrent avec joie que le vent du nord n'avait pas cessé de souffler pendant qu'il parlait ; deux cents d'entre eux le suivirent ; leur exemple entraîna tout le peuple... Après avoir conquis la Suède sur les étrangers, ajoute M. Michelet, Gustave la conquit sur les évêques suédois. Il ôta au clergé ses dîmes et sa juridic-  
 tion, encouragea les nobles à revendiquer les terres ecclé-  
 siastiques sur lesquelles ils pouvaient avoir quelque droit ; enfin il enleva aux évêques les châteaux et les places fortes qu'ils avaient entre les mains, et, par la suppression des appels à Rome, l'Église suédoise se trouva indépendante, sans abandonner la hiérarchie et la plupart des cérémonies catholiques. On fait monter à treize mille le nombre des terres ou fermes dont le roi s'empara. Avant ainsi abattu dans le pouvoir épiscopal la tête de l'aristocratie, il eut meilleur marché de la noblesse, imposa sans obstacle les terres féodales, et fit déclarer la couronne héréditaire dans la maison de Wasa. » En 1560, il convoqua les États du royaume ; et lorsqu'ils furent assemblés, assis sur le trône, entouré de ses quatre fils, il fit lire à haute voix son testa-  
 ment. Il déclarait Eric, l'aîné, son successeur, et parta-  
 geait entre ses autres fils ses plus belles provinces, qui devaient rester fiefs de la couronne. Puis, s'adressant aux représentants des trois ordres, il osa rappeler tout ce qu'il avait fait, ne s'étant jamais proposé, dit-il, que l'affran-  
 chissement et le bonheur de la patrie ; il implora leur pardon pour ses fautes involontaires, et enfin, après avoir béni ses enfants et ses sujets, il descendit du trône. Il mourut peu de mois après, le 29 septembre 1560.

#### LA CRITIQUE LITTÉRAIRE.

L'esprit de critique est un esprit d'ordre ; il connaît des délits contre le goût et les porte au tribunal du ridicule, car le rire est souvent l'expression de la colère, et ceux qui le blâment ne songent pas assez que l'homme de goût a reçu vingt blessures avant d'en faire une. On dit qu'un homme a l'esprit de critique lorsqu'il a reçu du ciel non-seulement la faculté de distinguer les beautés et les défauts des productions qu'il juge, mais une âme qui se passionne pour les unes et s'irrite des autres, une âme que le beau ravit, que le sublime transporte, et qui, furieuse contre la médiocrité, la flétrit de ses dédains et l'accable de son ennui.

RIVAROL.

#### VAUBAN.

Voy. p. 1.

En s'éloignant de son village natal, Vauban, sans aucun doute, avait un plan bien arrêté, et depuis longtemps : il avait en vue le brevet d'ingénieur. Dès la deuxième année

de sa carrière militaire, il avait fait preuve d'assez d'habi-  
 leté dans la théorie et la pratique de l'art vers lequel il se sentait appelé pour être employé aux fortifications de Cler-  
 mont en Argonne. Il avait attiré sur lui l'attention de Condé, qui bientôt le chargea des opérations mêmes du siège, « Le jeune ingénieur, dit un de ses biographes, pratiqua quelques logements, et, au moment de l'assaut, se fit remarquer des deux armées en traversant à la nage la rivière d'Aisne sous le feu de l'ennemi (14 novembre 1652). »

En 1653, il avait une lieutenance, et Mazarin l'envoyait vers le chevalier de Clerville, ingénieur alors célèbre, qui faisait le siège de Sainte-Menehould. La place prise, Vauban eut à réparer les fortifications. Le 5 mai 1655, il recevait son brevet d'ingénieur. De ce moment, son avancement est rapide. On a résumé en ces mots le détail de toutes ses actions militaires : « Vauban a fait travailler à trois cents places anciennes, en a fait construire trente-trois neuves, a conduit cinquante-trois sièges, s'est trouvé à cent quarante engagements. »

Ce fut au commencement de la guerre pour la succes-  
 sion d'Espagne, le 2 janvier 1703, que Louis XIV lui envoya le bâton de maréchal de France.

Considéré comme ingénieur, Vauban est remarquable sous un double rapport, la hauteur des vues et l'humanité.

Deux hommes qui s'entendaient bien à la science de la fortification, Carnot et Napoléon, l'ont loué surtout pour la sagacité avec laquelle il a su rattacher cette science à la stratégie.

« C'est lui, dit Carnot, qui le premier vit les choses en grand, chercha les rapports des places de guerre entre elles, et de la fortification aux autres branches de l'art militaire, même à l'administration politique. C'est donc assurément bien ravalier ce grand homme que de ne voir dans ses travaux que des orillons, des flancs arrondis, des tours bastionnées ; il faut laisser les plagiaires ignorants s'extasier sur ces choses aussi indifférentes à la gloire de Vauban qu'aux progrès de son art. »

« Vauban, dit Napoléon, a organisé des contrées en-  
 tières en camps retranchés, couverts par des rivières, des inondations, des places et des forts... Lors des revers de Louis XIV, ce système sauva la capitale... Cent ans après, en 1793, lors de la trahison de Dumouriez, les places de Flandre sauvèrent de nouveau Paris... Cette ligne de for-  
 teresses fut également utile en 1814... En 1815, elles eussent également été d'une grande utilité. »

Dans tous ses travaux, Vauban se proposait toujours comme l'une des conditions les plus essentielles d'épargner le sang des soldats et des citoyens.

« Il ne faut jamais, dit-il, faire à découvert ni par force ce qu'on peut faire par industrie. La précipitation ne hâte point la prise des places, la recule souvent, et en-  
 sanglante toujours la scène. »

« Son plus tendre soin, dit Carnot, son vœu le plus ardent, fut toujours la conservation des hommes. Toutes ses idées, toutes ses maximes, étaient, pour ainsi dire, imprégnées de cet esprit de bonté et d'humanité qui faisait son caractère ; il ne cessait de recommander la modé-  
 ration ; il ne pouvait supporter qu'on détruisit les édifices et qu'on tirât sur les maisons des villes assiégées... ; il s'étudiait à rechercher, suivant ses propres expressions, les voies les moins ensanglantées qui se puissent mettre en usage. Aussi fut-il adoré des soldats ; aussi fut-il toujours obéi avec cet enthousiasme qu'inspirent la confiance et le succès. »

Cet esprit de bonté et d'humanité s'est témoigné ailleurs que dans la guerre. Qui ne verrait en Vauban que l'in-  
 génieur ne le connaîtrait qu'à demi : c'était en tout un véritable ami des hommes, un cœur plein de charité, un

(<sup>1</sup>) *Précis d'histoire moderne.*



esprit ingénieux à chercher les moyens de soulager les maux de ses semblables. Il est parfaitement peint dans ces lignes de Saint-Simon :

« Patriote comme était Vauban, il avait été toute sa vie touché de la misère du peuple et de toute la vexation qu'il souffrait. La connaissance que ses emplois lui donnaient de la nécessité de ses dépenses et du peu d'espérance que le roi fût pour retrancher celles de splendeur et d'amusements, le faisait gémir de ne point voir de remède à un accablement qui augmentait son fardeau de jour en jour. Dans cet esprit, il ne fit point de voyage, et il traversait souvent le royaume dans tous les biais, qu'il ne prit partout des informations exactes sur la valeur et le produit des terres, sur la sorte de commerce et d'industrie des provinces et des villes, sur la nature et l'imposition des levées, sur la manière de les percevoir. Non content de ce qu'il pouvait voir et faire par lui-même, il envoya secrètement partout où il ne pouvait aller, et même où il avait été et où il devait aller, pour être instruit de tout et comparer les rapports avec ce qu'il aurait connu par lui-même. Les vingt dernières années de sa vie au moins furent employées à ces recherches, où il dépensa beaucoup. Il les vérifia souvent avec toute l'exactitude et la justesse qu'il put y apporter, et il excellait en ces deux qualités... »

De tant d'études sortit un livre où Vauban proposait les réformes les plus légitimes dans l'intérêt public. Il signalait surtout l'excès des impôts, qui ne pesaient que sur le peuple, et dont une grande partie ne servait qu'à des dépenses inutiles ou funestes. « ... J'ai fort bien remarqué, dit-il, que, dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement; que des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce que eux-mêmes sont réduits, à très-peu de chose près, à cette malheureuse condition; que des quatre autres parties qui restent, les trois sont fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès; et que dans la dixième, où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse haute, la noblesse distinguée, et les gens en charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés les plus accommodés, on ne peut pas compter sur plus de cent mille familles; et je ne croirais pas mentir quand je dirais qu'il n'y en a pas dix mille, petites ou grandes, qu'on puisse dire être fort à leur aise... »

Vauban demandait que tous les citoyens sans exception fussent obligés de contribuer aux charges de l'État à proportion de leurs revenus; il réduisait à quatre tous les impôts; et il s'exprimait avec l'énergie d'une honnête indignation contre « ces armées de trailants, sous-trailants, avec leurs commis de toutes espèces, ces sangsues d'État dont le nombre serait suffisant pour peupler les galères, qui, après mille friponneries punissables, marchent la tête levée dans Paris, parés des déponilles de leurs concitoyens, avec autant d'orgueil que s'ils avaient sauvé l'État; c'est de l'oppression de toutes ces harpies dont il faut garantir le précieux fonds, je veux dire les peuples... »

On sent dans ce langage les convictions qui, plus tard, furent aussi celles de Turgot. Comme ce dernier, Vauban, quoiqu'il n'eût fait imprimer sa *Dixme royale* qu'à un très-petit nombre d'exemplaires pour ne pas émouvoir l'opinion, souleva contre lui la haine et la colère de tous ceux qui avaient intérêt à soutenir les abus, et on ne donna aucune suite à ses conseils. C'était cependant en ouvrant les yeux, dès ce temps, aux vérités qu'il osait dévoiler, que l'on aurait pu prévenir la révolution qui, pressentie et annoncée tant de fois, mais en vain, pendant le

cours de plusieurs générations, éclata en 1789. Fénelon lui-même ne l'avait-il pas entrevue? On avait eu plus d'un siècle pour conjurer l'orage d'un jour.

Nous sommes loin d'avoir indiqué, en si peu de lignes, tous les titres de Vauban à la reconnaissance de la patrie. Mais ce n'est pas la dernière fois qu'il sera question de lui dans ce volume.

« ... Vauban, dit encore Saint-Simon, petit gentilhomme de Bourgogne tout au plus, mais peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, et avec la réputation du plus savant homme dans l'art des sièges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste. C'était un homme de médiocre taille, assez trapu, qui avait fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur rustre et grossier, pour ne pas dire brutal et féroce; il n'était rien moins : jamais homme plus doux, plus compatissant, plus obligeant; mais respectueux sans nulle politesse, et le plus ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout sur lui et donnait tout aux autres. Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se porter à rien de faux ni de mauvais, il ait pu gagner, au point qu'il fit, l'amitié et la confiance de Louvois et du roi. »

« Jamais les traits de la simple nature, disait plus tard Fontenelle, n'ont été mieux marqués qu'en lui, ni plus exempts de tout mélange étranger. Un sens droit et étendu, qui s'attachait au vrai par une espèce de sympathie et sentait le faux sans le discuter, lui épargnait les longs circuits par où les autres marchent, et d'ailleurs sa vertu était en quelque sorte un instinct heureux, si prompt qu'il prévenait sa raison. Il méprisait cette politesse superficielle dont le monde se contente et qui couvre souvent tant de barbarie; mais sa bonté, son humanité, sa libéralité, lui composaient une autre politesse plus rare qui était dans son cœur. Il seyait bien à tant de vertus de négliger les dehors qui, à la vérité, lui appartenaient naturellement, mais que le vice emprunte avec trop de facilité. Souvent le maréchal de Vauban a secouru de sommes assez considérables des officiers qui n'étaient pas en état de soutenir le service; et quand on venait à le savoir, il disait qu'il prétendait leur restituer ce qu'il recevait de trop des bienfaits du roi. Il en a été comblé pendant tout le cours d'une longue vie, et il a eu la gloire de ne laisser en mourant qu'une fortune médiocre. Il était passionnément attaché au roi. Sujet plein d'une fidélité ardente et zélée, et nullement courtisan, il aurait infiniment mieux aimé servir que plaire. Personne n'a été si souvent que lui, et avec tant de courage, l'introducteur de la vérité; il avait pour elle une passion presque imprudente et incapable de ménagement. Ses mœurs ont tenu bon contre les dignités les plus brillantes, et n'ont pas même combattu. En un mot, c'était un Romain qu'il semblait que notre siècle eût dérobé aux plus heureux temps de la république. »

Vauban mourut le 13 mars 1707. C'est seulement en 1808 que son cœur a été transporté à l'hôtel des Invalides.

*La suite à une autre livraison.*

#### PROVERBES ARABES.

- La meilleure science est celle qui est utile.
- Tout ce qui voit n'a pas d'yeux, tout ce qui prend n'a pas de main.
- Chaque oiseau admire son ramage.
- Celui qui a été mordu par un serpent a peur d'une corde.
- Le corbeau ne crève pas les yeux de ses frères.
- Le fer ne se coupe qu'avec le fer.

- On ne met pas deux épées dans le même fourreau.
- Le cheval suit sa bride, la chamelle suit sa courroie, et le seau suit sa corde.
- Si la poule avait de l'argent, on ne lui couperait pas le cou.
- La mort de l'âne est une fête pour les chiens.
- Il n'y a pas d'étincelles dans la cendre.
- Les douceurs du monde sont pour celui qui ne le connaît pas ; l'amertume du monde est pour l'homme éclairé.
- L'étang se forme goutte à goutte.
- Le savant dans sa patrie est comme l'or dans sa mine.
- La main de dessus vaut mieux que celle de dessous<sup>(1)</sup>.
- Celui dont le terme est arrivé n'a plus qu'à étendre les pieds.
- Les jours de l'homme sont comptés : pourquoi craindre la mort ?
- Tout chien aboie sur sa porte, tout lion est fier dans sa forêt.
- Quand on se noie, on s'accroche aux brins de mousse.
- Le ventouseur s'exerce sur la tête de l'orphelin.
- Celui qui monte sur le char de l'espérance a pour compagnon la pauvreté.
- Ce que tu plantes en terre te donne du profit ; mais si tu places un homme, il te déplacera.
- En face, miroir ; par derrière, ciseaux (en parlant de l'hypocrite).
- Celui qui te dit du mal d'autrui médite de toi.
- Le savant connaît l'ignorant, parce qu'il l'a été ; mais l'ignorant ne connaît point le savant, parce qu'il n'a jamais été savant.
- Mettre un collier à la colombe. (Faire une chose inutile.)
- Il éclaire aux autres et se brûle.
- Celui qui voit pendant le jour est vu aussi.
- Dans le pays des palmiers, on nourrit les ânes avec des dattes.
- Si tous les hommes se livraient seulement à la méditation, la terre deviendrait inculte.
- Il a rendu la flèche aux archers.
- Tous ceux qui sont vêtus d'une peau de tigre ne sont pas courageux.
- Celui qui se chauffe au feu en connaît la chaleur.
- Le lion ne se nourrit que de sa chasse.
- Si la lune est brillante, le soleil l'est encore plus.
- C'est avec sa corne que le taureau défend son nez.
- Si les hommes se conduisaient bien, le cadi n'aurait rien à faire.
- Celui qui verse à boire aux autres boit le dernier.<sup>(2)</sup>

#### COMMENT ON FAIT DE LA GLACE AU BENGAL.

Jamais la température ne s'abaisse assez au Bengale pour que l'eau se congèle. Mais voici comment on parvient à y faire de la glace artificielle. On creuse des fossés peu profonds que l'on remplit en partie de paille ; sur la paille, on place, à ciel découvert, des bassins contenant de l'eau que l'on a fait bouillir. L'eau a, comme on le sait, un grand pouvoir de radiation ; elle envoie en abondance sa chaleur dans l'espace : or, cette chaleur qu'elle perd ainsi ne peut pas se remplacer par celle de la terre, les bassins étant isolés du sol au moyen de la paille, qui est un mauvais conducteur et l'arrête au passage. Avant même que le soleil soit levé, l'eau des bassins s'est convertie en glace. On ajoute qu'il faut choisir, pour obtenir cette congélation, des nuits claires et sereines et pendant lesquelles

<sup>(1)</sup> Celui qui donne est plus heureux que celui qui reçoit.

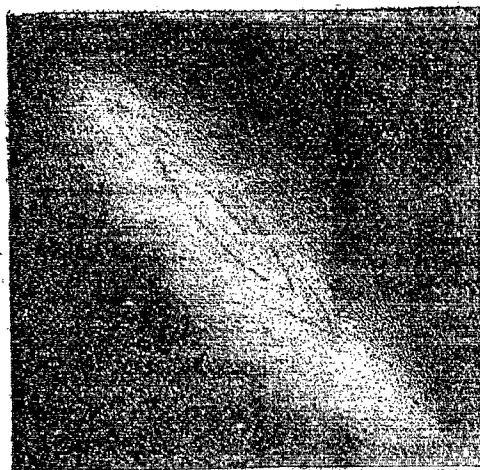
<sup>(2)</sup> Proverbes traduits et envoyés par notre collaborateur A. Cheronneau.

il apparaît très-peu de rosée après minuit. Il faut aussi veiller à ce que la paille ne soit pas humide, parce que la vapeur qui s'en élèverait au-dessus des bassins arrêterait la déperdition de la chaleur de l'eau ou, en d'autres termes, sa radiation<sup>(1)</sup>. Nos lecteurs peuvent comparer cette explication à celle que notre ami M. Charles Martins leur a donnée au sujet des effets de la radiation nocturne de la chaleur terrestre sur les plantes (t. XXXI, 1863, p. 47).

#### NÉBULEUSES.

Voy. t. XXXII, p. 404.

La nébuleuse de la Ceinture d'Andromède est située, comme celle du Chien de chasse, dans le cercle de l'horizon perpétuel, entre le carré de Pégase et l'M de Cassiopée, au-dessus de l'étoile  $\beta$  de seconde grandeur. En dirigeant la lunette sur la petite étoile  $\gamma$ , la nébuleuse se trouve dans le champ. C'est une des plus faciles à observer avec les instruments de faibles dimensions, et c'est la première dont les annales de l'astronomie fassent mention. Elle fut découverte en 1612 par Simon Marius, qui comparait sa lumière à celle d'une chandelle vue à travers une feuille de corne. D'autres astronomes, moins prosaïques, ont émis l'idée que cette matière diffuse, phosphorescente, n'était autre chose que « la lumière venant d'un espace immense situé dans les régions de l'éther, rempli d'un milieu lumineux par lui-même. » C'est Halley qui parle ainsi. Le recteur anglais Derham pensait de même que ces sortes de nébuleuses calmes pouvaient être une ouverture dans la sphère cristalline donnant sur la région éclatante du ciel empyrée. C'étaient là de gracieuses images, mais plus dignes du roman que de la science. Quoi qu'il en soit, la nébuleuse d'Andromède offre l'aspect représenté ici.



Nébuleuse d'Andromède.

On peut arriver à connaître par approximation le nombre des étoiles dont se compose une nébuleuse simple en appréciant l'espacement des étoiles situées près des bords, la marche de la condensation jusqu'au centre, et le diamètre total du groupe. D'après ces mesures, la nébuleuse d'Andromède, dont le diamètre est de  $2^{\circ} \frac{1}{2}$ , pourrait renfermer un peu plus d'un million d'étoiles. Comme pour la nébuleuse du Chien de chasse, on a été longtemps avant de pouvoir la résoudre. Elle est maintenant classée parmi les nébuleuses visibles, et l'on sait qu'elle est formée par une immense et lointaine agglomération d'étoiles.

<sup>(1)</sup> Voy. le livre très-instructif de John Tyndal intitulé : *la Chaleur considérée comme un mode de mouvement*, traduit par l'abbé Moignot. 1864.

## FAUTE DE LUMIÈRE.



Le Singe qui montre la lanterne magique. — Dessin de Foulquier, d'après le tableau de M. Victor Bachereau.

... Les spectateurs, dans une nuit profonde,  
Écarquillaient leurs yeux, et ne pouvaient rien voir;  
L'appartement, le mur, tout était noir.  
— Ma foi, disait un chat, de toutes les merveilles  
Dont il étourdît nos oreilles,

TOME XXXIII. — MARS 1865.

Le fait est que je ne vois rien.  
— Ni moi non plus, disait un chien.  
— Moi, disait un dindon, je vois bien quelque chose;  
Mais, je ne sais pour quelle cause,  
Je ne distingue pas très-bien.

11

On n'avait oublié qu'un point, c'était d'éclairer la lanterne.

Et si Florian eût poussé plus loin son sujet, quelle suite eût-il donnée à sa fable? Celle-ci, je pense : Les animaux, se croyant mystifiés, se seraient mis en colère ; le coq aurait hérissé son plumage et dressé sa crête rouge, la poule aurait gloussé en trépignant, le dindon serait devenu tout bouffi et tout violet, le chat aurait fait le gros dos et étiré ses griffes, le chien aurait grogné en montrant les dents ; et tous, s'excitant les uns les autres, auraient hué le pauvre montreur de lanterne magique, qui pourtant avait bien la conscience de vouloir procurer à ses spectateurs le noble plaisir de l'admiration, et de tenir entre ses mains de véritables merveilles, l'image du soleil, de la lune et des étoiles.

Et nous-mêmes, à notre manière, n'en faisons-nous pas autant, quitte à nous repentir ensuite de notre folie? Enfants, on nous parle de travail, de soumission, d'obéissance, et nous demeurons incrédules ; nous pensons que nos parents et nos maîtres jouent leur rôle, veulent nous en faire accroire, et, ostensiblement ou en secret, nous haussent les épaules. C'est que nous ne comprenons pas : la lumière qui plus tard rendra ces mots si clairs, si beaux à nos yeux, ne s'est pas encore levée pour nous.

Ignorants, on nous vante les bienfaits de l'instruction, on nous promet l'émancipation de l'âme, les nobles jouissances de l'esprit, et, n'ayant d'autre visée que le pain du corps, nous nous moquons du prêcheur, du bavard, du charlatan, — faute de lumière.

Égoïstes, absorbés tout entiers dans nos intérêts personnels, on fait retentir à nos oreilles les mots d'humanité, de progrès ; on nous convie au devoir, à l'abnégation, au dévouement, et, dérangés dans notre repos, nous nous emportons contre l'enthousiaste, l'utopiste, le dangereux novateur, — faute de lumière.

Incrédules, bornant notre vue à la terre, on vient nous parler de vie à venir, de ciel, d'éternité, et, révoltés, nous crions au fanatisme, à la superstition, — faute de lumière.

C'est faute de lumière que les préjugés, les malentendus, les erreurs, les haines, les crimes et les guerres règnent dans ce monde.

Aussi, du milieu de ses épaisses ténèbres, l'humanité se tourne instinctivement vers elle et l'appelle de ses vœux. Y croire et l'adorer est son caractère distinctif, son privilège. Dans les statues des dieux, de Jupiter ou de Baal, d'Ormuz ou d'Indra, sous des formes plus ou moins belles, plus ou moins grossières, vous trouvez, comme dans une lampe d'albâtre ou d'argile, la lumière, le feu sacré du ciel. Si un simple petit livre, l'Évangile, a renversé devant lui les idoles dans sa course à travers le monde, c'est qu'il parle, presque à chaque ligne, de lumière ; c'est qu'il en est tout rayonnant, et qu'il nous la montre telle qu'elle est, sans voile et sans tache, toute spirituelle, toute divine.

On peut mesurer la véritable grandeur des individus, comme celle des peuples, à leur aspiration plus ou moins énergique, plus ou moins constante vers la lumière. Qu'ait-on mis sur la tête des saints, comme digne symbole de leur vertu et de leur gloire? Une auréole, qui éclipse et qui éclipsera toujours davantage la couronne d'or des rois.

Que notre vie soit donc un désir continué de posséder la lumière. Que chacun de nous entretienne toujours vibrante au fond de son cœur la belle invocation de Milton : « Brille en moi, ô céleste lumière ! Pénètre toutes les puissances de mon esprit de tes plus purs rayons ! Donne des yeux à mon âme ; dissipe, écarte de son mystérieux asile jusqu'à la moindre vapeur, afin que je puisse contempler ce qui est invisible à l'œil charnel ! »

## LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74.

Bénard posa la lampe sur la table, ouvrit la lettre et en commença la lecture. Son ami s'était assis près de lui, se disposant à l'écouter ; mais, dès les premières lignes, l'influence de l'heure avancée de la nuit et les fatigues de la journée appesantirent ses paupières ; puis, de la somnolence qui envahit peu à peu son cerveau, il tomba dans un sommeil profond. Grâce à cette circonstance, celui à qui on adressait Toinette comme au seul parent qu'elle eût en ce monde put achever des yeux seulement la lecture entamée à voix basse. Et quand il fut au dernier mot de la lettre, il la reprit depuis le début, cessant parfois de lire pour s'abandonner aux nombreuses et graves réflexions que lui suggérait sa lecture. Sans aucun doute, ces réflexions lui seraient également venues et l'auraient troublé s'il avait eu son ami pour auditeur ; mais celui-ci ne leur aurait pas laissé le temps de prendre assez solidement possession de l'esprit de Bénard pour changer en une courageuse résolution d'honnête homme une mauvaise inspiration fécondée par les plus mauvais conseils. Cette mauvaise inspiration, d'abord simple idée qu'à peine il osait entrevoir, mais que, depuis, il regardait en face, et qui bientôt devait être un fait accompli, c'était d'ajouter la faute irréparable d'une fuite honteuse aux torts de calculs imprudents qui avaient déterminé pour le mercier un sinistre commercial. Les mauvais conseils, Bénard les devait à son ami Pierre Bourdier, un ex-banqueroutier jadis dérobé à la justice par de bonnes âmes, ses dupes, prises de pitié pour sa femme et pour son enfant. Plus tard, femme et enfant avaient été abandonnés par Bourdier, qui était venu à Paris faire, comme on dit, des affaires, ou, pour parler plus exactement, offrir sa complicité à toutes les intentions malhonnêtes ; et profiter pour vivre de la tromperie des uns et de la ruine des autres. A ce métier où tout est bénéfice, sauf pour l'honneur, placé à fonds perdu, peu s'enrichissent cependant. Ces gens de ressource, habiles à trouver le biais de la mauvaise foi dans tous les cas honteux, ont, d'ordinaire, quelque vice qui fait à leur bourse un trou par où tout passe. Pierre Bourdier en avait plusieurs ; mais l'amour du jeu dominait les autres. Chargé d'un placement de marchandises d'origine suspecte, le hasard l'avait mis en rapport avec le mercier de la rue Jean-Tison. Celui-ci, tête faible, cœur vaniteux, séduit par le partage du vendeur, alléché par les facilités de paiement qu'il lui offrait, et surtout flatté de pouvoir donner à sa vanité de marchand la satisfaction d'étaler derrière ses vitres des *articles* qu'on ne trouvait point chez ses confrères, accepta les propositions de Pierre Bourdier. De là leur liaison, qui s'établit peu à peu d'une façon si étroite, si intime, que Bourdier devint, pour ainsi dire, l'associé de Bénard. Associé officieux. Non-seulement il découvrait pour lui les fournisseurs les plus accommodants sur la date des échéances, mais encore il lui recrutait des clients. En retour de tant de services rendus, il était juste que Pierre Bourdier eût son convert mis chez son ami Bénard et que, dans l'occasion, il eût droit à un emprunt sur la recette du jour. Comme bien on le suppose, les occasions d'emprunt se renouvelèrent. Ce ne fut d'abord qu'une sorte de dime, puis un partage, et non pas seulement sur les bénéfices, mais bien sur le produit de la vente clandestine, et par conséquent à vil prix, de marchandises qui, quelquefois, n'étaient même pas encore payées au fabricant. Ces opérations commerciales, expédients de l'improbité, ne seraient pas venues à l'esprit de Bénard, et il n'y aurait pas prêté les mains, si Pierre Bourdier les lui eût ouvertement pro-



posées. Mais ce dernier, quand l'embarras d'une échéance menaçait son ami, lui laissait croire qu'il s'était mis à la recherche de quelque prêteur sur gages, et ces marchandises que Bourdier livrait à titre de vente définitive, Bénard les croyait seulement mises en dépôt chez le soi-disant prêteur, pour répondre de la somme avancée. Encore le mercier de la rue Jean-Tison n'acceptait-il cette ressource, blessante à la fois pour son orgueil et pour sa conscience, que dans une certaine limite, c'est-à-dire tant qu'elle ne devait pas laisser de vide apparent sur les rayons de sa boutique.

Cependant les embarras d'argent croissaient, et les fournisseurs, d'abord si faciles, refusaient le renouvellement des billets signés par Bénard. Pierre Bourdier, se trouvant empêché dans ses spéculations par la résistance de son ami, à la veille d'une fin de mois, découvrit sa dernière batterie.

— Si tu ne veux, dit-il au mercier, ni emprunter sur gages, ni vendre à vil prix, il faut tenter un coup de fortune au jeu.

A l'expression d'épouvante qui se peignit alors sur le visage de Bénard, il répondit :

— Ne crains rien, je ne te demande pas d'argent ; j'en trouverai. Tu ne courras aucun risque, pas même celui d'avoir la main malheureuse. Tu me laisseras aller seul au jeu ou tu y viendras avec moi ; mais c'est moi qui jouerai.

La fortune, ce jour-là, donna raison à Pierre Bourdier. Bénard, qui l'avait accompagné dans le tripot et y était entré tête basse, inquiet et honteux, en sortit le front haut, la joie dans les yeux : il rapportait chez lui de quoi faire face aux échéances du lendemain. Un tel résultat devait affriander le mercier. Son ami n'avait pas besoin d'excitant pour retourner dans cette maison dont il était l'un des plus fidèles habitués. Ils y revinrent ensemble d'abord de temps en temps, puis tous les soirs, après la fermeture du magasin. La chance, qui leur fut parfois favorable, mais plus souvent contraire, devint à la fin si obstinément mauvaise pour eux que Bénard, pris de désespoir, dit un soir à son ami :

— Je n'ai plus rien chez moi qui n'appartienne à mes créanciers. Quand ils auront repris ce qui est à eux, je devrai tant encore, que le seul moyen de me délivrer de mes dettes, c'est d'abandonner la partie et d'aller me jeter à l'eau.

Cette fois ce fut Bourdier qui prit le rôle de l'honnête homme. Il démontra à Bénard que ce violent moyen de n'entendre plus parler de ce qu'il devait était tout simplement une façon expéditive de voler ses créanciers. S'il n'eut pas l'impudence de se compter au nombre de ceux-ci, du moins laissa-t-il entendre à son ami que lui-même, admettant comme exécuté le sinistre projet de Bénard, il aurait à satisfaire seul à des engagements qu'il n'avait pris qu'en vue de l'intérêt commun et d'une mutuelle solidarité.

Il n'est jamais bien difficile de persuader à un homme qui vient de céder à un accès de fièvre que, pour une mauvaise raison qui pousse au suicide, il y en a cent excellentes qui font désirer de vivre. Bénard apprécia la sagesse des objections de son ami, et il promit que, le jeu excepté, il accepterait tous les moyens qui lui seraient proposés pour sortir de cette passe difficile.

Alors, lentement, sans secousse, par voie d'insinuation, l'homme habile infiltra si bien ses dangereux conseils dans l'esprit de Bénard que celui-ci se familiarisa avec l'idée d'un départ clandestin. Il se persuada que le meilleur expédient dont il pût s'aviser pour se remettre en situation de payer un jour ses créanciers, c'était de fermer boutique à Paris et d'aller ailleurs fonder un nouvel établissement

avec tout ce qu'il pourrait emporter de marchandises dans son déménagement nocturne.

Il était donc sorti afin de s'assurer d'une voiture pour la nuit, tandis que Pierre Bourdier s'occupait activement des apprêts du départ, quand Toinette, transie de froid, grelottante, mais certaine enfin d'un abri, vint s'adresser à ce dernier, croyant parler à son oncle Bénard.

Le mercier, en revenant chez lui, avait la ferme volonté de persister dans son projet. Cependant, quand Pierre Bourdier, qui s'était endormi au début de la lettre, comptant sur l'arrivée du voiturier pour le réveiller, sortit de son lourd sommeil et rouvrit les yeux, il faisait grand jour, la boutique était ouverte et le poêle ronflait. Dans l'arrière-magasin, Bourdier n'aperçut plus auprès de lui aucun des paquets qu'il avait si soigneusement ficelés. Inquiet, il jeta un coup d'œil à travers le vitrage qui coupait la boutique en deux pièces, et ce qu'il vit alors l'étonna à ce point qu'il se crut le jouet d'un rêve.

Bénard et Toinette, allant, venant, s'appelant, se répondant, achevaient de remplir les tiroirs, de regarnir les rayons de la boutique, et de disposer l'étalage en vue des passants.

— Qu'est-ce que ça veut dire ? demanda Pierre Bourdier sortant de l'arrière-magasin. Et le voiturier ?

— Il est venu, parti, et il ne reviendra plus, reprit le mercier. Je te conseillerai d'en faire autant, ajouta-t-il, quand nous aurons réglé nos comptes.

— Diable ! fit l'homme habile, décontenancé par le ton résolu de celui qu'il avait toujours regardé comme une dupe facile à mener partout où l'on voulait la conduire. Tu fais bien ton fier ce matin ; aurais-tu donc trouvé un trésor ?

— C'est possible, répliqua le mercier regardant à la dérobée celle qui le nommait « mon oncle Bénard. »

— Au fait, expliquons-nous, reprit Bourdier faisant quelques pas vers le comptoir où Bénard se tenait en ce moment.

— C'est tout expliqué, répondit ce dernier. Tu ne déjeunes pas ici et nous réglerons ensemble plus tard. Toinette, poursuivit Bénard, ouvre la porte à M. Pierre Bourdier ; après une si mauvaise nuit, il doit avoir besoin de rentrer chez lui.

Bourdier regarda Bénard, haussa les épaules, dit : « Il est fou ! » et sortit en murmurant : « Je reviendrai quand l'accès sera passé. »

*La suite à la prochaine livraison.*

Nous en agissons avec les livres comme avec les hommes, faisant de nombreuses connaissances, mais en choisissant peu pour nos amis et les fidèles compagnons de notre existence.

LOUIS FEUERBACH.

#### UTILITÉ DES CYCLONES.

Si les cyclones ravagent les pays qui se trouvent directement sur leur passage, s'ils font courir aux navires les plus grands dangers, ce sont eux aussi qui fertilisent les contrées qu'ils visitent en y répandant des pluies bienfaisantes. Il semble que ces terribles fléaux ont une mission à remplir, et que leur effet utile dépasse de beaucoup les désastres qu'ils causent. La saison de l'hivernage serait la ruine des moissons de la zone torride, séchées sur pied par l'ardeur d'un soleil implacable, si des pluies fréquentes ne tempéraient le climat de ces brûlantes contrées. Il faut donc que l'eau vaporisée dans les régions équatoriales vienne se déverser sur les pays intertropicaux. Les cyclones sont les moteurs destinés à ce transport : c'est à leur passage que nous devons les pluies torrentielles qui



fournissent les grandes masses de sels ammoniacaux, d'acide carbonique et d'électricité si favorables à la végétation; pluies bienfaisantes, dont l'action salutaire parvient souvent à réparer les ravages causés par le parcours du centre d'un ouragan. (1)

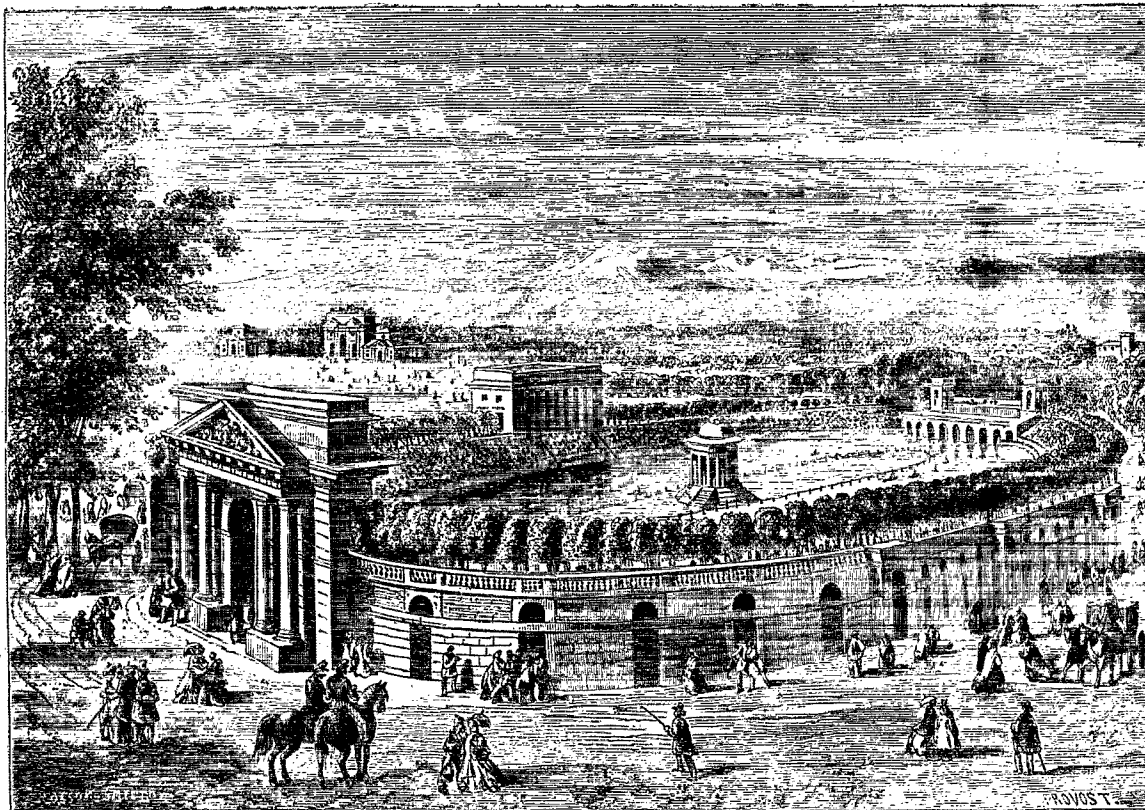
#### DE QUOI VIVENT LES PLANTES.

Les plantes sont composées de charbon, d'eau et d'hydrogène en excès; elles contiennent en outre un quatrième corps simple, l'azote, qui s'y trouve en proportion très-minime, mais dont la présence est essentielle à la vie. L'atmosphère fournit abondamment le charbon; l'eau, c'est-à-dire l'oxygène et l'hydrogène, est donnée par les pluies; l'azote est demandé au sol, et comme il y est rare, on l'y introduit sous forme d'engrais: c'est la grande préoccupation de l'agriculteur, c'est la plus grosse, la plus inévitable et la plus productive de ses dépenses.

J. JAMIN.

#### L'ARENA, A MILAN.

L'Arena, ou l'amphithéâtre de l'Arène, à Milan, destiné aux courses de chevaux et de chars et aux jeux gymnastiques, a été construit au temps de l'occupation française, en 1805, par l'architecte Canonica. Il peut contenir trente mille spectateurs. Il a la forme elliptique: son grand diamètre est de 750 pieds; le petit, de 350. On peut inonder toute l'arène en y déversant un ruisseau voisin: en 1807, on y donna le spectacle d'une régata à l'empereur Napoléon. La porte principale et celle qui donne entrée au *pulvinare* sont en granit. La première est ornée de quatre colonnes d'ordre dorique: son fronton est décoré d'un bas-relief en marbre représentant une course antique; il a été exécuté par Cajetan Monti de Ravenne. Le *pulvinare*, qui s'élève du côté du midi, est décoré de colonnes corinthiennes en granit rouge; sur la frise de sa salle intérieure on remarque des fresques où Ange Monticelli a figuré les jeux Olympiques et les cérémonies religieuses



L'Amphithéâtre de l'Arena, à Milan. — Dessin de Provost.

de la Grèce dans les grands spectacles du cirque. L'Arena sert aujourd'hui de dépôt d'artillerie.

#### MUSÉE DE MEXICO.

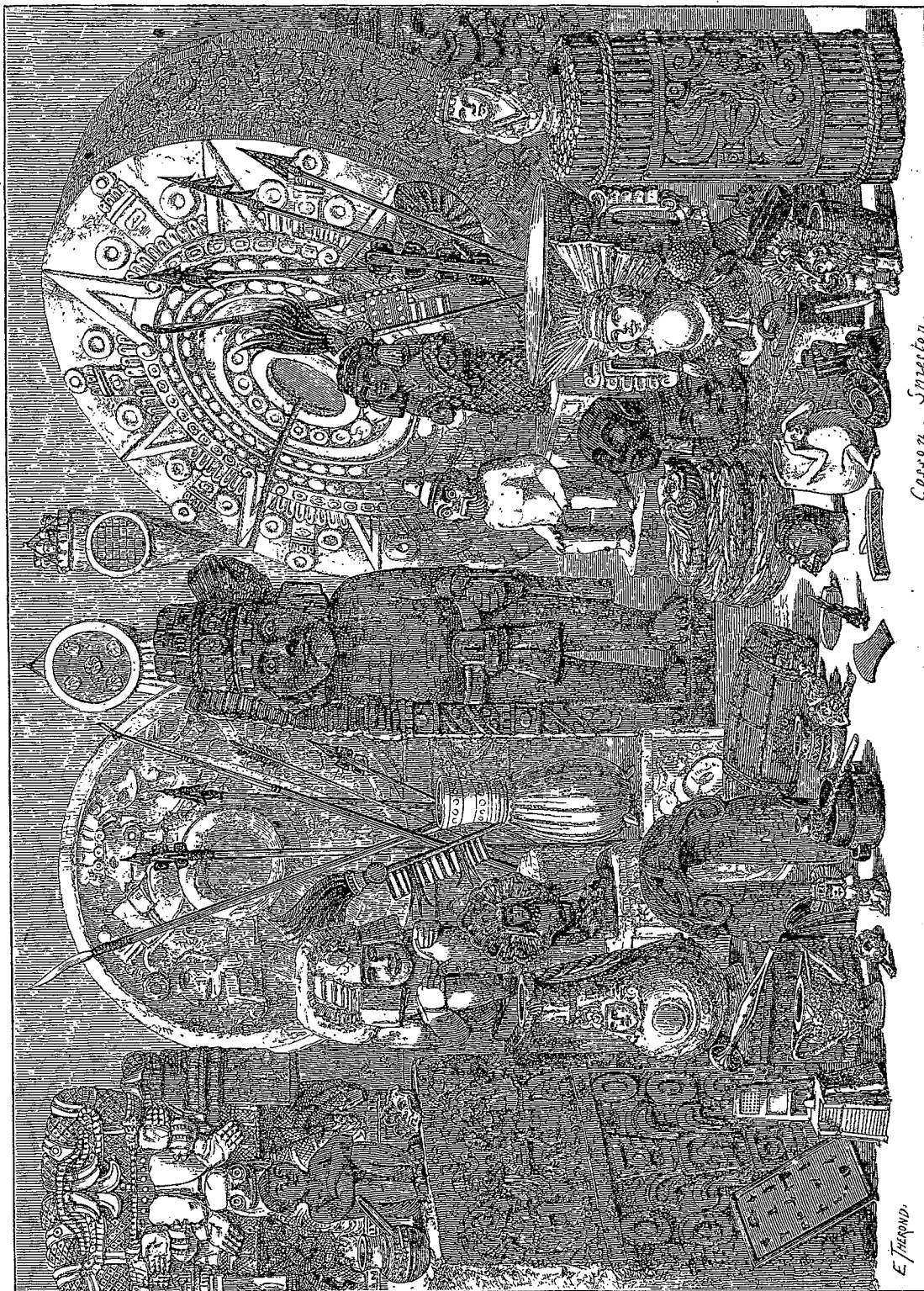
Le Musée de Mexico, fondé en 1822, occupe l'un des étages supérieurs du palais de l'Université. Son directeur est le savant don José Fernando Ramirez, ancien ministre des affaires étrangères. Parmi ses monuments les plus précieux, on remarque les pièces de grandes dimensions découvertes accidentellement en 1791, et dont aucune jusqu'à ce jour n'a traversé les mers.

(1) Guide du commandant Bridet.

Après la déesse aux dents formidables, et aux pieds de laquelle s'enroulent des serpents, la terrible Teoyamiqui, la hideuse compagne du dieu de la guerre, ce qui attire tout d'abord les regards, c'est l'énorme cylindre sculpté qui lui sert pour ainsi dire de pendant, et qu'on désigne depuis tant d'années sous la dénomination, si peu conforme à sa destination réelle, de Pierre des sacrifices. Malgré les scènes guerrières que représentent ses bas-reliefs, en dépit de la prétendue rigole par laquelle devait s'échapper le sang des victimes, il paraît prouvé que la *Piedra de sacrificios* n'est qu'un monument votif consacré au Soleil. Le savant Gama, qui n'est pas inconnu à nos lecteurs, et dont M. Ramirez se plaît à rappeler l'opinion, l'a démontré par une suite d'inductions ingénieuses. Selon les conjectures les plus admissibles, ce monument remonterait au temps de Tizoc,

septième roi de Mexico, celui-là même qui prépara les matériaux du grand temple. M. Ramirez n'admet d'une façon absolue ni l'opinion de Humboldt (\*), ni celle que nous venons de reproduire. Selon lui, la dédicace au Soleil n'est pas douteuse, et l'effigie du dieu gravée sur la face principale ne permet pas qu'on se trompe sur cette attribution.

Il pense, toutefois, que c'est un monument commémoratif des victoires du roi Tizoc sur les tribus dont Mexico était entouré. Cette pierre est en porphyre basaltique très-dur, a 2<sup>m</sup>.67 de diamètre sur 0<sup>m</sup>.53 de haut. Les reliefs du cylindre présentent 0<sup>m</sup>.21 de hauteur; ceux de l'effigie du Soleil s'élèvent à 0<sup>m</sup>.025 de sa surface. Le trou circulaire



Antiquités du Musée de Mexico. — Dessin de Thérond, d'après une photographie.

et le canal qui semble y aboutir ne sont autre chose que le produit d'un accident. Lorsque, le 17 décembre 1791,

(\*) Le grand voyageur Humboldt voyait dans cette pierre un *tamacatl*, c'est-à-dire une sorte d'autel sur lequel devait avoir lieu le sacrifice du gladiateur. On sait que chez les Mexicains certains guerriers renommés par leur vaillance étaient réservés à l'honneur de suc-

cette énorme pierre fut découverte, on prétendit d'abord la détruire, comme on avait fait, d'ailleurs, à l'égard de bien d'autres monuments brisés alors pour servir au pa-

comber devant les dieux lorsqu'ils avaient été faits prisonniers. Bien différents des captifs qu'on égorgeait sur la pierre du sacrifice, ils périssaient en se défendant.

vage de la place. Ce fut dans ce but, dit le savant conservateur du Musée, qu'un trou fut ouvert au centre du monolithe et qu'on traça la rainure dont les yeux sont frappés tout d'abord. On allait poursuivre la désastreuse opération, lorsque le hasard amena sur les lieux le chanoine Gamboa, qui s'opposa avec véhémence à ce qu'elle fût continuée. Pour sauver cette pierre, à laquelle lui seul attachait du prix, il obtint qu'elle fût transportée dans un endroit particulier de la place, où elle demeura enterrée jusqu'en 1823 ou en 1824. A cette époque, on l'exhuma pour la transporter à l'Université. Selon M. Ramirez, les sculptures dont elle est ornée remonteraient à l'année 1481.

A côté de cette pierre se trouve une statue de femme, également en porphyre basaltique, de 0<sup>m</sup>.77 de haut. C'est une des pièces les plus précieuses de la collection, en raison de la perfection de son travail. Malheureusement, les pieds et les mains manquent, et cette mutilation a entraîné avec elle quelques attributs caractéristiques. La figure est coiffée de certains ornements réservés à la noblesse, et que l'on savait tisser artistiquement avec des plumes précieuses : c'est ce que Humboldt s'est peut-être un peu trop hâté de comparer à la *calantira* des statues égyptiennes. La figure voisine est celle de Tlaloc, le dieu le plus ancien de la terre selon les Mexicains, celui qui présidait aux pluies fécondantes et autres phénomènes météorologiques. La statue n'a que 0<sup>m</sup>.39 de haut.

Parmi les instruments sacrés ou employés aux divertissements des Mexicains, les encensoirs d'un travail délicat où brûlait le copal, les pipes, les haches en silex, les pointes de lances en obsidienne, on a placé le *teponaztli*, ou tambour sacré, dont l'usage était indispensable dans toutes les fêtes civiles ou religieuses des Mexicains. Il a 0<sup>m</sup>.44 sur 0<sup>m</sup>.42 de diamètre, et a été creusé dans un cube de bois cylindrique d'une grande sonorité. Le parallélogramme qu'on remarque au centre, et qui est divisé en quatre parties, est formé par une lame de bois ménagée dans le tronc et adhérent au tambour par une seule de ses extrémités. Son épaisseur n'est point égale, et elle rend distinctement quatre sons divers. On réglait le mouvement des danses sur le *teponaztli* au moyen de baguettes garnies à leur extrémité d'un tampon de *ulle* ou de gomme élastique. Les autres instruments de musique sont de simples sifflets, des espèces de flageolets en terre cuite, produisant des sons assez médiocres. Une sorte de hautbois est placé tout auprès du petit temple. Entre le *teponaztli* et le hautbois figure un effroyable ustensile taillé dans la serpentine, gravé finement et parfaitement poli, qui servait à assujettir la gorge du malheureux étendu sur la pierre du sacrifice, et à le priver de mouvement, tandis que des prêtres lui assujétissaient les jambes et que le sacrificateur lui ouvrait la poitrine de son couteau d'obsidienne.

La grande figure debout qui domine notre gravure est une divinité sans nom sur le livret du Musée mexicain. Elle se dressait jadis au sommet de la montagne de *Tepulco*, connue maintenant sous le nom de *el Peñon Viejo*, dans un lieu où Cortés eut à subir un rude combat. Ce fut en 1847 qu'on la découvrit, renversée, mutilée, couverte de terre, dans un lieu qu'on venait d'ouvrir pour y établir des fortifications. Cette statue, en porphyre basaltique, n'a pas moins de 1<sup>m</sup>.44 de haut, en y comprenant le piédestal. Elle a été peinte jadis de diverses couleurs : le bleu, le noir, le rouge, se laissent voir encore. Les taches noires qu'on remarque sur la face du dieu ou du héros sont le produit des vapeurs de l'encens qu'on brûlait devant lui ; elles n'ont pas moins d'un millimètre d'épaisseur, et M. Ramirez s'étonne avec raison du nombre d'années qui ont dû s'écouler pour que cette adoration séculaire, sur une montagne battue des vents, ait laissé de pareils vestiges. Il suppose

en même temps que cette vieille statue mutilée pourrait bien être celle de quelque divinité protectrice des voyageurs et du commerce (\*).

Les masques scéniques que le Musée possède, taillés avec une habileté rare, malgré l'excessive dureté des matières précieuses employées ici par les artistes aztèques, sont peut-être les spécimens les plus remarquables de la sculpture mexicaine.

On voit, au-dessous de la prétendue pierre des sacrifices, un faisceau de baguettes figuré dans le basalte et rappelant l'insigne de la dignité consulaire chez les Romains : c'est, selon M. Ramirez, un monument *chronographique*. Dans le cartouche qu'on voit au centre apparaît le symbole chronique *acatl*. Il désigne l'année *ome acatl* (des deux cannes ou des deux joncs) : c'est l'époque durant laquelle on célébrait l'année cyclique du renouvellement du feu ; elle revenait tous les cinquante-deux ans.

On connaît la figure que Humboldt a fait graver en tête de son Atlas, et qu'il désigne sous la dénomination de buste d'une prêtresse aztèque. Une figure identique a été placée sur le monument indiqué plus haut. Celle-ci a été trouvée en 1852, en nettoyant l'antique canal qui traverse le *Campo Florido*. Ses yeux sont en pyrite de cuivre, décomposée par l'humidité. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit naguère à propos du puissant *Quetzalcoatl*, dont le serpent, enroulé sur lui-même et garni de plumes, est le symbole bien connu. Le Musée de Mexico possède plusieurs spécimens de cette idole fameuse, et quelques-uns d'entre eux sont d'une dimension plus considérable que celui qui est ici figuré.

Il ne reste des armes offensives des Mexicains que des haches de pierre, des pointes ou des fers de lances, taillés dans l'obsidienne ou le silex. Les lances des piques ont été ajoutées. Le sabre dentelé qui se détache sur la pierre cylindrique n'est autre que le formidable *macuahuitl*, dont on a fait par corruption le mot *macana*. Un coup vigoureux asséné de cet instrument suffisait pour détacher du corps la tête d'un cheval, ou même pour couper un homme en deux. Clavigero en donne une minutieuse description.

Des deux bannières mexicaines mêlées dans les deux faisceaux, l'une servait d'insigne à l'un des quatre grands dignitaires de la couronne qui, sous le titre de *Huitzannall*, exerçait de hautes fonctions civiles dans le palais ; la seconde appartenait à un grand dignitaire de la couronne, ou, si on le préfère, à un général appelé le *Tizoyahuacatl*. Le panache est formé des belles plumes vert et or, fournies par la queue du quetzalli.

Le curieux monolithe sculpté en relief, et qu'on voit directement au-dessous de la hideuse *Teyoaomiqui*, est en serpentine. Il a 0<sup>m</sup>.89 de haut sur 0<sup>m</sup>.60 de large et 0<sup>m</sup>.30 d'épaisseur. Il conserve des fragments de ciment qui ont fait présumer que cette pierre avait été attachée à l'une des parois du grand temple de Mexico. Cette pierre constate l'érection du grand téocalli de la capitale du Mexique, en l'année *cicuei-acatl*, ou des huit maisons, qui correspond à 1487. Le tableau placé au-dessus de la pierre représente les rois Tizoc et Ahuitzotl ; septième et huitième monarques de l'État mexicain, offrant une libation de sang humain au Feu.

La statue accroupie, et qui s'élève au-dessus du bas-relief, représente un personnage fréquemment reproduit par la peinture didactique et par la statuaire chez les Mexicains. Elle est en porphyre basaltique, et a un peu plus de 0<sup>m</sup>.32 de hauteur : on en rencontre d'autres semblables,

(\*) Ce spécimen de la statuaire aztèque ne fait pas positivement partie du Musée. Il appartient à M. Ramirez, qui l'a fait figurer dans le groupe curieux dont nous offrons la reproduction.

au Mexique, de toutes les dimensions, en serpentine, en marbre et en albâtre.

Tout au bas est le modèle d'un petit temple mexicain très-propre à donner une idée de la forme générale des téocallis. A côté, le cadre qui s'appuie sur l'antique inscription sert de montre à une foule de menus objets parmi lesquels figure le fameux ornement labial qui, sous le nom de *tentell*, paraît avoir servi d'insigne aux guerriers mexicains; ils le portaient parfois en or.

Selon M. Ramirez, la grande pierre circulaire forée au centre, et endommagée par diverses fractures, aurait fait partie de l'édifice que l'on nommait à Mexico le *Tlachili*. Ce local, consacré à des usages tour à tour religieux et profanes, se rattachait au grand temple. On y exécutait divers exercices de gymnastique, et c'était là qu'avait lieu ce fameux jeu de paume qu'on désignait sous le nom de jeu de l'*ulli* ou de la balle élastique. Les joueurs habiles devaient faire traverser le trou circulaire qu'on remarque au centre du cylindre. Cette pierre n'a pas moins de 0<sup>m</sup>.90 de diamètre sur 0<sup>m</sup>.18 d'épaisseur.

C'est un bienfait inestimable qu'une conscience délicate, c'est-à-dire une conscience qui ne soit pas seulement prompte à discerner ce qui est mal, mais qui l'évite à l'instant, comme la paupière se ferme à l'approche du moindre danger.

THOMAS ADAM.

## LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47.

### ROYAUME D'ESPAGNE.

Suite.

1855. — L'effigie de la reine Isabelle reparait sur les timbres qui ont été émis de 1855 à 1864. Le type des timbres de 1855 à 1860 est le même : la tête est tournée à droite, couronnée de laurier et placée dans un médaillon rond. Le mot *Correos* est en haut et la valeur en bas. Le timbre est rectangulaire et a 22<sup>mm</sup>.5 sur 18<sup>mm</sup>.5.

L'émission a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 1855.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur un papier blanc bleuâtre (très-rarement blanc), qui a en filigrane des fils repliés, comme on le voit dans le dessin n° 201.

- 2 cuartos (Of. 0612), — vert clair, vert-émeraude, vert-olive.  
4 (Of. 1224), — rouge-amarante, rouge-brique, rouge-brun, grenat.  
1 real (Of. 2603), — bleu foncé.  
2 reales (Of. 5206), — violet, brun violacé (n° 200).



N° 200.

Espagne.



N° 201.

1856. — Même type, mêmes dimensions. Les timbres sont imprimés en couleur sur un papier à la main, mi-blanc ou blanc, qui présente en filigrane des lignes diagonales

croisées. Il y a des timbres tirés sur un papier sans filigrane, dont les vergures sont très-marquées.

- 2 cuartos (Of. 0612), — vert bleuâtre.  
4 (Of. 1224), — rose pâle, rouge-amarante pâle, roux.  
1 real (Of. 2603), — bleu clair.  
2 reales (Of. 5206), — violet clair et terne, gris foncé violâtre (n° 200).

1857. — Même type et mêmes dimensions. Les timbres sont imprimés sur papier blanc à la mécanique.

- 2 cuartos (Of. 0612), — vert clair (vert jaunâtre, vert bleuâtre).  
4 (Of. 1224), — rose clair, rose-hortensia, rouge-brique clair, rouge-amarante clair.  
1 real (Of. 2603), — bleu (bleu-ciel, bleu clair, bleu foncé).  
12 cuartos (Of. 3672), — orange.  
2 reales (Of. 5206), — violet, lilas (n° 200).

Les timbres de ce type ont été contrefaits. On se décida à adopter un autre dessin, et l'on prit le parti de barrer à l'encre tous les timbres restant de l'émission de 1857 comme de celle de 1856. On assure que le timbre de 12 cuartos, créé le 1<sup>er</sup> septembre 1859, venait d'être gravé, quand la contrefaçon fit renoncer au type de 1855, de sorte que le timbre n'aurait pas été émis et que l'on aurait détruit les feuilles qui avaient été tirées. Nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que le timbre de 12 cuartos a été émis en janvier 1860, puisqu'il en a été vendu 324 en janvier et 89 314 en février 1860 : ces timbres étaient-ils au type de 1855 ou à celui de 1860? Nous l'ignorons. Les timbres de 1860 ont été émis le 1<sup>er</sup> mars; il est possible qu'on ait livré au public ceux de 12 cuartos deux mois avant les autres.

Il existe des timbres d'essai de l'émission de 1857 :

- 2 cuartos, — noir, chocolat clair, carmin violacé, sur papier blanc; brun rougeâtre sur papier vert clair.  
4 — orange, jaune-brun, rouge-brun, bleu clair, vert, sur papier blanc; rouge sur papier chamois pâle; carmin sur papier rosé; vert-émeraude, rose pâle, sur papier blanc verdâtre; rouge-brun, bistre clair, sur papier vert pâle; rouge sur papier jaune-soufre; jaune-brun, bistre, rouge-brique, sur papier lilas pâle; rouge-brique, rose, sur papier vert pâle (avec le dessin d'ondulations dans la pâte).

1860. — L'émission de ces timbres a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars. Le timbre de 19 cuartos n'a été émis qu'en septembre 1861.

Les timbres sont rectangulaires et ont 22<sup>mm</sup>.5 sur 18<sup>mm</sup>.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier de couleur.

La tête de la reine est couronnée et tournée à gauche; elle est dans un médaillon rond, au-dessous duquel sont l'ancré et le caducée. En haut, *Correos*; en bas, la valeur.

- 2 cuartos (Of. 0612), — vert-émeraude, papier vert pâle.  
4 (Of. 1224), — orange, papier vert pâle.  
1 real (Of. 2106), — bleu foncé, papier vert pâle (n° 202).  
12 cuartos (Of. 3672), — cramoisi, carmin, { papier chamois clair.  
2 reales (Of. 5206), — violet, papier lilas pâle. { papier blanc.  
19 cuartos (Of. 5814), — brun rougeâtre, papier rougeâtre.

Ces timbres ont servi jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1862.

Le timbre de 4 cuartos a servi à faire les essais de couleurs.

Voici les essais connus (4 cuartos) :

- |                              |                                   |
|------------------------------|-----------------------------------|
| Orange, papier vert pâle.    | Bleu clair, papier lilas pâle.    |
| Bleu foncé, <i>id.</i>       | Brun clair, <i>id.</i>            |
| Vert-émeraude, <i>id.</i>    | Vert pâle, papier vermillon pâle. |
| Brun-rouge, <i>id.</i>       | Bleu foncé, <i>id.</i>            |
| Orange, papier chamois pâle, |                                   |

1862. — Les timbres de 1862 ont été émis le 1<sup>er</sup> juillet 1862 et ont servi jusqu'au 31 décembre 1863.





No 202. Espagne. No 203. Espagne. No 204.

Ils sont rectangulaires et ont 23<sup>mm</sup> sur 19<sup>mm</sup>.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier de couleur (sauf un timbre imprimé sur papier blanc).

Dans un cadre ovale est l'effigie de la reine Isabelle II, dont la tête est tournée à gauche. La reine porte un diadème. Les tours de Castille et les lions de Léon sont aux angles dans des écussons. En haut, *España*; sur les côtés, *Correos*; en bas, la valeur.

- 2 cuartos (0f.0612), — bleu clair, papier jaune.
- 4 (0f.1224), — brun rougeâtre, papier rougeâtre.
- 1 real (0f.2603), — brun foncé, papier jaune.
- 12 cuartos (0f.3672), — bleu clair, papier rosé (no 203).
- 2 reales (0f.5206), — vert-émeraude, papier rosé.
- 19 cuartos (0f.5814), — rose-carmin vif, papier blanc.

Le timbre de 12 réaux a été tiré aussi sur papier blanc.

1864. — Les timbres qui sont aujourd'hui en usage ont été émis le 1<sup>er</sup> janvier 1864. En fait, le timbre de 4 cuartos a été livré au public à cette époque; les autres timbres ont été mis en vente le 1<sup>er</sup> mars.

Ces timbres sont rectangulaires et ont 22<sup>mm</sup> sur 19. Ils sont imprimés en couleur sur papier de couleur. Ils ne sont pas piqués.

L'effigie de la reine est à peu près la même que dans le timbre de 1862; elle est dans un cadre ovale entouré d'une jarretière. On lit en haut *Correos*, et en bas la valeur en chiffres suivie de la date 1864.

- 2 cuartos (0f.0612), — bleu, papier lilas bleuâtre (no 204).
- 4 (0f.1224), — vermillon, papier chair.
- 1 real (0f.2603), — bronze, brun, papier vert.
- 12 cuartos (0f.3672), — vert-émeraude, papier rosé.
- 2 reales (0f.5206), — bleu, papier rosé.
- 19 cuartos (0f.5814), — violet, papier rosé.

On connaît les timbres d'essai suivants :

- 2 cuartos, — brun violacé sur papier blanc.
- 4 — noir, bleu, vert, carmin, jaune, brun, sur papier blanc; rouge sur papier jaune-paille; violet, brun, sur papier vert; rouge sur papier vert (avec dessin d'ondulations dans la pâte).
- 12 — noir sur papier blanc.

*Timbres-poste pour la correspondance officielle.* — Des timbres-poste d'un dessin particulier sont réservés pour les lettres et les plis de la correspondance officielle, aux termes d'un décret du 16 mars 1854. Le dessin représente l'écu aux armes d'Espagne surmonté de la couronne royale et entouré du collier de la Toison d'or.

Il y a eu trois émissions : deux en 1854, et la troisième en 1855.

Les premiers timbres sont octogones. Ils sont gravés, imprimés en relief et en couleur sur papier mi-blanc; le dessin ressort en relief et en blanc sur le fond de couleur. La tête de la reine est tournée à gauche et n'est pas couronnée. En haut, *Correo oficial*; en bas, le poids (1 libra). 1854. Nous ne connaissons que le timbre de 1 libra, qui est vert clair. (Collection de M. Herpin.)

Les seconds timbres de 1854 (1<sup>er</sup> juillet 1854) sont rectangulaires et ont 22<sup>mm</sup>.5 sur 18<sup>mm</sup>.5. Ils sont gravés, imprimés en noir sur papier de couleur. En haut, *Correos*. 1854.; en bas, le poids. Le dessin est celui des timbres ordinaires de 1854.

- 1/2 onza (14g.3775), — papier jaune vif.
- 1 onza (28g.7550), — papier rose foncé.
- 4 onzas (115g.0200), — vert clair.
- 1 libra (460g.0800), — bleu clair (no 205).

Les timbres actuels sont ovales et ont 23<sup>mm</sup> sur 19. Ils sont imprimés en noir sur papier de couleur.



No 205. Espagne. No 206.

- 1855. 1863.
- 1/2 onza (14g.3775), — papier orange ou jaune d'or. Jaune-paille.
- 1 onza (28g.7550), — papier rose (no 206).
- 4 onzas (115g.0200), — papier vert.
- 1 libra (460g.0800), — papier bleu clair. Cris-perle.

*Timbres des dépêches télégraphiques.* — Ces timbres ont été émis en juin 1864. Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et portent les armes d'Espagne. En haut, *Telegrafos*; en bas, la valeur et la date (1864).

- 1 real (0f.2603), — brun.
- 2 reales (0f.5206), — rose.
- 10 (4f.1618), — vert.
- 20 (5f.2060), — noir. (En haut, *Cert-Tel.*)

Les timbres-poste sont fabriqués par l'État dans les ateliers du timbre, à Madrid.

*Timbres divers.* — D'autres timbres ont, dit-on, la valeur des timbres de franchise, mais nous n'avons pas de renseignements certains sur ce point.

Un de ces timbres est gravé et imprimé en noir sur papier blanc; il est ovale et a 28<sup>mm</sup>.5 sur 22. Il porte l'écu aux armes d'Espagne surmonté de la couronne royale et entouré du collier de la Toison d'or. On lit dans l'encadrement : *Congreso de los diputados*. (*Correo*.) Ce serait le timbre de franchise pour la correspondance des députés aux Cortès.

Un autre timbre est rond et a 48<sup>mm</sup> sur 42; il est gravé et imprimé en noir sur papier blanc. L'écu aux armes de Madrid surmonté de la couronne ducale est au milieu; il est entouré de la légende suivante, placée entre deux couronnes de laurier : *Cabildo de escribanos de numero de Madrid*. (No 207.)



No 207. Espagne.

Il y a encore un autre timbre qui est rectangulaire et a 41<sup>mm</sup> sur 38. Il est lithographié et imprimé en noir sur papier blanc. Ce timbre présente un cartouche ovale en dehors duquel sont en haut les lettres *M. P.* Dans ce cartouche est réservée la place de la date, et en tête est dessiné l'écu d'Espagne surmonté de la couronne royale et entouré de la légende : *Colegio de notarios escribanos r<sup>s</sup> de Madrid*. La lettre *U* est au bas. Ce timbre a un talon.

Ces trois timbres sont dans la collection de M. de Saulcy.

La suite à une autre livraison.



L'ANCIEN PALAIS DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE NORMANDIE,  
A ROUEN.



Ancien palais de la Chambre des comptes de Normandie, à Rouen. — Dessin de Catenacci.

La Chambre des comptes de Normandie, établie à Rouen l'an 1380, fut supprimée par François 1<sup>er</sup> en 1543; rétablie en 1580, elle tint d'abord ses séances dans une des salles du prieuré de Saint-Lô de Rouen; puis elle fut transférée; en 1591, dans un hôtel, acquis de Romé de Fresquiesnes, situé rue des Carmes, où elle est demeurée jusqu'au moment de sa suppression, qui eut lieu au commencement de notre grande révolution de 1789.

Cet hôtel existe encore; il se compose de quatre corps

de logis, dont trois, construits en pierre de taille, forment les côtés d'une cour assez spacieuse.

Deux de ces côtés, ainsi que la partie postérieure de l'hôtel, qui donne sur la rue des Quatre-Vents, ont été édifiés dans la première moitié du seizième siècle. Mais la façade sur la rue des Carmes est du dix-septième. La grande porte, ayant paru trop petite, fut reconstruite en 1651.

Le corps de logis du nord, fort insignifiant, n'offre aucun vestige de sa construction première : c'était un vieux

bâtiment en bois et à un étage. Celui de l'est, qui fait face à la grande porte d'entrée, et celui du midi, que représente notre gravure, sont des constructions dans le goût de la renaissance des arts sous Louis XII et François I<sup>er</sup>.

Le côté de l'est, chargé de sculptures, se compose de deux étages d'égale hauteur, et de six croisées de face, de forme carrée, un peu plus hautes que larges, dont les trumeaux sont occupés par diverses ordonnances de pilastres. Simples au rez-de-chaussée, ces pilastres sont, aux étages supérieurs, revêtus d'espèces de candélabres ornés de groupes de petites figures de fort bon goût, formant des sujets mythologiques, tels que Mars et Vénus, des Muses jouant des instruments, etc., avec des chapiteaux très-variés. Le tout est enrichi d'arabesques, de même que la frise de l'entablement. Une crête en plomb décorait autrefois le faite de ce bâtiment.

Une date, celle de 1524, est inscrite sur cette façade. On y a lu à tort 1424.

Dans le corps de logis du midi, qui occupe la droite de cette planche, se trouvait, au rez-de-chaussée, la chapelle. Elle existe encore, avec sa voûte chargée de nervures et de rosaces d'où descendent des culs-de-lampe.

La façade de ce côté est d'un style plus élevé et plus élégant, quoique moins ornée que celle que nous venons de décrire. Elle est remarquable par la beauté et la pureté des profils des divers membres de son architecture.

Quatre arcades (autrefois on en voyait cinq) d'une belle ouverture, avec archivolt et double imposte, se dessinent agréablement sur le nu du mur, dans lequel est engagé un ordre de colonnes de style corinthien, avec chapiteaux arabesques.

Au-dessous règne un soubassement plein. Un autre ordre semblable, mais formé de colonnes plus petites, décore l'étage supérieur, dont les croisées, grandes et carrées, sont divisées par un pilastre avec chapiteau. Un attique termine l'édifice.

Une autre porte de cet hôtel est située rue des Quatre-Vents. Elle est formée d'une arcade d'une belle proportion, laquelle s'appuie sur des impostes. Les pieds-droits sont décorés de deux colonnes très-ménues, avec piédestaux supportant un léger entablement couronné par un fronton un peu aigu. Aux côtés de l'archivolte sont deux petits bas-reliefs en forme de médaillons très-peu saillants. Les faces et les côtés des jambages, ainsi que le dessous de l'archivolte, sont couverts de quantité d'arabesques d'un excellent goût et d'un fini précieux. Malheureusement ces sculptures charmantes ont été empâtées de plusieurs couches de peinture qui en dérobent quelque peu à la vue les traits les plus délicats.

A cette même porte de la rue des Quatre-Vents se trouvait autrefois certain heurtoir, ou marteau, en dessous duquel on voyait un homme nu qu'il a été convenable de supprimer.

Le palais de la Chambre des comptes a été vendu, comme bien national, en l'an 4 (1796), et est devenu depuis une propriété particulière.

## LA NIECE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82.

### III. — Toinette la Glorieuse.

« Il est fou ! » s'était dit Pierre Bourdier, brusquement congédié au réveil par cet ami dont, la veille encore, il maniait et pétrissait si aisément l'esprit, au profit de ses vues personnelles, qu'il en était arrivé à lui faire adopter,

comme inspiration de la sagesse, le violent parti pris de l'habileté sans scrupule réduite au dernier expédient.

A la vue des marchandises réintégrées à leurs places respectives et de l'étalage non-seulement remis en ordre, mais dans un ordre auquel le bon goût féminin, qui fait valoir les choses, avait évidemment présidé ; à la vue de tous ces indices d'une révolution complète dans les résolutions du mercier de la rue Jean-Tison, Pierre Bourdier, devinant que le moment était mal choisi pour une explication, avait ajouté : « Je reviendrai quand l'accès de folie sera passé. » Il ne revint pas. Le règlement de compte qu'on lui demandait l'aurait trop embarrassé. Il eût été forcé d'avouer la vente irrévocable de ces marchandises que, dans son ingénuité, Bénard se flattait de pouvoir retirer, contre remboursement, de chez les usuriers, où il les supposait simplement déposées comme garantie de leurs avances. Mais ce que la prudence ne lui permettait pas de dire en face à celui qui ne pouvait plus être sa dupe, Pierre Bourdier eut du moins la loyauté, — mieux serait dit l'effronterie, — de l'en informer par un bout de lettre sans signature et d'une écriture visiblement déguisée. Ce billet fut apporté au mercier environ deux heures après la rupture de sa liaison avec son dangereux conseiller.

Le gamin qui le jeta, en passant, sur le comptoir, se hâta de tourner les talons et de tirer après lui la porte de la rue, sans attendre une réponse ; de sorte qu'il ne put dire à celui qui l'avait envoyé l'effet produit sur Bénard par ce message anonyme, mais dont la provenance ne pouvait être un moment douteuse pour le destinataire.

L'effet fut très-grand ; si grand qu'il eût semblé inexplicable à quiconque aurait été, la veille, dans le secret du déménagement clandestin. On n'aurait pas compris comment il se pouvait que l'homme remué si rudement par cette secousse morale fût celui-là même qui, sur le penchant de la banqueroute frauduleuse, s'était, depuis trois jours, familiarisé avec l'idée de dévaliser nuitamment son magasin pour s'en aller au loin faire argent de marchandises qu'il devait deux fois : d'abord aux fabricants qui les avaient fournies, puis à ses autres créanciers, dont elles étaient le gage.

Un moment de réflexion eût cependant expliqué cette soi-disant contradiction.

Entre la mauvaise pensée et l'action coupable il y a une résistance à vaincre, un obstacle à briser : la conscience humaine. Il ne dépend pas de nous de faire de bons ou de mauvais rêves ; ainsi en est-il de nos pensées, pour la plupart d'entre nous du moins. Mais si tous les hommes ne sont pas doués de cette force dans la droiture qui les garantit des déviations passagères de l'esprit ; si, en un mot, nous ne sommes pas les maîtres absolus de nos pensées, la volonté qui les domine est toujours notre esclave. Or, quand la pensée nous pousse au mal, il suffit que notre volonté nous ramène au bien pour qu'il n'y ait plus, entre celui qui n'a jamais faibli et celui qui n'a pas failli, que la différence d'une inconnue dans les deux degrés d'innocence ; différence qu'il n'appartient pas au monde de mesurer, et que, même devant Dieu, le mérite de la lutte compense peut-être.

Bénard n'en était pas encore à ce trait d'union qui lie indissolublement l'acte à l'idée et fait de l'intention ignorée, qu'on pouvait combattre et vaincre, un crime accompli que punit mais que n'efface point le châtement de la loi. Il faut dire même que, lorsqu'il entra avec tant de docilité dans la voie détournée où le conduisait Pierre Bourdier, une intention, à son point de vue honnête, nécessitait et, par conséquent, justifiait sa conduite de fripon. Imbu de ce préjugé qui attribue fatalement à certaines localités les déceptions, l'insuccès et la ruine pour quiconque vient s'y

loger et quoi qu'il s'avise d'y entreprendre, convaincu que sa boutique de la rue Jean-Tison était un de ces lieux d'élection de la male fortune, Bénard, s'avenglant sur la criminalité du fait, n'avait vu dans ce déménagement nocturne et ce départ furtif qu'un moyen de transporter en meilleur endroit son commerce, pour le continuer au profit de ses créanciers. Et c'est précisément parce qu'il comptait consacrer les premiers produits de la vente à rentrer en possession des marchandises déposées, supposait-il, chez des prêteurs sur gages, que la révélation contenue dans le billet anonyme lui fut comme un éclair foudroyant.

Au moment où ce billet tomba, comme il a été dit, chez le mercier, celui-ci et la jeune fille arrivée de la veille, tous deux gaiement d'accord, donnaient les derniers soins au ménage du magasin. Bénard avait quitté sa veste, retroussé les manches de sa chemise, et, chantonnant, il faisait, à tour de bras, reluire sous la brosse le petit comptoir de chêne. Toinette, suivant les inspirations d'une fantaisie coquette, corrigeait, modifiait la disposition de l'étalage et ajoutait à ses séductions avec ce bon goût instinctif, art charmant, inné chez les femmes, dans lequel les plus naïves ne sont pas les moins habiles, et qui n'est que le produit du sentiment exact des mouvements les plus purs de la ligne et de l'harmonie des couleurs.

Un violent coup de poing frappé sur le comptoir, puis ce mot : « Voleur ! voleur ! » répété par une voix que l'émotion étranglait, firent tressaillir Toinette. Elle se retourna vers Bénard, le vit pâle et chancelant, et elle n'eut que le temps de jeter à la volée la pièce de rubans dont ses mains étaient embarrassées, et de placer un siège à la portée du défaillant. Il s'y laissa tomber comme une masse inerte, et un long temps se passa avant qu'il pût répondre autrement que par un léger signe de tête à ces questions de la jeune fille, effrayée de son insuffisance devant un homme qu'elle croyait mourant :

— Mais qu'avez-vous donc, bon Dieu ? — Faut-il aller querir quelqu'un ? — Que faire pour vous soulager ? — Dites-moi donc si vous vous sentez mieux.

Ces derniers mots, elle les dit d'une voix plus libre et le cœur moins oppressé, car Bénard avait enfin relevé la tête. Ses yeux se ravivaient, la pâleur de son visage s'effaçait sensiblement, la suffocation avait cessé, et les paroles, qu'elle tenait tout à l'heure enchaînées, revenaient maintenant presque distinctes sur ses lèvres. Mais cette force de parler qui lui était rendue, ce ne fut point d'abord à récriminer contre Pierre Bourdier et à déplorer son propre malheur qu'il l'employa. Touché de l'intérêt que lui témoignait l'orpheline dépaycée, dont l'unique espérance résidait dans la protection du parent qu'elle était venue chercher à Paris, il lui dit :

— Pauvre enfant ! le bon Dieu ne te fait pas la chance heureuse ; tu as bien mal choisi ton oncle Bénard !

Ce singulier regret qu'elle eût mal choisi le protecteur naturel qu'il ne dépendait pas de sa volonté de rencontrer ailleurs que là où il était, et dans une condition meilleure que celle où la fortune l'avait placé, glissa sur l'esprit de Toinette, sans qu'elle songeât à se demander s'il n'y avait pas un sens caché dans la compassion qui s'exprimait ainsi. Elle n'y vit que le regret du surcroît d'embarras causé par l'arrivée d'une parente qui tombait chez lui, à l'improviste, pour s'y faire héberger, dans un moment où il lui était déjà assez difficile de pourvoir pour lui-même aux nécessités de la vie. Elle crut devoir le rassurer sur ce point.

— Ne vous tourmentez pas pour moi, reprit-elle ; je ne suis pas bien embarrassée, et, grâce à Dieu, je sais travailler. La force ne me manque pas, ni le courage non plus ; ainsi, partout je gagnerai mon pain. Si vous ne pouvez pas me garder quant à présent, eh bien, vous me

placerez comme il vous plaira et chez qui vous voudrez. Pourvu que je ne me sache pas toute seule à Paris, comme je l'étais à Gisors, où il ne reste plus personne de notre famille ; pourvu aussi qu'en cas de besoin je sois toujours sûre de trouver mon refuge près de vous, je saurai bien m'arranger pour vivre avec les autres jusqu'au moment où il vous sera possible de me dire : « Maintenant il y a une place pour toi à la maison ; reviens-y, Toinette. »

Cela fut dit par la jeune fille avec une nuance de résignation enjouée qui méritait une bonne réponse. Bénard avait trop de préoccupations personnelles pour ne pas la lui faire attendre. Il sourcilla un peu, réfléchit un moment ; puis, ayant levé les yeux vers Toinette, son regard rencontra un sourire qui était une prière, et, vaincu par ce sourire, il répondit d'un ton qui n'avait rien de décourageant :

— Nous causerons de cela plus tard ; achève ton étalage.

Toinette ne se le fit pas redire. Il lui sembla qu'en l'ajournant de la sorte, le mercier venait de prendre l'engagement tacite de la garder chez lui ; et, voyant qu'il était remis de sa violente émotion, elle ramassa la pièce de ruban roulée à terre, et continua à orner les vitrines de façon que les regards des passants fussent infailliblement attirés sur elles.

Quant à Bénard, il n'acheva pas de cirer le comptoir. Ayant relu le désolant billet, il déroula ses manches de chemise, noua une cravate à son cou, passa son habit, prit son chapeau, et se dirigea vers la rue, comme s'il eût été poussé dehors par une soudaine résolution.

— Est-ce que vous allez sortir et me laisser seule, mon oncle ? lui demanda Toinette, inquiète, non pour elle, mais pour les intérêts de la maison, en se voyant tout à coup chargée, comme demoiselle de boutique, de la responsabilité d'un commerce qu'elle ne connaissait pas.

— Sans doute, ajouta-t-elle, je saurais bien au besoin où trouver les choses, puisque nous les avons serrées ensemble ; mais je n'en sais pas le prix, et s'il vient des acheteurs ?

Bénard eut un navrant sourire d'ironie.

— Des acheteurs ? répéta-t-il ; sois tranquille de ce côté-là, il n'en viendra pas. D'ailleurs, je serai bientôt de retour, j'espère.

Comme en parlant il dirigeait ses regards du côté de la rue, le mercier vit sortir de la maison qui faisait face à sa boutique ce même petit écolier avec qui Toinette avait eu un entretien la veille à propos du terrible froid dont elle souffrait alors.

Bénard ouvrit sa porte et appela l'enfant.

— Si la mère Henriot, lui dit-il, n'est pas encore partie pour aller faire ses ménages, dis-lui de descendre tout de suite afin de garder la boutique avec Toinette jusqu'à ce que je sois revenu.

L'écolier renifla, passa son nez sur sa manche, adressa d'un signe de tête un bonjour familial à Toinette qui lui souriait à travers les vitres, après quoi il répondit à Bénard :

— Ça va être fait.

Puis il retraversa la rue et remonta chez lui.

*La suite à la prochaine livraison.*

## BAS-RELIEF

### DÉCOUVERT PRÈS D'ISSOIRE.

Le bizarre monument qui est ici reproduit a été dessiné d'après une photographie que nous a adressée son possesseur, M. Grange (de Clermont-Ferrand), lequel a bien

voulu joindre à cette communication des renseignements que nous allons transcrire, et des conjectures sur l'interprétation possible du sujet figuré.

En 1845, on découvrit dans les environs d'Issoire (Puy-de-Dôme), sur le bord d'une voie romaine encore indiquée par le nom de *tsami farra* (chemin ferré) dans le langage du pays, une sépulture formée de briques cannelées posées de champ; au chevet se trouvait la brique que nous repro-

duisons, d'une hauteur de 42 centimètres sur 27 de largeur et 4 d'épaisseur. Sa composition est d'argile micacée et grossière.

Une de ses faces offre une image barbare, qu'une certaine fermeté empreinte dans le modelé de la tête et quelques détails accessoires peuvent faire remonter au troisième ou quatrième siècle de l'ère chrétienne. On y voit la figure d'un personnage, plutôt jeune que vieux d'appar-



Bas-relief trouvé, en 1845, dans les environs d'Issoire (Puy-de-Dôme).

rence, dont le menton et les joues sont bordés d'un collier de barbe. La coiffure, symétriquement divisée, et terminée en avant par deux appendices ressemblant à des oreilles de loup, est peut-être un de ces bonnets faits de peaux d'animaux que les Romains appelaient *galeris*, et qui étaient portés particulièrement par les chasseurs et les gens de la campagne; au-dessus on distingue une couronne radiée, surmontée d'un double cercle qui se termine par des animaux ou des fleurons. Sur le front, M. Grange a reconnu, et nous reconnaissons avec lui, une croix à branches égales; mais nous n'avons pu apercevoir dans la photographie les

lettres *alpha* et *oméga*, qu'il a vues, dit-il, dans l'original. Au cou est suspendu un collier en chaînette. Le corps est couvert d'un vêtement serré à la taille par une ceinture, et qui descend jusqu'un peu au-dessus du genou; un pli dessine autour des épaules une espèce de pèlerine: il est difficile de distinguer si ce vêtement a des manches; il ne l'est pas moins de savoir si les jambes sont nues; mais on remarque des jarretières attachées au-dessous du genou. Une chaîne ou un baudrier, qui se croise sur la poitrine, tient un glaive suspendu sur le flanc droit, comme le portaient les Romains. La figure, ainsi vêtue, tient de la main



droite un objet de forme circulaire et muni d'un manche qui ressemble assez à un battoir, et de la gauche un javelot. De ce côté sont trois têtes suspendues. Sous les pieds rampe un serpent dont la tête semble, en se redressant, menacer le personnage. Enfin une chaîne, dont quelques anneaux sont bien visibles, sert d'encadrement à ce petit tableau.

M. Grange croit reconnaître dans ce bas-relief une représentation du Christ telle qu'elle a pu être faite en Gaule par un artiste du pays, « par un rustique potier », dit-il, à une époque où les symboles de la religion chrétienne y étaient encore inconnus; et il y voit un ouvrage du cinquième siècle. Nous croyons, comme nous l'avons dit, le monument plus ancien, et rien ne serait plus surprenant que de rencontrer, même après le règne de Constantin, une image chrétienne au cœur de l'Auvergne. D'un autre côté, notre correspondant fait remarquer que « l'on adorait à

Brescia, dans la Gaule Cisalpine, sous le nom de Tyllinus, un dieu médiateur qui tenait entre le pouce et l'index un œuf que venait mordre un serpent entortillé dans une de ses mains ouverte et étendue. Tyllinus est le roi du monde; armé d'une pique, il protège l'œuf contre le serpent qui veut le dévorer. »

Nous ne ferons, quant à nous, aucune conjecture sur la signification probable de ce bas-relief. Nous pensons qu'il vaut mieux livrer sans commentaire le monument à la sagacité des archéologues.

### UNE FONTAINE A ANSO

(HAUT ARAGON).

Il serait inutile de chercher Anso sur les cartes d'Espagne; cette petite localité n'y figure pas. D'ailleurs,



Une Fontaine à Anso (haut Aragon). — Dessin de Janet Lange, d'après le tableau de M. Antigna.

aucun chemin n'y conduit, et le touriste doit de toute nécessité, pour l'atteindre, s'en rapporter à un guide, c'est-à-dire à un contrebandier. Voici néanmoins, à cet égard, quelques indications générales.

En supposant que, s'y rendant de France, on parte d'Oloron, on prend d'abord la route qui mène à Bedous et à Urdos, puis on gravit les Pyrénées, et l'on arrive à la Croix de Somport, où finit le territoire français, où commence l'Espagne. Ensuite, au bout de deux heures de marche, sur le versant espagnol, se présente la vallée de Garcipollera, qu'il faut traverser après avoir longé les ruines de l'ancien monastère de Santa Cristeria. On rencontre un peu plus loin la venta de San Antonio; enfin on côtoie un autre fort pyrénéen que domine le vieux donjon de Candancheri, et quand l'Aragon a été franchi sur plusieurs ponts successifs, on arrive à Canfranc, charmant village composé d'une seule rue et d'une place que

traverse la route, et défendu — ou menacé, suivant les circonstances, — par un château dont la fondation est attribuée à Philippe II.

Nous venons de pénétrer en Aragon par le passage de Somport (les Espagnols disent *San Port*, mais l'étymologie la mieux fondée nous semble être *Summus Portus*): aussi bien est-ce le plus fréquenté de ceux qui font communiquer la France avec cette partie de la Péninsule, et le plus accessible. En effet, on le voit praticable en toute saison, et la neige n'y séjourne jamais longtemps. Il est vrai que la commune de Canfranc est obligée de le tenir libre, et, par exemple, elle doit le débayer dès que l'encombrement produit par une trop grande quantité de neige se prolonge pendant trois jours. Un second passage se trouve à l'est de celui dont nous venons de parler: on l'appelle port de Jacca; mais son parcours est des plus pénibles, et une grande partie, à peine tracée, n'est tout



au plus qu'un simple sentier. Enfin, un troisième passage, plus à l'est encore, franchit les Pyrénées au col des Moines.

Mais nous nous sommes arrêtés tout à l'heure à Canfranc, et il faut maintenant arriver à Anso. De Canfranc, nous nous dirigerons vers l'est, laissant au sud Jacca, qui fut la première capitale de l'Aragon, traversant la sierra de Bué et la vallée du Gallego; et, une fois le bourg d'Escuer dépassé, il suffira de cinq ou six quarts d'heure, à travers les pierres et les bois, pour rencontrer, à mi-côte d'une montagne aride, au milieu d'un paysage triste et dénudé, le joli village d'Anso.

On compte trois ou quatre cents habitants à Anso. Comme la plupart des Aragonais, les hommes sont braves, persévérants, fiers, mais fort indolents; d'ailleurs, d'un commerce sûr et fidèles à la parole donnée. De leur côté, les femmes ont de l'adresse, de l'ordre, et les travaux les plus rudes du ménage, elles les accomplissent seules, sans recevoir d'aide de leurs maris, de leurs frères, de leurs fils, presque tous occupés à la contrebande. Elles ne sont pas dépourvues de beauté; et, naturellement, ne détestent guère la danse. Une des particularités les plus frappantes des mœurs aragonaises, et commune aux habitants des différentes parties de cette contrée, est la vogue constante des *romerias*, ou pèlerinages. Il est peu de villages qui n'aient aux environs quelque ermitage: les habitants s'y rendent à certains jours, et là le temps ne se passe pas seulement en ferventes prières; au contraire, on s'y livre bientôt à toute espèce de divertissements, parmi lesquels la danse occupe toujours le premier rang.

Du reste, dès que plusieurs femmes sont réunies en un endroit quelconque, à la fontaine, par exemple, soyez certain qu'avant de se séparer elles exécuteront leur pas national. Le rythme en est calme, l'allure nullement vive, et elles, les yeux baissés, la démarche sérieuse, elles font claquer leurs doigts pour marquer la cadence, tournant, s'avancant, reculant, avec une majesté presque solennelle, une gravité que ne trouble pour ainsi dire jamais un léger sourire. Et pourtant, qu'on en soit bien assuré, elles n'y prennent pas un moindre plaisir que les femmes de Séville ou de Grenade à leurs *boleros robadas*, si vives, si pétillantes, si accentuées.

Le tableau de M. Antigna donne une juste idée des attitudes sévères et modestes et des costumes, sans analogues en Espagne, des femmes d'Anso.

### PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS.

Patience et longueur de temps  
Font plus que force ni que rage,

dit le fabuliste. Voici, à l'appui du vieil adage, une observation nouvelle.

« J'ai vu, dit M. Émile Burnouf<sup>(1)</sup>, dans les remparts de Messène, construits par Épaminondas, des pierres énormes soulevées par une racine de figuier. Ces pierres n'ont pas moins de six pieds de longueur sur une largeur et sur une épaisseur de plus de deux pieds, et chacune d'elles pèse au moins trois mille livres. Trois assises superposées avaient été soulevées par cet arbre à plus de dix centimètres de hauteur. Voilà, certes, une chose qui a droit de nous étonner, puisque cette faible racine peut être brisée en quelques instants, et qu'il faudrait les forces réunies de plusieurs hommes pour remuer ces grands blocs de pierre. Pourtant, si l'on veut y réfléchir, tout le merveilleux disparaît. Une graine portée par le vent s'est arrêtée dans un étroit interstice; là, elle a germé; la pe-

tite racine a rempli l'espace qu'elle a trouvé vide. Ce fait se passait, je suppose, il y a cent ans. Je suppose encore que la racine a grossi pendant six mois chaque année et qu'elle s'est reposée le reste du temps; elle a donc employé à croître environ dix-huit mille jours. On sait que les physiciens estiment la valeur d'une force, en la rapportant à la seconde, au kilogramme et au mètre pris pour unité. Que l'on veuille achever ce calcul, on verra que la force déployée par la racine du figuier est d'une extrême petitesse, et qu'elle n'égale pas la millionième partie de celle qui est nécessaire pour élever un kilogramme à un mètre de hauteur en une seconde de temps. Seulement, comme elle est continue, et qu'elle ajoute sans interruption ses effets les uns aux autres, il arrive qu'après cent ans elle a produit un résultat dont nous sommes d'abord étonnés. »

### SUR LE STYLE.

Écrire négligemment, c'est avouer qu'on n'accorde pas grande valeur à ses pensées; car de la conviction que nous avons de la vérité et de l'importance de nos pensées, il naît un enthousiasme capable d'imposer à notre esprit un soin infatigable dans le choix des expressions les plus claires, les plus belles, les plus énergiques; — tout comme on emploie pour les reliques et pour les objets d'art précieux des réceptacles d'or et d'argent. SCHOPENHAUER.

### L'ANALYSE SPECTRALE DE LA LUMIÈRE

#### ET LA COMPOSITION CHIMIQUE DES ASTRES.

« La lumière est un mouvement ondulatoire excité au sein des corps lumineux, et transmis par un milieu appelé éther. » C'est sans doute par une définition claire et précise qu'il convient d'ouvrir un sujet de dissertation quelconque; c'est pourquoi nous nous conformons immédiatement à cette règle de très-bon goût. Mais peut-être la définition est-elle trop affirmative.

À côté de ce grand mot *Lumière*, comme à côté des expressions qui représentent pour nous les lois générales et les phénomènes permanents de la nature, il y a certain point d'interrogation que nul esprit humain n'a pu effacer encore. Puisqu'il faut le dire, avouons-le candidement, la tendance instinctive de notre esprit nous porte à vouloir expliquer tout et à inventer l'explication quand elle nous manque. Lorsqu'elle nous fait défaut, nous nous payons d'un mot qui la remplace; ce mot ne signifierait-il rien par lui-même, peu nous importe: il nous le faut. La mécanique céleste montrant qu'une force agit constamment entre les astres et les gouverne dans l'espace suivant certaines lois, nous avons appelé cette force *attraction*, c'est-à-dire que nous avons exprimé par un mot l'apparence que cette force revêt pour nos esprits; mais il est clair que ce mot ne renferme pas plus d'explication que s'il n'existait pas. De même, voit-on se produire les phénomènes de la lumière, de la chaleur, de l'électricité? Aussitôt voici des fluides inventés pour l'explication desdits phénomènes, entités qui, sans contredit, expliquent tout, puisqu'en les créant pour les besoins qu'on en a, on leur donne toutes les propriétés nécessaires pour satisfaire à ces besoins. Si l'on avait soin de toujours avoir devant l'esprit la valeur purement provisoire des hypothèses, et de ne pas à la longue prendre des mots pour des réalités, on ne courrait pas risque de se fausser l'idée sur bien des choses. L'hypothèse ne doit être qu'un auxiliaire destiné à rendre compte des faits, et soumis lui-même à recevoir plus tard la justification ou le discrédit qui pourra résulter d'une expérimentation ultérieure.

<sup>(1)</sup> *Revue des Deux Mondes*, 4<sup>er</sup> décembre 1864.

Il était nécessaire de faire cette petite pause en ouvrant notre sujet, afin d'établir tout d'abord que l'hypothèse définie plus haut sur le *mouvement ondulatoire du fluide étheré* excité par l'action initiale d'un corps lumineux n'est qu'une manière d'exprimer la cause possible des phénomènes optiques, et que cette hypothèse, malgré la facilité avec laquelle elle se plie à l'explication des faits, n'est cependant qu'une théorie peut-être superficielle et incomplète, et qui ne sert qu'à couvrir les apparences. « La lumière, dit Arago, est ce *quelque chose*, matière ou mouvement, qui nous fait voir les objets extérieurs. » Cette définition rappelle celle de la grâce par Voltaire : « La grâce, disait celui-ci, a reçu bien des définitions, suivant qu'elle est *suffisante, actuelle, personnelle*, etc.; mais la meilleure est celle du moine X, qui disait que « *c'est un je ne sais* » *quoi* dont il plait à Dieu de nous favoriser. »

Ces réserves faites, admettons maintenant, sans autre difficulté, la théorie des ondulations. Pour donner un exemple de la manière dont la lumière se propage, nous rappellerons les ondulations qui se succèdent dans l'air lorsqu'une lame de métal fixée par un de ses bouts, et mise en vibration, ébranle les molécules d'air qui l'environnent. Les ondes qui se propagent sphériquement dans l'air, dont nous pourrions nous former une idée en considérant celles qui se propagent à la surface d'une nappe d'eau dans laquelle on jette une pierre, produisent à nos oreilles la sensation du son lorsqu'elles frappent notre tympan. Ces vibrations qui transmettent le son marchent avec une rapidité de 340 mètres par seconde. Celles qui transmettent la lumière sont incomparablement plus rapides : elles parcourent 70 000 lieues par seconde. Ainsi, un boulet qui marcherait avec la vitesse du son, laquelle ne diffère pas

beaucoup de celle du boulet à sa sortie du canon, emploierait quinze ans à nous venir du soleil, tandis que la lumière de cet astre nous arrive en 8 minutes 13 secondes.

La lumière se propage toujours en ligne droite, et les vibrations lumineuses dont nous venons de parler sont en même temps calorifiques : nous verrons bientôt qu'il y a des vibrations calorifiques invisibles, dont on analyse chimiquement l'intensité, mais qui n'agissent plus sur les nerfs de notre œil. Les vibrations de la lumière se distinguent les unes des autres suivant qu'elles se rapportent à des couleurs plus ou moins vives, elles n'ont pas le même degré de vitesse, et ces différences suivent une décroissance à partir de certains points du *spectre*, dont nous allons parler, jusqu'aux limites de la visibilité, nous pourrions presque dire, sans métaphore, jusqu'aux couleurs invisibles.

Le *spectre* ! mot terrible dont le suaire cache ici un charmant fantôme, et que nous allons découvrir pour contempler en lui la source brillante du monde des couleurs. Supposons que, par une belle journée de soleil, nous sommes enfermés dans une chambre bien close. Nos volets sont fermés, et le plus petit rayon de soleil ne saurait entrer. Si dans le volet d'une fenêtre exposée au soleil nous pratiquons une petite ouverture circulaire, un rayon de lumière solaire se glissera immédiatement par cette petite ouverture, et nous le verrons dessiner sa route dans l'air en ligne droite, pour peu qu'il y ait dans notre chambre des corpuscules de poussière flottante. Si nul obstacle ne l'arrête, ce rayon viendra s'abattre sur le mur opposé à la fenêtre ou sur le plancher, dessinant un petit cercle blanc. Mais si à une certaine distance de l'ouverture du volet nous plaçons sur le trajet du faisceau lumineux un prisme de

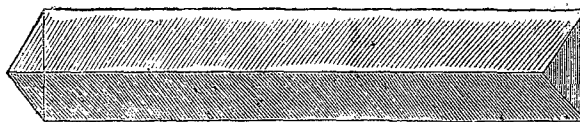


FIG. 1.

verre (fig. 1), la lumière sera réfractée par ce prisme, se décomposera, et en la recevant sur un écran, on aura, au lieu d'un cercle blanc, une image oblongue vivement colorée des nuances de l'arc-en-ciel. Cette dispersion de la lumière est visible dès sa sortie du prisme; le faisceau divergent se compose en réalité d'une infinité de teintes, mais on en distingue principalement sept, disposées dans le sens indiqué par la figure 2.

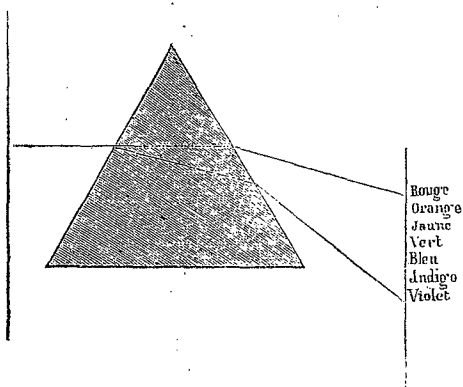


FIG. 2.

Vue à partir du bas, cette ligne de couleurs forme, comme on sait, le vers alexandrin suivant :

Violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.

Tel est, dans toute sa simplicité, le *spectre solaire*, trouvé par Newton, l'un des fondateurs de l'optique moderne.

Si, dans notre expérience, nous avions tourné le prisme en sens inverse, c'est-à-dire son sommet en bas et sa base en haut, le spectre, au lieu d'être abaissé, aurait au contraire été relevé, et l'ordre des couleurs se serait trouvé dans le sens même de la lecture de notre alexandrin. Les sept couleurs n'occupent pas toutes la même étendue : c'est le violet qui est le plus large, et l'orangé qui l'est le moins. Chacune des nuances est simple et inaltérable : c'est une individualité isolée venant prendre sa place en un lieu précis. On le démontre en faisant passer isolément chacune à travers un second prisme : elle ne subit aucune décomposition, et reste identiquement la même.

La cause de la décomposition de la lumière blanche à travers un prisme est due à l'*inégaie réfrangibilité* des rayons lumineux. Les rayons rouges sont moins réfrangibles que les jaunes, ceux-ci moins que les bleus, ceux-ci moins que les violets : de là résulte l'inégale déviation qui, d'un seul faisceau, forme une banderole de couleurs. On se représentera facilement en quoi consiste cette réfrangibilité ou cette réfraction des rayons lumineux passant par un morceau de verre, si l'on songe que ces rayons sont toujours détournés de leur marche en ligne droite lorsqu'ils passent d'un certain milieu dans un milieu d'une densité suffisante. Chacun a pu remarquer qu'un bâton

plongé dans l'eau paraît dévié au niveau du liquide, et s'incline en coude sous la surface.

Nous avons dit en commençant que les sensations de lumière ont pour cause les vibrations extrêmement rapides du milieu éthéré; or chaque couleur a ses vibrations particulières, tant au point de vue de la longueur de ces vibrations qu'au point de vue de leur rapidité. Ainsi, par exemple, les rayons rouges ont des longueurs d'ondulations égales à 500 *millionièmes* de millimètre, et donnent 620 milliards de vibrations par seconde; le bleu correspond à 650 milliards de vibrations par seconde et à 470 *millionièmes* de millimètre pour ses ondes. La longueur des ondes pour les rayons chimiques ultra-violets ne mesure plus que 300 *millionièmes* de millimètre (un cheveu fin en cacherait encore plus de 300); les mêmes rayons donnent 900 milliards, c'est-à-dire : 900 000 000 000 de vibrations, dans l'espace d'une seconde, on dirait presque en un clin d'œil.

De la décomposition de la lumière par le prisme, Newton inféra que la blancheur se compose de toutes les nuances possibles réunies en certains rapports. Cette déduction résulte aussi de l'expérimentation directe. Si l'on réunit sur un même point à l'aide d'une lentille les divers rayons du

spectre, on reconstitue le cercle blanc. Si l'on tourne rapidement un disque sur lequel sont peintes les couleurs prismatiques, le disque paraît blanc. Le groupe de deux couleurs, nommées pour cela complémentaires, reproduit aussi le blanc primitif; ainsi le rouge et le vert, l'orangé et le bleu, le jaune et le violet; mais sur la palette le mélange de ces couleurs ne saurait reproduire le blanc, attendu que ce mélange donne lieu à un nouvel agencement moléculaire qui modifie entièrement les phénomènes optiques des couleurs simples.

En réalité, les sept couleurs indiquées plus haut sont autant de types fondamentaux dont les autres nuances se rapprochent plus ou moins; mais ce ne sont point les seules nuances existantes, car le nombre des nuances de la lumière paraît infini, et dans le spectre même elles se fondent l'une dans l'autre par une harmonieuse transition. Si même on a distingué l'indigo, entre le bleu et le violet, ce n'est point là, à vrai dire, un type, mais bien plutôt une création des amateurs d'analogies qui voulaient retrouver partout le divin nombre VII.

Nous avons vu que les vibrations les plus longues et les plus lentes ont lieu au delà du rouge extrême : c'est la

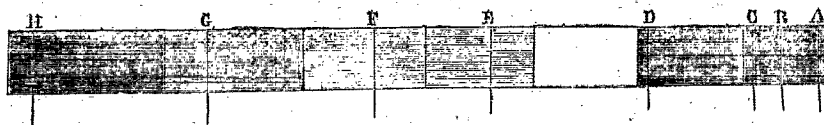


Fig. 3.

région de la chaleur obscure. On reconnaît à l'aide des thermomètres que le maximum de chaleur des rayons solaires se trouve dans cette partie du spectre. Les vibrations les moins rapides sont donc celles qui agissent le plus facilement sur les corps et les échauffent. Les vibrations moyennes sont celles qui excitent le plus vivement le sens de la vue, comme on le reconnaît par la portion jaune du spectre, qui est la plus brillante, et à partir de laquelle l'intensité décroît des deux côtés. Les vibrations, enfin, qui sont les plus rapides et les plus courtes n'agissent plus que chimiquement, sur des corps inorganiques, ou même organiques, préparés à les recevoir. On voit que les forces lumineuses, calorifiques, chimiques, contenues dans un rayon solaire, sont comme déployées en front de bataille dans le spectre, suivant la valeur réciproque de leur position dans les ailes ou au centre. Nous allons reconnaître maintenant, dans cette même ligne stratégique, des forces nouvelles non moins remarquables.

Fraunhofer, opticien bavarois, étudiait avec soin le spectre solaire, et cherchait à découvrir en lui quelques points fixes qui fussent indépendants de la nature des prismes, et qui pussent être regardés comme points de repère auxquels on pourrait rapporter les zones et les couleurs du spectre, lorsqu'il s'aperçut qu'en donnant au prisme certaine position spéciale, on voyait brusquement apparaître dans l'image spectrale des raies obscures coupant transversalement la banderole aux sept couleurs. C'était vers 1815. Or, en 1802, — coïncidence assez fréquente dans l'histoire des sciences, — Wollaston avait fait, de son côté, la même découverte. Ces deux savants s'occupaient, chacun pour leur part, d'une étude nouvelle qui plus tard devait créer une nouvelle branche de la science, celle de la chimie céleste.

Fraunhofer chercha tout d'abord si la production et la disposition de ces raies étaient dues à quelque loi, et ne trouva rien. Il eut alors l'idée de choisir parmi les stries nom-

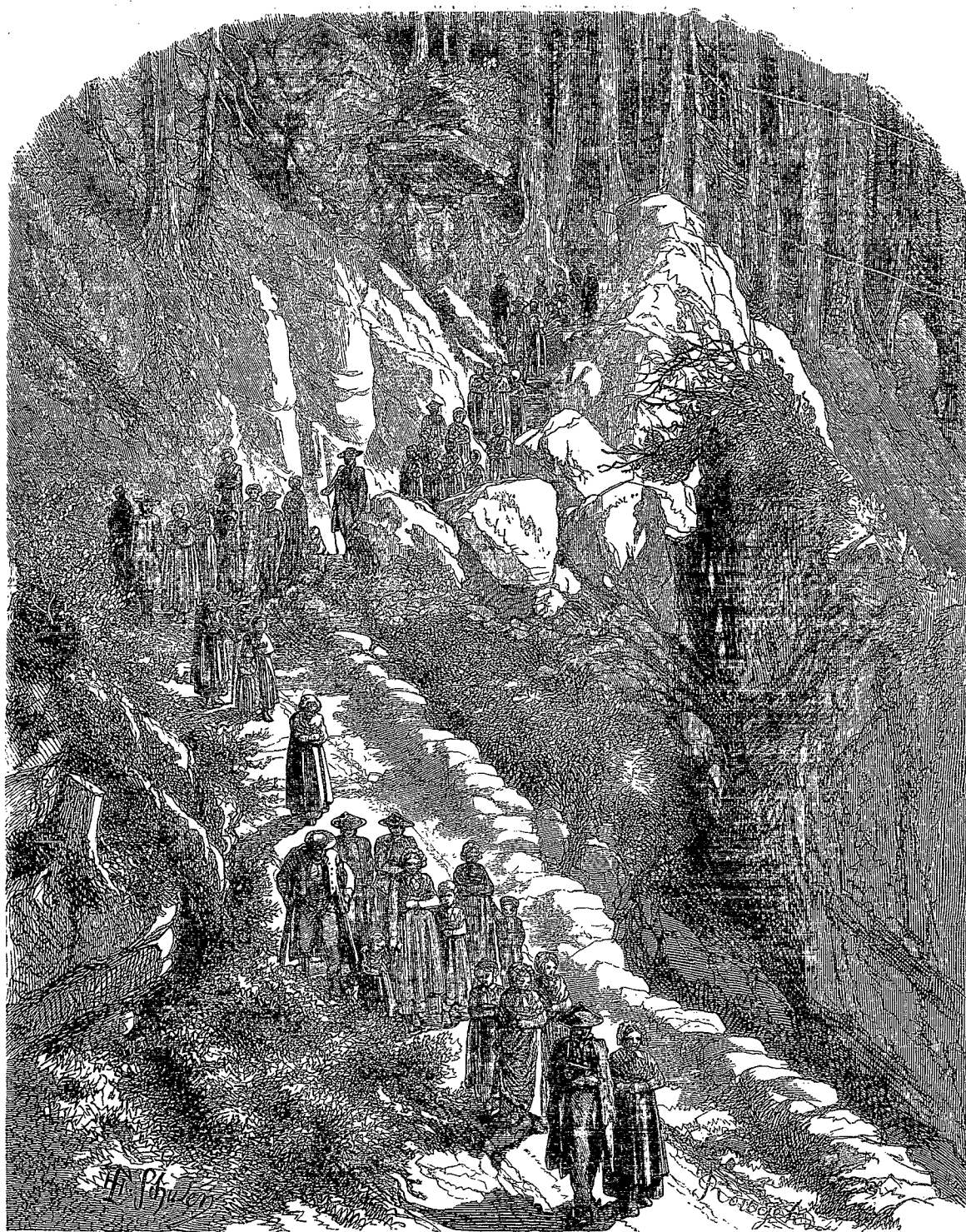
breuses qui divisaient le spectre les lignes les plus visibles et les plus nettes, afin de les prendre pour point de départ des recherches qu'il se proposait de faire dans ce nouveau genre d'études. Il prit les huit principales, et les désigna par les huit premières lettres de l'alphabet. Elles sont distribuées comme dans la figure 3; — la première à la limite du rouge, la deuxième au milieu de cette couleur, la troisième au milieu de l'orangé, la quatrième à la fin de cette nuance, la cinquième dans le vert, la sixième dans le bleu, la septième dans l'indigo, la huitième à la fin du violet. Ce sont là les lignes noires principales que l'on distingue dans le spectre; quant au nombre total de ces lignes, il paraît prodigieux : Fraunhofer en avait déjà compté 600 avec une lunette grossissante; plus tard, sir David Brewster porta ce nombre à 2 000; aujourd'hui nous en comptons 3 000 et plus.

Chacun peut se rendre compte de l'existence de ces stries; mais il faut pour cela s'entourer de grandes précautions. Voici un moyen facile. Recevoir sur un miroir les rayons du soleil et les renvoyer dans une pièce obscure au moyen d'une fente large d'un millimètre; à 3 mètres de la fente placer son prisme transversalement et le faire tourner jusqu'à ce que les stries apparaissent nettement. Comme pour les lentilles, chacun ici a son point particulier de vision. Il est bon de remarquer que, pour apercevoir les raies du violet, il faut un jour excellent et rapprocher l'œil du sommet du prisme, tandis que pour les lignes situées dans les autres couleurs, un jour moins vif est préférable et l'on doit regarder de plus bas. Ce sont là des détails que l'on remarque dès le commencement de la pratique.

On conçoit que cette méthode fort simple, mais peu minutieuse, n'est pas la méthode employée dans les recherches scientifiques. Wollaston, cependant, se borna d'abord à observer directement le spectre de la source lumineuse en plaçant convenablement l'œil près du prisme lui-même.

*La fin à une prochaine livraison.*

## LE VENDREDI SAINT DANS LES VOSGES.



Le Vendredi saint dans les Vosges. — Dessin de Th. Schuler.

La semaine sainte revient chaque année avant le retour du printemps, à une époque où les tristesses de l'hiver, prolongeant leur teinte sombre, se confondent avec le sentiment religieux : un reste de neige se loge au creux des rochers, comme le souvenir des chagrins de la vie habite le fond des cœurs. Notre dessin reflète cette intime harmonie, qui impressionne si vivement l'artiste dans les forêts et sur les pentes des Vosges. Là, dès le matin du vendredi saint, la cloche appelle aux prières du modeste temple les

fidèles épars dans les fermes et dans les chalets disséminés. Quand la parole sacrée a cessé de se faire entendre, la longue file des paysans se disperse peu à peu, en pénétrant dans les sentiers ouverts entre les sapins, en descendant les chemins protégés par les blocs de pierres roulées ou par les masses d'arbres renversés.

Ces braves gens, tous parés pour la fête sérieuse, marchent lentement, solennellement, les uns par groupes, les autres isolés, sans prononcer une parole, sans faire un



geste, les uns d'un pas ferme, les autres appuyés sur un bras ami, sur des béquilles ou sur un bâton; les âges, les sexes, sont absorbés dans une idée commune. Qu'il y a plus de grandeur dans ce silence que dans les joies bruyantes de la ville!

## LA NIECE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90.

A cinq minutes de là, le mercier était déjà loin de la rue Jean-Tison, et la mère Henriot, amenée jusqu'à la porte de la boutique par son petit-fils, aussitôt en route pour se rendre à l'école, humait sa prise de tabac, magistralement assise sur le siège du maître. Debout de l'autre côté du comptoir, Toinette se tenait penchée vers la vieille voisine. Les deux coudes appuyés sur la table de chêne, elle causait, cœur à cœur, avec la bonne femme, si bien qu'à les voir et qu'à les entendre on eût dit que l'intimité s'était depuis longtemps établie entre elles.

Les confidences vont vite de la confiance ingénue à la curiosité sympathique. Point indiscreète en ce qui touchait aux autres, mais facilement parleuse de ce qui lui était personnel, il suffisait d'un regard bienveillant, d'une parole encourageante pour exciter la jeune fille à dire sur elle tout ce qu'on en voulait savoir. La mère Henriot lui ménagea d'autant moins la bienveillance du regard et l'encouragement des paroles, qu'avant d'avoir vu Toinette elle s'était déjà sincèrement intéressée à celle-ci.

La vieille voisine avait su par son petit-fils le long martyre subi par la nièce de Bénard dans cette allée mal close, qui ne défendait pas plus les passants contre les rafales de la bise que les habitants de la maison contre les entreprises des voleurs.

De cet entretien, dans lequel Toinette déroula rapidement les principaux mais très-simples événements d'une existence d'orpheline sans patrimoine que le vent de la mauvaise fortune promène de la charité épuisée ou qui se lasse à l'intérêt personnel qui recueille le pauvre pour l'exploiter, nous ne rapporterons que l'incident qui détermina le voyage de Toinette à Paris. C'est elle qui va parler.

« Je ne veux pas me faire meilleure que je ne suis. J'ai eu des défauts, j'en ai eu même beaucoup; de plusieurs je me suis corrigée. Par exemple, autrefois, j'étais friande, difficile à nourrir : les jours sans pain m'ont prouvé que le pain dur et le pain noir étaient bons. J'étais, de plus, envieuse; je jalousais les enfants de mon âge à qui je voyais une parure du dimanche, alors que je n'avais pour les dimanches et pour les plus grandes fêtes de l'année que mes hardes rapiécées de la semaine. Où je voyais des pièces et des reprises à mes habits, je souhaitais des trous et des déchirures sur les habits des autres. Mais un jour que j'allais seule, dans un sentier, hors de la ville, je me rencontrai avec une petite mendicante, plus grande cependant et plus forte que moi, qui marchait pieds nus. Après m'avoir lancé un mauvais coup d'œil, elle se jeta sur moi, me fit tomber par terre; puis, m'ayant pris mes sabots qu'elle brisa contre une grosse pierre, elle me dit, les yeux hors de la tête et écumant de rage : « Toi aussi tu iras nu-pieds ! » Je la trouvai si laide, si méchante et si malheureuse, qu'elle me fit pitié, et, de peur de lui ressembler, je m'étudiai, et je parvins à me guérir de l'envie qui ne nous donne pas ce qui nous manque et qui nous fait mépriser ce que nous avons.

« J'en passe de ces défauts que je ne crois plus avoir, continua Toinette avec une sincérité naïve, pour en arriver

à celui dont, je le crains bien, malgré tous les efforts de ma bonne volonté, je ne pourrai jamais me défaire.

« Je ne sais pas, ma bonne dame, si vous comprendrez ce que c'est, au juste, que ce défaut-là. Je n'ai pas un brin d'orgueil, et pourtant je sens que je suis fière. Il y a quelque chose qui se retourne en moi et qui me met les larmes aux yeux, en même temps qu'une mauvaise parole à la bouche, quand on m'accuse d'une méchante intention que je n'ai pas eue ou bien quand je vois que c'est à plaisir, pour me faire rougir et pleurer, qu'on me dit un mot qui m'humilie. Être accusée à tort et à travers parce que je n'ai personne pour prendre ma défense ! Être humiliée sans motif parce que je suis pauvre ! Je souffrirais moins, je crois, d'être battue. Voilà ce que je n'ai jamais pu endurer sans me rebiffer et blesser à mon tour ceux qui m'avaient blessée. A cause de cela, ils m'appellent, à Gisors, Toinette la Glorieuse.

« Il y a dix-huit mois, une bonne vieille dame infirme, que je soignais depuis trois ans, — j'en avais onze quand je suis entrée chez elle, — est décédée sans avoir eu le temps de me laisser, par testament écrit, ce qu'elle m'avait promis. Ses héritiers, des gens qui ne me connaissaient pas, et qui, venant de loin, étaient pressés de s'en retourner chez eux avec l'argent de l'héritage, n'ont consenti à me garder quelques jours de plus, après le décès de ma maîtresse, que pour me donner le temps de trouver une condition. Après cela, ils m'ont laissée partir, sans me permettre d'emporter autre chose que le bout de ruban noir que je leur demandais pour le coudre à ma coiffe en signe de deuil.

« Moi qu'ils nomment là-bas la Glorieuse, poursuivit Toinette, ils ont dû convenir que, du moins cette fois, j'étais la mal nommée, puisque je me suis trouvée trop heureuse de me voir engagée comme petite servante, pour ma nourriture et mon entretien, chez M<sup>me</sup> Fauvet, la plus forte lingère de la ville.

« C'est de celle-là surtout qu'on peut dire : Elle est fière. Parce qu'elle a un frère valet de pied chez les MM. de Caraman, elle se croit la cousine germaine du roi. On la servirait à genoux qu'elle trouverait que ce n'est lui donner que son dû; enfin, elle ne comprend pas qu'un inférieur puisse la regarder sans trembler.

« Quant à moi, faisant ma besogne du mieux que je pouvais et me gardant bien de manquer de respect à ma maîtresse, je me croyais dispensée d'avoir peur d'elle. Elle s'en offensa, ne me le pardonna pas, et, bien certainement, elle ne m'aurait pas gardée à son service sans une découverte qui me valut de lui faire supporter quelque temps ce que son orgueil appelait mon effronterie.

« Une nuit que j'avais pris sur mon sommeil pour m'arranger un fichu dont j'avais le plus grand besoin, la lumière, que je ne m'étais pas inquiétée de cacher, me trahit. M<sup>me</sup> Fauvet l'aperçut de l'atelier où elle veillait aussi pour préparer à ses ouvrières l'ouvrage du lendemain. Elle monta sans bruit à mon grenier, et n'eut pas de peine à m'y surprendre dans mon occupation : ma porte n'avait pas de verrou à l'intérieur et s'ouvrait aussi bien du dehors que du dedans. Cette fois-là, j'en conviens, j'eus peur de ma maîtresse, et je tremblai devant elle. Déjà je me voyais chassée : il n'en fut rien.

« M<sup>me</sup> Fauvet me prit violemment le fichu des mains; elle le regarda d'abord avec mépris, puis l'examina mieux, et, finalement, ayant bien vu comme je travaillais pour moi, elle jugea que je brodais et cousais d'une façon assez satisfaisante pour me faire travailler aux commandes de ses pratiques.

« Ah ! tu aimes à passer les nuits, me dit-elle; c'est bon à savoir. Dorénavant tu en passeras, Toinette, mais



ce sera par mon ordre. Aujourd'hui, ajouta-t-elle méchamment, comme c'est sans ma permission que tu veilles, je trouve que tu as veillé assez tard, et je te conseille de te coucher; tu n'es pas à mon service pour broder tes loques.

» Elle emporta ma lumière, ferma ma porte derrière elle, et me laissa dans l'obscurité avec mon pauvre fichu qui n'était pas terminé.

*La suite à la prochaine livraison.*

#### A LA FRUGALITÉ.

Salut, déesse, ma souveraine, délices des gens de bien, Frugalité, fille de l'illustre Sagesse! Ils te vénèrent, ils t'honorent, tous ceux qui aiment et pratiquent la justice. (1)

### L'ANALYSE SPECTRALE DE LA LUMIÈRE

ET LA COMPOSITION CHIMIQUE DES ASTRES.

Fin. — Voy. p. 94.

Fraunhofer compliqua cette disposition en armant l'œil d'une lunette située derrière le prisme et dirigée sur l'image prismatique; en grossissant ainsi les détails du spectre, il lui fut possible de pousser plus loin ses recherches. De plus, la lumière émise par la source était transmise au prisme au travers d'un tube garni d'une lentille. C'est la disposition suivante (voy. fig. 4), à laquelle on a ajouté un micromètre dont l'image reçoit le spectre, ce qui permet de mesurer facilement la distance des raies.

Le prisme P se trouve au centre; on observe son image à l'aide de la lunette O, image projetée sur celle du micromètre M, éclairé par la bougie. La substance à analyser imprègne une tige de platine T, portée au rouge par un bec de gaz M'.

Cet instrument convient aux observations chimiques dont nous allons parler tout à l'heure, observations sur lesquelles repose toute la valeur pratique des déductions astronomiques. Pour celles-ci, l'instrument a subi quelques modifications de construction, la source lumineuse à analyser devant être amenée sur le prisme par le moyen d'un télescope.

Ces raies du spectre solaire sont constantes et invariables toutes les fois que le spectre qu'on étudie est celui d'une lumière émanée du soleil, quelle que soit d'ailleurs cette lumière. On les retrouve dans la lumière du jour, dans celle des nuages, et dans l'éclat réfléchi par les montagnes, les édifices et tous les objets terrestres. On les retrouve de même dans la lumière de la lune et dans celle des planètes, corps célestes qui, comme on sait, ne brillent que par la lumière qu'ils reçoivent du soleil et qu'ils réfléchissent dans l'espace.

Signalons, en passant et pour ne pas laisser de lacune, qu'il y a dans le spectre d'autres raies qui dépendent de causes locales dans l'établissement des prismes, ou de causes terrestres, comme l'état de l'atmosphère, les saisons et les diverses heures du jour, les orages, etc., et que ces raies, inconstantes et passagères, bien déterminées et nommées raies atmosphériques ou telluriques, n'affectent en rien la nature des lignes signalées plus haut.

Que les spectres des planètes soient identiques au spectre du soleil, c'est ce que l'on pourrait préjuger d'avance, puisque leur lumière n'est autre que celle du soleil lui-même revenant sur ses pas. Par contre, on pouvait penser que très-probablement les spectres des étoiles différeraient du précédent, attendu que la lumière de ces soleils loin-

(1) Cratès, *Anthologie grecque*.

tains est complètement indépendante de celle de notre astre du jour. C'est effectivement ce que l'on a constaté. Chacune des étoiles présente, dans son image irisée, un nombre particulier de raies distribuées suivant un ordre particulier. Pour en citer quelques exemples, le spectre de Sirius ne présente pas de raies dans le jaune et l'orangé, mais deux dans le bleu et une très-marquée dans le vert: aucune de ces trois lignes n'a son analogue dans le soleil. Le spectre de Castor ne diffère pas essentiellement de celui de Sirius. On a de même étudié les images spectrales de Pollux, de la Chèvre, de Procyon, etc. Mais voici en quoi consiste réellement la valeur analytique de ces déterminations.

Deux physiciens de l'Université d'Heidelberg, MM. Kirchhoff et Bunsen, avaient reconnu par l'expérience la vérité du principe suivant: *Le spectre de toute source lumineuse artificielle présente dans la distribution de ses raies (brillantes et obscures) un ordre invariable, offrant un caractère précis pour distinguer cette source d'avec toute autre.* Dès lors ils firent passer à l'état d'ignition un certain nombre de substances destinées à être chimiquement comparées, et comparèrent leurs spectres. Une nouvelle loi chimique se révéla d'elle-même:

*Tout élément mis en suspension dans une flamme coordonne les raies de son spectre suivant une distribution qui lui est propre.*

Quelle que soit la ténuité du corps chimique que l'on analyse, ne serait-ce qu'un fragment invisible et impondérable, le foyer prismatique en révèle l'existence. Soit un milligramme de soude, — un milligramme, c'est fort peu de chose; — partageons ce milligramme en un million de parties: ce millionième de milligramme, dont la pensée même ne saurait entrevoir la ténuité, fera preuve d'existence dans l'image spectrale en peignant, par l'arrangement des lignes lumineuses, la figure qui lui appartient.

Non-seulement l'image d'un corps isolé se fait reconnaître sans difficulté, lors même que ce corps entrerait dans une combinaison à un titre presque insignifiant, mais on peut aussi parvenir à démêler les spectres des différents corps, spectres rassemblés, non confondus, et reconstruire physiquement la présence et la quantité de chacun des sels tenus en suspension dans le mélange. L'analyse spectrale révèle des traces d'une substance donnée là où tous les autres procédés de la chimie sont impuissants. Elle a déjà conduit à la découverte de quatre éléments inconnus, restés inaperçus jusqu'à ce que l'on eût en main cette nouvelle science: tels sont les métaux *césium*, *rubidium*, *indium* et *thallium*.

Du jour où l'inspection de l'image spectrale d'une source lumineuse quelconque put révéler à l'observateur la présence des éléments en ignition dans cette source, la première question de la chimie céleste était résolue et le domaine de cette nouvelle science nous était ouvert. Quelle est la cause des raies du spectre solaire? C'est la question que Fraunhofer s'était posée sans avoir pu la résoudre, et qui, d'après les travaux de MM. Balfour-Stewart, Foucault, Miller, Huggins et Kirchhoff, se trouvait posséder ses principaux éléments de solution. C'est à ce dernier observateur surtout que l'on doit les recherches fondamentales sur la constitution du soleil d'après l'analyse de son spectre.

Nous n'entrerons pas dans les détails techniques relatifs aux différentes catégories de raies spectrales et aux procédés employés pour reconnaître qu'en certains cas des raies de catégories différentes ne sont que les mêmes lignes interverties; mais nous dirons que, par la comparaison attentive et minutieuse des spectres de tous les métaux avec le spectre solaire, M. Kirchhoff parvint à déterminer les substances qui se trouvent dans le soleil et

celles qui lui font défaut. Il fut ainsi constaté et démontré que le soleil renferme le fer, la magnésie, la soude, la potasse, la chaux, le chrome, mais qu'il ne renferme pas d'or, d'argent, de cuivre, de zinc, de plomb, ni d'antimoine.

Ajoutons maintenant qu'en même temps que l'analyse spectrale de la lumière indiquait les éléments constitutifs du soleil, elle tendait à contredire la théorie généralement admise sur la constitution physique du soleil. Jusqu'à présent on avait cru, depuis William Herschel, que cet astre se composait d'un noyau solide obscur, enveloppé d'une couche atmosphérique et d'une photosphère, source de la lumière et de la chaleur qu'il répand autour de lui dans l'espace. Les expériences dont nous parlons combattent cette hypothèse, et semblent montrer dans l'astre radieux un globe fluide lumineux par lui-même, enveloppé d'une atmosphère transparente.

L'analyse chimique de la lumière révèle donc à d'im-

menses distances la nature des matériaux en ignition dans un lointain foyer; l'étude du spectre d'une planète, d'une étoile, nous montre, dans la distribution des lignes prismatiques, les invisibles éléments qui constituent ces mondes inaccessibles.

Tous les globes de notre système planétaire témoignent d'une parité de composition; leurs spectres atmosphériques, superposés au spectre solaire, n'ont présenté aucune ligne nouvelle; du moins, jusqu'à présent, les observations de détail qui semblent révéler la présence de raies nouvelles ne sont pas encore assez déterminées pour que nous puissions les enregistrer ici. Parmi les étoiles, quelques-unes ont offert des combinaisons étranges: certaines nébuleuses ont paru entièrement formées d'hydrogène et d'azote. Mais les résultats obtenus dans cet ordre de recherches ne sont pas encore assez solidement établis pour que nous nous étendions longuement à cet égard.

C'est une étude longue et minutieuse que celle de ces

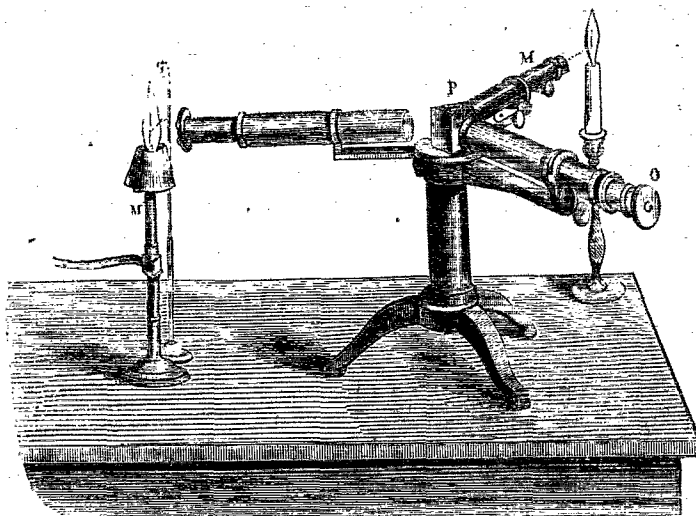


FIG. 4. — Le Spectroscope.

lignes microscopiques, et l'on ne peut se permettre d'en enregistrer les résultats que lorsqu'ils sont définitifs.

#### LE COUVENT D'ALCOBAÇA.

Fin. — Voy. p. 17.

De la façade primitive de l'église d'Alcobaça, précédée d'une terrasse à laquelle on monte par une vingtaine de marches, il ne subsiste plus que la porte centrale: le reste est une œuvre du dernier siècle. De chaque côté de la porte on voit les statues de saint Benoît et de saint Bernard; au-dessus, celles des Vertus cardinales, adossées à des pilastres corinthiens; et, dans le pignon, entre deux tours lourdes et carrées, la figure de la Vierge, haute de dix-sept pieds. Toutes ces statues sont en jaspe d'Italie, et chacune d'un seul bloc. Enfin, à droite et à gauche de l'église, et à son affleurement, s'allongent deux énormes corps de logis à un étage, avec des balcons mesquins aux croisées, de fortes grilles aux fenêtres du rez-de-chaussée. Ces bâtiments, qui ont tout l'air de casernes abandonnées, complètent l'extérieur d'Alcobaça, qui ne mériterait pas, à beaucoup près, sa réputation s'il n'avait à montrer que sa triste façade.

Mais le vaisseau a conservé à l'intérieur son caractère de grandeur et de noblesse. A part quelques colonnes ioni-

ques et quelques autels dorés d'un goût certainement contestable, tout y est pur, austère, imposant: c'est l'ancien temple dans la sereine majesté du style gothique de la première période. Vingt-six piliers partagent la basilique en trois nefs égales en hauteur; la voûte du transept, — du *cruzeiro*, comme disent les Portugais, — repose sur des piliers semblables à ceux des nefs; derrière le chœur règne une large allée circulaire sur laquelle s'ouvrent une grande chapelle, de la même élévation que les nefs et le transept, et cinq petites, ornées de colonnes et de statues pour la plupart d'une exécution assez pauvre, néanmoins d'un vigoureux aspect décoratif.

Dans le *cruzeiro* se trouvent les tombeaux des rois Affonso II et Affonso III, et de leurs femmes dona Uracca et dona Brites. Affonso II, dit *le Gros*, ou bien *le Lépreux*, devrait être inhumé à Coïmbre, où il est mort (25 mars 1223); mais, ayant eu des démêlés avec le clergé, il mourut frappé d'excommunication: aussi son corps, repoussé de Coïmbre, fut transporté et enseveli sans pompe à Alcobaça. Auprès de ces tombeaux se voient également les mausolées de quelques infants et de quelques infantes, entre autres celui de dom Frei Pedro, qui, après avoir soutenu les intérêts de son frère Affonso I<sup>er</sup> dans plusieurs ambassades en France et en Espagne, et les armes à la main sur les champs de bataille, mourut prieur d'Alcobaça.

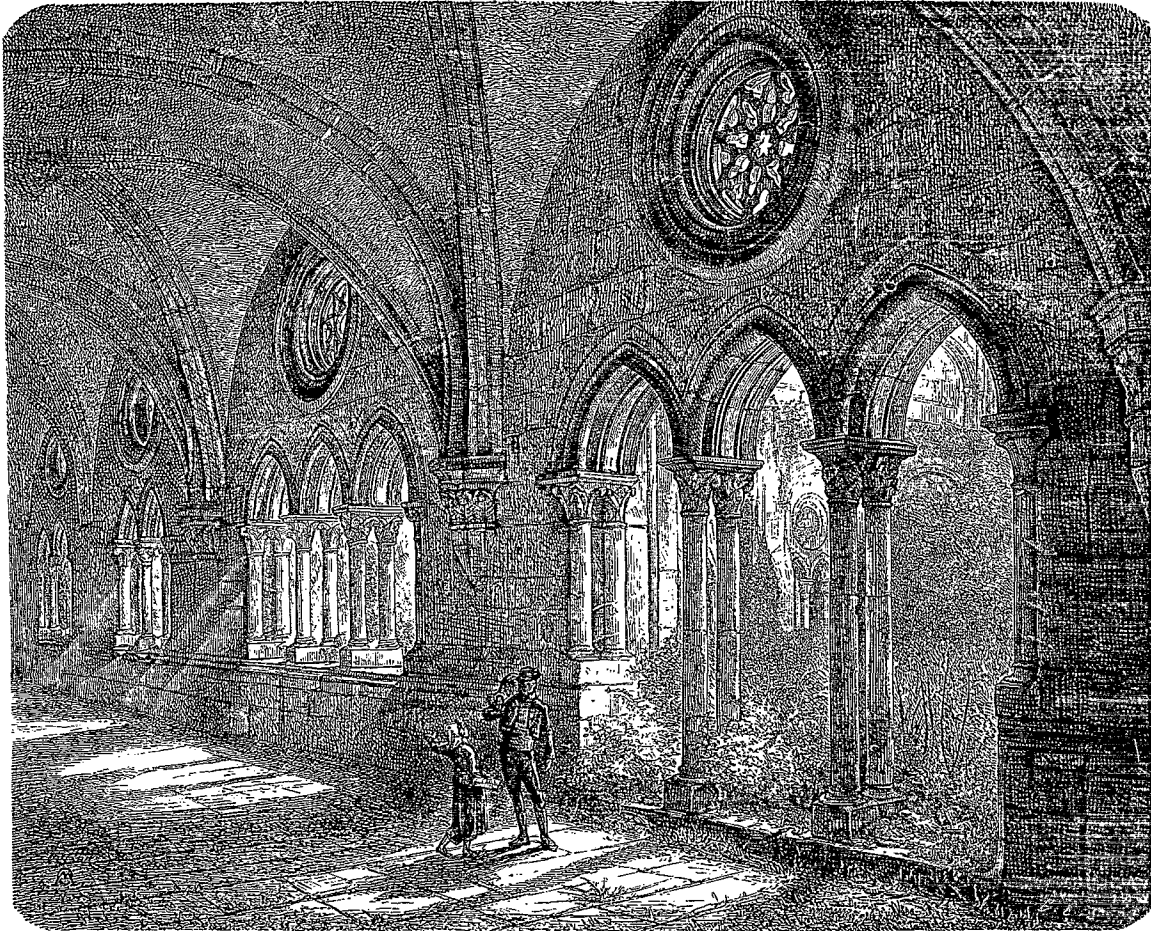
Le chœur de l'église est en bois d'érable. C'est un mi-

racie d'exécution. Les sculptures, les arabesques sans nombre épanouies sur ces merveilleuses boiseries, jurent bien un peu, par leur abondance, avec le caractère ample et fièrement sobre de l'édifice; mais combien de feuillages, de festons, de rinceaux délicats, d'ornements ingénieux et déliés, de figurines exquises! Et aussi que de variété! Quelle imagination avaient donc ces hommes qui faisaient, en toute occasion, jaillir de leur cerveau ou de leur cœur tant de pensées nouvelles qu'une main toujours habile traduisait ensuite avec un bonheur constant!

La porte principale est au pied de la nef, ou plutôt elle donne sur une contre-allée obscure, ouverte sur l'église. C'est de cette contre-allée, dont le noir contour encadre

l'intérieur lumineux de la basilique, qu'il faut examiner l'église d'Alcobaca. Quarante-huit fenêtres y répandent à flots une clarté joyeuse que colorent au passage de superbes vitraux.

Il faudrait bien des pages pour énumérer les cellules de l'aile gauche, — l'aile droite a été incendiée par les Français en 1809; — pour détailler la sacristie, grande comme une église; les cloîtres, qui sont des villes; deux ou trois chapelles voisines, dorées de pied en cap; le reliquaire; hélas! à peu près dépouillé; la bibliothèque, qui fut riche autrefois en livres rares, en chartes, en manuscrits; les réfectoires, avec leurs portiques et leurs enfilades de colonnes; enfin, la salle monumentale où, du haut de sa



Le cloître du roi Diniz, l'un des cinq cloîtres du couvent d'Alcobaca (Portugal). — Dessin d'Olivier Merson.

chaire, un maître ès gastronomie commandait l'armée des frères cuisiniers, et le bataillon des rôtisseurs entourant un foyer colossal, digne des temps homériques. Mais tout est vide maintenant; aucun bruit ne trouble plus le silence de ces lieux dépeuplés.:

Cependant, avant de quitter cette énorme solitude, arrêtons-nous un instant devant la porte de la sacristie, dans le cloître du roi Diniz et auprès des tombeaux, réunis sous la même voûte, de dom Pedro 1<sup>er</sup> et d'Igne de Castro.

La porte de la sacristie (voy. p. 17) se compose de deux pilastres en chambranle, revêtus du haut en bas d'ornements en relief fortement ressorti, dans la manière en vogue au commencement de la renaissance. Accotés à ces pilastres, deux pieds de vigne, qui se joignent au-dessus de la porte et lui forment un fronton de pampres saillants, se détachent en ronde bosse du plat du mur. On ne saurait prétendre que cette décoration annonce un goût

bien relevé : seulement, bizarre et originale, elle est d'un effet saisissant et, tout au moins, d'une exécution parfaite. C'est un échantillon de l'art désigné en Portugal sous le nom d'*art manuelin*. Thomar, Belem et Cintra renferment des spécimens très-curieux de cet art tout national auquel le roi Manoel a donné son nom.

Le cloître du roi Diniz est magnifique. Les galeries sont formées de vastes arcatures, subdivisées elles-mêmes en trois arcs dont les retombées s'appuient sur deux colonnes accouplées; dans le tympan de chaque arcature est percé un œil-de-bœuf orné d'épaisses moulures et d'un fenestrage de pierre. Ceci est un chef-d'œuvre de composition architecturale, et son énergique simplicité répond à merveille à la destination d'un lieu de promenades recueillies.

Au milieu de la chapelle royale se dressent deux mausolées en marbre blanc et de formes pareilles. Un des sarcophages est porté par six lions : il renferme les dépouilles

de dom Pedro I<sup>er</sup>; l'autre repose sur six anges : c'est là qu'Ignez de Castro dort du sommeil éternel. La statue du monarque, couché dans son manteau royal, est d'un assez bon travail; sa main droite tient l'épée qui fit trembler l'ennemi et châtia plus d'un coupable : six anges agenouillés veillent à ses côtés. Plusieurs séraphins accompagnent également Ignez, et soulèvent avec respect les plis de sa robe brodée. Malgré les détériorations que lui ont fait malheureusement subir des soldats français, on retrouve sur le visage de l'épouse de dom Pedro l'expression de douceur idéalisée par la légende, que les poètes ont vantée quand ils ont chanté cette suave figure, apparition de grâce et de candeur au milieu d'un siècle de violence farouche.

A quelques pas du couvent sont éparpillées les ruines d'un château sarrasin. On dit encore dans le pays que, juste au douzième coup de minuit, les ombres des anciens maîtres du logis circulent parmi les décombres et font sabbat sous les voûtes aux trois quarts effondrées des grandes salles : elles réclament, assure-t-on, le tribut de jeunes filles imposé jadis aux habitants de la contrée.

### CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30.

#### LE PAIN.

Fin.

Les farines des graminées qui sont employées à la confection du pain contiennent un grand nombre de principes, parmi lesquels nous citerons comme les plus importants : 1<sup>o</sup> l'amidon ou fécule ; 2<sup>o</sup> de la dextrine ; 3<sup>o</sup> du gluten ; 4<sup>o</sup> des matières grasses ; 5<sup>o</sup> des sels ; 6<sup>o</sup> de l'eau. Ces éléments se combinent dans des proportions diverses qui donnent aux farines et leurs qualités et leur valeur commerciale. La fermentation panair et la cuisson sont les deux agents de la transformation des farines en pain. La fermentation qui s'opère dans de la farine pétrie avec de l'eau, placée dans une température convenable et au contact d'un ferment (levûre de bière ou pâte un peu ancienne), consiste dans le dédoublement des matières sucrées et leur transformation partielle en alcool et en gaz acide carbonique. Ce gaz, dont la tension augmente par la chaleur, distend le gluten pendant la cuisson, met en jeu son élasticité, et donne au pain cet aspect aréolaire qui caractérise une bonne fabrication. En même temps, les grains de fécule, gonflés par l'eau, se distendent, crèvent et laissent exsuder cette matière gommeuse soluble qui forme leur contenu. Les divers temps de la fabrication du pain, confection du levain, frassage, étirage en pâtons, s'accomplissent soit par des moyens mécaniques, soit à bras, et la qualité du pain dépend aussi, dans une certaine mesure, de l'habileté avec laquelle ils sont conduits ; la cuisson y contribue, bien entendu, pour sa part. En Angleterre, on a préparé, dans ces dernières années, sous le nom de pains non fermentés (*unfermented breads*), du pain sans levain, dans lequel l'acide carbonique provenant de la fermentation est remplacé par ce même gaz fourni par l'action de l'acide chlorhydrique introduit dans l'eau qui sert à faire la pâte sur du bicarbonate de soude mélangé à la farine. Ce pain a la spongiosité et la structure vésiculaire du pain habituel. Les *unfermented breads* du docteur Whiting sont très-usités et très-estimés à Londres. Leurs partisans leur attribuent, bien entendu, une foule d'avantages sur le pain ordinaire ; mais il est douteux que l'hygiène les ratifie : l'ingérence de la chimie dans la préparation des aliments nous inspire une défiance préventive.

Le pain est fabriqué, il importe de reconnaître s'il est de bonne qualité. Les procédés scientifiques, si précis quand

il s'agit de juger de l'adulteration des farines, manquent complètement ici, et l'examen organoleptique, c'est-à-dire le témoignage des sens, peut seul éclairer sur la valeur de cet aliment. Du pain est de bonne qualité et de bonne fabrication quand il a une odeur panair et une saveur agréables ; quand sa mie est homogène, parsemée d'œils nombreux, de dimensions à peu près égales, sans crevasses étendues ; quand elle est fortement élastique et reprend après une pression son volume primitif ; quand, enfin, elle ne se réduit que difficilement en poussière après avoir été malaxée entre les doigts ; l'absence de grumeaux de farine ou *marrons* et de l'adhérence interne de la mie avec la croûte sont aussi des indices de bonne qualité.

Ce serait une erreur très-grave, au double point de vue hygiénique et économique, que de penser que la qualité du pain s'accroît au fur et à mesure qu'on pousse plus loin le blutage de la farine qui sert à sa confection. Il n'en est rien. Les travaux de chimistes très-autorisés, en particulier ceux de MM. Millon et Poggiale, ont démontré que le son, rejeté comme matière inutile à l'alimentation, contient en réalité plus de matières albuminoïdes et par suite plus d'azote que la farine brute. En blutant la farine avec trop de perfection, on affaiblit donc, dans une certaine mesure, son pouvoir nutritif. La rapidité avec laquelle le son engraisse les animaux est un fait de notoriété vulgaire qui aurait dû devancer les enseignements de la chimie. On peut dire qu'en cette matière, comme en tant d'autres choses, le mieux est l'ennemi du bien. Un pain trop blanc nourrit moins, est moins sapide, et de plus, comme tous les aliments qui abandonnent peu de résidu à l'élaboration digestive, il ne stimule que faiblement les fonctions de l'intestin, et, comme Hippocrate lui-même l'avait remarqué, il rend le ventre paresseux. Un hygiéniste a insisté récemment sur ce fait, et a attribué cette inertie intestinale, si commune de nos jours, à ce qu'on fait généralement usage d'un pain fabriqué avec des farines trop épurées. L'utilité des pains grossiers de seigle ou d'orge, et du pain plus grossier encore, préparé avec parties égales de petit son et de farine, est une contre-épreuve de ce fait.

Le pain n'est pas un aliment de bonne conservation, et la nature chimique très-mobile de ses éléments aussi bien que les fortes quantités d'eau qu'il contient en rendent suffisamment compte. Il se recouvre promptement de moisissures qui en altèrent le goût et peuvent même lui communiquer des propriétés toxiques. Ces moisissures sont tantôt blanchâtres, le plus habituellement vertes, quelquefois orangées. On a cité deux cas où l'usage de pain recouvert de ces champignons a déterminé des accidents assez sérieux. En 1848, on a signalé une moisissure rouge du pain, due à un oïdium particulier, l'*oidium aurantiacum*. Suivant M. Payen, qui a surtout étudié cette altération, ce champignon altère profondément la constitution du pain : il décompose l'amidon en eau et en acide carbonique, et les matières grasses et azotées servent à sa végétation. Certains hygiénistes, et en particulier M. Guérard, qui a décrit ce parasite sous le nom de *penicillium rpeum*, ne le croit pas toxique par lui-même. Il n'en est pas moins vrai que du pain ainsi altéré doit être tenu en suspicion. Le meilleur moyen d'éviter les moisissures du pain consiste à le laisser se refroidir à l'air libre et à ne pas le tenir renfermé dans un espace trop resserré.

Dans ces derniers temps, la chimie, dosant les principes constitutifs des aliments les plus usuels et fixant les proportions d'azote, de carbone et de matières grasses qu'ils renferment, a prétendu se servir de ce critérium pour classer les substances alimentaires suivant leur ordre de plus grande nutritivité, et a été conduite à attribuer au pain un pouvoir très-réparateur. Nous ne sommes rien

moins qu'édifié, à coup sûr, sur l'infailibilité de ces arrêts de la chimie, qui, pour être conséquente envers elle-même, devrait, à raison du rendement en azote, placer comme aliment la houille à côté du filet de bœuf; il y a un azote engagé dans des combinaisons alibiles, il y a un autre azote dont la nutrition ne sait que faire. La vie, qui est un réactif plus délicat que le creuset et la balance, les distingue à merveille l'un de l'autre. Toutefois, il convient d'avouer que cette donnée de la chimie est singulièrement confirmée par celle de l'expérience universelle, qui attribue au pain des propriétés très-réparatrices. Cet avantage est encore corroboré, du reste, par l'appétence générale que manifestent à peu près tous les peuples pour cet aliment, et par ce fait remarquable qu'entre tous, peut-être il ne provoque jamais la satiété.

## POÉSIES ARABES ALGÉRIENNES (1).

## LE PLAISIR DU VOYAGE.

Voyage, tu trouveras des amis pour remplacer ceux que tu quittes.

Parcours les pays, le plaisir de la vie est dans le mouvement.

Pour l'homme d'esprit, comme pour l'homme bien élevé, il n'y a pas d'honneur à rester en place.

Va donc à l'étranger, fuis loin de ta patrie.

L'eau qui dort se corrompt, tandis que l'eau qui coule en liberté devient pure et limpide.

Le grain d'or dans son filon n'est-il pas vil comme de la terre?

Et l'aloès, sur le sol natal, est-ce autre chose que du bois à brûler?

Si le lion ne sortait pas de sa forêt, comment prendrait-il sa proie?

Si la flèche ne s'éloignait pas de l'arc, comment atteindrait-elle le but?

Si le soleil restait fixe au milieu du ciel (2), les peuples de la Perse et ceux de l'Arabie se fatigueraient de sa chaleur bienfaisante.

## DOULEUR DE LA SÉPARATION.

## I.

Ils ont éveillé l'amour dans mon cœur, et ils sont partis!... et ces demeures se sont éloignées avec eux!

Ma raison m'a quittée aussitôt qu'ils m'ont quittée!... Le sommeil et la résignation se sont séparés de moi!

Les voilà partis, et ma gaieté s'est envolée, et le repos a disparu. Pour mon âme il n'est plus de repos!

## II.

Je demande au soleil, chaque fois qu'il paraît, ce que vous êtes devenus.

J'interroge sur vous l'éclair, toutes les fois qu'il sillonne les cieux.

Quand je me jette sur mon lit, le désir me plie et me replie entre ses mains;

Et je ne me plains pas des souffrances qu'il me fait endurer!

O mes parents! si votre absence se prolonge, mon cœur s'élance vers vous et se brise en morceaux!...

Ah! si vous aviez daigné me faire jouir de votre vue, c'eût été pour nous le plaisir le plus pur!...

(1) Traduction inédite par M. A. Cherbonneau.

(2) Les musulmans se figurent que le soleil ne parcourt le ciel que pour aller de l'orient à l'occident.

Ne croyez pas que j'aie pensé à d'autres qu'à vous : non, non. Le cœur ne peut aimer qu'une fois.

Il se fait beaucoup de grandes actions dans les petites luttes. Il y a des bravoures opiniâtres et ignorées qui se défendent pied à pied dans l'ombre contre l'envahissement fatal des nécessités. Nobles et mystérieux triomphes qu'aucun regard ne voit, qu'aucune renommée ne paye, qu'aucune fanfare ne salue. La vie, le malheur, l'isolement, l'abandon, la pauvreté, sont des champs de bataille qui ont leurs héros; héros obscurs plus grands parfois que les héros illustres.

VICTOR HUGO.

## ÉLÉGIE

## ÉCRITE DANS UN CIMETIÈRE DE CAMPAGNE.

La cloche du couvre-feu tinte le glas du jour mourant, les troupeaux mugissants s'en retournent lentement dans la plaine, le laboureur fatigué regagne sa chaumière et abandonne le monde aux ténèbres et à ses pensées.

Déjà le paysage s'obscurcit, disparaît à la vue, et l'air entier s'emplit d'un calme solennel, excepté aux lieux où l'escarbot poursuit son vol sonore dont le murmure assoupissant endort la bergerie lointaine,

Et là aussi où, sur la tour au manteau de lierre, le stupide hibou se plaint à la lune de ceux dont la course errante approche de sa demeure secrète et trouble la solitude de son vieux royaume.

Sous ces ormes rugueux, à l'ombre de ces ifs où le gazon s'arrondit sur maintes tombes de terre, reposent pour toujours, chacun dans son étroite cellule, les rustiques ancêtres du hameau.

Le frais appel du matin au souffle embaumé, le gazouillement de l'hirondelle en son nid de paille maçonnée, le cri strident du coq ou la corne du bouvier, frappant l'écho, ne les feront plus lever de leurs humbles couches.

Pour eux l'âtre en feu ne brillera plus; pour eux l'épouse étreinte ne s'appliquera plus aux soins et travaux du soir; les jeunes enfants n'accourront plus bégayer le retour du père; ils ne grimperont plus sur ses genoux pour se partager ses baisers envieux.

Que de fois la moisson céda à leur faucille! Que de fois leur herse brisa la glèbe obstinée! Comme joyeusement ils menaient aux champs leur attelage! Comme les bois tombaient sous leurs coups vigoureux!

Que l'ambition ne se moque point de leur travail utile, de leurs plaisirs domestiques et de leur destinée obscure, que la grandeur n'écoute pas non plus avec un dédaigneux sourire les courtes et simples annales du pauvre.

L'orgueil du blason, la pompe du pouvoir, et tout ce que la beauté et la richesse procurent d'avantages, attendent également l'heure inévitable; les sentiers de la gloire ne mènent qu'au tombeau.

Et vous aussi, hommes superbes, ne leur imputez pas à faute si la mémoire n'a point élevé de trophées sur leurs tombes, et si à travers les longues arcades des ailes d'une église et sous sa voûte sculptée l'antienne religieuse n'enfle pas d'éloges sa note bruyante.

Une urne chargée d'inscriptions, un buste de marbre qui respire, peuvent-ils rappeler à sa demeure le souffle fugitif? La voix des vains honneurs peut-elle ranimer la poudre silencieuse, et celle de la flatterie charmer l'oreille froide et insensible de la mort?

Peut-être dans ce coin de terre négligé git un cœur plein d'une flamme céleste, peut-être des mains qui eussent bien porté le sceptre et élevé jusqu'à l'extase les chants de la lyre vivante.

Mais la science ne déroula point à leurs yeux ses nombreuses pages riches des dépouilles du temps, la pauvreté réprima leur noble ardeur et glaça le vif courant de leur génie.

Plus d'une perle aux purs rayons éclaira les sombres et impénétrables profondeurs de l'océan; plus d'une fleur est née pour rougir sans être vue et répandre ses parfums dans l'air silencieux d'un désert.



Il y a là peut-être quelque Hampden de village qui d'un cœur indompté résista au tyranneau de la contrée; peut-être là repose sans gloire quelque Milton muet, quelque Cromwell innocent du sang de son pays.

Commander les applaudissements d'un sénat attentif, braver les menaces du chagrin et de la ruine, répandre l'abondance sur une contrée riante et lire son histoire dans les yeux attendris d'une nation,

Tel ne fut point leur sort. Mais si leurs vertus furent bornées, leurs crimes le furent aussi : ils ne montèrent point au trône par le meurtre, et ne fermèrent point les portes de la pitié sur le genre humain.

Ils ne cachèrent pas la vérité dans les trances d'une conscience agonisante; ils n'éteignirent pas les rougeurs d'une honte ingénue, et n'entassèrent point sur les autels de l'orgueil et de la luxure un encens allumé au feu de la muse.

Loin des viles intrigues de la foule insensée, leurs sobres désirs n'apprirent point à s'égarer, et dans le tranquille et frais vallon de la vie ils suivirent sans bruit le chemin qui leur était tracé.

Cependant ces ossements que, pour les garder de l'insulte, recouvrent quelques frères monuments de deuil, ces ossements avec leurs inscriptions en rimes étranges et avec leur sculpture grossière, implorent du passant le tribut d'un soupir.

En place d'éloge et d'élégie, une muse illettrée a tracé sur la pierre leurs noms et leurs âges. Elle y a écrit aussi alentour plusieurs de ces textes saints qui apprennent au moraliste rustique à mourir.

Car qui jamais abandonna au muet oubli cette existence anxieuse et pourtant toujours chère? Qui jamais quitta les chaudes limites du jour joyeux sans jeter en arrière un long et languissant regard?

L'âme qui part compte sur un cœur affectionné, l'œil qui se ferme demande quelques pieuses larmes; du fond même de la tombe la voix de la nature crie, et jusque dans nos cendres vivent les flammes qui les ont animées.

Quant à toi qui, plein d'attention pour les humbles morts, rapportes dans ces vers leur simple histoire, si, par aventure, un esprit semblable au tien, conduit par une contemplation solitaire, veut savoir quel fut ton destin,

Peut-être que quelque villageois à la tête blanchie pourra dire : — Souvent nous l'avons vu, à la pointe du jour, fouler d'un pas pressé les herbes humides de rosée pour rencontrer le soleil au sommet de la colline.

Là-bas, au pied de ce hêtre inclinant sa tête et entretenant au-dessus du sol ses vieilles racines fantastiques, à midi, il se couchait nonchalamment et regardait conler le ruisseau murmurant près de l'arbre.

D'autres fois, le long du bois vert, passant en hâte sur la bruyère après notre travail et lorsque l'alouette sifflait son chant d'adieu, nous le voyions suivre d'un regard soucieux les rayons du soleil couchant.

D'autres fois, auprès de ce même bois, sombre ou souriant de dédain, il errait en murmurant de capricieuses fantaisies. Quelquefois il pleurait, le malheureux, comme un abandonné brisé de peines ou un cœur affligé d'un amour sans espoir!

Un matin je ne le trouvai plus sur la colline accoutumée, le long de la bruyère et près de son arbre favori; un autre matin parut, mais il n'était ni près du petit ruisseau, ni sur le sommet de la colline, ni aux environs du bois.

Le surlendemain, nous entendîmes un chant funèbre, et, dans un triste appareil, nous le vîmes lentement porter à travers le sentier qui mène à l'église. Approche et lis, car certainement tu sais lire, les vers gravés sur la pierre qui est au-dessous de cette vieille épine.

## ÉPITAPHE.

Ici repose, sous un peu de terre, un jeune homme inconnu à la Gloire et à la Fortune. La belle Science voulut bien sourire à son humble naissance, et la Mélancolie le marqua de son sceau comme un des siens.

Grande était sa bonté, sincère était son âme. Le ciel le récompensa aussi largement que possible. Il donna aux malheureux tout ce qu'il avait, une larme, et obtint du ciel tout ce qu'il désirait, un ami.

Qu'on ne cherche pas à découvrir ses mérites, ni à tirer ses faiblesses de leur redoutable asile. Ici, ses vertus et ses faiblesses, avec un espoir mêlé de crainte, reposent dans le sein de son Père et de son Dieu. (\*)

THOMAS GRAY.

## VOLTA.

Voy. t. IV, 1836, p. 63.

Rappelons seulement les faits principaux de la vie d'Alexandre Volta. Il était né à Come, dans le Milanais, le 18 février 1745. A vingt-quatre ans, il écrivit un mémoire sur la bouteille de Leyde, découverte en 1746. Dans un second mémoire, en 1771, il traita de la nature de l'électricité, des moyens de la produire, et d'une nouvelle machine électrique. Ces travaux lui valurent d'être nommé professeur de physique à l'École royale de Come. Bientôt il inventa l'*électrophore perpétuel*, instrument très-curieux, qui, sous un petit volume, est une source intarissable de fluide électrique. En 1778, il démontra l'avantage de substituer aux larges conducteurs des machines électriques ordinaires un système de très-petits cylindres, quoiqu'en masse ceux-ci ne forment pas un volume plus grand. Volta inventa ensuite le fusil et le pistolet électriques, la lampe perpétuelle à gaz hydrogène qui s'allume d'elle-même quand on le désire, et l'*eudiomètre*, précieux moyen d'analyse pour les chimistes. Il faudrait citer encore ses belles expériences sur la dilatation de l'air, et, parmi ses titres principaux, ses recherches sur l'électricité atmosphérique. L'invention qui a rendu son nom populaire est la pile dite *pile voltaïque*, « le plus merveilleux instrument, dit Arago, que les hommes aient jamais inventé, sans en excepter le télescope et la machine à vapeur. » On connaît, en effet, l'immense utilité de cette pile, inventée en 1800. Volta ne sortit de Come pour la première fois qu'en 1777. Il visita, en Suisse, l'illustre Haller, et il rapporta à sa ville natale la pomme de terre, encore inconnue à la Lombardie. Volta s'était marié en 1794. Il eut trois fils. Malgré tous les honneurs dont il était comblé, il resta simple, modeste, et



Alexandre Volta. — D'après le médaillon de David d'Angers.

vécut presque toujours à Come. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 5 mars 1827, le même jour que l'auteur de la *Mécanique céleste*, notre immortel Laplace.

(\*) Nous devons à M. Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, du *Pianto* et des *Sylves*, cette traduction inédite d'une des plus célèbres poésies anglaises du dix-huitième siècle, déjà signalée à nos lecteurs dans un article sur le poète Gray (t. XXXI, 1863, p. 321).

## LE RAT DES MOISSONS.



Le Nid du rat des moissons (*Mus minutus* Pallas; *M. pendulinus* Hermann). — Dessin de Freeman.

Le rat des moissons ou rat nain, voisin du campagnol, diffère de ce dernier par ses mœurs. Plus petit encore, plus élancé, mieux fait, il mène une vie plus aérienne. Les moissons, quand elles sont déjà hautes, sont ses forêts, les tiges de blé ses arbres : il monte, il descend le long des chaumes, autour desquels, pour s'aider, il enroule en spirale sa queue flexible ; il a presque l'agilité du singe ou de l'écureuil.

Cette mignonne créature, — qui semble avoir conscience de sa gentillesse, et qui, à tout moment, fait sa toilette, se brosse la figure et les oreilles, lisse son pelage, — met aussi la plus grande coquetterie dans la confection de son nid. C'est assez pour le rat des moissons de s'enfouir tout l'hiver dans une meule de blé ou bien sous terre : en été, il veut à la sûreté joindre l'agrément ; il lui faut le luxe d'une situation charmante, entre terre et ciel. Plusieurs tiges de blé encore sur pied forment les étais et la toiture de sa maison suspendue ; vers le milieu de leur hauteur, il les rassemble, il les lie solidement les unes aux autres avec des brins de paille ou des feuilles de roseau, et c'est au centre de cet entrelacement qu'il place la boule d'herbes

sèches où il met au monde et nourrit ses enfants ; au moindre vent, le nid se balance et berce la petite famille.

Empruntons à un naturaliste anglais la description plus détaillée d'un de ces nids : « Je n'oublierai jamais, dit-il, l'extase dans laquelle me plongea, un jour, au milieu de mes promenades solitaires, la découverte de cet ouvrage délicat. C'était au milieu d'un champ de blé dont les épis commençaient à jaunir. Ce petit nid brun, rond comme une boule, était construit avec un art qui me fit lever les yeux et la pensée vers le ciel. Figurez-vous une sphère, à peu près de la grosseur d'une balle, tressée avec les feuilles de trois tiges de roseau commun, et suspendue aux plantes vivantes, à une hauteur d'environ cinq pouces au-dessus du sol. Vers le milieu, il y avait une ouverture, mais si ingénieusement close (durant l'absence de la mère) qu'on pouvait à peine la découvrir. Cet orifice resta pour moi imperceptible, même après qu'un des petits se fut échappé à travers le trou. J'emportai le nid chez moi ; il contenait huit petites souris qui étaient nues et aveugles. J'avais ouvert cette boule avec une grande précaution et de manière à ne point trop endommager le travail de l'animal.

L'intérieur du nid, que je tâtai avec mon petit doigt, était moelleux et chaud. Nulle substance autre que des feuilles et des herbes n'avait été employée dans la construction de cette merveille : il n'y avait point de ciment, aucun autre moyen de cohésion que les liens végétaux habilement découpés par les dents de l'animal, » (1).

## QUELLES PREUVES POSITIVES A-T-ON

QUE LA TERRE EST RONDE,

QU'ELLE TOURNE SUR ELLE-MÊME ET AUTOUR DU SOLEIL?

J'ai connu des personnes de bonne foi, braves gens au fond, qui n'avaient jamais rien de plus empressé que de m'adresser mille questions d'astronomie, et qui n'avaient pas plutôt reçu mes réponses qu'elles me riaient au nez avec la plus grande ingénuité du monde. A leurs yeux, les savants étaient des rêveurs, qui *croyaient* savoir, mais qui, en réalité, ne pouvaient se prévaloir sur le commun des mortels au point de trouver le mot de l'énigme de la nature; ils vivaient sous l'empire d'une obsession. J'ai connu d'autres personnes, un peu plus instruites que les précédentes, et qui, considérant les différentes phases de l'histoire des sciences, ses succès et ses revers, pensaient que nous tournions dans un cercle vicieux, que nous n'avions point la connaissance vraie des choses, et que nos systèmes, quelque solidement fondés qu'ils parussent, ne devaient jamais être reçus qu'à titre d'hypothèses.

La question, cosmographique qui nous touche de plus près, celle de l'isolement et du mouvement de la Terre dans l'espace, a particulièrement le privilège de soulever les doutes dont nous parlons. Pour ceux qui les ont entendus formuler et qui n'ont pas toujours eu en main de preuves irréfragables à fournir, nous donnons ici les points fondamentaux sur lesquels s'appuie cet élément du nouveau système du monde.

Nous disons d'abord que la Terre est ronde, qu'elle a la forme d'une sphère un peu aplatie aux pôles. Le premier fait qui en rend témoignage, c'est la convexité de l'immense étendue d'eau qui recouvre la plus grande partie du globe. L'observation d'un navire en mer suffit pour montrer cette courbure. Arrivé à la ligne bleue qui semble former la séparation du ciel et des eaux, le navire qui s'éloigne semble à ce moment posé sur l'horizon. Un peu plus tard, il disparaît, non par le haut, mais par le bas. La mer s'élève d'abord entre le pont et l'observateur; ensuite elle cache les voiles basses; les sommets des mâts disparaissent les derniers. Un phénomène semblable se produit pour l'observateur placé sur le navire : ce sont les côtes basses qui disparaissent les premières pour lui; les édifices, les tours élevées et les phares sont les objets qui restent le plus longtemps sur la ligne de visibilité. Ce double fait démontre, d'une manière évidente, la convexité de la mer. Si c'était une surface plane, la distance seule ferait perdre de vue un navire, et, dans ce cas, tout disparaîtrait à la fois, les voiles supérieures comme les inférieures.

Il résulte de plus de ce même ordre d'observations que la courbure de l'océan est la même dans toutes les directions : or, cette propriété n'appartient qu'à la sphère.

La convexité de la mer s'étend en terre ferme. Malgré les inégalités du terrain, la surface des continents ne diffère pas essentiellement de la surface des mers, car on sait que les plus hautes chaînes de montagnes sont loin

(1) *La Vie des animaux*, par le docteur Jonathan Franklin; trad. en français par A. Esquiros.

de produire, sur la surface générale de la Terre, des protubérances comparables aux rugosités de la peau d'orange. Or, la surface des fleuves qui coupent en tous sens la terre ferme pour se réunir dans l'océan est peu supérieure au niveau de celui-ci, et peut être considérée comme la surface prolongée de la mer dans toute l'étendue des continents. Les mesures barométriques sur la hauteur des montagnes ont, d'un autre côté, confirmé ce fait. Le sol des continents s'éloigne donc peu de ce niveau, et présente dans son ensemble une courbure entièrement pareille à celle des eaux. Du reste, en terre ferme comme en mer, les objets les plus élevés sont toujours les premiers et les derniers que le voyageur aperçoit.

Les voyages de circumnavigation ont, d'autre part, donné une preuve palpable de la sphéricité de la Terre. Le premier des navigateurs qui aient fait cette entreprise hardie du tour du monde, le Portugais Magellan, parti de l'Espagne en 1519, se dirigeant toujours vers l'occident. Sans changer sa direction, l'un de ses vaisseaux (lieutenant Cano) retrouva l'Europe trois ans après, comme s'il fut venu de l'orient. Les nombreux voyages de circumnavigation accomplis depuis cette époque ont surabondamment confirmé cette vérité : La Terre est arrondie dans tous les sens.

Une nouvelle preuve de la convexité de la Terre est fournie par le changement d'aspect que présente le ciel pendant les voyages. Que l'on se dirige vers le pôle ou que l'on s'approche de l'équateur, on découvre sans cesse de nouveaux astres, de même que l'on perd de vue ceux des latitudes dont on s'éloigne. Ce fait ne peut s'accorder qu'avec celui de la rondeur de la Terre; si la Terre était plane, les mêmes astres resteraient toujours visibles.

L'ombre projetée par la Terre sur la Lune est toujours circulaire, quel que soit le côté que le disque terrestre présente au disque lunaire dans les diverses éclipses. Cette ombre arrondie, universellement observée, est encore une nouvelle preuve en faveur de la sphéricité de la Terre.

Tels sont les faits vulgaires qui démontrent d'une manière positive la vérité que nous avons avancée. Si nous voulions entrer en géodésie ou en mécanique rationnelle, nous présenterions des considérations plus rigoureuses encore; mais les preuves précédentes nous suffisent ici. Voyons maintenant sur quel fondement solide on s'appuie lorsqu'on avance que la Terre est isolée et en mouvement dans l'espace.

La difficulté que certains esprits ont manifestée à croire que la Terre pût être suspendue comme un ballon dans l'espace et complètement isolée de toute espèce de point d'appui, provient d'une fausse notion des forces de la nature. L'histoire de l'astronomie ancienne nous montre une anxiété profonde chez les premiers observateurs, qui commençaient à concevoir la réalité de cet isolement, mais qui ne savaient pas comment empêcher de *tomber* ce globe si lourd sur lequel nous marchons. Les premiers Chaldéens avaient fait la Terre creuse et semblable à un bateau; elle pouvait alors flotter sur l'abîme des airs. D'autres supposaient qu'elle s'étendait indéfiniment au-dessous de nos pieds. Tous ces systèmes étaient conçus sous l'impression d'une fausse idée de la pesanteur. Pour s'affranchir de cette antique illusion, il faut savoir que la pesanteur n'est qu'un phénomène constitué par l'attraction d'un centre. Un corps ne tombe que lorsque l'attraction d'un autre corps plus important le sollicite. Les images de haut et de bas ne peuvent s'appliquer qu'à un système matériel déterminé, dans lequel le centre attractif sera considéré comme *le bas*; hors de là, elles ne signifient plus rien. Lors donc que nous supposons notre globe isolé dans l'espace, nous ne faisons là rien qui puisse donner prise à l'objection si-

gnalée plus haut, qui craint de voir tomber la Terre on ne sait où.

La Terre peut donc être isolée dans l'espace. Mais non-seulement elle le peut, elle l'est en réalité. Si elle était appuyée sur un corps voisin par quelque point de sa surface, ce support, qui aurait nécessairement de très-grandes dimensions, s'apercevrait certainement lorsqu'on approcherait de lui. On le verrait sortir de terre et se perdre dans l'espace. Nous n'avons pas besoin de dire que les voyageurs qui ont fait en tous sens le tour du globe n'ont jamais rien aperçu de pareil : la surface terrestre est entièrement détachée de tout ce qui peut exister autour d'elle.

*La fin à une prochaine livraison.*

#### SUR L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

L'ouvrage nous semble, comme à Suarez, de diverses mains et de divers temps.

L'humble langage du premier livre ne saurait être l'œuvre de cet esprit plus familiarisé avec l'antiquité profane, plus vif, plus animé, qui se plaît aux grandes images, aux amples développements du troisième livre, et ni l'un ni l'autre n'a le moindre rapport avec la théologie savante et subtile dont le quatrième est rempli.

Le premier et peut-être le second pourraient venir des chartreux du douzième siècle, et le troisième de quelque moine lettré du siècle suivant. Il n'y aurait point d'in vraisemblance à faire descendre le dernier livre jusqu'au quinzième siècle : ce n'est qu'alors que, dans les manuscrits, il vient se joindre aux trois premiers.

Quant à Gerson, qui ne justifie la préférence qu'on lui a donnée quelquefois ni par son caractère ni par son style, et au copiste Thomas de Kempis, dont les œuvres ne sont guère composées que des écrits des autres, et qui, lorsqu'il cesse de copier, est souvent un auteur fort ridicule, nous engageons leurs partisans à ne pas oublier qu'il y a en France un manuscrit du premier livre antérieur à Gerson et à Thomas de plus d'un siècle. <sup>(1)</sup>

#### LE CHATEAU DE LACAZE

(TARN).

Tous les écrivains du seizième siècle sont d'accord sur les violences réciproques des deux partis pendant toute la durée des guerres de religion. « Il seroit impossible de vous dire, écrit Étienne Pasquier, quelles cruautés barbaresques sont commises de part et d'autre. Où le huguenot est le maître, il ruine toutes les images, démolit les sépultures et tombeaux, même celui des rois, enlève tous les biens sacrés et voués aux églises. En contre-échange de ce, le catholique tue, meurt, noie tous ceux qu'il connoît de cette secte, et en regorgent les rivières. » Ce fut dans le midi de la France que le déchaînement des passions rivales causa les plus longs et les plus grands désastres ; et je ne crois pas que les massacres isolés de Vassy et de la Saint-Barthélemy aient été aussi féconds en victimes et en ravages que la sauvage inhumanité de Montluc et du baron des Adrets. Les ruines du château de Lacaze, parmi beaucoup d'autres, témoignent encore de cette furie fratricide, de cette folie mutuelle où se précipitèrent pendant plus d'un siècle les adorateurs d'un Dieu de paix.

« En 1560, les religionnaires de Castres, comme ceux de plusieurs autres villes du Rouergue et du Languedoc, faisaient des assemblées malgré les ordres du roi. Cependant, à Castres, les assemblées se faisaient sans armes.

<sup>(1)</sup> Th.-Victor Leclerc, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV.

Mais, en 1561, on refusa d'y publier l'édit de pacification du mois de juillet. En vertu d'un synode tenu à Roquecourbe (diocèse de Castres) au commencement de septembre, les huguenots s'armèrent partout et s'emparèrent par force d'une église, en octobre. Ceux de Castres commirent des désordres extrêmes en 1561 ; en 1562, voulant se rendre supérieurs aux catholiques, ils convoquèrent les religionnaires du voisinage et s'emparèrent de la ville, où ils établirent publiquement leur culte. Le capitaine de la Garde leva une compagnie pour le secours de Toulouse, et, de concert avec les religionnaires de Lavaur, il se saisit de cette ville, où il fut bientôt obligé de capituler. Les religionnaires de Castres, après avoir fortifié leur ville et fait fonder cinquante fauconneaux, une coulevrine et un gros canon, se mirent en campagne et assiégèrent le château de Lacaze, qui appartenait à l'évêque, sous la conduite de Jean-Jacques de Voisins, baron d'Ambres, qui avait embrassé leur parti, tandis que François de Voisins, son père, seigneur d'Ambres, gouverneur de Castres, soutenait le parti des catholiques. Le baron d'Ambres prit le château de Lacaze, dont la garnison se rendit à discrétion, et les religionnaires le démolirent quelque temps après. » (Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*.)

Le titulaire de la seigneurie de Lacaze semble avoir pris parti dans ces guerres, au moins trouve-t-on un officier de ce nom dans l'armée protestante, en 1570. Il fut chargé par les princes, le 11 mars, de répondre aux propositions des députés du roi. L'année d'avant (1569), des seigneurs de ce nom s'étaient distingués dans une escarmouche ; témoin ce passage des Mémoires de Montluc (p. 408) : « Montluc, pendant qu'il disposait la défense d'Agen, avait dégarni Aguilhon et envoyé M. de Lebéron attaquer deux mauvais garçons qui étaient à Monheurt. Lebéron, étant à Aguilhon avec huit ou dix arquebusiers, pour mener la chose plus secrètement, voulut escorter Viard, commissaire des guerres, que le maréchal de Montmorency, alors à Toulouse, envoyait à la cour. Or, il arriva que MM. de Lacaze et autres officiers protestants, faisant une cavalcade de gens de guerre, forcèrent M. de Lebéron de se rendre, ainsi qu'Aguillon. »

Un seigneur de Lacaze figure pour un homme d'armes dans le *Rôle du ban et de l'arrière-ban de la sénéchaussée de Carcassonne*, pour la montre faite à Caunes en Minervois. Il en paraît aussi un autre à la montre du ban et arrière-ban faite en 1495, près de Narbonne, sur l'ordre du duc de Bourbonnais, lorsque le roi Ferdinand d'Espagne rompit la trêve qu'il avait faite avec Charles VIII, alors occupé à la conquête du royaume de Naples, et tâcha de surprendre un château qui appartenait à la reine de Navarre.

Le village de Lacaze était une des douze paroisses extérieures qui dépendaient du consulat de Castres. Il fait aujourd'hui partie du canton de Vabres, et est situé à dix lieues de Castres. Un temple protestant et des fabriques de cotonnades et de basins rappellent les vicissitudes de son histoire et les instincts manufacturiers des populations réformées. Les fabriques n'y sont, il est vrai, établies que depuis le commencement de ce siècle ; mais il est permis de supposer qu'elles y existèrent autrefois, avant la révocation de l'édit de Nantes. « On ne peut qu'être surpris, dit un géographe du Tarn (Massol, 1818), de voir sortir de ces montagnes presque sauvages environ quinze cents pièces de basins où l'on a le secret d'employer des fils qui sont le rebut de l'arrondissement d'Albi. »

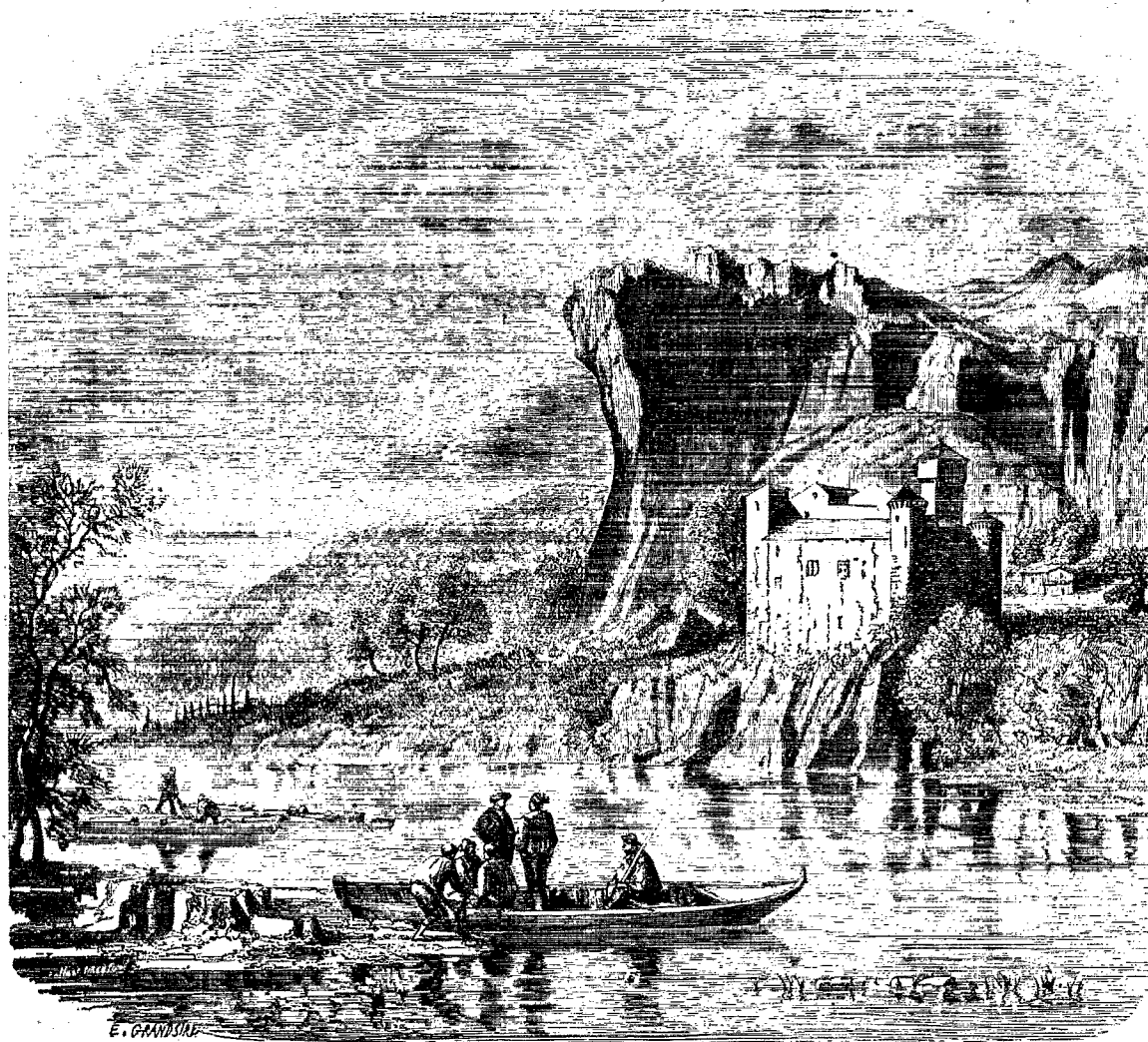
Le pays montagneux où est situé Lacaze, et dont notre gravure donne une fidèle idée, est animé par un de ces gaves charmants et fongueux qui sillonnent le bassin de la Garonne. C'est le Gijon, qui se jette dans l'Agoût au-des-

sous de Vabres et au-dessus de Castres. L'Agoût, principal affluent du Tarn, mérite bien quelques lignes. Il a toutes les grâces et toutes les perfidies d'un serpent, et ses nombreux détours ne nous éloigneront jamais qu'à quelques lieues de Lacaze.

Nous laisserons au médecin P. Borel, qui a décrit, en 1649, les antiquités et raretés de Castres, la responsabilité d'une triple étymologie plus spécieuse que vraisemblable. L'Agoût tire-t-il son nom d'*Auguste*, ou de l'excellent goût de son eau? Ou bien encore est-il l'*égout* des neiges de la montagne? Grave question dont la solution est aussi fugace et insaisissable que les eaux capricieuses de la rivière. Leur

cours est tellement sinueux que les habitants des collines, devant le torrent qui s'est formé chez eux, ont le loisir d'annoncer à la ville ses prochains débordements. Les pêcheurs de truites, les lavoirs, les moulins, égayent les bords séduisants du torrent qui roule des paillettes d'argent. Tous les soirs, pendant le temps de la canicule, tombe du ciel une quantité incroyable de petits papillons, blancs comme neige, et qu'on appelle de la manne : « Ils s'amas-sent à la lumière en si grande quantité qu'on en peut prendre tant qu'on en veut pour appâter les poissons, qui en sont fort friands, ou pour engraisser les volailles. »

L'Agoût, navigable aujourd'hui jusqu'à Castres, l'a été



Ruines du château de Lacaze (Tarn). — Dessin de Grandsire.

jadis jusqu'à cinq lieues environ au-dessus, ce qui nous rapproche sensiblement de l'embouchure du Gijon et de notre château de Lacaze.

Notre gravure, et trois vues (103, 104, 104 bis) dessinées par Villeneuve dans le *Voyage pittoresque* de Taylor (*Languedoc*, t. I, deuxième partie), nous fournissent quelques indications sur la physionomie et l'âge probable des constructions. Les bâtiments s'élèvent sur une base rocheuse, au bord même du Gijon. En arrière se dresse une haute falaise, et, dans l'éloignement, de longues collines ferment la vallée. On remarque tout d'abord une tour carrée qui domine le château; ses nombreux mâchecoulis sont surmontés de leur parapet, qui supporte la couverture. Au-dessous, à droite et à gauche du donjon, sont deux tours rondes moins hautes, dont la couverture

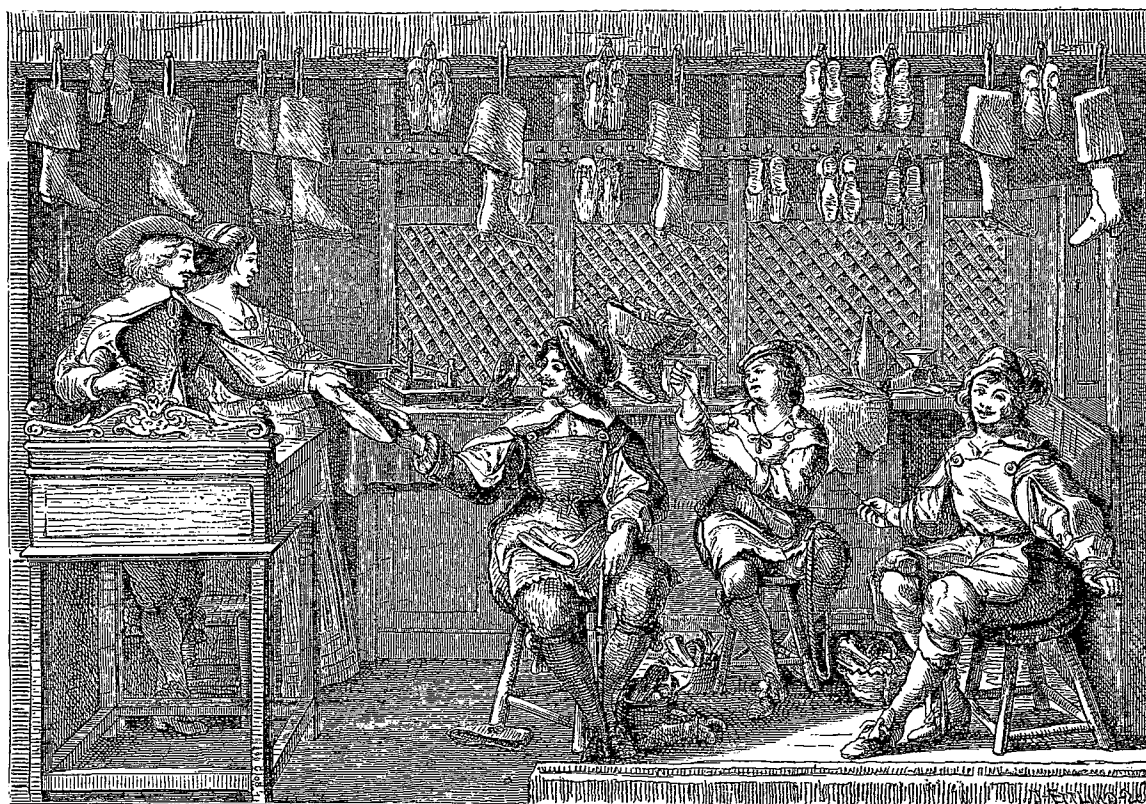
est posée sur des corbeaux très-saillants, jadis destinés à soutenir des mâchecoulis. Une tourelle carrée, visible dans le dessin que nous donnons, semble incrustée dans le rocher à pic qui plonge dans l'eau. L'une des courtines qui joignent les tours est décorée d'arcatures gothiques. Certains mâchecoulis affectent la forme cintrée, et d'autres, comme quelques fenêtres, sont carrés et très-saillants, si bien que la couverture, se prolongeant par dents au-dessus d'eux, les fait ressembler à des lucarnes. De tous ces indices sommaires, on peut conclure que le château de Lacaze n'a pas été construit en une fois, et qu'il appartient, par plusieurs de ses parties, aux douzième, treizième et quatorzième siècles.



## CORDONNIERS.

Les cordonniers ou « cordonniers » tirent leur nom de ce que le cordon, ou peau de chèvre corroyée, était autrefois le cuir le plus employé pour la confection des chaussures. D'après les anciennes règles de leur corporation, chaque maître payait dix sous au grand chambellan et six au chancelier. Les cordonniers étaient, de plus, assujettis à une redevance appelée *heuses* ou « bottes du roi » : au lieu de s'en acquitter en nature, ils payaient trente-deux sous parisis. Un syndic, un doyen, des jurés réglaient les différends et inspectaient les marchandises. Ces magistrats de la corporation étaient élus par leurs pairs en assemblée générale. Cette élection se faisait, à Paris, dans la halle aux cuirs. Pendant de longues années, la distinction entre cordonniers et savetiers fut l'objet de discussions fort vives.

Dans ces derniers temps, on a écrit deux livres curieux sur la profession du cordonnier (\*). On y trouve une histoire de la chaussure, de la profession, et la reproduction de monuments figurés qui datent de diverses époques. Outre les sceaux et les bannières des corporations, il existe, en effet, des peintures et des sculptures représentant des cordonniers à l'œuvre, entre autres : — une miniature du quinzième siècle, où l'on voit les *Vie et martyre* de saint Crépin et saint Crépinien ; — une sculpture en pierre de François Gentil (seizième siècle), à l'église Saint-Pantaléon de Troyes, où l'on voit ces deux saints arrêtés pendant leur travail par ordre de Dioclétien ; — un cordonnier peint sur un vitrail publié par MM. Chevrier et Martin ; — une représentation semblable sur une miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Rouen ; — des cordonniers en diverses attitudes sur les stalles de la cathédrale de



Une Boutique de cordonnier sous Louis XIII, par Abraham Bosse. — Dessin de Bocourt.

Rouen ; — une Boutique de cordonnier du seizième siècle, gravée par Jost Ammon ; — l'estampe d'Abraham Bosse que nous reproduisons ; — une caricature du dix-septième siècle contre les Espagnols, intitulée : *Leurs Allesses Catholiques saint Crépin et saint Crépinien* ; — une Échoppe de savetier en 1737, par Bouchardon, etc.

Jean Reynaud a écrit, dans l'*Encyclopédie nouvelle*, un article intéressant sur les cordonniers. « L'art du cordonnier, dit-il, figure au premier rang des industries utiles. Ce sont les cordonniers qui assurent la liberté de nos mouvements sur la terre, en garantissant nos pieds contre l'humidité et l'âpreté du sol. Grâce à eux, l'humanité se voit à l'abri de ces épines dont il est parlé dans la malédiction prononcée par Dieu contre la postérité du premier homme... Mais si les cordonniers assurent notre liberté de locomotion, ils ne le font qu'en perdant la leur à la tâche, car la modicité de leur gain les retient tout le jour au travail ; et s'ils nous empêchent de souffrir, c'est en souffrant pour nous, car leur métier, tel qu'il se pratique encore aujourd'hui, est extrêmement pénible. »

Il s'étonnait, du reste, de voir les ouvriers persister à travailler assis, en se courbant tout le jour et en se servant de leurs genoux comme d'une table, lorsqu'en certains pays, en Angleterre, par exemple, on fait les souliers debout et sur un véritable établi. Il ne doutait pas que les machines qui existent déjà, et qu'on peut perfectionner, ne dussent remplacer la main de l'ouvrier, au moins pour les chaussures les plus grossières, qui sont aussi les plus nombreuses. Enfin, il lui paraissait qu'il n'y a pas lieu de n'user que du cuir comme matière de recouvrement dans la chaussure, et qu'il importerait, au contraire, de se servir d'une substance tout aussi imperméable, mais plus apte à se mouler exactement sur le pied et à suivre tous ses contours et ses mouvements avec plus de souplesse et de facilité.

(\*) *Histoire de la chaussure, de la cordonnerie et des cordonniers célèbres dans l'antiquité*, par Charles Vincent ; Paris, 1859. — *Histoire de la chaussure depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, suivie de l'Histoire sérieuse et drolatique des cordonniers et des artisans dont la profession se rattache à la cordonnerie*, par Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) et Alphonse Duchêne ; Paris, 1859.

« Travailleurs courageux, chercheurs intelligents du beau dans le bon, dit M. Vincent, ne croyez pas qu'il soit absolument nécessaire de faire de la poésie, de la peinture ou de la sculpture pour être un artiste. Tout ouvrier qui fait avancer son métier d'un pas dans la route éternelle du progrès, relève de l'art. »

« Qui ne voit, dit aussi M. Michelet, que la plupart des métiers, si l'on y pénètre à fond, relèvent de l'art? Ceux du bottier, du tailleur, sont bien près de la sculpture. »

## LA NIECE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98.

« A partir du lendemain, continua Toinette, ma maîtresse me mesura si sévèrement et si juste mon temps et ma tâche que je fus plus d'une semaine avant de pouvoir finir mon fichu, où il n'y avait pas cependant pour plus d'une heure d'ouvrage, quand, faute de lumière, il me fallut renoncer à reprendre l'aiguille.

« Mme Fauvet m'avait promis de me fournir souvent l'occasion de passer la nuit au travail. Elle me tint parole, et renvoya une de ses ouvrières; mais elle ne me donna pas une aide pour le service de la maison, si bien que j'eus double besogne à faire. Seulement, quand l'ouvrage à l'atelier pressait trop, ma journée comme servante finissait plus tôt; mais, en revanche, ma veillée comme lingère se prolongeait davantage. Qu'importe! j'ai de la santé, j'aime la couture et la broderie: aussi je n'aurais pas plaint ma peine si, en retour du profit que tirait de moi ma maîtresse, j'avais eu la satisfaction d'une bonne parole. Je suis Toinette la Glorieuse, d'accord; mais à celle qui n'est glorieuse que de bien faire, on lui doit au moins la gloire de s'entendre dire qu'elle a bien fait. Mme Fauvet est bien trop fière pour avouer qu'une petite fille comme moi a pu la contenter; elle met sa dignité à n'être contente de personne.

« Je laisse de côté les fatigues dont on ne me tenait pas compte ou qu'on me payait souvent avec des reproches injustes, pour en arriver à ce qui m'a fait quitter ma maîtresse et venir à Paris chercher mon oncle Bénard.

« Il y a dans la maison voisine de celle où demeure ma lingère une petite fille plus malheureuse et, si cela peut se dire, encore plus orpheline que moi. Son père, s'étant remarié après la perte de sa femme, a laissé en mourant l'enfant de son premier ménage à la charge d'une belle-mère qui, pour la moindre faute, la condamne quelquefois à passer tout un jour sans nourriture. Elle me ressemble, la petite Perrine, elle a bon appétit; mais comme j'avais, de plus qu'elle, ma suffisance à mes repas, il m'est assez souvent arrivé de prendre sur ma part du souper pour qu'elle n'allât pas se coucher sans avoir déjeuné ce jour-là.

« C'était en cachette, bien entendu, que je venais au secours de ce pauvre estomac qui criait famine. Je me flattais que notre secret serait toujours bien gardé; mais l'autre jour, mon affamée m'a perdue. Je ne lui en veux pas. Quand elle est tombée chez nous, Perrine était comme folle de besoin. Au lieu de cacher sous son tablier ce que je venais de lui mettre dans la main et de se sauver comme d'habitude pour aller le manger au loin, la petite voisine, qui n'en pouvait plus de faiblesse, s'est assise sur le plancher de la cuisine afin de dévorer là ce que j'avais rogné de mon souper à son intention. Mme Fauvet qui m'avait appelée, à ce qu'il paraît, sans que je l'eusse entendue, arriva comme un coup de vent dans la cuisine et nous surprit.

« Elle me lança un si terrible coup d'œil que Perrine, effrayée pour elle-même, retrouva à l'instant assez de

forces pour se relever, et même elle allait s'enfuir, laissant à terre ce que je lui avais donné, quand ma maîtresse lui barra le chemin.

« Mme Fauvet n'est pas foncièrement insensible; elle donne aux pauvres, pourvu toutefois que les pauvres s'humilient autant que possible devant elle; celui qui se courbe le plus bas est toujours le mieux récompensé.

« — Emporte cela, petite, dit-elle à Perrine qui cherchait à se glisser par la porte pour s'esquiver; mais souviens-toi bien que pour avoir quelque chose ici, il faut d'abord me le demander. Tout ce qu'on donne chez moi sans ma permission, on me le vole!

« La petite voisine ne fut frappée que des premières paroles de ma maîtresse, on peut-être n'entendit-elle pas le reste; car, sans me plaindre, au moins par un regard, de la grosse injure qui m'était adressée à cause d'elle, Perrine s'empressa de ramasser dans son tablier les débris de sa pitance et gagna la rue, me laissant seule pour me justifier d'une accusation de vol. Voleuse! moi qui m'étais dit, m'arrêtant à moitié de la part qu'on m'avait faite: « Je mangerais bien encore, mais la voisine a plus faim que moi. »

« Ce que Perrine n'avait pas entendu ou voulu entendre, je ne pouvais pas, moi, l'accepter comme un reproche mérité: aussi, toute tremblante d'indignation que j'étais, prenant courage à parler, je dis à ma maîtresse, la regardant fixement à travers les deux grosses larmes qui me roulaient dans les yeux:

« — Je n'ai donné que ce qui m'appartenait, Madame, puisque je suis restée sur mon appétit pour faire une part à Perrine. Où aurais-je pu trouver pour elle d'autre pain que celui que vous aviez coupé pour moi, lorsque le buffet est toujours fermé à double tour et que vous en gardez la clef?

« Cela me justifiait, mais ne la calma pas. Elle me demanda de quel droit une mendicante telle que moi se permettait de faire l'aumône. Elle m'objecta que si j'avais pu faire cadeau d'une portion de mon pain, c'est assurément parce qu'elle-même m'en avait trop donné; qu'en ce cas-là le surplus ne m'appartenait pas. Mais si sa fierté ne pouvait pas se résoudre à me donner raison, ma conscience me défendait de convenir que j'avais tort. Me redressant contre l'injustice qui voulait me forcer à me courber, je devins alors positivement Toinette la Glorieuse. J'avais à portée de ma main la tirelire où je plaçais mes petits bénéfices; les sous que me donnaient les pratiques de la maison à qui je portais leurs commandes; je la vidai sur la table de la cuisine, et dis à ma maîtresse:

« — Prenez, Madame, le prix du morceau de pain que j'ai donné; de cette façon-là je l'aurai payé deux fois, sur mon appétit, et de ma bourse.

« Mme Fauvet leva la main sur moi; mais elle la laissa retomber sans m'avoir frappée. Un coup d'œil que je donnai à un petit miroir qui était près de moi m'expliqua pourquoi elle avait résisté à son premier mouvement: ma pâleur avait dû l'effrayer; je me fis peur à moi-même, j'étais livide.

« Après cette malheureuse scène, je ne pouvais pas espérer ma rentrée en grâce auprès de ma maîtresse. D'abord, il aurait fallu demander grâce, et, à part l'offense de la tirelire, que pouvais-je avoir à me faire pardonner?

« En me congédiant le lendemain, ma maîtresse me dit:

« — La gloriole n'est permise qu'à celles qui ont leur chez soi, une fortune ou une famille; mais quand on est réduite, comme toi, à servir les autres, il faut se briser le caractère ou se résigner à n'être qu'une meurt-de-faim.

« Le reproche qu'elle me faisait de n'avoir plus personne de ma famille pour me recueillir et me protéger, me

rappela qu'un ancien voisin de mon père, le seul être vivant à Gisors qui eût connu intimement mes parents, m'avait souvent parlé d'un frère de ma mère, établi, depuis nombre d'années, à Paris. J'allai aussitôt trouver notre vieux voisin ; je lui contai mon malheur : il y compatit d'autant mieux que, ne m'ayant jamais tout à fait perdue de vue, il savait que je suis une honnête enfant qui aime le travail et ne sait pas mentir. C'est lui qui m'écrivit la lettre que j'ai apportée à mon oncle Bénard. Il voulait me retenir à Gisors, à cause de la grande froidure dont il se doutait bien que j'aurais beaucoup à souffrir ; mais...

Toinette fut tout à coup interrompue par l'arrivée d'un étranger qui ouvrit brusquement la porte de la boutique.

La mère Henriot se redressa sur son siège, et Toinette, soudain rappelée à son emploi de demoiselle de boutique, salua le nouveau venu avec ce sourire reconnaissant par lequel toute marchande bien apprise accueille le chaland qui vient l'étréner.

*La suite à une autre livraison.*

#### LE BEAU LANGAGE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Il était généralement admis, au dix-huitième siècle, et c'est même encore de nos jours une croyance fort répandue, que les villes de Tours et de Blois font autorité en matière de langage : on y parle, dit-on, le meilleur français. En admettant la réalité du fait, il est bon cependant d'examiner à quelle époque cette opinion a pris de la consistance. Elle remonte à une époque beaucoup plus reculée qu'on ne croit, et un petit livre parfaitement oublié le prouve : Pierre Tolet, docte médecin, fort renommé à Lyon, écrivait, dès 1569, en parlant des langues : « La grecque a son atticisme, l'italienne son toscan, l'espagnole son castillan, la françoise son courtisan, ou bien le vieux parler tourangeau (tourangeois), lequel le temps passé se disoit la cresse de la langue françoise. » <sup>(1)</sup>

#### LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87.

##### ROYAUME DE PORTUGAL.

(11 timbres, 12 types.)

La réforme postale, et par suite la création de timbres-poste (*séllas de franquia*) pour l'affranchissement des lettres, ont été accomplies en vertu du décret du 27 octobre 1852. Le règlement du 4 mai 1853 a pourvu à l'exécution de ce décret.

Les lettres simples, jusqu'à 3 octavos (10<sup>rs</sup>.758), pour le continent et les îles adjacentes, payent 25 reis affranchies avec des timbres, et 40 reis non affranchies. Les lettres pour les provinces d'outre-mer ne peuvent pas être affranchies avec des timbres-poste.

Les lettres de la ville pour la ville doivent toujours être affranchies avec des timbres.

Le décret de 1852 avait prescrit la création d'un timbre de franchise de 20 reis pour les lettres officielles, mais ce timbre n'a pas été créé.

Le nombre des lettres, tant du royaume que de l'étranger, qui ont passé par les bureaux de poste portugais, a été de 5 311 752 en 1855, et de 8 076 988 en 1861.

<sup>(1)</sup> Voy. un étrange petit volume in-12 intitulé : *la Résolution et vraye opinion de la faculté du vinaigre contre les néotériques et modernes médecins* ; Lyon, 1569, in-12. Pierre Tolet avait déjà donné : *Pasquil antiparadoxe, dialogue contre le paradoxe de la faculté du vinaigre* ; Lyon, 1549, in-12.

L'augmentation a été de 52 pour 100 en six ans, de 1861 sur 1855, et de 20 pour 100 de la période triennale de 1859-1861 sur celle de 1856-1858.

La population du Portugal étant, en 1861, d'environ 3 970 000 habitants, le nombre de lettres n'est que de 2 par habitant pour cette année.

On estime que 85 lettres sur 100 sont affranchies.

Le nombre des journaux et des imprimés sous bande qui ont passé par la poste a été de 2 784 842 en 1855, et de 4 897 540 en 1861 : accroissement de 76 pour 100.

#### Règne de dona Maria II.

Les timbres de dona Maria ont été émis vers le mois de juin 1853 et ont servi jusqu'en février 1855.

Ils sont rectangulaires et ont 23<sup>mm</sup> sur 20. Ils sont gravés, imprimés en relief et en couleur sur papier blanc ; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur.

L'effigie de la reine est dans un médaillon ; la tête est tournée à gauche et porte un diadème. En haut, *Correio*, et en bas la valeur en chiffres. Les timbres de chaque valeur présentent des différences dans le dessin de l'encadrement et des ornements.

|                                                   |                        |
|---------------------------------------------------|------------------------|
| 5 reis (0 <sup>rs</sup> .0275) <sup>(1)</sup> , — | chocolat, brun foncé.  |
| 25 (0 <sup>rs</sup> .1375), —                     | bleu clair (n° 208).   |
| 50 (0 <sup>rs</sup> .2750), —                     | vert-émeraude.         |
| 100 (0 <sup>rs</sup> .5500), —                    | violet clair ou lilas. |



N° 208.



N° 209.

#### Règne de dom Pedro V.

Dom Pedro V a succédé à sa mère le 19 novembre 1853, mais les timbres-poste à son effigie n'ont commencé à être émis que le 1<sup>er</sup> février 1855.

Ces timbres sont rectangulaires, et ont 22 à 23<sup>mm</sup> sur 19 à 20<sup>mm</sup>.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur et en relief sur papier blanc ; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur.

L'effigie du roi est dans un médaillon, rond dans les timbres de 5 et de 100 reis, ovale dans ceux de 25 et de 50 reis. La tête est tournée à droite. Il a été fait deux gravures de la tête du roi ; on les distingue par la coiffure : l'une (cheveux ondulés) pour les timbres de 5 et de 25 reis, l'autre (cheveux lisses) pour toute la série ; on remarque les deux types de l'effigie du roi dans les timbres de 5 reis et les timbres bleus de 25 reis. La forme du timbre et le dessin des ornements sont différents pour chaque valeur. En haut, *Correio* ; en bas, la valeur.

|                                   | Cheveux lisses.                 | Cheveux ondulés.                       |
|-----------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------|
| 5 reis (0 <sup>rs</sup> .0275), — | brun foncé, chocolat ;          | rouge brun, brun foncé (n° 209).       |
| 25 (0 <sup>rs</sup> .1375), —     | (1855) bleu clair ;             | (1855) bleu clair ; (1858) carmin vif. |
| 50 (0 <sup>rs</sup> .2750), —     | vert-émeraude, vert clair.      |                                        |
| 100 (0 <sup>rs</sup> .5500), —    | violet clair ou lilas (n° 210). |                                        |

#### Règne de dom Luiz I<sup>er</sup>.

Dom Luiz I<sup>er</sup> a succédé à son frère le 14 novembre 1861. Les timbres à son effigie ont commencé à être émis en 1862. Le timbre de 25 reis a été mis en circulation le 1<sup>er</sup> juillet 1862, et celui de 5 reis une couple de mois après. Le timbre de 50 reis n'a paru qu'en 1863. Le

<sup>(1)</sup> Le reis = 0<sup>rs</sup>.0055.

timbre de 10 reis a été créé en 1862 et mis en vente le 15 mars 1863.



N° 210.



Portugal.

N° 211.

Ces timbres sont rectangulaires et ont 22<sup>mm</sup>.5 à 23<sup>mm</sup>.5 sur 19 à 20<sup>mm</sup>. Ils sont gravés, imprimés en relief et en couleur sur papier blanc ; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur.

L'effigie du roi est dans un médaillon, qui est rond dans le timbre de 5 reis et ovale dans ceux de 10, de 25 et de 50 reis. La tête est tournée à gauche. Les timbres sont, pour la forme et le dessin, semblables à ceux du roi dom Pedro. En haut, *Correio* ; en bas, la valeur ; mais dans le timbre de 10 reis la valeur est aussi inscrite sur les côtés.

- 5 reis (0f.0275), — brun foncé.
- 10 (0f.0550), — jaune d'or.
- 25 (0f.1375), — carmin vif (n° 211).
- 50 (0f.2750), — vert clair.
- 100 (0f.5500), — violet clair.

Aucun des timbres portugais n'est piqué.

L'administration générale de la monnaie et du timbre est chargée de la fabrication des timbres-poste ; ceux-ci sont faits dans les ateliers du timbre à Lisbonne.

#### FRANCE.

La notice des timbres de la république française et de l'empire français sera placée à la fin de la série des articles sur les timbres-poste.

#### AFRIQUE.

##### SÉNÉGAL.

##### COLONIE FRANÇAISE.

L'usage des timbres-poste coloniaux français a été introduit au Sénégal en vertu de la décision ministérielle du 14 mai 1858.

Ces timbres seront décrits dans la notice des timbres français. Il y en a quatre actuellement : ceux de 10 (n° 212) et de 40 centimes envoyés aux colonies en juillet 1859, et ceux de 1 et de 5 centimes expédiés aux colonies en mai 1862.

Le Sénégal n'a pas eu de timbre-poste particulier.



N° 212. Sénégal.



N° 213. Sierra-Leone.

##### SIERRA-LEONE

(Guinée septentrionale).

POSSESSION ANGLAISE.

(2 timbres, 1 type.)

La colonie de Sierra-Leone n'a qu'un timbre-poste. Ce timbre est rectangulaire et a 23<sup>mm</sup> sur 19. Il est

gravé, imprimé en violet clair sur papier blanc glacé. Le papier a quelquefois une teinte bleuâtre.

Le timbre est piqué, il ne l'était pas dans les premiers temps de l'émission. L'effigie de la reine est dans un cartouche octogone ; la tête est couronnée et tournée à gauche. On lit à gauche *Sierra-Leone*, à droite *Postage*, en haut six et en bas pence.

6 pence (0f.6250), — violet clair (non piqué, piqué) (n° 213).

Ce timbre a été dessiné et gravé par MM. Thomas de la Rue et C<sup>ie</sup>, à Londres.

#### RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA.

(13 timbres, 1 type.)

La république de Libéria est dans la Guinée septentrionale. C'est une colonie des États-Unis d'Amérique qui a été fondée en 1821 pour recevoir les noirs affranchis des États-Unis, et qui est indépendante depuis 1847.

La république de Libéria a adopté, en 1860, le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste.

Les timbres sont rectangulaires et ont 28<sup>mm</sup> sur 23<sup>mm</sup>. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc.

Le dessin représente la Liberté coiffée du bonnet phrygien, armée d'une pique et portant un bouclier : cette figure de la Liberté est dans un cadre rond ; elle est assise au bord de la mer, sur une pierre sur laquelle le nom de Libéria est écrit. Un navire toutes voiles dehors est à l'horizon. C'est à peu près le dessin du sceau de la colonie. La valeur est placée au-dessus du cadre ; elle est marquée en lettres pour les timbres de 6 et de 12 cents, et en chiffres pour le timbre de 24 cents.



N° 214. Libéria.

Il y a trois séries de timbres de Libéria.

L'encadrement des timbres des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> séries est formé par trois filets rapprochés. Les timbres de la 1<sup>re</sup> série sont dentelés ; ceux de la 2<sup>e</sup> série ne le sont pas, un accident étant survenu à la machine à piquer.

L'encadrement des timbres de la 3<sup>e</sup> série diffère du précédent par l'addition d'un quatrième filet extérieur, un peu séparé des trois autres.

6 cents (0f.3108) (1), — rose, vermillon pâle, lilas (2).

12 (0f.6216), — bleu.

24 (1f.2432), — vert-émeraude, vert-olive, vert foncé (n° 214).

Il existe des épreuves d'essai : 1<sup>o</sup> du timbre de 12 cents, imprimées en lilas ou violet clair ; 2<sup>o</sup> des timbres de 6, de 12 et de 24 cents de la 3<sup>e</sup> série, imprimées en noir (plusieurs sur papier de Chine) et non piquées.

Ces timbres ont été dessinés et gravés à Londres.

#### LAGOS ET ÎLE DE FERNANDO-PO

(Guinée septentrionale).

POSSESSIONS ANGLAISES.

Les timbres anglais servent seuls, à Lagos et à Fernando-Po, à l'affranchissement des lettres.

*La suite à une autre livraison.*

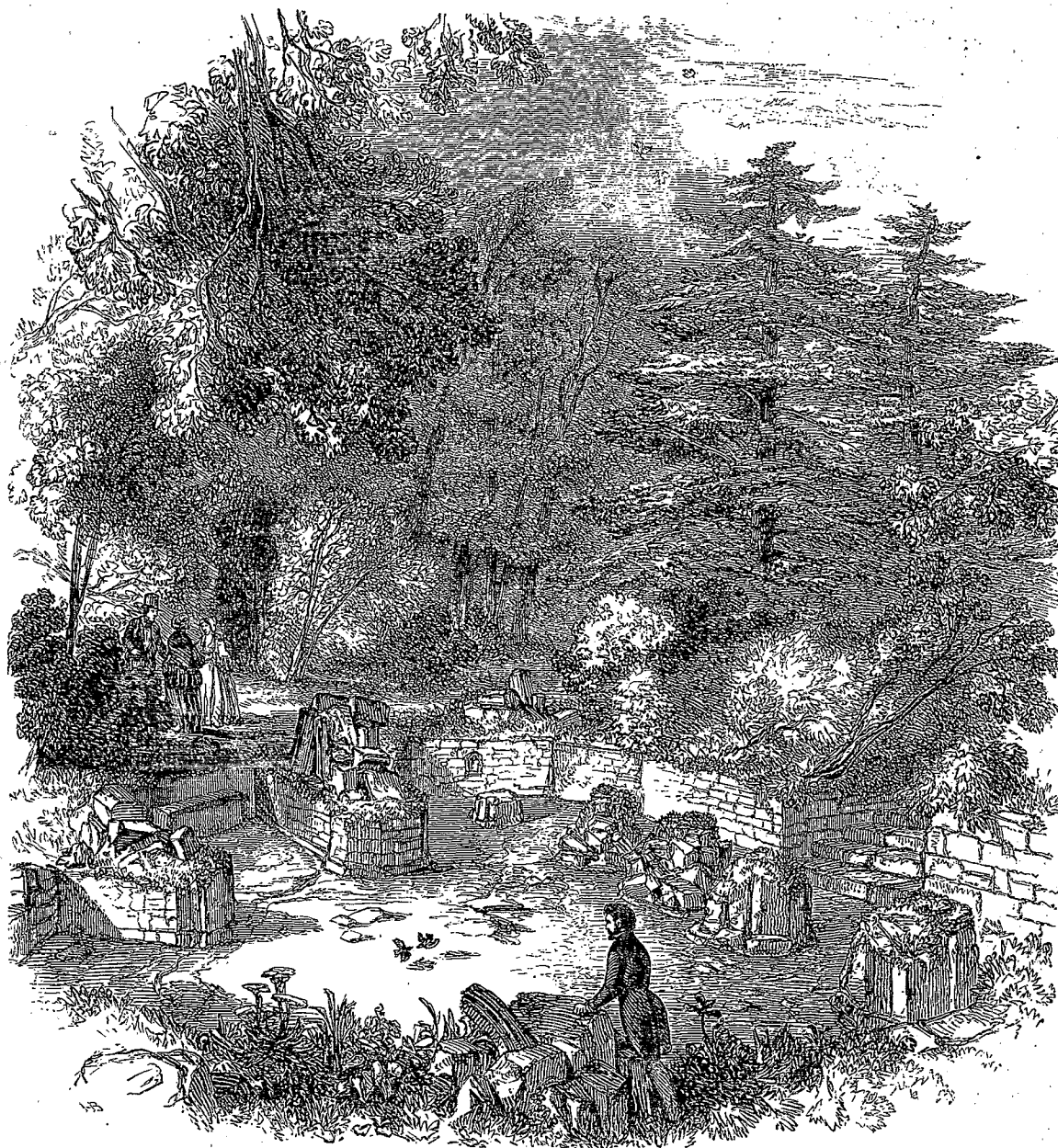
(1) Le dollar des États-Unis = 100 cents = 5f.18c. La valeur varie suivant le change.

(2) On dit qu'il n'a été tiré qu'une feuille de timbres de 6 cents de couleur lilas.

## BATAILLE D'HASTINGS.

L'ABBAYE DE LA BATAILLE.

Voy., sur l'abbaye de la Bataille, t. XXII, 1854, p. 393.



La Crypte d'Harold, près de l'abbaye de la Bataille. — Dessin de Sargent.

C'est dans le bel ouvrage d'Augustin Thierry, l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, qu'il faut lire l'émouvant récit de la bataille où le duc Guillaume, à la tête de ses Normands, défit le roi Harold et les Anglo-Saxons, le 14 octobre 1066.

« Sur le terrain qui porta depuis, et qui aujourd'hui porte encore le nom de *lieu de la Bataille*, les Anglo-Saxons occupaient une longue chaîne de collines fortifiées par un rempart de pieux et de claies d'osier. Dans la nuit du 13 octobre, Guillaume fit annoncer aux Normands que le lendemain serait jour de combat. »

Les Normands préparèrent aussitôt leurs armes, puis ils se confessèrent aux prêtres et aux religieux, et reçurent les sacrements.

De leur côté, les Saxons se divertissaient et chantaient

en vidant, autour des feux de bivac, de longues cornes remplies de bière et de vin.

Au matin, l'évêque de Bayeux, fils de la mère du duc Guillaume, célébra la messe et bénit l'armée.

Au moment où les troupes se mettaient en marche, Guillaume les harangua : « Pensez à bien combattre, leur dit-il, et mettez tout à mort; car si nous les vainquons, nous serons tous riches. Ce que je gagnerai, vous le gagnerez; si je conquiers, vous conquerrerez; si je prends la terre, vous l'aurez... »

« Un Normand, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de la bataille, et entonna le chant, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland (\*). En

(\*) Voy., sur la chanson de Roland, *Histoire de France*, par MM. Henri Bordier et Édouard Charton, t. I<sup>er</sup>, p. 299.



chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force et la recevait dans sa main droite; les Normands répétaient ses refrains en criant : « Dieu aide! Dieu aide! »

L'assaut commença. Guillaume ordonna aux archers de lancer leurs flèches en haut pour qu'elles tombassent par-dessus le rempart du camp ennemi. Beaucoup d'Anglais furent blessés, la plupart au visage, par suite de cette manœuvre; Harold lui-même eut l'œil crevé d'une flèche.

Une sortie des Anglo-Saxons jeta d'abord le désordre parmi les Normands. Le bruit s'étant répandu que Guillaume était mort, les troupes commencèrent à fuir; mais Guillaume s'élança au milieu d'elles en criant : « Me voilà! regardez-moi, je vis encore, et je vainrai avec l'aide de Dieu! »

Les cavaliers retournèrent aux redoutes; ils furent encore repoussés. Guillaume, alors, ordonna à mille cavaliers de s'avancer et de fuir aussitôt. Les Saxons, trompés par cette fausse panique, coururent à leur poursuite. Mais, à une certaine distance, un corps de Normands, posté à dessein, joignit les fuyards, qui tournèrent bride vivement, et les Anglais surpris furent assaillis à coups de lance et d'épée; les clôtures furent enfoncées. Au milieu du pélemêle des combattants, Guillaume eut son cheval tué sous lui; le roi Harold et ses deux frères tombèrent morts au pied de leur étendard, qui fut arraché et remplacé par la bannière envoyée de Rome.

Les débris de l'armée anglaise, sans chef, sans drapeau, prolongèrent la lutte jusqu'à la fin du jour et ne se dispersèrent que pendant la nuit.

Guillaume refusa d'abord à la mère d'Harold la permission de rendre au roi vaincu les derniers devoirs. Il l'accorda ensuite; mais on fut quelque temps sans pouvoir découvrir le cadavre : ce fut une jeune femme, Edith, surnommée « la belle au cou de cygne », qui le reconnut. On transporta Harold et on l'ensevelit dans l'abbaye de Waltham selon quelques auteurs, au bord de la mer selon d'autres. Plus d'un demi-siècle après, les Saxons croyaient qu'il était encore vivant et l'attendaient. De notre temps, un grand nombre des descendants des Anglo-Saxons viennent chaque année visiter la célèbre tapisserie de Bayeux, représentation naïve de l'invasion des Normands et de leur victoire <sup>(1)</sup>.

« Aussitôt après sa victoire, Guillaume fit vœu de bâtir en cet endroit un couvent sous l'invocation de la sainte Trinité et de saint Martin, le patron des guerriers de la Gaule. Ce vœu ne tarda pas à être accompli, et le grand autel du nouveau monastère fut élevé au lieu même où l'étendard du roi Harold avait été planté et abattu. L'enceinte des murs extérieurs fut tracée autour de la colline que les plus braves des Anglais avaient couverte de leurs corps, et toute la lieue de terre circonscrite, où s'étaient passées les diverses scènes du combat, devint la propriété de cette abbaye, qu'on appela, en langue normande, l'*abbaye de la Bataille*. Des moines du grand couvent des Marmontiers, près de Tours, vinrent y établir leur domicile, et prièrent pour les âmes de tous les combattants qui étaient morts dans cette journée.

« On dit que dans le temps où furent posées les premières pierres de l'édifice, les architectes découvrirent que certainement l'eau y manquerait; ils allèrent, fort décontenancés, porter à Guillaume cette nouvelle désagréable : « Travaillez, travaillez toujours, répliqua le conquérant d'un ton jovial; car si Dieu me prête vie, il y aura plus de vin chez les religieux de la *Bataille* qu'il n'y a d'eau claire dans le meilleur couvent de la chrétienté. »

Nous avons reproduit, dans une de nos gravures <sup>(2)</sup>, une

<sup>(1)</sup> Voy. la Tapisserie de Bayeux, *Hist. de France*, t. 1er, p. 242, 243.

<sup>(2)</sup> T. XXII, 1854, p. 393.

porte de l'abbaye de la *Bataille*, dont plusieurs parties sont encore bien conservées. Les ruines que nous publions aujourd'hui ont été découvertes, depuis peu d'années, sur les terrains dépendants de l'abbaye : on leur a donné le nom de *crypte d'Harold*, d'après la supposition que ce sont les restes du soubassement d'une église élevée par ordre de Guillaume sur la place même où Harold avait été frappé mortellement pendant la bataille.

#### LES MINES D'ÉMERAUDES DE LA NOUVELLE-GRENADE.

Lorsque Gonzalo Ximenez de Quesada explora pour la première fois les régions inconnues du nouveau royaume de Grenade, il envoya son frère vers la Sierra-Nevada; c'était en l'année 1538. Celui-ci voulut aller visiter les gisements d'émeraudes, car il savait que telle était leur richesse qu'on en avait naguère distribué au delà de sept mille, au milieu desquelles il y en avait d'une énorme grosseur. Ce fut alors qu'il se rencontra sur le même plateau avec Federmann et Benaleazar; les trois conquérants étaient partis des points les plus divers, et prétendaient également à la souveraineté du pays. Que firent-ils? On l'ignore, mais depuis on n'entendit plus parler des mines d'émeraudes, et l'on sembla avoir perdu la trace de leur gisement. C'était surtout dans la province de Tunja qu'on les avait rencontrées en plus grand nombre. Les Panches étaient de terribles anthropophages qui en défendaient l'approche et qui jamais ne demandaient merci <sup>(1)</sup>.

#### RAFFET.

A côté des peintres qui feront le plus d'honneur à notre temps, la postérité équitable placera certainement quelques dessinateurs qui n'ont eu besoin que du crayon ou de la plume, du bois ou de la pierre lithographique pour faire, eux aussi, d'admirables tableaux. C'est ainsi qu'elle mettra auprès des immenses toiles de Gros et d'Horace Vernet les albums et les vignettes de Raffet, et, ne mesurant pas la gloire de ces artistes aux dimensions d'un cadre ou au format d'une gravure, sans doute elle ne trouvera pas que le dernier fût inférieur aux deux autres. A part les mérites du pinceau (auxquels il a montré qu'il eût pu comme un autre atteindre), il n'a manqué à Raffet, dans ses meilleures compositions, aucune des qualités du peintre d'histoire.

Il est intéressant de voir d'où il est parti, par quelle humble voie, avec quelles modestes ressources il s'est élevé jusque-là. Sa vie offre un remarquable exemple de ce que peuvent la vocation, une volonté sincère, un travail persévérant, même sans les secours de l'éducation, des traditions de l'école, qui facilitent tant les premiers pas, et quelquefois font croire trop aisément aux promesses trompeuses du talent.

Né à Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1804, Raffet avait huit ans à peine lorsque son père, ancien soldat de la république, alors facteur de la poste aux lettres, fut trouvé assassiné dans le bois de Boulogne; le meurtrier l'avait dépouillé d'une somme d'argent dont il était porteur. Il laissait sa famille dans le besoin. Sa femme accepta les plus pénibles privations pour que son enfant pût suivre comme externe les cours d'une petite pension; elle s'en imposa de plus dures encore lorsqu'un ami du maître de pension, ayant vu quelques griffonnages surpris entre les mains du jeune écolier, l'eut engagée à lui faire donner des leçons de dessin. Mais

<sup>(1)</sup> Voy. *Historia de las Indias occidentales*, decada VI, libro v, p. 148.

après quelques mois elle ne put plus subvenir à ce surcroît de dépense. Raffet entra comme apprenti chez un tourneur en bois du faubourg Saint-Antoine : il devint bien vite un habile ouvrier ; mais son irrésistible goût pour l'art, qu'il ne pouvait satisfaire, se réveilla un jour plus vif que jamais. Il allait le soir dans une classe de dessin où venait aussi un jeune élève peintre sur porcelaine ; il se lia avec lui, lui exprima son ardent désir de partager ses travaux, et bientôt, en effet, tous deux travaillaient chez le même patron.

Le voilà donc en possession des crayons et des pinceaux. Ses progrès furent rapides. Il ne tarda pas à passer de la dorure et des fleurs d'ornement à la figure, et à gagner la journée des meilleurs décorateurs. Il continuait de suivre assidûment chaque soir le cours de dessin, et le matin il fréquentait l'académie bien connue de Suisse, où il fit la connaissance de plusieurs élèves de Charlet. Ce fut l'un d'eux, aujourd'hui peintre d'histoire, M. de Rudder, qui le fit connaître à son maître en lui montrant quelques croquis militaires de Raffet, réminiscences des lithographies d'Horace Vernet, de Géricault et de Charlet lui-même, contemplées avidement chaque jour aux étalages des marchands. Charlet pressentit le grand artiste, voulut le voir, et lui donna une place dans son atelier. Six mois après, le 11 octobre 1824, Raffet était admis à l'École des beaux-arts.

Tout en fréquentant l'école, il s'efforçait d'imiter son maître. Il s'essayait à la lithographie, et trouvait même un éditeur pour quelques sujets militaires et quelques scènes de mœurs. Ses premiers dessins ne sont, à vrai dire, que des tâtonnements : la main est mal assurée, l'invention presque nulle. Peu à peu le crayon s'affermir ; on surprend, dans les albums publiés dès 1827-1828, des intentions heureuses, ou plutôt des emprunts naïvement faits aux dessinateurs en renom dont le jeune artiste était l'admirateur passionné. Il en vint enfin à reproduire Charlet à ce point que plus d'un amateur a pu attribuer au maître quelques-unes des compositions achevées à cette époque par l'élève. Cette habileté avait aussi son danger ; Raffet le sentait bien. Dans le courant de 1827, il avait quitté l'atelier, et depuis lors il travaillait seul ; mais il résolut de se livrer à des études plus sérieuses, et entra chez un peintre illustre, dont mieux que personne il appréciait les puissantes œuvres.

« Dans le commencement de l'année 1830, raconte M. Bry (1), Raffet venait de faire paraître un album dans lequel on remarquait deux planches capitales : *la Moskova* et surtout *Waterloo*. Un jour que notre grand peintre de batailles passait sur le quai, il s'arrêta devant l'étalage d'un marchand d'estampes :

« — Combien ce *Waterloo* ?

« — Un franc.

« Puis après l'avoir examiné attentivement :

« — C'est beau, c'est très-beau ! s'écria-t-il ; de qui est ce dessin ?

« — C'est d'un jeune élève de M. Gros qu'on appelle Raffet.

« — Vous êtes dans l'erreur, M. Gros n'a pas d'élève de ce nom.

« — Je vous demande bien des pardons, mais je puis vous certifier que je vous dis la vérité, car plusieurs de ces messieurs me sont connus, et maintes fois je les ai entendus appeler ainsi un de leurs camarades d'atelier.

« — Vous n'avez pas sans doute la prétention d'être

mieux renseigné que moi : je ne connais pas Raffet et je suis le baron Gros.

« Le marchand s'inclina en ajoutant :

« — Je n'avais pas l'honneur de vous connaître, monsieur le baron ; mais je vous répète que je suis parfaitement certain de ce que j'avance.

« Arrivé à son atelier, M. Gros demande s'il y a parmi ses élèves un nommé Raffet ; plusieurs répondent affirmativement, et notre ami se lève en disant à son maître :

« — C'est moi.

« — Ah ! c'est vous qui avez fait cela ? lui demandait-il en lui présentant la lithographie qu'il venait d'acheter.

« — Oni, monsieur le baron.

« — Et d'après qui avez-vous fait cette planche ?

« — Mais, d'après personne, répondit timidement l'élève ; j'ai lu les relations de cette grande bataille, et j'ai composé mon sujet.

« — Alors que venez-vous faire ici ?

« — Je viens apprendre ce que j'ignore.

« — Soyez moins modeste, mon ami, vous n'ignorez pas grand'chose, lui dit le grand artiste en lui frappant familièrement sur l'épaule ; et vous savez qu'en fait de batailles, je m'y connais.

« A dater de ce jour, le maître se rappela le nom de son élève, auquel il prêta les plus grands succès. Raffet, dans cet album, s'était tout à fait éloigné du genre de Charlet ; il était devenu lui-même.

Encouragé par ses camarades, et cédant aux exhortations de Gros son maître, il se présenta à deux reprises au concours pour le prix de Rome. La première fois qu'il fut admis en loge, il échoua ; la seconde fois, en 1832, il obtint une médaille d'argent : personne n'eut le prix. Il renonça désormais à concourir, non par découragement ou par dédain, mais parce que les commandes qui le faisaient vivre lui arrivaient en abondance ; les éditeurs ne lui laissaient guère le loisir de peindre. Pourquoi donc chercher encore sa voie ? Tout lui disait qu'il l'avait trouvée. Devait-il, poursuivant des succès douteux, se remettre à l'école, fût-ce à l'école de Rome, quand déjà il avait fait œuvre de maître ? *Waterloo* avait paru en 1830 ; ses albums, qui se succédaient d'année en année, renfermaient tous, à côté de croquis de mœurs ou de scènes militaires dans la manière et le goût que Charlet avait mis en vogue, quelques compositions qui frappaient par leur caractère, et dont la pensée aussi bien que l'exécution dépassaient tout ce que celui-ci a jamais produit. « Dans ces sortes de publications, dit fort bien M. Giacomelli dans l'introduction au Catalogue de l'œuvre de Raffet, l'élément comique devait surtout dominer ; il fallait étudier le goût du public, flatter sa passion du moment, quelquefois même sa sottise ou ses vices. C'était à ce prix qu'était la vogue, les éditeurs le savaient bien : aussi ne durent-ils rien trouver à redire au frontispice du nouveau recueil (il s'agit de l'album de 1835). Un saltimbanque fait son boniment et semble promettre à la foule de truculentes cocasseries : *Cela ne coûte que deux sous*, dit-il... Apprétons-nous donc à rire, et tournons la feuille pour voir ce qui ne coûte que deux sous ; *Treize vendémiaire*, *Secourez la vivandière*, *la Dernière charrette*, *Abordez l'ennemi franchement*, *l'Ordre du jour*, *le Carré enfoncé*, *Conquête de la Hollande*. » La *Retraite du bataillon sacré* à Waterloo fut dessinée la même année : cette planche vraiment admirable devait faire partie de l'album de 1835 ; mais la pierre fut brisée par accident après un tirage d'environ 150 épreuves. A ces titres, ne pouvant tout rappeler, nous ajouterons au moins ceux-ci pour les années précédentes : *Charge de hussards républicains*, *Prise du fort Mulgrave*, *Dernière charge des lanciers rouges*, *Lützen* ; et

(1) M. Auguste Bry, l'habile imprimeur lithographe, lié avec Raffet pendant trente-cinq ans, a écrit une biographie très-intéressante de son ami, que nous suivrons pas à pas. Nous nous aiderons aussi du Catalogue complet de l'œuvre de Raffet, publié par M. Giacomelli.

pour les suivantes : *Ils grognaient, Demi-bataillon de gauche, A ce jeu-là on n'attrape que des coups*, et le terrible *Lendemain* de bataille, dont l'effet est si saisissant.

L'album de 1837, le dernier recueil de lithographies qu'il ait publié sous cette forme, se terminait par la *Revue nocturne*, une des pages les plus populaires de Raffet et une de celles dont la pensée est la plus élevée : il en a emprunté l'idée au poète allemand Sedlitz ; mais toute la poésie lui appartient. Il n'est personne qui ne connaisse ce défilé de fantômes reformant à minuit des escadrons régu-

liers qui tournoient dans le rayon de la lune devant l'ombre de « César trépassé. » Ce sujet du *Réveil* obsédait l'esprit de l'artiste. Dix ans après, il reprit le début de la ballade allemande :

A minuit, de sa tombe  
Le tambour se lève et sort,  
Fait sa tournée et marche,  
Battant la caisse bien fort.

Et il traça une seconde fantastique vision, plus dramatique que la première et supérieure par l'énergie et la beauté de



Raffet. — Dessin de Chevignard, d'après une lithographie de Mouilleron.

l'exécution. Plus tard encore, il esquissa *la Nuit du cinq mai*, *le Défilé nocturne*, *le Cri de Waterloo* ; projets de tableaux enfantés par la même inspiration, mais qui n'ont jamais vu le jour. Quand Raffet eut-il le loisir de reprendre les pinceaux ? En 1836, il reçut la commande d'un tableau pour le Musée de Versailles : c'était la *Prise de Coblenz* par le général Marceau. « Je l'en félicitais un jour, raconte M. Bry, en lui demandant quand il le commencerait. — Jamais, répondit-il, et j'en ai du regret, car le motif me plairait ; mais comprenez-vous qu'on me donne, pour développer un pareil sujet, un panneau étroit et tout en hauteur, un entre-deux de croisée ? Il me semble être dans un vêtement où je n'ai pas la liberté de mes mouvements, et rien que d'y penser j'étouffe. » Une seule fois, ce fut en 1852, il exposa un tableau au Salon. « Le tableau, grand à peine comme une vignette, représente une *Batterie de tambours de l'armée d'Italie en 1796*. Ils s'avancent, faisant face au spectateur, le tambour-major en tête, battant sur leur peau d'âne des *fla* et des *ra* d'une énergie sans

pareille. Le tambour-major est magnifique de tournure et de fatuité militaire satisfaite ; jamais paon ne s'admira plus dans sa roue. Dans toutes ces têtes de tambours, il n'y en a pas deux qui se ressemblent ; chacune a son caractère, sa physionomie, son tempérament, ses mœurs, pour ainsi dire : on y discerne le Parisien du Gascon, le Provençal du Breton ; on devine les bons enfants et les casseurs d'assiettes, et cela sur une échelle de quelques lignes... » (Théophile Gautier.)

Nous ne connaissons pas d'autre peinture à l'huile de Raffet, bien qu'il en ait exécuté quelques-unes, notamment une *Bataille des Pyramides* et un sujet espagnol pour le prince Demidoff, et bien qu'il se soit occupé de peinture toute sa vie ; on vit, à la vente qui eut lieu après sa mort, beaucoup de belles études de sa main. Ces études et les aquarelles nombreuses qu'on possède de lui montrent suffisamment ce qu'il eût pu faire, même dans un plus large cadre, s'il avait abordé résolument la grande peinture. Ses aquarelles, ses lithographies, bien souvent ses moindres vi-

gnettes, plus historiques que des tableaux d'histoire, n'égalent-elles pas les plus vastes et les meilleurs par l'ampleur de la composition? Que l'on prenne successivement les albums de Raffet ou les recueils qui renferment les dessins du *Siège d'Anvers*, de la *Retraite* et de la *Prise de Constantine*, du *Voyage en Russie*, du *Siège de Rome*, etc., on sera frappé, en parcourant la série entière de ses œuvres, de voir par quel rapide et constant progrès il s'est élevé à cette vérité, à cette unité, à cette compréhension entière des faits, que l'on admire toujours davantage quand on considère les œuvres de sa maturité. Déjà dans le *Siège d'Anvers* on pressent le *Siège de Rome*. En 1832, Raffet avait couru en Belgique pour assister au siège, et il en avait rapporté les dessins qu'il publia dans le cours de l'année suivante. On y voit sa manière se déterminer nettement : l'exactitude de l'observation, la fidélité des souvenirs, semblent être son unique soin ; il retrace ce qu'il a vu,

mais il a vu en artiste ; non-seulement toutes les figures, mais tous les accessoires, mais le paysage, la lumière ; le ciel, les eaux, se composent naturellement et comme d'eux-mêmes pour former un tableau complet. Dans ces lithographies (*Prise de possession de la tête de Flandre*, la *Lunette Saint-Laurent*, *Reddition de la citadelle*), de la vérité rigoureuse sort une impression poétique.

Tout cela devint encore plus sensible pour tous les yeux clairvoyants quand parurent (outre les belles planches que nous avons signalées) les lithographies de la *Retraite de Constantine*, en 1837 ; le *Bataillon carré*, *A nous, 2<sup>e</sup> léger !* la *Marche sur Constantine*, la *Charge de chasseurs d'Afrique*, peuvent se comparer à ce qu'il a fait de plus beau. A cette suite, il avait mis un frontispice : un soldat montrant le poing à Constantine, avec cette légende : « *Nous reprendrons cela au printemps.* » L'année suivante, la ville était prise. Raffet avait fait dans l'inter-



Charge de hussards républicains, par Raffet. — Dessin de Yan' Dargent.

valle, avec le prince Demidoff et l'expédition scientifique organisée par ses soins ; un voyage dans la Russie méridionale et la Crimée sur lequel nous aurons à revenir. « A peine arrivé, dit M. Bry, Raffet me demanda des pierres et des crayons, et fit pour le frontispice de la *Prise de Constantine* un soldat en faction auprès d'un drapeau mutilé par la mitraille et arboré sur la brèche de la ville ennemie... Il inscrivit au-dessous : « *Ils ont tenu parole.* » Cet album de douze planches retrace fidèlement l'aspect des lieux, la position des différents corps de troupes et toutes les phases du siège. Ces divers renseignements lui étaient envoyés par des officiers attachés au corps expéditionnaire, et sa vive imagination savait donner à ses sujets une couleur locale qui a fait dire et répéter que l'artiste avait fait ces dessins d'après nature. Non ; malgré le désir qu'il en avait et la proposition qu'il me fit un jour, en 1840, de l'accompagner en Afrique dans une excursion qui ne devait durer qu'un mois, jamais Raffet n'a été en Algérie. »

*La fin à une prochaine livraison.*

## QUELLES PREUVES POSITIVES A-T-ON

QUE LA TERRE EST RONDE,

QU'ELLE TOURNE SUR ELLE-MÊME ET AUTOUR DU SOLEIL?

Fin. — Voy. p. 106.

Venons maintenant au troisième point de cette notice, aux preuves positives du mouvement de la Terre.

Remarquons d'abord que les apparences des objets extérieurs seront identiquement les mêmes pour nous, soit que, la Terre étant en repos, ces objets soient en mouvement, soit que, ces objets étant en repos, la Terre soit en mouvement elle-même. Si la Terre entraîne dans son mouvement toutes les choses qui lui appartiennent, les eaux, l'atmosphère, les nuages, etc., nous ne pourrions avoir conscience de ce mouvement auquel nous participons que par l'aspect changeant du ciel immobile. Or, puisque dans l'un et l'autre cas les apparences sont les mêmes, nous allons voir que l'hypothèse du mouvement de la Terre

explique tout, et que sans elle on tombe dans une inacceptable complication de systèmes.

Si la Terre tourne en vingt-quatre heures sur elle-même, nous pouvons voir immédiatement que son rayon moyen étant de 1 432 lieues, et sa circonférence de 9 000, un point situé sur l'équateur parcourra *un dixième de lieue par seconde*. Cette vitesse, qui paraît considérable, a été regardée comme une objection contre le mouvement de la Terre. Mais nous allons savoir de quelle vitesse sans égale il faudrait animer les sphères célestes pour leur faire parcourir à chacune la circonférence du ciel dans le même laps de vingt-quatre heures.

Et d'abord, le Soleil étant éloigné de la Terre de 23 000 fois le rayon terrestre, dans l'hypothèse de l'immobilité de la Terre le Soleil décrirait une circonférence 23 000 fois plus grande que les points de l'équateur, ce qui donne une vitesse de 2 300 lieues par seconde.

Jupiter est environ cinq fois plus loin : sa vitesse serait de 11 500 lieues par seconde.

Neptune, trente fois : il devrait parcourir 69 000 lieues par seconde.

Telles seraient les vitesses diverses dont les planètes devraient être animées pour tourner autour de notre globe en vingt-quatre heures, comme elles le paraissent faire. On voit que l'objection contre le mouvement de la Terre d'un dixième de lieue par seconde n'est plus rien à côté de celle qui naît de pareils nombres.

Que serait-ce si nous considérions les étoiles fixes ? Notre voisine, l'étoile  $\alpha$  du Centaure, devrait parcourir 520 millions de lieues par seconde. Et, de proche en proche, jusqu'aux étoiles lointaines, nous creuserions l'infini sans trouver un nombre qui pût exprimer la vitesse des astres pour tourner autour de ce petit point invisible qui s'appelle la Terre.

Ajoutons à cela que ces astres sont, l'un 1 400 fois plus gros que la Terre, un autre 1 400 000 fois, d'autres plus volumineux encore ; qu'ils ne sont réunis entre eux par aucun lien solide qui pût les attacher à un mouvement des voûtes célestes ; qu'ils sont tous situés aux distances les plus diverses ; et cette effrayante complication du système des cieux témoignera par elle-même de sa non-existence, — nous pourrions dire de son impossibilité mécanique.

Mais non-seulement le mouvement diurne de la sphère céleste ne peut se comprendre que par l'admission du mouvement de la Terre autour de son axe ; les mouvements des planètes dans le zodiaque, leurs stations et leurs rétrogradations, réclament avec la même rigueur le mouvement de la Terre autour du Soleil. Pour expliquer les apparences planétaires en supposant la Terre immobile, les anciens avaient dû imaginer jusqu'à vingt-quatre cercles enchevêtrés les uns dans les autres, cercles solides ou cieux de cristal dont rien n'égalait la complication, et qui, s'ils avaient pu exister un instant, auraient été bientôt mis en pièces par les comètes vagabondes ou par les aéroolithes qui tournoient dans l'espace.

D'autre part encore, l'analogie venait confirmer singulièrement l'hypothèse du mouvement de la Terre et changer en certitude sa haute vraisemblance. Le télescope montrait dans les planètes des terres analogues à la nôtre, nues elles-mêmes par un mouvement de rotation autour de leur axe, mouvement de rotation de vingt-quatre heures pour les planètes voisines, et d'une durée moindre encore pour les mondes lointains de notre système. Ainsi la simplicité et l'analogie sont en faveur du mouvement de la Terre. Ajoutons maintenant que ce mouvement est rigoureusement voulu et déterminé par toutes les lois de la mécanique céleste.

La grande difficulté que l'on avait avancée contre le

mouvement de la Terre, et qui fut en faveur pendant quelque temps, était celle-ci : Si la Terre tourne sous nos pieds, en nous élevant dans l'espace et en trouvant le moyen de nous y tenir quelques secondes ou davantage, nous devrions tomber après ce laps de temps en un point plus occidental que le point de départ. Celui, par exemple, qui, à l'équateur, trouverait le moyen de se soutenir immobile dans l'atmosphère pendant une demi-minute, devrait retomber trois lieues à l'occident du lieu d'où il serait parti. — Ce serait une excellente façon de voyager. — Quelques sentimentalistes, Buchanan entre autres, ont donné à l'objection une forme plus tendre, en disant que si la Terre tournait la tourterelle n'osera plus s'élever de son nid, car bientôt elle perdrait inévitablement de vue ses jeunes tourtereaux.

Le lecteur a déjà répondu à cette objection en réfléchissant que tout ce qui appartient à la Terre participe, comme nous l'avons dit, à son mouvement de rotation, et que, jusqu'aux dernières limites de l'atmosphère, notre globe entraîne tout dans son cours.

L'observation directe de divers phénomènes a confirmé la théorie du mouvement de la Terre, et l'a confirmée par des preuves matérielles irrécusables.

Si le globe tourne, il développe une certaine force centrifuge ; cette force sera nulle aux pôles, aura son maximum à l'équateur, et sera d'autant plus grande que l'objet auquel elle s'applique sera lui-même à une distance plus grande de l'axe de rotation. Ce sera en grand ce qui existe en petit dans une fronde ou dans une roue libre en mouvement rapide. Or, supposons qu'on fixe un fil à plomb au sommet d'une tour, et que le poids qui le tend descende jusqu'à la surface du sol. La direction de ce fil à plomb vers le centre de la Terre, c'est-à-dire suivant la perpendiculaire au niveau d'eau, sera un peu modifiée par l'effet de la force centrifuge résultant de la rotation du globe, mesurée au pied de la tour. Si l'on fixe également au sommet de la tour, à une petite distance à l'est du premier, un second fil à plomb très-court, dont le poids serait situé un peu au-dessous du point d'attache ; ce second fil n'aura pas tout à fait la direction du premier, car la force centrifuge due au mouvement de la Terre, étant plus grande au sommet de la tour qu'au pied, fera dévier le fil un peu plus à l'est. — Cette observation minutieuse a été faite et répétée avec le plus grand soin : elle est, de son côté, une nouvelle preuve du mouvement de la Terre.

Les oscillations du pendule à secondes appuient le fait précédent. Non-seulement elles sont plus lentes à l'équateur qu'aux pôles, parce que le rayon équatorial est plus grand que le rayon polaire, mais la différence est trop grande pour être attribuée à cette seule cause. A l'équateur, la force centrifuge atténue en partie l'effet de la pesanteur. Une remarque curieuse à faire ici, c'est qu'à l'équateur cette force est  $\frac{1}{289}$  de la pesanteur. Or, comme la pesanteur croît proportionnellement au carré de la vitesse de rotation, et que 289 est le carré de 17, si la Terre tournait 17 fois plus vite, les corps placés à l'équateur ne peseraient plus : une pierre lancée dans l'espace ne retomberait pas.

Voici un autre fait non moins positif que les précédents, et plus facile à apprécier dans ses conséquences en faveur du mouvement de la Terre. Si la Terre était immobile et que la sphère étoilée tournât autour d'elle en vingt-quatre heures, les astres ne passeraient jamais au méridien, ne se lèveraient ni ne se coucheraient jamais, à l'instant où l'indique la ligne de leur longitude dans le ciel. Les rayons lumineux qu'ils nous envoient, mettant des intervalles inégaux à nous venir, selon leurs distances réciproques,



mettraient une confusion extrême dans les heures de leurs passages apparents. Tel astre qui, en réalité, passe au méridien maintenant, est situé à une telle distance que sa lumière met six heures à nous venir : il ne paraîtra donc y passer que six heures plus tard, c'est-à-dire au moment de son coucher. Tel autre astre mettra douze heures à se laisser voir ; tel autre des mois, des années, etc. Il y a là une nouvelle preuve matérielle que ce ne sont pas les sphères célestes qui se meuvent, mais bien la Terre elle-même.

Les mouvements propres annuels des étoiles dans le ciel, dont nous avons parlé dernièrement ici dans l'exposé de la méthode employée pour déterminer la distance des étoiles (\*), fournissent également une preuve positive du mouvement de la Terre autour du Soleil. Il en est de même du phénomène de l'aberration de la lumière.

La physique du globe a, elle aussi, fourni son contingent de preuves à la théorie du mouvement de la Terre, et l'on peut dire que toutes les branches qui se rattachent, de près ou de loin, à la cosmographie, se sont unies pour la confirmation unanime de cette théorie. La forme même du sphéroïde terrestre montre que cette planète fut originellement une masse fluide animée d'une certaine vitesse de rotation, conclusion à laquelle les géologues sont arrivés dans leurs recherches personnelles.

D'autres faits, comme les courants de l'atmosphère et de l'océan, les courants polaires et les vents alizés, trouvent également leur cause dans la rotation du globe.

Nous terminerons en rappelant la brillante expérience de M. Foucault au Panthéon. A moins de nier l'évidence, cette expérience démontre invinciblement le mouvement de la Terre. Elle consiste, comme on sait, à encastrer un fil d'acier par son extrémité supérieure dans une plaque métallique fixée solidement à une voûte. Ce fil est tendu à son extrémité inférieure par une boule de cuivre d'un poids assez fort. Une pointe est attachée au-dessous de la boule, et du sable fin est répandu sur le sol pour recevoir la trace de cette pointe lorsque la pendule est en mouvement. Or, il arrive que cette trace ne s'effectue pas dans la même ligne. Plusieurs lignes, croisées au centre, se succèdent et manifestent une déviation du plan des oscillations de l'orient vers l'occident. En réalité, le plan des oscillations reste fixe ; la Terre tourne au-dessous d'occident en orient. Cette dernière expérience a mis le sceau aux preuves positives du mouvement de la Terre.

### LE LAC EIM.

TRADITION ESTHONIENNE.

Sur les bords du lac Eim habitaient autrefois des hommes sauvages et cruels : ils ne fauchaient pas les prés que le lac baignait, ils ne semailent pas les champs que ses eaux fertilisaient, mais ils pillaient et massacraient les voyageurs ; de sorte que les ondes limpides étaient souillées du sang de leurs victimes. L'Eim, affligé de ces scènes de carnage, réunit un soir tous ses poissons et s'éleva avec eux dans les airs.

Le lendemain, les brigands, voyant que les eaux s'étaient retirées, dirent entre eux : « Courons pêcher les poissons et ramasser les trésors de l'Eim. » Mais il ne restait dans l'ancien lit du lac que des serpents, des têtards et des crapauds, qui sortirent de leurs retraites et se répandirent dans le pays maudit.

Gependant l'Eim coulait, coulait dans les airs, comme un long nuage blanc. « Quel orage vient s'abattre sur nous ! » s'écriaient les chasseurs dans les bois. Mais l'Eim

(\*) Voy. t. XXXII, 1864, p. 258.

avançait toujours, jusqu'à ce qu'il fût au-dessus du pays des laboureurs. Là il descendit vers la terre, et les gens qui rentraient leur moisson entendirent une voix qui criait : « Détournez vos récoltes, je veux m'établir au milieu de vous. » Ils souhaitèrent la bienvenue aux ondes vivifiantes, leur tracèrent un lit qu'ils entourèrent de digues, et plantèrent de jeunes arbres sur les rives pour entretenir la fraîcheur. Toute la contrée devint fertile ; les prés étaient toujours verts et les champs donnaient d'abondantes récoltes : l'Eim faisait la richesse et la joie de ses riverains. (\*)

### OBJECTIONS.

J'ai toujours aimé des objections ingénieuses contre mes propres sentiments, et je ne les ai jamais examinées sans fruit.

LEIBNIZ.

### DIEU, ÊTRE INFINI.

... C'est avoir une notion fautive et incomplète de la Toute-Puissance que d'imaginer en elle des degrés de plus ou de moins. L'infini n'a rien de commun avec les infirmités du fini ; et toutes les fois que nous prêtons à Dieu notre manière de sentir, nous lui attribuons implicitement les infirmités de notre nature. Il faut sans doute un grand effort pour nous élever à l'idée d'une puissance infinie, d'une tendresse infinie ; mais il faut ou faire cet effort, ou nous abstenir de parler de Dieu. Que ceux qui sont portés à prêter à Dieu nos idées sur les grandeurs relatives, sur le moindre ou le plus grand, sur le facile ou le difficile, sur le long ou sur le bref, considèrent le grain de blé qui germe sous terre, et disent si Dieu n'est pas aussi grand dans la germination de ce grain de blé que dans la direction d'un monde. Qu'ils considèrent le chêne sortant du gland, le lis se revêtant de sa blancheur, la fauvette donnant la becquée à ses petits, l'œil de l'homme contemplant le monde extérieur et portant à l'âme le spectacle de la nature ; et qu'ils disent si la force qui soutient et anime toutes choses n'est pas infinie dans le gland qui germe comme dans l'âme qui perçoit. Qu'ils étudient la nature, et qu'ils disent s'il est plus difficile à Dieu d'allumer un soleil que d'entr'ouvrir une rose. Non, cette grande et universelle nature se joue des forces les plus formidables, et pour créer des merveilles un sourire lui suffit. Voyez ces nuages du soir dont la frange empourprée découpe l'azur céleste. Qu'a-t-il fallu pour y réunir en un clin d'œil et à profusion les couleurs les plus riches, les accidents les plus variés, les nuances les plus harmonieuses ? Qu'a-t-il fallu pour emplir ce feuillage des rayons crépusculaires et faire lever un horizon splendide ? Qu'a-t-il fallu pour répandre ces parfums dans l'atmosphère atténuée ? Qu'a-t-il fallu pour calmer cette mer orageuse et lui donner la sérénité du ciel ? Que faut-il à l'Être universel pour déployer les splendeurs d'une aurore boréale ou pour étendre une nébuleuse dans les déserts du vide ? Il lui faut moins qu'à nous pour nos travaux les plus simples ; il lui suffit de vouloir.

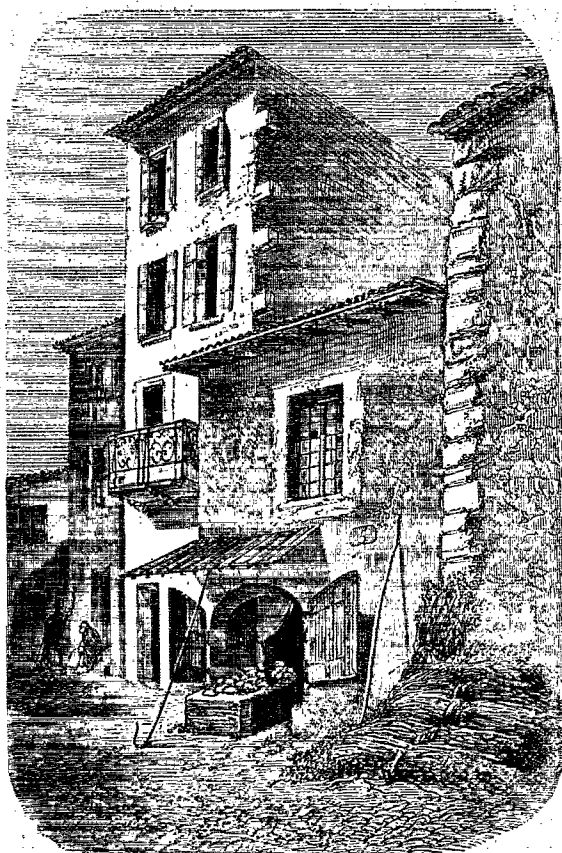
C'est donc sans raison aucune que l'on présenterait la terre comme indigne de l'attention divine, à cause de la multitude innombrable des mondes qui voguent au sein de l'espace. La présence universelle et identique de Dieu enveloppe la création comme l'océan fait d'une éponge ; elle la pénètre, elle la remplit : elle est la même en chaque lieu, et son caractère d'infinité lui est inviolablement attaché. La providence du passereau est infinie comme la pro-

(\*) Extrait de *Finsk Mythologi*, par Castrén ; Helsingfors 1853, in-8, p. 32, 33.

vidence de la Voie lactée, ni moins attentive, ni moins sage, ni moins puissante, *infinie*, en un mot, dans le sens unique attaché à ce caractère. <sup>(1)</sup>

### REBOUL DE NIMES.

Reboul naquit à Nîmes le 23 janvier 1796. Son père, qui était serrurier, voulut lui donner un état. Apprenti boulanger à quinze ans, volontaire royal en 1815, copiste chez l'avoué, puis définitivement boulanger et membre d'un cercle qui applaudissait, en 1823, son ode sur la guerre d'Espagne et son hymne à la Vierge, Reboul attira l'attention par sa ballade de *l'Ange et l'Enfant* (1828). Lamartine, le baron Taylor, A. Dumas, lui écrivirent ou vinrent le voir. Ses poésies parurent en 1836, chez Gosselin, format in-8; et leur succès fut assez grand pour qu'on les ait rééditées en 1837, 1840, 1842. Bien accueilli à Paris en 1839, il y publia son poème en dix chants : *le Dernier jour*. Un nouveau recueil (1846) n'ajouta rien à sa renommée, non plus que trois tragédies dont l'une, *le Martyre de Vivia*, fut représentée à l'Odéon en 1850. Il donna encore *les Traditionnelles* en 1856. La mort l'a enlevé récemment, en 1864, à une vie honorable et paisible.



Maison du poète Reboul, à Nîmes.

Reboul fut heureux de vivre en un temps où la poésie avait encore, dans les cours de littérature, une sorte de royauté, où le mouvement impétueux du romantisme naissant, en excitant la jeunesse à des admirations nouvelles, rattachait plus fortement les vieillards et les hommes mûrs aux anciens modèles, ou, pour mieux dire, aux dévils imitateurs de nos classiques. Il y avait lutte

alors, et par conséquent vitalité. Les deux écoles se disputaient tout ce qui paraissait, en vers ou en prose. Mais surtout les chefs du mouvement, avides de camaraderie, de flatterie et d'empire, ne cessaient d'attirer à eux les jeunes poètes et les jeunes romanciers, s'écriant : « Vous êtes des nôtres ! » et transformant au besoin en grands hommes leurs disciples émerveillés. Ainsi Napoléon habitait en grands dignitaires tous ceux dont il s'entourait.

La modeste condition où vivait Reboul a inspiré une belle ode à Lamartine : *le Génie dans l'obscurité*.

Ainsi l'instinct caché dans la nature entière  
Mûrit pour l'immortalité  
La perle au fond des mers, l'or au sein de la terre,  
Le diamant dans l'ombre où languit sa lumière,  
La gloire dans l'obscurité !

Alexandre Dumas, qui visita Reboul vers 1833, a dit de lui : « C'était un homme de trente-cinq à trente-sept ans, d'une taille au-dessus de la moyenne, avec un teint d'un brun presque arabe, des cheveux noirs et luisants, des dents d'émail... Son regard fut rapide et profond, et je m'aperçus seulement alors qu'il avait des yeux magnifiques, de ces yeux indiens puissants et veloutés, faits pour exprimer l'amour et la colère ! »

Nous avons connu M. Reboul, en 1848, à l'Assemblée constituante. Le portrait esquissé par M. A. Dumas n'était plus fidèle. La physionomie du poète de Nîmes était alors simplement remarquable par une grande expression de douceur.

À la distance où nous sommes du temps où Lamartine écrivait son ode et où Alexandre Dumas racontait sa rencontre avec Reboul, on peut dire sincèrement que ce dernier ne fit aucunement et à aucun titre partie de la pléiade romantique. C'est un élève de Millevoys.

*L'Ange et l'Enfant*, cette agréable imitation du poète allemand Grillparzer, demeure son chef-d'œuvre en miniature. Son premier volume est le meilleur. Dans les morceaux que lui inspirent la nature ; les souvenirs d'enfance ou un fait contemporain, on trouve des vers souvent bien frappés, soit qu'il nous fasse voir,

Au bord d'une eau stationnaire,  
Aigue-Morte aux vingt tours, la cité poitrinaire  
Qui meurt comme un hibou dans le creux de son nid ;

ou qu'il nous indique dans les Arènes de Nîmes

..... la place de César,  
Celles du préconsul et des nobles familles,  
Et celle que Vesta réservait à ses filles  
Dont l'index était un poignard.

Voici la fin d'une ode où il menace le dey d'Alger de la vengeance de la France :

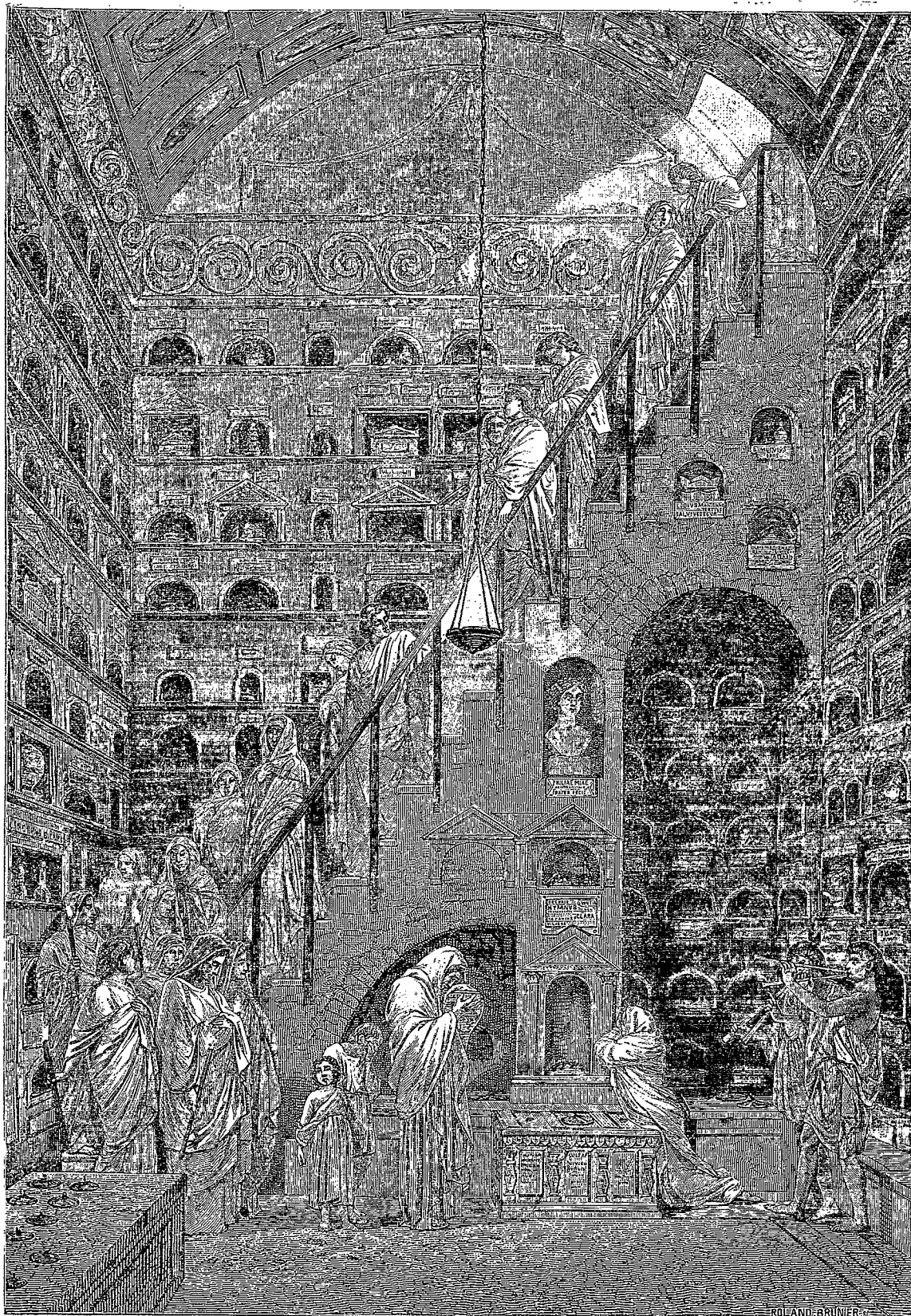
Quand le lion de tes déserts  
Sur le sable brûlant sommeille,  
Si le serpent à son oreille  
D'importuns sifflements fait retentir les airs,  
Retenant son noble courage,  
Le quadrupède encor tout endormi  
Soulève sa crinière et pousse un cri sauvage,  
Sûr qu'il n'en faut pas davantage  
Pour éloigner son indigne ennemi.  
Mais si cet ennemi s'obstine, comme un foudre  
Il part, la flamme dans les yeux,  
Et de ses ongles furieux  
Il déchire, il disperse et laisse sur la poudre  
Les anneaux palpitants du reptile odieux !

Les plus beaux vers que Reboul ait faits sont adressés à la mort. Le poète dit au trépas qui le menace :

Je suis né pour la vie et n'obéirai pas.  
Dans le fond du sépulcre où tu me fais descendre,  
Mes hymnes donneront la parole à ma cendre.  
Je laisse en m'en allant de quoi t'anéantir :  
Je t'ai tuée, ô mort ! avant que de mourir.

<sup>(1)</sup> Camille Flammarion, *la Pluralité des mondes habités*.

## LES TOMBEAUX DES ROMAINS.



Funérailles aux *columbaria* de la maison des Césars, porte Capène, à Rome, tableau de M. Hector Leroux. — Dessin de Yan' Dargent.

Les Romains avaient plusieurs sortes de tombeaux. C'étaient tantôt des caveaux creusés dans le roc, tantôt de somptueux monuments élevés au-dessus du sol, renfermant une ou plusieurs pièces qui couvraient la chambre funéraire, et où la famille venait, aux jours consacrés, accomplir les cérémonies d'usage. Tel de ces monuments était

destiné à la dépouille d'un seul mort, tel autre servait à la sépulture de toute une famille, de ses clients, de ses affranchis, parfois de quelques-uns de ses amis. Il pouvait arriver que les affranchis fussent trop nombreux pour que leurs restes pussent trouver place dans le tombeau de famille. Les familles les plus considérables, nommément celle des Césars, firent construire pour la sépulture de leurs affranchis et de leurs esclaves de vastes chambres dont les quatre parois étaient percées de rangées de niches cintrées s'ouvrant à égale distance l'une de l'autre, et rappelant par leur apparence les ouvertures d'un colombier. De là le nom de *columbaria* que les Romains leur avaient donné. Il y avait aussi des sépultures communes, semblables aux précédentes, et appelées de même *columbaria*, qui recevaient les restes d'un très-grand nombre d'individus, souvent plusieurs centaines, appartenant à une même famille ou à plusieurs familles différentes. Chaque niche était disposée pour recevoir deux urnes contenant des cendres; au-dessous, dans le mur, étaient gravés les noms des défunts. Le propriétaire de la sépulture donnait, vendait ou laissait par testament le droit de disposer d'un nombre de niches qui était spécifié dans l'acte. Quelques textes prouvent qu'il y avait, enfin, pour les malfaiteurs, pour les esclaves qui n'avaient pu faire aucune économie sur leur pécule, et pour les plus pauvres gens, de véritables fosses communes où leurs corps étaient enterrés sans cercueils; car l'ensevelissement des morts, qui était la primitive coutume des Latins, se maintint à Rome et dans toute l'Italie à côté de l'usage plus répandu de brûler les corps.

La loi des Douze Tables avait défendu de brûler et d'ensevelir les corps dans l'enceinte des villes. On élevait les tombeaux ou on les creusait dans les bois, dans les maisons de campagne, le plus grand nombre aux portes des villes et le long des grandes voies. Il fallait qu'entre ces constructions et toute habitation voisine il y eût une distance équivalente à notre mesure actuelle de 18 mètres. Tout terrain destiné à la sépulture était sacré : on ne pouvait l'acquérir par prescription ou en déposséder le propriétaire, même pour cause d'utilité publique.

Les parents des morts visitaient leurs tombeaux soit au jour anniversaire de leur décès, soit à celui de leur naissance, et offraient à leurs mânes des rameaux, des guirlandes, des couronnes, des parfums, des fleurs, des fruits ou d'autres mets : c'est ce qu'on nommait les *parentalia*. Il y avait aussi une fête générale des morts (*feralia*), qui se célébrait le 21 février.

### LES TROIS FILS DE FAMILLE.

ANECDOTE ARABE (\*).

Un jour, Naaman, bey de Constantine, fit publier dans la ville un avis portant défense de se promener pendant la nuit, sous peine de mort pour quiconque serait rencontré par la police; il prescrivit en même temps au *caïd-dar* de faire la ronde en personne chaque nuit.

Quand le soir fut venu, le *caïd* fit sa prière; au sortir de la mosquée, il appela cinq agents, et commença sa tournée dans tous les quartiers. Arrivés au Souq-el-Herguema (rue des restaurants tunisiens), ils rencontrèrent trois jeunes gens d'une mise élégante, qui causaient entre eux.

— Jeunes gens, leur cria le *caïd-dar*, quel motif avez-vous pour vous trouver ici à pareille heure?

— Aucun, répondirent-ils.

— Et de qui êtes-vous fils? ajouta le *caïd-dar*.

— Moi, repartit l'un d'eux, je suis fils de celui devant lequel se courbent les têtes des hommes.

(\*) Traduction de M. A. Cherbonneau.

— Moi, dit un autre, je suis fils de celui qui nourrit les gens souffrant de la faim.

— Et moi, dit le troisième, je suis fils de celui qui donne à boire aux personnes altérées.

Après un moment de réflexion, le *caïd-dar* leur dit :

— Je ne puis vous mettre en liberté avant que le sultan vous ait vus.

Le lendemain, il les conduisit devant Naaman-Bey. Nos jeunes gens lui firent les mêmes réponses qu'au *caïd-dar*.

Le prince leur accorda aussitôt la liberté; puis, se retournant vers les grands de la cour :

— Avez-vous remarqué, leur dit-il, la politesse raffinée de ces adolescents?

— Nous nous perdons en conjectures, répondirent-ils, et nous sommes étonnés que vous ayez saisi le sens de leurs paroles.

— Eh bien, continua Naaman-Bey, en voici l'explication : le premier est fils d'un barbier, le second d'un boulanger, et le troisième d'un porteur d'eau.

A ces mots, les courtisans s'écrièrent :

— Que Dieu vous accorde sa miséricorde, ô notre seigneur et maître! C'est votre esprit qui nous éclaire.

### CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102.

#### L'ALLAITEMENT MATERNEL.

L'allaitement maternel, considéré jadis, et à bon droit, comme un devoir dont l'accomplissement était même garanti dans les sociétés antiques par des prescriptions légales, est devenu aujourd'hui, dans certaines classes, une entrave incommode et dont on se débarrasse trop aisément. Cette désertion d'un devoir auquel la nature tenait tant qu'elle y a attaché, non sans intention, l'attrait d'une des joies les plus pures, s'explique-t-elle, comme on l'a prétendu, par l'abaissement du niveau général de la santé et de la vigueur, ou ne dépendrait-elle pas plutôt de l'affaiblissement du sens maternel et de la faiblesse trop indulgente avec laquelle les médecins de nos jours acceptent les raisons d'inaptitude qui leur sont alléguées? Il y a sous ce rapport un relâchement trop réel; et l'hygiène a pour mission d'en arrêter les progrès, en rappelant les mères au sentiment des dangers qui menacent leur enfant quand elles le confient à une nourrice mercenaire, ou quand elles lui font courir les hasards périlleux de l'allaitement artificiel. Tel est le but de cet article.

On a avancé un peu légèrement que chez les anciens l'allaitement était presque toujours confié à des nourrices, et à des nourrices esclaves. Cela était vrai des grands et des princes; l'histoire et la poésie en font foi à chaque instant, et elles nous apprennent que l'allaitement établissait entre l'enfant et sa nourrice les liens d'une affection durable, qu'elle ne le quittait plus, et qu'elle remplissait auprès de lui le rôle de seconde mère et de confidente. Cependant, même dans ces conditions, l'allaitement mercenaire n'était pas une règle invariable. Sara (dont le nom hébreu signifie *princesse* et indique le rang élevé) nourrit son fils Isaac, malgré l'âge avancé auquel elle était parvenue quand il lui fut donné de devenir mère; Anne, femme d'Elcana et mère de Samuel, allaita elle-même l'enfant-prophète, ainsi que nous l'apprend le livre des Rois (ch. I, v. 23). Hécube avait également nourri Hector, et Pénélope Télémaque. Ce qui a propagé cette erreur, c'est que les enfants allaités par leur mère étaient, au moment du sevrage, remis à des femmes qui en prenaient soin et qui recevaient et conservaient le nom de *nourrices*. Il est pro-



bable que, dans les classes intermédiaires et dans les basses classes, l'allaitement maternel était la pratique la plus générale. Les lois de Lycurgue en faisaient une stricte obligation, et celle-ci avait été maintenue à Athènes tant que les mœurs y furent austères. On connaît des exemples (Démosthènes en cite un) de femmes qui furent blâmées publiquement et citées en justice pour s'être dispensées de nourrir leurs enfants et sans pouvoir alléguer de raisons sérieuses. Chez les Germains, au dire de Tacite (*Mœurs des Germains*, c. xxix), confier ses enfants à une nourrice était acte répréhensible et en quelque sorte infamant. A Rome, l'allaitement maternel était d'abord en grand honneur, mais les femmes y renoncèrent plus tard et eurent recours à des nourrices qui habitaient leur maison ou même qui nourrissaient leurs enfants au dehors. Dans ce dernier cas, elles leur mettaient au cou un collier de *crepundia* ou hochets afin de les reconnaître, habitude qui, par un triste rapprochement, était commune à ces enfants et à ceux qu'on exposait. Le relâchement en vint à ce point qu'il inspira la verve indignée de Juvénal, et que l'Eglise, s'en alarmant, fit entendre par la bouche de saint Ambroise, de saint Chrysostôme et de saint Clément d'Alexandrie des plaintes éloquentes à ce sujet. Nous trouvons dans Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, liv. XII, ch. II) un discours remarquable attribué au philosophe Favorinus sur l'obligation morale de l'allaitement maternel. Ce petit chef-d'œuvre de style et de raison n'est pas seulement une page de saine morale et de bonne hygiène, mais il constitue encore une révélation piquante des mœurs des Romains à cette époque. A ce double titre, nos lecteurs nous sauront gré d'en reproduire les passages les plus saillants.

« On vint annoncer, dit Aulu-Gelle, au philosophe Favorinus, et en notre présence, que la femme d'un de ses auditeurs venait d'accoucher et lui avait donné un fils. « Allons, dit-il aussitôt, voir la mère et féliciter le père. » Il était d'une famille noble et d'où étaient sortis des sénateurs. Nous suivîmes tous Favorinus; nous l'accompagnâmes jusqu'à la maison et entrâmes avec lui. Il rencontra le père dans le vestibule, l'embrassa, le félicita, et s'assit. Il s'informa si l'accouchement avait été lent et laborieux, et ayant appris que la jeune mère fatiguée par les veilles et par la douleur s'était endormie, il donna un plus libre cours à ses paroles. « Je ne doute pas, dit-il, qu'elle ne soit disposée à nourrir son fils de son lait. » La mère de l'accouchée (\*) ayant répondu qu'il fallait user de ménagements, et donner à l'enfant des nourrices pour ne pas ajouter les fatigues de l'allaitement aux souffrances qu'elle venait de traverser : « Je te conjure, femme, répliqua Favorinus, de permettre qu'elle soit tout à fait la mère de son fils. Enfanter, et aussitôt rejeter loin de soi l'être qu'on a mis au monde, n'est-ce pas une maternité imparfaite et contraire à la nature? On n'est mère qu'à demi lorsque, après avoir nourri dans son sein un être qu'on ne voyait pas, on lui refuse son lait lorsqu'on le voit déjà vivant, déjà homme, implorant le sein maternel... Si l'on mérite la haine publique et l'exécration générale pour aller tuer l'homme dans ses premiers jours, lorsqu'il se forme et s'anime entre les mains de la nature, il n'y a pas loin de là, sans doute, à refuser à l'enfant formé et venu au jour la nourriture de son sang, nourriture qu'il connaît et dont il a pris l'habitude. Mais peu importe; dit-on, pourvu qu'il vive et soit nourri, à quel sein il le soit. Pourquoi celui qui tient ce langage, puisqu'il est si sourd à la voix de la nature, ne pense-t-il pas aussi que peu importe dans quel corps et de quel sang l'homme s'est formé?... Il est encore une

autre considération qu'on ne saurait dédaigner. N'est-il pas vrai que les femmes qui abandonnent et exilent loin d'elles leurs enfants pour les laisser nourrir par d'autres brisent, ou du moins relâchent, affaiblissent le lien de tendresse dont la nature unit l'âme des enfants à celle des parents? Un enfant mis en nourrice n'est guère moins oublié qu'un mort. Ainsi s'altère et s'évanouit la piété, dont la nature avait jeté la première semence; et si l'enfant peut encore aimer son père et sa mère, cet amour n'est pas l'effet de la nature, mais le fruit de la société et de l'opinion. »

Ce langage est sévère, sans doute; mais n'est-il pas salutaire que nos merveilleuses d'aujourd'hui, comme autrefois les merveilleuses de Rome (*mulieres prodigiosæ*, ainsi que les appelait Favorinus), sachent à quoi elles s'exposent en se soustrayant à ce premier devoir de la maternité? L'allaitement maternel, qu'elles ne l'oublient pas; est une obligation impérieuse toutes les fois, bien entendu, qu'il est inoffensif pour la mère et avantageux pour l'enfant. Ce mode d'alimentation affranchit, en effet, le nouveau-né des inconvénients d'un lait qui, pour la composition et souvent aussi pour l'âge, n'était pas fait pour lui, de la menace permanente d'une interruption fortuite de l'allaitement, et enfin de ces contaminations contagieuses contre lesquelles le choix le plus vigilant ne met pas toujours à l'abri. On peut aussi se demander avec Rousseau si cette question n'a pas un autre côté que le côté physique. « L'enfant, dit cet écrivain, a-t-il moins besoin des soins d'une mère que de sa mamelle? D'autres femmes, des bêtes même, peuvent lui donner le lait qu'elle lui refuse; la sollicitude maternelle ne se supplée point. » (*Emile*, liv. I.) En dehors de cette vue toute morale, mais des plus sérieuses, on ne saurait douter que l'allaitement mercenaire ne rompe fâcheusement, par rapport à l'enfant, des harmonies fonctionnelles établies par la nature entre sa santé et celle de sa mère. La physiologie nous enseigne que le lait et le sang ont une ressemblance frappante de constitution et de composition chimique, et que le premier de ces deux liquides organiques offre, chez la femme, des variations en quelque sorte infinies dans les proportions de ses éléments constitutifs : on pourrait dire, exactement, *tel sang, tel lait*; aussi répugne-t-il de penser que la substitution du sein d'une nourrice à celui d'une mère apte à l'allaitement puisse être une chose indifférente. Et nous ne parlons ici que des qualités matérielles, grossièrement tangibles, justiciables de la balance et du microscope; qui nous dit qu'il n'y en a pas de plus intimes encore, et dont la santé, ce réactif si exquisément délicat, accuse l'influence, bien qu'elles échappent à l'analyse?

Mais s'il est des femmes qu'il faut stimuler à nourrir leurs enfants, il en est d'autres, au contraire (et, pour l'honneur de l'humanité, elles sont nombreuses), qu'il faut retenir sur cette pente où les entraîne l'exagération d'un sentiment touchant. On ne nourrit pas des enfants avec des nerfs et de la tendresse; il leur faut du lait, et, pour avoir du lait, il faut de la santé, surtout cette santé régulière et stable qui n'est pas à la merci d'une émotion ou d'une veille, et qui, très-commune à la campagne, se montre plus rarement au milieu des agitations de notre vie sociale. L'abondance et la qualité du lait ne suffisent pas, au reste, pour constituer l'aptitude à nourrir : il est des empêchements qui naissent des conditions actuelles de la mère ou qui procèdent de faits d'hérédité morbide, et que le médecin seul est capable d'apprécier. Et, pour le dire en passant, cette mission si importante et si délicate ne saurait être remplie convenablement par un médecin quelconque, mais bien par le *médecin de la famille*, ce type touchant dans lequel se résumaient autrefois la fidélité du

(\*) Comme cette scène est vraie, et comme la mère de ce temps est bien encore la mère telle que nous la voyons tous les jours auprès du lit de sa fille!



dévouement et la fidélité de la confiance, et qui tend peu à peu à disparaître.

La femme doit donc nourrir toutes les fois qu'elle est d'une bonne santé et qu'elle offre par ailleurs des conditions spéciales d'aptitude à bien remplir cette fonction. Nous n'avons invoqué jusqu'ici que l'intérêt de son enfant; nous pourrions invoquer aussi son propre intérêt, car nous croyons fermement que l'allaitement est, dans la série des actes qui préparent ou constituent la maternité physique, un complément nécessaire ou du moins très-utile pour la santé. C'est là une fonction transitoire, sans doute; mais une fonction très-active et qui ne saurait être considérée comme indifférente. Il est, nous en sommes convaincu, toute une série d'affections et de misères qui pèsent lourdement sur la vie des femmes, et dont le développement, si fréquent de nos jours, peut être en partie rapporté à cette cause. Nous pourrions nous appesantir sur ce point; mais l'évocation d'un danger personnel est un argument d'intimidation auquel nous répugnons singulièrement: les périls que court leur enfant suffisent aux femmes qui ont le sens maternel; celles qui ne l'ont pas n'auront ni assez de cœur, ni assez de prévoyance pour se laisser toucher ou effrayer. La mère doit donc nourrir son enfant quand elle le peut. Cette obligation ressortira encore plus impérieuse des inconvénients attachés à l'allaitement mercenaire et surtout à l'allaitement artificiel, et que nous indiquerons dans deux articles successifs.

#### CALOTINES ET CHARGES.

Voy. p. 27.



C.-N. Cochin, graveur.

Charles-Nicolas Cochin, père du célèbre dessinateur et graveur de ce nom, était né à Paris en 1688, et il y mourut le 5 juillet 1754. Il était graveur, et parmi ses estampes on remarque surtout l'*Origine du feu*, d'après F. Lemoyne; *Jacob et Laban*, d'après Restout; la *Noce de village*, d'après Watteau; le recueil des peintures des Invalides. Il avait épousé la fille du graveur Frédéric Hortemels.

#### JOHN COCKERILL.

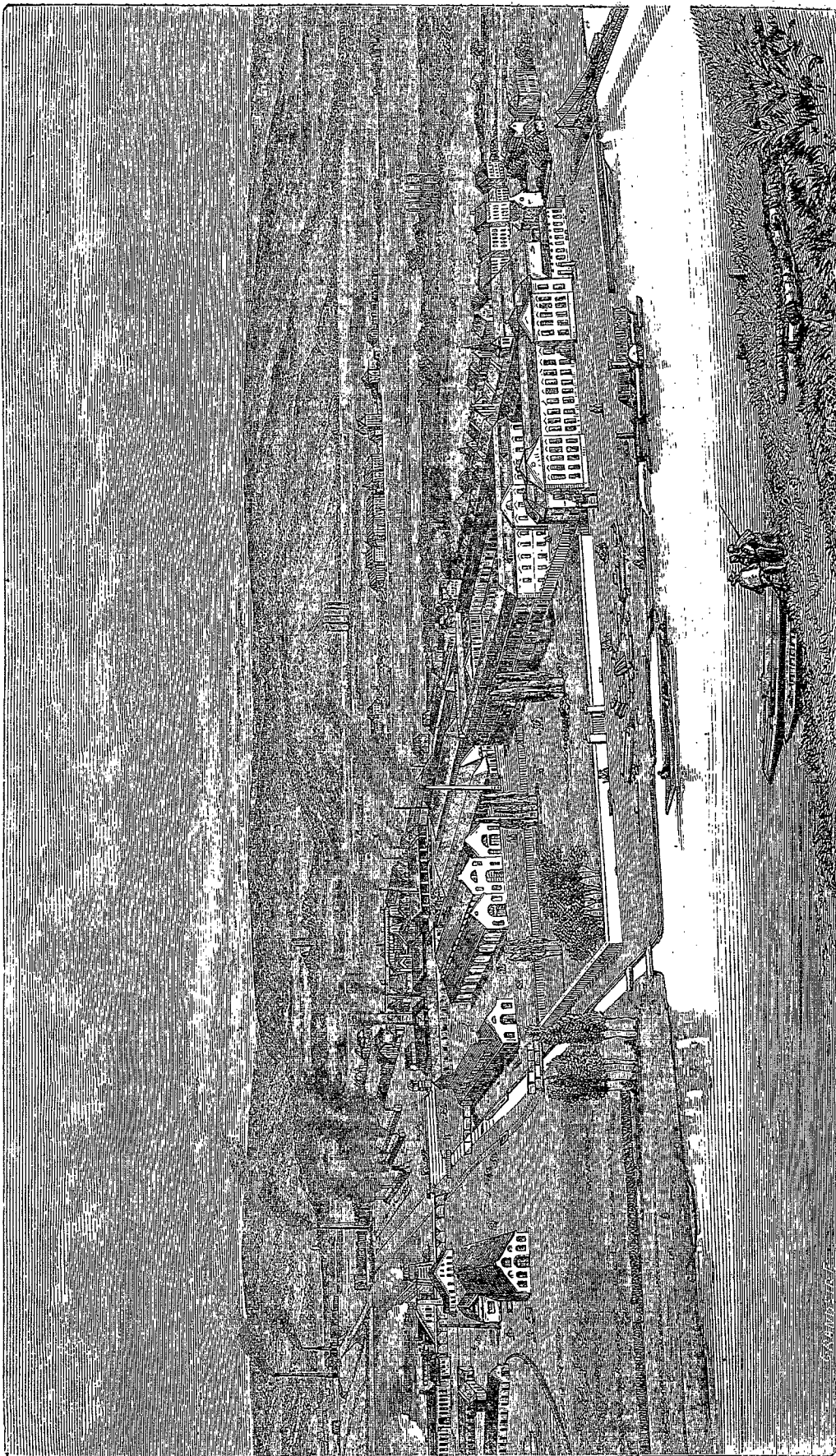
ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL DE SERAING  
(BELGIQUE).

Cet établissement, que l'on rencontre à deux kilomètres au sud-ouest de Liège, est un vaste ensemble de houillères, hauts fourneaux, fabriques de fer et d'acier, laminaires, forges, ateliers de construction de machines à vapeur, etc. On a essayé de donner, dans l'estampe que nos lecteurs ont sous les yeux, une idée générale de la disposition des bâtiments. Au premier plan coule de droite à gauche la Meuse, moyen de transport si favorable, ainsi que le chemin de fer voisin, pour tout ce qui est nécessaire à l'établissement et à ce qu'il produit. A gauche, avant le petit canal, est situé ce qu'on appelle le quartier Saint-Georges, dont il ne nous a été possible de figurer qu'une partie, ou pour mieux dire le commencement. De l'autre côté du canal, au-dessus du jardin, on voit se succéder les ateliers de construction, la fabrique de fer, les hauts fourneaux et la fonderie; au delà encore, les fours à coke et la houillère *Henri-Guillaume*, le chemin de fer de Namur à Liège, le quartier Saint-Léonard et la houillère Collard. En suivant le rivage de la Meuse, vers la droite, on a devant soi l'ancien château, autrefois habité par des princes-évêques de Liège, le long duquel passe, en continuation du pont suspendu, le chemin de la Messe et de la Messe à la chaussée, à l'extrémité duquel commence le sentier qui conduit à la station du chemin de fer. Enfin, à l'extrémité droite commence le village de Seraing, dont les habitants, qui n'étaient que deux mille en 1821, sont aujourd'hui au nombre de dix à onze mille.

L'honneur d'avoir créé cet établissement, célèbre dans le monde entier, revient, comme on le sait, à John Cockerill, qui, avec son frère Charles-James, avait acquis, en 1817, du gouvernement des Pays-Bas, le château de Seraing et ses dépendances pour y fonder des mécaniques à filer le lin et des ateliers de construction pour les machines à vapeur. Vers 1823, John Cockerill en devint le seul propriétaire. Seraing prit dès lors une extension si considérable, que Guillaume I<sup>er</sup> voulut associer l'État à cette entreprise. La révolution de 1830 rompit le traité. John Cockerill soutint seul l'établissement, et, grâce surtout aux chemins de fer qui se multiplièrent rapidement à cette époque, porta encore plus haut l'importance de ses ateliers. Malheureusement la crise financière et industrielle de 1839 le surprit au milieu de nouveaux développements qu'il donnait à ces travaux jusque-là si prospères: il fut réduit à l'obligation de liquider, quoique son actif fût de 26 millions de francs et son passif de 18 millions seulement: mais il n'avait point perdu courage; seulement il est probable que la violence des émotions avait fortement ébranlé sa vigoureuse constitution. Il fit un voyage en Russie pour y essayer une combinaison qui pouvait tout réparer; quelques mois après, revenant en Belgique, il mourut presque subitement à Varsovie. On sauva l'établissement d'une chute imminente en constituant une société anonyme qui en a continué l'exploitation avec un remarquable succès.

John Cockerill était né à Haslington, dans le comté de Lancaster, le 30 avril 1790. Son père, William Cockerill, ouvrier mécanicien, s'était expatrié vers 1797, et, après avoir séjourné quelque temps en Suède, était venu s'établir à Verviers, où il construisait des machines à carder et à filer la laine: jusqu'alors on n'y avait fait ces travaux qu'à la main. En 1807, William s'établit à Liège, y construisait des machines semblables et d'autres pour la fabrication du drap; ses fils l'aidaient dans la simple condition d'ouvriers. En 1810, comme récompense de ce qu'il avait

fait pour la prospérité du pays de Liège, William obtint la grande naturalisation française. Il se retira des affaires ; ses deux fils John et Charles-James lui succédèrent. On sait le reste.



Vue des établissements de John Cockerill, à Seraing en Belgique. — Dessin de Grandsire, d'après une lithographie (Noblet et Baudry).

John Cockerill, dit M. A. Lecocq, qui a été dessinateur dans les ateliers de construction de Seraing, John Cockerill unissait à une âme noble et généreuse les qualités qui distinguent les hommes supérieurs. Doué d'une vaste

mémoire, il n'y gravait que des choses utiles; il était sobre de paroles et fort simple dans ses manières: aussi tout le monde se sentait à l'aise auprès de lui; les ouvriers le regardaient comme un père et n'éprouvaient aucun embarras en sa présence. (1)

Est-il vrai que les restes de Cockerill reposent à Varsovie? N'est-ce pas à Seraing même que devrait s'élever son tombeau?

## LA NIECE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110.

### IV. — *Changement d'enseigne.*

Le *particulier*, comme disent les gens de boutique, qui venait d'entrer chez le mercier de la rue Jean-Tison, était un vieux bonhomme long, sec, et porteur d'un visage jaune, maigre et ridé. Une petite perruque à rouleaux, couleur racine de chiendent, couronnait son front très-proéminent. Il y avait l'accent incisif de la malice dans le trait de sa bouche finement dessinée, et, de la profondeur de l'arcade sourcilière, abondamment ombragée, ses vives prunelles dardaient des regards curieux et défiants.

Roide et sanglé dans son habit étriqué, à manches trop courtes, il ressemblait, vu par derrière, à un écolier en voie de croissance que des parents, prudents calculateurs, ajournent à son arrêt définitif de développement pour le faire habiller de neuf à sa taille.

Mais si l'habit était trop étroit, on pouvait reprocher quelque exagération à l'ampleur de sa culotte courte, dont les jarrettières à boucles d'acier ne se pouvaient serrer assez pour ne pas laisser beaucoup trop de jeu, sous l'étoffe, aux deux jambes-fuseaux du grand bonhomme.

En cas de heurt, garder l'équilibre lui devait être chose facile, grâce aux larges pieds qui servaient de base à son individu.

Le nouveau venu paraissait être aussi ménager de paroles que prodigue de coups d'œil fureteurs.

A cette question obligée de toute marchande qui avise un acheteur: « Que désire Monsieur? » question que Toinette s'empessa de lui adresser, il ne répondit rien; mais, dans un long regard promené autour de lui, il sembla prendre possession de tout ce que renfermait la boutique. Cette rapide revue terminée, il s'installa sur l'un des hauts tabourets de paille destinés aux chalands, il tira de l'une de ses poches un étui à lunettes, l'ouvrit et mit les lunettes à cheval sur son nez, après, toutefois, qu'il en eut soigneusement essuyé les verres. Cela fait, il tira d'une autre poche un papier qu'il déplia, et, toujours silencieux, il consulta lentement ce papier, interrompant parfois sa lecture pour diriger un regard furtif vers la rue. On devinait, à la disposition régulière des lignes d'écriture, portant chacune en tête un signe numérique, que ce papier contenait soit l'indication d'une série de renseignements à obtenir, soit la nomenclature de nombreux objets à acheter.

Toinette, qui se tenait debout devant le singulier client, mesura des yeux la longueur de cette liste, et se dit tout bas:

— S'il n'est question là dedans que d'articles de mercerie, il va, pour le moins, dévaliser le magasin de mon oncle. Quelle vente!

Et, le cœur lui bondissant de joie à la perspective d'un si beau coup de commerce pour son début, elle réitéra, avec un sourire encore plus gracieux, sa première question au grand bonhomme:

(1) Description de l'établissement de John Cockerill à Seraing. Liège, 1854.

— Que désire Monsieur?

Il cessa alors de consulter son papier, souleva ses lunettes, et, regardant fixement la jeune fille, il répondit enfin, mais avec l'accent d'un doute où perçait une pointe d'ironie:

— Je crains fort, mon enfant, qu'il n'y ait pas ici tout ce que je voudrais y trouver.

Le chaland appuya sa supposition d'un coup d'œil qui semblait fouiller les rayons et les tiroirs du magasin. Il y avait évidemment dans ce coup d'œil inquisiteur autre chose que l'inquiétude d'un acheteur touchant un désir qu'il craindrait de ne pouvoir réaliser.

La mère Henriot, croyant, ainsi que Toinette, qu'il s'agissait de conclure une importante affaire au profit de son voisin absent, se hâta d'affirmer qu'on ne pouvait trouver dans le quartier de boutique mieux approvisionnée que celle du mercier Bénard.

La bride ainsi lâchée à sa faconde, la bonne femme allait broder amplement sur ce fond, quand elle fut distraite de son verbiage par la vue de trois hommes arrêtés dans la rue.

Ceux-ci, les yeux pour ainsi dire collés sur les vitres de la devanture du magasin, échangeaient entre eux des paroles, et ne semblaient pas retenus là par le seul attrait de l'étalage.

La voisine de Bénard se sentit intriguée de leur présence, au point qu'elle en perdit le fil de son discours. Elle eût été bien plus intriguée encore si, pourvue de deux yeux meilleurs, elle avait pu surprendre la correspondance de regards et de signes de tête qui s'était établie entre le chaland supposé et les trois curieux du dehors.

Toinette, que rien ne pouvait distraire de cette aspiration ambitieuse: — encaisser une grosse recette avant le retour de l'oncle Bénard; — Toinette ne voyait pas plus que la mère Henriot cette correspondance de signes et de regards. Toute son attention se concentrait sur la liste dépliée devant elle, et volontiers elle aurait arraché le papier des mains du grand bonhomme, pour savoir au plus tôt si elle pourrait ou non fournir en totalité la magnifique commande. Comme s'il eût deviné l'impatience que, d'ailleurs, la jeune fille dissimulait mal, le *particulier* abaissa ses lunettes sur ses yeux et dit:

— C'est juste, il est temps de savoir à quoi nous en tenir.

Et de nouveau il consulta son papier.

Alors, successivement, de la première à la dernière ligne, il nomma tous les objets inscrits sur sa liste, et, à chaque article nommé, il ajoutait ironiquement et d'un ton de défi:

— Certainement, ma petite, vous n'avez pas cela chez vous?

Mais à peine avait-il parlé que Toinette, prompte à le servir, répondait victorieusement en plaçant devant lui, sur le comptoir, l'article demandé:

— Pardon, Monsieur, le voici.

Et, toute rouge d'orgueil d'avoir répondu si tôt et si bien, elle attendait une autre demande.

C'était presque sans hésitation que l'enfant de Gisors, improvisée fille de boutique à Paris, allait droit à la place voulue pour mettre la main sur l'objet désiré dès qu'on le lui avait nommé. Il est vrai que sa mémoire était encore toute fraîche du réemménagement des marchandises dans le magasin. Elle avait si utilement aidé Bénard par son activité et son intelligence quand il se fut décidé à combler les vides faits en son absence par Pierre Bourdier, dans la coupable intention que nous savons!

A mesure que les coupons d'étoffe, les pièces de rubans, les articles de bonneterie et de menue mercerie s'entas-

saient devant lui, le long personnage changeait d'attitude et de physionomie. Il recevait intérieurement autant de commotions d'agréable surprise que Toinette faisait de réponses affirmatives à ses demandes risquées du ton de la défiance. Chaque secousse de cette satisfaction qu'il n'avait pas espérée effaçait peu à peu le pli d'ironie de ses lèvres et donnait à son visage une expression de plus en plus bienveillante. Il commençait, pourrait-on dire, à se transfigurer, lorsque, parvenu aux deux tiers de sa liste, une réflexion soudaine le fit sourciller de nouveau :

— Le mercier Bénard n'est pas ici, et c'est vous qui tenez la boutique, dit-il, s'adressant aux deux femmes; mais à quel titre, en quel nom? Dans son intérêt et dans le vôtre, je vous conseille de répondre franchement.

A ces paroles, dites avec le ton d'autorité et le regard sévère d'un juge qui interroge, la mère Henriot et la jeune fille furent à ce point frappées d'étonnement qu'elles demeurèrent d'abord incapables de répondre. « Drôle d'acheteur! » se dit Toinette, qui ne mesurait point l'effrayante portée des questions qu'on venait de lui adresser. Plus clairvoyante que sa compagne, la voisine se dit, avec le regret d'une espérance trompée : « Ce n'est pas un acheteur! »

*La suite à une prochaine livraison.*

## LA FOURMI ET L'ARAIGNÉE.

CONTE ESTHONIEN.

Les pâtres avaient brûlé le nid de la Fourmi, parce qu'elle les mordait sans cesse. Ne pouvant se venger d'eux, elle alla trouver le bon Dieu, et les accusa de perdre chaque jour beaucoup de miettes de pain; mais elle ne parla pas de sa fourmilière, parce qu'elle savait bien qu'elle avait donné lieu de la brûler.

— Ce que tu dis là peut être vrai, dit le bon Dieu; mais n'as-tu pas de témoin pour le prouver? Il te faut en aller chercher.

La Fourmi s'adressa à l'Araignée :

— Viens, ma sœur, j'ai besoin d'un témoin dans mon procès contre les pâtres.

L'Araignée l'accompagna donc au ciel.

— Est-il vrai, comme assure la Fourmi, que les pâtres perdent chaque jour du pain? lui demanda le bon Dieu.

— C'est vrai, mais ils ne le font pas exprès; tout le tort en est à la Fourmi, car elle ne leur laisse pas un instant de repos : il faut qu'elle les morde sans cesse, et quand ils dorment, et quand ils marchent, et quand ils s'arrêtent.

— Tu dis vrai, et, pour te récompenser, je veux te pourvoir d'un fil que tu porteras partout avec toi et avec lequel tu pourras monter au ciel et en descendre quand tu voudras. — Mais toi, Fourmi, qui fais du mal à tes voisins et qui viens ensuite les accuser faussement, voilà ce qui te revient.

Et il lui appliqua sur l'échine un bon coup de bâton qui lui entra dans le dos. Depuis, elle est restée mince par le milieu du corps, en souvenir de son châtiment. (\*)

## LA SCIENCE EN 1864.

Le progrès, ou, pour mieux dire, le mouvement scientifique, ne se présente pas chaque année sous la même forme : tantôt le domaine de la science gagne en étendue, tantôt en profondeur, et les périodes que ne signale aucune grande et éclatante découverte sont souvent aussi profi-

(\*) Extrait de *das Inland* (l'Intérieur du pays), revue des provinces baltiques de la Russie, 23<sup>e</sup> année, p. 38, 39. Dorpat, 1858, in-4<sup>o</sup>.

tables pour les conquêtes de l'esprit, par les applications qu'elles suscitent, ou par la solidité et le développement qu'elles donnent aux découvertes anciennes. Généralement même, la représentation géométrique du mouvement de la science dans telle ou telle étude décrirait une ligne brisée, tantôt avançant avec rapidité, tantôt reculant sur ses pas, s'enroulant sur elle-même en faisant de longs détours autour de sa position moyenne, dépassant même parfois le but qu'elle veut atteindre, en un mot, faisant beaucoup plus de chemin qu'il n'en faudrait pour arriver directement à son but. « Cette irrégularité dans la marche de la science tient à l'incapacité de l'homme devant les grands problèmes de la nature, et à la difficulté pour un être aussi faible de sonder de tels mystères. » Mais il est d'autant plus glorieux pour l'homme de s'être élevé à la notion des causes, lorsqu'il est si petit et si faible devant l'absolu.

Ces remarques seront principalement applicables au mouvement scientifique pendant l'année 1864, où la science a moins gagné en profondeur qu'en étendue. Et nous en verrons l'application immédiate à la question du Soleil, dont nous allons parler en premier lieu : à tout seigneur tout honneur.

*Le Soleil.* — Depuis Wilson et Herschel, c'est-à-dire depuis bientôt cent ans, la constitution physique du Soleil paraissait connue d'après de légitimes déductions fondées sur l'observation des taches. On croyait généralement que l'astre du jour était un globe obscur, enveloppé, à une certaine distance, d'une couche lumineuse et calorifique, source de la lumière et de la chaleur déversées dans l'espace; entre cette couche, nommée photosphère, et la surface de l'astre, une atmosphère préservatrice était étendue; l'observation des taches, de leur apparence de perspective suivant le mouvement de rotation du Soleil, avait fondé cette théorie, adoptée par les principaux astronomes de ce siècle.

Mais voici que, par l'analyse spectrale de la lumière solaire, dont nous avons exposé récemment les données élémentaires, on peut inférer que la lumière et la chaleur du Soleil ne sont pas issues d'une couche atmosphérique, mais du corps même de l'astre, lequel, selon une grande probabilité, devrait être liquide, à l'état d'incandescence. Nulle observation, assurément, ne pouvait plus formellement contredire l'ancienne hypothèse, et, au moment où nous écrivons, le camp des astronomes est divisé : les observateurs d'outre-Manche gardent généralement la première théorie, et nous avons même récemment entendu M. Dawes ajouter une troisième enveloppe au Soleil, loin de consentir à lui enlever celle qu'il possédait précédemment; les observateurs d'outre-Rhin penchent pour l'incandescence; quant à nous, nous nous abstenons avec circonspection, attendant pour nous prononcer que la question débattue soit un peu plus claire.

Mais il est à propos du Soleil un fait de la plus haute importance et sur lequel nous pouvons maintenant nous prononcer sans crainte, car l'observation et le raisonnement l'ont définitivement établi. Ce fait, c'est celui-ci : Le Soleil est la source des forces en action sur la Terre.

Développons un peu cette idée, pour plus de clarté. De tous les mouvements, généraux ou partiels, qui s'opèrent à la surface de notre monde, aucun n'aurait lieu désormais si notre Soleil venait à s'éteindre. La Terre deviendrait semblable au corps inerte que la vie vient d'abandonner. Les vents cesseraient de souffler, et, depuis la tempête aux tourbillons impétueux jusqu'au zéphyr parfumé qui descend des collines, aucun mouvement ne serait sensible dans l'atmosphère : un calme de mort serait étendu sur le monde. Le vaisseau que les voiles gonflées portent au delà des mers, le moulin aux vastes ailes qui couronne la montagne, les nuages qui voguent sur l'océan des mers, tout s'im-

mobiliserait soudain. Quoi! dira-t-on; mais si les navires à voiles s'arrêtaient, n'aurions-nous pas nos vaisseaux à vapeur? Les moulins à vent ne sont-ils pas avantageusement remplacés par les moulins à eau? Les nuages ne peuvent-ils se former sans l'existence des vents? Etc. Prenez garde! C'est encore au Soleil que vous devez tout ceci; car vous n'auriez pas de charbon de terre pour vos vaisseaux à vapeur si le Soleil n'avait pas emmagasiné de la chaleur dans les couches de houille qui gisent sous la terre; vos moulins à eau ne tourneraient point si la chaleur ne maintenait pas la fluidité de l'eau; et les nuages eux-mêmes ne se forment que par la vaporisation des eaux des mers, due, comme tout le reste, à l'action du Soleil.

Ainsi, les vents sont dus à la dilatation de l'air produite par la chaleur solaire; les vents alizés en sont une preuve permanente, et les observations de la physique le démontrent avec la dernière simplicité. La portion d'air dilatée dans l'endroit où le Soleil donne engendre un premier mouvement dans l'atmosphère, et c'est là l'origine de tous les vents; l'air froid, plus dense, vient prendre la place de l'air chaud; si deux courants s'unissent, le vent devient plus sensible; ils se refroidissent encore en passant sous les nuages; et s'ils s'engouffrent entre les gorges des montagnes, etc., ils peuvent acquérir l'intensité formidable qui caractérise les tempêtes.

L'eau se vaporise sous l'influence de la chaleur solaire; des nues s'élèvent, se condensent en nuages lorsqu'elles arrivent dans les froides régions supérieures; et les glaciers des Alpes, les neiges de l'hiver, les pluies, les sources des cours d'eau, l'hydrographie entière appartient au Soleil aussi bien que la météorologie.

C'est encore à lui, comme nous le disions tout à l'heure, que nous devons la chaleur de nos fourneaux: la force contenue dans la houille provient de la chaleur solaire, attendu que la décomposition de l'acide carbonique par les végétaux est due à l'action de la lumière, qui leur permet de dégager l'oxygène et de fixer le charbon. Le carbone n'existe sur le globe que condensé, réduit par le règne végétal sous l'influence du Soleil. C'est donc encore à l'astre du jour que nous devons le fonctionnement de nos machines à vapeur et la transformation de cette chaleur en mouvement.

Notre corps vivant est une lampe alimentée par le Soleil. Le corps animal est un appareil de combustion; les aliments qu'il absorbe renferment du charbon et de l'hydrogène, et brûlent dans l'organisme au moyen de l'oxygène atmosphérique que nous respirons; ils produisent là de la chaleur comme ils en produiraient dans un appareil quelconque. Cette combustion est la cause de la chaleur animale, et elle est due aux principes préparés par le Soleil.

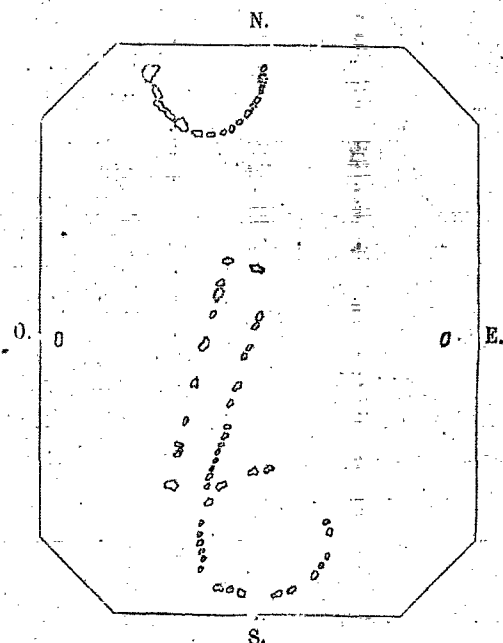
Enfin, le point fondamental que consacrent les considérations précédentes, c'est que la chaleur peut se transformer en mouvement, et le mouvement en chaleur, sans que ni l'un ni l'autre puisse jamais s'anéantir. On peut faire bouillir de l'eau en produisant un frottement considérable entre deux plaques de fer placées au milieu d'un vase rempli d'eau; on chauffe une barre de fer en la frappant, on allume un morceau de bois par le frottement, etc.: ce sont là des transformations de mouvement en chaleur. La chaleur a donc un équivalent mécanique. On a pu déterminer le rapport qui existe entre l'unité de travail mécanique, et le calorique; en d'autres termes, entre la force capable d'élever à un mètre un certain poids, et la chaleur nécessaire pour échauffer un certain volume d'eau. On a trouvé par ces études que l'équivalent mécanique de la chaleur peut être représenté par le nombre 425: si la quantité de chaleur employée pour élever la température d'un kilogramme d'eau de 0° à 1° était utilisée dans une machine,

elle serait capable d'élever à une hauteur d'un mètre 425 kilogrammes.

A ces déterminations relatives à la chaleur solaire appartient la théorie qui assigne pour cause à cette chaleur la chute d'un grand nombre d'aérolithes dans le Soleil. En effet, en vertu du principe dont nous avons parlé plus haut, sur la transformation du mouvement en chaleur, un aérolithe tombant des espaces infinis sur le Soleil arriverait avec une vitesse de 627 kilomètres par seconde: ce choc effroyable produirait par cet arrêt subit une chaleur égale à 9 000 fois celle que dégagerait la combustion d'un morceau de houille de la grosseur de l'aérolithe. Quand on songe au nombre de ces corpuscules qui traversent l'espace, on est disposé à admettre la possibilité de cette hypothèse sur la source de la chaleur du Soleil.

*La suite à une prochaine livraison.*

### MONUMENT CELTIQUE EN ITALIE.



Monument celtique de Malvai, à Golasecca, rive gauche du Tessin, près de Sesto-Calenda (Lombardie). — Echelle, 2mm par mètre.

Un voyageur, M. Gabriel de Mortillet, nous écrit qu'il a découvert un monument celtique dans les bois de pins qui dominent la rive gauche du Tessin, près de la commune de Golasecca, à peu de distance de Sesto-Calenda, en Lombardie. La localité se nomme Malvai. Le monument, en partie recouvert par la terre et en partie détruit par les laboureurs, qui prennent les blocs pour limiter leurs champs, se compose: 1° d'une enceinte circulaire de 8<sup>m</sup>.50 de rayon, encore très-bien dessinée par vingt blocs granitiques; 2° d'une allée découverte de 15<sup>m</sup>.10 de long; 3° d'un hémicycle dont l'ouverture a 7 mètres: c'est la partie la mieux conservée, il n'y manque que trois pierres dont la place est marquée par des creux dans le sol; 4° une pierre témoin de chaque côté.

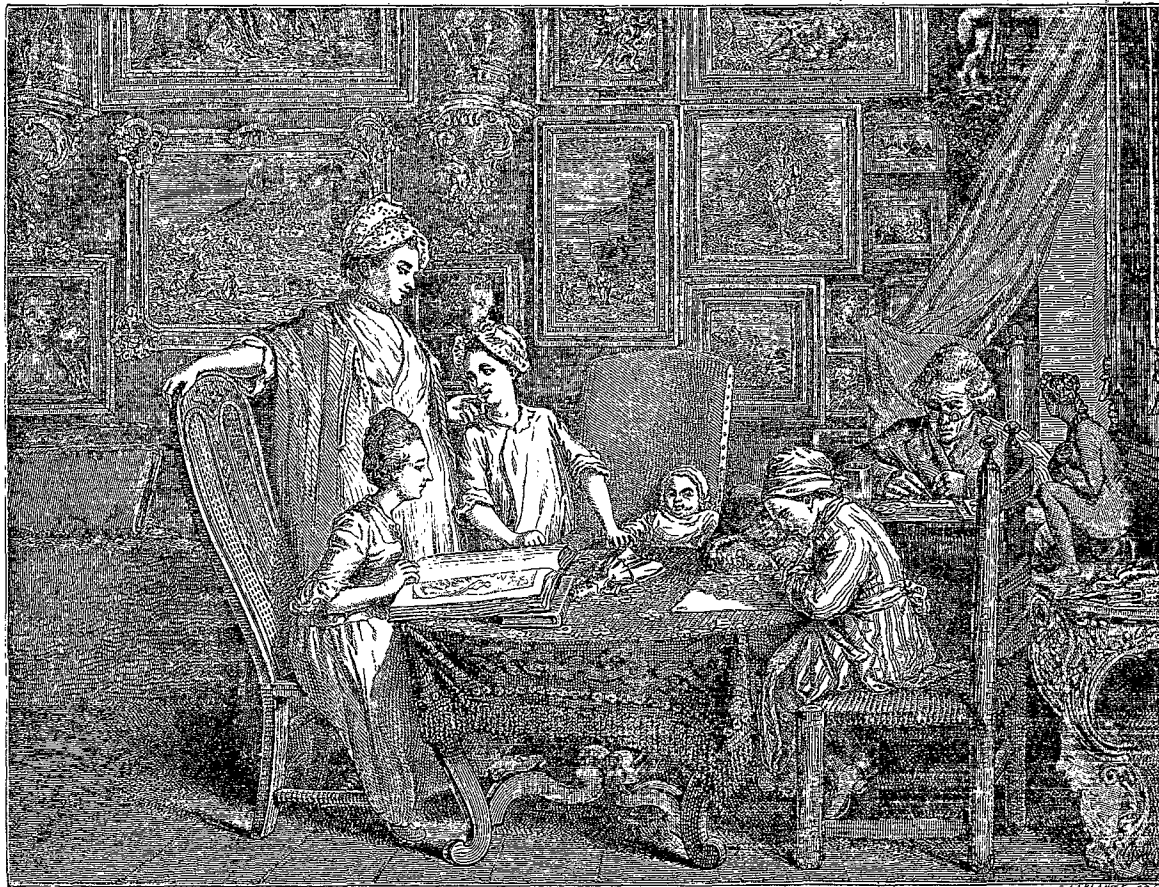
Cet ensemble paraît appartenir au groupe des cromlechs ou enceintes de pierres fichées. Dans les bois voisins et sur les plateaux au milieu des bruyères, on voit des restes d'autres monuments du même genre, mais moins bien conservés.

Cette découverte vient à l'appui de l'opinion exprimée par M. Henri Martin dans la lettre que nous avons insérée page 6.



## L'ATELIER DE DANIEL CHODOWIECKI.

Voy. la Vie de Chodowiecki, tome XXVIII, 1860, page 404.



L'Atelier de Daniel Chodowiecki. — Dessin d'Eustache Lorsay, d'après l'estampe de Daniel Chodowiecki.

Voici Daniel dans son atelier, à deux pas de sa femme et de ses enfants. Il interrompt son travail et les regarde finement d'un air satisfait. L'un des enfants feuillette un album, un autre trace avec effort quelques contours sur une grande feuille de papier, les autres jasant; la mère interroge, conseille, caresse: Eh! bonhomme, ton intérieur n'est pas trop triste, ce nous semble, et ton œil vif, ta physionomie calme et sereine, attestent que tu te trouves mieux ici, en l'an de grâce 1774, que tu n'étais autrefois dans la boutique de l'épicier où il te fallait peser le sel et le poivre, râper le sucre ou faire des cornets. Qui aurait deviné alors que ta main rouge et gercée tracerait un jour sur le cuivre les plus spirituelles compositions dont puisse se vanter jamais l'art allemand? Je sais bien qu'on a prétendu que tu n'étais que « teneur de livres » chez l'honnête épicière; mais je soupçonne qu'on aura voulu t'ennoblir : ce n'est pas nécessaire.

Dans son livre publié récemment à Leipsick, M. Wihl. Engelmann nous donne des renseignements précis sur la famille de Daniel Chodowiecki. Il avait épousé, en 1755, Johanne Barez, et de cette union étaient nés cinq enfants : Jeannette (1761-1835), Susanne (1763-1819), Guillaume (1765-1805), Isaac-Henri (1767-1830) et Henriette (1770-1818). Devant ce tableau de famille, dessiné et gravé par le père même, nous pouvons donner à chacun des enfants son nom suivant ce que nous paraît son âge.

En ce moment Daniel peint, ce nous semble, à l'aquarelle. Peut-être était-ce ainsi qu'il exécutait quelquefois, avant de les graver, ces jolies petites scènes, le plus sou-

vent publiées dans des almanachs, où l'on aime à étudier aujourd'hui les mœurs allemandes du dix-huitième siècle, et aussi les « illustrations » du *Mariage de Figaro*, de *Don Quichotte*, de *Gilblas*, ou des *Idylles* de Gessner et des œuvres de Voltaire.

Quoique Chodowiecki ne fût pas encore parvenu, en 1771, au plus haut degré de sa réputation et de sa fortune, il paraît bien qu'il vivait déjà dans l'aisance. On voit qu'il a pris plaisir à faire connaître qu'il possédait un bon nombre d'œuvres d'art, et surtout qu'il était heureux au milieu des siens. Sa mère n'habitait pas sous son toit, mais il n'a pas voulu l'oublier, et il a inscrit au bas de l'estampe que nous reproduisons une pieuse dédicace, témoignage de son respect et de son affection :

« Dédié à madame Marie-Henriette Ayser, veuve de » M. G. Chodowiecki, par son très-humble et très-obéissant serviteur et fils, Daniel Chodowiecki. »

## LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126.

L'hésitation à parler et le trouble que laissaient voir les deux gardiennes de la boutique parurent au grand bonhomme la confirmation d'un soupçon qui lui était venu. Jugeant alors qu'il ne lui était plus nécessaire de continuer sa correspondance muette avec les trois hommes toujours attentifs au dehors, il les invita ouvertement, par un signe

d'appel, à venir se joindre à lui. Une seconde après, Toinette et la bonne femme se trouvèrent en présence de quatre individus dont le regard, la parole et l'attitude n'avaient rien de rassurant.

— Presque toutes les marchandises sont encore ici, dit aux trois guetteurs celui qui les avait appelés. Il nous reste à savoir pour le compte de qui cette bonne femme et cette jeune fille sont chargées de les vendre.

— Ah ! mais, à la fin, s'écria la mère Henriot, à qui la patience échappait, qu'est-ce que vous demandez et à qui croyez-vous avoir affaire ?

Puis, comme elle se souvenait, quand besoin était, qu'elle avait jadis promené Téntaire autour du marché des Innocents, ce qui lui permettait, à l'occasion, de retrouver dans un vieux fonds de courage l'assurance nécessaire pour riposter à une attaque, elle ajouta :

— Au lieu de vous informer qui nous sommes, c'est à nous de savoir si vous êtes des chalands ou des...

Elle n'acheva pas ; l'un des nouveaux venus, prenant la parole, arrêta sur ses lèvres le mot injurieux prêt à lui échapper.

— Prenez garde à ce que vous allez dire, la mère, interrompit-il.

Et alors, désignant tour à tour le long personnage et ses deux compagnons, il continua :

— Monsieur est maître Legris, marchand linge de la cour ; ces deux messieurs sont ses confrères ; quant à moi, j'ai l'honneur d'appartenir au lieutenant criminel du Châtelet de Paris.

A ce nom justement redouté par les gens du menu peuple, la mère Henriot sentit fléchir sa colère sous le poids d'une respectueuse terreur. Toinette, qui ne connaissait pas l'importance d'un pareil titre, et qui, l'eût-elle connue, ne se fût point avisée de s'alarmer pour l'oncle Bénard de ce qu'il avait de menaçant à l'endroit des justiciables surpris en faute, répondit à l'émissaire de M. le lieutenant criminel :

— La qualité des pratiques n'embarrasse pas mon oncle Bénard : faites vos commandes, Messieurs ; il y a, Dieu merci, chez nous de quoi fournir le fournisseur de la cour lui-même et votre maître par-dessus le marché.

Par ce petit mouvement d'orgueil, si candide dans sa fierté qu'il ne laissait aucune prise au soupçon de mensonge ou d'arrière-pensée, Toinette la Glorieuse venait, sans le savoir, d'éclairer la situation d'un jour très-favorable pour le mercier Bénard.

— Ainsi, vous êtes sa nièce ? reprit le linge de la cour. C'est bien pour son compte que vous tenez le magasin ? C'est vraiment pour affaire de commerce qu'il est sorti ? Enfin, vous croyez fermement qu'il va revenir ici ?

— Il faut bien qu'il revienne, répliqua naïvement la jeune fille ; autrement je ne saurais ni où le retrouver, ni que devenir : il ne peut pas m'abandonner ce matin, puisque cette nuit il m'a adoptée.

Et, sans y être autrement invitée que par le mouvement d'attention qu'elle vit, à ces mots, se produire parmi les assistants, — attention qui n'avait pas, comme elle le pouvait croire, sa seule raison d'être dans l'intérêt qu'inspiraient son âge et son infortune, — Toinette allait reprendre, au début, la narration de son voyage de Gisors à Paris, quand cette observation de l'un des deux confrères de maître Legris fixa le point où commençait positivement la curiosité intéressée des auditeurs :

— Voilà un singulier protecteur ! il vous appelle chez lui pour vous donner asile au moment même de son déménagement !

— Il a mieux fait que m'appeler, reprit vivement Toinette ; car il m'a reçue comme s'il m'attendait, et pour-

tant il ne me connaissait pas. Quant à ce qui est de déménager, c'est plutôt pour un emménagement que je suis venue, attendu que tout était vide ici lorsque je me suis présentée à l'ami de mon oncle, gardien de la maison en son absence. Mais dès que le maître a été de retour, tout s'est rempli, tout a repris sa place. C'est même à cela que lui et moi nous avons passé la nuit.

En quelques mots Toinette raconta son introduction chez le mercier Bénard, et comment le sommeil la gagna, tandis que Pierre Bourdier continuait à emballer les marchandises dans l'arrière-boutique.

Arrivée au moment où elle allait pour la première fois se trouver en présence du seul protecteur à qui elle pût se recommander, et dont l'ancien voisin de son père lui avait si vaguement indiqué la demeure, elle continua ainsi :

— « J'étais donc là, dormant près de ce poêle depuis je ne sais combien d'heures, quand une lumière qui, à plusieurs reprises, avait taquiné mes paupières me força d'ouvrir les yeux ; je vis devant moi un homme que je ne connaissais pas, mais que j'appelai tout de suite mon oncle, certaine, cette fois, que je ne me trompais plus. En effet, qui pouvait s'intéresser à moi, sinon le frère de ma mère ? Et, à la bonne façon dont il me regardait, il était visible qu'il s'apitoyait sur mon sort ; de plus, comme preuve qu'il était bien celui que je venais chercher à Paris, il avait encore à la main la lettre de notre vieux voisin. Il y a dans cette lettre, que je n'ai pas lue, un passage que je sais bien cependant ; car l'oncle Bénard l'a souvent répété cette nuit en se parlant à lui-même, machinalement, comme nous répétons un air de chanson qui revient même malgré nous à notre mémoire. Le voici, ce passage : « Ainsi que le mal, » le bien que nous faisons retombe sur nous-mêmes ; qui » a charge d'âmes éprouve le besoin de purifier la sienne ; » il n'y a rien de plus profitable à notre propre honneur » que le devoir de veiller sur celui de quelqu'un. » A part son regard de bonté, qui m'encourageait à l'embrasser, il ne mit pas beaucoup d'empressement à répondre à mes caresses, et ce n'est qu'après avoir relu le passage en question qu'il se décida à me dire :

« — Puisque le bon Dieu t'adresse à moi, ce ne peut être que pour notre bien à tous les deux.

» J'ai compris alors que j'étais décidément adoptée. Je m'attendais à une foule de questions sur le pays, sur ses anciennes connaissances et sur la famille, dont il ne reste plus que lui et moi ; mais l'oncle Bénard ne m'en dit pas un mot. C'est qu'il avait vraiment bien autre chose en tête. La vue de ses tiroirs vides et de ses rayons dégarnis, je ne sais à quelle intention, par son ami Pierre Bourdier, semblait lui navrer le cœur. Il se prit la tête à deux mains, comme on fait quand on se cache la lumière pour mieux réfléchir. J'eus bien un peu d'inquiétude en le voyant demeurer quelque temps dans la même position ; mais ma crainte cessa aussitôt qu'il eut relevé la tête. Cet air de bonté, qu'il a même quand il est soucieux, avait encore quelque chose de meilleur. Il paraissait si satisfait de ses réflexions que, le voyant me sourire comme s'il m'eût interrogée après m'avoir fait part de ce qui le tourmentait, je lui dis, sans me douter de quoi il s'agissait :

« — Puisque vous avez une bonne idée, mon oncle, il faut vous y tenir et la suivre jusqu'au bout.

» Pour cette simple parole-là, il m'embrassa franchement, à deux reprises ; après quoi il se dit à lui-même, regardant encore les vides de sa boutique :

« — Je n'aurai jamais assez de temps, avant qu'il soit grand jour, pour remettre tout à sa place.

» — A vous seul, je ne dis pas, ce serait difficile ; mais à nous deux, c'est possible, répliquai-je.

» — A nous deux ? répéta mon oncle, après un pareil

voyage et fatiguée comme tu l'es ! Tu n'y penses pas.

— Bah ! lui dis-je, j'ai fait ma nuit auprès du poêle ; essayez : vous verrez que je suis assez forte et pas du tout maladroite.

— Comme vous voyez, je me faisais valoir pour l'encourager à accepter mes services. Ah ! Messieurs, quelles bonnes heures passées à remettre tout en ordre dans la boutique et à arranger l'étalage ! J'ai bien vu, alors, que mon oncle Bénard était naturellement gai. Il riait de mes enfantillages, et je lui en disais de toute sorte. Je me rattrapais avec lui. Il y a si longtemps qu'on ne me permet plus d'être ce que je suis : un peu folle et très-ricieuse ! Le travail que nous avions entrepris avançait d'autant plus que personne ne nous troublait dans nos allées et venues. Pierre Bourdier ne nous gênait guère, car il dormait, et même d'un sommeil si profond qu'il n'entendit pas frapper, tout près de lui, à la petite porte de l'arrière-boutique.

— Je sais qui c'est, me dit mon oncle, voyant que je m'inquiétais d'une visite qui nous venait à cette heure indue. Je vais le recevoir ; ce ne sera pas long, ajouta-t-il du ton d'un homme qui a pris une résolution dont il ne veut pas démorde.

— Il posa sur le comptoir ce qu'il avait dans les mains, répéta encore une fois la phrase de la lettre que vous savez, m'embrassa de nouveau, et alla, comme il l'avait dit, recevoir, ou plutôt congédier, le visiteur.

— Je guettais, j'écoutais ; je le vis entr'ouvrir la porte, je l'entendis répondre à voix basse : « Non, mille fois non ! » j'y renonce. » Et, en même temps, il ferma la porte au nez du grossier personnage, qui envoya du dehors un effroyable juron à l'adresse de mon oncle.

— C'était votre homme, dit, s'adressant au linge de la cour, celui des assistants qui appartenait à M. le lieutenant criminel. Donc, ajouta-t-il, sa déclaration était exacte ; mais Bénard ne l'avait pas moins retenu avec sa voiture pour emporter nuitamment les marchandises hors Paris : ainsi il y a eu commencement d'exécution quant au vol.

A ces mots : « quant au vol », les deux femmes pâlirent et se demandèrent, dans un regard d'épouvante : « Quel est donc le voleur ? » Une soudaine réplique de maître Legris atténua l'effet de cette rude émotion, mais non pas la surprise de la mère Henriot et de Toinette.

— Oh ! ce commencement d'exécution, objecta maître Legris, qui penchait visiblement vers l'indulgence, c'est le fait personnel de ce Pierre Bourdier, occupé, en l'absence de son ami, à dévaliser la boutique et à ficeler des paquets. Bénard, au contraire, s'est empressé de réparer le désordre à son retour. Je ne dis pas que ce soit précisément l'intention de réparer le mal qui l'ait ramené chez lui ; mais quand cette résolution ne lui serait venue que par la présence de cette enfant qu'on lui recommandait, je ne peux pas regarder comme foncièrement malhonnête homme celui qui s'arrête dans une mauvaise pensée pour faire une bonne action.

— Permettez, reprit l'officier de justice ; vous m'avez prié, au nom de vos confrères et en votre nom, comme principaux créanciers du mercier Bénard, de vous assister pour témoigner, devant qui de droit, d'une tentative de banqueroute frauduleuse. S'il vous plaît de ne pas porter plainte parce que vous retrouvez ici presque tout ce que vous avez confié au banqueroutier, il m'est impossible d'avoir, à son égard, la même mansuétude. Mon devoir exige que j'agisse comme si l'affaire était déjà devant le tribunal séant au Châtelet de Paris. Bénard a d'autres créanciers que vous ; leur intérêt me commande de faire constater par le commissaire du quartier ce qu'il y a dans sa boutique et ce qu'on devrait y trouver, s'il était aussi peu un malhonnête homme qu'il vous plaît maintenant de

le croire. Sur ce, Messieurs, dit en se dirigeant vers la porte l'émissaire du lieutenant criminel, je vous invite, au nom du roi, à laisser ici toute chose en place et à y demeurer vous-mêmes jusqu'à ce que j'y aie amené M. le commissaire de police.

La menace était positive, le danger imminent et le scandale inévitable. Comprenant enfin qu'il y allait, pour l'oncle Bénard, de la ruine de sa maison et de son honneur, Toinette, à défaut des paroles que l'émotion ne lui permettait pas d'articuler, poussa un tel cri de détresse vers maître Legris, que celui-ci en fut profondément remué. Oubliant la gravité habituelle de ses mouvements toujours calculés, et sans s'inquiéter des dangers de la lutte pour son habit trop étroit, il s'élança d'un bond au-devant de l'officier de justice, qu'il arrêta au moment où celui-ci allait sortir.

— Pardon, mille fois pardon, lui dit-il ; mais cette démarche me semble inutile. D'après ce que nous avons retrouvé ici, le dommage ne peut pas être assez considérable pour qu'on en fasse si grand bruit. Ainsi que vous le supposez, Bénard a d'autres créanciers que nous ; mais on pourrait s'entendre avec eux et les désintéresser. Mes deux confrères et moi, nous sommes disposés à nous charger de cela. Certes, continua-t-il, aucun de nous ne serait disposé à sacrifier si peu que ce fût en faveur d'un fripon avéré ; mais s'il s'agit seulement d'un marchand malheureux, nous qui connaissons les difficultés et les embarras du commerce, nous pouvons, nous devons et nous voulons nous montrer envers lui patients et faciles.

Maître Legris avait dit : « Nous voulons », sans consulter, il est vrai, la volonté de ses confrères ; mais quelles qu'eussent été d'abord les résolutions de ceux-ci à l'endroit de Bénard, il suffisait qu'un commerçant prudent, habile et solide comme l'était le linge de la cour, assumât sur lui la responsabilité d'une inspiration généreuse pour qu'ils fussent convaincus que la bonne action était aussi une bonne affaire. Donc, entraînés par la confiance que leur inspirait le principal créancier de Bénard, ils dirent, comme lui :

— Oui, si notre débiteur n'a été que malheureux, nous sommes prêts à lui donner toutes les facilités possibles.

L'officier de justice allait encore soulever quelques objections légales ; il en fut empêché par l'arrivée d'un portefaix courbé sous la pesanteur du bagage dont ses crochets étaient chargés. Un clerc de commissaire, qui le précédait, l'introduisit dans la boutique. Aussitôt qu'ils se furent envisagés, l'homme de M. le lieutenant criminel du Châtelet de Paris et l'employé subalterne de la police se reconnurent.

— Vous procédez, je le vois, à l'inventaire du magasin, dit ce dernier à l'autre, indiquant les marchandises entassées sur le comptoir. Vous aurez à y ajouter ceci.

Et il désigna le fardeau dont le portefaix s'empressait de se débarrasser.

On enleva l'enveloppe qui fermait le ballot, et maître Legris eut pour première satisfaction de voir qu'il se composait d'articles mentionnés sur sa liste, ce qui dégagait d'autant sa responsabilité, sans diminuer le mérite de sa bonne intention. Restait à savoir grâce à qui ceci faisait retour chez le mercier de la rue Jean-Tison. Seconde victoire pour le linge de la cour : c'était grâce à Bénard.

Le clerc du commissaire n'aurait pu dire par combien de recherches le mercier était parvenu à retrouver Pierre Bourdier et à reconquérir sur lui cette autre partie de ses marchandises ; ceci sera expliqué plus tard. Tout ce qu'il put apprendre aux intéressés, c'est qu'à la suite d'une scène de violence, en pleine rue, les agents de la force publique avaient conduit au prochain bureau de police Bénard et son voleur suivis de ce même portefaix chargé

du précieux ballot. Bénard eut bientôt gain de cause devant le commissaire; mais sa victoire devait lui coûter cher. A peine venait-il d'indiquer sa demeure pour qu'on y réintégrât les marchandises soustraites, que frappé traitreusement par son conseiller devenu son ennemi, il s'affaissa et, tout ensanglanté, s'évanouit sur le coup.

Ainsi, tandis que le clerc du commissaire, d'après l'ordre de son chef, prenait avec le portefaix le chemin de la rue Jean-Tison, Bénard était transporté mourant à l'Hôtel-Dieu.

Hâtons-nous de dire qu'il guérit de sa blessure, jugée d'abord mortelle, mais qu'elle le retint cloué durant trois mois sur son lit d'hôpital.

Un jour, enfin, se sentant à peu près rétabli, il demanda sa sortie et l'obtint. Il voulait faire la surprise de son retour à sa jeune adoptée, qui n'avait pas manqué de venir le voir deux fois par semaine. Quand il fut à quelques pas de chez lui, il s'arrêta stupéfait : sa boutique était repeinte à neuf et son nom ne figurait plus sur la porte. Il y avait pour enseigne : A LA PETITE TOINETTE.

*La suite à une prochaine livraison.*

#### PENSÉES DE BEECHER (1).

— Beaucoup de gens emploient leur puissance d'attraction, comme l'araignée sa toile, pour enlacer et dévorer les faibles; mais nous ne devons user de nos talents que d'après ce principe : plus j'ai reçu, plus je dois à ceux qui ont moins que moi.

— On entend dire quelquefois d'un homme qu'il est « arrivé ! » Cela signifie-t-il qu'il a dompté ses vulgaires instincts et les a soumis à ses plus nobles et meilleurs penchants? Que ses affections étendent de toutes parts, comme la vigne, leurs rameaux et leurs fruits? Que son goût cultivé est accessible aux belles choses, qu'il s'en émeut et en savoure les joies? Que son intelligence, ouverte à toute science, en recueille les trésors? Que son sens moral est tellement développé qu'il s'élève jusqu'à un monde supérieur? Oh! non, rien de tout cela! Il est glacé, mort de cœur, d'esprit, d'âme. Ses passions seules sont vivantes. Mais il est « arrivé! » il possède cinq cent mille dollars!

On dit aussi d'un homme qu'il est « perdu! » Sa femme, ses enfants sont-ils morts? Non. Se sont-ils querellés et séparés de lui? Non. Un crime lui a-t-il ravi l'honneur? Non. N'a-t-il plus sa raison? Jamais il ne la crut plus saine. La maladie l'a-t-elle terrassé? Non. Il n'a perdu que sa fortune, mais il a sombré avec elle. Il ne valait que par son argent. Quand donc comprendrons-nous que la vie de l'homme ne consiste pas dans l'abondance des choses qu'il possède, mais dans ses richesses intérieures, insaisissables et impérissables?

— Le soleil ne brille pas pour un petit nombre d'arbres et de fleurs, mais pour la joie de ce vaste monde. Le pin solitaire, sur la cime de la montagne, balance son feuillage sombre, et s'écrie : « Tu es mon soleil ! » La petite violette des prés élève son bleu calice, et de son haleine parfumée murmure : « Tu es mon soleil ! » Le grain qui, dans des milliers de champs, verdit et ploie sous le vent, répète : « Salut, ô mon soleil ! »

Ainsi Dieu rayonne aux cieux, non pour un petit nombre d'élus, mais pour le vivant univers, et il n'y a pas de créature si pauvre et si humble qui ne puisse élever ses regards jusqu'à lui, et lui dire, avec la confiance d'un enfant : « Père! tu es mon père ! »

— Il ne nous est pas commandé de valoir mieux que notre prochain, mais de valoir mieux que nous-même.

(1) Frère de Mme Beecher Stowe, auteur de l'*Oncle Tom*.

— Quelquefois, quand je suis seul, j'ai de si douces, de si ravissantes visions de l'amour de Dieu, que si je pouvais parler alors comme je sens, je toucherais les cœurs. Je suis pareil à un enfant qui, sortant le matin par une belle matinée d'été, voit l'herbe et les fleurs resplendir de gouttes de rosée. « Oh! s'écrie-t-il, je porterai à ma mère toutes ces belles choses ! » Il cueille avidement; les gouttes de rosée coulent dans ses petites mains, et le charme est rompu : il ne tient que de l'herbe, les perles ont disparu.

#### INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE DE METZ.

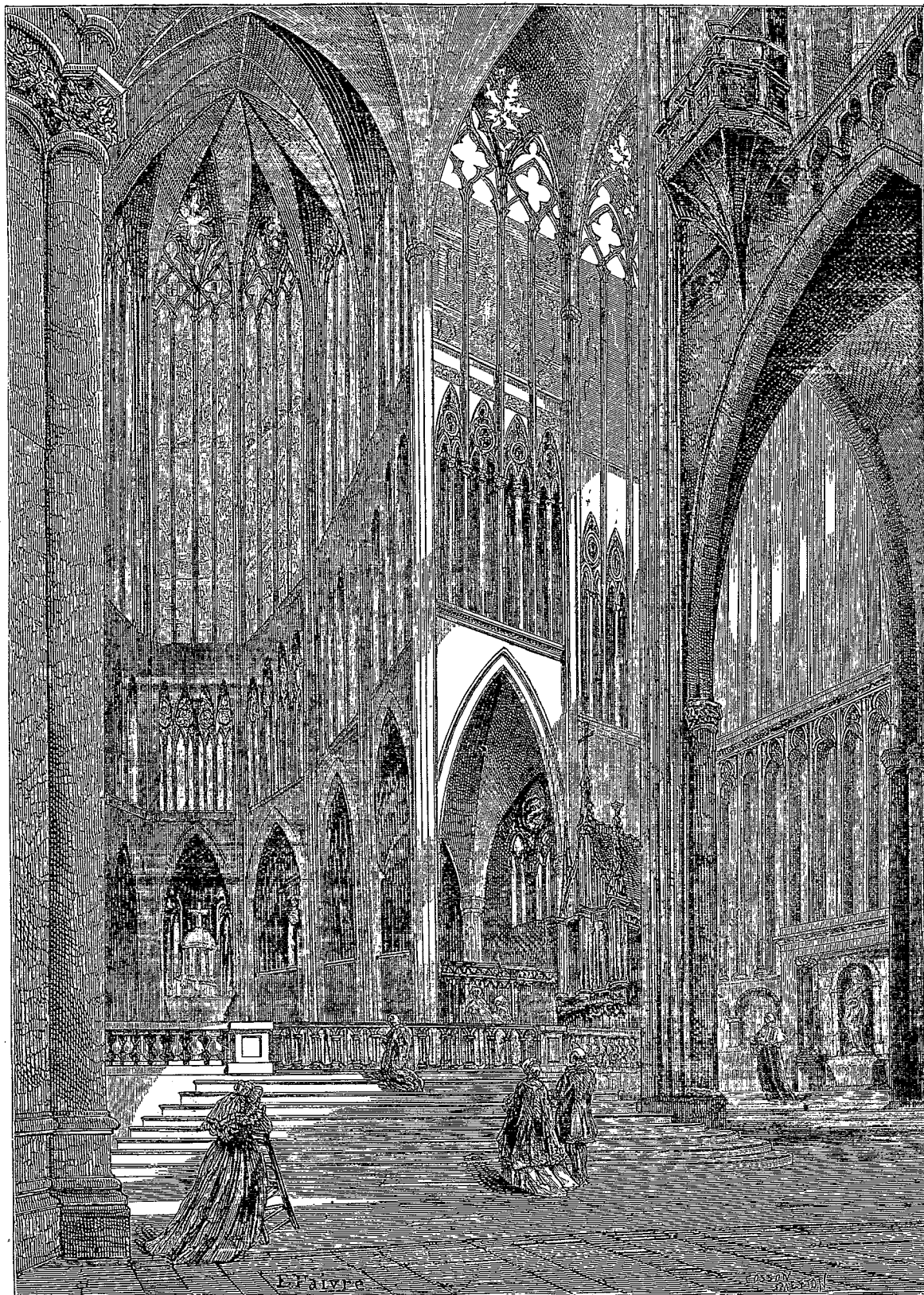
La seconde époque du gothique français a été féconde en raccords, en ornements; elle a laissé des marques de son passage dans la plupart de nos églises; mais le plus souvent elle n'a fait qu'achever ou continuer ce qui était commencé. Saint-Ouen de Rouen est peut-être le seul édifice religieux considérable où le style rayonnant ait pu se donner carrière et déployer d'un bout à l'autre sa richesse harmonieuse. Le même goût fleuri brille encore dans le collatéral du chœur à Notre-Dame de Paris, la superbe façade de Bayeux, quelques parties de l'église à double abside de Nevers, mais nulle part avec plus de splendeur que dans la grande nef de Metz.

Si les renommées justement consacrées de Chartres, Amiens, Bourges, Paris, tiennent dans l'ombre les mérites nombreux de Saint-Étienne de Metz, c'est qu'ils ne sont pas mis en relief par l'unité de la composition. La façade, les chapelles, la nef, le chœur, sont des morceaux assez péniblement rattachés l'un à l'autre, et rien n'est précisément digne du premier rang. D'après l'abbé Bourassé, la cathédrale de Metz est la neuvième de toutes pour la longueur, la quatorzième pour la largeur; sa flèche est élégante et élevée, mais c'est un hochet à côté de Chartres et de Strasbourg. Reste la nef, qui égale en hauteur celle d'Amiens, et dont les verrières présentent une disposition originale et un aspect féerique.

Lorsque Pierre Perrat, grand architecte, à qui est dû tout le corps de Saint-Étienne, fut chargé des travaux souvent interrompus, il se trouva en face de constructions disparates et enchevêtrées : un chœur carlovingien, du neuvième siècle, dit-on, flanqué de deux tours attribuées à la munificence de Charlemagne; des collatéraux assez bas, récemment commencés; enfin une petite église justement située en travers de l'axe de la grande nef, et à l'endroit même où il eût fallu placer le portail. Non-seulement cette église Notre-Dame la Ronde, par son emplacement même, semblait interdire toute extension à la cathédrale, « mais l'étroite ruelle du Beffroi ou aux Sonneurs séparait les deux édifices, auxquels les fidèles arrivaient par les escaliers de la place de Chambre. » Perrat « sut comprendre ce qui manquait au couronnement de l'œuvre, et réalisa le plan, conçu peut-être avant lui, d'enclaver l'église Notre-Dame la Ronde dans la cathédrale. Quand il eut fermé, à la hauteur de 42 mètres, la large nef centrale, amené jusqu'au comble supérieur les deux grands clochers, il conduisit tout l'ouvrage jusqu'au grand portail, et ne conserva de l'ancien sanctuaire de Marie que le chœur et quatre colonnes. Ce fut de même sous sa direction que l'on vit s'élever les hautes verrières de la nef, les quatre portes latérales, aujourd'hui mutilées, et la grande rosace qui embellit la clôture occidentale. » La promptitude avec laquelle s'exécutèrent ces magnifiques travaux leur donna sans doute, autant que le talent de Perrat, cette unité d'aspect qui constitue les chefs-d'œuvre. Commencée vers 1361, la nef devait être à peu



près terminée en 1392; « car nous savons que les vitraux de la rose et des premiers panneaux de la nef sont l'œuvre du peintre verrier Hermann de Munster, mort à cette époque. » Perrat mourut en 1400, et ses successeurs, faute d'argent ou de hardiesse, ajoutèrent assez peu à ses constructions. Toutefois, vers le milieu du quinzième siècle,



Vue intérieure de la cathédrale de Metz. — Dessin d'Émile Faivre, de Metz.

cle, la voûte, les vitres, l'autel et le pavé se trouvaient en place; en 1478-1483, l'architecte Jean de Ranconval embellit le grand clocher de sa belle flèche à jour. En 1486,

un simple chanoine, Jacques d'Insming, jeta, à ses frais, les fondements du chœur que l'on voit aujourd'hui, et bâtit une chapelle dans le côté gauche du transept. Ce ne fut



qu'en 1498-1503 que l'achèvement du chœur et du transept fut résolu et une cotisation organisée. Le 24 mai 1546, « tout était enfin terminé pour la consécration : au-dessus d'une vaste crypte s'élançait une abside en rapport avec la magnifique nef élevée par Perrat ; des stalles et un jubé splendides complétaient la décoration du chœur (flamboyant), au fond duquel on avait élevé un second maître-autel en forme de grand tabernacle. »

Nous ne nous étendrons pas sur l'extérieur, encore déparé par des échoppes nombreuses (en 1861), et aussi par un prétentieux portail rococo reconstruit sous Louis XV. La vue que nous donnons exige seulement quelques détails sur la physionomie intérieure.

Les dimensions principales sont, en longueur et en largeur totales, de 120<sup>m</sup>.30 et 30<sup>m</sup>.66. Le transept mesure 47<sup>m</sup>.72 en longueur ; il est, comme la grande nef, haut de 44 mètres et large de 16 environ. Quant aux bas côtés, ils n'ont que 7 mètres de large et 13 de haut. La nef centrale en est exhaussée d'autant et produit un grand effet, encore accru par la longueur du vaisseau et la diffusion du jour coloré qui tombe des hautes verrières. Tout l'édifice est en forme de croix latine ; mais le transept, comme à Reims et à Châlons-sur-Marne, est beaucoup plus rapproché du sanctuaire que dans la plupart des autres cathédrales. Trois rangs de fenêtres en arc brisé occupent toute la hauteur ; le premier dans les collatéraux, les deux autres dans la nef, séparés seulement par une espèce de frise. Les baies supérieures sont aussi les plus larges ; les intermédiaires se groupent quatre par quatre dans chaque travée, au-dessus d'arcatures continues qui reposent sur des modillons à figures variées et bizarres. Les arcs de ces fenêtres inscrivent des formes rayonnantes ou contournées en flammes, en cœurs, en soufflets. Il faut louer les larges claires-voies qui éclairent le transept, et la grande rose du portail qui s'étale comme une fleur aux pétales éblouissants.

Les vitraux sont d'époques et de mérites divers. Les plus anciens, « médaillons en style du treizième siècle, conservés dans la chapelle annexe de Notre-Dame la Ronde (aujourd'hui du Mont-Carmel), représentent les douze apôtres groupés les uns au-dessus des autres en deux bandes longues et étroites. La Vierge termine l'une de ces bandes et saint Joseph l'autre. C'est de la fin du quatorzième siècle que datent les vitraux de la façade occidentale. Ceux de la grande rose et ceux qui commencent la nef, du côté de la place de Chambre, sont l'œuvre d'Hermann de Munster. Plusieurs même portent le monogramme *H* de l'artiste verrier. » (\*)

« On doit attribuer aux dernières années du quinzième siècle la grande verrière du transept nord », avec sa triple galerie d'apôtres, de saintes nimbées et de donateurs. Les rosaces, au sommet des arcs, sont plus modernes. Un célèbre verrier du seizième siècle, Valentin Bousch, mort à Metz en 1541, a quatre fois signé de son monogramme *VB* la verrière de l'aile droite du transept. On lui attribue encore le Martyre de saint Étienne, patron de l'église, qui domine le chevet, accompagné de plusieurs compositions où sont figurés divers bienfaiteurs à genoux devant leurs patrons. Enfin M. Maréchal de Metz a peint dans le triforium une série d'évêques.

On compte dans tout l'édifice trente-quatre piliers ou colonnes d'environ 3 mètres de diamètre. La plupart des supports sont cylindriques. La corbeille des chapiteaux, dit M. Bourassé, « est composée de feuilles très-élégantes, exprimées avec un bonheur étonnant, agencées avec une grâce ravissante. En quelques endroits, comme aux angles de l'entre-croisement de la nef et du transept, les piliers

(\*) Notice historique sur Saint-Étienne de Metz. Metz, 1861.

sont chargés de colonnettes à demi engagées qui s'élancent hardiment pour supporter des arcs-doubleaux et les nervures de la voûte. »

Il nous semble que le lecteur peut se figurer l'intérieur de la cathédrale de Metz en doublant par la pensée la longueur de notre jolie église Saint-Séverin, dont la nef principale a été conçue dans le même sentiment et exécutée vers la même époque.

## BOLIVAR.

La révolution qui a mis fin à la domination espagnole dans une partie du nouveau monde au commencement de ce siècle, et fondé à sa place plusieurs États indépendants, n'est généralement connue en Europe que d'une manière assez vague, et si le nom de son héros, Bolivar, y est devenu populaire, ce n'est pas qu'à ce nom s'attache une idée beaucoup plus claire du caractère de celui qui l'a illustré et de sa part dans l'œuvre de l'affranchissement. Pour donner leur juste valeur aux événements dans lesquels Bolivar a joué le rôle principal, il faut d'abord savoir quelle était, au siècle dernier, la situation des établissements espagnols de l'Amérique méridionale. Depuis leur naissance ils paraissaient endormis dans une paix profonde, qui n'était point le résultat d'une longue prospérité et de l'efficace protection de la métropole, mais l'œuvre de l'asservissement, de l'ignorance et de l'impuissance où celle-ci retenait ses colonies. L'Espagne n'avait souci que d'en tirer de gros revenus avec le moins de dépense possible. Tout commerce, toute industrie, étaient étouffés par le monopole d'importation et d'exportation qu'elle s'était arrogé. Il n'était même pas permis aux Américains de fabriquer du fer : ils en recevaient d'Europe en échange de leur or. Toute instruction était suspecte : les quatre cinquièmes des habitants ne connaissaient pas l'alphabet ; l'inquisition toute-puissante était attentive à fermer toute voie aux idées de l'Europe. Le clergé, sans lien avec la cour de Rome et tout entier dans la main de la royauté, enseignait l'obéissance envers le roi aussi impérieusement que l'obéissance envers Dieu. Au commencement du dix-neuvième siècle, on vit le fiscal de Santa-Fé interdire l'arithmétique et la géométrie, et flétrir par un acte ces sciences comme d'importunes prohibées ; et un archevêque déclarer, dans la junta assemblée pour déterminer la direction des études, que les créoles, pour demeurer soumis, n'avaient pas à apprendre autre chose que la doctrine chrétienne. Il n'y avait un peu de lumière que parmi les habitants de quelques grandes villes qui s'étaient mêlés aux étrangers et dont quelques-uns avaient été élevés en Europe ; il n'y avait de force que parmi les *Llaneros*, habitants des plaines, de race mêlée d'Indiens et de blancs, accoutumés dès l'enfance à vivre à cheval, à combattre les taureaux et les jaguars, à braver toutes les intempéries. « Si c'est à l'élite des créoles civilisés que l'on dut les premiers désirs et les premiers symptômes de la révolution, c'est aux courageux métis des campagnes que l'on dut son triomphe et son établissement définitif... Les populations de la Colombie, séparées par d'immenses distances, par des frontières de montagnes et par tous les empêchements administratifs, avaient peu de relations entre elles : elles ne possédaient rien de commun que la parité de la servitude, et, accablées chacune sous le poids de sa chaîne particulière, elles se regardaient à peu près comme étrangères l'une à l'autre. Les résidences respectives de l'autorité espagnole, Caracas, Santa-Fé de Bogota et Quito, formaient, aux yeux des habitants, comme autant de capitales. La difficulté de réunir tous ces éléments dans un seul

corps ne devait pas être un des moindres obstacles de la révolution. » <sup>(1)</sup>

Dès les dernières années du dix-huitième siècle, cependant, les grands événements qui agitaient l'Europe avaient eu leur contre-coup dans ces contrées jusque-là si calmes. En 1797, une première conspiration, qui avait pour but de soulever le pays, avait été découverte et étouffée par des supplices. Quelques années plus tard, un illustre citoyen de cette ville, le général Miranda, compagnon de Washington sur les champs de bataille de l'Amérique du Nord, plus tard soldat de la république française dans les guerres de la Convention, après une première tentative sans succès, commença la révolution. Elle éclata successivement, et dans la même année 1810, dans la province de Quito, dans la Nouvelle-Grenade, à Bogota, puis à Carthagène, et enfin dans le Venezuela. Elle était d'abord en apparence dirigée contre le gouvernement de Joseph Bonaparte, nouveau roi d'Espagne, et se faisait au nom de Ferdinand VII, le roi détrôné; mais partout l'indépendance de l'Amérique était formellement déclarée, et lorsque le mouvement eut été pour cette fois encore comprimé, en 1811 et 1812, elle resta le vœu des populations, désormais prêtes à seconder quiconque saurait les rallier pour la cause de l'émancipation.

C'est alors que parut Bolivar. Il était né à Caracas, en 1783, dans une des plus nobles familles du Venezuela. Élevé en Espagne, il avait ensuite visité la France, où il avait connu plusieurs des hommes importants de notre révolution, et assisté en 1804 au couronnement de Napoléon; il avait aussi voyagé en Italie, et l'on assure (mais peut-être est-ce là une anecdote sans fondement) qu'à peine âgé de vingt ans, frappé des grands spectacles auxquels il venait d'assister, il avait fait serment sur le mont Sacré de délivrer son pays. Lorsqu'il y fut revenu, il ne se fit pas connaître tout d'abord. Miranda ne lui était pas favorable; il ne prit d'abord part à la guerre contre les Espagnols que malgré son opposition; puis, investi du commandement de la place importante de Porto-Cabello, il se vit enlever par ses prisonniers révoltés la citadelle de cette ville. Ce malheureux début de sa carrière militaire ne faisait pas présager les éclatants succès qui devaient en marquer tout le cours.

Il se déploya tout à coup, lorsqu'il fut entré au service de Carthagène, qui venait de constituer son gouvernement et son indépendance. Osant outre-passer les pouvoirs qu'il avait reçus du général en chef, il prit l'offensive contre les Espagnols: il remonta tout le cours de la Magdalena en les chassant devant lui; puis il conçut le hardi projet de pénétrer dans le Venezuela, que le général espagnol Correa commençait à menacer, et de lui rendre la liberté au nom de la Nouvelle-Grenade. Il s'élança à la tête de quatre cents hommes à travers les neiges de la grande Cordillère, culbuta l'ennemi à Cucuta, et, par cette première victoire, gagna la confiance du congrès fédéral de la Nouvelle-Grenade, qui le nomma brigadier de l'Union et lui fournit un renfort de cent hommes. La faible armée libératrice fut bientôt accrue par des volontaires accourus de tous côtés. Bolivar attaqua alors de front les Espagnols commandés par un général redouté, Monteverde, et après cinq mois de campagne, le 4 août 1813, il entra en vainqueur à Caracas. Le congrès de la Nouvelle-Grenade lui avait imposé l'obligation de rétablir le gouvernement fédéral dans le Venezuela; mais son caractère aussi bien que son sentiment politique répugnaient à tout partage de l'autorité: à la faveur de l'enthousiasme universel, il constitua un gouvernement militaire absolu, dont, sous le nom de *dictateur*, il concentrait en lui seul toute la force. L'année 1813

finissait à peine que des réclamations s'élevaient de toutes parts contre son pouvoir usurpé. Bolivar, souverain dans sa capitale, était enveloppé par les Espagnols qui reprenaient l'offensive. Il sentit le besoin de donner à sa domination au moins une teinte de légitimité; il convoqua les principaux citoyens de Caracas, abdiqua publiquement le commandement, puis le reprit avec le titre de Libérateur, sur les instances unanimes de l'assemblée. Mais il ne put se maintenir à Caracas contre des forces supérieures. Frappé coup sur coup par la perte de cette ville et par une défaite à Aragnita, il s'embarqua pour Carthagène, qui avait gardé son indépendance. Nommé capitaine général par le congrès de la Nouvelle-Grenade, toujours en hostilité avec les provinces, il fit reconnaître son autorité dans l'État de Cundinamarca, et se réinstalla dans Bogota, sa capitale; mais il échoua devant Carthagène, et fut contraint de quitter l'Amérique au moment même où la monarchie espagnole, relevée en Europe, envoyait dans ses possessions de l'Amérique méridionale dix mille hommes de troupes aguerries, commandés par un général expérimenté, Morillo.

Bolivar n'était parti qu'avec la ferme résolution de revenir. A deux reprises, après avoir demandé des secours à la république d'Haïti et à la Jamaïque, il débarqua sur les côtes du Venezuela. Au mois de décembre 1814, il prenait pied sur l'Orénoque et établissait le siège de son gouvernement à Angostura, à la limite extrême du pays. « C'est alors qu'il nous paraît le plus grand, dit Jean Reynaud; ce n'est pas seulement contre les Espagnols qu'il lui faut lutter, les partis et les conspirations le menacent; aux sourdes menées du parti fédéraliste qui se réveille et qui intrigue, se joignent les tentatives plus redoutables des classes de couleur, jalouses de voir la prépondérance dans les affaires de la révolution appartenir partout à la race blanche... Au milieu de tous ces embarras, de ces attaques, des discussions du congrès que, pour calmer les inquiétudes des patriotes, il s'est vu forcé de convoquer, il songe à consolider son autorité par l'éclat d'un triomphe inattendu, et médite contre les Espagnols un de ces coups qui semblent rappeler les foudroyantes campagnes d'Italie. » Bolivar établit à Angostura un conseil de gouvernement pour le remplacer durant son absence, fait mine de menacer Caracas, et lorsque Morillo a dégarni les positions que son adversaire convoite pour couvrir celle qu'il croit menacée, il traverse les Andes.

« Le froid, le manque de respiration, les maladies qui assiègent l'homme dans les régions supérieures, enlevèrent durant ces quarante-trois jours de marche, plus terribles que quarante-trois jours de combat, la meilleure partie de l'armée... Quand Bolivar redescendit sur l'autre versant des Andes, il ne lui restait plus qu'un millier d'hommes; mais l'effet moral produit par sa hardiesse, la puissance de son nom, la confusion de l'ennemi, lui servaient d'auxiliaires: « Le plus fort est fait! s'écria-t-il; nous avons vaincu la nature. » Il est aussi prompt que la renommée qui annonce sa venue; il trompe, par la rapidité de sa marche, les corps espagnols envoyés contre lui, les bat coup sur coup, les achève à la brillante affaire de Boyaca, et devenu maître, par cette campagne vive et rapide comme l'éclair, des portes de Bogota, il fait son entrée dans cette ville le 10 août, deux mois après sa brusque disparition des plaines de Varinas... Salué avec des bénédictions unanimes du nom de Libérateur de la Nouvelle-Grenade, il est nommé par acclamation président du congrès général des provinces convoqué par ses ordres à Bogota, et, le 8 septembre, il fait décréter l'union de la Nouvelle-Grenade avec le Venezuela... Il traverse de nouveau le continent d'un bout à l'autre, tombe dans Angostura avec tout

(1) J. Reynaud, *Encyclopédie nouvelle*, article BOLIVAR.

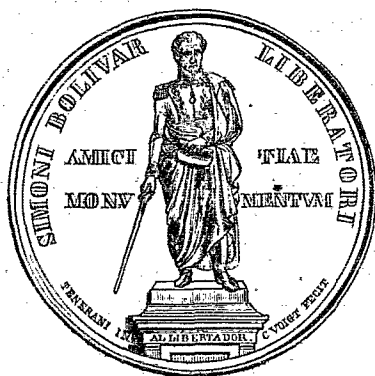
le poids de sa gloire, rétablit l'ordre dans le congrès troublé par les machinations fédéralistes, et fait décréter par le congrès muni de pouvoirs nouveaux la réunion en un seul État de toutes les provinces du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade. Cet acte peut être considéré comme le résumé de sa vie politique et son plus beau titre à l'immortalité ; c'est l'acte de naissance de la nation colombienne.

« La Colombie délivrée, il fallait que toute l'Amérique le fût également. Ici le théâtre des événements s'agrandit encore, et le Libérateur y garde toujours le même rang. Le Pérou, presque épuisé par sa lutte contre l'Espagne, implore l'assistance de la nation colombienne : Bolivar se rend à son appel ; les Espagnols sont battus de l'autre côté de l'équateur comme ils l'ont été de celui-ci ; et, le 3 septembre 1823, le vainqueur fait son entrée triomphale dans Lima, définitivement rendue à la liberté et devenue capitale d'une nation nouvelle. En 1825, enfin, il se rend dans les provinces du haut Pérou, déjà débarrassées du joug espagnol par l'épée victorieuse du général Sucre ; salué sur sa route par les habitants accourus de toutes parts au-devant de lui, le 5 octobre, il est accueilli dans Potosi comme la fortune l'avait habitué depuis longtemps à l'être dans les capitales affranchies. Le nouvel État prit le nom de Bolivia.

« Rien ne manquait plus à la gloire de Bolivar. La Colombie, reconnue par l'Angleterre, les Pays-Bas et les États-Unis, fortifiée par ses alliances avec ses sœurs et voisines les républiques du Sud, avait pris rang d'une manière définitive parmi les nations... Le Libérateur, et c'est là peut-être la pensée la plus haute de sa vie, après avoir fait des nations songe à faire une famille de nations. C'est dans cette intention que, dès 1824, il avait appelé tous les États libres du nouveau monde, le Mexique, les États-Unis, le Guatemala, la Colombie, le Pérou, le Chili, Buenos-Ayres, à se réunir par plénipotentiaires en une assemblée

à Panama. Ce congrès devait veiller au maintien de la confédération perpétuelle de tous les nouveaux États contre l'Espagne, fixer divers points du droit des gens relatifs aux nations unies, et établir les bases du système politique de l'Amérique à l'égard des autres puissances chrétiennes ; il devait aussi, entre autres questions particulières, s'occuper des moyens d'ouvrir le plus promptement possible passage aux vaisseaux entre les deux océans à travers l'isthme de Panama... Le congrès tint ses séances en 1827, sans aboutir à aucun résultat digne d'attention. La faute n'en est pas à celui qui avait proposé de le réunir. »

Parvenu à ce point de grandeur, Bolivar n'avait plus qu'à descendre successivement tous les degrés par où il y était monté ; après avoir mis fin partout à la domination étrangère et réuni les peuples affranchis en un seul corps de nation, il devait, dans ses dernières années, voir ce corps démembré et lui-même réduit à la dure nécessité d'un exil éternel, après avoir échappé aux complots tramés contre sa vie. La Colombie, la Bolivie, le Pérou, agités par les intrigues fédéralistes, se mirent tour à tour en révolte contre les lois qu'il leur avait données. Ses anciens lieutenants, ses meilleurs compagnons se rangèrent parmi ses ennemis, et soulevèrent les partis contre lui en l'accusant de viser à la tyrannie. Dès le commencement de 1830, il avait renoncé à la présidence ; le 12 mai, il quitta pour toujours Bogota, se dirigeant vers Carthagène, où il devait s'embarquer pour l'Europe. Il y demeura quelque temps ; peut-être espérait-il encore que ses concitoyens le rappelleraient, comme ils l'avaient fait tant de fois, au moment de se voir privés de ses services. Il était encore à Carthagène lorsqu'il fut pris de la fièvre qui l'enleva ; il mourut le 17 décembre 1830, dans sa quarante-huitième année, en recommandant encore une fois aux Colombiens l'inestimable bien de l'union.



« A Simon Bolivar le Libérateur. » — Médaille frappée en 1846. — Dessin de Féart.



Quelles que soient les fautes que Bolivar ait pu commettre, quelques reproches que lui aient adressés des ennemis intéressés à le perdre, la grandeur de l'œuvre qu'il a accomplie est incontestable. Il a été ambitieux, il est vrai, mais comme il est permis de l'être aux citoyens qui ont moins en vue leur propre bien que celui de leur patrie. Il aimait le commandement et ne souffrait pas volontiers la contradiction, mais il était réellement supérieur aux hommes qui l'entouraient ; renversé, il refusa de tirer vengeance de ses ennemis, comme il le pouvait en laissant publier des lettres où ceux-ci se détruisaient par leurs accusations réciproques. Ses papiers furent portés en France par un de ses amis, Français, entre les mains de qui il les avait déposés ; mais ils durent être brûlés, conformément à sa dernière volonté. Il préféra au soin de sa mémoire la paix de son pays, qu'il eût livré à des haines irréconciliables.

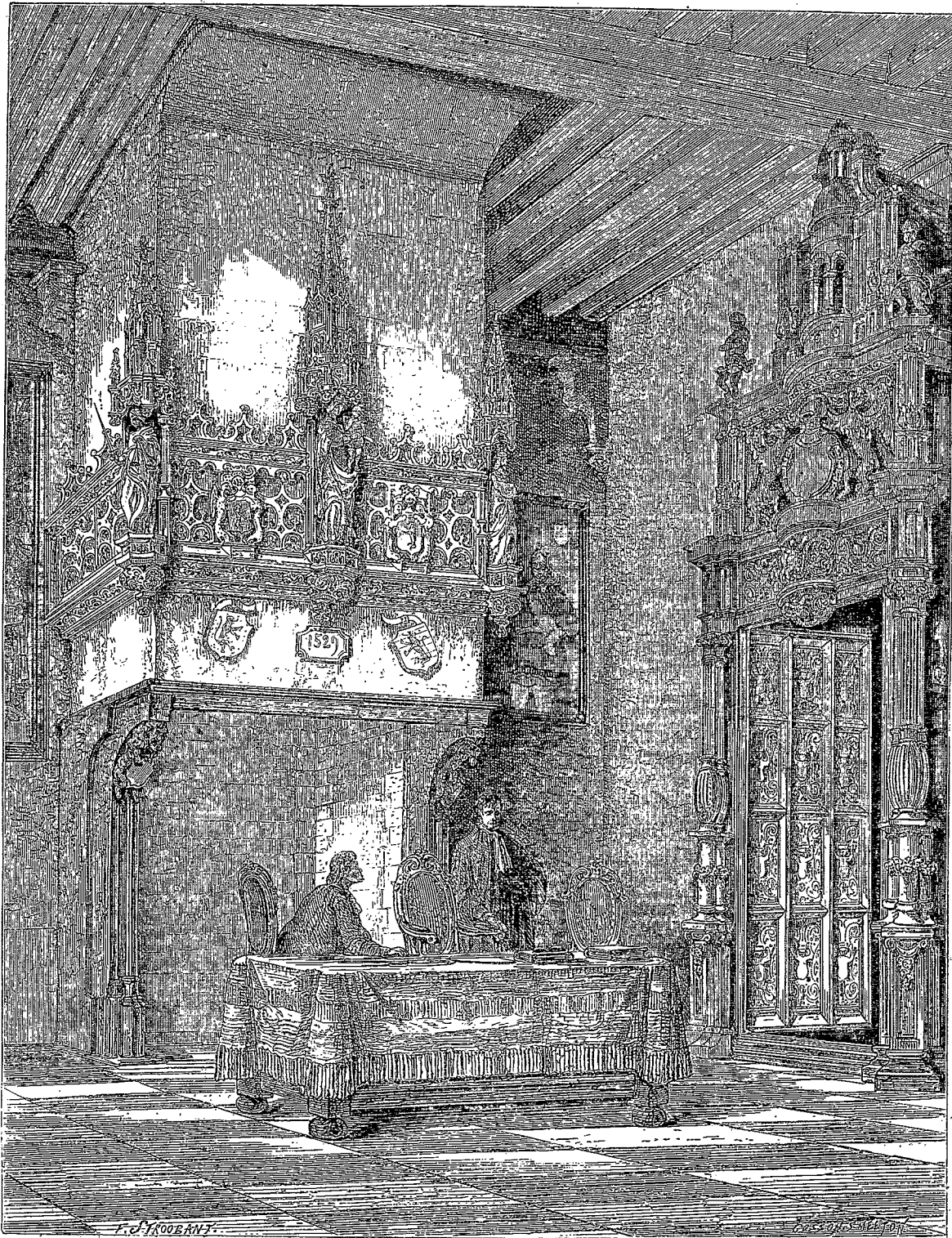
Complètement désintéressé de tous les biens vulgaires, il avait prélué à la délivrance de son pays en affranchissant lui-même tous ses esclaves, qui composaient les neuf dixièmes de sa fortune. Il a pu se tromper dans le partage qu'il a fait des nations de l'Amérique du Sud. Les républiques du Venezuela, de la Nouvelle-Grenade, de l'Équateur, du Pérou, de Bolivie, forment aujourd'hui des États séparés ; il n'en est pas moins vrai qu'elles doivent avant tout leur existence à l'énergie que Bolivar a déployée en repoussant les Espagnols, puis en les groupant toutes en un faisceau, alors que leur appui mutuel était nécessaire à la consolidation de leur indépendance.

ERRATUM. — Page 25, lignes 1, 3 et 4 : au lieu de Léon, lisez Léau.

Typographie de J. Bost, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

## L'HOTEL DE VILLE D'AUDENARDE

(BELGIQUE).



La salle des Magistrats, dans l'Hôtel de ville d'Audenarde. — Dessin de Stroobant.

La salle des Magistrats, dans l'Hôtel de ville d'Audenarde, est ornée de deux belles œuvres d'art, une cheminée et une porte, sculptées par un artiste flamand nommé Paul Vander-Schelden.

L'ensemble de la cheminée, construite en grès d'Avesnès, offre un spécimen précieux du style ogival qui florissait

en Belgique pendant la première moitié du seizième siècle. Les statues des trois niches qui la surmontent représentent la Vierge, la Justice et l'Espérance : elles sont modelées avec goût et taillées dans un sentiment délicat peu commun à cette époque. On n'y trouve plus dans les figures la roideur morte, ni dans les draperies la brisure exagérée



et forcée de lignes dont ne s'étaient pas encore dégagés la plupart des peintres et des sculpteurs belges du même temps. On sent un ciseau d'une allure plus libre, plus pittoresque, et qui déjà cherche la grâce : aussi est-il certain que Vander-Schelden, contemporain de Jean de Maubeuge, devait beaucoup à l'influence italienne. Il semble avoir négligé les nombreux ornements dont la cheminée est décorée : peut-être n'a-t-il sacrifié ces détails qu'avec l'intention de faire mieux ressortir les trois figures ; peut-être aussi les a-t-il abandonnés à quelqu'un de ses élèves, comme on le croit généralement.

Le portail en bois de la salle des Magistrats a été de même dessiné et sculpté par Vander-Schelden, dans l'intervalle qui sépare les années 1531 et 1534. Rien de plus gracieux que ce petit porche en tambour où l'artiste, sans nuire au dessin général, semble avoir voulu réunir tout ce que la renaissance a imaginé de plus charmants caprices, de plus amusantes arabesques et de plus coquettes fantaisies. Les figurines qui couronnent les angles sont taillées avec une exquise finesse et font pressentir le moment peu éloigné où Jérôme Duquesnoy immortalisera son nom en reproduisant, avec une vérité qu'on n'a point surpassée, la grâce charmante et naïve des petits enfants. (1)

## LA NIECE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126, 129.

### V. — *L'ami Durand.*

En ramenant, lors de sa sortie de l'Hôtel-Dieu, le mercier de la rue Jean-Tison devant la maison où il ne devait pas retrouver son enseigne, nous avons laissé dans l'obscurité certains points qu'il convient d'éclairer rapidement. On sait comment quelques-unes des marchandises sous-traitées par Pierre Bourdier avaient fait retour chez Bénard ; il reste à savoir par quel moyen celui-ci était parvenu à les reconquérir.

Pour l'explication du fait, il faut remonter au moment où Bénard, ayant relu le billet de Pierre Bourdier, prit sa course, laissant la boutique à la garde de sa vieille voisine et de la jeune fille.

Il courait à la recherche de son dangereux conseiller ; recherche laborieuse : le vaurien avait plusieurs gîtes, mais pas un seul domicile fixe et avouable. Bénard, qui, durant sa longue intimité avec Pierre Bourdier, le recevait journellement dans sa maison, mais n'avait jamais eu occasion d'aller chez lui, ignorait cette partie de l'existence vagabonde de son ami. Il comptait, pour le retrouver, sur le souvenir d'une adresse écrite un jour dans sa mémoire, au courant d'un entretien avec son ex-associé.

L'insuccès de ses recherches ne le découragea point. Quand, renvoyé d'un logeur à l'autre, il eut enfin perdu la trace de cet insaisissable vagabond, il alla chez les soi-disant prêteurs sur gages, se convainquit des ventes réelles, mais judiciairement contestables, et laissa chacun d'eux sous le coup de la menace d'une plainte en justice. Le soin qu'il prit, dans chaque visite, de noter les marchandises ainsi vendues, l'amena à remarquer qu'en dehors de ces ventes il était une certaine quantité d'articles qu'il ne trouvait inscrits nulle part, et dont Pierre Bourdier ne lui avait point tenu compte. Désespérant de rencontrer son ex-associé, ce fut à la découverte des marchandises qu'il supposait invendues que Bénard s'attacha. Le nom de Durand lui par hasard sur une enseigne, alors qu'il levait

les yeux vers le ciel pour lui demander une inspiration, raviva un souvenir éteint et devint son guide et sa lumière dans cette chasse à l'inconnu.

Si, pour atteindre le but auquel il visait maintenant, il n'avait eu que cette rencontre, sur une enseigne, d'un nom si commun à Paris, son embarras pour s'adresser juste au Durand qu'il lui fallait trouver n'eût pas été moindre que celui de Toinette lorsqu'elle était, la veille, en quête d'un Bénard ; mais à ce nom de Durand se liait, dans son esprit, le souvenir d'un fait.

A deux ans en deçà, un incendie considérable, dont on parlait encore dans le quartier des Arcis, avait détruit plusieurs maisons de la rue Planche-Mibray, situées en face de celle où demeurait un certain Durand uni à Pierre Bourdier par des rapports d'intimité et par des intérêts communs. Ce fut précisément à l'occasion de ce sinistre que Bourdier prononça pour la première fois ce nom dont Bénard avait, peu à peu, perdu le souvenir. En le retrouvant devant ses yeux, par occasion fortuite, il accueillit sa découverte comme la solution du problème qui le préoccupait.

Depuis la lecture du billet anonyme, rien, dans le passé de Pierre Bourdier, ne semblait plus innocent à Bénard. Actions, discours, tout repassa dans sa mémoire et tout lui parut être l'indice d'un calcul, le voile d'une trahison. Arrivé sur cette pente du soupçon où l'on suspecte les paroles, où l'on incrimine le silence, il se souvint qu'à propos de l'événement de la rue Planche-Mibray, Pierre Bourdier, que l'inquiétude venait de conduire chez son ami Durand au moment du sinistre, avait, de retour chez Bénard, manifesté très-chaleureusement à celui-ci le désir de voir s'établir un lien d'intimité entre ses deux amis inconnus l'un à l'autre. Bien que Bénard n'eût opposé aucune objection à ce désir, Bourdier, comme s'il s'en fût repenti, avait presque aussitôt cessé de lui parler de Durand. Avait-il aussi cessé de le voir ? Plusieurs circonstances, qui revinrent simultanément au souvenir de Bénard, lui prouvèrent que leurs relations ne s'étaient pas interrompues. Arrivé à cette certitude, il se dit :

« On ce Durand n'est comme moi qu'une dupe, et Pierre Bourdier aura craint, en nous réunissant, des confidences mutuelles qui pouvaient nous éclairer sur une double trahison, ou c'est un complice dont il redoute l'indiscrétion. Dans l'un ou dans l'autre cas, il y a intérêt pour moi à le voir. Dupe, il m'aidera à retrouver mon voleur qui doit être aussi le sien ; complice, je le forcerai à parler, et il faudra bien qu'il me dise où sont les marchandises volées. »

C'était en se dirigeant à grands pas vers le quartier jadis incendié que Bénard se parlait de la sorte. Le hasard qui, tout à l'heure, était venu à son aide, lui fut encore une fois propice. Parvenu devant la maison où il espérait trouver son Durand, et décidé à frapper de porte en porte et d'étage en étage jusqu'à ce qu'il l'eût rencontré, il se vit contraint, au moment où il venait de s'aventurer dans l'allée, de rétrograder jusqu'au pavé de la rue pour faire place à un commissionnaire qui, ployé sous la charge de ses crochets, s'acheminait au-devant de lui pour sortir. Un homme suivait le portefaix. Quand ce dernier eut descendu le pas de l'allée, l'homme qui venait derrière lui l'arrêta pour lui dire :

— Tourne à droite, prends la rue de la Vannerie ; tu trouveras la personne en question de l'autre côté de la place de Grève ; elle t'attend sous l'arcade Saint-Jean.

Le portefaix, arrêté devant l'allée, masquait à Bénard la vue de l'homme qui venait de parler ; mais les paroles, bien que dites confidentiellement, à mi-voix, arrivaient distinctement jusqu'à lui. Elles captivèrent d'autant mieux son attention, qu'attachant ses regards sur le ballot qui,

(1) Voy. l'ouvrage intitulé : *les Splendeurs de l'art en Belgique*.



courbait sous son poids le porteur de crochets, il crut retrouver, dans l'entre-croisement de quelques lignes tracées à l'encre rouge sur l'enveloppe de grosse toile, une marque de fabrique de sa connaissance.

L'habitant de la maison retourna vers l'escalier et le portefaix se mit en marche. Bénard eut alors un moment d'hésitation, et se demanda lequel des deux il devait suivre. Placé entre le besoin de s'assurer si c'était vraiment le Durand de Pierre Bourdier qui avait parlé, et l'ardent désir d'éclaircir ses soupçons à propos de la marque de fabrique, il se décida pour ce qui l'attirait davantage : la charge du portefaix.

« Je suis toujours sûr de retrouver la maison, se dit-il ; quant au ballot, c'est différent : si je le perds de vue trop longtemps, je ne le retrouverai certainement pas. »

Le commissionnaire cheminait si péniblement qu'il suffit à Bénard de quelques enjambées pour le rejoindre. Afin d'avoir le droit de marcher de conserve avec lui jusqu'à destination, c'est-à-dire jusqu'à son point de rencontre avec le personnage qui l'attendait sous l'arcade Saint-Jean, Bénard se hasarda à l'aborder. Il prit pour prétexte d'un entretien, chemin faisant, le besoin d'un renseignement sur sa propre route, laquelle devait être, nécessairement, celle que suivait le portefaix.

L'homme, qui ahanait sous la lourde charge, était peu disposé à se prêter à ce désir d'entrer en conversation. Interrogé sur la direction qu'il fallait suivre, il borna sa réponse à ces mots :

— Allez tout droit devant vous, et vous tomberez sur la place.

La brusque et brève réponse ne découragea pas Bénard. Un moment après il revint à la charge, afin d'essayer, cette fois, de tirer double profit de sa rencontre avec le portefaix, s'entend de se renseigner sur son Durand sans quitter des yeux le ballot de marchandises.

— Je crois vous connaître, reprit le questionneur.

— Ça se peut bien, dit l'autre.

— Vous êtes, si je ne me trompe, de ce quartier ?

— Depuis quinze ans.

— Alors, poursuivit Bénard, vous pourrez peut-être me dire s'il n'y a pas dans la rue Planche-Mibray un particulier nommé Durand.

— Il y en a deux : l'un a un numéro 9, et l'autre au numéro 12.

— Je parle de celui du numéro 12.

C'était le numéro de la maison d'où Bénard avait vu sortir le commissionnaire. Il ne restait plus qu'à savoir si l'homme qu'il cherchait était celui qu'il avait entendu parler. La réponse qu'il provoqua et qu'il obtint le mit tout à fait hors de doute sur ce point.

— Oui, parbleu, répliqua le commissionnaire, je connais aussi son ami Bourdier ; c'est même pour eux que je trime présentement.

L'entretien venait de les conduire vers le milieu de la rue de la Vannerie, devant une porte au-dessus de laquelle pendait, comme enseigne, une lanterne de forme carrée où se lisait cette inscription : COMMISSAIRE DE POLICE.

Bénard, qui depuis une minute avait avisé la lanterne et conçu aussitôt un hardi projet, cessa de parler ; il quitta la ligne parallèle, devança de quelques pas le portefaix ; puis, s'étant brusquement retourné vers celui-ci, il lui barra le chemin au moment où il arrivait sous la lanterne du commissaire.

— Pardon, lui dit-il, avant d'aller plus loin, mon bonhomme, nous avons à causer ici tous les deux.

Le porteur du ballot, d'abord muet de surprise, allait enfin se récrier pour que son interlocuteur lui fit passage ; mais Bénard, qui du geste avait arrêté quelques pas-

sants et fait sortir plusieurs voisins de leurs boutiques, continua, s'adressant aux témoins de la scène :

— Mes amis, j'en suis convaincu, le brave commissionnaire dont j'interromps le voyage n'est pas un voleur, mais il porte en ce moment des marchandises volées, volées chez moi, et dont j'ai répondu sur mon honneur aux fabricants qui me les ont confiées. Je demande donc que ce ballot soit ouvert devant témoins par M. le commissaire de police. Si j'ai accusé à tort, qu'on m'envoie aux galères ou qu'on me pend, je n'aurai alors que ce que je mérite ; mais, j'en suis sûr, après l'examen, je ne serai ni galérien ni pendu.

Au bruit de l'émotion qui se manifestait au dehors, des agents de police sortirent de la maison du commissaire, où ils introduisirent bientôt le portefaix et Bénard, suivis d'un si grand nombre de témoins officieux que la plupart de ceux-ci refluaient en masse compacte du haut de l'étagère jusque dans la rue quand déjà la foule avait envahi le bureau du commissaire.

Bénard ayant renouvelé son accusation devant le chef de la police du quartier, deux agents furent immédiatement envoyés, l'un au numéro 12 de la rue Planche-Mibray, l'autre vers le personnage que le portefaix devait rencontrer sous l'arcade Saint-Jean. Dix minutes après, Pierre Bourdier et son ami Durand se trouvaient en présence devant Bénard, qui, la main sur le ballot, répétait au commissaire ce qu'il avait dit aux gens de la rue :

— Voyez ce qu'il contient, et si j'ai accusé à tort, qu'on m'envoie aux galères ou qu'on me pend.

Il nomma ensuite celles des marchandises dont il n'avait pas retrouvé la trace chez ceux que Pierre Bourdier avait intitulés prêteurs sur gages pour abuser son ami.

L'inventaire du ballot justifia pleinement l'accusation du mercier. Durand prouva, à peu près, qu'il n'était que le dépositaire bénévole de ces marchandises dont il ignorait l'origine ; quant à Pierre Bourdier, poussé par ses faux-fuyants eux-mêmes jusque sur le terrain de la vérité, il n'eut plus qu'à signer le procès-verbal qui constatait ses aveux. Il allait s'y résigner, lorsque, cédant à un transport de colère contre son accusateur, il rejeta la plume, saisit l'encrier de plomb, et, visant juste, le lança à la tête de Bénard. Celui-ci poussa un cri, pâlit et s'affaissa sur lui-même.

Le voleur-assassin fut garrotté et emmené à la prison du Châtelet, et le commissaire, usant de son pouvoir discrétionnaire, fit, sous la conduite de son secrétaire, réintégrer le ballot de marchandises chez le mercier de la rue Jean-Tison, tandis qu'on transportait celui-ci à l'hôpital.

Quand, au bout de trois mois, Bénard sortit de l'Hôtel-Dieu, Pierre Bourdier, condamné pour vol avec aggravation d'une tentative de meurtre, ramait, depuis six semaines, sur les galères du bagne de Marseille.

*La suite à la prochaine livraison.*

## RAFFET.

Suite. — Voy. p. 114.

C'est en 1837 que Raffet fit ce voyage dans la Russie méridionale et la Crimée, qui ne dura qu'une demi-année et qui tient une si grande place dans sa carrière d'artiste. Une expédition s'était organisée sous les auspices de M. le comte Demidoff. « Il s'agissait d'une exploration à la fois industrielle et scientifique. Dès le commencement d'avril, les ingénieurs étaient partis pour les bords du Don avec un personnel choisi. Au mois de juin, les naturalistes se trouvaient réunis à Vienne. C'est là qu'ils furent rejoints par le chef et le promoteur de l'expédition. » M. De-

midoff était accompagné de Raffet, qui en devait être le dessinateur. « Nos voyageurs visitèrent l'Autriche, la Hongrie et le cours du Danube, la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie, Odessa, la zone méridionale de la Russie, la Crimée, le détroit de Kertch, et ne s'arrêtèrent qu'à Taman, au pied du Caucase, terme extrême de leur longue et fructueuse excursion. De retour à Odessa, et au moment où nos voyageurs se disposaient à rentrer par la frontière autrichienne, la peste venait d'éclater dans la ville; toute issue fut immédiatement fermée du côté de la terre. Heureusement que la mer était encore libre : aussi se hâtèrent-ils de prendre passage à bord du bateau à vapeur le *Nicolas I<sup>er</sup>*, qui appareillait pour Constantinople. Quelle joie pour Raffet que ce voyage inattendu ! Il allait voir la ville des merveilles orientales ; il ne cessait de répéter : Constantinople ! Est-ce possible ? Nous allons voir Constantinople ! On visita, trop rapidement au gré de l'artiste, ces splendeurs qu'on n'oublie jamais ; puis il fallut se rembarquer sur le *Dante* pour revenir en France. Les Dardanelles franchies, on mit pied à terre à Smyrne, à Malte, et on aborda à Marseille. Raffet rentrait à Paris le 15 janvier 1838, rapportant de son voyage assez de motifs pour en enrichir un album de cinq cents planches. Quand on lit, au bas des dessins de Russie, les dates où ils furent pris, et qui sont extraites de son journal de voyage, c'est à peine si l'on en croit ses yeux ; on se demande comment sa main, quelque rapide qu'elle fût, pouvait si vite obéir à sa pensée. » (\*) — « Raffet est actif, écrivait dès le début de son voyage M. Demidoff ; il met à profit les moindres accidents du chemin ; sa main est toujours prête, son crayon tout taillé ; il ne demande qu'un prétexte pour jeter sur le papier tout ce qui passe sur la route : aussi, comme il apprécie l'admirable lenteur des postillons badois, qui paraissent le comprendre à merveille ! Chaque fois que le maudit postillon nous arrêteait un quart d'heure au moins à chaque relais : « Voilà comment il faut courir la poste », disait Raffet. »

La rapidité de l'exécution était le moindre mérite de ces dessins ; il faut bien plutôt s'émerveiller de la justesse du coup d'œil et de la sûreté de la main, qui fixaient en quelques traits tracés à la hâte les aspects variés des pays, les types, les costumes, les mille détails qui devaient devenir plus tard des œuvres achevées, telles que *la Foire de Saint-Pierre*, *le Vieux bazar*, *les Recrues turques*, *la Grande rue de Baghicheh-Seraï*, les vues d'Yalta, de Tchoufou-Gelch (la cité juive), d'Aloutcha et de la Flèche d'Arabat ; et toutes ces scènes de mœurs d'un caractère si frappant : *la Famille tatare en voyage*, *le Forgeron tzigane*, *les Bouchers*, *le Café*, *les Derviches*, *les Tatares en prière dans une mosquée*, et enfin *les Tatares sortant de la mosquée*, qui sont ici reproduits. Voici l'explication qui accompagne cette planche dans le *Voyage en Russie et en Crimée* : « Les mendiants attendent les fidèles sur le seuil de la mosquée et recueillent d'abondantes aumônes, selon l'esprit de la loi musulmane qui a fait de la charité une prescription obligatoire. Les deux hommes qui donnent aux pauvres sont des Tatares de condition ordinaire. Plus loin, on voit un mollah coiffé du turban, et près du mollah, un hadjy, reconnaissable à la bande blanche de sa coiffure, signe distinctif des pèlerins de la Mecque. Parmi les mendiants, celui qui égrène dévotement un chapelet est aussi un hadjy ; les autres sont de misérables tziganes. Ces tableaux de charité digne et sans faste sont assez communs à la porte des mosquées ; les musulmans savent faire l'aumône avec une compassion bienveillante qui efface la honte et atténue les douleurs de la mendicité. »

Ce qu'il faut louer, ce qu'on ne se lasse pas d'admirer

(\*) *Raffet, sa vie et son œuvre*, par A. Bry.

dans les dessins du *Voyage en Russie*, c'est l'observation merveilleuse de l'artiste, fidèle jusqu'au scrupule dans les moindres détails, et qui se traduit par un art si aisé et si naturel. Il semble que Raffet n'ait eu d'autre peine que celle de copier la nature ; c'est la vie prise sur le fait, dans sa simplicité ; mais jamais plus savant arrangement et crayon plus habile ne mirent en relief avec plus de vigueur et de netteté les traits distinctifs du pays, de la race, de la profession, du costume, les mille circonstances, en un mot, dont se complique cette simplicité du premier aperçu. Des paysagistes distingués se sont écriés, dit-on, en contemplant certaines lithographies du *Voyage en Russie* : « Il est plus paysagiste que nous ! » A quelque objet qu'il appliquât son talent, Raffet, dans ses ouvrages, frappait de même par l'accent de la vérité joint au sentiment inné de la composition qui saisit dans la nature des tableaux tout ordonnés.

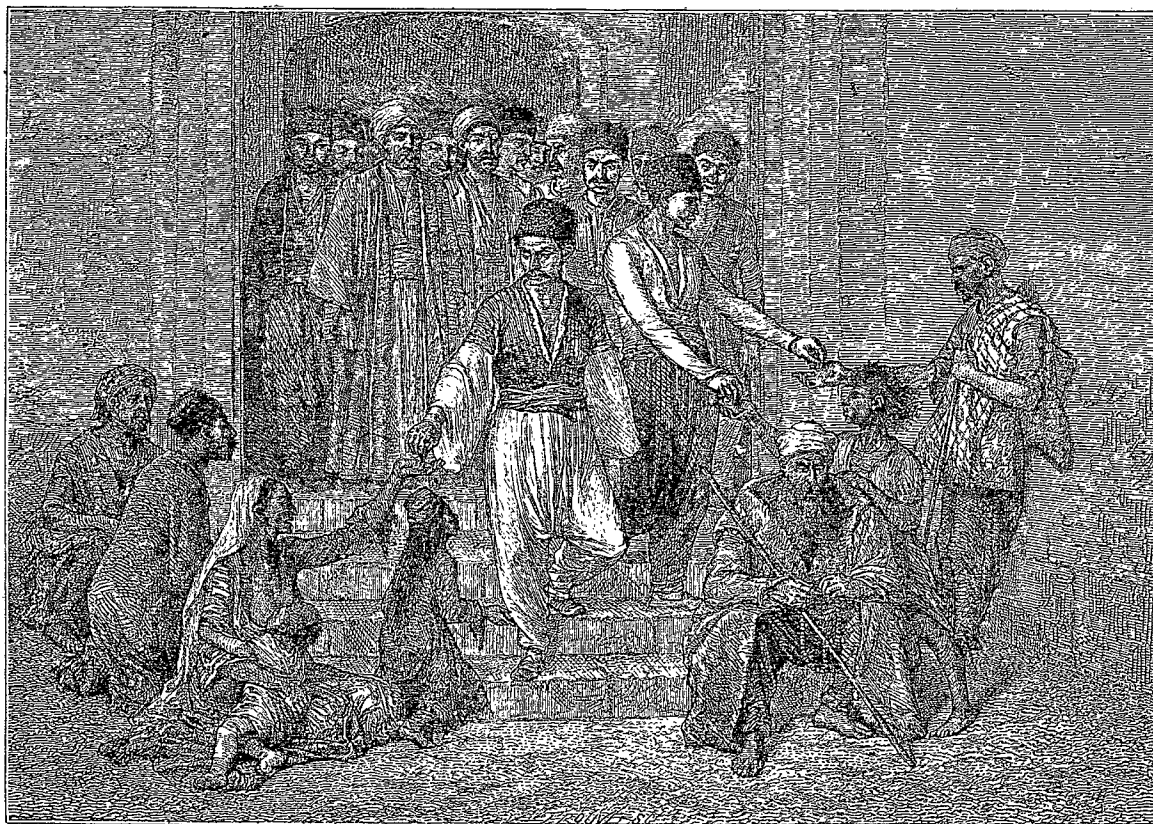
Pendant dix années (1838-1848), Raffet fut occupé de cette publication ; il en était sans cesse détourné par d'autres travaux. Ces années et les suivantes furent la période la plus remplie de sa vie ; les éditeurs se disputaient son temps. Il suffira de citer les 348 dessins de l'*Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins, que tout le monde connaît, pour faire comprendre ce qu'était cet incessant labeur dans lequel se dépensait au jour le jour un grand talent. Il les commença dans les premiers jours de l'année 1839 : Bientôt l'éditeur, son ami, M. Furne, lui demanda de « tenter l'impossible » pour que les illustrations du livre fussent terminées à la fin de l'année : elles le furent, en effet, mais peut-être aux dépens de la santé jusque-là si robuste de l'artiste ; car il ne tarda pas à ressentir les symptômes de la maladie à laquelle il devait plus tard succomber. « Pauvre Raffet, dit M. Bry, je le vois encore, le soir, assis dans un grand fauteuil, entouré de trois lampes à réflecteur placées à sa gauche, à sa droite et vis-à-vis de lui, et combinées de façon à produire une lumière égale ; c'est à l'aide de ce système d'éclairage que, pendant les derniers mois de cette année (1839), il put, en sacrifiant les heures consacrées au repos, travailler de dix-huit à vingt heures par jour ! Et quand parfois le sommeil l'accablait, il se renversait en arrière pour s'assoupir pendant quelques instants ; après quoi il se remettait à l'ouvrage, afin, disait-il, d'arriver à temps. Qui aurait pu l'arrêter alors, ajoute l'ami de Raffet, dans cette fièvre de travail qui, dégagée de toute vue matérielle, n'avait pour excitant que l'accomplissement d'un devoir ? » Était-il animé, encouragé au moins par l'espoir de laisser une œuvre digne de lui ? Qu'il a dû souffrir, en ce cas, de l'interprétation, de la diminution que la plupart de ses dessins ont dû subir ; car un certain nombre seulement, qu'il est facile de reconnaître, ont été mis sur bois par lui-même : les autres, d'après le désir de l'éditeur, furent exécutés à l'aquarelle et à la mine de plomb, et reportés ensuite sur le bois destiné à la gravure ; et cependant ces vignettes, ces têtes de chapitre, suffiraient à donner à Raffet un rang élevé parmi les artistes modernes. C'est dans l'*Histoire de Napoléon* ou dans le *Journal de l'expédition des Portes de Fer* qu'il faut chercher quelques-unes des meilleures œuvres de la gravure sur bois contemporaine. Le journal, rédigé par le duc d'Orléans et illustré par Dauzats, par Decamps et par Raffet, qui composa pour sa part quatre-vingt-douze sujets, est malheureusement peu connu ; il n'a pas été mis dans le commerce.

En même temps, Raffet dessinait les figures du *Voyage archéologique en Russie* d'André Durand, les bois qui devaient illustrer le texte du *Voyage du prince Demidoff*, ceux de l'*Algérie ancienne et moderne* de L. Galibert, six aquarelles sur des sujets de la Bible, et un grand nombre

de compositions destinées à la gravure pour les éditeurs Furne, Pourrat, etc., qu'il serait trop long de citer. Nous ne pouvons omettre de dire quelques mots, toutefois, de la lithographie du combat d'Oued-Alleg, qui parut en 1840, et qui peut être placée hardiment à côté des plus belles peintures de batailles. On a fait honneur à plusieurs artistes contemporains d'avoir fait sortir ce genre de la routine; et peint enfin une bataille dans sa vérité, en la représentant, non plus par quelques figures isolées et en quelque sorte symboliques, mais dans tout son développement, en embrassant tout entier le théâtre de son action; si plusieurs y ont réussi, c'est apparemment que les anciennes conventions, de moins en moins comprises, ont fait leur temps et peu à peu sont rejetées par tout le monde;

mais, plus qu'à tout autre, le mérite de les avoir remplacées appartient à Raffet : il a pleinement réalisé ce que les autres ont entrevu et, pour la plupart, timidement essayé. Les plus habiles et les plus vantés auraient pu apprendre la guerre à son école, c'est-à-dire l'art de masser, de déployer, de mettre en perspective les épais bataillons, de les faire mouvoir avec ensemble et clarté, et, en laissant à chaque personnage, si on le regarde de près, la physionomie qui lui est propre, de donner à cet acteur multiple, qui est l'armée, son rôle dans ces drames émouvants.

Cependant il n'était pas arrivé à rendre à son gré tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il sentait. S'il s'oubliait, comme cela lui arrivait souvent, à suivre quelques manœuvres de troupes, il ne pouvait se rassasier de ce spectacle; tout



Tatares de Crimée sortant d'une mosquée, par Raffet. — Dessin de Yan' Dargent.

lui paraissait admirable : « Voyez donc, s'écriait-il un jour au Champ-de-Mars, comme ces soldats marchent et exécutent les mouvements avec ensemble; est-ce joli!.. Et ces tirailleurs qui se déploient. Tenez, les voici maintenant qui se rallient à leurs pelotons au son du clairon qui les rappelle. Voyez toutes ces jambes, comme elles courent, et ces pieds, comme ils s'enlacent! » Puis il ajouta : « Voilà ce que je voudrais pouvoir reproduire. — Mais vous avez parfaitement réussi dans le combat d'Oued-Alleg. — Non, mon cher ami, ce n'est pas encore ça! »<sup>(1)</sup> Et, sans relâche, il cherchait cette vérité rigoureuse qui n'a besoin que d'elle-même et qui révèle, à qui l'aime de passion, ce qu'elle renferme de poésie. Cette vérité, dont il commençait à bien comprendre la puissance quand il assistait, en 1831, aux opérations du siège d'Anvers, on peut dire qu'il y a touché dans ses lithographies du siège de Rome. Assurément les sobres et énergiques compositions qui ont pour titre : *Prêts à partir pour la ville éter-*

*nelle, Débarquement à Civita-Vecchia, la Magnanella, le Saillant du Vatican, la Prise de la villa Pamfili, la Prise du Ponte-Molle,* et tous ces engagements et ces scènes de tranchée, d'une précision si parfaite, d'une si large simplicité, doivent satisfaire également le militaire et l'artiste, l'homme du métier et l'homme de goût.

Une partie des planches du *Siège de Rome* ont été exécutées près de Florence, dans la villa San-Donato, où Raffet recevait l'hospitalité du prince Demidoff, étroitement attaché à l'artiste depuis le voyage de Russie, dans lequel il avait pu apprécier chaque jour les qualités de son caractère non moins que celles de son talent. Ils firent ensemble, par la suite, plusieurs voyages en Angleterre, en Écosse, en Belgique, en Allemagne, en Espagne. Leur excursion sur les côtes de la Catalogne et de l'Andalousie devait devenir le sujet d'une nouvelle publication, dont quelques dessins seulement achevés font vivement regretter le reste. Il devait en livrer les premières planches aussitôt qu'il aurait terminé la dernière livraison du *Siège de Rome*. En même

<sup>(1)</sup> Raffet, sa vie et son œuvre, par A. Bry.

temps, il se préparait à une entreprise plus considérable. Il était en Italie au moment de la dernière guerre; les victoires remportées par nos armes l'avaient enflammé. « Je ferai quelque chose, » écrivait-il; j'amasse tous les documents possibles. Je vous prie, ami Bry, de faire de même, et depuis le commencement, c'est-à-dire depuis l'entrée en campagne. Vous allez avoir le bonheur de voir rentrer les troupes d'Italie, le 15 août : je vous prie de bien observer leur tenue, et de me faire une petite relation de cette belle cérémonie; car l'album que je me propose de faire sera ainsi composé :... J'exécuterai cela rapidement et largement; *motus!* » Et comme frontispice de l'album futur il dessinait un groupe de drapeaux plantés dans le sol, au milieu d'un massif de lauriers. « Ce sont, » écrivait-il au même ami, les drapeaux des vieilles demi-brigades françaises de l'armée d'Italie saluant de leurs plis en flots l'aigle française qui vient de s'illustrer en Italie. Voici le titre : « Ils frémissent de joie, ces vieux drapeaux, aux noms glorieux de Montebello, Palestro, Turbigo, Magenta, Melegnano, Solferino! » De ce simple groupe il avait fait un tableau plein d'émotion. Ces drapeaux flottant en tous sens, « ce n'est pas le vent, comme on l'a dit, c'est le souffle inspiré de l'amour de la patrie qui les pousse; ils ne sont pas seulement agités, ils sont passionnés. »

Depuis ce moment, toutes ses lettres sont pleines de ce grand projet. Il voulait sur toutes choses être exactement renseigné. « Demandez au général Lebrun : 1° Quelle était la tenue de la garde à Magenta (ponte di Magenta); 2° La tenue des zouaves à Palestro; 3° Celle des turcos à Turbigo. Portaient-ils le sac, et s'ils le portaient, est-il comme celui des zouaves avec la tente-abri? 4° La tenue du 2° zouaves à Melegnano. » — « Je partirai d'ici le 15 décembre; je passerai sur tous les champs de bataille français, et, au retour, je ferai de même. » Hélas! le vaillant artiste, si ardent, si plein de vie, avait déjà un pied dans la tombe!

Au commencement de 1860, il fit un court séjour à Paris; il repartit, le 9 février, pour Florence. La voie qu'il avait choisie était celle du mont Cenis; il arriva le 11 à Gènes, où il s'arrêta. Pendant la nuit, il se réveilla en proie à de vives souffrances. Le médecin, aussitôt appelé, reconnut une maladie du cœur qui ne laissait aucun espoir; il expira, en effet, le 16 février.

#### L'ENSEIGNEMENT.

La pédagogie réside dans la vocation; elle se développe par l'expérience et elle se confirme par la pratique. Elle est individuelle et ne se transmet pas; tout au plus s'inspire-t-elle, mais seulement aux bons cœurs et aux intelligences honnêtes, à ceux qui sont capables du devoir et du dévouement. En revanche, elle inspire le maître, et par lui communique aux élèves une flamme qui les épure et les transforme : c'est la vie d'une classe, c'est la substance et l'âme de celui qui la fait. Avant de la commencer, comme l'artiste il éprouve je ne sais quel trouble; après, je ne sais quelle douce fatigue et quel long ressentiment de ce qu'il vient de faire. Pendant, qui peut le décrire? Les bons maîtres ne l'ignorent pas; ce qu'ils savent aussi, c'est qu'un bon maître est un homme dans la véritable acception de ce mot, c'est-à-dire un être éminemment moral, aimant ceux qui l'entourent, voulant leur bien, et trouvant dans sa conscience, mise en présence de la nature au sein de la pratique, toutes sortes d'inspirations qui ne sont pas dans les livres. Pourquoi des prescriptions et des entraves? Attache-t-on les âmes? Enchaîne-t-on ce qui, de sa nature, est glissant et subtil? La vraie pédagogie est libre...

Comme elle aime à faire librement le bien, elle se cache volontiers pour le faire avec modestie, et se trouve gênée par les regards trop curieux... Laissez-la donc faire, fiez-vous à elle et au parfum qu'elle répand. Observez-la de haut; ne l'examinez pas trop souvent, ni de trop près : ce qui est sous vos yeux, ce n'est pas elle, c'est la science et l'esprit du maître; son âme est loin. Partez, la voilà de retour. Sans la réputation qui la protège, peut-être l'auriez-vous condamnée. (1)

#### MÉDISANCE ET CALOMNIE.

Il circule dans le monde une enyie au pied léger, qui vit de conversation; on l'appelle médisance. Elle dit étourdiment le mal dont elle n'est pas sûre, et se tait prudemment sur le bien qu'elle sait. Quant à la calomnie, on la reconnaît à des symptômes plus graves; pénétrée de haine et d'envie, ce n'est pas sa faute si sa langue n'est pas un poignard.

RIVAROL.

#### AMOUR ET CRAINTE.

La crainte fait rarement tout ce qui doit se faire, et d'ailleurs elle n'agit pas toujours également. Il n'y a que l'amour qui conduise jusqu'au bout avec courage. La crainte s'abstient plus qu'elle n'agit, et elle fait l'un et l'autre sous le sonnet; l'amour a des besoins qui lui sont particuliers, et qui le font voler vers tout ce qui est bien et loin de tout ce qui est mal. Après cela, il vaut mieux faire quelque chose par la crainte que rien sans elle.

THOMAS ADAM.

#### COMMENT ON EST DIGNE D'ÊTRE LIBRE.

Il n'y a d'avenir pour la démocratie qu'autant que les populations ouvrières, désormais affranchies et reconnues les égales des autres devant la loi, justifieront par leurs habitudes et leurs mœurs la liberté et l'égalité qui leur sont conférées. La liberté et l'égalité sont des dignités qui se légitiment par la bonne conduite des peuples, par leur fermeté à marcher dans les voies du bien, et par le souci qu'ont les hommes de montrer leur force de la façon la plus décisive, qui consiste à avoir l'empire de soi-même.

Il n'y a pas de constitution écrite qui puisse faire que les peuples soient libres si leur vie n'est pas conforme à un type élevé, tel que celui qu'on observe dans les États du Nord de la grande république américaine. Si cette condition n'est pas remplie, c'est en vain que la liberté et l'égalité sont inscrites sur le frontispice des lois : sous peine de mort pour l'État et la société, le législateur est forcé d'ajourner indéfiniment ce que promettait le frontispice. Être bon père et bon époux, se montrer assidu au travail, mener de front indissolublement le sentiment du devoir et celui de son propre droit, se montrer équitable envers ses concitoyens quels qu'ils soient, être aussi attentif à respecter leur liberté qu'à maintenir la sienne, pratiquer l'ordre et l'économie, avoir le souci de l'intérêt public et le respect des lois, c'est un programme en dehors duquel il n'y a pas d'avenir pour la démocratie : les sociétés où ce programme n'est pas observé sont forcées de chercher un asile sous la dégradante égide du despotisme, quoique cet asile doive tôt ou tard se changer en tombeau.

MICHEL CHEVALIER.

(1) Des réformes dans l'enseignement secondaire, par M. Labbé, professeur de sixième au lycée Saint-Louis.

## MÉGALOPOLIS.

Il n'est pas, dans l'antique Péloponèse, de fleuve plus célèbre et plus important que l'Alphée, dont les disparitions capricieuses et le cours parfois souterrain ont fourni à la mythologie l'aimable fable de la fontaine Aréthuse, cette belle source sicilienne visitée par les eaux voyageuses du fleuve d'Olympie, limpide image de l'union étroite qui attachait la Sicile à la Grèce. Avant de parcourir les belles plaines de l'Élide, l'Alphée traversait les confins occidentaux de l'Arcadie, au milieu de collines boisées et de vallons capricieux. Dans une de ces retraites naturelles, auprès du petit village de Scyllus, s'écoulèrent, dans le loisir et l'étude, les dernières années de Xénophon exilé. Plus haut, sur les pentes sud-est du mont Lycée, Lycosura, la plus vieille cité de la Grèce, dominait le bassin de l'Alphée naissant; et presque en face, au nord-est, à quelque distance de la rive droite de la rivière, sur les bords d'un petit affluent nommé Héliston, Épaminondas avait fondé, l'an 371 avant notre ère, une ville considérable, destinée à défendre l'Arcadie des incursions lacédémoniennes, mais exposée aussi à la colère de Sparte victorieuse : c'était Mégalopolis, qui brilla d'une splendeur passagère, du quatrième au troisième siècle avant Jésus-Christ.

Pausanias, Plutarque et Polybe ont conservé quelques traits de son histoire. Le premier donne une liste des villes qui, de leur propre gré, ou bien en haine de Sparte, contribuèrent à bâtir et à peupler cette colonie, située au centre même du Péloponèse. Les deux autres, à propos d'Aratus, de Philopœmen qui, aussi bien que Polybe, était né à Mégalopolis, rapportent divers événements auxquels elle se trouva mêlée.

La première période de l'existence de Mégalopolis est fort obscure; elle se fondait, sans doute, et se décorait d'édifices. Toute la Grèce, d'ailleurs, avait les yeux tournés vers la Macédoine, d'où allait sortir Alexandre. On sait seulement qu'Épaminondas, mort à Mantinée en 363, avait envoyé mille hommes aux Arcadiens pour aider aux premiers travaux; que le roi Archidamus II fit la guerre à Mégalopolis et traita avec elle; que les Étoliens, durant la guerre sociale (359 et suiv.), essayèrent de s'en emparer. Platon, invité à doter d'un code la nouvelle cité, se refusa lorsqu'il fut informé que les habitants n'admettraient jamais l'égalité des biens (en quoi ils étaient plus sages que Platon). Ce fut un péripatéticien nommé Prytaxide qui, selon Polybe, écrivit les lois mégalopolitaines. Vers 338, Mégalopolis était gouvernée par le tyran Aristodème. Un demi-siècle plus tard, Lysiade se trouvait à la tête des affaires (266); il déposa l'autorité à la prière d'Aratus, qui cherchait alors à constituer la ligue Achéenne.

« Ce Lysiade, dit Plutarque, n'avait pas un cœur bas et insensible à l'honneur; il ne s'était pas porté à cette usurpation, comme la plupart des autres tyrans, pour assouvir son intempérance et son avarice; sa jeunesse et un vif désir de gloire lui ayant fait adopter comme vrais ces discours trompeurs qui représentent la tyrannie comme l'état le plus heureux, il s'empara, dans son pays, de l'autorité souveraine. Mais, dégoûté bientôt des embarras qu'entraîne la tyrannie, enviant le bonheur d'Aratus, et craignant aussi les embûches qu'il lui dressait, il conçut le généreux dessein, d'abord, de se délivrer de ses craintes, de faire cesser la haine qu'on lui portait, de renvoyer sa garnison, ses satellites, et ensuite de devenir le bienfaiteur de sa patrie. Il invita donc Aratus à venir le trouver, déposa devant lui le pouvoir dont il était revêtu, et fit entrer Mégalopolis dans la ligue des Achéens, qui, pleins

d'admiration pour sa grandeur d'âme, le nommèrent préteur. »

Laissons maintenant la parole à Polybe : « Aratus comprenait que les Mégalopolitains, tenant au territoire de Lacédémone, étaient les plus exposés à la guerre, et que les Achéens, pressés eux-mêmes par les difficultés, ne pouvaient leur donner des secours, nécessaires cependant; il savait, d'autre part, les Mégalopolitains bien disposés pour la maison royale de Macédoine. Par l'influence de deux hôtes dévoués qu'il avait à Mégalopolis, il obtint l'envoi de deux ambassadeurs au conseil des Achéens et au roi Antigone. » Mais Cléomène, roi de Sparte, serrait de près Mégalopolis, et, malgré son bon vouloir et sa marche heureuse, Antigone arriva trop tard. Cléomène entra dans la ville, de nuit, par trahison; quoi que pussent faire les citoyens, qui combattirent vaillamment, le nombre lui assura le succès. Il expulsa tous les Mégalopolitains et les força de se réfugier à Messène. Sa cruauté fut extrême, à ce point qu'il ne paraissait rester aucun espoir de pouvoir restaurer la ville (222). Cependant elle ne tarda pas à sortir de ses ruines.

Parmi les citoyens qui avaient tenté de repousser Cléomène, et qui, auparavant, s'étaient signalés dans de nombreuses incursions en Laconie, se trouvait Philopœmen, alors âgé de trente ans. Il sortit le dernier de la ville qu'il avait défendue, et devint le chef réel de ses malheureux concitoyens : il les dissuada de retourner à Mégalopolis sous la protection de Cléomène; bientôt il décida, par une habile charge de cavalerie, le gain de la bataille de Sellasie, où Cléomène fut battu par Antigone et les Achéens. Mégalopolis lui dut donc sa liberté. La glorieuse histoire du dernier des Grecs ne peut trouver place ici qu'en ce qui concerne la ville dont nous nous occupons. Laissons donc de côté les défaites de Machanidas (208) et de Nabis. Durant un voyage de Philopœmen en Crète, « les Mégalopolitains, très-mécontents de son absence qu'ils considéraient comme une trahison, voulaient prononcer contre lui un décret de bannissement; mais les Achéens, pour les en empêcher, envoyèrent à Mégalopolis leur général Aristénète, qui, quoiqu'en dissension avec Philopœmen sur les affaires du gouvernement, ne souffrit pas qu'on prononçât cette condamnation. » Plus tard, Philopœmen irrité souleva plusieurs bourgs voisins dont les impôts enrichissaient Mégalopolis, et desservit sa patrie ingrate dans le conseil des Achéens. Mais dans la suite, après s'être emparé de Sparte, il étendit le territoire mégalopolitain aux dépens de la Laconie. Lorsqu'un véritable assassinat termina brusquement sa brillante carrière, il fut rapporté de Messène à Mégalopolis.

« On brûla le corps de Philopœmen, et, après avoir recueilli ses cendres dans une urne, on partit de Messène sans confusion et avec beaucoup d'ordre, en mêlant à ce convoi funèbre une sorte de pompe triomphale. Les Achéens marchaient couronnés de fleurs et fondant en larmes; ils étaient suivis des prisonniers messéniens chargés de chaînes. Polybe (l'historien), fils du général Lycortas, entouré des plus considérables d'entre les Achéens, portait l'urne, qui était couverte de tant de bandelettes et de couronnes qu'on pouvait à peine l'apercevoir. La marche était fermée par les cavaliers revêtus de leurs armes et montés sur des chevaux richement enharnachés. Ils ne donnaient ni des marques de tristesse qui répondissent à un si grand deuil, ni des signes de joie proportionnés à une si belle victoire. Les habitants des villes et des bourgs qui se trouvaient sur le passage sortirent au-devant des restes de ce grand homme, avec le même empressement qu'ils avaient coutume de montrer quand il revenait de ses expéditions; et, après avoir touché son urne, ils accom-



pagnèrent le convoi jusqu'à Mégalopolis. Ce grand nombre de vieillards, de femmes et d'enfants, mêlés dans la foule, jetaient des cris perçants qui, de l'armée, retentissaient dans toute la ville, dont les habitants leur répondaient par des gémissements, accablés de douleur et sentant bien qu'avec ce grand homme ils avaient perdu leur prééminence sur les Achéens. » (Plutarque, 183 av. J.-C.)

En effet, Mégalopolis disparut de l'histoire, et ne fit point parler d'elle sous la domination romaine. C'était une ville inconsistante, pour ainsi dire, et qui n'avait pas trouvé le temps de s'asseoir et de se peupler. Son enceinte dépassait en étendue celle de Sparte même; mais deux siècles n'avaient pas suffi à la remplir. Du temps de Strabon, son territoire n'était déjà plus qu'une grande solitude. Elle continua cependant de végéter durant quinze siècles encore; sa position centrale lui conservait une vie factice. C'est ainsi qu'elle était, lors du concile de Sardique (347), le siège d'un évêché qui ne fut transféré à Arcadia qu'au milieu du sixième siècle. Les Français, qui s'emparèrent de l'Arcadie en 1204, ne font aucune mention de Mégalopolis. Ce n'était plus qu'un nom, sans doute; on en fit encore un titre d'évêché latin, et Chalcondyle en parle comme d'une ville qui existait en 1459. Thomas Paléologue, dernier défenseur de l'empire, s'y retira avec une petite armée pour attendre et combattre

les Turcs. Il fut battu, et le nom de Mégalopolis se serait éteint pour jamais, s'il n'était sauvé par les noms d'Épaminondas et de Philopœmen.

On a cru longtemps que Léondari était situé sur l'emplacement de Mégalopolis; il s'en faut de cinq milles environ. Pouqueville voit dans le village de Simano l'héritier direct de l'antique cité. Voici une description des ruines, aujourd'hui couvertes d'une riche végétation, et qu'on soupçonnerait à peine dans leur riante vallée :

« Notre premier soin, dit M. Firmin Didot, fut de rechercher le théâtre, qui était un des plus vastes de la Grèce, et nous le découvrîmes creusé en hémicycle dans le flanc des collines qui bordent la rive gauche de l'Hélisson. Je remarquai, dans la partie inférieure, des murailles fort bien bâties, et, en allant vers la droite, je vis un pont brisé. J'examinai ensuite dans tous les sens les débris de Mégalopolis. On sait que l'Hélisson traversait la ville, la place publique restant à droite, du côté nord. Ce serait là qu'il faudrait chercher les restes du temple de Jupiter Lycien; le Philippéum, portique élevé par la flatterie à Philippe, roi de Macédoine, qui touchait au temple de Mercure Acacésius; le portique des sénateurs; un troisième édifice du même genre qu'on surnommait la Mycopolis; enfin, le portique d'Aristandre. Ces monuments, ainsi que le temple de Jupiter, aboutissaient à une place consacrée



Ruines de Mégalopolis, aujourd'hui Simano (\*). — Dessin de Freeman.

à la grande déesse dont une inscription porterait à supposer qu'on célébrait les mystères suivant le rituel d'Éleusis. Les principaux artistes de la Grèce avaient orné ces édifices, dont l'un des plus remarquables était la maison de l'historien Polybe, qu'on peut appeler le génie tutélaire de la ligue Achéenne, qu'il protégea auprès des Romains et qu'il gouverna, en quelque sorte, par la sagesse de ses conseils. A l'amas de débris qui couvrent l'autre côté de la rivière, on devine, sans pouvoir assigner un nom particulier à chaque débris, qu'on est aux lieux où existait le Thersilion, où se rassemblait le sénat des Dix mille, près duquel on montrait encore, dans le deuxième siècle de notre ère, une maison bâtie par Alexandre. Plusieurs édifices entourés de colonnes rasées à fleur de terre sont les restes des temples de Vénus, de Mercure, placés dans le voisinage du stade, qui aboutissait au théâtre. Je vis, de

ce côté, les assises d'un temple d'ordre dorique; plus loin, l'enceinte d'un autre édifice, et, à peu de distance, celle d'un temple plus grand, dont il existe encore quelques murailles. La plupart des colonnes sont brisées à des hauteurs différentes. Pausanias, qui en parle en détail, semble les avoir signalées à l'attention des voyageurs. »

On voit que ce qui reste de Mégalopolis se réduit, le plus souvent, à des débris vagues, objet d'hypothèses incertaines. La physionomie même de la Grèce a péri sous la lourde main des Turcs, et à peine retrouve-t-on çà et là un nom défiguré. L'Alphée n'est plus aujourd'hui que le Rouphia ou Orphéa.

(\* ) Voy. le grand ouvrage de l'Expédition scientifique de Morée, par Blouet et Bory Saint-Vincent. — Paris, Didot.

## L'AVARE.



RENDS-MOI MON ARGENT, COQUIN ! AH ! C'EST MOI !

Grandménil dans le rôle d'Harpagon, tableau du foyer de la Comédie française. — Dessin d'Eustache Lorsay.

« Au voleur ! au voleur ! à l'assassin ! au meurtrier ! justice, juste ciel ! Je suis perdu, je suis assassiné ; on m'a coupé la gorge : on m'a dérobé mon argent. Qui peut-ce être ? Qu'est-il devenu ? Où est-il ? Où se cache-t-il ? Que ferai-je pour le trouver ? Où courir ? Où ne pas courir ? N'est-il point là ? N'est-il point ici ? Qui est-ce ? Arrête ! *(Il se prend lui-même par le bras.)* Rends-moi mon argent, coquin ! Ah ! c'est moi ! mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis et ce que je fais. Hélas ! mon pauvre argent ! mon pauvre argent ! mon cher ami ! on m'a

privé de toi ; et, puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie : tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire au monde. Sans toi, il m'est impossible de vivre. C'en est fait ; je n'en puis plus ; je me meurs ; je suis mort, je suis enterré. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter, en me rendant mon argent ou en m'apprenant qui me l'a pris ? Euh ! que dites-vous ? Ce n'est personne... Sortons. Je veux aller querir la justice et faire donner la question à toute ma maison ; à servantes, à valets, à fils, à fille, et à moi aussi. Que de gens

assemblés ! Je ne jette mes regards sur personne qui ne me donne des soupçons, et tout me semble mon voleur. Hé ! de quoi est-ce qu'on parle là ? de celui qui m'a dérobé ? Quel bruit fait-on là-haut ? Est-ce mon voleur qui y est ? De grâce, si l'on sait des nouvelles de mon voleur, je supplie que l'on m'en dise. N'est-il point caché là, parmi vous ? Ils me regardent tous et se mettent à rire. Vous verrez qu'ils ont part, sans doute, au vol que l'on m'a fait. Allons, vite, des commissaires, des archers, des prévôts, des juges, des gênes, des potences et des bourreaux ! Je veux faire pendre tout le monde ; et si je ne retrouve mon argent, je me pendrai moi-même après. »

Notre gravure représente l'artiste Grandménil dans cette septième et dernière scène du quatrième acte de *l'Avare*, au moment où Harpagon se saisit le bras, croyant dans son trouble tenir le voleur de sa chère cassette. Ce jeu de scène, d'un effet si comique, ne se trouve pas dans *l'Aulularia*, comédie de Plaute à laquelle Molière a fait quelques emprunts. « Il n'appartient qu'à Molière, a dit Aimé Martin, en parlant de ce geste d'une énergie singulière, de peindre les caractères par des traits si marqués et cependant si naturels. C'est en ajoutant des beautés d'un ordre supérieur à celles qu'on emprunte qu'on est original, même en imitant. »

On jugera mieux de la vérité de cette appréciation en rapprochant du monologue que l'on vient de lire celui que le comique latin met dans la bouche d'Euclyon :

« Je suis perdu ! je suis assassiné ! je suis mort ! Où irai-je ? où n'irai-je pas ? Arrêtez ! arrêtez ! qui ? Je ne sais, je ne vois rien ; je marche en aveugle ; je ne saurais dire où je vais, ni où je suis, ni qui je suis. Secourez-moi ; découvrez-moi, je vous en prie, je vous en conjure, découvrez-moi celui qui me l'a dérobé ! Ils cachent leur scélératesse sous les dehors de l'innocence : ils sont assis là comme d'honnêtes gens. Que dis-tu, toi ? On peut se fier à toi ; tu m'as l'air d'un homme de bien. Qu'est-ce ? Vous riez ? Je vous connais tous ; je sais qu'il y a ici beaucoup de voleurs. »

« On a reproché à Molière, a dit Auger dans ses notes sur *l'Avare*, d'avoir trop fidèlement suivi les traces du comique latin dans l'endroit où Harpagon apostrophe le parterre.... Ne pourrait-on pas supposer, cependant, qu'Harpagon a de véritables visions ; qu'il ne voit pas les spectateurs qu'il ne doit point voir, mais que, dans l'égarement de sa douleur, il croit voir autour de lui des gens qui n'y sont pas ? Cette sorte d'illusion n'est pas invraisemblable de la part de l'homme qui se prend lui-même par le bras, croyant saisir son voleur. »

Le rôle de *l'Avare* a été créé par Molière ; après lui ce fut le mari même de sa veuve, Guérin d'Estriché, qui hérita aussi de ce rôle d'Harpagon, et il le joua, disent les contemporains, d'une manière admirable. Depuis, on ne cite que Grandménil.

Cet artiste était membre de l'Institut, ainsi que ses confrères du Théâtre-Français, Molé et Monvel. A sa mort, deux discours furent prononcés au nom de l'Académie des beaux-arts devant son cercueil : ils sont rares aujourd'hui, et méritent d'être rappelés comme servant à montrer qu'on peut être digne de grande estime dans toutes les professions.

Voici quelques lignes du discours de M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'Académie :

« ... Nouvellement admis parmi vous, je n'ai pas eu comme vous, Messieurs, l'avantage de siéger auprès du confrère auquel vous rendez ces derniers devoirs. Hélas ! la maladie qui nous l'enlève ne lui a pas permis de jouir de l'heureuse révolution opérée par le roi dans l'Institut, et dont il aurait si bien senti le prix, puisque le changement

qui vient d'étendre l'enceinte de l'Académie des beaux-arts n'eût fait qu'agrandir pour lui le cercle de ses amis.

« C'est à vous, Messieurs, que je devrais demander de raconter tout ce que vous savez de traits intéressants, honorables et touchants de la vie du confrère estimable que vous aviez tant de plaisir à compter, et que vous espériez conserver encore longtemps au milieu de vous.

« Combien vous pourriez nous apprendre de détails précieux sur les connaissances variées que M. de Grandménil possédait dans tous les beaux-arts, sur le talent simple et vrai, sur le goût délicat et juste dont il donna si longtemps les leçons et les modèles dans cette intéressante partie de l'imitation de la nature qui avait fait la passion de toute sa vie, passion à laquelle l'ascendant de sa vocation lui fit sacrifier tous les projets de fortune et d'ambition que sa naissance et son éducation auraient pu le mettre à même de poursuivre.

« Combien encore vous pourriez, vous, les témoins habituels de sa vie privée, nous révéler de procédés généreux, d'actions désintéressées, de bonnes œuvres enfin, qu'il renfermait avec soin, et que sa modestie vous aurait effectivement dérobés, s'il n'en était de l'habitude de certaines vertus comme de ces parfums qui se trahissent eux-mêmes et dont aucun vase ne peut receler la bonne odeur !

« Si je n'ai pas eu comme vous, Messieurs, l'occasion d'apprécier d'aussi près les qualités morales de M. de Grandménil, je n'en serai peut-être que plus fidèle organe de l'opinion publique, qui juge moins les détails que l'ensemble de la conduite, lorsque je répéterai avec elle que jamais homme entraîné par la passion de l'art dans la carrière doublement périlleuse du théâtre ne l'a parcourue avec un plus long succès, n'en a plus noblement recueilli le prix, plus heureusement évité les dangers ; que nul n'a plus fait honorer cette profession par la décence de ses mœurs, par la générosité de son caractère et de ses procédés ; que peu de personnes, dans le commerce de la vie sociale, se sont fait plus distinguer que lui par cette douce habitude de bienveillance qui gagne les cœurs, par l'accord des dons heureux qui font l'homme aimable, et des qualités solides qui constituent l'honnête homme et le bon citoyen. »

M. Raoul-Rochette, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, prit ensuite la parole :

« Jean-Baptiste Fouchard de Grandménil était né à Paris, en 1737, d'une famille distinguée dans l'une des professions les plus utiles à l'humanité. Il fut destiné lui-même à celle du barreau, et il s'y montra, très-jeune encore, avec un éclat qui semblait lui promettre un honorable avenir, si un goût naturel, qui devint une passion violente dès qu'il fut combattu par des obstacles, ne l'eût bientôt entraîné dans une autre carrière. Vous n'attendez pas, Messieurs, que je vous entretienne ici de ses nombreux succès sur notre scène comique. Non que l'aspect des lieux saints m'oblige à supprimer mes éloges ; la religion même ne pourrait que se complaire à ce tableau d'une vie où la vertu ne brille pas moins que le talent. Mais le lugubre appareil qui nous environne permet-il de rappeler d'agréables souvenirs, et les images du plaisir doivent-elles se mêler avec une pompe funèbre ? Cependant, ne craignons pas de le dire, si M. de Grandménil eût caché sa vie dans une condition commune, l'exemple de ses mœurs eût été moins utile à la société ; et peut-être valait-il mieux, pour l'honneur même de sa mémoire, que, dans une profession exposée tout à la fois et à un grand jour et à de grands dangers, sa conduite constamment régulière et pure ait toujours commandé l'estime en même temps qu'elle excitait l'attention.

« La vérité, qui fit tous ses succès au théâtre, formait le fond de son caractère ; simple et vrai dans ses actions comme dans ses paroles, il ne se permit jamais la moindre recherche, le plus léger déguisement. Il réunissait au plus haut degré les deux qualités du sage, la sévérité pour lui-même et l'indulgence pour autrui ; et sur l'exactitude de cet éloge, qui n'est trop souvent, dans le langage de l'amitié, qu'une antithèse commune, je puis invoquer avec

confiance le témoignage de tous ceux qui l'ont connu. C'était cette réunion si précieuse de prudence et de bonté qui rendait son commerce si sûr et si agréable. Son esprit était naturellement vif et enjoué, non de cette gaieté bruyante et ambitieuse dont les traits blessent souvent plus qu'ils ne flattent, et qui cherche plus à briller qu'à plaire, mais de cette gaieté franche et familière qui réjouit sans effort, et dont les aimables saillies n'excitent qu'un rire innocent comme elles. Jamais peut-être on ne vit d'humeur plus douce et plus égale; et cependant les traverses de sa vie auraient dû laisser dans son âme quelques impressions de tristesse et de mélancolie. Réduit longtemps au plus strict nécessaire, quoique né avec une fortune honnête, il n'avait dû qu'à la plus sévère économie la conservation de son patrimoine. Mais il avait du moins su mettre à profit des disgrâces dont la cause lui était étrangère; et ce fut à cette dure école qu'il contracta ces habitudes d'ordre et de régularité dont les nobles motifs échappèrent souvent au coup d'œil superficiel et malin du monde.

» Habitué aux succès du théâtre, il ne chercha jamais son bonheur que dans le sein de la vie domestique, et il était digne de l'y trouver. Ami de la solitude, souvent, au milieu de l'ivresse du plaisir et de la célébrité, on le vit se dérober à leurs séductions pour aller cultiver de ses mains le champ de ses pères. L'une de ces retraites volontaires avait déjà duré près de dix années, et il y aurait sans doute achevé ses jours, lorsque la révolution vint l'en arracher, et le rejeter malgré lui dans une carrière orageuse. Il n'eut que les goûts, il ne connut que les plaisirs de la nature. Une femme aimable et vertueuse, à laquelle il s'était marié dans sa tendre jeunesse, lui fit longtemps goûter toutes les douceurs de l'union la plus parfaite. Il eut le malheur de lui survivre; mais le souvenir de cette épouse chérie charmait encore ses dernières années; et je l'ai vu se recueillir chaque matin sur le simple monument qu'il avait élevé à sa mémoire. Parvenu à un âge avancé, M. de Grandménénil n'éprouvait encore aucune des infirmités de la vieillesse, et il recueillait ainsi le prix d'une vie sage et régulière. Mais le spectacle de nos désastres publics affligea profondément son âme; il vit, pendant quelques jours, l'héritage de ses pères devenu la proie des étrangers, et, dès lors, il se détacha par degrés d'une existence dont la fin lui paraissait si amère. Il s'est éteint après de longues souffrances, supportées avec toute la résignation d'un sage, sanctifiées par tous les devoirs d'un chrétien. Il reposera dans la même tombe que sa compagne qu'il a tant pleurée, et près de laquelle il avait dès longtemps marqué sa place. Nos regrets vont l'y suivre et ne l'y quitteront plus; et c'est moi, qui fus si constamment le confident de ses pensées et le témoin de ses vertus, qui promets à son ombre, au nom de ses amis et de ses confrères en deuil, un souvenir et des respects éternels. »

## CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122.

### L'ALLAITEMENT MERCENAIRE.

Nous avons parlé de l'allaitement *maternel*, occupons-nous maintenant de l'allaitement *mercenaire*. Quel contraste entre ces mots et surtout entre les choses qu'ils représentent! D'un côté, le devoir attrayant qui satisfait en même temps le vœu de la nature et les besoins du cœur, un office plein de grâce qui complète la maternité et qui donne aux soins si assidus dont l'enfant a besoin la sauvegarde d'une sollicitude qui veille toujours et d'une tendresse qui ne se dément pas; de l'autre, la spéculation, le métier avec le lucre pour but et le sacrifice de la santé de son propre enfant pour moyen, des soins dont la froide vénalité est accusée à chaque instant par des exigences ou des menaces, des inconvénients qu'on sent et des dangers qu'on ne voit pas toujours. Mais ne rembrunissons pas le ta-

bleau, et ne transportons pas sur le terrain du sentiment une discussion qui doit rester dans le domaine plus pratique du raisonnement et des faits. D'ailleurs, nous l'avons dit, l'allaitement mercenaire est fréquemment une nécessité qu'il faut accepter de bonne grâce et dont il convient de tirer le meilleur parti possible. Nous supposons donc que l'allaitement maternel, après un examen attentif et compétent, a été reconnu impraticable, parce que la jeune mère est trop faible, parce que le lait lui fait défaut, ou bien parce que sa santé rendrait l'allaitement dangereux pour elle ou pour son enfant; il importe de prendre immédiatement un parti, s'il n'a été pris par avance: chercher une nourrice. Grave question, qui est plus exclusivement du ressort de la médecine qu'on ne le croit, et dont la solution exige non moins d'attention que de discernement.

Les auteurs si nombreux qui se sont occupés de cette question d'hygiène pédagogique ont tour à tour formulé et justifié leurs exigences relativement au choix d'une nourrice. En les résumant, on peut tracer de la nourrice type le portrait idéal que voici: Elle doit avoir de vingt à trente ans; plus jeune, elle aurait moins d'expérience et sa constitution serait moins achevée; plus âgée, elle ne serait plus aussi apte à l'allaitement. Sa santé, accusée par des proportions heureuses, le coloris du teint, la blancheur des dents, ne doit rien laisser à désirer; son lait doit être abondant, de bonne qualité, et l'organe qui le fournit doit offrir une conformation telle que l'enfant s'y attache aisément et en tire sans trop d'efforts l'aliment qui lui est destiné. Son caractère enjoué, son humeur égale, son attachement à ses devoirs, sa moralité, complètent enfin ce type que la théorie se promet et que la pratique poursuit en vain. S'il est des nourrices de ce genre, il en est peu, *rara avis in terris*, et il faut savoir se contenter de moins. En cette matière, comme partout, une qualité a habituellement un inconvénient corrélatif pour contre-poids: la gaieté est une menace d'étourderie, les avantages extérieurs deviennent un danger, l'intelligence un penchant à l'indocilité. Les nourrices qui n'offrent pas cette garantie sont plus exclusivement attachées à l'enfant qu'on leur confie; mais, en dehors d'une répugnance très-légitime, quelles conditions équivoques de santé et de conduite! Il convient donc de ne pas porter trop haut ses exigences et de se contenter des conditions les plus essentielles quand on a eu le bonheur de les rencontrer. Ici, le jugement personnel doit abdiquer prudemment devant le jugement autorisé du médecin, qui a non-seulement pour lui une expérience étendue, mais qui dispose seul des ressources scientifiques nécessaires pour juger de la santé et de la valeur du lait d'une nourrice. Trop nombreux et trop journaliers sont les exemples de familles dans lesquelles pénètre le poison d'une affection contagieuse, parce que les lumières du médecin n'ont pas été invoquées. Dans les petites localités, la difficulté de trouver des nourrices et le danger de se tromper sont moins réels que dans les grandes villes, qui offrent sous ce rapport des périls de plus d'un genre. Trouver à un moment donné, à Paris surtout, une nourrice qui offre des garanties d'aptitude, de moralité et de santé, est chose devenue tellement difficile, que l'administration a senti depuis très-longtemps la nécessité de sauvegarder ce grave intérêt d'hygiène publique, d'où la création de la *Direction générale des nourrices*. A côté de cette institution, et en concurrence avec elle, se sont fondés des *bureaux de nourrices* dus à la spéculation privée, mais dans lesquels l'avidité du lucre a introduit parfois de tels abus qu'on en est à se demander si la fermeture de ces établissements ne serait pas une utile mesure d'hygiène.



La nourrice une fois choisie, il faut la placer dans des conditions d'hygiène propres à sauvegarder sa santé, et par suite à maintenir son lait abondant et de bonne qualité. Ces deux conditions sont nécessairement solidaires l'une de l'autre. Il importe surtout de ne pas changer notablement les habitudes et le genre de vie des nourrices, et surtout de ne rien brusquer sous ce rapport. J.-J. Rousseau a fait ressortir avec raison tout ce qu'il y a d'irrationnel à gorger de viandes savoureuses et de vin des campagnardes qui n'usent que rarement ou jamais de ces aliments (*Emile*, liv. I). Des troubles digestifs qui réagissent sur la santé de l'enfant, et un défaut d'appétit qui diminue ultérieurement l'abondance du lait, sont la conséquence de cette pratique, d'autant plus dangereuse que les nourrices qui viennent de la campagne mènent dans les villes une existence plus inactive, plus confinée, et sont dès lors dans des conditions défavorables pour tirer parti d'une alimentation trop riche. Par malheur, leur sensibilité est en jeu, et elles imposent sous ce rapport des conditions qui ne sont pas nouvelles, à en juger par ce passage du *Rustre de Plaute*, où Phronésie, énumérant ce que coûte un enfant, dit entre autres choses : « Il faut de quoi nourrir la mère, l'enfant, la sage-femme ; il faut à la nourrice une outre bien remplie de vin vieux pour qu'elle puisse boire nuit et jour. » (Acte V, sc. I<sup>re</sup>.) La théorie indique qu'il faut résister à ces exigences ; la pratique conseille de les éluder prudemment et de composer avec elles. La nécessité d'un exercice régulier, de promenades en plein air dont bénéficient la nourrice et l'enfant, le soin de donner à celui-ci des habitudes telles qu'il laisse à sa nourrice un temps de sommeil suffisant, telles sont les seules règles d'hygiène qu'il soit possible de formuler. Un fait qu'il est important de connaître, en ce sens qu'il donne une certaine latitude pour réagir contre la tyrannie des nourrices, c'est que la substitution d'un lait à l'autre, quand par ailleurs cette substitution est judicieusement faite, n'a pas tous les inconvénients qu'on lui attribue d'ordinaire. Il faut seulement faire choix d'une seconde nourrice dont le lait soit en concordance d'âge avec celui de la première.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des nourrices au domicile de la mère, c'est-à-dire de celles que l'on peut choisir avec facilité, nourrir d'une manière convenable et surveiller avec efficacité. Ce mode d'allaitement a certainement la moindre somme possible d'inconvénients ; par malheur, il n'est pas toujours possible, et certaines difficultés de position ou de fortune forcent trop souvent les mères à confier leurs enfants à des nourrices éloignées. Quand cette mesure rigoureuse est dictée par la nécessité et qu'elle est subie avec tristesse, il n'y a rien à dire, et la mère doit être plainte. Nous aimons à penser qu'il en est toujours ainsi, et que cet exil de l'enfant n'a jamais pour motif le désir d'un repos coupable et d'une liberté illégitime. Les dangers du voyage, les privations imposées au nourrisson par la cupidité, le défaut de propreté et de soins, une mauvaise direction donnée à l'hygiène alimentaire, l'absence de surveillance exercée sur la conduite et la santé de la nourrice, etc., ne sont que les inconvénients les plus apparents de ce mode d'alimentation des nouveau-nés ; je ne parle pas à dessein du danger de substitution d'enfant. Les dames romaines, que César stigmatisait en disant qu'on les voyait plus habituellement avec des chiens ou des perroquets qu'avec des enfants sur leurs bras, prémunissaient leurs nouveau-nés sous ce rapport en leur scellant au cou un collier de hochets. Ce péril a un faux air romanesque qui n'enlève cependant rien à sa réalité.

Terminons par un résultat statistique qui n'est pas favorable aux nourrices. Hors du domicile maternel,

M. Bécларd a constaté que la mortalité des nourrissons placés dans ces conditions peut atteindre jusqu'à 23 pour 100 dans la première année<sup>(1)</sup>. Et cela se conçoit. Si la nourrice habite la ville, elle est placée dans des conditions hygiéniques déplorables ; si elle habite la campagne, elle est trop souvent livrée à elle-même et en dehors de toute surveillance possible.

L'infériorité de l'allaitement mercenaire n'est que relative ; très-réelle quand on le compare à l'allaitement maternel (celui-ci s'opérant dans de bonnes conditions), elle disparaît quand on le compare à l'allaitement artificiel par le biberon, qui ne donne trop souvent que ces produits souffreteux, malingres, que Levret appelait énergiquement des *échappés de la famine*. Une nourrice, même ordinaire, vaut mieux que le biberon, qui est et ne peut être qu'un expédient de nécessité. Nous le prouverons dans notre prochain causerie.

### LE VASE DES TROIS MUSES

DE LA GALERIE CAMPANA.



Galerie Campana, au Musée du Louvre. — Le vase des trois Muses. Dessin de Cheignard.

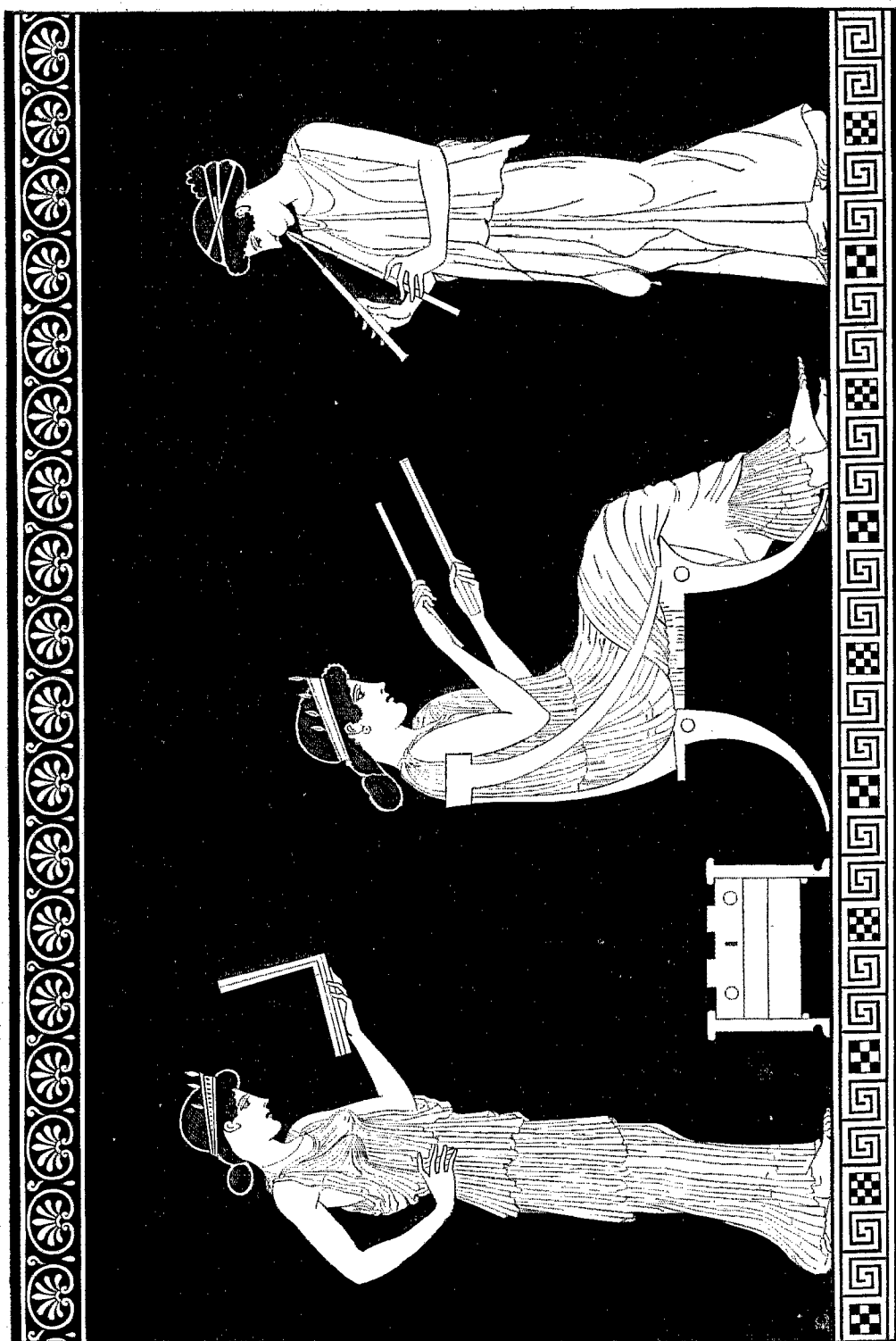
Parmi les vases peints les plus remarquables que renferme l'ancienne collection Campana, aujourd'hui transportée au Musée du Louvre, il en est un qui mérite d'être cité tout à la fois pour la finesse de sa fabrication, pour la perfection des peintures qui le décorent, et pour le choix des figures qui y sont représentées. Ce vase est une *anochoé*, c'est-à-dire que, par sa forme, il appartient à l'espèce des vases destinés à verser le vin. Un savant céramographe, M. de Witte, dans la courte *Notice* publiée à l'époque de l'exposition du musée nouvellement acquis, le mentionne comme un produit de la fabrique de Tarente ; toutefois, on connaît si peu de vases qui puissent être attribués à cette fabrique avec certitude, qu'il faut, sur ce point, se borner aux conjectures. Ce qui est certain, du moins, c'est que celui-ci fut peint dans le temps où l'art avait atteint sa perfection et n'inclinait pas encore vers la décadence. Ce temps a varié selon les pays ; partout les progrès des arts, et de la peinture en particulier, ont été liés à la destinée des peuples, s'élevant, s'abaissant avec elle ; cependant, pour les colonies grecques comme pour leurs métropoles, ce temps est restreint dans d'assez

<sup>(1)</sup> La mortalité moyenne des enfants, dans la première année de la vie, est évaluée à un sixième.



étroites limites. Quelle que soit sa provenance, on ne risque guère de se tromper en affirmant que ce beau vase, comme les plus purs produits des fabriques de la Sicile et de l'Italie avec lesquels il a le plus d'affinité, est voisin de l'époque florissante des Zeuxis et des Parrhasius, et ne peut être, en tout cas, de beaucoup postérieur au règne d'Alexandre.

Plus ancien, on ne trouverait pas dans le dessin des figures cette souplesse dans les mouvements, ce goût dans les ajustements, cette liberté jointe à une exquise pureté; plus moderne, l'élégance dégénérerait en afféterie, les têtes auraient perdu de leur caractère, le dessin serait plus mou et plus relâché, le trait ne serait pas conduit avec



Galerie Campana. — Développement du vase des trois Muses. — Uranie, Calliope et Melpomène. — Dessin de Cheignard.

cette délicatesse et cette sûreté qui dénotent une main de maître.

Cependant ce n'étaient pas les plus habiles artistes des cités grecques qui exécutaient sur les vases d'argile les peintures que nous admirons le plus justement. Les

peintres renommés décoraient les temples, les portiques, peignaient des tableaux, et dédaignaient les pauvres peintres de poteries; mais ces derniers n'étaient pas toujours des hommes subalternes, n'ayant à mettre au service de l'industrie qu'une grande facilité de main, et se con-

tendant de copier les compositions d'autrui ; il y avait des maîtres aussi parmi eux, artistes secondaires en Grèce, mais que nous ne pouvons pas ne pas placer à un rang fort élevé encore. Comment confondre avec le travail d'un manœuvre ces beaux vases où la composition, le jet des figures, leur disposition dans le champ qu'elles doivent remplir et décorer, la finesse et la fermeté d'un contour irréprochable, l'aisance parfaite du dessin, l'ajustement naturel de toutes les parties, tout atteste que la main était d'accord avec la pensée, et que cette pensée était capable d'enfanter une œuvre originale ? Il dut se passer dans la Grèce antique quelque chose de semblable à ce que l'on vit, à la renaissance, dans plusieurs industries de l'Europe moderne, et, par exemple, dans la fabrication des faïences italiennes. La plupart de ces faïences sont décorées de sujets et d'ornements empruntés, assemblés, quelquefois remaniés et modifiés avec plus ou moins d'habileté ; dans ces ouvrages, on reconnaît facilement le travail d'un dessinateur fort inférieur à celui qui avait fourni le modèle. A côté de ceux-ci, on en rencontre parfois d'autres qui frappent tout d'abord par l'invention, la combinaison heureuse des motifs, et une exécution libre, hardie, toujours égale à elle-même, dans laquelle il est impossible de voir simplement l'œuvre d'une copie.

Les Grecs, qui variaient avec une abondance inépuisable la forme et l'ornement des objets à leur usage, ne donnaient cependant rien, à ce qu'il semble, à l'arbitraire. La structure de leurs vases, comme celle de tous leurs meubles et ustensiles, était toujours adaptée à leur emploi commode ; et de même, sans doute, les figures qui les décoraient avaient un sens qui s'accordait avec leur destination. C'est ce qu'on peut affirmer presque avec certitude, au moins pour les vases d'une exécution aussi soignée que celui qui nous occupe. Les trois figures dont sa face est ornée sont celles d'Uranie, de Calliope et de Melpomène, les trois graves muses de l'astronomie, de la poésie héroïque et de la tragédie, dont on lit les noms tracés auprès d'elles en caractères très-fins. Les œuvres de l'art grec où les muses sont représentées sont assez rares, et on n'y voit pas ordinairement, comme dans les monuments romains, beaucoup plus nombreux, le chœur des neuf muses au complet, reproduisant, on le pourrait croire, par des attitudes et des attributs à peu près invariables, un modèle consacré. Leur nombre varie, et elles échangent souvent entre elles leurs attributs sur les anciens vases grecs où on rencontre leurs images. Ces attributs sont des harpes, des cithares, des flûtes, des rouleaux servant de livres ou des coffrets dans lesquels on tenait ces rouleaux enfermés, quelquefois aussi des fleurs ; leur costume est pareil ; elles sont assises ou debout, formant, au nombre de trois, de quatre, de cinq, de sept, de huit, de neuf, des groupes gracieux auxquels sont quelquefois mêlés le dieu Apollon, Musée, Linus, ou quelque autre des mortels leurs favoris. Tout ce qui servait à caractériser chacune d'elles ne se déterminait qu'à la longue, et jamais, chez les Grecs, d'une manière immuable.

## LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126, 129, 138.

### VI. — L'autre Bénard.

Le convalescent, qui, après trois mois d'hôpital, se retrouvait enfin à quelques pas de chez lui, éprouva une si violente émotion en lisant, au-dessus de sa porte, une enseigne qui n'était pas la sienne, que la force lui manqua

pour traverser la rue. Sa vue se troubla, le sang lui siffla dans les oreilles, et il lui sembla que le délire des premiers jours de sa blessure avait, encore une fois, envahi son cerveau. Sentant que son corps fléchissait sous ses jambes affaiblies, il dut, pour éviter une chute sur le pavé, s'adosser à l'encoignure d'une porte d'allée. Cette allée était précisément celle où, trois mois auparavant, Toinette avait, un soir, subi les rudes épreuves de l'isolement sans espérance, et du froid sans promesse d'abri.

Assuré d'un point d'appui, Bénard ferma les yeux, non pas pour ne plus voir l'enseigne : il la voyait toujours. Elle s'était tout à coup imprimée dans son esprit, si bien que sous ses paupières closes il la lisait encore. Ce qu'il voulait, c'était donner à sa raison le temps de se raffermir, et demander à sa mémoire si ce changement d'inscription au frontispice de sa boutique n'était pas la réalisation d'un vœu exprimé par lui-même et que ses heures de démence lui auraient fait oublier.

Mais tandis que le songeur ainsi posté faisait en vain appel à ses souvenirs, quelqu'un l'avait aperçu à travers le vitrage du magasin auquel il faisait en ce moment vis-à-vis. La mère Henriot, car c'était elle qui, de ses yeux clignotants, dévisageait à distance l'homme arrêté devant sa porte, la mère Henriot, doutant d'elle-même, en appela au témoignage de Toinette.

— Voyez donc là-bas, mon enfant, lui dit-elle ; on jurait que c'est lui.

Bien que la bonne femme n'eût nommé personne, Toinette, alors occupée à l'extrémité du magasin, n'eut besoin que de lancer un regard dans la direction qu'on lui indiquait pour répliquer avec certitude :

— Mais oui, vraiment, c'est bien lui !

Un moment après, Bénard rouvrait les yeux au contact d'une petite main qui s'appuyait doucement sur son épaule, et quoique la métamorphose de l'enseigne l'inquiétait de plus en plus, il ne put se défendre de répondre par un sourire affectueux au sourire attendri que lui adressait Toinette comme compliment de bienvenue.

Encore beaucoup trop ému pour interroger la jeune fille comme il l'aurait voulu, Bénard se borna à lui montrer silencieusement l'enseigne, et du regard il lui demanda :

— Qu'est-ce que cela signifie ? Je veux le savoir ; expliquez-le moi.

Toinette lui posa un doigt sur la bouche, et, souriant, elle reprit :

— Ce n'est ni beau pour une demoiselle, ni sain pour un convalescent, de causer dans la rue. Prenez mon bras jusqu'à la maison, et rentrez-y sans crainte. Quoique l'enseigne ne soit plus la même, c'est toujours chez nous.

Bénard ne remarqua pas le léger tremblement qu'il y eut dans la voix de Toinette quand elle prononça ces mots : « C'est toujours chez nous. » Elle avait soudain pensé à l'inévitable explication que, lors de ses dernières visites au convalescent, elle remettait toujours à la visite prochaine. L'arrivée imprévue de Bénard ne permettait plus d'ajourner le difficile aveu ; toutefois Toinette n'en fut qu'un moment troublée.

— Au fait, pensa-t-elle, puisqu'on a fait pour le mieux dans son intérêt, il ne peut rien demander de plus.

Bras dessus bras dessous, ils traversèrent la rue. La mère Henriot attendait Bénard sur la porte de la boutique. En même temps qu'il en franchissait le seuil, il tendit la main à sa vieille voisine.

— Merci, lui dit-il ; je vous avais recommandé Toinette, vous ne l'avez pas quittée.

— Ni jour, ni nuit, repartit la mère Henriot ; du matin au soir je suis ici avec elle, et du soir au matin c'est moi

qui la loge. Elle a son lit chez nous; ça ne me gêne guère; mon gars couche ici.

Bénard écouta à peine ce que disait la bonne femme. Son attention venait de se fixer sur deux jeunes gens diversément occupés derrière le comptoir : l'un inventoriait les rayons, l'autre remuait des pièces de toile. Sans interrompre leur travail, ils saluèrent Bénard comme une personne de connaissance.

— Je ne crois pas me tromper, dit celui-ci à Toinette; c'est Simon, c'est Justin, deux des garçons de maître Legris.

— Comme vous dites, répondit-elle.

— Et que font-ils ici?

— Ils s'occupent de la vente.

— Vraiment! la mercerie va donc bien fort depuis que je ne suis plus ici?

— Oh! la mercerie n'est qu'un accessoire; si nous la tenons encore, ce n'est que pour ne pas désobliger les voisins, et je suffirais seule à la vente; mais la grosse affaire chez nous, c'est l'assortiment du *blanc* pour les services de table et de lit : il y a des jours où l'on fait jusqu'à mille francs de recette.

— Je fais mille francs de recette! répéta Bénard. Et il eut un éblouissement.

Toinette attendit un moment avant de répondre :

— Cette recette n'est pas pour vous, mon oncle; depuis deux mois votre boutique de la rue Jean-Tison n'est plus qu'une succursale des magasins de maître Legris.

Le coup était porté. Bénard baissa la tête.

— Je ne suis plus chez moi! murmura-t-il douloureusement.

Quelques chalands qui venaient d'entrer occupèrent assez les deux commis pour que ceux-ci n'eussent point le loisir de s'apercevoir de l'accès de faiblesse dont Bénard venait d'être saisi. Toinette qui le vit chanceler appela, d'un coup d'œil, la mère Henriot à son aide. Chacune d'elles prit le convalescent par un bras, et il se laissa machinalement conduire jusqu'à l'arrière-boutique; mais au moment d'y entrer il s'arrêta :

— A quoi bon, dit-il, me faire entrer là? partout ailleurs je serai mieux, puisque je ne suis plus chez moi.

— Dans la boutique, je ne dis pas, mais dans votre chambre, c'est différent, repartit la mère Henriot.

— Oui, confirma Toinette, vous la retrouverez telle que vous l'avez laissée; je n'aurais pas souffert qu'on y changeât quelque chose.

La vue de ce réduit où, comme le lui avaient annoncé Toinette et sa voisine, il se retrouvait vraiment chez lui, calma enfin l'émotion douloureuse que chaque pas avait accrue depuis son arrivée devant la maison jusqu'au terme de son voyage dans le magasin métamorphosé. Toinette lui avança un siège, et aussitôt la mère Henriot, chargée de préparer le déjeuner des commis, préleva sur ses provisions du matin le morceau le plus délicat, pour offrir au convalescent une collation dont il devait avoir grand besoin. Un doigt de bon vin, en le pénétrant d'une douce chaleur, dissipa les sombres vapeurs de son cerveau et le prépara à écouter avec la résignation nécessaire l'explication que Toinette lui donna à peu près en ces termes :

— Je vois bien, aux fâcheuses surprises que vous avez éprouvées aujourd'hui, qu'il ne vous a pas été toujours possible, dans le cours de votre maladie, de comprendre ce que maître Legris et moi-même nous n'osions vous dire qu'à demi-mots, de peur qu'une trop vive émotion n'aggravât votre mal. Vous aviez de méchants créanciers qui ne se contentaient pas seulement d'être payés, mais qui se croyaient lésés parce que vous n'étiez pas puni par la justice. Votre courage à poursuivre les marchandises volées,

vos blessures chez le commissaire, enfin cette cicatrice au front qui est le signe visible de votre probité, rien de tout cela n'aurait apaisé vos ennemis si votre nom avait dû rester sur la porte de cette boutique. Maître Legris, qui s'est chargé de vos dettes, a trouvé le moyen de donner satisfaction aux méchants sans que vous fussiez devenu tout à fait étranger au commerce et à l'enseigne de la maison. Ses magasins de la rue Saint-Honoré ne sont plus assez vastes : il y a ajouté celui-ci, destiné, comme vous l'avez vu, à la vente d'une sorte particulière de marchandises. Comme je me désolais en voyant effacer le nom de mon oncle Bénard, il m'a répondu : « Console-toi, ce sera presque toujours son nom, si c'est le tien qui le remplace. » Pour vous, ce n'est pas la même chose, je le sais bien; mais moi, je l'ai remercié de sa bonne pensée comme si elle n'était que la preuve de l'intérêt qu'il vous porte.

Ici, la vieille voisine, qui dressait le couvert de Bénard, intervint dans la conversation.

— Certainement, dit-elle, maître Legris est un brave homme; mais c'est aussi un habile commerçant, qui sait tirer parti de tout, même des idées des autres. Peut-être n'aurait-il pas imaginé de prendre pour enseigne : *A la Petite Toinette*, si tout dernièrement son riche confrère de la rue Croix-des-Petits-Champs n'avait pas ouvert un nouveau magasin pour les mêmes articles sous ce nom : *A la Petite Jeannette*. Comme chrétien, ce qu'il a fait, c'est de la charité; comme marchand, c'est de la concurrence.

— Quand cela serait, dit quelqu'un qui venait de pénétrer dans l'arrière-boutique, si nous y gagnons tous, qui de nous peut s'en plaindre?

*La suite à la prochaine livraison.*

#### L'INSTRUCTION PRIMAIRE OBLIGATOIRE.

L'instruction est obligatoire en Prusse; en Saxe, en Hanovre, en Wurtemberg; dans les grands-duchés de Bade, de Saxe-Weimar, de Saxe-Cobourg, de Hesse-Darmstadt; dans la Hesse électorale; dans les duchés de Nassau et de Brunswick; en Autriche, en Bavière, en Danemark, en Suède, en Norvège, dans dix-huit cantons de la Suisse sur vingt-deux, en Portugal, en Turquie depuis 1846, dans une grande partie des États-Unis de l'Amérique. Cela fait, pour l'Europe seule, et sans compter le Portugal et la Turquie, une population de 75 millions d'habitants qui se soumet à l'obligation, non-seulement sans murmure, mais avec empressement. Dans plusieurs de ces États la loi remonte à deux siècles (!).

— Il y a des hommes dont la vie séculaire est un aride et mondain conflit, et dont la doctrine morale n'est qu'une vague et trouble sentimentalité. Leur vie court le long de la ligne où l'inondation du Nil rencontre le désert, limite entre le sable et la boue.

— La vie morale ne s'épuise ni ne s'amoindrit. Elle est comme un fleuve qui va toujours grandissant et qui n'est jamais si large et si profond qu'à son embouchure, alors qu'il se jette dans l'océan de l'éternité.

— Dieu a fait le monde pour épancher le trop-plein de sa toute-puissance créatrice, comme chantent les musiciens, comme nous parlons, comme les artistes peignent. Et quelle profusion dans son œuvre! Quand les arbres fleurissent, ce n'est pas une seule parure isolée, mais une profusion de joyaux et de feuilles : ils en ont tant de rechange qu'ils peuvent les semer aux vents tout le long été! Que d'innombrables cathédrales Dieu n'a-t-il pas élevées dans les profondeurs des forêts, vastes, sublimes, toutes rem-

(!) *L'École*, par Jules Simon.

plies de curieuses sculptures et toutes vibrantes d'harmonie! Dans les cieux, que d'étoiles semblent jaillir de sa main, comme les étincelles jaillissent de la forge!

BEECHER.

### LA LÉGENDE DE DJENGHIZ-KHAN

ET LA FABLE DE LA FONTAINE.

Dès les temps de Salomon, le livre qui résume la sagesse antique des Hébreux avait dit, en quelques mots, ce qui fait le sujet du petit drame représenté dans notre gravure. La mort de Djenghiz-Khan et l'apologue qui en ressort ne sont, en définitive, qu'une légende morale issue de l'Ecclésiaste. Elle ne se fonde sur aucune donnée historique; mais les voyageurs du moyen âge Hayton<sup>(1)</sup> et Mandeville se la sont appropriée avec de légères modi-

fications. Le premier de ces voyageurs avait été jadis l'un des plus grands seigneurs de l'Arménie, et portait alors le nom de Gorigos; il s'était fait religieux, en Europe, dans un couvent de prémontrés, et s'était mis à voyager de nouveau en Orient, par ordre du pape, vers 1307. Le second, touriste infatigable, remplissait le monde du bruit de ses aventures vers l'année 1332. Dans un esprit politique dont le but se montre aisément, nos deux voyageurs se plaisent à répéter le même apologue. Ils nous représentent le terrible conquérant de la Chine parvenu à son heure dernière et reposant sur son lit, en rase campagne, comme il convient au souverain nomade qui s'est créé, par son infatigable persévérance, un empire de quinze cents lieues. Prévoyant pour ses enfants autant qu'il a été terrible pour ses ennemis, Djenghiz-Khan fait venir dans sa tente ses quatre fils, et il leur donne un



Toute puissance est faible, à moins que d'être unie.

LA FONTAINE.

Miniature du *Livre des Merveilles du monde* <sup>(1)</sup>. — Voyage d'Hayton.

dernier enseignement. Ces quatre jouvenceaux, vêtus à la mode tartaresque (du moins l'artiste naïf de Jean de Berry le croit ainsi), ne sont autres que *Oukoday*, *Tchar-maghân*, *Kouktay* et *Soboday*, qui feront bientôt trembler l'Europe comme leur père a fait trembler l'Asie. Le vieux chef tartare s'est fait apporter quatre flèches; chacun de ces traits, dont l'emploi est si familier aux hommes de sa race, est remis aux quatre jeunes gens. Sur le commandement de leur père, ils les brisent avec facilité; quatre autres flèches réunies en faisceau résistent tour à tour aux efforts de chacun d'eux. On devine aisément les paroles qui s'échappent des lèvres déjà glacées du moribond. Quatre cents ans plus tard, la Fontaine, qui très-probablement n'avait lu ni Hayton ni Mandeville, les faisait servir à la morale d'une de ses fables les plus charmantes. Tout le monde a présent au souvenir les paroles du vieillard à ses enfants :

<sup>(1)</sup> Nous donnons ici l'orthographe qu'on suit d'ordinaire; pour être exact, il faudrait écrire *Hetoum*, correspondant arménien du nom *Hayton* ou *Hetyon*. C'est ce que fait observer avec raison M. d'Avezac. Nous renvoyons ceux qui voudraient plus de détails sur ce moine voyageur, parent d'un roi d'Arménie, à la biographie qu'en a donnée Saint-Martin. On trouvera une bibliographie excellente de sa relation dans la *Notice sur les anciens voyages de la Tartarie en général*. Ce travail, dû au zèle éclairé de M. d'Avezac, a été imprimé dans les Mémoires de la Société de géographie.

— Vous voyez, reprit-il, l'effet de la concorde.  
Soyez joints, mes enfants, que l'amour vous accorde!  
Tant que dura son mal il n'eut d'autres discours.  
Enfin se sentant près de terminer ses jours :  
— Mes chers enfants, dit-il, je vais où sont nos pères;  
Adieu, promettez-moi de vivre comme frères,  
Que j'obtienne de vous cette grâce en mourant.

L'inimitable conteur n'avait pas eu besoin de lire les relations poudreuses du moyen âge pour trouver la source, d'ailleurs bien connue, de son apologue. Esope, et bien d'autres fabulistes après lui, l'offraient déjà sous une forme qui n'était point sans grâce. Les Fables inédites des douzième et treizième siècles<sup>(2)</sup>, publiées par A.-C.-M. Robert, le prouvent suffisamment. Quant au moine prémontré et au chevalier Mandeville, ils s'adressaient, sans aucun doute, aux petits princes de la chrétienté, que leur union seule devait garantir d'une invasion dont tous les peuples se croyaient menacés. On se rappelait avec terreur, à leur époque, les horribles dévastations accomplies par Batou-Khân et par Kuyûk, descendants des fils de Djenghiz-Khan.

<sup>(1)</sup> Voy. une note sur ce livre, t. XXIII, 1854, p. 136.

<sup>(2)</sup> La suite du titre fait comprendre l'intérêt du livre : « Fables de la Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient avant lui traité les mêmes sujets; précédées d'une notice sur les fabulistes. » Paris, 1825, 2 vol. in-8, fig.

## LA CATHÉDRALE DE PALERME (1).

PORTAIL LATÉRAL.



Portail latéral de la cathédrale de Palerme. — Dessin de Thérond.

L'existence de Palerme remonte à une très-haute antiquité. Le nom sous lequel on la trouve désignée par les anciens écrivains, *Panormos* (port universel), se retrouve presque tout entier dans la désignation moderne. « On n'est pas d'accord sur la question de savoir si les Grecs sont ou ne sont pas les fondateurs de la ville. Beaucoup d'érudits se prononcent pour la négative. Thucydide (liv. VI) raconte qu'à l'arrivée des colonies grecques, les Phéniciens, établis en Sicile, se retirèrent dans trois localités de la côte occidentale, à Motia, à Solente et à Panormos. Ce qui est certain, c'est que Palerme, avant les invasions romaines, était placée sous la domination des Carthaginois. Occupée depuis 440 par divers peuples barbares, reprise en 535 par Bélisaire, elle tomba en 832 au pouvoir des Sarrasins, qui en firent la capitale de leurs possessions siciliennes. Les Normands y entrèrent en 1072; après eux vinrent les Allemands, puis les Français, puis les Espagnols. » (Félix Bourquelot.)

De toutes ces dominations, représentées dans la cathédrale, ici par un ornement, là par une colonne ou par un

(1) Voy. la Table des trente premières années.

tombeau, l'art sicilien du moyen âge et de la renaissance a gardé une empreinte multiple où se fondent des traits divers. L'influence orientale surtout, soit byzantine, soit arabe, se distingue encore aisément, au moins dans les parties qui peuvent être attribuées à la période gothique. Voici, au reste, l'appréciation d'un témoin oculaire, M. de la Salle (1822) :

« L'aspect de l'édifice, son caractère générique très-remarquable, une ordonnance peu commune, une grande richesse de masse et de détails, n'ont pas, il est vrai, frappé de la même impression tous les voyageurs qui l'ont décrit, et plusieurs d'entre eux se sont bornés à en faire la critique sous le rapport des principes et de la pureté de l'architecture; ils ont blâmé tantôt la lourdeur de l'ensemble, tantôt la bizarrerie des détails, des singularités sans nombre, des dispositions étranges, un caractère incertain surtout dans l'intérieur, une construction vicieuse et un plan sans régularité. Mais ces défauts, faciles à remarquer, n'empêchent pas la cathédrale de Palerme d'être mise au rang des productions les plus originales de l'art, soit par son effet pittoresque, soit par le goût des orne-



ments et des détails de son architecture, soit enfin comme exemple d'un genre à part dont les monuments sont fort rares en Europe et ne doivent pas être confondus avec ceux du style gothique... Si le palais de Grenade et les mosquées de Cordoue n'existaient plus, la cathédrale de Palerme serait le plus précieux modèle de l'architecture arabe et du style oriental. »

Cette église s'élève sur l'emplacement d'une ancienne cathédrale, probablement byzantine, que les Sarrasins avaient convertie en mosquée et que les Normands détruisirent. Ses parties les plus anciennes remonteraient au douzième siècle. Quelques têtes grimaçantes placées sous la toiture, à l'extrémité orientale, et un petit nombre de fenêtres dont l'arc brisé est orné d'une moulure sarrasine, appartiennent sans doute à la construction de l'évêque Gauthier Offamilio, consacrée en 1185, comme le constate une inscription. L'intérieur, d'une très-grande simplicité, avec ses trois nefs soutenues par des faisceaux de colonnes en granit d'Égypte, présente le caractère demi-classique des églises de Rome; il a été restauré par l'architecte napolitain Ferdinando Fuga, à la fin du dernier siècle. L'extérieur est plus ancien et plus curieux.

L'extrémité occidentale date du quatorzième siècle; la tour qui la surmonte, et que montre notre dessin vers la gauche, fut construite de 1300 à 1355, et le portail (occidental) était achevé avant 1420. Le beffroi, qu'on voit derrière la tour, est relié à la façade par deux grands arcs d'un effet très-original; mais cette disposition, qui s'oppose à un grand développement du parvis devant l'église, est cause qu'une entrée latérale, plus favorisée, est devenue le véritable grand portail. M. Félix Bourquelot indique cette curieuse disposition (qui se retrouve à la cathédrale de Bordeaux), et sa description succincte s'accorde parfaitement avec la vue que nous reproduisons. « La façade principale, écrit-il, n'est pas, comme d'ordinaire, à l'une des extrémités; elle est placée sur l'un des grands côtés, au midi; elle donne sur une place qui s'étend jusqu'à la rue Cassaro et qu'entoure un parapet orné de statues attribuées à Gaggini. On en fait remonter la construction de 1426 à 1450. Trois arceaux entourés d'arabesques, fermés par une grille en fer, et soutenus par quatre colonnes, forment un portique (un porche, un avant-corps) assez élégant, où l'on remarque diverses inscriptions latines et arabes. Une partie des ornements ont été exécutés par le sculpteur Gambaro. »

Une planche très-grand in-folio, d'après le chevalier de Forbin, nous a permis de distinguer dans le fond du porche les consoles qui supportent la retombée des voûtes. Deux colonnes au moins portent des chapiteaux byzantins à treillages variés. Aussi inclinons-nous à croire que la partie inférieure du porche et les deux tours latérales décorées d'arcades fermées sont d'un siècle au moins antérieures à la date ci-dessus indiquée (1450). Le gothique du quinzième siècle n'admet guère de lancettes aussi ouvertes et de chapiteaux aussi importants que ceux des grands arcs de l'entrée ou des jolies archivoltes à ressauts appliquées sur les parois des tours. Au contraire, les accolades et les sculptures très-variées qui couvrent le fronton sont bien dans le goût flamboyant. Il en est de même pour la balustrade intermédiaire, qui tient lieu d'attique ou de frise : on distingue de nombreux personnages en bas-relief sous ses arcatures capricieuses. En terminant, nous appelons l'attention sur la forme basse du fronton, qui, sans déroger aux habitudes et aux allures du dernier gothique et de la renaissance, rappelle aussi l'architecture classique et le style byzantin. Là plus que partout est caractérisé ce goût complexe que nous avons tout à l'heure attribué à l'art sicilien.

## LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126, 129, 138, 150.

Celui qui disait cela, c'est le long personnage dont il a été parlé au début de ce récit, et que le hasard des événements avait fait maître de la maison où Bénard se sentait maintenant presque étranger. Il avait été prévenu de l'arrivée du convalescent, et, le croyant mieux au fait du passé, dont il s'était entretenu avec lui lors de ses visites à l'Hôtel-Dieu, il venait régler définitivement les questions d'avenir.

— Il vient seulement de tout apprendre, Monsieur, dit Toinette du ton le plus doux de la compassion. Oh! sa pauvre tête était bien malade, car il ne se souvient de rien, ou plutôt il n'a rien compris.

— Je m'en suis bien un peu douté à la façon dont il accueillait mes ouvertures, reprit maître Legris; mais je n'ai pas trouvé qu'il y eût grand mal en cela pour ses intérêts et pour mes combinaisons; s'il en eût été autrement, nous eussions sans doute perdu à discuter le temps qui nous était mesuré pour agir. Aujourd'hui tout est pour le mieux; car la tête est saine, et les affaires se trouvent parfaitement réglées, grâce aux actes passés par-devant notaire.

— Par-devant notaire! répéta Bénard au comble de la surprise; et qui donc a signé pour moi?

— Vous-même, mon ami, répliqua le linge de la cour; en présence de témoins dûment requis dans votre domicile, salle Saint-Félix, lit numéro 23. Ces messieurs m'ont accompagné par deux fois dans la même huitaine, les dimanche 17 février et jeudi 21. J'ai sur moi copie de toutes les pièces, ajouta-t-il en tirant de sa poche son portefeuille: cession de bail, inventaire et transport de marchandises; enfin, acceptation, par vous, d'un intérêt de dix pour cent, à votre profit, sur le bénéfice des ventes faites dans ce magasin. Intérêt dont je m'attribuerai les produits jusqu'à parfait paiement des sommes que j'ai dû avancer pour désintéresser vos autres créanciers. Je vous le répète, poursuivit maître Legris, j'ai là toutes les preuves à l'appui de mon dire, et à moins qu'il ne vous convienne de contester votre propre signature...

En parlant il avait ouvert son portefeuille, d'où, avec cette régularité de mouvements que nous lui connaissons, il tira et dépla successivement les diverses pièces justificatives pour les mettre sous les yeux de Bénard. Soit inutile. Le convalescent ne songeait ni à contester, ni à vérifier quoi que ce fût. Accoudé sur la table, la tête appuyée dans ses mains, il se pressait le front au risque de rouvrir sa cicatrice, essayant, sous la violence de la pression, de faire jaillir l'éclair du souvenir. À son attitude, Toinette, devinant sa pensée, reprit :

— Ce n'est pas de vous qu'il doute, maître Legris, mais de sa raison. Je vous l'ai dit : il y a eu des jours, dans sa maladie, pendant lesquels il ne sait pas s'il a vécu; ce qui s'est passé ces jours-là, il ne s'en souvient pas.

Par respect, par apitoiement pour l'état dans lequel on le voyait plongé, on fit un moment de silence autour de Bénard. Maître Legris replia ses papiers qu'il replaça dans son portefeuille, remit celui-ci dans sa poche, après quoi, saisissant l'intention du regard que lui adressaient les deux femmes, il s'assit à la table vis-à-vis de Bénard, et, tendant la main, il lui dit :

— J'ai eu tort de vous entretenir de tout cela dans une première visite; j'aurais dû me borner à vous dire, comme en ce moment : Vous voici de retour, soyez le bienvenu. Donnons-nous une poignée de main, maître Bénard, mon associé; nous parlerons d'affaires un autre jour.

Ces mots : « maître Bénard, mon associé », qui, dans sa propre estime, relevaient de sa chute le marchand déchu, furent doux comme baume sur la blessure de Bénard. Il quitta son attitude de chercheur désolé, vit la main qui se tendait vers lui, la saisit dans une étreinte violente, comme au moment du péril on saisit celle du sauveteur. Il ne put articuler une parole; mais ses yeux parlaient pour lui : deux larmes coulaient, c'était répondre.

— Le pauvre homme ! il avait besoin de cela, observa la mère Henriot ; à présent, un coup de vin par là-dessus, et, j'en réponds, il sera tout à fait bien.

— Il sera d'autant mieux qu'il ne boira pas seul, ajouta maître Legris, continuant à céder aux bons mouvements du cœur. Comme chez le peuple, poursuivit-il, pour sceller le contrat nous trinquons ensemble. Je vais déroger à une sévère et longue habitude; car il y a plus de trente ans que je n'ai pris une goutte de vin avant l'heure du dîner; mais l'événement est mon excuse : on n'a pas tous les jours l'occasion de fêter la résurrection d'un honnête homme.

Toinette s'empressa de placer un verre devant maître Legris et prit la bouteille pour verser aux deux convives. Tâche impossible. En voyant comme, aux bonnes paroles du linge de la cour, s'épanouissait le pâle visage du convalescent, la joie que la jeune fille éprouvait causa à celle-ci une telle émotion que sa main tremblante ne put parvenir qu'à faire tinter par saccades le goulot de la bouteille contre le bord du verre.

— Je ne pourrai jamais ! dit-elle souriant et pleurant à la fois; vous êtes si bon et il est si heureux que j'en perds la tête : versez vous-même, moi j'y renonce.

Et elle reposa la bouteille sur la table. La mère Henriot, qui avait l'attendrissement moins fébrile, suppléa Toinette d'une main si habile à pareil emploi que trois fois maître Legris dut lui dire : « Assez, pour Dieu ! c'est assez. »

Il ne voulait que choquer son verre contre celui de Bénard, puis tremper dans le vin seulement le bord de ses lèvres; mais sans y penser, l'entretien s'animant, le grave et sobre linge se laissa gagner par l'excitant perfide, et de parole en parole, petit coup à petit coup, son verre se trouva vide. La légère ébriété qu'il en ressentit lui délia si bien la langue que, naturellement, il en arriva à cette confidence :

— Vous êtes mon obligé, d'accord, Bénard; mais, sachez-le bien, si j'ai pris intérêt à vous, ce n'est qu'à cause d'elle, — et il désigna Toinette. Encore serait-il mieux de dire que ce ne fut pas l'adoptée qui m'intéressa, mais l'adoption. Moi aussi j'ai été orphelin abandonné; moi aussi on m'a recueilli au seuil d'une porte. Mon bienfaiteur n'était pas un pauvre marchand à bout de ressources, comme vous; mais, de lui à moi, il n'y avait pas, comme de vous à elle, un lien de parenté, ce qui rétablit la balance du mérite entre les deux bonnes actions. J'ai succédé à mon père adoptif, dont j'avais épousé la fille; les enfants qu'elle m'a laissés ne m'ont pas permis de rendre, dans la même mesure, à un orphelin ce que j'avais reçu d'un étranger; mais, je vous le répète, de tous les bienfaits dont le cœur d'un brave homme puisse être capable, celui qui me touche le plus, c'est l'adoption d'un enfant. L'unir à soi, c'est rattacher à lui tous ceux qui, en nous aimant, peuvent lui être utiles, et, réciproquement, tous ceux qui, en l'aimant, peuvent nous rendre service. Vous en êtes la preuve, Bénard : si vous n'aviez pas recueilli chez vous cette enfant, est-ce que la pensée me serait venue de vous tirer de ce mauvais pas et d'assurer votre avenir?

— Ce n'est pas là tout ce que je lui dois, répondit Bé-

nard; je puis l'avouer, à présent que j'ai assez souffert pour qu'une mauvaise intention me soit pardonnée : sans la présence ici de Toinette, durant cette malheureuse nuit, je serais aujourd'hui aussi coupable que Pierre Bourdier; car j'allais partir avec lui.

— Vous ne seriez pas partis, répliqua maître Legris, car le voiturier vous avait vendus à la police; il ne devait tout simplement vous conduire, vous et vos bagages, que jusqu'à la geôle de la Conciergerie.

En terminant, il porta distraitemment à ses lèvres le verre que, par distraction aussi, il avait vidé pour la seconde fois.

La mère Henriot, voyant son erreur, s'avança avec empressement, saisit la bouteille et l'inclina pour verser. Le linge l'arrêta du geste.

— Non, fit-il se levant pour quitter la table, j'en suis juste à la mesure où doivent s'arrêter ceux qui se respectent assez pour ne pas permettre qu'on les fasse trop parler; à l'avenir, on ne me reprendra même plus à aller si loin.

Cette discrétion du langage dont, hautement, il prétendait vouloir rester maître, à part lui il se reprochait de l'avoir peu observée. Il s'agit ici de la brusque révélation de la trahison du voiturier et du malheur irréparable auquel Bénard n'avait échappé qu'à cause de sa commisération pour l'orpheline.

— Je ne vous en veux pas de m'avoir appris cela, dit le convalescent, comme s'il eût répondu à la pensée de maître Legris; au contraire, je vous en remercie. Le lendemain de cette malheureuse nuit si l'on m'eût dit combien j'avais passé près de la prison et du bagne, j'en serais peut-être mort de saisissement; mais à la distance de trois mois j'y puise un nouveau motif de reconnaissance envers Dieu qui m'envoya Toinette, moins pour la protéger que pour me sauver moi-même; enfin j'y trouve la justification de ces paroles écrites dans la lettre qui me recommandait cette enfant : « Il n'y a rien de plus profitable à notre propre honneur que le devoir de veiller sur celui d'un autre. »

Laissons maintenant passer deux mois encore, pendant lesquels Bénard acheva sa convalescence. Continuant à habiter dans l'arrière-boutique, il demeurait absolument étranger aux occupations du magasin. On était aux plus beaux jours de l'année. Maître de son temps, il avait tout loisir pour prolonger de salutaires promenades qui, peu à peu, lui rendirent les forces et la santé. Durant les six jours de la semaine, il devait se résigner à se promener seul; mais le dimanche venu, Toinette lui appartenait. C'était pour tous deux si grande fête, que lorsque arrivait enfin ce dimanche attendu avec une égale impatience par lui et par elle, il ne mettait pas moins de joie dans le cœur de l'une que dans celui de l'autre.

Jugeant de leur âge par celui qu'ils paraissaient avoir, on se disait en les voyant passer, riant et causant tout haut : « C'est un frère aîné et sa sœur. » On le disait encore à voir leurs jeux bruyants et leurs courses folles dans la campagne. Ils revenaient bien las de ces belles parties du dimanche; mais la lassitude leur procurait un si bon sommeil, qu'elle était comme le complément obligé du plaisir.

Un soir, cependant, ils revinrent, elle mécontente, lui soucieux. Toinette regrettait un dimanche perdu.

A peine avaient-ils dépassé la barrière que, surpris par la pluie, ils s'étaient vus forcés de rentrer dans Paris. Pour surcroît de chagrin, la jeune fille étrennait ce jour-là une robe neuve et un nouveau bonnet.

Le souci de Bénard tenait à une autre cause.

La pluie n'était pas continue. Aussitôt qu'elle cessait de tomber, l'oncle et la nièce, profitant de l'embellie,

quittaient la porte sous laquelle ils venaient de s'abriter, et se remettaient en marche pour descendre à grands pas vers le boulevard où, à défaut du dîner dans les champs, ils se promettaient de souper. Après de longues stations, aussi nombreuses que les averses successives qu'il leur avait fallu éviter, ils allaient atteindre la limite inférieure du faubourg du Temple, quand une nouvelle ondée les obligea à chercher encore un abri. Ils étaient là depuis un moment, quand Toinette, pressant le bras de son cavalier, fit cette réflexion :

— Il n'y a pas qu'un seul mercier à Paris qui s'appelle Bénard.

— Pourquoi me dis-tu cela ? qu'en sais-tu ? lui demanda Bénard avec inquiétude.

Pour toute réponse, la jeune fille lui indiqua du doigt la maison qui leur faisait face. Et, en effet, il lut sur l'enseigne ces deux mots : BÉNARD, MERCIER. Soudain un frisson le parcourut, et à partir de ce moment jusqu'à l'heure du retour et de la séparation accoutumée, il fut rêveur, distrait, répondant mal ou ne répondant pas à ce que lui disait sa compagne. Et même ce souper qui devait être le dédommagement des mécomptes de la journée ne parvint pas à déridier le front de Bénard. Il faut reconnaître, à l'excuse de celui-ci, que Toinette, si ingénieuse d'ordinaire à trouver le mot naïf ou piquant qui fait éclater le rire, avait de telles rencontres d'idées avec la préoccupation de Bénard qu'elles mettaient à néant tous ses efforts pour s'en distraire.

— Si la voiture de Gisors avait dû remiser dans le faubourg du Temple, dit-elle, c'est pourtant à l'autre Bénard que je me serais adressée, et, s'il l'eût voulu, il pouvait me tromper ; j'avais si froid ce jour-là, que partout où l'on m'aurait dit : Chauffe-toi ! j'étais disposée à me croire chez mon oncle.

Ils rentrèrent chez eux. La nuit fut mauvaise pour Toinette : sa robe neuve avait perdu son apprêt ; c'en était fait des rubans et des fleurs de son joli bonnet. Elle rêva inondation et déluge. Bénard n'eut pas, lui, la satisfaction de pouvoir se dire au réveil : « Ce qui m'a tant tourmenté cette nuit, ce n'était qu'un rêve. » Il ne dormit point.

Le lendemain, la jeune fille, prompte à se consoler, reprit gaiement ses occupations journalières, et se dit, en voyant encore au ciel de gros nuages : « Il ne peut pleuvoir que jusqu'à samedi ; le bon Dieu me doit un dimanche. »

Le lendemain, Bénard se leva de bonne heure, et, s'étant aussitôt mis en route, il arriva dans la rue du Faubourg-du-Temple, au moment où l'autre Bénard commençait à ouvrir sa boutique. Il entra sous prétexte d'une emplette. Une grande fillette, frêle et pâle, s'offrit à le servir. C'est au maître qu'il voulait parler. Le maître vint. « Enlève les volets, et plus vite que ça ! » dit-il à la fillette en la poussant du poing hors de la boutique. Bénard, que cette brutale poussée prévenait déjà assez mal à l'égard du maître, mesura et pesa dans sa pensée les planches que devaient soulever et manœuvrer des bras évidemment trop faibles pour cette tâche, et, à part lui, il dit : « Pauvre enfant ! »

La répulsion que lui inspira tout d'abord son homonyme ne diminua point, cependant, le désir qu'il avait de mettre celui-ci sur la voie d'un entretien nécessaire au repos de sa conscience. Entre gens de commerce, la conversation s'enchaîne facilement ; d'ailleurs, si l'autre Bénard était brutal avec la fillette, en revanche il se montrait complaisamment jaseur avec les chalands, pourvu qu'il y eût au bout vente sérieuse. En prenant soin d'ajouter une nouvelle emplette à chaque renseignement qu'il obtenait,

l'ami de Toinette sut de son confrère tout ce qu'il voulait savoir. Vers la fin de l'entretien, une grosse femme en déshabillé du matin était descendue du logis supérieur dans la boutique, en même temps que la grande fillette y rentrait.

— Tu n'es pas encore à l'ouvrage, flâneuse ! lui dit la grosse femme.

— J'ouvrais la boutique ; je ne peux pas tout faire.

Le bruit d'un soufflet qui cingla aussitôt la joue de la fillette coupa la parole à Bénard et le fit bondir d'indignation. Le marchand se contenta de dire, continuant à siffler le paquet de sa pratique :

— Pas quand il y a du monde, ma femme.

Un moment après, Bénard, qui venait de payer son emplette, demanda au marchand :

— Gardez-vous longtemps vos servantes ?

— Pourquoi cette question ?

— Pour vous dire que lorsque vous aurez renvoyé celle-ci, ce n'est pas à moi que vous devez vous adresser pour vous en procurer une autre.

— Javotte n'est pas une servante, répondit la grosse femme, c'est ma fille.

Bénard était poli ; il dit : « Excusez-moi », en passant près de la grande fillette ; mais il sortit sans avoir salué ses parents. Au retour, il trouva Toinette qui l'attendait chez lui ; elle commençait à s'inquiéter de cette sortie à pareille heure.

— L'air du matin est si bon, dit-il ; tu dois voir qu'il m'a fait du bien.

En effet, il n'y avait plus sur son visage aucune trace du souci de la veille.

— Et qu'apportez-vous là ? demanda Toinette, désignant le paquet que Bénard n'avait pas eu la précaution de dissimuler.

— Un peu de mercerie, répondit-il franchement.

— Quelle singulière idée ! comme s'il en manquait ici !

— J'ai voulu savoir combien on la vendait dans le faubourg du Temple.

— Dites plutôt que vous avez voulu voir celui qui se nomme comme vous. Eh bien ! est-ce un de vos parents ?

Il hésita un moment, regarda tendrement sa protégée, pensa à la pauvre Javotte, et répondit :

— Embrasse-moi, Toinette ; tu n'as pas d'autres parents que ton oncle Bénard.

*La fin à la prochaine livraison.*

#### UNE OPINION DU DOCTEUR HILDENBRANDT.

Je me souviendrai toujours avec plaisir du docteur Hildenbrandt et de ses inépuisables théories. Il était, sans doute, un peu mystique, un peu naïf, comme il convient à un Allemand ; mais sa naïveté, dont on était tenté de sourire, s'alliait à une véritable élévation qu'on ne pouvait s'empêcher de respecter.

Je me rappelle qu'un jour d'été, comme nous nous trouvions tous deux en visite dans une maison de campagne des environs de Paris, il m'avait entraîné dehors, tandis que tout le monde était réuni au salon, pour m'exposer une thèse qui, ce jour-là, s'était emparée de son esprit : il soutenait que tous les objets de la nature, êtres animés ou inanimés, avaient été exposés à nos yeux comme autant d'exemples et de leçons ; que les meilleurs moralistes, les prédicateurs les plus clairs, les plus sincères, les plus convaincants, c'étaient les astres, les arbres, les pierres et les animaux.

« Tenez, me dit-il en s'arrêtant tout à coup devant la porte ouverte du vestibule de la maison, derrière laquelle

nous nous promenions, et en me montrant la scène qui s'y passait; voyez cet épagneul couché par terre entre ces deux enfants qui font tout ce qu'ils peuvent pour l'engager à jouer avec eux; l'un croit lui faire le plus grand plaisir en lui mettant son polichinelle à cheval sur le dos, l'autre s' imagine le tenter beaucoup en lui offrant des groseilles dans une cuiller; mais le digne animal est parfaitement insensible à toutes ces avances; il reste impassible



Trois amis. — Peinture et dessin de Castan.

parce que les pantins et les groseilles, ce n'est pas là son affaire, cela ne le regarde pas; il n'y a rien dans ces objets qui réponde à son instinct. Mais que son maître paraisse seulement avec son fusil et son carnier, aussitôt le brave chien de chasse s'élancera au-devant de lui, bon-

dira de joie et prendra au galop le chemin de la campagne, parce que, chasser, arrêter les lièvres et les perdrix, voilà son rôle, sa vocation. Et s'il était chien de garde au lieu d'être chien de chasse, la vue du fusil et du carnier, l'idée du gibier, le laisseraient indifférent, tandis



qu'il aboierait de tous ses poumons à l'approche d'un étranger.

» L'autre jour, ajouta-t-il, j'étais à la fenêtre de ma chambre et je regardais au dehors, à travers les barreaux de mes persiennes fermées. Vis-à-vis, de l'autre côté de la rue, il y avait un chat assis sur le seuil d'une boutique; bien qu'il eût les yeux à demi clos, il ne dormait pas, car il tournait ses oreilles de côté et d'autre. Il se faisait dans la rue beaucoup de tapage, roulement des voitures, conversations des passants, coups de marteau des menuisiers et des forgerons voisins, quand je me mis, pour m'amuser, à imiter avec mes lèvres le petit cri d'une souris. Aussitôt le chat dirigea ses deux oreilles vers ma fenêtre et y fixa ses yeux ardents. Je répétai plusieurs fois l'expérience, et le chat ne manqua jamais de dresser l'oreille et de regarder de mon côté. Ainsi, cet animal ne faisait aucune attention aux bruits violents qui retentissaient à côté de lui; mais dès que le faible cri d'une souris se faisait entendre au loin, il le saisissait immédiatement.

» Et, tenez, continua-t-il en me prenant par le bras et en s'approchant d'un arbuste sur lequel une araignée avait tissé sa toile entre deux rameaux; regardez cette petite araignée verte qui est blottie là, dans sa cachette, à l'un des coins de son filet. Le vent a beau souffler et secouer en tous sens les branches et les feuilles sur lesquelles elle a tendu son réseau, elle ne s'en émeut pas, elle ne s'en aperçoit même pas. Mais si, avec la pointe de ce brin d'herbe, je touche un des fils de sa toile, de manière à imiter le choc léger et les petites secousses que lui imprime un moucheron en s'y prenant... Voyez, la voici; elle a compris instantanément, et elle est accourue prompte comme l'éclair.

» N'est-il pas vrai que ces animaux, dont la conduite est si raisonnable, si sérieuse, nous donnent une leçon? L'objet de notre recherche, à nous, notre importante, notre unique affaire, c'est l'idéal, c'est l'acquisition d'une vie spirituelle toujours plus pure et plus intense. Gardons-nous donc de livrer notre âme à des bagatelles qui ne la regardent pas et qui la distraient de sa vocation. Ayons souvent les yeux fixés sur notre proie, notre gibier à nous, qui est l'Esprit, le souffle d'en haut; guettons-le, poursuivons-le avec tout le zèle dont nous sommes capables; aspirons à lui de toute la force de notre désir. N'aurions-nous la liberté que pour échapper à notre but, et ne ferions-nous pas de notre intelligence le bon usage que les bêtes font de leur instinct? »

### L'INSTRUCTION CHEZ LES TOUAREG (1)

(SAHARA).

On a vu que les femmes touareg aiment à lire, à jouer de divers instruments, à chanter et à improviser; elles savent écrire; elles brodent avec goût. Les hommes, de leur côté, ne dédaignent pas l'instruction, quoiqu'en général ils aiment moins à lire.

« Le plus pauvre Targui (2), dit M. Henri Duveyrier (3), connaît son pays dans ses détails, comme peu d'entre nous connaissent le leur. Ils savent les noms de toutes les plantes du Sahara, leurs propriétés utiles ou nuisibles, les terrains qu'elles préfèrent, les époques de leur floraison et de leur

(1) Le territoire des Touareg, ou du peuple *Targui*, forme, entre l'Afrique septentrionale et l'Afrique centrale, un immense quadrilatère que le tropique du Cancer partage en deux moitiés à peu près égales, et que les géographes connaissent sous le nom de plateau central du Sahara.

(2) *Touareg*, au singulier *Targui*, au féminin *Targuia*.

(3) *Exploration du Sahara; les Touareg du Nord*, par Henri Duveyrier. Paris, Challamel.

fructification. Ils connaissent les grands animaux de leur pays, leurs mœurs et leurs habitudes. Quelques-uns possèdent en médecine et en art vétérinaire des connaissances qui suffisent à leurs besoins. Ils savent discerner les terrains dans lesquels il y a chance de trouver de l'eau pour le forage des puits, et, dans le forage, ils tiennent compte des couches transversales, leur donnent des noms, et attachent la plus grande attention à bien rencontrer celle qui précède immédiatement l'eau.

Mais l'astronomie est ce que les Touareg aiment le mieux. Quand il y a éclipse, ils disent que c'est une *rhazia* que l'un des astres opère sur l'autre. Ils appellent la Voie lactée *Mahellaou*, et Vénus *Tatris-tan-toufaas* (l'étoile du matin, comme nos bergers). Pour eux, la grande et la petite Ourse sont une chamelle avec son chamillon, et l'étoile polaire, qu'ils nomment *Lemkechen*, c'est-à-dire *Tiens*, est une négresse qui reste immobile pour garder le chamillon (la petite Ourse), tandis que l'on trait la chamelle (la grande Ourse). Les Pléiades sont les filles de la nuit. Ils disent en vers :

Les filles de la nuit sont sept :

Materedje et Erredjaot,

Mateseksek et Essekaot,

Matefarhar et Ellerhaot;

Le septième est un garçon dont un œil s'est envolé.

Ils appellent la constellation du Scorpion, ou Scorpion, ainsi que nous, ou Palmier, ce qui convient très-bien à la disposition de ces étoiles.

Quand on traverse le désert de Tanezrouft, de Ouallen à Am-Rhaunân, les deux étoiles de la constellation du Navire, la *Tenafelit* (richesse) et le *Torrert* (misère), servent à indiquer la direction en prenant le point central entre celui de leur lever et celui de leur coucher, c'est-à-dire droit au sud. Ces étoiles étant près de l'horizon, il est toujours facile de se guider sur leur passage au méridien.

Comme tous les Arabes, les Touareg, pour avoir l'heure de midi, plantent un piquet dans le sable et calculent la projection de l'ombre suivant la saison,

Les travaux honnêtes de la jeunesse assurent au vieillard une vie paisible.

PINDARE.

### LES DISTANCES CÉLESTES.

Pour les dernières étoiles visibles avec le télescope de trois mètres, le rayon lumineux qu'elles nous envoient ne saurait arriver en moins de 1 000 ans, et pour les dernières visibles avec le télescope de six mètres, en moins de 2 700 ans... Il est des étoiles dont la lumière ne nous parvient qu'après 5 000, 10 000, 100 000 années, toujours en s'avancant incessamment avec une rapidité de 70 000 lieues par chaque seconde.

De tels nombres nous disent que l'histoire de l'univers astral se déroule, gigantesque, sans que nous en connaissions le premier mot, perdus comme nous le sommes sur notre station isolée. Les rayons lumineux qui nous arrivent des étoiles nous racontent l'histoire ancienne d'un monde infini de créations dont l'histoire présente est inconnue à cette pauvre terre. Supposons, par exemple, que le magnifique Sirius s'éteigne aujourd'hui même par une catastrophe quelconque, la lumière mettant 22 ans à nous venir de cet astre, nous le verrions encore pendant 22 ans à ce même point du ciel d'où il serait en réalité disparu depuis longtemps. Si les étoiles étaient anéanties aujourd'hui, elles brilleraient néanmoins encore pendant plusieurs années, plusieurs siècles, plusieurs milliers d'années



sur nos têtes; et il est possible que des étoiles, dont nous nous efforçons présentement d'étudier la marche et la nature, *n'existent plus* en réalité depuis le commencement du monde (du monde terrestre).

..... Si l'on nous demandait à quelle distance la nébuleuse à laquelle nous appartenons devrait être transportée d'ici pour nous offrir l'aspect d'une nébuleuse ordinaire (sous-tendant un angle de 10 minutes), nous répondrions avec Arago qu'il faudrait l'éloigner à une distance égale à 334 fois sa longueur. Or cette longueur est telle, que la lumière n'emploie pas moins de 15 000 ans à la traverser. A la distance de 334 fois cette dimension, notre nébuleuse, la Voie lactée, serait vue sous un angle de 10 minutes, et la lumière emploierait à nous en arriver 334 fois 15 000 ans, un peu plus de *cinq millions d'années*. Tel est probablement l'éloignement de plusieurs amas d'étoiles que nous étudions dans le champ de nos télescopes.

Les dernières nébuleuses que peut atteindre l'œil perçant du télescope, et qui sont perdues, pâissantes et diffuses, dans un éloignement incommensurable, gisent aux limites extrêmes des régions visitées par nos regards, et semblent terminer à ces confins les célestes merveilles. Mais là où s'arrête notre vue, aidée même des secours les plus puissants de l'optique, la création se déroule encore majestueuse et féconde, et là où s'abat l'essor de nos conceptions fatiguées, la nature, immuable et universelle, déploie toujours sa magnificence et sa parure. (\*)

### LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez pages 47, 87, 111.

#### AFRIQUE.

Suite.

#### ILE DE SAINTE-HÉLÈNE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté en 1855. En avril 1863, l'affranchissement avec les timbres a été rendu obligatoire.

Le timbre, rectangulaire, a 26<sup>mm</sup> sur 19; il est gravé et imprimé en bleu foncé sur papier blanc. Le fond est guilloché. L'effigie de la reine Victoria, la tête à gauche et couronnée, est dans un cadre rond. On lit au-dessus de ce cadre, *St Helena*, et au-dessous, *Postage. Six pence*.

Ce timbre, émis en 1855, est piqué depuis 1862.

6 pence (Of. 6250), — bleu foncé (no 215). Non piqué et piqué.

La planche a servi à l'impression de trois autres timbres. Les mots *Six pence* ont été barrés, et l'on a imprimé en noir, par-dessus le mot *Postage*, la nouvelle valeur du timbre. Ces timbres sont aussi en couleur (sauf la désignation de la valeur, imprimée en noir) sur papier blanc.

1 penny (Of. 1042), — (avril 1863) rouge-brun (non piqué et piqué).  
4 pence (Of. 4166), — (avril 1863) carmin vif (non piqué et piqué).  
1 shilling (1f. 2500), — (février 1864) vert-émeraude (piqué).

Ces timbres sont imprimés à Londres par MM. Thomas de la Rue et C<sup>ie</sup>.

#### CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

COLONIE ANGLAISE.

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé en 1853 au cap de Bonne-Espérance.

Jusqu'en 1846, le port des lettres était réglé, dans cette colonie, suivant la distance et d'après un tarif gra-

(\*) Camille Flammarion, *la Pluralité des mondes habités*, 5<sup>e</sup> éd., p. 192, 203.

dué. Depuis lors, les lettres de la colonie pour la colonie sont soumises à une taxe uniforme de 4 pence (Of. 415) par demi-once (14<sup>g</sup>.17).



No 215. Sainte-Hélène.



No 216. Cap de Bonne-Espérance.

L'affranchissement des lettres de la colonie pour la colonie est obligatoire. Celui des lettres du Cap pour l'Angleterre est facultatif, mais le destinataire de lettres non affranchies paye une surtaxe de 6 pence par lettre.

Le nombre des lettres qui ont passé par les bureaux de la colonie a été, en 1857 de 744 723, en 1858 de 807 287, en 1859 de 915 866, et en 1860 de 990 545.

Le nombre moyen de lettres par habitant a été de 3 1/2 en 1859.

La première émission de timbres a eu lieu en 1853.

Ces timbres sont triangulaires; ils ont 21<sup>mm</sup> sur 42. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Il existe des timbres de 1 penny et de 4 pence dont le papier est blanc bleuâtre, même bleu; cette coloration du papier est accidentelle et due à la gomme.

Ces timbres ne sont pas piqués.

Le dessin représente l'Espérance sous les traits d'une jeune femme assise à terre, tournée à gauche et ayant une ancre auprès d'elle. Le fond est guilloché. On lit dans la bordure du timbre : à gauche *Postage*, à droite la valeur, et au bas *Cape of Good Hope*.

1 penny (Of. 1042), — 1<sup>o</sup> rouge-brique; 2<sup>o</sup> (1862) rouge-amarante.  
4 pence (Of. 4166), — 1<sup>o</sup> bleu foncé; 2<sup>o</sup> (1862) bleu clair.  
6 (Of. 6250), — 1<sup>o</sup> lilas; 2<sup>o</sup> (1863) violet clair.  
1 shilling (1f. 2500), — 1<sup>o</sup> vert jaunâtre foncé, vert-émeraude;  
2<sup>o</sup> (1863) vert-bleuâtre foncé (no 216).

Ces timbres ont été gravés et imprimés à Londres par un entrepreneur, pour compte de la colonie.

En 1860, l'administration des postes de la colonie, ayant épuisé ses approvisionnements de timbres de 1 penny et de 4 pence, fut obligée de faire faire à la hâte dans la ville du Cap et d'émettre une certaine quantité de ces timbres, en attendant l'arrivée des timbres de fabrique anglaise.

Ces timbres sont triangulaires; ils ont 21<sup>mm</sup> sur 41. Ils présentent le même sujet que les précédents, et sont imprimés en couleur sur papier blanc. Le dessin et l'impression sont grossiers. Ils paraissent obtenus par transport; suivant quelques personnes, ils auraient été gravés en bois.

1 penny (Of. 1042), — rose (no 217).

4 pence (Of. 4166), — bleu, depuis le bleu très-foncé jusqu'au bleu-ciel.



No 217. Cap de Bonne-Espérance.



No 218.

Le tirage de ces timbres a été fait avec peu de soin, car il y a des timbres de 4 pence roses et des timbres de 1 penny bleus; ces derniers sont très-rares.

Les timbres actuels sont rectangulaires et ont 23<sup>mm</sup> sur

19. Ils sont gravés en relief et imprimés en couleur sur papier blanc glacé. Ils sont piqués.

La colonie est figurée par une femme assise sur une ancre, ayant d'un côté un bélier et de l'autre un cep de vigne. Le champ du timbre est, en langage de blason, tranché; dans le triangle de gauche les tailles sont plus fortes que dans celui de droite. On lit : en haut *Cape of Good Hope*, et en bas *Postage* et la valeur en lettres.

- 1 penny (Of. 1042), — rouge-brun.  
 4 pence (Of. 1166), — bleu foncé.  
 6 (Of. 6250), — violet, lilas clair.  
 1 shilling (1f. 2500), — vert clair (n° 218).

Ces timbres ont été gravés dans les premiers mois de 1863 et sont imprimés à Londres par MM. Thomas de la Rue et C<sup>ie</sup>.

NATAL  
 (Côte orientale d'Afrique).  
 COLONIE ANGLAISE.

Vasco de Gama a donné le nom de Terre de la Nativité (*Terra Natalis*) à cette terre africaine à laquelle il aborda le jour de Noël de l'année 1497.

Le premier établissement y fut fait, en 1834, par quelques Anglais qui reconnaissaient l'autorité du roi des Zulus, Chaka. Des cultivateurs hollandais, émigrés du cap de Bonne-Espérance, se joignirent aux Anglais en 1836. Natal fut reconnu, le 8 août 1843, dépendance britannique par ses premiers possesseurs hollandais, et fut proclamé, le 5 novembre 1856, colonie distincte.

L'usage des timbres-poste y a été introduit par l'ordonnance du 21 mai 1857.

Le poids de la lettre simple est de  $\frac{1}{2}$  once. Les destinataires de lettres non affranchies payent triple port; la surtaxe est donc du double du port de la lettre simple.

On compte 350 lettres affranchies pour 1 lettre non affranchie.

Le nombre des lettres qui ont passé par les bureaux de poste de la colonie a été, en 1855 de 79 800, et en 1862 de 300 000. Il a quadruplé en huit ans. Le nombre moyen de lettres par habitant a été de 1  $\frac{1}{2}$  en 1860.

Il y a eu deux émissions de timbres-poste, la première en 1857, la seconde en 1860.

Les timbres de l'émission de 1857 sont rectangulaires et de grandeur inégale. Ceux de 1 penny ont 24<sup>mm</sup> sur 20, et les autres 23<sup>mm</sup> sur 27. Ils sont gravés, imprimés en relief sur papier de couleur. Le dessin est différent suivant la valeur du timbre : il présente, au milieu de la partie supérieure, la couronne royale d'Angleterre, et de chaque côté de celle-ci, les initiales de la reine (V. R.). Ces initiales ne sont pas sur le timbre de 1 penny. Le nom de Natal est placé au-dessous de la couronne dans le timbre de 1 penny, et au-dessus dans les autres. La valeur du timbre est écrite en lettres dans la partie inférieure.



N° 219.



Natal.

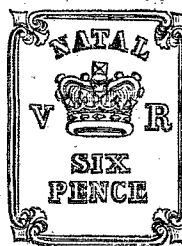
N° 220.

a douze lobes extérieurs, et dans celui de 9 pence, d'une couronne de laurier.

- 1 penny (Of. 1042), — 1° rose; 2° bleu; 3° chamois ou jaune (n° 219).  
 3 pence (Of. 3125), — rose (n° 220).  
 6 (Of. 6250), — vert clair (n° 221).  
 9 (Of. 9375), — bleu.  
 1 shilling (1f. 2500), — chair.

Les timbres actuels sont rectangulaires; ils ont 22<sup>mm</sup> sur 19 (celui de 1 penny a 22<sup>mm</sup>.5 sur 19<sup>mm</sup>). Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc.

L'effigie de la reine Victoria, la tête de face, regardant à gauche et ornée d'un diadème, est dans un cadre ovale qui est sur un fond guilloché. On lit en haut *Natal*, et au bas la valeur du timbre en lettres. Le dessin de ce timbre est le même que celui des timbres de Bahamas et de la terre de Van-Diemen.



N° 221.



Natal.

N° 222.

- 1 penny (Of. 1042), — 1° (1862) carmin; 2° (1863) rouge-brun.  
 3 pence (Of. 3125), — bleu clair (n° 222).  
 6 (Of. 6250), — lilas ou gris violacé.

Ces timbres ont été d'abord émis sans être piqués; ils sont piqués à présent. Ils étaient imprimés naguère par MM. Perkins Bacon et C<sup>ie</sup>, ils le sont maintenant par MM. Thomas de la Rue et C<sup>ie</sup>, à Londres.

ILE DE LA RÉUNION.  
 COLONIE FRANÇAISE.

Un arrêté du gouverneur de la Réunion, en date du 10 décembre 1851, a prescrit la création de timbres-poste de 15 et de 30 centimes pour l'affranchissement des lettres dans l'île. Ce même arrêté avait ordonné l'emploi des timbres-poste métropolitains pour l'affranchissement des lettres à destination de la France. L'usage des timbres-poste coloniaux a été introduit à la Réunion en vertu de la décision ministérielle du 14 mai 1858.



N° 223.

La Réunion.



N° 224.

Les anciens timbres de la Réunion, créés en 1851, sont gravés et imprimés typographiquement en noir sur papier blanc bleuâtre.

Ils sont rectangulaires, et ont, celui de 15 centimes, 23<sup>mm</sup> sur 18, et celui de 30 centimes, 22<sup>mm</sup>.5 sur 17<sup>mm</sup>.5.

- 15 centimes, — noir sur papier blanc bleuâtre (n° 223).  
 30 — id. (n° 224).

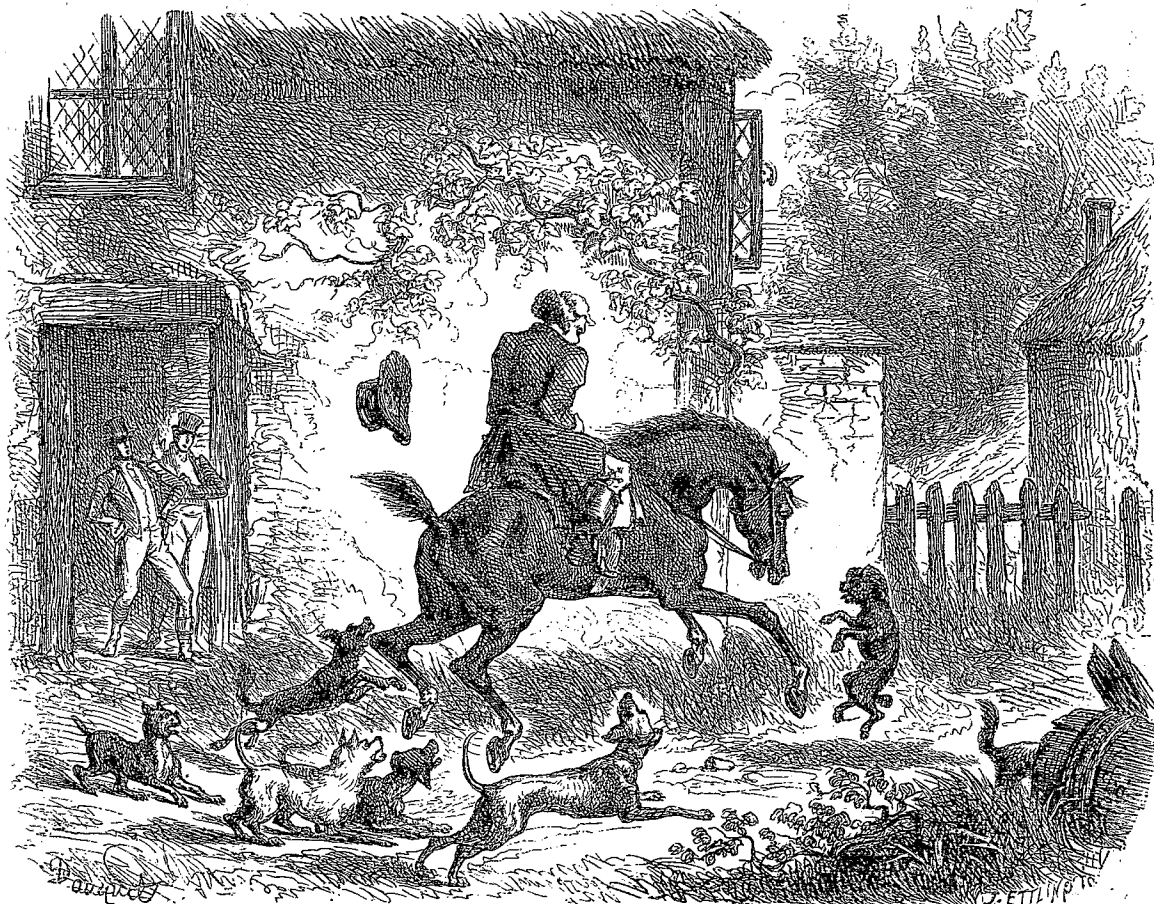
Les vignettes de ces timbres sont d'un dessin bizarre; nous les mettons sous les yeux du lecteur. On lit en haut *Ile de la Réunion*, et en bas *Timb. poste. 15 c. (ou 30 c.)*.

La suite à une prochaine livraison.

Les timbres de 1 penny, de 6 pence et de 1 shilling ont chacun un encadrement différent. La valeur seule est entourée, dans le timbre de 3 pence, d'un cadre ovale qui

CARLE VERNET.

Voy. les Tables du t. XXXII, 1864.



Un Cavalier dans l'embarras, par Carle Vernet. — Dessin de Pauquet fils.

Antoine-Charles-Horace Vernet, surnommé Carle, fils du célèbre peintre de marine Joseph Vernet, naquit à Bordeaux, le 14 août 1758. Il eut pour parrain son frère aîné Livio, et pour marraine une servante, Rosa Lombelle; sa mère, Virginie Parker, était Anglaise, et fille d'un commandant des galères du pape; elle comptait parmi ses ancêtres un archevêque de Cantorbéry. Malheureusement la raison de cette jeune femme s'altéra bientôt de telle sorte qu'il fallut la placer dans une maison de Monceaux d'où elle ne sortit plus et où elle vécut longtemps sans avoir conscience de la vie.

Carle, que la famille appelait Charlot, était d'une santé délicate. Il fut atteint d'une petite vérole qui se porta sur ses yeux. Le seul moyen de lui sauver la vue était d'appliquer les lèvres sur ses paupières malades et d'opérer une succion. Joseph aimait son Charlot doublement, pour sa femme et pour lui; il n'hésita pas : aussi Carle disait-il qu'il devait à son père deux fois la vie. Il resta si faible que, jusqu'à l'âge de huit ans, on ne le laissa marcher que soutenu par des lisières. Mais son intelligence et surtout son goût pour le dessin étaient précoces. Lorsqu'il n'avait encore que quatre ans, son père lui donnait des carnets pour dessiner. Un jour, il avait commencé à dessiner un cheval, sans avoir assez tenu compte du peu de hauteur de sa feuille de papier. La tête et le corps de l'animal étaient tracés, mais il ne restait plus à Carle de place pour les jambes : on riait de son embarras; le jeune artiste se tira d'affaire en traçant sous le corps une ligne d'eau. Le cheval se baignait : qu'avait-on à dire ?

Carle, pour apprendre à écrire, copia un *Traité de peinture*.

Plus tard, Joseph le fit entrer chez un peintre de genre, Lépicié; il lui donnait aussi des leçons : souvent il l'emmenait faire des études d'après nature dans les bois de Meudon.

La grande passion de Carle était de monter à cheval; elle décida de sa direction dans l'art. Il assistait à toutes les courses.

En 1778, il fit un voyage en Suisse avec son père. L'année suivante, il se présenta au concours de Rome et obtint le second prix. En 1782, on lui décerna le premier. Il partit pour Rome, mais il n'y resta que très-peu de temps. A son retour à Paris, il éprouva une grande peine de cœur : une jeune fille qu'il aimait s'était mariée pendant sa courte absence. Pour le consoler, son père lui acheta un cheval.

« Sa préoccupation dominante, dit M. Amédée Durande<sup>(1)</sup>, était l'étude du cheval. Il examinait les compositions des le Brun et des Vander-Meulen : leur interprétation peu fidèle de la nature ne le satisfaisait pas; il cherchait et entrevoyait déjà un nouveau genre à créer. »

Un peu plus tard, il épousa la fille d'un des dessinateurs les plus habiles du dernier siècle, Moreau le jeune. En 1789, il fut nommé agrégé de l'Académie de peinture. Le jour de sa réception, présenté, selon l'usage, à tous les membres par un huissier, quand il arriva devant son

<sup>(1)</sup> *Joseph, Carle et Horace Vernet; correspondance et biographies*; par Amédée Durande. Paris, Hetzel, 1865.

père, oubliant toute étiquette, il se jeta dans ses bras. Quelques mois après, en décembre, Joseph mourait. Il était né à Carle, dans l'été de la même année, un fils qui devait devenir illustre, Horace Vernet.

On a peut-être trop oublié les tableaux d'histoire de Carle Vernet. L'un des premiers il représenta avec vérité les scènes militaires modernes, et ouvrit ainsi la voie où son fils devait exceller. Son *Matin de la bataille d'Austerlitz* fut très-remarqué au Salon de 1808. Napoléon, qui avait de bonnes raisons pour encourager l'art à peindre la guerre, le félicita et lui remit publiquement la décoration. Toutefois, c'est surtout par ses compositions de genre, par ses études de mœurs et ses satires des ridicules de son temps, que Carle a pris une place originale parmi les artistes du commencement de ce siècle, et que sa réputation a survécu au plus grand nombre d'entre eux. Il avait sur la plupart des caricaturistes l'avantage de bien dessiner et de ne jamais descendre jusqu'au laid et au trivial. Il y a de l'élégance et une véritable distinction de trait jusque dans ses compositions les plus comiques : jamais on ne se sent honteux de rire avec lui des travers humains. Nos lecteurs ont déjà été plus d'une fois à même d'en juger ; et ce cavalier maladroit, que nous reproduisons ici, est lui-même un assez bon exemple de la manière de Carle : c'est à peine ce qu'on appelle « une charge » ; tout en souriant, on se plaît à regarder ce beau cheval irrité, digne d'un écuyer plus habile.

Il se présentera plus d'une occasion de parler encore de ce peintre ingénieux. Il mourut, à l'âge de soixante-dix-huit ans (17 novembre 1836), ayant assez vécu pour jouir des succès de son fils Horace, et de l'union d'un des artistes les plus honorables de notre temps, Paul Delaroche, avec sa belle et vertueuse petite-fille. Sa fin fut attristée par quelques manies étranges où l'on a cru voir comme une lointaine influence de la maladie mentale de sa mère : au milieu d'une belle aisance, il s'imaginait être pauvre, à ce point qu'une fois, dit-on, en sortant de Saint-Roch, il demanda l'aumône aux fidèles. L'amour tendre et pieux de ses enfants jeta un voile sur cet affaiblissement de son esprit, et entoura de calme et de douceur ses derniers jours.

## LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126, 129, 138, 150, 154.

### VII. — Une lettre poste restante.

Le temps que Bénard pouvait accorder à sa convalescence étant expiré, il fut question de s'entendre avec lui sur sa position définitive chez maître Legris. Il ne pouvait, sans témoigner sa répugnance, accepter de servir comme employé subalterne à ce même comptoir où il avait été maître. Toinette aidant et le linge de la cour y mettant toute la bonne volonté qui se pouvait accorder avec son intérêt, on décida que le seul emploi utile et convenable pour Bénard était celui de commis voyageur. Il était certain, en partant, de laisser Toinette sous bonne garde : il la confiait à la sollicitude, qu'on pourrait dire maternelle, de sa voisine Henriot, et elle était protégée par la moralité sévère qu'imposait dans sa maison l'autorité de maître Legris. Au moment du départ, comme Bénard exprimait avec vivacité le regret qu'il éprouvait de se séparer de Toinette, elle lui dit :

— A moi aussi le temps de l'absence semblera long ; mais je sais comment l'employer : j'ai tant à étudier pour pouvoir être votre caissière quand vous serez en position de reprendre un établissement ! Envoyez-moi souvent de

vos nouvelles, et comptez que je vais tant me dépêcher d'apprendre, que je n'aurai bientôt plus besoin de personne pour vous donner des miennes.

Deux ans se passèrent dans ces alternatives de départ et de retour. Depuis longtemps déjà Toinette, écolière intelligente, avait pu écrire sa première lettre au voyageur.

Quand il revint de nouveau dans le courant de la troisième année, il trouva Toinette occupant, dans le magasin de la rue Jean-Tison, cet emploi de caissière qu'elle se souhaitait chez son oncle Bénard. Celui-ci était revenu avec le désir de faire, cette fois, un long séjour à Paris. Un incident le décida à repartir dès la semaine suivante. Justin, l'un des commis, lui avait demandé sa nièce en mariage. Le trouble qu'il en ressentit ne venait-il seulement que de la fausse position où il se savait à l'égard de Toinette, ou bien avait-il une cause ? Il n'osa pas s'interroger sur ce point. Toujours est-il qu'il fut d'abord singulièrement troublé, et, quelques heures après, profondément heureux, quand, ayant interrogé la jeune fille, celle-ci, qui n'éprouvait aucun trouble, lui répondit :

— Je ne puis vous dire qu'une chose, c'est que je ne pense pas à M. Justin. Comment aurais-je pensé à lui ? il ne m'a jamais parlé de rien !

En repartant de nouveau, Bénard serra vivement la main du jeune commis : c'était un remerciement, et non pas une promesse.

Forcé, dans ce dernier voyage, de s'arrêter en route beaucoup plus longtemps qu'il ne l'avait prévu, il trouva à la poste restante de Lyon une lettre qui l'y attendait depuis huit jours. Il n'y avait pas qu'elle seule à son nom, mais Bénard avait reconnu l'écriture de Toinette : il décacha d'abord celle-là ; elle disait :

« Mon bon ami, mon protecteur, mon frère,

» Comme vous m'avez trompée ! je ne vous le pardonne pas, je vous en remercie.

» J'ai vu mon oncle Bénard ; j'ai vu aussi ma tante !

» N'allez pas croire que je mettais en doute vos paroles, et que j'aie voulu vérifier par moi-même si le mercier du faubourg du Temple n'était vraiment pas de ma famille. C'est chez un notaire que nous nous sommes rencontrés. J'y étais appelée, comme mon oncle et ma tante, pour un héritage. Nous avions, à ce qu'il paraît, un cousin fort riche, qui est mort il y a cinq ans dans les îles. Ainsi, il y a cinq ans j'avais déjà une fortune qui pouvait vous sauver, et vous avez été si malheureux !

» Maître Legris, qui entend si bien les affaires et qui s'intéresse si fort à nous, a eu la bonté de m'accompagner. Tout a été expliqué, tout s'est réglé pour le mieux. Si vous étiez mon oncle Bénard, nous aurions le double de ce qui me revient ; vous ne l'êtes pas, donc vous n'avez droit qu'à la moitié.

» Revenez, revenez ; vous êtes quitte envers maître Legris, qui se retire décidément du commerce. Ses fils ne lui succèdent que dans les magasins de la rue Saint-Honoré ; à ma demande, on vous cède celui de

» LA PETITE TOINETTE. »

P. S. « Je n'aime pas M. Justin. »

Bénard revint. Il voulut refuser les offres généreuses de sa protégée ; elle lui rappela avec quel abandon et quelle confiance elle avait sollicité ses bienfaits. Maître Legris acheva de vaincre ses scrupules, et Justin le pria d'oublier sa demande. En prétendu respectueux envers les grands parents, Bénard, d'accord enfin avec Toinette et avec sa conscience, se présenta une seconde fois chez les merciers du faubourg du Temple. Il venait demander le consentement de ceux-ci à son mariage avec Toinette. Ils ne pou-

vaient pas le refuser, ils l'accordèrent. Comme il cherchait des yeux sa future cousine Javotte, la grosse femme, qui devinait sa pensée, dit en poussant un profond soupir : « J'ai du malheur, mes enfants ne vivent pas ! »

L'oncle et la tante Bénard ne furent point invités à la noce.

### BRÉMONTIER.

Nicolas-Thomas Brémontier, mort à Paris le 16 août 1809, était né à Quevilly, près Rouen, le 30 juillet 1738. Il entra fort jeune à l'École des ponts et chaussées. A dix-huit ans, il fut chargé de professer les mathématiques et leurs diverses applications à l'École d'artillerie de la marine, fondée par M. de Choiseul. Cette école ayant été fermée peu de temps après, on envoya Brémontier comme ingénieur des ponts et chaussées à Périgueux, et ensuite à Bordeaux. C'était un esprit d'une activité extraordinaire et sans cesse occupé d'améliorations utiles. Il écrivit des mémoires remarquables sur les moyens de nettoyer le port de Bordeaux, de dessécher les marais des environs, de contenir dans leur lit les fleuves et les torrents. Il reçut diverses missions et prit part à l'exécution de plusieurs canaux, entre autres de celui qui va de Caen à la mer. Mais ce fut dans les landes de Gascogne qu'il acquit par les services les plus éminents son véritable titre à la reconnaissance publique et à une célébrité durable.

Situés au sud-ouest de la France, les plateaux des landes forment un vaste triangle, limité à l'ouest par l'océan Atlantique depuis Bordeaux jusqu'à Bayonne, au nord par la Gélise et la Garonne, au sud par la Midouze et l'Adour. Le triangle se divise en trois grandes régions : les *grandes landes*, au centre et à l'ouest, stériles et peu habitées ; les *petites landes*, à l'est, mieux cultivées ; les *landes du Médoc*, au nord, entre le bassin d'Arcachon et l'embouchure de la Garonne.

Dans cette immense étendue de plaines sablonneuses, encore en grande partie couvertes d'une maigre végétation d'ajoncs et de bruyères, on voit d'année en année s'accroître les espaces cultivés, grâce aux efforts de quelques hommes supérieurs qui n'ont point arrêté le vieux préjugé qui semblait condamner les landes à une stérilité éternelle.

C'est à Brémontier qu'il faut faire remonter l'initiative de ce grand progrès. C'est lui qui le premier a démontré la vertu végétative des sables et déterminé des tentatives persévérantes pour y acclimater le pin <sup>(1)</sup>. Il avait été ému des ravages que font sur les côtes les dunes de Gascogne, ces montagnes de sable vomies par l'océan et poussées sans cesse par les vents. Il voulut arrêter le fléau : il parcourut les landes, étudia les causes qui concourent à la formation des dunes, leur marche, leurs effets, et écrivit à Bordeaux, en l'an 3 de la république française, un admirable mémoire où se trouve bien réellement le point de départ de la culture des pins et de la fixation des dunes mobiles.

« Les dunes comprises, écrivait ce savant observateur, entre l'embouchure de la Gironde et celle de l'Adour, embrassent un espace de 75 lieues carrées. Cette immense surface, qui pourrait être comparée à celle d'une mer en fureur dont les flots élevés seraient subitement fixés dans le fort d'une tempête, n'offre aux yeux qu'une blancheur qui les blesse, une perspective monotone, un terrain monotone et nu, et enfin un désert effrayant. . . . »

<sup>(1)</sup> Il faut reconnaître, toutefois, qu'on avait déjà fait avant lui quelques plantations çà et là ; la présence de pins à l'état fossile en plusieurs endroits peut même autoriser la supposition que l'idée avait été mise en pratique dans des temps anciens. Il en est ainsi, du reste, de toutes les inventions utiles.

» Cette masse énorme marche tout à la fois, et elle enterre insensiblement des champs cultivés, des établissements précieux, des villages, des clochers, des forêts entières, et enfin tout ce qui se trouve à sa rencontre, mais sans rien détruire, et pour ainsi dire sans rien offenser ; les feuilles mêmes des arbres changent à peine de position, et leur sommet est encore quelquefois vert au moment où ils sont sur le point de disparaître.

» Comme ces montagnes ne font que passer, on voit reparaître successivement sur le terrain qu'elles abandonnent tout ce qu'elles y avaient enseveli ; mais les plantes et les bois tombent en pourriture dès qu'ils commencent à recevoir les impressions de l'air, et l'on ne trouve d'intact ou de bien conservé que les murs des maisons ou de quelques édifices, quand toutefois, avant leur submersion, on ne les a pas démolis, ainsi qu'il est d'usage.

» Comme encore les vents sont l'unique mobile de ces sables, comme ce mobile agit irrégulièrement et inégalement en tous sens, il doit produire des irrégularités dans la composition des dunes, dans leur forme, dans leur marche.

» Chacun des grains de sable dont elles sont composées n'est pas assez gros pour résister aux vents d'une certaine force, ni assez petit pour être enlevé comme de la poussière ; ils ne font que rouler sur la surface dont ils sont arrachés, et ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont à l'abri du vent, ce qui arrive toujours quand ils ont surpassé le sommet de la montagne.

» Ainsi, chacun de ces mêmes grains occupe alternativement le centre de la dune, et ils passent tous successivement de la base au sommet et du sommet à la base.

» Les dunes restent quelquefois toute une année sans faire de progrès, ou du moins de progrès bien sensibles ; mais un fort coup de vent d'ouest répare très-promptement le temps qu'elles semblaient avoir perdu pendant cet intervalle. J'ai vu une montagne avancer de plus de deux pieds pendant l'espace de trois heures, malgré une pluie assez forte qui devait naturellement en retarder la marche.

» C'est dans ces moments de tempête que les dunes sont véritablement intéressantes et dignes de toute l'attention de l'observateur. Des brouillards de sable couvrent absolument leur surface : les premières couches (celles qui reçoivent immédiatement les impressions de l'air) sont d'abord enlevées ; les autres, au contraire, en repos depuis plusieurs années déjà dans une espèce de concrétion (car la nature travaille sans cesse à se réparer), ont acquis une certaine dureté, et opposent une assez forte résistance pour se défendre pendant quelque temps ; et comme les parties qui les composent ne résistent pas également, comme encore l'action qui tend à leur désunion est elle-même inégale, toute la nouvelle surface de ces sables se trouve remplie d'un nombre infini de trous et hérissée d'une quantité non moins considérable de buttes, toutes de différentes formes. D'autres accidents ajoutent encore à cette espèce de désordre : des morceaux de bois pourris, des feuilles de goémon, un brin d'herbe, enfin, y produisent des effets aussi singuliers que bizarres, qu'il serait presque impossible de se figurer si on ne les avait exactement suivis et qu'on n'eût pas bien étudié les causes qui les ont produits.

» Il est sans doute très-possible que ces montagnes soient un jour absolument et invariablement fixées et habitées. . . . »

Dans la suite de ce mémoire, après avoir expliqué la composition des sables, Brémontier examine les moyens de fixer les dunes et de les fertiliser.

Comment arrêter ces montagnes ? Par des digues, des



jetées? Elles ne trouveraient ni assiette, ni fondement.

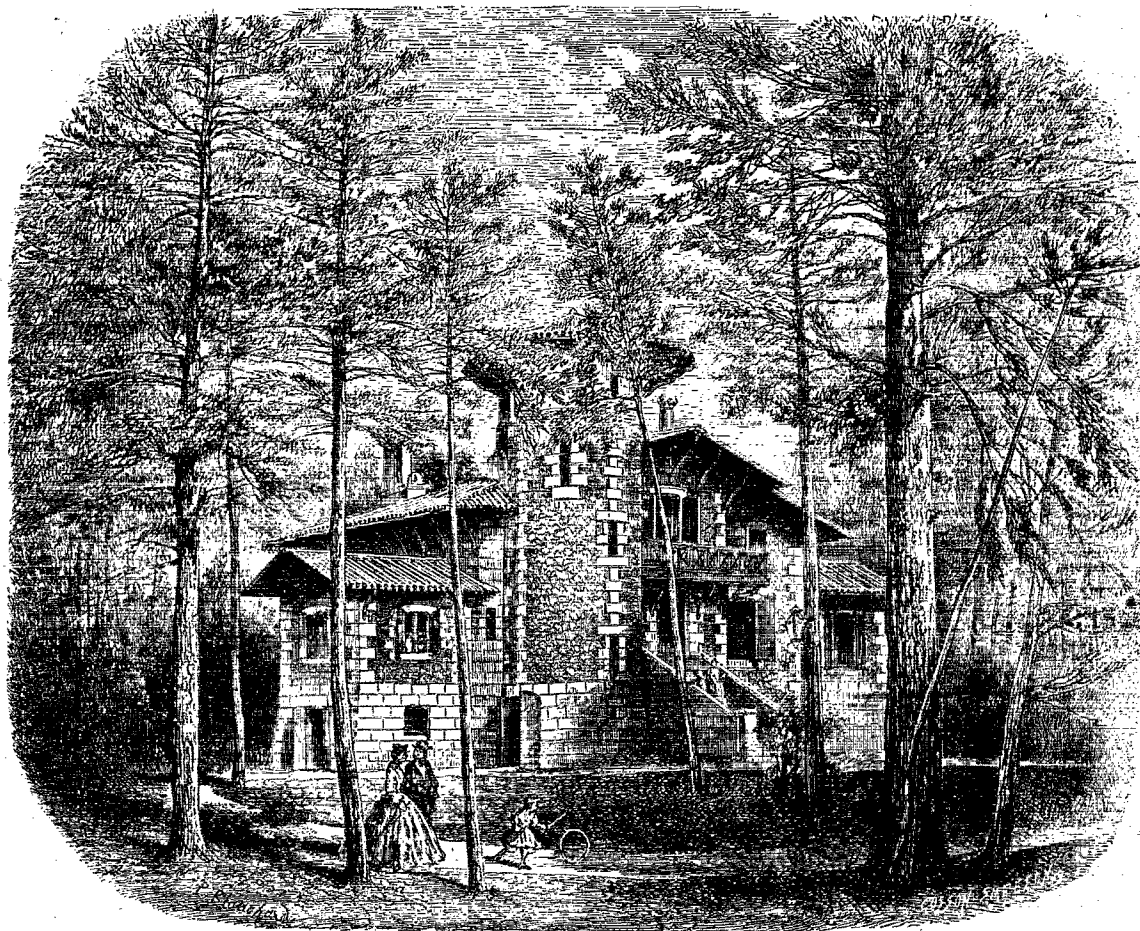
Serait-ce en consolidant ces sables, en les dérochant à l'action des vents par une active végétation? Comment fixer la végétation elle-même? Comment attacher des racines dans des sables sans cesse agités? Comment favoriser la végétation dans des débris de quartz, et qui n'offrent, en apparence, aucune terre propre à la végétation?

Mais deux observations importantes, sur les bords mêmes du bassin d'Arcachon, fixèrent les doutes de Brémontier.

Il observa que, quelque mobiles que soient les sables, si l'on y introduit la main à quelques centimètres de profondeur, on rencontre toujours une humidité qui augmente

de densité en raison de l'élévation; en sorte que le sommet des monticules est plus lié et plus compacte que les sables de leurs bases.

« Plusieurs causes, aussi simples que naturelles, doivent concourir, dit-il, à entretenir une fraîcheur continue dans ces sables si arides à leur surface. Personne n'ignore que l'air est le plus souvent surchargé de molécules d'eau pendant les nuits et quelquefois pendant les jours les plus beaux. J'ai vu dans le midi de la France, dans l'automne et le printemps, par des vents de sud-est assez chauds et un ciel sans nuages, les pavés, les graviers aussi mouillés que s'il était tombé une légère pluie.



La villa Brémontier, dans la forêt d'Arcachon. — Dessin de Blanchard, d'après une photographie de M. Terpereau.

» Ces faits prouvent que partout où il y a de l'humidité disséminée dans l'air, ces molécules surabondantes se déposent sur tous les corps durs et lisses et conséquemment peu poreux, tels que les marbres, les pierres dures, les glaces; qu'elles s'y rassemblent, s'y accumulent, de manière à couler et à tomber en gouttes sur la terre.

» Or ces deux causes se réunissent dans les dunes du bassin d'Arcachon.

» Leurs sables, presque tous quartzeux, sont d'une finesse extrême; sans cesse roulés par les flots ou par les vents, ce ne sont plus que de petites sphères polies qui ne se touchent que par un point: elles laissent entre elles des vides où l'air et l'humidité pénètrent avec facilité; la chaleur ne se communique que par le point de contact qu'elles ont entre elles, l'humidité les enveloppe sur tous les autres; elle est encore fixée par les parties salines que déposent l'air et l'eau, toujours chargés de sel sur les bords de la mer; d'ailleurs, les sables quartzeux de la superficie,

tantôt opaques et tantôt diaphanes, réfléchissent ou réfractent la chaleur et la lumière. . . . »

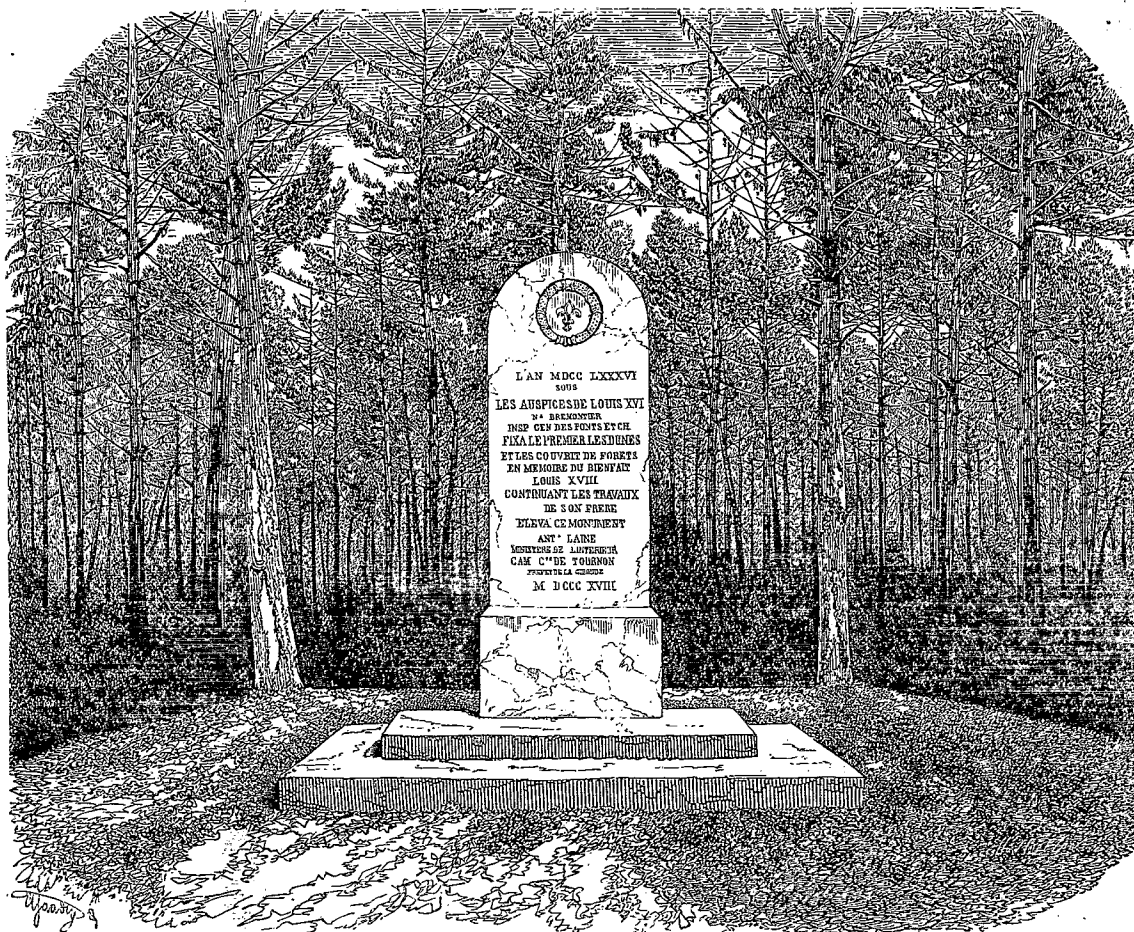
Une fois qu'il eut constaté, dans les sables des dunes du bassin d'Arcachon, deux grands agents de végétation, la chaleur et l'humidité, auxquels il faut ajouter la présence de sels marins, Brémontier n'eut plus de doute sur la possibilité de consolider les dunes à l'aide d'arbustes, d'arbrisseaux et même de grands arbres, tels que les chênes, les mélèzes et les sapins. Il ne s'agissait que d'arriver à favoriser cette végétation en immobilisant les sables et les dérochant à l'action des vents assez de temps pour permettre aux racines des diverses plantes de croître, de s'étendre, et aux tiges de s'élever au-dessus du sol.

Brémontier remarqua que les dunes ne se forment qu'à quelque distance de la mer; le plus souvent, entre la base des premières dunes et la ligne de la *laisse* des plus hautes marées, on peut mesurer un espace de 200 mètres et au delà dont la surface est plane, presque de niveau,

et sur lequel les sables de la mer glissent sans s'arrêter jusqu'aux premières dunes. C'est cette partie que Brémontier entreprit de fixer par divers moyens. Diverses expériences l'amènèrent à reconnaître qu'après avoir fait les semis en graines de pin, genêt ordinaire et épineux, pour contenir les sables jusqu'à ce que les plantes aient acquis assez de force par elles-mêmes, on peut : 1<sup>o</sup> établir des cordons de fascines parallèles; 2<sup>o</sup> faire un fossé, le long de la ligne des hautes marées, pour recevoir les sables roulés par la mer et les arrêter pendant quelque temps; 3<sup>o</sup> recouvrir les semis entiers de branches d'arbres verts retenues par des crochets enfoncés dans le sable, en ayant

soin que le gros bout de la branche soit toujours dirigé vers le rivage, pour opposer plus de résistance aux vents et que les sables puissent glisser dans la direction même des feuilles sans les arracher de la tige.

Ce dernier moyen est celui qui a le mieux répondu aux espérances de l'auteur, et l'on peut même dire le seul qui ait eu un plein succès. Les graines germent et poussent avec une prodigieuse rapidité, et forment bientôt un fourré impénétrable d'un mètre au moins de hauteur; cette ligne de défense établie, il est facile de continuer les plants et semis dans l'intérieur et sur les dunes: on a pour aides les vents eux-mêmes, qui apportent les graines des forêts



Cippe de Brémontier, près de la Teste. — Dessin de Gaudry, d'après une photographie de M. Terpereau.

voisines, et concourent ainsi à couvrir le terrain de plantes et d'arbres.

Aujourd'hui, ces dunes qui entourent le bassin d'Arcachon, et qui furent surtout l'objet des études de Brémontier, sont couvertes d'immenses forêts d'un aspect oriental. Une ville vient d'être créée au bord du bassin même. Comment ceux qui l'ont fondée auraient-ils oublié l'illustre ingénieur? Une des plus élégantes habitations porte son nom. Dès 1818, on avait élevé à sa mémoire un cippe en marbre rouge, sur les dunes, près du village de la Teste.

#### SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Suite. — Voy. p. 42.

Il avait choisi pour devise ces trois mots : *Transi-  
torii quære æterna* (Aide-toi de tout ce qui passe pour

l'élever vers l'éternité) <sup>(1)</sup>; elle sert d'épigraphe à son livre de *Terre et ciel*, et il l'avait fait graver sur son cachet.

Nous ne rencontrons rien dans l'univers, disait-il, qui ne puisse servir à nous élever. Ce milieu, où il a plu à Dieu de nous placer, rayonne d'enseignements. Ne méprisons ni la terre, ni la vie. La terre est le théâtre de notre perfectionnement intellectuel et moral; la vie est bonne ou mauvaise suivant l'usage que nous en faisons. Nous sommes faibles; pourquoi nous en étonner? N'est-ce pas la loi naturelle de tout commencement? Ces années terrestres sont-elles autre chose que les jours d'enfance de l'homme éternel? Soyons fidèles à nos purs instincts; soyons sincères, attentifs, de bonne volonté; ayons courage et confiance, et, émus des promesses sublimes qui battent dans nos cœurs, avançons!

La persuasion que tous les secours dont nous avons

<sup>(1)</sup> Mot à mot : *Par les transitoires cherche les éternelles*, en opposition aux mots célèbres : *Despice transitoria, quære æterna*.

besoin sont à notre portée, lui servait de règle et d'exhortation. Il s'appliquait à chercher les rapports de chaque chose avec notre but suprême. Visibles, éclatants dans les grandeurs de la vertu, de la nature, des arts ou de la science, ces rapports essentiels n'échappent que trop souvent à l'attention et à l'estime dans ce qui est comme le courant ordinaire de la vie humaine. Il aimait et il tenait à devoir de les mettre en lumière dans nos intérêts les plus simples de chaque jour, jusque dans nos travaux les plus humbles. Il faisait ressortir, par exemple, avec autant de finesse d'esprit que de force de conviction, ce que les professions les plus communes prêtent d'appui aux efforts de l'homme pour accomplir ici-bas sa destinée, et il notait avec soin les points supérieurs où elles tendent par leurs développements successifs, encore que la plupart de ceux mêmes qui les exercent n'en aient point toujours conscience, courbés qu'ils sont sous des préjugés dont l'opinion ne se dépouille qu'avec lenteur <sup>(1)</sup>.

C'était un de ses conseils habituels aux jeunes gens, qu'il fallait s'appliquer avec soin à simplifier sa vie : « Écartez de vous, disait-il, les petites passions, les curiosités vulgaires ; chassez-les comme des mouches importunes. Attachez-vous en toutes choses au principal et à ce qui est de premier ordre. Nous n'avons ni trop de temps, ni trop de forces pour l'accomplissement de nos meilleurs projets, pour la lutte avec les grandes épreuves, et aussi pour les repos heureux dans la jouissance de ce qu'il y a de véritablement beau et de bon, dès ici-bas, à la portée de chacun de nous. Il est honteux pour une âme de se laisser embarrasser dans un réseau de petits fils inextricables qui finissent par avoir le poids des plus lourdes chaînes. »

Dans un passage de ma jeunesse où j'étais trop porté à fermer mon cœur à l'espérance, et où je ne levais les yeux vers l'avenir qu'avec effroi, il m'écrivait : « Tâche donc de te tranquilliser un peu l'esprit. Ces terreurs perpétuelles ne sont pas d'une bonne religion. Ce sont les tentations que l'on nommait autrefois l'*acédie*. Il faut prendre garde de s'y abandonner, et leur fermer la porte au nez dès qu'elles font mine d'entrer dans la place. Le diable est que quand on les laisse faire, elles finissent par trouver toutes sortes de petites fentes par où elles passent. Si je te voyais plus souvent, je tâcherais de t'aider à les boucher. »

Il me reprochait aussi d'ajourner ou d'abandonner souvent des projets de travaux qui avaient eu son approbation, et il ne voulait pas admettre cette excuse, cependant très-sincère, que je les trouvais au-dessus de mes forces et que je ne me sentais pas capable de les mener à bien : « . . . C'est un grand vice, m'écrivait-il, que de ne pas savoir mal faire. Je ne commence pas un article de l'*Encyclopédie* que je ne sache très-bien que je vais mal faire, et quand j'ai fini, je trouve que j'ai encore plus mal fait que je ne l'aurais dû. Cela ne m'empêche pas de recommencer le lendemain, parce que je sais bien que quoique faisant mal, j'ai été utile cependant. . . . Ce goût pour le bien faire finit par tomber dans un certain égoïsme, car, au fond, le principal est une crainte du blâme que l'on pourra faire de votre œuvre ; mais si elle respire un sentiment noble et vertueux, qu'importent des critiques, qui ne tomberont dès lors que sur la forme ou le degré de perfection ! »

(1) Voy., dans l'*Encyclopédie nouvelle*, les articles CORDONNIER, BERGER, BOUCHER, etc. ; dans le *Magasin pittoresque*, l'article JARDINIER.

De loin comme de près, nous nous faisions toujours part l'un à l'autre de nos projets. Dans une de ses lettres, il disait à propos de difficultés qu'il avait à surmonter : « Il en est malheureusement des écrivains comme des peintres. Un livre vous frappe l'esprit et l'imagination, et il se pose devant vous comme s'il était entièrement achevé ; mais pour le mettre à exécution, pour le coucher sur la toile, que de labeurs, que de changements, que de créations de détail ! . . . »

Une année où mes devoirs de famille m'avaient imposé une assez lourde tâche, il avait la bonté de m'écrire : « Je suis préoccupé du travail énorme que tu as entassé autour de toi. Combien je regrette l'excès de soin que tu as apporté à cet ouvrage qui, en définitive, ne sera toi que par si peu de côtés <sup>(1)</sup>, tandis que je regretterai toujours tant d'empreintes délicates de ton âme que tu aurais pu laisser. Il semble que ce soit un devoir pour nous de ne passer sur la terre qu'en y laissant tout le monument de nous-même, utile aux autres, que nous pouvons construire pour marquer notre passage. »

Il était toujours disposé à prendre sa part des conversations agréables et s'abandonnait très-volontiers à sa verve qui était entraînée ; mais il se trouvait mal à l'aise dans les sociétés où il est d'usage de ne jamais s'élever au-dessus des lieux communs et des sujets frivoles. Cette prudence excessive de notre époque, qui interdit dans la plupart de nos salons tout entretien soutenu sur les questions sérieuses de religion, de philosophie ou de politique, l'avait éloigné peu à peu de ce qu'on appelle le monde. Il se réservait pour un groupe choisi d'amitiés.

Indulgent pour la faiblesse intellectuelle, il supportait difficilement la sottise et avait peine à se défendre de s'en écarter comme d'un objet importun : s'il fallait cependant la subir, du moins il se taisait et ne se croyait obligé de redresser de faux jugements que lorsqu'on les exprimait en présence de jeunes gens auxquels ils auraient nui, ou qui, tenant son opinion personnelle en haute estime, auraient pu considérer son silence comme une sorte d'acquiescement.

Un jour, il me parlait ainsi : « C'est un excellent parti, et auquel on arrive toujours tôt ou tard, de se dire qu'avant tout il faut être bon ; rien n'est plus nécessaire ni plus doux que d'aimer ceux que les circonstances mettent près de nos cœurs, et d'aider de notre mieux à leur rendre facile le travail de la vie. Oui, c'est là une excellente résolution et qu'il est sage de prendre le plus tôt possible. Heureux ceux qui n'ont pas besoin de se sermonner à ce sujet et qui ont suivi cette règle de tout temps, naturellement et avec simplicité ! »

Son attachement au *Magasin pittoresque* avait été, dès son origine, très-vif : il ne s'est jamais affaibli. Quelquefois j'osais à peine interrompre ses travaux et lui demander son concours ; mais s'il en avait le soupçon, il me blâmait fortement, n'estimant, me disait-il, rien au-dessus de ce qui avait pour objet de répandre de saines notions et des encouragements. Du reste, il prévenait presque toujours mon désir en m'envoyant non-seulement des pages d'astronomie, de géologie ou d'histoire naturelle, mais aussi des réflexions, des extraits de ses notes de voyage, ou des fragments empruntés à ses lectures. Un de nos premiers devoirs, ajoutait-il, est de nous communiquer ce que nous acquérons par étude ou par expérience et de

(1) Les *Voyageurs anciens et modernes*.

publier ce qui nous paraît de nature à exercer une influence salutaire.

Dans la dernière période de sa vie, il avait conçu le plan d'un petit livre destiné au peuple :

« Parler au peuple, m'écrivait-il, ce doit être le grand but, mais c'est la grande difficulté. Mon rêve a toujours été de faire un ouvrage élémentaire, renfermant non pas un résumé de tout, mais tout ce qu'un paysan a vraiment besoin de connaître. Au fond, il y a, selon moi, très-peu de chose à dire, mais c'est ce peu de chose qu'il s'agit de déterminer. Pour le moment, je flotte très-incertain sur la dimension à donner à mon travail. Je ne crois pas que je rentre jamais dans la politique; j'en ai vu assez pour en être dégoûté et sentir que ce n'est pas mon terrain. Mais si je dois vivre, je voudrais être utile, et, grâce à Dieu, on peut être utile à la société autrement qu'en votant un budget et en fabriquant des lois d'un jour. Mon thème favori serait de remplir, au point de vue de notre temps, ce cadre tout créé et tout accepté d'un Dictionnaire philosophique. Mes travaux de l'Encyclopédie m'ont mis, je crois, sur la voie, et d'ailleurs une partie de mes articles s'utiliseraient. Mais que de temps et de soins ! bien que, selon moi, l'ouvrage doive être aussi succinct que possible. On peut toucher à tout ce qu'il y a d'essentiel, laisser ce qu'il y a de secondaire, et ne dire que ce que l'on veut et comme l'on veut. »

De ce livre qui eût rendu de si grands services, nous n'avons malheureusement que l'esquisse et une page.

*La suite à une autre livraison.*

Celui qui écrit précieusement ressemble à celui qui s'habille avec recherche pour n'être pas confondu avec la populace, danger que ne court jamais le gentleman, si mal habillé qu'il soit.

SCHOPENHAUER.

### LES FACHEUX PRÉLIMINAIRES.

Le jour du Maïloud (naissance du Prophète), nous étions assis dans la grande mosquée, lorsque arriva un habitant de la tribu des Zmoul; il se jeta dans les bras du taleb, mon ami, et, après les salutations d'usage échangées réciproquement, le taleb lui dit :

— Qu'y a-t-il de nouveau ? Comment va-t-on chez nous ?

Il répondit avec calme :

— Le faucon que vous aviez élevé est mort.

— Comment cela ?

— Il a mangé trop de viande.

— Et d'où venait cette viande ?

— De vos quatre chevaux qui ont péri.

— Qu'est-ce que cela signifie ? Que s'est-il passé au douar ?

— Un incendie a éclaté; au cri d'alarme, on s'est rassemblé, et l'on a tant fatigué vos chevaux à porter de l'eau qu'ils sont morts.

— Eh quoi ! un incendie ? Comment cela est-il arrivé ?

— Les domestiques avaient allumé des bougies; ils reposaient tranquillement, quand tout à coup on a crié au feu.

— Qu'avaient-ils besoin d'allumer des bougies ?

— C'était pour le service funèbre de votre mère.

A ces mots, le taleb bondit, se lamenta sur la perte de sa mère, et s'écria :

— Coquin ! archicoquin ! pourquoi ne m'as-tu pas parlé d'abord de ma mère ? Elle m'était plus chère que tous les objets de ton sot bavardage. Dis-moi au moins de quoi elle est morte.

— De jalousie.

— Elle jalouse ! et de qui ?

— Votre père venait d'épouser une seconde femme. <sup>(1)</sup>

### CHEMINS DE FER.

Voy. la Table des trente premières années.

#### LES SIGNAUX.

Sur les voies ferrées, pour signaler aux mécaniciens l'état de la voie et la nature des obstacles qui pourraient l'obstruer, on se sert de signaux de différente nature, fixes, électriques ou mobiles.

Aux abords des stations et en certains points intermédiaires, tels que passages à niveau, bifurcations, ponts tournants, on emploie les signaux fixes. Ils se composent généralement de mâts ou de colonnes surmontées d'un disque peint en rouge, placées latéralement aux voies à défendre, et à gauche de ces voies par rapport aux trains arrivants. La distance qui les sépare du point que l'on veut protéger est d'autant plus grande que l'on a plus de difficulté à arrêter les trains; elle doit être, au minimum, de 800 mètres.

Le disque peint en rouge peut tourner autour d'un axe vertical de manière à présenter aux trains sa face rouge, ce qui signifie *Arrêt*, ou son champ, ce qui indique que *La voie est libre*. Cette manœuvre se fait au moyen de leviers et de fils de fer.

« De nuit, le disque rouge est remplacé par une lanterne à feu rouge. Anciennement la lanterne était fixée au disque, qui, placé parallèlement à la voie, présentait à la station et au mécanicien deux feux blancs par les verres de côté de la lanterne. Tourné perpendiculairement à la voie, le disque présentait son verre rouge à la machine; ce feu annonçait au mécanicien une cause d'arrêt. Mais le mouvement de rotation imprimé au disque faisait presque toujours monter l'huile de la lampe avec trop de violence, et la lanterne s'éteignait. Pour obvier à cet inconvénient grave, la lanterne est aujourd'hui placée sur un appareil indépendant du disque, et reste immobile quand le disque tourne. Tous les verres de la lanterne sont blancs; le disque est garni d'un verre rouge et muni d'un appendice perpendiculaire garni d'un verre bleu. Parallèle à la voie, ce disque laisse voir au mécanicien si la voie est libre; perpendiculaire, il a, dans son mouvement de rotation, placé le verre rouge dont il est garni devant la lanterne (signal d'arrêt pour la machine) et entraîné le verre bleu. La lanterne, dans ce cas, ne présente plus du côté de la station qu'un verre blanc qui indique au chef de gare que le disque est à l'arrêt. » <sup>(2)</sup>

Les signaux électriques consistent en des appareils spéciaux au moyen desquels on échange les avis réciproques d'arrivée et de départ des trains : ils servent à maintenir la distance voulue entre deux trains ou à empêcher, à l'entrée des longs tunnels et des parties dangereuses d'une ligne, que les trains s'engagent entre deux postes dans l'intervalle desquels se trouve déjà un premier train.

Les signaux mobiles sont surtout le drapeau pendant le jour, et la lanterne pendant la nuit. L'arrêt, le ralentissement, la voie libre, sont commandés ou indiqués par les différentes manœuvres du drapeau ou les différentes couleurs de la lanterne. Ces signaux sont employés par tous les agents de la ligne, et servent à protéger les points où l'on fait des travaux d'entretien ou de réparation, aussi bien que les manœuvres dans les gares. Outre ces deux derniers signaux, les cantonniers et les gardes-ligne soufflent dans des cornets pour annoncer l'approche des trains.

<sup>(1)</sup> Trad. de l'arabe par M. A. Cherbonneau.

<sup>(2)</sup> *Traité des chemins de fer*, par A. Perdonnet.



Depuis plusieurs années on cherche à établir sur tous les réseaux de France l'uniformité des signaux. Ce sera le plus sûr moyen de prévenir les accidents aux passages à niveau, aux stations, et d'éviter aux agents qui passent d'une ligne sur une autre un noviciat qui n'est pas sans danger pour la sécurité publique.

Les nouveaux règlements des compagnies ont réalisé un certain progrès sous ce rapport, et les principales règles admises presque partout sont les suivantes :

1° L'absence de tout signal indique que la voie est libre. Sur tous les points et à toute heure, les dispositions devront être prises comme si un train était attendu.

2° Les signaux à la main s'exécutent le jour avec un drapeau vert ou rouge ; la nuit, avec un feu blanc, vert ou rouge. Le signal fixe consiste en un appareil pouvant présenter aux agents des trains un disque rouge pendant le jour, et un feu rouge pendant la nuit ; et le jour comme

la nuit, on se sert au besoin de pétards ou boîtes détonantes (placés sur les rails). — Le jour en temps de brouillard, et en tout temps dans les tunnels, on fait usage des signaux de nuit. Sur certains points la trompe est employée comme signal d'avertissement.

3° Le drapeau roulé indique que la voie est libre.

Le drapeau vert déployé commande le ralentissement.

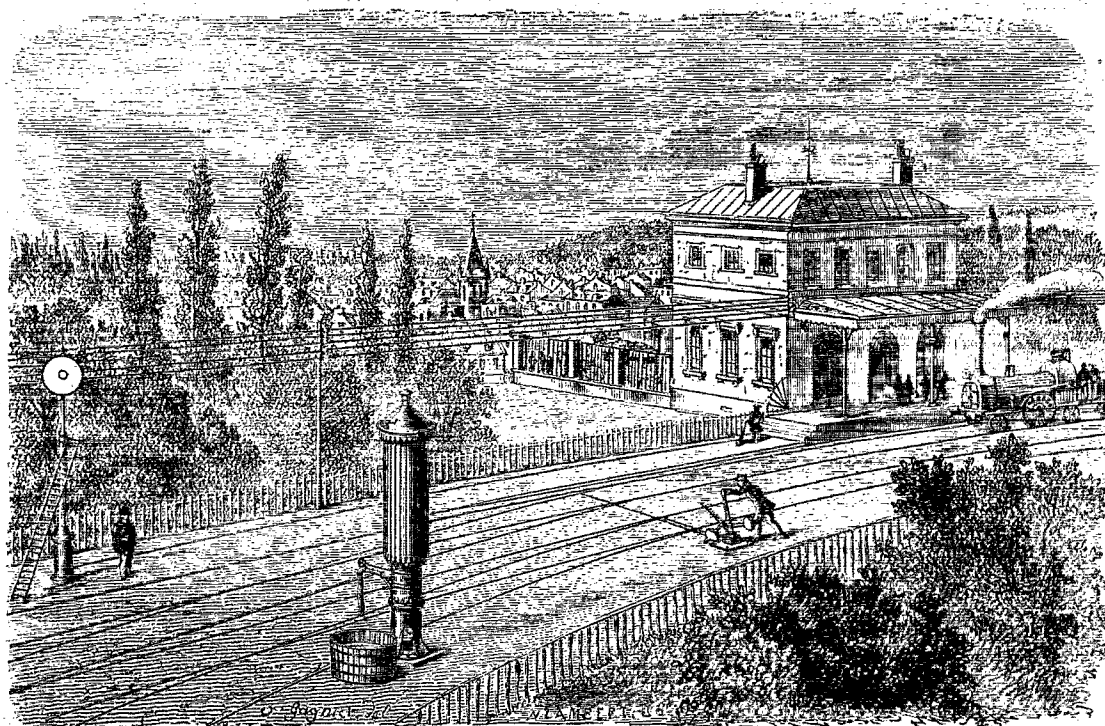
Le drapeau rouge déployé commande l'arrêt immédiat.

A défaut de drapeau rouge, l'arrêt est commandé soit en agitant vivement de haut en bas et de bas en haut un objet quelconque, soit en élevant les bras de toute leur hauteur.

4° Le disque du signal fixe, effacé ou présentant la face blanche, indique la voie libre ; le disque présentant la face rouge commande l'arrêt.

5° La lanterne à verre blanc immobile indique que la voie est libre.

La lanterne à verre rouge commande l'arrêt.



Dessin de feu Gagniet.

La lanterne à verre vert commande le ralentissement.

A défaut de verre rouge, toute lumière agitée de haut en bas et de bas en haut commande l'arrêt.

6° La détonation d'un ou plusieurs pétards commande l'arrêt.

7° Un son de trompe allongé annonce l'approche d'un train ou d'une machine. — Plusieurs sons de trompe successivement répétés demandent du secours.

8° La nuit, tout train ou toute machine en marche doit porter au moins un feu blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière.

9° Un drapeau vert le jour, un feu vert la nuit, placés sur un train du côté de l'entre-voie, indiquent que ce train est dédoublé et qu'il est suivi, à dix minutes d'intervalle, par un autre train.

10° Les signaux de nuit doivent être allumés aussitôt que le jour baisse ; ils seront maintenus jusqu'au grand jour. — Ils doivent encore être allumés pendant le jour, quand le brouillard ou toute autre cause obscurcit l'atmosphère.

11° Un coup de sifflet prolongé appelle l'attention. — Plusieurs coups de sifflet saccadés commandent de serrer les freins.

Un coup de sifflet bref commande de desserrer les freins.

12° Tout employé, quel que soit son grade, doit obéissance passive aux signaux.

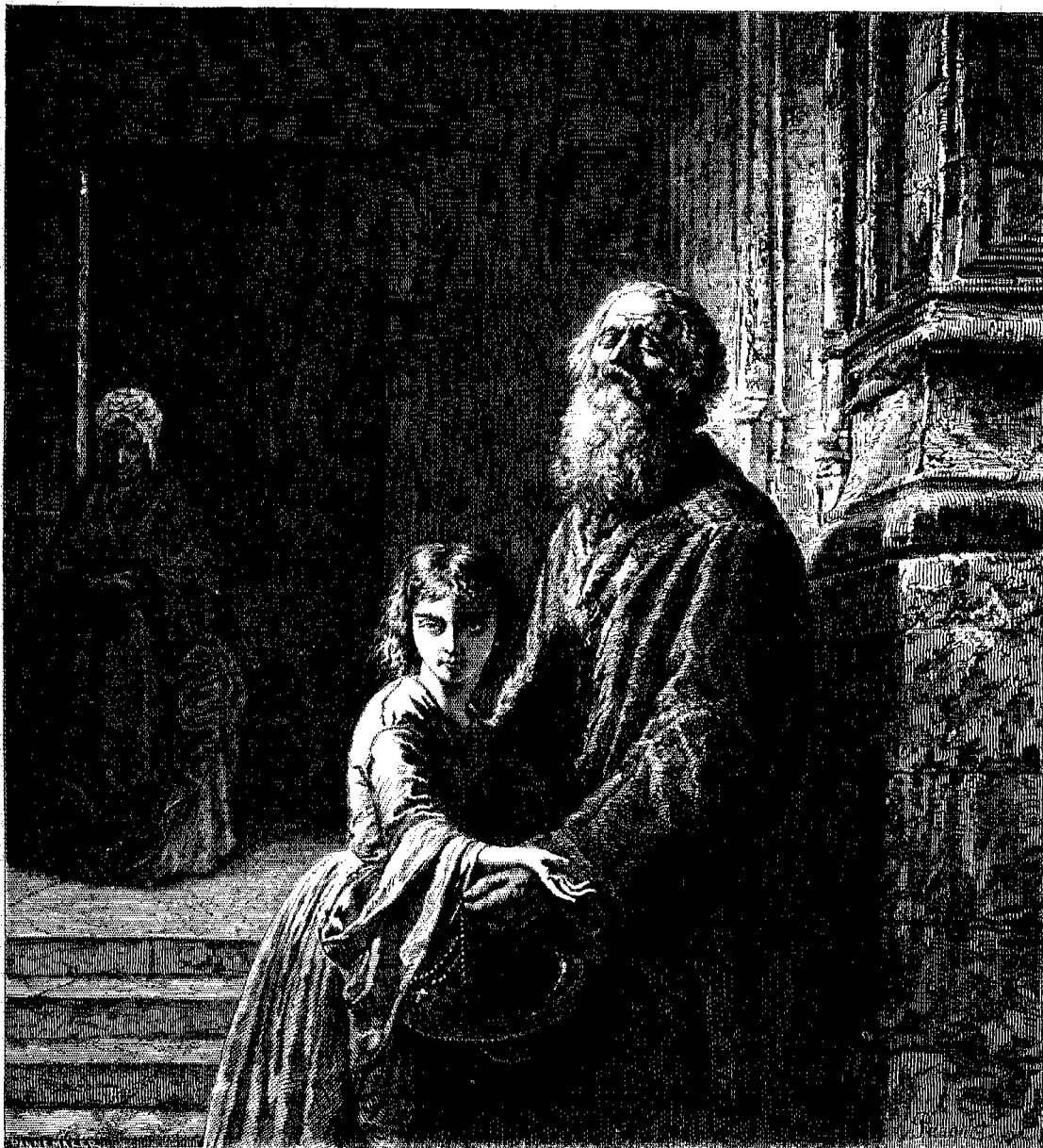
Outre les prescriptions de l'article 11, les mécaniciens doivent faire jouer le sifflet à vapeur comme signal d'avertissement, avant de se mettre en marche, à l'approche des disques de toutes les stations, quand bien même ils ne doivent pas s'y arrêter, toutes les fois qu'ils n'aperçoivent pas, à un kilomètre au moins devant eux, la voie parfaitement libre et découverte.

Cette prescription est spécialement obligatoire à l'entrée et à la sortie des tunnels et des courbes en tranchée, et à l'approche des passages à niveau établis dans des tranchées ou dont les abords sont masqués.

De plus, les mécaniciens doivent également faire jouer le sifflet à vapeur toutes les fois qu'ils aperçoivent un train ou une machine venant à leur rencontre sur la voie opposée. A l'approche des voies de garage ou de bifurcation, ils devront faire entendre un coup de sifflet prolongé pour aller à gauche, ou trois coups de sifflet prolongés pour aller à droite.



## A PROPOS D'UN MENDIANT AVEUGLE.



Mendiant aveugle, d'après le tableau de Dyckmans, à la *National Gallery* de Londres. — Dessin de Pauquet.

S'il vous plaît d'effacer de ce tableau, par un léger effort d'imagination, quelques accessoires locaux ou par trop modernes, vous vous trouverez, à votre gré, soit devant le Bélisaire de la légende, soit devant Œdipe à Colonne, à moins que vous ne préférerez Milton et l'une de ses filles, ou une variante très-acceptable de *l'Aveugle* d'André Chénier. Ce groupe assez ordinaire vous deviendra ainsi une occasion de méditer sur les catastrophes des grandes destinées; vous profiterez de ce réveil intérieur pour revoir un tableau de notre David, pour relire quelque auteur oublié ou négligé, et quand ce ne serait que Marmontel, l'auteur de *Bélisaire*, vous aurez toujours exercé votre esprit.

Rappelez-vous (Œdipe conduit par sa fidèle Antigone, « dont les yeux voient pour elle et pour lui. » Peu de jours auparavant, « arrachant les agrafes du manteau qui enveloppait Jocaste », il en a frappé ses yeux : « Désormais dans les ténèbres, s'écriait-il, ils ne verront plus ceux qu'ils ne devaient pas voir ! En même temps, ses yeux ensanglantés arrosaient son visage, et ce n'étaient pas des

gouttes de sang qui s'en échappaient, mais c'était une pluie noire et comme une grêle de sang... Que ne puis-je en moi, disait-il encore, fermer les sources de l'ouïe ! N'avoir pas le sentiment de son malheur est une consolation ! »

« Cet Œdipe qui expliqua les énigmes du Sphinx, et qui, devenu puissant, n'a jamais regardé avec envie la prospérité de ses concitoyens, voyez en quel abîme de misère il est tombé ! Sachez donc qu'aucun mortel, tant qu'il n'a pas encore vu son dernier jour, ne saurait être appelé heureux s'il n'a atteint le terme de sa vie sans avoir éprouvé d'infortune. » (Sophocle.)

Appuyé sur l'épaule d'Antigone, il erre de ville en ville, maudissant le sort qui l'a poussé, innocent, de crime en crime, jusqu'à l'heure solennelle où il sent que sa vie est épuisée et que ses maux vont finir. Ses plaies se sont cicatrisées; il accueille la mort avec sérénité :

Je marche sans remords vers mon dernier asile;  
Œdipe est malheureux, mais Œdipe est tranquille...

Où serait, sans la mort, l'espoir de la vertu?...  
 Tout fuit, le temps n'est plus; je meurs, je vais renaître...  
 . . . . . Que ta douleur, ma fille, se dissipe.  
 Est-ce au moment qu'il meurt qu'on doit pleurer (Edipe)?  
 J'ai prouvé, grâce au ciel, sans en être abattu,  
 Qu'il n'est point de malheurs où survit la vertu...  
 Mais quel nouveau transport me saisit et m'anime!  
 Mon esprit se dégage, il n'est plus arrêté;  
 Je tombe, et je m'élève à l'immortalité. (Ducis.)

Les malheurs de Milton, aveugle; ruiné, presque obscur malgré son génie, ne peuvent se comparer aux misères du vieil (Edipe; mais on assure qu'ils ne furent pas amoindris par l'affection et le respect d'une fille. Milton, disent ses biographes les plus récents, ne trouva dans sa maison que chagrin et désillusion; il eut besoin de trois mariages pour rencontrer enfin une femme qui l'aimât et le servit. « Ses filles, qui jouent un si beau rôle poétique dans sa vie, le trompaient et vendaient secrètement ses livres. Il s'en plaignait. Malheureusement son caractère semble avoir eu l'inflexibilité de son génie. » Au dehors, on l'accablait d'outrages. « Vieux, infirme, pauvre, privé d'yeux, réduit à écrire pour vivre, on lui reprochait son âge, sa laideur, sa petitesse; on lui appliquait ce vers de Virgile :

*Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.*

Monstre horrible, informe, grand, à qui la lumière est ravie.

Observant que le mot *grand* était le seul qui ne s'appliquât pas à sa personne, il avait la simplicité de répondre (en latin) qu'il était pauvre parce qu'il ne s'était jamais enrichi; qu'il n'était ni petit ni grand; qu'à aucun âge il n'avait été trouvé laid; que dans sa jeunesse, l'épée au côté, il n'avait jamais craint les plus hardis. En effet, il avait été très-beau, et l'était encore dans sa vieillesse. Ses cheveux étaient admirables; ses yeux, d'une pureté extraordinaire; on n'y voyait aucune tache, et il eût été impossible de le croire aveugle.

« Si l'on ne connaissait la rage des partis, croirait-on qu'on pût jamais faire un crime à un homme d'être aveugle? Mais remercions ces abominables haines: elles nous ont valu quelques lignes admirables. Milton répond d'abord qu'il a perdu la vue à la défense de la liberté, et il ajoute ces paroles pleines de sublimité et de tendresse :

« Dans la nuit qui m'environne, la lumière de la divine présence brille pour moi d'un plus vif éclat. Dieu me regarde avec plus de tendresse et de compassion, parce que je ne puis plus voir que lui. La loi divine non-seulement doit me servir de bouclier contre les injures, mais me rendre plus sacré; non à cause de la privation de la vue, mais parce que je suis à l'ombre des ailes divines qui semblent produire en moi ces ténèbres. » (Chateaubriand)

La figure plus lointaine d'Homère rappelle de moins navrantes images. Le sourire de la sérénité devait siéger sur ses lèvres fleuries. Il nous semble voir la fille d'un de ses hôtes passagers lui adresser ces paroles de bienvenue :

. . . . . Ami, le ciel écoute qui l'implore.  
 Mais ce soir, quand la nuit descend sur l'horizon,  
 Passe le pont mobile, entre dans la maison;  
 J'aurai soin qu'on te laisse entrer sans méfiance.  
 Pour la douzième fois célébrant ma naissance,  
 Mon père doit donner une fête aujourd'hui.  
 Il m'aime, il n'a que moi; viens t'adresser à lui...

Et, comme les chantres Phémios et Démocodoc, dans lesquels il s'est peint lui-même, le divin vieillard venait s'asseoir au festin; un héraut lui apportait la lyre sonore, et il chantait.

. . . . . Et déjà les antiques ombrages  
 Mollement en cadence inclinaient leurs feuillages;  
 Et pâtres oubliant leur troupeau délaissé,

Et voyageurs quittant leur chemin commencé,  
 Couraient. . . . .  
 Car en de longs détours de chansons vagabondes,  
 Il enchaînait de tout les semences fécondes,  
 Les principes du feu, les eaux, la terre et l'air,  
 Les fleuves descendus du sein de Jupiter,  
 Les oracles, les arts, les cités fraternelles,  
 Et, depuis le chaos, les amours immortelles!

. . . . .  
 Ainsi le grand vieillard, en images hardies,  
 Déployait le tissu des saintes mélodies.  
 Les trois enfants, émus à son auguste aspect,  
 Admiraient, d'un regard de joie et de respect,  
 De sa bouche abonder les paroles divines,  
 Comme en hiver la neige aux sommets des collines.

(André Chénier.)

Aujourd'hui, Homère aveugle et pauvre en serait réduit peut-être à mendier, chapelet en main, à la porte d'une église.

#### LA GRANDE QUESTION.

La grande question pour moi n'est pas de savoir si je serai riche ou pauvre, si je réussirai dans mes entreprises ou si je les verrai échouer les unes après les autres jusqu'à la dernière.

Dieu est-il pour quelque chose dans les événements de ma vie? Voilà la grande question. S'il n'y est pour rien; si le succès est au plus heureux, à celui qui a la meilleure chance; si un personnage dont je n'ai pas tenu compte dans mes calculs, le hasard, vient se mêler à mes plans, à titre tantôt d'associé, tantôt d'ennemi; si dans toutes les circonstances il n'y a que deux parts à faire, la mienne et la sienne, je jette là mon œuvre, je déserte le champ de bataille, je me retire dans un coin obscur pour y attendre la seule fin inmanquable de ma destinée, la mort.

Mais que Dieu se révèle à moi; que j'aie la preuve qu'il est pour quelque chose dans ma vie, que l'ouragan qui a brisé toutes mes espérances n'est autre chose que son soufflé: c'est assez! Et si vous me surprenez dans les larmes, n'allez pas vous méprendre sur la cause qui les fait couler: je pleure de joie, parce que j'ai un Dieu.

ARMAND-DELILLE.

#### LES GENS DE GOUT.

En vain les trompettes de la renommée ont proclamé telle prose ou tels vers: il y a toujours dans la capitale trente ou quarante têtes incorruptibles qui se taisent. Ce silence des gens de goût sert de contenance aux mauvais écrivains et les tourmente le reste de leur vie.

RIVAROL.

#### L'HORTICULTURE

A 1 700 MÈTRES AU-DESSUS DE LA MER.

A l'extrémité orientale de la Suisse, sur les confins du Tyrol et de la haute Italie, s'étend une grande vallée que l'Inn parcourt dans toute sa longueur. *Vallis in capite Æni*, disaient les anciens: de là *Ingiadina*, et enfin Engadine, comme on dit aujourd'hui. La partie supérieure de la vallée, large et évasée, est élevée en moyenne de 1 700 mètres au-dessus de la mer; elle prend le nom de haute Engadine, et se termine vers le sud au passage du Maloya, dont l'altitude est de 1 835 mètres. Ce col conduit directement en Italie par Chiavenna et les bords du lac de Come. Au nord, la haute Engadine se continue avec la basse Engadine; celle-ci aboutit aux gorges de Finstermünz en Tyrol, où l'Inn, sous le pont de Saint-Martin, coule encore à 1 020 mètres au-dessus

de la mer. L'Engadine est la plus élevée des grandes vallées de la Suisse qui soit habitée pendant toute l'année.

D'après les mesures de M. Denzler, la limite des neiges éternelles est à 3070 mètres au-dessus de la mer ; mais de grands glaciers, issus des montagnes voisines et principalement du puissant massif de Bernina, descendent jusqu'à 1930 mètres, et s'arrêtent non loin des villages de Sils et de Pontresina. On conçoit quelle doit être la rigueur du climat de cette vallée. Pendant six mois le sol est couvert de neige, et on en a vu tomber même pendant les mois d'été. Cependant la fonte commence en mai, et déjà vers la fin de mars les grands froids sont passés, et la végétation se réveille. La *Gentiana verna* épanouit la première ses corolles bleues dans les points découverts arrosés par les eaux de la neige fondante ; puis apparaissent les fleurs jaunes de la *Potentilla verna*, et les périanthes violacés de l'*Anemone vernalis*. Au commencement d'avril, près de la neige fondante, on trouve le *Crocus vernus*, et au bord des eaux le *Tussilago farfara*. Vers la fin du mois, la *Primula farinosa* dans les prés humides et sur les rochers, les *Primula viscosa* et *Polygala Chamæbuxus*, annoncent le réveil de toute la nature. A partir de ce moment, la terre s'embellit d'un grand nombre de fleurs : *Gentiana acaulis*, *Anemone alpina*, *Thlaspi Salisi*, *Plantago montana*, *Primula elatior*, *Viola grandiflora*, et dans les bois, le *Linnæa borealis* se prépare à épanouir ses jolies clochettes. En moyenne, c'est le 20 mai que le lac de Saint-Maurice (1794 mètres au-dessus de la mer) est complètement dégelé. A un hiver si long, où le thermomètre descend quelquefois à 25° au-dessous de zéro, succède un printemps sans chaleur, et même dans les mois d'été, juin, juillet et août, le thermomètre, pendant la nuit, s'approche de zéro et descend même quelquefois au-dessous ; ainsi, pendant les années 1856, 1857, 1858 et 1859, on a observé les thermomètres minima et maxima aux eaux de Saint-Maurice, à 1860 mètres sur la mer : dans les mois de juin, juillet et août, le minimum moyen a été de 1°.62 ; le maximum moyen, de 22°.23. Ce maximum, relativement élevé, nous traduit la puissance calorifique des rayons solaires qui, traversant une moindre épaisseur d'atmosphère, échauffent plus efficacement l'air et le sol dans les hautes régions alpines (\*). Dès la fin d'août, le thermomètre descend souvent au-dessous de zéro. Ainsi, les 24 et 25 août 1863, un minima placé à un mètre au-dessus du sol, dans une prairie bien découverte près de Samaden, à 1708 mètres au-dessus de la mer, a marqué — 3° et — 1°.3. Le 26 et le 27 août, les minima n'étaient plus que de + 5°.3 et + 4°.6. On constate en même temps que la loi si constante de l'accroissement nocturne de la température avec la hauteur (\*\*), que j'avais vue si rarement en défaut dans les plaines, se vérifie également dans l'intérieur des terres, à une hauteur de 1708 mètres. En effet, dans les matinées des 24, 26 et 27 août, un thermomètre minima, couché sur un gazon fin, marquait en moyenne 3°.6 de moins que celui suspendu à un mètre de hauteur. Ces différences donnent le premier élément des courbes d'accroissement de la température de l'air pendant la nuit.

En automne, les premières chutes de neige ont lieu du 6 au 10 septembre, et déjà dans ce mois les minima sont toujours inférieurs à zéro, et les maxima ne dépassent pas en moyenne 15°.55.

La flore de la haute Engadine est relativement pauvre.

(\*) Voy. sur ce sujet un mémoire de M. Charles Martins sur les causes du froid sur les hautes montagnes (*Annales de chimie et de physique*, 1860 ; 3<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 208).

(\*\*) Voy. *Mémoires de l'Académie de Montpellier*, t. V, p. 47 ; 1861.

Deux arbres seulement, le mélèze et le pin cembro, forment des forêts. La sapinette (*Abies excelsa*) s'arrête à Scans, à 1650 mètres, mais se retrouve dans la vallée latérale de Revers (1710 mètres). On trouve épars le bouleau, le frêne, le sorbier des oiseleurs, le cerisier à grappes et le peuplier tremble à l'état de petits arbres et de buissons. Les arbrisseaux sont nombreux ; je citerai : *Alnus viridis*, *A. incana* ; plusieurs saules : *Salix Lapponum*, *S. pentandra*, *S. Hegetschweileri*, *S. casia*, *S. daphnoides* ; un sureau, *Sambucus racemosus* ; deux chèvrefeuilles, *Lonicera caerulea* et *L. nigra* ; un groseillier, *Ribes alpinum* ; l'épine-vinette, *Berberis vulgaris* ; le rosage des Alpes, *Rhododendrum ferrugineum* ; trois airelles, *Vaccinium myrtillus*, *V. uliginosum*, *V. vitis-idaea*, et le bois-gentil, *Daphne mezereum*. L'agriculture du pays se réduit aux prairies naturelles, que l'on est dans l'usage de fumer fortement. Néanmoins elles ne donnent qu'une coupe de foin, qui se fait entre le 20 et le 27 juillet. Les seules plantes cultivées sur une grande échelle sont l'orge, le seigle et les pommes de terre. Les céréales sont semées sur des gradins en terrasses étagées sur le contre-fort méridional de la vallée. On sème après la fonte des neiges, vers le 8 mai, et la moisson se fait du 6 au 9 septembre, avant les premières chutes de neige. Avec de pareilles ressources, la haute Engadine ne saurait nourrir ses habitants, et cependant il est peu de vallées en Suisse où les villages soient aussi beaux et aussi nombreux. Éloignés les uns des autres de quelques kilomètres seulement, on en compte dix sur une longueur de 25 kilomètres, qui est celle de la haute Engadine depuis le Maloya jusqu'au hameau de Cappel.

Quelle est l'origine de cette prospérité inouïe dans une vallée alpine qui ne produit presque rien ? L'industrie. L'Engadine compte peu d'habitants sédentaires ; la plupart émigrent et vont à l'étranger exercer les professions de confiseurs, pâtisseries, cafetiers ; leur fortune faite, ils reviennent dans la vallée, chacun dans le village qui l'a vu naître, construisent une belle maison et la meublent suivant le goût du pays où ils ont acquis la richesse. En entrant dans ces confortables demeures, on retrouve les usages et les habitudes de la ville où le propriétaire a passé les années laborieuses de sa vie. L'aisance est générale dans cette heureuse vallée.

On conçoit que le goût de l'horticulture, contracté dans des régions tempérées, se soit maintenu chez des habitants aisés et libres d'occupations ; la rigueur même du climat est un excitant. Le même phénomène s'observe dans le nord de la Suède, où la botanique et l'horticulture étaient déjà populaires du temps de Linné. L'homme du Nord aime la lutte contre la nature, tandis que celui du Midi s'en repose sur elle du soin de faire épanouir les fleurs et de mûrir les fruits.

Parlons d'abord des cultures potagères. J'ai observé dans les jardins, à la fin d'août, de belles laitues, des carottes, des choux, du céleri, le cresson alénois (*Lepidium sativum*), le raifort de Bretagne (*Cochlearia armorica*), la betterave, de belles fraises, et trois plantes officinales, le houblon, la tanaisie (*Tanacetum vulgare*), et le *Levisicium officinale*, qui, dans un jardin de Samaden, s'élevait à la hauteur de deux mètres. Les arbres que j'ai remarqués dans les jardins et dont aucun n'avait acquis de grandes dimensions sont : le sorbier des oiseleurs, le bouleau, l'aune, le cytise des Alpes, le saule pentandre. M. Zembail, à Pontresina (1820 mètres sur la mer), avait un petit *Acer platanoides* de semis, un marronnier d'Inde âgé de trois ans, et un cerisier portant des fruits presque mûrs. Les arbrisseaux sont : le sureau à grappes, des lilas qui fleurissent quelquefois ; le groseillier noir ou cassis, portant des fruits

mûrs le 24 août, tandis que les groseilles ordinaires ne l'étaient pas; les *Lycium barbarum*, *Rosa alpina*, *Spiræa tomentosa*, et quelques-uns des saules du pays que j'ai nommés précédemment.

Dans les parterres, on remarque, en pleine terre : *Dianthus barbatus*, *Antirrhinum majus*, *Polemonium caeruleum*, *Aconitum variegatum*; le coquelicot double (*Papaver bracteatum*), *Delphinium azureum*, la reine-marguerite (*Aster sinensis*), *Escholtzia californica*, *Achillea millefolium* double, le pois de senteur (*Lathyrus odoratus*), la giroflée de Mahon (*Malcolmia maritima*), de magnifiques pensées, des renoncules doubles du plus beau rouge, le réséda odorant, *Tagetes erecta*, *Solidago virgaurea*, *Pœonia officinalis* en fruit, *Veronica elegans*, *Diclytra formosa*, de beaux *Petunia*, des giroflées doubles, des dahlias ne dépassant pas un mètre de haut, *Omphalodes linifolia*, *Anemone coronaria*, *Nemophila oculata*, *N. caerulea*, *Linnanthes Douglasii*. Toutes ces plantes, qui sont printanières chez nous, étaient en pleine floraison à la fin d'août, et plusieurs d'entre elles avaient souffert d'une chute de neige abondante tombée quelques jours auparavant, mais fondue immédiatement par les rayons d'un soleil splendide. Les plus beaux jardins que j'aie vus sont ceux de M<sup>me</sup> Sarraz et de M. Zambail, à Pontresina (1 820 mètres sur la mer), et celui de M. Rodolphe de Planta, à Samaden, à 1 710 mètres.

Mais il est un autre genre de culture qui m'a vivement frappé, quoiqu'il ne fût pas nouveau pour moi. C'est la culture des fleurs dans l'intervalle que laissent les doubles croisées indispensables en Engadine comme dans le nord de l'Europe. Cet intervalle est toujours assez grand pour recevoir plus d'une rangée de vases, car les murs sont d'une grande épaisseur afin de pouvoir supporter le poids de la neige qui couvre les maisons et garantir l'intérieur contre le froid. Le plus souvent on recule beaucoup la fenêtre intérieure, de manière qu'elle fasse saillie dans l'appartement. Comme en Hollande, chaque fenêtre est une exposition permanente d'horticulture, et les plus belles fleurs sont toujours disposées de manière à être vues et admirées par les passants. On ne saurait se figurer, sans en avoir joui, le charmant effet de ces groupes de fleurs disposées sur la façade des maisons. La rue est transformée en allée de jardin. Ce sont des géraniums, des pélargoniums, des capucines, des fuchsias et des calcéolaires, que les Engadinois cultivent de préférence entre leurs fenêtres. Souvent les deux parois latérales sont tapissées de lierre. Ai-je été séduit par l'heureuse disposition dont je parle, par le contraste de ces fleurs avec la nature sévère et froide dont elles étaient entourées; ou bien la lumière si pure des hautes régions faisait-elle ressortir leurs brillantes couleurs; ou bien cette lumière avait-elle coloré ces plantes plus vivement que dans la plaine : toujours est-il que jamais fleurs ne me parurent si belles. Les pélargoniums surtout étaient éblouissants. Les botanistes ont souvent remarqué la vivacité des couleurs des plantes alpines. Il n'y a pas de plus beau bleu que celui de la gentiane acaule, ni de rouge plus vif que celui du rhododendron des Alpes, de jaune plus franc que celui de l'*Anemone sulfurea*, de plus joli rose que celui du *Silene acaulis*, ni de blanc plus pur que celui du *Phalangium liliastrium*. La lumière qui colore ces fleurs serait-elle sans influence sur les teintes des pélargoniums et des géraniums? Leur floraison se prépare à la fin de juin, à l'époque des longs jours, et s'achève en août, et, en 1863 surtout, le ciel avait été constamment serein. Vive lumière et chaleur modérée, deux conditions qui ne sauraient se trouver réunies dans les pays de plaine, et dont l'influence sur la grandeur et la beauté des fleurs ne saurait être contestée,

telle est, selon moi, la cause des belles couleurs que j'ai admirées. Quoi qu'il en soit, de pareils résultats horticoles font le plus grand honneur à l'intelligence et à la persévérance des habitants de la haute Engadine, et leur nom ne doit pas être oublié parmi ceux des amis les plus zélés de la floriculture.

### L'ÉCUREUIL.

Voy. la Table des trente premières années.

L'écureuil est le plus joli, le plus svelte, le plus gracieux de tous les rongeurs. Il n'est personne qui n'ait eu l'occasion d'admirer, dans ces cages tournantes où l'on a trop souvent la cruauté de l'enfermer, son œil vif, sa physionomie fine, la gentillesse de ses mouvements, l'élégance de cette longue queue en panache qu'il relève jusque par-dessus sa tête. Il a aussi cette originalité qu'il mène une vraie vie d'oiseau. Il choisit un grand arbre dans les plus hautes futaies, et il y vit en famille. Il saute de branche en branche, passe sur les arbres voisins, monte, descend, fait mille gambades avec une prestesse incroyable; l'œil le plus exercé peut à peine le suivre dans ses évolutions, on pourrait dire dans son vol. A son extrême légèreté, il joint beaucoup de malice pour se dérober à votre regard : s'il vous a vu, il aura soin de mettre toujours le tronc de l'arbre ou une grosse branche entre vous et lui; changez de place, tournez, retournez autour de l'arbre, il tourne et retourne en même temps que vous. On peut se promener pendant plusieurs heures dans une forêt peuplée d'écureuils sans en apercevoir un seul, si l'on n'a pas pris la précaution de marcher en silence.

Les dehors séduisants, les qualités brillantes qui plaisent aux yeux, ne sont pas les seuls avantages de l'écureuil; il se recommande encore par des qualités solides : il est excellent père de famille; il montre le plus grand attachement pour sa femelle et ses petits; il se fait brave, il devient téméraire pour les défendre. Les chasseurs ont remarqué qu'ils tuaient beaucoup plus de mâles que de femelles : la raison en est que le mâle reste en arrière et s'expose pour couvrir la retraite des siens. La mère n'a pas moins de tendresse pour ses enfants. Dupont de Nemours raconte qu'en 1785, quand on abattit le parc de Versailles, on le trouva rempli d'une multitude d'écureuils dont à peine jusque-là on avait soupçonné l'existence. « Leur désolation fut affreuse, dit-il; les mères couraient éplorées de côté et d'autre, à travers les arbres renversés, leurs petits dans les bras, ne sachant où les cacher. Les mâles bordaient l'abatis, se précipitant du côté où paraissaient les curieux, disant, avec leurs grimaces, toutes sortes d'injures, leur dernière ressource. »

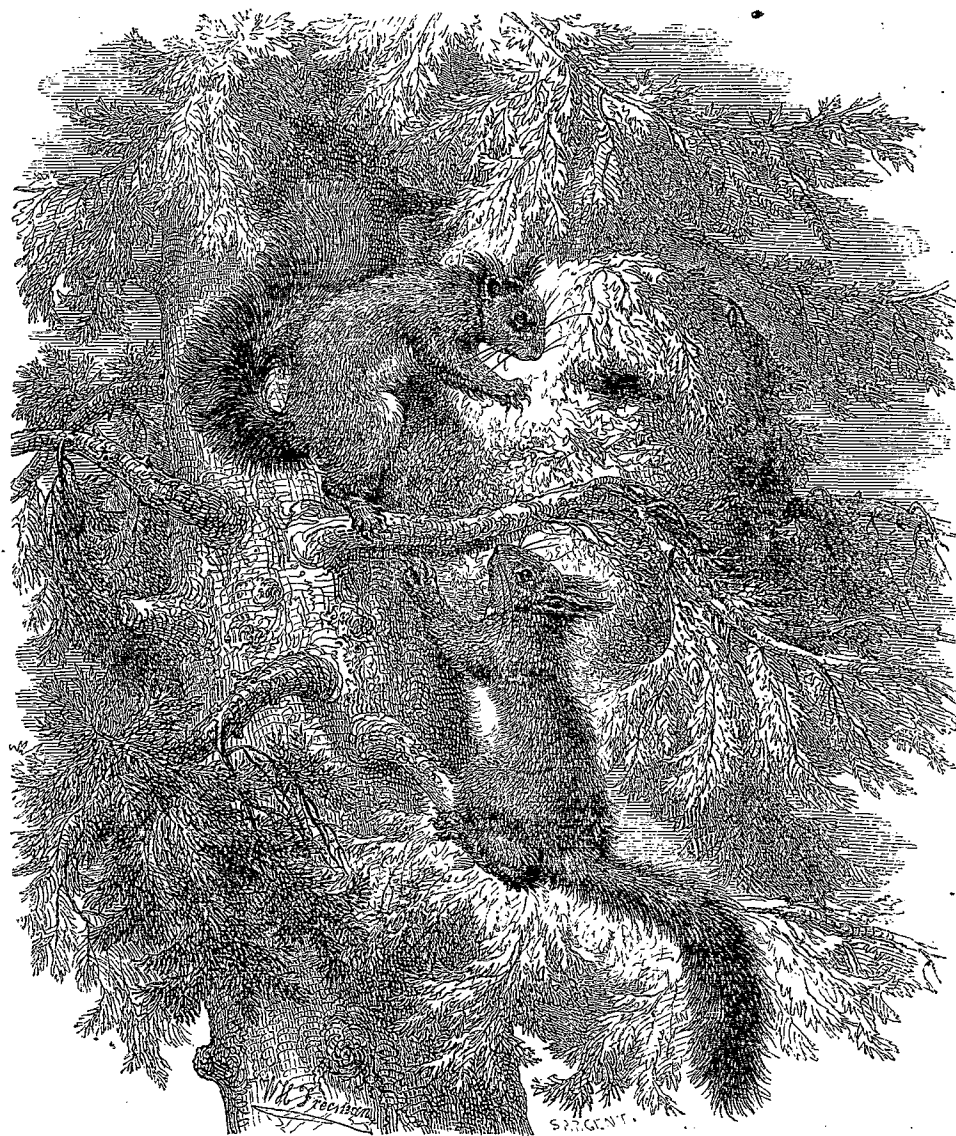
Nous avons dit que les écureuils mènent une vie d'oiseau; c'est aussi à la manière des oiseaux qu'ils font leur nid. Ils le placent au faite d'un arbre élevé, souvent sur un vieux sapin. Ils commencent par apporter dans leur bouche du gazon sec, de la mousse, qu'ils déposent sur une grosse branche ou dans une enfourchure, puis des bûchettes qu'ils entrelacent, pressent, foulent à mesure. Quand le fond de la couche est fait, ils en élèvent les bords, et par-dessus mettent un toit; ils n'y laissent qu'une ouverture vers le haut, à peine assez large pour passer. Ce petit édifice se confond tellement avec la ramure de l'arbre qu'il est presque impossible de l'apercevoir.

Mais ce n'est pas assez pour l'écureuil de se mettre à l'abri; malgré sa vivacité, il n'est rien moins qu'étourdi et imprévoyant : il songe à s'assurer des vivres pour les temps de disette. Le creux d'un arbre, une fente de

l'écorce, quelquefois un trou en terre, dans un lieu sec, lui servent de magasin ; il y entasse force glands, faines ou noisettes. Ses provisions dépassent même de beaucoup ses besoins. De la prudence à l'avarice, on sait qu'il n'y a qu'un pas.

Une preuve que l'écureuil en amassant ainsi obéit surtout à la manie de thésauriser, c'est qu'en captivité, au milieu d'une abondance assurée, on l'a vu se livrer à ce

même excès de prévoyance. Un naturaliste anglais <sup>(1)</sup> qui, pendant un séjour en Amérique, avait plusieurs de ces animaux apprivoisés (de l'espèce appelée écureuil volant, *Pteromis*), raconte qu'au lieu de se contenter de la nourriture qu'ils pouvaient absorber, ils ne manquaient jamais d'emporter le superflu. « Un jour, dit-il, ils s'amusèrent à cacher dans les faux plis de mon pantalon les noisettes que je leur avais données sur mes genoux pendant que



Un nid d'Écureuils. — Dessin de Freeman.

j'étais assis. Au bout de quatre jours, je leur ouvris la porte de la cage, et les écureuils vinrent aussitôt examiner les faux plis de mon pantalon pour y retrouver les trésors qu'ils y avaient enfouis...

» Mes amis s'amusèrent plus d'une fois à observer les écureuils tranquillement assis sur la corniche de la chambre jusqu'à ce que le thé fût servi. Ces animaux descendaient alors les uns après les autres, soit sur ma tête, soit sur ma table, et volaient des morceaux de sucre si habilement que nous pouvions rarement les attraper sur le fait. Nous fûmes souvent obligés de placer une soucoupe en guise de couvercle sur le sucrier, afin de conserver quelques morceaux pour nous-mêmes. Ils guettaient alors l'occasion d'enlever notre pain rôti et notre beurre, qu'ils portaient sur la corniche, puis ils rôdaient çà et là jusqu'à ce qu'ils crussent avoir trouvé une place sûre pour

les y cacher. Cette opération exige quelques formalités : ils grattent alors avec leurs pieds de devant, poussent la nourriture dans le trou avec leur museau et marchent dessus, comme font les Arabes pour cacher le grain dans les silos.

» Un jour que l'on était en train de repeindre ma chambre, nous trouvâmes dix-huit morceaux de sucre, sans compter les rôties et les fragments de beurre, dans les recoins de la corniche. Naturellement les écureuils n'eurent point la permission de faire leur promenade du soir tout le temps que dura la restauration de mon logis ; mais, après trois semaines ou un mois d'emprisonnement, je leur donnai de nouveau congé. Nous nous divertîmes fort de voir alors leurs allées et venues continuelles, leur

<sup>(1)</sup> *La Vie des animaux*, par le docteur Jonathan Franklin ; trad. en français par A. Esquiro.



anxiété et leur désappointement, quand ils découvrirent que leurs provisions avaient disparu. Dès que le thé fut servi, ils recommencèrent à voler le sucre; mais cette fois ils le cachèrent dans d'autres coins de la chambre, sous le tapis et derrière les livres. »

### THOMAS HOOD, HUMORIST.

LE CHANT DE LA CHEMISE.

Si un caractère aimable et gai est une bénédiction, un don providentiel, dont l'influence allège tous les maux et complète toutes les joies, combien cette heureuse disposition n'a-t-elle pas droit à nos respects, à notre intérêt, quand elle persiste dans un corps chétif et souffrant? Thomas Hood, poète, créateur de l'*Almanach comique*, qui, pendant plusieurs années, jouit du privilège de faire rire en Angleterre jeunes et vieux, petits et grands, était de la famille de ces esprits enjoués qui narguent leur prison, tiennent leur verve en haleine, et, avec une force d'âme peu commune, luttent pied à pied contre le sort sans jamais s'avouer vaincus.

Né le 23 mai 1799, au centre même de Londres, Thomas Hood s'estimait heureux d'avoir respiré en venant au monde l'air brumeux qui avait accueilli Milton, Gray, Pope, Byron. *Cockney* dans l'âme, il préférait aux champs les rues de la Cité. Il y trouvait plus de sujets d'observations; il y prenait sur le fait la nature populaire, mobile en ses douleurs et ses plaisirs, habile à s'étourdir sur l'amertume de l'heure présente, à conjurer la faim par un quolibet, à draper le haillon en manteau, à riposter à une moquerie par un mot d'une vérité navrante. Il avait cela de commun avec le peuple qu'il souffrait en riant. Chez lui la tragédie et la farce burlesque marchaient de front. Il pouvait scander en vers l'annonce de sa marchandise, comme la marchande de chiffons parisienne qui énumérait en rimes son fonds de commerce, et à laquelle une marquisé demanda : « Qui vous a appris cette belle chanson, la femme? — La misère, Madame! » Hood eût pu répondre de même. Son rude apprentissage avait commencé de bonne heure : il avait vu mourir de la poitrine son frère aîné; le père, qui avait publié deux romans et cherché dans les lettres un moyen précaire d'existence, fut enlevé jeune à sa famille; la mère suivit peu après, puis la sœur Anne, que Thomas aimait tendrement. Resté seul au monde, il entra comme apprenti chez un oncle graveur. Il y acquit une certaine habileté de dessin qui lui permit plus tard d'ébaucher ses propres compositions fantastiques. Il quitta l'atelier pour le comptoir; mais sa santé, débile depuis son enfance et compromise par des travaux sédentaires, déclina rapidement. « Son principal créancier », l'estomac, ainsi qu'il l'écrivait en plaisantant, « se déclara en faillite », et le médecin, consulté, ordonna le changement d'air. On l'embarqua pour Dundee, où il avait des parents du côté paternel; mais, avec la prudence qui est l'apanage des Écossais, ceux-ci ne l'eurent pas plutôt vu qu'ils l'engagèrent à s'en retourner au plus vite en Angleterre. Il n'en fit rien; et, à l'âge de quinze ans, n'ayant d'autre appui que lui-même, il se lança dans les hasards de la vie littéraire. Moitié graveur, moitié auteur, il se vit imprimé tout vif dans le *Dundee Magazine*, « sans qu'il m'en coûtât rien », dit-il avec humilité.

Revenu à Londres en 1821, il fut engagé par l'éditeur du *London Magazine*, et prit rang dans ce recueil comme *humorist*. On sait que nos voisins désignent ainsi les auteurs facétieux, du mot *humour*, fantaisie, caprice, gaieté éminemment anglaise. Hood avait compris que le public, qui veut avant tout être amusé, paye mieux les calembours

et les bons mots que les élégies : aussi donna-t-il l'essor à sa verve comique; mais il ne put si bien étouffer la corde sensible qu'elle ne vibrât encore à travers ses bouffonneries. Son rire est souvent trempé de larmes, et parfois sa note joyeuse se brise en sanglots. Il s'était fait bouffon pour vivre; mais il gardait par devers lui un trésor de poésie intime, qui prenait sa source dans une grande tendresse de cœur et une vive sympathie pour les douleurs du pauvre. Il avait sondé l'abîme de la misère, bien plus profond, bien plus effroyable à Londres que partout ailleurs. Il compatissait d'instinct avec la pauvre créature qui habite dans les combles et n'entrevoit les étoiles qu'à travers les fissures du toit, qui ne connaît du printemps que ce que lui en apprend la pâle fleur imparfaitement éclose dans la gouttière, sous l'atmosphère enfumée de la houille, qui ne voit du soleil que son reflet sur l'aile moirée de l'hirondelle voyageuse, qui ne sait des mélodies des oiseaux que le chant plaintif de l'alouette en cage. Il fallait avoir vécu à Londres pour mesurer l'élan fiévreux de l'âme pantelante vers les brises du grand air, vers l'espace sans bornes; pour comprendre le besoin de plonger des pieds brûlants dans l'herbe épaisse et douce, de rafraîchir au contact des fleurs sauvages des doigts éraillés, de reposer de pauvres yeux las et secs sur le vert et mouvant feuillage, sur les bois ondoyants, sur le dôme azuré du ciel. Hood sentait tout cela, et bien d'autres misères auxquelles il prêta une voix plus tard, quand il crut l'heure venue.

Parmi les rédacteurs du *London Magazine* figuraient plusieurs critiques éminents, Hazlitt, Cunningham, Charles Lamb, Coleridge, J. Hamilton, Reynolds, avec lequel Thomas Hood se lia plus particulièrement et dont il épousa la sœur, femme d'esprit, excellente, dévouée, qui partagea ses travaux et sacrifia sa vie pour allonger celle de son mari. Contractée en 1824, cette union s'annonça sous d'heureux auspices, et les premières années furent les plus douces dont eût joui encore le poète. La fortune même sembla un moment lui sourire; sa santé se raffermir un peu. Il travaillait avec plus d'entrain pour les enfants qui lui étaient nés, pour sa femme qu'il aimait tendrement.

« Je n'étais rien avant de vous connaître, ma chère âme, lui écrivait-il, et depuis lors j'ai toujours été meilleur, plus heureux, plus prospère aussi. Déposez cette vérité dans votre boîte à parfums, ma chérie, et rappelez-la-moi quand il m'arrivera de faillir. J'écris avec chaleur et tendresse, non sans causes : d'abord votre affectueuse lettre que je viens de recevoir, puis le souvenir de nos chers enfants, puis l'impérieux désir d'épancher le trop-plein de mon cœur dans le vôtre, et enfin la dernière, non la moindre, la pensée que vos chers yeux liront ce que ma main trace en ce moment. » Dans une autre lettre écrite après le départ de sa femme pour un court voyage : « J'ai refait pas à pas notre promenade dans le parc; je me suis assis à la même place, et je me suis senti plus content de moi et des autres. »

Quand les nuages revinrent plus pressés, quand l'horizon s'obscurcit, ce fut à sa femme que Hood dut en partie le courage qui le soutint. Si les mécomptes pleuvaient au dehors, un bon génie entretenait au foyer domestique la chaleur, la vie, l'espérance. Un premier et un second ouvrage réussirent; un troisième échoua. L'auteur racheta le reste de l'édition, « afin de le sauver, dit-il, des fruitières. » En 1829, il quitta Londres pour raison de santé et alla vivre à la campagne. En 1830, il publia le premier numéro de l'*Almanach comique*. Une gaieté franche, d'innocentes plaisanteries, une verve intarissable, distinguaient ce recueil. Le nom de l'auteur gran-

dit ; les revues se disputèrent ses œuvres : il eut la visite des éditeurs. Les soins de son excellente compagne, l'influence des bains de mer, où il faillit cependant se noyer, lui avaient rendu des forces, lorsqu'un nouveau malheur le frappa. La faillite d'une maison de banque lui créa de graves embarras d'argent. Un sentiment d'honneur l'empêcha de s'y soustraire. Comme sir Walter Scott, il résolut de payer de sa plume jusqu'au dernier sou. Il s'expatria par économie, et fit la traversée de l'Angleterre à Ostende par une tempête qui jeta onze navires à la côte.

Avec cette merveilleuse élasticité d'esprit qui rebondit sous l'obstacle, à peine débarqué à Coblenz, où il comptait se fixer, il écrit à sa femme : « Après tout, me voilà ici sain et sauf. Nous ne sommes pas déportés pour sept ans, et le Rhin vaut beaucoup mieux que la rivière Swan. J'ai loué trois petites chambres, dont une, qui sera mon cabinet de travail, a une vue ravissante sur la Moselle. Mon cœur a tressailli de joie en y entrant, et je me suis dit que j'y écrirais des volumes. Il ne me manque que vous, mon cher garçon et ma petite fille, pour être parfaitement heureux et aimant. »

Il travaillait sans relâche, sa gaieté coulant à pleins flots et s'exerçant tantôt sur ses propres misères, tantôt sur les ridicules de ses *bons amis* les Allemands. « Avec mes chers aimés à mes côtés, ma plume gambade sur le papier comme un singe en goguette, quoique, à vrai dire, j'aie plutôt les dehors du chevalier de la Triste Figure que la mine d'un professeur de gaie science. » Le climat humide n'avait pas tardé à l'éprouver. Outre les rhumatismes et la fièvre, il était en proie aux médecins. « Il y a ici force grands *saigneurs* qui lèvent la dime du sang sur la gent taillable à merci. L'autre jour on a posé cinquante-cinq sangsues à la cuisse d'un pauvre diable. Le docteur, qui m'a saigné à blanc, m'a dit en avoir fait autant ce mois-ci à quatre-vingts malades ! Un de leurs vésicatoires tirerait une charrette. »

Les livraisons de l'*Almanach comique* ne s'en succédaient pas moins, sans que le public pût soupçonner le drame que masquait la parade.

« Vous ne vous doutez guère, écrivait-il à un de ses amis, que les plus gaies effusions des prochains numéros sont les rares délassements d'un homme qui *jouit* littéralement d'une exécrable santé, le carnaval d'un mercredi des cendres. Mes habits sont devenus des robes de chambre, et, moins avisé que Pierre Schlemihl, j'ai vendu la substance et gardé l'ombre. Bref, comme le vin de Porto qui a vieilli trop vite, j'ai mauvaise couleur et très-peu de corps. Mais qu'importe, tant que cette main amaigrie se prêtera à traduire en paroles ou en ébauches drolatiques les créations ou récréations d'une imagination joyeuse, tant que ces côtes décharnées se dilateront aux éclats d'un franc rire devant les drôleries burlesques, pittoresques, arabesques, qu'évoque charitablement mon bon génie (un esprit familier pantagruélique) pour me distraire de la sombre réalité. Comment sans lui aurais-je pu convertir en un surplus de vie une maladie grave ? Être géant en pays étranger, sous la garde de médecins qui n'y voyaient pas plus clair que moi dans mon mal, n'était rien moins, je vous assure, qu'une bonne plaisanterie. De fait, les ombres du crépuscule noircissaient l'horizon ; mais, à l'exemple du soleil, je résolus, tant que le jour me serait laissé, de ne voir que le côté brillant des choses. Si le corbeau croassait, je me persuadais entendre le rossignol ; si l'odeur de la terre m'envahissait, je pensais aux violettes qui croissent dessus. Mon corps, le lâche ! eut beau vouloir crier, mon âme ne céda pas : si bien qu'au lieu d'enfourcher le noir cheval de l'Érêbe, elle grimpa sur son vieux dada Pégase, et du haut de son dos m'exhorta

ainsi : « Il est certain que la situation tourne au noir, » raison de plus pour appeler la lumière. Regarde le contrebandier orienter les voiles de son longre afin de passer inaperçu du cotre qui le guette : fais comme lui, » tourne ton profil du côté de l'ennemi ; peut-être ne te verra-t-il pas. » Le docteur déclare qu'anatomiquement parlant, j'ai le cœur placé trop bas : c'est le cas ou jamais de le relever. N'allons pas au-devant des soucis ! pourquoi leur épargner les frais de la route ? Je les ai vus reculer lors même qu'ils touchaient le seuil. »

Ce fut probablement à cette époque qu'il composa ces touchantes strophes :

Adieu, ô vie, adieu ! La sensation défaille, le monde s'efface et disparaît ; l'ombre croissante obscurcit le jour comme aux approches de la nuit. De plus en plus froide, une vapeur glaciale m'enveloppe ; l'odeur terreuse monte, monte, et noie le parfum de la rose.

Salut, ô vie ! L'esprit a vaincu ; la force revient, l'espoir renaît ; les nuageuses terreurs, les fantômes sinistres ont fui devant l'aube ; la terre en fleurs s'épanouit ; à la nuit succède le jour, à la froide vapeur de chauds parfums. Je ne sens plus la terre et ne sens que la rose !

Pour se rapprocher de son pays natal, il émigra de Coblenz à Ostende ; mais ses maux l'y suivirent. Affaibli par d'intempestives saignées, il n'avait plus que le souffle, lorsqu'un de ses amis, le docteur Elliot, le rappela impérieusement à Londres, et lui conserva ainsi quelques années de vie. Condamné à la diète la plus sévère, pythagoricien par régime et par principe, il s'étonne qu'on puisse manger de la viande. « Je suis devenu un modèle d'abstinence, sans que cela m'ait valu la moindre médaille (!). »

En 1841, le directeur du *New Monthly Magazine* étant mort, on offrit sa survivance à Thomas Hood, avec un salaire de 300 livres sterling par an, indépendamment du prix de ses propres articles. Ce rayon de soleil ranima le pauvre invalide. Un cercle d'artistes et d'hommes de lettres se forma autour de lui. A un dîner, où assistait Dickens qui parlait pour l'Amérique « afin de se ménager l'indélicable plaisir d'en revenir », Hood, à la santé duquel on but, déclara que le tremblement qui lui permettait à peine de porter son verre à ses lèvres ne venait ni de la fièvre, ni de la paralysie, mais bien du désir d'échanger avec tous une cordiale poignée de main.

Attaché à la rédaction du célèbre journal satirique, *Punch*, Thomas Hood y inséra, en 1843, le *Chant de la chemise*, composé sous l'impression de la baisse des salaires amenée par les machines à coudre, et de l'affreuse misère qui en résultait pour les femmes dont l'unique ressource était leur aiguille. Mistress Hood, en mettant le manuscrit sous enveloppe pour l'envoyer à l'imprimerie, dit à son mari : « Mon ami, retenez bien ceci : cette œuvre marquera entre toutes. Vous n'avez rien écrit de mieux. »

En effet, la popularité de ce chant sinistre fut très-grande. Peu après son apparition, le poète, surpris et touché, l'entendit chanter dans les rues par de pauvres créatures sur un air de leur composition. Le rythme, triste et saccadé, semble coupé de sanglots. Le mot *Work !* « Travaille ! » qui revient à chaque couplet et résonne comme un glas, est chargé de la malédiction qu'après la chute d'Adam Dieu lança contre la race humaine. C'est le gémissement de la chair et du sang flagellés par l'impitoyable nécessité. Il est impossible de rendre en prose et dans une langue étrangère cette poésie incisive ; on peut tout au plus en donner le sens.

Les doigts las, usés, les paupières alourdies, une femme en haillons est assise ; elle tire, et tire, point après point, et l'aiguille et le fil. Pauvre, sale, affamée, elle râle d'une voix glapissante le chant de la chemise.

Travaille ! travaille ! travaille ! Depuis que le coq a chanté au loin

(!) Allusion aux sociétés de tempérance.

jusqu'à ce qu'à travers le toit scintillent les étoiles, travaille, travaille toujours!

Oh! c'est être plus esclave que chez le Turc barbare, dont la femme n'a point d'âme à sauver. Est-ce donc là un travail de chrétien?

Avance! avance! couds jusqu'au vertige. Travaille, travaille jusqu'à ce que l'œil se voile. Assemble coutures, goussets et bandes, bandes, goussets et coutures, jusqu'à ce qu'accablée j'arrive aux boutons et les couse en rêve.

O hommes, vous avez des sœurs chéries! O hommes, vous avez des mères et des femmes! Pourtant le linge que vous portez est tissé de la vie de créatures humaines. Des points, des points, encore des points! Faim, fange et misère!

Couds à la fois, d'un double fil, leurs chemises et ton suaire.

Mais que parlé-je de mort? Ce squelette décharné n'a pas de terreurs pour moi; j'ai tant pâti, j'ai tant jeûné, qu'il semble fait à mon image. O Dieu! faut-il que le pain soit si cher, et qu'à si vil prix soient le sang et la chair!

Travaille, travaille, travaille sans relâche et sans trêve! et pour quel salaire! Un lit de paille, une croûte de pain, des haillons, un toit croulant, une table boiteuse, une chaise cassée, et un mur si nu que je bénis mon ombre quand parfois elle s'y pose.

Travaille, travaille, travaille, du lent tintement d'une heure au lent tintement de l'autre, comme travaillent les condamnés! Assemble coutures, goussets et bandes, bandes, goussets et coutures, jusqu'à ce que le cœur défaillisse et que le cerveau s'engourdisse comme la main.

Travaille, travaille à la pâle lueur de décembre! Travaille, travaille à la brillante clarté de la chaude saison, alors que l'hirondelle couveuse, cramponnée aux chevrons, me montre son dos ensoleillé et gazonille du printemps!

Oh! le ciel au-dessus de ma tête, le gazon sous mes pieds, que je puisse aspirer l'haléine de la douce primevère! Qu'une heure, une seule heure je puisse sentir ce que je sentais jadis, avant de connaître les angoisses du besoin, avant qu'une promenade me coûtât un repas!

Quoi, pas une minute, un court répit! Nul loisir pour aimer ou espérer! Du temps rien que pour souffrir! Pleurer me soulagerait; mais sous l'aigre paupière mes pleurs doivent rester: leur amertume rouillerait l'aiguille et souillerait le fil.

Le dernier couplet est la répétition du premier, sauf cette variante:

Pauvre, sale, affamée, de sa voix glapissante, — plutôt à Dieu qu'elle atteignit les oreilles du riche! — elle râlait le chant de la chemise.

*La fin à une prochaine livraison.*

#### UN MANUSCRIT DE LA COLLECTION MONTEIL (1).

Monteil possédait un très-grand nombre de manuscrits qu'il a décrits dans son *Traité de matériaux manuscrits de divers genres d'histoire*. Voici ce qu'il dit de celui dont nous reproduisons la forme:

« Avec des fragments de manuscrits, des feuillets détachés, des débris rejetés, j'ai formé ce volumineux *excerpta*, composé de 623 pièces, varié par de nombreuses miniatures, de nombreux dessins, de nombreux plans, de nombreuses cartes, de nombreuses feuilles de musique, de nombreuses nomenclatures, de nombreux tableaux, de nombreux états, de nombreux billets de corporation, de civilité, de commerce, de papier-monnaie, toutes diverses pièces variées encore par des chartes et des actes de différents âges. J'enseigne ici à tout recueillir, à tout ramasser, à ne rien laisser perdre. Je prouve que les fragments les plus petits, les plus incomplets, sont quelquefois dépositaires des documents les plus rares, les plus complets. »

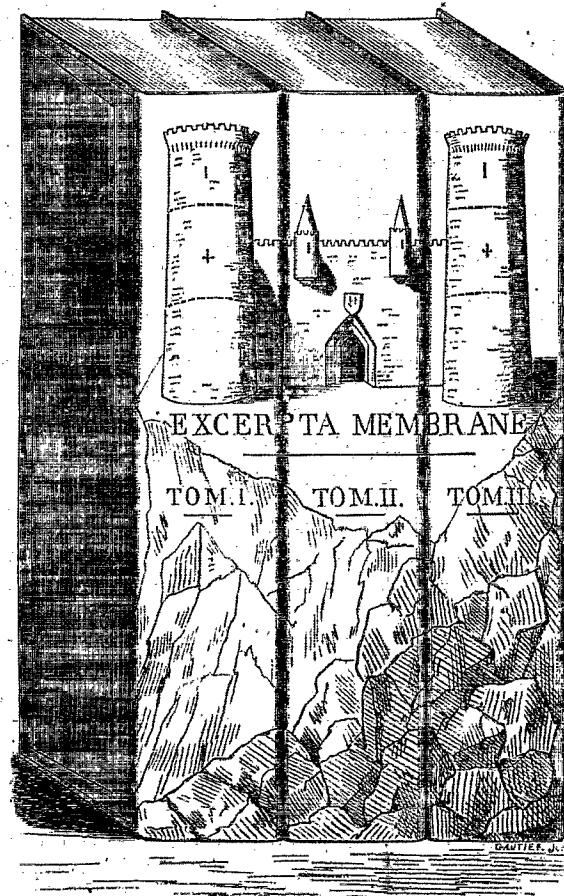
Il énumère ensuite ce que contient chacun des trois volumes qu'il désigne par ces titres: la première tour de la forteresse, ou tome premier; le corps de la forteresse, ou tome second; la seconde tour, ou troisième volume.

Parmi les pièces de ce manuscrit en trois volumes, nous remarquons:

Le compte des frais de funérailles de Margheritain, veuve d'Amiens, au treizième siècle. Outre les frais de

funérailles, il y a ceux de la maladie, ceux des aumônes, ceux des legs; où l'on voit la forme et la couleur des Amiennoises.

Un fragment de comptes du roi Charles VIII en 1486: « Pour trois bonnetz noirs doublez, fais audiet seigneur, » LXXV sols...; à luy pour trois aultres bonnetz, deux » noirs et ung d'escarlate, LXXX sols...; à luy pour six » bonnetz noirs doublez en façon de tocque pour servir » audiet seigneur...; à luy pour ung bonnet noir à collet » long... » Suivent un grand nombre d'autres articles de bonnets du roi, En une seule année! — Que de bonnets! s'écrie Monteil, que de bonnets avait le bon petit roi Charles VIII!



Manuscrit de la collection Monteil relié en trois volumes, à dos peints.

Des lettres de grâce du vendredi saint 1519, où il est écrit: « Ce n'est pas le meurtrier qui a tué le mort, c'est » *l'impericie du chirurgien*. »

Un compte de Robert Coste, *marchant apothicaire* à Rouen, en 1549, qui semble montrer qu'à cette époque les pharmaciens vendaient des munitions de guerre en même temps que les drogues nécessaires à l'armée. « Drogues à faire artifices de feu et aultres municions. »

Fragment d'obituaire, où une châtelaine, Jacqueline, veuve Maupéu, laisse trois boissellées de terre, afin qu'on prie Dieu pour elle et encore pour ses amis.

Un écou ou compte écrit sur parchemin: « A Pierre » Colas, pour la despence de vingt petits chiens spaignieulx de la chambre du roi (Henri III)... à raison de » XII den. pour chacun par jour. »

Une ronde composée, musique et paroles, en 1791, par Beaumarchais, qui prend le titre de « premier poète » de Paris en entrant par le faubourg Saint-Antoine. »

(1) Voy., sur Monteil, t. XIX, 1851, p. 47.

## INSTRUMENTS UTILES AUX VOYAGEURS.



Albert de la Marmora en voyage. — Dessin de Bocourt, d'après Albert de la Marmora.

« De graves difficultés entravent le zèle du voyageur qui veut parcourir la Sardaigne : le défaut de routes, le manque de ressources les plus communes, les périls auxquels l'expose, dans quelques cantons, le caractère inquiet et farouche des habitants, enfin le danger non moins redoutable du climat pendant plusieurs mois de l'année : voilà des obstacles capables de ralentir l'ardeur de l'homme curieux de visiter une contrée si peu connue.

» Entraîné cependant par un attrait irrésistible vers une île qui, depuis plus d'un siècle, est unie par des liens politiques à mon pays, je me suis hasardé d'y faire plusieurs voyages consécutifs... Je les ai commencés en 1819, et je

me propose de les poursuivre jusque vers l'été de 1827.

» Ayant parcouru la Sardaigne dans tous les sens, à différentes époques, et toujours avec une lenteur suffisante pour bien observer, je pense avoir acquis le droit d'énoncer mon opinion sur les choses dont je parle.

» J'ose, pour une raison semblable, attester l'exactitude de mes narrations et la fidélité de mes dessins.

» Celui qui me montre sous mon costume de voyage n'est certes pas fait pour flatter ma vanité. Si le lecteur était tenté de me comparer au voyageur imaginaire créé par le célèbre Foe, je le préviens que mon intention a été d'acquiescer un titre de plus à la confiance du public, en lui

offrant dès l'abord une peinture de tout l'attirail dont j'ai été obligé de me charger pour mieux remplir la tâche que je me suis imposée; et obtenir un résultat digne d'être accueilli. »

Ainsi s'exprimait M. Albert de la Marmora en tête de son *Voyage en Sardaigne* <sup>(1)</sup>. Ce savant estimé était né à Turin, le 7 avril 1789, d'une des familles les plus distinguées du Piémont : il est mort, avec le grade de lieutenant général, le 3 mai 1863 <sup>(2)</sup>.

Ses études sur la Sardaigne sont très-consciencieuses et souvent mises à profit par des auteurs qui ne les citent guère. Le dessin où il a pris plaisir à se représenter donne assez l'idée de la variété de ses recherches. Il est armé d'un fusil, d'une poudrière, d'un sac à plomb, comme naturaliste plus que comme chasseur. Derrière lui est suspendu un filet aux lépidoptères. A sa ceinture est attaché le marteau du géologue. Il tient suspendu un baromètre; devant lui il a un graphomètre; dans l'estampe originale, on voit, de plus, à ses pieds, une lunette, une boîte et divers échantillons.

Cet attirail pouvait suffire pour un voyage en Sardaigne. On est obligé de se munir de beaucoup d'autres instruments lorsqu'on entreprend des explorations au delà des limites de la civilisation et dans des contrées où la science a encore tout à observer, à constater et à décrire.

Si l'on nous demandait un exemple de ce qu'un voyageur instruit et dévoué sérieusement aux progrès des sciences géographiques peut avoir à emporter avec lui pour être en état de mesurer les distances, les hauteurs, de fixer les positions, de dresser la carte d'un pays inconnu, nous ne saurions mieux répondre qu'en indiquant le beau travail qui sert en quelque sorte de préface au livre de M. Antoine d'Abbadie, intitulé : *Géodésie d'une partie de la haute Éthiopie* <sup>(3)</sup>.

Le premier chapitre de ce savant ouvrage donne la liste et la description des instruments employés par l'auteur : théodolite <sup>(4)</sup>, sextants <sup>(5)</sup>, cercle à réflexion <sup>(6)</sup> et à répétition, horizon artificiel <sup>(7)</sup>, chronomètres <sup>(8)</sup>, lunettes astronomiques, baromètres, hypsomètres <sup>(9)</sup>, etc., instru-

<sup>(1)</sup> *Voyage en Sardaigne de 1819 à 1825*, ou Description statistique, physique et politique de cette île, avec des recherches sur ses productions naturelles et ses antiquités; par le chevalier Albert de la Marmora, capitaine à l'état-major de S. Exc. le vice-roi de Sardaigne. Paris, 1826, 1 vol. in-8, avec atlas.

<sup>(2)</sup> Voy. la Notice sur sa vie par un de nos éminents géographes, M. d'Avezac. Paris, 1864.

<sup>(3)</sup> Revue et corrigée par Rodolphe Radau. Paris, Benjamin Duprat, in-4o. 1863.

<sup>(4)</sup> Le théodolite (dénomination formée de deux mots grecs qui signifient « voir à de longues distances ») a pour but de ramener à l'horizon les angles qu'il a aidé à observer.

Cet instrument se compose d'un cercle entier et gradué placé horizontalement, et sur lequel tourne une alidade (règle mobile) surmontée d'une lunette.

La lunette s'élève ou s'abaisse à volonté pour chercher les distances, et la quantité dont sa direction dévie de la ligne horizontale se trouve indiquée sur un demi-cercle vertical.

<sup>(5)</sup> Le sextant, arc formé de la sixième partie du cercle, sert à mesurer les angles jusqu'à 60 degrés.

On se sert aussi de l'octant, huitième de cercle, divisé en 80 parties, et muni d'une lunette et de deux miroirs, et du cercle réflecteur qui embrasse toute la circonférence.

<sup>(6)</sup> Ce mot *réflexion* s'applique aux instruments servant à mesurer la hauteur des astres ou les distances entre la lune et le soleil, et auxquels on adapte un miroir destiné à réfléchir la lumière.

<sup>(7)</sup> Voy. à la colonne suivante et numéro 32 de la trousse.

<sup>(8)</sup> Les chronomètres, ou montres marines, ont été perfectionnés de nos jours de manière à mesurer avec une exactitude extraordinaire les plus petites fractions de temps, par exemple jusqu'à un dixième de seconde.

<sup>(9)</sup> Thermomètre destiné à déterminer l'altitude d'un lieu par la température qu'atteint la vapeur de l'eau bouillante. « Celle-ci, dit M. d'Abbadie, est d'autant plus chaude que le lieu où s'opère l'ébullition est plus bas, ou, en d'autres termes, que la colonne d'air qui

ments nécessaires pour déterminer la longitude et la latitude, les altitudes, le temps absolu, les distances lunaires, observer les occultations, etc.

« Dès qu'on peut, en un lieu donné, déterminer l'heure sans difficulté, dit Arago <sup>(1)</sup>, il est évident que sur la terre ferme l'astronome (ou le voyageur), muni de ses instruments et de la *Connaissance des temps*, pourra toujours connaître exactement la position qu'il occupe. En effet, il saura trouver la latitude et l'heure à un moment donné; l'observation d'un signal tel que la distance d'une étoile au soleil ou à la lune lui fournira le moyen de trouver, par les tables de la *Connaissance des temps*, l'heure de Paris au même moment : la comparaison des deux heures donne la longitude du lieu. Ayant la latitude et la longitude, c'est-à-dire les deux coordonnées géographiques du lieu, on trouve immédiatement (ou l'on marque) ce lieu sur la carte. »

Sur mer, l'agitation des navires ne permettant pas de se servir des instruments où il faut employer le fil à plomb et le niveau, on a dû recourir à des instruments appropriés à une observation constamment mobile. A partir du quinzième siècle, les marins ont fait usage, pour mesurer la hauteur des astres ou la distance de deux astres, de deux instruments nommés l'arbalestrille et le quartier anglais. Ces instruments étaient peu exacts; on les a remplacés par les instruments à réflexion, le sextant, l'octant, et le cercle réflecteur <sup>(2)</sup>. Arago indique de quelle manière on doit en faire usage, et ajoute :

« Les distances de la lune au soleil, aux grandes planètes et aux principales étoiles, telles qu'Aldébaran,  $\alpha$  de la Vierge, Pollux, Régulus,  $\alpha$  du Bélier, Fomalhaut,  $\alpha$  de Pégase,  $\alpha$  de l'Aigle, etc. <sup>(3)</sup>, contenues dans les tables de la *Connaissance des temps*, ainsi que les circonstances les plus remarquables des éclipses et des occultations, donnent des moyens faciles de résoudre partout, par des observations faites avec le sextant et par des calculs très-simples, le problème jadis si difficile des longitudes, une fois que l'heure d'un lieu et la latitude sont connues par des observations de hauteur.

« Les principes qui servent à renseigner le navigateur sur l'heure et la position d'un lieu où il se trouve sont parfaitement applicables aux voyages entrepris sur la terre ferme. Seulement, il faut alors remplacer l'horizon de la mer par un horizon artificiel fait de verre ou formé d'un liquide immobile, tel que du mercure ou de l'huile. » <sup>(4)</sup>

#### Trousse de voyageur.

M. Antoine d'Abbadie, dans un paragraphe du même ouvrage sur la géodésie de la haute Éthiopie, fait la des-

fait équilibre à la tension de la vapeur est plus haute, et par conséquent plus pesante; car pour générer la vapeur, il faut d'autant plus de chaleur que le poids d'atmosphère à soulever est plus grand. » Le baromètre donne le poids de cette colonne d'air plus directement; mais le baromètre est d'un transport difficile, et dans les longs voyages on réussit rarement à le conserver sain et sauf. L'hypsomètre n'a pas plus de 20 millimètres de longueur; il ne contient que 3 grammes de mercure enfermés hermétiquement dans un tube capillaire; son poids, en tenant compte de tous ses accessoires, n'est que de 40 grammes; enfin il peut être renversé sans inconvénient. La première idée de cet instrument est attribuée à Wollaston; mais il n'a été réellement construit que sous la direction de notre illustre savant M. Diot. Depuis, M. Regnault l'a modifié; il appelle encore, du reste, quelques perfectionnements. M. d'Abbadie fait mention d'un nouveau baromètre réciproque de M. Porro qui remplacerait avantageusement, en voyage, non-seulement l'hypsomètre, mais le baromètre même.

<sup>(1)</sup> *Astronomie populaire*, t. IV, p. 749.

<sup>(2)</sup> Voy. l'explication des principes de ces instruments et leurs figures, même ouvrage, même volume, p. 751 et suiv.

<sup>(3)</sup> Voy. nos Cartes célestes, t. XXXI, 1863.

<sup>(4)</sup> Nous ne pouvons et ne voulons que stimuler la curiosité et diriger les recherches de ceux qui se sentiraient de l'inclination pour



cription d'une trousse, qui sera certainement lue avec intérêt par ceux que possède l'amour des voyages lointains, quand même ils n'auraient l'espoir de profiter qu'en rêve de l'enseignement de l'auteur.

« Lors de mon premier voyage jusqu'à Gondar, exécuté en 1838, dit M. d'Abbadie, je fus très-frappé de l'embarras qu'on éprouve en route à tirer de ses bagages le thermomètre et autres petits instruments qu'il faut souvent employer vite et remettre promptement en lieu sûr. C'est pourquoi je fis construire une trousse de voyage que je vais décrire ici, bien que plusieurs de ses articles soient étrangers à la géodésie. Mais les voyageurs africains excuseront cette inconvenance, et tout en critiquant quelques parties de ce nécessaire de route, ils me sauront gré de leur avoir fourni une occasion pour se mieux inspirer. »

Cette trousse est une boîte en sapin recouverte en cuir, avec une charnière d'un bout à l'autre du couvercle, qui s'assujettit par deux crochets. En route, on l'enferme dans un étui grossier pourvu d'une forte bandoulière.

La boîte, longue de 32 centimètres, large de 18 et haute de 7, contient un plateau et deux sous-plateaux.

L'intérieur est garni de basane et renferme, dans des cavités appropriées, les quelque cinquante objets suivants, dont la disposition sera mieux comprise en regardant la planche 2.

#### *Sous-plateau AB.*

1. Ciseaux.
2. Porte-plume en argent, à deux coulisses, dont la seconde porte un crayon.
3. Compas à trois charnières, en laiton, chaque pied se détachant pour former un petit compas, l'un à tire-ligne, l'autre à crayon.

#### *Sous-plateau CD.*

4. Lancettes (peu utiles).
5. Pincette à extraire les épines, indispensable dans un pays où l'on voyage sans chaussure.
6. Étui en laiton, contenant des aiguilles, des scies de rechange pour le couteau, des limes fines et autres menus outils.
7. Étui-cylindre, comme le précédent, servant à renfermer les verres obscurs du sextant, les bouchons de rechange pour l'hygromètre, etc.
8. Thermomètre métastatique de M. Walferdin.
9. Étui en bois foré contenant deux thermomètres bien pareils de  $-20$  à  $+85$  grades, et servant aussi comme psychromètre.
10. Étui comme le précédent, aussi en sapin, et renfermant un hypsomètre ou thermomètre à eau bouillante.
11. Miroir, mines de plomb de rechange, etc.
12. Petits poids et autres petites pièces.

ce genre d'études. Les moyens que l'on emploie en voyage pour mesurer les distances, les hauteurs, etc., sont très-variés. Voici, par exemple, un passage relatif à des observations faites à l'aide de la vitesse du son.

M. d'Abbadie écrivait, le 15 août 1840 : « Aujourd'hui nous avons fait des expériences pour mesurer, par la vitesse du son, la distance du sommet du mont Saloda, près de cette ville, jusqu'au toit de la maison de Aya Tasfu, dans la paroisse de Mailhané Alam, où est logé actuellement M. le préfet de la mission catholique d'Éthiopie. Mon frère, sur le sommet du mont et près d'une crête de rocher saillante, employait un fusil à mèche. De mon côté, je tirais avec une espingole. Des toges blanches tendues servaient de signaux. J'employais le chronomètre à pointage, et mon frère se servait du chronomètre G dont il comptait les battements. Nos coups de fusil s'entendaient très-bien : ceux de mon frère étaient distincts, mais très-faibles. Il est remarquable que tandis que le vent allait obliquement vers la montagne, mon frère percevait néanmoins le son plus lentement que moi. Immédiatement après les six coups de fusil, nous observâmes les thermomètres sec et mouillé. Celui de mon frère marquait le 1.1 grade de trop... »

13. Très-petite boussole.

14. Case à médicaments.

#### *Dans le plateau EF.*

15. Décimètre en verre : chaque centimètre est divisé d'une façon différente, l'un des millimètres ayant 50 divisions.

16. Règle en laiton, à charnière, portant une division en millimètres, et une autre pour rapporter un angle en écartant ses deux branches, selon la longueur indiquée par l'application du compas. Cette règle, mal construite, n'a pas atteint son but.

17. Rasoir pour la tête.

18. Sous le plateau AB, case à argent, un décagramme avec toutes ses subdivisions, etc. J'y gardais aussi un mètre en ruban qui rentrait par un ressort dans son étui de laiton.

19. Étui contenant deux thermomètres de Collardeau, mes numéros 1 et 2. Aujourd'hui je les préférerais à maxima et à minima.

#### *Sous le plateau CD.*

20. Équerre en acier, peu utile parce qu'elle se rouillait. Il aurait mieux valu la construire en bois.

21. Rondelle à épingles, peu utile.

22-24. Plateaux de balance en parchemin, papier d'aiguilles fines, tables astronomiques sur des carrés de papier, etc.

25. Rapporteur carré en carte, ayant au revers des divisions en millimètres et en pouces anglais (1).

26. Rapporteur demi-cercle en gélatine, divisé en demi-degrés dans le sens où marchent les aiguilles d'une montre. Un arc intérieur et concentrique portait la division complémentaire qui servait quand on retournait le rapporteur.

#### *Fond de la boîte.*

Après avoir enlevé le plateau EF, on voit dans le fond de la boîte les objets suivants :

27. Peigne pour la barbe, placé de champ dans une poche.

28. Encrier en verre, fermant à ressort, avec coussinet en caoutchouc.

29. Pareil encrier, renfermant l'encre en poudre.

30. Petit flacon monté de même, et contenant de l'huile d'horlogerie pour les montres et les instruments astronomiques.

31. Ruban de 4 mètres, avec leurs sous-divisions en centimètres.

32. Étui en laiton pour des plumes de fer.

33. Boussole Burnier. Comme elle fut détruite dans un incendie à Gondar, je la remplaçai par une boîte en fer-blanc, où je gardais mes médailles éthiopiennes, mes médicaments, etc.

34. Triloupe.

35. Lentille plane-convexe, en-cristal de roche, pour faire du feu au soleil.

36. Au-dessus du numéro précédent était le sextant, tabatière faite par Gambey pour S. A. le prince de Joinville.

37. Au-dessus du numéro 36 est une boîte en laiton contenant un cercle divisé qui permet, au moyen d'un prisme et d'un poids, de relever, à 0.25 près, l'apozénith d'un objet. Je ne fis guère usage de cet instrument, qui était destiné, concurremment avec la boussole, à remplacer le théodolite.

(1) Le rapporteur est un limbe de corne ou de cuivre, divisé en 180 degrés; il sert à tracer des angles d'une grandeur déterminée, ou à mesurer des angles construits sur le papier.

38. Horizon artificiel en tôle vernie, renfermant dans un étui en tôle un flacon de mercure. Ce flacon était fermé par un bouchon de liège muni d'un cordon-anse, et contenu par un coussinet de caoutchouc pressé par un fort ressort.

39. Cuiller de platine servant à chauffer le mercure pour monter le baromètre Fortin, mais plus souvent usitée pour manger la bouillie grossière de l'Éthiopie.

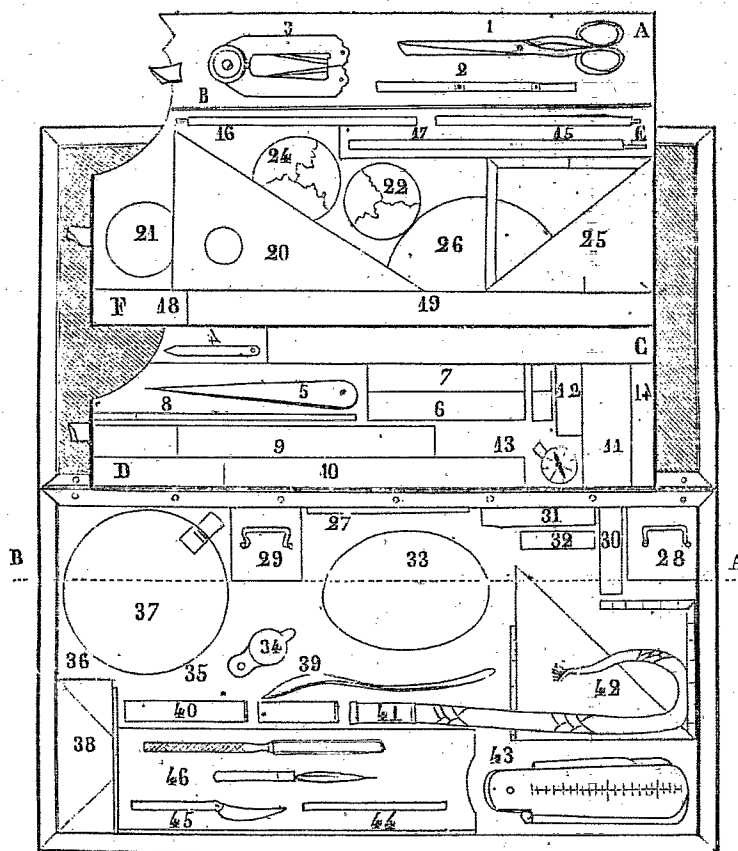
40. Pierre à aiguiser.

41. Mèche pour obtenir du feu au briquet.

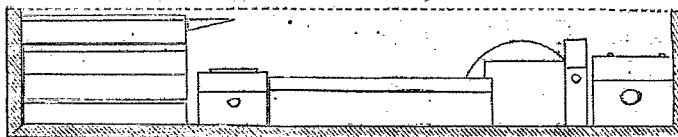
42. Toit de verre pour l'horizon artificiel, replié sur lui-même.

43. Couteau à dix-sept pièces : le dos servait de briquet.

44. Règle logarithmique pour faire les petits calculs et des réductions de dessins, pour tirer des lignes, prendre des mesures, etc. Des trous fins, percés dans la coulisse de cette règle, permettaient d'en faire le fléau d'une ba-



Trousse de voyage de M. Antoine d'Abbadie.



Coupe suivant BA.

lance à médicaments, en y ajustant, par des aiguilles choisies à poids égal, les plateaux de parchemin ci-dessus mentionnés.

45. Règle en acier, peu usitée.

46. Crayons, grosse lime, encre de Chine, pinceau, cordonnet de soie, pierres à fusil, gomme élastique, bouchons de liège (si difficiles à trouver en Éthiopie), et autres menus objets qui variaient selon l'occasion.

Le plus grand secret pour le bonheur, c'est d'être bien avec soi. Naturellement tous les accidents fâcheux qui viennent du dehors nous rejettent vers nous-mêmes, et il est bon d'y avoir une retraite agréable; mais elle ne peut l'être si elle n'a été préparée par les mains de la vertu...

On se fuit, et avec raison : il n'y a que le vertueux qui puisse se voir et se reconnaître. Je ne dis pas qu'il rentre en lui-même pour s'admirer et pour s'applaudir : et le pourrait-il, quelque vertueux qu'il fût? Mais comme on s'aime toujours assez, il suffit d'y pouvoir rentrer avec plaisir.

FONTENELLE.

#### CHATEAU DE BERCY.

Voy. t. XXXII, 1864, p. 249 et 297.

Nous avons déjà publié une des boiseries les plus remarquables du château de Bercy (1). Ces deux trophées

(1) Tome XXXII, 1864, p. 297.

méritent aussi d'être indiqués comme modèles, ou tout au moins comme motifs, aux personnes qui aiment à faire décorer leurs demeures avec une certaine recherche des bonnes traditions et qui regardent comme un de leurs de-

voirs d'encourager les arts. Les auteurs de *l'Art architectural* supposent que ces sculptures ingénieuses, élégantes, un peu maigres, ne datent que du commencement du dix-huitième siècle. Les traditions d'ampleur déclinaient, et



Deux Trophées de chasse et de pêche, à l'ancien château de Bercy. — Dessin de Lancelot, d'après une des planches de *l'Art architectural en France* (\*).

déjà l'on tendait à l'art gracieux, mais souvent recherché et tourmenté, qu'on désigne sous le nom de style Louis XV. Il est visible toutefois que le grand goût dominait encore, et les auteurs de *l'Art architectural* ont loué avec justice

la main qui a ciselé ces trophées, « main précieuse et habile, capricieuse et élégante, s'abandonnant à sa fantaisie, et sobre cependant. »

(\*) Noblet et Baudry, rue des Saints-Pères. Paris.

## HISTOIRE D'UNE BRANCHE DE HOUX.

J'étais l'une des plus jeunes branches d'un houx vigoureux, et ma demeure se trouvait dans la profondeur d'une forêt, où je menais une heureuse vie avec mes sœurs. Nos journées se passaient dans une joie parfaite, et aucune de nous n'avait jamais pensé à quitter l'arbre, notre père bien-aimé. Les rouges-gorges étaient nos meilleurs amis. Dans les belles après-midi, lorsque le soleil brillait, ils avaient coutume de venir dans nos plus hautes branches, leur retraite favorite, et pendant qu'ils chantaient, nous pensions à tout ce que nous ferions pour égayer la pauvre terre, alors que les fleurs seraient mortes et que la neige recouvrirait le sol d'une couche épaisse. Puis, quand les rouges-gorges étaient retournés à leurs nids, nous nous murmurions joyeusement des histoires les unes aux autres, tandis que la brise soufflait à travers notre feuillage; et les passants s'arrêtaient pour écouter le bruit agréable de nos feuilles, quoique bien peu comprissent notre langage. Mais, dans les belles nuits étoilées, nous restions tranquilles et fermes, fières de notre jeune vigueur, et nous nous réjouissions de ce que nous ne devions ni mourir, ni nous flétrir, tandis que toutes les autres feuilles, desséchées et jaunies, couvriraient tristement la terre et que tous les oiseaux des bois auraient cessé leurs chants.

Un matin, un vieillard vint dans la forêt avec une hache, et se mit à couper des branches sur tous les arbres et buissons du voisinage. Je l'examinais dans un étonnement silencieux. Ce jour-là, j'avais revêtu mes plus beaux vêtements. Ma robe de brillantes feuilles vertes étincelait au soleil, et jamais roi n'a porté une plus belle couronne que celle de baies écarlates et de diamants de givre qui ornait mon front. J'entendis les enfants du village, se promenant dans le bois, parler d'une grande fête qui allait avoir lieu, et j'aurais bien désiré y prendre part; car chaque fois que le vent m'apportait le doux son des cloches, c'était avec une joie nouvelle que je présentais mes feuilles aux rayons du soleil, sachant qu'il y avait du bonheur sur la terre. Souvent aussi, lorsque j'entendais quelque être souffrant exhaler sa douleur à l'ombre des bois, je m'étonnais qu'un cœur pût être si froid et si accablé de son propre chagrin quand il lui eût été si facile de revivre et de se réchauffer à la joie des autres. Mais je n'étais qu'une pauvre branche de houx, et je savais bien peu de chose sur la vie.

Pendant que je réfléchissais ainsi, des pas s'approchèrent, et voici qu'un coup violent me sépara de l'arbre qui me portait. J'entendis un murmure parcourir les autres branches, lorsqu'on m'emporta hors de la joyeuse forêt avec un grand nombre de mes compagnons. Malgré l'angoisse que j'éprouvais en quittant ma demeure bien-aimée, je sentais une vive curiosité sur l'avenir qui m'attendait. J'examinai avec anxiété le chemin que nous suivions à travers les champs et le long de la colline qui menait au village, jusqu'à ce qu'enfin je fusse déposée, avec beaucoup d'autres branches, à la porte de l'église. Du coin où je me trouvais, je pouvais me rendre compte de ce qui se passait dans l'édifice sacré. Quelques-uns des enfants que j'avais vus dans le bois avaient apporté les plus belles guirlandes pour les enrouler autour des piliers et pour les suspendre le long des murs; le soleil brillait à travers les fenêtres et éclairait le joyeux groupe, et moi je désirais intérieurement concourir selon mes faibles moyens à orner les saintes murailles et y demeurer en sûreté le reste de mes jours.

Mais, hélas! la matinée se passa, et personne ne vint me chercher dans mon coin: quand la dernière guirlande fut posée, on m'emporta dehors. Cette fois, je vis qu'on se dirigeait vers le manoir; et, comme nous approchions du

seuil, un grand nombre d'enfants se précipitèrent au-devant de nous et nous portèrent triomphalement dans une grande salle, égayée et réchauffée par un feu ardent. Au milieu de la pièce, j'aperçus un de mes vieux amis de la forêt; mais il était si changé qu'au premier instant je ne le reconnus pas: il était couvert de jouets étincelants; à chacune de ses branches pendaient des lumières, des fruits et des bonbons. Hélas! c'est à peine s'il daigna me favoriser d'un léger salut de sa tête orgueilleuse, et je demeurai dans un coin de la salle, isolée et triste. Bientôt la dame du manoir parut. Un sourire de sa douce figure, quelques paroles aimables qu'elle prononça, me rendirent le courage, et je me mis à espérer de nouveau. « Sans doute, pensai-je, il me sera permis d'aider à décorer cette salle; et alors quel coup d'œil, quand toutes les lumières brilleront comme des étoiles au milieu de cette nuit d'hiver, et que les enfants feront entendre leurs joyeuses voix! » Mes feuilles frémissaient à cette pensée; mais, hélas! l'après-midi se passa, et personne ne vint me prendre; enfin, on me déposa, avec quelques-unes de mes compagnes, sur le palier du grand escalier de chêne. Quand le jour baissa, je pus apercevoir de loin la lugubre que répandaient les lumières de la grande salle; je vis les servantes allant et venant, s'occupant des préparatifs de la fête. La dame du manoir s'approcha de moi: « Brigitte, dit-elle à une des petites filles qui avaient aidé à faire des guirlandes, tu peux prendre ces branches pour orner la chaumière de ta mère. Maintenant, retourne vite chez toi, car il est tard; mais comme tu passes devant la demeure de la vieille Marthe, donne-lui cette corbeille de ma part. » L'enfant descendit joyeusement l'escalier, et je me retrouvai de nouveau dehors par une froide soirée d'hiver. « Au moins, pensai-je, j'aurai un heureux jour de Noël dans la chaumière de ces bonnes gens; pour être moins splendide, il n'en sera pas moins gai. » Je continuai donc ma route, réconfortée par mes nouvelles espérances. Le temps avait changé. Avec le soir étaient arrivés des nuages annonçant la neige et qui s'élevaient répandus sur tout le ciel. Le vent commençait à s'élever. Notre trajet fut triste. La demeure de la vieille Marthe ne donnait pas sur la route: elle était située de l'autre côté de la commune. Quand nous y arrivâmes, Brigitte souleva le loquet. Hélas! quelle scène lugubre se présenta à nos regards! A côté de quelques tisons presque éteints se trouvait une vieille femme, le visage caché dans ses mains. Elle leva à peine la tête quand Brigitte entra; elle murmura quelques mots sur son petit-fils qui était malade; puis elle retomba dans le silence. Sur un lit placé dans un coin de la chambre se trouvait un pauvre garçon à l'aspect misérable, qui semblait endormi. Son corps amaigri et sa pâle figure témoignaient de ses souffrances. La petite Brigitte regarda tristement la pauvre vieille femme et son fils malade. Il me sembla qu'elle désirait rester un peu; mais le souvenir de sa mère qui l'attendait l'en empêcha. Tout à coup une pensée lui vint: « Marthe, dit-elle, en me retirant du milieu des autres branches, voici une belle branche de houx pour égayer votre chambre. » Et, après m'avoir déposée sur la cheminée, elle partit.

Hélas! où étais-je maintenant? Que tout était morne et désolé dans cette petite chambre! Je regardai autour de moi, et j'écoutai le vent de nuit qui soufflait au dehors. Je sentis tout l'isolement de ma position, et je me mis à penser à la joyeuse forêt, à mes frères et sœurs, et, s'il m'eût été possible de verser des larmes, j'aurais pleuré le reste de mes jours. Petit à petit les tisons tombèrent en cendres, et la dernière étincelle s'éteignit. La vieille femme se leva de sa place, et se traîna jusque sur une misérable paillasse. Le sifflement funèbre du vent d'hiver se mêlait à la respi-

ration du jeune malade et au tic tac de l'horloge suspendue dans un coin. Oh ! que la nuit fut longue et triste ! Mais enfin les nuages noirs se fendirent, et la lune envoya ses rayons dans la chambre ; sa lumière argentée vint frapper mes baies écarlates et mes feuilles verdoyantes. L'enfant malade se réveilla et promena autour de lui un œil fatigué. Tout à coup il m'aperçut. Jamais je n'oublierai le long et ardent regard qu'il me jeta. Il semblait vouloir recueillir ses pensées pour se ressouvenir de quelque chose depuis longtemps disparu. « Il faut que ce soit Noël », dit-il enfin faiblement ; puis il joignit les mains et pria. Les larmes coulaient sur ses joues ; je les vis à la clarté de la lune. J'avais déjà vu des larmes semblables dans le calice de l'humble violette cachée au fond des bois. Il pria longtemps, et moi je demeurai tranquille, bien tranquille, sous le brillant rayon qui m'éclairait. Je n'aurais pas bougé pour un monde. Il me lança encore un regard, un regard d'inexprimable reconnaissance. Je ne sais comment cela se fit : il n'y avait dans la chambre qu'une vieille femme endormie et un enfant malade, et cependant elle semblait remplie de la présence d'un autre assistant. Le consolateur de toutes les douleurs était là.

Le lendemain matin, l'enfant était mort. La vieille femme alla demeurer ailleurs, et la chaumière resta sans locataire. L'hiver est passé. J'entends les agneaux dans les prairies, et je sens le parfum des premières roses du printemps. Je puis même me figurer que les feuilles grimpent le long de la fenêtre pour l'amour de la pauvre petite branche de houx fanée et abandonnée par terre dans un vieux pot cassé. Mais ni le soleil de mai, ni les vents embaumés du printemps, ne peuvent me rendre telle que j'étais dans ma patrie des bois.

Personne sur la terre ne sait combien j'eusse aimé à rester toujours au lieu de ma naissance. Nul ne sait combien j'eusse été joyeuse d'orner les murailles de la belle église ou de passer ma vie dans le gai manoir. Mais je remercie le Père miséricordieux qui prend soin de toutes choses, du chêne majestueux comme de l'humble branche de houx ; je le remercie, non pas tant de mon heureuse jeunesse dans le bois, non pas tant de toutes les joies que j'ai rencontrées le long de mon voyage, que de ce seul regard de reconnaissance sorti des yeux d'un pauvre enfant mourant.

## LE COQ ET LE RENARD.

CONTE LIVONIEN (1).

Le Coq, étant perché avec ses Poules sur le juchoir, voit approcher le Renard qui va flairant ça et là et qui lui crie : — Eh ! là-haut, mon petit Coq ! n'as-tu pas appris la bonne nouvelle ?

— Quelle nouvelle ?

— Quoi ! tu ne sais pas encore que les animaux de toute la terre, les oiseaux, les quadrupèdes, viennent de conclure une paix éternelle, et que désormais nous allons tous vivre en frères ! Descends donc avec tes Poules, en toute confiance, afin que nous puissions nous entretenir en bons voisins et en vieilles connaissances. Viens, j'ai à vous communiquer d'autres nouvelles qui vous feront battre les ailes de joie.

— Quel bonheur ! s'écrie le Coq stupéfait. Et, tendant son long cou, il jette au loin ses regards perçants.

— Que vois-tu donc ? lui demande le Renard.

— Je vois... je vois des Chiens qui s'approchent au pas de course ; ils viennent sans doute nous annoncer la grande

(1) Extrait de *Livische Grammatik*, par J. A. Sjögren. Saint-Petersbourg, 1861, in-4<sup>o</sup>. — Voy. la Fontaine, liv. II, fable xv.

nouvelle. Je vais avoir le plaisir d'être témoin de vos embrassements.

Le bon Renard se met de suite à jouer des jambes, sans en demander plus long.

## LA ROUTE DES INCAS.

Pendant longtemps, la chaîne des Andes a été considérée par les géographes comme hérissée des montagnes les plus élevées et les plus âpres du globe (1), et cependant on rencontrait, surtout dans la partie péruvienne de la Cordillère, un système de routes si habilement construites qu'on a pu sans exagération le comparer à celui des Romains. Plus, peut-être, que les monuments gigantesques de Chimu-Caranguy, de Cañar et de Tiahuanaco, ceci prouverait en faveur de la civilisation péruvienne, si bien d'autres circonstances ne nous la montraient pas comme ayant été supérieure à celle des Muiscas de la Nouvelle-Grenade, et même à celle des Mexicains. Posséder des routes qui se prêtaient dans la montagne aux évolutions d'armées de cent vingt mille hommes, comme on en vit durant les luttes de Huascar et d'Atahualpa, avoir disposé de moyens de communication si faciles entre les diverses parties de l'empire qu'un ordre de l'Inca donné à Cusco parvenait en quelques heures à l'ancienne capitale des Scyris, c'était assurément plus qu'on ne devait attendre d'un peuple qui ne possédait ni l'usage du fer, ni un procédé graphique égal, même dans son imperfection, à celui qu'on trouve sur le plateau de l'Anahuac. Ces constructions de routes gigantesques n'étaient pas réellement fort anciennes, car il y avait peu d'années qu'elles avaient été achevées lorsque, en 1525 (2), mourut l'habile et prévoyant Huayna-Capac : c'était l'Inca Yupangui qui en avait conçu le plan. L'un des premiers soins des conquistadores fut de les détruire en grande partie pour assurer la domination espagnole ; mais cette route, vraiment extraordinaire, apparaît encore sur plusieurs points des Andes, et un historien qui en a observé les vestiges il y a cent ans à peine, Velasco, donne à ce sujet des renseignements trop précis pour que nous n'offrions pas ici en quelques mots le résumé de ses études.

Ces routes royales formaient deux divisions bien distinctes : toutes deux se dirigeaient du nord au sud. On les désignait sous les noms de *Jahuñam* et d'*Urañam* (le chemin d'en haut, et celui des régions inférieures). C'est du premier mode de communication que nous avons surtout à nous préoccuper. Nous dirons cependant, avec Cieça de Leon, que la route des régions inférieures était non-seulement ombragée par des arbres parés d'un feuillage magnifique, mais qu'un mur de construction très-solide, et plus haut qu'un homme d'une taille élevée, la bordait de chaque côté : on lui accorde généralement une largeur de 15 pieds.

Il paraît que, contrairement à ce qui est affirmé par Gomara, la route d'en haut commençait dans la province

(1) L'Aconchagua, dans le Chili, n'a pas moins de 7 295 mètres de hauteur. Il dépasse de beaucoup le pic du Chimborazo, et il domine le Nevado de Sorata. Il ne le cède qu'aux pics gigantesques du Thibet.

(2) Nous ne sommes point ici d'accord avec l'auteur de l'Histoire de l'Amérique, qui a fait foi durant tant d'années ; mais Robertson, qui fait mourir le grand empereur en 1527, n'avait nullement les moyens de contrôle que nous possédons. Il n'avait même pu prendre connaissance, par exemple, des écrits de F. Marcos de Niza. Cet auteur, en 1535, servait à la fois d'aumônier et d'interprète à la petite armée de Benalcazar qui eut à combattre le terrible Ruminahui et un peu plus tard s'empara de Quito. *Las Dos líneas* et *las Noticias históricas* sont des sources d'autant plus importantes à consulter qu'elles émanent d'un homme qui, tout en étant privé de critique, raconte ce dont il a été témoin durant des mois entiers.

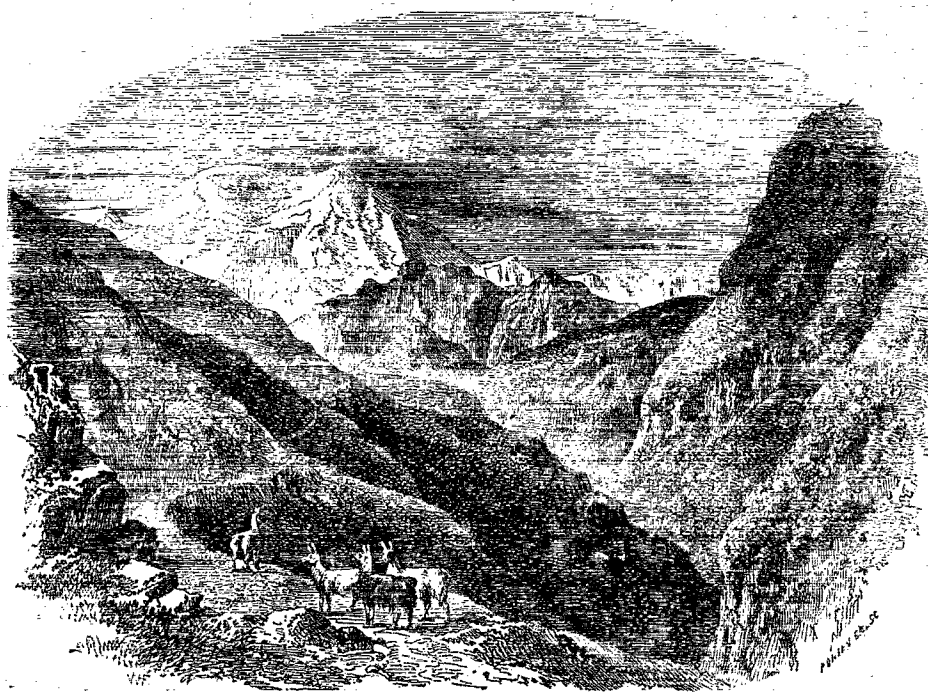


de Dehuaca, et non aux portes de Quito. Voici textuellement ce que Juan de Velasco put constater touchant son existence sur les montagnes de Lashuay :

« La largeur, que j'ai mesurée dans un endroit en assez mauvais état, était environ de six vares castillanes; mais, dans un autre parfaitement bien conservé, elle était d'un peu plus de sept vares, ce qui équivalait à plus de vingt et un pieds, espace suffisant pour que trois voitures pussent passer de front..... Aux endroits où il a fallu tailler et creuser dans le roc, le chemin était couvert de mastic bitumineux aussi dur que le roc lui-même; et là où le terrain n'offrait pas de consistance, le chemin était pavé avec de grosses pierres recouvertes du même bitume, dans lequel on remarquait de petites pierres, plus grossières cepen-

dant que le sable. On avait comblé les vides et les ravins par de grandes masses de maçonnerie. Les torrents qui descendent des hauteurs, après des pluies abondantes, avaient creusé les endroits les moins solides et s'étaient frayé une voie sous le chemin, le laissant ainsi suspendu en l'air comme un pont fait d'une seule pièce, ce qui nous prouve l'excellence du ciment dont l'existence est niée par Robertson. »

Nous pouvons tirer une autre induction de ce que nous raconte ici Velasco : c'est que l'asphalte, tel qu'on l'emploie de nos jours, n'était pas ignoré des anciens Péruviens. L'esprit demeure étonné lorsqu'on songe qu'une route construite en partie avec de tels matériaux se prolongeait au delà de trois cents lieues. On compte, en effet,



Une vue des Andes péruviennes. — Route des Incas.

cette distance de Quito à Cusco, et la province de Dehuaca était un degré plus au nord (\*).

La solidité du sol, qui rendait cette route d'un usage si commode, n'était pas la seule merveille qu'on observât sur toute l'étendue du chemin, où régnait d'ailleurs la plus grande sécurité. De distance en distance, même jusque vers les sommets les plus élevées, on pouvait trouver un refuge dans des maisons de poste qu'on désignait sous le nom de *chasqui-huasi*, et qu'il ne faut pas confondre, comme l'a fait Gomara, avec les bâtiments plus vastes appelés *tambos*, qui n'étaient en réalité que des magasins royaux. Les *chasqui-huasi* s'élevaient au nombre de 2 050 sur les deux routes, et ils servaient de demeure à 4 100 courriers (\*\*). Dressé par une gymnastique constante au service particulier qu'il devait accomplir sans relâche, chacun de

ces courriers n'avait que deux milles à franchir pour trouver un Indien qui le remplaçait et qui portait son message à la maison voisine. Sur ces routes si parfaitement entretenues, un ordre de l'empereur était transmis bien au delà de deux cents milles dans l'espace d'un jour et une nuit.

Ces cimes escarpées s'aplanissent devant les efforts audacieux de l'invention moderne. Il y a cinq ans à peine, un ingénieur hardi, M. Wheelwright, présentait à la Société géographique de Londres le projet d'un immense railway destiné à traverser les Andes sur une grande partie de leur étendue. Partant de Copiapo, il s'établirait à travers la montagne sur un parcours de mille milles, et irait aboutir au Rosario de la Plata. Ce qu'il y a de remarquable dans ce projet vraiment gigantesque, c'est que le nouveau chemin doit traverser la Cordillère à une hauteur d'environ seize mille pieds au-dessus du niveau de la mer. On affirme que la région du globe qui tirerait le plus grand avantage de ce travail merveilleux serait l'Australie; quarante-huit jours suffiraient, à la rigueur, pour établir par les Andes une communication entre la métropole et sa florissante colonie (\*).

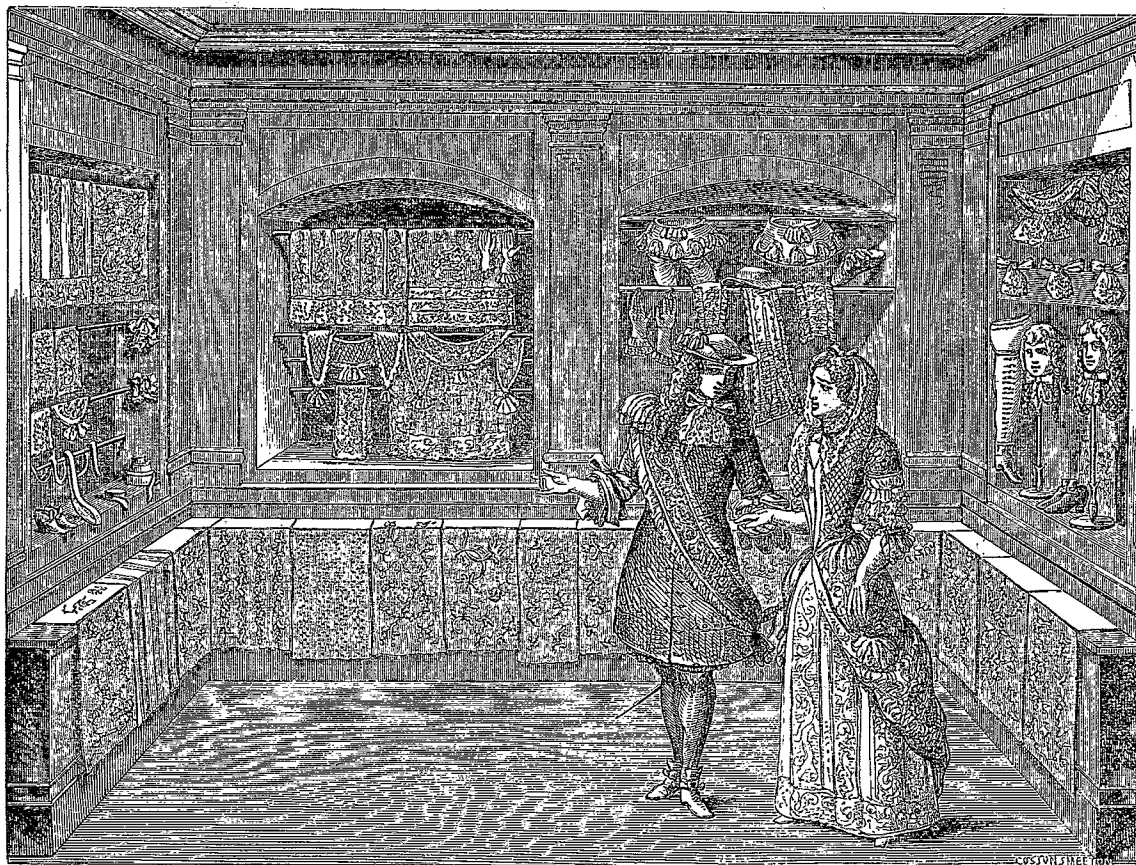
(\*) Le secrétaire de Pizarre, Xérès, qui avait parcouru plus d'une fois le chemin des Incas, en parle avec admiration. Selon ses propres expressions, six cavaliers pouvaient y marcher de front sans se toucher. — Voy. la collection de Ternaux-Compans.

(\*\*) Chacune de ces maisons de poste renfermait deux courriers qui y vivaient avec leur famille. On ne pouvait alléguer ainsi l'indisposition d'un message. En quichua, *chasqui* veut dire *reçoit*. C'était le mot que chaque courrier criait au loin à son voisin, en lui remettant son message. Il y avait trois genres de transmission : le message verbal; celui qui s'expliquait par un paquet de *quipos* (voy. t. XXV, 1857, p. 238); et enfin l'ordre impérial, que représentait une partie de la houppie cramoisie qu'avait portée le souverain.

(\*) On peut consulter à ce sujet le *Moniteur universel* du 30 janvier 1860. Le livre de Rivero et Tschudi donne l'indication assez complète de ce qui a été dit sur les anciennes routes péruviennes, p. 228 du texte.

## UNE BOUTIQUE DE LA GALERIE DU PALAIS

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.



« Modes de cette année 1678 », par Sébastien Leclerc. — Dessin de Bocourt.

Nos lecteurs connaissent la galerie du Palais : nous l'avons représentée et décrite <sup>(1)</sup>. Ils connaissent aussi les costumes de 1678 <sup>(2)</sup> : ce gentilhomme et cette noble jeune dame en sont d'ailleurs de vivants modèles, et si l'on a quelque souvenir des renseignements exacts et minutieux qu'a donnés, pour ce temps, l'auteur de l'*Histoire du costume en France* <sup>(3)</sup>, on retrouvera même, dans cette estampe si réduite, ce qui caractérisait le goût du jour : — pour les femmes, des coiffes de réseau et de point, des rubans, des manchons, des garnitures de dentelles volantes, des tours de manches, des gants à entonnoir, etc. ; — pour les hommes, des chausses en rhingrave, des garnitures de chapeaux, écharpes, rabats, cravates, baudriers, nœuds d'épaule, garnitures et bordures en soie blanche ou aurore pour imiter les métaux, et même en or ou argent dont l'usage avait été défendu l'année d'avant.

La coiffure de la jeune dame paraît être celle que M<sup>me</sup> de Sévigné appelle « tête de chou », et qu'elle avait vue pour la première fois sur la tête de la duchesse de Bourbon en 1671.

Mais où est la marchande ? On la désire, et, ne la voyant pas, comment ne céderait-on point au désir de la chercher là où l'on est bien sûr de la trouver, dans la comédie de Pierre

Corneille, *la Galerie du Palais* ? Il est vrai qu'il s'agit ici d'une marchande de modes, et que Corneille met en scène une lingère : or ces deux professions s'étaient séparées l'une de l'autre en 1669. Il est vrai aussi que la comédie est de 1634 : mais le langage et les caractères des marchandes de modes ne changent pas aussi vite que les formes légères des choses qu'elles vendent. Ouvrons donc le livre. C'est l'excellente édition de M. Ch. Marty-Laveaux que nous avons sous les yeux <sup>(4)</sup> ; si quelque mot, depuis longtemps hors d'usage, nous arrête, nous sommes sûrs d'en avoir aussitôt dans les notes une fidèle interprétation.

ACTE I<sup>er</sup>. — SCÈNE VI.

HIPPOLYTE (fille de Chrysante), à la lingère.

Madame, montrez-nous quelques collèts d'ouvrage <sup>(5)</sup>.

LA LINGÈRE.

Je vous en vais montrer de toutes les façons.

DORIMONT, au libraire voisin.

Ce visage vaut mieux que toutes vos chansons.

LA LINGÈRE, à Hippolyte.

Voici du point d'esprit <sup>(6)</sup>, de Gènes et d'Espagne.

HIPPOLYTE.

Ceci n'est guère bon qu'à des gens de campagne.

<sup>(1)</sup> *Les Grands écrivains de la France*, nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Régnier, membre de l'Institut. — Œuvres de Corneille, nouvelle édition, par M. Ch. Marty-Laveaux, tome II. Paris, 1862.

<sup>(2)</sup> *D'ouvrage*, c'est-à-dire ouvrés, travaillés.

<sup>(3)</sup> Le point d'esprit se monte sur cinq fils de long et cinq de travers, en laissant à chaque fois deux fils qui font une croix. Les cinq fils en tous sens sont embrassés d'un point noué. (*Encyclopédie*.)

<sup>(4)</sup> Tome XX, 1852, p. 357.

<sup>(5)</sup> Tome XXVII, 1859, p. 42 et suiv.

<sup>(6)</sup> M. Jules Quicherat, professeur à l'École des chartes. Les premiers chapitres de cette Histoire ne sont point de lui : nous espérons qu'il voudra bien les refaire lorsqu'il sera arrivé au terme de cette série d'études, de manière à rendre le commencement digne de tout le reste.

LA LINGÈRE.  
Voyez bien : s'il en est deux pareils dans Paris...

HIPPOLYTE.  
Ne les vantez point tant, et dites-nous le prix.

LA LINGÈRE.  
Quand vous aurez choisi.

HIPPOLYTE.  
Que t'en semble, Florice?  
FLORICE (suivante d'Hippolyte).

Ceux-là sont assez beaux, mais de mauvais service;  
En moins de trois savons, on ne les connaît plus.

HIPPOLYTE.  
Celui-ci, qu'en dis-tu?

FLORICE.  
L'ouvrage en est confus,  
Bien que l'invention de près soit assez belle.  
Voici bien votre fait, sinon que la dentelle  
Est fort mal assortie avec le passement;  
Cet autre n'a de beau que le couronnement.

LA LINGÈRE.  
Si vous pouviez avoir deux jours de patience :  
Il m'en vient, mais qui sont dans la même excellence.

FLORICE.  
Il vaudrait mieux attendre.

HIPPOLYTE.  
Eh bien, nous attendrons.  
Dites-nous au plus tard quel jour nous reviendrons.

LA LINGÈRE.  
Mercredi j'en attends de certaines nouvelles.  
Cependant vous faut-il quelques autres dentelles?

HIPPOLYTE.  
J'en ai ce qu'il me faut pour ma provision.

Au quatrième acte, scène XIII, la servante revient.

LA LINGÈRE.  
De tout loin je vous ai reconnue.  
FLORICE.  
Vous vous doutez donc bien pourquoi je suis venue?  
Les avez-vous reçus, ces points coupés nouveaux?

LA LINGÈRE.  
Ils viennent d'arriver.

FLORICE.  
Voyons donc les plus beaux.

LA LINGÈRE.  
Eh bien, qu'en dites-vous?

FLORICE.  
J'en suis toute ravie,  
Et n'ai rien encor vu de pareil en ma vie.  
Vous aurez notre argent, si l'on croit mon rapport.  
Que celui-ci me semble et délicat et fort!  
Que cet autre me plaît! que j'en aime l'ouvrage!  
Montrez-moi cependant quelqu'un à mon usage.

LA LINGÈRE.  
Voici de quoi vous faire un assez beau collet.

FLORICE.  
Je pense, en vérité, qu'il ne serait pas laid.  
Que me coûtera-t-il?

LA LINGÈRE.  
Allez, faites-moi vendre,  
Et, pour l'amour de vous, je n'en voudrai rien prendre;  
Mais avisez alors à me récompenser.

FLORICE.  
L'offre n'est pas mauvaise, et vaut bien y penser :  
Vous me verrez demain avecque ma maîtresse.

Un mercier voisin a écouté cette belle conversation, et,  
Florice partie, fait à la lingère une leçon de morale :

LA LINGÈRE, au marchand.  
..... Faute d'avoir de bonne marchandise,  
Des hommes comme vous perdent leur chalandise.

LE MERCIER.  
Vous ne la perdez pas, vous, mais Dieu sait comment,

Du moins, si je vends peu, je vends loyalement,  
Et je n'attire point avec une promesse  
De suivante qui m'aide à tromper sa maîtresse.

LA LINGÈRE.  
Quand il faut dire tout, on s'entre-connaît bien;  
Chacun fait son métier, et... mais je ne dis rien.

LE MERCIER.  
Vous ferez un grand coup si vous pouvez vous taire.

LA LINGÈRE.  
Je ne réplique point à des gens en colère.

Cette peinture de mœurs est bien de tous les temps. Les petites intrigues du commerce ne se sont pas laissées barrer la route par 89 : les célèbres principes de cette grande année ne leur ont point fait peur, et elles ont lestement passé par-dessus. On dit même que ce qui n'était jadis qu'abus à demi voilé s'est en notre siècle établi en usage et se pratique ouvertement au jour. C'est une règle courante, par exemple, de s'assurer la clientèle des maîtresses en accordant aux servantes ce qu'on appelle des remises ou des gratifications sous différents noms. Les servantes n'ont garde de vouloir comprendre que ces remises sont en définitive des impôts indirects sur la bourse des maîtres; et, d'autre part, le plaisant est que les marchands, tout en imitant la lingère de *la Galerie du Palais*, se lamentent et crient que ce sont eux seuls qui sont les victimes de l'usage. O comédie éternelle!

#### RELATIONS DES TROIS RÈGNES.

L'existence des deux règnes organiques, le règne végétal et le règne animal, repose sur le règne inorganique ou minéral. Les plantes puisent dans le sol et l'atmosphère les principes inorganiques qu'elles s'assimilent. Les animaux herbivores se nourrissent des principes inorganiques assimilés par les végétaux; les omnivores vivent à la fois de végétaux et d'animaux herbivores; les carnivores ne peuvent digérer que les principes inorganiques deux fois assimilés, d'abord par les végétaux, ensuite par les animaux. La respiration et les sécrétions des animaux rendent au sol et à l'atmosphère les matériaux que les végétaux leur ont empruntés. Ce fait fondamental est la base de la théorie des engrais et de l'agriculture rationnelle.

CH. MARTINS.

#### POLITESSE.

La politesse est de se gêner un peu pour faire plaisir aux autres; d'où il résulte, entre gens polis, un grand avantage pour chacun : si nous sommes douze, je reçois onze politesses en échange d'une et je me trouve onze fois plus agréablement que si j'étais en société de gens impolis. Égoïstes qui ne voulez vous gêner pour personne, vous faites un mauvais calcul.

#### CALDERON DE LA BARCA.

Dans l'histoire littéraire de l'Espagne, Calderon succède à Lope de Vega, à don Ruiz de Alarcon, à Tirso de Molina, et, à la fin de sa longue carrière, il les efface. Le premier de ces maîtres prédit sa gloire; il fait oublier celle des deux autres. Moins parfait par le style que Lope, peut-être moins inventeur qu'Alarcon, celui-là même que notre Corneille imite et admire, il se montre en tout poète dramatique plus noble, plus touchant, plus sérieux, plus grand que ceux dont on lui oppose les noms glorieux. Sa noble figure, que ne trouble jamais l'adversité, domine, d'ailleurs, tout le siècle; elle apparaît avec lui, elle grandit,

s'élève, et ne s'évanouit qu'au moment où l'art espagnol lui-même va s'éteindre : nous n'entendons parler ici que de l'art suprême, celui dont s'inspira l'auteur du *Cid*.

Don Pedro Calderon de la Barca appartenait à la vieille noblesse ; on montrait, dans les montagnes de Burgos, le *Solar*, le manoir héréditaire que sa famille habitait depuis des siècles. Par sa mère, les généalogistes le faisaient remonter aux princes souverains du Hainaut. Ce fut toutefois à Madrid qu'il naquit, le 47 janvier de l'année 1600<sup>(1)</sup>. L'un de ses plus fidèles interprètes, Angliviel, dit avec raison, à propos de sa haute origine : « Tout cela est devenu assez indifférent : il a été un temps où les Calderon de la Barca, Barreda et les comtes de Hainaut illustraient le poète ; à présent, c'est du poète que ses ancêtres tirent quelque illustration. »

Calderon entra à neuf ans dans le collège dirigé par les jésuites de Madrid. Telle fut la rapidité des progrès qu'il fit dans ses études, qu'on doit le mettre au rang des enfants célèbres : il n'avait guère que treize ans lorsqu'il donna une comédie intitulée *el Carro del cielo*. Malgré ce talent poétique d'une précocité inouïe, si nous examinons sérieusement ce que savait le jeune Calderon lorsqu'il s'en alla, vers quatorze ans, à l'Université de Salamanque pour y prendre ses degrés, comme on disait alors, peut-être serions-nous étonnés du peu qu'il avait appris. S'il possédait quelque teinture des sciences théologiques, s'il savait passablement le latin, il y avait chez lui absence complète de ces connaissances générales dont notre siècle et, disons-le, notre mode d'éducation ne permettent plus l'oubli : comme son prédécesseur Lope de Vega, il eût au besoin fait arriver l'océan devant Paris et croître dans la plaine Saint-Denis des forêts d'oliviers. Il ne faut pas sourire de son ignorance, mais relire, pour l'excuser, son immortel contemporain Shakespeare, et méditer cette belle parole d'un maître qui explique si bien la diffusion des lumières, l'accroissement, à notre époque, des connaissances indispensables, par l'action incessante des voyages et des écrits périodiques : « Les plus hautes conceptions des sages, qui, pour y parvenir, ont eu besoin de vivre de longs jours, sont devenues le lait des enfants. »<sup>(2)</sup>

On suppose que le jeune Calderon fit une étude spéciale du droit ; mais on ignore par quels motifs il abandonna spontanément les avantages qu'il en pouvait retirer. A l'âge de vingt-quatre ans, nous le voyons suivant la carrière militaire : il sert d'abord en Italie ; il séjourne à Milan, où il se pénètre des chefs-d'œuvre de la littérature qui regardait alors l'ingénieur Marini comme son maître ; il passe ensuite dans les Flandres : double voyage dont les résultats sont bien divers, mais, après tout, grand enseignement pour ce brillant génie.

Dans ses moments de loisir, Calderon composait déjà des *autos* et des comédies. Il en avait fait incognito, pour ainsi dire, au collège et à l'université ; au camp, ses pièces de cape et d'épée eurent du succès. Philippe IV, qui se piquait, on le sait, d'être un génie mystérieux dominant la poésie dramatique de son temps, l'appela à la cour<sup>(3)</sup> ; mais à la cour, il le faut bien dire, Calderon eut d'abord une position assez triste et surtout bien peu conforme aux allures d'un libre génie : il dut se borner à faire

des pièces de circonstance pour les fêtes que le roi donnait. Et cependant la réputation du jeune officier comme poète était déjà si grande, qu'en l'année 1629 Lope de Vega, parvenu alors à l'apogée de sa réputation, parlait ainsi de lui (la Muse s'adresse au fleuve Manzanares, et lui désigne celui que, dans un noble choix, le vieillard inspiré regarde déjà comme son successeur) :

« Tu le connaîtras si je te fais son portrait. En te parlant de celui dont le nom est célèbre depuis les montagnes où tu prends ton origine jusqu'à celles que les sources du Pinde arrosent de leurs ondes vénérées, tu nommeras don Pedro Calderon de la Barca. Je te dis des vérités, et non des flatteries : dans l'harmonie et la vigueur de son style, il s'élance au sommet du double mont. »

Le séjour de Calderon à la cour comme ordonnateur des fêtes nous reporte à l'année 1636, un an après la mort de Lope de Vega. Une haute distinction vient bientôt récompenser un zèle où il a fait abnégation de ses goûts, et il reçoit le cordon de l'ordre de Santiago. A cette époque, il appartient encore à l'armée, et, malgré les faveurs de toute espèce dont il est entouré, il s'en souvient quand il s'agit de l'honneur du pays. La Catalogne s'est soulevée, les chevaliers des ordres militaires sont convoqués pour étouffer la révolte ; il veut partir ; Philippe IV prétend retenir le poète, et lui commande une comédie : en quelques jours, *el Certamen de amor y celos* est composé, et le jeune officier a rejoint ses drapeaux. Au retour, il rentre dans ses fonctions ; mais une aisance convenable lui est assurée : il reçoit une pension mensuelle de trente écus d'or, et il est décoré du titre d'intendant en chef des fêtes royales.

Sa vie, dès lors, n'offre plus aucun incident remarquable ; il la passe dans le repos, dans l'accomplissement des bonnes œuvres, et surtout dans la composition des œuvres d'art qui ont rendu son nom immortel. Par son existence facile, comme par son génie heureux, Calderon est une exception qui console de tous ces récits de douleurs poignantes et de misères imméritées auxquelles sont livrés les poètes espagnols durant l'époque où vécut Cervantes.

En 1651, Calderon se fait prêtre, de même que Lope de Vega l'était devenu en 1609, « non pas, comme celui-ci, par repentir, a-t-on dit, des désordres de sa jeunesse, par expiation, si on l'aime mieux, mais parce que sa conviction religieuse le conduisait naturellement à cet acte. » C'était une conquête pour le clergé de Madrid ; mais, hâtons-nous de le dire, nul sacrifice ne fut imposé à ses goûts dominants, et, comme le fait très-bien observer M. Eugène Baret dans le volume substantiel qu'il a donné tout récemment sur la littérature espagnole, ce fut même par licence expresse des ordres qu'il entra dans la confrérie des prêtres originaires de Madrid : « Philippe IV le pourvut d'un titre de chapelain du couvent royal de Tolède (*San-Juan de los Reyes*), avec la faculté de résider à Madrid, pour ne pas interrompre ses travaux dramatiques. »<sup>(4)</sup>

Malgré ses nouvelles fonctions, il ne cessa pas, en effet, d'écrire pour le théâtre, et il sembla, au contraire, que le caractère dont il était revêtu donnât à sa puissante imagination une nouvelle activité. Les confréries de Madrid et des villes principales de l'Espagne ne célébraient pas une fête sans qu'on demandât un drame religieux à don Pedro Calderon. Tout le monde sait que c'est dans ses *autos sacramentales* qu'on trouve, sinon l'intérêt le plus dramatique, du moins la plus réelle originalité.

*ingenio desta corte. Dar su vida por su dama* paraît être, d'après les meilleurs critiques, l'œuvre de ce prince. Selon toute probabilité, il ne peut réclamer qu'une part assez minime de collaboration dans les autres.

<sup>(1)</sup> Histoire de la littérature espagnole depuis ses origines les plus reculées jusqu'à nos jours. Paris, 1863, in-8.

<sup>(1)</sup> Sous Philippe II et sous Philippe III, son père était chef de la secrétairerie du trésor ; il le perdit de bonne heure. Sa mère s'occupa avec un zèle passionné de l'éducation de son fils, et le destina d'abord à l'état ecclésiastique. On s'est, du reste, singulièrement éloigné de la vérité touchant les premières années du poète, faute d'avoir lu l'*Obelisco fúnebre* qu'Augustin de Lara, son ami, lui consacra en 1684, trois ans environ après sa mort. Cet opuscule est devenu rare.

<sup>(2)</sup> Ballanche.

<sup>(3)</sup> Tout le monde peut lire, dans les répertoires bibliographiques modernes, les titres des pièces auxquelles travailla, dit-on, Philippe IV ; après leur intitulé elles portent cette désignation : *Por un*

Respecté du public autant qu'il en était admiré, le poète traversa, pour ainsi dire, le siècle sans que rien manquât à sa gloire. La haute faveur dont il jouissait s'éclipsa, cependant, à la mort de Philippe IV : les courtisans lui refusèrent leurs suffrages, le peuple lui demeura fidèle. En 1665, au moment où Charles II allait saisir le sceptre, qu'il tint d'une main si débile, on raconte que la chapelle ardente où devait être placé le cénotaphe royal ayant été dressée dans la vaste salle qui servait aux spectacles de la cour, ce fut là qu'on alla bénir le corps de Philippe IV. Cette bénédiction donnée dans un lieu consacré aux émotions profanes, cet étrange adieu fut solennellement au roi en qui s'était incarnée la comédie, dans le lieu même où la comédie avait son temple, annonça un bizarre renonce-

ment aux pompes mondaines : Charles II détestait le théâtre.

Le poète n'en poursuivit pas moins sa carrière en alimentant la scène de nouveaux chefs-d'œuvre : il pensait, avant tout, servir la religion. Aussi Solis, l'historien renommé, auteur dramatique lui-même, a-t-il pu dire, en parlant du maître qu'il vénérât : « Il est mort comme le cygne, en chantant. » Calderon s'éteignit le 25 mai 1681<sup>(1)</sup>, comme il s'efforçait de terminer un *auto sacramental* promis à une confrérie religieuse, et qu'un autre fut obligé d'achever.

Les biographies modernes, qui contiennent tant de dates erronées à propos de ce poète, n'ont pas été plus exactes lorsqu'elles ont prétendu constater le nombre de ses ouvrages ; elles lui ont accordé, sans hésitation, une fécon-



Calderon de la Barca, poète dramatique espagnol. — Dessin de Bocourt, d'après un portrait gravé par G. Fosman (Madrid, 1682).

dité égale à celle que l'on a encore exagérée chez Lope de Vega : elles le déclarent auteur de quinze cents pièces, qui toutes, cependant, n'auraient pas été imprimées. Il importe de rectifier ces exagérations, et nous le ferons aisément avec l'habile Ticknor. Le théâtre complet de Calderon ne renferme pas plus de cent onze drames et soixante-dix *autos sacramentales*. Ce ne fut pas le poète qui fit imprimer ses premières pièces : son frère se chargea de ce soin, et, en 1640, on fit paraître pour la première fois un volume de ses œuvres, qui ne contenait que douze pièces. Un autre recueil parut encore du vivant de Calderon, et il n'en renfermait que quarante-huit : soixante de ses drames circulaient dès lors en manuscrit<sup>(1)</sup>. M. Rivadeneira a reproduit ces chefs-d'œuvre de l'ancien art espagnol dans sa belle collection. Tous ceux qui se préoccupent des littératures

étrangères ont présent au souvenir ce qu'ont dit Schlegel et M<sup>me</sup> de Staël du *Prince constant*, de l'*Alcade de Zamalea*, du *Médecin de son honneur*, du beau drame qui a pour titre : *A outrage secret vengeance secrète*. Nous renvoyons, pour l'analyse des pièces moins connues, aux nombreux travaux de critique qui ont été donnés en ces derniers temps sur le poète. Nous nous associons pleinement, d'ailleurs, à l'opinion émise sur lui par l'un de ses récents traducteurs : « Il est impossible d'achever la lecture d'une de ses pièces, surtout de celles qui ont un dénouement tragique, sans se sentir plus ou moins l'âme agrandie, fortifiée. Jean-Jacques, qui a si sévèrement condamné l'influence du théâtre, aurait sans nul doute applaudi à Calderon. »

<sup>(1)</sup> Et non, comme on l'a répété par suite d'une première erreur, typographique sans doute, en 1687. Sa dépouille mortelle fut déposée en grande pompe dans l'église de San-Salvador. C'est là qu'en 1840 on lui érigea un monument. Ses restes ont été transportés depuis dans la splendide église d'Atocha. Hatzenbush, Zamacola, Zorilla et bien d'autres écrivains en renom ont saisi cette occasion pour célébrer le génie du plus grand poète dramatique qu'il eut l'Espagne. Telle était la réputation de vertu dont jouissait Calderon, qu'on songea à obtenir pour lui de Rome les honneurs de la béatification.

<sup>(1)</sup> L'habile Salvá donne les titres de cent trente-neuf pièces de Calderon ; elles figurent dans son fameux *Catalogue of spanish and portuguese Books*, imprimé à Londres en 1826 et devenu aujourd'hui si rare. Mais la bibliographie la plus complète des œuvres du poète se trouve dans le livre suivant : *Catálogo bibliográfico y biográfico del teatro antiguo español*, por D. Gayetano Alberto de la Barrera y Leyrado ; Madrid, 1860.

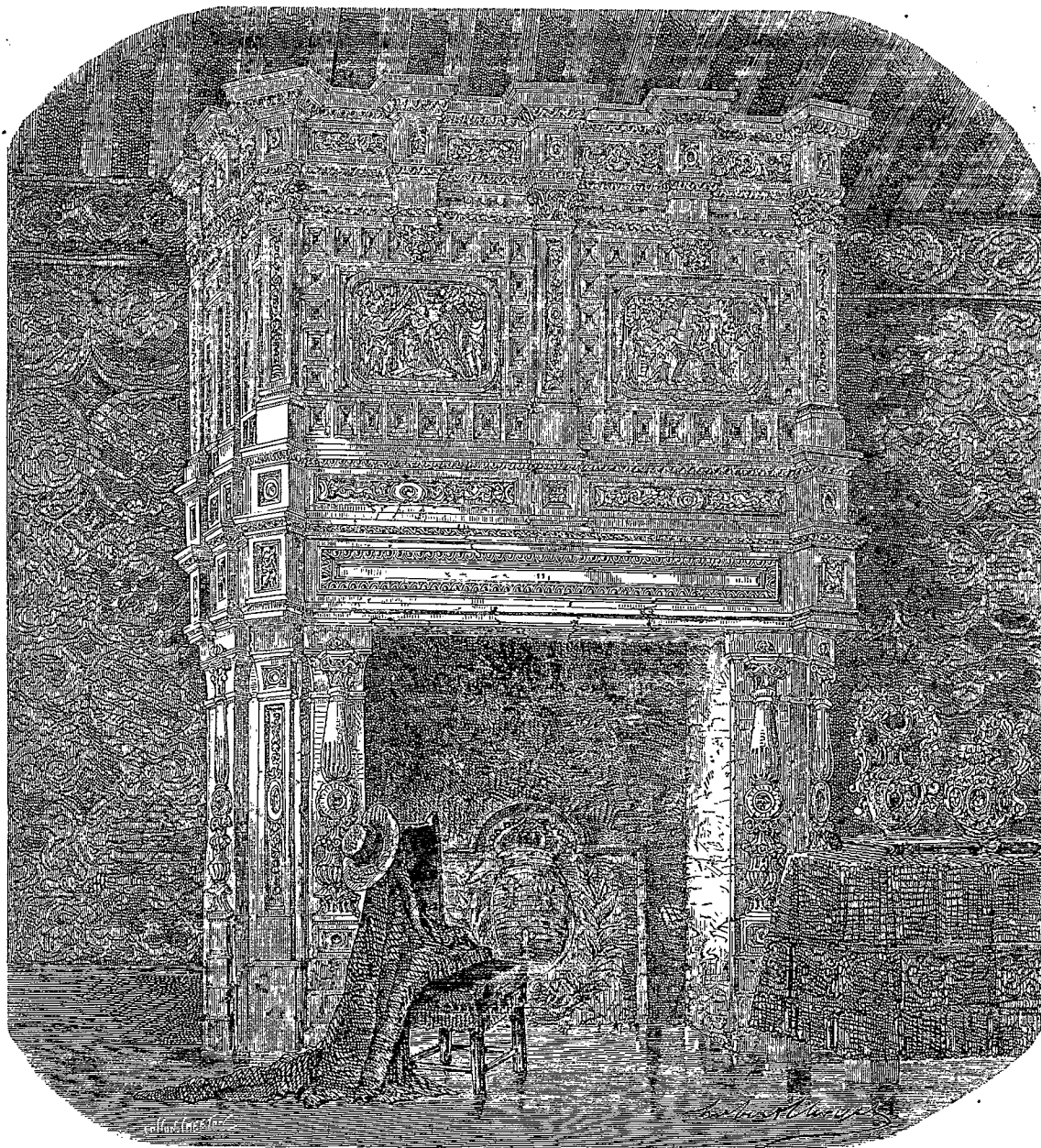


## ARNAY-LE-DUC

(DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR, ARRONDISSEMENT DE BEAUNE).

La seigneurie d'Arnay-le-Duc fut vendue, en 1634 (le 2 mai), par M<sup>me</sup> Bernard de Montessus, comtesse de Charroux, à M. le prince de Condé.

En sa qualité de chasseur, celui-ci apprécia la position et s'y éleva un château ; en se faisant adjuger, par décret du Châtelet de Paris, l'ancien manoir de MM. de Juilly, qui fut agrandi et restauré. Ce qui en reste prouve que des artistes distingués y ont travaillé. On y remarque le portail, quelques fenêtres, quatre vastes cheminées avec sculp-



Cheminée du château d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or). — Dessin de H. Clerget.

tures, et les peintures des planchers, ouvrage de la fin de la renaissance. (1)

La cheminée que nous reproduisons a été transportée récemment du vieux château dans la maison peu connue d'un riche propriétaire.

## LA SCIENCE EN 1864.

Suite. — Voy. p. 127.

La question des bolides, des étoiles filantes, des aéro-lithes, fut réveillée en mai 1864 à propos du bolide

(1) Extr. de l'*Hist. d'Arnay-le-Duc*, par Lavirotte; 1837, in-8.

tombe à Orgueil (département de Tarn-et-Garonne). C'était, comme on se le rappelle, le 14 mai, à huit heures du soir : la Lune, n'étant qu'au premier quartier, éclairait peu ; le ciel était d'une limpide transparence. Dans tout le midi de la France, on vit tout à coup un brillant météore passer dans le ciel, de l'ouest à l'est, franchissant un arc de 120 degrés. La masse lumineuse paraissait d'abord avec un diamètre égal à celui de la Lune ; son diamètre, avec son atmosphère enflammée, à la hauteur de 40 à 45 kilomètres, n'avait pas moins de 400 à 500 mètres. Mais bientôt cette masse immense, dont l'apparition soudaine avait plongé plus d'une pensée dans la consternation, se brisa en fragments ; une gerbe d'étincelles éclatèrent, et l'on vit un

nuage blanc rester comme le dernier vestige de ce brillant phénomène. Mais à peine la première surprise était-elle passée qu'une détonation formidable se fit entendre, dont le grondement répété par les échos resta comme un dernier témoignage de la réalité du phénomène.

L'apparition de ce bolide, dont quelques fragments ont été recueillis et analysés, remit en litige le problème de l'origine de ces météores. Viennent-ils d'un autre monde, et n'avons-nous point en eux des échantillons de natures étrangères à la nôtre? Le grand mouvement qui s'est opéré, en cette année 1864, à propos de l'idée de la *pluralité des mondes habités*, donnait, pour ainsi dire, un cas d'actualité à la chute de cet aéroliithe, et invitait les chimistes à l'analyser dans ses éléments essentiels. Trois siècles plus tôt, les astrologues eussent vu là un signe céleste en faveur de cette doctrine. Or il arriva précisément que cette pierre tombée du ciel offrit dans sa constitution (caractère rare et précieux) une substance carbonique, et disons-le, un véritable échantillon de tourbe dont la composition, comparée à nos diverses espèces de tourbes ou de lignites, se trouve presque identique. Nous ne pouvons résister au plaisir de comparer ici les deux analyses :

| Aérolithe d'Orqueil. | Tourbe (vallée de la Somme). |
|----------------------|------------------------------|
| Carbone..... 63.45   | Carbone..... 60.04           |
| Hydrogène..... 5.98  | Hydrogène..... 6.21          |
| Oxygène..... 30.57   | Oxygène..... 33.75           |

Ne croirait-on pas voir ici deux substances de même origine? L'aérolithe en question paraît, en effet, venir d'une planète où existe un règne végétal analogue au nôtre, dont l'acide carbonique se décompose au sein de l'eau, absolument comme dans nos tourbières. Mais parmi les millions d'astres qui nous entourent, quel est celui d'où il descend? Là est encore et sera toujours le mystère. N'est-il pas, du reste, déjà bien beau d'avoir reconnu dans sa substance les vestiges non équivoques d'un règne organique extraterrestre?

Pendant l'année 1864, on a découvert trois petites planètes, appartenant au groupe des astéroïdes compris entre Mars et Jupiter. En décembre 1863, on comptait soixante-dix-neuf petites planètes, dont la dernière, Eurynome, avait été découverte par M. J. Watson, à l'Observatoire de Ann-Arbor (États-Unis). M. Podgson découvrit à Madras, le 3 mai 1864, un nouvel astre auquel on donna le nom de Sapho (la planète vue par le même en février, et qui portait déjà ce nom, n'était pas une nouvelle, mais Fréia, alors perdue). La 81<sup>e</sup> du groupe, qui porte le nom de Terpsichore, fut découverte le 30 septembre, à Marseille, par M. Tempel. La 82<sup>e</sup> fut trouvée par M. Luther, à Bilk, près de Düsseldorf, le 27 novembre. On lui a donné le nom d'Alemène.

Quatre nouvelles comètes ont été ajoutées par l'année 1864 à la liste des comètes inscrites.

*La fin à une prochaine livraison.*

#### PLAINTES CONTRE LE TEMPS.

Rien n'est plus commun que de voir l'homme déroger aux lois qui doivent assurer sa conservation et accroître son bien-être. Ce sont ses propres abus qui altèrent le plus sa santé; il ne sait alors que récriminer contre le temps, dont les variations un peu brusques lui sont toujours très-préjudiciables. Il devient en outre, souvent à un âge peu avancé, incapable d'aucun travail productif, et si la fortune ne l'a pas favorisé, il tombe dans la misère. Cependant l'homme résiste très-bien à toutes les fluctuations atmosphériques s'il ne s'écarte pas des règles que prescrit l'hygiène, et notamment en faisant un choix ra-

tionnel de ses aliments et en réglant la qualité et la quantité suivant ses besoins réels. (1)

#### LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159.

##### AFRIQUE.

Suite.

##### ILE MAURICE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté à Maurice en 1846 (\*), en vertu de l'ordonnance n° 13 de cette année.

##### Timbres.

Il y a eu plusieurs émissions de timbres-poste.

On regarde comme appartenant à la première émission le timbre sur lequel est figurée l'Angleterre assise près de la mer, tenant une lance de la main droite et appuyée sur un bouclier. A gauche sont des ballots; à droite un navire voguant à pleines voiles.

Ce timbre est rectangulaire; il a 22<sup>mm</sup> sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, et n'est pas piqué; il ne porte pas l'indication de la valeur, et le mot *Mauritius* est inscrit au bas.

Vert foncé, vert-bouteille (4 pence).

Vermillon, rouge-brûlé (6 pence) (n° 225).

Violet (9 pence).

Le timbre de 9 pence a été créé quelque temps après les deux autres. Il en a été tiré des épreuves en gris à titre d'essai; la couleur violette a été adoptée.



N° 225.



Ile Maurice.

N° 226.

Deux des timbres de cette émission présentent cette particularité que la valeur du timbre y a été imprimée en noir à la main. Les mots *Four pence* ou *Nine pence* forment un demi-cercle, et cette estampille est placée à la partie supérieure du timbre.

Vert foncé. — *Four pence* (n° 226).

Violet. — *Nine pence*.

Ces timbres étaient encore en usage en 1857.

Il y a un groupe de timbres, créés et émis en 1858, dont la description offre quelques difficultés, parce qu'il y a plusieurs types différents. Ces timbres, rectangulaires, ont de 23 à 25<sup>mm</sup> sur 20 à 22<sup>mm</sup>. Ils sont gravés en taille-douce, imprimés en couleur sur papier blanc ou teinté et ne sont pas piqués. Ils présentent l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Postage*, à gauche *Post paid*, à droite *Mauritius*, et en bas la valeur en lettres.

A. Fond avec tailles diagonales de droite à gauche. Tête de la reine avec la couronne (23 à 24<sup>mm</sup> sur 20 à 20<sup>mm</sup>.5).

1 penny (0<sup>f</sup>.1042), — vermillon, papier blanc bleuâtre (n° 227).

*Id.* — brun foncé, *id.*

2 pence (0<sup>f</sup>.2083), — bleu clair, *id.*

Il a été fait plusieurs dessins de ce type, et il y a de pe-

(1) Ch. Hamal, *De l'aérage*. 1859.

(2) Cette date nous a été donnée par le directeur des postes de l'île Maurice.

tites différences dans ces dessins, et surtout de grandes différences dans les timbres. Dans les uns, toutes les finesses du dessin et toutes les tailles sont marquées; dans d'autres, les planches étant plus ou moins fatiguées, l'image est plus ou moins effacée et finit par n'être plus visible. On trouve des timbres des premiers tirages imprimés sur papier blanc jaunâtre, et des timbres des derniers tirages oblitérés en 1859.



N° 227. A. Ile Maurice. N° 228. B.

B. Fond avec tailles diagonales entre-croisées. Timbre de 1 penny : tête de la reine avec la couronne (type A); timbre de 2 pence : tête de la reine avec un cercle (type B) (23mm.5 sur 20mm).

- 1 penny (0f.1042), — vermillon, papier blanc bleuâtre.  
2 pence (0f.2083), — bleu foncé, papier blanc (n° 228).

C. Fond avec tailles verticales, horizontales et diagonales (de droite à gauche) entre-croisées (deux ou trois planches). Tête de la reine avec un bandeau (23mm.5 à 25mm sur 20mm.5 à 22mm; dans beaucoup d'exemplaires, largeur inégale : en haut 21mm et en bas 22).

- 2 pence (0f.2083), — bleu clair, papier blanc bleuâtre, quelquefois papier blanc (n° 229).

Les planches ont été tellement usées qu'on trouve des exemplaires dont le dessin est à peine visible. Le fond ne porte plus que quelques tailles verticales.

Après ce groupe de timbres gravés en taille-douce sur cuivre, on place deux timbres que l'on dit gravés en bois. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

Ils sont rectangulaires et ont 22mm sur 19. La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Mauritius*, et en bas la valeur en lettres. L'encadrement est formé de chaque côté par des méandres.



N° 229. C. Ile Maurice. N° 230.

- 1 penny (0f.1042), — vermillon (n° 230).  
2 pence (0f.2083), — bleu.

Le type des timbres primitifs a été repris en 1860; on y a apporté un changement : le mot *Mauritius* a été placé en haut du timbre, et la valeur en lettres a été écrite au bas.

Le timbre est rectangulaire et a 22mm sur 18mm.5. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc.

- 6 pence (0f.6251), — (1860) bleu (n° 231); (1862) violet foncé variant du gris violacé au pourpre.  
1 shilling (1f.2500), — (1860) vermillon vif; (1862) 1° brun, 2° vert-émeraude, 3° vert-myrrte.

Tous les timbres qui précèdent ne sont pas piqués. Il y a une exception à faire pour le timbre de 6 pence violet et celui de 1 shilling vert, qui existent non piqués et piqués.

L'émission des timbres actuels a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1861. Ces timbres sont rectangulaires et ont 23mm sur 19. Ils sont gravés en tailles de relief sur acier et imprimés en couleur à la presse typographique sur papier blanc glacé. Ils sont piqués.



N° 231. Ile Maurice. N° 232.

L'effigie de la reine est dans un médaillon rond, la tête est couronnée et tournée à gauche. En haut *Mauritius*, en bas la valeur en lettres. Dans quelques timbres, la valeur en chiffres est répétée de chaque côté du médaillon; ces timbres sont marqués ci-après d'un astérisque.

- 1 penny (0f.1042), — (1861) brun violâtre (la couleur est plus foncée dans les émissions postérieures).  
2 pence (0f.2083), — (1861) bleu clair (n° 232).  
3 (0f.3125), — (1<sup>er</sup> septembre 1863) vermillon clair.  
4 (0f.4167), — (1861) rose-carmin.  
6 (0f.6250), — (1863) violet\*; vert bleuâtre clair\*; gris bleuâtre\*; lilas\*.  
9 (0f.9375), — (1861) violet clair.  
1 shilling (1f.2500), — (1<sup>er</sup> janvier 1863) bistre ou jaune-brun\*; vert bleuâtre clair\*; jaune\*.  
5 shillings (6f.2500), — (1864) violet riche.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés à Londres par MM. Thomas de la Rue et C<sup>ie</sup>.

#### Enveloppes.

Il y a trois enveloppes faites de papier blanc bleuâtre et ayant 71mm sur 120. Le timbre est à droite, à l'angle-supérieur. Il est gravé, imprimé en couleur et en relief; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il porte l'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée; on lit *Mauritius postage* et la valeur.

Le timbre de 6 pence est rond, celui de 9 pence a 9 côtés, et celui de 1 shilling est ovale.

- 6 pence (0f.6250), — 1° violet foncé (n° 233); 2° (1<sup>er</sup> janvier 1863) brun rougeâtre.  
9 (0f.9375), — chocolat (n° 234).  
1 shilling (1f.2500), — (1<sup>er</sup> janvier 1863) jaune. (Supprimé.)



N° 233. Ile Maurice. N° 234.

Chaque enveloppe timbrée se vend  $\frac{1}{4}$  de penny de plus que la valeur du timbre, et la douzaine d'enveloppes 1 penny  $\frac{1}{2}$  de plus que le prix des timbres.

Les timbres d'enveloppe ont été gravés et sont imprimés à Londres par MM. de la Rue et C<sup>ie</sup>.

#### ASIE.

##### TURQUIE D'ASIE.

Les timbres turcs sont en usage dans la Turquie d'Asie.

La compagnie des Messageries impériales a deux services de bateaux à vapeur, l'un de Marseille à Alexandrie, en suivant le littoral de l'Anatolie et de la Syrie, l'autre de Constantinople à Trébizonde avec stations dans plusieurs ports de la Turquie. Des bureaux de poste français ont été établis dans les stations de ces lignes, et l'on y emploie les timbres-poste français (n° 235) pour l'affranchissement des lettres envoyées en France.



N° 235.

## INDE ANGLAISE.

Le système d'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit dans l'Inde le 1<sup>er</sup> octobre 1854.

Le nombre total des lettres qui ont passé par les postes a été de 26 168 208 en 1854-55, de 45 250 248 en 1858-59, et de 42 071 556 en 1859-60.

La proportion des lettres affranchies était de 65 pour 100 en 1854-55, et de 47 pour 100 en 1859-60.

## Timbres.

**Émission de 1854.** — Les timbres de  $\frac{1}{2}$ , 1 anna et 2 annas sont rectangulaires; celui de 4 annas est octogone. Ces timbres sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils ne sont pas piqués. Chaque valeur a un dessin différent, mais c'est toujours l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. En haut *India*, en bas la valeur en lettres.

|                                    |                                                                                                                                      |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| $\frac{1}{2}$ anna (Of. 0742) (1), | — 20mm, 5 sur 17, — vermillon.                                                                                                       |
| $\frac{1}{2}$ (Of. 0742),          | — 21mm, 5 sur 17, — bleu (n° 236).                                                                                                   |
| 1 (Of. 1485),                      | — 21mm sur 17, — vermillon.                                                                                                          |
| 2 annas (Of. 2969),                | — 22mm, 5 sur 19, — vert (n° 237).                                                                                                   |
| 4 (Of. 5939),                      | — 24 à 24mm, 5 sur 21mm, 5, — bleu et vermillon (l'effigie de la reine est imprimée en bleu et l'encadrement en vermillon) (n° 238). |



N° 236. Inde angl. N° 237. Inde angl. N° 238.

Le timbre de  $\frac{1}{2}$  anna vermillon est très-rare; il n'est pas tout à fait pareil au timbre de  $\frac{1}{2}$  anna bleu et à celui de 1 anna vermillon. Le type est le même, mais le dessin est différent.

**Émissions de 1858 à 1860.** — Les timbres de  $\frac{1}{2}$ , 1, 2, 4 et 8 annas sont rectangulaires; le timbre de 8 pies est octogone: ils ont tous 21mm sur 18. Ils sont piqués. Ils sont gravés, imprimés à la presse typographique, en couleur, sur papier blanc glacé.

L'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale. On lit dans la partie supérieure: *East India postage*, et dans la partie inférieure la valeur en lettres. Dans le timbre de 8 pies, la disposition de la légende est autre: à gauche *East India*, à droite *postage*, en haut *eight*, en bas *pies*.

|                                      |                                                          |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| 1858. $\frac{1}{2}$ anna (Of. 0742), | — bleu clair.                                            |
| 1860. 8 pies (Of. 0990),             | — 1 <sup>re</sup> violet; 2 <sup>o</sup> lilas (n° 239). |
| 1858. 1 anna (Of. 1485),             | — brun.                                                  |

(1) 1 roupie de la Compagnie = 16 annas = 2f. 3757. 1 anna = 12 pies = Of. 1485.

|                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| 1858. 2 annas (Of. 2969), | — chair, jaune-orange. |
| 4 (Of. 5939),             | — noir (n° 240).       |
| 8 (Of. 1880),             | — rose-carmin.         |

Il ne paraît pas qu'il y ait eu des émissions régulières de timbres imprimés sur papier blanc bleuâtre; mais il est certain qu'il existe des timbres de 8 pies, de 1 anna, de 4 et de 8 annas, imprimés sur un papier qui était ou est devenu blanc bleuâtre et même bleu. On ne trouve guère que des timbres de 4 annas qui soient de papier bleu.



N° 239. Inde angl. N° 240. Inde angl. N° 241.

## Enveloppes.

Deux enveloppes timbrées ont été créées en 1860.

Le timbre est rond et a 25mm de diamètre. Il est gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc ou bleu; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur. Le timbre porte l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. Dans la partie supérieure, *India postage*; dans la partie inférieure, la valeur en lettres.

|                                |                                                 |
|--------------------------------|-------------------------------------------------|
| $\frac{1}{2}$ anna (Of. 0742), | — bleu foncé sur papier blanc ou bleu (n° 241). |
| 1 (Of. 1485),                  | — brun sur papier bleu.                         |

On vend aussi du papier à lettres timbré et préparé de façon à éviter l'emploi d'une enveloppe séparée. Un second timbre est à l'endroit où le pli est fermé: ce timbre est rond et a 16mm de diamètre; il est, comme le précédent, gravé, imprimé en relief et en couleur; il représente un lion au pied d'un palmier.

## Timbres de télégraphie.

On fait usage de timbres pour l'affranchissement des dépêches télégraphiques dans l'Inde. Ces timbres sont de trois valeurs:

|                       |
|-----------------------|
| 4 annas (Of. 5939).   |
| 1 roupie (2f. 3757).  |
| 2 roupies (4f. 7514). |

Les timbres actuels, les enveloppes et les timbres de télégraphe de l'Inde ont été gravés et imprimés par MM. de la Rue et C<sup>ie</sup>, à Londres.

## Timbres particuliers.

Il paraît que, vers 1855, sir B. Frere, pendant son commandement dans le Scinde, émit, pour le service de la poste locale, un timbre de  $\frac{1}{2}$  anna, imprimé à la main sur papier blanc bleuâtre. Ce timbre porte un écusson entouré d'un ceinturon bouclé sur lequel on lit: *Scinde District Dawk* (1).

MM. Smith Elder et C<sup>ie</sup>, éditeurs et libraires à Londres, font imprimer à leur nom des timbres-poste gaufrés sur des enveloppes et des bandes dont ils se servent pour leurs envois de lettres et d'imprimés dans l'Inde.

|                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| 3 pence (Of. 3125),    | — rose-carmin foncé. |
| 4 (Of. 4167),          | — vermillon.         |
| 6 (Of. 6250),          | — violet.            |
| 1 shilling (1f. 2500), | — vert clair.        |

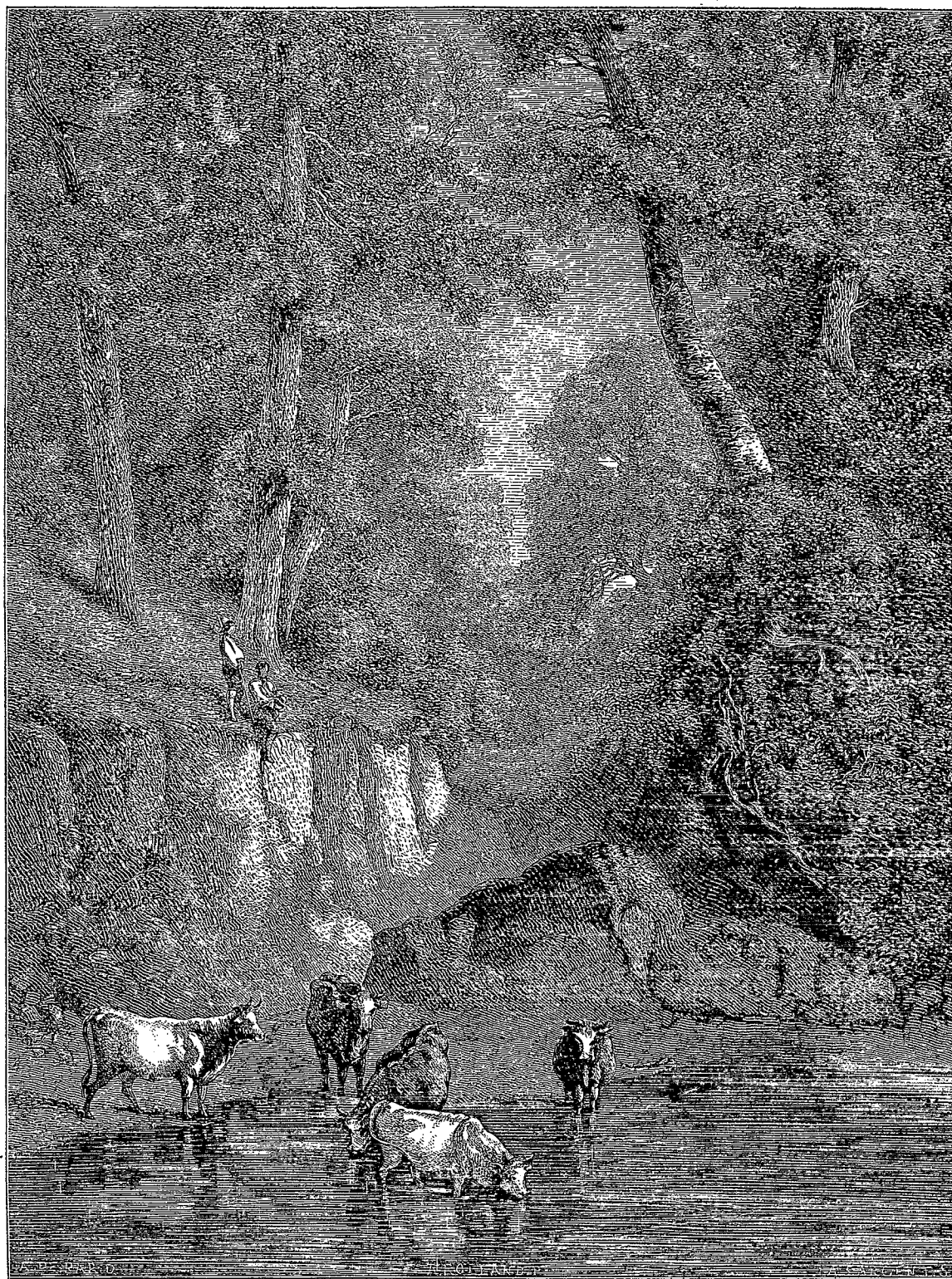
La jarretière qui entoure le timbre a 38mm de diamètre et 3mm, 5 à 5mm de large; elle est de la même couleur que le timbre (voy. t. XXXI, 1863, p. 293).

La suite à une prochaine livraison.

(1) *Stamp Collector's Magazine*, t. III, p. 15.



AUGUSTE ROLLAND.



Vaches à l'abreuvoir, par Auguste Rolland. — Dessin de de Bar.

Le paysage qui est ici reproduit est emprunté à l'œuvre d'Auguste Rolland, dont on se souvient d'avoir vu aux expositions de remarquables peintures au pastel, matière ingrate en des mains moins habiles, à qui semble manquer tout au moins la puissance et la transparence des tons nécessaires pour reproduire les aspects de la nature; mais il s'en servait avec tant de vigueur et de légèreté, qu'il était parvenu à lui donner l'énergie et la souplesse

de la peinture à l'huile. Quelques-uns de ses meilleurs ouvrages, reproduits en lithographie par les plus habiles dessinateurs (M<sup>l</sup>. Eug. Leroux, Mouilleron, Jules Laurens, Français, Bodmer, etc.), ont été publiés par sa famille. Ils forment un magnifique volume, tiré seulement à un petit nombre d'exemplaires. Sa rareté n'est pas le seul motif qui nous a portés à en détacher une page : ce volume est précédé d'une notice pleine d'intérêt sur la vie



d'Auguste Rolland, qui fait connaître en lui à la fois l'artiste et l'homme de bien.

A. Rolland était né à Remilly, près de Metz, en 1797, d'une famille ancienne dans le pays, dans laquelle la charge de tabellion paraît avoir été héréditaire, et qui a donné des magistrats au Parlement et à la Cour de Metz et un député à la première assemblée législative. Il était au collège pendant les dernières années de l'empire, et, entraîné par le mouvement général, il se fit soldat si la chute de Napoléon et la fin de nos guerres ne l'avaient arrêté au seuil de la carrière militaire. Il étudia le droit, puis l'architecture, qu'il abandonna après la mort de son père, en 1829. Enfermé alors à la campagne, où il avait passé son enfance, il se livra au goût qu'il avait toujours eu pour le paysage. Son talent ne se révéla pas à lui-même tout d'abord. Une exposition qui eut lieu à Metz, et la vue des pastels de M. Maréchal, exercèrent sur lui une influence décisive. A son tour, il parut avec succès à une nouvelle exposition organisée par la Société des amis des arts de la Moselle, en 1836, où plusieurs tableaux, souvenirs rapportés d'un voyage aux Pyrénées, furent très-remarqués. Il y avait accompagné son frère malade, qu'il eut bientôt le malheur de perdre.

Ce frère, Adolphe Rolland, était un poète dont quelques vers, cités dans la notice que nous suivons pas à pas, font deviner les belles facultés : il voulut mourir tout entier, et ordonna de détruire les œuvres qu'il laissait trop imparfaites à son gré. Il avait un grand sentiment de l'art : sur son lit de malade, apprenant les succès obtenus par le paysagiste à cette exposition qu'il ne pouvait pas visiter, il n'y voulait voir que l'heureux présage de victoires moins facilement gagnées : « Vous êtes contents, disait-il à ses amis ; attendez que je sois guéri, et je vous dirai votre fait : mes amis, vous ne le prenez pas d'assez haut. » Ces paroles, qu'il faudrait répéter à tous ceux qui s'abandonnent trop volontiers au premier vent de la faveur, laissèrent une profonde impression dans l'esprit d'Auguste Rolland. Dans sa pensée, nous dit l'auteur de la notice, l'attachement au travail et le désir de la perfection ne se sont jamais séparés du souvenir de son frère.

Sa santé se ressentit longtemps du coup qui venait de le frapper. Il voyagea dans le Jura, en Suisse, en Savoie. Ses progrès, au retour, surprirent ceux mêmes qui avaient conçu de son talent la meilleure opinion. Il se décida à exposer ses pastels à Paris, pour la première fois, en 1839. « La nouveauté du genre piqua la curiosité. M. Maréchal n'avait pas encore exposé à Paris : on se demanda comment M. Rolland avait su, à l'aide des couleurs « les plus » ingrates, les plus molles, les moins transparentes », obtenir de tels résultats. » Depuis cette époque, il envoya aux Salons un grand nombre de paysages. Son triomphe fut de faire oublier les difficultés particulières du genre et l'adresse du procédé, et de mériter qu'on le louât, à l'égal des plus habiles maîtres du paysage, pour la correction et la grâce de son dessin, la vigueur de son coloris, la variété de ses compositions. Ces éloges, il en fut digne tout à fait le jour où, écartant toute pensée du dehors, enfermé dans son village de Remilly, « il se mit simplement à peindre ce qu'il avait sous les yeux, ce qu'il aimait et savait par cœur depuis l'enfance. De ce jour-là, on put vraiment le féliciter de ne marcher sur les pas de personne, de n'avoir pour maître que la nature. »

Ses succès lui avaient fait aimer Paris, où il fit d'assez longs séjours ; mais il finit par vivre entièrement à Remilly : il abandonna même l'atelier où il avait travaillé à Metz pendant de longues années. Il s'était plu à embellir la maison paternelle et à resserrer autour de lui ses frères et sœurs, dont les habitations se groupèrent auprès de la

sienne. Pour cette maison, toujours ouverte à tous venants, il n'y avait pas d'importuns. Rolland avait fait, en quelque sorte, sa famille de tous les habitants du pays : il employait sans cesse ses efforts, son crédit, son argent, pour le bien de tous. Maire de sa commune pendant seize années (1834-1850), il lui avait donné une route, une église, des écoles ; quand il ne fut plus maire, il reconstruisit la mairie. Comme sa fortune ne pouvait suffire à ses libéralités, il fit une vente publique de ses pastels, qui furent achetés à des prix fort au-dessus de ce qu'il en avait espéré. Depuis ce jour, il continua de vendre ses ouvrages. « Il y eut ce qu'il appelait lui-même le *budget des pastels*, ce que le maire de Remilly appelait le *fonds de réserve*. » Une rente perpétuelle assura l'existence du bureau de bienfaisance ; un asile fut fondé pour les enfants ; les écoles reçurent sans cesse des améliorations et des encouragements. « Il avait déclaré la guerre, une guerre loyale, à toutes les bâtisses dégradées ou malpropres... Le maître de la maison était-il trop pauvre pour réparer lui-même sa toiture ou sa façade, A. Rolland usait d'adresse pour qu'on lui permit d'envoyer un menuisier, un maçon, un peintre sur ses dessins et pour son compte : le toit était redressé, le mur crépi, badigeonné, percé de fenêtres ; égayé par un treillage où grimpaient une vigne et un rosier. » On vit, lorsqu'il mourut, en 1859, combien il avait su s'attacher tous ceux qui vivaient autour de lui. De toutes les campagnes environnantes on accourut, on se pressa à ses funérailles, et sur sa tombe on put en toute vérité graver ces mots : « Remilly garde le souvenir de ses bienfaits. »

#### CAVERNES A OSSEMENTS GRAVÉS OU SCULPTÉS.

(PÉRIGORD.)

Quelques savants contemporains sont disposés à attribuer une très-haute antiquité à l'existence de l'espèce humaine sur le globe terrestre. Cette opinion leur paraît avoir, dès à présent, un point de départ positif dans les découvertes récentes et nombreuses de débris d'industrie et d'art humains extraits de terrains antérieurs à ceux que déposent nos mers et nos fleuves, et renfermant des restes de mammifères d'espèces depuis longtemps éteintes.

« Dans ces cinquante dernières années, dit le célèbre géologue sir Charles Lyell <sup>(1)</sup>, on a rencontré en différentes parties de l'Europe des ossements humains ou des objets travaillés par l'homme, recouverts par des stalactites, dans les brèches des cavernes, et associés à des restes d'espèces perdues d'hyènes, d'ours, d'éléphants ou de rhinocéros. Ce fait fit naître le soupçon que la date de l'apparition de l'homme devrait être reportée à une époque bien plus reculée qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. »

Ce peu de lignes laissent entrevoir la question : nous ne voulons que l'indiquer. Les géologues qui croient voir dans certains débris des témoignages de l'antiquité de l'espèce humaine, ont le devoir de prouver que les terrains où on les trouve sont bien réellement antérieurs aux dates assignées jusqu'ici par l'histoire à la naissance des premiers hommes. Là gît la difficulté. Parmi les travaux les plus utiles qui s'y rapportent directement, on peut citer, outre l'ouvrage de sir Charles Lyell, l'article CAVERNES de M. J. Desnoyers, dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*. Le document le plus important, publié postérieurement à ces écrits, est un mémoire où deux savants bien connus, MM. Éd. Lartet et H. Christy, ont exposé les résultats des explorations faites par eux,

<sup>(1)</sup> *L'Antiquité de l'homme prouvée par la géologie*, par sir Charles Lyell, trad. par M. Chapar. Paris, 1844, Baillière.

en 1863, dans quelques cavernes du Périgord<sup>(1)</sup>. C'est à ce travail, lu à l'Académie des sciences, que nous empruntons les passages suivants et les gravures qui servent à en éclairer les descriptions.

GROTTE DES EYZIES (commune de Tayac, arrondissement de Sarlat).

Pour arriver à la grotte des Eyzies, il faut remonter, sur quelques centaines de mètres, la rive droite d'un affluent de cette rivière, le grand ruisseau de la Beune, dont le volume d'eau, assez considérable en toute saison, suffit pour l'alimentation de plusieurs usines. C'était là que fonctionnait encore, il y a quelques années, la grande forge des Eyzies.

A peu de distance des bâtiments de cette forge, et dans l'escarpement si pittoresque des roches crétacées qui bordent à droite le vallon de la Beune, la grotte des Eyzies s'ouvre sur une saillie du roc en plate-forme, à 35 mètres au-dessus du niveau de la petite rivière.

Nous remarquâmes que le sol rocheux de la grotte était recouvert, à peu près en continuité, d'un plancher de brèche osseuse d'une épaisseur variant, comme nous avons pu le vérifier plus tard, de 10 à 25 centimètres.

Nous résolûmes de faire diviser ce plancher de brèche par plaques ou compartiments tracés avec la pointe du pic, et que l'on souleva ensuite, tant bien que mal, suivant que le plus ou moins d'épaisseur ou de solidité de l'assise concrétionnée se prêtait à cette opération.

Les silex taillés s'y sont trouvés en nombre très-considérable, particulièrement les *nuclei*, ou blocs-matrices, d'où l'on détachait, sans doute par percussion, les éclats façonnés à diverses intentions. Parmi ceux-ci, le type dit *couteau* y est commun et aussi le mieux travaillé.

Les grattoirs à tête arrondie et retaillée à petites facettes obliques y sont bien représentés, de même que ceux à tête double; d'autres ont leur extrémité atténuée à pans coupés, comme pour un emmanchement; dans certains types de dimensions très-diverses (fig. 1, h), on croirait trouver des armes plutôt que des outils; il y a aussi de petites lames très-effilées, quelquefois aploïées, d'autres fois triangulaires et terminées par des pointes aiguës. Ces types, variables dans leurs formes, peuvent avoir été employés comme poinçons, aiguilles ou autres instruments d'un usage difficile à deviner.

Passons maintenant à un autre ordre de faits d'où ressortent des évidences bien autrement directes; car il s'agit d'images ou représentations d'animaux de ces temps préhistoriques qui nous ont été transmises par des traits gravés sur une roche relativement assez dure, un schiste ou phylade quartzifère. Ce sont, nous le supposons, les premiers exemples de la gravure sur pierre remontant à des temps si éloignés de notre époque.

La grotte des Eyzies nous a déjà donné deux de ces plaques de schiste gravées très-probablement avec la lame aiguë d'un silex taillé, à moins que ce ne fût avec la pointe d'un cristal de roche, dont nous avons aussi la preuve que ces aborigènes savaient faire usage.

L'une de ces plaques (fig. 2) nous est parvenue incomplète; elle ne nous montre plus que la moitié antérieure du corps d'un animal probablement herbivore, et dont la tête aurait été armée de cornes, autant du moins qu'on en peut juger par les lignes assez confuses de cette gravure.

Le morceau véritablement exceptionnel, dans cette station, est un métacarpien de petit doigt de jeune *felis* de grande taille (*F. spelæa*?), qui présente des traces nom-

breuses d'entailles et de rayures, absolument de la même façon que les os des autres animaux mangés par les aborigènes. Cette espèce n'était-elle pas encore éteinte à cette époque, que nous ne considérons pas comme étant la plus ancienne de la période humaine? Aurait-elle même survécu jusqu'à nos temps historiques?

STATION DE LAUGERIE-BASSE (commune de Tayac, arrondissement de Sarlat).

Le gisement de *Laugerie-Basse*, distant de 300 mètres environ de celui de *Laugerie-Haute*, est en grande partie abrité sous une excavation de rocher, qui le recouvre ou l'abrite jusqu'à un certain point, sur une profondeur de 12 à 14 mètres; il est éloigné de la Vézère de 70 mètres et s'élève à 8 mètres environ en contre-haut du niveau de cette rivière. L'emplacement d'un ancien foyer existe assez avant sous la voûte; l'assise ossifère avait, dans cet endroit, 2 mètres de puissance, et elle venait en diminuant vers l'extérieur, où elle n'était plus que de 1<sup>m</sup>.50.

Nulle autre part nous n'avons trouvé une aussi grande quantité de bois de renne de tout âge, tant ceux de mue que ceux adhérant encore à la tête de l'animal. Tous ces bois portent des traces d'un sciage quelquefois très-bien exécuté, et évidemment avec tout autre chose que des scies métalliques.

C'est là aussi que nous avons recueilli le plus grand nombre d'instruments, d'outils et d'armes façonnés avec le bois de renne. Les aiguilles de toute longueur, et toujours percées d'un chas, y abondent. Il y avait d'autres outils pointus par les deux bouts et de dimensions très-variées. Certains étaient ornés de sculptures en relief peu définies (fig. 1, d); d'autres, simplement entaillés de lignes sinueuses dans le sens de leur longueur.

Sur un de ces morceaux (fig. 1, e), les ornements en relief sont disposés symétriquement et avec élégance; il est effilé par un bout, tandis que l'autre extrémité, creusée en gouttière assez profonde, semble avoir été destinée à recevoir ou à enlever une substance plus ou moins liquide. Nous n'oserions pas dire que ce fût une cuiller propre à extraire la moelle des grands os d'herbivores... Il est probable que nos aborigènes n'y mettaient pas tant de façons: toujours est-il qu'il y a beaucoup d'art et même de goût dans la distribution des ornements de cet instrument.

D'autres pièces ont dû servir d'objet de parure personnelle, ou, si l'on veut, d'amulettes. Telle serait une dent canine de loup, dont la racine est percée d'un trou de suspension. Il y a deux trous dans la racine d'une incisive de bœuf (fig. 1, i), sans doute pour la grouper en série avec d'autres incisives pareillement percées et que nous avons trouvées en certain nombre dans le même gisement. Toutes portaient au dos de leurs racines les entailles transversales que l'on y remarque (fig. 1, j).

Mais ce qui donne le plus d'intérêt aux découvertes faites dans ce gisement de *Laugerie-Basse*, ce sont les représentations de divers animaux gravées au simple trait sur les empaumures des bois de renne, et aussi quelquefois sculptées en relief ou en ronde bosse sur le merrain de ces mêmes bois.

Une de ces gravures (fig. 3) montre la région postérieure du corps d'un grand herbivore; les lignes de contour y sont tracées avec vigueur et sans hésitation. La netteté du dessin, qui n'est cependant pas achevée dans toutes les parties, et qu'on peut considérer comme une simple esquisse, dénote une main sûre et exercée. La gracilité de la queue restée incomplète, la forme des jarrets et surtout la position avancée du signe sexuel, ne permettent pas de rapporter cette figure partielle à un cheval. On y retrouverait mieux des formes bovines un peu élancées;

(1) Cavernes du Périgord; objets gravés et sculptés des temps préhistoriques dans l'Europe occidentale; par MM. Ed. Lartet et H. Christy. 1864, Bureaux de la *Revue archéologique*; Didier.

et le brusque relèvement de la ligne du dos, en approchant du garrot, semblerait conduire à l'aurochs. Malheureusement la fracture ancienne du morceau s'était faite juste au point où aurait dû commencer la crinière ou villosité

touffue caractéristique des espèces du sous-genre *bison*.

Sur une seconde palme de bois de renne, plus dilatée et à digitations divergentes, on distingue une autre forme bovine dont la jambe et le pied, vigoureusement dessinés,

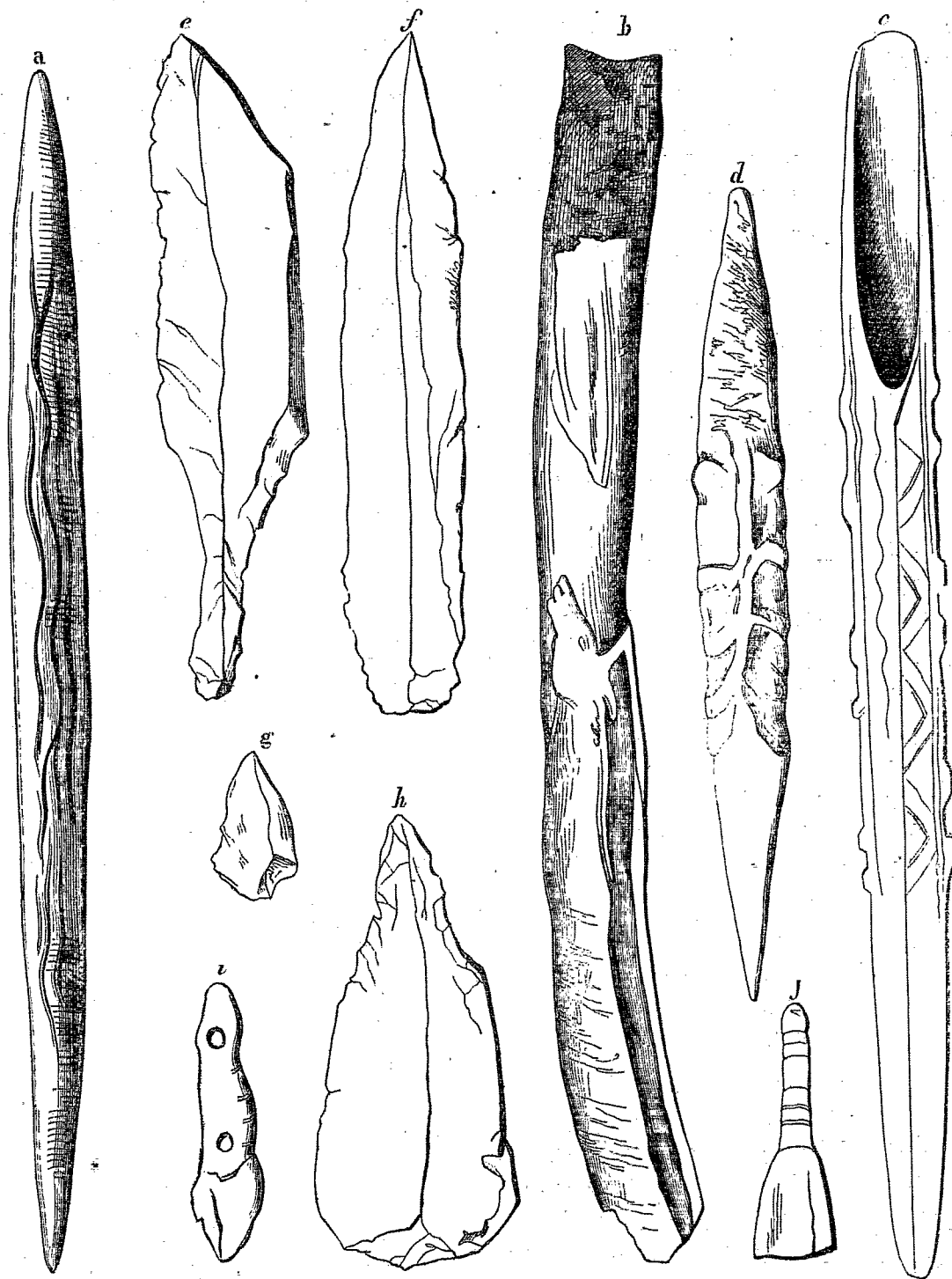


FIG. 1. — Bois de renne et silex travaillés trouvés dans les cavernes du Périgord.

a, b, c, d. Outils ou armes façonnés avec le bois de renne et trouvés dans le gisement de Laugerie-Basse (b n'est qu'un fragment d'une longue tige ou hampe; on y remarque une figure de renne). — e, f, g, h. Silex taillés trouvés dans la grotte des Eyzies, canton de Tayac; l'extrémité du silex h est atténuée à pans coupés, comme pour servir à un emmanchement. — i, j. Incisives de bœuf trouvées à Laugerie-Basse; on suppose que c'étaient des amulettes ou des parties de collier.

laissent apercevoir les ergots placés en arrière du sabot. Dans cette gravure, la queue, relevée à sa racine, est plus grosse et pendante; la ligne du dos se continue plus horizontalement. On croirait y reconnaître un fanon lisse et descendant jusqu'au niveau de l'articulation carpienne.

Toutes ces particularités indiqueraient un rapprochement vers les bœufs proprement dits. Serait-ce une représentation intentionnelle du *Bos primigenius*? Ici encore la région de la tête où devraient s'attacher les cornes manque, et le graveur, pour utiliser les divisions de l'empaumure,

a dû donner à l'animal une attitude forcée qui nuit à l'effet général du dessin.

Une troisième palme nous a conservé une figure d'animal presque entière, mais dont les lignes sont moins dis-

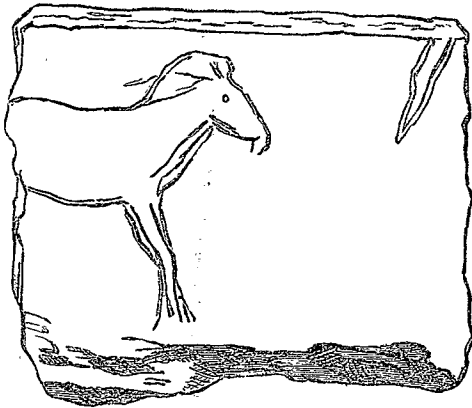


FIG. 2. Plaque de schiste gravée. (Grotte des Eyzies.)

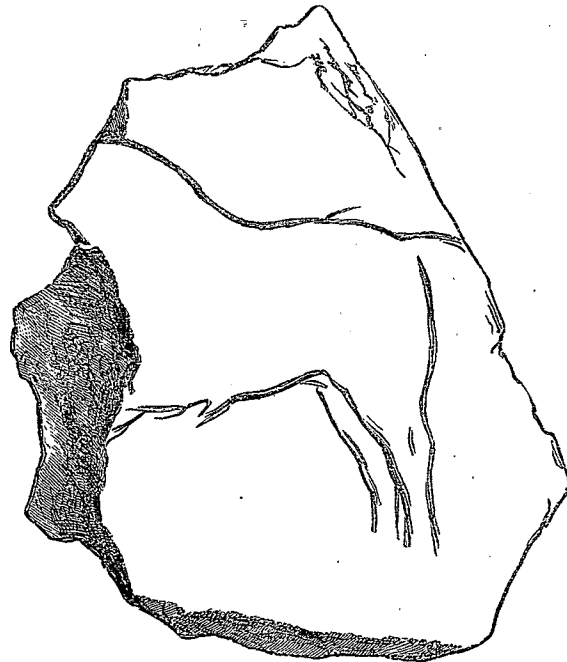


FIG. 3. Gravure au trait sur une empaumure de bois de cerf. (Laurerie-Basse.)

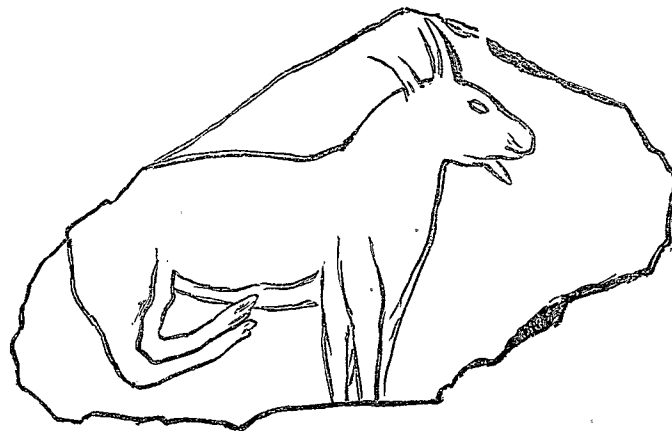


FIG. 4. Gravure sur une palme de bois de renne. (Laurerie-Basse.)

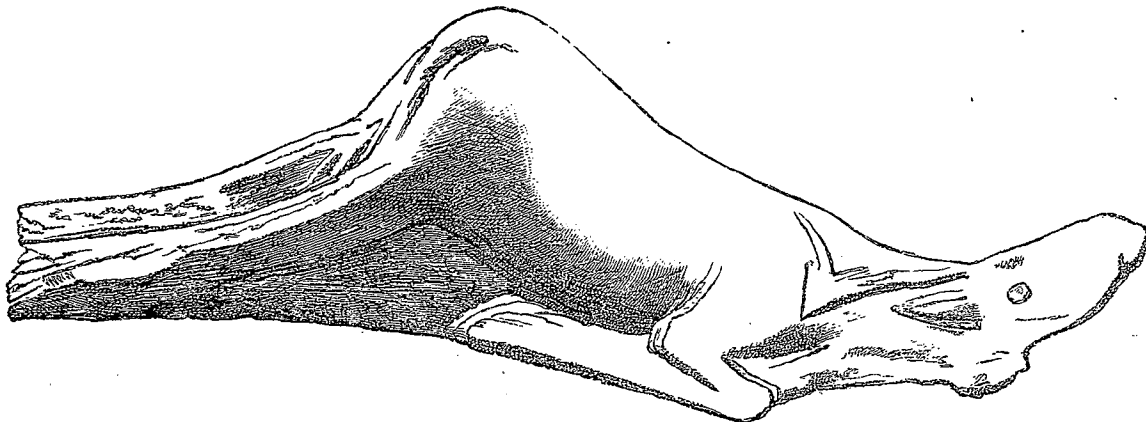


FIG. 5. Poignée d'un poignard ou d'une épée détachée tout d'une pièce du merrain d'un bois de renne. — Sorte d'animal dont les pieds de devant sont repliés et les jambes de derrière allongées dans la direction de la lame. (Laurerie-Basse.)

tinctement tracées, particulièrement à la tête, qui seule pourrait nous fournir des caractères génériques.

On voit qu'elle est armée de cornes montant verticalement avec une légère inflexion de la pointe en arrière.

Derrière ces cornes, on aperçoit d'autres lignes ascendantes et plus courtes; que l'on pourrait accepter comme des indications d'oreilles. Sous la mâchoire, et assez près du menton, d'autres traits convergents en bas simuleraient une barbe, ce qui tout de suite nous suggérerait l'idée d'un bouquetin, jeune ou femelle, à en juger par la brièveté des cornes : seulement, la forme busquée du chanfrein et le renflement de l'encolure derrière la nuque sembleraient démentir ce rapprochement. Le dessinateur, par un caprice dont on ne peut se rendre compte, a replié les jambes de derrière sous le ventre de l'animal, de façon que les sabots, visiblement bisulqués, touchent à l'abdomen.

Deux autres morceaux de cette station de Laugerie-Basse sont de véritables sculptures.

Le premier est une tige ou hampe subarrondie et trop longue pour être figurée ici dans son entier; aussi l'avons-nous fait représenter en deux portions inégales : la première, figurée dans le texte, paraît être l'extrémité d'une arme ou harpon, avec un crochet en arrière de la pointe. On y voit tracée, en relief peu senti et sur trois faces, une tête de cheval dont les oreilles un peu longues sont couchées en arrière.

Sur l'autre partie de cette hampe (fig. 1, b; voy. p. 196) retournée, on distingue, en relief plus saillant, mais seulement sur une face, une tête plus petite et plus effilée. Elle est armée d'une corne à ramures divergentes. Le premier andouiller, qui est couché en avant sur la face supérieure de la hampe, non visible dans le dessin, est très-important et sensiblement dilaté à son extrémité. Le merrain et son prolongement vers l'empaumure sont rejetés en arrière tout le long du bord supérieur; l'oreille est indiquée comme étant assez courte. La physionomie d'ensemble de ce morceau, et particulièrement la dilatation terminale de l'andouiller basilair, nous porteraient à y reconnaître le renne plutôt que le cerf commun (*C. elaphus*).

Le morceau capital de notre collection d'objets sculptés de Laugerie-Basse est un poignard ou sorte d'épée détachée tout d'une pièce du merrain d'un bois de renne. La longueur de cette arme ne nous permettant pas non plus de la représenter dans son entier, nous nous sommes contentés d'en faire figurer la poignée.

Ici l'ouvrier, ou, si l'on veut, l'artiste, a fait preuve d'une certaine habileté en adaptant des formes animales, sans trop les violenter, aux nécessités du maniement usuel de cette arme. Les jambes de derrière sont allongées dans la direction de la lame; celles de devant sont repliées sans effort sous le ventre. La tête, armée de cornes ramées, a son museau relevé de façon à faire retomber les cornes sur le côté des épaules, où elles s'appliquent sans gêner aucunement la préhension de l'arme par une main très-petite (plus petite que d'ordinaire dans les races actuelles de l'Europe centrale), et dont la paume vient se loger dans la concavité formée par l'encolure, le dos et la croupe de l'animal. L'attitude donnée à cette tête ne permettait pas au sculpteur de conserver les andouillers basilaires, qui ne sont pas exprimés dans son travail : aussi ne pouvons-nous pas, comme dans le cas précédent, invoquer ce caractère pour l'identification spécifique du sujet. Néanmoins la brièveté des oreilles et la grosseur comparative de l'encolure nous ramèneraient de préférence vers le renne. De plus, l'artiste, avec ou sans intention, a laissé subsister sous le cou de l'animal une saillie en crête mince et déchiquetée sur son bord, laquelle simule assez bien la touffe de poils que l'on remarque ordinairement dans cette partie chez le renne mâle, et qui ne se retrouve pas dans le cerf élaphe. Il est regrettable que cette figure nous soit arrivée à l'état de simple ébauche, comme on peut en juger par le travail inachevé de la lame du poignard, et aussi par

d'autres détails de sculpture à peine indiqués dans la poignée.

Tels sont les résultats généraux de nos explorations dans les cavernes du Périgord.

De ce que nous avons exposé ci-dessus ressortent clairement les conclusions suivantes :

Une race humaine, aborigène ou non, a vécu dans cette région qui fut plus tard le Périgord, en même temps que le renne, l'aurochs, le bouquetin, le chamois, etc., espèces animales dont certaines sont présentement refoulées dans des latitudes extrêmes, et d'autres à peine représentées par de rares descendants sur les cimes des Alpes et des Pyrénées.

Ces peuplades d'aborigènes ne connaissaient point l'emploi des métaux; leurs armes et leurs outils étaient tantôt en pierre simplement taillée et non polie, tantôt en os ou en cornes solides d'animaux façonnés pour divers usages.

Ils vivaient des produits de la chasse et de la pêche; ils mangeaient les mammifères que nous venons de citer comme leurs contemporains, et aussi le cheval, qui paraît avoir été pour eux un animal alimentaire de prédilection. La chair des oiseaux et des poissons entraînait également dans leur nourriture.

Aucun animal ne paraît avoir été domestiqué par eux, pas même le chien, que nous voyons plus tard le compagnon habituel de l'homme dans tous les pays et à tous les degrés de barbarie.

Outre la chair des animaux, ils utilisaient aussi leurs peaux : nous avons remarqué, au bas des cornes de renne, là où la peau est très-adhérente, les traces des incisions qu'ils y pratiquaient pour l'en détacher. Pour rejoindre ces peaux entre elles, ou pour les façonner en vêtements, ils devaient les coudre : nous avons retrouvé leurs aiguilles, faites aussi en bois de renne et percées pour recevoir le fil de couture; enfin, au bas des os de la jambe de ces mêmes rennes, d'autres incisions très-significatives nous révèlent qu'ils y coupaient les tendons pour les fendre et les diviser en fils, comme le font encore de nos jours les Esquimaux.

Leurs objets de parure, leurs ustensiles ornés de façon si diverse et quelquefois avec une régularité symétrique, témoignent de leurs instincts de luxe et d'un certain degré de culture des arts. Leurs dessins et leurs sculptures nous en fournissent une manifestation plus élevée, par la manière dont ils ont réussi à reproduire la figure des animaux leurs contemporains.

#### ARNAY-LE-DUC.

Voy. p. 189.

#### RECTIFICATION.

La cheminée représentée page 189 n'a pas été transportée dans une maison particulière; comme nous l'avait dit l'artiste par erreur. On la voit encore au deuxième étage du château d'Arnay-le-Duc (la Motte-Forte) : on l'a badigeonnée à la chaux. Une autre belle cheminée du rez-de-chaussée a été coupée en deux.

#### CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147.

#### L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL.

Les quelques mots par lesquels nous avons terminé notre dernière causerie ont laissé pressentir que nous n'étions nullement enthousiaste de cet expédient hygiénique que l'on appelle l'allaitement artificiel. Cependant, nous le reconnaissons, c'est une ressource qui, sagement utilisée



et bien conduite, peut, dans un certain nombre de cas, fournir des résultats satisfaisants. Si donc on limitait son application aux cas de nécessité absolue, nous n'aurions rien à en dire, et nous nous contenterions d'énumérer les précautions incessantes et les soins assidus à l'aide desquels on peut pallier ses inconvénients. Mais il n'en est pas ainsi : dans certains pays et dans certaines classes, le biberon, au lieu d'être un *en cas*, est devenu un *système*, et son usage tend à se répandre d'une manière abusive. Il y a là un grave intérêt d'hygiène engagé, et il serait bien temps que cette question importante fût résolue par la statistique, qui seule est susceptible de la juger définitivement. Les chiffres, nous le dirons tout à l'heure, ne font pas complètement défaut sur ce point ; mais ils ne remplissent pas encore cette condition des grands nombres sans laquelle ils n'ont qu'une signification incertaine, et puis aussi ils n'embrassent que des enfants admis dans les hôpitaux, et par suite offrant des conditions originelles qui peuvent peser sur les résultats de ce mode d'alimentation.

Par allaitement artificiel on entend deux choses distinctes : l'allaitement par une femelle laitière, et l'allaitement au biberon. On pourrait à la rigueur considérer le premier comme une forme de l'allaitement naturel, puisque le lait est puisé directement à sa source ; mais l'usage a prévalu en faveur de la première acception.

L'allaitement par un animal, qui n'est pas chose nouvelle si l'on en juge par la fable d'Amalthée et de Jupiter, a cet avantage que l'enfant prend le lait par succion, c'est-à-dire qu'il le trouve encore vivant, si je puis m'exprimer ainsi, à une température normale, et que dans ce passage lent de la bouche à l'estomac il se mêle intimement avec la salive. Ce système, encore suivi quelquefois en Allemagne et en Suisse, est à peu près abandonné en France, ou du moins on le réserve pour les enfants atteints d'affections contagieuses qu'ils pourraient transmettre à une nourrice. Dans ce cas, l'animal est soumis habituellement à un traitement médicamenteux dont bénéficie l'enfant, qui trouve à la fois dans son lait un aliment et un remède. La chèvre doit sans doute aux fonctions de nourrice qu'elle a remplies dans l'Olympe le monopole à peu près exclusif de ce mode d'alimentation : il est de fait qu'elle le justifie par sa docilité, la forme et la longueur de ses trayons, et aussi par la facilité avec laquelle on se procure cet animal un peu partout. Au commencement de ce siècle, les administrateurs de l'hospice d'Aix en Provence (découragés sans doute par l'insuccès du biberon) eurent la pensée de se servir de chèvres pour nourrir les enfants déposés. On constata bientôt que chacun de ces animaux reconnaissait l'enfant qu'il allaitait et se plaçait de façon que le nourrisson pût aisément se suspendre à sa mamelle. Ce sont là des qualités affectives et intelligentes qui ont leur valeur ; mais si l'hygiéniste les apprécie, il songe aussi à la composition de ce lait si riche en matière grasse, si nourrissant, si différent du lait maternel, et il se demande comment l'estomac d'un enfant naissant pourra s'en arranger. M. Donné a cité le fait remarquable de femmes qui avaient un lait si riche que leurs nourrissons en souffraient et dépérissaient comme s'ils avaient été soumis à une nourriture insuffisante. Est-il permis de croire dès lors qu'un enfant naissant puisse s'accommoder d'une pareille alimentation, eût-il l'estomac de Jupiter ? Nous ne le pensons pas, et nous estimons que dans l'impossibilité où l'on est de se servir de juments ou d'ânesses à raison de difficultés matérielles que l'on conçoit, il vaut mieux, à défaut de nourrices, recourir au biberon. La chèvre n'est une ressource utile que pour compléter, vers six à sept mois, un allaitement normal interrompu par une circonstance fortuite.

L'allaitement artificiel proprement dit (qu'il vaudrait mieux appeler nourriture artificielle) exige des précautions infinies et impose des dépenses assez fortes, deux conditions qui le rendent surtout meurtrier dans les classes pauvres. Le choix du lait importe avant tout. Le lait de vache est, en France, employé à l'exclusion de tout autre, parce que c'est celui qu'on se procure le plus aisément ; mais ce n'est pas celui qui convient le mieux. Les différents laits alimentaires peuvent être classés au point de vue hygiénique en deux groupes : laits gras (vache, chèvre, brebis) et laits sucrés (lait de femme, de jument, d'ânesse). Il serait donc logique de chercher un substitutif au lait de femme dans la série à laquelle il appartient, et il est incontestable que, pendant les premiers mois au moins, le lait de jument ou plutôt le lait d'ânesse devraient être préférés. Dans les cas où il n'y a aucun empêchement de ressources ou d'approvisionnement, ce choix doit être fait et il a une importance sérieuse. Quel que soit le lait que l'on adopte, l'âge de l'animal, sa santé, le temps écoulé depuis le part, sont des conditions qui ont une extrême importance, mais dont on se préoccupe trop peu ; et quand on songe à ce que devient cet aliment précieux dans les grandes villes, où le mélange de plusieurs traites, de laits différents par l'âge et la composition, altérés souvent par la fraude, soumet l'estomac des nouveau-nés à des épreuves si rudes, on comprend combien dans ces conditions le biberon est un engin homicide. Il faudrait donc avoir chez soi l'animal qui fournit le lait et commencer l'hygiène de l'enfant par celle de sa nourrice. Si à ces inconvénients on joint ceux inhérents à l'inégalité de température du lait, au défaut si fréquent de propreté des appareils qui servent à ce mode d'alimentation, au défaut d'unité dans la direction des soins que reçoit l'enfant, souvent aussi à l'absence d'expérience chez les personnes qui les lui donnent, on comprend qu'on a franchi la frontière de la nature et qu'on est entré dans le domaine d'un art difficile, périlleux, semé d'embûches. Les anciens nommaient *assa nutrix*, ou nourrice sèche, la femme chargée d'élever un enfant au biberon ; nourrice bien sèche, sans doute, et qu'il faut lui épargner. Trop de dangers sont, en effet, inhérents au biberon en lui-même pour que la mère délègue à des soins mercenaires la direction de l'allaitement artificiel. Le succès est à ce prix.

Que faut-il donc penser, en réalité, du biberon ? Si nous nous en rapportons aux résultats constatés, en 1838, par l'abbé Gaillard, aumônier de l'hôpital général de Tours, résultats desquels il ressort que la mortalité des enfants nourris au biberon a été de 80 pour 100 dans la première année, nous aurions bien vite résolu la question ; mais il faut voir les choses telles qu'elles sont, et il est juste de reconnaître que la provenance de ces enfants et les soins nécessairement imparfaits qu'ils ont reçus ont singulièrement contribué à ce résultat effrayant. Il n'est pas possible, toutefois, d'en innocenter complètement l'allaitement artificiel. Il y a peu d'années, en fouillant des sépultures gallo-romaines, on a trouvé dans un tombeau d'enfant un instrument de terre cuite que les archéologues ont considéré comme un biberon. Ne serait-ce pas une leçon d'hygiène pédagogique que le troisième siècle nous envoie ? Nous ne resterons pas sur cette boutade qui dépasse notre pensée, et nous dirons que l'allaitement artificiel ne saurait, sans une sorte de profanation illogique, être mis en parallèle avec l'allaitement maternel complet, et même avec l'allaitement maternel mixte ; qu'il ne soutient pas non plus la comparaison avec l'allaitement mercenaire qui s'opère dans de bonnes conditions ; que si les femmes qui le préconisent (ce sont presque toujours de vraies mères qui ne peuvent voir sans révolte leur enfant passer de leurs

bras dans ceux d'une nourrice) peuvent alléger des exemples d'enfants vigoureux élevés par cette méthode, ce sont des exceptions qui n'infirmen en rien la règle; le biberon, en effet, passe les enfants au crible, et les faibles disparaissent. Cela est vrai surtout pour ceux qui sont entre les mains de mères sans expérience ou trop peu soucieuses de leur devoir, à plus forte raison entre des mains mercenaires. Il faut du temps, de la liberté d'allures et de l'argent pour mener à bonne fin cette épreuve. Il faut quelque chose de plus, il faut que le lait du biberon soit assaisonné de tendresse : c'est dire que les mères seules peuvent s'acquitter convenablement de cette tâche.

### ARLEQUIN.

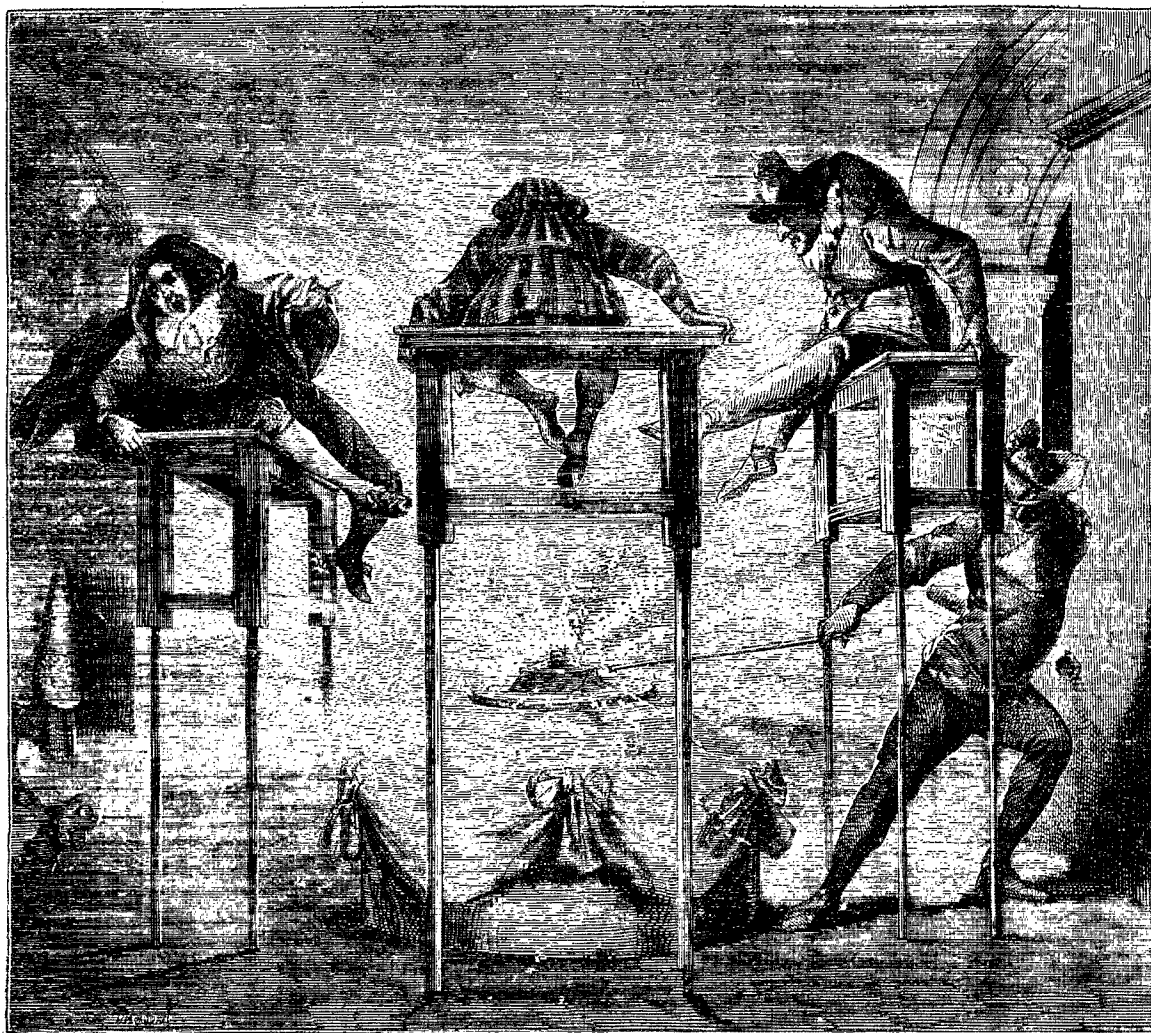
La mystification que représente notre gravure est une de celles qui ont le don de faire toujours rire. Ce pâté qui éclate en feu d'artifice, ces trois ennemis d'Arlequin soulevés subitement à dix pieds du sol, égayaient nos pères à la foire Saint-Germain, comme aujourd'hui leurs arrière-neveux aux Funambules. Le comique, dans ce genre de

spectacles, comme au théâtre de Guignol, change peu; il s'en tient avec prudence à son vieux fonds. Nous avons raconté autrefois l'histoire de Polichinelle, le *Maccus* des anciens, mauvais drôle s'il en fut <sup>(1)</sup>; Arlequin, plus sympathique, n'est pas moins ancien.

Parmi les auteurs bouffons de la comédie grecque, il y avait, outre les satyres chauves et barbus, le satyre imberbe. Ce dernier portait une peau de chevreau ou une déponille bariolée de tigre, étroitement collée sur le corps; il était armé d'une petite baguette de bois; sa tête était couverte d'un petit chapeau blanc ou noir, et la teinte brune de son masque imitait le hâle du campagnard. Tel est le plus ancien des Arlequins connus, Arlequin I<sup>er</sup> <sup>(2)</sup>.

Dans l'Italie païenne, un personnage des mimes et des pantomimes avait la tête rasée; il se barbouillait le visage de suie; ses pieds étaient nus ou sans talons; son vêtement se composait de petites pièces de diverses couleurs; il se nommait *Sannium*, de *Sanna*, moquerie, raillerie piquante, grimace.

Sur la scène italienne moderne, l'Arlequin avait conservé son nom latin; on l'appelait *Zannio*.



Une scène du théâtre de la Foire, dessinée par Gillot. — Dessin sur bois de Foulquier. — On lit sous l'estampe originale ces vers :

« N'excluons point, amis, un habile convive,  
» Qui dans les tours d'esprit est maître déclaré.

» Arlequin nous apprend que souvent il arrive  
» Qu'on mange le festin pour d'autres préparé. »

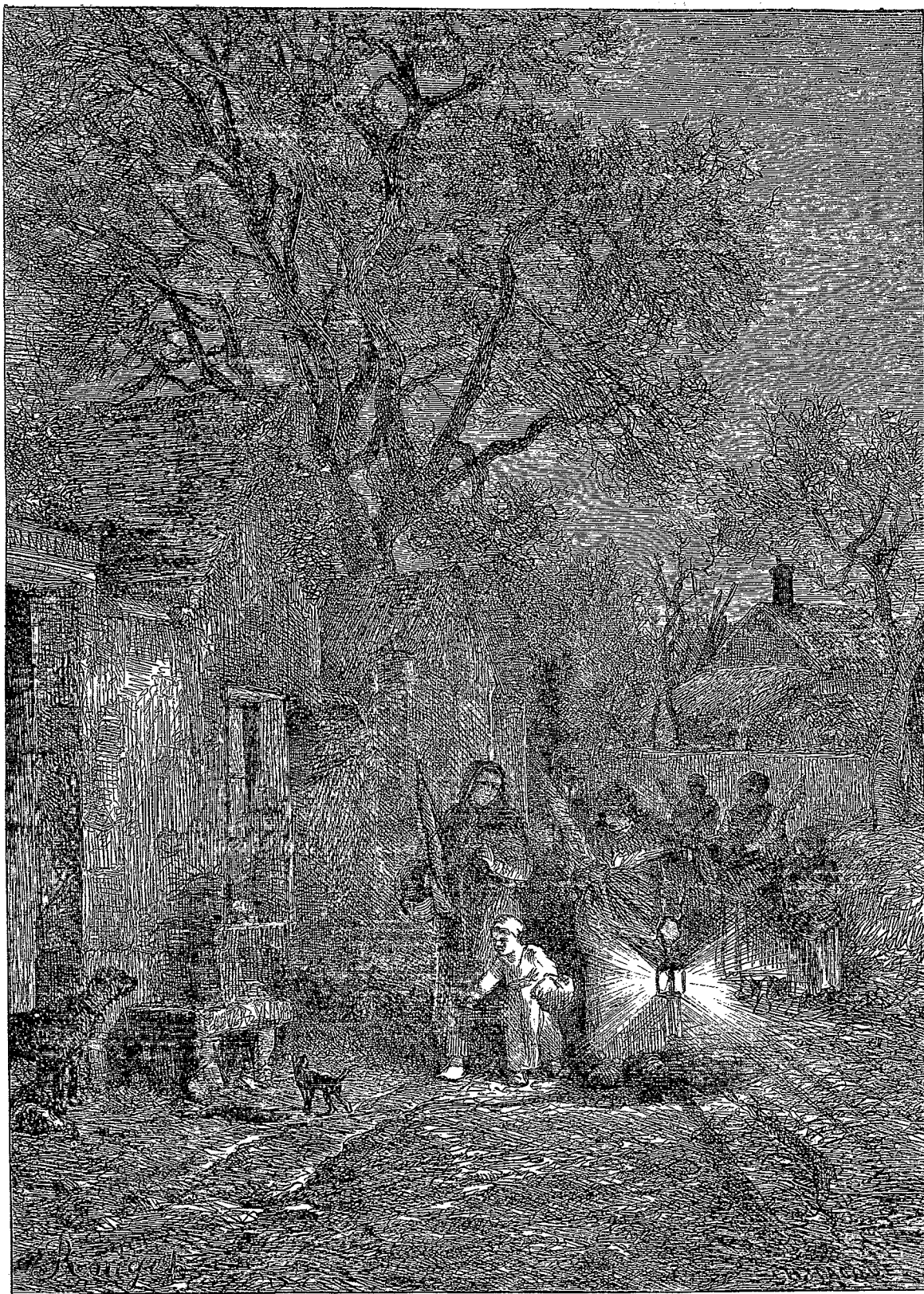
Il est venu en France avec les autres personnages comiques italiens; il y a été représenté par des artistes de beaucoup de talent. Dominique Biancocelli (1675), Vincentini (1740), Thomassin, et le célèbre Carlin (Carlo

Bertinazzi, 1741), étaient des improvisateurs d'une verve rare.

<sup>(1)</sup> Voy. la Table des trente premières années, au mot Polichinelle.

<sup>(2)</sup> *Encyclopédie nouvelle*, article Arlequin.

## LA VEILLÉE.



La Veillée. — Composition et dessin de Charles Jacqué.

C'est le soir, c'est l'hiver; l'arbre n'a plus de feuilles et les toits rustiques sont fumants.

Dans la saison où l'aube est matinale, les bonnes femmes du pays font assez longues leurs laborieuses journées, aux champs et au lavoir, pour qu'à la nuit tombante elles se puissent dire en rentrant au logis : « C'en est assez pour

un seul jour ; j'ai payé aujourd'hui de toutes mes forces épuisées mon droit au repos jusqu'à demain. » Mais vienne le temps où, progressivement, le crépuscule met plus grande hâte à descendre, la tâche quotidienne que s'imposent ces rudes travailleuses serait loin d'être accomplie au moment du coucher, si elles n'ajoutaient aux heures



bien employées du jour celles de la veillée, qui assurent à chacune son *content* de travail.

Parfois, le voyageur attardé sur la route voit, à distance, marcher dans les ténèbres une vacillante lumière suivie d'une longue file d'ombres mouvantes. S'il est enclin à la peur, il frissonnera en souvenir des contes d'autrefois ; esprit fort, il rira des vaines croyances de nos pères. Il ne faut ni trembler, ni rire ; il faut saluer avec respect le cortège qui passe au loin, car cette lumière qu'on pouvait prendre jadis pour le feu follet moqueur menant les sorcières qui vont évoquer le démon, c'est la lueur qui guide au rendez-vous du travail les filles laborieuses, les ménagères infatigables, les courageuses mères de famille.

Comme elles veulent arriver toutes ensemble, celles de qui la demeure est située le plus près du lieu d'assemblée ont attendu devant leur porte, au passage, celles qui viennent de plus loin. Toutes portent la quenouille également fournie de chanvre à filer ; c'est la tâche de la veillée. La plus âgée, qui ne pourrait suivre l'allure habituelle de ses compagnes, ouvre la marche ; et, pour obliger les autres à régler leur pas sur le sien, elle a pris la lanterne, dont la lumière projetée devant elle permet de signaler, chemin faisant, les flaques d'eau et les pierres d'achoppement. La bonne femme s'occupe peu de celles qui la suivent : c'est assez pour elle, durant la route, que le soin d'obliger la toute petite fille confiée à sa garde à marcher près d'elle dans le rayon de lumière. Les voici à quelques pas de la ferme où se tient la veillée. Elles étaient attendues : deux hôtes du logis sont venus au devant d'elles. Flairant les tartines cachées dans le petit panier que l'enfant porte suspendu à son bras, le maître chat s'est avancé dans la rue, et, solliciteur perfide, il se promet déjà de voler ce qu'on ne lui donnera pas. Plus discret, le chien de garde attend modestement sur la porte la caresse que chaque fileuse ne manque jamais de lui donner en entrant.

Soyez les bienvenues, bonnes femmes qui tenez maintenant la place que vos mères occupaient si bien autrefois ! Soyez les bienvenues, jeunes filles qui continuerez pour vos enfants le salutaire exemple que vos mères vous donnent aujourd'hui !

### CE QUI ARRIVERAIT

#### SI LE MOUVEMENT DE LA TERRE CESSAIT SUBITEMENT.

Il serait superflu de dire qu'en cherchant à répondre à cette curieuse petite question, nous ne lui donnons pas pour cela plus d'importance qu'elle n'en a. Que notre globe cesse un jour subitement de tourner, c'est ce que nous pouvons sans crainte déclarer impossible, et cela avec toute l'autorité qui appartient aux principes de la mécanique céleste. De la part de notre monde, nous n'avons pas à attendre, — à craindre — cette fantaisie-là. A craindre ; car, en effet, voici les conséquences inévitables qui résulteraient du simple arrêt de la Terre dans son cours.

Rappelons d'abord que la vitesse d'un corps situé à la surface de la Terre se compose de deux éléments : du mouvement de rotation diurne du globe autour de son axe, et de son mouvement de translation autour du Soleil. En vertu du premier, les corps placés à l'équateur terrestre parcourent 417 lieues par heure, — 6 lieues par minute, — un dixième de lieue par seconde. Cette vitesse diminue de l'équateur, où elle est maximum, aux pôles, où elle est nulle, puisque les corps ont naturellement d'autant moins de chemin à parcourir que leur cercle de latitude est plus petit. Par suite du second mouvement de la Terre, de sa

révolution dans l'espace autour du Soleil, tous ses points indistinctement parcourent 456 lieues par minute, soit 7 lieues  $\frac{9}{10}$  par seconde. On se fera une idée de cette vitesse si l'on réfléchit qu'un train express lancé à toute vapeur ne fait pas plus de 16 mètres par seconde, et qu'un boulet de 24 n'a, même à sa sortie du canon, qu'une vitesse de 390 mètres dans la même unité de temps.

Tous les points qui appartiennent à un système matériel en mouvement étant animés du même mouvement que lui, si, par un arrêt brusque, ce système est mis subitement en repos, les points qui peuvent se déplacer à sa surface continueront, en vertu de la vitesse acquise, à se mouvoir dans la direction primitive. C'est en vertu de ce principe que lorsque votre cheval s'affaisse brusquement sous le timon de votre rapide calèche, vous vous trouvez malencontreusement lancé par-dessus la tête de votre pégase ; c'est encore en vertu du même principe qu'il vous faut prendre certaines précautions en descendant d'un omnibus en marche, afin que, vos pieds étant subitement attachés au sol immobile tandis que votre corps est encore animé de la vitesse acquise, vous n'alliez pas baiser les traces du véhicule.

La Terre est, comme nous l'avons vu, une voiture plus rapide que les omnibus, les calèches et les wagons. Si elle s'arrêtait subitement, il va sans dire que toutes les précautions seraient superflues pour éviter une mort instantanée. Tous les objets qui ne sont pas implantés et fixés dans le sol, et qui n'adhèrent à la surface que par la loi de pesanteur, seraient immédiatement et d'un seul trait lancés dans l'espace avec une vitesse initiale de 8 lieues par seconde, rapidité dont nous sommes doués présentement. Les promeneurs paisibles, les travailleurs et les gens en repos, les animaux domestiques et ceux qui vivent dans les forêts, les oiseaux dans le ciel, nos voitures et nos machines, tout cela s'élancerait d'un seul bond dans la direction du mouvement de la Terre. Quant à l'Océan, qui recouvre les deux tiers du globe, sa masse liquide, s'élancant elle-même par-dessus les rivages, submergerait en un clin d'œil les îles et les continents dans sa course impétueuse, couronnant l'édifice de la mort ; bientôt elle dépasserait les plus hautes montagnes, et ferait subir à notre globe une transformation de surface dont n'approche aucune des révolutions antiques qui l'ont tourmenté.

Les théoriciens qui se sont amusés à chercher au déluge biblique une cause naturelle n'ont pas manqué de mettre en jeu cette cause puissante et d'avancer que le choc d'une comète pouvait facilement opérer cet arrêt et ses lourdes conséquences. Nous savons aujourd'hui qu'une comète pourrait passer sur la Terre sans que nous nous en apercevions.

Un autre fait bien curieux qui suivrait l'anéantissement de la vitesse de la Terre est celui-ci. La force centripète qui entraîne les planètes vers le Soleil n'étant plus contrebalancée par la force centrifuge, la Terre tomberait en ligne droite dans le Soleil. S'il y avait encore sur le globe d'autres êtres que les poissons pour le voir, cet astre s'agrandirait à vue d'œil dans un gigantesque épanouissement. La Terre arriverait sur lui 64 jours après le choc, et disparaîtrait dans sa surface comme un aérolithe sur la Terre.

Il va sans dire que notre globe n'est pas une exception à la règle générale, et que le même sort serait réservé aux autres planètes si elles se trouvaient dans le même cas. Ainsi, si la vitesse de Mercure, de Vénus, de Jupiter ou de Saturne était anéantie, ces planètes tomberaient dès lors dans le Soleil, la première en 15 jours, la seconde en 40, la troisième en 767, la dernière en 4 900.

Mais voici une autre conséquence bien plus curieuse encore qui résulterait immédiatement de l'arrêt subit de la Terre dans son cours.

Il est reconnu que le mouvement ne peut s'anéantir, pas plus que nul atome de matière; il peut se communiquer, se diviser, se perdre en une certaine somme de forces partielles, mais non s'anéantir. Il peut, — et c'est le point important ici, — il peut se transformer en chaleur, et il s'y transforme effectivement toutes les fois qu'il paraît se perdre comme force motrice. Ainsi vous frappez à plusieurs reprises sur un clou enfoncé et désormais immobile; le mouvement du marteau, ne se *communiquant* plus au clou, se *transforme* en chaleur: vous pouvez facilement vous en apercevoir au toucher. Sans multiplier les exemples, chacun a constaté par expérience cette transformation mécanique du mouvement en chaleur.

Or, si par une cause quelconque on suspendait instantanément le mouvement multiple qui anime notre globe, ce mouvement subirait cette transformation dont nous venons de parler. La Terre s'échaufferait tout à coup; — et veut-on savoir à quel degré? — La quantité de chaleur engendrée par l'arrêt du globe terrestre, équivalant à un choc colossal, suffirait non — seulement pour *fondre la Terre entière*, mais encore pour en réduire la plus grande partie *en vapeur*.

Cette conséquence domine toutes les précédentes et les absorbe. La Terre ne serait plus une planète; sa masse, son volume et sa densité, changés du tout au tout, ne permettraient plus les applications que nous signalions tout à l'heure sur le mouvement désordonné des corps à sa surface, le déversement des mers, et sa chute dans le Soleil; tous ces éléments donnés par la mécanique seraient modifiés suivant le mode plus ou moins rapide dont se serait opéré l'arrêt du mouvement de la Terre.

Si cet arrêt n'était qu'un ralentissement progressif, dont l'accomplissement demanderait une durée de quelques moments au lieu d'être instantané, la Terre pourrait encore devenir assez chaude pour que les êtres vivants qui existent à sa surface périssent subitement.

Terminons ces réflexions comme nous les avons commencées, en disant que la question est plus curieuse qu'importante, et que très-certainement nous pouvons dormir tranquilles, sans laisser en nous les moindres traces des craintes imaginaires qu'elle aurait pu momentanément faire naître dans notre esprit.

THOMAS HOOD, *HUMORIST*.

Fin. — Voy. p. 174.

#### LE PONT DES SOUPIRS.

Hood plaignait surtout les femmes, avec lesquelles il avait plus d'un point de ressemblance: tendresse de cœur, sensibilité expansive, souffrance aussi. Peut-être sa pitié l'entraîna-t-elle trop loin; peut-être ne tint-il pas toujours égale la balance entre les différentes classes de la société. Cependant il n'arma pas le pauvre contre le riche. S'il montre à nu les plaies, c'est qu'il s'efforce d'attendrir les âmes et de les rapprocher. *Le Rêve de la grande dame*, qui, pendant son sommeil, voit avec épouvante défiler devant elle les victimes de ses caprices et de son luxe, se termine ainsi:

Que de blessures j'eusse pu guérir! que de cuisantes douleurs humaines! Et pourtant jamais je n'eus l'idée d'infliger de tels maux; mais l'irréflexion fait autant de mal que le manque de cœur.

C'était cette insouciance irréfléchie que voulait combattre Hood. Il frappait fort pour tirer de leur torpeur les indifférents. Il y parvint: la conscience qui s'assoupis-

sait se réveilla; la charité se fit plus active et plus intelligente. Il eut cette gloire d'avoir aiguillonné la bienfaisance en prêtant une voix aux délaissés, en rappelant ceux qu'on oubliait. Peu d'hommes pourraient lire sans remords sa triste élégie du *Pont des soupirs*:

Noyée! noyée! (*Hamlet*.)

Encore une qui, lasse de vivre, en sa téméraire audace, ici est venue mourir! Soulevez-la avec tendresse, ne touchez qu'avec précaution ces formes si frêles, si jeunes, si belles, hélas!

Voyez ces vêtements collés sur elle comme un suaire, d'où l'eau pleure goutte à goutte. Ne tardez pas, soulevez-la, ému de pitié, non de dégoût! N'effleurez pas avec dédain ses pauvres restes! Ne pensez pas à ses fautes. Il n'y a plus là que la femme dans sa pureté primitive.

Ne scrutez pas sa révolte, impie peut-être. La mort, qui lave tout déshonneur, ne lui laisse que sa beauté. Oublieuses de sa chute, filles d'Ève comme elle, essayez ses blanches lèvres et leur bave limonneuse.

Renouez ses tresses échappées au peigne, ses belles tresses dorées, tandis qu'alentour chacun se demande: Où donc demeurerait-elle? Qui était son père? quelle était sa mère? Avait-elle une sœur? avait-elle un frère? ou quelqu'un plus aimé, plus cher encore?

Hélas! que la charité chrétienne est rare sous le soleil! dans cette cité si vaste elle n'avait point de demeure. Sœur, frère, père, mère, tous ont changé. L'irréversible évidence a banni l'affection; la Providence elle-même semble s'être voilée.

Là où s'allongent, dans l'onde noire, le reflet des réverbères et les lueurs des fenêtres du grenier au sous-sol, elle s'est arrêtée seule, la nuit, sans abri.

Elle frissonne sous l'âpre vent de mars, sous l'arche sombre et devant la sombre rivière qui va coulant. Affolée de la vie, elle aspire aux mystères de la mort, à être entraînée, emportée n'importe où, hors du monde.

Le fleuve courait morne et glacé; elle y plongeait résolument. Penché sur ces bords, contemple, vois, songe, homme dissolu! Et maintenant, lave-toi dans cette eau et bois-en, si tu l'oses!

Ah! soulevez tendrement, ne touchez qu'avec précaution ces formes si frêles, si jeunes, si belles, hélas! Avant que ses membres soient à jamais roidis, fléchissez-les doucement, arrangez-les déceimment. Fermez ses yeux fixes et hagards; ils s'ouvrent grands et perçants à travers la vase impure, comme à l'heure où le dernier regard du désespoir se fixa sur l'éternité.

Croisez sur son sein glacé ses mains jointes, en une humble et muette prière, confessant ses faiblesses, ses erreurs et ses fautes, et s'en remettant de son salut au Sauveur.

Cette touchante composition parut dans *Hood's Magazine*, que le poète fonda en janvier 1844, après que ses rapports avec le *London Magazine* eurent cessé. Soutenu par des amis, chaudement accueilli du public, il fondait sur ce recueil des espérances d'avenir qui ne se réalisèrent pas. En vain Hood y inséra ses meilleures et plus nobles poésies, l'éditeur, à court de fonds, ne put mettre l'entreprise complètement à flot. Ce fut le coup de grâce du pauvre Thomas. Sa santé déclina rapidement; mais, toujours invincible, il poursuivit sa tâche. Entre autres projets littéraires plus fructueux, mais qu'il ne lui fut pas donné d'exécuter, il fit celui d'écrire une série d'ouvrages destinés aux enfants. Il avait un don particulier pour découvrir dans le domaine de l'histoire, dans le royaume de la féerie, des coins inexplorés, où il se glissait furtivement et comme à quatre pattes, et d'où il surprenait et faisait éclater en joyeux rires ses petits amis. Son fils se rappelle encore les heures délicieuses qu'il passait à l'écouter, alors que des figures enfantines groupées autour de lui suivaient des yeux chaque geste, et, la bouche entr'ouverte, recueillaient avidement chaque parole. Il arrivait au cœur en amusant l'esprit par ses jeux de mots, par ses drôleries, par ses fusées de gaieté, emplissant les jeunes imaginations d'étincelles lumineuses et bigarrées. Quelques passages de sa correspondance avec les enfants de son ami le docteur Elliot montrent à quel point il comprenait et aimait les petits, dont il avait la gaieté innocente et folâtre.

« Ma chère May, je vous ai promis une lettre, et la voilà. J'étais bien sûr de me rappeler ma promesse, car vous êtes aussi difficile à oublier que preste à dégringoler



du haut en bas d'une colline. Hein ! quelle glissade *piquante* nous fîmes ensemble ! je croyais avoir un porc-épic dans une poche et un hérisson dans l'autre. La prochaine fois, avant de baiser la terre, nous aurons soin de la faire raser. Dites à Dummie que Tom a dressé son piège sur le balcon et qu'il y a *attrapé* un rhume, et dites à Jenny que Fanny a *planté* son pied tout au beau milieu du parterre, mais qu'il n'a pas encore poussé....

» Vous voilà donc au bord de la mer. Comment vous plaît-elle ? Pas beaucoup, peut-être ? Elle est si grande ! Vous aimeriez mieux une belle petite mer qui tint dans une tassé. Les vagues ont-elles couru après vous et changé vos souliers en écluses ? Vous a-t-on baigné et avez-vous eu bien peur ? J'ai eu bien peur aussi la première fois et je me suis débattu ; j'ai crié, c'est-à-dire j'ai *essayé* de crier, car je n'ai pas eu plutôt ouvert la bouche que *la mer, les vaisseaux et le reste* sont accourus pour y entrer : aussi l'ai-je bien vite fermée. Voulez-vous une recette ? Quand la mer est en fureur, prenez le carafon d'huile et arrosez-la bien *tout entière* ; vous la verrez devenir douce comme un mouton. Il y avait autrefois, à Sandgate, de gros oiseaux blancs, avec une touche de noir au bout des ailes ; ils volaient en criant au-dessus des vagues. Nous les appelions *épouvantails*, mais ils s'en moquaient....

» Ah ! que vous devez être heureux ! L'enfance est un si bon temps ! Je voudrais bien être deux ou trois enfants à la fois : comme je vous tirerais vite mes trois pantalons, mes trois paires de bas, mes trois paires de souliers, pour aller patauger dans la mer jusqu'à mes six genoux ! »

Il parle des fêtes de Noël, du plaisir qu'il s'en promet, et recommande de veiller au gros baby, de peur qu'on ne le mette bouillir dans la marmite, le prenant pour le *plumpudding*.

Ces facéties, il les écrivait de son lit de douleur, où le clouait la paralysie aggravée d'une maladie de poitrine. Sa fidèle compagne le veillait jour et nuit sans jamais se lasser. Lui-même sentait que sa fin était proche. « Cette fois, disait-il au docteur Elliot, la mort frappe tout de bon à la porte ; j'entends craquer les gonds. » Calme et résigné, il célébra les fêtes de Noël avec sa famille qu'il tenta d'égayer comme jadis ; mais le courageux esprit était à bout de forces, et ses pâles sourires appelèrent des larmes dans tous les yeux. Ses amis se pressaient autour de son chevet, anxieux de lui dire un dernier adieu. Il reçut de nombreux témoignages d'affection d'étrangers qui ne connaissaient de lui que ses œuvres. Une femme, entre autres, ayant ouï dire qu'il aimait les violettes, lui en envoyait tous les matins.

Quand revinrent les premiers souffles du printemps, il se fit porter à la fenêtre et aspira avec délices l'air doux et parfumé. « Après tout, dit-il, ce monde-ci est beau, et depuis que je suis gisant j'y pense de plus en plus. Il n'est pas si mauvais, même humainement parlant, qu'on le représente. J'y ai joui de quelques très-heureux jours, et j'aurais pu souhaiter d'y rester plus longtemps ; mais tout est pour le mieux. » Vers la fin de 1844, sir Robert Peel avait demandé à la reine une pension de cent louis pour Thomas Hood. Elle lui fut accordée trop tard. Dans une lettre adressée à sir Robert, la dernière qu'il ait écrite, il dit : « Ma débilité physique ne trouve plus de tonique efficace dans ma plume, sinon j'aurais fait un article, un antidote, contre les dangers d'un mal né d'un mouvement littéraire auquel j'ai participé, d'un amour de l'humanité bornée qui ne voit qu'une seule face, en opposition avec la sympathie shakspearienne, universelle, qui compatit aux épreuves du roi aussi bien qu'à celles du paysan, et qui tient compte des tentations mortelles de tous deux. Certaines classes placées aux deux pôles de la société ne sont

déjà que trop séparées. Le devoir de tout écrivain serait de les rapprocher par une bienveillante attraction, de ne pas aggraver les répulsions existantes, de combler entre le riche et le pauvre le gouffre moral, gardé d'un côté par la haine, de l'autre par la peur. Mais je suis trop faible pour cette tâche, la dernière que je me fusse donnée. C'est la mort, vous le voyez, non la pension qui arrête ma plume. »

Se sentant faiblir, il bénit tendrement ses enfants, et, serrant la main de sa femme : « Rappelez-vous, Jeanne, que je pardonne à tous, comme j'espère être pardonné. » On l'entendit ensuite murmurer d'une voix faible : « Le Seigneur dit : Lève-toi, prends ta croix, et suis-moi ! » Le 3 mai 1845, il en avait fini des misères de cette vie. On grava sur sa tombe : « Il fit le *Chant de la chemise*. » Mistress Hood ne lui survécut que dix-huit mois. Si jamais on écrit l'histoire des femmes mariées à des hommes de génie, — et pourquoi ne l'écrirait-on pas ? — elle aura droit au plus noble chapitre. Sa constante affection fut le contre-poids providentiel du lourd fardeau imposé au pauvre Thomas. Et si le poète eût pu choisir entre la santé, les richesses, tous les biens de ce monde sans sa Jeanne, et la pauvreté, la maladie et son lugubre cortège avec elle, il n'eût certes pas hésité.

C'est un touchant spectacle que cette union de deux vaillants cœurs s'appuyant l'un sur l'autre pour résister aux rudes coups du sort, et leur opposant travail, honneur et gaieté. Depuis sa naissance, Thomas Hood s'escrima contre la mort qu'il retrouvait sans cesse en face de lui. Assis dans l'ombre, il tourna vers ses semblables le côté ensoleillé de sa nature. Cuirassé contre ses propres souffrances, il ne pouvait voir celles d'autrui sans gémir, et de quel triste et profond gémissement ! Mais bientôt sa verve élastique reprenait le dessus et mettait le chagrin en fuite sous une pluie d'épigrammes et de bons mots. Ce duel entre une âme d'acier et sa diaphane enveloppe nous semble plein d'enseignements et d'un excellent exemple.

#### LA VISITATION.

L'une de ces deux femmes est Marie, qui sera la mère de Jésus ; l'autre est sa cousine Élisabeth, qui sera la mère de saint Jean.

Marie, avec le consentement de Joseph, était partie de Nazareth et s'était dirigée, à travers les montagnes de la Galilée, les plaines de la Samarie et les vallées de la Judée, jusqu'à la ville d'Aïm où demeurait Zacharie. Elle allait féliciter sa cousine Élisabeth, femme de Zacharie, sur sa grande espérance. Quand elle eut frappé à la porte de la maison, une servante courut avertir Élisabeth qui vint aussitôt. Marie s'inclina, posant la main sur son cœur, salua la première sa cousine en lui disant : « La paix soit avec vous. » — « A ce salut, dit l'auteur d'un nouvel ouvrage sur la Vierge <sup>(1)</sup>, Élisabeth recule d'un pas ; sa physionomie s'empreint d'un profond respect ; ses traits s'illuminent par degrés ; quelque chose d'insolite et de prodigieux se passait en elle. La simple formule de politesse que la Vierge avait prononcée de sa voix basse, douce et angélique, avait bouleversé sa parente, qui, saisie aussitôt de l'esprit de prophétie, s'écrie : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. D'où me vient ce bonheur que la mère de mon Dieu vienne vers moi ? Votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein ; et vous êtes bien heu-

(1) *La Vierge type de l'art chrétien* ; histoire, monuments, légendes, par Édouard Laforge, Lyon, Scheuring, 1864.

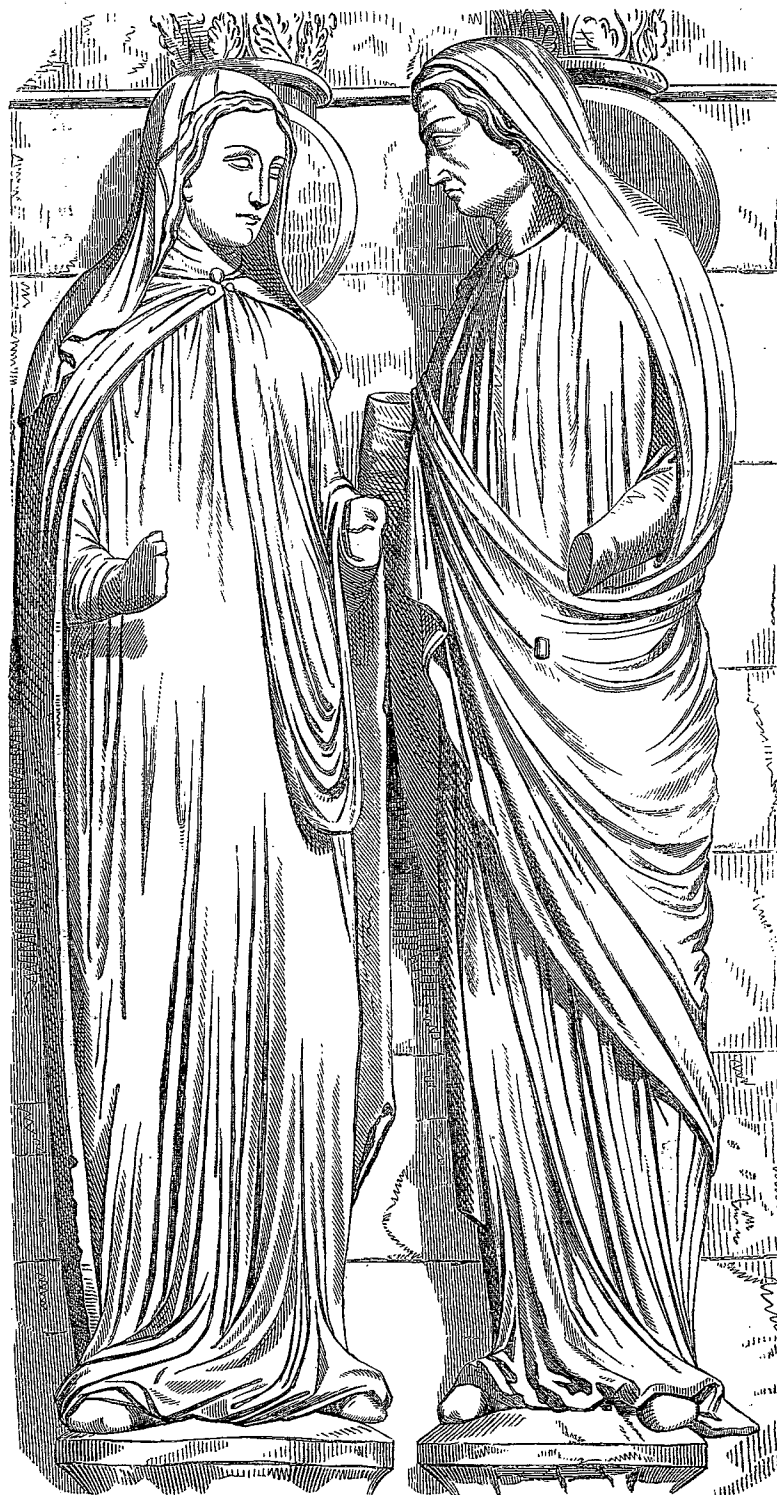
» reuse d'avoir cru, car ce qui vous a été dit de la part  
» du Seigneur sera accompli. »

La femme de Zacharie était plus âgée que Marie ; mais  
M. Laforge est d'avis que rien n'autorisait à la représen-  
ter vieille et ridée, comme ont fait plusieurs artistes. Il  
lui paraît qu'elle doit plutôt être figurée comme une femme

d'un âge mûr et d'une physionomie douce et gracieuse.

L'œuvre de sculpture que nous reproduisons est un bel  
exemple de la simplicité digne et noble qui convient à cette  
aimable scène : l'art moderne ne s'est pas élevé plus haut.

Le peintre, à qui autant de concision ne saurait en général  
suffire, est obligé d'étudier de plus près son sujet et de



La Visitation, bas-relief de la cathédrale de Chartres ; treizième siècle. — Dessin de Chevignard.

chercher de quels accessoires il peut lui être permis d'en-  
richir sa composition.

Le *Guide de la peinture* <sup>(1)</sup> donne le programme hié-  
ratique suivant d'un tableau de la Visitation :

<sup>(1)</sup> Manuscrit grec du quinzième siècle trouvé au mont Athos et  
traduit par M. Didion.

« Une maison. Au dedans, la Vierge et Élisabeth s'em-  
brassent. Plus loin, Joseph et Zacharie causent ensemble.  
Derrière eux, un petit garçon portant sur son épaule un  
bâton, à l'extrémité duquel est suspendue une corbeille.  
D'un autre côté, une étable ; un mulet y est attaché et  
mange. »

Ce n'est pas à d'éminents artistes que s'adressaient ces indications, et il eût été malheureux que l'on se fût jamais considéré comme obligé de les suivre : les peintures de la Visitation eussent été d'une monotonie désespérante. D'ailleurs, il n'est pas sûr qu'une semblable ordonnance de la composition fût exacte de tout point. Par exemple, il est fort douteux que Joseph ait accompagné Marie dans ce voyage. Mais, comme il paraît difficile que Marie ait fait seule le trajet de Nazareth à Aïn, on comprend qu'on ait quelquefois figuré près d'elle un jeune serviteur avec le bâton et le panier : c'est ce que l'on voit aux anciennes peintures byzantines, grecques et italiennes. Dans quelques œuvres, c'est une servante qui porte le panier sur sa tête. Ailleurs, Joseph, revêtu d'habits de voyage, est debout derrière la Vierge, et Zacharie, sous son costume ordinaire, mais avec le bonnet de prêtre, s'avance derrière Élisabeth.

Comme décoration de la scène, certains artistes ont choisi un portique ou un jardin devant la maison. Les traditions orientales font mention d'un miracle de la Vierge dans ce jardin de Zacharie. La jeune femme, errant rêveuse, toucha de la main une fleur jusque-là sans odeur, et qui exhala aussitôt le parfum le plus suave.

Raphaël a placé au fond de sa peinture de la Visitation le Baptême du Christ par son précurseur.

Parmi les tableaux de la galerie du Louvre qui représentent la Visitation, les plus remarquables sont ceux de Ghirlandajo, de Sébastien del Piombo et d'Andrea Sabbatini de Salerne. On prétend que, dans cette dernière œuvre, le peintre a prêté à la Vierge les traits d'une des dernières princesses de Salerne, à Joseph ceux de son époux, à sainte Élisabeth ceux d'une vieille servante de la maison, et enfin à Zacharie ceux de Bernardo Tasso, père de l'immortel Torquato Tasso.

Il est impossible de parler de ce sujet sans rappeler la Visitation de Rubens; celle d'Albertinelli, qui a placé les deux femmes sous une riche arcade; et enfin le merveilleux petit tableau de Rembrandt, où la scène se passe dans le jardin : Élisabeth descend un escalier, les bras ouverts, suivie de Zacharie qui soutient un jeune garçon; une servante mulâtre ôte à la Vierge son manteau, tandis qu'un personnage, qui est sans doute Joseph, tient l'âne au fond. Ces détails semblent vulgaires dans un récit; sur la toile, la magie de la lumière les ennoblit et les poétise.

#### LA SCIENCE EN 1864.

Fin. — Voy. p. 127, 189.

Descendons des hauteurs du ciel sur la terre, et, pour clore notre résumé succinct des principaux faits et gestes de la science en 1864, parlons un peu 1<sup>o</sup> de la génération spontanée, 2<sup>o</sup> de la transformation des êtres.

La création sur la Terre est-elle arrêtée depuis le jour où le dernier échelon de la vie animale fut créé? La force créatrice se repose-t-elle depuis l'apparition de l'homme? Tous les êtres actuels, présents et futurs, naissent-ils de germes antérieurs préexistants, ou ne peut-il se faire qu'en certaines conditions certains éléments inorganiques, mis en présence, donnent naissance à un être organique? On voit que la question touche aux problèmes les plus ardu de la philosophie.

Et, en effet, il semble que sa solution est interdite à l'observation pure; les expériences recueillies par MM. Joly, Pouchet, Musset, en faveur de la génération spontanée; celles de M. Pasteur contre cette théorie, montrent clairement, par l'habileté réciproque des observateurs, que

l'analyse humaine est impuissante pour atteindre une pareille solution. La certitude de la base manque, et dès lors l'observation ne peut avoir qu'une valeur relative. Aller au-dessus du mont Blanc pour remplir d'air des ballons que l'on a soin de fermer ensuite hermétiquement, ce n'est encore agir qu'en des conditions de probabilité, car rien ne prouve qu'au-dessus des plus hautes montagnes l'air ne puisse charrier des germes invisibles. D'un autre côté, faire bouillir une infusion de foin dans le but de détruire radicalement tous les germes, ce n'est pas encore là une raison suffisante; car peut-on déclarer impossible la survivance de tous les germes à la température de 100 degrés? Non. Les moyens manquent pour établir une certitude dans ces observations qui, certes, réclament plus que toutes autres des conditions rigoureuses. On a beaucoup discuté; il y a eu malheureusement, du côté du savant académicien, un peu de parti pris; on s'est presque fâché (et l'ombre de Molière a dû bien rire); mais la question, pour avoir été ranimée et être devenue d'une actualité palpitante, n'est avancée ni du côté de l'affirmative, ni de l'autre.

Le passage de la matière inorganique à la matière organisée, c'est là le grand problème de l'apparition de la vie à la surface terrestre. Les recherches précédentes éclairent ce sujet si mystérieux; mais l'humanité eût acquis là un bonheur sans précédent si, dès aujourd'hui, elle eût pu se mettre en possession d'un tel secret. Un jour, n'en doutons pas, la science fera cette conquête, comme tant d'autres : il faut savoir qu'une des capitales questions de la nature est enfermée là, et que le progrès se nourrit de lentes et pacifiques conquêtes. Dans tous les cas, ne serait-il pas convenable de laisser de côté, dans ces études, les considérations théologiques, de s'élever à des vues plus larges, et de savoir que l'idée de Dieu ne peut qu'être agrandie par les découvertes des sciences? Et, en vérité, Dieu n'est-il pas aussi grand aux yeux de celui qui admet l'éternelle action de la force créatrice qu'aux yeux de celui qui ne voit que des descendance?

Un sujet non moins intéressant, et qui, conjointement à celui de l'origine des espèces, a captivé l'attention des naturalistes aussi bien que celle des ethnologistes, c'est celui de la transformation des êtres suivant les conditions diverses au sein desquelles ils résident. M. Trémaux, en visitant les diverses parties du monde, et en étudiant les races et les types suivant l'état du sol, la température, la constitution géologique, la nature des terrains, etc., constata que les hommes et les animaux se transforment suivant l'état des lieux. Aux terrains de formation plus ancienne correspondent les types les moins avancés; aux terrains de formation récente, les types les plus élevés, et cette règle est relativement indépendante des latitudes, des altitudes, des climats, etc., ou du moins plus forte que toutes les circonstances locales. Ainsi, les habitants de Terre-Neuve, bien que sous la latitude de Paris, sont des sortes de nègres, par cela seul que ce pays est généralement formé par des terrains anciens. Les siècles paraissent n'apporter qu'une modification presque insensible; les Perses, les Géorgiens, les Circassiens, n'ont pas dégénéré de leur antique réputation; les Egyptiens, les Chinois, les Cosaques du Don, n'ont pas changé. Au contraire, la même race se transforme rapidement lorsqu'elle change de patrie.

Ces vues sont appelées à jeter de grands jours sur la question intéressante de l'origine des espèces, et en particulier sur celle de l'espèce humaine. Ici la géologie et l'anthropologie unissent leurs efforts pour la solution d'un des plus grands problèmes. L'année 1864 aura également marqué son étape glorieuse sur la voie de ces recherches profondes.

Notre résumé serait trop incomplet si nous ne mention-

nions, en terminant, la création de l'Association pour l'avancement de l'astronomie et de la météorologie, fondée à l'Observatoire sous la présidence de M. le Verrier. Depuis longtemps, l'Angleterre avait sa *British Association* et son *Astronomical Society*, et l'Allemagne avait fondé, en 1863, sa Société astronomique : la France fût restée en arrière sans la détermination prise cette année. Le titre de cette association indique assez son but. Tout le monde peut en faire partie. On peut dès aujourd'hui apprécier l'étendue des services qu'elle est susceptible de rendre à la science en établissant sur une large échelle l'observation météorologique et physique. La part laissée à l'astronomie a été fort petite jusqu'ici ; mais il y a lieu d'espérer que ce n'est pas à l'Observatoire que l'on pourra légitimement adresser le reproche d'oublier la belle science du ciel.

### DES OBJECTIFS PHOTOGRAPHIQUES.

Voy., sur la Photographie, les Tables des t. XXXI et XXXII, 1863 et 1864.

On donne en photographie le nom d'*objectif* à l'appareil optique, sorte de lunette spéciale, qui, placé sur le devant de la chambre noire, recueille les rayons lumineux émanant des objets extérieurs et les transmet, dans des conditions particulières, sur la couche sensible où ils doivent former une image.

Une loupe ordinaire est un *objectif* trop simple pour être utile à la photographie. Nos lecteurs savent comment se produisent autour des images que donne une loupe ces franges qui les entourent d'une si belle auréole semblable à l'arc-en-ciel. Il faut aux photographes des images *non colorées* ou *achromatiques*. En réunissant à une lentille de verre ordinaire une seconde lentille creuse des deux côtés et construite en cristal, on obtient un tout qui donne des images blanches.

Un seul appareil optique, un seul objectif, ne peut servir à reproduire tous les objets, grands ou petits, rapprochés ou éloignés, plats ou en relief.

Un objectif à portraits peut donner l'image d'un paysage aussi bien que de tout autre objet placé en face de lui ; mais si l'on regarde cette image avec attention, on s'aperçoit de suite qu'elle est très-nette au centre de la glace dépolie, et absolument trouble, où, comme on dit, *flou* sur les bords ; que, de plus, les objets seuls qui sont placés dans un plan, sans grande profondeur, restent nets, tandis que ceux qui se trouvent en avant ou en arrière de ce plan ne le sont pas.

En munissant l'appareil d'un diaphragme à très-petite ouverture qui, placé en avant des lentilles de l'objectif, limite la quantité des rayons admis, on approfondit le *champ*, et l'on augmente, comme on le dit techniquement, la *portée* de l'instrument. Mais si l'on gagne d'un côté, on perd de l'autre. En effet, on obtient cet avantage par le sacrifice d'une quantité énorme de lumière, et il s'ensuit une diminution correspondante dans la rapidité de l'opération. Pour le paysage, le temps de pose importe peu, dira-t-on : cela est vrai pour certains procédés, mais non pas pour tous. Il en est quelques-uns où ce temps importe tellement, qu'ils seraient impraticables si la durée de la pose était considérable.

Les diaphragmes ne sont jamais que des correctifs ; il faut s'en servir uniquement pour corriger ou diminuer, pour compenser, en un mot, certains défauts inhérents aux objectifs eux-mêmes, de quelque nature qu'ils soient. Plus le diaphragme employé sera petit, plus il réparera de netteté du centre, où il y en a trop, aux bords, où il n'y en a pas assez. Mais, outre la perte de lumière

qui résulte nécessairement de l'emploi d'un diaphragme à très-petite ouverture, on s'apercevra dans ce cas d'un autre inconvénient auquel beaucoup d'opérateurs ne prêtent pas une attention suffisante : c'est que l'image perd tout relief, les objets ne sont plus séparés, ne se détachent pas les uns des autres, et tout effet de distance disparaît. L'épreuve est caractéristique ; elle présente une espèce d'empatement, de compression, fort désagréable.

D'où viennent tous ces défauts ? De ce que l'objectif à paysages doit travailler avec une lumière vive et un très-petit diaphragme, et l'objectif à portraits avec une lumière modérée et toute son ouverture. On entend parler continuellement de photographie rapide ou instantanée, et on est souvent porté à croire, d'après les affirmations des auteurs, que cette rapidité doit être attribuée à quelque sensibilité extraordinaire des produits chimiques ; cela n'est que partiellement vrai : c'est à l'opticien qu'il faut reporter la plus forte part du mérite des épreuves instantanées.

Par exemple, un objectif à portraits, avec sa pleine ouverture, pourra, dans un atelier éclairé par la lumière du nord, produire une excellente épreuve en cinq à quinze secondes. Un pareil instrument, avec les mêmes produits chimiques, en face d'une vue étendue, dans la campagne, sous la lumière d'un beau soleil d'été, ne pourra plus être ouvert et fermé assez vite par la main seule de l'homme ; il faudra inventer un mécanisme qui fractionne la seconde en dix, quinze ou vingt parties, dont l'une sera suffisante. En effet, l'immense volume de lumière réflétiée par une surface aussi grande et aussi éclairée, étant concentrée sur une plaque de la même dimension que celle dont on ferait usage pour prendre un portrait dans une galerie au nord, produira une action photographique d'une excessive violence que l'on aura beaucoup de peine à maîtriser.

Nous laisserons de côté une autre grave objection : c'est que, par la nature même de l'instrument double à portrait, les objets rapprochés ou éloignés ne peuvent être mis au foyer en même temps d'une manière complète et absolue.

Tous les objectifs, quels qu'ils soient, peuvent être séparés en deux grandes catégories : les objectifs simples et les objectifs composés. Les simples ne sont formés que d'une seule lentille en deux parties accolées ou achromatique. Les doubles en contiennent un plus grand nombre, au moins deux, et, dans l'état actuel de la science, au plus trois ; mais la forme de ces lentilles, leur valeur, leur puissance, sont très-variées.

Les objectifs simples sont proprement les instruments destinés à prendre des vues de paysage ou d'intérieur, et à faire les reproductions d'objets graphiques de toute espèce. La rapidité propre de ces objectifs n'est jamais considérable, parce qu'elle dépend exclusivement de la quantité de lumière solaire qui remplit l'espace. Tous agissent au moyen d'un très-petit diaphragme, et par conséquent (à moins de procédés d'une sensibilité exquise et anormale) en employant un temps de pose qui compense la perte de lumière, c'est-à-dire une pose très-longue. Dans ces objectifs, la position et la grandeur du diaphragme, suivant qu'on veut obtenir tel ou tel effet, constitue toute une science. Car si, d'un côté, il augmente la netteté, nous avons vu tout à l'heure que cela pouvait être aux dépens du relief ; mais nous savons aussi que ce sera toujours aux dépens de la rapidité. Si, au contraire, on emploie ces objectifs à la reproduction de cartes, de gravures, d'objets sans relief et formant une surface plane, il est évident que les conditions sont tout autres, et que ce qui était un défaut tout à l'heure va devenir une qualité. Dans ce cas, il n'existe d'autres limites à la petitesse du diaphragme que la réduction de la lumière qui en est la con-

séquence, et les défauts qui peuvent résulter de la diffraction lumineuse d'un pinceau aussi réduit.

Les objectifs doubles ou composés sont de plusieurs espèces. Formés de deux lentilles, ils en présentent une biconvexe ou positive, et l'autre biconcave ou plan-concave mais négative, ou toutes les deux positives.

Ces derniers sont précisément les objectifs à portraits ordinaires. Composés spécialement en vue de l'admission d'une grande quantité de lumière, et par suite en vue d'une pose rapide, on est arrivé à approcher assez de la correction absolue pour obtenir sans diaphragme accessoire un foyer parfait sur un plan isolé et une netteté remarquable. Leurs défauts sont de centraliser trop de lumière, c'est-à-dire de n'embrasser sur la glace dépolie qu'un champ très-restreint, eu égard à la grandeur ou au diamètre des lentilles qui les composent, et, en second lieu, de ne reproduire avec netteté que les objets contenus dans le plan de foyer dont nous parlions tout à l'heure.

La position du diaphragme placé en avant, quand l'objectif est bien construit, n'a pour but que de répartir la netteté sur une plus grande profondeur d'image ; s'il est mis entre les deux lentilles, il doit augmenter le champ de netteté et éviter la distorsion des lignes droites. Par ces derniers mots, nous venons encore de découvrir un des vices inhérents aux objectifs : le passage des rayons au travers des lentilles en change la marche, et par conséquent déforme les images produites par ces rayons. Ainsi, une ligne droite se reproduit sur l'épreuve par une ligne courbe. Avec l'objectif simple, et encore plus avec l'objectif double, les lignes ont leurs extrémités courbées vers l'intérieur ; avec l'orthoscopique, les lignes sont reproduites courbées vers l'extérieur. Le triplet leur donne une distorsion en forme de baril ; le seul objectif globulaire ne les déforme point ou presque point.

Ce défaut immense, de ne pouvoir reproduire une ligne droite par une ligne droite, défaut qui rendait impossible la réduction et la reproduction exacte et mathématique des cartes et des plans par partie, a fait imaginer les objectifs doubles orthoscopiques, c'est-à-dire voyant droit. C'est à un célèbre ingénieur de Vienne, M. Petzval, qu'on les doit. Au lieu d'être composée des deux lentilles positives ou biconvexes, la première (l'intérieure) seule a cette forme, la seconde est négative. Ce que la première courbe dans un sens, la seconde est destinée à la courber dans l'autre, de telle sorte que les deux effets s'annulent. La ligne résultante demeure droite comme le modèle. Par cette combinaison, la déformation est, il est vrai, plus faible au dehors, mais enfin elle existe encore. On a rencontré, du moins, au moyen de cette construction ingénieuse, un champ d'une très-remarquable planimétrie.

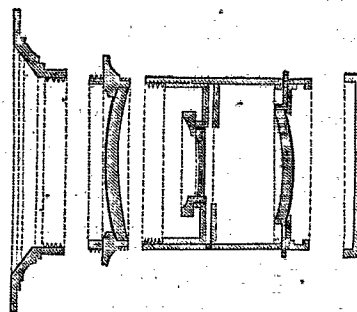
Ici il est nécessaire d'expliquer en quoi consiste le champ d'un objectif. Il ne faut pas croire, en effet, que l'image fournie par une lentille soit plate comme la glace dépolie et la surface sensible sur laquelle la reçoit le photographe. Cette image a la forme de calotte sphérique, c'est-à-dire d'une portion de sphère dont la concavité serait tournée vers le verre postérieur de l'objectif.

Naturellement, plus cette calotte sera courbée, moins grande sera l'étendue de sa surface, qui pourra coïncider, ou à peu près, avec la glace dépolie en son milieu. Tel est le cas de l'image produite par l'objectif double à portraits. Plus, au contraire, la calotte sera aplatie et peu profonde, plus elle se confondra dans une grande partie, ou à peu près, avec le plan de la glace dépolie. Or, c'est précisément ce que l'on a obtenu en inventant l'objectif orthoscopique. La calotte que forme l'image est assez aplatie pour que les bords d'une image plane, comme une gravure, par exemple, viennent nets sur l'épreuve à peu près

en même temps que le milieu. On peut, d'ailleurs, renverser le problème, et, en rendant nets les bords, ôter un peu de netteté au fond de la calotte, qui alors se trouve un peu en arrière de la glace dépolie.

Le grand défaut des objectifs orthoscopiques, c'est que la lentille négative de l'arrière enlève à l'opération beaucoup de rapidité, d'autant plus qu'ils doivent être fortement diaphragmés.

Un plus grand défaut encore, c'est la déformation des images produites par les objectifs doubles ordinaires à portraits. Ces déformations tendent non-seulement à altérer la ressemblance, mais à rendre désagréable ou ridicule l'ensemble des accessoires en lignes droites qui peuvent se trouver autour du personnage. Il importait de faire disparaître cet inconvénient tout en conservant à ces objectifs leur qualité indispensable, la rapidité. MM. Ross et Dallmeyer, en Angleterre, entreprirent de résoudre ce problème, et crurent en présenter une solution complète par la construction de leur objectif à trois lentilles, auquel ils donnèrent le nom de triplet.



Triplet Ross et Dallmeyer.

Voici une idée sommaire de ce perfectionnement. Nous avons dit que l'objectif double ordinaire se compose de deux lentilles convexes ou positives, et que l'on place le diaphragme entre les deux. Dallmeyer place à l'endroit de ce diaphragme la lentille négative ou biconcave que l'orthoscopique porte en arrière, et il obtient ainsi un objectif à trois verres, dont le champ se trouve sensiblement aplani. Les deux combinaisons positives ne sont pas des lentilles biconvexes, mais des ménisques concavo-concaves tournés les faces creuses en regard l'une de l'autre, disposition dont nous indiquerons plus loin une remarquable application. Quant à la lentille négative du milieu, elle présente aussi la forme ménisque, mais très-légèrement.

Le triplet, malheureusement, a l'inconvénient de coûter beaucoup plus cher que les objectifs doubles ordinaires et d'être sensiblement moins rapide que beaucoup d'entre eux ; s'il n'est pas encore un perfectionnement vis-à-vis de l'objectif à portraits, il en est déjà un bien réel si on le compare au primitif objectif simple à paysages. Plus rapide que lui, en effet, il supporte des diaphragmes qui, en assurant sa netteté, augmentent encore la profondeur du foyer et le relief des plans les uns sur les autres.

Il est également bon pour les reproductions, à la condition que l'on change la place et le sens des lentilles ; mais, pour cet emploi, il ne doit pas être préféré à l'objectif orthoscopique, car s'il ne courbe pas les lignes droites en dehors, il leur donne la forme d'un baril renflé au milieu et mince aux deux bouts.

Dernièrement, enfin, MM. Harrison et Schnitzer, de New-York, ont imaginé l'objectif globulaire, remarquable par une construction toute particulière, qui n'est, en quelque sorte, que l'exagération de celle du triplet anglais.

*La fin à une prochaine livraison.*



## VUE PRISE A BRUGES.



Une rue de Bruges. — Dessin de Stroobant.

On sait que Bruges, autrefois rivale en richesse et en puissance de l'impérieuse cité de Gand, est située sur les bords d'une petite rivière, la Reye (en latin *Roya*), qui, absorbée par les nombreux canaux qu'elle alimente, a cessé d'être navigable, et n'est plus même mentionnée par les géographes en dehors de la ville. Ce cours d'eau, presque disparu, prenait sa course aux environs de Thielt et se jetait dans la mer près de l'Écluse. D'immenses forêts amenaient dans sa vallée l'eau des pluies et, pendant l'hiver, grossissaient le petit fleuve jusqu'à le faire déborder au loin sur les prairies que sa source arrosait. Mais la Reye est, comme nous le disions, confinée dans la ville et confondue avec le canal d'Ostende, dont

les ramifications ne sont pas un des moindres charmes de Bruges. De là ces murs de terrasse, ces escaliers, ces contre-forts, ces petites fenêtres appuyées sur des consoles saillantes, que nous retrace un habile crayon. Bruges abonde en coins de rue pittoresques, en gracieuses échappées, où l'œil et la pensée passent du moyen âge à l'occupation espagnole.

Dans le fond de notre dessin, à gauche, à l'arrière-plan, la tour de la Halle ou du Beffroi s'élève majestueuse; à droite, la tourelle moresque du Saint-Sang domine un pignon aigu et un tourillon gothique. Plus près, à gauche, on distingue une vaste demeure du dix-septième siècle avec un jardin entouré de murs; et, sur divers

plans, se succèdent plusieurs maisons à pignon espagnol, dont l'une est surmontée d'une flèche octogone. Le canal qui occupe le premier plan est le Water-Halle.

La chapelle du Saint-Sang appartient à diverses époques; et l'on remarque tout d'abord des baies du treizième siècle et des fenêtres du quatorzième. Elle doit son nom à une fiole qui contient, dit-on, plusieurs gouttes du sang de Jésus-Christ et que le comte Thierry d'Alsace rapporta de Palestine vers l'an 1150. Ce sang, exprimé de l'éponge avec laquelle Nicodème et Joseph d'Arimathie lavèrent le corps du Sauveur, n'aurait pas conservé moins de vitalité miraculeuse que celui de saint Janvier. Il se liquéfiait tous les vendredis. Mais son énergie, paraît-il, s'épuisa vite, et, le 18 avril 1310, après un siècle et demi de rigoureuse ponctualité, le miracle cessa de se produire. Déposée dans une chapelle élevée par Thierry d'Alsace, la relique a traversé sans encombre la révolution et les guerres de toute espèce. La châsse qui renferme la fiole de cristal passe pour un des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie flamande; elle fut exécutée en 1617, par Jean Crabbé, échevin de Bruges.

Quelques mots encore sur le Beffroi. C'est un reste précieux et un témoignage de l'antique prospérité de la ville. Il date des dernières années du treizième siècle et des premières du suivant; il succéda à une construction en briques et en charpente, détruite en 1280 par un désastreux incendie où périrent les anciens privilèges de la commune. La hauteur de la nouvelle tour est de 108 mètres; elle a perdu par le feu, en 1741, une flèche en bois qui la surchargeait au lieu de l'embellir. Sans avoir toute la légèreté des fameuses tours d'Anvers et de Bruxelles, qui lui sont de beaucoup postérieures, elle l'emporte déjà sur le beffroi de Gand, plus ancien d'un siècle, par un certain caractère de richesse et d'élégance; au moins une originalité qui n'exclut ni la régularité ni la grandeur rachète en elle le défaut d'ornements. Vue de nuit, par le clair de lune, elle est loin de le céder en grâce à des monuments plus vantés. La Halle aux draps qui entoure, ici comme à Gand, la base du Beffroi, a bien cent ans de moins; une autre, sur le même emplacement, avait été détruite par l'incendie de 1280. Nous n'avons pas à décrire la longue suite de galeries qui rappellent par leurs vastes proportions le développement considérable de l'industrie à laquelle était consacré l'édifice. Aujourd'hui, les drapiers manquent à la Halle aux draps. On l'emploie, comme on peut, à divers usages, et surtout à l'installation des marchands des villes voisines à l'époque des foires.

Il y avait à Bruges une vaste construction qui permettait aux navires d'aborder à couvert et où devait aboutir le canal que représente notre gravure. C'était la Halle sur l'eau. Mais nous ne croyons pas qu'il en reste de vestiges autres que le nom même du canal. D'ailleurs, elle n'a plus de raison d'être; Bruges n'en a plus besoin. Le progrès l'a tuée, comme bien d'autres cités, puissantes au moyen âge par des industries locales. Le nombre des centres a diminué et diminue chaque jour; il n'y a plus que certaines grandes villes qui s'accroissent. Est-ce un bien? Mais si c'est un mal, n'est-il pas inévitable?

## CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147, 198.

### LE SEVRAGE.

Avant la naissance, l'enfant et la mère, nourris du même sang, ont vécu en quelque sorte d'une vie commune; l'allaitement a continué, par une sorte de greffe tempo-

raire, ces rapports pleins de charme pour l'une, pleins de sécurité pour l'autre; mais le moment est venu où ce bourgeon animé va se détacher du sein maternel pour vivre d'une vie indépendante; moment toujours critique et qui appelle un redoublement de surveillance et de soins. L'âge auquel il convient de sevrer les enfants, l'époque de l'année qu'il faut choisir (quand ce choix est possible), les précautions dont il faut entourer le sevrage pour que l'enfant n'ait point à en souffrir, telles sont les questions que nous allons successivement étudier.

On ne saurait fixer d'une manière absolue la limite de l'allaitement; la santé de l'enfant, l'état de sa dentition, les conditions du climat, celles de la salubrité actuelle, etc., introduisent, sous ce rapport, des différences qui défient toute règle établie par avance. Chez les Hébreux, le sevrage ne se faisait qu'à trois ans, comme nous l'apprend un passage du livre II des Machabées (ch. xxvii, v. 271), et comme l'établissent aussi saint Grégoire, saint Chrysostôme. C'est également la limite qu'indique Galien. Il y a là une exagération positive: des enfants qu'on voudrait allaiter jusqu'à cette limite se détacheraient d'eux-mêmes du sein avant de l'avoir atteinte. Chez nous, et dans des conditions normales, le sevrage s'opère entre un an et quinze mois. Cette époque varie, du reste, suivant la santé de la mère et l'abondance de son lait; suivant l'appétence que manifeste l'enfant pour une alimentation mixte, suivant son état de santé, etc.; toutes choses égales d'ailleurs, un enfant vigoureux peut être sevré plus tôt si quelque circonstance impérieuse engage à le faire. Son tempérament est aussi un élément important de la question. On s'accorde généralement à admettre que les enfants blonds, à chairs molles, à peau blanche et transparente, enclins au lymphatisme, doivent être sevrés plus tôt que ceux qui sont bruns, secs et colorés. Alph. Leroy admettait même qu'un allaitement prolongé outre mesure disposait les enfants aux gourmes, au rachitisme, aux scrofules. Cette proposition est contestable pour le rachitisme, qui procède bien plus souvent d'un allaitement incomplet que d'un sevrage tardif; mais elle peut être soutenue pour les deux autres affections. L'état de la dentition est un indice variable, mais naturel, qui vaut certainement mieux que toutes ces règles arbitraires qui prétendent donner un caractère de précision absolue à ce qui est essentiellement relatif et variable de sa nature. On sait que les premières dents paraissent ordinairement entre cinq et huit mois et que les dents sortent par groupes. Le premier groupe est constitué par les incisives médianes d'en bas; le deuxième, par les incisives médianes supérieures; le troisième, par les petites molaires; le quatrième, par les canines; le cinquième, par les dernières molaires. M. Trousseau a donné le conseil très-judicieux de profiter, pour sevrer, du moment où un groupe est sorti, et où l'enfant va avoir une période de repos. Nous compléterons cette recommandation, et nous lui donnerons une forme plus compréhensible pour les mères, en faisant remarquer qu'un nombre impair de dents doit, en général, faire différer le sevrage. Il indique, en effet, une période active d'évolution dentaire, qu'il serait inopportun de compliquer par un changement d'alimentation. La première dentition, c'est-à-dire la poussée des vingt premières dents, n'étant terminée que de vingt-quatre à trente mois, on ne saurait attendre cette époque; les canines ne sortent que de dix-huit à vingt-deux mois: aussi le conseil que donne M. Trousseau d'attendre la sortie de ces dents est-il presque toujours impraticable. On peut dire, en général, que le moment qui sépare la poussée des molaires de celle des canines est le plus opportun pour sevrer, d'abord parce que l'enfant est apte à prendre d'autres aliments

que le lait, et puis aussi parce que ce répit dans le travail de la dentition se prolonge suffisamment. Dans le cas de travail précoce des canines, et lorsque deux de ces dents sont sorties, il faut retarder le sevrage jusqu'à l'apparition des deux autres. Toutes les mères savent, en effet, par une pénible expérience, combien est laborieuse l'éruption de ces dents, et elles n'ignorent pas non plus que si l'apparition des quatre canines est successive, le travail qui les amène est habituellement ininterrompu. Ainsi donc, pas d'époque arbitraire pour le sevrage, l'état variable de la dentition doit seul la déterminer; et cela se conçoit, puisqu'il est probable qu'avec l'apparition des dents coïncident des modifications de l'appareil digestif qui le mettent en rapport avec les aliments nouveaux qu'il va avoir à élaborer. Quant à la nécessité de choisir une période de répit de la dentition, elle est indiquée par ce fait que la dentition et le sevrage conspirent à produire des maladies intestinales chez les enfants; d'ailleurs, il est bon qu'au moment où ils traversent les épreuves si douloureuses du travail dentaire, ils aient la ressource du sein qui les apaise et qui les console. C'est là aussi un des inconvénients du sevrage prématuré. Quant au sevrage tardif, il n'est préjudiciable qu'aux enfants lymphatiques, qu'il maintient dans un état fâcheux d'étiollement et de bouffissure; ils ont, en effet, besoin de bonne heure d'une alimentation plus réparatrice et plus stimulante.

Le choix de la saison où s'opère le sevrage n'est pas indifférent. M. Donné n'y attache, avec raison, qu'une importance médiocre pour les enfants bien portants et d'une bonne constitution. C'est, en effet, le cas d'appliquer l'adage ancien : *Omne sanum sanis*; mais dans de moins bonnes conditions de santé et de vigueur, il est bon de ne sevrer les enfants ni pendant l'été, ni au commencement de l'automne, surtout dans les contrées méridionales, où les affections du ventre sont communes et très-graves. Si le sevrage est forcé, il convient de l'opérer, autant que possible, à la campagne ou à une certaine altitude, de manière à éviter les fortes chaleurs. L'existence d'affections épidémiques, surtout d'affections intestinales, serait une raison pour surseoir.

Quant à la conduite de l'opération délicate du sevrage, il y a deux méthodes en présence : 1<sup>o</sup> le sevrage brusque, 2<sup>o</sup> le sevrage lent. M. Donné est partisan de la première; il estime qu'il vaut mieux tout terminer en deux ou trois jours que de prolonger cette épreuve. Ici encore nous dirons qu'il n'y a rien d'absolu. Les enfants ont été, en effet, plus ou moins préparés au sevrage par une alimentation mixte; ils tiennent au sein, ou tendent d'eux-mêmes à s'en détacher, etc. La meilleure conduite à tenir est, à notre avis, d'augmenter progressivement l'alimentation en même temps qu'on diminue l'allaitement; de retirer le sein la nuit, enfin de le refuser peu à peu le jour. Le sevrage progressif vaut mieux pour l'enfant et pour sa nourrice; il permet de surveiller la santé et les digestions du nourrisson, et de lui rendre le sein si les circonstances l'exigent. C'était la méthode suivie par Gardien, dont l'expérience, sous ce rapport, était si consommée; il prolongeait le sevrage pendant quinze ou vingt jours. Il y avait là, sans doute, excès de lenteur; mais, comme compensation, les femmes qui sevrèrent de cette façon étaient beaucoup moins sujettes qu'elles ne le sont aujourd'hui aux engorgements du sein.

Une autre recommandation, qui a une grande importance pratique, c'est de faire entrer dans la nouvelle alimentation de l'enfant une quantité notable de lait et pendant un temps assez long, afin de lui ménager la transition du sein à son nouveau régime. Hufeland était si pénétré de l'utilité du lait pour les enfants, qu'il voulait qu'il constituât

jusqu'à dix ans la base de leur nourriture. C'est certainement exagéré; mais ce qui ne l'est pas moins, et dans un sens plus fâcheux, c'est de voir l'insouciance hygiénique avec laquelle on laisse l'enfant, une fois sevré, se livrer à tous ses caprices alimentaires et soumettre son estomac, qui ne s'était jusque-là mesuré qu'avec le lait, à l'épreuve de ces mets complexes et variés qui figurent sur nos tables. Terminons par une observation toute pratique et qui a son importance. Les mœurs de nos aïeux excluaient du repas en commun les enfants très-jeunes; aujourd'hui, l'enfant peut à peine se tenir assis, qu'il prend gravement place autour de la table et exprime, à la vue de chaque plat, des désirs que l'hygiène condamne, mais que la faiblesse maternelle satisfait. C'est un abus réel: il faut à l'enfant des repas moins longs, une cuisine moins savante et une nourriture plus uniforme.

#### SECOURS ET POMPES A INCENDIE A TROYES.

Voy. t. XXXII, 1864, p. 350.

Dès 1419, la ville de Troyes est pourvue de six cents seilles ou seaux destinés à porter secours en cas d'incendie. Plus tard, le nombre de ces seaux fut élevé. Avec ces seaux, la ville possédait douze crochets, dits crochets de ville, destinés à jeter à terre les charpentes enflammées. Des falots servant à éclairer, en cas de sinistre pendant la nuit, étaient, avec les seaux et les crochets, déposés dans les meilleures maisons de la ville et dans différents quartiers.

L'emploi des pompes à incendie remonte au moins à 1721. La ville de Troyes en possédait trois à cette date; elles avaient été fabriquées à Strasbourg.

#### LA MORALE ET LES LOIS.

Les lois sont cette partie de la morale qui est écrite et qui, veillant, par la crainte des supplices, à la sûreté plus qu'à l'honnêteté publique, ne peut donner aux hommes qu'une probité moyenne. Emblème de la nécessité, les lois protègent sans amour et punissent sans courroux; leur voix menace et ne conseille jamais; elles effrayent les passions et ne les gouvernent pas; elles ne peuvent rien contre les vices, et l'hypocrisie se joue de leur sévérité. Mais la morale élève un tribunal plus haut et plus redoutable que celui des lois. Elle veut non-seulement que nous évitions le mal, mais que nous fassions le bien; non-seulement que nous paraissions vertueux, mais que nous le soyons; car elle ne se fonde pas sur l'estime publique, qu'on peut surprendre, mais sur notre propre estime; et, comme la raison a ses sophismes et ses perplexités, elle en appelle à sa conscience, et en reçoit le sentiment exquis et prompt qui la dirige. RIVAROL.

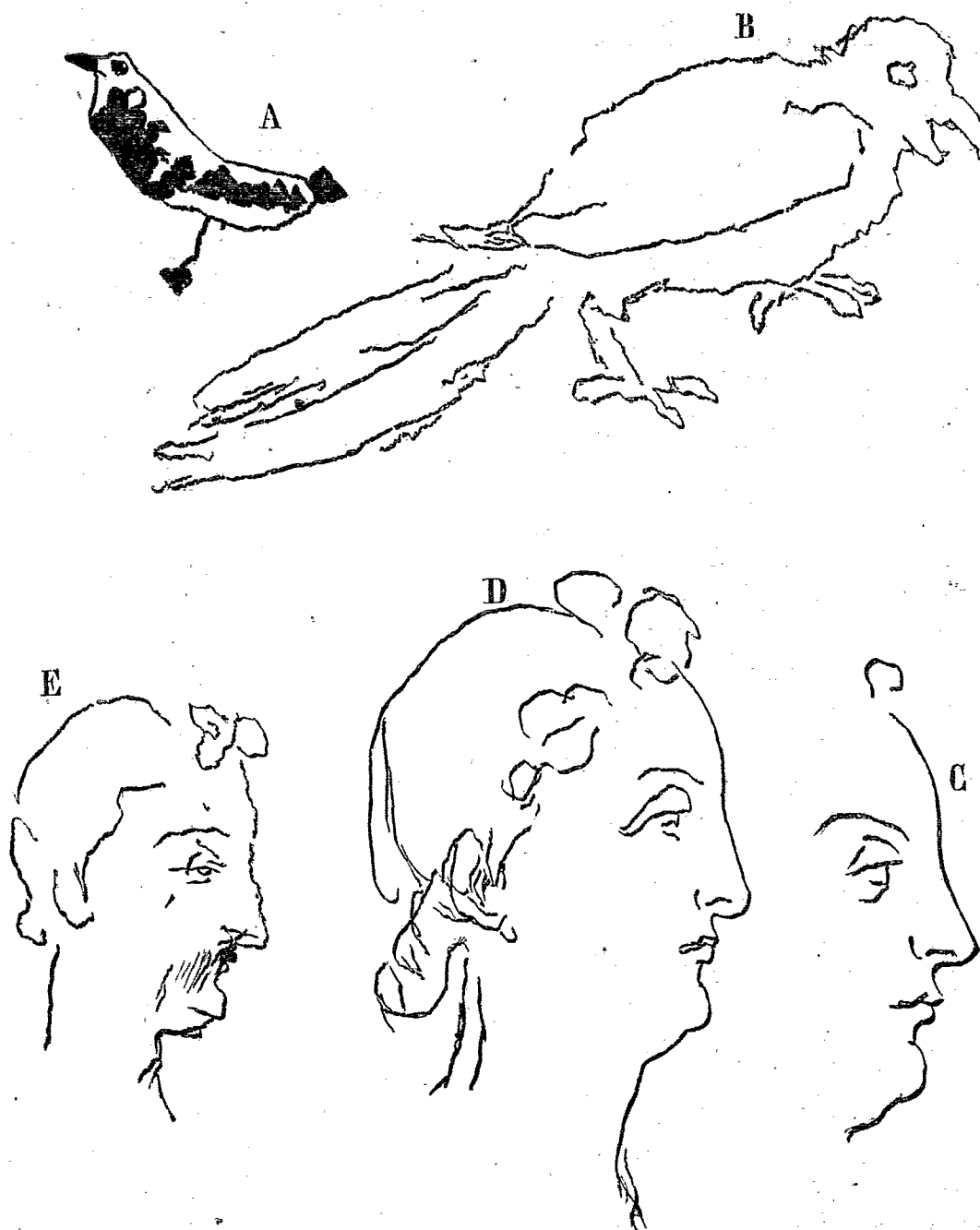
#### UNE LEÇON DE DESSIN

DONNÉE PAR FRÉMINET A LOUIS XIII ENFANT.

Le goût de Louis XIII pour le dessin et pour la peinture se montra dès sa plus tendre enfance, et l'on retrouve la trace de ses premiers essais dans le journal manuscrit du médecin Jean Héroard, qui avait été attaché par Henri IV à la personne du Dauphin. Dès le mois de mars 1605, Héroard commence à noter que le Dauphin, âgé de trois ans et demi, « s'amuse à crayonner »; mais les griffonnages que le digne médecin garde pieusement n'ont encore, comme on peut le croire, aucune forme. Ces dispositions de l'enfant se développèrent un peu plus tard, au château de Fontainebleau, où de nombreux artistes, à la

tête desquels se trouvait Martin Fréminet, continuaient les travaux commencés sous François I<sup>er</sup>. A la fin de l'année 1606, la cour séjournait à Fontainebleau, et le 14 décembre, Héroard nous montre le Dauphin s'amusant à peindre, « ayant fait venir un peintre qui lui apprend. Il l'écoute et suit ce qu'il lui dit, maniant aussi dextrement le pinceau que l'ouvrier », et tenant sa palette comme le peintre qui lui fait dessiner une tête. Le lendemain, le

Dauphin envoie chercher deux jeunes peintres, colorie des cerises dessinées par eux, leur demande des conseils, disant : « Que faut-il que je fasse ? Faut-il du blanc, du rouge ? » et besogne, ajoute Héroard, « dextrement et avec attention. » Le dimanche suivant, 17 décembre, c'est Fréminet lui-même qui vient donner au Dauphin une leçon dont Héroard a conservé le résultat que nous reproduisons ; et son journal nous fait assister à la petite scène



Fac-simile de dessins de Louis XIII enfant. — Oiseaux. — Profils.

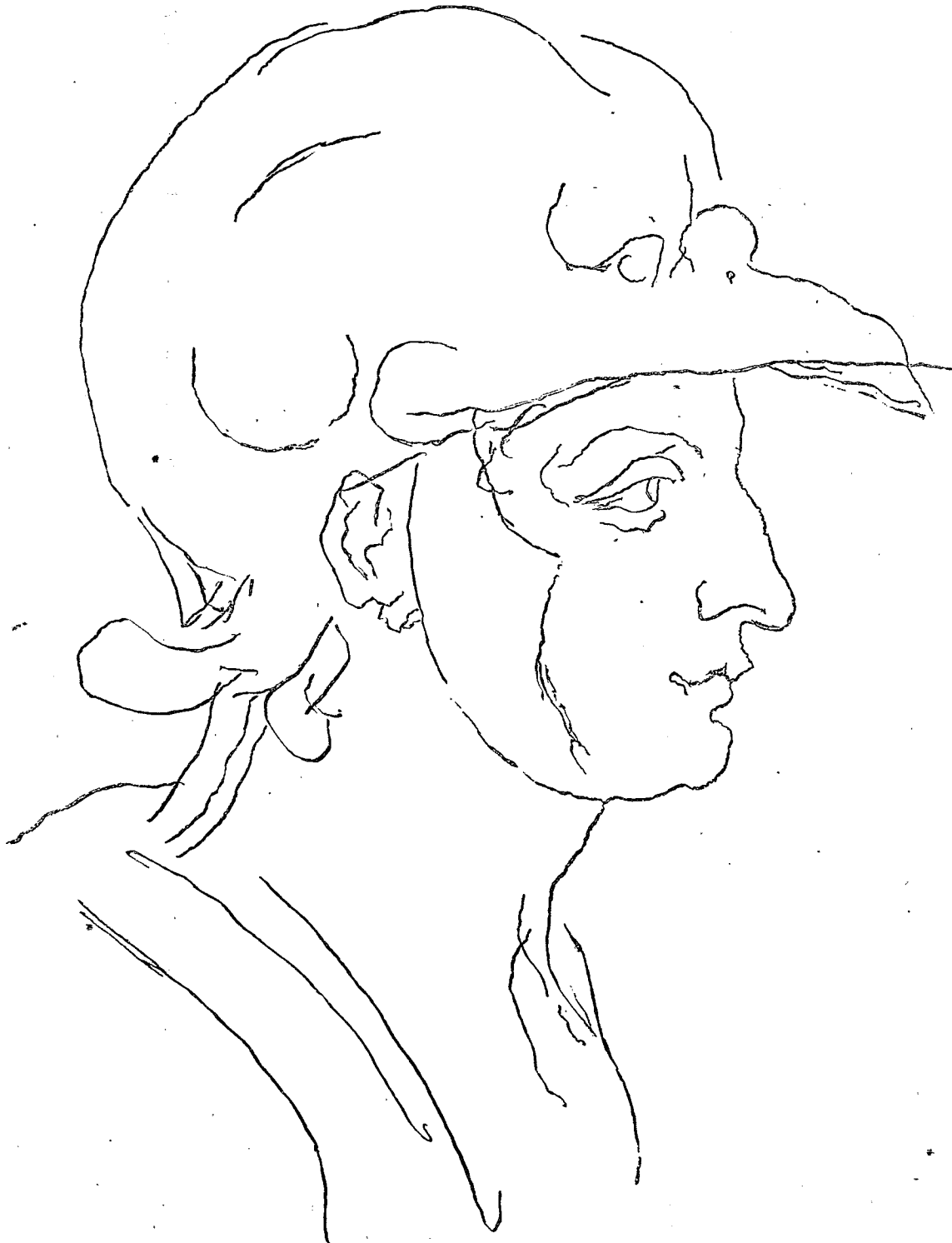
d'intérieur qui se passe entre le prince et le premier peintre du roi. Aussitôt que Fréminet entre dans sa chambre, le Dauphin, âgé de cinq ans, lui montre ses peintures des jours précédents, et lui dit : « J'ai fait ces cerises, j'ai fait cette rose. » Fréminet lui propose de dessiner à la plume un oiseau. L'enfant répond gaiement : « Oui », met son papier sur sa petite table, prend la plume et commence à griffonner tout seul l'oiseau marqué A.

« Les taches noires du milieu, ce sont, dit-il, les plumes. » Fréminet lui propose alors de lui conduire la main, et lui fait dessiner le perroquet marqué B ; mais ce n'est pas sans peine qu'il réussit à contenir l'enfant, qui veut aller plus vite que lui et lui pousse toujours la main. Fréminet dessine ensuite tout seul le profil marqué C, puis dit au prince : « Faites un visage comme celui-là. — Ho ! ho ! s'écrie le Dauphin en souriant, je ne saurais. » Fréminet

lui reprend alors la main, lui fait dessiner les profils marqués D et E; mais l'enfant impatient veut terminer lui-même la partie inférieure du dernier profil. Alors, pour terminer la leçon, Fréminet retourne le papier et dessine

une belle tête de guerrier romain avec un casque. L'enfant ravi donne à l'artiste, pour le remercier, une grosse poire.

Le 7 février 1607, le jeune prince est toujours à Fon-



Guerrier antique. — Dessin de Fréminet.

tainebleau, et son médecin nous le fait voir encore assis devant une petite toile qu'il a clouée lui-même sur un ais pour y peindre un paysage, « ayant auprès de lui le petit-fils de l'un de ses jardiniers, qui savait peindre et qui lui montre. Il le suit avec son pinceau, froidement, attentivement, dextrement, et avec vouloir et affection d'apprendre.

Ce désir l'avait fait lever plus matin que de coutume; il y avait de l'inclination comme aux autres sortes de mécaniques. Ayant achevé son bocage, il dit au petit peintre : « Faites-le accoustrer », et lui donne de l'argent pour faire faire un châssis à son petit tableau.

Dans la suite de son journal, Héroard ne manque jamais



de noter, parmi les occupations du Dauphin, celles relatives à l'art du dessin. Tantôt c'est une Diane qu'il fait à la plume, en suivant des contours tracés à l'avance; tantôt le jeune prince copie, « sans aide aucune », et sans doute d'après un dessin de Dumonstier, le portrait de la « marquise de Menelay, fille de feu M. le maréchal de Retz »; tantôt il copie « en huile un portrait du roi qui était fort reconnaissable »; tantôt il se fait faire une collection de dessins au crayon représentant ses grands-pères paternel et maternel Antoine de Bourbon et le grand-duc de Toscane, le roi Louis XII, du Guesclin, et les suspend dans son alcôve.

Le Dauphin ne prenait pas moins de plaisir à regarder les plafonds de Fontainebleau qu'à dessiner, et Héroard nous a conservé quelques détails à ce sujet.

Un jour qu'il se promenait dans la galerie de Henri II, il dit, en voyant un léopard qui se trouve dans une des compositions du Primaticcio : « Il ressemble à de Hoey. » Claude de Hoey était un des peintres du roi qui travaillaient avec Fréminet, et Héroard ajoute que cette ressemblance était réelle.

Une autre fois (le 20 août 1608), le Dauphin visite les peintures de la chapelle de la Trinité en compagnie de Fréminet, qui était occupé à les terminer. « Il monte sur un échafaud, près de la voûte de la chapelle, sans peur ni étonnement, se plaît à voir les peintures, y est assez longtemps, et dit : « Aussi vrai, voilà qui est bien fait. » Il va ensuite dans la tribune des musiciens, y voit une Annonciation, et répète encore : « Voilà qui est bien fait. »

Devenu roi, Louis XIII continua à s'occuper de dessin



Fac-simile d'un dessin de Louis XIII enfant. — La marquise de Menelay.

et de peinture; Pierre de l'Etoile l'a constaté dans son journal, où on lit : « Quant à notre roi... il aime la chasse et la peinture, science de laquelle on dit que jamais âme de lourdaud ne fut capable. » Si l'on en croit les biographies de Simon Vouet, Louis XIII voulut que cet artiste lui apprit à dessiner et à peindre en pastel, « pour faire les portraits de ses plus familiers courtisans. » Enfin, l'építaphe du peintre lorrain Claude Deruet dit formellement qu'il « eut l'honneur d'être peint par Louis XIII »; on lisait au bas de ce portrait les vers suivants :

On sait à quelle gloire Apelle osa prétendre :  
Par ce fameux portrait qu'il laissa d'Alexandre,  
Son pinceau fut en Grèce autrefois adoré.  
Quoi qu'on en ait écrit, je prise davantage

Cet illustre crayon où, par un rare ouvrage,  
Des mains d'un Alexandre un Apelle est tiré.

Jusqu'à ses derniers moments Louis XIII conserva le goût de la peinture, et l'on en trouve la preuve dans la relation écrite après la mort du roi par l'un de ses valets de chambre. « Le samedi 21<sup>e</sup> de février 1643, dit P. Du-bois, le roi est tombé malade d'une longue et mortelle maladie... laquelle ensuite donnait toujours quelque espérance de guérison; et pour marque de cela, le 1<sup>er</sup> jour d'avril, que nous commençâmes le quartier, le roi se leva et fut quasi toujours hors du lit, et travailla fort longtemps à peindre certains grotesques, à quoi il se divertissait ordinairement. » Six semaines plus tard, le 14 mai, Louis XIII s'éteignait au château de Saint-Germain.

## LE MONUMENT DE PLATÉE

A DELPHES ET A CONSTANTINOPLE.

Hérodote raconte qu'après la bataille de Platée, le général lacédémonien, Pausanias, qui commandait l'armée des Grecs, fit publier la défense de toucher au butin, et ordonna de porter dans un même lieu les immenses richesses trouvées dans le camp des Perses. « On en préleva, ajoute l'historien, la dixième partie pour les dieux. On en fit faire au dieu de Delphes le trépied d'or, soutenu par le serpent d'airain à trois têtes qu'on voit près de l'antel; au dieu d'Olympie, un Jupiter de bronze de dix coudées de haut; et au dieu de l'Isthme, un Neptune de bronze de sept coudées de haut... » D'autres écrivains de l'antiquité, Thucydide, Plutarque, Cornelius Nepos, Diodore de Sicile, Pausanias le voyageur, etc., font mention du triple serpent d'airain, du trépied d'or qu'il portait, des inscriptions qu'on y lisait, et les termes dans lesquels ils ont écrit attestent la vénération où demeura l'offrande consacrée à Delphes par les vainqueurs de Platée, tant que se perpétuèrent parmi les Grecs, et après eux parmi les Romains, les glorieux souvenirs du passé.

Or cette relique vénérable, ce précieux monument des guerres médiques, existe encore, non pas intact, il est vrai, méconnaissable même à première vue pour d'autres yeux que ceux d'un observateur érudit; cependant ce qui en reste suffit pour qu'on puisse suppléer ce qui manque et reconstituer l'ensemble par la pensée. Sur la place de l'Atmeidan, à Constantinople, non loin de la mosquée d'Achmet, s'élève, sur une base carrée de granit, une sorte de colonne torse en airain, dans les enroulements de laquelle un examen attentif reconnaît sans peine les replis de trois serpents enlacés; les extrémités manquent, mais, d'après les proportions de ce qui subsiste, on peut juger que les parties enlevées ne formaient pas des tours entières. Vingt-neuf tours ont été conservés; quinze étaient, jusqu'à ces dernières années, ensevelis sous le sol. La colonne a en tout actuellement 5<sup>m</sup>.55 de haut; elle est creuse à l'intérieur.

Le dessin que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs (fig. 1), quoique d'une grande fidélité (\*), ne peut donner, à cause de ses dimensions réduites, que l'aspect général, et on peut dire grossier, du monument; il faut le voir lui-même, disent ceux qui l'ont pu considérer de près, pour apprécier la beauté de l'exécution, l'art remarquable avec lequel la nature a été imitée. Ce qu'on aperçoit alors, ce n'est plus cette colonne torse sans proportion et sans élégance, dont les représentations plus ou moins exactes ne donnaient jusqu'à présent, aux meilleurs juges, que l'idée d'une œuvre de décadence, généralement attribuée au mauvais goût byzantin: c'est, au contraire, une œuvre pleine de vie, traitée avec un sentiment puissant en même temps que fin de la réalité. Quoiqu'il ne soit pas facile, au premier coup d'œil, de séparer dans la spirale les contours qui appartiennent aux trois serpents enlacés, on ne tarde pas, avec un peu d'attention, à distinguer le corps de chacun d'eux, plus effilé vers la base, où les replis s'enroulent en s'appuyant et presque en s'affaissant l'un sur l'autre; plus épais et se redressant vers le centre, puis diminuant de nouveau vers le sommet, suivant partout le mouvement même de la nature. C'est fort peu au-dessus du vingt-neuvième tour (où la colonne est à présent interrompue) que les trois-têtes devaient se dresser pour servir de support au trépied. Un fragment

important d'une de ces têtes est conservé à Constantinople, dans le petit musée d'antiquités de l'Arsenal (ancienne église de Sainte-Irène); il fut retrouvé en 1848, lors d'une fouille pratiquée dans le voisinage de Sainte-Sophie par l'architecte Fossati, alors occupé de la restauration de la mosquée. Ce fragment, reproduit figure 2, est la partie antérieure de la tête avec la mâchoire supérieure armée d'une double rangée de dents aiguës; les yeux sont creusés sous les deux arcades sourcilières très-saillantes, entre lesquelles il y avait aisément place pour les appuis d'un très-large trépied. L'ouverture de la gueule a 18 centimètres de large sur 31 de long, et le métal, parfaitement semblable à celui de la colonne de l'Atmeidan, a une épaisseur de 13 centimètres.

On n'ignorait pas que le serpent d'airain, séparé du trépied auquel il servait de support, enlevé d'abord par les Phocidiens pendant la guerre sacrée, avait été transporté à Constantinople; sous le règne de Constantin; mais comment reconnaître l'œuvre vénérée par l'antiquité tout entière dans la colonne mutilée de l'Atmeidan, à moitié enfouie sous le sol et couverte d'une épaisse couche de vert-de-gris? L'attention se porta sérieusement sur ce monument lorsque, en 1856, sa base ayant été dégagée, des savants résidant à Constantinople, MM. les docteurs Blau, Otto Frick et Dethier, eurent aperçu et déchiffré, après un long et pénible travail, les caractères grecs gravés sur le côté qui est tourné vers la mosquée d'Achmet, et y eurent reconnu les noms des peuples de la Grèce qui combattirent ensemble dans la deuxième guerre contre les Perses. L'inscription commence au treizième tour de la spirale, si l'on part de la base, par ces mots: « Au dieu Apollon ont consacré cette offrande les Lacédémoniens, les Athéniens, les Corinthiens, les Tégéates, etc. » Vingt-sept autres noms suivent. L'inscription se termine, au treizième tour, par les noms des Ambraciotes et des Lépriates. Tous les noms sont gravés avec beaucoup de soin en caractères doriques anciens, dont la forme se rapporte bien à l'époque des guerres médiques; la plupart sont, toutefois, tellement effacés qu'il eût été à peu près impossible d'en reconstituer la liste si l'on n'eût eu pour s'aider les témoignages des auteurs anciens. C'est en rapprochant ces témoignages et en les commentant avec autant de science que de sagacité, que M. le docteur Frick, dont nous résumons le mémoire, a constaté que les vainqueurs de Platée n'avaient pas été seuls admis à l'honneur de placer leurs noms sur l'offrande consacrée à Delphes, mais avec eux tous les États qui avaient pris part à la seconde guerre contre les Perses; que ces États, en écartant ceux qui, par divers motifs, devaient être rejetés par les Grecs eux-mêmes, étaient au nombre de trente et un, nombre qui répond exactement à celui qu'indique Thémistocle, dans sa Vie écrite par Plutarque; que leurs noms, enfin, sont rangés dans un ordre régulier, formant, d'une manière générale, deux groupes: d'abord celui des peuples du continent, puis celui des habitants des îles. Les Lacédémoniens sont nommés les premiers; et, en effet, ils étaient les premiers à Platée, et leur général Pausanias avait le commandement de toute l'armée. C'est lui qui fut chargé, après la victoire, du soin de faire exécuter le monument destiné à servir d'offrande au dieu de Delphes, et il eut l'arrogance d'y faire graver un distique qui lui en attribuait tout l'honneur. On n'y voyait alors aucune autre inscription; mais, sur les réclamations des Grecs et probablement après une décision du conseil des amphictyons, celle-ci fut effacée, et à la place on grava les noms de tous les peuples qui avaient combattu à côté des Lacédémoniens contre les Barbares, non-seulement à Platée, mais pendant toute la guerre.

(\*) Ce dessin et celui de la figure 3 sont empruntés au remarquable mémoire publié par M. le docteur Otto Frick dans les *Annales de philologie classique* (Leipzig, 1859), que nous allons analyser et résumer.

Transporté à Constantinople dès l'époque de Constantin, le triple serpent d'airain fut érigé comme un trophée dans l'Hippodrome ; plus tard, vraisemblablement sous le règne de l'empereur Théodose, il fut mis en communication avec l'aqueduc de Valens qui n'en était pas éloigné, et servit dès lors de fontaine. On a retrouvé dans l'intérieur des restes de conduits en plomb, plus modernes, il est vrai, mais qui devaient avoir remplacé les anciens, et sous le monument, enfin, un bassin. Il n'avait pas changé de destination lorsque, à la fin du moyen âge, en 1422, peu d'années par conséquent avant la prise de Constantinople par les Turcs, le Florentin Bôndelmonte visita cette ville. « Il vit, dit-il, auprès de l'obélisque de Théodose et de celui de Constantin Porphyrogénète (c'est-à-dire à la place

même où notre monument a été trouvé dans l'Hippodrome), trois serpents d'airain enlacés, dont les gueules ouvertes faisaient jaillir, aux jours de fête, de l'eau, du vin et du lait. » En 1453, Mahomet II entra à Constantinople, et, d'après une tradition, le conquérant, en passant dans l'Atmeidan, aurait d'un coup de sa hache d'armes abattu la mâchoire inférieure de l'un des serpents. L'historien Sead-Eddin, qui rapportait ce fait vers le milieu du seizième siècle, ajoutait que la colonne portant le triple serpent était d'ailleurs intacte de son temps. D'autres historiens attribuent le fait à Soliman, en termes un peu différents. Une miniature antérieure seulement de peu d'années, dans laquelle est représentée une fête donnée dans l'Hippodrome, montre le monument encore entier ;

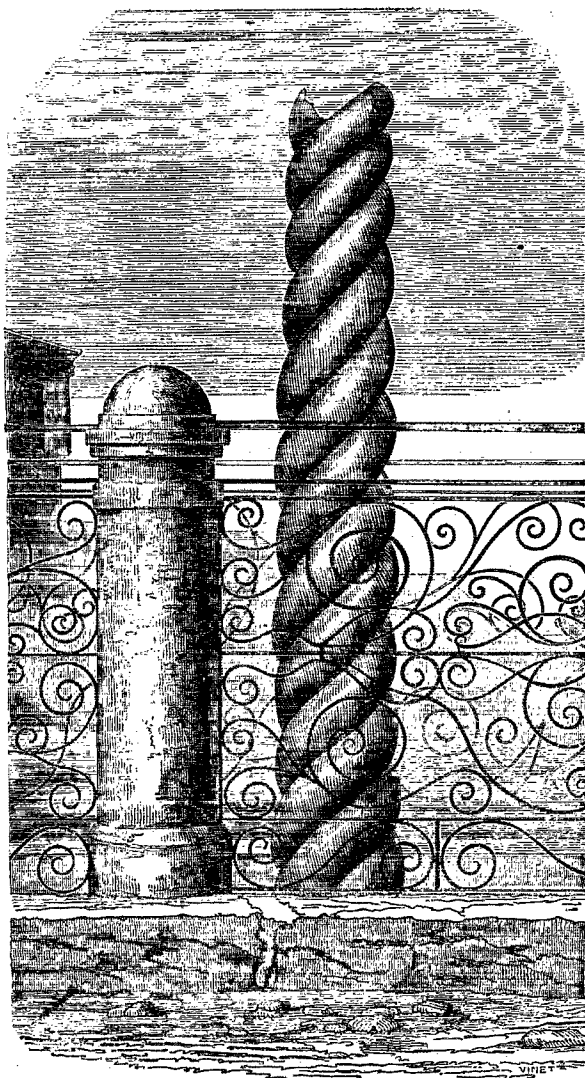


FIG. 1. — Colonne de la place de l'Atmeidan, à Constantinople.

mais le dessin en est grossier et évidemment peu fidèle. Celui qui accompagne le récit du voyageur Schweigger, qui vit Constantinople en 1578, est encore plus informé. Celui de Wheler, qui écrivit un siècle plus tard, est ici reproduit (fig. 3) : c'est encore un exemple qui doit apprendre à avoir peu de confiance dans les représentations de monuments dont se contentaient alors les antiquaires. Elles ne peuvent servir que d'utiles renseignements. Le monument est figuré par Wheler et par un voyageur français, de la Mottraye (1696), comme s'il n'avait subi aucune mutilation ; cependant leur propre témoignage et d'autres antérieurs s'accordent à prouver que

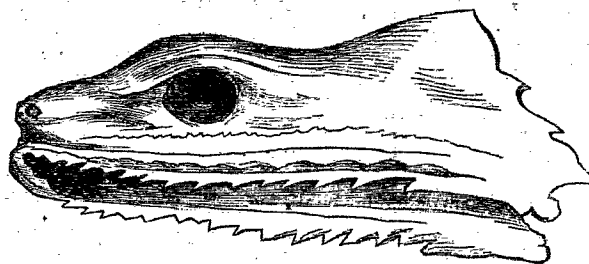


FIG. 2. — Fragment de l'une des trois têtes.

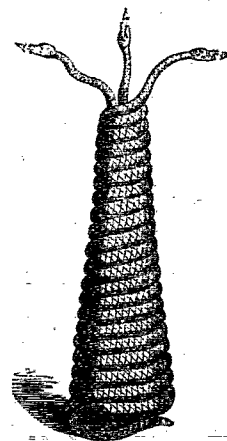


FIG. 3. — Le triple serpent, d'après Wheler.

l'un des serpents n'avait plus sa mâchoire inférieure. A part cette dégradation, le monument paraît s'être conservé longtemps encore dans son ancien état : il est ainsi mentionné dans une description de Constantinople, sans nom d'auteur, publiée à Paris en 1721. Les écrivains postérieurs qui citent encore le triple serpent ne font pas connaître dans quel état il se trouvait de leur temps. Ni les derniers venus, ni ceux qui les ont précédés, ne soupçonnaient d'ailleurs que le monument de l'Atmeidan était celui-là même que les Grecs vainqueurs des Perses avaient consacré dans le temple d'Apollon à Delphes.

## LE MARTIN-PÊCHEUR.



Le Martin-Pêcheur et son nid. — Dessin de Freeman.

Une grosse tête, un long bec, un corps écourté, de petites ailes, feraient du martin-pêcheur un vilain oiseau, s'il ne nous ôtait le loisir d'examiner ses formes en nous éblouissant par l'éclat admirable de ses couleurs. C'est la beauté de ce plumage, — étincelante mosaïque de saphir et de turquoise, — qui, sans doute, lui a valu tous les honneurs dont il a été comblé. Les Grecs lui attribuaient le pouvoir de calmer les flots de la mer. Quand Alcyone couvrait, Éole, en faveur de sa postérité, enchaînait les vents dans leur prison ; ces jours de calme s'appelaient les jours alcyoniens. En outre, le corps de l'oiseau avait la vertu de repousser la foudre ; il communiquait à qui le portait avec soi la beauté et la grâce ; il assurait la paix du foyer domestique ; il rendait la pêche abondante sur toutes les eaux.

Wilson a été, nous semble-t-il, encore plus poétique en se bornant à peindre la réalité. « Semblable aux amants malheureux, dit-il, le martin-pêcheur se plaint le long des torrents, au bord des eaux tombantes ; toutefois, ce n'est pas simplement pour charmer ses oreilles de leur bruit harmonieux ; il leur demande un profit plus substantiel. Il se tient perché sur quelque branche inclinée, au-

près de la cataracte mugissante, dardant en tous sens son œil perçant pour découvrir la proie qu'il convoite : tout à coup, par un plongeon circulaire, il enlève le poisson à son élément natal et l'avale du même coup. Sa voix, assez semblable au cri sinistre du gardien de nuit qui retentit dans le silence, est haute, dure, soudaine ; mais elle est adoucie par le murmure des cascades auprès desquelles se tient toujours l'alcyon. Il suit les détours du ruisseau ou de la rivière, rase rapidement la surface de l'eau, puis arrête tout à coup son vol, et, immobile, suspendu sur ses ailes vibrantes, plane, à la manière du faucon, pour fondre comme un trait sur sa proie. Les écluses des moulins sont souvent fréquentées par ce pêcheur ailé, dont le sifflement est aussi familier à l'oreille du meunier que le bruit de son claquet. »

Dans l'histoire du martin-pêcheur, telle que l'ont écrite les anciens, tout est fabuleux ; son nid n'a pas donné lieu à moins d'erreurs que ses mœurs. Aristote le décrit comme étant de couleur rouge et ayant la forme d'une cornue. Selon Plinius, il est rond comme une balle, avec une entrée saillante et très-étroite, et si dur qu'on ne peut le couper ni le percer avec le glaive ou la hache ; mais, sous

un coup sec, il éclate et se brise comme l'écume de mer ; la matière dont il est composé est, d'ailleurs, un problème. Suivant Plutarque, dont l'opinion est adoptée par Montaigne, le nid de l'alcyon est formé d'arêtes de poisson entrelacées, feutrées avec des racines et des fibres végétales ; quand il est achevé, il est parfaitement rond : l'oiseau le porte alors sur le bord de la mer, et les vagues en le baignant indiquent les endroits perméables qu'il faut réparer ; s'il est sans défaut, elles n'y peuvent pénétrer d'aucune manière et ne font que le consolider. Il devient si dur, qu'il est impossible de l'entamer avec l'acier ; ce qui est plus admirable encore, c'est la cavité intérieure, si habilement disposée que l'architecte qui l'a construite y peut seul pénétrer. — Il est évident pour nous que ce prétendu nid d'alcyon, décrit par les anciens, n'est autre chose que l'enveloppe calcaire des oursins (hérissons de mer, échinides), que l'on trouve communément sur les rochers quand la mer est basse. La forme arrondie de ce test, les épines dont il est hérissé de toutes parts quand l'animal est vivant ou récemment mort, expliquent l'opinion de Plutarque.

Il n'y a plus de doute aujourd'hui sur la façon dont le martin-pêcheur construit son nid. Il le creuse dans la berge des ruisseaux ou des rivières, souvent sous des broussailles, entre les racines d'un vieux saule. On dit qu'il n'est pas seulement mineur, mais qu'il est aussi quelque peu maçon ; qu'il consolide les parois de sa galerie avec de la terre gâchée ou de la terre glaise, et qu'il sait même, au besoin, en rétrécir l'entrée. Cette galerie a de deux à quatre pieds de longueur ; elle est dirigée de bas en haut, très-étroite à l'entrée, élargie vers le fond ; le sol en est tout jonché d'arêtes et de débris de poisson, semés sans ordre et ne servant nullement à la confection du nid. Les œufs, au nombre de six ou huit, sont déposés à nu sur la poussière. Une fois, M. Moquin-Tandon, en explorant un de ces nids, a trouvé une grosse racine qui en traversait le fond, et, derrière elle, une petite chambre où se réfugia la femelle quand on lui prit ses œufs.

#### LES ROCHERS DE NAYE (\*).

J'avais quitté Montreux (\*) à quatre heures du matin, vers la fin de juin 1855. Sorti de la pension des dames Vautier à pas furtifs, pour n'éveiller personne, j'avais gagné l'église et pris le sentier montagnard qui commence juste en face, mais dont je n'aurais pas soupçonné l'existence si personne encore ne me l'eût révélée. Par ce sentier, des plus étroits et des plus malaisés, j'avais, en trente-cinq minutes, atteint le hameau de Glyn, d'où je m'étais élevé, par un sentier plus large et moins roide, à peu près en un égal espace de temps, sur le spacieux mamelon qu'on nomme le mont de Caus. Là, le sentier continue en ligne droite et en pente douce pendant une demi-heure ; puis, brisé en zigzags, mais toujours bien tracé, il escalade les deux mamelons superposés de Chamossal. Je le suivis et arrivai, vers six heures du matin, sur l'étroit plateau où est situé le chalet de Chamossal, le dernier de ceux qu'on rencontre en faisant l'ascension soit de la Dent de Jaman, soit des rochers de Naye. Près du chalet est une fontaine ; je tirai de ma poche un croûton de pain, quelques tranches de viande froide, modeste déjeuner que j'arrosai d'une bonne gorgée d'eau, après quoi je repris ma course.

(\*) Nous devons cet article à M. P. Paillottet, l'ami bien connu de notre célèbre économiste Frédéric Bastiat et l'éditeur de ses œuvres.

(\*) Village très-fréquenté, entre Vevey et Villeneuve, sur les bords du lac Léman.

Quelques jours auparavant j'avais, par le même chemin, fait connaissance avec Jaman, et m'étais émerveillé de la belle vue qu'il offre aux regards ; j'y avais aussi compris que les hauteurs de Naye, plus élevées et plus étendues, devaient offrir un panorama plus magnifique encore. C'était donc à Naye qu'il me fallait aller maintenant, et, au lieu de prendre à gauche, je devais me diriger à droite.

Après avoir fait une cinquantaine de pas, j'aperçus que j'avais le choix entre trois sentiers, dont l'un paraissait descendre, le second suivre une ligne horizontale, et le troisième monter. Je me décidai pour celui-ci : le but de ma course, me dis-je, étant d'environ cinq cents mètres plus haut que le niveau où je me trouve, c'est le sentier montant qui doit y conduire. Faute de données suffisantes, ma logique m'induisait en erreur, et je ne tardai pas à m'en apercevoir ; je n'avais pas cheminé dix minutes que mon sentier tournait à gauche et s'éloignait de Naye. Je le quittai donc, et traversant une pente parsemée alternativement de plantes sauvages et de pierrailles, j'accostai la base occidentale des rochers.

Restait à savoir comment j'en atteindrais le sommet. En cherchant à résoudre le problème, j'abaissai mes regards et vis, à peu près à cent mètres au-dessous de moi, un sentier bien tracé dans la pierraille. Il se dirigeait vers l'extrémité inférieure du pied des rochers, et probablement les tournait pour les aborder par l'est. C'était, selon toute apparence, la continuation du sentier juste-milieu que j'avais dédaigné ; ce devait être le vrai chemin, puisque je n'en apercevais aucun autre. Dès lors, ce que j'avais de mieux à faire, c'était de descendre et le suivre. Mon premier mouvement m'y portait ; mais j'en fus détourné par un souvenir.

La veille, j'avais eu l'occasion de rencontrer le frère de mes excellentes hôtes, M. Théophile Vautier, et de le questionner sur Naye. Il n'y était jamais allé, lui né dans le pays, et j'ai su depuis que bien d'autres natifs de la commune étaient dans le même cas ; seulement il avait ouï dire qu'un bon sentier y conduisait hommes et bestiaux, et que parfois des chasseurs faisaient l'ascension par une voie plus difficile et plus courte.

Cette dernière partie de son renseignement me tenta. Il me faut, pensai-je, sacrifier environ cent mètres d'altitude qui me sont acquis pour redescendre au sentier ; puisque des hommes embarrassés d'un attirail de chasse prennent le plus court, qui m'empêche d'essayer d'en faire autant, moi que rien ne gêne et qui ne suis porteur que d'un solide bâton ferré ? Confiant dans mes jambes et dans l'expérience que je devais à quelques ascensions faites aux Pyrénées, je m'aventurai sur les pentes scabreuses qui se dressaient devant moi, sauf à revenir sur mes pas si je me trouvais aux prises avec trop de difficultés.

Pendant les premières minutes de ma tentative, mes jambes et mon bâton me suffisaient à peu près comme point d'appui, et j'avais peu à me servir de mes mains. Le sol n'était pas dénudé, le roc ne s'y montrait que peu, et à quelques légères empreintes dans le voisinage des touffes d'herbe, je pouvais conjecturer que des êtres animés, tout au moins des chèvres, m'avaient précédé là.

A l'exemple des quadrupèdes, au lieu de monter en ligne droite, je suivais des lignes obliques et louvoyais entre le nord et le sud, me réglant uniquement sur le caprice des pentes, dont l'inclinaison n'était pas uniforme. Toutefois, c'est plutôt dans la direction du nord que j'avancais. Plus je m'élevais, plus, dans son ensemble, la paroi irrégulière que j'avais à gravir se rapprochait de la ligne verticale. Bientôt le service continu de mes mains devint indispensable, et, pour surcroît d'embarras, la couche de



terre végétale s'amincissait à mesure que la pente devenait plus roide. Il arrivait souvent que les brins d'herbe, les maigres tiges végétales, que je saisisais de la main, se détachaient avec la terre qui les faisait vivre et laissaient le roc à nu. Souvent aussi, croyant enfoncer mes ongles dans la terre, je les brisais contre le rocher. Enfin le moment vint où, convaincu de l'impossibilité de m'élever plus haut, je dus prendre le parti de revenir sur mes pas et descendre. Mais au même moment, honteux de n'avoir pas su le prévoir, je m'aperçus que la descente ne m'offrait guère de chance de salut.

Pour comprendre ma situation, il faut se représenter que mes efforts m'avaient hissé d'environ quatre à cinq cents pieds au-dessus de la base des rochers; que de là pour être précipité jusqu'en bas, il suffisait qu'un de mes pieds glissât; enfin, qu'à la descente mes yeux ne pouvaient plus diriger mes pieds. Il y a cette grande différence entre monter et descendre une pente aussi roide que celle où je me trouvais; que, dans le premier cas, toute aspérité qui peut servir au pied de point d'appui est visible et tangible à l'avance, le pied venant se poser à un point que l'œil a pu voir et la main toucher; tandis que, dans le second cas, le pied qui recule précède la main et l'œil et doit se mouvoir à tâtons. Cette vérité bien simple que m'inculquait l'expérience, vers le déclin de l'âge mûr, me plongeait dans une série de tristes réflexions.

Comment me tirer de là? Comment obtenir aide ou conseil dans ces solitudes? Sans quitter aucun de mes points d'attache au sol, je tournai la tête. Au-dessous de moi je ne voyais rien que le vide; au delà du vide, à l'ouest, j'apercevais la belle nature alpestre, les pentes de gazon, les bouquets de sapins, les chalets disséminés au loin. Mais pas un être vivant ne se montrait, pas un son n'arrivait à mon oreille. A défaut des hommes, je pouvais recourir à Dieu et lui demander un miracle. Je ne doutais nullement qu'il ne lui fût facile de me soustraire, pour me sauver, à la loi de gravitation sous l'action de laquelle j'allais périr. J'hésitai : cette loi établie par la sagesse infinie, me convenait-il, à moi mortel, d'en demander la suspension pour une chose d'aussi peu d'importance au monde que la prolongation de mes jours? Non, il valait mieux me résigner humblement et recommander à Dieu mon âme!

Pour me rendre mieux compte du danger que je courais, je détachai quelques fragments de rocher, les abandonnai à la pente et prêtai l'oreille. Ces expériences successives eurent toutes le même résultat : à peine la pierre avait-elle fait un premier tour, un premier bond, que je ne l'entendais plus; un court silence se faisait, puis un bruit sec m'annonçait qu'elle venait de se briser en éclats contre d'autres pierres. — Voilà donc à peu près le sort qui m'attend, me dis-je; ma mort sera si prompt que je n'aurai pas le temps de souffrir.

Surexcité par ce qu'il y avait d'imprévu et de solennel dans ma position, j'eus alors une sorte de vision d'outre-tombe. Avant que ma mort fût un fait accompli, quelques-unes de ses conséquences prochaines m'apparaissaient sous une forme saisissante.

Je vis d'abord ma femme, à l'heure du dîner, assise à une longue table où ma place seule était vide. Les commensaux de la pension faisaient à l'envi des questions sur mon absence. Je voyais et j'entendais ma femme répondre : — Deux heures viennent de sonner, en voilà dix qu'il a quitté la maison; il est parti sans guide, suivant sa mauvaise habitude, et, sans doute, il s'est égaré. C'est bien fait, il dinera seul, ce sera sa pénitence.

Je la vis ensuite, vers la nuit, en conférence avec mes hôtes. Inquiète, agitée, elle voulait envoyer à ma recherche. On essayait de la calmer, de lui faire espérer

qu'accablé de fatigue je me décidais à passer la nuit dans un chalet. On ajoutait que c'est seulement le lendemain matin qu'on pourrait, avec chance de succès, faire des recherches dans la montagne.

Je la vis enfin, le lendemain au point du jour, pâle d'insomnie, le regard fiévreux, presser deux guides de partir et les accompagner. Dirigée par eux, elle marchait vers Naye sans compter avec la fatigue, sans s'arrêter pour reprendre haleine, s'épuisant en efforts pour arriver plus vite, hélas! à quelle découverte? à celle d'un corps inanimé!...

Un sentiment d'angoisse déchirante me rappela à la réalité. J'essuyai mes yeux voilés de larmes et me reprochai de céder à l'attendrissement, quand j'avais besoin de tout mon sang-froid, de toutes mes forces, pour lutter, jusqu'à la dernière lueur d'espoir, contre la menace suspendue sur ma tête.

*La fin à la prochaine livraison.*

## LES ÉCOLES.

Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. La richesse intellectuelle est, après la vertu, le premier des biens, et elle est la source de tous les autres biens; même au point de vue économique, c'est la richesse la plus productive. La richesse totale doit nécessairement augmenter à mesure qu'elle est produite par des ouvriers plus habiles <sup>(1)</sup>.

Si un père de famille se faisait bâtir des palais et des colonnades, et venait nous dire ensuite : « Je ne puis donner des maîtres à mon fils parce que l'argent me manque », comment jugerions-nous cette conduite et cette morale? Prenons garde de faire une colonnade à notre maison et de ne pas donner de maîtres à nos enfants, car nous ne pourrions nous laver d'une pareille infamie ni devant les dieux, ni devant les hommes. Un peuple, comme une famille, a ses enfants. Il doit avoir pour eux les mêmes entrailles; il a envers eux les mêmes devoirs. <sup>(2)</sup>

## PUISSANCE DU SOLEIL.

Toute puissance terrestre découle de la chaleur du soleil. Le soleil vient à nous sous forme de chaleur; il nous quitte sous forme de chaleur; mais entre son arrivée et son départ il a fait naître les puissances multiples de notre globe; elles sont toutes des formes spéciales de la puissance solaire. Or, on a calculé que toute la fonction de la force du soleil absorbée par la terre n'est qu'un 2 320 000 000<sup>e</sup> de l'énergie totale de cet astre. <sup>(3)</sup>

## URIAGE,

DANS LA VALLÉE DE GRAISIVAUDAN  
(ISÈRE).

Ce nom d'Uriage était autrefois celui d'une grande seigneurie: Il sert à désigner aujourd'hui à la fois l'ancien château et une station thermale devenue célèbre depuis trente ou quarante ans. Des restes de constructions anti-

<sup>(1)</sup> Dans différentes fabriques, on a placé en deux salles différentes, et à nombre égal, les ouvriers ignorants et les ouvriers possédant les connaissances élémentaires de la lecture, de l'écriture, du calcul, du dessin, etc. L'expérience a toujours prouvé (et comment pourrait-il en être autrement?) que le travail des ouvriers tout à fait ignorants était de beaucoup inférieur à celui des autres.

<sup>(2)</sup> Jules Simon, *l'École*.

<sup>(3)</sup> La chaleur considérée comme un mode de mouvement, par John Tyndall, traduit par l'abbé Moigno. 1864.

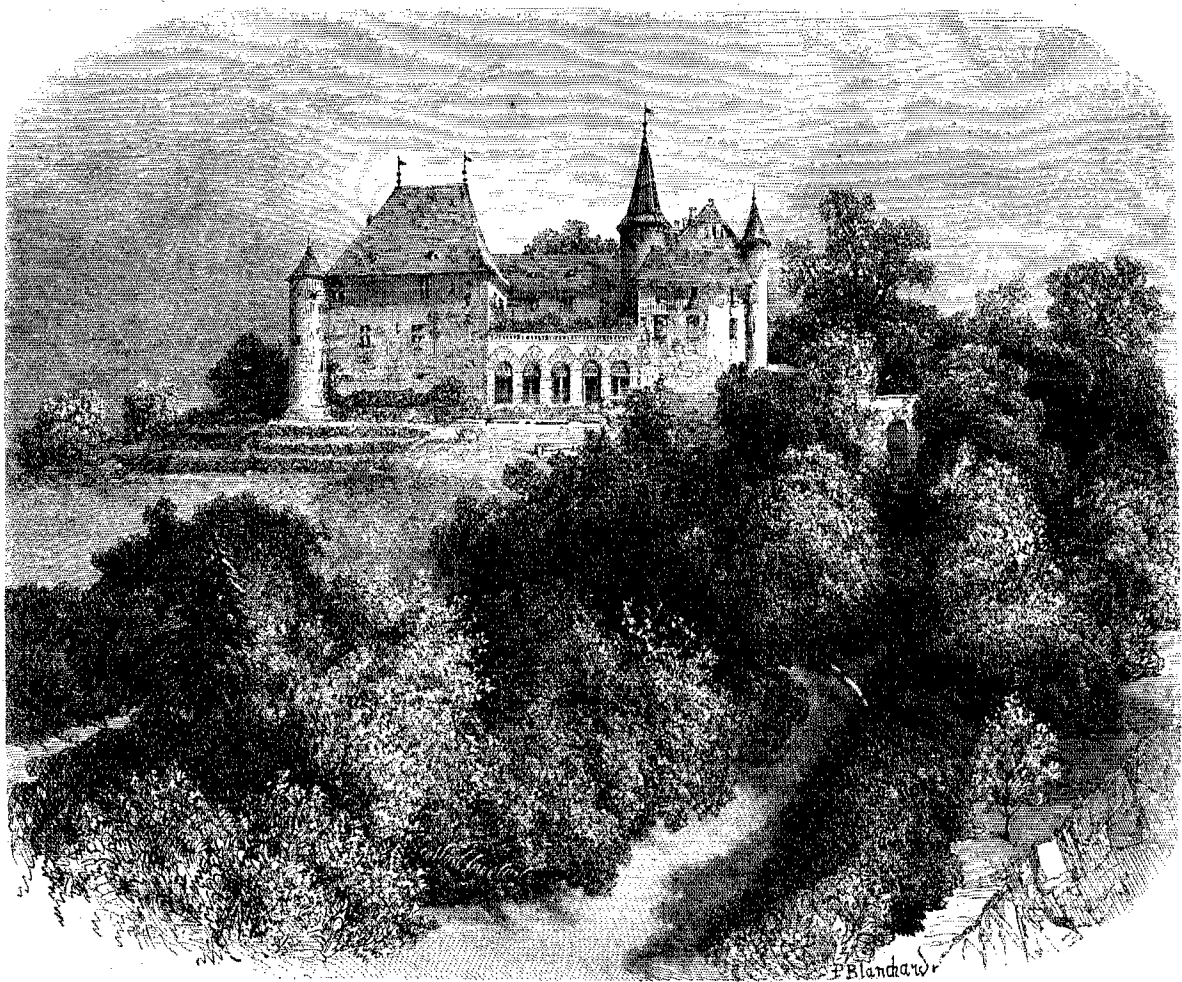
ques autour des sources attestent que ces eaux salutaires étaient bien connues des Romains.

De Grenoble à Uriage, la distance est de 12 kilomètres. On va de la ville au château par la gorge de Sonan, étroit défilé très-pittoresque. A droite et à gauche s'élèvent des montagnes boisées; au fond murmure un ruisseau qui court se jeter dans l'Isère près du bourg de Gières.

Le château d'Uriage a été construit au dixième siècle, par les seigneurs d'Alleman, une de ces grandes familles qui, au temps des dauphins de Dauphiné, se partageaient avec les Bonne, les Créquy, les Lesdiguières, le gouvernement et presque toute la propriété du sol. En 1630, le château devint la propriété de la famille Bostin, et, par

suite de mariage, entra dans celle de Langon. M<sup>me</sup> la marquise de Gautheron, née de Langon, à qui l'on doit le rétablissement des thermes, en 1823, le légua à son neveu, M. le comte de Saint-Ferriol, qui a réuni de nombreuses curiosités et quelques peintures des écoles anciennes d'un vrai mérite, entre autres un portrait authentique de Pierre du Terrail, le chevalier Bayard.

Des fenêtres du château et de ses terrasses, la vue s'étend, au nord, sur la gorge de Sonan, que dominent les montagnes dont le cercle entoure la grande Chartreuse; à l'est, sur les derniers contre-forts du pic de Belledonne, que les nuits d'automne recouvrent quelquefois d'un éblatant manteau de neige, tandis que tout le reste du paysage



Le château d'Uriage (Isère). — Dessin de Ph. Blanchard.

est varié et éclatant de couleur; au sud, sur une riche vallée qui commence au riant village de Vaulnaveys, à demi caché sous un rideau de noyers, et se termine à Vizille; au couchant, enfin, sur un bois touffu, promenade habituelle des baigneurs, au bas de la montagne des Quatre-Seigneurs.

Cette montagne doit son nom à sa situation au point de jonction des quatre seigneuries d'Uriage, de Poisat, de Saint-Martin d'Hères et de Gières.

Le spectacle est splendide du haut de cette cime élevée. Sur les flancs s'échelonnent les cultures les plus variées: la vigne en *hautes*, qui mêle ses pampres vigoureux aux rameaux des arbres fruitiers; le maïs gigantesque, le sarrasin à fleur de neige; au-dessous, de belles moissons aux riches épis, de vertes prairies émaillées de bouquets de noyers, et enfin sur les moindres replis de

rocher qui ont retenu un peu de terre végétale, dans tous les endroits où la main patiente et courageuse du montagnard a su, avec quelques pierres sèches, relever des murs de soutien, d'humbles champs de seigle, propriété du pauvre, ou quelques vignes dont les fruits sont verts encore alors que depuis longtemps la vendange a réjoui les habitants de la vallée.

Située à l'embranchement des vallées du Drac et de l'Isère, la montagne des Quatre-Seigneurs est le cap où, sans doute, jadis, à l'époque des grands cataclysmes qui ont formé les montagnes du Dauphiné, venaient se briser les efforts de ces deux cours d'eau indomptés, et l'on aperçoit encore les traces de leurs violences.

D'un côté, on voit se dérouler le panorama de Grenoble et de ses fortifications échelonnées sur le mont Rabot; vers la droite, le regard suit le cours sinueux de l'Isère que

dominent de toute leur hauteur les montagnes escarpées | gauche, le cours du Drac, torrent dévastateur, grossi des  
de la grande Chartreuse, le Sapey, le mont Rachais; à | eaux de la Romanche, auquel les hauts sommets des mon-



Vue de la vallée de l'Isère, prise de la montagne des Quatre-Seigneurs, près d'Uriège. — Dessin de Ph. Blanchard.

tagnes du Villard de Lans semblent opposer leur bar- | cours d'eau, réunis en face du rocher de Sassenage, con-  
rière infranchissable; devant soi, enfin, les deux puissants | tinent, entre deux chaînes de montagnes escarpées, leur

route vers le Rhône, où ils vont verser le limon des monts Isérans et des glaciers de la Grave, après avoir parcouru cette belle vallée de l'Isère, si fertile, si riche, et qui offre aux voyageurs une succession non interrompue d'aspects grandioses ou de riants paysages.

### LE CHIEN ET LE DINDON.

CONTE LIXONNIEN (1).

Un chien avait volé un dindon et s'enfuyait avec sa proie. Ayant à traverser un ruisseau sur une planche qui tenait lieu de pont, il voit dans l'eau l'image de son dindon.

— En voilà un, pense-t-il, qui est plus gros que le mien. Quel joli morceau!

Il se penche pour le happer; mais au moment où il ouvre la gueule, celui qu'il tenait tombe à l'eau et est emporté par le courant, à la grande confusion de notre envieux, qui se voit tout à la fois privé de la réalité et de l'apparence.

### SE LEVER MATIN.

Un célèbre magistrat anglais, qui avait occasion de voir à la barre de son tribunal un grand nombre de personnes, s'informait exactement de tous les vieillards quel avait été le régime qui leur avait si bien réussi. La seule chose qui se trouvât commune à tous, ce n'était pas un genre de vie spécial, c'était l'habitude de se lever matin!

« Se coucher de bonne heure et se lever de bonne heure donnent à l'homme santé, richesse et sagesse », disait J. Wesley, qui a vécu jusqu'à quatre-vingt-dix-huit ans. (2)

### CONSERVATION DES COLLECTIONS D'INSECTES, EN PARTICULIER DES COLÉOPTÈRES.

*Observation.* — Trente-six coléoptères (hanneton commun), après avoir été plongés, trois par trois, dans diverses solutions, ont été exposés à l'air libre pendant trois ans cinq mois (1<sup>er</sup> mai 1856 - 30 octobre 1859); les résultats observés sont les suivants :

1. Sulfate d'alumine (solution aqueuse saturée). — Tous piqués et détruits.
2. Créosote pure. — Un piqué et légèrement entamé.
3. Jus de tabac (produit pyrogéné, jus de pipe). Trois assez bien conservés.
4. Benzine du commerce. — Deux piqués.
5. Acide acétique cristallisable. — Trois piqués.
6. Essence de térébenthine. — Tous intacts, mais gras et vernis.
7. Acide arsénieux (solution aqueuse saturée). — Assez conservés, mais empâtés.
8. Chlorure de sodium (*idem*). — Empâtés, mais conservés.
9. Acide tannique (*idem*). — Empâtés, mais conservés.
10. Sulfate d'alumine et de potasse (*idem*). — Empâtés, mais conservés.
11. Bichlorure de mercure (solution alcoolique au 1/2 de saturation). — Empâtés, mais conservés.
12. Sulfate de zinc (solution aqueuse saturée). — Empâtés et conservés.

On a encore conservé des coléoptères dans des feuilles de laurier-rose hachées, humectées de temps en temps avec de l'huile d'amandes amères; ou bien encore dans la râpure de liège aromatisée avec l'essence de thym.

Ces deux procédés permettent de rapporter des insectes très-déliés d'une longue course.

On peut encore les mettre dans l'alcool ou l'éther, sauf à les en tirer pour les mettre sous verre.

(1) Extrait de *Livische Grammatik*, par J.-A. Sjögren; Saint-Petersbourg, 1861, in-4o, p. 444. — Voy. les Fables de la Fontaine.

(2) *La Science populaire*, par M. J. Rambosson.

On conserve assez bien les cadres de coléoptères en les faisant chauffer pendant dix ou quinze minutes à environ 100 degrés, puis en les fermant après y avoir introduit une mèche de coton imbibée d'essence de thym, de serpolet ou de térébenthine, ou plus simplement un fragment de camphre.

Pour les lépidoptères, on ne peut employer les dissolutions qu'en en faisant une pâte qu'on étend sous l'abdomen; les coléoptères peuvent être immergés en entier, ou préparés par le même procédé. On se sert quelquefois aussi du savon arsenical de Becœur employé en taxidermie.

### DERNIÈRES ANNÉES DE CARNOT.

SA. MORT (1).

L'existence intérieure de mon père était à Magdebourg ce qu'elle avait été dans tous les temps. Son humble fortune fut toujours au niveau de ses goûts. Personne n'était moins exigeant pour lui-même, personne n'était plus complaisant pour les autres. Je n'ai pas vu d'homme plus facile à servir : il ne demandait presque rien à ses domestiques, recevant leurs soins comme des actes d'obligeance, et faisant de ses propres mains tout ce qu'il pouvait, afin de leur épargner les moindres peines.

Sa bonne Joséphine suffisait seule à notre petit ménage, et le soir elle venait travailler à la lampe commune, tandis que mon père me dictait ou que je lui faisais une lecture.

Le matin, l'arrivée du facteur nous réunissait une première fois. Nous ouvrons ensemble les journaux et les lettres de France. La longue épître qui nous apportait régulièrement chaque jeudi des nouvelles détaillées de la patrie et de la famille, était lue tout haut, écoutée avidement, commentée minutieusement. Des nouvelles de la patrie et de la famille c'est le pain des exilés! Après le déjeuner, j'écrivais pour mon père quelques lettres, ou j'ajoutais une page à notre missive hebdomadaire, espèce de journal de notre santé et de nos petits événements. Venaient ensuite des heures de travail : j'allais assister à des cours; mon père variait ses occupations, tantôt des mathématiques, ou la lecture d'un ouvrage de science, de philosophie, de littérature. Voulait-il se délasser? Il prenait un portefeuille où se trouvaient des brouillons de poésies. Que de fois je l'ai vu, quand une étude l'avait fatigué, se lever tout à coup en se frottant le front, arpenter la chambre, ou plutôt l'appartement tout entier, à pas rapides, fredonnant, et s'arrêtant par intervalles devant son bureau, qui était la première table venue, pour y écrire, sans se rasseoir, quelques vers. La même feuille sur laquelle il venait de tracer des plans de fortifications, des figures de géométrie, ou des formules algébriques, recevait un couplet de chanson. Il semblait éprouver un impérieux besoin de reposer les fibres de son cerveau par la variété des occupations. Quand il faisait des promenades solitaires, il était rare qu'il n'en rapportât point une étude scientifique, une page de morale, ou quelque composition poétique.

Il aimait la musique. Dans plusieurs familles que nous fréquentions, les dames de la maison se faisaient un plaisir de lui répéter ses morceaux favoris.

Il aimait surtout passionnément les fleurs. Nous avions soin de l'en entourer. La privation d'un jardin où il pût les cultiver de ses mains lui était fort sensible. Quelquefois il distribuait des pots de fleurs et des caisses d'arbustes sur les meubles de sa chambre, puis il disait en riant : « Je vais me promener dans mon jardin. » Et à

(1) Extrait des *Mémoires* publiés par son fils, M. Hippolyte Carnot.



voir son contentement, on aurait pu lui supposer un moment d'illusion.

Une toute petite maison, avec quelques mètres de terrain, fut à vendre dans notre voisinage ; elle n'était pas chère : mon père eût été heureux de la posséder ; mais la bourse d'un pauvre exilé ne lui permettait pas de se donner cette douceur. Il était triste. Joséphine s'en aperçut, devina la cause de son chagrin, et l'excellente créature vint lui offrir toutes les économies qu'elle avait mises de côté depuis qu'elle était à son service. Il lui pressa les mains avec émotion en refusant son pieux sacrifice.

« Quand je veux parler, j'écris ; quand je veux écouter, je lis », disait mon père. Ce n'est pas qu'il recherchât la solitude, mais il ne la craignait nullement. Sans fuir les sociétés, où il aimait à me voir aller, il les fréquentait peu. Son grand plaisir était une conversation solide ; celle des travailleurs spéciaux avait beaucoup d'attrait pour lui : « Il n'y a pas de laboureur ou d'artisan dont l'homme le plus instruit ne puisse apprendre bien des choses, disait-il, mais à condition de faire causer chacun sur les objets de sa compétence. Vous mettez votre interlocuteur à son aise, vous flattez son juste orgueil, et vous en tirez profit pour vous-même. Ayez soin, en échange, de lui dire ce que vous savez, et de le lui dire simplement, sans avoir l'air de professer. Les idées nouvelles, qui lui parviennent rarement, commencent par l'étonner et le mettre en défiance ; mais elles ne tombent pas sur un sol ingrat ; elles y germent lentement, et quelquefois portent de bons fruits. »

Aucun voyageur ne traversait Magdebourg sans essayer de voir l'illustre banni, soit dans ses promenades, soit dans sa demeure dont l'accès était facile. Il savait éconduire poliment les visiteurs amenés par une vaine curiosité, et prenait plaisir à causer avec ceux qui lui témoignaient un intérêt véritable, ou qui apportaient leur contingent de connaissances à l'entretien. Quelques noms de ces derniers sont restés dans ma mémoire : Hegel, le célèbre philosophe, qui se rendait à Weimar pour une conférence avec Goethe au sujet de sa théorie des couleurs ; — le chancelier Niemeyer, recteur de l'Université de Halle, savant théologien, homme respectable, que son patriotisme avait rendu l'objet des persécutions de Napoléon ; il renouvela souvent sa visite ; — Waschmuth, professeur d'histoire à l'Université de Kiel ; — Frédéric Schœll, fécond historiographe, qui passe pour avoir composé, d'après les notes du prince de Hardenberg, les *Mémoires d'un homme d'État*. Plusieurs exilés français firent aussi des pèlerinages à Magdebourg ; et, malgré l'exiguïté de ses ressources, mon père trouva le moyen de secourir de plus pauvres que lui.

Mon père marchait beaucoup. Il répétait ce mot de Jean-Jacques : « C'est surtout à cause de l'âme qu'il faut exercer le corps. » Je l'accompagnais souvent dans ses excursions ; et c'est alors qu'il épanchait dans mon esprit les trésors du sien. C'étaient, sous des formes presque constamment enjouées, des avis pleins de sagesse, des réflexions sur les événements, des jugements sur les hommes, plus indulgents que sévères, car une naïve confiance avait résisté chez lui aux plus amers désenchantements.

Jamais aucune récrimination, aucune plainte, ne venaient à ses lèvres ; il s'applaudissait d'être du nombre des vaincus, et regardait l'avenir avec sérénité. Il se plaisait surtout à guider ma jeune imagination au milieu des rêves que lui inspirait l'amour de la France et de l'humanité.

Souvent aussi son entretien roulait sur des observations

pratiques et usuelles, et je sentais alors combien est imparfaite notre méthode d'éducation, combien on sort ignorant du collège. Toutes les notions qui m'ont été utiles dans la vie doivent leur origine aux conversations paternelles.

Il dirigeait volontiers ses promenades vers ces lieux où des arbres touffus ont grandi sur sa tombe et l'ombragent.

Il disait, je ne sais plus trop à quelle occasion (les corsaires barbaresques avaient fait, je crois, une capture d'esclaves), que les nations européennes, et la France en particulier, devraient faire en Afrique la tâche d'huile, c'est son expression ; qu'il fallait occuper quelques points du littoral méditerranéen et ouvrir des ports au commerce libre, qui viendrait y chercher les produits indigènes ; n'étendre les cultures que pas à pas, et à mesure que l'on serait en parfaite sécurité ; environner ces peuples d'un blocus civilisateur, et ne pas leur faire une guerre d'extermination, comme on y serait réduit, peut-être, si l'on cherchait à s'emparer de leur territoire.

A l'occasion du 5 mai 1821, mon père écrivait (cette dernière expression de son opinion peut avoir de l'intérêt) : « J'ai été affecté plus que beaucoup d'autres, peut-être, par la grande éclipse dont vous me parlez. On ne voit pas sans émotion tomber un colosse. Mais je vous avoue que généralement, en politique, les individus sont peu de chose pour moi. Je ne les considère que sous le rapport du bien ou du mal qu'ils font à leur pays, et, sans parler de ses désastres militaires, peu d'hommes ont exercé une influence plus funeste que Napoléon sur le sort de leur patrie, malgré des moyens prodigieux, un coup d'œil perçant, un caractère inflexible, une âme forte et quelquefois magnanime. »

Je termine ce chapitre par quelques pensées morales, copiées au hasard sur les brouillons de mon père. Il se peut que plusieurs d'entre elles soient de simples réminiscences.

« Le bonheur est une perspective, et l'espérance nous place au vrai point de vue pour en jouir. Mais ce qui contribue à nous tourmenter, c'est que nous nous faisons du bonheur une idée exagérée et hors de proportion avec la mesure que comporte la nature humaine.

« L'effort même que l'on fait pour atteindre au bonheur est un état violent qui souvent le détruit.

« Nous ressemblons aux enfants qui soupirent après les joujoux qu'ils n'ont pas, et qui les jettent aussitôt qu'ils les tiennent.

« J'ai éprouvé que la bienfaisance est la plus parfaite des jouissances et celle qui s'use le moins.

« L'homme est né pour le travail ; l'oisif volontaire est un être dégradé.

« Nos fibres sont comme les cordes d'une harpe ; il faut qu'elles soient tendues à certains degrés respectifs pour produire une harmonie.

« Les pratiques de dévotion peuvent disposer l'homme à la méditation et lui procurer un recueillement nécessaire pour qu'il travaille à se corriger ; mais, en l'absence des bonnes œuvres, elles ne sont que des insultes à la Divinité.

« J'ai vécu dans un siècle de lumières ; j'ai vu poindre l'aurore de la raison humaine, et l'éternelle vérité triompher des vieux préjugés. Que d'autres me succèdent ; et qu'il leur soit donné de finir leur existence sans plus de regret et avec autant de calme. »

Depuis longtemps la santé de mon père déclinait. « Je végète tranquillement comme un vieux chêne qui approche de son terme », écrivait-il à une amie. Cependant il affectait la gaieté pour rassurer son entourage ; et, dans ses lettres, il ne cessait de répéter qu'il était loin de se trouver malheureux, ayant assez de force de volonté pour éloigner de lui toute pensée chagrinante. Cela était vrai jusqu'à un



certain point, et il le fallait bien pour qu'il n'eût pas succombé à tant de coups douloureux. Mais le spectacle de son pays, subissant des mains de l'étranger un joug qu'il avait brisé deux fois, creusait en lui une blessure toujours saignante. Il aimait sincèrement l'Allemagne et le caractère hospitalier de la nature allemande; mais pouvait-il s'empêcher de voir en elle l'instrument des revers de la France, lui qui adorait cette France et qui écrivait encore, peu de temps avant de mourir : « Le peuple français est le meilleur de tous les peuples. » Un profond sentiment de tristesse le minait. Les duretés de l'exil réveillèrent et rendirent incurable une ancienne maladie : il ne digérait plus, il dépérissait à vue d'œil. Mais, insoucieux pour lui-même autant qu'il était plein de sollicitude pour les autres, il se voyait mourir sans songer à rien faire pour arrêter le progrès du mal. Il n'avait qu'une préoccupation, celle de se cacher pour souffrir, de crainte d'affliger ceux



Tombeau de Carnot, à Magdebourg. — Dessin de Grandsire, d'après une esquisse de M<sup>me</sup> H. C.

qui l'aimaient. Et nous étions obligés de l'épier sans chercher à le soulager, car il fallait feindre de ne rien voir pour ne pas l'affliger à notre tour. Lorsque, vaincus par l'inquiétude, nous lui parlions d'appeler un médecin, il écartait cette pensée en disant qu'il n'était point malade, que son affaiblissement était l'effet naturel de l'âge; puis il souriait avec sa bonté ordinaire et détournait la conversation.

Une de ses nièces lui envoya de Paris un petit portrait au crayon de la bonne religieuse, sœur aînée des frères Carnot. Il eut un moment de doux attendrissement. L'aspect de ce visage serein, que les années n'avaient fait que rendre plus grave et plus maternel, ranima dans son âme tous les souvenirs de sa jeunesse. « J'ai reçu le portrait de notre excellente sœur, écrivait-il; Hippolyte, qui l'a vue depuis peu, trouve ce portrait parfaitement ressemblant. Quant à moi, qui, sans réflexion, m'attendais à revoir cette chère sœur telle que je l'avais vue il y a vingt-trois ou vingt-quatre ans, j'ai été d'abord étourdi du change-

ment. Mais bientôt j'ai retrouvé ses traits fidèlement reproduits; j'ai retrouvé surtout ce caractère de bonté et d'égalité d'âme qui est empreint dans tout son être. »

Le berceau de la famille, le bourg de Nolay avec son paysage, se présentait à ses yeux sous les couleurs les plus animées. Il en parlait fréquemment. Trois mois avant sa mort, il écrivait à un ami qui venait de le féliciter sur le soixante-dixième anniversaire de sa naissance : « J'ai lu et relu avec un sentiment inexprimable votre charmante lettre du 13 mai. Me voilà septuagénaire; mais, en recevant de si touchantes marques d'affection de vous et de ce que vous avez de plus cher, je me crois rajeuni; je crois revoir la cascade de mon pays natal, en ressentir la fraîcheur, et entendre le chant des oiseaux qui peuplent les bosquets d'alentour. »

L'âge et le pressentiment de sa fin prochaine ne le rendaient point indifférent aux affaires générales. C'était l'époque de la guerre d'Espagne. Il suivait, avec une anxiété qui se peint dans sa correspondance, la marche de l'armée française dans ce pays. Jusqu'au 30 juillet, jour où la plume tomba de ses mains glacées, ses lettres sont remplies soit par des observations sur les événements militaires, soit par des regrets sur les dépenses ruineuses de cette triste expédition, et sur le sang répandu par nos soldats pour étouffer la liberté, quand ils auraient mérité de combattre pour la servir.

Lorsque, dans les derniers jours de juillet, la faiblesse et la souffrance retinrent au lit notre cher malade, il consentit enfin, pour nous tranquilliser, à recevoir la visite d'un médecin, qui était un ami; mais ce fut pour causer science avec lui. Quant aux prescriptions, il le pria de les simplifier autant que possible, afin de ne point fatiguer les personnes qui le soignaient. Une fois même, le docteur ayant ordonné un bain, comme j'avais été obligé de sortir, il se dispensa de le prendre, en recommandant au domestique de ne point me le dire. Et lorsque le médecin revint le soir et demanda pourquoi son ordonnance n'avait pas été suivie : « Ils prennent déjà tant de peine pour moi, dit le malade, que j'ai été bien aise de leur épargner celle-là. »

Toute son attention semblait absorbée par le soin de nous dérober ses souffrances, et nous étions obligés de passer la nuit dans une chambre voisine de la sienne pour le veiller à son insu. L'idée de notre insomnie l'eût tourmenté et eût aggravé son état.

Il disait secrètement au médecin : « Ne faites pas de vains efforts pour me guérir; donnez seulement, s'il est possible, quelque adoucissement aux douleurs que j'éprouve. »

Il se souvint qu'il avait un peu d'argent à recevoir chez un banquier; et songeant que, s'il mourait, j'aurais à remplir des formalités gênantes, il m'appela et me dit de terminer promptement cette affaire, cherchant par des motifs spécieux à me tromper sur la raison qui le préoccupait.

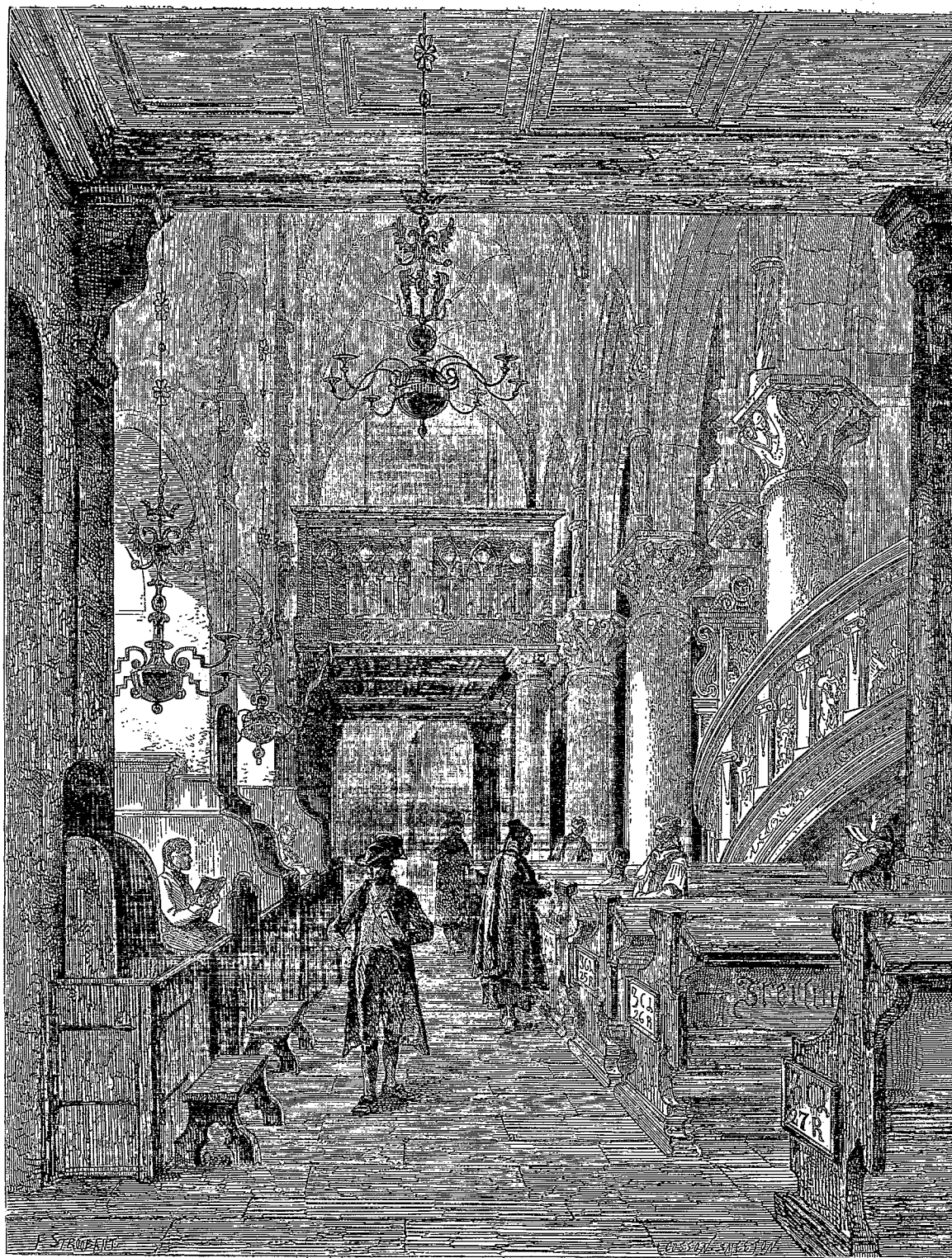
De mon côté, je devais feindre d'être la dupe de sa tendre ruse.

Le 2 août, il voulut encore se lever et faire sa barbe lui-même; puis il s'étendit sur un canapé.

Une faiblesse le prit; on n'eut que le temps de le porter sur son lit, où il expira. Quelques moments après, son visage avait pris le caractère auguste et calme de la mort. Il était environ huit heures du soir.

Le 5 août, à minuit, son corps fut conduit aux flambeaux, sur un char funèbre, à l'église Saint-Jean, et déposé dans un caveau. Ce n'est que plusieurs années après qu'on le transféra au cimetière civil de Magdebourg, où une simple pierre, avec son nom pour toute inscription, désigne le lieu où il repose.

L'ÉGLISE DE SAINT-KILIAN, A HEILBRONN.  
(WURTEMBERG)



Dans un bas-côté de Saint-Kilian, à Heilbronn. — Dessin de Stroobant.

On sent que cette vue est vraie ; elle a été saisie avec art et à l'heure favorable. C'est le moment où le soleil, près de descendre sous l'horizon, va laisser l'ombre envahir le saint édifice, jadis catholique, aujourd'hui protestant. Ces belles lampes de cuivre, ces bancs de forme ancienne, quelques inscriptions, nous apprennent qu'on est au delà du Rhin. Le peu qu'on voit de l'architecture

indique une date éloignée. On nous dit qu'en effet l'église a été commencée au onzième siècle, en l'an 1013 ; le chœur a été construit en 1478. Si nous pouvions avancer de quelques pas et tourner à droite, nous verrions sur le maître-autel un beau tabernacle gothique en bois sculpté, et nous aimerions à en regarder surtout les figures principales, la Vierge et quatre saints. On a bien fait de con-

server cet ancien ornement de l'église, mais on a eu tort d'employer, pour le défendre contre le temps, une épaisse couche de couleur grise. La chaire, dont nous avons sous les yeux l'escalier, est une œuvre agréable de la renaissance. L'église a trois tours : l'une, la plus moderne, est haute de 75 mètres ; les habitants sont fiers de sa grosse cloche, fondue en 1479, et qui a le privilège de remplir la ville de ses sons solennels chaque jour à midi.

Heilbronn, vieille ville impériale, cédée en 1803 au Wurtemberg, est située sur le Neckar. Au pont de bois couvert qui traverse le fleuve on montre l'image d'un énorme brochet sculpté en bois ; c'est le portrait d'un poisson qui, jeté dans l'étang de Böckingen, en 1230, par Frédéric II, fut mangé par l'empereur Maximilien en 1497. Ces petites anecdotes entretiennent la gaieté dans la bonne Allemagne. La ville d'Heilbronn est très-commercante ; elle fabrique des tapis, des pianos, du papier, du drap, des vins mousseux ; ses ateliers d'orfèvrerie sont estimés.

## REPRODUCTION ARTIFICIELLE

### DES MATIÈRES ORGANIQUES (1).

L'homme, dès les temps les plus reculés, a réussi à exercer des modifications sur les matières qui lui sont fournies par les êtres vivants. Depuis des siècles, il fabrique les savons en faisant réagir la potasse sur les graisses des animaux ; il sait utiliser les sucs des plantes : par des agents appropriés, il modifie les couleurs végétales dont il teint ses étoffes. L'histoire bien connue de Noé nous apprend que dès les temps les plus anciens la fermentation du raisin est connue, et les prescriptions juives, relatives aux offrandes religieuses montrent depuis quelle antiquité l'homme sait provoquer le phénomène chimique qui accompagne la décomposition du levain. Dans la suite des siècles se sont accumulés beaucoup de faits semblables, qui rentrent dans l'objet de la chimie organique ; mais ces faits n'ont commencé à être coordonnés en une science qu'à la fin du siècle dernier. Jusque-là, ils sont épars, sans aucun lien qui les rattache ; jusque-là, pas de lois, partant point de science vraie.

Comment cette nouvelle branche de nos connaissances s'est-elle formée ? Quelles ont été les phases successives de son développement ? Quels problèmes est-elle parvenue à résoudre ? Quels sont ceux qu'elle a en vue ? C'est ce que nous fait savoir un de nos premiers chimistes, M. Berthelot, dans un ouvrage où il développe les recherches qui l'ont conduit à reproduire, avec les éléments empruntés à la nature minérale, les matières mêmes que les animaux et les végétaux élaborent sous l'influence de la vie. Dans ce livre, il nous montre comment il a obtenu ce résultat en opérant dans les fioles, les tubes, les cornues, de son laboratoire, sans emprunter aucune substance aux êtres organisés. Nous désirons faire comprendre le but que la science vient d'atteindre par ses efforts. Pour y réussir, que le lecteur ait la patience de faire avec nous un retour sur le passé, sans quoi la signification des résultats acquis lui échapperait sans aucun doute.

*Quatre éléments composent presque toutes les matières organiques.* — C'est vers 1780 que Lavoisier posa les premières bases de la chimie organique. Lorsqu'il eut établi la véritable théorie de la combustion, il démontra que toutes les matières organiques renferment du charbon et de l'hydrogène ; il reconnut, en effet, qu'elles donnent

en brûlant les mêmes produits que le charbon et l'hydrogène, c'est-à-dire de l'acide carbonique et de l'eau. On ne tarda pas à constater, en outre, que la plupart d'entre elles renferment de l'oxygène (1). Enfin, peu d'années après, Berthollet découvrit dans les substances animales l'existence de l'azote, qui a été trouvé plus tard dans quelques organes des végétaux.

Alors se trouva établi, par des preuves irréfutables, un résultat surprenant : Tous les êtres vivants, végétaux ou animaux, quels que soient leur espèce, le genre de vie qu'ils mènent, le climat qu'ils habitent, tous ne sont guère composés que de quatre corps élémentaires : charbon, hydrogène, oxygène et azote, dont le premier est solide, et les trois autres sont gazeux. Réunis de cette union intime qu'on appelle *combinaison*, ces corps constituent tantôt des solides, tels que le sucre, l'amidon, les résines ; tantôt des liquides, comme l'esprit-de-vin, l'éther, les essences ; tantôt enfin des matières gazeuses, dont le gaz qui sert à nous éclairer est un exemple.

*La variété des matières organiques a pour cause principale les diverses proportions suivant lesquelles les quatre éléments s'unissent.* — Un petit nombre d'éléments fournissent donc toutes les substances variées que la nature produit dans sa fécondité inépuisable. Il est difficile, d'abord, de concevoir comment il peut en être ainsi ; mais l'expérience a montré que les proportions diverses suivant lesquelles les quatre éléments s'unissent, expliquent l'infinie variété qui nous étonne. Des recherches très-déliées ont fait voir aussi que les groupements particuliers selon lesquels s'ordonnent ces éléments dans leur union, donnent aux corps une physionomie et des propriétés qui même quelquefois séparent absolument deux substances composées des mêmes éléments combinés en même quantité.

Un poète latin, Lucrèce, reproduisant les doctrines d'Épicure, nous fait savoir que, parmi les mille hypothèses que la vue de la nature avait suggérées aux anciens, celle qui devait être démontrée vraie par les travaux des modernes ne leur avait pas échappé.

Après avoir dit que le ciel, la mer, la terre, les fleuves, le soleil, les fruits, les arbres, les animaux, sont formés des mêmes éléments, il termine par une comparaison dont l'exactitude et la force n'ont pas été surpassées. Je ne puis m'empêcher de la citer :

Quin etiam passim nostris in versibus ipsis,  
Multa elementa vides multis communia verbis ;  
Quum tamen inter se versus ac verba necesse est  
Confitere et re et sonitu distare sonanti.  
Tantum elementa queunt permutato ordine solo !

« C'est ainsi que, dans nos vers mêmes, tu vois beaucoup d'éléments communs à beaucoup de mots ; les vers et les mots cependant diffèrent et par les idées qu'ils expriment, et par les sons dont ils résonnent. Si grands sont les changements que produit une modification dans l'ordre des éléments ! »

*Formules qui représentent ces proportions.* — Cette comparaison si heureuse a, dans les temps actuels, par la nécessité même, obtenu une fortune singulière, et les chimistes ont été forcés de la suivre dans ses détails. Pour représenter un corps, il leur a fallu écrire la quantité de chaque élément que ce corps renferme ; et, dans ce but, des lettres ont dû être adoptées. Dans leurs formules, C exprime un poids de charbon égal à 6 ; H, un poids d'hydrogène égal à 1, et O, un poids d'oxygène égal à 8. De là est résulté que chaque corps est représenté par C,

(1) L'oxygène est le gaz de l'air qui, s'unissant au charbon, produit le phénomène de combustion dont tous nous sommes journellement témoins. En outre, l'air contient un autre gaz, l'azote. Cent litres d'air sont composés de 201.8 d'oxygène et de 791.2 d'azote.

(1) *Léçons professées par M. Berthelot au Collège de France*, 1 vol. in-8 ; Paris, Gauthier-Villars, successeur de Mallet-Bachelier.

H, O, répétés chacun autant de fois que l'analyse l'enseigne. L'alcool contenant 4 fois 6 grammes de charbon, 6 fois 1 gramme d'hydrogène, et 2 fois 8 grammes d'oxygène, ce corps est représenté par  $C^4 H^6 O^2$ , qui est l'abréviation de CCCC HHHHHH OO. Il y a mieux, les chimistes ont essayé de figurer le groupement des éléments qui constituent le composé : ainsi M. Berthelot écrit la formule de l'alcool  $C^4 H^4 (H^2 O^2)$ , voulant signifier par là que la combinaison est formée de  $C^4 H^4$  uni à  $H^2 O^2$ , ou du moins que  $H^2 O^2$  se détache facilement des autres parties du corps ; dans ce cas,  $C^4 H^4$  reste seul : on peut le laisser libre, ou bien on peut le combiner avec d'autres substances.

*Le chimiste modifie les matières organiques.* — L'étude des matières organiques ne se borne pas à celle de leur composition. Le chimiste cherche à reconnaître les modifications qu'elles subissent par l'action de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, des agents de la chimie minérale, ou encore par les réactions réciproques qu'elles exercent les unes sur les autres. C'est ainsi qu'il est arrivé à produire des corps nouveaux différents de ceux que la nature lui avait offerts, mais analogues cependant par leur composition et par leurs propriétés. C'est ainsi que des réactions heureuses lui ont fait apercevoir des transformations qui changeaient une matière végétale en une autre différente, mais déjà trouvée auparavant dans les végétaux ou dans les animaux. A la suite de ses travaux, par exemple, la substance volatile, à odeur si pénétrante et si mauvaise, qui s'échappe du beurre qui rancit, se transforma en une substance volatile d'une odeur des plus suaves, comparable à celle de l'ananas. Avec l'amidon on parvint à obtenir un sucre particulier ; avec le sucre, de l'alcool ; avec l'alcool, des éthers, des acides, des sels ; des résidus de la fabrication du gaz sortirent les plus belles des matières colorantes qui teignent nos étoffes. En un mot, la matière organique entre les mains de l'homme prit mille formes nouvelles, et il y eut comme une seconde nature qui fut créée à côté de la première.

*Ces modifications n'ont été d'abord que des destructions savantes.* — Quels que fussent cependant les succès de la chimie, la voie dans laquelle elle s'avancait n'était pas sans inspirer quelque tristesse à quelques-uns de ceux qui voyaient les choses non pas dans leurs détails, mais dans leur ensemble. Le chimiste, en réalité, parvenait surtout à détruire les matières complexes que la nature vivante élaborait. Dans ses appareils, il enlevait avec méthode certains éléments à des substances déjà formées, et passait ainsi peu à peu d'un composé naturel complexe à un composé artificiel plus simple. Il détruisait savamment, il est vrai, mais la destruction était la condition nécessaire de ces glorieux succès qui émerveillaient le monde. Il y a vingt ans, l'un des hommes les plus capables de vue d'ensemble, Gerhardt, en 1844, écrivait : « Je démontre que le chimiste fait tout l'opposé de la nature vivante ; qu'il brûle, détruit, opère par analyse ; que la force vitale seule opère par synthèse, qu'elle reconstruit l'édifice abattu par les forces chimiques. » Gerhardt, comme tous les esprits systématiques, exagérait. En y regardant bien, on pouvait voir des faits nombreux en contradiction avec sa formule générale. Mais si le chimiste « reconstruisait parfois l'édifice abattu », il prenait toujours pour matériaux premiers les matières organiques ; la vie était une force nécessaire à l'accomplissement de son œuvre. Berzélius, en 1849, croyait même qu'elle était si essentielle qu'il écrivait : « Dans la nature vivante, les éléments paraissent obéir à des lois tout autres que dans la nature inorganique... Si l'on parvenait à trouver la cause de cette différence, on aurait la clef de la chimie organique ; mais cette théorie

est tellement cachée que nous n'avons aucun espoir de la découvrir, du moins quant à présent. »

*M. Berthelot, en 1853, réussit l'œuvre de reconstruction.* — Tel est l'état de la science quand M. Berthelot, en 1853, commence ses expériences de synthèse, qu'il continue avec ardeur. S'appuyant sur les enseignements que les travaux d'analyse avaient accumulés, il s'efforce de relever, assises par assises, « cet édifice » que l'on avait appris à démolir si méthodiquement pendant près de soixante-dix années, et dont les pierres, jonchant le sol, ne pouvaient plus être remises en place que par la puissance de la force vitale. Il emploie les éléments tels que la nature minérale les donne : le charbon, il l'extrait de pierres que l'on appelle des carbonates ; l'hydrogène est emprunté à l'eau ; l'oxygène, il le tire de l'air, de l'eau ou des sels minéraux ; et, avec ces matériaux bruts, il parvient à reconstituer les corps dont la formation semblait n'être possible que sous l'influence de la vie. Il a fait plus, il a donné même des méthodes générales qui permettront d'y parvenir complètement pour toutes ces substances. Ces méthodes, il les a déjà appliquées à quelques exemples ; d'autres chimistes suivent déjà la route tracée ; de nouveaux résultats apparaissent : en principe, du moins, la question est résolue.

La pratique, comme toujours, est moins avancée que la théorie : toutes les matières organiques n'ont pas été reproduites artificiellement ; il est facile d'en comprendre les raisons. D'abord le temps nécessaire a manqué : dix années ne suffisent pas à un chimiste pour refaire seul, ou presque seul, le travail qui a coûté de longues années au monde savant tout entier. L'œuvre n'est donc pas terminée faute de temps ; mais aussi il y a une autre raison pour qu'elle soit inachevée : la connaissance d'un grand nombre de corps est encore incomplète. L'albumine qui compose le blanc d'œuf, la fibrine qui entre dans la composition des fibres musculaires, les alcalis naturels, d'autres substances encore n'ont pas été soumises jusqu'à ce jour à des décompositions méthodiquement graduées. Toutes les transformations qu'on a pu leur faire subir ne donnent aucune indication sur les degrés successifs par lesquels il faut s'élever pour arriver des éléments jusqu'à elles. L'analyse n'est pas faite, c'est dire que la structure de l'édifice ne nous est pas connue ; on ne peut donc pas même tenter de le reconstruire.

*La fin à une prochaine livraison.*

## LA FRILEUSE, — LA JEUNE NOURRICE,

PAR GREUZE.

Les biographes de Greuze ne citent de ce peintre aucune œuvre antérieure à l'année 1755, époque à laquelle Greuze, âgé de trente ans (1), fut agréé à l'Académie de peinture sur la présentation de son tableau représentant *la Lecture de la Bible*. On se rappelle que Greuze, fils d'un maître couvreur de Tournus, après avoir travaillé quelque temps à Lyon, chez un artiste peu connu, nommé Gromdon, était venu se perfectionner à Paris en dessinant à l'Académie, mais sans entrer, dit-on, dans l'atelier d'aucun maître. Dès cette époque, Greuze montrait une susceptibilité de caractère, un orgueil prématuré, qui ne lui laissaient recevoir qu'avec impatience les leçons des professeurs de l'École ; et un jour que Natoire, après avoir loué une académie d'homme que le jeune artiste ve-

(1) Mariette s'est trompé en indiquant l'année 1728 comme celle de la naissance de Greuze : son acte de baptême constate qu'il est né le 21 août 1725, et nous rectifions ici l'assertion de Mariette, reproduite page 68 de notre tome XXXI, 1863.



nait de dessiner, lui faisait remarquer qu'elle était es-tropiée :

— Monsieur, reprenait aigrement l'élève, vous seriez heureux si vous pouviez en faire une pareille.

Quelques années plus tard, Greuze, dont l'orgueil n'avait fait que croître avec le succès, répondait par cette boutade aux compliments de M. de Marigny sur un de ses tableaux :

— Monsieur, je le sais, on me loue de reste, mais je manque d'ouvrage.

La scène se passait dans le grand salon du Louvre, et Joseph Vernet qui y assistait dit alors à Greuze :

— C'est que vous avez une nuée d'ennemis, et parmi ces ennemis un quidam qui a l'air de vous aimer et qui vous perdra.

— Et quel est ce quidam ? lui demanda Greuze.

— Vous, lui répondit franchement le peintre de marines.

Cependant, avant de trouver sa voie, avant d'être remarqué par le public et recherché par les amateurs, il fallait vivre, et Greuze, tout en continuant ses études,



La Frileuse, tableau de Greuze. — Dessin de Chevignard.

dut, comme il arrive aux commençants, s'adresser d'abord aux marchands de tableaux, aux brocanteurs, leur vendre à bon marché ses premiers essais où le talent perçait déjà, et, pour plaire, imiter souvent les œuvres d'artistes dont le genre n'était pas encore passé de mode. *La Frileuse*, *la Jeune nourrice*, et deux autres compositions analogues, que l'on retrouve aussi gravées dans l'œuvre de Greuze, *la Fleuriste* et *la Petite mère*, paraissent appartenir à cette période de la vie de notre peintre. Si ces compositions ne portaient pas le nom de Greuze, on serait tenté de les croire d'une vingtaine d'années antérieures et de les attribuer à Raoux, qui s'était plu à peindre des

figures de femmes à mi-corps, représentées sous divers attributs ou dans des attitudes familières. Les tableaux de Raoux offraient plutôt des têtes de fantaisie que des portraits ; son pinceau reproduisait, avec la minauderie particulière à cette époque, le type des femmes de la régence : tantôt il les transformait en naïades, en pèlerines, en vestales ; tantôt il les montrait sous des costumes qui tenaient plus de la comédie que de la réalité, lisant ou cachetant une lettre, chantant ou faisant de la musique, mais toujours avec une expression d'afféterie et de coquetterie qu'on retrouve dans beaucoup d'œuvres littéraires du même temps.



Greuze, tout en donnant de plus en plus à ses compositions un but moral, ne put se défaire de ce genre faux et languissant qui dura jusqu'à la réaction de David, et que Prudhon releva seul en y introduisant l'étude et le sentiment de l'antique.

*La Frileuse*, avec son voile qui lui couvre le front et les yeux d'un masque transparent, avec sa collerette plissée, sa robe brodée de dentelles, ses manchettes et son bracelet, semble s'être déguisée pour aller à quelque bal de la cour du régent; son costume ne rappelle en rien

ceux dont Greuze habillera plus tard les jeunes filles du *Père de famille* ou de *l'Accordée de village*. Le réchaud sur l'anse duquel les deux mains sont coquettement posées est certainement en métal doré et ciselé, et non en terre cuite. L'expression de la tête, pleine de câlinerie, semble empruntée à la physionomie de quelque comédienne du temps, jouant le rôle de frileuse et se montrant naïvement à la fenêtre pour provoquer, par son air d'innocence, les applaudissements des spectateurs.

Rien dans *la Jeune nourrice* ne rappelle non plus les



La Jeune nourrice, tableau de Greuze. — Dessin de Cheignard.

scènes analogues à celles de Florian ou de Berquin, que Greuze reproduira en avançant en âge. La coiffure de rubans et de fleurs, le collier de perles, la forme de la robe, sont plutôt du commencement que de la fin du règne de Louis XV. Ce sera, si l'on veut, une jeune marquise à laquelle le jardinier du château vient d'apporter un nid et qui, accoudée sur son balcon, essaye de donner la becquée à un des oisillons. Si Greuze avait traité ce sujet à l'époque où il peignait de préférence des scènes et des costumes de la campagne, il aurait relevé et caché sous un bonnet rond ces boucles tombantes, et, au lieu d'une colonne cannelée, il n'eût pas manqué de mettre à côté

de sa marquise transformée en paysanne quelque petit rustre en sabots, présentant à sa sœur la couvée qu'il vient de dénicher.

*La Frileuse* et *la Petite nourrice* nous paraissent donc remonter au commencement de la carrière de Greuze; et nous avons pensé qu'en reproduisant ces deux compositions, dont on cherche vainement la trace dans les livrets des Salons où Greuze a exposé, elles serviraient à montrer l'artiste sous un aspect un peu différent de celui qu'on est habitué à trouver dans ses tableaux.

## LES ROCHERS DE NAYE.

Fin. — Voy. p. 218.

Heureusement, je n'éprouvais aucune lassitude, un vent frais me soufflait au dos, et j'étais complètement à l'abri du soleil; trois circonstances favorables à l'activité physique. Mais dans quel sens se mouvoir, quand il est impossible de monter, téméraire de descendre, et quand les yeux, forcément rapprochés de la terre, n'ont, à droite et à gauche, qu'un champ visuel de quatre ou cinq pas? — A ma gauche, un petit relief vertical se dessinait. Si je pouvais l'atteindre, peut-être trouverais-je au delà des escarpements moins redoutables.

J'avais déjà reconnu, depuis quelques instants, que, pour éviter une chute, il me fallait tenir au sol au moins par trois points, c'est-à-dire y appuyer deux pieds et une main, ou deux mains et un pied. Dans ces conditions, ma canne n'était plus qu'un embarras pour moi. Je la conservais cependant, en la déposant, chaque fois que je voulais faire un pas, sur des points de niveau où elle gardait l'équilibre. — Voici comment j'essayai de franchir la courte distance qui me séparait de l'arête : de ma main gauche, placée à l'avant-garde, je saisis mon bâton et le déposais plus loin de moi; je choisissais de l'œil un point d'appui pour cette main, un autre pour le pied gauche; après, la main d'abord, le pied ensuite, allaient occuper chacun sa place nouvelle; enfin la main droite et le pied droit, se mettant à leur tour en mouvement, allaient se placer aux points que venait de quitter leur avant-garde. Au bout de quelques lentes évolutions, je pus allonger le cou par-dessus l'arête et j'eus une agréable surprise. Cette arête formait le côté d'une sorte de couloir tapissé d'une plante à feuilles larges supportées par de grosses tiges. Évidemment il y avait là une couche de terre d'une certaine épaisseur. J'enjambai l'arête, je réussis à planter la pointe de ma canne et à mouler un de mes talons dans la terre, de manière à me donner deux points d'appui solides, puis, le corps presque droit, je promenai mes regards à l'aise.

A quelques pas au-dessous de moi, le couloir finissait par un ressaut brusque. Donc la pente inférieure était quasi verticale et n'offrait aucune facilité pour descendre. Au-dessus de moi, au contraire, le couloir se prolongeait jusqu'à un point où il faisait un coude, et, aussi loin que je pouvais voir, la même plante y abondait toujours. Donc, facilité pour monter et même pour revenir sur mes pas. Au pis aller, je pouvais considérer le couloir comme une station relativement commode, où j'avais le choix de prendre du repos ou de l'exercice. N'ayant nul besoin de repos, je me mis à monter. Je tenais de ma main gauche mon bâton par la pointe, et de la même main saisisais autant de tiges que possible; de la main droite j'en prenais une plus grosse poignée, et, ainsi garanti contre les glissades dangereuses, je faisais agir mes pieds de mon mieux. Des tiges auxquelles je me cramponnais quelques-unes se rompaient dans ma main, mais le plus grand nombre formaient un faisceau résistant. J'atteignis assez vite le point où le couloir déviait un peu à gauche; la plante propice était encore là m'engageant à poursuivre. Je montai, montai, tant qu'elle prêta son aide à mes mains; mais elle devint plus rare et finit par disparaître. A cet endroit le couloir s'évasait en forme de demi-entonnoir, et j'en voyais l'extrémité à cinq ou six mètres au-dessus du point où j'étais parvenu. Plus haut, je n'apercevais plus rien que le ciel. Je n'osais pas en croire mes yeux, et me disais qu'en me hissant là, si je le pouvais, je me trouverais probablement sur une banquette plus ou moins étroite, au bout de laquelle de nouveaux escarpements s'interpose-

raient entre la crête et moi. Cependant, il fallait savoir à quoi m'en tenir.

Si la plante aux larges feuilles me manquait, je sentais que la couche de terre, quoique moins couverte de végétation, n'était ni trop mince ni trop dure, et j'y pouvais faire pénétrer un peu mes doigts. D'un autre côté, l'élargissement du couloir me permettait, pour en diminuer la pente, de monter en biaisant. Après un certain nombre d'efforts, je parvins à placer mes deux mains sur le bord de l'entonnoir et à élever au-dessus ma tête. Quelle joie! tout s'abaissait devant moi : c'était l'autre versant... En un clin d'œil j'y fus et me mis à gambader sur la pelouse fleurie, heureux de reprendre mon rang de bipède, heureux surtout de n'avoir plus de périls à craindre, plus d'images funèbres à repousser. Et, pour achever le contraste, au lieu de l'horizon étroit contre lequel l'instant d'avant se heurtaient mes regards, j'avais en perspective des espaces immenses où s'étalaient, illuminées par un beau soleil, toutes les merveilles des régions alpestres.

Le point de la crête que j'avais abordé n'était éloigné du sommet que d'une centaine de pas, distance que je pouvais franchir avec la plus grande aisance. Le versant de l'est semblait horizontal, comparé à celui que je venais de quitter. A chacun de mes pas en avant, la vue s'élargissait encore. Une fois sur l'étroite esplanade que forme le point culminant de Naye, je me trouvai au centre d'un panorama complet, le plus beau que j'eusse jamais vu.

Comment se lasser de contempler tant et de si belles choses? Ce ne fut pourtant pas ce jour-là que je leur payai un long tribut d'enthousiasme. En ramenant mes yeux, pour les reposer, sur le tapis vert émaillé de fleurs qui se déployait à mes pieds, j'avisai au-dessous de moi une trace jaune qui captiva mon attention. Elle se montrait au bas de la pente, puis, un moment cachée par des accidents de terrain, elle reparait plus loin, dans la direction du sud. — C'est le sentier, me dis-je, le vrai sentier que j'aurais dû suivre, celui qui me permettra de revenir admirer Naye plus à loisir. A présent, qu'il me ramène au gîte! Il me tarde de tenir la main amie que j'ai craint de ne plus jamais presser dans la mienne.

Et je descendis en courant, et, trois heures après, j'étais assis près de ma femme, à qui j'avais l'intention de taire le danger que j'avais couru; mais les éclats de ma joie me trahirent. — Il t'est arrivé quelque chose! fit-elle, m'interrogeant du regard. — Eh bien! oui, un mauvais quart d'heure, pendant lequel j'ai cru ne plus te revoir en ce monde...

Depuis ma première visite à Naye, j'en ai fait une vingtaine d'autres, tantôt seul, tantôt en nombreuse compagnie, deux fois accompagné de ma femme. Dans ces diverses visites, je n'ai guère longé la crête sans me pencher sur le couloir qui m'en a frayé l'accès, sans me demander si mes souvenirs ne sont pas un rêve et si, en effet, j'ai remonté l'abîme.

Tout récemment, pourtant, le merveilleux de mon aventure a déchu dans mon esprit : j'ai su que le jeune chevrier de la commune de Veytaux, quand il est seul, a coutume, pour arriver plus vite, d'escalader Naye par le côté de l'ouest. Suivant toute probabilité, le gardien de chèvres suit alors précisément mon premier itinéraire. Il n'en est pas plus fier et ne s'en vante pas comme d'une prouesse.

Des renseignements sûrs me persuadent, du reste, que jamais des chasseurs n'ont passé par là. Leur sentier, à eux, plus connu sous le nom de sentier des Couronnes, part du creux de Bonaudon, à une demi-heure au nord du point où j'accostai la base des rochers; il gagne la crête à un kilomètre au moins du point où je l'ai franchie; enfin, s'il abrège beaucoup l'ascension aux habitants des

bords de la Sarine, il fait tout le contraire aux riverains du Léman.

#### PROGRÈS DE LA NAVIGATION.

Les voyages entre l'Inde et l'Europe, qui étaient, il y a trente ans encore, de cent cinquante à cent soixante jours, ne sont plus aujourd'hui que de quatre-vingt-dix jours pour une foule de navires. Mettre plus de cent jours pour aller en Chine ou pour en revenir, c'est être un pauvre marcheur. Une campagne en Australie, qui demandait autrefois des années, s'accomplit maintenant, aller et retour, relâches comprises, en neuf ou dix mois, et cela en faisant le tour du monde, en passant, à l'aller, par le cap de Bonne-Espérance, au retour, par le cap Horn. (1)

Le style est comme le visage de l'esprit, moins trompeur que celui du corps. Imiter le style d'autrui, c'est porter un masque. Si beau que soit ce masque, il obsède à la fin et devient insupportable par l'absence de vie, au point que le visage le plus laid, mais animé, est préférable.

SCHOPENHAUER.

#### LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez pages 47, 87, 111, 159, 190.

##### ASIE.

Suite.

##### ILE CEYLAN.

POSSESSION ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été mis en vigueur à Ceylan en avril 1857.

##### Timbres.

Les timbres sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Le seul timbre de 1/2 penny est imprimé sur papier blanc glacé.

Les timbres de 1/2 et de 1 penny, de 2, 5, 6 et 10 pence et de 1 shilling, sont rectangulaires; ceux de 4, 8 et 9 pence, de 1 shilling 9 pence et de 2 shillings, sont octogones: ils ont tous 26<sup>mm</sup> sur 19.

Ces timbres présentent trois types; ils portent l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. Cette effigie est dans un médaillon rond sur le timbre de 1/2 penny, dans un médaillon ovale sur les timbres de 1 penny, de 2, 5 et 10 pence et de 1 shilling, dans un médaillon octogone dans ceux de 4, 8 et 9 pence, de 1 shilling 9 pence et de 2 shillings. On lit en haut *Ceylon*,



N° 242.

Ile Ceylan.



N° 243.

et en bas la valeur en lettres. Le mot *Postage* est en bas, au-dessus de la valeur dans les timbres rectangulaires, et en haut dans les octogones.

(1) *Les Marines de la France et de l'Angleterre, 1815-1865*; par M. Xavier Raymond. Excellent livre, où abondent les faits exacts, et qui a été inspiré par un sentiment vraiment patriotique.

Les timbres de 1 penny, de 2, 5, 6 et 10 pence et de 1 shilling, méritent d'être placés au rang des meilleurs pour le dessin et la gravure.

|             | Timbres non piqués.                  | Timbres piqués.           |
|-------------|--------------------------------------|---------------------------|
| 1/2 penny   | (0f.0521), — violet, lilas (n° 242). | Violet clair (1864).      |
| 1           | (0f.1042), — bleu foncé, bleu clair. | Bleu clair, bleu vif (1). |
| 2 pence     | (0f.2083), — vert-émeraude.          | Vert-émeraude.            |
| 4           | (0f.4146), — rouge lie-de-vin.       | Rouge lie-de-vin.         |
| 5           | (0f.5208), — brun rougeâtre.         | Rouge-brûlé (n° 243).     |
| 6           | (0f.6250), — chocolat.               | Brun foncé.               |
| 8           | (0f.8333), — brun.                   | Brun.                     |
| 9           | (0f.9375), — violet foncé.           | Brun clair.               |
| 10          | (1f.0417), — vermillon.              | Vermillon.                |
| 1 shilling  | (1f.2500), — bleu violacé.           | Violet bleuâtre.          |
| 1 sh. 9 p.  | (2f.1875), — vert.                   | Vert.                     |
| 2 shillings | (2f.5000), — bleu clair.             | Bleu clair (n° 244).      |



N° 244.

Ile Ceylan.



N° 245.

On remarque dans les couleurs de ces timbres de fréquentes différences de nuance. On voit quelquefois le timbre de 4 pence brun foncé: c'est le résultat d'une impression faite avec une encre mal préparée.

Le timbre de 1/2 penny a servi à faire un timbre de 1 penny pour les reçus, les lettres de change et les mandats (n° 245).

##### Enveloppes.

Les enveloppes ont été émises en 1861. Elles sont de papier blanc et ont 71<sup>mm</sup> sur 121. Le timbre est placé à l'angle droit supérieur. Il est gravé et imprimé en couleur et en relief; le dessin ressort en relief et en blanc sur le fond de couleur. Les timbres de 1, 2, 4 et 5 pence sont ovales, ceux de 6 pence et de 1 shilling ronds, ceux de 8 pence et de 2 shillings octogones, et ceux de 9 pence et de 1 shilling 9 pence rectangulaires.

La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. Sur les timbres ovales et ronds: en haut *Postage* et la valeur en lettres, en bas *Ceylon*. Sur les octogones: *Ceylon* à gauche, *Postage* à droite, la valeur en lettres en haut et en bas. Sur les rectangulaires: *Ceylon* en haut, *Postage* en bas, la valeur à gauche et à droite.



N° 246. Ile Ceylan.

|             |                                               |
|-------------|-----------------------------------------------|
| 1 penny     | (0f.1042), — bleu-ciel.                       |
| 2 pence     | (0f.2083), — vert clair.                      |
| 4           | (0f.4146), — rose-carmin pâle.                |
| 5           | (0f.5208), — brun foncé (n° 246).             |
| 6           | (0f.6250), — violet foncé.                    |
| 8           | (0f.8333), — brun foncé (comme le 5 pence).   |
| 9           | (0f.9375), — violet foncé (comme le 6 pence). |
| 1 shilling  | (1f.2500), — jaune d'or.                      |
| 1 sh. 9 p.  | (2f.1875), — vert-émeraude (n° 247).          |
| 2 shillings | (2f.5000), — bleu clair (n° 248).             |

(1) Il y a deux timbres de 1 penny du même type; les timbres actuels sont un peu plus petits que les premiers.

Les enveloppes coûtent chacune  $\frac{1}{4}$  penny en sus de la valeur du timbre.

Le timbre de  $\frac{1}{2}$  penny et les timbres des enveloppes ont été gravés et imprimés par MM. de la Rue et C<sup>ie</sup>, à Londres. Les autres timbres sont seulement imprimés par MM. de la Rue et C<sup>ie</sup>.



N° 217.



N° 218.

COCHINCHINE FRANÇAISE.  
(COLONIE FRANÇAISE.)

On affranchit les lettres avec les timbres-poste des colonies françaises.

- 1 centime, — vert-olive sur papier bleu pâle.
- 5 centimes, — vert clair sur papier blanc verdâtre.
- 10 — bistre sur papier blanc jaunâtre (n° 249).
- 40 — vermillon sur papier blanc teinté.

Les timbres sont oblitérés en Cochinchine au moyen d'une estampille qui porte au milieu les initiales du nom de la colonie : CCH.



N° 249. Cochinchine française.

CHINE.

HONG-KONG. — COLONIE ANGLAISE.

Les Chinois ont depuis longtemps des services de poste. Dans un ouvrage récent, M. Stanislas Julien le rappelait par un trait singulier : sous le règne de Tschong-tsong, en 705-707, la princesse An-lo employait la poste impériale pour se faire apporter de contrées éloignées des fleurs rares et des plantes odorantes dont elle se parait.

Les Chinois n'ont pas de timbres-poste, mais il y a beaucoup de timbres chinois dans les collections. Ces prétendus timbres chinois sont ou des vignettes faites à Paris, ou des étiquettes chinoises. Une de ces étiquettes, assez répandue, porte les caractères suivants : *Ko chi teng se kou*, qui signifient : « Pour chaque espèce (de marchandises) accordez (moi) un regard. » C'est l'appel d'un marchand aux acheteurs.

Les Anglais possèdent en Chine une île qui leur a été cédée par le traité de Nan-king en 1842. L'île de Hong-kong appartenait à la province de Kouang-toung.

Le gouvernement de cette colonie a émis, en 1862, des timbres-poste.

Ces timbres sont rectangulaires et ont 22<sup>mm</sup>.5 sur 19<sup>mm</sup>. Ils sont gravés en relief sur acier, imprimés en couleur sur papier blanc glacé et piqué. Ils présentent l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Hong-kong*, en bas la valeur (en chiffres sur les timbres de 18, 24, 48 et 96 cents, en lettres sur les autres), à gauche la valeur en caractères chinois, à droite le nom de la colonie également en caractères chinois : *Hiang-kiang* (ruisseau odoriférant) (\*).

(\*) On prononce *Hong-kong* en dialecte cantonais.

Emission d'octobre 1862. —

- 2 cents (0f.121) (\*), — brun.
- 8 (0f.481), — bistre clair; (1864) jaune-orangé.
- 12 (0f.726), — bleu clair.
- 18 (1f.089), — violet clair.
- 24 (1f.152), — vert clair.
- 48 (2f.304), — rose.
- 96 (5f.808), — noir (n° 250); (1864) brun.

Emission d'août 1863. — Le papier a la couronne royale d'Angleterre en filigrane.

- 4 cents (0f.242), — lilas.
- 6 (0f.363), — gris bleuâtre.
- 30 (1f.815), — vermillon.

Il existe des timbres d'essai des valeurs de 18 et 24 cents imprimés en noir sur carte porcelaine blanche. Un timbre d'essai de 12 cents, imprimé en gris-ardoise sur porcelaine blanche, offre cette particularité que le champ du timbre est rétréci par des coins unis, de sorte que l'effigie de la reine est dans un cadre octogone.



N° 250. Hong-kong.



N° 251 Chang-hai.

CHANG-HAI.

Un bureau de poste français a été ouvert à Chang-hai depuis l'établissement du service de navigation à vapeur des messageries impériales (1863). Les lettres qui doivent être expédiées par les bateaux à vapeur de ce service peuvent être affranchies avec des timbres-poste français (n° 251).

JAPON.

Quoiqu'il n'existe pas de timbres-poste au Japon, on voit dans les collections de petites images gravées et imprimées en couleur qu'on prétend employées à l'affranchissement des lettres dans ce pays.

Voici l'usage de cette image. Elle est pliée de façon à former un cornet; on met dans ce cornet un morceau de poisson sec, en mémoire d'une légende nationale, et on le joint aux objets envoyés en cadeau à un parent, à un ami, soit à l'occasion d'un mariage, après des funérailles, soit en toute autre circonstance.

Ces images sont souvent d'un dessin assez fin, mais le peuple les remplace par des imitations grossières, du prix le plus modique. C'est tantôt la simple figure en petit et en couleur du cornet dont nous avons parlé, tantôt une enveloppe sur laquelle cette figure est ou collée ou imprimée; l'enveloppe est fermée par des cordelettes de papier de couleur nouées, dont il n'y a encore bien souvent que la figure sur l'enveloppe. On écrit sur l'enveloppe le nom du donateur et la nature du présent. Ainsi une enveloppe porte les caractères chinois : *Kin-eul-chi-ou-liang Se-ra*, vingt-cinq onces (liang) d'or (offertes par) Se-ra.

D'après M. L. de Rosny, on se sert au Japon de cachets de papier rouge, appelés *aka gami*, qu'on colle sur les lettres qui doivent être expédiées, en payant double port, par le service de poste accéléré (\*).

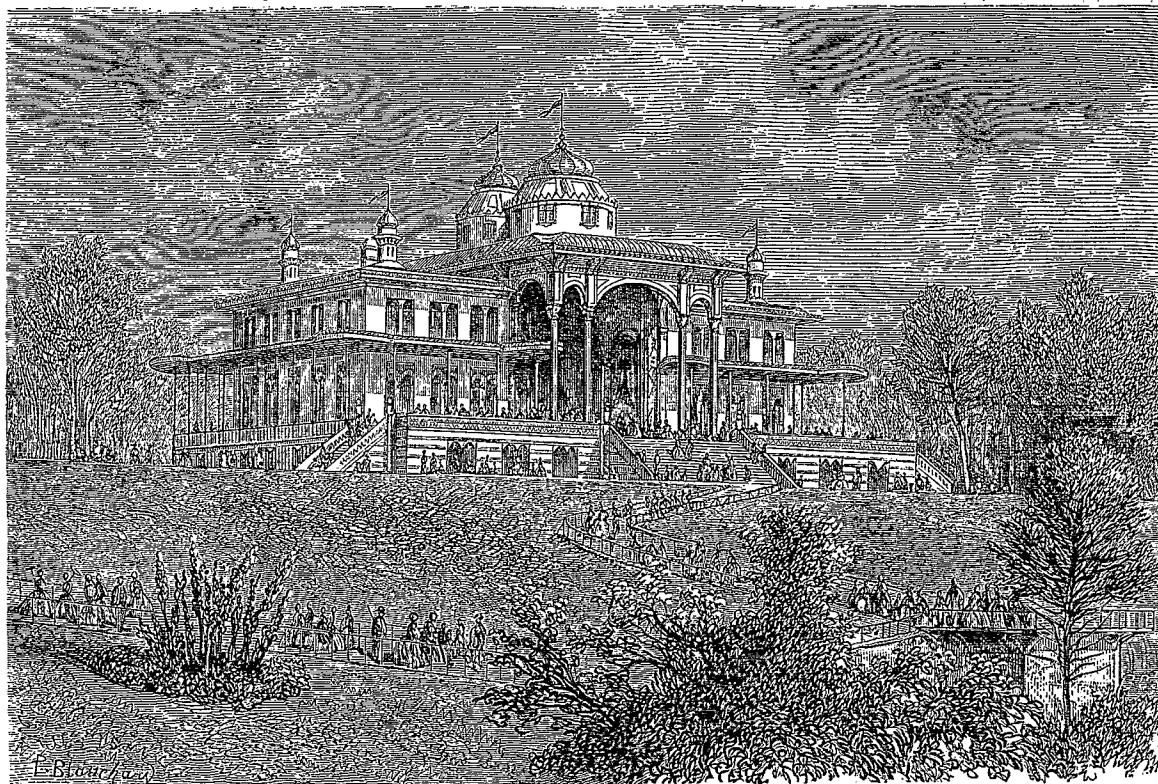
La suite à une autre livraison.

(\*) 1 piastre d'Espagne = 100 cents = 4 shillings 10 pence à Victoria, Hong-kong, = 6f.05.

(\*) Le Collectionneur de timbres-poste, t. Ier, p. 8.

## LE CASINO D'ARCACHON

(GIRONDE).



Le Casino d'Arcachon. — Dessin de Ph. Blanchard, d'après une photographie de A. Terpereau.

Ce casino s'élève sur une haute dune fertilisée, dans un beau jardin, à la lisière d'une forêt immense, devant l'un des plus vastes bassins que l'Océan se soit creusés sur les rivages de France. Notre dessin, qui indique assez l'ordonnance générale et le style de l'édifice, ne peut donner aucune idée du riant éclat de ses couleurs où dominent, si notre mémoire est fidèle, le rouge, le jaune et l'or. De loin comme de près, ce château aérien a un air de fête, et l'on comprend de suite sa destination. De larges avenues, des rampes faciles, conduisent au rez-de-chaussée, où sont les rafraîchissements, les divans, les tables de whist, les billards; de là on monte par cinq grands escaliers au premier étage, entouré de galeries à arcature, et on entre dans la salle des bals et des concerts qu'avoisinent des salons de conversation et de lecture, mais qui, à elle seule, est, à vrai dire, le casino presque entier. Grande, de forme élégante, richement ornée d'arabesques aux couleurs variées, elle est éclairée, le jour par la douce lumière qu'y versent discrètement deux hautes coupoles en verre dépoli, la nuit par les feux d'un double cercle de gaz. Cette salle a déjà retenti bien des fois d'accords harmonieux, de beaux chants, d'applaudissements enthousiastes donnés à de célèbres artistes, et de tous les légers bruits de la danse. De la terrasse du nord, où vient expirer la brise de mer, le regard embrasse un admirable panorama, la forêt, la ville naissante, au delà le bassin qui, à droite et à gauche, s'étend à perte de vue. Il est difficile de prévoir ce que sera dans six ou huit ans la ville d'Arcachon; on ne la trouvera peut-être alors que trop populeuse : Bordeaux tend à s'y déverser avec excès dans la belle saison. Aujourd'hui elle intéresse, comme toutes les créations de ce genre, par le désordre pittoresque et le libre et rapide accroissement de ses constructions. Deux files de maisons très-diverses

de dimensions et de formes, luxueuses ou modestes, se sont emparées en toute hâte du bord du bassin sur une ligne de plusieurs kilomètres : c'est la première rue; les omnibus du chemin de fer qui mène en une heure et demie d'Arcachon à Bordeaux la parcourent en appelant les voyageurs à son de trompe; ce son un peu plaintif et sauvage semble un dernier écho de la vieille solitude des landes qui recule et fuit devant les envahissements du monde nouveau. En deçà, on n'aperçoit guère encore, au milieu des bouquets de pins, que des groupes séparés d'habitations, des toits bleus, des murs roses, des galeries de bois ornées, des ébauches de marchés, des boutiques en planches improvisées, des jeux campés le long des sentiers comme aux jours de fête; partout les ouvriers se hâtent, les chariots circulent; de petites voitures élégantes aux pavillons chinois, des troupes joyeuses d'amazones et de cavaliers, passent rapidement et disparaissent dans l'épaisseur de la forêt, dont les abords se peuplent de jolis chalets qu'on habite surtout aux mois d'hiver. Le bassin, ou, si l'on veut, le lac salé, n'est pas moins animé : de toutes parts des baigneurs; les barques nombreuses vont et viennent en tous sens : celles-ci conduisent aux parcs aux huîtres, au phare, à l'entrée de l'Océan ou à quelque site pittoresque des côtes; celles-là partent pour la pêche du royan. Le soir, des feux errants projettent leurs sillons lumineux à la surface de l'eau : ce sont, comme dans le golfe de Naples, les flambeaux des pêcheurs de nuit. Tout ce spectacle, à une journée de Paris, a quelque chose d'imprévu et d'étrange. Puis on peut se prendre à songer que la route de fer qui transporte à Bayonne est toute voisine, et de la terrasse du casino il arrive, sans doute, à plus d'une imagination de voler à tire-d'aile vers Séville ou Madrid.



## INSTRUCTION PRATIQUE

## POUR RECONNAÎTRE LES CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX.

Au mois d'octobre 1859, cinq officiers du 58<sup>e</sup> de ligne succombaient, victimes d'un empoisonnement causé par des champignons vénéneux que l'un d'eux avait cueillis dans une promenade.

A la suite de ce douloureux événement, le conseil de santé des armées rédigea une instruction détaillée et mise à la portée de tout le monde, dans le but de préserver l'armée d'accidents semblables.

Nous avons pensé qu'il serait utile d'extraire de cette instruction les principales règles pratiques qu'on doit suivre dans le choix des champignons comestibles.

## I. — Caractères distinctifs des champignons vénéneux et des champignons comestibles.

Il ne faut pas accorder à ces caractères généraux plus de valeur qu'ils n'en méritent. Aucun d'eux, pris isolément, n'est absolu et ne permet de décider en toute sécurité si tel ou tel champignon est inoffensif ou s'il est dangereux. Mais ces mêmes caractères acquièrent une véritable importance quand on les considère dans leur ensemble.

Les espèces vénéneuses se trouvent habituellement dans les bois et les lieux sombres et humides, tandis que les espèces comestibles croissent d'ordinaire dans les lieux élevés et aérés, dans les terrains en friche. Il y a cependant de nombreuses exceptions.

Tout champignon dont la chair est molle et aqueuse doit être rejeté. La chair des champignons comestibles est compacte et cassante.

Une odeur forte et désagréable est l'indice certain de qualités malfaisantes. Les bons champignons exhalent une odeur agréable; mais ce caractère appartient aussi à quelques espèces nuisibles.

Rejetez toujours les champignons qui sécrètent un suc laiteux et ceux dont la saveur est âcre, astringente, amère, acide ou salée.

Méfiez-vous des champignons ornés de vives couleurs rouges, vertes ou bleues, et dont les lames sont colorées en brun ou en bleu. Exceptons cependant un beau champignon rouge, l'*agaric orange*, regardé comme la plus délicate des espèces comestibles.

Les champignons dont la chair se colore par l'exposition à l'air doivent être regardés comme vénéneux. La chair des champignons comestibles reste blanche dans les mêmes circonstances.

Quand les insectes ou autres animaux s'abstiennent de toucher à certains champignons, on doit faire de même, car l'instinct des animaux est un guide assez sûr. Cependant certains animaux se nourrissent impunément des champignons les plus vénéneux.

En suivant strictement les règles précédentes, on peut être sûr de n'admettre aucune espèce dangereuse; mais il peut arriver qu'on rejette certaines espèces comestibles, ce qui est sans inconvénient. Dans le doute abstiens-toi, telle est la meilleure règle à suivre à l'égard des champignons.

Il faut absolument rejeter les éprouves suivantes, tout à fait dépourvues de certitude, quoiqu'on les ait trop souvent recommandées :

Une pièce d'argent noircit au contact des champignons vénéneux. — Il en est de même des oignons blancs qu'on fait cuire avec ces champignons. — Les mauvais champignons font tourner le lait. — Etc.

## II. — Caractères spéciaux propres aux espèces comestibles les plus communes.

Il faut rejeter les champignons comestibles, quelle que soit d'ailleurs leur belle apparence, quand ils ont acquis tout leur développement et qu'ils commencent à s'altérer. Il faut également s'abstenir des champignons cueillis depuis plus de vingt-quatre heures.

Il peut arriver, en effet, que des champignons comestibles deviennent vénéneux en vieillissant.

Dans les grandes villes, on autorise seulement la vente des espèces qui ne peuvent donner lieu à aucune erreur; cette vente est contrôlée par des agents spéciaux.

Nous décrirons avec détails chacune des trois espèces autorisées sur les marchés de Paris.

1<sup>o</sup> Le champignon de couche (*Agaricus edulis* Bulliard), cultivé en grand dans les carrières des environs de Paris, où on le récolte toute l'année, et qui suffit presque à la consommation tout entière de la capitale. A l'état sauvage, on le rencontre souvent dans les friches et même dans les terrains de toute espèce.

Une espèce dangereuse, l'*amanite vénéneux* ou *agaric vénéneux*, ressemble beaucoup au champignon de couche, surtout la variété blanche de cette espèce; car il y en a deux autres variétés, une jaune et une verte, qui ne peuvent donner lieu à aucune méprise. Au contraire, c'est à l'*agaric blanc vénéneux* qu'on doit attribuer la plupart des empoisonnements par les champignons.

Voici un tableau comparatif des caractères de ces deux espèces :

| <i>Agaric comestible.</i>                                                                               | <i>Agaric vénéneux.</i>                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Chapeau convexe, lisse, non visqueux, et se pelant facilement.                                          | Chapeau visqueux, souvent couvert de verrues. La peau adhère fortement à la chair.                 |
| La face inférieure du chapeau est garnie de lames rosées qui deviennent brunes en vieillissant.         | Lames toujours blanches. Ce caractère est constant et ne permet pas de confondre ces deux espèces. |
| Le pédicule ou support du chapeau n'est pas entouré à la base par une bourse qu'on nomme <i>volva</i> . | Le pédicule est entouré à la base par la <i>volva</i> .                                            |
| Odeur et saveur agréables.                                                                              | Odeur vireuse (odeur des végétaux vénéneux en général), saveur désagréable.                        |
| Croît à l'état sauvage dans les lieux secs et exposés au soleil (du moins en général).                  | Croît à l'état sauvage dans les bois humides.                                                      |

En consultant seulement la couleur des lames, l'odeur et la saveur, on ne sera jamais exposé à confondre l'*agaric comestible* avec son redoutable homonyme.

2<sup>o</sup> La morille comestible (*Agaricus cantharillus* L.), qu'on récolte dans les bois en juillet et août.

La forme générale des morilles de diverses espèces ne permet pas de les confondre avec les autres champignons. Et comme aucune espèce de morille ne possède de propriétés vénéneuses, il n'y a aucun inconvénient à confondre une espèce de morille avec une autre.

3<sup>o</sup> Le bolet comestible.

La chair de ce champignon ne doit prendre aucune coloration par le contact de l'air. Ce caractère est très-important; pour le consulter avec certitude, il faut attendre quelques minutes et regarder constamment le champignon soumis à cet essai, car il arrive souvent que la coloration, qui s'était d'abord développée à l'air, disparaît sans laisser de traces.

La saveur du bolet comestible n'est ni âcre, ni poivrée, comme celle des bolets vénéneux.

Son odeur est agréable.

Au lieu des lames qui recouvrent le dessous du chapeau des *agarics*, les bolets portent des espèces de tubes. Quand

on épluche le bolet comestible, on doit toujours enlever ces tubes avec soin.

L'*orange comestible* n'est pas admise sur les marchés de Paris, mais dans certains pays on en fait une très-grande consommation. Il est vrai qu'on la confond souvent avec l'*orange vénéneuse*, qui est un des champignons les plus redoutables. Voici un tableau comparatif des caractères de ces deux espèces :

| <i>Orange comestible.</i>                                                                                   | <i>Orange vénéneuse.</i>                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Chapeau rouge, lisse, strié sur les bords, sans verrues ni enduit visqueux.                                 | Chapeau d'un beau rouge, un peu visqueux, non strié sur les bords, et ordinairement couvert de verrues blanches. |
| Les lames sont jaunes.                                                                                      | Les lames sont blanches.                                                                                         |
| Le pédicule (support du chapeau) est jaune, lisse, plein, et porte un anneau jaune renversé.                | Le pédicule est blanc, un peu écailleux, et porte un anneau blanc.                                               |
| Dans sa jeunesse, l' <i>orange comestible</i> est complètement enveloppée dans une bourse ou volva blanche. | La volva est incomplète.                                                                                         |
| Odeur et saveur agréables.                                                                                  | Saveur un peu astringente.                                                                                       |

Ajoutons encore à la liste des champignons comestibles les *merulles chanterelles*, champignons d'un jaune chamois, très-communs dans la plupart de nos forêts et fort usités comme aliments dans certains cantons.

Pour cette espèce et pour d'autres espèces comestibles qui entrent régulièrement dans la consommation dans certains pays, on peut s'en rapporter à l'expérience des gens qui les récoltent habituellement.

### III. — Préparation des champignons.

Si l'on conserve le plus léger doute sur la nature des champignons dont on veut faire usage, il faut les couper par tranches et les tremper pendant une heure ou deux avec de l'eau contenant trois cuillerées de vinaigre pour un litre d'eau. On lave ensuite les champignons à l'eau bouillante et on les apprête de diverses manières. Nous avons déjà indiqué ce moyen, dû à M. F. Gérard (t. XXI, 1853, p. 40). Les espèces les plus vénéneuses, traitées comme nous venons de le dire, peuvent être mangées impunément. Ce fait a été prouvé par les expériences les plus positives.

Faisons seulement remarquer que les champignons ainsi épuisés par l'eau perdent nécessairement une partie de leur goût en même temps que leur propriété vénéneuse.

### IV. — Symptômes de l'empoisonnement par les champignons.

Ce genre d'empoisonnement est d'autant plus redoutable qu'on ne commence à en ressentir les effets que sept, huit et même dix heures après le repas, lorsque le travail de la digestion est terminé et que le poison a pu passer dans la circulation générale. Ainsi, un empoisonnement dû aux champignons peut provenir, non pas du dernier repas, mais de l'avant-dernier.

Le malade éprouve des vertiges, des nausées, des douleurs d'estomac et d'entrailles qui deviennent bientôt continues et prennent une extrême intensité. La soif est vive. Il y a souvent sueurs froides, convulsions, refroidissement des extrémités et même délire. La mort arrive ordinairement au bout de deux ou trois jours.

### V. — Traitement de l'empoisonnement par les champignons.

Le premier soin du médecin, quel que soit le moment

auquel il est appelé, doit être de favoriser l'évacuation des champignons, à l'aide de l'émétique et d'un purgatif administrés en même temps.

Dans un demi-litre d'eau chaude on dissout 25 centigrammes d'émétique et 20 grammes de sulfate de soude ou de magnésie; puis on administre par portions cette solution tiède au malade, en même temps qu'on lui chatouille le fond de la gorge avec le doigt ou avec une barbe de plume, de manière à provoquer le vomissement.

Lorsqu'on soupçonne qu'une partie des champignons est arrivée dans les intestins, il faut, tout en continuant l'usage de la potion précédente, administrer des lavements purgatifs préparés avec le séné, le sulfate de soude et l'émétique.

L'expérience a démontré combien il est important de continuer longtemps l'emploi de ces moyens, et alors même qu'on pourrait croire les voies digestives entièrement débarrassées du poison.

En même temps que les vomitifs, mais surtout après qu'on a cessé leur action, on fait prendre au malade du lait, des blancs d'œufs battus dans de l'eau ou mieux dans une boisson émoullente.

Après l'expulsion complète du poison, il convient d'employer les médicaments mucilagineux, adoucissants, les potions éthérées, les fomentations émoullentes, les bains, et en général les moyens propres à calmer la douleur et à combattre l'inflammation.

Les révulsifs extérieurs, comme les sinapismes, les frictions stimulantes sur les membres et le tronc, etc., sont des moyens qu'on ne doit pas négliger tant que la réaction n'est pas opérée, et qu'il faut, au contraire, continuer avec énergie.

### LE PAVAO-PRETO, OU OISEAU-TAUREAU.

Ce curieux céphaloptère habite les solitudes inexplorées du Matto-Grosso, dans l'intérieur du Brésil, et ce fut sur les bords du rio Allègre que M. Francis de Castelnau, qui le cherchait depuis longtemps, parvint à se le procurer. Il ressemble à un corbeau, mais les plumes de sa tête sont disposées de manière à former un parasol naturel. Les Indiens du Pérou, qui parlent la langue quichua, lui avaient donné un nom qui signifie oiseau-taureau. « Vers le soir, dit M. de Castelnau, nous entendîmes un très-fort cri que nous comparâmes au mugissement d'un bœuf, et l'oiseau tant désiré passa rapidement le long de la rivière, mais se cacha dans l'épaisseur du bois avant que nos chasseurs pussent le tirer. Nous avons depuis retrouvé cette espèce sur le haut Amazone. »

Quand on sort des mains d'un barbier, on se présente devant un miroir, on examine si les cheveux sont bien coupés et la barbe bien faite. A plus forte raison, quand on vient d'entendre un orateur, faut-il considérer son âme et voir si, dégagée des affections importunes dont le poids la surchargeait, elle est devenue plus paisible et plus douce. « Car ni le bain, ni les discours ne sont utiles, dit Ariston, quand ils ne purifient pas. » PLUTARQUE.

### LE BEL HABIT.

CONTE SUÉDOIS.

Un gobelin (\*) était allé se loger dans une maison, et pour se rendre utile à ses hôtes, il se plaisait à tamiser

(\*) Lutin. Le mot français Gobelin pourrait venir du mot danois *Gubbe*, qui signifie à la fois lutin et petit vieillard.

de la farine. La maîtresse de la maison avait beau puiser dans sa huche, elle la trouvait toujours pleine, et s'en étonnait, parce qu'elle ignorait la présence du génie domestique.

Un jour qu'elle vint à regarder par le trou de la serrure, elle aperçut le petit être qui seconait le tamis avec autant de zèle que s'il eût été payé pour le faire. Mais il était si mal vêtu que la bonne dame eut pitié de le voir dans cet accoutrement; elle voulut donc, pour lui témoigner sa reconnaissance, lui faire un bel habit qu'elle suspendit à un coin de la huche; puis elle se cacha pour observer de quel air le gobelet recevrait ce cadeau. Il ne se fit pas prier pour l'accepter, s'en revêtit immédiatement, et se mit à sa besogne.

La farine volait par la chambre, et le bel habit devenait tout blanc; lorsque le lutin s'en aperçut, il s'arrêta et ne voulut plus tamiser: « Non, cela salirait mon habit neuf. » Il s'assit dans un coin, et regarda combien il était joli. Mais, comme il avait bon cœur, il se prit à songer que ce serait bien mal récompenser sa bonne maîtresse que de rester là à ne rien faire. Il jeta donc de côté le beau costume qui l'invitait à la fainéantise, reprit ses vieux habits qui ne le gênaient pas pour travailler, et se remit bravement à sasser avec plus d'ardeur que jamais. (1)

## LES EMPOSIEUX DE LA VALLÉE DES PONTS,

DANS LE JURA NEUCHÂTELOIS.

Le voyageur qui part du bord du lac de Neuchâtel pour visiter l'industrielle ville du Locle s'élève d'abord par une belle route ombragée de grands hêtres et de hauts sapins. Au point culminant du chemin, appelé la Tourne, la chaîne des Alpes se déploie devant lui dans toute sa magnificence, grandie par l'élévation même du piédestal du haut duquel il la contemple. De la Tourne, la route descend vers une large vallée dont l'aspect frappe les plus indifférents. Élevée de 1 000 mètres au-dessus de la mer, elle présente un fond plat occupé par une vaste tourbière, tantôt nue, tantôt revêtue de bouleaux et de pins de montagne (*Pinus mugho*) qui la transforment en forêt. Ça et là des taches noires indiquent les exploitations de la tourbe comme combustible. Le fond de la vallée est inculte, et sur les bords seulement on observe des champs labourés, des prairies et des habitations; les contre-forts sont mouchetés de beaux bouquets de sapins. Condamnée par son climat et son sol à une éternelle stérilité, la vallée des Ponts a été enrichie par l'industrie. Le magnifique village qui lui a donné son nom, les nombreux hameaux et les habitations isolées dont elle est bordée, se composent de maisons dont l'aspect annonce non la richesse, mais l'aisance; elles sont habitées par ces patients et habiles horlogers qui, poussant à ses dernières limites la division du travail, luttent avec succès contre la concurrence étrangère, et envoient dans les deux mondes des montres et des horloges supérieures, à prix égal, à celles de leurs rivaux.

Revenons au tableau physique de la vallée des Ponts. Sa forme est celle d'un berceau, et quoiqu'elle ait une pente bien marquée du nord-est au sud-ouest, elle n'a point de cours d'eau. Bien différente des vallées plus basses qui lui sont parallèles au sud, le val Travers où serpente la Reuse, le val de Ruz où coule le Sevon, elle ressemble aux vallées plus élevées de la Brevine et du Locle qui la limitent au nord. Les eaux, ne pouvant s'échapper de ces

dépressions sans issue, se rassemblent sur les couches calcaires horizontales qui forment le fond de la cuvette; une couche d'argile ajoutée à leur imperméabilité, et un vaste marais envahit la vallée tout entière. La tourbe se développe au sein de ces eaux stagnantes, où elle atteint en général une épaisseur de 6 mètres; le marais se transforme en tourbière. Mais l'écoulement des eaux, impossible au fond de la vallée, est possible sur ses bords. Là les couches calcaires se sont brisées en se relevant, et quand les eaux atteignent ce niveau, elles trouvent des issues. Ces issues sont les *emposieux*, vastes éentonnoirs où les eaux pluviales se précipitent et où se perdent quelques petits cours d'eau alimentés par les faibles sources des pentes voisines. Si les emposieux n'existaient pas, les vallées des Ponts et de la Brevine seraient occupées par des lacs, comme celui de la vallée de Joux dans le canton de Vaud, et de Saint-Point dans le département du Doubs. Ces emposieux sont rarement isolés, mais ils forment des groupes. Leur grandeur est inégale: quelques-uns n'ont que 20 mètres; d'autres, non loin du village des Ponts, jusqu'à 100 mètres de diamètre à leur ouverture supérieure. La forme est celle d'un entonnoir ou d'un cône renversé des plus réguliers. Au fond, on distingue, au milieu des hautes herbes et des plantes aquatiques dont l'ombre et l'humidité favorisent la végétation, l'orifice par lequel l'eau peut s'écouler. Étudions le groupe voisin du chalet de Combe-Varin, à l'extrémité occidentale de la vallée des Ponts, et entrons d'abord dans la maison. C'est une demeure hospitalière dont le propriétaire, M. Desor, professeur de géologie à l'Académie de Neuchâtel, nous dévoilera les mystères des emposieux que je me borne à transmettre aux lecteurs du *Magasin pittoresque*.

Chaque été, des savants de toutes les nations viennent se reposer à l'ombre des sapins séculaires qui dominent le chalet et rajeunir leur esprit par l'échange mutuel des idées et l'aspect des grandes scènes de la nature. Le nom de chaque nouveau venu est gravé sur l'écorce d'un arbre de la longue avenue qui conduit au chalet. Tous seront connus du lecteur ami des sciences physiques ou naturelles: ce sont ceux de Liebig, Dove, Schœnbein, Merian, Studer, Escher, Vogt, Moleschott, Ramsay.

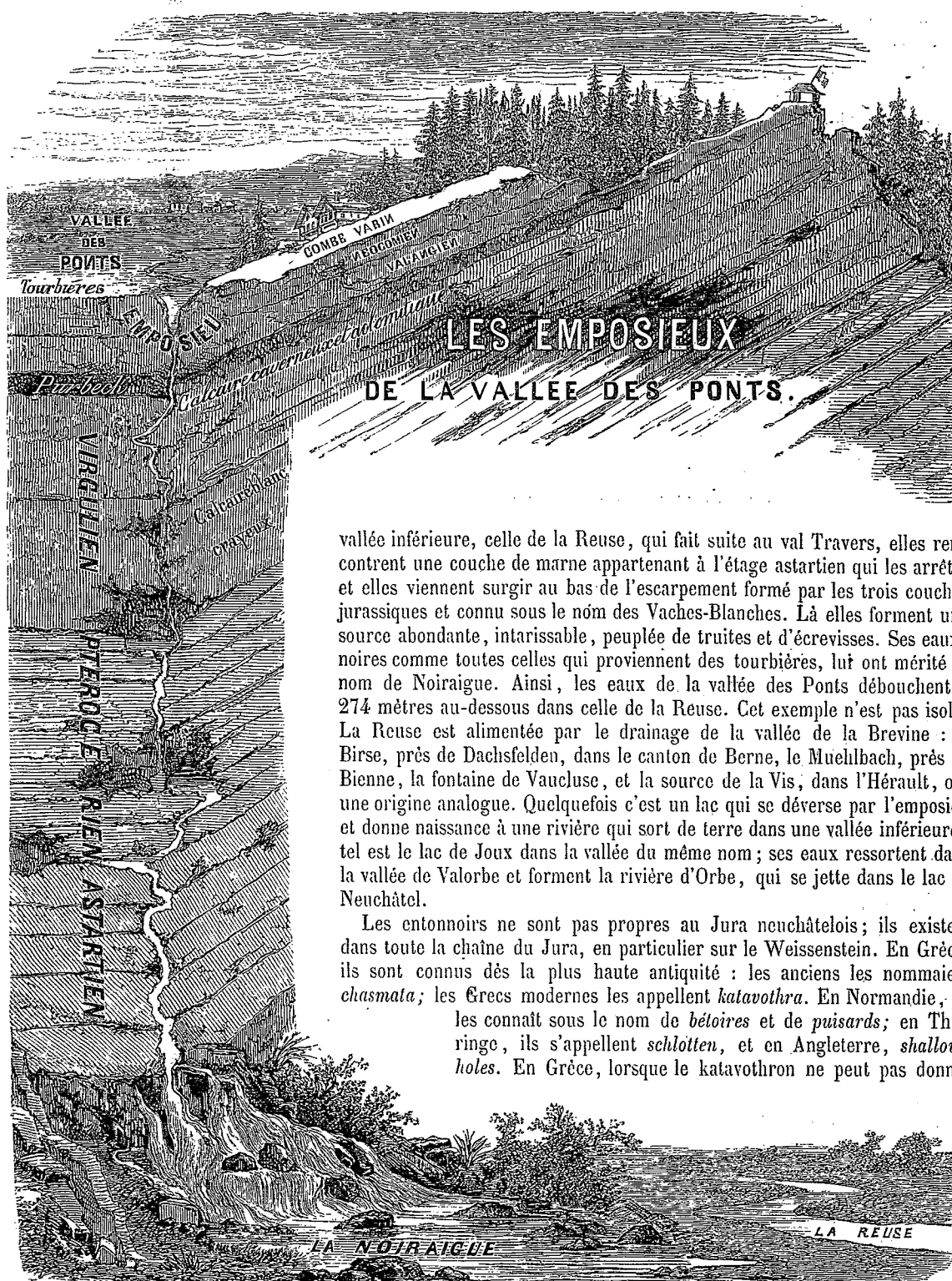
La mort n'a pas manqué de faire des vides parmi les pèlerins scientifiques de Combe-Varin. Théodore Parker, le philosophe chrétien de l'Amérique du Nord, y passa l'été de 1859, déjà frappé par la maladie à laquelle il devait succomber. Un vieux sapin, au pied duquel il aimait à se reposer un livre à la main, lui a été dédié par son ami Desor, et une petite croix gravée sur l'écorce indique au passant que l'arbre a survécu à celui dont il porte le nom vénéré.

Le chalet de Combe-Varin est bâti sur les couches redressées de la vallée, un peu au-dessus de l'angle qui correspond à la brisure des couches. Elles appartiennent à la partie inférieure du terrain crétacé, et M. Desor y distingue trois couches: un calcaire jaune, ou néocomien, appelé ainsi parce qu'il supporte la citadelle de Neuchâtel; le valangien, ou marbre bâtard, qui est dominant autour du village de Valangin près Neuchâtel; et les couches de marne noire, contemporaines de celles de l'île de Purbeck, sur la côte du Dorsetshire en Angleterre. Les couches de Purbeck reposent sur les premières assises du terrain jurassique supérieur: ce sont des couches calcaires marines parfaitement caractérisées par les coquilles fossiles qu'elles contiennent. Les supérieures sont criblées de valves d'une petite huître en forme de virgule (*Exogyra virgula*). Celles situées immédiatement au-dessous renferment les débris de ptérocères, coquille univalve appartenant à un gastéropode appelé *Pterocera oceani*.

(1) Tiré de l'*Histoire traditionnelle du peuple suédois* (Svenska Folkets Sago-Hæfder), par A.-A. Afzelius; 2<sup>e</sup> éd., Stockholm, 1845.

Enfin, la couche inférieure offre les restes d'une coquille bivalve fort voisine des cœurs si communs sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée; c'est l'*Astarte supracorallina*.

Les eaux qui coulent dans l'emposieu de Combe-Varin traversent ces trois couches en suivant la ligne de brisure : elles s'infiltrent entre elles, se logent dans les cavités, s'amassent dans des réservoirs; mais, arrivées dans la



vallée inférieure, celle de la Reuse, qui fait suite au val Travers, elles rencontrent une couche de marne appartenant à l'étage astartien qui les arrête, et elles viennent surgir au bas de l'escarpement formé par les trois couches jurassiques et connu sous le nom des Vaches-Blanches. Là elles forment une source abondante, intarissable, peuplée de truites et d'écrevisses. Ses eaux, noires comme toutes celles qui proviennent des tourbières, lui ont mérité le nom de Noiraigue. Ainsi, les eaux de la vallée des Ponts débouchent à 274 mètres au-dessous dans celle de la Reuse. Cet exemple n'est pas isolé. La Reuse est alimentée par le drainage de la vallée de la Brevine : la Birse, près de Dachsfielden, dans le canton de Berne, le Muehlbach, près de Bienne, la fontaine de Vacluse, et la source de la Vis, dans l'Hérault, ont une origine analogue. Quelquefois c'est un lac qui se déverse par l'emposieu et donne naissance à une rivière qui sort de terre dans une vallée inférieure : tel est le lac de Joux dans la vallée du même nom; ses eaux ressortent dans la vallée de Valerbe et forment la rivière d'Orbe, qui se jette dans le lac de Neuchâtel.

Les entonnoirs ne sont pas propres au Jura neuchâtelois; ils existent dans toute la chaîne du Jura, en particulier sur le Weissenstein. En Grèce, ils sont connus dès la plus haute antiquité : les anciens les nommaient *chasmata*; les Grecs modernes les appellent *katavothra*. En Normandie, on les connaît sous le nom de *béloires* et de *puisards*; en Thuringe, ils s'appellent *schlotten*, et en Angleterre, *shallow-holes*. En Grèce, lorsque le katavothron ne peut pas donner

écoulement aux eaux qu'il reçoit, il se forme un lac temporaire : tels sont ceux de Kavaros et de Tripolitza. En été, quand le lac a disparu, le fond de l'entonnoir, où l'humidité entretient une abondante végétation, sert de retraite aux chacals et aux renards. Les points de sortie des *katavothra* sont ordinairement près des bords de la

mer; ce sont des sources abondantes appelées *kephalovrisi* (têtes de sources). Les fameux marais de Lerne, près d'Argos, sont alimentés par des *kephalovrisi*.

On a signalé des entonnoirs dans tous les pays, et en particulier dans toutes les montagnes calcaires, par conséquent non-seulement en Grèce, dans les Cévennes et

Dessin de Lancelot, d'après un dessin envoyé de Suisse.

dans le Jura, mais en Italie, en Espagne, en Asie Mineure et en Syrie. Les entonnoirs se rattachent à une loi générale de l'hydrographie terrestre énoncée par le célèbre géologue Léopold de Buck : la sécheresse des chaînes calcaires, l'humidité du sol dans les groupes granitiques ; des sources rares, mais abondantes, dans les premières ; des sources nombreuses, mais peu abondantes, dans les secondes ; des vallées et des plateaux entièrement privés d'eau dans le Jura, les Cévennes et les Alpes calcaires ; un arrosement uniforme dans les Vosges, les Alpes et les Pyrénées granitiques. On comprend quelle influence ces conditions physiques doivent exercer sur l'agriculture, sur le régime pastoral des chaînes de montagnes, et, par contre-coup, sur la richesse, l'industrie et le bien-être des habitants.

## AVENTURES ET RUSES DE SI-DJOHA (\*).

### LA JUMENT DU CAÏD.

Un jour Si-Djoha arriva près d'un douar et rencontra quelques Arabes assis en compagnie.

— Ohé ! lui crièrent-ils ; on dit que tu es malin et que tu ne manques pas de courage. Nous te défions d'aller au douar que tu vois là-bas et d'y enlever la jument du caïd. Si tu l'amènes ici, nous te donnerons cinq cents francs ; mais si tu échoues dans ton expédition, tu seras obligé de nous payer de ta poche une somme égale.

Si-Djoha, ayant accepté le pari, se dirigea sur-le-champ vers le douar.

C'était le moment où les femmes du caïd étaient occupées à traire les vaches dans le *merah* (cour du douar). Sans se faire inviter, notre homme se glisse dans la tente. Un moment après, les femmes y entrent, déposent au milieu la jatte pleine de lait et la laissent découverte, puis elles se retirent.

Un serpent s'approcha du vase, se mit à boire du lait et en rendit une partie dans la jatte. Si-Djoha avait vu cette scène.

Les femmes rentrèrent dans la tente ; elles emportèrent le vase et le vidèrent dans un pot qui était sur le feu. Dès que le lait eut bouilli, elles le versèrent dans un *metred* et servirent le souper.

Le caïd et ses compagnons se disposaient à prendre leur repas ; déjà même ils levaient leurs cuillers, lorsqu'une voix leur cria :

— Arrêtez ! laissez vos cuillers !

Les assistants se tournèrent du côté de Si-Djoha et lui dirent :

— Par où es-tu entré ?

— Il y a longtemps que je suis là, répondit notre homme.

— Que veux-tu ?

— Je ne vous le dirai pas.

— Et pourquoi ?

— Avez-vous un chien auquel vous ne teniez pas ?

— Nous en avons un.

— Eh bien, appelez-le.

A un signal donné, le chien parut ; on lui jeta une cuillerée de nourriture, et presque aussitôt il tomba mort. L'expérience fut répétée sur un autre chien, qui eut le même sort.

Alors le chef du douar pria Si-Djoha d'expliquer ce phénomène ; mais le fin matois déclara qu'il ne parlerait pas avant d'avoir obtenu l'objet de ses desirs.

— Qu'à cela ne tienne, dit le caïd ; tu auras ce que tu souhaites.

(\*) Trad. de l'arabe par M. A. Cherbonneau ; directeur du collège français-arabe d'Alger.

Une fois maître de la position, Si-Djoha raconta le fait en détail. Les gens de la tente se pressèrent autour de lui et le comblèrent de remerciements.

— Je rends grâce à Dieu, lui dit le caïd, de ce que tu nous as sauvé la vie. Que veux-tu pour ta récompense ?

— Ce que je veux, répondit Si-Djoha, c'est ta jument.

— Tu mérites plus que cela, mon cher maître, insista le caïd ; choisis dans mes troupeaux une mule ou un bœuf.

— Point du tout, répliqua celui-ci ; je veux ta jument et rien que ta jument, parce que j'ai parié que je l'emmenerais.

Alors le chef du douar ordonna à son serviteur de livrer l'animal au rusé compère, qui sauta dessus, disparut, et alla recevoir le prix de la gageure.

### LE COLLYRE.

Si-Djoha acheta un jour du *kohol* (collyre) pour les yeux. Le marchand, dont l'œil rouge et chassieux attestait un commencement d'ophtalmie, demanda un *dirhem* ; Si-Djoha lui en donna deux généreusement.

— Tu me donnes trop, dit le marchand.

— Mon ami, je te paye un *dirhem* pour moi et un pour toi, afin que tu t'achètes un peu de ta marchandise et que tu guérisses tes yeux !

### LE CLOU.

Si-Djoha loua un jour sa maison à un Arabe revenant de pèlerinage, et se fit payer d'avance une année de loyer, ne se réservant que le droit de planter un clou dans la *skifa*, couloir compris entre la porte de la rue et celle de la cour intérieure, et de disposer de ce clou ainsi que bon lui semblerait. Le locataire étant entré en possession, Si-Djoha, dès le lendemain, se rendit au logis, un chien mort sous le bras, planta un clou, et accrocha ledit chien mort à la muraille. Une épouvantable infection ne tarda pas à être la suite de cet acte de propriété. On décrocha le chien ; mais le jour suivant, Si-Djoha en rapporta un autre. Cette servitude déplut au locataire. De là procès devant le cadi. La justice arabe n'est guère moins stricte que la justice romaine. User et abuser, c'est la propriété. D'ailleurs, il y avait dans l'acte : Planter un clou et en user à discrétion. Le locataire perdit sa cause avec dépens. Si-Djoha (en cela fort peu loyal) garda le loyer et rentra dans la jouissance anticipée de son immeuble.

### LE NUAGE.

Un jour, Si-Djoha acheta un beau caïk pour cinq *dirhems*, à condition que le marchand voudrait bien l'accompagner jusqu'au lieu où était caché son trésor. Le marchand souscrivit, et l'on se mit en marche vers la précieuse cachette. Après une bonne heure de route :

— C'est par ici, dit Si-Djoha.

Et il se mit à regarder attentivement vers le ciel.

— Dépêchons-nous, dit le marchand ; je suis pressé.

— J'entends bien, dit Si-Djoha ; mais je ne trouve pas la marque.

— Où diable vas-tu la chercher ?

— Eh, par Dieu ! je la cherche où je l'avais laissée. C'était un superbe nuage.

### L'HABIT DE SI-DJOHA.

Le burnous de Si-Djoha, étendu sur le balcon de sa maison, tomba un jour du haut de cette galerie dans la cour. Si-Djoha poussa de grands cris.

— Qu'avez-vous donc ? lui cria-t-on.

— Je songe, reprit-il d'un ton plein d'épouvante, que j'aurais pu être dedans !



## SI-DJOHA A L'AUDIENCE DU BEY.

Salah, le plus glorieux bey qui ait régné sur Constantinople, laissait volontiers pénétrer dans son *medjlès* (conseil) tous ses sujets, riches ou pauvres, petits ou grands, et rendait lui-même la justice. Un jour, il vit entrer dans la salle d'audience un jeune homme à la figure brune, dont le regard fixe et intelligent le frappa. Il demanda au *bach-kateb* (chef des écrivains) qui était cet individu. Le *bach-kateb* lui répondit que c'était Si-Djoha.

— Mon frère, dit Salah-Bey à Si-Djoha, approche. Quel motif t'amène au palais? Que viens-tu demander? Puis-je te rendre service? Parle librement.

— Seigneur, dit le jeune homme, je viens te demander trois faveurs. Le pays est en ta possession, les biens et les richesses t'appartiennent; toi seul peux donc me contenter.

— Trois faveurs, c'est beaucoup, répartit le bey; d'ordinaire, mes sujets se contentent d'une seule; mais il n'importe, parle!

— La première chose que je désire, reprit Si-Djoha, est une pièce de terre.

— Tu l'auras.

— La seconde est du grain pour la mettre en semence et des bœufs pour la labourer.

— Mon frère, tu n'es pas modéré dans tes désirs, dit Salah-Bey; et si je jugé par ces deux premières demandes de la troisième, je doute fort qu'il me soit possible de te satisfaire.

— La troisième, reprit Si-Djoha, et la plus précieuse de toutes, est celle de te baiser la main.

Salah-Bey sourit, et montra, en accordant cette dernière grâce, qu'il ne refusait pas les deux autres.

## UNE LOTERIE ROYALE EN 1681.

On lit dans le *Mercurie galant* (Février 1681) : « On fait une loterie à Saint-Germain, qui ne devait être que de 200 000 francs; mais l'exacte fidélité qui s'y observe ayant obligé un très-grand nombre de particuliers à y porter de l'argent, on a été obligé de la faire de 100 000 écus. Elle serait peut-être d'une somme encore plus considérable si l'on voulait toujours recevoir. Le gros lot sera de 100 000 francs. »

Il y a toute apparence que l'original de notre gravure, conservé au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, représente le tirage de cette loterie à Saint-Germain, vers Pâques 1681; c'est à peu près la reproduction d'une estampe du *Mercurie* (Mai 1681, p. 350). On ne remarque de différences que dans l'agencement des groupes assis à la table du fond, encore sont-elles insignifiantes.

Un correspondant du *Mercurie* écrit, en mars 1681, que beaucoup de boîtes (à lots) n'étant pas arrivées à temps de la campagne, il y a eu retard dans le tirage; mais il se propose de donner, quand ses informations seront complétées, la liste des gagnants. C'est ce qu'il fit quelque temps après. Nous transcrivons ici une partie de sa lettre.

« Je viens à l'article de la loterie, que vous attendez depuis deux mois. On peut dire qu'elle a servi d'entretien et de divertissement à toute la France pendant l'hiver, et qu'elle a lié un nombre infini de sociétés agréables. En effet, la plupart de ceux qui s'y sont intéressés ayant fait bourse commune, tel qui n'avait hasardé que trois ou quatre louis se trouvait associé à diverses compagnies dont les billets lui étaient communs. Comme on espérait de plusieurs côtés, chaque ouverture de boîte était un

nouveau plaisir. Ce qui en donnait beaucoup, c'est que tout le monde se promettant le gros lot, chacun faisait l'emploi des 100 000 francs selon les idées qui le flat- taient davantage. Quelques-uns poussaient leur imagination si loin, qu'une fille qui était prête à se marier voulait attendre qu'on eût tiré la loterie, dans la pensée que ce gros lot lui venant, elle trouverait un plus grand parti. C'était d'ailleurs quelque chose de plaisant que les diverses précautions qu'on prenait pour se rendre la fortune favorable. Les uns se servaient de noms qui promettaient du bonheur. Les autres en choisissaient où la lettre *L* entrât plusieurs fois, n'en croyant pas de plus fortunée. D'autres ont voulu que dans ces noms le nombre des lettres se trouvât impair, et d'autres ont affecté de ne prendre leurs billets que dans les jours que les almanachs nous marquent heureux. Il y en a plusieurs qui, au lieu de noms, ont fait écrire des manières de sentences. Ces paroles, qu'employa un inconnu, ont passé pour les plus spirituelles : *Un seul Louis peut faire ma fortune*. La planche que j'ai pris soin de faire graver vous fera voir de quelle manière on a tiré cette loterie.

» Le roi est au milieu de la table. Vous pouvez croire qu'un si auguste témoin est non-seulement capable d'empêcher les tours d'adresse, mais qu'il peut même empêcher d'en concevoir la pensée. Celui qui paraît entre les deux qui sont dans l'espace qui est au milieu de cette table, et que vous voyez assis plus bas, est un valet de chambre de Sa Majesté, qui tient un sac où sont les billets. Il les donne par compte à M<sup>me</sup> Colbert de Croissy et à M. le marquis de Dangeau, qui sont à ses deux côtés. Ils les comptent de nouveau et les distribuent à ceux qu'on voit autour de la table. Chacun a des boîtes devant soi, et met autant de billets dedans qu'il y en a de marqués dessus. La table est couverte de bougies, afin que chacun ait de la lumière pour cacheter. Tout ce qui est au delà de ces bougies sont de petits plats d'argent remplis d'eau pour y tremper les cachets qui, à force de cacheter, se seraient trop échauffés. M. de Condom, présentement évêque de Meaux, est à un bout de la table. Toutes les boîtes passent par ses mains, et il y met un second cachet. Elles sont visitées ensuite par M. de Montausier, qui les met dans une corbeille d'où de temps en temps on les va porter dans les sacs qui sont attachés contre la muraille. Je ne vous dis point que tout ce qu'il y a de plus illustre à la cour est autour de cette table; il vous est aisé de le juger. M. le duc du Maine et M<sup>lle</sup> de Nantes s'y acquittèrent de leur emploi avec toute la bonne grâce imaginable. C'était un charme de voir leur adresse. Il faut vous marquer en quoi consistaient les lois, et vous montrer ceux que la fortune a favorisés. Il y a raison de dire qu'elle a doublement travaillé pour eux, puisque les premières et les plus illustres personnes du monde ont bien voulu se mêler de leurs affaires.

Des lots de diverse importance (dix, sept, cinq mille francs) échurent au Dauphin, à la reine, à Monsieur, à M<sup>mes</sup> de Fontange, de la Vallière, de Scudéry. Mais le roi fut le héros de la fête : outre des sommes de 30 000 francs et de 20 000 francs, il gagna le gros lot de 100 000 francs.

« Tout le monde a su que, la loterie étant tirée, le roi remit le gros lot au profit de ceux qui n'avaient rien eu. Il fut divisé en six autres lots, l'un de 50 000 francs, et cinq de 10 000.

» Les deux loteries du roi avaient servi tout l'hiver d'un si agréable divertissement, qu'on en eût fait plusieurs autres si M. de la Reynie n'y eût donné ordre en les défendant. Ce sage et vigilant magistrat, que le bien public occupe sans cesse, n'a pu s'assurer contre les abus qu'on y peut commettre; et comme la bonne foi n'est pas exacte

partout, il a cru devoir priver les uns d'un plaisir, afin d'épargner aux autres le danger d'être trompés. »

Quelques années après, Louis XIV voulut offrir gratuitement à sa cour ce divertissement interdit au vulgaire.

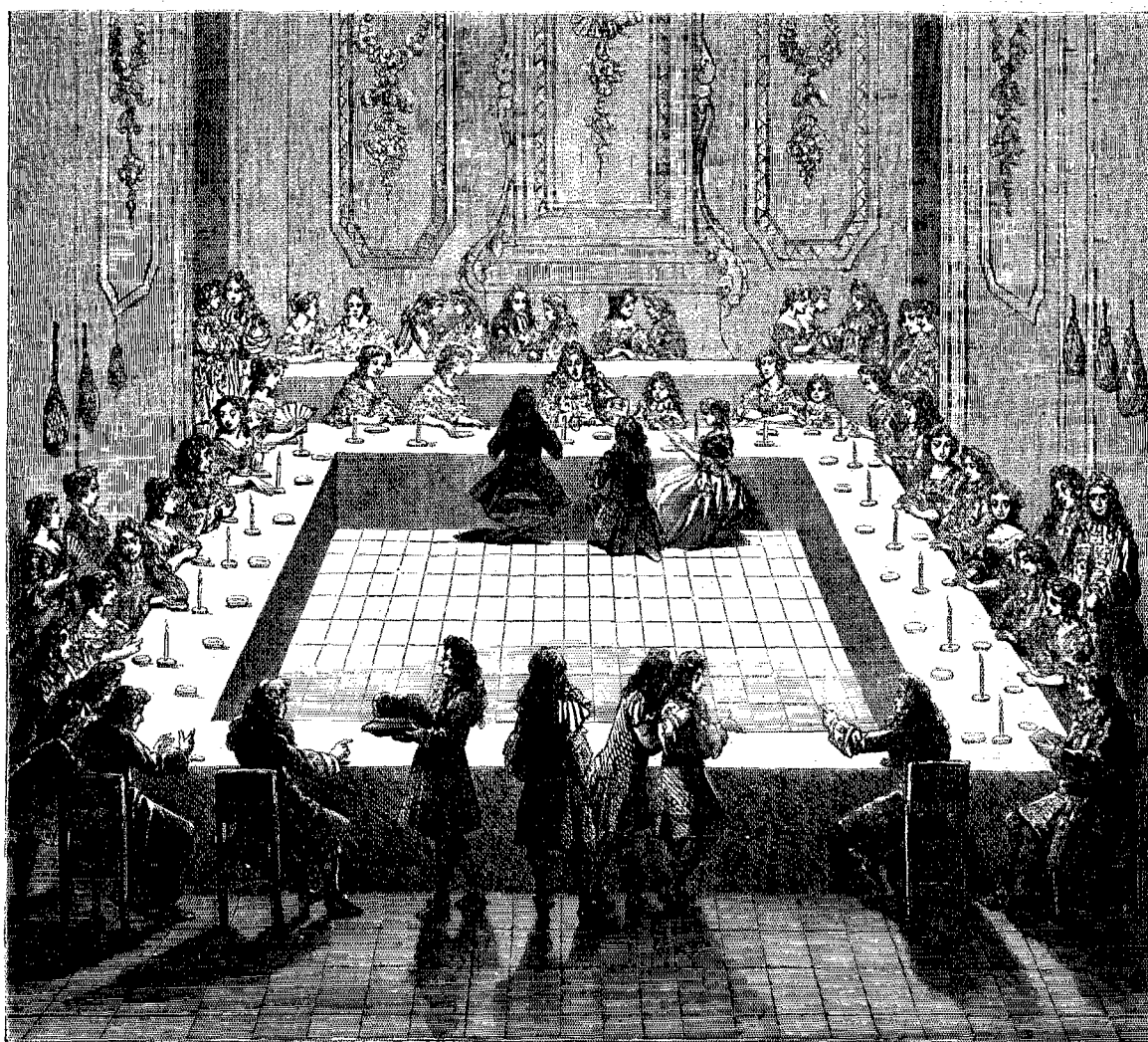
« Après le mariage de M<sup>lle</sup> de Nantes avec M. le Duc, nous dit Voltaire, le roi étala une magnificence singulière, dont le cardinal Mazarin avait donné la première idée en 1656. On établit dans le salon de Marly quatre boutiques remplies de ce que l'industrie des ouvriers de Paris avait produit de plus riche et de plus recherché. Ces quatre boutiques étaient autant de décorations superbes qui représentaient les quatre saisons de l'année. M<sup>me</sup> de Montespan en tenait une avec Monsieur. Sa rivale M<sup>me</sup> de Maintenon en tenait une autre avec le duc du Maine. Les deux nouveaux mariés avaient chacun la leur; M. le Duc avec M<sup>me</sup> de Thiange, et M<sup>me</sup> la Duchesse, à qui la bienséance ne permettait pas d'en tenir une avec un homme, à cause de sa grande jeunesse, était avec la duchesse de

Chevreuse. Les dames et les hommes nommés du voyage tiraient au sort les bijoux dont ces boutiques étaient garnies. Ainsi le roi fit des présents à toute la cour, d'une manière digne d'un roi. La loterie du cardinal Mazarin fut moins ingénieuse et moins brillante. Les loteries avaient été autrefois mises en usage par les empereurs romains<sup>(1)</sup>; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par autant de galanterie. »

Terminons par quelques renseignements ultérieurs qui peuvent servir à l'histoire de la loterie en France.

Par arrêt rendu au conseil d'État le 30 juin 1776, le roi a supprimé les loteries de l'École royale militaire, de l'Hôtel de ville de Paris, de la Générale d'association et des communautés religieuses; il a en même temps été créé une nouvelle loterie, sous le nom de *Loterie royale de France*.

La loi du 23 vendémiaire an 2 continua la Loterie de France; mais bientôt après, et dès le 25 brumaire suivant, une autre loi prohiba toutes les loteries. Puis la Loterie



Une Loterie royale en 1681. — Dessin de Foulquier, d'après une estampe du temps.

nationale de France fut rétablie par la loi du 9 vendémiaire an 6. La loi du 21 mai 1836 supprima définitivement les loteries; mais elle a malheureusement laissé la

(<sup>1</sup>) Les Romains, dans la célébration des saturnales, avaient en effet imaginé des loteries dont les billets étaient distribués aux convives. Auguste, pour plus d'amusement, mêla aux lots importants de pures bagatelles. Les loteries furent pour Néron des moyens de popularité: il en créa de publiques; elles se tiraient durant les jeux célébrés pour la durée de l'empire. Mille billets par jour étaient libéralement dis-

portés ouverte à tous les inconvénients de ce genre de jeu de hasard, en permettant les loteries destinées à des actes de bienfaisance ou à l'encouragement des arts.

tribus à la foule, et quelques-uns firent la fortune de ceux que le hasard en avait gratifiés. Héliogabale, imitant Auguste, trouva plaisant de composer pour moitié ses loteries de billets utiles et de billets sans valeur: il y avait, par exemple, un billet de six esclaves, un autre de six monches; celui-ci donnait droit à une coupe d'or, celui-là à une cruche ou à une assiette de terre.

## LE SPEAKER.



Charles Abbot, *speaker*; portrait peint par Northcote, gravé par Ch. Picart. — Dessin de Pauquet fils.

Le président de la Chambre des communes en Angleterre est désigné sous le nom de *speaker*. Pendant les séances, il a la tête affublée d'une longue perruque traditionnelle et il est vêtu d'une robe noire. Il est assis sur un fauteuil de forme ancienne. Au-dessous de lui, devant une table chargée de papiers, sont les clercs qui portent aussi des perruques, mais beaucoup plus petites. Les membres de la Chambre des députés sont habillés comme ils le sont partout ailleurs, sans aucune cérémonie; ils gardent volontiers leurs chapeaux sur leurs têtes et se mettent fort à l'aise; il n'est pas rare d'en voir plusieurs couchés sur les bancs ou les pieds en l'air: le laisser-aller de leurs

attitudes ne le cède pas de beaucoup à celui des députés des États-Unis.

Le mot *speaker* signifie littéralement *le parleur, l'orateur*. Cependant le président de la Chambre des communes parle peu; il ne prend point part aux délibérations, et il n'est guère obligé à faire de discours que lorsque, le Parlement étant prorogé, il résume, d'après l'usage, devant le souverain, dans la Chambre haute ou des lords, les travaux de la session.

On explique de la manière suivante la qualification de *speaker*:

« Peu de temps après que les deux chambres du Par-

lement eurent commencé à se réunir séparément, les communes demandèrent au roi Richard II d'être assistées par un lord, à cause de la faiblesse de leur pouvoir et sens, et, peu après, on vit que Peter de la Mare avait la parole de par la communauté pour s'adresser au roi. » (1)

Le *speaker* est nommé par la chambre, sans que l'approbation du souverain soit nécessaire, au début de chaque législature. Dans les votes et en cas de partage, sa voix est prépondérante. Ses fonctions ne cessent qu'avec le parlement qui l'a élu. Il est logé somptueusement à Westminster, et a un traitement annuel de 6 000 livres (150 000 francs). Dès qu'il n'est plus *speaker*, il est élevé à la pairie et doté d'une pension viagère de 400 livres (100 000 francs). Il est de plus membre du conseil privé et prend place immédiatement après les barons.

On compte Charles Abbot, dont nous donnons le portrait, et ses successeurs Ch. Manner Sutton et James Abercromby, au nombre des *speakers* les plus célèbres. Devenu pair, Abbot prit le titre et le nom de lord Colchester. Il a écrit des Mémoires (2) édités assez récemment par son fils, souvent consultés et cités par les historiens anglais, sur les événements du commencement de ce siècle.

## UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSE.

NOUVELLE.

L'ange passa sans regarder le riche orgueilleux qui se faisait bâtir un palais de marbre et d'or; plus loin il s'arrêta à la vue d'un pauvre piéton revenant sur ses pas tout expiré pour ôter du chemin un caillou qu'il avait su éviter; mais auquel, pensait-il, pouvait se heurter le voyageur qui viendrait après lui. Quand le pauvre piéton eut accompli sa bonne œuvre, il reprit modestement sa route. L'ange ramassa le caillou, qui prit dans sa main, sous son regard, la transparente pureté ainsi que l'éclat du diamant, et il l'emporta au ciel.

MICHEL MASSON.

Deux jeunes êtres, un brave garçon et une honnête fille qui ne se connaissaient point, se rencontrèrent un soir, par hasard, et cette rencontre d'un moment laissa dans leur souvenir un respect attendri l'un pour l'autre. Cinquante ans après leur unique entrevue, ils en étaient encore à attendre l'occasion de se retrouver pour se dire combien ils avaient eu de bonheur à penser constamment l'un à l'autre. Cette fidèle pensée fit mieux cependant que de les rendre heureux, elle les rendit meilleurs.

L'histoire que nous voulons dire, c'est celle de Mariolle Fraisier, une vaillante travailleuse à la terre, en son temps. Fille de bonne race, Dieu l'a faite pour durer; jugez-en : bien que soumise de bonne heure au dur labeur qui courbe avant l'âge, elle s'en va aujourd'hui sur ses quatre-vingts ans d'un pas aussi ferme, le corps aussi droit et portant aussi haut la tête qu'à l'époque où advint l'incident de sa jeunesse qui fut le grand événement de sa vie. Comme nul ne saurait le raconter aussi naïvement qu'elle; c'est elle-même que nous laisserons parler, afin de conserver au récit son parfum et sa couleur. D'ailleurs, l'occasion est favorable pour lui faire redire une fois de plus ce que les gens du pays ont déjà, et depuis longtemps, entendu tant de fois.

C'est jour de fête chez Mariolle Fraisier, et, par hasard, un convive de passage a été admis à la table de famille. On a servi le dessert; chacun a conté son conte, chacune a chanté sa chanson. Pour bouquet final, Justine, la mieux avisée des douze petites-nièces de Mariolle, profitant de la

présence d'un étranger, répète ce qu'en pareille circonstance elle ne manque jamais de dire à la bonne femme :

— ConteZ-nous donc votre rencontre au Saut du Loup, grand'tante.

Et Mariolle, qui ne sait rien de mieux ni de plus beau à dire, s'accoude sur la table; puis, sans se faire prier, elle commence aussitôt :

Je n'avais que seize ans. Je n'étais pas ce qu'on peut appeler une mauvaise fille; mais il me venait dans l'esprit, même malgré moi, tant et tant d'idées de malice pour nuire aux autres et pour les tourmenter, qu'on ne croyait pas me faire tort en me citant comme la plus méchante enfant du pays.

Donc, on ne m'aimait guère alors; mais je m'en moquais bien, vraiment! Je ne me sentais aucunement privée de l'amitié qu'on me refusait. Je me doutais si peu, dans ce temps-là, qu'il est bon d'aimer quelqu'un et de s'attacher à quelque chose, quand bien même ce ne serait qu'à un souvenir! Mais accordons-nous là-dessus, mes enfants; j'entends par aimer, placer honnêtement son cœur, et, quant au souvenir, je ne parle que de celui qui donne le vrai contentement de soi-même.

Je reviens à mes mauvaïsetés au vis-à-vis d'un chacun.

J'étais, pour dire vrai, la tourmenteuse de mes jeunes camarades, surtout de feu ma pauvre sœur Pauline, un si doux souffre-douleur que c'était un crime de la faire souffrir. Toutefois, ce n'est pas de cela qu'elle est morte, Dieu merci! à preuve qu'elle a été, comme grand'mère, tous les baptêmes de cette nichée de fillettes, qui font bien de valoir mieux présentement qu'autrefois leur grand'tante Mariolle.

Moi qui savais tant de ruses pour découvrir le côté faible des autres, et qui m'étudiais à le chercher afin d'y planter le plus méchamment possible ma plus méchante malice, j'avais mon faible aussi que je m'efforçais de cacher. Il y aurait eu pour moi si grande honte et si grand dommage à le laisser deviner! Cette découverte-là devait me faire perdre à la fois et ma primauté sur les autres et celui de mes deux surnoms dont j'étais le plus fière. On m'appelait à bon droit Mariolle la Mauvaise, d'accord; mais en parlant de moi, on disait aussi : Mariolle Sans-Peur. Dans un sens, j'étais encore la bien nommée : c'est-à-dire que je ne sourcillais ni ne reculai devant le danger qui, en plein jour, pouvait me faire face. Notez que je dis en plein jour. Oui, tant que la lumière du ciel me permettait de l'envisager, si grand que ce danger pût être, et quoique me trouvant seule à seul avec lui, plutôt que de le fuir ou même de m'arrêter en chemin, j'allais bravement à sa rencontre. Mais avec le déclin du jour mon courage déclinait aussi, et, une fois la nuit tombée, Mariolle Sans-Peur avait peur de tout.

Comment ma pauvre chère sœur Pauline en arriva-t-elle à deviner qu'il y avait des heures où le cœur me manquait? Je me suis toujours gardée, comme bien vous pensez, de l'interroger là-dessus. En parler, c'eût été faire la confession de ma lâcheté. Toujours est-il, mes enfants, que le soir d'un jour où j'avais, encore plus que de coutume, tourmenté la douce créature, une franche trembleuse, celle-là, elle me défia, devant nos camarades de veillée, d'aller seule, par la nuit noire, cueillir pour chacune de nous une des reines-marguerites qui poussent au pied de la grande croix du cimetière. Comme, en me mettant au défi, Pauline me regardait en face, je compris à son malin sourire que j'avais soudainement pâli.

Hésiter, après cela, c'était me mettre pour toujours à la merci de celles qui avaient tant à se venger de moi. Je n'hésitai point. Mais afin de m'étourdir sur le brouhaha

(1) *Les Institutions politiques, judiciaires et administratives de l'Angleterre*, par Charles de Franqueville; Paris, Hachette, 1864.

(2) *Diary of lord Colchester*.

de la peur, qui déjà me troublait l'esprit, je fis montre d'une telle jactance en acceptant le défi, qu'une de nos compagnes se mit à dire :

— Mariolle crie trop haut que la chose est facile à faire ; elle n'en fera rien.

— Possible, reprit Pauline ; mais vous saurez bien si elle a menti au retour, vu qu'il se trouvera quelqu'un dans le cimetière qui pourra vous dire demain si elle y est venue ce soir.

Malgré la mortelle frayeur dont je me sentais saisie, j'étais résolue à tenter le voyage ; mais l'idée d'une rencontre là-bas me fit visiblement tressaillir. Pauline, que j'avais, comme je vous l'ai dit, poussée à bout ce jour-là, et qui venait de s'assurer qu'elle pouvait enfin avoir barre sur moi, Pauline vit mon tressaillement ; elle reprit aussitôt :

— Nous sommes ici pour jouer franc jeu, Mariolle, c'est pourquoi je te le dis : les yeux qui te verront cueillir le bouquet de marguerites, ce ne sont pas ceux d'un revenant, mais les miens et ceux des deux bonnes camarades qui se sentiront assez hardies pour m'accompagner. Toutes les trois nous serons au cimetière en même temps que toi, sinon auparavant. Choisis donc ton chemin : ou le sentier qui longe les vergers, ou bien la traverse dans le petit bois. Celui dont tu ne voudras pas, nous le prendrons ; seulement, comme nous sommes poltronnes, nous emporterons la lanterne ; toi qui es brave, tu n'as pas besoin de lumière.

Me sentant l'orgueil piqué au vif, je répliquai, mais en frémissant, à mon à part, de l'audace de ma réplique :

— Que les poltronnes prennent par les vergers ; moi, je choisis la traverse du bois.

La chose dite, je nouai solidement ma cape à mon cou, j'en rabattis la coiffe, et me voilà partie.

C'était une nuit si noire qu'on ne voyait pas même jusqu'à la portée de sa main. Quant à savoir où l'on posait le pied, il fallait y renoncer. A terre comme en haut, comme partout, il n'y avait que ténèbres, et, sauf le pressentiment qui pouvait l'avertir, une mère aurait marché sur son enfant.

Je m'étais élancée hors de la maison, décidée à tout braver pour arriver au cimetière avant celles qui doutaient de mon courage, mais me promettant bien de leur faire payer cher, plus tard, cette terrible épreuve. Mon amour-propre excité jusqu'à la rage, et la certitude de pouvoir me venger, me mettaient au cœur et à la tête une sorte de folie. Aussi, dans les premiers moments de ma course, j'allai d'un tel pas que, m'étant retournée pour essayer de mesurer la distance où j'étais alors de la maison, je m'étonnai de voir que j'étais arrivée si loin en si peu de temps.

Malgré l'obscurité, rien ne m'était plus facile que de me rendre compte du chemin que j'avais fait. Je voyais là-bas, d'où j'étais partie, poindre la lumière de chez nous par l'ouverture de la porte que j'avais laissée béante, et je reconnus que je m'étais arrêtée juste auprès du gros châtagnier qui est devant le clos des enfants de Claude Girard.

Quand on va dans la nuit, soutenu par la fièvre et poursuivi par la peur, il faut toujours marcher, autrement la fièvre tombe et la peur qui galope vous atteint à l'endroit où vous vous êtes arrêté, puis forcément vous ramène au logis. C'est ce qui manqua de m'arriver ; mais au moment où, quoique honteuse de ma lâcheté, j'allais céder à la frayeur qui me poussait et rebrousser chemin, je vis une lumière vaciller d'abord sur le pas de notre porte, et s'en aller ensuite du côté des vergers. En même temps, un trio de voix que je connaissais bien se mit à chanter, sur la route qu'éclairait la lumière, cette chanson que savent

toutes nos fillettes, et qui était déjà vieille au temps où j'étais jeune : *Quand s'en va la feuille au souffle du vent.*

Le trio de chanteuses c'était, vous vous en doutez, ma sœur Pauline et deux de nos camarades qui s'en allaient voir au cimetière si j'y arriverais avant elles. Je pensai aussitôt à l'humiliation que j'aurais à subir le lendemain, dans le cas où je ne m'efforcerais pas de soutenir l'épreuve jusqu'au bout. Le cœur me revint, ou, pour mieux dire, la fièvre me reprit, et, au risque de mourir de peur en route, je m'engageai enfin dans la traverse du petit bois.

J'étais donc repartie, et, cette fois encore, j'allais si dru mon bonhomme de chemin que celles qui m'avaient mise au défi m'auraient pu trouver cueillant déjà des marguerites, sans la rencontre que je fis au carrefour du Saut du Loup. Je vous l'ai dit, l'obscurité était tellement profonde qu'on ne pouvait se diriger qu'à l'aveuglette. Il fallait bien connaître le bois pour éviter, en de pareilles ténèbres, les passes difficiles et surtout le dangereux fossé du carrefour. On ne l'a comblé que bien longtemps après l'époque dont je parle ; mais depuis des années du moins il n'était plus à craindre pour le voyageur qui gagnait par là la grande route.

Or, le soir du défi de Pauline, il se trouva qu'un piéton étranger au pays avait eu, par malheur pour lui, l'idée de s'aventurer dans la périlleuse traversée afin d'abrégier son chemin. Je dis par malheur pour lui, car pour moi, mes enfants, ce fut la bénédiction du ciel sur toute ma vie.

La peur, qui ne me quittait point, ne me mettait pas, cependant, assez martel en tête pour me faire oublier que le seul moyen de ne pas me jeter dans le Saut du Loup c'était d'incliner sur ma droite. D'après mon calcul, je devais être parvenue vers la hauteur du maudit fossé, mais à si bonne distance de lui que je pouvais continuer à marcher de pied fermé sans risquer la chute. J'en étais là de ma course, dis-je, quand le bruit d'un gémissement, qui me sembla venir de loin et dans la direction du Saut du Loup, m'arrêta soudainement. Je demeurai un moment aux écoutes.

Inutile de vous dire à quel point mon cœur se serra, ni de quel tremblement je fus prise. J'étais en sueur. Je me sentis aussitôt tout le corps baigné comme d'une rosée saisie par ce vent froid qui nous fait les gelées blanches. Pourtant, je n'étais pas sûre d'avoir bien entendu. D'ailleurs, dans nos bois, la nuit, il y a des arbres qui, en se courbant sous le vent, se plaignent comme des enfants malades, et des animaux qui s'appellent comme s'ils se pleuraient.

Le gémissement recommença, et, un peu après, j'entendis, mais sans pouvoir le distinguer, un nom prononcé par la voix qui s'affaiblissait. Cette fois, il n'y avait pas à s'y tromper, c'était bien un chrétien qui demandait du secours.

*La suite à la prochaine livraison.*

## BUSTE DE SILÈNE ET STATUETTE DE MERCURE.

Ce buste de Silène et cette statuette de Mercure, conservés au Musée de Rouen, ont été trouvés, en 1842, à Épinay-Sainte-Beuve (canton et arrondissement de Neufchâtel en Bray). On assure que ces deux petites œuvres de sculpture étaient logées dans des niches pratiquées au milieu d'un des débris de murs romains si communs à Épinay : c'est à ces restes d'antiquités que le hameau doit son surnom populaire de *Vieux-Neufchâtel*.

Le buste de Silène, que nous reproduisons selon sa grandeur naturelle, était double ; il a les caractères d'obésité et de matérialisme grossier dont le gratifie la my-





Musée de Rouen. — Buste de Silène. — Dessin de Chevignard.

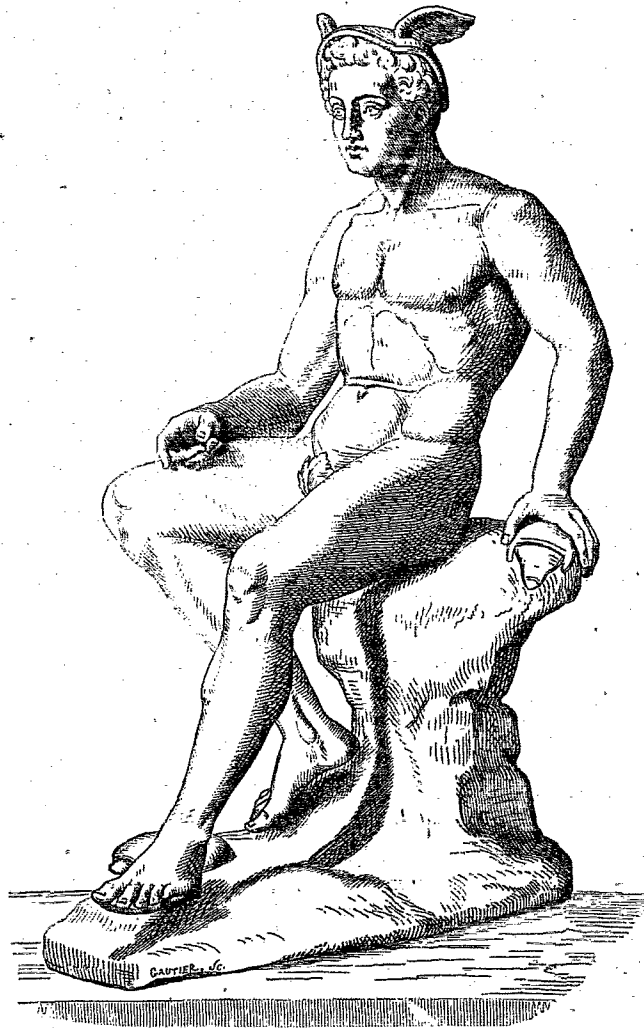
thologie antique ; la barbe est longue, sale et touffue, la bouche est déformée, les yeux sont hébétés et le front est

chauve ; au-dessus de ses oreilles humaines sont des oreilles animales ornées de roses. Cette figure est tout aussi bien le type de l'ivresse et de la sensualité que l'image d'un dieu.

Les bustes de Silène sont assez rares ; jusqu'à présent on ne connaît en Normandie, je crois, que ceux d'Épinay. Il n'en est pas de même de Mercure ; on le trouve un peu partout où le paganisme a eu des établissements de quelque importance.

Des Mercures sont sortis non-seulement du sol romain de Rouen (*Rotomagus*) et de Caudebec-lez-Elbeuf (*Uggate*), mais encore de Roumare et de Tancarville. Les vases d'argent de Saint-Jouin-sur-Mer étaient dédiés à Mercure, aussi bien que ceux de Berthouville près Bernay. Cette prodigalité du dieu antique justifie une parole de César qui semble une prophétie (\*). Mais de tous ces Mercures, aucun n'égale en beauté et en élégance celui d'Épinay.

Le bronze est de la plus belle qualité ; la patine en est magnifique ; l'exécution surpasse de beaucoup le métal, *materiam superat opus*. Le dieu est nu ; il est assis sur un rocher de la façon la plus aisée et la plus naturelle ; de la gauche il s'appuie sur la pierre qui lui sert de siège, et dans la droite, posée sur sa hanche, il semble tenir une



Musée de Rouen. — Statuette de Mercure. — Dessin de Chevignard.

bourse ou une pierre ; à ses pieds est un sac, symbole du commerce et des affaires, source de la fortune ; son front, couronné de roses, est surmonté du pétase ailé. Les yeux sont incrustés d'argent. Il est difficile d'imaginer rien de

plus ravissant que cette statuette ; elle est d'une telle per-

(\*) « Deum maxime Mercurium colunt (Galli) ; hujus sunt plurima simulacra. » (Les Gaulois honorent surtout Mercure ; on en voit beaucoup d'images.)

fection que des artistes et des antiquaires la considèrent comme un produit de l'art grec.

### CHATEAU DE MOUCHY

(DÉPARTEMENT DE L'OISE).

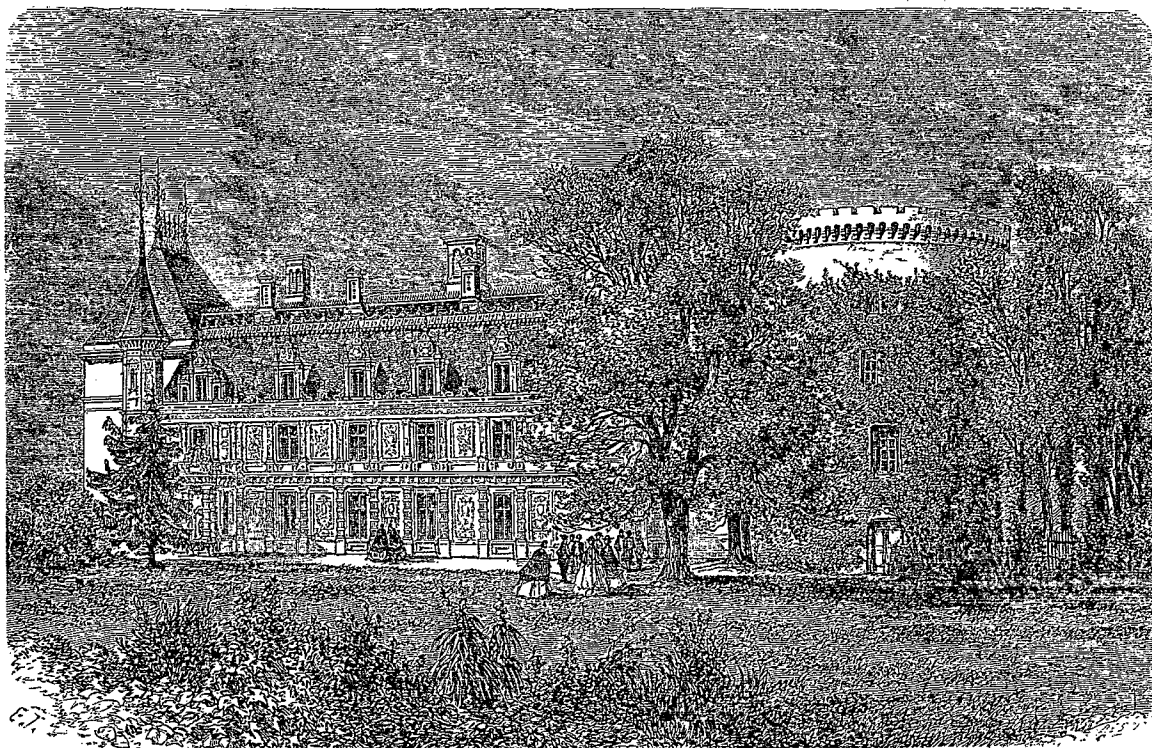
Mouchy-le-Châtel (on a prononcé *Moucy* jusqu'au dix-septième siècle) fut jadis une des principales baronnies du Beauvoisis ; c'était aussi une des plus anciennes. Elle avait dans sa dépendance plusieurs autres terres considérables. Mouchy était, à une époque reculée, une ville fortifiée ; mais elle fut brûlée, et son château détruit par le roi de France Louis VI, le Gros.

Nous trouvons dans la *Vie de Louis le Gros*, attribuée à l'abbé Suger <sup>(1)</sup>, le récit de cet important événement,

qui fut un des premiers exploits du belliqueux adversaire de la féodalité.

« Louis, ce jeune héros, qui, se conciliant tous les cœurs, et d'une bonté qui le faisait regarder par certains gens comme un homme simple, était à peine parvenu à l'adolescence qu'il se montrait déjà pour le royaume de son père un défenseur illustre et courageux...

» Vers ce temps, il arriva qu'entre le vénérable Adam, abbé de Saint-Denis, et Bouchard, noble homme, seigneur de Montmorency, s'élevèrent, en raison de quelques coutumes, certaines discussions qui s'échauffèrent si fort et en vinrent malheureusement à un tel excès d'irritation que, l'esprit de révolte brisant tous les liens de la foi et hommage, les deux partis se combattirent par les armes, la guerre et l'incendie. Ce fait étant parvenu aux oreilles du seigneur Louis, il en manifesta une vive indignation,



Le château de Mouchy (Oise). — Dessin de Théron.

et n'eut point de repos qu'il n'eût contraint le susdit Bouchard, dûment sommé, à comparaître au château de Poissy devant le roi son père, et à s'en remettre à son jugement. Bouchard, ayant perdu sa cause, refusa de se soumettre à la condamnation prononcée contre lui, et se retira sans qu'on le retint prisonnier, ce que n'eût pas permis la coutume des Français ; mais tous les maux et les calamités dont la désobéissance royale a droit de punir la désobéissance des sujets, il les éprouva bien vite. En effet, le jeune et beau prince se porta sur-le-champ en armes contre lui et contre ses criminels confédérés, Mathieu, comte de Beaumont, et Dreux de Mouchy-le-Châtel, hommes ardents et belliqueux qu'il avait attirés à son parti. Dévastant les terres de ce même Bouchard, renversant de fond en comble les bâtiments d'exploitation et les petits forts, à l'exception du château, Louis désola le pays et le ruina par l'incendie, la famine et le glaive ; de plus, comme les ennemis s'efforçaient de se défendre dans le château, il en forma le siège avec les Français et les

Flamands de son oncle Robert, et ses propres troupes. Ayant, par ce coup et d'autres semblables, contraint au repentir Bouchard humilié, il le courba sous le joug de sa volonté et de son bon plaisir, et termina, moyennant une pleine satisfaction, la querelle cause première de ces troubles. Quant à Dreux, seigneur de Mouchy-le-Châtel, Louis l'attaqua non-seulement pour la part qu'il avait prise à cette guerre, mais à raison d'autres faits encore, et surtout des dommages causés à l'église de Beauvoisis.

» Dreux avait quitté son château, sans beaucoup s'en éloigner, afin de pouvoir s'y réfugier si la nécessité l'exigeait. Il s'avança, suivi d'une troupe d'archers et d'arbalétriers, à la rencontre du prince ; mais le jeune guerrier, fondant sur lui, l'accabla si bien par la force des armes qu'il ne lui laissa pas la faculté de fuir et de rentrer dans son château sans s'y voir poursuivi. Se précipitant vers la porte, au milieu des gens de Dreux et avec eux, ce vigoureux champion, d'une rare habileté à manier l'épée, reçut et porta mille coups, parvint au centre du château, ne s'en laissa pas repousser, et ne se retira qu'après l'avoir entièrement consumé par les flammes jus-

<sup>(1)</sup> Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, recueillis par M. Guizot.

qu'aux fortifications extérieures de la tour, avec ce qu'il contenait d'approvisionnements en tous genres. »

Depuis cette époque, on ne retrouve plus Mouchy mentionné dans l'histoire jusqu'en 1195. La fille de Dreux, seigneur de Mouchy, Edine, fonde alors une chapelle dans l'église collégiale de Mouchy. En 1207, elle épouse en secondes nocces Dreux, seigneur de Mouchy, et fonde une nouvelle chapelle dans la même église. Mouchy passe aux mains de son fils Jean I<sup>er</sup>, comte de Trie, qui paraît seulement dans quelques actes de propriété, en 1212.

Jean II, seigneur de Trie et de Mouchy, combat à Bouvines auprès de Philippe-Auguste. Son fils aîné, Mathieu, seigneur de Trie et de Mouchy, succède au comte de Dammartin, dispute à la couronne la châtellenie de Mouchy, dont la propriété lui est confirmée par arrêt de 1267. Son second fils rend les seigneurs de Trie et de Dammartin possesseurs de Mouchy-le-Châtel; son troisième fils, sénéchal de Toulouse et d'Albigéois, devient seigneur de Mouchy, et soutient à ce sujet de longs procès contre son frère le comte de Dammartin.

Le troisième fils du sénéchal, Jean, chanoine de l'église de Mouchy, lui succède dans la seigneurie de ce lieu, et en fait don à Renaud de Trie, seigneur du Plessis et de Mouchy, surnommé *Patroillard*. Il confirme, en 1366, aux chanoines de Mouchy toutes les donations qui leur ont été faites par les seigneurs qui l'ont précédé, et, en cas d'extinction de la descendance de Renaud de Trie, attribue la châtellenie de Mouchy à son cousin Mathieu de Trie, seigneur de Sérifontaine. Ce seigneur en hérite, et sa postérité conserve Mouchy jusqu'à Philippe de Trie, seigneur de Roulleboise, dont la fille unique, Robine de Trie, l'apporte en dot à Thibault de Maricourt. On a trouvé dans les souterrains du château de Mouchy une inscription portant le nom et les armes de Jehan de Maricourt, seigneur de Mouchy en 1482.

Moucy ou Mouchy-le-Châtel passa, suivant toutes les probabilités, de la famille de Maricourt dans celle des Noailles par la fille du président Boyer, qui épousa le duc Jules de Noailles, ou par une acquisition de ce seigneur. Les premiers actes de leur propriété datent de l'année 1666.

Le château de Mouchy, depuis sa destruction par Louis VI, bien que reconstruit deux fois (la dernière au seizième siècle), ne reprit jamais son importance. L'église collégiale, fondée par les premiers barons et adossée au château, conserva toujours la sienne : douze chanoines y étaient attachés. Mouchy avait aussi un Hôtel-Dieu et une maladrerie, l'un et l'autre créés par les anciens seigneurs. Philippe de Noailles, maréchal duc de Mouchy, renouvela les statuts du chapitre et les fit approuver en Parlement, en 1782. Il avait augmenté les revenus de l'hospice par une donation. En 1794, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire en même temps que la maréchale, née d'Arpajon. La duchesse de Duras, leur fille, fut sauvée par le 9 thermidor. Elle n'émigra point, et conserva à son frère, le prince de Poix, la terre de Mouchy. Ce dernier s'y établit avec sa famille après sa rentrée en France. Son fils aîné, le duc de Mouchy, en hérita et la laissa à sa fille, la vicomtesse de Noailles, qui elle-même la transmit à sa fille, mariée au duc de Mouchy, son cousin germain, père du duc actuel.

Mouchy, il y a encore peu d'années, présentait l'aspect d'une vaste demeure aux façades froides et trop dépourvues d'agrément, quoique coupées en lignes pittoresques par les saillies de tourelles et de nombreux avant-corps. En 1856, la duchesse de Mouchy, morte récemment, donna l'ordre d'une restauration ou plutôt d'une création nouvelle de Mouchy. Avec une intelligence et une libéralité

qui, à notre époque plus que dans tout autre temps, méritent d'être citées avec éloge, M<sup>me</sup> de Mouchy livra pendant cinq ans son château aux ouvriers et aux artistes. L'architecte, M. Destailleurs, transforma les bâtiments nus et sans ornements en splendides constructions de la renaissance. La façade que reproduit notre gravure a été l'objet des soins les plus minutieux. Destinés à être vus de très-près, les détails de la sculpture ont été exécutés avec un fini qui fait honneur à M. Liénard. Au premier étage, des trophées de guerre, de chasse, d'art, etc., garnissent les vides qui séparent les fenêtres; au rez-de-chaussée, les trumeaux sont décorés de bustes des rois de France sous lesquels les Noailles se sont illustrés. Des marbres de couleur, des vases de bronze, mêlés aux sculptures de cette façade, en complètent la magnifique décoration. Les colonnes du péristyle sont surmontées de groupes d'enfants exécutés par un habile artiste, M. Moreau.

Le château de Mouchy possède une nombreuse collection de portraits d'hommes célèbres de tous les temps, surtout du siècle de Louis XIV. Plusieurs de ces portraits sont des œuvres de maîtres. La salle de billard est ornée de quatre panneaux peints par la reine Marie Leckzinska, et légués par elle à la maréchale de Mouchy, sa dame d'honneur.

D'autres richesses d'art ajoutent à la splendeur de Mouchy, entre autres une belle collection d'émaux anciens, de miniatures, etc.; des armes, des bronzes précieux; un coffret d'un prix inestimable, en cristal de roche, garni d'une monture en vermeil émaillé et qui, suivant la tradition, aurait contenu les langes de Henri IV.

Il y a, en outre, à Mouchy, une bibliothèque de vingt mille volumes et de précieuses archives renfermant des manuscrits et des autographes venus pour la plupart des papiers de la maison de Noailles et de M<sup>me</sup> de Maintenon. L'église de Mouchy est contemporaine des plus anciennes parties du château, auquel elle sert de chapelle : on s'occupe de la restaurer. A côté de l'église se trouve le caveau de la famille de Noailles.

## LE MONDE DE LA MER.

L'élément liquide occupe à peu près les deux tiers de la surface du globe terrestre; le rapport de la surface baignée à la surface non baignée est de 3.8 à 1.2; et sur les 5 millions de myriamètres carrés qui constituent la superficie du globe, il y en a 3 800 000 qui appartiennent exclusivement à la souveraineté de l'onde. Cette immense étendue serait-elle privée des beautés et des richesses de la vie, tandis que la terre ferme offre dans sa flore et dans sa faune une si grande variété et une telle opulence? Les anciens naturalistes étaient loin de comprendre toute la richesse des océans, et Linné lui-même, en parlant des végétaux de la mer, n'en embrassait qu'une quantité insignifiante.

Aujourd'hui la science, moins incomplète, a sondé les profondeurs océaniques, et, parmi ces régions cachées, elle a trouvé une exubérance de vie non inférieure à celle qui se manifeste sur les continents. Il y a là tout un monde, un monde vraiment nouveau, dont les classifications relatives aux plantes et aux animaux aériens ne sauraient nous donner une idée suffisante. La mer offre à l'observateur des montagnes et des vallées couvertes d'une végétation magnifique, un milieu où mille formes animales se jouent, des forêts qui abritent des hôtes plus nombreux et non moins variés que les hôtes des forêts terrestres.

Cependant nous devons dire que s'il y a incomparablement plus d'animaux dans la mer que sur la terre, la vie vé-

gétale y est moins largement représentée ; mais il semble qu'il y a ici compensation, car le monde des polypiers crée pour l'océan une série d'êtres à la fois végétaux et animaux qui lui donne une vie insolite, bizarre, compliquée, tenant à la fois des trois règnes de la nature.

Oui, la mer est un monde nouveau, dont les productions riches et variées forment la branche la plus merveilleuse de l'histoire naturelle. Le livre posthume de Moquin-Tandon <sup>(1)</sup> a révélé la valeur de ce monde, et pour la première fois réuni en un même écrin toutes les perles cachées de l'élément liquide. Nous écouterons aujourd'hui ce qu'il dit sur les plantes.

Remarquons d'abord, avec Schleiden, que toute la flore sous-marine comprend presque exclusivement une seule grande classe de végétaux, les algues ou les fucus, — ajoutons en même temps que ce sont là les premières plantes créées. — « Ces plantes offrent une diversité de formes telle, qu'un paysage au fond de la mer n'est ni moins intéressant, ni moins varié que celui que présente une contrée à laquelle le soleil aurait imprimé le riche cachet de la végétation luxuriante des tropiques. Une structure particulière, molle, gélatineuse dans toutes ses parties ; un ensemble d'organes arrondis ou allongés et étalés, auxquels les expressions de tiges et de feuilles ne sont point applicables comme dans les autres plantes ; de brillantes couleurs d'un ton vert, olive, jaune, rose et pourpre, parfois légèrement assorties sur le même organe foliacé, tout cela imprime à ces végétaux un caractère étrange et féérique. »

Les plantes de l'océan, dit l'auteur du livre dont nous parlions tout à l'heure, ne ressemblent pas beaucoup à celles qui ornent nos bois et nos vallons. D'abord, elles n'ont pas de racines.

Celles qui flottent sont globuleuses ou ovoïdes, tubulées ou membraneuses, sans apparence aucune de corps radicaire. Celles qui adhèrent sont fixées par une sorte d'empatement superficiel plus ou moins lobé et divisé. La terre n'est pour rien dans leur développement, car leur point d'origine est toujours extérieur. Tout se passe dans l'eau, tout vient d'elle et tout retourne à elle. (Quatre-fages.)

« Les plantes terrestres choisissent tel ou tel terrain ; elles ne prospèrent bien que dans un sol déterminé. Les plantes marines sont indifférentes au rocher qui les supporte. Qu'il soit calcaire ou granitique, elles n'en profitent pas : aussi croissent-elles indistinctement partout, même sur des coraux ou sur des coquilles. Ces hydrophites ne possèdent ni vraies tiges, ni vraies feuilles ; elles se dilatent souvent en lames ou lamelles, larges ou étroites, d'une seule ou de plusieurs pièces qui tiennent lieu de ces organes. Elles ressemblent tantôt à des lanières onduleuses, tantôt à des filaments crispés ; celles-ci épaisses et coriaces, celles-là minces et membraneuses. Il y en a qu'on prendrait pour de petits ballons transparents, pour des étoffes régulièrement gaufrées, pour des lambeaux de gelée tremblante, pour des rubans de corne blanche, pour des baudriers de peau tannée, ou pour des éventails de papier vert. Leur surface est tantôt lisse, polie, même luisante, tantôt couverte de papilles, de verrues ou de véritables poils. On y trouve un enduit visqueux, une poussière saline, une efflorescence sucrée, et quelquefois un dépôt craté. Leur couleur est olivâtre, fauve, jaunâtre, d'un brun plus ou moins obscur, d'un vert plus ou moins gai, d'un rose plus ou moins tendre, ou d'un carmin plus ou moins vif. Quelques auteurs les ont divisées, d'après leurs teintes dominantes, en trois grandes sections : les

brunes ou noires (mélanospermées), les vertes (chlorospermées), et les rouges (rhodospermées). Les premières sont de beaucoup les plus nombreuses. Elles s'enfoncent plus ou moins, et semblent occuper dans l'océan trois régions plus ou moins distinctes ; elles constituent la plus grande partie des forêts sous-marines. Les vertes sont superficielles et souvent flottantes. Les rouges se rencontrent habituellement à de faibles profondeurs et sur les rochers peu éloignés du rivage. »

*La fin à une prochaine livraison.*

Si ma fortune augmente, malheur à moi si tous ceux qui ont quelque droit sur moi n'en sont pas plus riches.

THOMAS ADAM.

## DES OBJECTIFS PHOTOGRAPHIQUES.

Fin. — Voy. p. 207.

L'œil humain, quand la tête est en repos, embrasse un angle visuel d'au moins 70 à 80 degrés, de telle sorte que tout ce qui est compris dans cet espace peut être examiné en détail par un mouvement de rotation involontaire ou non de l'œil dans son orbite ; mais l'angle *actuel, instantané, de vision nette*, à chaque instant, ne dépasse pas 2 degrés, et est le plus ordinairement compris entre 1 et 2.

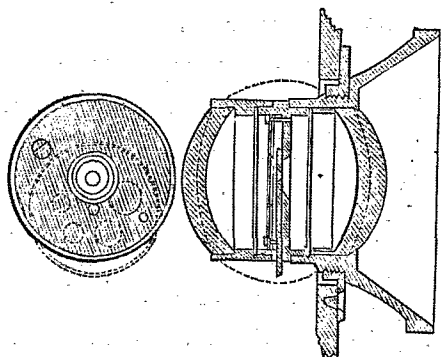
De la constatation de ce phénomène on pourrait déduire que pour que l'image photographique d'un paysage occupe l'œil et paraisse la vraie représentation de la nature, en éveillant une sensation comparable au modèle, il faut qu'elle embrasse un angle d'au moins 60 à 70 degrés. Or, tous les instruments que nous avons indiqués jusqu'ici n'embrassent pas un angle supérieur à 30 degrés... à peine la moitié de ce qui serait indispensable ! Aussi, sans s'en rendre compte, le public qui n'analyse pas ses sensations, mais les exprime par un mot, éprouve un malaise en face d'une vue photographique et prononce cette critique éminemment juste. Que les vues photographiées semblent des *morceaux de tableaux* et non des tableaux naturels.

Un des souhaits des photographes était donc de posséder un instrument qui pût embrasser un angle d'une haute valeur et satisfaire ainsi au désir des yeux. Jusqu'à ce jour, tous les efforts tentés dans cette voie avaient été infructueux ; le défaut des appareils construits dans ce but était surtout une distorsion inacceptable des lignes droites. L'objectif *aplanatique*, construit par Grubb, embrassait bien un angle de 70 degrés, mais les lignes étaient tellement courbées que la plus grande partie de l'image était à retrancher.

Les objectifs globulaires nouveaux consistent en deux lentilles ménisques, achromatiques, de même courbure, placées les côtés concaves en regard l'un de l'autre, et faites de telle sorte que les surfaces courbes du dehors sont comprises dans une sphère parfaite. C'est une espèce d'œil de verre dont l'une des lentilles serait la cornée transparente et l'autre le cristallin. La lumière arrive du dehors, sans aucun arrêt, sur la surface extérieure de la première lentille ; mais, pour atteindre la seconde, elle doit traverser une ouverture-diaphragme placée à une distance égale des deux lentilles, c'est-à-dire au centre de la sphère extérieure. Sans entrer dans une exposition de détails scientifiques, il convient de faire remarquer que tous les rayons frappant la surface de la première lentille, et le faisant normalement, viendront passer par ce diaphragme et ne pourront que ressortir sans déformation par la lentille de l'intérieur.

<sup>(1)</sup> *Le Monde de la mer*, magnifique volume in-4°, orné de 24 pl. sur acier tirées en couleur et de 200 vignettes. Paris, Hachette, 1865.

Le foyer d'un objectif globulaire de 0<sup>m</sup>.04 de diamètre est de 0<sup>m</sup>.08 pour les objets éloignés, mesure prise de la surface postérieure de la lentille intérieure à la glace dépolie. Le cercle de lumière produit par l'objectif a 0<sup>m</sup>.15 de diamètre, ce qui permet d'y inscrire un carré de 0<sup>m</sup>.09;



Objectif globulaire et son diaphragme. (Harrison et Schnitzer.)

c'est plus que suffisant pour une épreuve stéréoscopique. Or, l'angle de lumière qui couvre de son image ce petit carré est de 75 degrés, c'est-à-dire qu'il donne une image dans laquelle est compris juste quatre fois l'espace que pouvaient embrasser dans ce cas les instruments précédemment employés pour prendre des épreuves semblables.

Non-seulement la forme des objectifs globulaires est différente de celle des objectifs ordinaires, mais leur monture ne l'est pas moins, la partie qui avance étant évasée au lieu d'être cylindrique. Ils offrent, de plus, une fort ingénieuse disposition pour l'adaptation du diaphragme médium; quoique placé au centre, on peut le changer très-facilement. Il y en a cinq différents, de dimensions calculées; de telle sorte que s'il faut une seconde de pose quand on se sert du premier, il en faut deux avec le deuxième, quatre avec le troisième, huit avec le quatrième, et seize avec le cinquième. Ces diaphragmes sont des ouvertures coupées dans une roue tournant entre deux disques percés à leur centre. Le pivot de cette roue se trouve placé entre le centre et la circonférence des disques, de façon qu'une partie de la roue dépasse le tube de la monture et qu'on peut la manœuvrer en la poussant du doigt. En tournant cette roue, chaque diaphragme vient passer successivement devant l'ouverture percée dans les disques et qui est plus grande que le plus grand d'entre eux.

D'après cette seule description, qui indique la nécessité d'employer de petits diaphragmes, on voit que cet objectif n'est point destiné aux portraits rapides, mais qu'il est spécialement affecté aux vues et aux reproductions. Tous les amateurs de photographie apprécieront d'ailleurs aisément l'immense avantage d'avoir un objectif qui permet de faire une plaque normale d'un monument comme l'Hôtel de ville, en se reculant seulement de 28 à 30 mètres, tandis qu'avec un objectif simple, il serait impossible de rien faire entrer au delà du premier étage dans la même glace. Ainsi les objectifs globulaires se recommandent par la dimension de l'image plus que double de celle des anciens objectifs, par la profondeur du foyer, et par la planimétrie du champ. Quant à la déformation des images, elle est moins grande que dans tous les autres objectifs, et nous en avons fait entrevoir la cause.

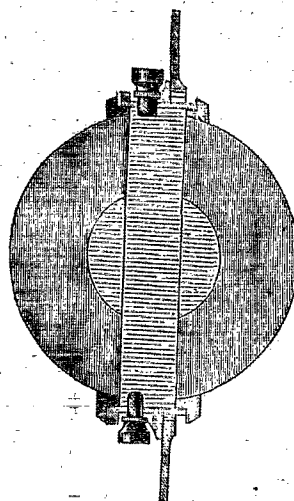
La question de la grandeur du champ embrassée par les objectifs est tellement capitale que le public, ne se rendant pas compte de la cause qui lui fait trouver les épreuves ordinaires désagréables, accueillit d'abord avec enthousiasme les photographies de grandes dimensions: il lui semblait qu'on avait résolu la question. Les difficultés vaincues avec

beaucoup de peines et de soins justifiaient d'ailleurs cet engouement, qui dura peu. Insensiblement à ces tours de force du mécanisme et de la machine on préféra des épreuves de moins en moins grandes, mais dans lesquelles les auteurs révélaient, avec des qualités diverses, leur sentiment artistique.

Puis arriva la vogue du stéréoscope, et l'on applaudit avec raison à la beauté de ses petites épreuves et à leur finesse admirable; mais le défaut d'amplitude de l'épreuve photographique ordinaire se trouva encore plus saillant quand on la regarda avec le stéréoscope. On chercha donc mieux, et l'on découvrit l'objectif panoramique, dont il reste à dire quelques mots.

La première idée qui se présentait était naturellement celle de diminuer la longueur de foyer des objectifs pour augmenter cette amplitude de champ tant désirée; mais on s'aperçut bien vite que ces foyers excessivement courts demandaient des formes de verres nouvelles. M. Sutton aborda hardiment le problème, et, sans vouloir en tourner les difficultés, présenta l'objectif panoramique qui porte son nom.

La figure suivante représente une coupe de la lentille, formée de deux espèces de demi-boules creuses maintenues



Objectif panoramique de Sutton.

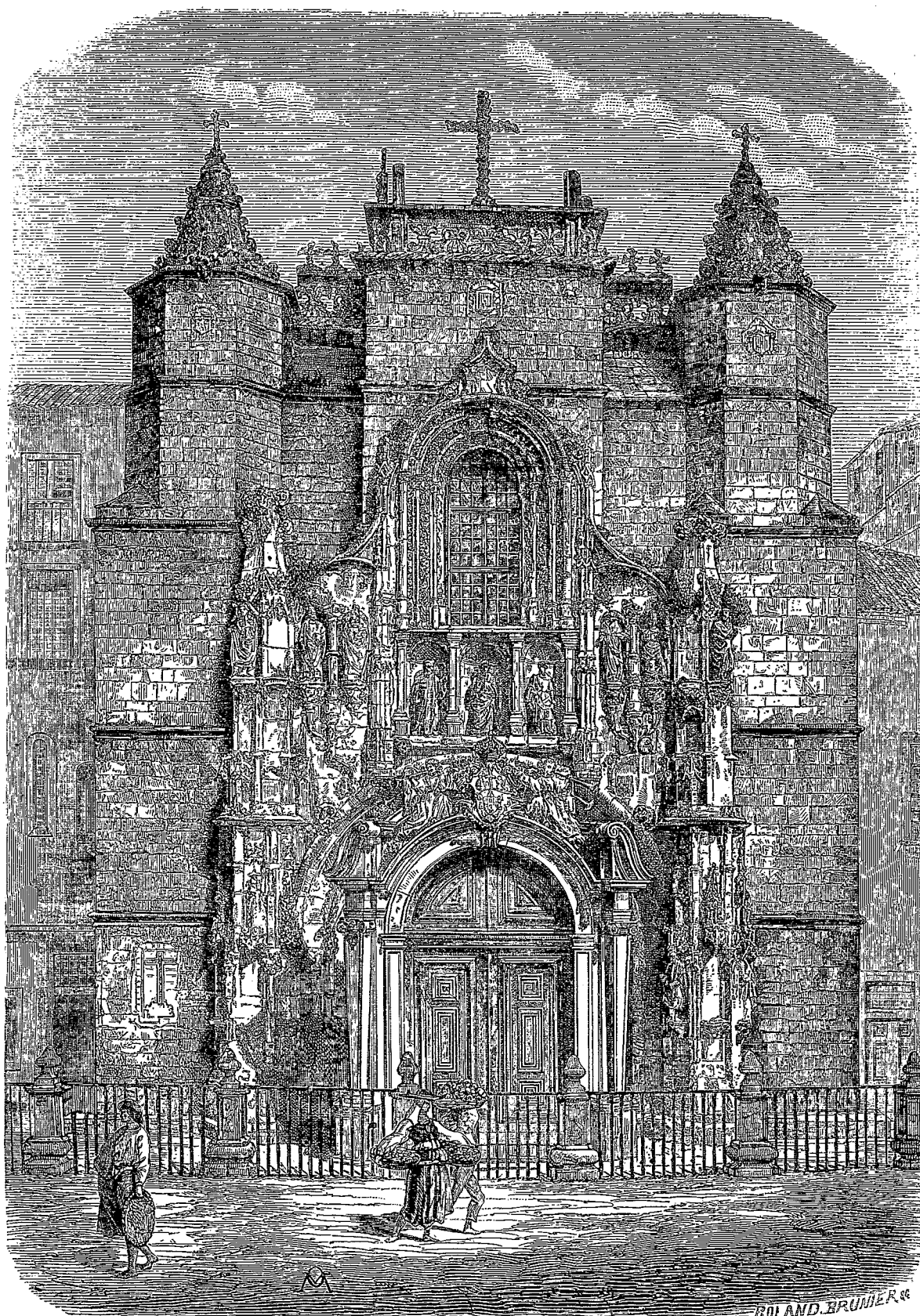
ensemble par un anneau métallique, lequel tient à la monture fixée sur la chambre noire. La partie creuse ménagée entre les lentilles est remplie d'eau, et le pouvoir dispersif de ce liquide sert, ainsi que les courbures des demi-boules, à obtenir l'achromatisme des rayons chimiques. La correction de l'aberration sphérique, qui serait énorme dans un semblable système, est obtenue au moyen de deux diaphragmes à ouvertures ovales, dont l'axe le plus grand de l'ovale est horizontal. De cette manière, la glace dépolie est également éclairée dans toute son étendue. Par malheur il a fallu faire suivre à la surface sensible la courbure du champ de foyer dont nous avons parlé à propos des objectifs doubles; courbure plus marquée encore dans celui-ci que dans les premiers. Aussi a-t-on été obligé de donner à la surface sensible une forme cylindrique. Elle ressemble à une portion de ces cylindres en verre rond que l'on voit sur certaines pendules. Il est inutile de s'appesantir sur les difficultés de travail et d'outillage qu'une pareille forme entraîne; tout le monde les comprend. Mais ce qu'il y a de vraiment remarquable dans cet appareil, c'est que l'objectif embrasse un angle de 100 degrés, et qu'en un peu plus de trois épreuves il fait le tour de l'horizon.



## COIMBRE

(PORTUGAL).

L'ÉGLISE DE SANTA-CRUZ.



Façade de la chapelle du couvent de Santa-Cruz, à Coïmbre. — Dessin d'Olivier Merson.

Coïmbre est la ville universitaire du Portugal. La jeunesse studieuse accourt de toutes les parties du royaume, de Madère et des Açores, y achever son instruction. Fondée à Lisbonne, en 1290, par le roi Diniz o *Labrador* (le Laboureur), peut-être sous l'inspiration d'un Français, Aimeric d'Esbrard, fils de Guillaume d'Esbrard, seigneur de Saint-Sulpice en Quercy, l'Université de Coïmbre fut transportée, en 1308, à Lisbonne; mais, en 1537, Juan III la rendit aux bords du Mondego, où elle occupe, sans doute à titre définitif, les vastes constructions désignées ainsi : *paços reais das Escalas* (palais royal des Écoles).

La ville s'étage en amphithéâtre sur une montagne entourée de deux belles chaussées que gravissent des rues intérieures étroites, presque perpendiculaires; les chaussées (*coiraga de Lisboa* et *coiraga dos Apostolos*) et les rues aboutissent au plateau d'où l'Université, ayant à droite la chapelle et la bibliothèque, en face l'Observatoire, à gauche le collège Saint-Pierre, domine la cité et le cours silencieux du Mondego. Ces différents édifices forment une vaste enceinte communiquant avec la rue Large par une porte grillée (*porta Ferrea*), et, au moyen de l'escalier de Minerve, avec la ville basse.

Sous le rapport de l'harmonie architectonique, le palais de l'Université n'est pas sans donner prise à de justes critiques. Autrefois, il servait d'habitation aux souverains. Mais, en vue de sa destination actuelle, bien des changements successifs ont été apportés à ses dispositions générales ou particulières, bien des bâtiments nouveaux ajoutés au plan primitif; et ces travaux divers ont été exécutés avec si peu d'ordre et de goût, qu'ils produisent généralement les disparates les plus choquantes.

La rue Large mène à l'extrémité du plateau, et successivement devant la nouvelle cathédrale, autrefois l'église des Jésuites, le Musée, le laboratoire chimique, le collège des Arts (l'hôpital est proche du Musée), jusqu'à l'arc du Castello et au jardin botanique. Ce jardin, encadré par les bâtiments du monastère des Bénédictins, des couvents des Carmes et des filles de Sainte-Anne, par le séminaire, l'Observatoire, l'Université, et par un aqueduc qui date de dom Sébastien, enrichi de serres monumentales, orné d'escaliers spacieux, d'immenses terrasses, planté d'arbres rares et superbes, est une promenade digne à tous égards des plus fières capitales.

A bien prendre, la ville finit là. Néanmoins, si l'on monte la petite colline qu'habitent les filles de Sainte-Anne, on trouve d'abord le monastère et la belle église des chevaliers du Christ, le couvent de Sainte-Thérèse ensuite. De là on peut revenir au jardin botanique; mais alors il faut tourner la colline et suivre un modeste sentier d'où l'œil embrasse une plaine toute couverte d'oliviers, le Mondego ourlé de sable jaune, et, de l'autre côté du fleuve, des champs fertiles, des coteaux de vignes, le couvent de Saint-François, celui de Sainte-Claire, enfin une nuée d'habitations où la haute et moyenne noblesse, aussi bien que l'oisive bourgeoisie, vont passer les mois d'une indolente villégiature.

En descendant de l'Université, on peut visiter l'ancienne cathédrale, San-Cristovam, aujourd'hui simple paroisse. C'est un édifice sarrasin, que de nombreuses restaurations ont singulièrement mutilé. On voit dans cette église le tombeau du mourois Fernando, comte de Coïmbre. San-Cristovam est situé à mi-côte, un peu au-dessus de la ville basse, où conduisent un escalier de quelques marches et une rue qui doit à sa pente exceptionnelle son nom bien mérité de Casse-Côtes (*Quebra-Costas*).

La ville basse est habitée par les étudiants et les professeurs (la ville haute appartient au commerce et à la

population fixe); elle s'étend le long du Mondego par deux rues principales, *Calçada* et *Santa-Sophia*, et par d'autres peu importantes, mais que le fleuve visite l'hiver, faisant de chacune un canal. Dans l'après-midi, la *Calçada* (chaussée) sert de rendez-vous à la population aisée et aux étudiants. *Santa-Sophia* est surtout remarquable par les couvents qui la bordent. Le plus célèbre, sans contredit, est celui de Santa-Cruz, de l'ordre des Augustins, monument somptueux derrière lequel se prolongent les pelouses immenses d'un parc riche en cascades d'eau vive, et qu'un étang, ou plutôt un véritable lac, remplit d'une douce fraîcheur.

La façade de la chapelle a été défigurée par l'adjonction tout à fait regrettable d'un porche dont les moulures romaines masquent un vieux portail construit sous Manoel. Du reste, la façade est très-effritée; cela tient à ce que le revêtement a été fait en pierres d'*Anceda*, qui se délitent rapidement sous l'influence de l'atmosphère. A l'intérieur, aux côtés du maître-autel, se dressent deux superbes mausolées; ils contiennent les dépouilles des deux premiers rois du Portugal, Affonso et Sancho. Ces tombeaux, élevés par ordre de dom Manoel, sont dans le goût d'ornementation auquel ce prince a laissé son nom. Des stalles en bois, d'un très-beau travail, sont adossées au pourtour du chœur; leur provenance allemande n'est pas douteuse, et plusieurs des statues de la façade du temple semblent accuser la même origine.

Les cloîtres du couvent sont curieux à visiter. Dans celui qui vient immédiatement après l'église, on remarque entre autres ornements un vaste bassin de marbre. Après le parloir s'allongent les galeries du cloître principal, lequel est orné de quatre chapelles. Enfin, le cloître désigné sous le nom *da Manga* (de la Manche) est célèbre par une circonstance assez curieuse: lorsque Juan III fit continuer les travaux de son prédécesseur, en 1527, il dessina sur sa manche le plan de cette portion de l'édifice dont on admire le caractère particulier.

La fondation du couvent de Santa-Cruz remonte aux premiers jours de la monarchie. Dom Tello avait étudié à Jérusalem l'institut des chanoines du Saint-Sépulcre; il voulut fonder un établissement pareil dans son pays, et ne trouva pas de lieu plus propice que Coïmbre: ce fut donc là qu'il vint se fixer, le 24 février 1132, avec ses compagnons, dont le roi Affonso ne tarda pas à porter le nombre à soixante-douze.

Il n'est pas indifférent de dire qu'une partie des revenus du couvent contribua à la fondation de l'Université, dont l'abbé de Santa-Cruz était toujours de droit le chancelier.

Sur l'autre rive du Mondego, on trouve le couvent de Saint-François et celui de Sainte-Claire. Ce dernier renferme le tombeau de sainte Elisabeth de Portugal.

A peu de distance, la *quinta das Lagrimas* (château des Larmes) attire le voyageur. C'est là que l'épouse de dom Pedro I<sup>er</sup>, Ignez de Castro, tomba sous le poignard d'assassins que ne purent désarmer ni la jeunesse, ni la beauté de leur victime, ni les cris de ses enfants!

« Les nymphes du Mondego se souvinrent longtemps, les yeux en pleurs, de cette mort; et pour que la mémoire s'en gardât éternellement, elles transformèrent en une fontaine pure les larmes qu'elles versèrent. Elles lui donnèrent un nom qui subsiste encore. Voyez quelle claire fontaine arrose les fleurs! Son eau, ce sont des larmes... »

Ainsi chante un poète sorti de l'Université de Coïmbre, l'illustre et infortuné Camoëns.

## UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 242.

Ainsi que je vous l'ai dit, mes enfants, je n'étais pas foncièrement mauvaise, et quant au mal des autres, je ne prenais plaisir qu'à celui que je faisais moi-même. C'était pis, je le sais bien, que de rire de celui dont je n'étais pas cause; mais, bien au contraire d'en rire, celui-là me touchait facilement le cœur; et voilà pourquoi, malgré la nuit, malgré ma frayeur, malgré ma bonne envie d'arriver au cimetière avant les autres, je me remis en marche, mais en me détournant de mon chemin pour aller où le gémissement m'attirait. J'y fus bientôt.

Quand j'eus atteint le Saut du Loup, je n'eus plus qu'à tourner le fossé pour me trouver auprès de celui qui appelait à son aide. Nous ne pouvions nous voir; mais il m'entendit venir à lui; sa voix me guida.

— Par ici, mon brave homme, me dit-il.

Oui, pour ma bienvenue il m'appela son brave homme; jugez s'il faisait nuit profonde! J'eus grand peine à retenir un éclat de rire. Comme, en me cherchant dans l'obscurité, il tendait une de ses mains vers moi, elle rencontra le coin de mon tablier :

— Ce n'est qu'une femme, dit-il d'un ton qui prouvait le mécontentement.

— Dame! répondis-je, piquée de son accueil, à une telle heure, et de ce côté-ci, on n'a pas beaucoup à choisir en fait de rencontres, et c'est encore bien heureux pour vous qu'une fille qui passait au loin ait pu vous entendre.

Il eut aussitôt regret de ses paroles, et me demanda de l'en excuser. Elles lui étaient venues ainsi malséantes parce que, se sentant blessé et, de plus, incapable de marcher tout seul par suite de la chute qu'il venait de faire dans le Saut du Loup, il jugeait que ce ne serait pas trop que le bras d'un homme pour l'aider à gagner la grande route. Arrivé là, pensait-il, l'occasion d'un fourgon de passage lui permettrait de se trouver en temps voulu à l'étape indiquée sur sa feuille de conscrit. Je ne vous l'ai pas-dit encore, le blessé était un jeune conscrit. Il s'était attardé un jour de trop dans sa famille, et il essayait de rejoindre ses camarades par le plus court chemin avant leur entrée au dépôt, où ils devaient être rendus tous à la même heure.

Dès que je sus d'où venait cette inquiétude qui lui avait fait dire, à mon approche : « Ce n'est qu'une femme », je me hâtai de le rassurer.

— Quoique je ne sois pas des plus robustes, lui dis-je en me penchant de son côté, vous allez bien voir aussi que je ne suis pas des plus faibles. Il faut d'abord sortir du fossé. Accrochez-vous à mes mains, et aidez-vous le plus possible; mais ne craignez pas de peser trop, je tiens ferme!

Alors je lui tendis mes deux bras, ses mains saisirent les miennes; je butai solidement mes talons contre une souche qui se trouvait derrière moi, et, de courbée comme j'étais, je fis un effort pour me relever en attirant à moi le blessé. De son côté, le pauvre garçon mit toutes ses forces dans un élan pour me seconder; mais il en éprouva une telle angoisse qu'arrivé au bord du fossé il s'y laissa tomber. Il poussa, en tombant, un si grand cri que les oiseaux qui dormaient sous le feuillage en furent réveillés, et dans tous les arbres on entendit des battements d'ailes.

Avais-je prévu la chute du blessé? Je ne saurais le dire; mais, pour ce qui est de vrai, c'est qu'aussitôt mes genoux se plièrent et qu'il les trouva juste à portée de sa tête pour lui faire oreiller. Sans ce mouvement, que je

n'avais pas calculé, il aurait pu se briser le crâne sur les cailloux.

Je lui donnai le temps de se remettre; seulement, comme l'impossibilité de le voir me laissait en doute s'il allait ou non perdre connaissance, je dis, lui prenant une main dans la mienne :

— Restez là aussi longtemps que vous aurez besoin d'y rester; mais tant que vous ne vous sentirez pas la force de parler, pressez de temps en temps ma main afin que je sache au moins que vous n'êtes pas évanoui.

Le conscrit ne pressa que deux fois ma main, et presque aussitôt il reprit :

— Si la blessure à ma jambe était pansée, je crois que je pourrais marcher seul.

Vous vous imaginez bien, mes enfants, que je ne me fis pas dire cela deux fois pour me mettre en devoir de rendre au pauvre piéton le service qu'il réclamait. Je m'assurai qu'il n'avait plus besoin d'appui pour se tenir droit sur son séant, et je m'en fus me placer à côté de lui de façon à pouvoir soutenir sa jambe malade sur mes genoux. Ce fut une grosse tâche que celle de le déchausser sans le faire trop souffrir. Inutile d'essayer à sortir le pied du soulier; il était si enflé, ce pauvre pied, qu'il me fallut couper le cuir pour le désempisonner. Par bonheur, chez nous, dès que nous sommes d'âge à travailler, on pënd à notre ceinture une paire de bons et forts ciseaux que nous ne quittons que le soir en nous déshabillant, et que pas une n'oublie de reprendre le lendemain matin à son lever. Le dessus du soulier ouvert et le pied rendu libre, il restait à retirer le bas pour arriver à la blessure. C'était là le plus difficile de la besogne. Ainsi que le pied, la jambe avait de l'enflure, et, pour surcroît d'embarras, le sang qui s'était séché tenait ce malheureux bas collé sur la plaie. Au premier mouvement que je fis pour mettre à nu la jambe du blessé, il fit entendre un si douloureux soupir que le cœur me manqua.

— Vous souffrez? lui demandai-je.

Il me prit une main, et me la posa sur son front : il était humide de sueur. Il me mit ensuite la main sur ses yeux : je sentis rouler des larmes.

Je repris alors courage pour achever ma tâche. Ayant posé doucement à terre sa jambe blessée, je dis au conscrit :

— Attendez un moment; je vais seulement à côté d'ici, et je reviens tout de suite.

Je venais de me rappeler la source qui n'est qu'à quelques pas du Saut du Loup. Or, ce qui me faisait faute pour pouvoir détacher le bas sans endommager encore la blessure et pour panser celle-ci après l'avoir lavée, c'était précisément de l'eau pure. En moins d'une minute j'étais arrivée à la source. Quant à trouver un vase pour puiser de l'eau, cela ne m'embarrassa guère; j'en avais deux aux pieds : mes sabots. Je les emplis à la source; puis, marchant avec d'autant plus de précaution que l'obscurité ne me permettait pas de voir si je tenais assez bien mes sabots en équilibre pour ne pas perdre en chemin l'eau que j'avais puisée, je revins auprès de mon blessé. M'étant de nouveau assise à côté de lui, je repris sa jambe sur mes genoux. Peu à peu, l'humidité pénétrant le sang desséché, je sentis le bas se laisser soulever librement de place en place.

— Encore un peu de courage, dis-je au conscrit; aidez-moi.

Il m'aida, et le bas, rabattu par un même mouvement de nos deux mains, glissa jusqu'à la cheville.

Le plus fort était fait. Il ne restait plus qu'à laver la plaie et à bander la jambe du blessé. Il voulut m'en éviter la peine. Alors tout mon office se borna à tenir mon sabot penché à sa portée, et à lui conduire la main pour qu'il

pût y tremper son mouchoir. De ce mouchoir humide il se fit une compresse; mais comme il lui manquait un linge pour la maintenir en place, je lui dis :

— Que cela ne vous inquiète pas, j'ai ce qu'il vous faut. Et aussitôt je retirai mon fichu de cou.

Je nouai moi-même le fichu à sa jambe, en lui laissant croire que c'était simplement un chiffon que je venais de trouver dans la poche de mon tablier; puis je lui demandai s'il croyait pouvoir marcher durant un petit quart d'heure. Il ne fallait que ce temps-là pour arriver à la grande route.

Le conscrit, que j'aidai à se lever, vacilla sur ses jambes pendant les premiers pas; mais bientôt, grâce à l'appui que lui faisait mon bras, sa marche devint plus assurée. Le soin que je devais prendre à chaque instant d'écarter les branches qui nous barraient le chemin, la douleur cuisante qu'il lui fallait surmonter pour ne pas s'arrêter en route, nous firent si bien garder, l'un et l'autre, le silence pendant le reste de la traversée du bois, que lorsque nous fûmes arrivés au débouché de la route, nous ne nous étions pas dit un seul mot.

Le conscrit avait compté sur l'occasion d'un fourgon de passage; il n'eut pas besoin d'une longue patience pour l'attendre. Déjà même, un peu avant notre sortie du bois, nous avions entendu rouler pesamment de lourdes roues et sonner le pas des chevaux sur le pavé de la route. Mon blessé et moi, ayant alors un peu pressé notre marche, nous nous étions à peine arrêtés sur la chaussée, qu'un charretier y arrivait avec son équipage.

Il allait précisément dans la direction de la ville marquée comme étape sur la feuille du conscrit.

La halte ne fut pas longue; nos adieux non plus ne devaient pas être longs. Aux premières paroles dites entre le charretier et le voyageur, il y eut marché conclu : une bouteille à payer au cabaret que l'on rencontrerait à l'entrée de la ville. Aussitôt le charretier pressa mon blessé de grimper sur le fourgon et de s'y établir le plus commodément possible. Je l'y aidai; car, pour lui, ce n'était pas chose facile, vu l'état de sa pauvre jambe.

Quand il se fut posté là-haut, le charretier remonta du côté de la tête de ses chevaux pour les remettre en marche. J'allais donc souhaiter un bon voyage au conscrit et m'en retourner par le bois, sans avoir reçu de mon obligé un seul mot de remerciement. Au fond j'en étais froissée, quand j'entendis, de la hauteur du fourgon, une voix qui se faisait douce au possible pour me dire :

— Vous ne voyez donc pas que je cherche votre main?

Non, je ne le voyais pas penché vers moi, et, comme il le disait, cherchant ma main à l'aveuglette. Toutefois, je n'eus pas besoin de chercher, moi, pour rencontrer celle qu'il me tendait. Et, pendant que nos deux mains étaient l'une dans l'autre, il me dit :

— Les filles sont bonnes chez vous; mais les chemins sont bien mauvais! Si l'on ne veut pas combler le fossé, qu'au moins on l'éclaire, pour épargner le casse-cou aux conscrits qui passent par là pour rejoindre.

Le fourgon s'était ébranlé; le bruit des roues, des chevaux et du fouet ne permettait pas de nous en dire davantage. Le blessé, toujours penché et le bras tendu de mon côté, n'avait pas encore quitté ma main, si bien que je marchai pendant quelques pas à côté de l'équipage. J'aurais été ainsi je ne sais combien de temps; mais, à une ornière de la route, il y eut un cahot qui sépara nos mains.

Je ne pensai pas tout de suite à aller m'assurer si Pauline et nos compagnes m'attendaient encore au cimetière. Restée à la place où nous nous étions quittés, j'écoutais le bruit, toujours de plus en plus lointain, des roues du

fourgon, et, à mesure que ce bruit faiblissait, j'avais, je ne sais pourquoi, un serrement de cœur, au point qu'il me prit envie de pleurer. Par deux fois, dans la distance, je crus entendre la voix du conscrit; il me sembla si bien qu'il m'appelait, que je fis aussitôt cinq ou six pas de ce côté de la route, et puis le doute m'arrêta :

— Il est possible que je me sois trompée, me dis-je.

Eh bien, non, mes enfants, je ne me trompais pas! Je l'ai su plus tard, bien plus tard! En effet, il m'avait rappelée parce qu'il venait de penser à me demander mon nom. Je ne me flatte pas que, dans son état de soldat, ignorer mon nom cela lui ait fait grandement faute; mais ce que je puis vous dire, c'est que j'ai eu souvent bien du regret de ne pas savoir le sien.

Enfin, je quittai la route et je rentrai dans le bois. J'étais si songeuse, et j'oubliai si bien d'avoir peur, que je pris, sans y faire attention et sans presser le pas, par le plus long et par le plus sombre de la traverse.

Vous devinez que lorsque j'arrivai au cimetière, je n'y trouvai plus personne. Ma sœur et nos deux autres compagnes de veillée s'étaient lassées de m'attendre.

Toujours rêvant, prenant mon temps, je cueillis, sans compter les fleurs, mon bouquet de reines-marguerites au pied de la croix. Il y avait bien, par intervalles, de ces bruits singuliers qui, la nuit, dans les solitudes, nous font croire aux âmes en peine demandant des prières, ou craindre l'approche des êtres malfaisants; mais je n'y prenais point garde, je n'écoutais que moi, c'était bien assez. Je me disais tant de choses! Oh! je peux vous les redire. Par exemple, que c'est une bénédiction du ciel, pour le voyageur qui passe, d'avoir à s'arrêter, à seule fin de relever le voyageur tombé sur le chemin, et puis qu'il ne peut pas être possible que le bon Dieu amène, l'un devers l'autre, celui qui a besoin de secours et celle qui peut secourir, sans qu'il en arrive un grand bien pour tous les deux, comme qui dirait une joie éternelle dans le cœur. Je me dis encore que le conscrit et moi ne nous étant pas vus, nous pouvions être exposés à nous rencontrer un jour, et même à nous regarder avec indifférence, ne nous doutant pas de ce que nous avions été un moment l'un pour l'autre. Voyez comme on est enfant : cette idée-là me mit des larmes dans les yeux!

Mon bouquet cueilli, je sortis du cimetière, et cette fois je pris par les vergers pour revenir chez nous. Je m'attendais bien aux moqueries de ma sœur et de nos camarades; mais les reines-marguerites que je rapportais étaient ma réponse; elles prouveraient aux moqueuses que j'avais bravement soutenu le défi.

J'étais près d'arriver à la maison, lorsque je vis de nouveau la lumière de notre petite lanterne courir sur la route : c'était encore notre trio de fillettes. Cette fois, on ne chantait plus. On m'avait attendu, on s'était inquiété; on venait de me chercher jusqu'à l'entrée du bois. Quand j'eus crié à Pauline et aux autres : « Me voilà! » quand on se fut assuré qu'il ne m'était arrivé aucun mal, — car c'étaient de bonnes créatures, ces belles jeunesses-là, — les moqueries auxquelles je m'attendais ne me manquèrent pas, Dieu le sait! J'eus beau montrer mon bouquet, comme je ne voulais pas dire ce qui m'avait attirée, vu qu'il me semblait qu'un pareil souvenir me serait moins bienfaisant si je ne le gardais pas pour moi seule, on ne voulut pas croire à mon voyage au cimetière. Moi, qu'on savait pourtant ne pas être menteuse, je fus accusée de tricherie, et l'une des trois moqueuses alla jusqu'à dire qu'elle jurait sur son salut que j'avais volé les reines-marguerites dans le clos de Claude Gérard.

Celle qui m'aurait dit la veille de si mauvaises paroles n'en aurait pas été quitte à bon marché. Ce soir-là, elles



ne me causèrent que de l'inquiétude à l'égard de l'imprudente qui venait de mettre ainsi son salut en jeu, et je me contentai de lui répondre avec douceur :

— J'espère pour toi que le Seigneur ne t'a pas entendue.  
*La suite à la prochaine livraison.*

# FAIENCES DITES DE HENRI II OU D'OYRON.

Voy. t. XXX, 1862, p. 171.

M. Sauvageot avait acheté cette belle coupe à Rouen, pour une somme de 200 francs. Si on la mettait en vente



Collection Sauvageot. — Faïence française dite de Henri II ou d'Oyron. (Hauteur, couvercle compris, 0<sup>m</sup>.220; diamètre de la coupe, 0<sup>m</sup>.144.) — Dessin de Lancelot, d'après M. Édouard Lièvre (1).

aujourd'hui, on ne la payerait pas moins de 20000 francs. C'est une des plus charmantes œuvres de cette série célèbre de faïences françaises dont l'on a longtemps ignoré l'origine, mais qui, d'après une découverte récente, auraient été fabriquées à Oyron (haut Poitou) par ordre d'Hélène de Hangest, femme de Claude Gouffier, grand sénéchal de France : aussi commence-t-on à mettre de côté leur ancienne désignation et à les appeler « faïences d'Oyron. »

Voici la description de cette coupe par M. Sauzay, conservateur du Musée Sauvageot :

« Le couvercle, fond blanc, décoré d'entrelacs jaunâtres lisérés de noir, est surmonté d'un bouton blanc uni, posé sur une boule aplatie décorée d'arabesques brun foncé,

supportée par treize ornements blancs en forme de poire allongée, portant chacune, à sa partie basse, une petite rosace brune.

» L'intérieur de la coupe, d'émail blanc, porte au fond l'écu de France surmonté d'une couronne fermée à cinq fleurs de lis. L'écu est entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel.

L'extérieur de la coupe (en tout semblable à la décoration du cercle, si ce n'est que les entrelacs sont d'une teinte

(1) Collection Sauvageot, dessinée et gravée d'après les originaux, par Édouard Lièvre, accompagnée d'un texte historique et descriptif, par A. Sauray, conservateur adjoint des Musées impériaux. Noblet et Baudry, rue des Saints-Pères. Paris.



plus rougeâtre) repose sur un petit balustre à deux zones séparées en trois par un triple liséré d'émail blanc.

La zone du haut, décorée d'arabesques semblables à celles du bouton aplati du couvercle, est ornée de trois mufles de lion d'émail blanc portant chacun sur sa tête une console d'émail bleu se reliant à la coupe par douze poires semblables à celle du couvercle. Au-dessous de ces poires, un petit ornement courant forme relief dans le style ogival. Sur la seconde zone sont trois petits médaillons d'émail blanc en forme d'écusson en relief, ornés chacun de quatre fleurettes d'émail violacé.

» Le pied rond est décoré d'ornements rougeâtres composés d'anneaux reliés entre eux par un plus petit, semblable à celui qui se trouve à la naissance du bouton du couvercle. »

La science de la médecine vaut mieux que celle de la guerre, et serait beaucoup plus estimée si les hommes étaient sages et si l'on prenait autant de soin de la médecine que de la science militaire; et si les récompenses des grands médecins étaient aussi grandes que celles des grands généraux, la médecine serait bien plus parfaite qu'elle ne l'est.

LEIBNIZ.

#### LE PASSÉ ET LE PRÉSENT.

Sans doute il ne faut pas se plaire à abaisser le passé : c'est un mauvais sentiment, et qui n'a jamais profité à

personne; mais il ne faut pas souffrir non plus qu'on l'exalte outre mesure pour humilier le présent. Il n'est pas salubre de dégoûter les gens de l'époque dans laquelle ils vivent. Quand on les a découragés d'avance, quand on leur a ôté tout ressort pour faire le bien en leur enlevant l'espérance d'y réussir, ils s'abandonnent eux-mêmes et finissent par mériter l'opinion que l'on avait d'eux.

GASTON BOISSIER.

#### MACHINES ÉLECTRIQUES.

INDUCTION. — BOBINE DE RUHMKORFF.

PRIX DE 50 000 FRANCS.

Avant de décrire les progrès merveilleux réalisés depuis un certain nombre d'années déjà dans les appareils électriques, nous rappellerons en quelques mots le principe sur lequel reposent les expériences dont nous allons parler. Tout le monde aujourd'hui a vu fonctionner des machines électriques, ne serait-ce que sur les places publiques aux jours de fêtes, ou sur la scène des physiciens amusants, et chacun sait qu'en approchant la main d'un conducteur de la machine, ou en se mettant en communication avec lui par une chaîne métallique, on ressent, au moment du contact, une commotion plus ou moins violente, selon le degré de chargement de la machine. Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'un corps électrisé peut agir à distance sur un corps qui ne l'est pas, décomposer son

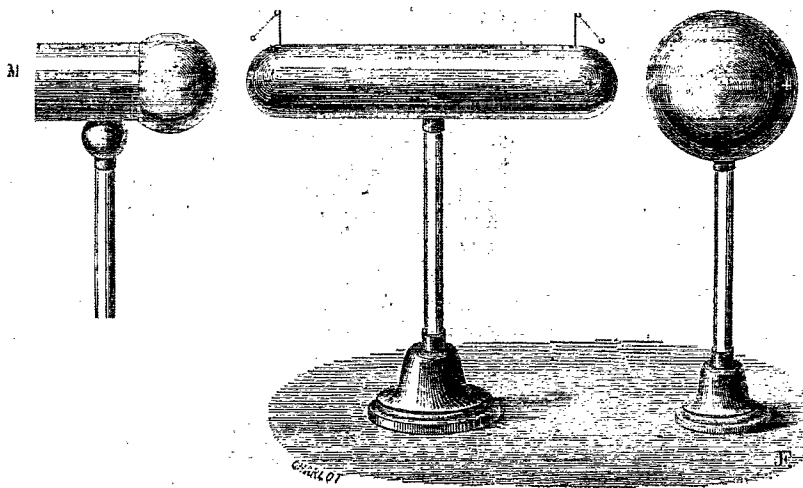


FIG. 1.

fluide neutre, attirer l'électricité de nom contraire à celle qu'il possède, et repousser celle de même nom, tout comme s'il y avait contact. Une petite expérience donnera facilement l'idée de cette action.

Voilà un cylindre de cuivre jaune placé sur un pied de verre (on sait que le verre a la propriété d'*isoler* les corps, d'intercepter leur communication électrique avec le sol); deux petits pendules, formés de balles de sureau suspendues par des fils de chanvre, qui sont bons conducteurs, sont fixés aux deux extrémités du cylindre. Si l'on approche ce cylindre à quelques centimètres d'un des conducteurs M de la machine électrique, celle-ci, qui est chargée du fluide positif, agit par influence sur le fluide du cylindre à l'état neutre, le décompose, attire le fluide négatif et repousse le fluide positif, comme l'indiquent les signes + et - marqués sur notre figure. Chaque pendule se trouve repoussé. Si l'on présente un bâton de cire frotté au pendule le plus rapproché de la machine électrique, on

observe une répulsion, ce qui montre que ce pendule est chargé de même électricité que la cire, c'est-à-dire de fluide négatif; si l'on présente à l'autre pendule le même bâton de cire, il y a attraction : donc, un corps électrisé par influence possède à la fois, sur deux régions opposées, les deux espèces d'électricité à l'état libre. Remarquons enfin que, dès que l'influence cesse, les deux fluides se recomposent, et que le corps ne conserve aucune trace d'électricité.

Observons encore, avant d'aller plus loin, que cette théorie d'électrisation à distance est admise par tous les physiciens, mais que peut-être, selon le jugement de Faraday, le milieu qui sépare le corps électrisant du corps électrisé est le véhicule de l'électricité; de sorte que ce ne serait plus en réalité à distance que l'action s'effectuerait; mais nous avons moins à nous occuper ici des théories que des faits en eux-mêmes.

Cela posé, on désigne sous le nom d'*induction* l'action

qu'exercent à distance les corps électrisés sur les corps à l'état neutre. Faraday, dont nous venons de parler, est le premier (1832) qui ait fait connaître cette classe de phénomènes : il les nomme *courants d'induction*, ou *courants induits*, des courants instantanés qui se développent dans les objets métalliques sous l'influence des courants électriques et aussi sous l'influence d'aimants puissants, et même sous

celle de l'action magnétique de la terre, assimilée, depuis Ampère, à un aimant immense.

Voici un appareil très-propre à montrer le développement des courants d'induction produits par une source voisine d'électricité. On sait que la bouteille de Leyde est un véritable condensateur, chargé d'électricité que l'on peut communiquer à tout autre corps par l'intermédiaire

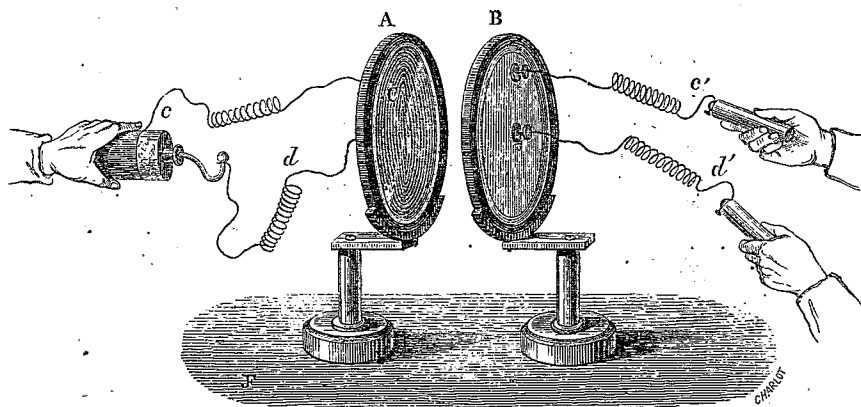


FIG. 2.

du conducteur et du bouton métallique qui le termine. Cette bouteille peut être employée comme source d'électricité, aussi bien qu'un courant voltaïque, dans l'expérience faite par l'appareil suivant, imaginé par M. Matteucci et construit par M. Ruhmkorff.

Deux plateaux de verre fixés verticalement dans deux cadres de laiton A et B (fig. 2), peuvent être rapprochés ou éloignés l'un de l'autre à volonté; ils mesurent 33 centimètres de diamètre. Un fil de cuivre C, d'un millimètre de diamètre et de 25 à 30 mètres de long, est enroulé en spirale sur la face du plateau A. Les deux extrémités de ce fil passent au travers du plateau, l'une au centre, l'autre à la partie supérieure, et se terminent par deux pinces dans lesquelles sont engagés deux fils de cuivre recouverts de soie *c* et *d*. Ces fils sont destinés à recevoir le courant inducteur.

Le fil destiné à recevoir le courant induit est semblablement enroulé en spirale sur la face du plateau B; il est plus fin que le fil C, et ses extrémités aboutissent de même à deux pinces recevant les fils *c'*, *d'*, destinés à transmettre le courant. Il ne faut pas oublier que les fils enroulés sur l'un et l'autre plateaux sont recouverts de soie pour isoler chaque circuit; car autrement il n'y aurait pas de courant, et ce fluide occuperait immédiatement la surface métallique entière, comme si elle eût été d'une seule pièce; de plus, chaque circuit est isolé du suivant par une couche épaisse de vernis à la gomme laque.

Pour démontrer la production du courant induit par la décharge d'une bouteille de Leyde tenue à la main, comme on le voit sur la figure, on fait communiquer l'un des bouts *c* du fil C avec l'armature extérieure, et l'autre, *d*, avec le crochet de la tige qui entre dans la bouteille. Aussitôt l'électricité qui circule par le fil C, plateau A, agit par influence sur le fluide neutre du fil enroulé sur le plateau B, et un courant instantané prend naissance dans ce fil. Ce fait est constaté par la commotion que reçoit une personne tenant en main deux cylindres en communication avec les fils induits *c'*, *d'*; l'intensité de cette commotion est d'autant plus forte que les plateaux A et B sont plus rapprochés. — Si l'on se servait d'une pile de Volta pour électriser le fil C, au lieu d'une bouteille de Leyde, l'effet serait le même.

Les courants induits produisent des effets incomparablement supérieurs à ceux des courants inducteurs, autrement dit à ceux des piles ordinaires, et c'est en cela que consiste l'utilité de la découverte de Faraday. Ainsi les bobines dont nous allons parler peuvent faire produire aux courants d'induction, même avec trois ou quatre éléments de Bunsen, des effets physiques, mécaniques, chimiques et physiologiques équivalents et même supérieurs à ceux qu'on obtient avec les machines électriques et les batteries les plus puissantes.

La bobine, comme son nom l'indique, se compose essentiellement d'un cylindre (de carton ou de bois) sur lequel s'enroulent en hélice, d'abord un gros fil de cuivre, puis un plus fin, tous les deux recouverts de soie (voy. la figure 3). Le gros fil est le conducteur du courant venant d'une pile, c'est le fil inducteur; le fil fin est l'objet électrisé par influence, le fil induit.

Or, on observe les phénomènes suivants lorsqu'on fait passer un courant voltaïque dans le gros fil :

1° Au moment où le gros fil commence à être traversé par le courant, le petit fil est instantanément traversé par un courant *inverse* du premier, c'est-à-dire de sens contraire, qui ne se produit que pendant un instant et cesse aussitôt.

2° Au moment où l'on interrompt la communication du gros fil avec la pile, et où le courant inducteur cesse, il se produit de nouveau, dans le petit fil, un courant instantané comme le premier, mais *direct*, c'est-à-dire de même sens que le courant inducteur.

Ces phénomènes indiqués, examinons ce qui se passe dans une bobine; et pour ne pas faire double emploi, prenons dès maintenant la bobine de M. Ruhmkorff.

Cette bobine a 35 centimètres de longueur. Au centre, un cylindre creux de bois forme le noyau de la bobine; un gros fil (le fil inducteur), de 2 millimètres de diamètre et de 3 à 4 mètres de longueur, s'enroule en hélice sur ce cylindre central. Ce premier appareil est enfoncé dans un manchon de verre ou de caoutchouc isolant, et c'est sur cette enveloppe qu'on enroule le fil fin (le fil induit), dont la longueur varie selon la grandeur des bobines, et qui peut mesurer jusqu'à 400 000 mètres de long; son diamètre varie d'un tiers à un cinquième de millimètre.

— En augmentant la longueur de ce fil, on gagne en tension; en augmentant, au contraire, son diamètre, on gagne en quantité. Quelques éléments de Bunsen suffisent pour faire marcher l'appareil : dans notre bobine de 35 centimètres, quatre éléments sont plus que suffisants.

Voici maintenant comment marche l'appareil, et ici nous empruntons à la *Physique* de M. Ganot la description qu'il en donne. « Le courant de la pile, arrivant par

le fil P à une borne *a*, gagne de là le commutateur C, qui sera décrit ci-après, puis la borne *b*, d'où il entre enfin dans la bobine. Là il parcourt le gros fil intérieur, où il agit par induction sur le fil fin extérieur; c'est ensuite derrière la bobine, par le fil S (fig. 4), que le courant sort. En suivant la direction des flèches, on voit que le courant monte dans la borne I, gagne une pièce de fer oscillante *o* qu'on appelle le *marteau*, descend par l'enclume *h*, et

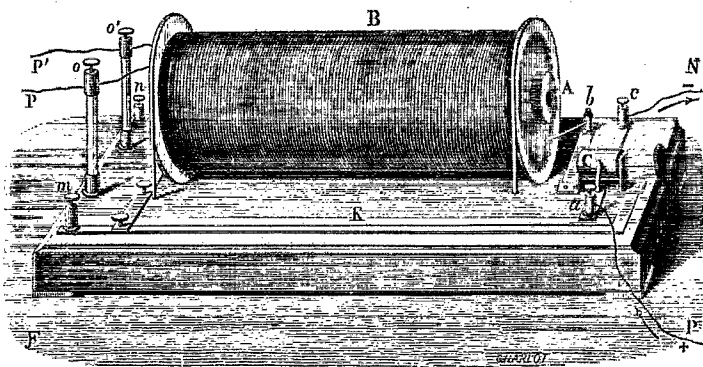


FIG. 3.

gagne une plaque de cuivre rouge K qui le ramène au commutateur C (fig. 3); de là il se rend à la borne *c*, et enfin au pôle négatif de la pile par le fil N.

» Or on sait que le courant qui passe dans le gros fil n'agit par induction sur le fil fin que lorsqu'il commence ou qu'il finit. Il faut donc que ce courant soit constamment interrompu. C'est au moyen du marteau oscillant *o* (fig. 4) que ces interruptions s'obtiennent. En effet, au centre de la bobine, d'un bout à l'autre, est un faisceau de gros fils de fer doux, formant par leur ensemble un cylindre un peu plus long que la bobine, comme on le voit en A (fig. 3), aux deux extrémités. Ce faisceau s'aimantant dès que le courant de la pile passe dans le gros fil, le mar-

» Il nous reste à décrire le commutateur, qui sert à interrompre le courant et à le faire passer à volonté dans un sens ou dans l'autre. Représenté ici en coupe horizon-

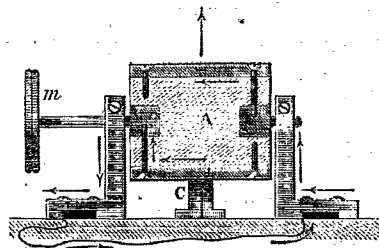


FIG. 5.

tale (fig. 5), il est tout de cuivre, sauf le noyau central A, qui est un cylindre de bois; sur les deux côtés sont fixés deux contacts de cuivre dont l'un se voit en C, sur ceux-ci s'appuient deux lames élastiques de laiton, liées aux deux bornes *a* et *c* (fig. 3) qui reçoivent les électrodes de la pile. Par suite, le courant de celle-ci, arrivant en *a*, monte en C; de là gagne la borne *b* et la bobine; puis, revenant par la lame K, qui communique avec le marteau, le courant va jusqu'au second contact, descend en *c* et retourne à la pile par le fil N. Or si, à l'aide du bouton *m*, on tourne le commutateur de 180 degrés (moitié de la circonférence), il est facile de voir que c'est l'inverse qui a lieu : le courant gagne alors le marteau par la lame K et sort en *b*. Enfin, si on ne tourne que de 90 degrés, les lames élastiques ne s'appuient plus sur les contacts, mais sur le cylindre de bois A, et le courant est interrompu.

» Les deux fils que l'on voit sortir de la bobine en *o*, *o'* (fig. 3), sont les deux bouts du fil fin. Ils sont en communication avec deux fils plus gros P, P', qui servent à recueillir le courant induit et à le diriger où l'on veut. Enfin, ajoutons qu'avec de fortes bobines, l'interrupteur à marteau oscillant représenté sous la figure 4 est insuffisant, les surfaces de contact s'échauffant jusqu'à se souder. Mais M. Foucault a inventé récemment un interrupteur à mercure qui ne présente plus cet inconvénient, et qui est un important perfectionnement apporté à la bobine de Ruhmkorff.

*La fin à une prochaine livraison.*

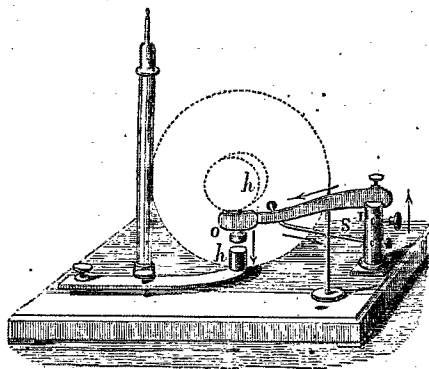


FIG. 4.

teau *o* est attiré; mais aussitôt, le contact n'ayant plus lieu entre *o* et *h*, le courant se trouve interrompu, l'aimantation cesse et le marteau retombe; puis le courant passe de nouveau, la même série de phénomènes recommence, en sorte que le marteau se met à osciller avec une grande rapidité.

» A mesure que le courant de la pile passe ainsi par intermittence dans le gros fil de la bobine, à chaque interruption, un courant d'induction successivement direct et indirect se produit dans le fil fin. Or, celui-ci étant complètement isolé, le courant induit acquiert une tension tellement considérable qu'il peut produire des effets très-intenses. M. Fizeau a encore augmenté cette intensité en interposant un condensateur dans le circuit inducteur.

## MACHINE SURE ET COMMODE POUR TIRER DES SILHOUETTES.



Machine à silhouettes. — Dessin de E. Lorsay, d'après l'œuvre de Lavater (\*).

Lavater recommandait cette machine : il en a publié le dessin. Il faut, dit-il, un siège adapté à cette opération et fait de manière qu'on puisse y appuyer la tête et le corps (c'est à peu près ainsi qu'on est assis aujourd'hui chez les photographes). L'ombre doit se réfléchir sur un papier fin, bien huilé, bien séché, placé derrière une glace parfaitement claire et polie qui entre dans le dos de la chaise. Derrière cette glace se tient le dessinateur : d'une main il saisit le cadre, et de l'autre il dessine avec le crayon. La glace, enchâssée dans un cadre mobile, peut être haussée ou baissée à volonté. L'un et l'autre sont échançrés par le bas, et cette partie du cadre doit reposer fortement sur l'épaule de la personne dont on veut tirer la silhouette. Enfin, vers le milieu de la glace on attache une barre de bois ou de fer, garnie d'un coussin, qui sert de point d'appui, et que le dessinateur dirige à son gré par le moyen d'un manche de la longueur d'un

demi-pouce. Avec le secours du microscope solaire, on réussira mieux encore à saisir les contours, et le dessin en sera plus correct.

Lavater n'était pas très-satisfait de l'art de tirer les silhouettes. Il trouvait, avec raison, que la silhouette n'exprimait pas assez complètement les caractères. Combien l'invention de la photographie l'eût enthousiasmé ! Il n'hésitait pas, toutefois, à porter des jugements d'après les silhouettes, selon les règles de son système, dont on parle beaucoup et assez légèrement sans le connaître. Il dit, par exemple, de cette jeune personne assise dans la machine : « Il y a là de la bonté avec beaucoup de finesse, de la clarté dans les idées et le don de les concevoir avec facilité, un esprit fort industrieux, mais qui n'est point dominé par une imagination bien vive et qui ne s'attache guère à une exactitude scrupuleuse. »

(\*) Tome VIII de l'édition in-4°; 1807.

## UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSÉ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 242, 251.

Je ne vous dirai pas, mes enfants, que cette rencontre d'un moment avec le conscrit blessé avait tellement changé ma mauviseté naturelle en bon vouloir pour les autres que, lorsque je fus seule et couchée dans mon lit, il ne me vint point des idées de vengeance à propos des injustes moqueries de mes camarades; je trouvai, au contraire, pour les tourmenter des inventions si méchantes, des malices si noires, que j'en eus peur, puis regret; enfin, je me les reprochai comme si déjà je les avais faites, et, un bon souvenir aidant, je ne m'endormis que lorsque je ne me sentis plus de rancune contre personne.

C'est à partir du lendemain que je peux me vanter d'être devenue de moins en moins mauvaise, et puis à peu près bonne, puisqu'on ne peut pas l'être tout à fait.

Toute la journée je pensai à ces paroles du blessé quand il me serra la main pour me remercier de mes soins : « Si on ne veut pas combler le fossé, qu'au moins on l'éclaire pour épargner le casse-cou aux conscrits qui passent par là. » Le soir on chercha longtemps la lanterne chez nous, et il fallut renoncer à la retrouver. A l'heure où la veillée commence, je m'étais absentée. Quand je revins trouver mes compagnes, un piéton pouvait passer sans crainte par la traverse du bois, il y avait une lumière devant le Saut du Loup.

Je ne saurais vous dire si ma lanterne rendit souvent service à des gens de passage dans notre petit bois; car ce n'est guère qu'une dizaine d'années après ma rencontre avec le jeune conscrit que j'eus l'occasion de me trouver en face de quelqu'un qui a dû rendre grâce à Dieu de ce qu'on avait éclairé son chemin. Mais avant de vous parler plus au long de ce voyageur, laissez-moi revenir un peu sur ces dix années qui, de fillette que j'étais, avaient fait de moi, au bout de leur défilé, une fille de plus de vingt-cinq ans.

Vous le savez, je m'étais juré de garder le secret de mon aventure au Saut du Loup; de plus, j'avais pris l'engagement, non pas seulement à part moi, mais devant la Vierge, dans notre église, et en prière au pied de son autel, d'aller tous les soirs, quand la lune ferait faute, éclairer le dangereux fossé. Mon vœu devait m'exposer souvent à un grand embarras; je ne parle pas de la dépense : nos parents comptaient parmi les riches du pays. Tous les dimanches, Pauline et moi, nous avions notre pièce blanche, si bien que, mes caprices de coquetterie satisfaits, et ils n'étaient pas coûteux, ma tirelire se trouvait encore bien garnie. L'embarras, c'était d'accomplir mon vœu sans risquer mon secret. Six mois durant je parvins à les accorder tous les deux à force de précautions, de ruses et de détours pour cacher ma course journalière dans le bois. Puis vint la saison des longs jours et des nuits claires pendant lesquelles je fus dispensée de me rendre le soir au Saut du Loup. Mais vers la fin de l'automne il arriva qu'un mauvais air, qui courait les environs et faisait beaucoup de malades, tomba sur notre village; j'en fus atteinte. Cela vous prenait par une si grande faiblesse dans tous les membres qu'il n'y avait pas de courage assez fort pour lutter contre elle. Dès que le mal vous saisissait, il fallait se mettre au lit ou tomber sur place.

Jugez de mon malheur, mes enfants! Au moment où je sentis cette grande faiblesse me prendre, c'était le soir, et je me préparais, après une interruption de plusieurs mois, à recommencer le voyage qui devait se renouveler tous les jours jusqu'à la belle saison prochaine.

J'avais beau me dire : « Je n'arriverai pas jusque-là »,

j'y voulais aller cependant. Profitant du moment où tout le monde chez nous était occupé, je cachai la lanterne sous mon tablier et je me mis en route vers le bois; mais quand j'eus fait, bien difficilement, une centaine de pas, je fus forcée de m'arrêter; il y eut devant mes yeux comme un nuage dans lequel je vis, coup sur coup, passer deux éclairs, et, n'ayant plus la force de me tenir debout, je me laissai choir sur le chemin.

La bonne chance permit que je fusse aperçue par quelqu'un de nos gens qui sortait de la maison; il vint à moi en même temps qu'il appelait à son aide, et un moment après j'étais rapportée sur mon lit.

Le mal qui venait de me prendre était, je vous l'ai dit, depuis quelque temps connu chez nous, et même les médecins du chef-lieu avaient, par précaution, envoyé dans toutes les communes des papiers pour indiquer les premiers soins à donner aux malades en cas d'absence de l'officier de santé. Ces soins, on ne me les marchanda pas. Au temps où j'étais mauvaise, mon malaise le plus léger donnait une grande inquiétude à mes parents : aussi vous pensez si l'on avait crainte de me perdre, à présent qu'on me voyait la volonté de devenir meilleure! Celle qui surtout mettait le plus d'activité et d'intelligence à me secourir, et qui se montrait le plus peinée de mon état, c'était ma sœur Pauline. Comme on avait suivi de point en point l'ordonnance des médecins du chef-lieu, et que, remise de la première secousse, loin d'avouer que je me sentais soulagée, je me plaignais à chaque moment davantage, ma sœur désolée dit en se frappant la tête sur le bord de mon lit :

— Mais que faut-il donc faire pour qu'elle souffre moins?

— Si je te le disais, repartis-je, le ferais-tu, Pauline?

— Tout de suite, je te le promets.

— Songe que c'est une chose sérieuse : il ne s'agit de rien moins que de m'aider à accomplir le vœu que j'ai fait à la Vierge; si j'y manque, compte bien que je ne guérirai pas.

Et alors je dis à ma sœur, qui m'écoutait avec crainte et surprise, ce que je m'étais promis de ne dire à personne. Je vis bien que l'histoire de ma rencontre avec le conscrit ne faisait pas une très-grande impression sur elle. J'avais beau m'animer pour lui faire trouver dans mon récit l'intérêt et l'importance que je n'y trouvais sans doute que parce que je les y mettais moi-même, pour ma sœur le tout se réduisait à ceci : ce jeune garçon était souffrant, je l'avais secouru; c'était bien, mais c'était naturel. A ma place, Pauline n'aurait pas manqué d'en faire autant; mais elle ne voyait pas pourquoi j'en avais fait mystère. Quant à mon vœu, ce fut autre chose; ma sœur me prouva qu'elle en était sensiblement touchée, car sans attendre la prière que je voulais lui adresser, elle me dit :

— Laisse-toi soigner, Mariolle, et ne t'inquiète de rien. Tant que le mal te retiendra au lit j'irai pour toi éclairer le Saut du Loup, et puis, lorsque tu seras tout à fait rétablie, nous irons ensemble porter dans le bois la lanterne allumée.

Et, aussitôt dit, la bonne fille partit. A son retour elle dut bien voir que le mal n'avait pas empiré, au contraire!

Jusqu'à l'époque de mon rétablissement, Pauline, comme elle me l'avait promis, fit tous les soirs la même course. Enfin il arriva ce jour où, sentant mes forces revenues, il nous fut possible, suivant nos conventions, d'aller ensemble éclairer le Saut du Loup. J'ai assisté à de bien grandes fêtes, mes enfants, j'ai été bien souvent invitée à des parties de plaisir dont l'idée seule me mettait tout en joie; mais non, je ne me rappelle pas avoir fait, dans ma vie, une promenade plus belle et aussi réjouissante pour mon cœur que celle-ci.



Au temps dont je parle on n'avait pas, comme aujourd'hui, dans nos campagnes, l'habitude de lire les papiers publics; seulement, quand nos soldats remportaient une victoire, les colporteurs qui traversaient le pays criaient en passant le bulletin de la grande armée. Il ne s'en vendait guère chez nous, deux ou trois tout au plus. Les vieux se réunissaient pour les lire. Quant aux femmes, cela les intéressait peu; les filles, pas du tout. Il y en eut une cependant qui se mit à prêter attention quand on lisait ces bulletins-là. Elle y prit tellement goût qu'elle en vint à espérer, à désirer le passage du crieur, et quand elle l'entendait au loin, le cœur lui battait fort, je vous en réponds! Son sou à la main, elle courait au-devant du marchand, si bien que le premier bulletin acheté, il l'était par Mariolle. Je vous dis bonnement toutes mes folies, qui étaient des choses bien sérieuses pour moi. Il me semblait, en lisant ce papier, que je recevais des nouvelles de ce conscrit dont j'ignorais même le nom. Quand le bulletin parlait d'un régiment qui s'était bien conduit devant l'ennemi, je me disais : « Ce régiment, c'est peut-être le sien. » Quand il citait un beau trait de courage ou d'humanité de la part d'un soldat, je me disais encore : « Il est possible que ce soit lui. » Et je m'en sentais fière comme si j'avais été la propre sœur de ce soldat. Bref, je rapportais si bien à mon blessé du Saut du Loup la bravoure de tous et la bonté de quelques-uns, que je ne voyais que lui, comme s'il eût été à lui seul toute l'armée.

S'il me donnait ainsi, sans le savoir, de l'orgueil et du contentement, je dois vous avouer que je dus à sa pensée, qui ne me quittait pas, un cuisant chagrin.

La conscription avait pris, comme partout en France, plusieurs garçons de chez nous. L'un d'eux fut tué au service. La nouvelle en arriva à sa mère, l'une de nos proches voisines, et le lendemain de cette triste nouvelle il y eut un service, dans notre église, pour le repos de l'âme du soldat mort en combattant. Il avait été connu et aimé de tous, le jeune soldat défunt; chacun plaignait sa pauvre mère et s'associa à sa douleur; mais moi, je puis dire que j'y pris encore plus de part que les autres. Dans l'affaire où ce malheureux enfant de notre pays avait été tué, les victimes faites par le boulet, les balles et les sabres, étaient en si grand nombre que presque tout le bataillon dont il faisait partie avait péri. Sans doute, rien ne me prouvait que le conscrit blessé autrefois dans notre petit bois appartenait à ce bataillon écrasé par l'ennemi, cependant j'eus la pensée que le deuil de notre voisine pouvait bien en être aussi un pour moi. Elle avait repris sa robe de veuve pour venir à l'office où tout le village assistait; je mis un ruban noir à mon bonnet.

Les années se passèrent; j'étais d'âge à entrer en ménage : je fus demandée par l'un des plus honnêtes et des plus riches garçons du pays. Il y avait véritable avantage pour moi à l'épouser; et c'était pour mes parents une grande satisfaction que de faire alliance avec cette honorable famille. Je savais la peine que leur causerait mon refus, pour lequel, d'ailleurs, je n'avais aucune bonne raison à donner, sinon que je ne me sentais pas de goût pour ce mariage-là, ni pour aucun autre. Sans m'opposer aux accords de nos deux familles, je les voyais avec un redoublement d'inquiétude et de chagrin s'accorder de plus en plus, chaque jour, sur tous les points. Enfin le moment arriva où il n'y avait plus pour moi qu'à dire franchement oui ou non. Je ne m'en sentais pas le courage. Pauline, qui voyait mon embarras, me fit un jour cette proposition :

— Veux-tu que je dise non pour toi?

Une idée m'était venue tout à coup, et je lui répondis :

— Il vaudrait bien mieux dire oui pour toi-même.

Elle ne repoussa pas trop loin mon idée; je fis comprendre à mes parents que puisqu'il s'agissait de ma sœur, le profit et l'honneur de l'alliance restaient pour eux les mêmes. Je prouvai à mon prétendu que Pauline valait bien mieux que moi; il ne dut pas avoir grand-peine à me croire, c'était si visible! Il me demanda deux jours pour réfléchir, et à la fin de la semaine suivante ma sœur et lui étaient mariés.

Les enfants de votre grand-père n'y ont point perdu, ni vous non plus, mes fillettes. Ils ne pouvaient avoir une meilleure mère que ma sœur Pauline, et je souhaite à toutes les petites-nièces une grand'tante qui sache les choyer et les aimer comme vous choie et vous aime la vieille Mariolle.

Mais je vous ai parlé d'une seconde rencontre au Saut du Loup; il est temps d'y arriver.

Pauline, depuis qu'elle avait à s'occuper de son ménage, me laissait aller seule éclairer le fossé. Un soir que j'étais en retard sur la nuit, il se trouva qu'au moment où la lueur de ma lanterne parut sur le chemin elle arrêta un voyageur qui n'avait plus que quelques pas à faire pour tomber dans le Saut du Loup. La chute avait d'autant plus de danger pour lui qu'il portait suspendu aux épaules par des bretelles un bagage embarrassant. C'était une grande boîte carrée comme l'armoire des montreurs de figures de cire qu'on voit à la fête de chez nous. Un grand parapluie était couché sur le haut de la boîte, qu'il dépassait de ça et de là. En outre, il tenait d'une main une seconde boîte, carrée aussi, mais plus plate que celle qui lui pesait sur le dos; de l'autre main il s'appuyait sur un long bâton qui se terminait par une pointe de fer, comme qui dirait le piquet dont on se sert pour planter une tente.

— Il était temps!... lui dis-je, effrayée du danger qu'il avait couru.

Pour lui, il n'eut peur que de la peur qu'il avait pu me causer. Quand il me vit rassurée, il me dit en riant :

— Il ne pouvait m'arriver aucun mal; vous étiez destinée à m'avertir du péril, puisque, sans le savoir, j'allais au-devant de lui, attendu qu'il y a partout une providence pour les artistes : je suis artiste, vous êtes ma providence, tout est dans l'ordre.

Oui, c'était un artiste, un peintre; il venait dans le pays pour prendre des points de vue. Comme il me paraissait embarrassé de trouver un gîte pour la nuit, je le conduisis chez mon beau-frère. Il devait repartir le lendemain, il nous resta trois mois; tant il trouva dans nos environs à faire ce qu'il appelait des études. On ne pouvait rencontrer de pensionnaire plus gai, plus accommodant que ce brave jeune homme. Il commençait son métier alors; depuis il a été compté, à ce qu'il paraît, parmi les plus fameux. Nous ne nous sommes pas revus souvent, nous autres d'ici et lui; mais il s'est toujours souvenu de nous. Une fois qu'il vint nous surprendre, il avait un ruban rouge à sa boutonnière; quand il me fit sa dernière visite, il y a longtemps de cela, c'est au cou et suspendue au beau milieu d'une superbe cravate de soie rouge, lui tombant en pointe sur la poitrine, qu'il portait sa croix de la Légion d'honneur.

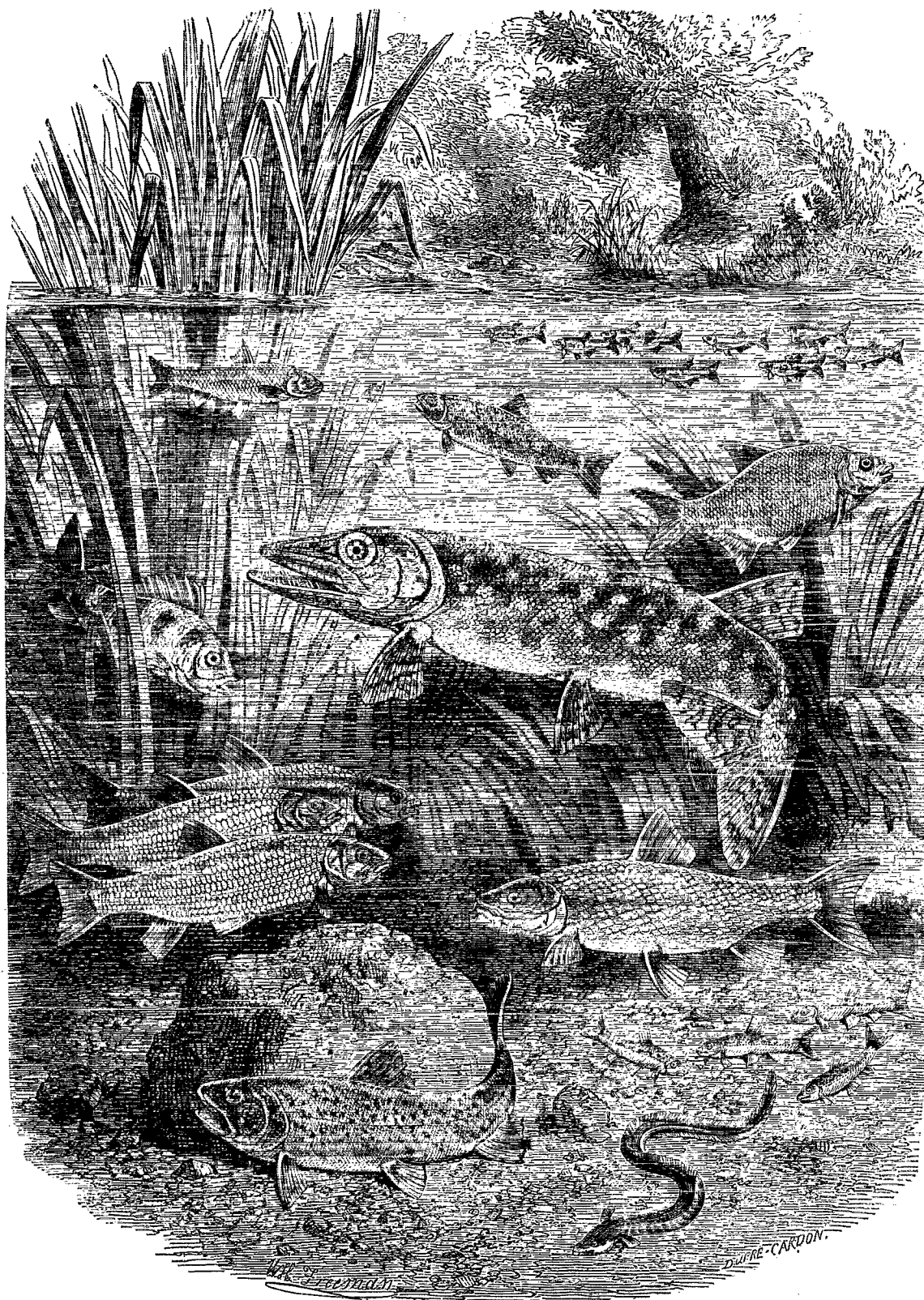
*La suite à une prochaine livraison.*

Il n'y a pas une dette qui ne se paye. *Prov. espagnol.*

#### OU SE TIENNENT LES POISSONS.

On n'est ironique à l'égard des pêcheurs à la ligne que parce qu'ils sont fort ignorants pour la plupart, et qu'on les

voit pendant des heures entières attendre au hasard qu'un peu de fretin vienne se prendre à leur hameçon. Ils ressemblent aux chasseurs novices qui tirent maladroitement des moineaux sur les pommiers. On ne rit pas autant des pêcheurs qui, fins observateurs et experts, n'aiment pas à perdre leur temps, savent ce qu'ils veulent et ce qu'ils



Stations des poissons dans les eaux rapides. — Dessin de Freeman, d'après M. de la Blanchère.

peuvent, renoncent tout d'abord à leur poursuite s'ils jugent les circonstances défavorables, ou ne reviennent au logis que chargés de bonnes et lourdes prises. Or, l'une des premières règles de la pêche est de savoir où

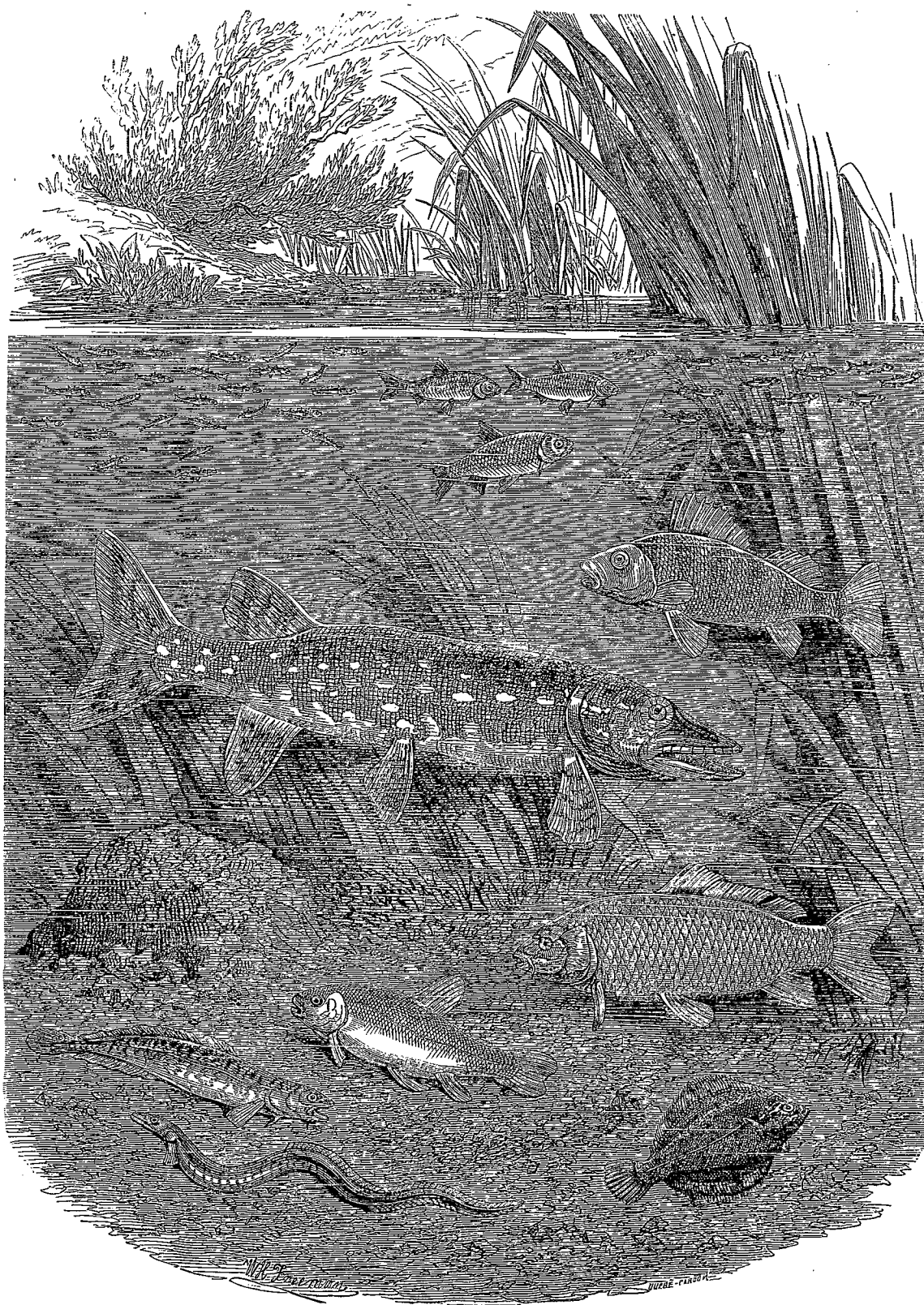
se tiennent les poissons. Étudions aujourd'hui ce sujet.

Si vous suivez lentement le bord d'un cours d'eau limpide et profond, et si vous voulez observer attentivement les habitudes et les allures des poissons, vous ne tarderez

pas à reconnaître que les uns se tiennent près de la surface, d'autres au fond, d'autres encore entre deux eaux ou plutôt partout, en sorte que l'on peut appeler ces der-

niers « poissons nomades », par opposition aux « poissons de surface » et aux « poissons de fond. »

Il est nécessaire de diviser les rivières en deux classes,



Stations des poissons dans les eaux de vitesse moyenne, calmes ou dormantes. — Dessin de Freeman, d'après M. de la Blanchère.

celles des montagnes et celles des plaines, ou, pour plus de précision, de distinguer les rivières dont les eaux sont courantes, vives et rapides, de celles dont les eaux sont calmes et en quelque sorte dormantes.

On peut trouver dans les premières tous les poissons qui habitent les secondes, et, de plus, trois espèces, les meilleures de toutes, selon le goût le plus général, savoir : la truite, l'ombre et le saumon.

Voici une énumération sommaire des poissons qui vivent le plus habituellement dans les trois zones de la surface, du fond et du milieu :

A. — *Poissons de surface, nombreux partout, surtout dans les eaux courantes.*

1° Toute la famille des *ables*, comprenant, en les classant des plus petits aux plus gros, le *vairon*, l'*ablette*, le *dard* ou *vandoise*, et la *chevenne* ou *meunier*. — 2° Les *épinoches*.

B. — *Poissons de fond.*

Les *carpes*, les *tanches*, les *anguilles*, les *goujons*, les *barbeaux*, les *plies*, les *lottes*, les *chabots*, les *grosses truites*, les *grosses chevennes*.

C. — *Poissons nomades.*

Les *perches*, les *brochets*, les *brèmes*, les *gardons* blancs et rouges, les *ablettes* ordinaires et alburnoïdes, et, par certains temps, les *chevennes* de moyenne grosseur et les *truites*.

Si nous supposons une coupe faite dans un ruisseau rapide des montagnes, nous remarquerons :

Premièrement, sur le sable, les *goujons* et le *chabot*; sous les pierres, quelques *anguilles*;

Au-dessus, les *truites* et *saumons*, l'ombre dans quelques-uns, le *brochet* et la *perche*;

A la surface, l'*ablette*, et, dans des endroits écartés, sous les herbes, dans le remous, quelques bancs de *gardons*.

Si maintenant nous faisons une coupe imaginaire dans le cours d'une rivière ou d'un fleuve de vitesse moyenne traversant de grasses campagnes, nous trouvons une population différente :

Au rez-de-chaussée, sur le fond de sable, la *plie*, le *goujon*, la *lotte*, le *chabot*, le *barbillon*; sur le fond de vase, la *carpe*, les *gros gardons*, les *anguilles*.

Au premier étage (si le fleuve roule vers la mer son eau vive et un peu froide, comme la Loire, la Garonne ou le Rhône), les *chevennes* de belle taille, *brochets*, *perches*, *vandoises* ou *dards*, petites *chevennes*, et le *frai* du *saumon*.

Dans un étang, surtout s'il communique avec un fleuve, dans un canal, dans toute eau dormante, on trouvera :

Dans ou sur la vase, *anguilles*, *carpes* et *tanches*;

Entre deux eaux, *gardons*, *brèmes*, *brochets*;

A la surface, petits *gardons*, petites *brèmes*, et quelquefois *épinoches*.

Notre intention n'est pas d'étudier ici les caractères distinctifs et les mœurs de ces divers poissons (<sup>1</sup>); remarquons seulement que la classification qui vient d'être indiquée ne doit pas être admise avec une extrême rigueur, car, à très-peu d'exceptions près, telles que la *lotte*, la *tanche*, le *barbillon*, la *plie*, la plupart des poissons d'eau douce se montrent quelquefois à la surface quand ils sont poissons de fond, et vont au fond quoiqu'il y ait lieu de les classer communément parmi ceux qui préfèrent la surface. Le pêcheur ne doit pas être plus surpris de cette irrégularité que ne l'est le chasseur lorsqu'il trouve au bois la perdrix, habitante de la plaine, et dans la plaine le lièvre, habitant ordinaire des forêts. Pour ces derniers animaux, ce changement de domicile tient à la saison ou à des accidents qui se rapportent soit à la nourriture, soit à la chasse. Des causes analogues produisent chez les poissons des effets semblables, outre d'autres qui sont

(<sup>1</sup>) Voy. *Poissons*, histoire naturelle et pêche à la ligne; par H. de la Blanchère. — Paris, Amyot.

spéciales à leur organisation. Ainsi, l'âge modifie profondément leurs habitudes et leur manière de se nourrir. La *chevenne*, par exemple, est dans sa jeunesse un habitant exclusif de la surface : elle y passe son temps à chasser les mouches, les insectes que le vent fait sombrer et que l'eau lui amène par centaines; au contraire, plus elle avance en âge, plus elle grandit, plus elle se rapproche du fond qu'elle finit par habiter presque exclusivement, parce que, confiante dans sa force et dans la largeur de sa bouche, elle est devenue carnassière et chasse les petits poissons dont elle fait alors sa proie; non pas qu'elle dédaigne, à l'occasion et par un beau soleil, une promenade dans les régions élevées; mais quand elle se passe cette fantaisie, l'expérience du moins lui a appris à fuir les bords, et ce n'est que du haut des ponts qu'on la voit prendre ses ébats au milieu de la rivière.

De même, la *truite*, lorsqu'elle est jeune, habite la surface, tandis que, vieille et grosse, elle se tient au fond. Pour la prendre jeune, on emploie des mouches naturelles ou artificielles; pour la prendre vieille, on se sert de gros vers de terre ou de petits poissons.

On peut donc dire que la classe intermédiaire des poissons nomades se compose surtout de poissons chasseurs ou susceptibles de le devenir.

Quelques espèces font exception : les *gros gardons*, les *grosses brèmes*, qui ne deviennent ni les uns ni les autres carnassiers, habitent d'autant plus volontiers les grands fonds d'eau qu'ils sont de plus respectable corpulence; ce fait peut tenir à ce qu'ils trouvent sur le sol les plus grosses graines que la pesanteur y a fait descendre et que les animaux de plus petite taille ne peuvent pas absorber. Il faut aussi peut-être attribuer cette élection de domicile à l'expérience qui leur a enseigné que, dans ces endroits, ils sont plus à l'abri des attaques des animaux carnivores, loutres et chats, des oiseaux chasseurs, hérons et balbuzards, des poissons chasseurs, *brochets*, *truites*, et des pêcheurs à la ligne, au *carrolet*, à l'*épervier*, ou autrement.

Les poissons sont, en effet, doués d'instincts tout aussi admirables que ceux des hôtes des bois, et les pêcheurs expérimentés ne doutent pas qu'ils ne soient doués d'une assez vive mémoire et capables d'une sorte de raisonnement.

La suite à une autre livraison.

Qu'est-ce que le malheur? Tout ce qui nous sépare de Dieu. Qu'est-ce que les bénédictions? Tous les moyens de s'approcher de lui.

THOMAS ADAM.

#### PARABOLE EN ACTION.

Le capitaine Back, le célèbre voyageur aux régions polaires, se trouvait un jour chez une triste peuplade, qui ressentait plus qu'une autre, sans doute par suite des rigueurs du climat, l'odieux sentiment du « chacun chez soi. » A la vue d'un vieillard voisin de la mort, et qu'on semblait abandonner, Back essaya de faire comprendre ce qu'une telle conduite avait de contraire aux lois les plus saintes de l'humanité. Près de ce pauvre homme, qui manquait de tout, il saisit au passage un *lemming*, jolie souris américaine, qu'un chien poursuivait, la remit doucement dans son terrier, et y fit entrer une bonne pelote de graisse. « La troupe des Indiens me regarda fort attentivement, dit le voyageur, lorsque je leur montrai le vieillard assis à leurs côtés, en leur disant qu'il fallait protéger les infirmes et les faibles. Ils saisirent parfaitement l'intention de ma parabole en action, et me promirent de ne pas l'oublier. »



## LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez pages 47, 87, 111, 159, 190, 231.

## OCÉANIE.

## ILES PHILIPPINES.

## COLONIE ESPAGNOLE.

Le 14 mai 1847, l'administrateur général des postes des îles Philippines proposa au gouvernement d'émettre des timbres pour l'affranchissement des lettres. Sa proposition ne fut pas adoptée.

Le système de l'affranchissement obligatoire des lettres et de leur affranchissement au moyen de timbres-poste fut établi aux îles Philippines en vertu d'un ordre royal du 12 janvier 1853, et mis à exécution le 1<sup>er</sup> janvier 1854.

TIMBRES-POSTE POUR LES LETTRES DES PHILIPPINES  
(Interior).

*Proposition du 14 mai 1847.* — Les timbres d'essai présentés par l'administrateur général des postes étaient ronds; ils portaient l'effigie de la reine d'Espagne Isabelle II et le chiffre de la valeur du timbre. Ils étaient imprimés en couleur sur papier blanc.

|                |                |          |
|----------------|----------------|----------|
| 1/2 real plata | (0f.3375) (1), | — vert.  |
| 2 reales plata | (1f.3500),     | — jaune. |
| 4              | (2f.7000),     | — bleu.  |
| 1 peso         | (5f.4000),     | — rose.  |

*Émission du 1<sup>er</sup> janvier 1854.* — Les timbres de 1854 sont rectangulaires; ils ont 22mm sur 18mm.5. Ils ont, dans un médaillon ovale, l'effigie de la reine, la tête tournée à droite et couronnée; le dessin est très-incorrect, c'est une mauvaise reproduction du type des timbres espagnols de 1853. Ces timbres sont gravés et imprimés en couleur sur papier mi-blanc. La gravure et l'impression sont aussi défectueuses l'une que l'autre. On lit, sur les timbres de 5 et de 10 cuartos, en haut *Correos 1854 y 55*; en bas *Franco 5* (ou *10*) *cs.*, et sur les autres timbres, en haut *Franco 1 R<sup>l</sup> F<sup>tes</sup>* (ou *2 R<sup>s</sup> F<sup>tes</sup>*), en bas *Correos 1854 y 55*.

|                |            |                                                                          |
|----------------|------------|--------------------------------------------------------------------------|
| 5 cuartos      | (0f.1687), | — rouge-vermillon.                                                       |
| 10             | (0f.3375), | — cramoisi, carmin foncé (n° 252).                                       |
| 1 real plata   | (0f.6750), | — bleu foncé, bleu violacé, gris violacé, violet, noir violacé (n° 253). |
| 2 reales plata | (1f.3500), | — vert-olive, vert jaunâtre, brun clair.                                 |



N° 252. Îles Philippines. N° 253.

Il y a, dans le dessin de timbres de la même valeur, des différences qu'on attribue au graveur, qui, ayant à reproduire plusieurs fois le même dessin sur la planche, n'a pas su faire toujours la reproduction exacte du modèle.

*Émissions de 1856 et de 1857.* — La cherté des planches, les difficultés et les défauts de l'impression, firent renoncer à l'emploi de planches gravées, et l'on fit faire en lithographie les deux timbres de 5 et de 10 cuartos, sans changer rien au type primitif. Ils ont 23mm sur 20. Le dessin est un peu différent. Le médaillon est rond.

|           |            |                   |
|-----------|------------|-------------------|
| 5 cuartos | (0f.1687), | — rouge (n° 254). |
| 10        | (0f.3375), | — lilas.          |

(1) 1 piastre forte d'Espagne = 8 reales plata fuertes = 100 centavos = 5f. 40c environ; 1 real plata fuerte = 20 cuartos = 0f.675; 1 cuarto = 0f.034.

On remplaça, en 1857, ce type par celui qui était alors adopté dans la métropole, et qui y resta en usage jusqu'en 1860. La tête de la reine est tournée à droite et couronnée de laurier.

Ces timbres sont lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc. Il y a au moins cinq dessins différents pour le timbre de 5 cuartos et quatre pour celui de 10 cuartos, ces dessins correspondant à autant d'émissions successives. On lit en haut du timbre *Correos: interior*, et en bas *Franco* et la valeur en chiffres.



N° 254. Philippines. N° 255. Philippines. N° 256.

|                           |                               |                       |
|---------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| 5 cuartos, — rouge-brique | ( <i>Correos: interior</i> ), | 24mm sur 19 (n° 255). |
| vermillon                 | (Idem)                        | 24mm sur 20.          |
| —                         | (Idem)                        | 24mm sur 19mm.5.      |
| cramoisi                  | ( <i>Correos: interior</i> ), | 24mm sur 19mm.5.      |
| —                         | (Idem)                        | 23mm.5 sur 19mm.5.    |
| 10 cuartos, — lilas clair | ( <i>Correos: interior</i> ), | 23mm sur 19 (n° 256). |
| —                         | (Idem)                        | 24mm sur 20.          |

## TIMBRES POUR LES LETTRES EXPÉDIÉES EN ESPAGNE.

Le gouvernement espagnol a créé, en décembre 1854, une série de timbres pour l'affranchissement des correspondances des colonies avec la métropole. Ces timbres appartiennent au type de 1855; mais la valeur est exprimée en reales plata fuertes. Ces timbres, fabriqués à Madrid, étaient envoyés aux colonies.

Il n'a été fait usage aux îles Philippines que de timbres de l'émission de 1855. Ils sont imprimés en couleur sur un papier bleu qui a en filigrane des rangs de fils repliés comme on le voit par le dessin du n° 257.

|                        |           |                   |
|------------------------|-----------|-------------------|
| 1 real plata fuerte    | (0f.675), | — vert (n° 258).  |
| 2 reales plata fuertes | (1f.350), | — rouge-amarante. |

En 1863, la provision des timbres de fabrique métropolitaine étant épuisée, on fit en lithographie, à Manille, le timbre de 1 real, en conservant le type de 1855. Il en a été fait trois dessins et trois tirages différents (1).

|              |           |                                                                                          |
|--------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 real plata | (0f.675), | — vert-bouteille, vert-émeraude, vert bleuâtre, vert grisâtre foncé ou ardoise verdâtre. |
|--------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------|



N° 258. Philippines. N° 257. Philippines. N° 259.

*Émission de 1864.* — Tous les timbres pour la correspondance avec l'intérieur et la métropole ont été remplacés, en 1864, par une série de timbres fabriqués à Madrid, pour lesquels on a adopté le type de 1864 des

(1) On cite de ce type des timbres de 1 real violets et de 2 reales bleus; nous ne les avons pas vus.



timbres en usage en Espagne. Ces timbres portent l'effigie de la reine tournée à gauche et couronnée, et sont imprimés en couleur sur papier de couleur.

|                   |                             |                                     |
|-------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| 3 1/2 cent. po fe | (0 <sup>e</sup> .1687) (*), | — noir sur papier chamois.          |
| 6 1/2             | (0 <sup>e</sup> .3375),     | — vert sur papier rose (n° 259).    |
| 12 1/2            | (0 <sup>e</sup> .6750),     | — bleu sur papier saumon.           |
| 25                | (1 <sup>e</sup> .3500),     | — vermillon sur papier lilas clair. |

#### ROYAUME DES ILES HAWAÏ.

L'archipel des Iles Hawaï, appelées aussi Iles Sandwich, se compose de treize îles, dont huit seulement sont habitées. Elles forment, depuis 1840, un État indépendant.

Les premières lois qui aient réglé les taxes postales ont été rendues en 1851, et l'on fit immédiatement les timbres-poste de 5 cents, monnaies des États-Unis.

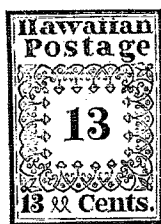
Comme un grand nombre de navires américains font relâche aux Iles Sandwich et emportent des lettres pour les États-Unis, on émit, à la même époque, un autre timbre de 13 cents, dont la valeur représentait le port américain, qui était alors de 8 cents, et le port hawaïen de 5 cents; mais le port américain ayant été élevé ultérieurement, ces timbres ont été supprimés.

Les lois postales ont été revisées en 1859. Le port dans le royaume a été fixé à 2 cents par lettre simple du poids d'une demi-once, et à 1 cent par journal. Des timbres de ces deux valeurs ont été émis en 1859. Au commencement de l'année 1861, on essaya d'améliorer la fabrication des timbres-poste, et l'on fit un nouveau timbre de 2 cents dont on se servit sur-le-champ, et qui a été remplacé en 1864, à raison l'avènement du nouveau roi, par un timbre gravé et imprimé à New-York.

La loi prescrit l'affranchissement, au moyen de timbres-poste, de toutes les lettres et de tous les imprimés.

**Emission de 1851.** — Les timbres sont rectangulaires et ont 25<sup>mm</sup> sur 19. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc ou blanc bleuâtre. Le timbre que l'on croit avoir été émis le premier a été composé avec des caractères et des vignettes typographiques; on lit en haut *Hawaiian postage*, au milieu et en bas la valeur en chiffres.

13 cents (0<sup>e</sup>.6734) (\*), — bleu clair sur papier blanc (n° 260).



N° 260.



Iles Hawaï.

N° 261.

Les deux autres timbres sont gravés et portent l'effigie du roi Kaméhaméha III (mort en 1854). Le roi est en costume de général et vu de face. On lit en haut *Postage*. Sur le timbre de 5 cents : à gauche *Honolulu*, à droite *Hawaiian Is*, en bas la valeur en lettres, et aux angles supérieurs la valeur en chiffres. Sur le timbre de 13 cents : à gauche *Hawaiian* — 5 cts, à droite *United States*. 8 cts, en bas *Honolulu. Hawaiian Is*, et aux quatre coins la valeur en chiffres.

5 cents (0<sup>e</sup>.2590), — bleu clair sur papier blanc et sur papier blanc bleuâtre.

13 (0<sup>e</sup>.6734), — rouge sur papier blanc (n° 261).

**Emission de 1859.** — Les timbres sont rectangulaires; ils ont 20<sup>mm</sup> de large, la hauteur varie de 25<sup>mm</sup>.5 à 27<sup>mm</sup>.

(\*) 3 1/2 centavos = 5 cuartos; 12 1/2 centavos = 1 real plata.

(\*) 1 dollar des États-Unis = 100 cents = 5<sup>e</sup>.18.

Ils sont composés en caractères et filets typographiques, imprimés en couleur sur papier blanc ou blanc bleuâtre. Le chiffre de la valeur est au milieu du timbre; on lit en haut *Inter island*, à gauche *Hawaiian postage*, à droite *Uku lata* (lettre payée), en bas la valeur en chiffres.

1 cent (0<sup>e</sup>.0518), — (1859) bleu clair sur papier bleu, blanc bleuâtre; (1862) noir sur papier blanc bleuâtre, blanc.

2 cents (0<sup>e</sup>.1036), — (1859) noir sur papier bleu, blanc bleuâtre, blanc; bleu clair sur papier blanc bleuâtre, blanc (n° 262).

Il y a plusieurs variétés de chacun de ces timbres.



N° 262.

Iles Hawaï.



N° 263.

**Emission de 1861.** — Le timbre est rectangulaire et a 25<sup>mm</sup> sur 19<sup>mm</sup>.5. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il porte l'effigie du roi Kaméhaméha IV, qui est mort le 30 novembre 1863. La tête est de trois quarts. On lit en haut les mots *Uku lata* (lettre payée), aux angles supérieurs la valeur en chiffres, et en bas *Elua keneta* (deux cents).

2 cents (0<sup>e</sup>.1036), — (1861) rose; (1863) carmin vif sur papier blanc (n° 263).

Aucun des timbres précédents n'est piqué.

**Emission de mai 1864.** — Le timbre est rectangulaire. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il est à l'effigie du roi Kaméhaméha V; la tête est de face. On lit en haut *Hawaii* et aux angles supérieurs la valeur en chiffres, en bas la valeur en lettres (*Elua keneta*). Ce timbre a été gravé et imprimé par l'*American bank-note Company*; à New-York.

2 cents (0<sup>e</sup>.1036), — rouge sur papier blanc.

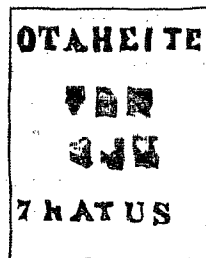
On a contrefait tous les timbres hawaïens, à l'exception du timbre de 1864.

#### ILE TAÏTI.

##### COLONIE FRANÇAISE.

Les timbres des colonies françaises servent à l'affranchissement des lettres de Taïti. Ils y sont oblitérés au moyen d'une estampille qui porte les lettres *OCN* (Océanie) au milieu d'une losange semée de points.

M. de Sauley possède dans sa collection un timbre singulier, sur lequel nous n'avons obtenu aucun renseignement, même à Taïti. Ce timbre est rectangulaire et a 33<sup>mm</sup> sur 27. Il est imprimé à la main en noir sur papier mi-blanc. On lit sur la première ligne *Otaheite*, sur la quatrième *7 hatus* ou *ratus*; les mots des autres lignes sont illisibles. Est-ce un timbre-poste? (N° 264.)

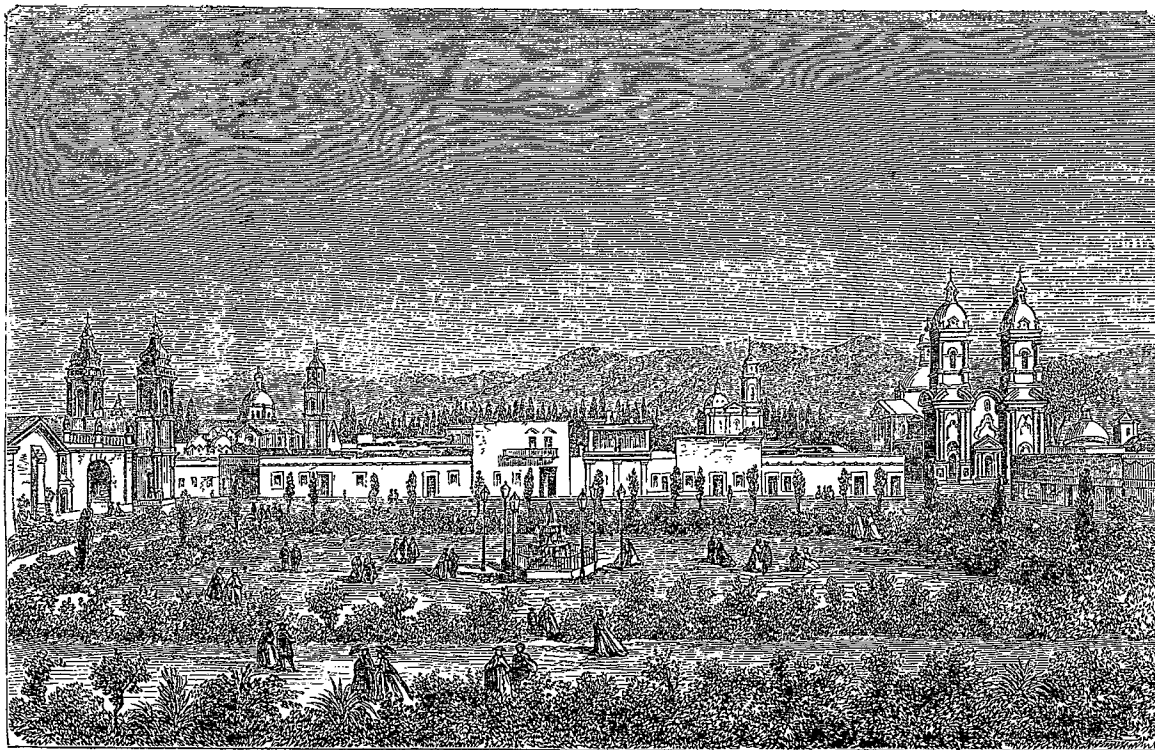


N° 264.

La suite à une autre livraison.

## UN ÉPISODE DU TREMBLEMENT DE TERRE DE MENDOZA

(AMÉRIQUE DU SUD).



La ville de Mendoza avant le tremblement de terre de 1861. — Dessin de Lancelot, d'après un dessin envoyé par M. Ernest Charton.

Le 20 mars 1861, la ville de Mendoza, située au versant occidental des Cordillères, dans la république Argentine, fut réduite, par un tremblement de terre, en un immense amas de décombres. Rien ne resta debout, ni maison, ni église, ni hangar. Les plus hautes ruines n'étaient pas à plus de deux mètres du sol; sur dix-sept mille habitants, quinze mille furent ensevelis sous les débris entassés et fumants, les autres en furent retirés, la plupart blessés, quelques-uns vivants, plusieurs jours seulement après la catastrophe. Un volcan était en éruption à quatre lieues de Mendoza.

Un de nos compatriotes, établi à Valparaiso, raconte qu'un soir d'automne de la même année, il vit entrer chez lui un Français conduisant par la main une petite fille. Ce Français se nommait Tesser; il avait échappé au désastre de Mendoza. Accueilli comme un frère, il accepta l'hospitalité. Vers la fin du repas, on le pria, si ce n'était pas trop renouveler ses souffrances, de parler de l'effroyable événement dont il avait été le témoin et sa famille la victime.

M. Tesser, après une succession d'aventures singulières, avait fondé à Mendoza un hôtel qui avait acquis en peu d'années une grande réputation dans l'Amérique du Sud. Il y recevait jusqu'à quarante et cinquante voyageurs par jour. Sa femme était Française comme lui. Ils avaient trois petites filles. La prospérité de leur établissement leur permettait d'espérer un retour prochain en France.

Le 19 mars 1861, à l'occasion d'un anniversaire de famille, Tesser avait donné une fête dans son hôtel; sa maison, son jardin, étaient illuminés; la musique, les danses avaient attiré une grande partie de la population. La joie fut étrangement troublée par un phénomène céleste : un météore monstrueux, bleu et rouge, éclata dans le ciel,

éclaira de vastes espaces, se dirigea lentement d'orient en occident, et disparut au delà des Cordillères.

Le lendemain, 20 mars, la plupart des voyageurs s'étaient remis en route. Tesser engagea sa femme à prendre un peu de repos et à aller passer quelques jours, avec les trois enfants, à leur maison de campagne (*chacra*), située à plusieurs lieues de la ville. Il fit mettre les chevaux à la voiture; mais, au moment même du départ, une visite survint, puis une seconde, une troisième, en sorte que l'après-midi s'étant passée ainsi, il fallut ajourner la partie au lendemain.

Le soir, Tesser se reposait dans un fauteuil à bascule avec l'une de ses filles sur les genoux et son chien à ses pieds; le mouvement du fauteuil avait endormi l'enfant. Sa femme lui dit : « Allons, mon ami, lève-toi; donne la petite à la bonne qui la portera à son lit, et tu m'aideras à organiser les tables de jeu pour les voyageurs. » Tesser voulut aller lui-même coucher sa petite fille. Il traversa plusieurs salles, mit au lit l'enfant, puis descendit dans la cour, qu'il parcourut, en fumant, deux ou trois fois dans sa longueur; il s'approcha ensuite de la grande porte qui donnait sur la rue, pour admirer la beauté du ciel étoilé. Son chien était, comme toujours, près de lui.

Il était dans un de ces rares moments de douce contemplation, où la pensée s'élève avec reconnaissance vers Celui qui a créé toutes choses pour lui rendre grâce de tous ses bienfaits; il éprouvait tant de calme dans son for intérieur, il se voyait si heureux dans tout ce qui lui appartenait et l'environnait, qu'il ne se sentait ni regret, ni désir; il se rappelle encore qu'il souriait, lorsque tout à coup, sans avertissement, avec la rapidité de la foudre, la terre ébranlée, bouleversée, lança en l'air toutes les maisons de la ville, qui ne retombèrent qu'en débris.

Jamais, de mémoire d'homme, une ville n'avait été surprise avec une telle violence, et sans que le tremblement eût été précédé, au moins pendant quelques secondes, de ces grondements lointains ou souterrains qui laissent le temps ou de fuir, ou de se jeter dans les bras de ceux qu'on aime et de se faire un suprême adieu. Presque toujours aussi les animaux pressentent le sinistre et l'annoncent à l'homme par leur agitation. Ce jour-là, en moins de quatre secondes, plus de dix-sept mille personnes furent enfouies sous les décombres. Des bruits épouvantables succédèrent, des cris terrifiants, des hurlements affreux d'hommes et d'animaux écrasés; des lueurs d'incendie se propagèrent avec rapidité, une poussière épaisse s'étendit dans l'atmosphère et le ciel fut obscurci comme dans les nuits les plus noires.

Quelques individus couraient à travers les décombres, comme des fous, cherchant à découvrir la place où était leur maison, et appelant d'une voix déchirante leur mère, leur femme, leurs enfants... Plusieurs perdirent à jamais la raison : les uns trouvèrent la fin de leurs tourments dans le feu, d'autres se laissèrent mourir d'inanition.

La nature avait été sans pitié; les hommes furent encore plus cruels. Dès le lendemain, on vit accourir de toutes parts des foules de bandits, sauvages ou paysans, semblables aux oiseaux carnassiers qui suivent les combattants pour faire leur pâture des morts. Armés de pioches, ils venaient piller, remuant les poutres fumantes, les pans de murs, sans souci des mourants qu'écrasaient ces nouveaux décombres, arrachant aux blessés leurs boucles ou leurs anneaux en leur déchirant les oreilles ou brisant les doigts. Des bandes de chiens et de porcs vinrent à leur tour se repaître de la chair des cadavres, luttant avec fureur contre ceux qui voulaient leur disputer les restes de leurs parents ou de leurs amis.

Un ami intime de Tesser errait parmi les ruines de Mendoza : ses yeux étaient secs, il en avait versé toutes les larmes; il s'arrêta sur l'emplacement de l'hôtel. Après avoir cherché en vain à en reconnaître l'ancienne distribution, il se retira le cœur gonflé de soupirs, songeant à cet homme de bien et à cette famille qu'il avait tant aimés, quand il aperçut, à travers des masses informes de solives et de pierres calcinées, le chien de Tesser qui remuait; il s'approcha : le pauvre animal, dont les deux jambes de derrière et une partie du corps avaient été écrasées, s'efforçait, malgré ses souffrances et sa faiblesse, de fouiller les décombres avec ses pattes de devant; il poussait de temps en temps un hurlement plaintif; dès qu'il vit cet ami de son maître venir près de lui, il s'agita et gémit plus vivement. L'ami comprit que Tesser devait être sous ces décombres, et conçut l'espoir qu'il n'était pas mort. Il courut chercher quelques personnes, et, avec leur aide, après beaucoup de travail, il parvint à découvrir, en effet, le corps du pauvre Tesser : son bras et sa jambe gauches, pris sous des poutres, étaient brisés; sa bouche et ses yeux étaient pleins de terre; mais il respirait encore. Avant d'être parvenu à dégager ses membres, on lui lava la figure : alors il parut soulagé; sans mot dire, instinctivement, il allongea le bras droit vers son chien, qui se traîna jusqu'à lui et expira quelques moments après.

A peine Tesser fut-il en état de prononcer quelques paroles qu'il demanda où était sa famille. Hélas! non-seulement toutes les personnes qui étaient dans le grand salon au moment du désastre avaient péri, mais cette partie des bâtiments avait été retournée une seconde fois par les voleurs, et les cadavres avaient été dépouillés. En entendant cette réponse, il ferma les yeux avec désespoir; puis, faisant un nouvel effort, il prononça le nom de

sa petite fille, et indiqua du doigt un endroit séparé où il avait été la coucher. Quelques-unes des personnes qui venaient de le sauver voulurent bien, par compassion pour sa douleur quoique sans aucun espoir, faire encore quelques recherches; les autres s'occupèrent de panser ses membres cassés. Quelques minutes après, ceux qui lui rendaient ce service le virent tout à coup se dresser; il poussa un cri : on lui rapportait sa petite fille saine et sauve. Une poutre était tombée en travers du lit de l'enfant et l'avait protégée; mais elle était assez gravement blessée à la tête; elle avait les yeux et la bouche aussi remplis de terre; elle était épuisée de faim. On les étendit l'un et l'autre sous une tente contre un arbre, et ils restèrent là plus de deux mois, moins près de la vie, semblait-il, que de la mort. Tesser pressait de son bras valide sa petite fille, son seul bien sur la terre, son seul espoir après tant de calamités.

#### SUR LES MOTS ORANG ET OUTAN.

On nous fait observer que ces mots sont empruntés à la langue malaise; ils signifient : *orang*, homme; *outan*, forêt, grand bois, c'est-à-dire « homme des bois » ou « homme sauvage. »

Le mot malais *outang* signifie dette ou crédit. Il n'est donc pas exact d'écrire *orang-outang* lorsqu'on veut désigner une espèce de singes. Il faut écrire *orang-outan*.

#### LE CHACAL ET LE RENARD (1).

FABLE ARABE.

Le Lion étant malade, tous les animaux vinrent lui rendre visite à l'exception du Renard. Le Chacal alors s'approche et dit :

— Seigneur, toutes les bêtes sont venues vous voir; le Renard seul a manqué à ce devoir. Son oubli est une offense envers Votre Majesté.

Informé de ces propos méchants, le maître du terrier alla trouver le Lion.

— Quel est le motif qui t'a retenu? lui demanda celui-ci.

— Seigneur, répondit le Renard, à la nouvelle de votre maladie, je me suis mis en quête d'un remède pour vous guérir; j'ai couru par monts et par vaux jusqu'à ce que je l'aie découvert.

— Quel est donc ce remède? dit le Lion.

Le Renard répondit :

— Un spécifique qui est dans la patte du Chacal.

Le Lion n'eut pas plutôt entendu ces mots qu'il s'élança sur le Chacal et lui brisa la jambe, mais sans y rien trouver.

Quand le traître sortit, le Renard le suivit et lui tint ce langage :

— Eh! messire du brodequin rouge, lorsque vous siégerez désormais dans le conseil des rois, je vous engage à retenir votre langue. La bonne foi doit présider à ces assemblées. (2)

#### REPRODUCTION ARTIFICIELLE

DES MATIÈRES ORGANIQUES.

Fin. — Voy. p. 226.

Noms de quelques substances reproduites. — Sans entrer dans tous les détails des opérations qui servent à cette reconstruction chimique, sans donner tous les exemples des substances fabriquées ainsi de toutes pièces et

(1) Trad. de M. A. Cherbonneau.

(2) Comparer avec la fable de la Fontaine, liv. VIII, fable III.

en dehors de l'action des forces vitales, je me contenterai de dire qu'aujourd'hui il est possible d'obtenir l'alcool sans employer la fermentation du raisin ou des matières sucrées; de l'eau et du charbon suffisent pour l'engendrer dans les laboratoires : M. Berthelot a complètement réussi à cette reproduction. De même, les *oxalis*, ni aucune autre substance organique, ne sont plus indispensables pour obtenir cette matière si employée et si connue sous le nom de *sel d'oseille* : on peut la fabriquer en partant des éléments simples qui la composent. Ainsi la benzine, extraite originairement du benjoin; la naphthaline, si abondante dans les produits de la distillation de la houille; l'acide lactique, qui prend naissance dans la fermentation du lait; la substance de même composition, mais non identique, appelée également acide lactique, et qui se trouve dans la chair musculaire; le dérivé du succin, que l'on nomme acide succinique : toutes ces substances, et d'autres encore, ont été également toutes formées par synthèse directe. Aujourd'hui il n'y a aucun doute à ce sujet : toutes les matières animales et végétales, les sucres, les graisses, le beurre, les acides, les alcalis, les huiles essentielles, viendront successivement se reproduire dans les appareils de nos laboratoires. Leur réalisation n'est plus qu'une question de temps et de patience.

*Rapide développement de la chimie.* — On ne peut s'empêcher d'admirer avec quel rapide accroissement se développe le pouvoir de l'homme. Soixante-dix ans s'écoulent à peine, et le chimiste, qui était dans une ignorance profonde de la nature des composés qui se forment dans l'organisme, arrive à leur connaissance si complète qu'il en est devenu comme le maître; il les crée et les détruit selon sa volonté. Les alchimistes, certes, poursuivaient un rêve brillant aux yeux des hommes; ils voulaient faire de l'or! Leurs successeurs n'ont-ils pas été plus heureux? n'ont-ils pas mille fois mieux réussi? Guidés par une saine méthode, ils pénétrèrent jusqu'au cœur des choses, et ils enrichissent les peuples par surcroît.

*Question industrielle.* — Quelque grandes que soient les découvertes, cependant il n'arrive pas toujours que leurs résultats les mieux constatés trouvent immédiatement leur emploi industriel. En général même, il n'en est pas ainsi. Des années se passent avant que la découverte la plus nette permette une application heureuse; souvent ce n'est qu'après beaucoup de tentatives infructueuses que le succès arrive : aussi ne doit-on pas croire que demain la fabrication en grand des matières animales et végétales va commencer dans nos fabriques. Il serait tout à fait chimérique aujourd'hui de former des entreprises dans ce but avant que les procédés de la science se simplifient. Pour le moment, la ruine la plus prochaine serait le sort assuré de quiconque voudrait consacrer ses capitaux à une industrie aussi impossible. Il me suffira de dire qu'un litre d'alcool préparé par la méthode de M. Berthelot reviendrait à 1 000 francs au moins. Les végétaux nous le fournissent à meilleur compte.

Par l'exemple qui précède, j'ai voulu décourager le lecteur trop enthousiaste qui, ébloui par la beauté du résultat scientifique, aurait pu hasarder sa fortune pour un but si loin d'être atteint. Je dois maintenant empêcher que d'un excès l'imagination ne tombe dans un excès opposé. Quand bien même l'alcool, les sucres, les graisses, et en général toutes les substances que la nature met à notre disposition en si grande abondance, ne pourraient jamais être fabriqués à un prix convenable, il est presque certain que les matières rares, telles que les alcalis végétaux, telles encore que les huiles essentielles, qui se vendent à des prix très-élevés, sortiront un jour de nos usines.

Mais ce n'est pas une question industrielle que nous

devons traiter ici : pour le moment, la solution du problème, quoique complète, ne peut pas encore sortir du domaine de la science. Continuons donc à la considérer comme une question purement scientifique : ainsi envisagée, elle a encore son intérêt.

*Dans son œuvre de synthèse, le chimiste emploie les mêmes procédés que la nature.* — Après avoir achevé son travail, M. Berthelot s'est occupé de comparer ses méthodes avec celles que la nature vivante met en œuvre. Un appareil de chimie n'est pas un végétal, et les réactions ne semblent pas devoir s'exécuter suivant le même mode dans l'un et dans l'autre. Les différences sont intéressantes à rechercher. Notre savant, on le pense bien, n'a pas manqué de le comprendre, et il est arrivé à des conclusions dignes de remarque. S'occupant d'abord des matières premières employées; il rappelle ce fait bien connu, que l'acide carbonique et l'eau sont les corps qui fournissent aux végétaux et aux animaux le carbone et l'hydrogène qui les composent; il montre que lui aussi il peut reconstruire une substance organique en empruntant à l'eau et à l'acide carbonique le carbone et l'hydrogène qui doivent se combiner. Le chimiste emploie donc les mêmes matières premières que les êtres vivants pour élaborer les substances qui les constituent. Ce n'est pas tout : M. Berthelot montre bien également comment les affinités doivent être au fond identiques, puisqu'elles engendrent le même ordre de composés et qu'elles s'exercent sur les mêmes systèmes d'éléments. Quelle que soit la diversité apparente des conditions, les substances reproduites le sont dans les appareils du chimiste, il est vrai; mais il semble que les opérations qui leur donnent naissance sont identiquement celles de la nature elle-même.

Le chimiste arrive à cette conséquence, que les réactions qui s'opèrent à l'intérieur des végétaux ou des animaux sous l'influence de la force vitale sont identiques à celles qui se seraient produites en dehors de cette influence, pourvu que les matériaux en présence soient les mêmes dans les deux cas. La force vitale est sans effet dans les réactions chimiques qui s'effectuent à l'intérieur de l'organisme : tout se passe comme si elle n'était pas. De son côté, le physicien, poursuivant ses études, est contraint d'arriver à des conséquences absolument semblables. Il observe que pour aucune partie du corps du végétal, pour aucune partie du corps de l'homme, les lois générales et universelles que la physique a reconnues ne se trouvent violées; que partout et toujours elles s'exécutent fatalement. Dans leurs conclusions, l'accord des deux sciences est absolu.

*Questions que soulève le développement qui précède.* — Mais alors, dira-t-on, le végétal, l'animal, l'homme lui-même n'est qu'un appareil, une espèce de machine, un atelier-laboratoire, théâtre toujours occupé où incessamment se renouvelle une série de phénomènes chimiques et physiques qui s'entremêlent avec cette confusion pleine d'ordre que nous voyons dans la nature. En est-il donc ainsi? La vie n'est-elle qu'un vain mot? Est-ce donc là que conduit la science? Les êtres vivants seraient-ils régis par les lois qui gouvernent les réactions mutuelles des matières brutes? Quelle confusion! quelles conséquences! Comment le bon sens peut-il les accepter? Comment peut-il admettre que les mêmes lois qui coordonnent l'ensemble harmonieux de l'être vivant soient celles-là mêmes qui présideront à sa mort et à la décomposition affreuse qui la suit, et même régiront ce je ne sais quoi si informe qu'il « n'a plus de nom dans aucune langue »? Et, pourrions-nous ajouter, que faites-vous de la volonté, de l'intelligence, de la sensibilité, au milieu de toutes vos réactions chimiques? Les obtenez-vous dans vos laboratoires?

Dites-le? Sommes-nous donc de pures machines? Après tous les efforts que l'homme a faits pour connaître le monde, doit-il en arriver à cette conclusion désolante? Doit-il regretter amèrement son ignorance première et ses brillantes illusions? Ne doit-il pas plutôt rejeter avec horreur ce fruit mauvais que le démon de la curiosité lui a conseillé de cueillir, et se résigner au bon sens de ceux qui ignorent, et qui, contemplant la nature, jouissent de ses splendeurs sans les étudier jamais?

Ces redoutables questions, que soulèvent les récents progrès des sciences, ne sont pas nouvelles. Des terreurs semblables ont frappé l'homme à chacun des pas qu'il a faits à la recherche de la vérité. L'histoire nous le dit à chacune de ses pages, et les esprits timorés ont plus d'une fois essayé de retrouver leur calme par le châtimement de ceux qui avaient osé troubler la paisible quiétude de leur ignorance. Mais l'histoire nous apprend aussi combien ces terreurs étaient vaines, et elle nous fait savoir que les nouveautés, qui d'abord avaient éveillé les colères, ont peu à peu, lorsqu'elles étaient vraies, pris leur place légitime dans tous les esprits. Que le passé nous rende donc prudents à maudire; qu'il nous rassure et qu'il nous donne le calme nécessaire pour examiner les problèmes que semblent soulever les découvertes modernes.

*Première réponse : Le chimiste ne reproduit pas les matières organiques.* — Commençons d'abord par écarter toute équivoque. Il en est une qui vient presque nécessairement à toute personne qui apprend pour la première fois les découvertes capitales de M. Berthelot. Elle vient d'une expression constamment employée et qui trompe, celle de *matière organique*; cette expression est confondue le plus souvent avec une autre toute différente, celle de *matière organisée*. La chimie a la prétention justifiée de reproduire les premières; elle n'a pas même l'idée de s'occuper des autres. Ce que M. Berthelot tente, c'est de composer les matériaux solides, liquides ou gazeux, qui, *en s'organisant*, constituent les êtres vivants, et il réussit; mais il n'essaye même pas de coordonner ces matériaux comme ils le sont dans les organes; il n'essaye pas de les associer selon le nombre et la variété où le moindre des êtres qui vivent les a assemblés pour prendre la forme individuelle qui le distingue. Jamais le chimiste n'a cherché à fabriquer le plus simple tissu organique; il ne sait pas entrelacer les fibres d'une feuille, et même une fibre isolée, il ne peut pas la produire; il y a plus, la cellule du végétal le plus élémentaire marque la limite où s'arrête son pouvoir. Il le sait, et, dans ses recherches, il ne tente pas de franchir cette barrière qu'il voit infranchissable. Que les moins audacieux se rassurent : nul n'a ravi encore le feu du ciel; et quiconque affirme qu'on le ravira n'est pas un savant, car il affirme ce qu'il ignore.

*De la force vitale.* — L'importance de la synthèse chimique, réquie à sa véritable valeur, ne reste pas moins très-considérable quoique son pouvoir n'atteigne pas jusqu'à ces limites éloignées que l'imagination atteint si aisément. Une grave question subsiste toujours : Où donc est la vie si tous les phénomènes qui ont lieu dans l'être vivant sont des phénomènes chimiques ou physiques? La vie, — si nous nous bornons d'abord au point de vue purement matériel ou physiologique, — est dans l'organisation première de ces cellules organiques où tout l'être est en germe. Le végétal ou l'animal, une fois formé, est, autant qu'il a été possible de le reconnaître, sujet en toutes ses parties, dans toutes ses fonctions, aux lois mêmes que suivent les corps non organisés. Ce qui en fait un être vivant, c'est que tous les matériaux des organes viennent se coordonner suivant un plan dont les détails sont contenus nécessairement dans le germe qui

leur a donné naissance. Ce germe est cette cellule primitive que toute notre science ne peut reproduire; c'est elle qui pourrait être nommée la force vitale, car c'est d'elle que vient matériellement la vie.

*Deuxième réponse : Les lois trouvées par la chimie s'appliquent au corps seulement.* — Ce développement de la cellule qui s'exécute suivant une loi nécessaire, loi que les forces extérieures peuvent seules modifier, est un développement purement physique : c'est celui du végétal aussi bien que celui de l'animal. Il est relatif à la forme, à la composition des parties, à leur groupement. Tel que nous le connaissons aujourd'hui, il nous montre très-généralisée une loi de la nature que tous nous concevons avec une idée plus ou moins vague d'ordinaire, mais qu'aussi nous apercevons comme très-précise en certaines circonstances. Cette loi est celle en vertu de laquelle notre corps, comme tous ceux de la nature, est soumis aux forces qui agissent sur lui. C'est la loi en vertu de laquelle il tombe lorsqu'il n'est pas soutenu, en vertu de laquelle nos tissus sont coupés lorsqu'un outil tranchant les atteint, en vertu de laquelle la chaleur nous pénètre, le feu nous consume, la foudre nous traverse et nous déchire. Que notre corps soit ainsi forcé de céder aux actions physiques, cela ne prouve rien que par rapport à la matière qui le compose, et toutes les questions relatives à l'âme ne sont par ce fait aucunement en jeu. Une force brise le crâne; on ne peut rien affirmer, si ce n'est que le crâne était trop faible pour résister. Des forces gouvernant la matière régissent le développement du corps; cela prouve-t-il qu'elles ont un rapport avec nos facultés les plus élevées, notre moralité? Aucunement. Il est prouvé seulement qu'elles régissent le développement du corps : « L'homme est une intelligence servie par des organes », a-t-on dit. Que les organes soient soumis à des lois fatales qui n'ont rien de plus noble que celles que suivent les pierres brutes, qu'importe? L'intelligence est-elle en cause? En aucune façon.

Que la science poursuive donc son œuvre sans que nul en prenne ombrage. Les questions de l'ordre moral ne sont pas même effleurées par la science jusqu'à ce moment. Osons aller plus loin : si, par impossible, elles étaient atteintes un jour, si l'on arrivait à prouver qu'une des grandeurs de l'homme peut être de résoudre dès ici-bas par la science quelques-uns des problèmes qui le tourmentent, qui pourrait raisonnablement s'en plaindre?

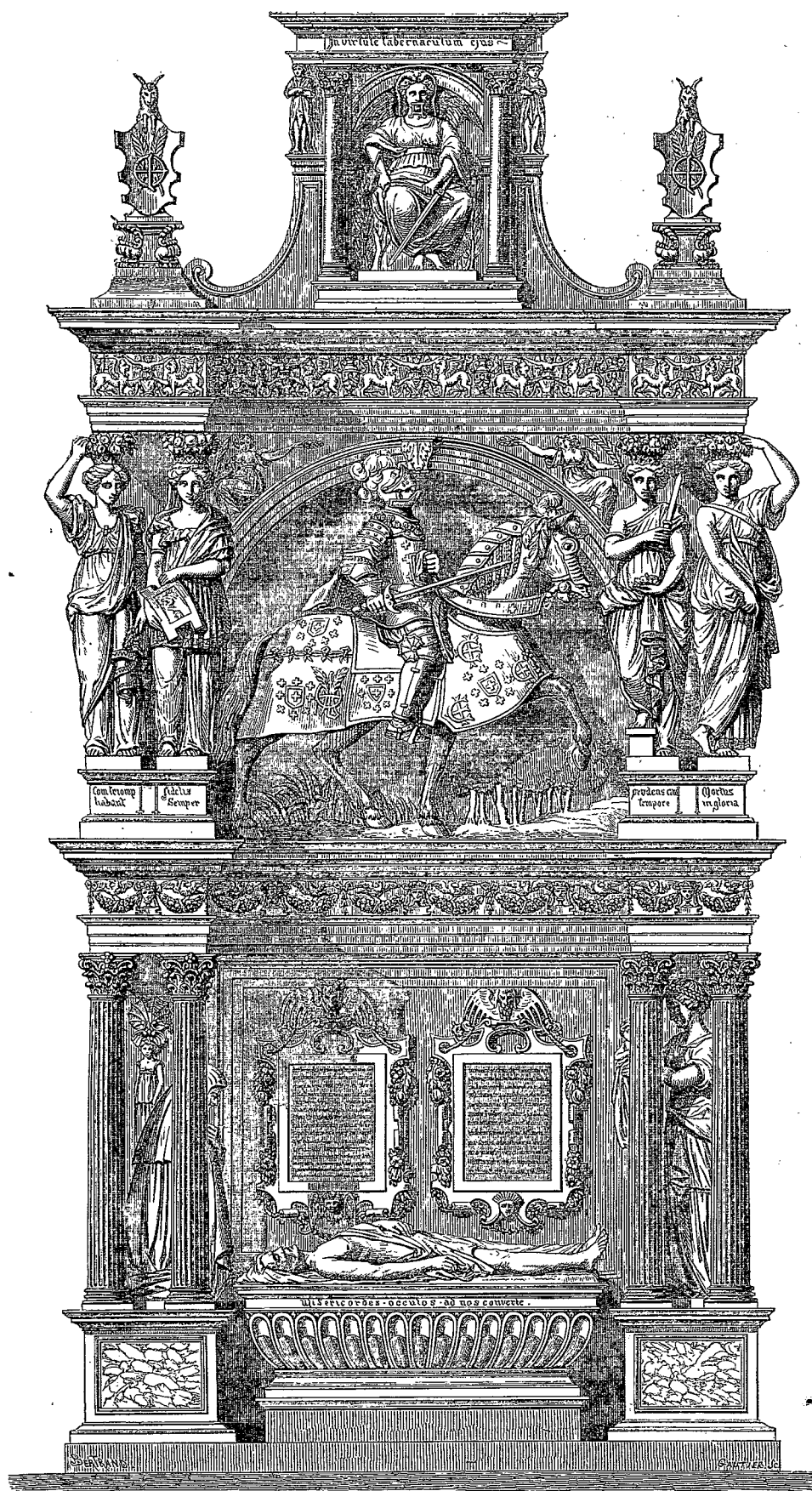
## TOMBEAU DE LOUIS DE BRÉZÉ,

DANS LA CATHÉDRALE DE ROUEN.

Nos lecteurs connaissent déjà ce beau mausolée. Un de nos plus éminents architectes, M. Léon Vaudoyer, en a donné une description complète, il y a vingt ans, dans ses *Études d'architecture en France* <sup>(1)</sup>. Seulement la planche qui accompagnait ce texte n'était pas d'une proportion suffisante pour que l'on y pût marquer tout l'art des détails. Celle que nous publions aujourd'hui est beaucoup plus étudiée. C'est ainsi que nous avons toujours considéré comme un devoir de compléter et améliorer successivement les diverses parties de notre œuvre, tout en recherchant avant tout les choses nouvelles. Rappelons sommairement que Louis de Brézé, grand sénéchal et gouverneur de Normandie, mourut au château d'Anet en 1531. Ce fut sa veuve, la célèbre Diane de Poitiers, qui lui fit élever cet admirable monument, adossé à l'une des mu-

<sup>(1)</sup> Ces *Études*, publiées pour la première fois dans le *Magasin pittoresque* (voy. la Table des trente premières années), ont été couronnées par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.





Tombeau de Louis de Brézé; dans la cathédrale de Rouen. — Dessin de Bertrand, d'après la belle estampe de *l'Art architectural en France* (Noblet et Baudry; Paris).

raillies de la chapelle de la Vierge dans la cathédrale de Rouen. La statue de Diane de Poitiers est agenouillée entre deux colonnes devant le corps de Louis de Brézé. La dimension de cette statue couchée n'est que de 1<sup>m</sup>.50.

Cette indication peut donner au lecteur une idée de la mesure des diverses parties du monument (\*).

### CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147, 198, 210.

#### LES CRIS DES ENFANTS.

L'homme annonce par un vagissement son entrée dans le monde, et un soupir apprend qu'il vient de le laisser; cri de pressentiment, soupir de soulagement, est-on tenté de se dire, quand on mesure la longue série des souffrances corporelles et des tristesses qui séparent ces deux termes extrêmes de la carrière. Mais ce n'est pas sur ce terrain de philosophie chagrine que nous voulons porter cette question, et nous nous proposons seulement (ce qui est moins élevé, mais plus pratique) d'étudier la signification des cris chez les nouveau-nés, et de déterminer les cas et la mesure dans lesquels il convient d'en tenir compte ou de leur opposer une inertie raisonnée.

Le cri, l'expression de la physionomie, certains gestes très-bornés, et les larmes, constituent la langue complexe à l'aide de laquelle les enfants expriment leurs besoins, leurs souffrances, leurs désirs et aussi leurs caprices. Les partisans de l'état de nature, qui admettent volontiers que l'homme naît bon et que ses imperfections sont le résultat de l'éducation mal dirigée qu'il reçoit, professent pour ces bambins, quelquefois souffrants, plus souvent irrités, une indulgence qui n'est qu'un prétexte à récriminations contre la société qui, en somme, n'en peut mais et fait ce qu'elle peut. Rousseau, qui ne connaissait que théoriquement les cris des enfants, est surtout allé très-loin dans cette voie d'indulgence sentimentale : « Quand l'enfant pleure, dit-il, il est mal à son aise, il a quelque besoin qu'il ne saurait satisfaire : on examine, on cherche ce besoin, on le trouve, on y pourvoit ; quand on ne le trouve pas ou quand on n'y peut pourvoir, les pleurs continuent, on en est importuné ; on flatte l'enfant pour le faire taire, on le berce, on lui chante pour l'endormir ; s'il s'opiniâtre on s'impatiente, on le menace : des nourrices brutales le frappent quelquefois. Voilà d'étranges leçons pour son entrée à la vie. » (*Emile*, liv. I.) Il faut voir les choses telles qu'elles sont, et non pas telles qu'elles apparaissent à travers le prisme d'un système ; les cris de l'enfant sont de natures très-diverses : il en est qui expriment des désirs ou des besoins, il en est qui sont l'expression d'un malaise physique ; mais il en est aussi qui sont le reflet de caprices ou d'habitudes vicieuses, et il faut savoir distinguer ces cris pour donner satisfaction aux uns, et résister aux autres. Beaucoup de mères ne se donnent pas le souci de cette analyse délicate, mais elles ne tardent pas à vérifier la justesse de cette pensée de l'auteur d'*Emile* ; que les premiers pleurs sont des désirs, mais qu'ils deviennent bientôt des ordres si l'on n'y prend garde. Quand elles s'en aperçoivent, le mal est fait, *le vase est imbibé, l'étoffe a pris son pli*, et il n'y a plus qu'à se courber devant un despotisme qu'il eût été facile de dominer dès le début.

Parlons d'abord des *cris de besoin*. Ceux-là sont respectables au premier chef, et il faut s'attacher à les reconnaître pour leur donner une prompte satisfaction. L'enfant naissant ne vit en quelque sorte que pour se nourrir, et il proteste énergiquement par ses cris contre tout ce qui contrarie cet instinct ; mais il s'apaise aussitôt qu'il est repu. Il est toutefois, comme Billard en a fait la remarque, des nourrissons voraces dont le palais n'est pas satisfait alors que l'estomac est plein, et qui, s'exonérant

à la façon romaine, redemandent le sein à chaque instant. Il est important de distinguer ce besoin factice d'un besoin réel, sous peine de faire naître ou d'entretenir des affections intestinales toujours sérieuses. Souvent aussi l'irascibilité de l'enfant vient de la pénurie du lait ; le sein le calme un instant, mais il ne tarde pas à protester par de nouveaux cris contre l'insuffisance de son alimentation. Les apparences extérieures des nourrices de cette catégorie sont souvent trompeuses, mais la pesée du nourrisson au moment où il va prendre le sein et quand il le laisse fournit un moyen rigoureux, comme l'a indiqué M. Natalis Guillot, de reconnaître si ses cris dépendent d'un besoin ou d'un caprice. Il est d'autres enfants qui aiment la chaleur du sein et dont les cris expriment moins le besoin de lait que le désir de ce contact. On voit que l'apaisement procuré par l'allaitement n'implique pas toujours que les cris de l'enfant sont légitimes, et qu'il faut se garder de leur donner sous ce rapport des habitudes dont il sera difficile ensuite de les débarrasser. Régler leurs repas est chose indispensable, et quand on les voit prospérer malgré leurs cris, il faut ne pas en tenir compte. Les cris des enfants n'expriment pas seulement le besoin ou le désir du sein, ils ont également pour but la recherche de la chaleur et du mouvement. L'enfant, que l'incubation maternelle a habitué à une température de 38 degrés, est d'autant plus impressionnable au froid que l'exercice ne lui vient pas en aide pour élever à un degré suffisant et pour maintenir sa chaleur propre ; il y supplée par les cris, qui sont ici l'accomplissement d'une fonction en même temps que l'expression d'un besoin.

Ces cris d'exercice ou *cris physiologiques* sont habituellement confondus avec les premiers ; ils n'expriment ni désir ni souffrance. L'enfant s'y livre parce qu'il a l'instinct qu'ils lui sont utiles. C'est une gymnastique musculaire indispensable pour lui. Les premiers vagissements sont les efforts salutaires d'une fonction qui s'établit, et à laquelle ne saurait suffire le rythme calme et régulier d'une respiration ordinaire. Un enfant naissant qui ne crie pas est un enfant qui s'asphyxie. S'il ne crie pas parce qu'il a peu de vitalité, plus souvent il est languissant parce qu'il ne crie pas, et cette gymnastique respiratoire n'est pas seulement utile le premier jour, mais elle sert longtemps encore au développement progressif de cette fonction importante. De même aussi pour que ses muscles s'accroissent il faut qu'ils fonctionnent, et c'est pour cela que le cri chez un enfant libre des entraves du maillot entraîne tous ses membres dans une sorte d'agitation convulsive. Ce cri a une physionomie particulière qui ne permet guère de le confondre avec un autre ; la face rougit moins, les traits sont moins contractés, les yeux errent souvent d'un point à un autre avec une expression distraite, le visage exprime une quiétude qui contraste avec les cris, et ceux-ci sont séparés par des pauses qui indiquent que l'enfant prend un exercice salutaire qui atteint la limite de la fatigue et prétend ne pas aller au delà.

Les cris de *malaise* ou de *douleur* ne sont pas les plus nombreux de tous, quoi qu'en disent les mères. Le froid, les rigueurs d'un maillot abusivement étroit, le malaise produit par la souillure des langes, la piqûre accidentelle d'une épingle, les agressions parasitiques, les coliques, les douleurs de la dentition, etc., sont les causes les plus habituelles de cette sorte de cris. Leur violence, leur durée, quelquefois aussi leur retour périodique, l'expression contractée de la physionomie, le refus du sein, le dépérissement de l'enfant, les signes d'états maladiés divers, le pelotonnement des jambes sur le ventre, l'introduction constante des doigts dans la bouche, sont des signes de cris de douleur auxquels les mères attentives ne se méprennent pas.

(\*) Voy. *les Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, par Deville, et *Une excursion au château d'Anet*, par E. de la Quérière.

Les cris de *caprices* ou d'*habitudes* sont loin d'être aussi rares que le pensent les jeunes mères désireuses d'éviter le reproche d'indulgence abusive et préférant surtout rapporter des cris habituels à un besoin physique qu'à une irascibilité native. L'enfant apporte avec lui les dispositions du caractère qu'il doit avoir, dispositions secondées ou contrariées par le milieu dans lequel se fera son développement moral. Hobbes disait que le méchant était un enfant robuste; on peut dire aussi que l'enfant est un homme débile, et les linéaments de son être moral sont perceptibles dès les premiers jours. Il y a des enfants qui crient sans motif et dont les cris expriment une singulière violence: « Ces enfants, dit Billard, se distinguent par leurs cris opiniâtres; les nourrices qui redoutent de les allaiter les désignent vulgairement par l'épithète assez méritée d'*enfants méchants*. » Les enfants de cette nature, ces *bandits aux lèvres roses*, suivant la charmante expression d'un poète, sont exceptionnels; mais combien sont communs ceux qu'une tendresse inintelligente, une sollicitude qui manque son but, a rendus *méchants*, c'est-à-dire a transformés en despotes au maillot, prodigieusement habiles à sentir et à exploiter la faiblesse qu'on leur montre, chrysalides d'où sortiront plus tard des natures violentes et passionnées. Il faut qu'on y songe, l'homme moral commence de bonne heure. D'ailleurs, trouvât-on ce point de vue exagéré, il faudrait bien encore reconnaître que lever les enfants au moindre cri, les promener sur les bras, les bercer, leur donner dix fois le sein en une heure, c'est inaugurer un déplorable système d'éducation physique et leur créer tous les dangers d'une mauvaise hygiène.

Le sein, les soins assidus, les caresses, et cette mélodie si douce qui du cœur de la mère monte à ses lèvres, calment ou du moins endorment les cris de besoin ou de douleur; il faut opposer aux autres cette impassibilité raisonnée, faite à la fois de fermeté et de douceur, qui est la condition de toute éducation fructueuse. Mais est-il facile de démêler toujours la signification de ces cris? On peut répondre affirmativement. Les vraies mères ne s'y trompent pas, et quand elles s'y trompent, c'est que leur cœur est intéressé à cette erreur volontaire.

#### TRIBULATIONS D'UN PROPRIÉTAIRE.

Voici un propriétaire que rien ne trouble dans la jouissance de son immeuble, un propriétaire habitant lui-même sa maison, c'est-à-dire exempt des nombreux soucis qu'entraîne la mise en valeur des biens ruraux ou la location des appartements. Qui n'a rêvé pareille situation? Cette médiocrité dorée dont parle le poète est le but entrevu par la plupart d'entre nous au milieu des agitations de la vie. Se *retirer* un jour dans une petite maison à soi, c'est l'idée souriante que caressent l'industriel, le commerçant, l'employé, l'artiste, l'ouvrier laborieux. Mais de combien de vicissitudes et de déceptions la route qui mène à ce bienheureux séjour ne peut-elle pas être semée! Et quand le but est atteint, que d'ennuis imprévus pour jouir en paix du fruit de ses labeurs, si l'on n'a pas acquis certaines connaissances spéciales, indispensables pour ce nouvel état; car un propriétaire n'est pas un simple rentier, c'est le possesseur d'une chose qu'il doit approprier à son usage, qu'il doit réparer, entretenir et même, — là est un écueil que bien peu évitent, — qu'il veut améliorer.

Un propriétaire doit, pour le moins, connaître les prix des travaux qu'il fera exécuter; car il n'est pas question ici d'un millionnaire ayant à ses ordres un architecte chargé d'avoir du goût pour lui et responsable des embellissements

projetés. Non, le propriétaire dont nous parlons est d'une condition plus modeste: il n'a qu'une honorable aisance; mais il a à cœur de disposer le lieu de sa retraite d'une façon confortable. N'est-il pas naturel d'orner ce que l'on aime? Ici commencent d'ordinaire les tribulations. Tel qui a passé nombre d'années dans les affaires ou assis à son bureau se voit amené tout à coup à devenir directeur de travaux de maçonnerie, de menuiserie, de serrurerie, de peinture, etc.; il devra comprendre un plan, régler un mémoire, connaître les perfectionnements industriels les plus récents, sous peine d'être mystifié et rançonné par ceux qu'il emploiera. De Foë a décrit les angoisses de l'homme abandonné à ses propres ressources dans une île, luttant pour le salut de son existence contre les forces brutes de la nature; mais quelle plume spirituelle tracera jamais les épreuves du propriétaire luttant pour sauver sa bourse qu'assiègent une foule de petits intérêts coalisés? La hutte construite par Robinson sur une terre déserte lui coûta moins de soucis que les moindres réparations au propriétaire d'une maison en pays civilisé. Si celui-ci, pour échapper à ces tracasseries, s'en remet à un entrepreneur général, il évite un mal pour retomber dans un autre. Qu'il dise adieu à ses rêves d'arrangements intimes! sa chose ne lui appartient plus; il faut qu'il respecte le cahier des charges: on met une cheminée où il désirerait une fenêtre, une armoire à la place d'une porte, et loin d'être en mesure de commander, s'il prie que l'on fasse quelques modifications, c'est au poids de l'or qu'il les obtient.

Quelle est la cause principale de tous ces ennuis? Il faut bien le dire, l'ignorance. Le propriétaire ne sachant rien, ou très-peu, de ce qu'il devrait savoir, il se rencontre des ouvriers qui en abusent, considérant trop souvent celui qui est étranger à leur métier comme taillable à merci. « Travailler pour un bourgeois » semble même signifier, pour plus d'un d'entre eux, faire très-mal des choses payées fort cher. Cette manière d'agir, exceptionnelle, si l'on veut, n'est pas après tout très-habile; elle n'est pas seulement condamnable, elle est tout à fait contraire aux intérêts des ouvriers, puisqu'elle force à la fin le propriétaire à se servir d'intermédiaires qui leur imposent des tarifs peu rémunérateurs, et sont, de plus, presque toujours salariés à leurs dépens.

Cependant, jusqu'à ce que le propriétaire découragé ait pris ce parti extrême de ne plus se mêler de rien chez lui et de s'en rapporter à un entrepreneur ou à un architecte, le moindre travail qu'il fait exécuter est une cause de trouble et de dépense qui lui fait regretter parfois de ne plus être un simple locataire. Le premier ouvrier appelé semble prendre un malin plaisir à dégrader les parties du bâtiment qui ne sont pas de sa compétence. S'agit-il de la fermeture d'une porte? L'intervention du serrurier nécessite celle du menuisier, puis celle du peintre; et lorsque ceux-ci ont terminé leurs opérations, il arrive souvent que le maçon est obligé de refaire un mur dont le tassement s'oppose, dit-on, au jeu régulier de la porte et de la serrure, et tout est à recommencer. S'il emploie des ouvriers à la journée, l'ouvrage est interminable; s'ils sont à la tâche, c'est pis encore: après avoir fait toiser les travaux et vérifier les mémoires, il faut, au bout de quelque temps, reprendre en sous-œuvre les travaux mal exécutés.

D'ailleurs, cette indispensable vérification des mémoires est la condamnation la plus évidente de la façon de procéder des ouvriers en bâtiments. La diminution d'un cinquième et même d'un quart sur les prix demandés, diminution passée dans les habitudes, accuse d'étranges mœurs. C'est l'usage, dira-t-on; soit, mais cet usage est d'une moralité douteuse, et nous croyons que la dignité

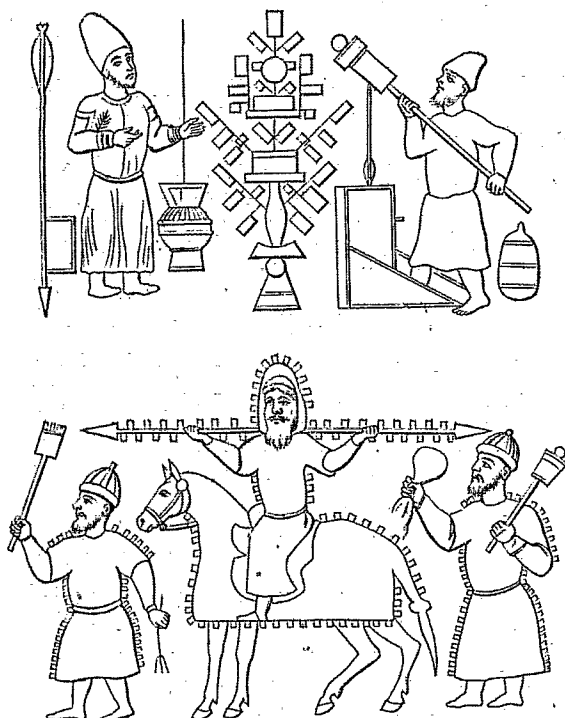
des travailleurs gagnerait singulièrement à la réforme des pratiques que nous n'hésitons pas à signaler.

Nous n'aurions garde d'affirmer, du reste, que les propriétaires sont toujours justes dans leurs exigences et dans leur manière de rémunérer les travaux que l'on fait pour eux. Il s'en trouve qui abusent de la misère des ouvriers pour ne leur donner qu'un salaire insuffisant; on en voit aussi qui font attendre beaucoup trop longtemps le paiement des mémoires : parfois les ouvriers osent à peine se plaindre, de peur de ne plus être employés. On ne saurait trop énergiquement blâmer de pareils procédés : ils sont contraires à l'équité la plus simple.

## ARMES ET PROJECTILES INCENDIAIRES

EMPLOYÉS PAR LES ARABES

AU TREIZIÈME ET AU QUATORZIÈME SIÈCLE (\*).



D'après un manuscrit arabe conservé à Saint-Petersbourg.

On conserve, au Musée asiatique de Saint-Petersbourg, un manuscrit arabe qui a pour titre : *Recueil réunissant les diverses branches de l'art*. L'auteur n'est pas nommé; M. Reinaud, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, suppose que ce pourrait être Schems-Eddin-Mohammed, né en 1292 (691 de l'hégire), mort à Damas en 1350 (751 de l'hégire), et qui a composé un autre ouvrage intitulé : *l'Art de la guerre de Mohammed*, ou *l'Art de la guerre à l'usage des mahométans*. Le recueil dont il s'agit serait donc de la première moitié du quatorzième siècle. Il y avait alors plus d'un siècle que l'usage du salpêtre dans les artifices, ou, si l'on veut, la poudre, était connu des Arabes. Le manuscrit de Saint-Petersbourg est une copie faite dans la seconde moitié du quinzième siècle pour un émir de la cour des sultans mameluks d'Égypte, nommé Djerbasch; il est orné de dessins qui semblent remonter jusqu'à l'ouvrage original. On y trouve représentées des armes à feu, notamment des espèces de massues et de lances incendiaires. Le texte indique l'emploi

(\*) Extrait du savant ouvrage de M. le colonel Favé, intitulé : *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, t. III : Histoire des progrès de l'artillerie. Paris, 1862.

de la poudre à canon comme force projective. Il désigne sous le nom de *madfaa* la boîte en bois ou en fer destinée à recevoir la poudre, et sous le nom de *bondoc* la balle : ce mot *bondoc* s'est appliqué depuis à l'arme même, fusil ou pistolet.

Dans la première des scènes que nous reproduisons, un personnage tient à deux mains le manche d'un *madfaa*, et semble l'approcher d'une lumière et mettre le feu à la charge pour faire partir le *bondoc*, qui sort d'une capacité plus large que celle où est placée la poudre.

Dans la scène qui est au-dessous, le guerrier qui marche derrière le cavalier porte sur son épaule un *madfaa*, dont la cavité n'a pas plus de profondeur que de largeur. Suivant la description du texte, le cavalier, le cheval et les deux autres personnages sont vêtus de manière à se couvrir de feu de tous côtés, et à produire ainsi l'épouvante parmi les ennemis. Ils sont couverts d'espèces de chemises de gros drap noir parsemé de touffes d'étoupe. Le bonnet du cavalier est en fer et garni d'un feutre rouge arrosé de naphte. La lance qu'il porte est enduite de salpêtre à ses extrémités et munie aussi d'étoupes : pour la tenir sans danger il a frotté ses mains de poussière de talc.

Dans les deux gravures qui suivent (tirées d'un manuscrit arabe de la Bibliothèque impériale, numéro 1128, ancien fonds) on voit aussi des cavaliers et des hommes de pied couverts de manière à paraître tout en feu. Leurs vêtements, ainsi que les caparaçons du cheval, sont garnis de matelassures en feutre. Avant d'y coudre des clochettes garnies de naphte, on avait soin de les humecter d'une préparation formée avec du vinaigre de vin, de la sanguine, du sel dissous, de la colle de poisson et de la sandaraque. Chaque cavalier était précédé et suivi d'hommes à pied munis de massues incendiaires.

Ces stratagèmes ne pouvaient pas toujours réussir. En 1300 (an 699 de l'hégire), dans une bataille livrée par



D'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque impériale.

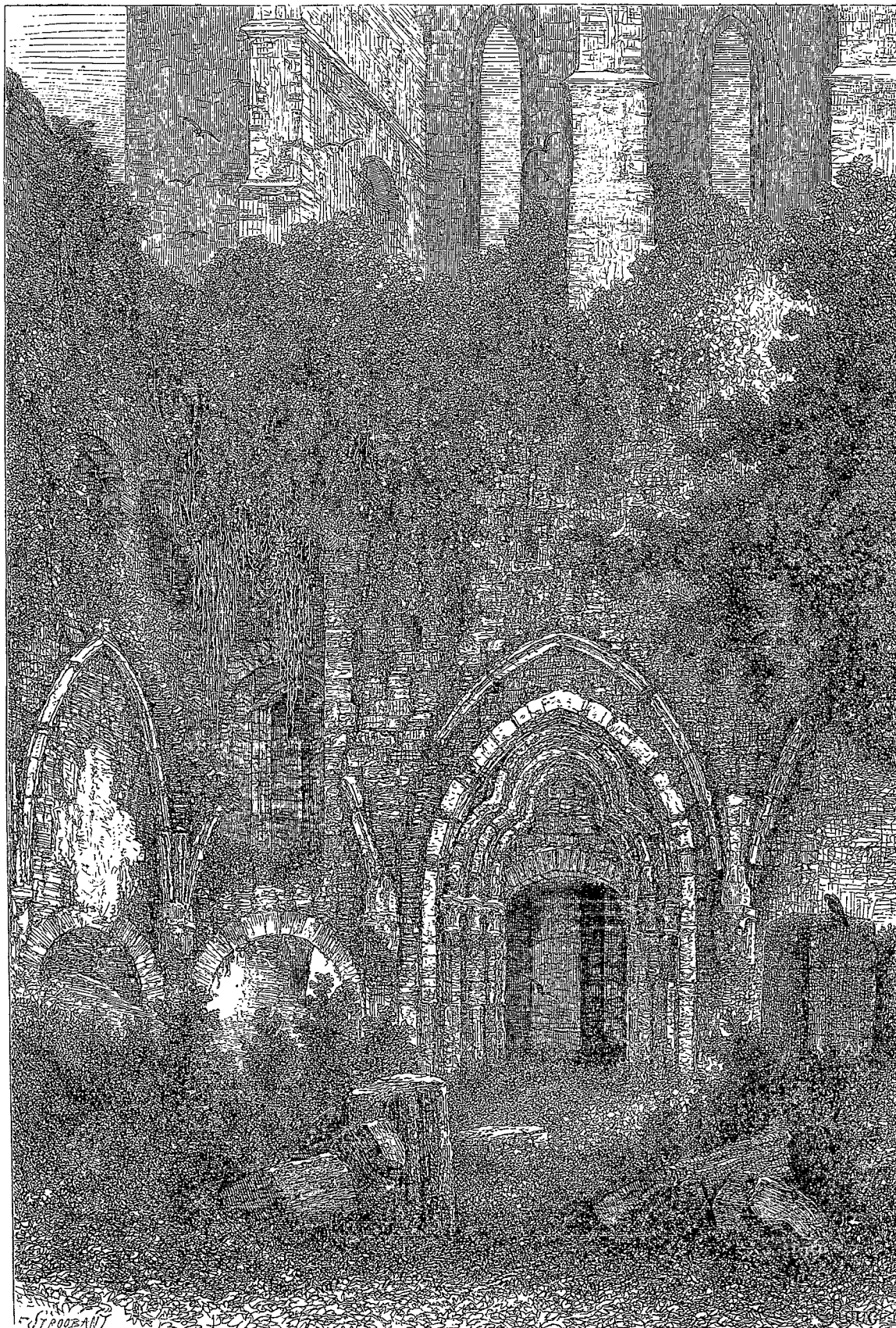
le sultan d'Égypte à Gazan, khan des Mogols de Perse, aux environs d'Emèse, en Syrie, cinq cents cavaliers mameluks s'élancèrent tout armés de leurs artifices; mais Gazan ordonna à ses soldats de rester immobiles, et le naphte des mameluks s'éteignit avant qu'ils eussent atteint les ennemis.



## RUINES DE L'ABBAYE DE VILLERS

(BELGIQUE).

Voy. t. XXI, 1853, p. 57.



Portail du cloître de l'abbaye de Villers. — Dessin de Stroobant.



Au milieu d'une vallée entourée de bois de toutes parts, dans la solitude la plus profonde, gisent de vastes amas de ruines qu'on prendrait pour celles d'une ville. Des débris d'une architecture splendide, de longues suites de bâtiments effondrés, semblables à ces squelettes qu'abandonne l'incendie, une église tout entière dressant encore dans l'air ses arcs-boutants et ses ogives, de hautes fenêtres où s'épanouissent des trèfles arabes, des cloîtres aux arceaux multipliés, semblent lutter contre la végétation qui les envahit, qui les presse et les étouffe sous un linceul vert et flottant.

Au commencement du douzième siècle, une petite colonie de douze pauvres frères, sous la conduite d'un moine nommé Laurent, viennent chercher dans le désert une retraite ignorée pour y passer leur vie en prière. Ils rencontrent cette vallée, qui leur paraît assez solitaire et sauvage, s'y arrêtent, s'y bâtissent de leurs mains une petite chapelle pour Dieu d'abord, un abri pour eux ensuite. Un rocher ébranlé leur fournit des pierres, la forêt du bois. Ils vivent de racines et de fruits, le ruisseau leur donne une eau saine et limpide. Vers l'an 1147, saint Bernard, qui prêchait la croisade en Belgique, vient les visiter dans leur thébaïde, et leur donne sa règle. Le pape Eugène III leur délivre une bulle, et voilà l'abbaye de Villers fondée. La piété du peuple, la libéralité des empereurs, des ducs et des hauts barons, firent le reste. L'humble ermitage se transforma bientôt en une magnifique église, en de vastes cloîtres et de spacieuses et commodités habitations. L'abbaye prit rapidement sa place dans la hiérarchie des puissances du monde. L'abbé porta la mitre et la crosse; il fut prince de l'Église; il habita un palais dans l'enceinte même de son couvent. C'est la seconde période de l'histoire de l'abbaye. Un historien, qui la visita en 1606, en parle ainsi : « Villers est l'honneur de notre Brabant, l'asile de la religion, le séminaire des vertus, la fille aînée de Clairvaux, la proche parente de Cîteaux, une heureuse colonie de l'ordre de Saint-Benoît, râteau fécond planté dans le Brabant par les mains de saint Bernard et arrosé par lui. » <sup>(1)</sup>

Tout à coup, au sein des loisirs opulents qu'ils s'étaient créés, au milieu d'une sécurité profonde, les moines de Villers entendent gronder un orage à l'horizon de la France. C'est la révolution : on met l'abbaye en vente, un spéculateur l'achète, et, pour la payer, enlève le plomb des toits, le fer des murailles, puis abandonne le squelette dépouillé. Voilà la troisième et dernière période de l'histoire de l'abbaye. La ruine rend à la terre, pierre par pierre, la poussière d'où elle était sortie. <sup>(2)</sup>

## UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSÉ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 242, 251, 258.

Je vous ai parlé un peu longuement de notre ami l'artiste peintre, parce qu'il va maintenant compter pour beaucoup dans ma vie, quoique je n'aie été presque pour rien dans la sienne.

Durant les trois mois qu'il demeura chez mon beau-frère, il fut souvent question dans nos causeries, après souper, de notre rencontre au Saut du Loup. Je dois vous dire que mes voyages du soir pour aller allumer la lanterne du fossé étaient alors connus de tout le monde chez nous. Mais on ne savait que la moitié de mon secret, j'entends mon vœu à la Vierge. Il m'avait suffi de laisser Pauline conter cela à qui voulait l'entendre pour changer

en respect à mon égard la mauvaise renommée que n'aurait pas manqué de m'attirer à la fin ma promenade journalière dans le petit bois, si je m'étais obstinée à en cacher le motif. Quand, chez nous, on peut dire d'une personne qui passe : Elle va accomplir un vœu, on la laisse passer et on n'en demande pas davantage. Mais notre ami l'artiste n'était pas comme les bonnes gens de chez nous; c'était un Parisien qui avait à lui seul plus de malice que toute la jeunesse du pays. Il ramenait souvent la conversation sur le sujet en question, et après l'explication qu'on lui donnait il ne manquait jamais de dire en souriant :

— Il faut bien que ce soit comme cela, puisque Mariolle le dit; mais peut-être qu'elle ne dit pas tout : quant à moi, je crois qu'il y a encore autre chose.

Et lorsqu'il disait cela devant moi, j'essayais bien de rire comme lui; mais je rougissais, ce qui le mettait encore mieux dans son idée et lui donnait l'occasion de me taquiner un peu plus.

Un jour, mauvais jour qui revenait, hélas ! tous les ans pour quelques familles de notre canton, mais auquel pourtant on ne s'habitue pas, tant s'en faut; un jour, comme je vous dis, il y eut un départ de conscrits dans le village. Je me tenais sur le pas de notre porte pour les voir passer. Ils chantaient à tue-tête en marchant au son du tambour. Moi, j'avais le cœur serré à cause de mon souvenir. L'artiste, que je ne savais pas si près derrière moi, me dit tout à coup :

— En voilà qui trouveront là-bas devant eux des fossés plus difficiles à franchir que votre Saut du Loup.

En vérité, ce n'était pas bien méchant ce qu'il me disait là; d'ailleurs, il le disait sans mauvaise intention; mais quand on a déjà de la peine à renfermer un chagrin, il faut si peu de chose pour qu'il éclate ! Je me tournai vers notre ami : mon regard dut lui dire le mal qu'il m'avait fait, car il en demeura surpris et peiné. Je rentrai aussitôt, et je pleurai à chaudes larmes.

Le pauvre garçon me suivit; il était désolé de me voir pleurer de la sorte. Comme je voyais bien qu'en me disant qu'il ne savait qu'en penser, son esprit allait si loin qu'il aurait fini par en penser trop, je me dis qu'il était temps d'arrêter des doutes qui pouvaient me faire tort dans son estime, et, de même qu'autrefois à ma sœur, je lui racontai franchement comme quoi j'avais eu occasion de donner des soins à un pauvre conscrit de passage qui s'était blessé en tombant dans le Saut du Loup.

Au contraire de Pauline, qui ne s'était intéressée qu'à mon vœu, il ne s'intéressa, lui, qu'à ma rencontre avec le blessé et qu'au souvenir que je lui avais gardé. Je vis bien que l'artiste et ma sœur, en comprenant différemment la chose, ne me comprenaient qu'à moitié; pour moi, le souvenir et le vœu allaient si naturellement ensemble, que l'un ne me semblait vraiment bon que parce qu'il était inséparable de l'autre. L'artiste me pria de lui répéter mon récit sans en passer un détail. Je ne demandai pas mieux, vu qu'au lieu d'en rire, il m'écoutait sérieusement et même avec émotion; puis, quand j'eus fini, il s'assit devant moi, mit sur ses genoux son grand carton à dessins, y plaça une belle feuille de papier blanc, et m'ayant dit : « Parlez toujours, Mariolle », il crayonna si vite, qu'au bout de quelques minutes il put me montrer, sur la feuille de papier, un beau dessin qui me fit jeter un cri de surprise et me rendit toute tremblante de joie. C'était notre Saut du Loup que je voyais ! C'était moi, c'était le conscrit au bord du fossé. Je soutenais sur mes genoux sa jambe blessée, autour de laquelle il nouait le petit fichu que je venais d'ôter de mon cou.

Cela se passait deux jours avant la date arrêtée pour le départ de l'artiste, qu'une affaire rappelait à Paris. J'avais

<sup>(1)</sup> J.-B. Grammaye.

<sup>(2)</sup> Extrait de la *Belgique monumentale*.

eu la folie d'espérer que ce beau dessin me resterait en souvenir de notre bon accueil. Je le regardais si bien comme étant à moi déjà, que pour le mettre au meilleur jour dans ma chambre j'avais déplacé mon image de première communion. Il me fallut, le lendemain, la remettre à sa place. L'artiste avait emporté son dessin ; mais avant de partir, comme il s'était aperçu de mon crève-cœur au moment où il serrait ce cher dessin dans son carton, il me dit :

— Je l'emporte, parce que je veux en faire un tableau ; mais je vous le promets, Mariolle, quand le tableau sera fini, je vous enverrai ce que nous appelons l'esquisse, dans notre langage d'artistes, et ce que vous autres vous nommeriez le modèle.

Il m'a tenu parole ; il a fait bien mieux encore. Mais je parle ici de cinq ans plus tard, je veux dire quand il vint nous voir avec son ruban rouge.

Sa décoration ne l'avait pas rendu plus fier ; je le trouvais ce jour-là aussi joyeux causeur, aussi bon garçon qu'autrefois ; mais, par moments, il lui venait sur les lèvres des paroles qu'il n'achevait pas de dire tout haut, et je lui voyais des sourires qui me donnaient à penser que, par devers lui, il gardait un mystère toujours prêt à lui échapper.

Vers la tombée de la nuit, il nous prit le bras, à Pauline et à moi, en nous disant :

— Voici bientôt le moment d'allumer la lanterne ; allons ensemble dans le petit bois.

Ma sœur ne se fit pas prier ; moi, j'aurais voulu être déjà en route. J'avais le pressentiment que ce que vingt fois il avait été sur le point de me dire, c'était là qu'il me le dirait. Le pressentiment ne me trompait pas. Quand nous fûmes tous trois assis au bord du fossé que je venais d'éclairer, notre ami me dit :

— Je peux vous donner de ses nouvelles, Mariolle.

Je ne lui demandai seulement pas de qui il voulait parler : je l'avais deviné. Le tremblement me prit, et je jetai mes deux bras autour du cou de ma sœur, afin de me soutenir, tant je me sentais saisie et chancelante.

Il s'était imaginé, sans doute, que le temps passé et l'âge venu m'avaient rendue plus raisonnable quant à ce sujet-là, autrement il m'aurait amenée plus doucement à entendre ce qu'il voulait me raconter. Il fut d'abord si inquiet de l'effet de ses paroles, que, pendant un moment, il n'eut pas le courage de dire un mot de plus.

La commotion avait été forte, c'est vrai ; mais comme, après tout, notre ami ne pouvait pas avoir commencé ainsi pour finir par n'annoncer un malheur, je détachai mes bras du cou de Pauline, mais je restai le front appuyé sur son épaule, vu que j'étais encore trop confuse de mon premier mouvement pour oser relever la tête. Cependant l'artiste continuait à garder le silence. Je dis alors :

— Conte-moi tout ce que vous savez, monsieur Georges, — nous ne le nommons que par son petit nom, — Tant que je ne fatiguerai pas ma sœur, continuai-je, je demande à rester posée comme je suis, j'écouterai bien mieux.

Pauline se prêta à ma fantaisie, et aussitôt notre ami nous raconta ce que je voudrais, mais ne saurais raconter comme lui. Enfin, voici à peu près son récit :

Parmi les belles et grandes choses qui font que Paris est Paris, c'est-à-dire un endroit dont partout on parle, et que chacun veut aller voir ou avoir vu, il se trouve un superbe palais, demeure royale, qu'on appelle le Louvre. A certaines époques, ceux qui font des ouvrages de peinture et ceux qui taillent des images de marbre ou de pierre ont le droit d'apporter là leur travail pour qu'il soit jugé par tout le monde. Il y a des heures où les portes de ce palais restent ouvertes à l'intention des pas-

sants, si bien que, grands ou petits, les gens de toute sorte peuvent y entrer. C'est, pendant ces heures-là, un continuel va-et-vient de la foule qui, bien ou mal, dit tout haut son avis, sans s'inquiéter si l'artiste, jugé en passant et au courant de la foule qui vous pousse, n'est pas là prêtant l'oreille à ceux qui déversent à tort et à travers la louange ou le blâme. Notre ami, ayant achevé son tableau du Saut du Loup, l'avait fait porter au Louvre, et, de temps en temps, il allait écouter le bon et le mauvais dire de cette foule sur son compte. Un jour qu'il se tenait près de son tableau, il remarqua un curieux qui, après y avoir jeté un coup d'œil en passant, était, au bout d'un moment, revenu sur ses pas pour le mieux voir, puis s'en était allé, mais pour revenir encore. Finalement, il demeura comme en extase devant le tableau, sans plus faire attention aux allants et venants qui le condoyaient, qui le heurtaient, que s'il eût été seul à visiter le Louvre. Aucun choc, aucune poussée, ne pouvaient le décider à changer de place. Par instants il parlait tout haut, et le peintre l'entendait se dire : « C'est extraordinaire, c'est miraculeux ! »

Naturellement notre ami regarda avec attention l'amateur qui paraissait prendre tant de plaisir à voir sa peinture et qui exprimait sa satisfaction par de telles paroles. C'était un homme jeune encore et de belle taille. Il avait le front chauve, de fines moustaches, le visage mâle, le regard vif et doux cependant. A la façon dont il portait le costume bourgeois on devinait l'habitude de l'uniforme militaire. Il était décoré.

— Monsieur, demanda-t-il à l'artiste qui ne le quittait pas des yeux, pourriez-vous me dire qui a fait ce tableau ? car il m'est impossible de trouver l'endroit où le peintre a écrit son nom.

M. Georges lui montra la souche où j'avais buté mes talons pour aider le conscrit à sortir du fossé.

L'amateur, après avoir lu ce qui était écrit sur la souche, souleva son chapeau en disant :

— Je salue ce nom-là, c'est celui d'un maître.

— Permettez à celui que vous appelez trop tôt un maître de vous rendre votre salut, répliqua notre ami en se découvrant à son tour.

L'amateur le regarda d'un air qui prouvait qu'il avait du plaisir à le voir. Ses paroles le lui prouvèrent encore mieux ; car, lui tendant la main, il ajouta :

— Vous avez dû me l'entendre dire, et je le répète : votre tableau est parfait. C'est merveilleux d'exactitude. Aussi, je suis d'autant plus charmé de notre rencontre, qu'elle m'épargne la peine de vous chercher dans Paris, ce que je n'aurais pas manqué de faire aujourd'hui même, attendu que nous avons à causer ensemble ; mais surtout de ce salon ; la place ne convient pas à des gens qui veulent se parler librement.

Et, bras dessus, bras dessous, ils gagnèrent les galeries des peintures anciennes, qui sont rarement visitées par les promeneurs. *La suite à la prochaine livraison.*

#### TAUNAY.

Nicolas-Antoine Taunay, peintre de genre et de paysage historique, est un des artistes français qui ont fourni la carrière la plus longue, la plus laborieuse et la plus variée. Né à Paris, en 1755, il fut d'abord élève de Brenet, puis du peintre de batailles Casanova. Avant d'être agrégé à l'Académie royale de peinture, en 1784, Taunay avait été passer quelque temps en Suisse avec Demarne et d'autres camarades, pour y faire des études de paysages et d'animaux ; il se rendit ensuite à Rome, comme pension-

naire du roi, et commença à exposer au Salon du Louvre en 1787. Dans ses premiers tableaux, on voit Taunay s'attacher surtout à représenter des paysages avec de petites figures empruntées aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, tels que le *Retour de Tobie*, la *Cananéenne*, *Ruth et Booz*, etc., ou bien encore des marches d'animaux, des foires, des marchés, des marines. Lors de la création de l'Institut, Taunay fut nommé membre de la

section de peinture, et, dès l'année 1801, il commença à reproduire divers épisodes des campagnes du général Bonaparte, puis des guerres de l'empire. Quelques-uns des tableaux exécutés par lui, pendant cette période, sont conservés au Musée de Versailles, et représentent : l'*Attaque du château de Cossaria*; le *Passage du mont Saint-Bernard*; le *Général Bonaparte sur un champ de bataille en Italie*; l'*Entrée de l'armée française à Munich*;



Nicolas-Antoine Taunay, buste en marbre par M. Roubaud. — Dessin de Chevignard.

le *Combat d'Ebersberg*; l'*Entrée de la garde à Paris après la campagne de Prusse*; l'*Armée française traversant les défilés du Guadarrama*, etc.

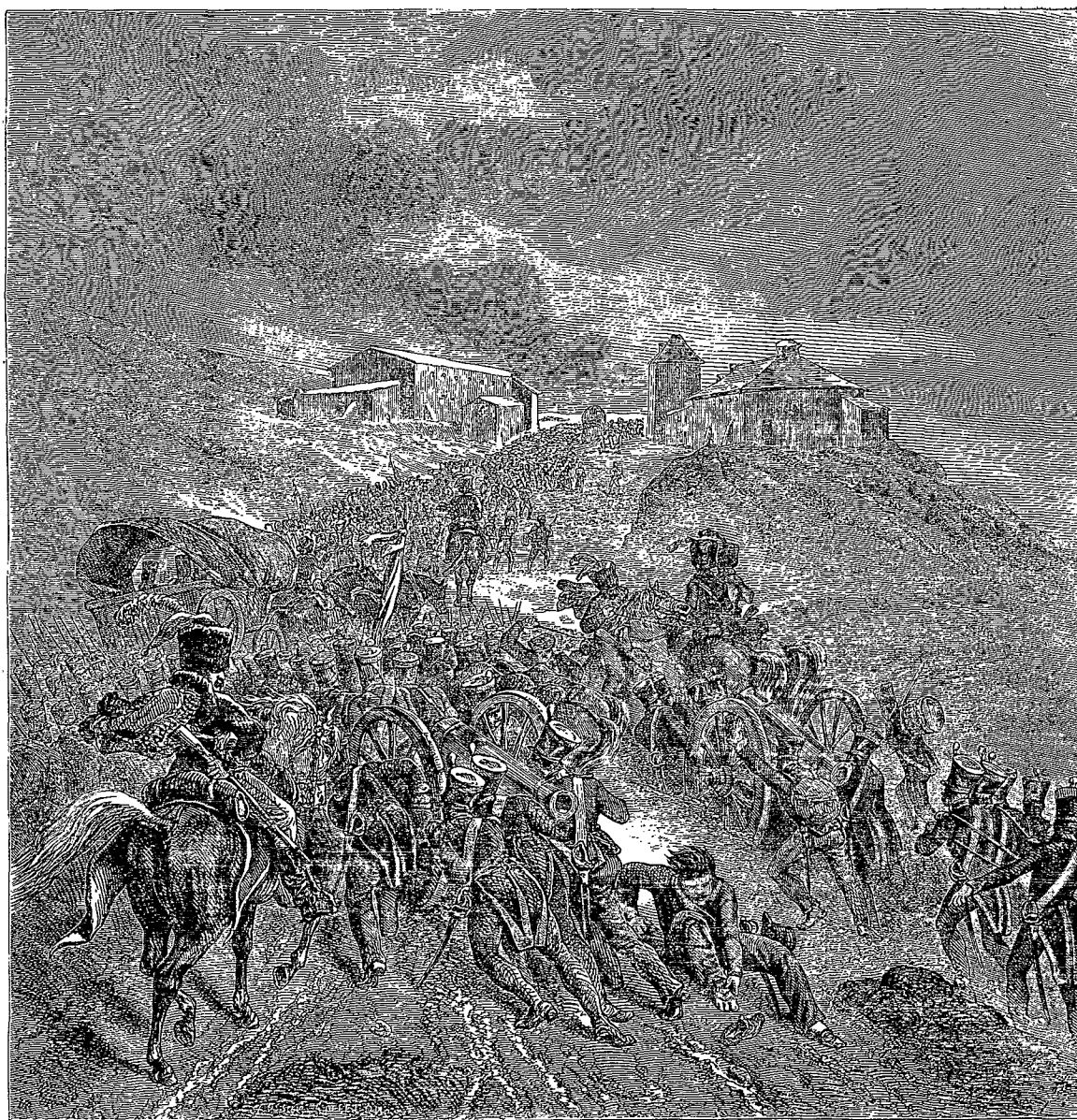
On peut dire que dans ce dernier tableau, reproduit à la page suivante, Taunay a réuni toutes les qualités distinctives de ces scènes et épisodes militaires. Le sujet choisi par l'artiste appartient à la campagne de 1808 en Espagne : la ville de Madrid, assiégée par l'empereur Napoléon, s'était soumise le 4 décembre 1808, et le 22 du même mois l'empereur quittait cette capitale pour marcher contre les Anglais. Il arriva au pied du Guadarrama, dit M. Thiers, « lorsque l'infanterie de la garde commençait à le gravir. Le temps, qui jusque-là avait été superbe, était tout à coup devenu affreux, au moment même où l'on avait des

marches forcées à exécuter. Napoléon, voyant l'infanterie de sa garde s'accumuler à l'entrée de la gorge, où venaient s'encombrer aussi les charrois d'artillerie, lança son cheval au galop et gagna la tête de la colonne qu'il trouva retenue par l'ouragan. Les paysans disaient qu'on ne pouvait passer sans les plus grands périls. Il n'y avait pas là de quoi arrêter le vainqueur des Alpes. Il fit mettre pied à terre aux chasseurs de la garde, et leur ordonna de s'avancer les premiers en colonne serrée, conduits par des guides. Ces hardis cavaliers, marchant en tête de l'armée et foulant la neige avec leurs pieds et ceux de leurs chevaux, frayaient la route pour ceux qui les suivaient. Napoléon gravit lui-même la montagne à pied; au milieu des chasseurs de la garde. Le froid, qui était

aussi rigoureux qu'à Eylau, ne l'empêcha pas de franchir le Guadarrama; « mais, ajoute le vingt et unième bulletin » de l'armée d'Espagne, quelque diligence que fissent les » troupes françaises, le passage de la montagne du Guadarrama, qui était couverte de neige, les pluies continues et le débordement des torrents, retardèrent leur » marche de deux jours. »

Ce tableau de Taunay, exposé au Salon de 1812, clôt

pour ainsi dire la carrière de cet artiste comme peintre de sujets militaires. Après la chute de l'empire, Taunay, cédant aux promesses et aux instances qui lui étaient faites par des agents portugais, se décida à passer au Brésil et partit pour Rio-Janeiro avec sa famille. Il y résida jusqu'en 1824, et les tableaux qu'il envoya aux expositions de Paris, durant cette période de dix années, offrirent un intérêt particulier en faisant connaître en France les sites



Musée de Versailles. — L'Armée française traversant les défilés du Guadarrama (Espagne), tableau par Taunay. — Dessin de Janet-Lange.

et les mœurs du nouveau monde. Taunay reçut alors la croix de la Légion d'honneur; puis, de retour à Paris, on le vit reparaitre une dernière fois au Salon de 1827 avec les sujets du genre biblique qu'il avait affectionné au début de sa carrière : *Moïse sauvé des eaux*; le *Frappe-ment du rocher*; *Eliézer et Rebecca*. Trois ans plus tard, Taunay, membre et doyen de l'Académie des beaux-arts, mourait à Paris, le 20 mars 1830, à l'âge de soixante-quinze ans. Ce fut Gros qui fut chargé de prononcer sur sa tombe un discours composé par M. Castellan, et dont on peut extraire les passages qui caractérisent surtout le talent de Taunay : « Il est du petit nombre d'artistes qu'il est impossible de confondre avec d'autres, et qui ont apposé à leurs ouvrages un cachet qu'on reconnaît tou-

jours... Passionné pour les beautés si variées de la nature, Taunay a su les traduire toutes dans ses tableaux : paysages, marines, batailles, scènes familières et historiques, il a tout entrepris, tout créé, tout retracé sans effort comme sans prétention; et quoiqu'on reconnaisse partout la même supériorité de talent, il semble s'être multiplié en raison des difficultés que chacun de ces genres lui opposait et qu'il savait surmonter avec une prodigieuse facilité... Personne mieux que lui n'a réussi à mettre l'ordre dans le désordre d'une fête publique, d'une foire, d'une marche d'armée : tout y est à sa place, inoccupé ou agissant d'une manière conforme aux mœurs, aux usages et aux différences d'état. »

Le buste de Taunay, exécuté en marbre par M. Rou-

baud et destiné aux galeries historiques de Versailles, a-figuré au Salon de cette année.

## HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Suite. — Voy. t. XXXII, 1864, p. 163, 306.

L'autel chrétien a un double caractère, comme il a une double origine : c'est, depuis les catacombes, la table primitive de la communion, sur laquelle doit continuer de s'accomplir le sacrifice de la messe ; c'est aussi le tombeau des martyrs et des confesseurs, qui renferme encore leurs reliques. Par suite, l'autel eut de bonne heure deux formes qui restèrent distinctes ou se confondirent : tantôt celle d'une table, dalle oblongue ou carrée, ayant pour support une ou plusieurs colonnettes, ou quelquefois deux autres dalles posées verticalement sur le sol ; tantôt celle d'un cippe ou d'un sarcophage, et les ornements qu'on y voyait sculptés étaient, comme sur les tombeaux, l'agneau, les colombes, le calice, les rinceaux de vigne ou d'autres feuillages ; presque toujours au centre la croix, le monogramme du Christ ou la roue qui en tenait lieu ; en un mot, les symboles les plus ordinaires adoptés par la foi chrétienne. Quelquefois ce fut l'antique tombeau lui-même, rendu plus vénérable par les restes saints qu'il avait renfermés, que l'on appropria à cette nouvelle destination. Nous avons déjà cité un sarcophage servant d'autel conservé dans l'église abbatiale de Saint-Denis, et gravé dans les *Etudes d'architecture en France* (voy. t. VIII, 1840, p. 268). Dans la vieille église de Saint-Quenin, à Vaison (Vaucluse), on conserve encore un autel-tombeau sur le couvercle duquel est gravé le monogramme du Christ accosté des lettres A et Ω ; au-dessus est placée une couronne, et de chaque côté une colombe. Il existe aussi en France plusieurs exemples d'autels en forme de table qui appartiennent à un temps très-ancien : tel est celui d'Auriol (Bouches-du-Rhône), qui est peut-être du cinquième siècle ; il est supporté par un seul pied ; sur le bord de la dalle qui fait face est sculpté, au centre, le monogramme sacré, avec les lettres A et Ω, et de chaque côté six colombes qui forment une sorte d'ornement courant. Un autel, également très-ancien, conservé dans la crypte de Sainte-Marthe, à Tarascon, table étroite portée par quatre colonnes et par un pied central, se rapproche de la forme du cippe : cet autel n'a d'autre ornement sculpté que des croix à branches égales, taillées sur le rebord de la table, sur les chapiteaux des colonnes et sur la pierre qui leur sert de base. Nous citerons encore, au Musée de Marseille, un autel à cinq colonnes, en marbre blanc, provenant de l'abbaye de Saint-Victor, et dont la date peut être reculée jusqu'à l'époque gallo-romaine, à en juger par ses ornements.

De bonne heure on prit l'habitude de revêtir le devant et quelquefois les côtés de l'autel, lorsqu'il consistait en un simple massif de pierre, d'un parement, c'est-à-dire d'un tapis ou d'un châssis garni d'étoffe, et aussi de tables de métal souvent ornées de reliefs. Ce parement était mobile, et on ne l'exhibait peut-être qu'à l'occasion des fêtes solennelles. On l'enlevait, quand les cérémonies étaient terminées, pour le serrer dans le trésor de l'église, comme cela se pratique encore dans quelques villes d'Italie. Le *paliotto* de la basilique de Saint-Ambroise, à Milan, parement d'or exécuté en 835, orné de nombreuses figures où l'art est remarquable, est un magnifique exemple de ce genre de décoration. Des textes nombreux témoignent que, dans les provinces de l'ancienne Gaule, beaucoup d'églises possédèrent aussi des parements d'autel très-riches et ornés de figurés en relief. Nous

voyons qu'au sixième siècle, Didier, évêque d'Auxerre, fit don à son église d'autels ainsi ornés ; au siècle suivant, saint Éloi, l'habile orfèvre de Dagobert, entre autres ouvrages renommés, fabriqua pour l'autel placé devant le tombeau de saint Denis un parement d'or ; au huitième siècle, la chronique de l'abbaye de Saint-Trond mentionne un autel couvert de figures d'or et d'argent. Sous Charlemagne et ses successeurs, l'art de travailler les métaux précieux s'étant relevé tout à coup jusqu'à un degré de splendeur qu'il a rarement dépassé, les exemples de décorations semblables sur les autels devinrent plus nombreux. Les princes et les prélats rivalisaient de magnificence dans les présents qu'ils faisaient aux églises : l'archevêque de Reims Hincmar en donna un en or à sa cathédrale ; dans les deux églises de Sainte-Marie et de Saint-Benoît, placées dans l'enceinte du monastère de Saint-Riquier, l'autel principal était de marbre et avait un parement d'or et d'argent ; parmi les nombreux ouvrages d'orfèvrerie dont Ansigise, abbé de Saint-Vandrille, enrichit les monastères de Luxeuil et de Fontanelle, on trouve un parement d'autel sur lequel étaient fixées des figures en argent. Les évêques d'Auxerre se distinguaient par leur zèle pour l'embellissement de leurs églises : Angilelme, vers la fin du règne de Charlemagne, fit entourer de bas-reliefs d'argent l'autel principal de Saint-Étienne, la cathédrale ; deux autres églises reçurent de lui des parements semblables ; au dixième siècle encore, l'évêque Gui donnait à son église un devant d'autel en argent, orné de figures. Lorsque Charles le Chauve fut choisi pour abbé par les religieux de Saint-Denis, il fit de magnifiques présents à l'abbaye, au nombre desquels se trouvait un grand bas-relief d'or dont on possède encore et la description et une exacte représentation. Ce tableau était divisé en trois compartiments par des pilastres qui soutenaient trois arcades. Sous celle du milieu était figuré le Christ dans une gloire formée de deux parties de cercle s'entre-croisant ; il était assis, tenant une croix de la main droite, de la gauche le livre des Évangiles, et entouré des symboles des quatre évangélistes. Les arcades latérales étaient divisées à leur partie inférieure en trois petites arcades sous chacune desquelles on voyait l'image d'un saint, et dans l'espace laissé libre au-dessus, deux anges soutenant une sorte de dais. Toutes ces figures étaient exécutées en assez haut relief. Suger, qui en fit faire un retable au douzième siècle, et qui était, comme on sait, un connaisseur éclairé, en qualifiait le travail de merveilleux. « On y a prodigué les richesses, ajoutait-il, parce que les ouvriers barbares qui l'ont fait étaient plus prodigues que ceux de notre nation. L'exécution et la matière y sont également admirables, et le travail des bas-reliefs dont il est orné a pu faire dire que l'art surpassait la matière. » Un tableau de Van-Eyck, qui appartient à une collection particulière de l'Angleterre<sup>(1)</sup>, peint avec cette précision et ce fini qui font distinguer dans les ouvrages de ce maître jusqu'au moindre détail, a conservé l'image de ce parement, converti en retable, qui décorait encore à l'époque où vivait le peintre, c'est-à-dire au quinzième siècle, l'autel matutinal de l'abbaye de Saint-Denis. Il ne faudrait pas croire que le bas-relief donné par Charles le Chauve eût tout d'abord été un retable, c'est-à-dire un tableau posé verticalement sur le dossier de l'autel ; il ne reçut cette destination que sous l'administration de Suger : il n'y avait pas de retable au neuvième siècle. Il faut en dire autant d'un tableau en or, peut-être du même temps, conservé dans la cathédrale de Sens, où il servit de re-

(1) M. Viollet-Le-Duc a dessiné cet autel, d'après le tableau de Van-Eyck, dans son *Dictionnaire de l'architecture française*, t. II, p. 26 ; et l'on trouvera dans les *Antiquités de l'abbaye de Saint-Denis*, par dom Doublet, une description minutieuse du retable.



table jusqu'en 1760, époque où il fut fondu à la Monnaie par ordre de Louis XV. Nous en connaissons la composition par le dessin qu'en fit alors un peintre de cette ville et par le procès-verbal dressé au moment de la démolition (1). On y voyait, au centre, Jésus-Christ assis, bénissant et tenant le livre des Évangiles; auprès de lui, deux anges présentant des couronnes et les évangélistes écrivant; plus loin, à gauche, l'image de la Vierge; à droite, celle de saint Jean-Baptiste, et aux extrémités, des scènes du martyre de saint Étienne.

*La suite à une autre livraison.*

Il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon. FÉNELON.

### PATRIOTISME ET HUMANITÉ.

Si vous rencontrez un Français dans un village de la Prusse orientale, votre cœur bat un peu plus vite; un instinct, un secret plaisir vous avertit que cet homme est votre associé naturel, presque votre ami. Il est né à Toulouse, et vous à Dunkerque; il est pauvre, et vous riche; il taille des pierres, et vous des plumes: n'importe. Il appartient comme vous à la grande association du peuple français. Vous êtes porté invinciblement à lui donner la préférence sur les étrangers qui vous entourent. Si un Prussien faisait mine de le battre ou de le dépouiller, vous prendriez fait et cause pour lui; vous vous armeriez même, au besoin, pour défendre son droit.

Je suppose maintenant qu'une affaire vous appelle au milieu de l'Afrique. Vous êtes chez les Gallas, les plus farouches de tous les nègres. Tout à coup, au détour du chemin, un visage blanc se présente. Votre cœur bat; vous courez: quelle joie! C'est un Prussien de Königsberg. Il n'est pas bien ferré sur la langue française, et vous-même vous n'avez appris que l'allemand du collège; il est protestant, vous êtes catholique; son drapeau n'est pas de la même couleur que le vôtre; ses concitoyens sont peut-être occupés à sabrer les vôtres sur le Rhin; mais qu'importe? Vos provisions, vos armes, votre bourse, tout est à son service. N'est-ce pas un concitoyen d'Europe, un membre de la grande association européenne? Le premier qui s'attaque à lui aura affaire à vous. Qu'on se le dise chez les Gallas!

Mais si, trois mois après, dans une île sauvage, au milieu des serpents, des crocodiles et des jaguars, vous rencontrez un Gallas, cette figure luisante et ces cheveux pendans ne vous inspireraient que la confiance et la joie. Il est noir, il est païen, et il se nourrit de viande crue; mais il est homme comme vous, membre de la grande association humaine; vous avez besoin l'un de l'autre pour lutter contre la mort.

Eh bien, rappelez-vous en tout lieu, à toute heure, que la terre est une île pivotante où le froid, le chaud, le mauvais air, la faim, la soif, la maladie et cent forces invisibles, s'acharnent nuit et jour à la destruction de l'homme. Vous comprendrez alors que vous êtes l'associé naturel de tous les hommes vivants, sans distinction de couleur, de langue ou de patrie; que la réunion de tous les efforts individuels est la seule tactique qui puisse battre l'ennemi commun; que vos forces, vos ressources et vos lumières, unies à celles de tous vos alliés, suffiront à peine à remporter la victoire. Lorsque cette vérité aura pénétré dans votre cerveau jusqu'à faire partie intégrante de vous-

(1) Ce procès-verbal a été publié dans le Bulletin des comités historiques (Beaux-Arts), 1850, p. 88; et le dessin a été reproduit dans l'album des Arts au moyen âge, par du Sommerard, 9<sup>e</sup> série, pl. xiiij.

même, le cœur entrera en jeu. La pratique du bien aura pour vous l'attrait du plaisir le plus vif; vous embrasserez dans une large et magnifique amitié tous ceux qui combattent avec vous le grand combat; et la seule idée de dépouiller ou de blesser vous-même un de vos compagnons d'armes vous causera une répulsion mêlée de dégoût. (1)

### MACHINES ÉLECTRIQUES.

INDUCTION. — BOBINE DE RUHMKORFF.

PRIX DE 50 000 FRANCS.

Fin. — Voy. p. 254.

Cet interrupteur à mercure se voit, dans la figure 6, en avant de la bobine. L'interruption saccadée du courant s'effectue dans les pistons à mercure où plongent les flèches de cuivre. Un appendice situé au-dessus de la tige verticale sert à régler avec plus d'avantage les vibrations qui sont plus constantes. Le grand point réalisé par ce perfectionnement, c'est qu'on peut aujourd'hui prendre impunément les plus fortes piles: le marteau oscillant, étant remplacé par les tiges de laiton qui plongent dans le mercure par intermittence, n'est plus dans le cas d'arrêter le jeu de la machine, comme il peut arriver lorsque son trop grand échauffement le soude à la pièce sur laquelle il touche, et l'on peut mettre en jeu désormais les sources les plus formidables d'électricité.

Toutefois, on ne se sert de ce nouvel interrupteur à mercure que dans les machines les plus puissantes. Dans les cas ordinaires, ce sont les appareils décrits plus haut qui restent en usage.

En 1852, l'empereur avait institué le grand prix d'électricité, destiné à l'auteur de la découverte la plus importante concernant les applications de cet agent. En 1858, la commission n'avait pas encore jugé l'appareil de M. Ruhmkorff digne d'une telle récompense: il était cependant inventé depuis 1851, et n'a pas été essentiellement perfectionné depuis; mais elle ne considérait pas cette machine comme susceptible d'entrer dans les termes mêmes du programme: « découverte sur les applications de l'électricité. » Néanmoins, au second concours quinquennal, en 1863, le rapporteur constatait « une amélioration non douteuse dans la nature des travaux soumis à la commission; les rêveurs, les faiseurs de projets ont disparu pour ainsi dire, disait-il; les expérimentations sérieuses, les idées pratiques, ont continué leur cours et fait leur chemin. » En voyant se multiplier les usages de la bobine d'induction et en constatant les résultats remarquables dus à l'extension de ces usages, la commission déclara que la construction d'un bon instrument était une grande découverte.

Cet appareil de petit volume, d'un maniement facile, réunit les qualités d'une puissante batterie électrique et celles d'une pile énergique; il est pour la science un instrument fécond de découvertes de tout genre, qui ouvrent à l'électricité une voie nouvelle et inattendue, et qui marquent déjà, par d'incontestables services, sa place dans les travaux journaliers de l'industrie ou de l'art militaire. Par la rapidité avec laquelle les courants d'induction se succèdent, cette machine est vraiment à action continue; elle produit une série continue d'étincelles à distance, perçant en quelques secondes des plaques de verre de plusieurs centimètres d'épaisseur, traversant les liquides, décomposant les gaz ou les reconstituant instantanément; elle détermine l'explosion presque simultanée de plusieurs fourneaux de mine; elle fournit le moyen de mettre le feu au même instant à toute une batterie de canons, à la volonté d'un capitaine de vaisseau; elle enflamme soudaine-

(1) Edmond About, *le Progrès*.

ment autant de becs de gaz qu'on veut, ou un jet de gaz employé à la dilatation de l'air ; elle éclaire des galeries de mine par le passage des étincelles d'induction dans des tubes vides, etc. Et ces résultats sont encore à peine comparables à ceux que le même appareil promet à la science, en lui permettant d'étudier la nature de l'étincelle électrique et ses variations dans les différents gaz, la différence de coloration aux deux pôles, la stratification étrange qu'elle présente dans les tubes où le gaz raréfié renferme des vapeurs car-

burées, et surtout en la mettant sur la voie de la connaissance de deux électricités apparentes.

A côté de M. Ruhmkorff, la science doit inscrire le nom de M. Froment, l'un des plus savants et des plus laborieux physiciens. S'il n'a pas reçu le prix de 50 000 fr., par la raison que son habileté appartient plutôt à la mécanique qu'à l'électricité, il a reçu au même moment le titre d'officier de la Légion d'honneur. — Lorsque nous rédigeons cet article, le laborieux constructeur dont nous par-

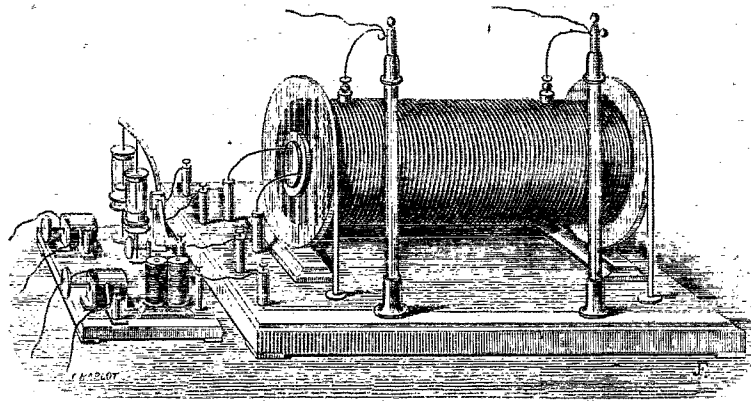


FIG. 6.

lons était encore en pleine vie et en pleine ardeur de travail ; mais il ne devait pas rester longtemps à la science. Ceux qui l'estimaient et qui l'aimaient, tant sous le rapport de sa valeur scientifique qu'au point de vue de ses qualités, le perdirent prématurément. M. Froment n'a pas reçu la récompense de ses travaux magnifiques ni toute la gloire qui devait les couronner. La mort vient de le ravir au milieu de ses succès.

Comme ceux des batteries et des piles, les effets de la bobine de Ruhmkorff se divisent en effets *physiologiques*, *chimiques*, *calorifiques*, *lumineux* et *mécaniques* ; mais ils sont incomparablement plus intenses. Les premiers le sont à un tel point, que les commotions que donnent les bobines moyennes, quand le gros fil est parcouru par le courant d'un seul couple de Bunsen, sont déjà insupportables. Avec deux couples on tue un lapin ; un nombre peu considérable de couples suffirait pour foudroyer un homme.

Les effets calorifiques ne sont pas moins remarquables. Un fil de fer placé entre les deux extrémités P et P' du fil induit (fig. 3, p. 256), est immédiatement fondu et brûle

avec une vive lumière. Un fait curieux, c'est que si l'on termine chacun des fils par un fil de fer très-fin et qu'on les approche l'un de l'autre, c'est celui qui correspond au pôle négatif qui se fond, ce qui montre que la tension est plus grande au pôle négatif qu'au pôle positif. Les effets mécaniques sont aussi merveilleux : avec le grand appareil de 65 centimètres de longueur, on perce instantanément une masse de verre de 5 centimètres d'épaisseur.

Mais les plus curieux effets de la bobine sont encore les effets lumineux. La stratification de la lumière électrique dans l'œuf de verre, où l'on fait le vide après y avoir introduit quelque vapeur, est un des plus beaux phénomènes. Cette lumière n'est pas continue ; elle consiste en une suite de décharges d'autant plus rapprochées que le marteau oscille plus rapidement. Les zones lumineuses paraissent alors animées d'un double mouvement giratoire et ondulatoire rapide. Quoique la teinte varie avec la vapeur ou le gaz, qui se trouve dans le globe, la lumière du pôle positif est plus souvent rouge et celle du pôle négatif violette. Dans les tubes de Geissler (fig. 7),

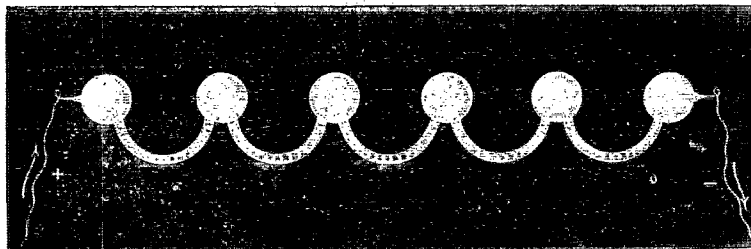


FIG. 7.

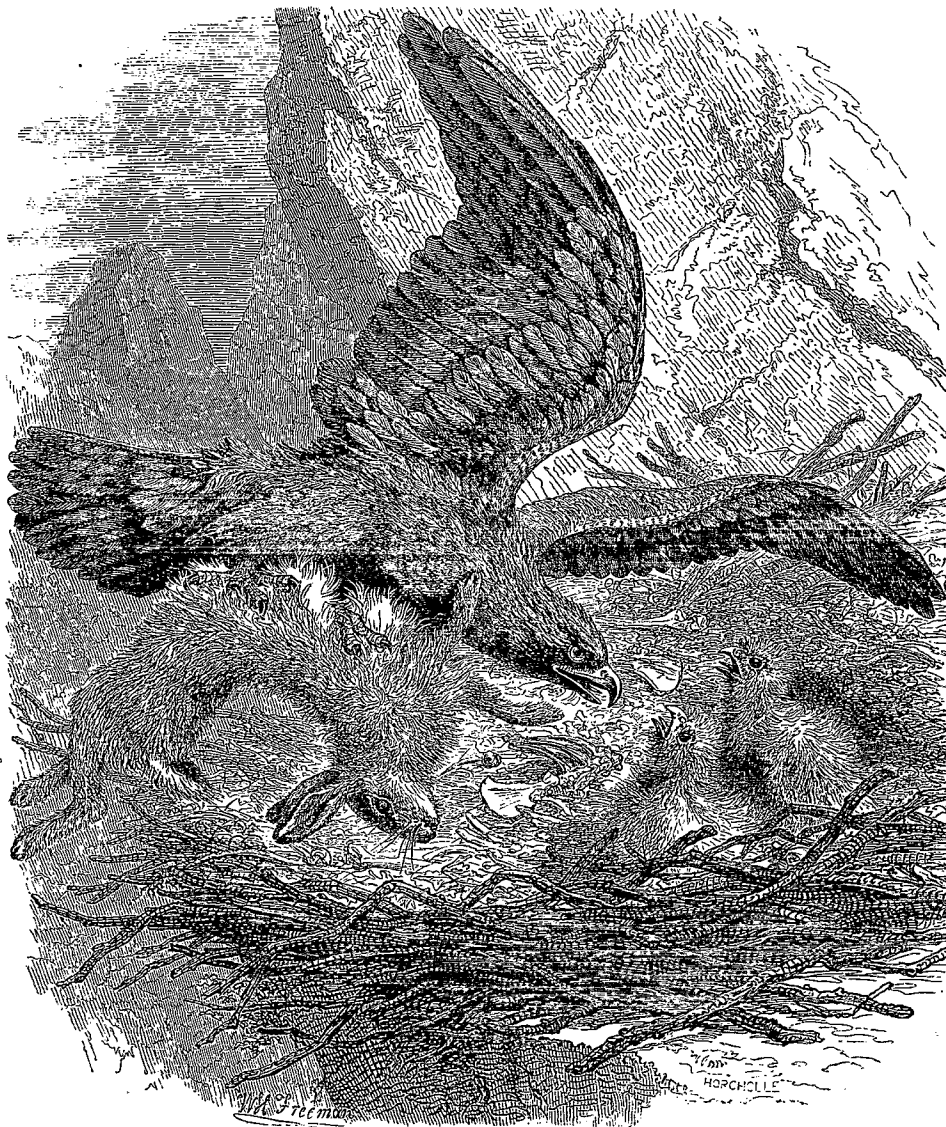
la stratification de cette lumière présente un éclat des plus remarquables. En faisant le vide dans ces tubes, on y a introduit une petite quantité de gaz ; lorsqu'on fait communiquer les deux fils du plateau qui terminent les tubes avec les fils de la bobine, il se produit dans toute la longueur des tubes de magnifiques stries brillantes, séparées par des bandes obscures.

Ces stries varient de forme, de couleur et d'éclat, selon la nature du gaz ou de la vapeur, les dimensions des tubes, le degré du vide. Le phénomène devient souvent

plus magnifique encore par la fluorescence que la décharge électrique excite dans le verre. Ici les stries sont celles que donne l'hydrogène, à un demi-millimètre de pression, dans un tube alternativement renflé et étroit. Sa lumière est rouge dans le tube en guirlandes ; elle est blanche dans les boules.

On voit que, par l'intensité et la variété de ses effets, la bobine de Ruhmkorff est le plus bel appareil électrique imaginé jusqu'ici, et qu'elle est appelée en même temps à être le plus universel.

## L'AIRE DE L'AIGLE.



L'Aigle royal et son aire. — Dessin de Freeman.

Un poète a dit

*Que les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père.*

L'aigle, du moins, justifie cette assertion qui, ailleurs qu'en poésie, pourrait paraître un peu hasardée. Redoutable même pour ses pareils, qu'il ne laisse pas approcher impunément de son domaine, il fait preuve du plus grand dévouement à l'égard de ses petits tant qu'ils ont besoin de son aide. A la fin de l'hiver, le mâle et la femelle travaillent ensemble à la construction du nid. C'est sur la cime d'un grand arbre, ou bien parmi des rochers inaccessibles, sur quelque rebord dominant un précipice, qu'ils l'établissent ordinairement. La couche n'est pas moelleuse, mais elle est solide et capable de résister aux vents impétueux qui se jouent dans ces régions élevées. De longues perches, croisées en tous sens et reliées entre elles par des branches plus flexibles, en forment les assises. Ce premier fondement est surmonté d'un amas d'herbes sèches, de roseaux, de bruyères, lequel est à son tour recouvert d'un lit de petits morceaux de bois sec. C'est sur ce dur plancher que sont déposés les deux ou trois œufs qui doivent perpétuer la race de l'aigle. Quand elle est terminée, l'aire a environ cinq à six pieds de diamètre et deux ou trois

d'épaisseur. Comme elle sert plusieurs années et quelquefois toute la vie du couple qui l'a construite, elle devient plus épaisse avec le temps et peut arriver à être aussi haute que large. Elle se trouve aussi peu à peu exhaussée par les ossements d'animaux qui s'y accumulent, et finit par ressembler à un charnier bien plutôt qu'à un berceau.

Quand les petits sont éclos, le père et la mère ne font plus autre chose que de pourvoir à leurs besoins : ils vont à la chasse du matin au soir, explorent sans cesse la terre et les airs, rapportent au nid tout le gibier qu'ils peuvent trouver, lièvres, agneaux, oies, canards, morceaux de chevreuil et de daim. Puis, à mesure que les aiglons grandissent, ils s'occupent de faire leur éducation : ils leur apprennent à chercher, à saisir la proie ; ils commencent par déposer devant eux des lapins, des levrauts blessés, mais encore vivants ; ensuite ils encouragent et guident leur vol, ils les exercent à fondre sur des oiseaux qu'ils rabattent de leur côté. On accuse les aigles de renvoyer durement leur jeune famille, de l'expulser non-seulement de la maison, mais encore du pays, dès qu'elle est devenue capable de prendre son essor : nous ne voyons pas ce qu'il y a de cruel dans leur conduite. Ils font en cela comme ces pères de fa-

mille, sévères mais non sans sagesse, qui, après avoir mis leurs enfants en état de gagner leur vie, les lancent aussitôt dans le monde, les obligent à faire usage de leurs forces et de leurs talents, à affronter les périls comme à recueillir les avantages de la liberté. Ils savent d'ailleurs que bientôt le domaine qu'ils exploitent ne fournirait plus de quoi les faire vivre tous, et qu'ils ne tarderaient pas à y trouver la misère et la mort. Si donc les aigles chassent leurs petits, on peut dire que c'est pour leur bien, et on a la preuve certaine qu'ils ne le font jamais avant que les aiglons puissent se suffire à eux-mêmes; quand on coupe les ailes à ceux-ci, les parents continuent à les nourrir jusqu'à ce que leurs plumes aient repoussé et qu'ils soient en état de voler. On rapporte qu'un paysan exploita à son profit ce dévouement paternel. Ayant découvert un nid d'aigles, il imagina d'attacher les ailes des petits, de façon à les empêcher de s'envoler et en même temps à les exciter à crier. Le père et la mère, pour apaiser leurs plaintes continuelles, leur apportaient une grande abondance d'aliments, dont le paysan prélevait la meilleure part : il put ainsi se nourrir d'excellente venaison, lui et sa famille, pendant longtemps. Est-il besoin de dire que pour rendre visite au nid il profitait de l'absence des parents, qui lui eussent fait payer cher ses audacieux larcins?

Nous avons vu les aigles dévoués à leurs petits : nous allons les voir tendres dans leurs rapports d'époux. Ils vivent seuls dans le canton qu'ils se sont réservé; ils ne veulent pas d'autre compagnie que leur tête-à-tête, d'autres distractions que leurs plaisirs et leurs travaux communs. Pendant l'incubation, le mâle remplace de temps en temps la femelle, afin qu'elle consente à prendre un peu l'air; à aller se dégourdir les ailes, et quand elle couve, c'est lui qui se charge de la nourrir, et l'on peut affirmer qu'il ne la laisse manquer de rien. Contractée dès la jeunesse, leur union dure autant que leur vie. Quand il arrive malheur à l'un des deux, le survivant paraît ressentir la plus vive douleur. Un naturaliste qui chassait dans le comté de Sutherland, en Écosse, tua un jour un aigle pêcheur (une orfraie) qui planait, non loin de son aire, au-dessus des eaux d'un lac; c'était une femelle. Quelques instants après, il entendit au loin un cri d'orfraie et il aperçut bientôt le mâle qui arrivait, fendant l'air à tire-d'aile; il rapportait un gros poisson qu'il tenait dans ses serres. En approchant, l'oiseau redoublait ses cris, espérant sans doute la réponse accoutumée, un signe de reconnaissance et de joie de la part de sa compagne; mais aucune voix ne se fit entendre. Alors il se rendit à son aire, qui occupait la plate-forme d'un rocher isolé, et, la trouvant vide, il se mit à se pencher sur le bord de l'abîme et à regarder de tous les côtés. Puis il reprit son vol, s'éleva perpendiculairement en l'air, et plana, presque perdu dans les nuages, pour inspecter tous les points de l'espace; ensuite il redescendit et fit plusieurs fois le tour du lac, tenant toujours son poisson et ne cessant de pousser des cris perçants. Pendant plus d'une heure, ce furent les mêmes évolutions et les mêmes cris lamentables; évidemment l'orfraie était en proie à la plus cruelle anxiété. Enfin le chasseur s'éloigna; mais chaque fois qu'il se retournait, il apercevait l'oiseau qui cherchait toujours sa femelle et qui continuait ses appels désespérés : il déclare qu'il était ému, mécontent de lui-même; il se reprochait le meurtre qu'il avait commis.

Il faut l'avouer, les bonnes qualités de l'aigle ne se rapportent qu'à lui-même et aux siens; à l'égard des autres, nous ne pouvons le considérer que comme un despote, un tyran implacable. Il n'est nullement magnanime, ainsi que l'a dit Buffon; il ne pardonne pas à la faiblesse et à l'innocence : s'il épargne les petits passereaux, s'il leur permet de venir faire leur nid jusque près de son aire, c'est

qu'il méprise une si maigre chère, c'est que pour lui ils ne valent pas un coup de bec; son apparente générosité ressemble à celle des Cartouche et des Mandrin : ils font grâce aux pauvres, chez qui ils ne trouveraient rien à prendre. Mais, d'ailleurs, tout ce qui respire dans le royaume qu'il s'est attribué, l'aigle en use, en abuse selon son pouvoir; dès qu'il se croit le plus fort, il attaque; quand il le peut, il est prudent; il trouve commode de décimer la timide tribu des lapins et des lièvres; il immole l'agneau sans défense, le chevreau, le faon nouveau-né; quand il le faut, quand la faim parle, il devient téméraire; il enlève la chèvre ou le mouton sous les yeux du berger; la forme humaine elle-même ne lui en impose plus, il emporte l'enfant du milieu de ses compagnons, à quelques pas de son père (\*). C'est donc sans injustice qu'on peut lui appliquer l'épithète de brigand des airs; mais il faut en même temps songer qu'il obéit aux lois de sa nature en étant ce qu'il est, et qu'aussi bien que la tourterelle, il remplit les vœux mystérieuses de Celui qui l'a créé.

## UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSÉ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 242, 251, 258, 274.

C'était du tableau de notre ami que l'amateur voulait causer. Il n'avait qu'une chose à reprocher à l'artiste : le rayon de lune dont il avait éclairé en plein le visage de sa jeune paysanne.

— Comme ce n'est pas à moi, dit-il, qu'on pourrait faire croire que vous avez inventé ce sujet-là, je suis bien aise de vous dire que celui qui vous l'a indiqué a été mal renseigné, ou qu'il a lui-même voulu vous tromper. Le paysage est parfaitement exact; mais le clair de lune est de trop : il n'y en avait pas, j'en suis sûr, j'y étais!

Voilà comment notre ami Georges apprit que l'amateur qui lui parlait n'était autre que mon jeune conscrit d'autrefois.

— Après tout, continua-t-il, je comprends que le peintre qui a deux figures à mettre dans son tableau ne veuille pas les laisser toutes les deux dans l'ombre; cela étant, je me plais à reconnaître que vous ne pouviez mieux choisir votre modèle de fantaisie pour représenter la secourable enfant qui m'aida alors à gagner ma dernière étape.

— Mais, repartit M. Georges, je n'ai pas eu la peine de chercher une figure de fantaisie, puisque j'avais eu devant les yeux Mariolle elle-même.

— Mariolle! répéta l'autre; on l'appelle Mariolle? Je le sais donc enfin ce nom qu'elle ne m'avait pas dit encore quand elle me quitta! Ce nom, j'étais si fâché de ne pas le savoir que, du haut du fourgon qui m'emmenait à l'étape, je l'ai rappelée plus de dix fois pour qu'elle vint me le dire.

C'était assis sur l'un des bancs de la galerie, presque déserte, que ces deux messieurs devisaient ensemble. Celui que, durant tant d'années, j'ai nommé simplement

(\*) Deux petites filles du canton de Vaud, l'une âgée de cinq ans, l'autre de trois, jouaient ensemble, lorsqu'un aigle de taille médiocre se précipita sur la première, et, malgré les cris de sa compagne, malgré l'arrivée de quelques paysans, l'enleva dans les airs. On chercha activement dans les rochers des environs : on ne trouva qu'un soulier, un bas de l'enfant, et l'aile de l'aigle, dans laquelle étaient deux petits entourés d'un amas énorme de chèvres et d'agneaux. Deux mois après l'événement, un berger rencontra, gisant sur un rocher, le cadavre de la petite fille, à moitié nu, déchiré, meurtri et desséché. Ce rocher était à une demi-lieue de l'endroit où l'oiseau avait enlevé l'enfant. Ce fait a été rapporté à l'Académie des sciences de Toulouse par M. Moquin-Tandon.

mon conscrit, faute de pouvoir lui donner un autre nom, se leva tout à coup et dit :

— Puisque cette figure de jeune fille est vraiment le portrait de Mariolle, je ne l'ai pas assez vue; allons la revoir ensemble.

Cette fois il ne prit pas le bras de l'artiste; pressé, à ce qu'il paraît, de se retrouver devant le tableau, il marcha le premier et si vite, même dans les salles où s'amas-sait la foule, que notre ami Georges le perdit de vue et fut longtemps à se frayer passage avant de pouvoir le re-joindre. Il était à un tel point saisi par l'image de notre rencontre au Saut du Loup, et si occupé à me regarder, que M. Georges vit bien qu'il était inutile de chercher à reprendre la conversation avec lui. Après qu'il eut tenté deux fois de le faire parler sans obtenir de réponse, il se contenta de lui dire :

— Regardez à votre aise; rien ne me presse; je vous attends.

L'autre le fit encore attendre longtemps, puis il lui dit : « Parlons ! » Et, de nouveau se donnant le bras, ils sortirent enfin du Louvre.

Il y a, à quelques pas de là, un autre palais qu'on ap-pelle le Palais-Royal, avec un grand jardin pour les pro-meneurs, et tout autour du jardin de belles galeries, où l'on ne voit que boutiques brillantes, cafés pleins de do-rures, et, de tous côtés, des auberges pour les richards du grand monde. Peu d'instants après qu'ils eurent quitté le Louvre, notre ami l'artiste et mon blessé d'autrefois étaient à table et déjeunèrent, tête à tête, dans l'une des petites chambres où les maîtres de ces belles auberges logent ceux qui veulent être servis à part. Vous comprenez qu'ils avaient tenu à être seuls pour causer, comme chez eux, en toute liberté du cœur.

Oh ! que j'ai donc bien fait, mes enfants, d'avoir tou-jours dans l'esprit mon aventure au Saut du Loup ! car si je m'étais souvenue à tout moment du jeune conscrit, lui, de son côté, ne m'avait jamais oubliée. De sorte que, d'après le récit de notre ami Georges, j'ai pu me dire qu'il y avait eu des jours où sa pensée et la mienne étaient venues à la rencontre l'une de l'autre, et dans de bonnes et belles occasions, je vous en réponds ! Par exemple, quand j'avais à vaincre mes retours de mauvai-seté, et que d'une méchante intention contre quelqu'un j'arrivais à me sentir le besoin de lui être utile, et que finalement je lui rendais service, comme c'était bien moins à moi-même qu'à mon souvenir du fossé que j'avais dû l'idée d'être bonne, je ne manquais jamais de me dire, alors qu'on me remerciait du service rendu : « Ce n'est pas moi qu'il en faut remercier, c'est le conscrit. » De son côté, quand il venait en aide à un camarade; lors-que, pendant le combat, il épargnait un ennemi tombé; et, après la victoire remportée, lorsqu'il se faisait le défenseur de ceux qu'on voulait tuer ou piller, c'était aussi en souvenir de notre rencontre; et, de même que je lui renvoyais les actions de grâces de mes obligés, il disait à ceux qu'il avait secourus ou sauvés :

— Vous ne me devez rien; j'acquiesce comme je peux, au-près de vous, la dette que j'ai contractée envers une autre.

Au courant de la conversation, quand notre ami lui eut prouvé, par mon voyage de chaque soir pour éclairer le fossé, que sa pensée m'était toujours présente, il lui ré-pondit :

— Lorsque je verrai Mariolle, et c'est bientôt que je la verrai, moi aussi je pourrai lui prouver qu'elle n'a pas obligé un oublieux. Dans les événements heureux de ma vie, par exemple à chaque promotion qui me faisait monter en grade, je regrettais de ne pas pouvoir lui faire part de mon avancement; et quand je fus décoré, j'eus un

double regret, qui me gonfla le cœur jusqu'à m'amener des larmes dans les yeux. Ah ! si ma mère vivait encore ! me dis-je. Ah ! si je savais comment se nomme et où demeure la compatissante enfant qui a pansé autrefois ma blessure !

Un moment l'émotion lui coupa la parole, et puis il continua :

— Comme j'avais l'espérance de la retrouver, reprit-il, — et, vous le voyez, notre rencontre est la preuve que mon espérance ne me trompait pas, — j'ai voulu la mettre à même de lire un jour ce que j'avais pu faire de bon en souvenir d'elle. Aussi, partout où cela était possible, je me suis fait délivrer par écrit une attestation du service rendu, de la bonne action faite, de l'acte de courage ac-compli; non point par vanité personnelle, mais pour qu'elle se glorifiât à ses propres yeux en lisant, sur cha-cun de mes états de service au profit de l'humanité : « Fait tel jour à l'intention de la jeune fille inconnue qui vint au secours du pauvre conscrit blessé. »

— J'ai un mouchoir à lui rendre, dit-il encore à notre ami Georges, mais ce ne sera pas le sien que je lui rendrai. Celui-là, je l'ai noué en sautoir au cou d'un brave petit tambour pour soutenir l'un de ses bras qui venait d'être atteint par une balle. Le pauvre enfant ne voulut pas se laisser mener à l'ambulance, et de sa main agissante il continua à battre la charge. Le soir il mourut, moins du sang qu'il avait perdu que de l'excès de la fatigue d'une si rude journée. Sa mère, vivandière de notre ba-taillon, dit devant moi, en baissant, après l'avoir dénoué, le mouchoir qui avait soutenu le bras de l'intrépide en-fant : « Ce sera pour moi une relique. » Je n'osai pas le lui redemander.

*La fin à la prochaine livraison.*

## PORTTRAITS DE JOSEPH VERNET

ET DE SA FAMILLE.

### LES LIVRES DE RAISON.

Il existe plusieurs portraits représentant Joseph Vernet. Et d'abord, il s'est peint lui-même, en 1753, entouré de sa famille, dans la *Vue extérieure du port de Marseille*, qui fait partie de la série des Ports de France conservée au Musée du Louvre. Notre gravure reproduit ce groupe détaché du tableau. « Un portefeuille sur ses genoux, il dessine. Derrière lui, M. Parker, son beau-père, se penche sur son dessin, le lorgnon à la main. Livio (son fils aîné), en habit de gala, se tient debout tout à côté. Une femme grande, élancée, droite, d'une tournure plus anglaise qu'i-talienne, coiffée d'une sorte de casquette bleue et vêtue d'une robe jaune, s'avance vers le peintre. C'est sa femme, Virginia Parker. » (1)

Joseph Vernet s'était marié en 1745, à l'âge de trente et un ans, pendant son séjour en Italie. « Dans une de ses tournées de paysagiste, le long des côtes de la mer, il s'était rencontré, à Nettuno ou à Ostie, avec la petite es-cadre pontificale. Le capitaine Parker, qui la commandait, accueillit le peintre à son bord, le fêta comme un confrère habitué à lutter contre le même élément, et mit tout en œuvre pour le régaler d'une tempête. » C'était un Irlandais. Un de ses ancêtres avait été archevêque de Cantorbéry; mais il s'était fait anglican. Plusieurs de ses descendants servirent dans la marine, et lorsque Jacques III se retira à Rome, il y avait au nombre des fidèles dont se composait sa petite cour un Parker nouvellement converti au catho-

(1) Ces lignes et les suivantes sont empruntées à l'ouvrage de M. Léon Lagrange, *Joseph Vernet et la peinture au dix-huitième siècle*. Le même auteur, qui s'est fait l'historien des Vernet, prépare des études semblables sur Carle et sur Horace.



licisme. « La bonne humeur de Vernet charma M. Parker ; sa gaieté communicative suffisait à animer toute l'escadre. Aussi, quelque temps après, M. Parker, de retour à Rome, courut à l'atelier de l'artiste sous prétexte de lui demander un petit tableau. Joseph Vernet rendit la visite, et bientôt il prit plaisir à la renouveler : car une belle jeune fille égayait de son sourire l'intérieur de la famille Parker. Satisfait jusqu'alors des jouissances de l'art et de l'amitié de ses camarades, Joseph Vernet sentit naître dans son cœur un tendre sentiment. Il offrit à la belle Virginia de partager l'honneur d'un nom déjà célèbre, et il fut agréé. L'époque de son mariage ne nous est connue que par induction. Quelques notes de son Journal la déterminent d'une façon approximative. Le 25 juillet 1745 s'ouvre chez le marchand de bonbons un compte de gâteaux, de biscotins de dames, de sorbets, de thé, de café, de chocolat. Qu'est-ce que cette débauche de friandises, sinon les soins obligés d'un prétendant qui fait sa cour ? Quatre mois après, voici, en effet, sa lettre de faire part (en italien) : « M. Joseph,

» le barbier, a commencé, le 1<sup>er</sup> décembre 1745, à me » faire la barbe et à accommoder les cheveux de madame, » et le prix a été fixé à quinze pauls pour tous les deux » (*tra tutti due*). » Jusqu'en 1745, Joseph Vernet a payé son barbier pour lui tout seul. Ce n'est qu'en décembre qu'il ajoute ce *tra tutti due*, qui en dit bien long...

» En 1747, la signora Virginia lui donnait un fils, qui reçut au baptême le nom de Livio. Trois ans plus tard, en 1750, la famille s'augmenta d'un second fils. Toutefois, ni l'un ni l'autre ne devaient continuer la gloire du père. Livio, devenu commis aux Fermes, puis régisseur des Tabacs, traîna jusqu'au commencement de ce siècle une existence obscure. Le second mourut au berceau ; mais, du moins, il laissa comme un héritage dans la famille Vernet son prénom d'Orazio. Il était réservé au troisième enfant de Joseph Vernet de succéder aux glorieuses destinées du père, et, en plaçant sur la tête de son propre fils ce prénom d'Horace, de le vouer à une nouvelle et dernière illustration. » Carle naquit le 14 août 1758. Deux ans



Joseph Vernet et sa famille, groupe de la *Vue du port de Marseille*, au Musée du Louvre. — Dessin de Bocourt.

après, Joseph Vernet eut une fille, Émilie, qui épousa l'architecte Chalgrin, et qui mourut sur l'échafaud le 6 thermidor an 2.

» En 1768, Joseph Vernet se fit peindre par son ami Louis-Michel Vanloo. C'est le portrait d'apparat. La palette à la main, la perruque courte, noblement drapée dans le désordre pittoresque d'un riche costume de travail, il regarde le public, et son œil vif, sa bouche souriante, sa physionomie ouverte, appellent les sympathies. Le teint est brun, les traits manquent de distinction native. Cathelin a gravé ce portrait en 1770. Quelques années après, en 1778, M<sup>me</sup> Lebrun fut appelée à reproduire les traits de Joseph Vernet. Plus intime et plus familier, comme doit l'être l'œuvre d'une femme, ce portrait nous montre bien le même homme ; mais l'âge a voûté le corps, et sur le visage amaigri une seule expression prime toutes les autres, celle de la bonté. C'est par ce côté, en effet, que M<sup>me</sup> Lebrun connaissait le grand peintre, son ami et son guide ; c'est le bon père de famille qu'elle aimait en lui et qu'elle a pris plaisir à peindre.

» L'œuvre de M<sup>me</sup> Lebrun est au Louvre. L'original de

l'estampe de Cathelin, pieusement conservé par Horace Vernet, a passé dans les mains de son petit-fils, M. Horace Delaroche, héritier de quatre générations d'artistes, avec le portrait de la signora Virginia, peint, en 1767, par le même Louis-Michel Vanloo, et celui de Carle, ouvrage de son maître Lépicié, daté de 1772. Carle avait alors quatorze ans. Déjà, trois ans auparavant, Joseph Vernet l'avait fait peindre ainsi qu'Émilie. Sans doute Livio complétait la galerie de famille ; mais le Journal est muet sur son compte. Il nous apprend, en revanche, qu'Émilie, devenue M<sup>me</sup> Chalgrin, voulut offrir à son père une reproduction de ses traits charmants : c'était en 1783. Elle posa cette fois devant Hall, l'habile miniaturiste, et Joseph Vernet se hâta d'encadrer le portrait au-dessus d'une tabatière de quarante livres. »

On pourrait trouver, sans doute, d'autres portraits de Joseph Vernet dans plusieurs de ses tableaux où il a placé son image ; mais il en est un plus complet et plus fidèle qu'aucun autre tracé par sa main : nous voulons parler de ce journal où l'artiste inscrivait, avec ses dépenses et les commandes qu'il recevait, tous les petits faits

de sa vie et de celle de sa famille. Il appelait ce journal, dont le manuscrit, conservé à la Bibliothèque d'Avignon, forme cinq cahiers in-folio, ses *Livres de raison*. C'est là que M. Lagrange a puisé, selon l'espérance qu'il exprime dans sa préface, les matériaux d'une « étude vraiment vivante. » « Son histoire s'y trouve écrite, dit-il; mais elle ne s'y lit pas couramment. Les années chevauchent les unes sur les autres, les commandes de tableaux s'enchevêtrent dans les dépenses journalières, les recettes de cuisine coudoient les souvenirs de voyage, les listes d'adresses se croisent avec les bilans financiers. Créances et dettes, comptes de tailleur et de sage-femme, naissances et décès, notes de journal et remèdes de bonnes gens, prix des couleurs, mesures des toiles et secrets pour les confitures,

les plaisirs du paysagiste, ceux du musicien, du chasseur et, avant tout, du père de famille, les détails les plus vulgaires et les plus importants, les faits les plus disparates, se mêlent, se confondent, se brouillent de la façon la plus originale, la plus imprévue et, pour tout dire en un mot, la plus vivante. »

#### UN COLLÈGE VERS L'AN 1500.

Il reste bien peu de chose des collèges nombreux et renommés qui firent autrefois la gloire de l'Université de Paris. Leurs derniers débris achèvent de disparaître; bientôt il n'y en aura plus de trace que dans quelques es-



Vue de l'ancien collège de Beauvais, à Paris. — Dessin de Fichot.

tampes gravées, comme le dessin que l'on voit ici, avant que les démolitions, ou, si on l'aime mieux, les embellissements, aient atteint à leur tour ces pentes de la montagne Sainte-Genève, antique asile de la science et de l'étude, qui ont conservé jusqu'à nos jours le nom de quartier Latin.

Le collège de Beauvais fut fondé, en 1370, par Jean de Dormans, évêque de Beauvais, chancelier de France, et sa chapelle élevée à la fin du même siècle, par Miles de Dormans, neveu de Jean, et comme lui évêque de Beauvais, au moyen de trois mille florins d'or que celui-ci avait légués à cet effet. Cet édifice, type élégant de l'architecture à la fin du quatorzième siècle, renfermait les tombeaux de plusieurs personnages de la famille du fondateur. Un tombeau de marbre noir, érigé devant le maître-autel, portait les statues en cuivre de Miles de Dormans et de Guillaume de Dormans, archevêque de Sens, morts, l'un en 1387, l'autre en 1405. Sur les côtés de la chapelle, six statues en pierre représentaient trois

hommes et trois dames de la famille. Toutes ces effigies ont péri, à l'exception de celles du chancelier Jean de Dormans, mort en 1380, et de son frère Renaud, archidiacre de Châlons-sur-Marne, mort en 1386, qui ont été recueillies au Musée de Versailles. « Il paraît certain, dit M. de Guilhermy dans son excellent *Itinéraire archéologique de Paris*, qu'à l'époque où le conservateur du Musée des monuments français fit composer, avec des fragments du moyen âge, la chapelle sépulcrale d'Abélard et d'Héloïse, maintenant placée au cimetière du Père-Lachaise, une des trois statues féminines de la famille de Dormans fut chargée de remplir le rôle de la belle et savante Héloïse. On peut la voir encore, couchée sur un même sarcophage, à côté d'un Abélard dont la figure n'est pas plus authentique. »

Le collège de Beauvais a compté parmi ses professeurs saint François Xavier, qui y enseignait, en 1534, la philosophie, et plus tard le cardinal d'Ossat. « Il fut administré, au commencement du siècle dernier, dit encore le

même auteur, par deux hommes d'un rare mérite, Rollin et Colfin. » Ce dernier fut inhumé dans la chapelle du collège. C'est dans la même chapelle que se firent, sous la restauration, les premières expériences de l'enseignement mutuel. Elle devint ensuite un magasin de literie militaire, et les bâtiments (renouvelés au seizième et au dix-septième siècle) qui avaient servi d'habitation aux maîtres et aux étudiants, furent convertis en casernes.

On sait généralement assez peu ce qu'étaient les collèges vers la fin du moyen âge. Leur physionomie était bien différente alors de celle que nous leur connaissons. M. J. Quicherat en a tracé le curieux tableau dans un livre savant<sup>(1)</sup>, où sont rassemblés et mis en lumière un grand nombre de faits intéressants pour tous ceux qui s'occupent du passé de l'enseignement. Nous le mettons sous les yeux de nos lecteurs.

« L'Université de Paris exista longtemps sans collèges, et lorsqu'on commença à fonder des établissements de ce genre, ils ne furent que de petites maisons de charité où quelques écoliers pauvres d'une même ville, d'un même diocèse, d'une même province, trouvaient le gîte et la nourriture, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu leurs grades. Ceux qui étaient admis à jouir de ce bienfait s'appelaient *boursiers*. Réunis tous ensemble, ils formaient une fraction imperceptible du peuple universitaire. Le sort du plus grand nombre des écoliers était de vivre hors des collèges, les uns livrés à eux-mêmes, les autres associés par chambres sous des chefs de leur choix, d'autres enfin tenus en pension par les maîtres qui les instruisaient. En ce temps-là, il n'y avait d'enseignement public que pour la philosophie. Les cours si renommés et si fréquentés de la rue du Fouarre portaient uniquement sur cette science. Jusqu'à ce qu'on fût en état d'y être admis, on allait apprendre chez les professeurs. Mais à la fin du quatorzième siècle l'exercice des classes fut institué dans quelques collèges avec un succès qui amena presque tous les autres à les imiter. Des professeurs de latin donnèrent à heure fixe des leçons où purent assister les écoliers du dehors. Bientôt on reçut à demeure dans les collèges, sous le même toit et à la même table que les boursiers, ceux de ces écoliers qui pouvaient payer pension ; puis le défaut de place fit établir, sous le nom de *pédagogies*, des maisons que l'on peut comparer à nos pensionnats suivant les cours de l'Université...

« Les écoliers formaient plusieurs catégories, dont chacune relevait du principal à un titre différent. D'abord les boursiers, quand il y en avait, étaient ses concitoyens plutôt que ses sujets. Il ne les gouvernait qu'en prenant l'avis d'un conseil formé de plusieurs d'entre eux. Sa supériorité sur eux n'était à beaucoup d'égards que celle du premier entre ses pairs.

« En principe, il avait plus de pouvoir sur les *convicteurs* ou *portionistes*, qui étaient ceux que nous appellerions les pensionnaires. Les parents les lui avaient confiés pour les nourrir, les morigerer et les instruire : par conséquent il était investi à l'égard de chacun d'eux d'une partie de l'autorité paternelle ; mais, en fait, l'exercice de cette autorité appartenait plutôt aux professeurs. Le maître de la classe dans laquelle étudiait le collégien était beaucoup plus pour lui que le principal.

« Il y avait encore les *caméristes*, jeunes gens riches qui travaillaient sous la direction d'un pédagogue ou précepteur particulier. Ils étaient en chambre, se nourrissaient et se faisaient servir à leurs frais. Le principal leur fournissait seulement le local, l'instruction de ses classes et le feu pour la cuisine. Tel pédagogue prenait à sa charge

cinq, six élèves ou plus, jusqu'à avoir besoin d'un aide pour le seconder, et ainsi se constituaient dans l'établissement des pensionnats à part sur lesquels le chef supérieur n'avait qu'un droit de police générale.

« Les *martinets* ou externes libres, qui fournissaient le plus à l'effectif des classes, dépendaient encore moins de lui. Il ne les connaissait pas. Leurs relations étaient avec les régent, à qui ils devaient une rétribution convenue entre eux au commencement de l'année. Les martinets n'avaient affaire au principal qu'au moment de passer l'examen de bachelier ou de se présenter à la maîtrise ; ils allaient alors prendre de lui, moyennant finance, un certificat d'études qui leur était délivré sur l'attestation du professeur. Si donc des martinets renonçaient à se présenter aux grades, ils pouvaient, à moins de causer des troubles graves, fréquenter un collège, et même plusieurs à la fois, sans que le principal sût seulement qu'ils existaient : c'était le cas des *galoches* ou externes amateurs, étudiants surannés pour qui suivre les classes était devenu une profession. Leur nom leur venait de ce que l'hiver ils portaient des patins ou galoches pour se conserver les pieds secs à travers les boues du quartier Latin. Ils assistaient aux leçons avec l'autorisation des régent, dont l'amour-propre était flatté de voir des hommes faits, souvent des têtes blanches, garnir leur auditoire d'adolescents.

« Il faut encore compter comme une classe d'écoliers les domestiques ; car presque tous ceux qui balayaient ou écuraient dans les collèges étaient de pauvres garçons qui faisaient ce métier pour l'avantage d'attraper çà et là un peu de latin ou de philosophie. Il y avait ceux de la maison, ceux des caméristes, ceux des régent. Nécessairement ils obéissaient chacun à leur maître.

« Difficile était la tâche du principal, qui avait à maintenir l'ordre au milieu de ce peuple hétérogène...

« Professer dans les collèges n'était une carrière que pour un petit nombre d'hommes sans ambition, qui avaient dans le cœur l'amour inné de la jeunesse. La plupart de ceux qui régentaient se proposaient de gagner par là de quoi subvenir aux frais de leurs études en droit, en médecine, en théologie. Avant trente ans ils déposaient la férule, et les statuts leur conféraient le droit de la prendre dès vingt et un ans, voire dès dix-huit, s'ils méritaient d'obtenir dispense. C'étaient par conséquent de très-jeunes gens, enclins par leur âge à épouser les petites passions de leurs élèves, souvent même à se mêler à leurs jeux.

« L'engagement en vertu duquel ils enseignaient était un contrat d'un an, par lequel le directeur du collège s'obligeait à les nourrir et à les loger ; un salaire ne s'ajouta à l'entretien que du temps de François I<sup>er</sup>. La rétribution qu'ils tiraient de leurs élèves forma jusque-là leurs seuls appointements, et cet argent leur était payé à eux-mêmes, sans passer en main tierce. A deux termes de l'année les écoliers le leur apportaient, et en recevaient quittance dans l'effusion d'un grand dîner, dont les maîtres avaient fait non-seulement la dépense, mais encore les apprêts. On voyait ceux-ci se mettre en mesure plusieurs jours à l'avance : les uns allaient au marché, les autres se partageaient entre eux les fonctions de sommeliers, de boulangers, de cuisiniers ; et pour que le régal fût complet, des harpes et des flûtes exécutaient des symphonies pendant le repas. Ces fêtes, qui avaient toujours lieu un lundi, s'appelaient les grands lundis ; on leur donna au seizième siècle le nom de *Minervalia*. Il y avait des *lendemain* et *surlendemain*, où les écoliers achevaient de vider leurs bourses pour rendre à leurs professeurs la politesse qu'ils avaient reçue d'eux.

« Tout cela formait entre les uns et les autres des liens étroits, qui le devenaient encore davantage pour les por-

<sup>(1)</sup> *Histoire de Sainte-Barbe, collège, communauté, institution.* Paris, Hachette.

tionistes, vivant sous le même toit et mangeant tous les jours dans la même salle. Naturellement le professeur groupait autour de lui les jeunes suppôts de sa corporation ; il se constituait leur protecteur, et trop souvent se faisait de leur reconnaissance un appui pour cabaler contre le principal : si bien que dans les révoltes, les maîtres étaient presque toujours de complicité avec les élèves, et qu'un régent congédié ou transfuge emmenait avec lui dans un autre collège et les martinets de sa classe, et les portionistes de sa clientèle.

» Pour pénétrer les coalitions, pour prévenir les escapades, le principal n'avait à vrai dire qu'un agent sur lequel il pût compter : c'était son portier, le gardien de la porte unique dont les règlements voulaient que fussent percés les collèges. L'importance de ce domestique atteignait des proportions sans égales. Comme il avait l'œil sur tous les allants et venants, qu'il pouvait faire parler l'un et l'autre, il était le seul qui sût bien ce qui se passait dans la maison. Aussi s'appliquait-on à le choisir intelligent, vigilant, incorruptible. Il était réputé parfait lorsqu'à ces qualités il joignait une poigne vigoureuse.

» Les écoliers de la fin du quinzième siècle n'étaient plus ceux dont les rixes avaient tant de fois couvert la Montagne de blessés et de morts. Le régime des collèges avait opéré une salutaire influence sur les mœurs de la jeunesse. Néanmoins il restait toujours dans les mœurs un fond d'emportement et d'indomptable sauvagerie qui se manifestait dans les querelles et dans les jeux. S'il était difficile que les batteries allassent jusqu'au sang sous les yeux des maîtres, on se dédommageait aux exercices très-mal surveillés de la rue du Fouarre, où les élèves des divers collèges se rencontraient pour le complément de la bachelerie. Là on voyait encore des mêlées qui finissaient par des coups de couteau.

» A l'intérieur subsistait la barbarie des mauvais traitements infligés aux nouveaux, et tolérés ou, ce qui est la même chose, mollement défendus, parce qu'ils étaient consacrés par un usage immémorial. Les aspersions d'eau et d'ordures, les insultes, les extorsions d'argent, étaient les épreuves les plus douces par lesquelles on fût initié à la vie scolastique : cela s'appelait être *béjaunisé*, parce que les nouveaux étaient pour les autres des béjaunes ou becs-jaunes. Il y avait un abbé des béjaunes nommé par le suffrage universel pour présider à ces cruels passe-temps, dont les brimades et absorptions d'à présent ne sont qu'un pâle reflet.

» Des excès d'un autre genre accompagnaient les farces jouées dans la grande salle ou dans la cour des collèges. Ce plaisir avait remplacé peu à peu les danses au tambourin, seul divertissement connu de la jeunesse des premières écoles. Ce fut la manière de célébrer toutes les fêtes du calendrier universitaire : les écoliers s'y livrèrent avec une ardeur qui tenait de la frénésie. On invitait les collégiens du voisinage et des bourgeois de la ville. Les grands composaient la pièce ; toutes les classes se cotisaient pour payer les tapisseries, les banquettes et les costumes. Ils y dépensaient ce qu'ils avaient et même ce qu'ils n'avaient pas, jusqu'à vendre leurs livres et leurs habits pour se procurer de l'argent. On avait bien de la peine à empêcher ces folies...

» Il ne faudrait pas croire, d'après tout cela, que la discipline fût molle ; mais la pétulance était plus forte que la crainte. On avait l'idée plutôt que le sentiment de la soumission. C'était la faute du temps ; on n'était plus barbare, on n'était pas encore civilisé.

» Les peines corporelles étaient la grande ressource pour obtenir l'assiduité et l'obéissance. Tout régent montait en chaire armé de la férule. Il châtiât lui-même les actes de

dissipation ou de paresse. Un délit plus grave entraînait l'exposition au réfectoire ou le fouet. Or ces cas graves n'étaient pas des cas rares. Si l'on avait parlé français au lieu de parler latin, si l'on avait menti, juré, injurié, frappé, ou si l'on n'avait pas dénoncé un de ces délits dont on eût été témoin, *væ natibus!* comme s'écriait Érasme. De là cet air de geôle qu'avaient les classes et qui révoltait les hommes réfléchis ; de là ces « cris d'enfants suppliciés et de maîtres enivrés en leur colère. » (1) Montaigne ne fut pas le premier à s'en plaindre ; mais la verge, dans l'idée des vieux universitaires, n'aurait su être trop employée. Un pédagogue célèbre du temps de François I<sup>er</sup> se lamentait des progrès de l'indulgence, et déclarait la jeunesse perdue si l'on renonçait à mâter son arrogance à force de coups. C'est l'honneur de l'Allemagne d'avoir insinué dans nos collèges la mansuétude qu'elle érigea en doctrine dans les siens, lorsque partout ailleurs la maxime était de meurtrir la chair pour mieux graver les choses dans l'esprit et dans le cœur.

» La propreté, qui est parvenue chez nous à un tel raffinement, était une vertu naissante au quinzième siècle. Elle fut introduite dans le régime des collèges plutôt comme un principe louable que comme une pratique rigoureuse. Sauf la chaire du professeur, les classes n'avaient ni banc, ni siège d'aucune sorte ; elles étaient jonchées de paille pendant l'hiver et d'herbe fraîche pendant l'été. Les élèves devaient se vautrer dans cette litière soignant pour faire acte d'humilité. Leur uniforme, consistant en une robe longue serrée à la taille, était fait pour ramasser l'ordure et aussi pour la couvrir. Qui pourrait dire ce qui se cachait sous l'habit scolastique ? Nous en avons l'idée par un article qui fut inscrit dans les règlements intérieurs. Au réfectoire, pendant toute la durée du repas, il était défendu (qu'on nous pardonne la crudité de ce détail historique), il était défendu de porter la main à son bonnet, tant l'état des têtes inspirait de crainte. Cependant on recommandait à la jeunesse de se peigner, de se laver, mais on ne pointillait pas sur l'exécution. L'inspection s'arrêtait à la surface sans aller épiloguer le dessous, et la discipline se tenait pour satisfaite lorsque l'œil n'était point choqué. C'est par là que se forma la renommée proverbiale dont a joui si longtemps la *crasse des collèges*. »

## LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159, 190, 231, 263.

### Océanie.

Suite.

### NOUVELLE-CALÉDONIE.

COLONIE FRANÇAISE.

En 1859, par suite de la rareté de la petite monnaie dans la colonie, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie fit faire, à Port-de-France, des timbres-poste de 10 centimes pour l'affranchissement des correspondances.

Un sergent d'infanterie de marine, M. Triquera, alors sous-lithographe du gouvernement, dessina sur une pierre lithographique 50 timbres, en prenant pour modèle le timbre-poste de France. Son dessin fut approuvé, et l'on fit le premier tirage le 20 août 1859. L'usage de ce timbre était presque abandonné vers la fin de 1860.

Ce timbre est rectangulaire et a 23<sup>mm</sup> sur 19 à 20. Il est lithographié, imprimé en noir sur papier blanc. Il présente l'effigie de l'empereur, la tête tournée à gauche. On lit en haut *N<sup>ue</sup> Calédonie*, et en bas *10 c. Postes*. 10 c. La feuille, de 0<sup>m</sup>.22 sur 0<sup>m</sup>.14, contient 50 timbres, tous

(1) Montaigne, *Essais*, I, chap. xxv.

différents; les dissemblances s'expliquent par ce que le sergent Triquera a dessiné les timbres successivement, sans s'attacher à la reproduction exacte soit du modèle, soit des timbres déjà faits.

10 centimes, — noir sur papier blanc (nos 265 et 266).



N° 265. Nouvelle-Calédonie. N° 266.

On se sert, depuis 1862, des timbres des colonies françaises, de 1 centime, 5, 10 et 40 centimes (n° 267).



N° 267. Nouvelle-Calédonie.

#### NOUVELLE-ZÉLANDE. COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste a été introduit dans la colonie de la Nouvelle-Zélande le 13 juillet 1855.

La quantité des lettres qui ont passé par les bureaux de la poste a été de 138 482 en 1854, et de 1 236 768 en 1861; elle a presque décuplé en huit ans. La population était de 155 070 habitants en 1860; le nombre moyen de lettres par habitant a été de près de 6 dans cette année.

Les timbres sont rectangulaires et ont 25<sup>mm</sup>.5 sur 19<sup>mm</sup>.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur, d'abord sur papier bleu, plus tard sur papier blanc. L'effigie de la reine Victoria, vue de face, la tête couronnée, est dans un médaillon rond dont le fond est guilloché. On lit en haut *New Zealand*, en bas *Postage* et la valeur en lettres.

*Émission de 1855.* — Timbres non piqués sur papier bleu.

- 1 penny (Of. 1042), — rouge-brique, rouge-amarante clair.
- 2 pence (Of. 2083), — bleu foncé.
- 6 (Of. 6250), — brun.
- 1 shilling (1f. 2500), — vert.

*Émission de 1860.* — Timbres non piqués sur papier blanc.



N° 268. Nouvelle-Zélande.

- 1 penny (Of. 1042), — vermillon foncé et pâle.
- 2 pence (Of. 2083), — bleu foncé, bleu-ciel.
- 6 (Of. 6250), — brun clair; (1862) brun foncé, marron ou rouge-brun (n° 268).
- 1 shilling (1f. 2500), — vert-émeraude, vert-bleu clair.

*Émission du 1<sup>er</sup> janvier 1863.* — Timbres piqués sur papier blanc.

- 1 penny (Of. 1042), — vermillon.
- 2 pence (Of. 2083), — bleu clair.
- 3 (Of. 3125), — violet, brun.
- 6 (Of. 6250), — brun foncé, marron ou brun rougeâtre.
- 1 shilling (1f. 2500), — vert.

Des timbres de cette émission ne sont pas piqués, par suite d'accidents arrivés à la machine à piquer.

Il existe un timbre de 1 penny, non piqué, imprimé en noir sur papier blanc.

#### TASMANIE OU TERRE DE VAN-DIÈMEN. COLONIE ANGLAISE.

En 1860, les postes de Hobart-Town et de Launceston ont reçu 843 945 lettres. Comme la population de l'île de Van-Dièmen était alors de 90 211 habitants, cette quantité de lettres en représente un peu plus de 9 par personne pour cette année.

Il y a eu deux émissions principales de timbres-poste.

La première, qui est antérieure à 1858, comprend deux timbres gravés, imprimés en couleur sur papier blanc ou mi-blanc, qui portent l'effigie de la reine, la tête tournée à droite et couronnée. On lit en haut *Van Diemens land*, et en bas la valeur en lettres. L'un, de 1 penny, est rectangulaire et a 22<sup>mm</sup>.5 sur 19<sup>mm</sup>; l'autre, de 4 pence, est octogone et a 23<sup>mm</sup> de côté.

- 1 penny (Of. 1042), — (médaillon ovale) bleu-ciel (n° 269).
- 4 pence (Of. 4166), — (médaillon rond) orange (la couleur varie du jaune bleuâtre au vermillon) (n° 270).



N° 269.



Tasmanie.

N° 270.

Les timbres de la seconde émission sont encore en usage. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils portent l'effigie de la reine, la tête couronnée, vue de face. Le type est le même que celui des timbres de Bahamas, de Grenade, de Natal et de Queensland.

Les timbres de 1 penny, de 2 et de 4 pence sont rectangulaires et ont 26<sup>mm</sup> sur 19. L'effigie de la reine est dans un encadrement ovale et guilloché. En haut *Van Diemens land*, en bas *Postage* et la valeur en lettres.



N° 271.



Tasmanie.

N° 272.

- 1 penny (Of. 1042), — acajou foncé, rouge-acajou, rouge-brique, rouge-brun.
- 2 pence (Of. 2083), — vert (vert-bouteille, vert-olive, vert bleuâtre, vert-émeraude, vert clair).
- 4 (Of. 4166), — bleu (bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel) (n° 271).

Les timbres de 6 pence et de 1 shilling sont octogones et ont 26<sup>mm</sup> sur 19. L'encadrement est octogone. Dans la partie supérieure *Tasmania*, dans la partie inférieure la valeur en lettres.

- 6 pence (Of. 625), — violet (violet clair, lilas, gris-perle, gris-ardoise, gris cendré, gris noirâtre).
- 1 shilling (1f. 250); — vermillon rouge-brun (n° 272).

Ces timbres n'ont été livrés piqués au public, ceux de 6 pence et de 1 shilling, qu'en janvier ou février 1864, les autres qu'en juin ou juillet de la même année.

*La suite à une prochaine livraison.*



## VASE DÉDIÉ A MOLIÈRE.



Composition et dessin d'Hercule Catenacci. — (Propriété de M. Salmson, sculpteur.)

L'auteur de ce vase semble avoir voulu s'éloigner le plus possible de la gracieuse et pure simplicité des vases de la Grèce et de Rome. Il a réussi : personne ne l'accusera d'être un servile imitateur de l'antiquité. A-t-il, du moins, cherché à s'inspirer du génie de Molière ? Non, sans aucun doute. Les œuvres de notre grand comique ont une franchise et une ampleur qu'on ne sent ici ni dans l'en-

semble, ni dans le détail. Mais la fantaisie a ses droits, et on ne saurait refuser un éloge au crayon qui a si finement tracé et agencé ces groupes et toutes ces lignes variées où le regard s'amuse : ce sont là des habiletés qui ne sont point communes et dont peu de dessinateurs sont capables.

## UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSÉ.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 242, 251, 258, 274, 282.

M. Georges nous raconta tout cela bien mieux que je ne puis vous le raconter ; il y ajouta des détails qui me rendaient toute joyeuse et qui m'attendrissaient. Je ne croyais pas qu'il pût me dire rien de meilleur que ce qu'il nous avait dit. Je n'étais pas au plus beau de ma joie, cependant ; le meilleur, il le gardait pour la fin.

— Mon tableau est vendu, reprit notre ami ; après l'exposition, il ne rentrera pas dans mon atelier : il ira tout droit chez celui qui est, après vous, la personne qu'il intéresse le plus. Séance tenante, il m'a signé une traite de 2 000 francs sur son banquier ; car il a des fonds chez un banquier, votre ancien conscript : vous voyez qu'il n'est pas des plus pauvres. En jetant les yeux sur la traite, j'ai connu en même temps son nom et son grade. On le nomme André Champlain, et il est colonel. Nous avons fait un complot ensemble, c'est de vous causer une grande surprise : ainsi, je ne dois pas vous dire que je ne l'ai précédé que d'un jour ici, et qu'en venant demain dans ce petit bois, vous le trouverez vous attendant à cette place où nous sommes ; mais si je ne vous le disais pas, Mariolle, qui sait l'effet que vous causerait sa présence, puisque la seule annonce de son arrivée vous fait trembler, pleurer, et que, sans votre sœur qui a eu soin de vous retenir, vous alliez, je crois, rouler dans le Saut du Loup !

En effet, mes enfants, je fus si stupéfaite, j'eus une telle émotion, que je restai un moment comme folle et près de tomber en faiblesse. Ce n'était pas bien raisonnable, je le sentais, je me le dis, et il me suffit de me le dire pour retrouver aussitôt mon bon sens. Si bien que je pus répondre à Pauline, qui s'inquiétait de mon état :

— Il peut venir demain, je serai forte.

Le lendemain il ne vint pas. Le jour suivant, M. Georges reçut une lettre : elle était du colonel Champlain ; il n'avait écrit que quelques lignes. Je les sais par cœur ; les voici :

« Ordre de partir pour l'armée d'Espagne ; pas un moment à moi.

» Je penserai à M<sup>lle</sup> Mariolle ; parlez-lui de moi et qu'elle ne m'oublie pas.

» Beaucoup sont restés où je vais ; moi, je reviendrai. Fût-ce dans vingt ans, je veux savoir s'il y a toujours une lumière devant le Saut du Loup. »

Les vingt années se passèrent, et puis bien d'autres encore, sans que le colonel Champlain eût trouvé le moment de tenir sa promesse. Une fois seulement, lui et moi, nous avons pu recevoir directement des nouvelles l'un de l'autre. Notre armée avait subi de grands désastres ; les bonnes femmes des campagnes ainsi que les belles dames de la ville se réunissaient, se cotisaient pour faire à nos soldats blessés des envois de linge et de charpie. Je ne me contentai pas de joindre mon offrande à celles des ménagères et des jeunes filles de chez nous ; il me fallut mon envoi à moi seule, afin d'avoir le droit d'écrire sur celui-là :

« Au colonel Champlain, de la part de Mariolle Fraisier. »

Notre ami Georges, qui voyait les journaux à Paris, avait soin de m'envoyer ceux qui pouvaient m'intéresser, de sorte que je savais où adresser mes dons. La moitié de mon trousseau y passa ; mais qu'importe ! j'avais le droit d'en disposer, je ne donnais que mon bien ; d'ailleurs, je ne craignais pas de me voir chagrinée par un mari pour avoir réduit à si peu ce trousseau, orgueil de nos fillettes qui entrent en ménage ; j'étais si bien résolue à ne jamais me marier !

Vers le même temps, il y eut chez nous un grand incendie qui détruisit jusqu'à la dernière maison d'une rue de notre village, et mit au pain de l'aumône nombre de pauvres familles qui n'avaient pas grand'chose à perdre pour être entièrement ruinées. Ce fut un tel désastre que les papiers en parlèrent. On fit des quêtes ; il nous vint presque aussitôt des secours de toute part et de toute sorte. Plus de six mois après, il nous en arriva encore un : celui-là était en retard, mais il venait de si loin ! La lettre, à mon adresse, qui contenait un *Bon pour mille francs* à toucher chez le payeur du chef-lieu, était datée de Moscou. Sur l'envers du bon de mille francs il y avait ce mot d'écrit :

« A M<sup>lle</sup> Mariolle Fraisier, pour ses voisins les incendiés, de la part du colonel André Champlain. »

Il n'y avait là que deux lignes, mais Dieu sait si je tenais à les garder ! Aussi j'eus un gros chagrin lorsque, arrivée au chef-lieu, le payeur me dit, après qu'il m'eût compté la somme, que je devais lui laisser le billet. Aucun moyen de dédoubler le papier pour lui donner le bon qu'il devait garder, et remporter chez nous le mot d'écrit qui m'appartenait. Si les mille francs avaient été pour moi, je crois bien que j'en aurais fait mon deuil ; mais c'était l'argent des pauvres, je n'avais pas le droit d'y renoncer.

La guerre cessa ; la France eut un autre gouvernement ; nos ennemis, disait-on, étaient devenus nos amis. Il y avait, sans compter mon désir et la promesse du colonel, toutes les raisons du monde pour me faire espérer son retour. Je savais bien qu'il avait été fait prisonnier dans la retraite de Russie ; mais les prisonniers nous étaient rendus, et lui ne revenait toujours pas.

Bien longtemps après ces grands événements-là, j'appris un jour, par une lettre de notre ami Georges, que le colonel Champlain, qui ne pouvait sympathiser avec les nouveaux gouvernants de la France ni avec un drapeau qui n'était plus dans sa couleur, était passé en Amérique, comme général au service d'une république qui se battait contre les Espagnols ; je vis bien alors que je ne devais plus compter sur le voyage qu'il s'était promis de faire chez nous, et je m'en consolai en disant : « Il est peut-être bien heureux là-bas. » D'ailleurs, pour occuper notre temps et notre esprit, il suffisait à ma sœur Pauline et à moi du tintouin que nous donnaient vos mères quand elles n'étaient encore que des fillettes comme vous.

J'arrive au bout de mon histoire. Il y avait près de cinquante ans que je faisais tous les jours, dans la saison voulue, mon voyage au Saut du Loup. Bien souvent on avait voulu m'en épargner la peine ; même, par ordre de M. le maire, le charpentier avait planté un poteau et établi une lanterne à demeure devant le fossé. Je ne m'y étais pas opposée, la lumière se voyait de plus loin. Mais quand on parla de confier au garde-champêtre le soin d'allumer cette lanterne, je réclamai comme un droit ce que je regardais comme mon premier devoir : « Après moi, dis-je, on pourra nommer qui on voudra pour éclairer le Saut du Loup ; mais tant que Mariolle sera vivante, il ne sera éclairé que par elle. »

On écouta mon dire et on me laissa faire.

Un soir donc que je venais, comme d'habitude, remplir ma tâche, je fus toute surprise de voir deux hommes, deux messieurs, je devrais dire, qui, arrêtés de l'autre côté du fossé et se donnant le bras, semblaient attendre quelqu'un. Malgré l'âge venu, j'ai encore de bons yeux. Je reconnus facilement notre ami Georges, le fameux artiste. Son compagnon était un grand vieillard, un peu courbé, avec les cheveux tout blancs ; son regard ne me quittait pas. A mon tour, je le regardai un moment ; puis

j'eus un bruit dans les oreilles, une pluie d'étincelles dans les yeux; je sentis que la voix allait me manquer, et je n'eus que la force de demander à notre ami : « Est-ce que c'est lui ? »

Ce fut l'autre qui me répondit; sa voix n'était pas plus assurée que la mienne.

— Je vous rapporte votre mouchoir, Mariolle, me dit-il. Je l'ai retrouvé, il y a bien longtemps, chez l'un des héritiers de notre vivandière. La digne femme n'avait plus besoin de reliques; elle avait été rejoindre son brave enfant.

Ainsi, après cinquante ans, la fillette et le jeune garçon d'autrefois s'étaient retrouvés, lui fidèle à sa promesse, elle fidèle à son vœu.

Le général Champlain, car, je vous l'ai dit, il est général, m'expliqua pourquoi il ne m'avait plus donné de ses nouvelles. Je passe ses explications. J'ai trouvé que l'excuse était bonne; elle doit vous suffire. Il passa trois jours chez nous, puis il est reparti en Amérique, d'où il avait été envoyé pour régler avec le gouvernement les affaires de sa nouvelle patrie. J'ai eu bien du regret quand il nous a quittés; pourtant je me suis dit : « Malgré cela, je peux mourir contente, je l'ai revu ! »

Quand Mariolle eut cessé de parler, l'étranger qu'elle avait admis à la table de famille prit à son tour la parole :

— Vous le reverrez encore, dit-il; je suis l'homme d'affaires de M. le général Champlain : il revient se fixer en France, et j'ai reçu l'ordre d'acheter pour lui le château qui était à vendre dans le voisinage.

— Alors tout va bien, dit Mariolle la voix émue et avec des larmes dans les yeux; quand il se promènera de mon côté, ou quand j'irai me promener du sien, nous pourrons nous rencontrer, et il est si bon de se voir de temps en temps !

## LE MONDE DE LA MER.

Fin. — Voy. p. 246.

On rencontre souvent dans la mer, — et la première navigation de Christophe Colomb en est un exemple célèbre, — des îles herbacées d'une étendue immense, flottant vers la surface, et quelquefois entraînées par les courants à des distances prodigieuses. Ces îles, dont les Açores offrent un banc immense appelé *Mer des sargasses*, sont formées de *varechs nageurs*, et ce sont elles qu'Oviédo avait nommées la prairie des varechs. Pour les premiers navigateurs, c'étaient les colonnes d'Hercule de l'océan; elles marquaient les limites des eaux navigables. Outre les varechs et les fucus, les laitues de mer, avec leur ample et mince feuillage, présentent souvent les mêmes oasis; les algues étendent à la surface des mers leurs fils tortueux et agglomérés. Mais ces prairies flottantes, uniformes et stériles, recouvrent dans le fond de l'océan de riches pelouses à plantes touffues; des buissons où le poisson, véritable oiseau des mers, bâtit son nid humide; des bosquets et des jardins où se jouent les habitants du royaume aquatique, des bois et des forêts dont les retraites cachent aux grands ravisseurs leur proie craintive et silencieuse.

Un fait digne de remarque, c'est que, comme la végétation terrestre, les plantes marines se rattachent, quant à leur distribution, à des limites géographiques précises. (Schleiden.) Si l'on considère que cette répartition est liée en grande partie à des conditions différentes de chaleur et d'humidité, que la mer est peu susceptible de sentir ces différences de température, vu qu'à une profondeur relativement peu considérable elle possède sous toutes les latitudes le même degré de chaleur, nous pouvons nous étonner avec raison de rencontrer dans la flore sous-ma-

rine tant de variations, même pour des régions voisines ou situées à peu de distance l'une de l'autre. On peut dire cependant que les algues déploient le plus de richesse dans la zone tempérée et diminuent graduellement vers les pôles comme vers l'équateur.

Mais, du fond des mers, plus on s'approche de l'équateur, et plus luxuriante est la végétation. « Quittons, dit Schleiden, les forêts aquatiques des mers du Nord et leurs plantes gigantesques, parmi lesquelles le fucus porte-poire, par exemple, atteint l'énorme longueur de 500 à 1 500 pieds; jetons un dernier regard fugitif sur les baleines qui se jouent à leur ombre, sur les troupeaux de chiens de mer, les myriades de harengs, de cabillauds, de saumons et de thons; tournons-nous vers les régions où le soleil est plus ardent, pour voir si dans les mers antarctiques nous retrouverons au fond de l'océan la même profusion que déploie la flore aérienne; plongeons dans le cristal limpide de la mer des Indes, et aussitôt nous aurons sous les yeux le spectacle le plus enchanteur, le plus merveilleux. Des massifs d'arbustes au singulier branchage portent des fleurs vivantes; des masses compactes de méandrides et d'astrées forment un étrange contraste avec les organes palmés ou en forme de coupes qu'étalent les exoplaques et les tortueux madrépores avec leurs grosses branches articulées ou couvertes de rameaux digitiformes. Le coloris en est au-dessus de toute description : le vert le plus frais alterne avec le brun ou le jaune; des nuances de pourpre se confondent avec le rouge; le brun pâle et le bleu le plus foncé. Des multipores d'un rouge pâle, jaunes ou de couleur fleur de pêcher, recouvrent les masses fétides, et sont eux-mêmes entremêlés et tapissés de gracieux rétiporés couleur de perle et imitant les plus admirables sculptures d'ivoire. Le sable du fond est recouvert par des milliers de hérissons et d'étoiles de mer aux formes bizarres et aux couleurs les plus variées... Autour des fleurs des coraux jouent et voltigent les colibris de mer, de petits poissons aux reflets rouges ou bleus ou d'un feu vert doré ou argenté; semblables aux esprits de l'abîme, les méduses branlent sans bruit leurs cloches bleuâtres à travers ce monde enchanté. Ici les isabelles chatoyantes, de couleur violette ou d'un vert doré, livrent la chasse aux coquilles tachetées d'un rouge de feu, de violet ou de vermillon; là s'élance la tunaïde comme un serpent et ressemblant à un ruban argenté qui réfléchit des teintes roses ou azurées. Viennent ensuite les seiches fabuleuses affectant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, lesquelles disparaissent et reparaissent tour à tour, se confondant de la manière la plus fantastique ou se recherchant pour se séparer ensuite de nouveau. Et tous ces animaux se succèdent avec la plus grande rapidité, formant les plus merveilleux contrastes d'ombres et de lumières. Le moindre souffle qui frise la surface de l'eau fait disparaître le tout comme par enchantement. »

Si maintenant le soleil roule son char vers l'occident et que les ombres de la nuit descendent dans les abîmes, ce jardin fantastique recommence à briller avec une nouvelle splendeur. Des millions d'étincelles de méduses et de crustacés microscopiques dansent dans l'obscurité comme autant de vers luisants. Plus loin, on voit la magnifique plume de mer, rouge pendant le jour, balancer ses leurs verdâtres; partout ce ne sont qu'étincelles lumineuses, que jets de flamme et de feu brillamment colorés; ce qui le jour s'efface dans la splendeur générale brille maintenant avec un éclat empreint de toutes les nuances de l'arc-en-ciel; et pour compléter les mille et une merveilles de cette illumination féerique, ajoutons que les mûles, formant des disques argentés de près de six pieds de diamètre, nagent avec majesté au milieu de myriades d'étoiles étincelantes.

lantes. Terminons par un dernier trait. Le voyageur solitaire qui vient d'étudier les merveilleuses côtes de Ceylan retourne dans sa demeure. « Tout à coup, au milieu de la tranquillité d'une nuit sereine, éclairée par la lueur argentée de la lune, une douce musique, semblable à celle des harpes d'Éole, frappe son oreille. Ces sons mélancoliques, assez forts pour couvrir le bruit des brisants, viennent de la plage voisine et rappellent le chant des sirènes : ce sont des moules chantantes qui font entendre du rivage une douce et plaintive mélodie. » (Schleiden, *la Plante*.)

Ajoutons à ce tableau celui de l'ensemble du monde végétal pélagien, où l'on ne rencontre ni feuilles, ni calices, ni corolles, et celui de ces animaux étoilés qui semblent tenir la place des fleurs dans ce bizarre élément « où le règne animal fleurit, où le règne végétal ne fleurit pas » ; ajoutons-lui la formation des coraux, des zoophytes et de leurs îles circulaires ; et, faisant abstraction du temps, considérons la perpétuelle mutabilité du fond

des mers, qui tour à tour envahissent et découvrent les régions continentales, et nous nous formerons une idée approchée de la puissance, de l'importance et de la richesse de cet élément, que la poésie expressive des Orientaux avait salué comme la source première et éternelle de toutes choses.

### LA DERNIÈRE HEURE.

Dans ce tableau, dit Lavater, l'affection et la douleur se peignent sous des formes et des attitudes très-variées. Celles-ci, considérées séparément, ne manquent pas de caractère ; prises dans l'ensemble, elles ne se rapportent pas assez au sujet. Plusieurs figures de cette composition, et même des groupes entiers, ont une action théâtrale, et la douleur qui part du cœur n'est pas grimacière. J'aime surtout, pour la vérité de l'expression, les deux enfants agenouillés devant le médecin, qui leur impose silence



La Dernière heure, d'après une estampe du dix-huitième siècle (\*). — Dessin de E. Lorys.

avec une physionomie indifférente. Je distingue ensuite ce pauvre honteux, appuyé sur sa béquille, et priant pour son bienfaiteur d'un air qui semble récapituler tout le bien qu'il en a reçu. Il y a beaucoup d'énergie encore dans l'attitude de cette jeune fille à genoux, tenant d'une main son livre de prières, et se cachant le visage dans le coussin du lit. Le jeune homme aussi, penché sur le corps, donne des marques non équivoques d'une affection vivement sentie. Enfin, et malgré l'incorrection du dessin, la jeune personne qui étend les bras sur le devant du tableau exprime une douleur vraie.

### AVIGNON.

Pour bien connaître une ville, il faut, dit-on, après l'avoir parcourue et visitée, monter sur quelque haut édifice d'où l'on domine l'ensemble de ses constructions, et d'où la vue découvre au loin les campagnes ou les sommets qui l'environnent. La plus grande beauté d'Avignon est dans sa situation. Le regard est ébloui lorsqu'on s'élève jus-

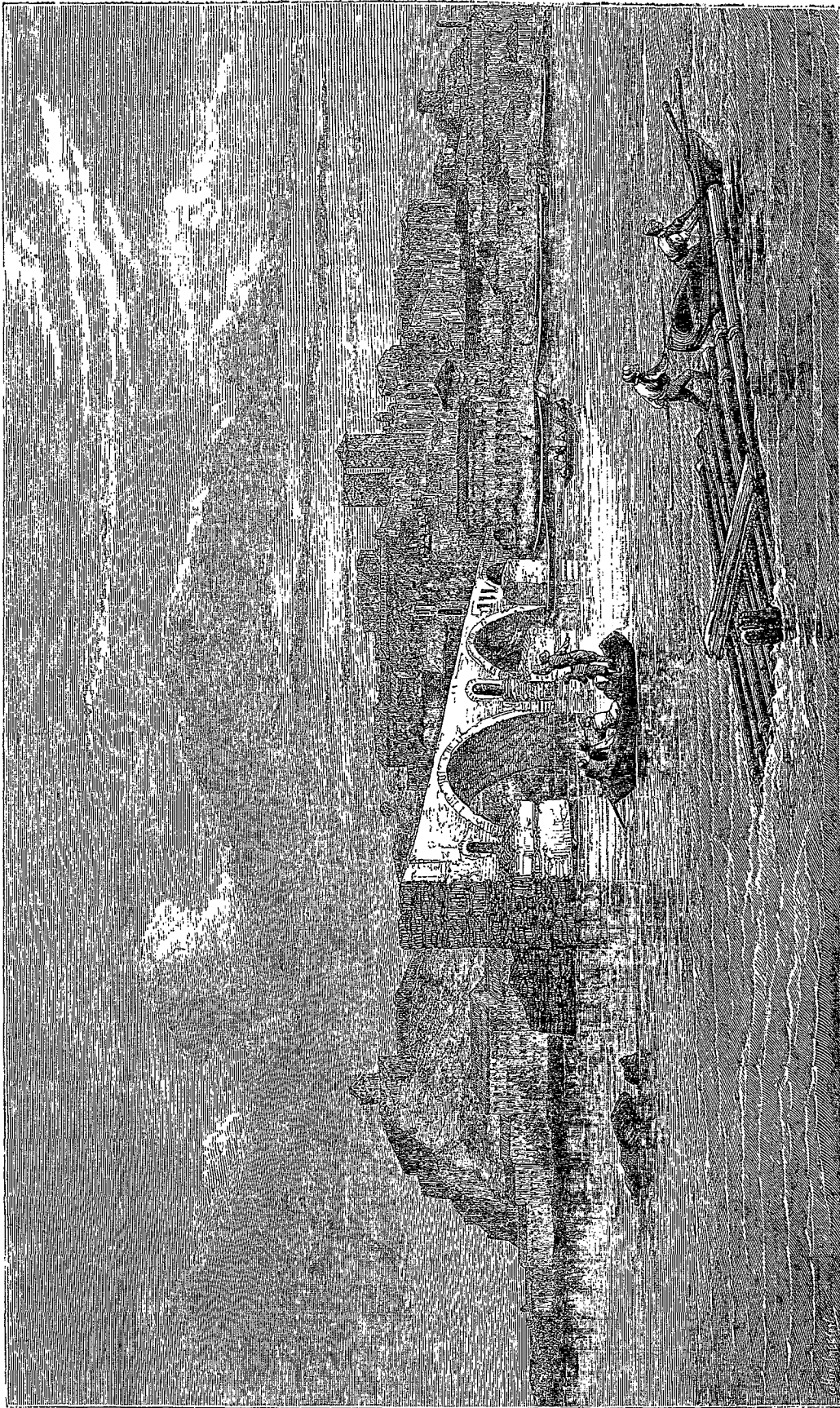
qu'à la plate-forme supérieure de la montagne des Doms, transformée en jardin public, et que d'un coup d'œil on embrasse la ville dans la double enceinte de ses murailles fortifiées et de ses boulevards, assise au milieu de la magnifique plaine de Vaucluse ; le Rhône et la Durance qui y unissent leurs cours, et, de l'autre côté du fleuve, Villeneuve au pied de ses rochers ; enfin, du côté opposé, le mont Ventoux, dont les lignes terminent si noblement l'horizon. La vue, pour être moins étendue, n'est pas moins belle ni moins imposante lorsqu'on descend le Rhône, et qu'après avoir passé le village du Pontet, on aperçoit sur la rive droite, de plus en plus distincts, le vieux pont rompu de Saint-Bénézet (voy. t. XIV, 1846, p. 113), les antiques remparts crénelés et flanqués de tours au-dessus desquels se dressent les hautes murailles du château des papes.

Avignon est toujours dans les souvenirs la ville des papes. Quoique son origine soit fort ancienne, et qu'elle ait pris beaucoup plus tôt sa place dans l'histoire, sa véritable grandeur, son importance datent, aussi bien que

(\*) Extrait du grand ouvrage de Lavater, édition in-4<sup>o</sup> de 1807, t. VI, pl. 258.



les monuments qui lui donnent aujourd'hui sa physionomie, | au commencement du quatorzième siècle. On n'a retrouvé, de la translation du saint-siège de Rome dans ses murs, | en effet, à Avignon, que bien peu de traces de la cité ro-



Vue d'Avignon. — Dessin de Camille Saglio.

maine. Une seule de ses églises est antérieure au temps | ville. Elle est de l'époque romane, et admirable encore, de la résidence des papes : c'est celle de Notre-Dame des | malgré les mutilations et les remaniements qu'elle a subis. Il suffirait de considérer son porche et les détails de sculp-



ture qui en décorent l'entablement, les colonnes corinthiennes qui le supportent et leurs élégants chapiteaux (voy. t. VII, 1839, p. 197), pour s'assurer que les beaux modèles antiques n'étaient point rares à Avignon au douzième siècle, et qu'à cette école s'étaient formés des artistes qui égalaient presque leurs devanciers. L'intérieur de l'église, plein d'intérêt pour les archéologues, offre un curieux mélange de parties anciennes et de constructions du quatorzième et du quinzième siècle qu'il n'est pas partout facile de démêler tout d'abord. On voit sur un des murs des restes de fresque assez bien conservés; dans le chœur, un siège épiscopal en marbre qui est celui-là même où s'asseyaient les papes, et le tombeau de Crillon (le brave Crillon), qui mourut à Avignon en 1615. Celui de Jean XXII, autrefois au milieu de l'église, a été relégué dans une sacristie : c'est un somptueux monument de gothique fleuri à plusieurs étages de pinacles et de clochetons, sous lequel est couchée la statue du pontife, d'un large et ferme travail. Les œuvres d'art modernes qui décorent plusieurs chapelles (notamment celle de la Résurrection, où l'on conserve le tombeau plus simple de Benoît XII) n'ont pas effectivement ajouté à la beauté de l'édifice. A l'extérieur, l'élégante lanterne élevée au-dessus du chœur est de même déparée par une lourde et massive statue de la Vierge.

C'est en 1305 que Bertrand de Got, devenu pape sous le nom de Clément V, jugea prudent de mettre le saint-siège à l'abri des séditions fréquentes qui, à Rome, menaçaient son autorité, et, en le transférant à Avignon, le mit entre les mains du roi de France Philippe le Bel, qui avait, sous cette condition, contribué puissamment à son élection. Sept pontifes se succédèrent dans la nouvelle Rome, et durant cette période, que l'on a appelée la « seconde captivité de Babylone », Avignon, centre où venaient aboutir toutes les opérations politiques de l'Europe, rendez-vous de toutes les ambitions et de tous les talents, s'éleva à un haut degré de prospérité. De tous côtés s'y élevèrent des églises et des monastères, qui lui faisaient donner, par Rabelais, deux siècles plus tard, le surnom de *ville sonnante*. Alors fut aussi construit, sur l'emplacement de l'ancien palais épiscopal et de l'église paroissiale de Saint-Étienne, ce gigantesque palais des papes, qui est bien encore, comme au temps de Froissart, « la plus forte maison du monde. » Plus semblable à une forteresse, en effet, qu'à la demeure du vicaire d'un dieu de paix, le château « peut être considéré, dit M. Mérimée, comme un modèle de l'architecture militaire du quatorzième siècle. » — « Magnifique encore, malgré les dégradations de toute espèce et les honteuses mutilations, dit à son tour Lamennais, son imposant aspect offre je ne sais quel mélange de château féodal et de couvent, quelque chose du moine Hildebrand et du somptueux Bertrand de Got; mais ce dernier caractère domine. La papauté acheva de se séculariser entre ces hautes murailles chargées de splendides ornements, sous ces plafonds peints et dorés, au sein du luxe, des intrigues mondaines, des passions et des corruptions qui indignaient Pétrarque. »

De son ancien éclat le palais a conservé peu de traces. Toutefois les artistes et les amateurs ne doivent pas manquer de se faire montrer les salles où l'on voit encore, notamment dans la tour Saint-Jean, de belles peintures faussement attribuées à Giotto. Le grand peintre florentin était mort depuis longtemps à l'époque où elles furent exécutées. Elles ne paraissent même pas de son école, mais rappellent plutôt celle du Siennois Simon Memmi. Depuis 1815, le palais des papes sert de prison et de caserne, et pendant longtemps aucune précaution ne fut prise pour le défendre contre le vandalisme de ses hôtes de passage. Des têtes de saints ont été découpées dans les belles peintures

de la tour Saint-Jean. Un habile architecte est aujourd'hui chargé de la restauration du palais; mais les ravages qu'il a subis à l'intérieur sont en partie irréparables. L'extérieur, du moins, a conservé, particulièrement du côté occidental, et sa décoration architecturale et son ancien appareil militaire.

Benoît XIII fut assiégé, en 1398, dans le château d'Avignon par le maréchal Boucicaut, qui finit par convertir le siège en blocus jusqu'après le départ de ce pape, en 1403; et ensuite le neveu de Benoît XIII, Rodéric de Luna, y soutint encore le siège contre les troupes amenées par les légats du pape de Rome et Charles de Poitiers envoyé par le roi de France. Lorsque les papes furent rentrés à Rome, Avignon continua d'être gouvernée en leur nom par des légats, jusqu'au décret de l'Assemblée nationale qui réunit la ville et tout le comtat Venaissin à la France, en 1791.

Faut-il rappeler les crimes qui ensanglantèrent Avignon à cette époque et au début de la restauration, les horribles exécutions ordonnées par le trop fameux Jourdan *Coupe-Têtes*, et, en 1815, l'assassinat du maréchal Brune? Une longue paix a développé depuis lors l'industrie et le commerce qui font la prospérité d'Avignon, principalement la fabrication des soies, qui occupe de huit à neuf mille métiers et de douze à quatorze mille ouvriers, et produit annuellement un million et demi, et celle de la garance, qui occupe environ huit cents ouvriers et donne lieu à un mouvement d'affaires de vingt-cinq ou trente millions. Une statue en bronze a été élevée, sur la terrasse du rocher des Doms, au Persan Althen, qui le premier introduisit, en 1766, dans le Comtat la culture de la garance. Cette statue est l'œuvre de feu Brian.

Avignon doit à la libéralité de plusieurs de ses enfants de belles collections d'art et d'histoire naturelle, une bibliothèque, un médaillier, etc. En 1810, le médecin et antiquaire Calvet fonda et dota, en lui léguant tous ses biens, le musée qui porte son nom et qui occupe, dans la rue Calade, l'élégant hôtel du marquis de Villeneuve, ambassadeur de France à Constantinople sous Louis XV. Les richesses archéologiques, bronzes, vases peints, lampes et verres antiques, objets d'art du moyen âge et de la renaissance, y tiennent le premier rang. Dans la galerie des sculptures antiques, dans celle des sculptures du moyen âge, sont conservées quelques œuvres d'art d'un beau style et un grand nombre de débris précieux des monuments antiques, des églises et des châteaux de la contrée. La galerie des tableaux offre quelques toiles remarquables. La bibliothèque se compose d'environ soixante-dix mille volumes et quinze cents manuscrits; le médaillier renferme vingt-deux mille pièces; enfin une collection épigraphique comprend environ cent cinquante inscriptions. Les collections d'histoire naturelle, de zoologie, minéralogie, etc., et une belle bibliothèque scientifique, forment le Musée Requien, qui occupe, à Saint-Martial, un autre local. Avignon a aussi un jardin des Plantes, qui occupait autrefois une partie de l'ancien parc des Invalides (voy., sur la succursale des Invalides à Avignon, t. X, 1842, p. 155), et actuellement transporté hors de la ville.

#### CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147, 198, 210, 270.

#### LA CHARCUTERIE.

La viande de porc entre pour une proportion assez considérable dans l'alimentation ordinaire. On a calculé qu'à Paris la population consommait, année moyenne, plus d'un million de kilogrammes de cette viande, et que la consommation des autres viandes de boucherie, prises

dans leur ensemble, était représentée par une quantité sept fois plus forte ; mais dans les campagnes cette proportion est certainement renversée, et il est des populations agricoles qui se nourrissent à peu près exclusivement de chair de porc. Cette viande est la principale ressource alimentaire (si ce n'est le seul aliment d'origine animale) dont disposent les naturels de l'Océanie ; mais, fort heureusement pour eux, elle est très-modifiée dans ses qualités : la fibre musculaire y domine, et la couche graisseuse est réduite à une très-mince épaisseur, de sorte qu'elle fournit aux populations océaniques un aliment usuel et d'une digestibilité assez facile.

Les anciens avaient un goût très-accusé pour la charcuterie, et, bien qu'ils connussent à merveille quelques-uns des inconvénients hygiéniques attachés à son usage, ils n'en passaient pas moins outre, et faisaient entrer la viande de porc dans le plus grand nombre de ces préparations culinaires que la sensualité et la bizarrerie introduisaient tous les jours sur les tables des Romains opulents. Combien ils s'éloignaient, sous ce rapport, de la simplicité tout homérique de cette cuisine primitive dont un passage de l'*Odyssée* nous a laissé les détails : « En disant ces mots, Eumée relève sa tunique qu'il passe dans sa ceinture ; puis il gagne l'étable où est le troupeau des jeunes porcs, en saisit deux, les apporte et les sacrifie. Il brûle ensuite leurs soies, divise leurs chairs et les traverse de broches. Lorsqu'elles sont entièrement rôties, il les pose brûlantes devant Ulysse et les saupoudre de blanche farine. (*Odyssée*, chant XIV.) La gourmandise de Trimalcion ne se serait pas contentée de si peu, et de son temps la chair du porc était, comme tous les autres aliments, tourmentée de mille façons par l'imagination inventive des cuisiniers. Les ris de porc, *ganglionide suilla* (Plaute, *les Ménéchmés*, acte I, sc. iv), les tetines de truie, *sumina*, prises à un animal tué un jour ou deux avant de mettre bas et foulé aux pieds afin de rendre ce mets plus succulent, le *vulva*, mets de même genre, et recherché dans les mêmes conditions, etc., sont des échantillons de cette recherche gastronomique dans laquelle la manie de l'étrangeté jouait certainement le rôle principal. Indépendamment de ces aliments bizarres, les anciens connaissaient et utilisaient les mêmes sortes de charcuterie que celles qui entrent encore aujourd'hui dans notre alimentation. C'est ainsi qu'ils préparaient, sous le nom d'*insicia*, le hachis de viande de porc, ou les saucisses, *salsicia*, nom dérivé, à notre avis, de la combinaison de deux mots : *sal*, sel, et *insicia*, charcuterie, à cause de la quantité de sel qui entrait dans sa préparation. Ils connaissaient très-bien l'indigestibilité des saucisses. On trouve à ce propos, dans Macrobe (*Sat.*, lib. VII, cap. viii), une discussion très-curieuse entre Furius, Albin et Disaire, relativement à l'explication à donner de ce fait, sur la réalité duquel ils tombaient, au reste, d'accord. Disaire émet l'avis que cette viande trop menue surnage les autres aliments, et ne reçoit pas ainsi la coction que doit lui donner la chaleur des parois de l'estomac. L'explication est gratuite, mais le fait est réel, comme nous le dirons tout à l'heure. Le *tomaculum*, ou *tomacina*, était une espèce de saucisse, ou plutôt d'andouille ; on le mangeait chaud, et on en vendait dans les rues de Rome en les transportant dans de petits fours d'étain pour empêcher qu'ils ne se refroidissent. Les *falisci* constituaient un mets analogue. Le *murtatum* correspondait à notre cervelas ; il devait son nom aux baies de myrte qu'on y mélangeait. Le ventre de Falisque et la chair de Lucanie étaient, au dire de Varron (*De ling. latina*, lib. V), deux sortes de boudins dont les soldats romains avaient pris la recette chez les Lucaniens et les Falisques ; mais le véritable boudin était le *botulus*,

préparé avec le sang de l'animal et fort estimé du bas peuple. Le porc salé, *succidia*, le jambon, *perna*, étaient aussi chez les Romains des aliments usuels.

Il n'est guère de question relative à l'alimentation publique qui offre un intérêt hygiénique plus réel que celle-ci. L'administration l'a tellement senti qu'elle a, à plusieurs reprises, publié des instructions tendant à exercer sur la fabrication et le commerce de la charcuterie une surveillance efficace. Les ordonnances du 14 mai 1804 et celle du 19 décembre 1835 se sont proposé très-légitimement de défendre la santé publique contre les périls qui la menacent de ce côté. L'hygiène a jeté récemment sur cette question des lumières si vives et si inattendues que ces ordonnances peuvent être considérées comme insuffisantes aujourd'hui, et qu'il y a place, sous ce rapport, à une réglementation plus sévère. Il est bon, en attendant, que l'on sache à quoi on s'expose en consommant des charcuteries altérées. Elles peuvent l'être de deux façons : ou bien parce que, sous l'influence de causes encore assez mal déterminées, il s'est développé dans ces aliments un principe nuisible qui provoque des accidents d'empoisonnement, ou bien parce que ces viandes contiennent des germes de parasites que la coction n'a pas détruits.

Nous ne dirons rien de la digestibilité difficile de la viande de porc, même quand elle est de bonne qualité. « Elle est, dit Hippocrate, bonne aux gens de peine et à ceux qui se livrent aux exercices athlétiques, comme leur donnant embonpoint et vigueur ; mais pour les malades et les gens du monde, elle est trop forte. » (*Œuvres complètes*, trad. de Littré, t. VI, p. 263.) Que tout ce qui n'est pas athlète s'en défie. Mais nous avons à formuler contre la charcuterie des inculpations plus graves.

Kerner, Weiss, Buchner, etc., ont signalé un très-grand nombre d'empoisonnements dus à l'usage de saucisson, de saucisse ou de boudin fumés. Sur cent trente-cinq cas, il y eut quatre-vingt-quatre morts, proportion effrayante. Ce n'est pas que les mêmes aliments non fumés ne soient susceptibles de produire accidentellement des empoisonnements de cette nature, mais ils paraissent cependant moins dangereux. On a attribué ces accidents au développement d'un acide gras particulier, d'une certaine quantité d'acide prussique, etc. Il est probable qu'il s'agit là d'une de ces altérations intimes que peuvent éprouver les substances animales, et dont la chimie ne percera pas de sitôt le secret. Les boudins fumés, le fromage de cochon, et les pâtés dans lesquels entrent les viandes de porc, sont particulièrement suspects sous ce rapport.

L'étude des parasites de l'homme fait, de nos jours, des progrès que je qualifierai d'*humiliants*, en ce sens qu'elle démontre de plus en plus que ce roi très-réel, mais très-chétif de la création, n'est en réalité qu'une sorte de polypier sur lequel grouillent et pullulent des myriades de parasites végétaux et animaux. Par bonheur pour sa dignité, il y a en lui un *quelque chose* qui échappe à cette génération immonde, et qui est à l'abri des *trichines* et *cysticerques*. Ce sont là les deux parasites que la viande de porc est susceptible, en effet, de transmettre à l'homme.

Le trichine, *Trichina spiralis*, est un ver filiforme très-petit, dont la longueur varie de 1 à 3 millimètres. On le trouve dans l'intestin de certains animaux domestiques, la poule et le lapin par exemple, et dans la chair musculaire du lapin et du porc. Cette dernière viande est son moyen de transmission le plus habituel. Introduits avec les aliments dans l'intestin, ces vers émigrent au bout de quelques jours, et, soit qu'ils traversent de là les parois intestinales pour se répandre directement dans les muscles, soit que leurs embryons arrivent à ceux-ci par la voie

détournée de la circulation, ils ne tardent pas à pulluler à un degré tellement effrayant que l'on a pu évaluer à 6 000 trichines, renfermant chacun 60 à 80 embryons, le nombre de ces parasites contenu dans un gramme de chair musculaire. — Des troubles digestifs et circulatoires d'une nature particulière, de la fièvre, et un état maladif des muscles envahis qui aboutit à la destruction d'un certain nombre de leurs fibres, constituent cette maladie des trichines sur laquelle la science n'a pas dit son dernier mot.

Quant aux cysticerques, ce sont les parasites qui constituent la ladrerie du porc et qui sont répandus sous forme de grains blancs dans l'épaisseur des muscles ou à la surface de la graisse. Ces parasites ne sont que les germes du ténia que les pores empruntent aux excréments humains; ils rendent à l'homme les œufs qu'ils lui ont pris, mais après que ces œufs ont subi une première phase de développement qui aboutit au cysticerque. Celui-ci resterait sous cette forme dans les tissus du porc; mais il rencontre dans l'intestin de l'homme des conditions de développement qui lui font subir une seconde métamorphose, et il se transforme en ténia ou ver solitaire. La viande de porc n'est pas la seule qui puisse communiquer ce parasite, la viande de bœuf est susceptible aussi d'en transmettre une variété particulière; mais la charcuterie en est le véhicule le plus habituel, parce que la viande de porc qui la constitue n'a pas habituellement subi la cuisson, laquelle détruit les cysticerques. La surveillance exercée sur les pores, le soin apporté à leur alimentation (quoique, dans des circonstances rares, la ladrerie puisse naître par hérédité), la visite rigoureuse de tous les pores abattus, au moins dans les villes, et la condamnation de toutes les viandes entachées à un degré quelconque de ladrerie, sont les mesures propres à prévenir ou à limiter singulièrement cette transmission parasitaire.

La charcuterie doit donc être tenue en suspicion par l'hygiène; mais les aliments qu'elle embrasse sont entrés tellement dans les habitudes et dans les goûts, ils jouent dans l'alimentation un rôle si utile, que l'on ne saurait sans exagération en condamner l'usage. Cette rigueur judaïque ne serait pas justifiable; mais ce qui ne le serait pas moins, ce serait d'abandonner cette branche de l'alimentation publique aux inspirations de l'incurie ou aux visées de la spéculation. *Caveant œdiles.*

### LES CHATIMENTS EN PERSE.

La justice est encore aujourd'hui, en Perse, à peu près ce qu'elle était il y a deux et trois cents ans. Dans les pays où règne l'arbitraire, le principe fondamental est de modifier le moins possible les traditions, de quelque nature qu'elles soient; améliorer y est synonyme de révolutionner. Comme il n'est guère de progrès qui n'oblige à réfléchir, à travailler, ou même à courir quelque chance et à se dessaisir de quelque partie de la puissance absolue, il est infiniment plus commode au souverain d'en écarter jusqu'à la pensée. Il se trouve bien d'avoir seul en main la toute-puissance, d'être le maître incontesté de disposer à son gré de toutes choses, de la fortune et de la vie de ceux qui lui sont soumis : la condition est bonne, il s'y tient; quoi de plus simple? Ce système est surtout de l'application la plus facile du monde dans les pays démoralisés depuis longtemps par le despotisme, et où les citoyens, disons mieux les sujets, façonnés de père en fils à la servitude, non-seulement ne sentent plus le poids du joug, mais encore le trouvent naturel et à beaucoup d'égards agréable : car n'ayant aucune liberté, ils n'ont aussi aucune responsabilité. De même que le souverain n'a qu'à commander,

ils n'ont qu'à obéir : voilà encore qui est extrêmement facile. Après tout, étant tous soumis à l'arbitraire, ils peuvent se considérer comme étant tous égaux. N'est-ce pas une satisfaction de se dire : « La colère du maître ou de ses agents peut tomber sur moi, mais sur vous tous aussi » ? Ce péril, étant général, devient, comme la mort l'est pour tous les hommes, une nécessité à laquelle on s'accoutume et qu'on éloigne le plus qu'on peut de son esprit.

Donc on juge vite en Perse : le souverain est le juge suprême; il a droit de vie et de mort sur tous ses sujets; sauf quelque déférence qu'il doit à l'intervention du clergé, rien ne l'arrête dans l'exercice de cette magistrature vivante et, ainsi que disent quelques personnes, patriarcale. Comme il ne saurait juger tout lui-même, il délègue en partie son autorité au *scheik-oul-islam* (l'ancien ou le chef de la foi), aux *eazi* (cadis), aux *mufti*, aux *mollahs*, etc. Ces juges se valent tous; ils interprètent librement la coutume ou le Coran. Les assassins sont quelquefois abandonnés aux parents de la victime, qui les torturent comme il leur plaît. Les châtiments que prononce la justice sont très-variés : on torture, on mutilé, on arrache les yeux, on décapite, on poignarde, on étrangle, on pend par les talons, on coupe en petits morceaux. Les peines les plus légères sont le fouet, la bastonnade et le carcan, qui est de nos jours ce qu'il était au temps de Chardin (\*). C'est un triangle formé de trois morceaux de bois cloués l'un à l'autre. « Le cou passe dedans sans se pouvoir tourner, dit Chardin. La pièce de derrière et celle du côté gauche sont de 18 pouces de longueur; celle du côté droit est longue presque du double, et l'on y attache le poignet au bout,



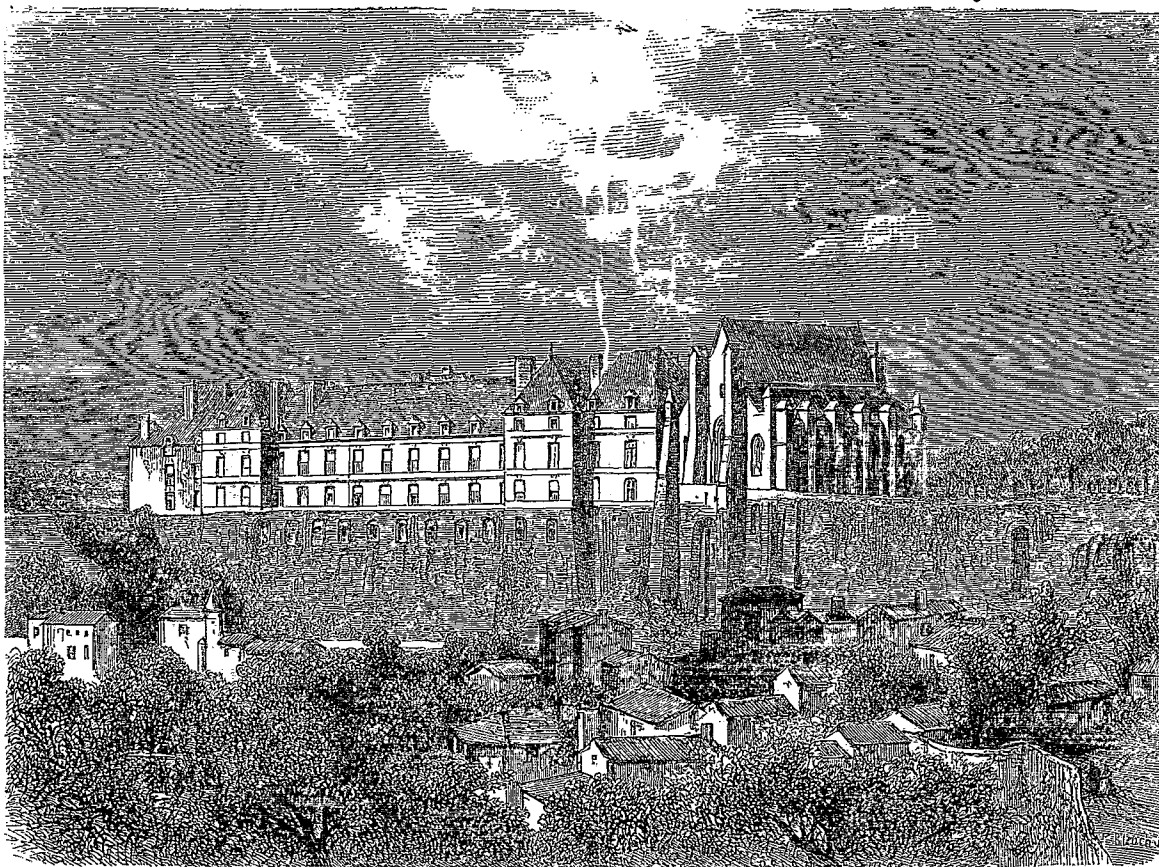
La peine du carcan en Perse. — D'après Chardin.

dans un morceau de bois demi-rond et où il est pendu au croc, et parce qu'on a bientôt le bras las jusqu'à la douleur, on permet au prisonnier de se soutenir avec un bâton qu'il tient de la main gauche. Cette machine est grossière et sans art. »

(\*) Voy., sur Chardin, t. XXX, p. 72.

## CHATEAU DE THOUARS

(DEUX-SÈVRES).



Vue du château de Thouars. — Dessin de Ph. Blanchard.

La petite ville de Thouars, qui n'est aujourd'hui qu'un modeste chef-lieu de canton du département des Deux-Sèvres, était, dès le neuvième siècle, la plus importante vicomté du Poitou. Elle fut prise par Pépin en 762, et par Duguesclin en 1372. Érigée en duché au mois de juillet 1563, elle devint sous-préfecture au commencement de ce siècle.

Quelques-uns de ses seigneurs ont joué un rôle considérable dans l'histoire. Il suffira de citer parmi eux Aimery V, aussi célèbre par sa bravoure que par son éloquence, qui, en 1066, décida de la victoire à Hastings; Herbert II, mort à la croisade en 1104, et Louis II de la Trémoille, le chevalier sans reproche, le plus grand capitaine de son temps. Les rois de France et les souverains de l'Angleterre se disputaient l'alliance de ces puissants feudataires, qui s'intitulaient vicomtes par la grâce de Dieu. Louis XI, l'ennemi de tous grands qui pouvaient se passer de lui, s'empara de la terre de Thouars en 1469, et la garda jusqu'à sa mort.

Parmi les monuments de la ville, quatre sont dignes d'attirer l'attention : le château, sa chapelle, l'église Saint-Laon, et l'église Saint-Médard.

Le château des vicomtes était placé au midi de la ville, sur une espèce de promontoire baigné par les eaux du Thoué, au sommet de rochers presque inaccessibles. Marie de la Tour d'Auvergne, femme du duc Henri de la Trémoille, fit démolir ce manoir, dont les murailles craquaient sous le poids des siècles, et le remplaça par le château actuel (1635). Cet édifice, qui domine une riante vallée, rappelle quelque peu par ses lignes grandioses l'architecture du palais des Tuileries. Sa façade principale est à l'ouest ;

elle est précédée d'une cour d'honneur entourée de galeries à portiques. Une orangerie, qui servit, dit-on, de modèle à celle de Versailles, et de vastes parterres, complètent l'ensemble de cette résidence véritablement princière. Grâce aux corvées et aux ressources qu'offraient les domaines dépendant de la terre de Thouars, la duchesse ne dépensa que 1 220 000 livres à bâtir son château. Elle le décora et le meubla avec le plus grand luxe.

Marie de la Tour, dont un écrivain passionné a fait une suzeraine orgueilleuse, la terreur de tous ses vassaux, était une femme remarquable par son intelligence et sa grandeur d'âme.

Une autre femme, réunissant toutes les qualités du cœur et de l'esprit, amie des beaux-arts et de la littérature, Gabrielle de Bourbon-Montpensier, l'épouse de Louis II de la Trémoille, fit bâtir, de 1503 à 1510, sur les dessins d'André Amy, la chapelle placée à l'extrémité nord du château. La façade principale de cette gracieuse construction est un véritable chef-d'œuvre ; toutes les richesses de l'architecture de la renaissance y sont étalées. L'intérieur est divisé en trois nefs par des colonnes d'une grande légèreté. On remarque à la voûte, à gauche du maître-autel, d'élégants pendentifs au milieu de sculptures très-délicates. C'est tout ce qui reste de la chapelle ardente dans laquelle étaient placés trois tombeaux de marbre et d'albâtre dus au ciseau de Martin Claustre, artiste grenoblois. Ils renfermaient les cendres de la fondatrice, de son mari, du prince de Talmont leur fils, et du cardinal de la Trémoille.

On trouve, sous l'édifice que nous venons de décrire, une chapelle souterraine, et un caveau dans lequel étaient

déposés les restes mortels des membres de la famille de la Trémoille.

## LA PHOTOGRAPHIE.

### SIMPLES CONSEILS.

#### Lettre au Rédacteur en chef.

Monsieur,

Vous avez publié, dans une assez longue suite d'articles, à peu près toutes les règles dont la connaissance est nécessaire pour faire de la photographie (\*). C'est une sorte de traité élémentaire dont l'utilité est incontestable. Mais ne craignez-vous pas que tant de détails et la perspective de dépenses si considérables n'aient détourné la plupart de vos lecteurs de la pratique de cet art nouveau? Ne jugeriez-vous pas convenable de réduire maintenant tout cet enseignement à un petit nombre de conseils simples et pratiques, à l'usage des amateurs inexpérimentés qui ne veulent ou ne peuvent s'engager dans beaucoup de frais? Permettez-moi de me citer comme exemple: Mon histoire doit être celle de bien d'autres. Mes occupations me retiennent toute la journée hors de chez moi; je n'ai de libres que mes matinées, mes soirées et mes dimanches. Cependant je me suis pris de goût pour la photographie; je me suis monté peu à peu un petit laboratoire, et aujourd'hui, — il y a deux ans que je travaille, — j'ai assez réussi pour faire même du stéréoscope.

Je m'arrêtai dès le début, après avoir consulté plusieurs fabricants d'appareils, à la grandeur *quart*, laquelle donne des images qui peuvent avoir, au *maximum*, 9 centimètres de large sur 12 de haut, ou réciproquement. Cette grandeur d'instrument me permettait, en outre, de faire, dans la dimension des cartes de visite, les portraits de mes parents et de mes amis. Cette dimension, la plus commode et en même temps la moins chère, avait d'ailleurs pour moi un attrait particulier; car un fabricant m'avait appris que plus tard, et moyennant une dépense insignifiante, mon appareil me servirait, presque sans dérangement, à faire des épreuves stéréoscopiques. Or, je l'avoue, les épreuves stéréoscopiques étaient mon rêve à cette époque; elles sont devenues depuis, en réalité, une de mes plus chères jouissances.

Voici la note des premières dépenses que, d'après tous les renseignements que j'avais obtenus, étaient absolument indispensables :

(Grandeur, 1/4; dimension de l'épreuve, 9 centimètres sur 12.)

|                                                                                                                             |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Un objectif 1/4, à double combinaison, pouvant servir pour le portrait et le paysage. . . . .                               | 30 f. » c. |
| Une chambre noire 1/4, à tirage en bois, avec son châssis à glace dépolie, et deux châssis pour épreuves négatives. . . . . | 20 »       |
| Un pied de campagne à trois branches ployantes. . . . .                                                                     | 10 »       |
|                                                                                                                             | 60 f. » c. |

Ceci compose l'instrument nécessaire pour travailler; il faut en outre une série d'objets dont le détail suit :

|                                                                                                                     |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Un châssis pour tirer les positifs sur papier. . . . .                                                              | 4 50       |
| Une cuvette en bois garnie de verre, pour mettre le bain d'argent sensibilisateur des couches de collodion. . . . . | 2 50       |
| Une cuvette en porcelaine, pour le bain d'argent destiné à sensibiliser le papier positif. . . . .                  | 1 »        |
| Une cuvette semblable pour mettre le bain de virage des épreuves positives. . . . .                                 | 1 »        |
|                                                                                                                     | 69 f. » c. |

(\*) Voy. les Tables des tomes XXXI et XXXII (1863 et 1864). On trouvera dans nos précédents articles sur la photographie toutes les gravures et tous les détails utiles pour mettre à profit la lettre que nous publions.

|                                                                                                                                                                               |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Une cuvette plus grande, en gutta-percha, 1/4, c'est-à-dire de 18 centimètres sur 24, pour mettre la solution d'hypo-sulfite qui sert à fixer les épreuves positives. . . . . | 3 »        |
| Deux cuvettes encore plus profondes, aussi en gutta, pour le lavage de ces mêmes épreuves, à 5 francs l'une. . . . .                                                          | 10 »       |
| Six douzaines de verres pour faire les épreuves négatives sur collodion. . . . .                                                                                              | 7 50       |
| Une boîte à glaces pouvant en contenir vingt-quatre. . . . .                                                                                                                  | 2 50       |
|                                                                                                                                                                               | 92 f. » c. |

Il me fallait ajouter à cela :

|                                                                                                                                                                                                                           |             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Un porte-entonnoir en bois. . . . .                                                                                                                                                                                       | 3 »         |
| Au moins deux entonnoirs en verre, deux verres à pied pour verser la solution de fer et d'acide pyrogallique, quelques flacons et bouteilles, quelques tubes pour faire des flacons laveurs, etc.; j'y consacrai. . . . . | 10 »        |
|                                                                                                                                                                                                                           | 105 f. » c. |

Restaient à acheter les produits chimiques indispensables. Je me promis de dépenser 20 fr. pour commencer; ce n'était pas beaucoup, mais enfin je pouvais avoir :

|                                                                                                                             |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Nitrate d'argent fondu, 50 grammes. . . . .                                                                                 | 9 f. » c. |
| Chlorure d'or pour virage, 1 gramme. . . . .                                                                                | 3 20      |
| Bicarbonate de soude, 100 grammes. . . . .                                                                                  | » 25      |
| Hypo-sulfite de soude pour fixer les positives, 1 kilogramme. . . . .                                                       | » 75      |
| Un flacon de collodion sensibilisé (me promettant bien de le composer moi-même quand je serais devenu plus habile). . . . . | 2 25      |
| Protosulfate de fer, 500 grammes. . . . .                                                                                   | » 50      |
| Acide pyrogallique, 5 grammes. . . . .                                                                                      | » 50      |
| Acide acétique, 100 grammes. . . . .                                                                                        | » 60      |
| Cyanure de potassium pour fixer les négatifs, 100 grammes. . . . .                                                          | » 90      |
| Vernis négatif, un flacon. . . . .                                                                                          | 1 25      |
| Avec les flacons nécessaires pour contenir ces substances. . . . .                                                          | » 80      |
| Tout cela absorba ma somme de 20 francs disponible.                                                                         |           |

Total. . . . . 125 f. » c.

Je ne possédais pas ces 125 francs. Je ne pouvais économiser par mois plus de 20 francs. Je pris donc patience pendant trois mois, et j'offris alors au fabricant d'appareils mes 60 francs, avec promesse de lui porter chaque mois 20 francs jusqu'à complet acquittement du reste. L'engagement n'était pas au-dessus de mes ressources; j'avais, d'ailleurs, quelques petites économies en réserve, mais dont je ne voulais user qu'à la dernière extrémité... Il faut tout prévoir, quand on ne doit compter que sur soi-même.

Le fabricant accepta très-volontiers mes propositions, et me mit en possession de mes chers instruments. Il fit mieux encore, il joignit à mon bagage un petit volume qu'il me recommanda; c'était une Photographie des commencements, livre véritablement élémentaire, qui a pour épigraphe :

Le trop d'expédients peut gâter une affaire :  
On perd du temps au choix, on tente, on veut tout faire.  
N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon.

A ma modeste chambre d'employé était joint un cabinet de toilette; je le sacrifiai pour en faire mon laboratoire, et l'installai comme vous l'avez indiqué dans votre cours de photographie. C'était un peu moins commode pour les usages de la vie, mais je fis mon carreau jaune (\*) un peu grand; et puis il faut savoir se gêner un peu, le plaisir n'en paraît que plus vif.

J'éprouvai une agréable surprise en m'assurant dès mes premiers essais que rien n'est simple comme l'extension du collodion sur les glaces, et comme la mise de ces glaces au bain d'argent; ce sont là des choses que l'on peut faire du premier coup : on réussit d'abord plus ou

(\*) Voy. t. XXXI, 1863, p. 44.



moins; l'essentiel, c'est la pratique, et il faut pratiquer pour se corriger soi-même. Le vieux proverbe dit avec vérité: « C'est en forgeant qu'on devient forgeron. »

Puisque ma plume s'est laissé entraîner à tous ces détails, j'irai plus loin; et j'essayerai de résumer en quelques lignes la marche complète du procédé que j'emploie, et d'indiquer le dosage des produits, dosage que tout le monde peut faire.

Au commencement, je n'avais point de balances; j'allais peser mes produits chez le pharmacien voisin, qui ne m'a jamais refusé cette faveur.

Je dirai aux personnes que tenterait mon exemple :

Nettoyez bien vos glaces avec de l'eau et un peu d'alcool; essuyez-les ensuite avec un linge blanc de lessive, sans pluches.

Montez l'objectif sur la chambre, la chambre sur le pied; visez un objet et mettez-le au point, c'est-à-dire faites mouvoir la glace dépolie en avant ou en arrière, jusqu'à ce que l'image de l'objet choisi soit aussi nette que possible. — Il faut du soin et de l'habitude.

Composez votre bain d'argent avec :

Eau distillée. . . . . 100 grammes.  
Nitrate d'argent fondu . . . . . 8

Versez-y quelques gouttes de collodion, remuez et filtrez. Couvrez votre glace avec le collodion, cela est très-bien indiqué page 192 de votre tome XXXI (1863), et mettez-la au bain. Au bout de deux minutes, sortez la glace, placez-la dans le châssis de la chambre noire, et emportez celui-ci hors du cabinet noir où doivent être faites toutes les opérations précédentes; puis exposez-le à la lumière en le mettant à sa place, relevant la trappe et ouvrant l'objectif. Exposez dix à vingt-cinq secondes, suivant le temps et la couleur de l'objet sur lequel vous visez.

Rapportez le châssis dans le cabinet noir; mettez-vous au-dessus d'une de vos grandes cuvettes en gutta, et versez sur la couche du collodion un peu de la solution suivante :

Protosulfate de fer . . . . . 5 grammes.  
Eau . . . . . 100 centimètres cubes.  
Acide acétique. . . . . 3

(On mesure cela dans un petit verre auquel on a fait des divisions avec une lime.)

L'image apparaît; quand elle ne fait plus de progrès en netteté et en vivacité, on la lave bien, puis on la fixe au moyen d'une solution de :

Eau . . . . . 100 centimètres cubes.  
Cyanure de potassium. . . . . 3

Ceci est un poison violent; il ne faut pas s'en servir si l'on a la moindre coupure ou égratignure aux mains. On peut lui substituer une solution tout à fait inoffensive :

Eau . . . . . 100 centimètres cubes.  
Hypo-sulfite de soude . . . . . 20 grammes.

Le sel blanc-jaune qui empâte l'image disparaît; on lave bien et on verse sur l'épreuve un peu de la liqueur suivante :

Eau . . . . . 100 centimètres cubes.  
Acide pyrogallique . . . . . 50 centigrammes.  
Acide acétique. . . . . 10 grammes.

à laquelle on ajoute, au moment de s'en servir, quelques gouttes du bain d'argent.

L'image monte de ton; on l'arrête quand on la juge assez intense. On fait sécher le négatif devant le feu, on le vernit et on le laisse refroidir.

Rien n'est plus simple que de semblables opérations. En les suivant à la lettre, il n'est personne qui ne puisse réussir.

Arrivons au papier positif; car, jusqu'à ce moment, vous remarquerez, Monsieur, que le photographe n'a

travaillé que pour lui; désormais il va travailler pour son public.

Il faut, avant tout, se procurer quelques feuilles de papier albuminé. On en trouve chez tous les marchands de produits photographiques. On coupe la feuille à la grandeur de la cuvette, dans laquelle on met un bain de :

Eau . . . . . 100 grammes.  
Nitrate d'argent fondu . . . . . 20

Ce bain est ce qui coûte le plus cher; mais il faut en passer par là pour avoir de belles épreuves. On étend la feuille dessus, le côté albuminé en contact, bien entendu, avec le liquide; on l'y laisse cinq minutes; on la relève et on la pend par un coin à sécher. Pendant qu'elle sèche, on a mis le négatif, l'épreuve en dessus, dans le châssis positif fait exprès; on place la feuille de papier sensible, l'albuminé contre le négatif; on remet le volet; on ferme les barres, et on présente au soleil, ou simplement au jour, suivant l'exposition.

Quand l'épreuve est assez venue, — il faut qu'elle soit trop noire, — on la met tremper dans l'eau pure pendant dix minutes, puis on la porte virer dans le bain suivant :

Eau . . . . . 100 centimètres cubes.  
Bicarbonate de soude . . . . . 1 gramme.  
Chlorure d'or . . . . . 10 centigrammes.  
Acide acétique. . . . . 1 gramme.

L'épreuve bleuit et prend une teinte violacée; quand elle est arrivée au point désiré, en la plonge dans :

Eau . . . . . 100 centimètres cubes.  
Hypo-sulfite de soude . . . . . 25 grammes.

où elle se fixe en quinze ou vingt minutes. On la lave alors dans les grandes cuvettes à lavage, pleines d'eau que l'on change plusieurs fois, et où l'épreuve trempe au moins six à huit heures. On la retire, on la fait sécher et on la colle sur papier bristol pour jouir de son ouvrage.

Voilà qui est fini. En suivant ces règles, tout commençant peut faire une épreuve complète. Or, quand il en aura fait une, il en fera beaucoup, parce que nulle occupation n'est plus intéressante que cette reproduction merveilleuse de la nature; mais nous supposons qu'il compte parmi ses vertus celle de la patience.

Ne vous laissez pas rebuter par des succès, ils sont presque inévitables; ne vous dépitiez pas, raisonnez froidement; cherchez, furetez de tous côtés; rendez-vous compte des moindres actions que vous aurez accomplies; comparez-les pas à pas avec la marche qui vous est indiquée, et vous trouverez l'endroit où vous avez failli.

Les réactions chimiques, — et la photographie n'est fondée que là-dessus, — n'admettent point de trans-actions; elles sont ou ne sont pas. Veillez donc et à ce que vous faites et à ce que vous devez ne pas faire.

A mesure que je suis devenu plus savant et plus familier avec les procédés élémentaires, j'ai agrandi le cercle de mes essais.

J'ai pu aborder le procédé au tanin, qui me permet, en emportant des glaces sèches et toutes sensibilisées, de revenir d'une excursion avec un bon nombre d'épreuves négatives que je n'ai plus qu'à développer en rentrant chez moi.

J'ai fait l'acquisition d'une boîte et d'un châssis à escamoter, — c'est le nom qu'on lui donne, — et, au moyen de cet appareil, je puis changer, en pleine campagne, mes glaces sensibilisées sans qu'elles voient la lumière. Ma boîte en contient vingt-cinq : ce sont vingt-cinq vues stéréoscopiques que je fais sans presque en manquer une. Aussi ma collection augmente-t-elle de jour en jour; et je vais bientôt me trouver assez riche pour fournir à la curiosité de mes amis pendant toute une soirée.

## POÉSIES ARABES ALGÉRIENNES (1).

## LE LUTH.

Je fus arbre; je servais d'asile aux rossignols et les berçais avec amour.

Posés sur mes branches vertes, ces chanteurs ailés modulaient leurs plus doux accords.

Et j'apprenais aussi l'art d'exhaler les secrets de mon cœur.

Mais l'ouvrier m'arracha impitoyablement du parterre dont je faisais l'ornement.

Et mes membres mutilés allèrent attendre une transformation.

Il fit de moi l'instrument délicat que vous voyez,

Un luth qui résonne sous les doigts.

A présent je repose sur le bras de mainte belle,

De mainte gazelle aux yeux noirs et à la taille élancée.

## CHANSON DE TABLE.

Amis, j'aime les fleurs, j'aime la giroflée aux blonds reflets et le narcisse doré,

Et le jasmin à cinq pétales, qui confie son arôme au souffle du zéphire,

Et la rose, reine des fleurs, quand je la vois se balancer sur sa tige.

Vivent la coupe et le verre étincelant!

## SUR LES CONTEMPLATIFS.

Les cœurs des contemplatifs voient ce qui échappe aux yeux du vulgaire.

Leurs langues murmurent un mystère inconnu aux savants.

Ils ont des ailes qui volent sans être munies de plumes, et se réfugient dans le sein du maître des mondes.

Là, ils prennent leurs ébats dans les parterres de la sainteté et s'abreuvent aux océans des contemplatifs.

Simple mortels, ils quittent secrètement la terre pour s'approcher de Dieu et s'unir à lui.

## EXTASE.

La beauté de Dieu est la plus parfaite de toutes les beautés; car c'est à Dieu qu'appartient la perfection, sans contredit.

L'amour de Dieu est le sentiment le plus noble. Habitue donc ton âme à honorer le Seigneur.

La récitation des louanges de Dieu guérit toute blessure; elle est plus salutaire que l'eau fraîche pour un homme brûlé par la soif.

Il n'y a que Dieu qui existe en réalité. Jette donc loin de toi le goût des vanités.

## LES ARYAS.

## ORIGINE DES PEUPLES EUROPÉENS. — COMMENT S'EST PEUPLÉE LA TERRE.

On ne peut plus contester l'identité d'origine entre les hautes classes indiennes et les peuples européens.

« On sait en outre, dit M. Émile Burnouf, que ce n'est pas sur le Gange ni même sur l'Indus qu'il faut chercher leur commun berceau, mais au nord-ouest de la presqu'île indienne, au delà d'Attock et de Peshawer (2), dans les vallées qui descendent de l'Indou-Kô et qui se dirigent vers la mer d'Aral et la Caspienne. A des époques qu'il

est à peu près impossible de fixer, les migrations de la race aryenne partirent de là et se dirigèrent les unes vers l'ouest, les autres vers le sud-est. Les premières peuplèrent une grande partie de l'Asie occidentale, l'Europe presque entière, atteignirent les îles Britanniques et l'Irlande, dont le nom signifie terre des Ires ou Aryas. Enfin avec les Normands, et plus tard à la suite de Christophe Colomb, elles franchirent l'Atlantique et conquièrent le nouveau monde, dont elles se disputent aujourd'hui la possession. L'influence des Aryas du sud-est les y avait précédées. Ceux-ci, en effet, franchirent de bonne heure l'Indou-Kô par la seule porte qui donne entrée dans l'Inde, s'établirent sur le Sindhu (l'Indus) et sur ses affluents, poussèrent vers l'est entre l'Himalaya et le désert de Marwar, et descendirent le Gange, où se développa au milieu d'eux la civilisation brahmanique; puis, dans une expédition dont toute la Péninsule garde encore le souvenir, ils conquièrent le pays du sud et la grande île de Ceylan, colonisant de là les archipels du grand Océan et les rivages de l'Afrique. C'est du centre de l'Inde gangétique que partit le bouddhisme. Ses missionnaires se répandirent dans toutes les directions, civilisèrent le Thibet, convertirent la Chine et les pays au delà du Gange; ils eurent longtemps à Samarcande un centre d'où ils se rendaient soit dans l'extrême nord de l'Europe, soit, par le nord de la Chine et les îles Aléoutiennes, dans l'Amérique septentrionale et le Mexique, où nous explorons aujourd'hui leurs monuments. » (1)

## L'ANGE CONSOLATEUR.

Un des meilleurs tableaux du Salon de cette année, un de ceux dont le sentiment est le plus élevé, et dont le style et la peinture répondent bien par leur pureté à cette noblesse de la pensée, *L'Ange consolateur* de M. Alfred de Curzon, a été inspiré par des vers de M. de Lamartine.

Dans le Discours sur les destinées de la poésie qu'il a placé en tête de ses premières Méditations, M. de Lamartine a inséré de beaux vers, traduction, disait-il, d'un chant national dans la Calabre, qu'il avait recueilli de la bouche même des paysannes d'Amalfi. C'est une femme qui parle dans ces vers. Elle se rappelle qu'aux plus douces heures de la vie et aux plus graves, enfant, jeune fille, jeune femme ou « vieille à cheveux blancs », toujours, dans la solitude et le recueillement de l'âme, une voix s'est élevée, qui était comme un prolongement de sa joie, ou comme un écho de sa plainte, et qui laissait la joie sans regret, et la plainte sans amertume :

Ce n'était pas le vent, la cloche, le pipeau...  
Ce n'était pas le chant du coq ou de l'oiseau,  
Ni des souffles d'enfants dormant dans leur berceau...  
Ce n'était nulle voix d'enfant, d'homme ou de femme...

C'était vous, c'était vous, ô mon ange gardien!  
C'était vous dont le cœur chantait avec le mien.

Maintenant je suis seule, et vieille à cheveux blancs,  
Et le long des buissons abrités de la bise,  
Chauffant ma main ridée au foyer que j'aïsée,  
Je garde les chevreux et les petits enfants.  
Cependant dans mon sein la voix intérieure  
M'entretient, me console et me chante toujours.  
Ce n'est plus cette voix du matin de mes jours,  
Ni l'amoureuse voix de celui que je pleure;

Mais c'est vous, oui c'est vous, ô mon ange gardien!  
Vous dont le cœur me reste et pleure avec le mien.

« Ce que ces femmes de la Calabre disaient ainsi de leur ange gardien, ajoutait M. de Lamartine, l'humanité peut

(1) *Revue des Deux Mondes*, t. LVII, p. 615.

(1) Traduites et envoyées par M. A. Cherbonneau.

(2) Pour lire avec profit ces indications historiques, il est nécessaire d'avoir sous les yeux une carte de l'Asie.

le dire de la poésie. C'est aussi cette voix intérieure qui | avec elle à toutes les heures de son pèlerinage séculaire  
 parle à tous les âges, qui aime, chante, prie ou pleure | ici-bas. »



Salon de 1865; Peinture. — L'Ange consolateur, tableau d'Alfred de Curzon.

Ainsi prend vie la pensée du poète; à son souvenir se | et rythme. Et le peintre à son tour emprunte au poète  
 représente une chanson entendue, un riant ou mélanco- | les vers, comme à la nature elle-même les spectacles qui  
 lique tableau entrevu, et la froide réflexion devient image | l'ont ému : c'est son émotion qu'il traduit, et un senti-

mont peut-être pour lui-même d'abord indéfinissable, peu à peu se précise, se colore et se fixe dans un pur contour. Tout devient langage pour l'âme poétique. Elle est comme un pathétique instrument où toutes les harmonies vibrent ensemble. Il faut pour en tirer des accords des mains délicates et puissantes. Rares sont de telles mains, sans doute, mais plus rare encore est la lyre.

### ACCLIMATATION DOMESTIQUE.

NŒURS DE DEUX CANARDS DE LA CAROLINE.

Monsieur,

Je vous adresse les lignes suivantes à titre de remerciement et en même temps comme renseignement. Peut-être vous intéresseront-elles et jugerez-vous à propos d'en extraire quelque chose pour vos lecteurs, car elles me paraissent confirmer très-heureusement les ouvertures que vous leur avez faites dans vos articles sur l'acclimatation des animaux<sup>(1)</sup>. Je me suis laissé séduire par les riantes perspectives que cet article offrait à mon imagination, et, pour premier essai, je me suis mis en tête de m'appliquer à la multiplication de la charmante espèce de canards américains dite de la Caroline. C'est de cet essai, de l'amusement dont il a été cause pour tous les miens, et finalement de sa réussite, que je voudrais vous rendre compte.

Grâce aux ressources mises à la portée du public par le jardin du bois de Boulogne, l'acquisition n'était pas difficile : je n'avais qu'à choisir dans les volières et les bassins. Mais le prix ? cent vingt francs pour deux canetons ! C'était, comme on dit chez nous, un peu salé ; et, malgré mon désir, j'ai un instant failli reculer.

Mais pour mes enfants, quelle joie ! Ma femme elle-même me poussait.

« Qui ne veut point faire les avances, me disait-elle avec raison, ne peut vouloir faire les bénéfices. »

Aussi, après m'être encore confirmé en relisant votre article, ai-je sauté le bâton, alléché, comme la laitière de la fable, par l'espérance.

J'ai dans mon jardinet un petit bassin alimenté par un mince filet, et c'est là que j'installai, en compagnie de quatre ou cinq oiseaux de la même famille, mais de race servile, mon précieux couple. La connaissance fut bientôt faite, et dès le lendemain nos deux nouveaux venus étaient si bien habitués à leur demeure que je ne les ai jamais vus, depuis lors, à plus d'un mètre du bord. Seulement, bien que fort inférieurs à leurs commensaux sous le rapport de la taille, ils ne tardèrent pas, grâce à leur supériorité d'énergie, due sans doute à leur tempérament méridional et à leur origine encore voisine de l'état sauvage, à se rendre les souverains de l'établissement. A eux la préséance. Personne n'a droit de se présenter à la pâtée qu'ils n'aient amplement et à loisir achevé leur affaire, et ; comme ils n'ont pas encore acquis cette glotonnerie qui caractérise les animaux domestiques, il leur faut du temps. Après quelques becquées, ils vont se promener pour revenir bientôt et recommencer ; mais malheur à celui qui, s'imaginant qu'ils ont quitté la partie et que la place est libre, s'avise de leur succéder : par un retour des plus offensifs, le malappris est ignominieusement chassé à coups de bec, les autres faisant cercle, le cou tendu, et bien avertis de ne pas se laisser aller à suivre un tel exemple. Ce sont de petits princes que les caprices du sort ont pu condamner à la captivité, mais qui protestent par toutes leurs allures contre la servitude. Ils ont gardé une fi-

(1) Voy. t. XXIX, 1861, p. 68, 123.

nesse de formes, une prestesse, une distinction qui font non-seulement notre plaisir, mais celui de toutes les personnes qui viennent nous voir ; et depuis que je les possède, j'éprouve chaque jour davantage la vérité de ce que vous disiez dans l'article en question, qu'il n'y a plus aujourd'hui de jardin complet s'il ne s'y trouve parmi les fleurs quelques jolis animaux pour les égayer et les vivifier.

Mais je ne voulais vous entretenir que des résultats économiques de mon entreprise, et voilà que je me laisse aller, en vrai propriétaire, à vous décrire toutes les mignardises de mes oiseaux. C'est un chapitre qui n'en finirait pas, et je reviens au sérieux.

Vers le milieu de mars, la ponte a commencé. Je savais qu'à la Louisiane les carolins nichent d'ordinaire dans des trous de vieux arbres, à une certaine hauteur au-dessus des eaux ; et comme ce sont des oiseaux d'un vol facile, ils communiquent aussi commodément que des fauvettes avec leur résidence aérienne. Mais ici, avec leurs ailes prudemment rognées, il n'y avait pas moyen de les placer dans les mêmes conditions, et pour y suppléer autant que je le pouvais, je leur ai tout simplement offert une petite caisse avec une ouverture de la largeur de la main, posée au niveau de l'eau et dissimulée entre deux touffes de bambou. Après l'avoir explorée à plusieurs reprises, à l'intérieur et à l'extérieur, la femelle a fini par s'en accommoder. Elle y a fait son nid avec quelques brins de paille et de foin qu'on avait eu soin de mettre à sa portée, et bientôt nous la vîmes s'y enfermer tous les deux jours pendant une heure ou deux, et commencer, selon toute apparence, à y déposer ses œufs. Vous devinez si ce grand événement, bien et dûment constaté, fut une joie pour toute la maison. Grandon eût été la curiosité de voir ces œufs qu'on se figurait aussi jolis que l'oiseau qui les avait pondus, et surtout de les compter ; mais la prudence ne le permettait pas, car l'oiseau, effarouché par une telle indiscretion, aurait pu abandonner son nid ; et malgré leur passion, les enfants eux-mêmes, ce qui n'a pas été pour eux une médiocre leçon, durent se résigner et attendre avec patience et confiance l'avenir.

Enfin, dans les premiers jours d'avril, notre chère mignonne s'est mise en retraite : il s'agissait donc bien définitivement de couaison. Elle s'est enfoncée dans les ténèbres de sa petite caverne, et nous ne l'avons plus vue que deux fois par jour, dans la matinée et dans l'après-midi, et environ un quart d'heure chaque fois. Elle se serait gouvernée sur l'horloge qu'elle n'aurait pas été plus régulière. Tout à coup on voyait paraître hors de l'ouverture sa jolie tête mordorée avec sa longue aigrette ; elle regardait à droite et à gauche si aucun ennemi ne la guettait, puis elle se lançait à l'eau comme une flèche, faisait quelques tours, allait à sa mangeoire ou se rassasiait des morceaux de pain qu'on s'empressait de lui jeter ; et le hâtif repas terminé, venaient les soins de toilette et de propreté. Que d'ablutions, de plongements, de battements d'ailes, d'ébats de toute sorte ! et pour couronnement, posée sur le bord, entre les pervenches, que d'application à lisser et à nettoyer toutes ses plumes ! Le quart d'heure, quart d'heure de récréation pour nous comme pour elle, était bien vite passé ; alors on la voyait se remettre à l'eau tranquillement, faire quelques évolutions de l'air le plus indifférent du monde, puis tout à coup, au passage devant son nid, par un brusque écart, elle y disparaissait, pour recommencer à la séance suivante le même manège, sauf les variantes.

Et l'époux infortuné, autrefois compagnon si assidu de sa chère moitié, que faisait-il durant cette période d'épreuve ? Hélas ! solitaire et plongé dans tous les dehors de

l'ennui, à peine se donnait-il de temps à autre le divertissement d'un peu de natation. Immobile sur le rivage, la tête renversée en arrière ou ensevelie sous son aile, il laissait avec résignation s'écouler les longues heures de l'attente. Que de pensées un la Fontaine ou tout autre poète d'animaux aurait pu glisser sous cette apparence de regret et de mélancolie ! L'heure de la sortie venue, et il semblait la connaître aussi bien que la couveuse, il se jetait à l'eau et allait croiser devant le nid, en poussant de temps en temps, si tardait à paraître celle qu'il attendait, le petit cri doux et musical qui caractérise cette espèce. Et cependant n' imaginez pas que ce fût pour manifester la moindre joie à l'apparition de la recluse : c'était un devoir, un simple devoir dont il venait de s'acquitter suivant les lois de son instinct et qu'il allait continuer. En effet, il se plaçait incontinent à la queue de sa femelle, à 50 ou 60 centimètres d'intervalle, et se mettait à la suivre imperturbablement, toujours derrière et à la même distance respectueuse. C'était le sérieux d'un laquais à la suite d'une grande dame, et sa belle livrée galonnée sur toutes les coutures, tirée, épinglée, ajoutait encore au portrait complété même par la grande dame, qui ne semblait pas plus prendre garde à lui que s'il n'eût jamais existé. Mais que quelque canard indiscipliné fit mine de la contrecarrer, le petit garde du corps était là, et, remplissant bravement son office, il mettait sans façon l'insolent à la raison.

Son rôle ne se réduisait cependant pas absolument à ce rôle de valet. Tout en veillant et en protégeant, au fond il ne perdait pas conscience de son autorité d'époux. Quand madame s'était suffisamment promenée, restaurée, lustrée, s'il lui prenait fantaisie de vouloir s'amuser encore, monsieur se présentait tout à coup sous un tout autre caractère. Il commençait par la talonner d'un peu plus près et à la ramener du côté où l'appelaient les intérêts sacrés de la famille ; souvent, arrivée là, elle s'échappait de nouveau, mais il devenait alors plus pressant, et bientôt, soit sous l'impression de la menade et du cri grondeur, soit sous l'impression morale du sentiment maternel ravivé, elle rentrait. Un jour, dois-je rappeler ce jour qui nous coûta tant d'alarmes, ce fut ce charmant petit mâle qui sauva tout : d'après tous les calculs, les trente jours que devait durer la couvaison étaient écoulés et rien de nouveau ne paraissait ; qu'était-il arrivé ? Les œufs étaient-ils clairs, s'étaient-ils brisés, les petits avaient-ils été dévorés par quelque rat ou quelque belette ? Toute la maison était en émoi. A quoi s'en tenir ? J'aurais voulu résister, attermyer, attendre encore au lendemain, et, sans doute, j'aurais eu raison ; mais le moyen de lutter contre tant d'impatiences, d'insistances, d'anxiétés ! Profitant du moment où la caroline venait de sortir, je glissai dans son nid ma main téméraire, et, au premier abord, je crus en effet être tombé sur toute une nichée : je ne sentais que des plumes ; mais en palpant plus minutieusement, je reconnus que chacun des œufs était enveloppé en totalité dans une petite couche de duvet disposée comme de la ouate, et accolé, au milieu de cet emballage si parfait, contre les autres. Il y en avait huit, de couleur verdâtre claire et d'une forme plutôt sphérique qu'allongée. J'en retirai un, sans le débarrasser de son duvet, et, à travers une petite cassure étoilée, j'entendis, ô surprise ! un cri, un premier cri. Je me hâtai de remettre avec toute précaution le cher objet à sa place, et discrètement, silencieusement, je m'esquivai. La cane n'avait rien vu : distraite pendant mon investigation par les morceaux de pain que les enfants faisaient pleuvoir devant elle, la friandise l'avait conduite à l'oubli de ses devoirs. Mais tandis que nous nous félicitions du résultat de mon adresse, qu'on m'interrogeait, que je racontais, l'heure de rentrer au logis avait sonné. Escortée

de son petit gardien, l'oiseau vint comme d'habitude croiser devant l'ouverture ; nous attendions avec émotion, car nous ne sentions que trop à ce moment quel gros jeu nous venions de jouer. Enfin l'oiseau prend son parti et se lance ; mais à peine sur le seuil, il tend le bec en avant, flaire, devine, s'arrête, redresse de colère et d'effroi son aigrette, et se rejette en arrière. Désespoir général ! Il se remet à sa promenade ; un quart d'heure se passe : même manège de sa part, mêmes regrets et mêmes alarmes de la nôtre. Quart d'heure sur quart d'heure, nous arrivâmes ainsi à plus d'une heure et demie. Mainte tentative avait eu lieu, mais toujours avec la même répugnance et sans mieux aboutir. En vain l'époux redoublait-il ses efforts, ses cris, ses instances, rien ne pouvait décider la mère, effarouchée par cette violation de son domicile, à y rentrer. Nous parlions déjà d'enlever les œufs et d'entreprendre leur éclosion au moyen de bouteilles d'eau chaude, lorsque enfin l'autorité conjugale dans ce qu'elle a de plus expressif nous vint en aide : lassé de l'insuccès de ses observations, surexcité par le sentiment de l'urgence, poussé à bout, le petit mâle se jeta tout à coup sur sa trop timide moitié, et à coups de bec, faute d'arguments plus persuasifs, il opéra en un clin d'œil ce que, pendant une heure, tous ses bons procédés n'avaient pu faire : l'épouse rentra, se résigna ; nous respirâmes : l'éclosion ne pouvait tarder.

### LE CHANT DES ÉTOILES.

Lorsque le matin radieux de la création s'éleva, et que le monde s'éveilla dans le sourire de Dieu ; lorsque les royaumes déserts de l'obscurité et de la mort sentirent le souffle de sa puissance émouvoir leurs profondeurs ; que les orbes splendides, que les sphères enflammées, de l'abîme du vide s'élevèrent par myriades dans la joie de la jeunesse ; comme elles s'élançaient pour jouer dans les profondeurs grandissantes de l'espace, leurs voix argentines s'unirent en chœur, et voici le chant que chantait l'une des plus brillantes :

— En avant ! en avant ! parmi les vastes, les vastes cieux, parmi les beaux champs d'azur qui s'étendent devant nous ! Voguez, soleils, accompagnés des mondes qui roulent autour de vous ! et vous, planètes suspendues sur votre pôle tournant, avec vos îles de verdure, vos blancs nuages, et vos ondes couchées comme une lumière fluide !

Car la source de la gloire dévoile sa face, et la lumière déborde l'espace sans bornes. Nous buvons, en voguant, les marées lumineuses dans notre air limpide et nos plaines fleuries. Oh ! oui, voguez au delà des vivantes splendeurs, suivez en chantant votre chemin joyeux !

Regardez, regardez, là-bas, à travers nos rangs étincelants, dans l'azur infini, étoile après étoile, comme ces astres brillent et fleurissent lorsqu'ils passent dans leur course rapide ! comme la verdure court sur leur masse roulante ! comme les vents légers marquent leur passage lorsque les petites vagues s'émouvent et que se courbe la tête des jeunes bois !

Voyez, le jour plus brillant verse ses rayons. Comme l'arc-en-ciel se suspend dans l'onde de l'atmosphère éclairée ! Et les crépuscules du matin et du soir, avec leurs richesses de nuances, lorsqu'ils descendent sur les brillantes planètes, y répandant leur rosée ! et entre eux, sur les régions fécondes, la nuit qui les couvre de son cône d'ombre !

En avant ! en avant ! Dans nos bocages en fleurs, dans la douce brise enveloppant les sphères, dans les mers et les sources qui brillent avec l'aurore, voyez ! L'amour couve, la vie naît ; des myriades d'êtres respirent et se sé-



parent de la nuit, pour se réjouir comme nous dans le mouvement et dans la lumière.

Glissez dans votre beauté, ô sphères pleines de jeunesse, dessinant la danse qui mesure les années. Glissez dans la gloire et dans la joie qui s'étend jusqu'aux plus lointaines frontières du firmament, — sourire visible de Celui dont le front se cache sous un voile devant lequel pâlisent nos flambeaux.

BRYANT<sup>(1)</sup>.

## COLOMB ET AMÉRIC VESPUCE.

Sans doute l'Amérique devrait s'appeler Colombie.

C'est bien, en effet, à Christophe Colomb que revient de droit l'honneur de la découverte.

Il est vrai que ce grand homme est mort en croyant, comme ses contemporains, que les nouvelles terres où il avait abordé appartenaient à l'Asie, ou plutôt, selon son langage, aux Indes, d'où il est arrivé que l'on a improprement appliqué, jusqu'à nos jours, le nom d'Indiens aux



Americ Vespuce, d'après Thevet<sup>(2)</sup>.

sauvages d'Amérique. Ce fut seulement plusieurs années après Colomb que les navigateurs reconnurent qu'au lieu d'îles plus ou moins grandes on se trouvait en réalité en possession d'un immense continent nouveau, distinct de l'Asie : en 1525, les grands contours étaient trouvés.

Il est encore vrai que, si l'on voulait considérer les faits à la rigueur et à la lettre, on serait autorisé à soutenir que Sébastien Cabot fut le premier qui, au quinzième siècle, toucha le sol américain, puisqu'il est constant qu'il aborda le 14 juillet 1497 à la côte du Labrador (Amérique septentrionale), tandis que Christophe Colomb, qui n'avait jusqu'alors découvert que des îles, n'atteignit réellement le continent, au bord de la province de Cumana,

(1) Nous devons la traduction de ce chant à M. Camille Flammarion. — William Cullen Bryant était le fils du docteur Pierre Bryant, de Cumington (Massachusetts) ; c'est là qu'il naquit, le 3 novembre 1794. Il n'avait encore que dix ans, lorsqu'il écrivit plusieurs pièces de vers, dont l'une fut publiée dans le *Hampshire Gazette*, à Northampton. En 1809, à l'âge de quinze ans, il publia, à Boston, un volume de poésies intitulé : *l'Embargo*. En 1815, il entra au barreau de Plymouth. Dans l'année 1821, il publia : *les Ages*, et *Thanatopsis*, son meilleur poème.

(2) Il faut avouer que ce portrait et celui que donne Th. de Bry ne paraissent pas plus authentiques que ceux qu'on montre à la galerie de Florence. — Voy. la note 2 de la page 192 du tome III de nos *Voyageurs anciens et modernes*.

que le 31 juillet 1498. Mais du jour où, en 1492, il avait découvert l'archipel des Lucayes, Cuba et Saint-Domingue, la découverte de l'Amérique était faite, le génie de Colomb avait résolu la vieille énigme de ce monde mystérieux, et Sébastien Cabot, comme les autres, n'avait plus qu'à suivre la voie qu'il leur avait ouverte. Où irait-on si l'on voulait contester à Colomb son titre à l'immortalité ? Ne pourrait-on pas dire aussi que les Normands scandinaves avaient, bien des siècles auparavant, exploré le nord de l'Amérique ? Et, mieux encore, pourquoi ne prétendrait-on pas que l'Amérique n'a jamais été découverte par personne, parce qu'il est vraiment hors de doute que de toute antiquité des relations commerciales avaient dû exister entre les îles d'Asie qu'on appelle Alcouthiennes et ce que nous appelons le nouveau continent ? Allons à l'extrémité de cette direction d'idées : est-ce que tout ce pays habité n'a pas été naturellement découvert par ceux qui y sont nés ou y sont arrivés les premiers ? En ce sens, il n'y aurait à découvrir, sur le globe, que les déserts. Tout cela n'est pas sérieux. De par le suffrage de la raison et de la justice universelles, Colomb a découvert l'Amérique.

Quant à Améric Vespuce, c'était un honnête homme, instruit, courageux, qui n'eut de sa vie aucune prétention à la découverte de l'Amérique. Né à Florence en 1451, quinze ans après Colomb, il fit plusieurs voyages en Amérique, le premier en 1499. Il n'avait qu'une position secondaire sur les navires qui le portaient et où n'était pas Colomb. Il était toutefois, surtout vers la fin de sa vie, très-estimé comme géographe et navigateur. On le consultait. Colomb avait de l'amitié pour lui : on a une lettre où il le recommande en termes très-bienveillants à son fils<sup>(1)</sup>.

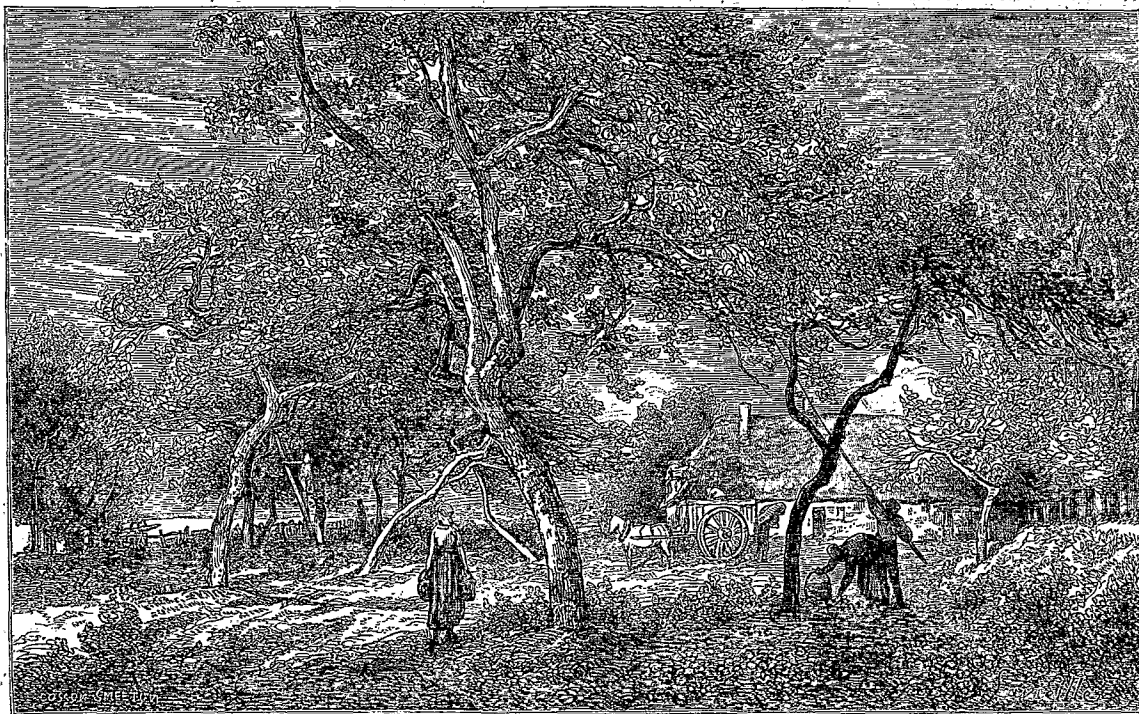
Améric Vespuce était bien loin de supposer qu'on donnerait jamais son nom au moindre coin de terre, et il eût été très-probablement stupéfait de l'honneur qu'on lui a fait au détriment de Colomb. Cependant, quand il mourut, il avait déjà paru des cartes où l'on désignait sous son nom le nouveau continent. Il est probable qu'il n'en sut rien. Eût-il eu connaissance de cette étrange erreur, commise d'abord en Lorraine et à Bâle, qu'il ne faudrait même pas lui reprocher de ne pas l'avoir détruite : comment en aurait-il eu les moyens ? En ces temps-là, les communications entre lettrés et savants étaient loin d'être faciles et rapides comme aujourd'hui ; on s'occupait moins, d'ailleurs, des savants que des navigateurs. Le premier géographe qui eut l'idée de donner au nouveau monde le nom d'Améric, nom de baptême (pourquoi pas plutôt de Vespuce ou Vespucci, nom de famille ?), fut, paraît-il, un professeur et libraire de Saint-Dié, sur les bords de la Meuse (aujourd'hui dans le département des Vosges). Ce savant avait pour surnom Hy-lacomilus ; son vrai nom était Martin Waltzemuller. D'où lui vint cette idée d'écrire le mot *Améric* sur sa carte ? Très-probablement parce que les relations de voyages d'Améric Vespuce circulaient seules autour de lui ; Vespuce en avait adressé des résumés à René II, qui régnait en Lorraine où les récits de Colomb étaient encore tout à fait ignorés. Les détails que Vespuce donnait sur les mœurs des sauvages étaient très-amusants. Peu à peu sa réputation s'était répandue ; on ne citait que Vespuce lorsque l'on parlait du nouveau monde. Cette explication est celle qui est généralement admise.

Vespuce mourut pauvre, à Séville, le 15 février 1512.

Après lui l'erreur se propagea. Il est fort difficile de débaptiser un continent. Ces noms géographiques ne signifient, d'ailleurs, presque rien ; et, par exemple, on peut bien dire que ceux d'Europe, d'Asie et d'Afrique n'ont guère de sens ; ou du moins de bon sens.

(1) Voy. cette lettre dans nos *Voyageurs modernes*, 1<sup>re</sup> série, p. 196.

## L'AUTOMNE EN NORMANDIE.



Salon de 1865 ; Peinture. — L'Automne en Normandie. — Dessin de Lavieille, d'après son tableau.

Parmi les fruits qui font la parure ordinaire de l'automne, il n'en est pas de plus brillant, de plus réjouissant que la pomme. Sa moisson ne demande que des gestes élégants et tout trouvés pour le peintre. Sans doute, je ne donne pas à la pomme une supériorité, très-contestable, sur le raisin ; elle est moins succulente, et la liqueur qu'elle produit ne peut en rien se comparer au vin. Mais les vendangeurs sont si peu agréables à voir, accroupis ou plutôt pliés en deux autour des ceps, que je sais gré à M. Lavieille d'avoir peint l'automne en Normandie, dans le pays des pommes. Son tableau représente un de ces vastes enclos qui entourent les fermes normandes : les arbres sont chargés de fruits ; blancs au printemps, les voilà devenus vermeils. Et il n'y a pas, entre Honfleur et Trouville, cent mètres de terrain qui ne soient pas couverts de pommiers. Ne dites pas que c'est monotone ; les mouvements de terrain se chargent de varier les perspectives. Ces grandes côtes couvertes d'une herbe plantureuse, ces vallées humides de la Touque, ces prairies de Pont-l'Évêque et de Caen où des vapeurs blanches s'amassent au coucher du soleil, ne cessent de réveiller l'attention du voyageur. On ne voit point de formes abruptes ; tout est rond, gras, un peu épais ; les ondulations du sol sont puissantes et tranquilles. Peut-être, durant l'été, cette verdure uniforme, où toute fleur disparaît noyée dans la couleur dominante, paraît-elle un peu sévère. Mais l'automne vient qui l'égaye et la sème généreusement de belles pommes vermeilles, semblables aux joues rebondies des enfants. Et les grosses filles de Normandie, les garçons rusés, reçoivent de la nature qui les entoure, les nourrit et les abreuve, une sorte de reflet poétique. Ils saluent avec joie la source intarissable du cidre, et courent aux échelles avec une légèreté insolite. On sent dans l'œuvre de M. Lavieille un peu de ce bonheur et de cette fécondité.

## FRANÇOIS HUBER L'AVEUGLE.

SA VIE ET SES OUVRAGES D'HISTOIRE NATURELLE.

SOUVENIRS INÉDITS DE M<sup>me</sup> DE MOLINS, SA FILLE.

« Tout ce qui rappelle l'idée d'une difficulté vaincue plait en général à l'imagination des hommes. Les moins aventureux, les moins inventifs, aiment à voir des exemples de la manière dont la force corporelle ou intellectuelle de leurs semblables a su vaincre des obstacles en apparence insurmontables, et c'est dans ce sentiment que tous les contes merveilleux des anciens temps ont pris leur origine. Ceux qui sont plus habitués à réfléchir se plaisent à suivre ces exemples dans leurs détails, à étudier les procédés par lesquels certains esprits ingénieux parviennent à surmonter ou à tourner les difficultés. Si ces effets sont de courte durée, on les admire comme de simples météores ; mais si l'obstacle est permanent et que les efforts ne se relâchent jamais, alors à cette admiration pour un élan d'esprit ou d'énergie momentanée s'en joint une autre plus profonde pour cette force continue, pour cette volonté patiente, mais immuable, qui n'est donnée qu'à un si petit nombre de caractères.

» De pareils exemples doivent être consignés pour l'honneur de l'espèce humaine et l'encouragement de ceux qui, à la vue de certaines difficultés, tendent à se laisser détourner de leur but. Il est bon de montrer de temps en temps aux jeunes gens que si la volonté ni la patience ne sont pas, quoi qu'on en ait dit, les seuls éléments du génie, elles sont au moins ses plus fermes auxiliaires, ses plus puissants véhicules, et des facultés tellement importantes qu'elles arrivent quelquefois, dans la recherche de la vérité, aux mêmes résultats que le génie même. Peut-être ces réflexions, tout ambitieuses qu'elles peuvent paraître au premier coup d'œil, recevront-elles quelque force de l'histoire de l'homme auquel cette notice est consacrée. »

Ces nobles paroles, placées en tête d'une biographie de mon père publiée par l'illustre de Candolle, résument et

légitiment si bien l'admiration qu'excitèrent en Europe les savantes observations d'Huber l'aveugle sur les abeilles, que je ne puis résister au désir de les citer en essayant moi-même de raconter cette vie dans laquelle la pensée et l'intelligence, s'élevant vers les plus hautes régions accessibles à l'âme de l'homme, luttèrent victorieusement contre des obstacles jusqu'alors jugés insurmontables.

François Huber naquit à Genève, le 2 juillet 1750. Son père, Jean Huber, doué par la nature d'un caractère des plus rares, exerçait dans sa ville natale une charge dans la magistrature. Les éminentes qualités de son esprit et de son cœur lui avaient concilié l'estime et les suffrages de ses concitoyens. Homme du monde, il possédait les plus agréables talents; il était excellent musicien, et charmait ses auditeurs par des improvisations empreintes d'un goût et d'un sentiment exquis; il maniait le crayon et le pinceau avec un égal succès: il s'appliqua particulièrement à reproduire les animaux en mouvement. Il fit aussi des découpures de paysages où l'on admire encore aujourd'hui une touche spirituelle et les ingénieux raccourcis des figures. Sa conversation originale et vive le faisait rechercher par les hommes distingués de son temps. Voltaire, qui habitait alors Ferney, l'estimait singulièrement, malgré les plaisanteries piquantes et les charges malicieuses qu'Huber faisait sur lui. Un jour, cependant, Voltaire s'insurgea contre ce qu'il appelait une persécution, et en vint même à employer des termes assez vifs. Huber l'écoutait, tout en faisant ronger à son chien Tom une tranche de fromage dont il cachait avec les doigts certains endroits qu'il voulait soustraire à ses dents.

« Voyez! dit-il tout à coup en interrompant le flot d'invectives qui tombait sur lui; voyez cependant ce que c'est que le mauvais exemple! voilà mon chien qui vient de faire votre silhouette! » Et il présentait à Voltaire le morceau de fromage où le patriarche de Ferney put reconnaître son profil grotesquement représenté.

A des talents variés Huber joignait le goût et l'art de l'observation des animaux, et il publia un ouvrage fort curieux sur le vol des oiseaux de proie <sup>(1)</sup>.

Le salon de M<sup>me</sup> Huber réunissait souvent MM. Necker, de Germany, Mallet-Dupan, de Voltaire et le comte Joseph de Maistre, qui a laissé de sa vieille amie un portrait qui est un chef-d'œuvre <sup>(2)</sup>.

Ce fut dans cet intéressant milieu que François Huber passa sa première jeunesse et qu'il apprit à apprécier la valeur des hommes d'élite dont il fit depuis sa société favorite. Il suivit de bonne heure les cours du collège de Genève; guidé par son père, il y prit le goût des langues anciennes, de la littérature, des sciences physiques et de l'histoire naturelle. Alors que ses camarades ne songeaient encore qu'aux jeux de leur âge, il se livrait déjà avec ardeur à l'observation de la nature. On aurait dit qu'il pressentait la privation cruelle qu'il allait bientôt subir et qu'il se hâtait de faire des provisions de souvenirs pour le reste de sa vie. Sa santé ne résista pas à de si rudes travaux, sa vue s'altéra; mais, emporté par la passion de l'étude, il n'en continua pas moins à entendre pendant le jour autant de leçons qu'il le pouvait, et à passer ses nuits soit à rédiger ses notes, soit à lire à la faible lueur d'une lampe, qu'il s'habitua à remplacer par la clarté de la lune alors qu'on la lui eut enlevée.

Il fallut bientôt suspendre toute occupation. Son père, justement alarmé, le conduisit à Paris et consulta les plus

célèbres médecins; mais il était trop tard: l'oculiste Venzel déclara que l'état de la vue était sans remède et annonça au jeune Huber une cécité prochaine et complète.

Il revint à Genève, où un nouveau malheur l'attendait.

Longtemps avant son voyage à Paris, il avait rencontré dans le monde une charmante jeune personne, Marie-Aimée Lullin, dont la grâce et l'amabilité avaient fait une profonde impression sur lui. Il l'aima, lui fit partager ses sentiments, et bientôt les deux jeunes gens se jurèrent une éternelle fidélité. Ni l'un ni l'autre ne pouvait croire qu'il fût possible de désunir leur sort, et cependant le père de la fiancée rompit brusquement le mariage projeté, ne pouvant consentir, disait-il, à confier à un aveugle la direction de la grande fortune qu'il devait laisser à sa fille.

Ce nouveau coup fut pour Huber un épouvantable chagrin; tant qu'il put discerner quelque clarté, il s'efforça de dissimuler son infirmité: il agissait, il parlait comme s'il avait pu voir, et souvent il trahissait son malheur par cette confiance. A chaque instant la nuit qui l'entourait se faisait plus obscure; à la douleur de perdre la vue se joignait la crainte de se voir abandonné par l'objet de son amour; mais M<sup>me</sup> Lullin, douée de la sensibilité la plus exquise, comprit les souffrances morales de son ami, et son attachement s'exaltant jusqu'à l'héroïsme, elle résolut d'attendre l'âge de sa majorité pour s'unir à lui. Elle résista aux prières, aux supplications de ceux qui l'entouraient, et, ce qui ne s'était jamais vu dans sa famille, aux ordres mêmes de son père. Six ans se passèrent ainsi; et, le jour fixé par elle, elle se présenta au temple, accompagnée par son oncle maternel et par son amie intime M<sup>me</sup> de Candolle, conduisant elle-même à l'autel l'époux qu'elle s'était choisi alors qu'il était heureux, et au triste sort duquel elle voulait maintenant dévouer sa vie.

M<sup>me</sup> Huber se montra digne de la tâche qu'elle s'était imposée. Pendant quarante ans qu'a duré cette union, elle n'a pas cessé de rendre à son mari aveugle les soins les plus assidus et les plus tendres; elle fut son secrétaire et sa lectrice, elle fit des observations pour lui, et acquit même une habileté rare dans l'art de disséquer les insectes. Mon père, faisant allusion à sa petite taille, disait d'elle: *Mens magna in corpore parvo* <sup>(3)</sup>, et répétait souvent dans sa vieillesse que tant qu'elle avait vécu il ne s'était pas aperçu du malheur d'être aveugle. Des plumes illustres, celles de M. de Voltaire dans sa correspondance et de M<sup>me</sup> de Staël dans *Delphine*, ont laissé d'émouvantes peintures de ce couple uni, où l'on trouve toujours la plus parfaite résignation jointe au dévouement le plus noble et le plus touchant.

C'est presque à regret que je quitte un sujet si cher à mon cœur; mais je dois aussi m'occuper des travaux qui ont placé mon père dans les rangs des savants.

Il lui était réservé, à lui privé de l'organe le plus essentiel dans les sciences d'observation, de révéler aux clairvoyants des faits qui leur étaient demeurés cachés. Ses conversations avec Bonnet éveillèrent en lui le désir de vérifier quelques assertions sur les mœurs des abeilles; son séjour habituel à la campagne lui en facilita les moyens, et le talent qu'il avait de développer l'intelligence de ceux qui l'approchaient et de faire naître en eux une noble curiosité, ce brillant apanage de l'âme humaine, ne fut pas le moindre des auxiliaires qu'il appela à son secours. François Burnens, son domestique, remarquable par la sagacité de son esprit et l'attachement qu'il portait à son maître, profita avidement des leçons de mon père, qui développa son expérience et le dirigea dans ses recherches par des questions habilement combinées. Au moyen des souvenirs de sa jeunesse et des témoignages qu'il recueillait auprès

(1) Une grande âme dans un petit corps.

(1) *Observations sur le vol des oiseaux de proie*, par J. Huber. Genève, in-4°, 1774.

(2) *Causeries du lundi*, par M. de Sainte-Beuve, article JOSEPH DE MAISTRE.

de ma mère et de ses nombreux amis, il contrôlait les récits de son aide, et parvint à se faire une image précise des moindres actes des insectes qu'il étudiait.

Il découvrit ainsi le mystère de la reproduction des abeilles; il suivit dans les airs les amours de cette reine, mère unique d'une si nombreuse tribu; il réunit des preuves si évidentes à l'appui du fait nouveau dont il avait été témoin, qu'il convainquit le monde savant de sa parfaite authenticité; il confirma, par une série d'observations souvent répétées, la découverte de Schirach, que les abeilles peuvent à volonté transformer par une nourriture appropriée les œufs des ouvrières en reines, ou, pour parler plus exactement, des neutres en femelles; il montra aussi comment certaines abeilles ouvrières peuvent pondre des œufs féconds. Il décrivit avec un soin particulier les combats des reines entre elles; le massacre des faux bourdons, et toutes les circonstances singulières qui ont lieu dans une ruche lorsqu'on y substitue une reine étrangère à sa reine naturelle. Il montra l'influence que la grandeur des cellules exerce sur la taille des insectes qui en proviennent; raconta la manière dont les larves des abeilles filent la soie de leurs coques; prouva démonstrativement que la reine est ovipare; étudia l'origine des essaims, et donna le premier une histoire raisonnée de ces colonies volantes, etc.

La plupart de ces observations, qui avaient échappé à ses devanciers, furent dues à l'invention qu'il fit de ruches vitrées, qui permettent de suivre jusque dans les moindres détails les faits et gestes de la communauté.

*La fin à la prochaine livraison.*

#### UN RELIQUAIRE DU TREIZIÈME SIÈCLE.

Nulle part l'habileté et la fécondité d'invention des artistes du moyen âge ne paraît mieux que dans ce qui nous reste de leurs ouvrages d'orfèvrerie. La variété de formes qu'ils donnèrent aux reliquaires, par exemple, est infinie, et ces formes sont quelquefois du goût le plus délicat. « Non-seulement les trésors des abbayes, des cathédrales, et même des églises paroissiales en possédaient en quantité innombrable, dit M. Viollet-Le-Duc (*Dictionnaire du mobilier français*), mais les oratoires des princes ou des seigneurs en étaient garnis. Les particuliers mêmes avaient des reliquaires... Jusqu'au douzième siècle, les reliquaires n'étaient pas aussi nombreux qu'ils le devinrent plus tard, car les églises qui possédaient des corps saints entiers n'en laissaient pas aisément distraire quelques parcelles... Mais peu à peu les abbayes, qui la plupart possédaient des corps saints, soit pour obtenir les bonnes grâces d'un grand personnage, soit pour reconnaître un service signalé, donnèrent des fragments de ces corps, et il fallut faire des reliquaires pour contenir ces parcelles. Les croisades contribuèrent puissamment à répandre la passion pour les reliquaires. Tous ceux qui revenaient de Palestine rapportaient quelque fragment sacré ou quelques ossements de saints. Constantinople et Venise en vendaient à toute la chrétienté, et fabriquaient les coffres ou étuis en métal, bois ou ivoire, qui les contenaient.

» Ce qui caractérise les reliquaires fabriqués en Occident, particulièrement pendant les douzième et treizième siècles, c'est qu'ils affectent à l'extérieur la forme des objets qu'ils renferment : est-ce un crâne, le reliquaire est un buste d'or, d'argent ou d'ivoire, reproduisant les traits du saint; est-ce une côte, le reliquaire se recourbe en suivant les contours de cet os; est-ce un bras, le reliquaire est façonné en forme de bras vêtu, avec la main bénissant; tandis que les reliquaires venus d'Orient, pendant les douzième et treizième siècles, sont des coffres, des

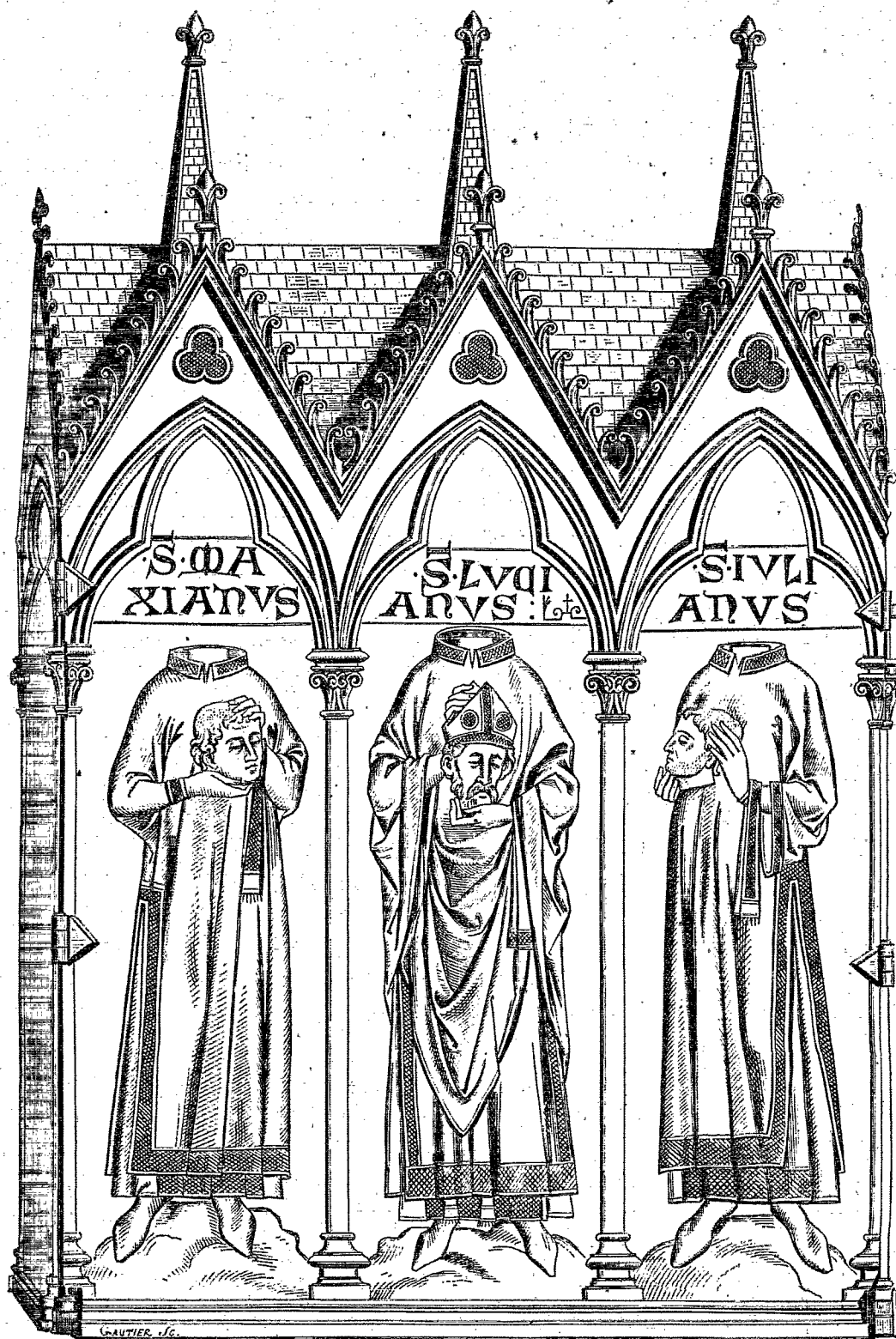
boîtes plus ou moins riches, mais qui étaient évidemment fabriqués d'avance, et dans lesquels on plaçait les objets qu'on envoyait. »

Les reliquaires en forme de boîte ou de coffre furent les plus nombreux, même en Occident et dès l'origine; il y en eut de toutes façons et de toutes dimensions, depuis les médaillons que l'on portait au cou jusqu'aux grandes chasses en forme d'église que l'on exposait aux jours solennels ou que l'on promenait processionnellement dans tout le diocèse et quelquefois même hors de ses limites. Ces chasses, comme toutes les grandes pièces, étaient faites pour demeurer dans les trésors des églises et dans les oratoires des châteaux. Beaucoup existent encore. Au contraire, les reliquaires portatifs, de petite taille et faits des matières les plus précieuses, sont devenus rares. Il y en avait de deux sortes : « Les uns, dit l'auteur que nous avons déjà cité, se plaçaient dans les bagages avec les ustensiles sacrés que la plupart des princes et seigneurs faisaient porter avec eux en voyage; les autres se plaçaient dessus ou dessous les vêtements, de manière à mettre en tout temps et en tous lieux le possesseur sous la protection du saint dont il conservait les reliques. »

La petite chasse dont nous publions le dessin, et qui a fait partie de la célèbre collection du prince Soltykoff avant d'entrer dans le cabinet de son possesseur actuel, peut se ranger aussi bien dans les deux classes que distingue M. Viollet-Le-Duc, parmi les reliquaires de trésor ou parmi les reliquaires portatifs. Elle n'a que 20 centimètres de hauteur sur 13 de largeur. Elle est en argent doré, et a, comme on voit, l'apparence d'un petit édifice surmonté de pignons et de clochetons. Ses faces sont divisées en trois compartiments par des colonnettes qui supportent des arcatures en tiers-point et à redans. Dans les compartiments de la face principale sont gravées les figures en pied de trois saints, et au-dessus de chaque figure on lit le nom du saint qu'elle représente. A la place de ces figures, il y a de l'autre côté des ouvertures, autrefois probablement fermées par un verre qui laissait voir les reliques; et on lit ces mots : *De brachio S<sup>i</sup> Maxiani, De costa S<sup>i</sup> Luciani, De costa S<sup>i</sup> Juliani* (Fragments du bras de saint Maxien, de la côte de saint Lucien, de la côte de saint Julien). Ce petit monument, dont la composition est si simple, et dont tout l'ornement consiste en figures remarquables par la pureté du style, est un exemple de ce que l'orfèvrerie pouvait produire à la plus belle époque de l'art gothique. Quand on étudie attentivement les détails de l'architecture, ceux des costumes, le caractère des têtes, on arrive à fixer la date de ce reliquaire, d'une manière à peu près certaine, dans le dernier tiers du treizième siècle. Quant au lieu où il fut fabriqué, il n'est pas douteux que ce dut être quelque une des principales villes de l'Ile-de-France, et il est au moins probable qu'il devait appartenir à une église ou à un personnage du Beauvoisis; car les trois saints dont il contient les reliques sont les patrons vénérés de ce pays.

Saint Lucien vint en Gaule, d'après la tradition, en même temps que saint Denis. Il y fut envoyé par le pape saint Clément et devint l'apôtre et l'évêque des Bellovaques, parmi lesquels il opéra de nombreuses conversions. Il reçut le martyre sous Domitien. Saint Maxien et saint Julien, l'un prêtre et l'autre diacre, étaient ses plus fervents disciples. Saisis les premiers par les émissaires du préfet des Gaules Julien, ils furent décapités avant saint Lucien, et celui-ci remercia hautement le ciel de ce que ses enfants spirituels l'avaient précédé dans la gloire. Loin de fuir à l'approche de ses persécuteurs, il les attendait en continuant d'enseigner le peuple. A son tour, il eut la tête tranchée; mais à peine était-il tombé sous le glaive, dit sa légende, que son corps de lui-même se releva, et,

prenant sa tête dans ses mains, le martyr la porta à une distance de plus de trois milles, jusqu'au lieu qu'il avait lui-même désigné d'avance pour sa sépulture. Les restes de saint Julien et de saint Maxien, qui avaient été enterrés



Reliquaire du treizième siècle, du cabinet de M. Timbal. — Dessin de Chevignard.

au lieu même de leur supplice, furent ensuite réunis à ceux de saint Lucien, et une basilique s'éleva autour de leurs tombeaux. Saint Éloi, l'habile orfèvre de Dagobert, employa son art à les orner. Le corps de saint Lucien demeura dans la cathédrale de Beauvais; son chef et l'un de ses bras étaient conservés, à l'époque où les Bollandistes écrivaient les Vies des saints, dans le monastère de Saint-Lucien, près de Beauvais, où il était d'usage que

les nouveaux évêques vinsent passer une nuit avant de prendre possession de leur siège épiscopal.

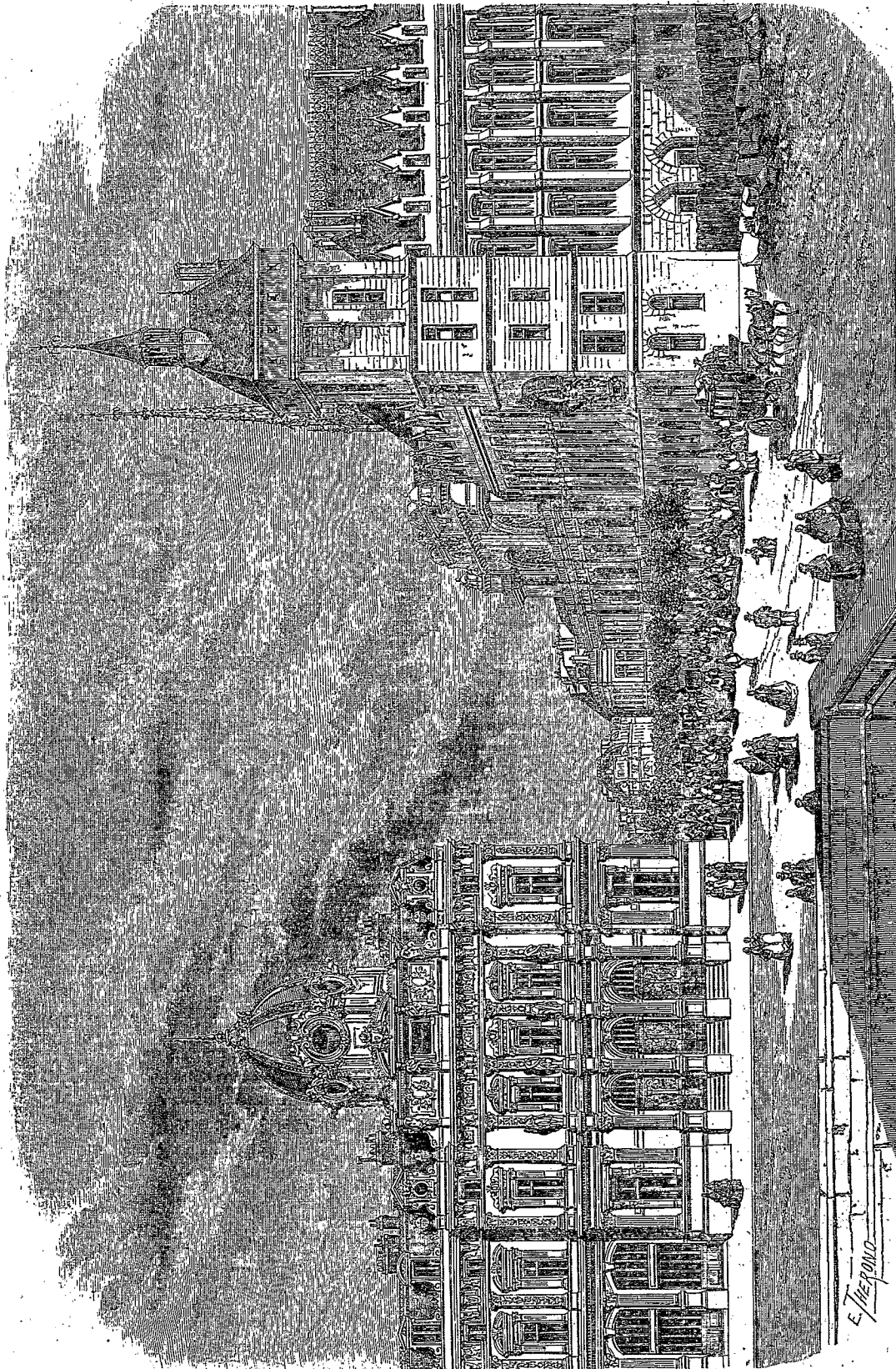
#### LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

Nous avons devant nous, au premier plan, la fin du pont au Change, et au milieu le boulevard du Palais;



à droite, le palais de Justice, dont la tour de l'Horloge forme l'angle (<sup>1</sup>); à gauche le nouveau palais du Tribunal de commerce, à l'angle du quai Desaix et du boulevard, sur l'emplacement de l'ancien marché aux fleurs. Ce pa-

lais, vaste et bien distribué, contient une salle des pas perdus, une salle de délibération, des chambres d'audience, une salle pour les déclarations de faillites, une salle pour les conseils de prud'hommes, un salon de con-



Nouveau palais du Tribunal de commerce de Paris. — Dessin de Thiéron.

ciliation, enfin une salle d'exposition pour les dessins de fabrique. Le mot Palais est ambitieux; mais il n'a rien

(<sup>1</sup>) Voy. la représentation du cadran curieux qu'on aperçoit, à la hauteur du premier étage, sur la façade, t. XX, 1852, p. 329 et suiv.

d'exagéré lorsque par contraste on se rappelle le sombre et triste réduit de la Bourse que ce monument remplace.

Le fondateur des tribunaux de commerce en France fut le chancelier Michel de l'Hôpital. Il reconnut la légitimité

d'un désir exprimé par le tiers état aux états généraux de 1560, et fit signer par Charles IX, en 1563, un édit portant institution d'un tribunal consulaire dans la ville de Paris. Deux ans après, cette juridiction s'étendait aux autres villes de France. L'ancienne magistrature se montra peu satisfaite de cette innovation, et plusieurs fois, notamment en 1576, elle essaya de faire supprimer les tribunaux de commerce, mais en vain.

« La rapidité des opérations commerciales, la bonne foi qui doit toujours y présider, l'expérience spéciale qu'exige le jugement des contestations qu'elles font naître, la nécessité d'une procédure expéditive, rendent indispensable pour le commerce une juridiction particulière, dégagée des formes lentes et compliquées de la justice ordinaire, soumise à des règles plus larges et moins inflexibles que celles du droit civil, confiée à des hommes exercés dans les matières sur lesquelles ils sont appelés à prononcer. » (1)

L'organisation des tribunaux de commerce repose sur l'élection. Les fonctions des juges y sont purement honorifiques. Ils connaissent : 1° de toutes contestations relatives aux engagements et transactions entre négociants, marchands et banquiers ; 2° entre toutes personnes, des contestations relatives aux actes de commerce ; 3° des actions contre les facteurs, commis des marchands ou leurs serviteurs, pour le fait seulement du trafic du marchand auquel ils sont attachés ; 4° des billets faits par les receveurs, payeurs, percepteurs ou autres comptables des deniers publics ; 5° des actes relatifs aux faillites.

Les tribunaux de commerce statuent de plus en appel sur les décisions du conseil des prud'hommes.

Les appels des tribunaux de commerce sont portés par-devant les cours dans le ressort desquelles ces tribunaux sont situés.

Il ne paraît pas, d'après le petit nombre des appels, et surtout des infirmations par les cours, qu'il y ait aucun motif sérieux de critiquer l'institution consulaire : « Elle est d'accord, ainsi que l'a dit Horace Say, avec les instincts français. Mettez un fusil sur l'épaule d'un négociant français, donnez-lui un uniforme, et vous en faites, sans autre façon, un excellent soldat ; mettez-lui une robe et un bonnet carré, et, sans noviciat, vous en faites un bon juge. Les juges consulaires sont à la fois des jurés spéciaux et de véritables juges ; ils décident d'abord le point de fait, et appliquent immédiatement la loi. Un ancien chancelier de l'échiquier d'Angleterre assistait un jour à l'une des longues audiences du tribunal de commerce de Paris, et, suivant avec attention les débats, ne pouvait s'empêcher de renouveler souvent la même question : « Sont-ce donc » véritablement des négociants qui rendent tous ces jugements ? » Il ne pouvait dissimuler sa surprise de les trouver aussi équitablement rendus en même temps que bien énoncés. »

### DESTRUCTION D'UNE VILLE

PAR UNE ÉRUPTION DE BOUE.

Villafranca était jadis la bourgade la plus opulente de l'île San-Miguel ; c'était aussi la plus ancienne, puisque c'était là qu'avait commencé la colonisation. Un horrible cataclysme la détruisit presque entièrement durant les premières années du seizième siècle. Dans la nuit du 22 octobre 1522, des bruits souterrains, suivis de violentes commotions, se firent entendre, et, au lever de l'aurore, nombre d'édifices étaient déjà renversés. Un torrent de boue liquide, coulant d'un pic au sommet duquel on a bâti l'ermitage de Notre-Dame da Paz, jeta ses flots de

(1) *Dictionnaire de l'économie politique*, par Ch. Coquelin et Guillaumin, article TRIBUNAUX DE COMMERCE.

fange sur la bourgade dans presque toute son étendue, et fit périr, selon les calculs des historiens, près de cinq mille individus. Après cette catastrophe, les colons relevèrent Villafranca. Ils la rebâtirent non loin de l'ancien emplacement, à l'est d'une rivière qui coule en cet endroit, un peu à l'ouest de ce cours d'eau, où il y avait encore un faubourg qui restait debout après la catastrophe. Un vaste amas de terre, agglomération informe de sables, de cendres et de pierres poncees, laissant apercevoir quelques pics de lave, se montre de nos jours au lieu où fut ce centre de population. Mousinho de Albuquerque raconte qu'en fouillant ce monticule on rencontre des cavités qui ne sont autre chose que des moules de face humaine. Les malheureux surpris par l'inondation de boue ont été subitement étouffés ; leurs cadavres se sont décomposés par l'action du temps ; et cette fragile empreinte est tout ce qui reste pour attester la funeste catastrophe.

### LE PHARE.

On raconte qu'un marin, surpris en mer par une nuit orageuse, gouvernait pour gagner le port. Son jeune fils, appuyé contre lui dans les ténèbres, lui dit : « Mon père, quelle est, là-bas, cette folle lumière que je vois tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de nous ? » Le père lui promit l'explication pour un autre jour. Et il se trouva que c'était la flamme du fanal qui paraissait tour à tour haute et basse à l'œil balancé par les vagues furieuses.

Moi aussi je cingle vers le port sur une mer violemment émue, et je tiens mon œil fixé sur la flamme du fanal, et quoiqu'elle me paraisse changer de place, je finirai par toucher heureusement le bord.

GÆTUE, *Voyage en Italie*.

### L'INSTRUCTION DANS L'INDE.

Depuis quelques années, les Indiens se montrent avides d'instruction. Leurs enfants fréquentent assidûment les écoles et les collèges de Calcutta, de Pounah, de Delhi, d'Agra, de Bénarès. Un habitant indien de Surate a donné 162 500 francs pour la création d'un collège dans cette ville ; un Parsi en a donné 125 000 pour fournir à cinq jeunes Indiens les moyens d'aller en Angleterre compléter leur éducation ; l'Indien Prema-Chaudra a donné deux laks de roupies (500 000 francs) pour l'établissement d'une bibliothèque à Bombay ; Mohammed-Habil-Bhay en a légué deux laks et demi (625 000 francs) pour la fondation d'une école dans la même ville. De nouvelles maisons d'instruction s'élèvent à Lacknau, à Lahore, à Barhampour, à Bombay, à Allahabad et ailleurs. On dirait que le vieux monde a honte de son long sommeil et veut enfin reprendre sa part dans l'œuvre de la civilisation.

### HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

#### Préface.

Le récit qui va suivre n'est pas un roman de pure fantaisie, écloso spontanément dans les champs trop fertiles de l'imagination ; il appartient pour le fond et par droit de naissance aux études positives : il est né sur le sol scientifique.

La Comète que nous allons mettre en scène, et qui va nous prêter les éléments de notre narration, n'est pas un mythe : elle existe ; et des millions de personnes l'ont vue

briller sur leur tête, comme on en sera convaincu à la fin de notre récit.

Les dates de ses apparitions antérieures n'ont pas été arbitrairement imaginées, mais calculées d'après des éléments elliptiques dignes de toute la confiance des honnêtes gens; ces éléments sont connus des astronomes, et la limite de l'erreur possible ne s'élève pas à plus d'un centième (1).

L'état des lieux que visite notre téméraire touriste n'est pas davantage établi sans raison, mais, au contraire, fondé soit sur l'observation directe, soit sur l'induction.

De tous les phénomènes décrits, il n'en est pas un seul, même le moindre, qui soit légèrement inventé. La parole n'est pas venue errer à tort et à travers, mais elle est restée l'humble servante de son auguste maîtresse la vérité.

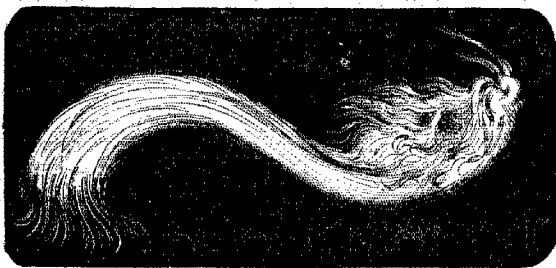
Telle est la trame solide du tissu que nous avons pris plaisir à broder à l'intention de nos lecteurs.

#### 1. — Où la Comète remarque pour la première fois l'existence de la Terre.

Vers l'an six cent onze mille cent quatre-vingt-neuf avant l'ère chrétienne, la grande Comète que les habitants de Jupiter observaient depuis bientôt cent quarante mille ans remarqua pour la première fois, non loin du Soleil, une petite planète 1 400 fois plus petite que celle dont nous venons de parler; globe bien chétif, tournant assez gauchement sur lui-même, enveloppé de vapeurs grossières, soumis à d'effrayantes révolutions géologiques et atmosphériques, enfin inhabitable pour la race humaine.

Cette Comète, dont la queue ne mesurait pas moins de quatre-vingts millions de lieues de longueur, dont le noyau non encore solide avait un circuit de dix mille lieues, et dont la belle chevelure n'avait pas moins de neuf cent mille lieues d'épaisseur, — ses dimensions sont encore aujourd'hui la moitié de ce qu'elles étaient alors; — cette Comète, qui jusque-là s'était spécialement occupée de l'observation des mondes de Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune, etc., et qui n'avait jamais frayé qu'avec la plus noble société du ciel, fut étrangement et désagréablement surprise à l'aspect du pauvre petit monde terrestre.

Tout en appréciant l'étendue du pouvoir de la nature, elle était loin de se douter que ces astres lilliputiens fussent possibles. Elle y regarda à plusieurs fois avant d'en croire ses yeux, et ce ne fut qu'après avoir reconnu l'absence de toute cause d'illusion ou de mirage qu'elle voulut bien condescendre à accepter la réalité. L'existence de cette infime position sociale la grandit encore à ses propres yeux. Se drapant dans sa majesté comé-



(1) MM. les astronomes reconnaîtront tout de suite de quelle comète il s'agit, si nous leur disons que ses éléments sont les suivants :

$$\begin{aligned} T &= 1811, \text{ sept. } 12, 26. \\ \pi &= 75^{\circ} 1' 0''. \\ \Omega &= 140^{\circ} 24' 26''. \\ i &= 43^{\circ} 2' 43''. \\ q &= 1.03558. \end{aligned}$$

Nous pouvons même ajouter, par surcroît, que sa distance aphélie = 421.02; son demi-grand axe, 211.03; son excentricité, 0.9951; et que le sens de son mouvement est rétrograde.

taire, elle passa dédaigneuse près du pauvre rejeton en détournant la tête, releva fièrement son aigrette, puis, rebroussant chemin, retourna dans les déserts de l'espace et poursuivit avec orgueil son vol splendide à travers les cieux immenses.

Ainsi passent, trop souvent, hélas! les grands auprès des petits, les puissants auprès des faibles, méconnaissant par leur dédain la valeur des humbles et follement oublieux de la justice, comme si les êtres qui paraissent le plus disgraciés n'étaient pas les enfants de la mère nature et les membres de la même famille universelle!

Cependant, en réalité (il faut bien l'avouer), c'est un bien petit monde que le nôtre pour ceux qui ne se font pas illusion, comme nous, sur son importance. Nos sentiments de patriotisme, quelque naturels qu'ils soient, grossissent un peu sa valeur, et les voyageurs de l'espace qui l'aperçoivent pour la première fois ne peuvent guère se douter que nous en fassions un si grand cas.

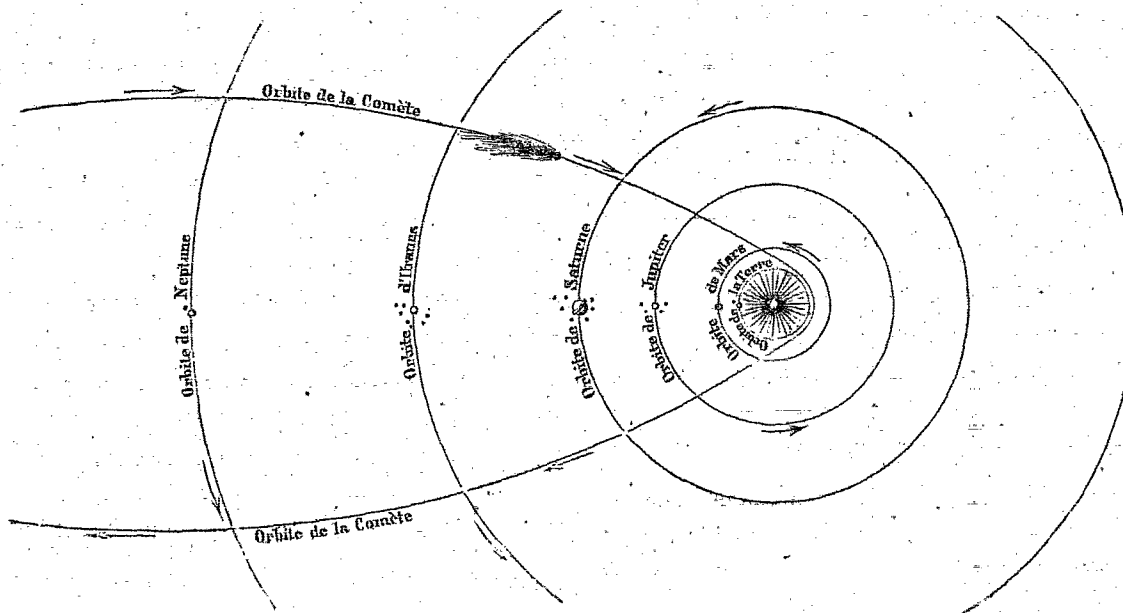
Cette Comète, l'une des plus belles, pour ne pas dire la plus magnifique de notre système, ne s'approche jamais plus près du Soleil que ne l'est la Terre : 38 millions de lieues. Elle suit dans l'espace une orbite elliptique, et, lorsqu'elle arrive vers la région où nous sommes, sa courbe s'arrête et se retourne, le vol devient rétrograde. L'astre chevelu, emporté par sa vitesse d'un millier de lieues par minute, remonte vers les confins du royaume planétaire et traverse les orbites de tous les mondes. Comme s'il regrettait le beau Soleil à l'éclatante couronne, il ralentit son vol à mesure qu'il s'éloigne de lui. Il s'enfonce jusqu'à la distance de quinze milliards trois cent quatre-vingt-sept millions huit cent mille quatre cents lieues du Soleil; c'est son aphélie; arrivé dans les lointains de cet espace obscur, sa course ralentie ne possède plus guère que la vitesse du vent, quelques mètres par seconde. Mais sa courbe se ferme de nouveau et se retourne vers l'astre radieux, dont le disque a successivement diminué de grandeur, à un tel point qu'en cet éloignement on ne l'aperçoit plus que sous l'aspect d'une simple étoile. L'astre cométaire reprend alors une nouvelle vigueur; on voit sa vitesse augmenter, s'accroître, devenir immense, prodigieuse, ardente comme le désir, et le voilà qui se précipite de nouveau vers le Soleil, foyer des attractions planétaires. Après quinze siècles de voyage, il arrive à son point le plus rapproché, autrement dit, au périhélie; le cône de vapeurs flamboyantes, qui s'était resserré à mesure que la Comète s'éloignait du Soleil, et qui avait complètement disparu, renaît et se développe à mesure qu'elle se rapproche du centre des sphères. Sa forme reprend son ampleur et sa figure, ses rayonnements dorés et ses richesses d'apparat, comme on voit les courtisans revêtir leurs habits de fête lorsqu'ils paraissent en présence du roi. C'est qu'alors la Comète est entrée dans le domaine rayonnant du roi de la lumière.

Lorsqu'en l'an six cent huit mille cent vingt-quatre avant Jésus-Christ l'astre flamboyant revint de sa traversée et repassa dans les parages qu'habite la Terre, son attention excitée de nouveau par ce petit globe vert de mer ne put s'en distraire complètement. Certaines grandes personnes s'intéressent volontiers, par contraste, aux petits enfants, et l'on se laisse souvent intriguer par la marche des mécanismes microscopiques. La Comète daigna donc se mettre en observation et voulut connaître jusqu'à quel degré de vie ce globe mesquin avait pu s'élever.

Il arriva précisément qu'à cette période elle resta pendant près de deux ans en vue de la Terre et en position favorable pour l'observation de cette planète; mais elle ne put, toutefois, se soustraire à la direction contraire qui

l'emportait. Au lieu de se diriger de l'ouest à l'est, comme toutes les planètes et tous les satellites du système, elle se mouvaient de l'est à l'ouest, c'est-à-dire en sens *rétrograde*. Cette loi malencontreuse développa, comme il arrive tou-

jours par la difficulté, son ardeur d'investigation, et, pendant les vingt mois que la Terre resta dans la limite de sa visibilité, elle ne perdit pas une nuit, pas un jour d'examen.



Elle remarqua d'abord, comme elle s'en était bien doutée, que ce rejeton de monde était alors inhabitable pour des êtres intelligents. Il roulait lentement sur lui-même; mais les alternatives de la nuit et du jour ne produisaient aucun effet sur lui, attendu qu'il recevait de son propre sein une chaleur infiniment plus élevée que celle qu'il recevait du Soleil. Les brouillards, les vapeurs et les fumées qui l'enveloppaient auraient, du reste, suffi pour mettre obstacle aux rayons solaires. A mesure qu'elle approchait du monde terrestre, elle s'efforçait de mieux distinguer la nature de sa surface; mais elle n'avait pas encore vu de monde aussi pauvre, et, ne pouvant se résoudre à ce qu'une planète fût aussi misérable, elle attendait qu'une éclaircie dans l'atmosphère permit aux rayons du Soleil de mieux pénétrer et d'illuminer convenablement la scène. Ceci se produisit vers le solstice. Était-ce le solstice d'hiver ou le solstice d'été? L'histoire n'en dit rien, d'autant plus qu'à cette époque lointaine la Terre n'avait pas encore de saisons, et qu'en vertu de sa chaleur propre elle avait aussi chaud au cœur de l'hiver qu'en plein été. Quoiqu'il en soit du jour précis, la Comète ne put retenir un cri d'exclamation lorsqu'elle fut parvenue à distinguer clairement la surface terrestre.

« Un monde de coquilles ! » s'écria-t-elle.

Elle ne se trompait pas. La Terre en était alors à son époque *secondaire*; les terrains triasiques se formaient, et l'on se trouvait en pleine période *conchylienne*.

Quelques millions d'années avant cette époque, il y avait eu d'abord condensation et chute des eaux sur le globe entièrement liquide; mille combinaisons terribles de gaz, de vapeurs, de substances incandescentes, avaient sillonné le sein brûlant de la sphère récemment éclos; de part en part, le chaos plutonien, dissolvant et reconstituant les fondations agitées du nouveau monde, avait éteint les révolutions dans des révolutions nouvelles; son bras énorme n'avait maîtrisé les forces du foyer en travail qu'en lui donnant le globe tout entier en pâture. Dans ce laboratoire immense, la nature s'était exercée à des manipulations chimiques d'où sont issus les volcans aux gueules enflammées, les éruptions de laves, les sources d'eaux bouillantes, les geysers de vapeurs; plus tard, une croûte s'é-

tail formée à la surface du globe en fusion, comme on voit une pellicule recouvrir le creuset de plomb qui refroidit, et les convulsions s'étaient un peu calmées.

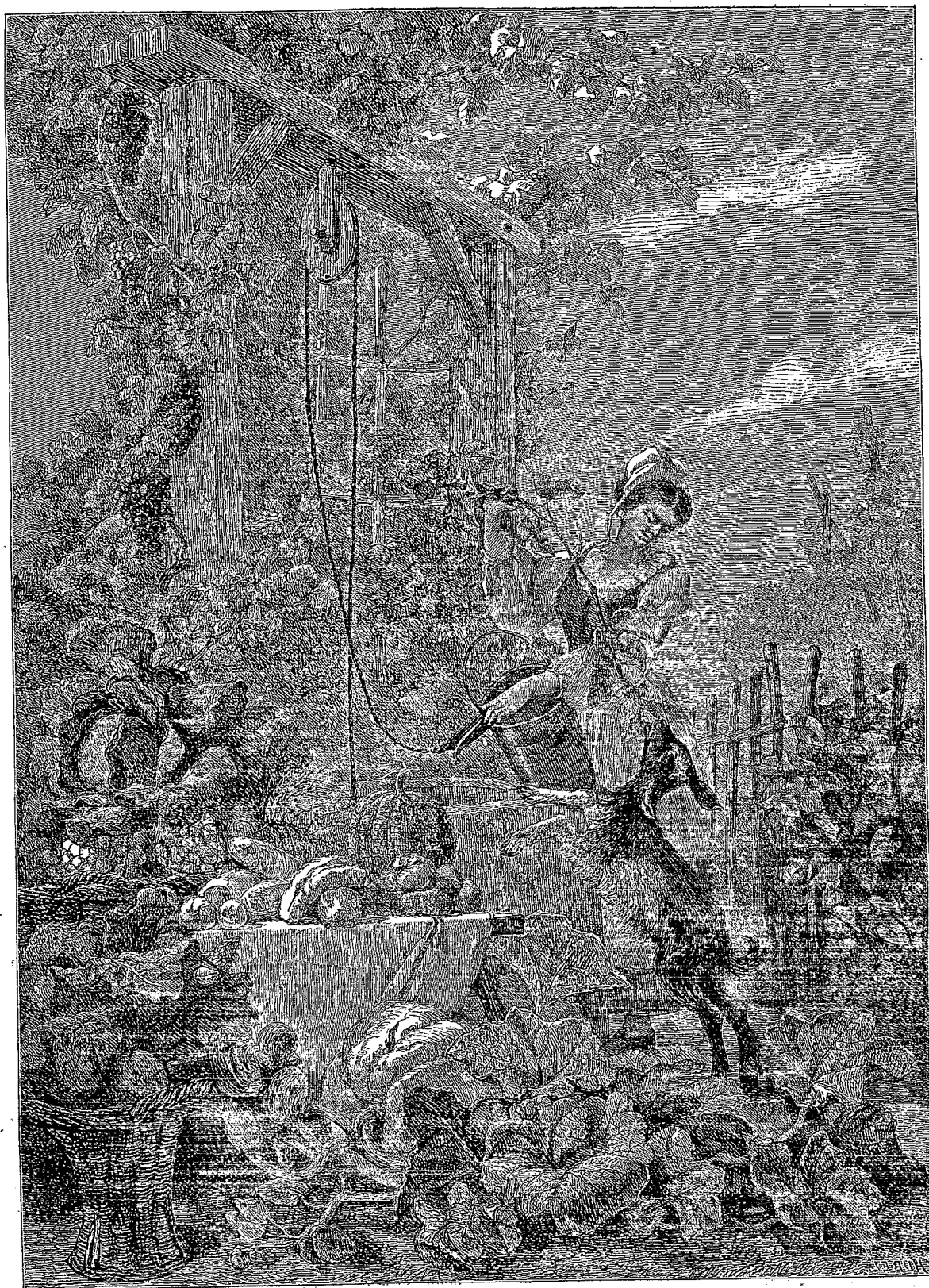
Après cette époque *primitive*, pendant laquelle aucun être vivant, végétal ou animal, n'était apparu, la nature s'était recueillie pendant l'époque de *transition*, lente et majestueuse période dont nul esprit ne saurait concevoir l'âge et la durée : alors s'étaient accomplis les premiers mystères de la génération des êtres, et, parmi les tourmentes et les agitations incessantes de la surface non encore consolidée, les premiers végétaux, algues et fucus, les premiers animaux, zoophytes, polypiers, étaient apparus au sein de la mer universelle.

Plus tard encore, les marais primitifs s'étaient vus recouverts d'un immense duvet végétal, et le règne des plantes avait inauguré l'ère de ses splendeurs. Premier maître du globe récent, il avait déployé toutes ses richesses dans son empire, et nulle autre époque ne vit depuis semblable exubérance de formes ni pareille domination. Plantes d'une simplicité extrême, dépourvues de fleurs et de fruits, mais d'une grosseur et d'une élévation prodigieuses, elles avaient étendu le rayonnement de leur splendide verdure sur tous les bancs, toutes les langues, toutes les presqu'îles que l'onde dominatrice avait laissées à la terre. C'était comme une seule mer coupée d'oasis verdoyantes. Les fougères arborescentes, les calamites, les sigillaires, les lépidodendrons, les lomato-phloies, les équisétacées, s'étaient disputé la souveraineté des îles. C'est de ce temps que date la formation des houilles qui nous chauffent aujourd'hui, vastes couches végétales qui ressuscitent à la lumière du jour les troncs couchés dans l'ensevelissement des âges disparus; ces mines s'étaient établies un million d'années avant l'époque où commence notre histoire. Depuis cette époque, l'enfantement de la vie terrestre s'était continué, et c'est à peine si l'on eût pu dire encore que sa naissance était achevée.

*La suite à une autre livraison.*



## LA CULTURE MARAÎCHÈRE DANS LE PAYS MESSIN.



Salon de 1865; Peinture. — Maraîchère, tableau et dessin de M. Émile Faivre.

Les terrains d'alluvion qui s'étendent autour de Metz, entre la Moselle et les coteaux voisins, conviennent parfaitement à la culture maraîchère. Le sol, profond, léger, uni, divisé en immenses carrés séparés eux-mêmes par des allées étroites suffisant à peine aux deux pieds d'un

homme, est couvert en tout temps de végétations échelonnées avec art, de manière à offrir sans cesse des récoltes nouvelles. Presque toujours le même carré contient en même temps trois sortes de légumes qui arrivent successivement à maturité. Aussitôt après la récolte, les plantes



sont arrachées et remplacées par de nouveaux semis. Les productions maraîchères des environs de Metz consistent, indépendamment des légumes ordinaires, en melons exquis, en asperges, en artichauts, en primeurs de toute sorte, qui approvisionnent, grâce au chemin de fer, les marchés des environs jusqu'à Strasbourg et même quelquefois jusqu'à Paris. Il faut y ajouter une production considérable de graines de plantes potagères et agricoles qui jouissent d'une réputation méritée.

De semblables produits ne s'obtiennent pas sans des fumures très-considérables et des arrosages multipliés en temps de sécheresse, mais personne n'ignore qu'aucune population n'est plus laborieuse que celle des maraîchers. On les voit souvent, près de leur puits, lavant encore et bottelant, à neuf heures du soir, les légumes qu'ils porteront eux-mêmes au marché de la ville à trois heures du matin; et dès quatre heures, la bêche à la main et le dos courbé, ils sont à l'ouvrage.

Beaucoup de maraîchers vivent dans l'aisance. Ils sont généralement intelligents et instruits dans leur profession. Leurs habitations, tapissées de treillages de vignes, sont entretenues avec soin et propreté, commodes, aérées, toujours bordées d'une plate-bande de fleurs, et flanquées d'une bêche destinée à la conservation des plantes et des fleurs délicates en hiver; bêche et plate-bande également exploitées par la maraîchère, qui couronne sa charge du matin de bouquets dont elle trouve aisément le débit à son arrivée en ville.

Les moindres coins de chaque maison sont utilisés avec un soin admirable. Sur le toit du hangar ou sur les murs d'appui de la cour on voit jaunir d'énormes potirons dont le beau feuillage rampe sur le sol. Tous les murs sont treillagés de vignes ou garnis d'espaliers produisant les meilleures espèces de fruits. Le puits lui-même, les cours d'eau étant rares, et chaque carré étant pourvu d'un puits creusé à une faible profondeur dans le sous-sol de gravier, forme une sorte de tonnelle ombragée de vigne qui donne d'excellent chasselas.

Les maraîchers messins, grâce à leur intelligente activité, obtiennent de la terre tout ce qu'elle peut donner; si leurs cultures sont inférieures à celles de Roscoff, les plus belles et les plus riches de France, la supériorité de celles-ci ne doit être attribuée qu'au climat exceptionnel dont elles jouissent.

### LES JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

Deux hommes habitaient dans la même maison : l'un, à la cave, où il possédait un grand tonneau; l'autre, propriétaire d'un petit baril, avait son logis au grenier. Baril et tonneau étaient également vides. Au renouvellement d'une année, l'habitant de la cave s'imposa la tâche de descendre chaque jour chez lui cent outres pleines de vent qu'il dégonflait dans son tonneau. Le locataire du grenier se donna pour devoir d'apporter seulement tous les soirs, à son retour, une cuillerée de vin qu'il versait dans son baril. L'année révolue, il se trouva que l'un des deux voisins avait sans fatigue emplis son baril, tandis que l'autre tombait, épuisé de lassitude, devant son tonneau toujours vide. — Ceci est pour dire que nos peines fécondes nous sont seules comptées, et qu'il n'y a pas de récompense pour le laborieux stérile.

MICHEL MASSON.

Il y a environ une douzaine d'années, je fus mandé chez un mien voisin, le personnage le plus considérable de notre quartier, lequel, à vrai dire, n'est guère habité que par des familles d'artisans et par de modestes marchands au

détail fournisseurs des petits ménages. Ce voisin considérable, je ne le connaissais que de vue seulement, et certes je n'avais pas, moi chétif, l'impertinente prétention d'être connu d'un homme de cette importance. Cependant, puisque notre destinée voulait qu'il y eût un jour rapprochement entre nous, et même entretien intime, il fallait bien que, si peu que ce fût, il m'eût remarqué, comme aussi il était indispensable qu'il me fit appeler, attendu qu'aucun prétexte ne pouvait me pousser à me présenter chez lui.

Or, un matin, à ma très-grande surprise, mon éminent voisin m'adressa un messenger chargé de me transmettre sa pressante prière de le venir voir dans le plus bref délai. Il était temps qu'il se décidât à me faire les avances; car lorsque, répondant à son désir, je me fis annoncer à lui par sa servante, le moribond, touchant de près à sa fin, n'avait plus même tout à fait une heure à attendre le moment fixé par la volonté divine pour rendre à celle-ci l'âme immortelle qu'elle avait confiée à son corps périssable.

M<sup>lle</sup> Roschen, la servante qui le veillait, — j'ai su son nom, — M<sup>lle</sup> Roschen lui ayant par deux fois annoncé ma présence, il essaya, non sans peine, de secouer la torpeur qui déjà commençait à l'envahir, afin de me faire bon accueil. Puis, ménageant ses paroles, que d'ailleurs il n'articulait plus très-distinctement, ce fut seulement du geste qu'il invita la servante à se tenir à l'écart. Elle ne comprit qu'à demi, ou plutôt elle ne voulut pas tout à fait comprendre l'intention de ce geste, car au lieu de se retirer discrètement au loin, elle se contenta de passer de la tête au pied du lit, où elle posa le gobelet d'argent du moribond. Il s'y trouva en compagnie d'une riche tabatière d'écaïlle et d'une belle montre d'or. Ces objets précieux étant là ne me semblèrent pas être précisément à leur place; ils y étaient cependant, eu égard, ainsi qu'on le verra bientôt, au calcul de M<sup>lle</sup> Roschen.

Son maître, voyant qu'elle s'établissait au pied du lit, comme si elle n'eût été invitée qu'à se déplacer un peu pour me faire place à moi-même, fronça les sourcils, lança à sa servante un coup d'œil sévère, et, d'un geste mieux accentué, il lui répéta : « Plus loin ! plus loin ! » jusqu'à ce que, mesurant des yeux la distance, il put la supposer hors de la portée de nos voix. A voir la mauvaise grâce que l'une mettait à rétrograder vers l'extrême limite de la chambre et l'impatiente insistance de l'autre à éloigner ce témoin importun, il devint évident pour moi que, d'une part, la crainte d'être entendu était, de l'autre part, surpassée par le désir d'entendre.

Toutefois, ce fut M<sup>lle</sup> Roschen qui céda. Elle alla se poster le visage tourné du côté des vitres de la fenêtre. Ses yeux semblaient regarder attentivement au dehors; mais ses oreilles étaient si bien tendues au dedans qu'elle ne dut rien perdre de notre entretien. Néanmoins nous parlâmes à voix basse, moi par discrétion, lui par cause d'épuisement :

— Vous êtes, me dit mon voisin, écrivain, auteur, ce qu'on appelle vulgairement un homme de lettres ?

— Hélas ! soupirai-je, appuyant l'interjection d'un signe de tête affirmatif.

Il comprit ce qu'il y avait de mécomptes et de désillusions, sinon de découragement, dans ce soupir, et, lentement, avec effort, coupant ses paroles par de fréquents et longs silences, il reprit :

— Oui, vous pressentez qu'au terme de votre carrière il vous faudra vous avouer que vous n'avez été qu'un homme inutile aux autres, partant nuisible à vous-même. Moi, c'est absolument le contraire que j'ai voulu être. Il ne m'eût pas suffi de me croire nécessaire en ce monde, je me suis flatté de devenir indispensable. Des notes écrites par moi à diverses époques de ma vie, et qui renferment

ma confession sincère, vous diront ce à quoi je suis parvenu. C'est pour vous faire don de ces notes que je vous ai appelé aujourd'hui près de moi. Ne me remerciez pas ; ce serait bien à tort surtout que vous me sauriez bon gré de vous avoir accordé la préférence sur tels autres de vos confrères, je n'en connais aucun. Désirant que l'expérience de mon passé ne fût pas perdue, je me demandais à qui je pourrais utilement léguer mes paperasses, quand je me suis rappelé que mon ami Zédékias, propriétaire d'une maison située dans ce voisinage, m'avait parlé assez avantageusement de l'un de ses locataires dont le métier est de composer des ouvrages pour les libraires et des articles pour les journaux. Je me félicite de ce souvenir qui m'aura permis de trouver un légataire selon mes vœux. Les voici, ces notes, continua-t-il. — Et à grand-peine, grâce à mon aide, le moribond parvint à tirer de dessous son oreiller une petite liasse de papiers qu'il me tendit. Je m'empressai de la prendre, non par mouvement de convoitise, mais par égard pour sa main défaillante.

M<sup>lle</sup> Roschen eut à ce moment un accès de curiosité qui la fit se retourner vers nous et quitter sa place pour se rapprocher du lit.

— Que voulez-vous ? lui demanda son maître sourcillant de nouveau.

— Je croyais que Monsieur m'avait appelée, répliqua-t-elle effrontément, mais s'arrêtant court.

Sur une réponse négative, la curieuse s'en retourna continuer à inspecter ce qui se passait dans la rue.

Mon voisin reprit, me désignant ses notes :

— Je vous les abandonne ; quoi que vous en tiriez, en votre qualité d'écrivain, vous en ferez toujours meilleur usage que ma servante. Cette fille ne sait pas lire, et ma confession ne lui servirait, je le prévois, qu'à allumer le feu de sa cuisine, ou, tout au plus, qu'à se faire des papilotes pour son tour de frisure.

Notre conversation, de laquelle je ne vois plus rien d'intéressant à rapporter, se prolongea jusqu'au moment où l'affaiblissement progressif du moribond devint tel qu'il ne lui fut plus possible de me répondre. Je jugeai convenable alors de me retirer, afin de ne pas troubler par ma présence la dernière méditation si nécessaire à ceux qui vont entrer dans l'éternel repos.

Prenant congé de mon voisin, je me penchai vers lui et murmurai : « Au revoir. » Le signe de tête par lequel il me répondit me prouva combien peu il avait l'espoir de me voir tenir ma promesse, et nos regards, qui se rencontrèrent, se dirent adieu.

Je partis, ayant soin de fermer discrètement la porte derrière moi.

A peine étais-je parvenu à l'étage inférieur que la porte se rouvrit. J'entendis des galoches piétiner sur mes talons, M<sup>lle</sup> Roschen s'était mise à ma poursuite. Elle m'arrêta par cette interpellation :

— Vous oubliez quelque chose, Monsieur !

— Et quoi donc, ma fille ?

— Mais de me montrer ce que vous emportez, dit-elle, me désignant du doigt le manuscrit de son maître.

— Cela vous regarde-t-il ? lui demandai-je, peu disposé, bien entendu, à lui donner satisfaction.

— Si cela me regarde ! reprit-elle comme blessée de la question ; mais personne n'est plus intéressé que moi à savoir ce que vous emportez de chez nous, surtout si la chose a une valeur quelconque.

— Mon enfant, lui dis-je, essayant de ne point me fâcher de la singulière prétention de cette fille à être renseignée sur ce que son maître m'avait confié, certes, je ne me crois pas obligé de répondre à une question que je trouve assez impertinente, pourtant je veux bien vous dire qu'il ne

s'agit que de quelques papiers qui seraient sans utilité pour vous, puisque vous ne savez pas lire. Quant à leur valeur, je ne pourrai l'apprécier exactement que lorsque j'aurai pris connaissance de ce qu'ils contiennent.

— Monsieur, me dit la servante avec autant d'émotion dans la voix qu'il y avait d'avidité dans le regard qu'elle attachait sur la petite liasse de papiers, tout le monde dans le quartier dit que vous êtes un honnête homme : aussi, j'en suis certaine, vous ne voudriez pas me faire le moindre tort.

— Certainement non ! Mais qu'y a-t-il de commun entre vos intérêts et les papiers que votre maître m'a donnés ?

— Je vous l'ai dit, Monsieur, cela dépend de ce qu'ils valent. Sans doute, le pauvre malade a le droit de disposer de son bien suivant ses idées ; mais comme ces chiffons de papier étaient sous son oreiller, vous n'êtes pas sans savoir que ce qu'il vous a donné devait m'appartenir.

— En vérité, je ne m'en doutais pas.

Visiblement surprise de mon ignorance, elle m'adressa un regard qui voulait dire : « De quel pays êtes-vous donc ? » Puis, comme je continuais à la regarder sans la comprendre, elle reprit :

— C'est cependant bien clair. Mon maître est au plus bas. Si vous n'étiez arrivé chez nous qu'après sa fin finale, pour avoir ses papiers il vous aurait fallu me les acheter ; car voilà l'usage : Tout ce qui se trouve sur le lit de quelqu'un qui vient de trépasser appartient de droit à celui ou à celle qui a soigné le défunt jusqu'à son dernier moment.

— Fort bien, répliquai-je, me souvenant aussitôt de ces objets que je jugeai d'abord si mal à leur place ; ceci m'explique pourquoi j'ai vu au pied du lit de mon voisin son gobelet, sa tabatière et sa montre.

— La chaîne y est aussi, ajouta avec une candeur parfaite la prévoyante demoiselle Roschen.

Ne voulant pas perdre mon temps à contester l'autorité de l'usage et la légitimité de la réclamation, je me contentai de féliciter cette fille sur l'habileté de ses combinaisons pour assurer le plus de bénéfices possible à sa petite industrie de garde-malade. Mes félicitations la touchèrent peu ; mais elle fut très-sensible à l'apparition d'un Frédéric d'or que je tirai de ma bourse. Je ne le lui avais pas encore offert, que déjà elle tendait la main pour le recevoir.

— J'entends, lui dis-je, en agir avec vous comme si j'étais arrivé trop tard pour recevoir ces papiers des mains de votre maître. Je ne sais pas quelle est la valeur de ce que je vous achète : il se peut que je vous le paye trop cher aujourd'hui ; mais le contraire est aussi fort possible. Régions donc l'avenir. Si, au prix que j'y mets, je dois y perdre, ce sera tant mieux pour vous, je ne vous réclamerai rien ; mais s'il arrive que je vous sois redevable de quelque chose, n'ayez nulle inquiétude, je vous tiendrai loyalement compte du surplus.

Cela dit, je lui donnai le Frédéric d'or, qu'elle s'empressa de placer dans un coin de son mouchoir auquel elle fit double nœud ; puis, m'ayant souhaité toutes les bénédictions désirables, elle remonta chez son maître en même temps que je continuais à descendre l'escalier, emportant ce manuscrit dont j'étais à double titre le légitime possesseur : on me l'avait donné, et je venais de le payer à M<sup>lle</sup> Roschen.

Ayant vu si âpre à la proie la servante du moribond, je pouvais lui supposer un cœur sec ; je me serais trompé. Ses sanglots, que j'entendis au moment où j'arrivais à la dernière marche, me prouvèrent que cette fille était susceptible d'un mouvement de sensibilité ; par surcroît, ils m'apprirent que mon éminent voisin n'avait pas attendu le retour de sa servante pour mourir.

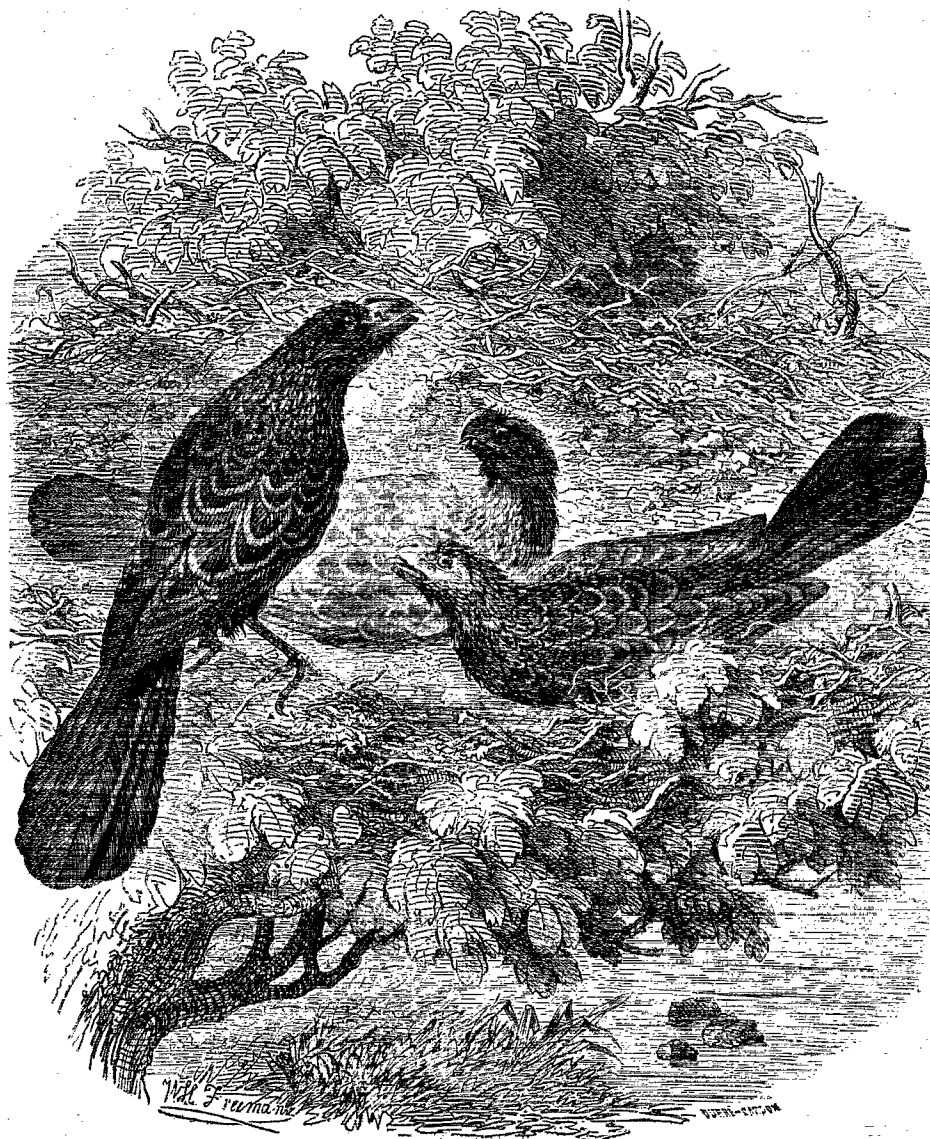
*La suite à la prochaine livraison.*

## L'ANI.

Voy. t. XXXI, 1863, p. 380.

L'ani, si nous ne considérons que son extérieur, n'a rien qui puisse plaire. Sa couleur noire, son bec court et crochu, surmonté d'une arête saillante, lui donnent une physionomie désagréable et lui ont valu dans son pays (l'Amérique tropicale) le surnom d'*oiseau-diable*. Mais si nous pénétrons dans ses mœurs, nous le voyons déployer des qualités sociables bien dignes d'être remarquées.

Amis de la paix, les anis ne demandent qu'à vivre familièrement avec tout le monde. Ils s'approchent sans défiance de l'homme, et les coups de fusil mêmes ne les font pas fuir; ils tombent sans se croire victimes d'un acte d'hostilité. S'ils aperçoivent un troupeau dans la savane, vite ils arrivent, ils se posent sur les bœufs, sur les vaches, et leur mangent les insectes sur le dos. Mais c'est surtout entre eux qu'ils se montrent pacifiques et accommodants. Ils forment des sociétés de quinze, vingt individus, qui volent ensemble, se reposent ensemble, chantent ensemble. Bien



Le Nid de l'Ani ou oiseau-diable. — Dessin de Freeman.

plus, ils pondent et couvent ensemble dans le même nid.

Au mois de février, la femelle la plus pressée commence, avec son mâle, la construction du berceau commun; ils ramassent de petites tiges de plantes filamenteuses, des branches de citronnier ou d'autres arbrisseaux, qu'ils posent sur un buisson, sur une haie, et qu'ils entrelacent sans beaucoup d'art, mais solidement; ils tapissent l'intérieur d'une couche de feuilles tendres qui ne tardent pas à sécher. Dès qu'un emplacement suffisant est en état de la recevoir, la femelle n'attend pas davantage, elle se met aussitôt à pondre et à couvrir; cependant les autres couples continuent son œuvre, agrandissent le nid. Celui-ci, quand il est terminé, est de forme évasée, élevé sur les bords, et

quelquefois mesure plus de quatre pieds de circonférence. Chose admirable! entre toutes ces femelles qui couvent de concert, jamais une querelle ne s'élève, comme parmi les poules à qui on donne un panier commun. Elles se rangent les unes à côté des autres; chacune a son compartiment qu'elle s'est fait avec des brins d'herbes pour contenir sa ponte. Et s'il arrive (la chose n'est pas rare) que les œufs se mêlent, se confondent, n'importe! le mal n'est pas grand et nulle n'y trouve à redire. Chaque couveuse étend ses ailes du mieux qu'elle peut; elle abrite, elle réchauffe les œufs de ses voisins comme les siens propres.

Ce n'est pas tout. La même égalité, la même fraternité, continuent à régner dans cette communauté modèle après

que les petits sont éclos. On dit que ceux-ci reçoivent la becquée à tour de rôle et la reçoivent de toutes les mères. Sans doute, chacune connaît bien ses enfants; mais, se trouvant en présence de tous ces becs ouverts et suppliants, elle ne peut s'empêcher d'aller aux plus pressés, certaine que les siens ne pâtiront pas, que ses compagnes songeront à eux. Quand les jeunes anis commencent à voler, ils ne veulent profiter de leurs ailes que pour accompagner leurs pères et leurs mères, pour se poser auprès d'eux sur les arbrisseaux. Lorsqu'ils se décident à s'en aller, ils emportent les leçons et les exemples de leurs parents et s'empressent de fonder une république nouvelle, fidèle reproduction de l'heureux état où ils sont nés.

## FRANÇOIS HUBER L'AVEUGLE.

SA VIE ET SES OUVRAGES D'HISTOIRE NATURELLE.

SOUVENIRS INÉDITS DE M<sup>me</sup> DE MOLINS, SA FILLE.

Fin. — Voy. p. 305.

La publication de ces travaux eut lieu en 1792, sous la forme de lettres à Ch. Bonnet, et sous le titre de : *Nouvelles observations sur les abeilles* (\*). Le succès de cet ouvrage fut éclatant; il frappa les naturalistes par la nouveauté des faits, par leur rigoureuse exactitude et surtout par les difficultés contre lesquelles l'auteur avait eu à lutter. La plupart des Académies d'Europe, et notamment l'Académie des



François Huber l'aveugle. — Dessin de Bocourt, d'après le dessin original communiqué par la famille.

sciences de Paris, admirent Huber au nombre de leurs associés, et il fut dès ce moment placé au premier rang parmi les observateurs les plus habiles.

Rien ne ralentit ses recherches, ni ce premier succès, ni la perte complète qu'il fit de sa fortune à la suite de la révolution de 1793, ni sa séparation d'avec son fidèle Burnens. Son fils Pierre, à juste titre célèbre par les observations sur les fourmis qu'il fit depuis, commença son apprentissage en prêtant ses secours à son père. Les recherches qu'ils firent ensemble forment le deuxième volume de la deuxième édition de son ouvrage (Genève, 1814).

L'origine de la cire, la construction et l'aménagement de l'intérieur des ruches, le rôle que jouent les différentes classes d'abeilles, les ravages que le sphinx atropos fait dans les ruches, et bien d'autres recherches aussi intéressantes que variées, font le sujet de ce deuxième volume et portèrent à son apogée la réputation de son auteur.

Je cite encore M. de Candolle : « Son style, dit-il en parlant du style de mon père, son style est en général clair et élégant; sans cesser d'avoir la précision qui convient au genre didactique, il participe au genre d'agrément qu'une

imagination poétique sait répandre sur tous les sujets; mais ce qui le distingue surtout, parce qu'on s'y attend le moins, c'est qu'il décrit les faits d'une manière tellement pittoresque qu'en le lisant on croit voir soi-même les objets que l'auteur, hélas! n'avait pas vus. En réfléchissant à cette singulière qualité du style descriptif d'un aveugle, j'ai cru m'en rendre raison en pensant aux efforts qu'il avait dû faire pour coordonner les récits de ses aides et s'en faire une image complète. Nous autres, qui jouissons, souvent avec tant d'insouciance, de ce sens précieux auquel nous devons de saisir à la fois tant d'objets divers et tant de parties d'un même objet, nous négligeons souvent d'étudier quelle est celle de ces parties qui domine les autres et doit tenir le premier rang dans l'exposition; nous risquons donc fréquemment que cette exposition soit confuse, précisément parce que notre impression des objets est simultanée et sans effort. Mais Huber était obligé d'écouter avec attention les récits des autres, de les classer avec méthode, de se refaire une image de l'objet par ses propres concep-

(\*) 1 vol. in-8, Genève. — Réimpr. à Paris, 1798, 1 vol. in-12.

tions, et sa narration écrite après cette laborieuse opération fait passer notre esprit par toutes les phases qui ont éclairé le sien.»

Mon père ne se laissa point absorber par son goût pour les abeilles; il se maintint constamment à la hauteur du mouvement des sciences; il travailla longtemps avec M. Sennebier, et les résultats de leurs recherches furent publiés, en leurs noms communs, sous le titre de : *Mémoire sur l'influence de l'air dans la germination des graines* (1 vol. in-8, Genève, 1861). Les mathématiques et l'astronomie furent aussi pour lui l'objet d'études soutenues : il se faisait lire tous les ouvrages qui paraissaient en ce genre; il exécutait les calculs au moyen de caractères mobiles en terre cuite, dont il distinguait le relief par le toucher aussi facilement que s'il eût pu le voir, et il se rendait, par le même moyen, un compte exact des figures qui lui étaient nécessaires et que ma mère, toujours prête à lui être agréable, brodait pour lui, avec du cordonnet, sur de légères feuilles de carton.

Son esprit inventif lui fit trouver une sorte d'imprimerie au moyen de laquelle il pouvait composer et imprimer lui-même une lettre; il avait fait exécuter cet ingénieux appareil par son domestique Claude Léchet, chez lequel il avait su développer le talent de la mécanique, comme autrefois il avait fait naître le goût des sciences naturelles chez François Burnens. Cette presse lui servit pendant bien des années de distraction et d'amusement.

Son ardent amour pour la nature l'eût fait peintre, comme son père, s'il eût conservé la vue; aveugle, il devint excellent musicien. Il avait une voix agréable et aimait à se reposer de ses travaux en chantant au piano les belles mélodies de Gluck et de Beethoven. C'était ordinairement à la chute du jour qu'il exécutait ainsi les morceaux d'*Orphée*, d'*Alceste* ou de *Fidelio*; son salon se remplissait alors des habitants de sa maison et souvent même des campagnards des environs. Tous l'écoutaient avec recueillement, et dans un silence plein d'admiration et de respect.

La manière dont il étudiait les airs mérite d'être racontée. Ce n'était point par la simple mémoire qu'il retenait les mélodies; il avait appris de Grétry le contre-point, et il était devenu en étudiant par lui-même un fort habile harmoniste. Pour lui apprendre un air, on lui lisait d'abord la basse d'une phrase musicale; il l'arrangeait selon la suite des accords; puis venait le chant, qu'il exécutait avec la voix : une phrase ainsi ordonnée, il la savait parfaitement, et il ne lui fallait qu'une seule audition pour l'apprendre. On procédait ainsi, phrase par phrase, jusqu'à la fin du morceau, qu'il répétait alors d'un bout à l'autre sans se tromper d'une seule note.

Mais le trait le plus saillant de son caractère fut, sans contredit, la constante résignation avec laquelle il supporta le malheur qui l'avait frappé à l'entrée de sa vie. Jamais il ne se plaignit de sa cruelle infirmité, et je l'ai souvent entendu dire que sa cécité ne l'empêchait pas de voir Dieu passer. Cette pensée profonde indique clairement la source à laquelle il puisa tant de force, et ce n'est pas le moindre éloge que l'on puisse faire de lui que de rappeler les sentiments de vraie piété dont il fit preuve, alors que tous les savants ses contemporains se moquaient à l'envi de la religion et cherchaient même à nier le Dieu créateur des merveilles qu'ils pouvaient admirer de leurs yeux.

Son âme douce et bienveillante conserva, avec une inaltérable sérénité, toute la fraîcheur d'imagination, toute la candeur de sentiments qui fait le charme de la jeunesse. Il s'entourait volontiers de jeunes gens, se plaisait à diriger leurs études, et avait au plus haut degré le don de les intéresser. Il se fit de nombreux amis et sut les conserver tous jusque dans son extrême vieillesse : « Une chose que

« je n'ai jamais pu apprendre, disait-il, c'est à désaimer. » Il se créa par l'agrément des relations qu'il avait avec tous ceux qui l'approchaient des compensations à sa position; il sut les apprécier et refusa toujours les espérances qui lui furent quelquefois offertes de lui rendre une partie de la vue en opérant l'un de ses yeux qui paraissait attaqué d'une simple cataracte, tandis que l'autre, qui l'était d'une goutte sereine, était tout à fait incurable.

Mon père regardait comme l'un de ses premiers devoirs de ne point attrister ceux qui vivaient auprès de lui; sa conversation aimable et gracieuse s'élevait aux idées les plus graves et les plus importantes, puis revenait au badinage le plus familier, avec un tact plein de charme qui ne lui fit jamais défaut. Lorsqu'on lui parlait de choses qui intéressaient sa tête et son cœur, sa belle figure s'animait d'une manière particulière, et la vivacité de sa physionomie semblait, par une magie mystérieuse, animer jusqu'à ses yeux depuis si longtemps condamnés aux ténèbres. Le son de sa voix avait quelque chose de solennel. « J'ai compris, disait un jour un homme d'esprit qui venait de le voir pour la première fois, j'ai compris comment les peuples dans leur jeunesse ont accordé volontiers à la cécité la réputation d'une inspiration surnaturelle.

Mon père passa les dernières années de sa vie à Lausanne, auprès de moi; il s'occupa encore de temps en temps de ses chères abeilles, et notamment à propos de la découverte qui fut faite, aux environs de Tampico, d'une variété de ces insectes dépourvue d'aiguillon. Son ami le professeur Prevost lui en fit parvenir d'abord quelques individus, puis une ruche entière qui excita son intérêt et fut pour lui l'occasion de vives jouissances.

Aimable et aimant jusqu'à la fin, il conserva la plénitude de ses facultés jusqu'au dernier instant de sa vie. A l'âge de quatre-vingt-un ans, après soixante-deux ans de cécité, sa belle âme s'envola vers le ciel, depuis longtemps sa patrie d'adoption; il expira dans mes bras, le 22 décembre 1831, sans douleurs, sans agonie et sans crainte, se confiant en Celui qu'il avait choisi pour son guide et pour son soutien.

## HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 278.

L'orfèvrerie a été le refuge de l'art du sculpteur dans les temps de décadence, où l'on ne savait plus faire valoir ni estimer des matières moins riches que l'argent et que l'or; et quand cet art se fut relevé, elle a encore été l'école où se sont formés, pendant tout le moyen âge, tant d'admirables talents qui l'ont porté à une si grande hauteur. Les anciennes chroniques sont remplies de récits où l'on trouve énumérées avec complaisance les belles pièces d'orfèvrerie que la guerre faisait tomber entre les mains des chefs barbares, et dont ils se plaisaient à grossir leurs trésors ou à enrichir les églises. Tous les beaux ouvrages de l'antiquité ne furent pas détruits après l'invasion, et les ouvriers renommés de la Gaule romaine ne cessèrent pas de travailler sous la domination des conquérants. Il faut choisir entre beaucoup de faits qui appartiennent à l'histoire de la sculpture aussi bien qu'à celle de l'orfèvrerie, et s'attacher surtout à ceux qui montrent chez les orfèvres le talent de mettre en relief des figures et des ornements. Dès le début du sixième siècle, Clovis, qui avait fait en œuvres d'orfèvrerie un butin considérable, commandait à Reims, dans un de ces ateliers où l'art gallo-romain était encore florissant, un bas-relief ciselé ou repoussé en or. En 533, saint Remi légua à son église de Reims un vase d'or, présent du roi franc, en prescrivant d'en faire un



calice orné de figures. Avant la fin du même siècle, il semble que le travail des métaux précieux fût devenu une industrie propre aux Francs ; au moins était-elle chez eux en grande estime, à en juger par ce que Grégoire de Tours rapporte du roi Chilpéric. Il avait fait exécuter de beaux ouvrages d'orfèvrerie qu'il avait envoyés à l'empereur d'Orient Tibère, et ses ambassadeurs avaient rapporté en échange quantité de belles œuvres de l'art byzantin. Grégoire de Tours étant allé visiter le roi à son habitation de Noyon, le roi lui fit voir les présents qu'il avait reçus ; puis, jaloux de prouver que les ouvriers de sa nation n'étaient pas inférieurs à ceux de Byzance, il montra à l'évêque un grand missoire ou plat d'or, du poids de cinquante livres, enrichi de pierres précieuses, et lui dit : « J'ai fait fabriquer cette pièce pour honorer la nation des Francs et lui donner de la célébrité, et je ferai encore beaucoup d'autres choses, si je continue à vivre. » Un de ses frères, Gonthran, qui régnait sur une autre partie de la Gaule, avait fait exécuter un grand nombre de pièces d'orfèvrerie pour le monastère de Saint-Bénigne de Dijon, entre autres, un tableau formé par la réunion de bas-reliefs en argent et en vermeil, où l'on voyait représentées la Nativité et la Passion de Jésus-Christ. Il est difficile de savoir où pouvait être placé ce tableau ; ses dimensions, indiquées par la chronique de Saint-Bénigne, sept coudées et demie de haut sur dix de large, montrent assez qu'il ne peut être ici question d'un parement d'autel.

Les plus précieux ouvrages des orfèvres allaient prendre place dans les trésors des églises et des monastères, où ils contribuaient surtout à rehausser l'éclat des autels pendant les cérémonies du culte. C'était, en effet, aux reliques des saints et aux autels qui les recouvraient que la piété des riches et des puissants adressait de préférence ses offrandes. Les coffres de bois, de pierre ou de métal qui renfermaient les corps saints, ou les objets sanctifiés par leur approche qui bien souvent en tenaient lieu, furent déposés, jusque vers la fin du règne de Charlemagne, immédiatement sous l'autel, d'abord dans une cellule formée par l'exhaussement du sol, puis dans la crypte, quand la cellule ou confession primitive reçut cette extension, à partir du septième et du huitième siècle. Les parois de la confession étaient revêtues de tables de marbre, d'or, d'argent, qui pouvaient être ornées de reliefs ; elles étaient au moins ainsi décorées dans plusieurs églises d'Italie, dont les dispositions furent si souvent reproduites dans les églises de la Gaule. Dans la basilique de Saint-Pierre, à Rome, les murs de la confession étaient couverts extérieurement de bas-reliefs d'or représentant divers sujets, et à l'entrée étaient debout, comme deux gardiens, deux anges d'argent. Le cercueil ou le tombeau du saint était lui-même orné avec toute la magnificence que l'on pouvait y mettre. C'est à des travaux de ce genre que saint Éloi, le plus habile orfèvre de son temps, consacra principalement ses talents. Sa Vie, écrite par saint Ouen, nous apprend qu'il fabriqua les châsses, ou cercueils d'or ou recouverts d'or, de saint Germain, de sainte Geneviève, de saint Séverin, de sainte Colombe, de saint Quentin, etc. Ses œuvres les plus importantes paraissent avoir été le tombeau de saint Martin et celui de saint Denis, exécutés par ordre de Dagobert : ils étaient couverts d'or, d'argent, de pierreries, et d'un travail admirable, dit l'historien. Toutefois, il est certain que l'art de l'orfèvre avait dû, comme tous les autres arts, déchoir beaucoup au septième siècle. Si l'on vantait encore saint Éloi longtemps après sa mort, c'était surtout pour son habileté comme lapidaire et monteur de pierreries ; rien n'indiquait que les tombeaux des saints dont il était l'auteur fussent ornés de sculptures. Sous les successeurs de Dagobert, l'art de l'orfèvrerie conserva

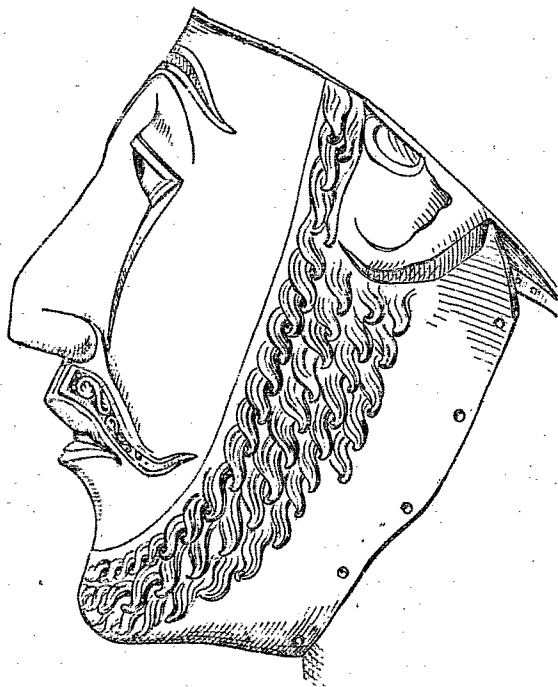
encore quelques traditions dans le monastère de Solignac, près de Limoges, fondé par saint Éloi ; et dans plusieurs autres sans doute ; mais on ne cite particulièrement aucun ouvrage qui en soit sorti, et il est probable que les productions de ce temps n'intéressent en aucune façon l'histoire de la sculpture.

A cette époque, l'art du sculpteur et celui de l'orfèvre étaient tombés, dans tout l'Occident, à peu près au même degré d'abaissement. M. Jules Labarte (\*) remarque qu'à Rome même, dans les deux cent cinq années qui s'écoulèrent depuis la mort de Théodoric jusqu'à l'avènement de Grégoire III (731), le *Liber pontificalis*, où sont énumérés avec tant de soin tous les beaux ouvrages dont les papes pouvaient se faire honneur, ne mentionne d'autre œuvre de sculpture ou d'orfèvrerie qu'une image d'or de saint Pierre, que le pape Sergius plaça dans l'église du Sauveur ; encore n'est-il pas dit que cette image ne fût pas plus ancienne. Les procédés les plus simples de l'orfèvrerie avaient, en dernier lieu, remplacé la sculpture depuis longtemps impuissante ; on y eut encore recours lorsque le besoin de restaurer, de remplacer les anciennes images ou d'en augmenter le nombre se fit de nouveau sentir. Quand la puissance temporelle et la fortune des papes se furent accrues par la donation de Pépin, renouvelée par Charlemagne, et que la persécution dirigée contre les faiseurs d'images dans l'empire d'Orient eut fait émigrer en Italie une foule d'artistes de tout genre, Grégoire III, dit M. Labarte, en haine des édits de l'empereur d'Orient, voulut bien certainement élever dans les églises des statues du Christ, de la Vierge et des apôtres ; mais les artistes grecs étaient inhabiles à produire des statues de ronde bosse. Grégoire III fit recouvrir d'argent une ancienne statue de la Vierge ; cette statue était sans doute de bois, et de minces feuilles d'argent en revêtaient l'extérieur sans altérer sensiblement les contours. Les premières statues élevées sous Adrien I<sup>er</sup> ne durent pas être traitées autrement. Ce pape fit faire six images recouvertes de feuilles d'argent doré et dont le visage était peint. Bientôt après on exécutait des bas-reliefs de métal au repoussé, et même, avant la fin de ce siècle, des bas-reliefs taillés dans la pierre. Les choses ne durent pas se passer autrement en France, quand Charlemagne, sensible aux beaux-arts, surtout après son séjour en Italie, détermina par sa vigoureuse impulsion une renaissance de courte durée, qui, à ses yeux et dans sa pensée, n'était que la restauration de l'art romain. Ici aussi on dut employer d'abord ces procédés élémentaires, dont on trouve d'ailleurs des exemples en France beaucoup plus tard : on habilla d'oripeaux des images de bois peint, on les revêtit de feuilles de métal appliquées par une forte pression ; peu à peu on apprit à se servir de nouveau des procédés de la fonte, du repoussé, de la ciselure, si bien qu'aucun mode de fabrication ne fut ignoré des artistes qui travaillaient pour Charlemagne à la fin de son règne et pour ses successeurs. Un capitulaire de Charlemagne avait ordonné que des orfèvres seraient établis dans chacune des juridictions de l'empire. Toutes les grandes abbayes se remplirent d'artistes de tout genre ; celle de Saint-Denis, notamment, possédait une école d'orfèvres renommée, et au temps de Louis le Débonnaire, l'orfèvrerie française avait une telle réputation qu'elle balançait même celle de Constantinople. Vers la même époque, c'est-à-dire quand les incursions des Normands et des musulmans eurent détruit un très-grand nombre d'églises et fait périr avec elles la plupart des corps saints qu'on y vénait.

(\*) Dans son récent ouvrage sur *les Arts industriels au moyen âge*, où sont rassemblés et éclaircis un grand nombre de faits intéressants.

rait, l'usage s'établit d'enfermer les reliques dans des châsses ou coffres mobiles, qu'il était facile de transporter au loin lorsque l'ennemi était signalé, et de rapporter, quand la sécurité renaissait, dans l'église où elles devenaient une source de richesses en attirant d'innombrables offrandes. Ces châsses, placées derrière les autels, ressemblaient sans doute, dès l'origine, aux cercueils où nous avons vu que les corps saints étaient précédemment déposés : elles devaient être fort simples, en général faites de bois point, ou couvertes de minces feuilles de métal; cependant il y en eut aussi de très-riches dès le neuvième siècle, et quelquefois ornées de sculptures. Vers 877, Perpetuus, orfèvre à Angers, exécutait, par le procédé de la fonte, deux châsses portatives ayant la forme de petites églises. Vers la même époque, l'archevêque de Reims Hincmar donnait à la cathédrale une châsse en argent doré où l'on voyait diverses images. Une autre châsse, contenant les restes de saint Remi, fut transportée par ses soins dans la crypte nouvelle de l'église placée sous l'invocation du saint; cette châsse était en bois couvert de lames d'argent, où l'on avait représenté, dit-on, les douze archevêques prédécesseurs d'Hincmar, ou plus probablement les douze apôtres.

Au dixième siècle encore, malgré les malheurs de toute espèce qui accablaient les populations et les faisaient retourner à la barbarie; les exemples abondent pour prouver que l'orfèvrerie resta le luxe principal des églises,



Fragment du chef de saint Candide.

et qu'il fut le dernier où l'art demeura florissant. Au début de ce siècle, un autre archevêque de Reims, Hervée, enrichit son église de nombreuses et belles pièces d'orfèvrerie, parmi lesquelles on cite les bas-reliefs d'un autel où le Christ était représenté assis, et à ses pieds, prosternés et levant les yeux vers lui, deux personnages dans lesquels on reconnaissait, d'après la tradition, Hervée lui-même et Foulques son prédécesseur; on y voyait encore d'autres figures qui étaient, s'il faut en croire ce qu'on rapporte, celles de Charles le Simple, de Judith, fille de Charles le Chauve, d'Ansgarde, femme de Louis le Bègue. Cet autel existait encore en 1789. Betton, évêque d'Auxerre, de 915 à 918, et artiste distingué, architecte,

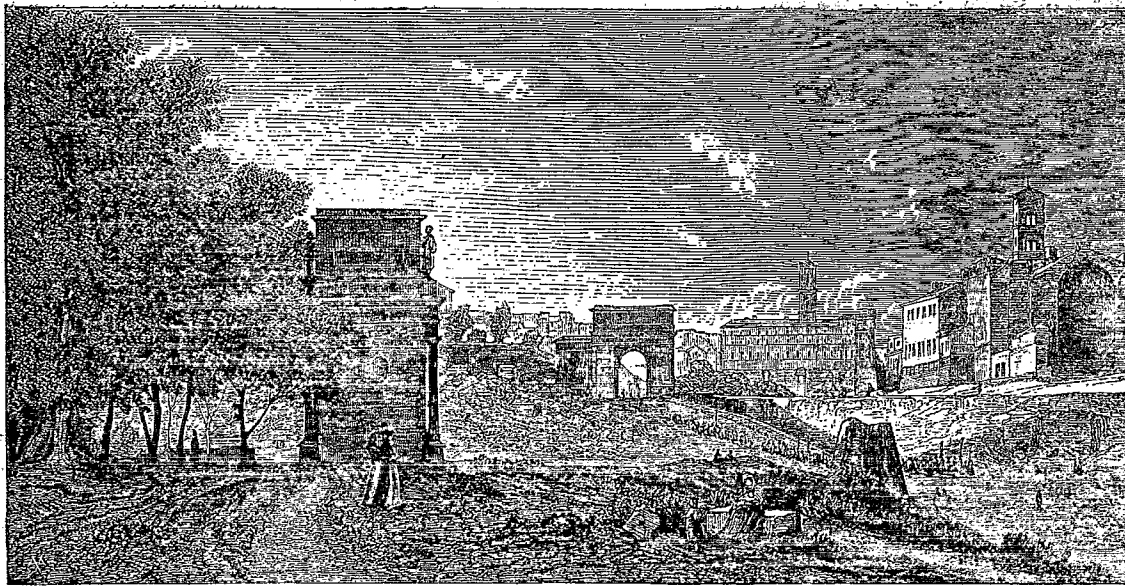
orfèvre, sculpteur, revêtit de bas-reliefs, exécutés au marteau, les châsses de sainte Colombe et de saint Loup; l'abbé de Saint-Bertin, Guillaume, exécutait, vers le même temps, pour l'église de son abbaye, un parement d'autel en vermeil orné de figures en bas-relief. On cite encore : un abbé de Savigny, Gausmar, qui, dans la deuxième moitié du même siècle, fit, entre autres ouvrages d'orfèvrerie, cinq tableaux d'argent; Josbert, moine de Saint-Martial de Limoges, auteur d'une image d'or de saint Martial et de la châsse qui renfermait les reliques de ce saint; Theudon, qui éleva la façade de Saint-Père de Chartres et fabriqua, pour la même église, la châsse, ornée de bas-reliefs, consacrée à la sainte chemise de la Vierge. A la fin du dixième siècle, le trésor de la cathédrale de Clermont-Ferrand contenait, avec beaucoup d'autres objets d'orfèvrerie, cinq tableaux d'argent qui servaient à la décoration de l'autel, des châsses d'or et d'argent, un *chef*, c'est-à-dire un reliquaire en forme de buste renfermant quelque partie de la tête d'un saint; celui-ci était d'or, et l'on peut se faire une idée du développement donné au buste d'après une indication de l'inventaire du trésor de la cathédrale (1) : le saint tenait un sceptre et une palme; sur sa tête était une couronne. L'église de Conques (Aveyron) possède encore un beau reliquaire en or repoussé, représentant la figure de sainte Foy, non pas en buste, mais en pied, assise sur un trône. Ce remarquable exemple de la sculpture en métal du temps de Charles le Chauve a été gravé et décrit dans les *Annales archéologiques* (2). Le chef de saint Candide, conservé à Saint-Maurice en Valais, dont un morceau, le masque vu de profil, est ici dessiné, appartient à la fin du neuvième ou au commencement du dixième siècle. M. Blavignac l'a décrit dans son ouvrage sur l'*Architecture des diocèses de Genève, Lausanne et Sion*. Le reliquaire est exécuté, dit-il, en lames d'argent forgées et clouées sur les lignes de suture. Les prunelles et les sourcils sont d'un noir bleuâtre, dû à une oxydation de l'argent; les lèvres, les moustaches, curieusement ornées d'arabesques, sont dorées, ainsi que les favoris; les orfrois du manteau et le diadème sont également en vermeil, enrichis d'ornements en filigrane et décorés de pierreries; à la base du buste, de forme cubique, un bas-relief représente le moment où le saint vient d'être décapité. Les chefs, œuvres importantes de sculpture, méritent d'être distingués entre les formes très-variées données aux reliquaires lorsque les corps saints, divisés, dispersés, ne furent plus enfermés dans leurs anciennes châsses en forme de cercueil. Ces formes, nous n'essayerons pas de les décrire, quoique la sculpture ait part dans quelques-unes d'entre elles; nous n'entreprendrons pas davantage de faire connaître les pièces d'orfèvrerie de toute espèce que renfermaient les trésors des églises et des monastères : vases, calices, lampadaires, candélabres, couronnes de lumière, encensoirs, colombes, boîtes, tours renfermant l'Eucharistie, crucifix que l'on voit seulement commencer à paraître, autels portatifs, couvertures de livres, etc., toutes pièces ornées de reliefs qui contribuaient, habituellement ou dans certaines solennités, à la décoration des autels. Il nous reste à compléter l'idée que l'on doit se faire des constructions qui entouraient l'autel principal, et qui formaient, dans le grand temple, comme un petit temple à part, et des dispositions qui permettaient à la sculpture d'y trouver place. *La suite à une prochaine livraison.*

(1) Publié par M. Douet d'Arcq dans la *Revue archéologique*, 1853, p. 160.

(2) Tome XVI. L'étude développée et approfondie de M. Alfred Darcel sur le Trésor de Conques, extraite des *Annales archéologiques*, forme un volume tiré à part; Paris, Didron.

## LE FORUM.

Voy. t. XVI, 1848, p. 281.



Salon de 1865; Peinture. — Vue du Forum au soleil couchant. — Dessin de M. Anastasi, d'après son tableau.

Il n'est pas de lieu dans le monde qui parle plus aux yeux et à la pensée que le Forum romain. Tout ce qu'il renferme et tout ce qui l'environne semble réuni là pour exciter l'imagination et réveiller le souvenir. Que de monuments sont rassemblés dans cet étroit espace ! Que de noms se pressent quand repasse dans la mémoire, en présence des lieux qui en ont été le théâtre, cette histoire de Rome qui pendant tant de siècles a été celle même du genre humain ! Et quelle beauté ont gardée ces ruines antiques parmi lesquelles se sont élevés les églises et les palais de la Rome moderne et chrétienne ! Ce paysage qui se déroule de l'arc de Titus à l'arc de Septime Sévère, Goethe, dans son Voyage en Italie, l'a proclamé « unique au monde » ; et il le contemplait à l'heure même choisie par le peintre. Voici encore ce qu'il écrivait dans une de ses premières lettres datées de Rome, frappé qu'il avait été tout d'abord par la grandeur du spectacle :

« C'est un pénible travail de déterrer la Rome antique de dessous la moderne ; et pourtant il faut le faire, et l'on finit par y goûter une satisfaction inappréciable. On trouve les vestiges d'une magnificence et d'une destruction qui vont l'une et l'autre au delà de notre imagination. Ce que les Barbares ont laissé debout, les architectes de Rome moderne l'ont dévasté.

» Quand on considère une existence qui remonte à plus de deux mille ans, qui a subi par les vicissitudes du temps des changements si divers et si profonds, et pourtant toujours le même sol, les mêmes collines, souvent les mêmes colonnes et les mêmes murailles, et dans le même peuple quelques traces encore de l'ancien caractère, on se trouve initié aux grands arrêts de la destinée, et l'observateur a d'abord de la peine à démêler comment Rome succède à Rome, et non-seulement la ville moderne à la ville ancienne, mais, les unes aux autres, les diverses époques de l'ancienne et de la nouvelle. . .

» Et cette merveille agit sur nous tout doucement, à mesure que nous parcourons la ville à la hâte pour arriver aux objets les plus grands. En d'autres lieux, il faut chercher ce qui est remarquable ; ici, il nous surcharge et nous accable. Qu'on chemine ou qu'on s'arrête, il s'offre

aux regards des paysages de toutes sortes, palais et ruines, jardins et déserts, lointains et ruelles, maisonnettes, étables, arcs de triomphe et colonnes, souvent tout ensemble, et si près qu'on pourrait mettre le tout sur la même feuille. Il faudrait écrire avec mille burins : que peut faire ici une plume ? »

## DU MOUVEMENT DANS L'UNIVERS.

Lorsqu'une nuit profonde et silencieuse nous entoure, que nos regards, errant d'une étoile à l'autre, laissent notre âme contemplative bercée dans l'espace, et que le sommeil de la nature fait autour de nous le calme et la paix, il semble que l'immobilité, l'inactivité, le repos absolu nous enveloppent. C'est avec lenteur que la sphère étoilée paraît tourner sur l'axe du monde. Ce mouvement reste insensible pour le regard. Nulle heure de l'année ne saurait nous offrir un plus grand calme ; nulle cité humaine ne saurait, dans son repos le plus grand, approcher de celui-ci. Notre esprit lui-même, subissant l'impression extérieure, se sent enveloppé de paix et de silence.

Cependant, tandis que nous rêvons au sein de ce calme profond et de cet univers paisible, il y a dans l'espace certain globe de trois mille lieues de diamètre, isolé de toutes parts, et suspendu solitaire au sein d'un vide infini. Ce globe n'est pas immobile, mais lancé à travers l'étendue avec une rapidité prodigieuse, à côté de laquelle la vitesse de nos meilleures locomotives ressemble à la marche d'une tortue. Pour bien apprécier le cours de ce globe, il faudrait nous placer en un point du ciel, non loin de la route qu'il va suivre ; alors nous verrions ce globe lumineux apparaître de loin. Sphère tourbillonnante, la voici qui s'approche, qui grossit, qui devient immense, monstrueuse... elle passe... Déjà la voilà disparue avec la rapidité de l'éclair ; elle s'éloigne à toute vitesse, emportée par la même course vertigineuse, sans repos ni trêve, éternellement. Avec quelle vitesse ce globe court-il ainsi les cieux sans bornes ? — *Vingt-sept mille cinq cents lieues à l'heure ; plus de trente mille mètres par seconde !*

Nuit et jour, sans cesse, cet astre continue sa course dans l'étendue étoilée. — Et comment se fait-il, demandera-t-on, qu'on ne le voie point traverser ce ciel calme et pur dont les étoiles scintillent avec tant de douceur? — L'explication est bien simple : cet astre dont l'éternelle course nous effraye, c'est la terre que nous habitons.

L'impression des sens est si puissante que l'illusion produite par elle nous domine d'une manière absolue. Nous ne pouvons nous soustraire à la surprise, bien légitime d'ailleurs, que fait naître en nous l'idée d'un pareil mouvement, auquel nous participons sans en avoir conscience ; et, lors même que la connaissance de cette vérité et l'habitude de ces considérations mathématiques nous les rendent plus familières, nous ne pouvons songer au fait en lui-même sans nous étonner de sa puissance. C'est qu'en effet rien n'est plus opposé à nos sentiments originaires sur la stabilité du globe, et rien ne contrarie davantage l'idée longuement et solidement établie en nous par l'observation vulgaire. Le fait en lui-même nous semble tenir du prodige, et cependant lui seul est vrai, tandis que nos idées premières sont foncièrement erronées.

Or il importe, pour celui qui veut avoir une notion vraie de la disposition et de la nature de l'univers, de se désabuser de l'illusion produite par les sens, et d'admettre l'enseignement des faits observés. Au lieu de laisser devant nous ce panorama de la nuit paisible, des astres en repos, du ciel endormi, contemplons les mouvements célestes dans leur réalité, et ne craignons pas de voir s'évanouir avec l'illusion l'aspect poétique de la nuit étoilée : la réalité est par sa nature infiniment supérieure à la fiction, lors même que l'on regarde avec l'œil du sentiment ; au lieu d'une apparence de mort, nous verrons s'ouvrir devant nous le royaume du mouvement et de la vie.

Voici donc la Terre qui voyage incessamment avec une vitesse de 30 550 mètres par seconde. En effet, il s'agit pour elle de parcourir en 365 jours et un quart la longueur entière de l'orbite qu'elle décrit autour du Soleil ; cette orbite, de 38 millions de lieues de rayon, est longue de 241 millions de lieues. Tel est le chemin à parcourir en un an. Or il faut pour cela voler avec une rapidité de 660 000 lieues par jour. — Ne pas oublier qu'outre ce mouvement de translation la Terre est animée d'un mouvement de rotation sur elle-même, qui va jusqu'à 464 mètres par seconde.

En se dirigeant vers le Soleil, on rencontre les planètes Vénus et Mercure. La première décrit une orbite de 172 600 000 lieues, et son année est de 225 jours environ. Pour effectuer son mouvement dans ce laps de temps, il lui faut parcourir 36 800 mètres par seconde, soit 32 190 lieues par heure, ou 772 585 lieues par jour. Cette vitesse est encore supérieure à la nôtre. On peut ici répéter justement la question posée plus haut : Pourquoi ne voit-on pas cet astre courir ainsi dans le ciel? Le lecteur a déjà trouvé l'explication, et sait que la distance des astres nous empêche d'apprécier la valeur de leurs mouvements, — qui deviennent d'autant moins sensibles que l'éloignement est plus grand, — et que l'on ne peut se rendre compte de leur amplitude que lorsqu'on connaît leur distance.

Les mouvements planétaires deviennent d'autant plus rapides que l'on se rapproche davantage du Soleil. Ainsi, tandis que la vitesse de la Terre par seconde est de 30 550 mètres, et celle de Vénus de 36 800, celle de Mercure est de 58 000 mètres. Animée de cette vitesse, la planète parcourt 52 520 lieues par heure, 1 260 000 lieues par jour, et, dans l'espace de 88 de nos jours, elle a parcouru son orbite entière de 111 millions de lieues.

En retournant sur nos pas, et nous éloignant du Soleil

vers les limites du système, nous rencontrons successivement Mars, Jupiter, Saturne, etc. L'orbite de la première de ces planètes présente un développement total de 362 millions de lieues de 4 kilomètres. La vitesse moyenne de la planète est de 22 000 lieues par heure, c'est-à-dire de 24 448 mètres par seconde. Nous disons vitesse moyenne (et ce terme est applicable à tous les mondes), parce que chaque planète vogue d'autant plus vite qu'elle se trouve plus près du Soleil, ce qui arrive à l'époque du périhélie de chacune de leurs révolutions, qui ne suivent pas une orbite rigoureusement circulaire, comme on sait, mais se rapprochent plus ou moins de la forme elliptique. Réciproquement, la planète marche plus lentement lorsqu'elle parcourt les points de sa course les plus éloignés du Soleil. Cette différence dans les mouvements célestes est surtout remarquable chez les comètes, dont l'ellipse est si allongée. Il est des comètes qui parcourent 30 lieues par seconde à leur passage au périhélie, et quelques mètres seulement à leur aphélie. Ce n'est guère ici que la vitesse du vent.

Jupiter emploie douze de nos années pour décrire sa courbe orbitaire, égale à 1 milliard 214 millions de lieues. Sa vitesse est de 12 972 mètres par seconde, 778 kilomètres par minute, 11 675 lieues par heure, 280 200 lieues par jour.

Le chemin parcouru par Saturne, dans son orbite de 10 760 jours, est de 2 milliards 287 millions 500 000 lieues. Sa vitesse moyenne est de 212 600 lieues par jour, 8 858 lieues par heure, ou 9 842 mètres par seconde. A la distance d'Uranus, dont l'orbite, de 4 milliards 582 millions 120 000 lieues, est parcourue en 84 ans, la vitesse n'est plus que de 149 300 lieues par jour ou 6 000 lieues par heure. Le développement de l'orbite de Neptune présente une longueur de 7 milliards 170 millions de lieues ; la vitesse de la planète sur cette orbite, qu'elle parcourt en 164 ans, est de 20 000 kilomètres par heure, ou de 5 kilomètres et demi par seconde. On voit combien la vitesse a successivement diminué depuis Mercure, qui parcourt 58 kilomètres dans la même unité de temps. Présentées sur une même ligne, ces vitesses respectives, par kilomètre et par seconde, offrent, de Mercure à Neptune, le rapport suivant :

58, 37, 30, 24, 13, 10, 7, 5.

Telles sont les vitesses par lesquelles les sphères célestes sont emportées dans les régions de l'espace. Nous n'avons pas parlé des petites planètes, dont le nombre caractéristique occupe la lacune qui sépare 24 et 13 dans la ligne précédente. Ces innombrables petits corps, de la grosseur d'une province, tournent en effet autour du Soleil avec une vitesse moyenne de 18 kilomètres par seconde, ou 16 200 lieues par heure.

Les satellites sont emportés par leurs planètes dans la translation de celles-ci autour du Soleil et par le même mouvement ; en outre, ils tournent avec rapidité autour de ces planètes. Ainsi tourbillonnent dans le ciel Terre, Lune, planètes, satellites, comètes, avec une rapidité dont aucune vitesse sensible ne peut nous donner idée. Ainsi marchent tous les astres du ciel. Les étoiles nommées fixes jusqu'ici sont animées, les unes et les autres, des plus grandes vitesses dont on ait trouvé la matière animée. Telle étoile qui nous paraît fixe dans une constellation, Arcturus, par exemple, vogue dans les lointains de l'étendue avec une vitesse de 21 lieues par seconde, de 7 682 lieues par jour ; mais la distance qui nous en sépare est si grande<sup>(1)</sup>, que ce changement de position de l'étoile dans le ciel est à peine perceptible d'ici. Telle autre étoile, la soixante et unième du Cygne, se meut dans l'espace

(1) A raison de 70 000 lieues par seconde, la lumière met vingt-cinq ans et onze mois à nous en venir.

avec une rapidité de 18 lieues par seconde ; telle autre, la Chèvre, court avec une vitesse de 10 lieues et demie par seconde ; telle autre encore, Sirius, avec une vitesse de plus de 9 lieues dans la même unité de temps. Que l'on songe au chemin réel parcouru par ces astres en une heure ; en un jour, en un an, en un siècle ! Cependant l'éloignement qui les sépare de nous est si prodigieux, que cet espace immense parcouru en un siècle, espace que nos nombres les plus élevés sauraient à peine exprimer, ne couvre pas sur la sphère étoilée la largeur apparente d'un doigt. C'est en cela que consiste le secret de l'invisibilité de ces mouvements formidables, de l'apparente fixité des astres, de la paix si profonde des nuits étoilées.

Ainsi, nous sommes à notre insu emportés dans l'espace avec des vitesses diverses : 305 mètres par seconde par suite du mouvement de rotation, à la latitude de Paris ; 30 000 mètres par seconde par suite du mouvement de translation de la Terre autour du Soleil. Ajoutons encore le mouvement de translation du Soleil dans l'espace, qui entraîne avec l'astre central tous les corps qui lui appartiennent, et qui ne saurait être inférieur à 8 000 mètres par seconde. Voilà donc, — sans compter les secondaires, — trois mouvements principaux qui nous emportent. A vrai dire, le Soleil, avec son système, tombe dans l'abîme des espaces avec la rapidité prodigieuse que nous venons de mentionner. Étoile lui-même, il court les déserts du vide comme les étoiles ses sœurs dont nous racontions plus haut les pérégrinations éthérées.

Que l'impression qui résulte de ce coup d'œil d'ensemble sur les mouvements célestes nous désabuse de l'illusion des sens, et qu'elle nous laisse non-seulement avec la certitude de cette activité permanente des diverses parties de l'univers, mais encore avec la certitude qu'ils ne sauraient cesser impunément <sup>(1)</sup>, et que leur existence est une condition de la durée du monde.

#### L'ÂGE D'OR.

Quand nous sommes jeunes et pleins d'espérance, nous regardons devant nous ; l'âge d'or nous semble alors dans l'avenir. Après que nous avons vieilli, et que, suivant la belle expression d'Aristote, « la vie nous a humiliés », nous nous retournons brusquement en arrière, et nous le mettons dans le passé. Pour moi, je ne sais s'il faut espérer qu'on le verra un jour, mais... je suis bien sûr qu'on ne l'a pas encore vu.

GASTON BOISSIER.

#### LES TROIS SOUHAITS DE LA FILEUSE.

Une fileuse intelligente et sachant son métier désirait, avant tout, filer bien et vite, et avoir beaucoup de beau fil à porter au marché.

Son second désir était d'y vendre le fil au plus haut prix possible.

Son troisième, d'y faire toutes ses emplettes à bon marché.

Pour la réalisation du premier, elle pouvait quelque chose : choisir le chanvre ou le lin, graisser son rouet, se mettre avec cœur à l'ouvrage et éviter toute perte de temps.

Mais à l'égard du second et du troisième, elle ne pouvait rien et s'en désolait. « Quel dommage, disait-elle, qu'il ne dépende pas de moi d'éloigner du marché tout autre fil que le mien, et tous les chalands excepté ceux qui ont besoin de ce que je veux vendre et n'ont pas besoin

<sup>(1)</sup> Voy., p. 202, *Ce qui arriverait si le mouvement de la terre cessait subitement.*

de ce que je veux acheter ! J'ai bien peur de rester toujours pauvre, malgré mon activité et mon savoir-faire. »

La brave femme, en formant des vœux, ne songeait qu'à elle ; mais il était tout aussi possible que d'autres personnes fissent ces trois souhaits diamétralement opposés au sien :

1° Qu'elle produisit peu de fil et de qualité médiocre ; — celui-ci était d'une voisine en concurrence avec elle ;

2° Qu'elle vendît à bas prix ; — ce second était formé par les acheteurs habituels de son fil ;

3° Qu'elle dût tout acheter fort cher ; — ce dernier était suggéré à ses fournisseurs par leur appétit pour le bénéfice.

Maintenant, lecteur, permettez-moi de vous supposer tous les pouvoirs des législateurs antiques, et de vous demander ce que vous feriez en faveur ou à l'encontre de chacun de ces souhaits ; si vous étiez Minos, Lycurgue ou Numa.

J'ose conjecturer que le premier souhait de la fileuse aurait vos sympathies ; car en le supposant exaucé non-seulement pour elle, mais pour toutes les fileuses du monde, qu'en résulterait-il ? Que le fil sera bon, abondant, à la portée de tous. L'intérêt général s'accorde ici avec l'intérêt particulier.

Cependant vos sympathies ne vous empêcheraient pas de comprendre, j'en suis sûr, que ce n'est pas d'un décret que peut dépendre l'habileté et l'activité des fileuses, et vous vous absteniez de légiférer sur ce point.

Quant au souhait de la voisine, il n'est pas d'une bonne voisine, et vous le verriez de mauvais œil ; mais tant que cette envieuse se bornera à souhaiter du mal sans en faire, vous jugerez encore inutile d'intervenir.

Le souhait de vendre cher, si vif chez la fileuse, implique la rareté de la marchandise sur le marché ; celui d'acheter le fil à bas prix en suppose, au contraire, l'abondance, et par là s'identifie avec l'intérêt général, qui s'accorde fort bien de l'abondance et fort mal de la disette ; — mais puisque vous n'avez pas d'action, comme législateur, sur la production du fil, et que vous auriez autant de répugnance à éloigner les vendeurs du marché qu'à empêcher les consommateurs d'y venir faire leurs provisions, vous vous déciderez sans doute à laisser vendeurs et acheteurs de fil s'arranger à leur guise, pourvu qu'ils n'emploient les uns contre les autres ni la fraude ni la violence.

Et cette même solution, vous l'appliquerez naturellement au troisième souhait, qui ne diffère du précédent qu'en ceci : la fileuse, y changeant de rôle, aspire au bon marché, et rencontre chez des fournisseurs une prétention qu'elle trouve excessive, quoiqu'elle se la permette sans scrupule en qualité de marchande de fil.

De sorte que, tout bien considéré, et malgré l'étendue de votre puissance législative, vous n'en feriez usage dans aucune des hypothèses que je viens de mettre sous vos yeux ; l'abstention serait votre règle pour chacune d'elles.

Eh bien, lecteur, vous surpassez en sagesse la plupart des législateurs.

#### RUINES DU CHATEAU DE SAMSON

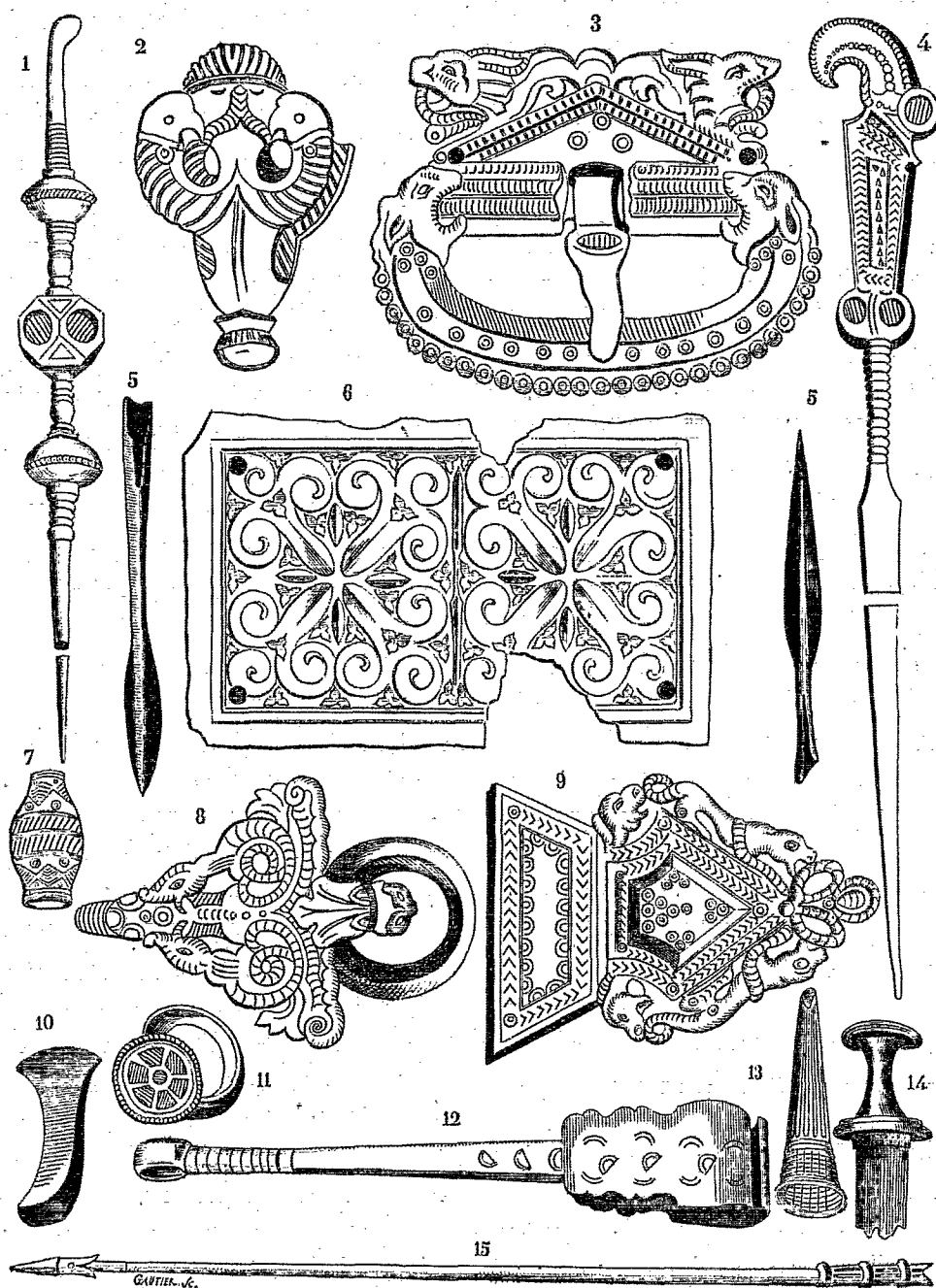
(BELGIQUE).

A quelques lieues de Namur, sur la rive droite de la Meuse, on aperçoit sur la cime d'un rocher escarpé des morceaux de remparts couverts de lierre, des pans de mur énormes : ce sont les ruines du château de Samson. Des chroniqueurs prétendent qu'il y avait dans cet endroit un temple dédié à Mercure, près duquel Jules César aurait fait élever une forteresse pour maintenir en respect les Éburons et les Aduatiques. Suivant des historiens plus modernes, le château de Samson n'est pas antérieur au cinquième



siècle. C'était une forteresse inexpugnable; on n'y arrivait que par un étroit sentier dont on peut découvrir les restes dans les jardins à terrasses qui festonnent la côte. Philippe le Noble, marquis de Namur, fit réparer les fortifications de ce manoir en 1203; puis, en 1208, il en fit hommage à Hugues de Pierrepont, évêque de Liège, qui lui assigna, en augmentation de son fief, cinquante marcs liégeois à lever sur les halles de Hug. Le comte Guy de Dampierre

reçut également des souverains de Liège l'investiture du château de Samson. Mais cette servitude cessa sous les ducs de Bourgogne. Du reste, la garde de la forteresse de Samson était confiée à des châtelains héréditaires. Cette dignité fut d'abord accordée à des seigneurs de la maison de Gomigny, et dans la suite à ceux d'Ève et d'Oultremont. La redoutable forteresse de Samson avait échappé à la fureur des guerres dont la province de Namur fut si sou-



Objets découverts à Samson dans un cimetière. (Époque franke.)

1. Épingle. — 2 et 9. Bouts de ceinturon. — 3. Boucle. — 4. Stylet. — 5, 5. Fers de javelot (à gauche) et de lance (à droite). — 6. Garniture de coffret. — 7. Grains de collier. — 8. Agrafe. — 10. Hache. — 11. Bague. — 12. Pince à épiler. — 13. Verre. — 14. Poignée d'épée. — 15. Angon.

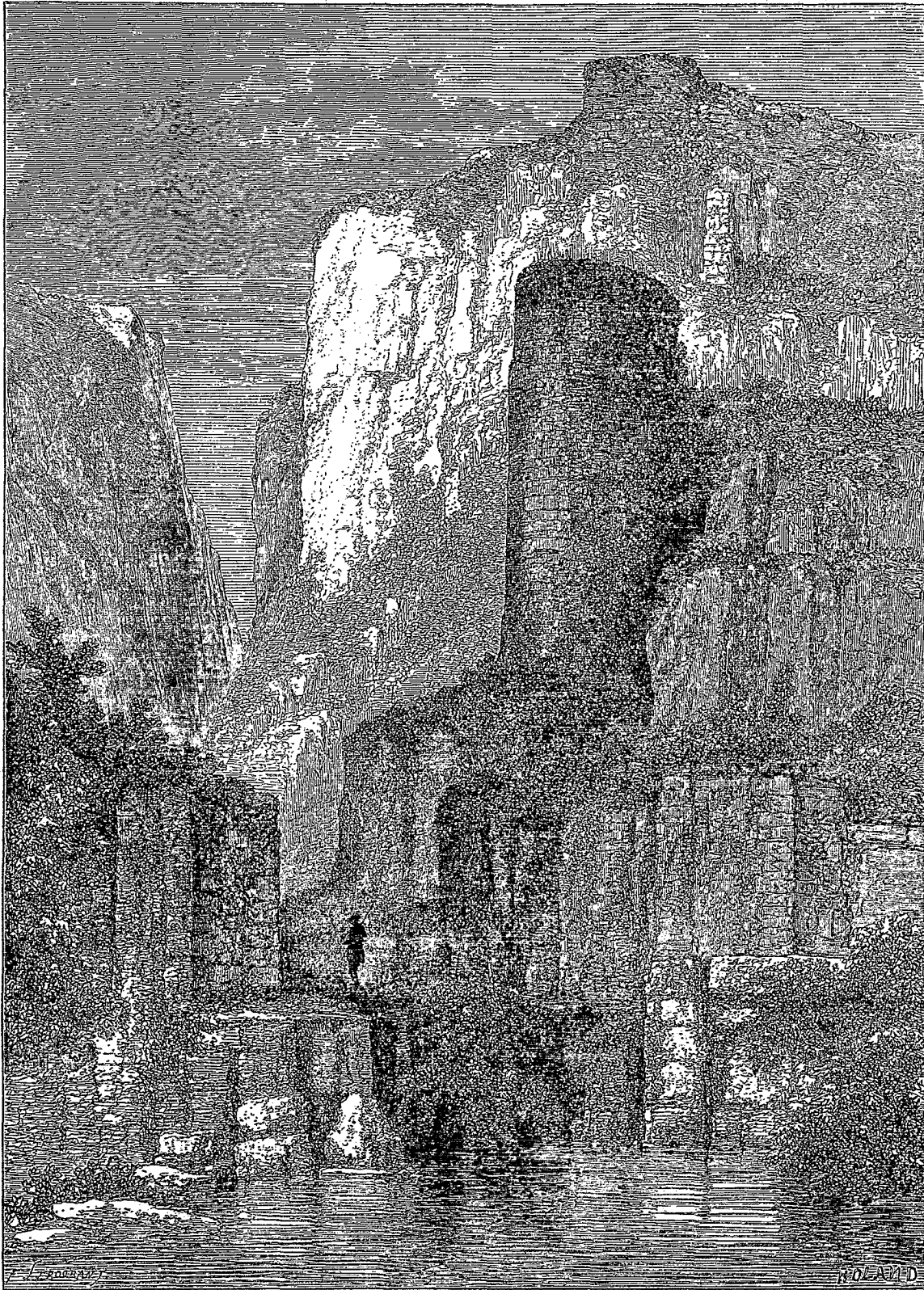
vent le théâtre; mais le temps avait ébréché ses hautes tours. Bref, en 1691, sous prétexte que ce repaire menaçait ruine, il fut démantelé par les ordres de Charles II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas catholiques. (1)

(1) Extrait de la *Belgique monumentale*.

Le château occupait un grand promontoire dominant d'un côté le cours de la Meuse, et de l'autre la vallée de Samson. Il était protégé, dans sa partie accessible, par trois enceintes séparées par des intervalles assez larges. Au moyen âge, la partie la plus forte du château occupait

l'extrémité du promontoire ; sa défense principale était une tour énorme servant de donjon. Dans la seconde enceinte se trouvaient les écuries et étables ; c'était la basse-cour.

Quant à la troisième enceinte, qui se trouve à l'endroit le plus étroit de l'isthme, elle paraît dater d'une époque très-reculée. Elle enferme des jardins et des terres dans les-



Ruines du château de Samson. — Dessin de Stroobant.

quels la Société archéologique a fait faire des fouilles qui ont amené la découverte d'un cimetière de l'époque franke. Environ deux cent cinquante cadavres ont été exhumés et ont donné lieu à nombre d'observations. Près du guerrier jeune ou vieux se trouvaient ses armes et ses objets d'é-

quipement ; son peigne, sa pince à épiler ; près des femmes, leurs ornements et leurs parures ; à côté du plus grand nombre, sans distinction de sexe ou d'âge, le vase de poterie ou de verre, et parfois le seau, la marmite, le bassin de bronze, puis enfin la pièce de monnaie, etc. Les nom-

breuses monnaies trouvées dans le cimetière fournissent d'utiles renseignements. Elles appartiennent à divers temps, depuis l'année 98, où commença à régner Trajan, jusqu'en l'an 534, époque où finit le règne d'Athalaric.

On considère les monnaies de cette dernière époque comme celles qui indiquent le mieux l'âge du cimetière de Samson. Nous croyons qu'il appartient au sixième siècle, et en partie aussi, sans doute, au cinquième. C'est donc vers les premiers temps de la monarchie mérovingienne que les Francs sont vraisemblablement venus s'installer sur les rochers de Samson.

Si vous tenez à ce qu'une action dont vous auriez à rongir ne soit pas connue, ne la faites pas. — Vous n'aurez jamais de plus sûre garantie de la discrétion d'autrui que votre parfaite honnêteté. SCHOPENHAUER.

#### DE LA CONVERSATION.

Il faut y mettre de l'agrément et fuir l'obstination. Sur-tout que personne ne s'empare de la parole comme d'un terrain qui lui appartient, et n'essaye d'en exclure les autres. Il est bon qu'en cela, comme dans tout le reste, chacun ait son tour.

Il faut aussi remarquer le moment où la conversation cesse d'intéresser, et, de même qu'on a pris son temps pour la commencer, on doit la savoir finir à propos.

CICÉRON, *Des Devoirs*.

#### LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159, 190, 231, 263, 287.

##### Océanie.

Suite.

##### QUEENSLAND.

COLONIE ANGLAISE EN AUSTRALIE.

Cette colonie a été séparée de la Nouvelle-Galles du Sud en 1859. Brisbane en est la capitale.

La première émission de timbres a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre 1861.

Le nombre de lettres a été de 395 861 en 1861; la population était de 50 000 habitants: la moyenne des lettres a été de 6 par habitant.

Les timbres sont rectangulaires et ont 23<sup>mm</sup> sur 19. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Le papier de ceux de la première émission porte en filigrane une étoile à six pointes. L'effigie de la reine; la tête couronnée, est dans un médaillon ovale. Le type est le même que celui des timbres de Natal et de la terre de Van-Diemen. On lit en haut *Queensland*, et en bas la valeur en lettres.

Le timbre pour les lettres chargées (*registered*) a le même dessin, avec cette petite différence que les angles sont coupés et que le pan coupé présente une légère courbure. La valeur (6 pence) n'est pas marquée. Le mot *Registered* est écrit dans la partie inférieure de l'encadrement.

*Émission de 1861.* — Timbres non piqués.

- 1 penny (0<sup>r</sup>.1012), — carmin foncé, rouge-sang.
- 2 pence (0<sup>r</sup>.2083), — bleu-saphir.
- 6 (0<sup>r</sup>.6250), — vert-bouteille.
- 1 shilling (1<sup>r</sup>.2500), — violet foncé.
- Registered* (6 pence), — mais.



N<sup>o</sup> 273.  
Queensland.

#### Émissions de 1862 à 1864. — Timbres piqués.

- 1 penny (0<sup>r</sup>.1042), — rouge-sang, rouge-amarante, carmin; (1863) vermillon; (1864) orange ou vermillon pâle.
- 2 pence (0<sup>r</sup>.2083), — bleu-saphir; (1864) bleu clair.
- 3 (0<sup>r</sup>.3125), — brun foncé; (1864) brun clair.
- 6 (0<sup>r</sup>.6250), — vert-olive, vert-émeraude; (1864) vert clair (n<sup>o</sup> 273).
- 1 shilling (1<sup>r</sup>.2500), — violet bleuâtre foncé; (1863) violet grisâtre, gris violacé; (1864) gris cendré.
- Registered* (6 pence), — mais, brun clair?

Les timbres ont été gravés et sont imprimés à Londres par MM. Perkins et Bacon.

##### NOUVELLE-GALLES DU SUD.

COLONIE ANGLAISE EN AUSTRALIE.

Les timbres-poste ont commencé à être employés dans cette colonie le 27 décembre 1849.

Le nombre de lettres qui ont passé par la poste a été de 971 318 en 1851, et de 4 369 463 en 1861. La population était d'environ 360 000 habitants en 1861, de sorte que la quantité de lettres par habitant a été en moyenne de 12 dans cette année.

Il y a eu plusieurs émissions de timbres-poste.

*Émission de 1849.* — Les timbres sont rectangulaires et non piqués. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. Le dessin représente le grand sceau de la Nouvelle-Galles du Sud. Ce sceau est rond; sur le premier plan, une femme, assise sur un ballot et ayant à ses pieds un pic et une pioche, les donne à trois colons qui ont le costume de la fin du dix-huitième siècle: une femme et deux hommes; ces derniers ont la tête nue, et l'un d'eux, un genou en terre, mesure le terrain avec une chaînette d'arpenteur. Le ballot porte la date de 1788 (l'année du débarquement des premiers colons). Une ruche est sur le ballot. On voit au fond, à gauche, une ville bâtie sur une colline, et dans la campagne, au pied de la colline, quelques arbres et un homme conduisant une char-rue attelée d'un cheval; au fond, à droite, la mer, un navire à l'ancre. On lit dans la jarrettière qui entoure le sceau: *Sigillum. Nov(æ). Camb(riæ). Aust(raliæ)*, et sur le sceau, au-dessous du groupe, ce vers de Virgile: *Sic fortis Etruria crevit* (Géorgiques, II, 533). Dans le cadre rectangulaire, en haut *Postage*, en bas la valeur en lettres.

Le graveur (Carmichael) a dessiné et gravé quarante fois sur la même planche le type adopté; cette reproduction pouvait être difficilement faite avec une exactitude parfaite, et il en est résulté des différences dans le dessin et la gravure.

- 1 penny (0<sup>r</sup>.1042), — (23<sup>mm</sup>.5 sur 20.5 ou 21) rouge-sang, rouge-amarante, rouge-groseille, carmin, vermillon, sur papier mi-blanc ou blanc. (Il y a, dit-on, des timbres imprimés en rouge-amarante et en cramoisi sur papier blanc bleuâtre) (n<sup>o</sup> 274).

Les lettres sont en blanc sur fond de couleur. Le vers est écrit en deux lignes. Les montants du cadre sont doubles. L'espace entre le cercle et le cadre est granuleux. Le cheval tire la charrue de droite à gauche. Un brick est à l'ancre. Le sceau a 17<sup>mm</sup>.5 de diamètre. On compte six variétés: variété A (n<sup>o</sup> 274).



N<sup>o</sup> 274. Nouv.-Galles du Sud. N<sup>o</sup> 275.

2 pence (Of. 2083), — (23mm sur 19) bleu (foncé, noirâtre, vif) sur papier blanc bleuâtre, mi-blanc, blanc (nos 275 et 276).

Les lettres sont blanches sur fond de couleur. Le vers est écrit en deux lignes. Les montants de l'encadrement sont simples et ornés de torsades ou de lignes en spirales allongées. L'espace entre le sceau et le cadre est tantôt blanc, tantôt couvert de lignes verticales ou horizontales, onduleuses ou droites, serrées. Le sceau a 15mm 5 de diamètre. On connaît 6 variétés : sur trois pas de date, sur les autres la date de 1788. Le timbre d'essai de la variété E (n° 275) est imprimé en noir sur papier blanc (collection de M. N. Rondot).



N° 276. Nouv.-Galles du Sud. N° 277.

3 pence (Of. 3125), — (22mm ou 22.5 sur 18 à 19) vert (foncé, olive, clair) sur papier mi-blanc ou blanc (n° 277).

Les lettres sont de couleur sur un fond blanc couvert de lignes de couleur. Le vers est écrit en trois lignes. Les montants sont simples et ornés d'une chaîne de petits anneaux aplatis et serrés. L'espace entre le sceau et le cadre est rempli de lignes horizontales, onduleuses et serrées. La charrue est de droite à gauche. Un trois-mâts est à l'ancre. Le sceau a tantôt 15mm, tantôt 15mm 5 de diamètre. On compte 2 variétés : variété A (n° 277).

**Emissions de 1851 et de 1852.** — Les timbres sont rectangulaires. Ils ont en général 23mm 5 sur 19, mais les dimensions varient de 23mm à 25 et de 18mm 5 à 20mm. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc bleuâtre ou blanc, non piqués. L'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée de laurier, est dans un encadrement rectangulaire. La valeur des timbres de 1 penny, de 2 et 3 pence, est ordinairement en filigrane dans le papier blanc bleuâtre. On lit dans le cadre *New South Wales*; dans un arc, au-dessus de la tête laurée, le mot *Postage*, et en bas la valeur en lettres.

- |                 |                                                                                                                                                                                      |                                             |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
|                 | Papier blanc bleuâtre.                                                                                                                                                               | Papier blanc.                               |
| (1852) 1 penny, | — rouge-brique, vermillon, brun rougeâtre.                                                                                                                                           | orange, vermillon, rouge clair, brun foncé. |
| (1852) 2 pence, | — (1852-53) gravure fine, champ guilloché, bleu-lapis clair, gris bleuâtre; gravure grossière, champ haché en pal et en fasce, bleu foncé; gravure grossière, champ uni, bleu foncé. | bleu foncé, gris bleuâtre.                  |
| (1852) 3 pence, | — vert jaunâtre, vert-émeraude (le papier est blanc verdâtre).                                                                                                                       | vert-émeraude (n° 278).                     |
| (1851) 6 pence, | — brun clair.                                                                                                                                                                        | brun foncé.                                 |
| (1851) 8        | — orange, jaune.                                                                                                                                                                     |                                             |



N° 278. Nouv.-Galles du Sud. N° 279.

Comme pour les timbres de la création de 1849, le graveur a dessiné successivement les timbres qui devaient remplir la planche, ce qui explique les différences qu'on

remarque dans le dessin. Ces différences constituent des variétés, et l'on en signale quatre ou cinq pour chaque valeur.

Le timbre que l'on applique sur les lettres chargées ou enregistrées (*registered*) appartient à cette série. Il est ovale et a 24mm sur 20. La tête de la reine est couronnée de laurier. Le champ est imprimé en jaune ou en vermillon, et l'encadrement en bleu foncé ou clair. On lit en haut *New South Wales*, et en bas *Registered*. Le papier est mi-blanc.

(*Registered*) 6 pence, — jaune ou orange et bleu (non piqués); jaune ou orange et bleu, vermillon et bleu (piqués) (n° 279).

**Emissions de 1858 et de 1859. Série de 1 penny, 2 et 3 pence.** — Les timbres sont rectangulaires et ont 23mm sur 19mm 5. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un encadrement rectangulaire. Dans l'encadrement, *New* à gauche, *South* en haut et *Wales* à droite, *Postage* au-dessus de l'effigie, et la valeur en lettres au bas. Le chiffre de la valeur du timbre est ordinairement en filigrane dans le papier.



N° 280. Nouv.-Galles du Sud.

- 1 penny, — vermillon, orange, jaune-brun, brun foncé (non piqués); rose, orange, vermillon pâle, rouge-brique (piqués).  
 2 pence, — bleu foncé, bleu clair (non piqués); bleu clair, bleu foncé (piqués).  
 3 pence, — vert jaunâtre, vert bleuâtre (non piqués); vert jaunâtre, (1863-1864) vert bleuâtre (piqués) (n° 280).

Il a été tiré des épreuves d'essai de ces timbres pour juger des couleurs. Dans ces épreuves, la place des inscriptions est en blanc, et l'angle gauche inférieur est blanc, la couleur ayant été enlevée avant le tirage. L'essai a été fait avec une dizaine de couleurs : bleu noirâtre, bleu clair, vert foncé, vert clair, orange, jaune d'or, violet, rouge lie-de-vin clair, rouge lie-de-vin foncé et violetâtre, brun.

**Série de 5, 6, 8 pence et 1 shilling.** — Les timbres sont carrés et ont 25mm de côté. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc ou de couleur. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est entourée d'une jarretière ronde, dans la partie supérieure de laquelle on lit *New South Wales*. Cette jarretière est dans un encadrement hexagone ou octogone, et ornée extérieurement de fleurs de lis dans les timbres de 6 pence et de 1 shilling. On lit sur des banderoles, en haut *Postage*, et en bas la valeur en lettres. Le chiffre de la valeur du timbre est en filigrane dans le papier.



N° 281. Nouv.-Galles du Sud. N° 282.

- 5 pence, — papier blanc verdâtre : vert foncé (non piqués); vert foncé (piqués) (n° 281).  
 6 pence, — papier blanc : (1859) gris cendré foncé, gris noirâtre foncé, gris verdâtre foncé, vert bleuâtre foncé, brun clair, brun rougeâtre clair (non piqués); brun clair, (1861) gris cendré foncé, (1861) gris bleu-ardoise, bleu violacé, violet pâle, violet, (1863) violet foncé rougeâtre, violet foncé bleuâtre (piqués) (n° 282).  
 8 pence, — papier paille clair : orange (non piqués); orange (piqués).  
 1 shilling, — papier blanc : (1859) roux pâle, (1861) rouge-brique (non piqués); roux pâle, carmin clair ou rose, (1863) carmin foncé (piqués).



Des épreuves avec encadrement hexagone, et dont un coin est effacé, ont servi pour l'essai des couleurs. On en a imprimé en bleu, en vert foncé, en vert clair, en vermillon, en rose, en carmin, en rouge-brique, en rouge-brun. Il existe, dit-on, des épreuves d'essai du timbre de 1 shilling imprimées en bleu.

Le timbre de 5 shillings est rond et a 25<sup>mm</sup> de diamètre. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier mi-blanc, avec filigrane. Il présente l'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et portant la couronne royale; le sceptre est sur l'épaule droite, un bouquet formé des trois plantes nationales est à gauche. En haut *New South Wales*, en bas *Five shillings*, écrits en lettres gothiques.

5 shillings (6f. 25), — violet, non piqué et piqué (n° 283).



N° 283. Nouv.-Galles du Sud. N° 284.

*Émissions de 1862 et de 1864.* — MM. de la Rue et C<sup>ie</sup>, de Londres, ont gravé et imprimé, en juin 1862, le premier timbre (2 pence) d'une série nouvelle. Ce timbre est rectangulaire et a 22<sup>mm</sup>.5 ou 23<sup>mm</sup> sur 19. Les timbres de cette série sont gravés sur acier, imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc glacé, et piqués. Le type de l'effigie est le même que celui des timbres de Sierra-Leone et de Hong-kong. Dans le timbre de 2 pence, l'effigie est surmontée d'un arc qui porte le nom de la colonie. On lit à gauche *Postage*, à droite et en bas la valeur en lettres. Dans le timbre de 1 penny, émis le 1<sup>er</sup> avril 1864, l'effigie est dans un médaillon ovale; on lit dans la partie supérieure *New South Wales postage*, et dans la partie inférieure la valeur en lettres.

(1864) 1 penny (0f.1042), — vermillon, rouge-brique.  
(1862) 2 pence (0f.2083), — bleu clair (n° 284).

#### Enveloppes.

C'est le 1<sup>er</sup> avril 1864 qu'ont été livrées au public les enveloppes et les bandes portant le timbre de 1 penny. Ce timbre est ovale, gravé, imprimé en relief et en couleur; le dessin ressort en blanc sur le fond de couleur. La tête de la reine est tournée à gauche. En haut *Postage. One penny*, en bas *New. South. Wales*.

1 penny (0f.1042), — vermillon, rouge-brique (n° 285).

Ce timbre est imprimé, soit sur des enveloppes de lettres, soit sur des bandes de journaux ou d'imprimés.



N° 285. Nouvelle-Galles du Sud.

VICTORIA.

COLONIE ANGLAISE EN AUSTRALIE.

Le gouvernement de Victoria a été constitué le 1<sup>er</sup> juillet 1854; mais déjà, en 1850, le district de Port-Phillip ou de Victoria, qui faisait partie du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, avait des timbres-poste particuliers.

Le nombre de lettres envoyées et distribuées par les postes de Victoria a été de 972 176 en 1852, et de 6 109 929 en 1861; il s'était élevé à 8 116 302 en 1860. Il a donc plus que sextuplé en dix ans.

La population de la colonie était de 540 322 habitants en 1861; la quantité de lettres par habitant a été de 11 en moyenne dans cette année.

I. — Le premier timbre-poste a été émis en 1850, et ne servait qu'à l'affranchissement des lettres dans Melbourne. Il est de 2 pence.

Il est rectangulaire; sa dimension varie de 27<sup>mm</sup>.5 sur 17<sup>mm</sup>.5 à 29<sup>mm</sup> sur 18<sup>mm</sup>.5. Il est lithographié, imprimé en couleur sur papier mi-blanc, non piqué. La reine, couronnée, tenant le sceptre et le globe, est assise sur le trône; elle est en pied et vue de face. Le fond est guilloché. La valeur en lettres est au bas. Le dessin présente des différences; la principale consiste en ce que la pointe de l'ogive s'arrête tantôt au premier, tantôt au second filet de l'encadrement.

2 pence (0f.2083), — violet foncé, violet clair, violet pâle, violet noirâtre, brun violâtre, brun noirâtre, brun-rouge clair, marron clair (nos 286 et 287).



N° 286.

Victoria.



N° 287.

II. — C'est en 1850 ou en 1851 que les trois timbres qui suivent ont été créés. Ils sont rectangulaires et ont 23<sup>mm</sup>.5 ou 24<sup>mm</sup> sur 18<sup>mm</sup>.5 ou 18<sup>mm</sup>. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. La reine est assise, vue à mi-corps et de face. Elle est couronnée, tient le sceptre et le globe, et porte sur la tête un voile qui pend derrière le dos. Le fond est guilloché. On lit en haut *Victoria*, en bas la valeur en lettres.

1 penny, — rose, rose pâle, rose brunâtre, chair, jaune brunâtre, saumon, roux, rouge pâle (non piqués).

2 pence, — lilas pâle, gris violâtre, gris-bleu, gris cendré, bistre (non piqués).

3 pence, — bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (non piqués); bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (piqués) (n° 288).



N° 288.

Victoria.



N° 289.

III. — Deux timbres du type n° 289 ont été émis. Ils sont rectangulaires et ont 26<sup>mm</sup> sur 19. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Le dessin est à peu près le même que celui des nos 286 et 287, mais il est plus soigné, et le timbre est gravé. La reine, vue de face et en pied, est assise sur le trône; elle porte la couronne royale, le sceptre et le globe. Le fond est guilloché. En haut *Victoria*, sur la première marche du trône *Postage*, et au-dessous la valeur en lettres.

1 penny (0f.1042), — non piqué et piqué, vert-émeraude.

6 pence (0f.6250), — non piqué et piqué, bleu foncé (n° 289).

Il existe un timbre d'essai de 6 pence, imprimé en noir sur papier blanc. *La suite à une autre livraison.*



## LA PIE.



Salon de 1865; Peinture. — Le Déjeuner de la pie, tableau de M. Fortin. — Dessin d'Olivier Merson.

Cette fillette et ce jeune gars sont évidemment frère et sœur; la pie aussi est de la famille, et, qu'on nous permette cette supposition, elle est de plus leur aînée.

Suivant nous, on ignore la date de sa naissance, et nous croyons que ceux qui l'auraient pu dire ne sont plus de ce monde. Qu'il nous soit encore permis de supposer que le plus âgé des deux enfants n'avait pas encore fait son entrée dans la vie quand depuis longtemps déjà l'oiseau bavard et tracassier jacassait et faisait tapage au logis. Nous n'avons pas, en avançant ce fait, l'intention de citer un exemple de cette longévité merveilleuse que la crédulité du vulgaire attribue, sans examen, aux commères emplumées de son espèce. Nous ne pouvons admettre qu'il y a ou qu'il y ait eu des pies plusieurs fois centenaires; car nous savons que

quelques-unes, mourant à l'âge de vingt à vingt-cinq ans, aveugles et goutteuses, semblaient être parvenues alors à ce qui est pour leurs semblables la limite de l'extrême vieillesse.

Quel que soit positivement l'âge de celle dont il est ici question, il suffit de la voir pour pouvoir affirmer qu'elle occupe dans la maison la position la plus élevée. Ceci soit dit sans allusion à ce clou haut placé, où, d'ordinaire, sa cage d'osier pend au mur. Il ne s'agit que des privilèges que lui assure la soumission habituelle de ses maîtres à son despotisme incontesté; privilèges dont elle use jusqu'à l'abus; celui, par exemple, de prendre à tout propos la parole, de parler insolemment à chacun et plus haut que tout le monde. Importune et exigeante, elle ne cesse d'assourdir

les gens de ses réclamations. Ainsi, à table, nul repos pour les convives, si d'abord elle n'a pas reçu sa part de la pitance commune. Il lui faut la première cuillerée de soupe, et au dessert l'entame du fromage blanc. Enfin, vienne le souper, il n'y aura pas de trêve à ses cris tant qu'elle n'aura pas prélevé sa becquée sur la rôtie trempée dans le cidre.

Passé encore si, des soins qu'on lui donne, naissait chez elle la sympathie pour la main qui la nourrit. Il n'en est rien, et gare à cette main qui, tout à l'heure, se tendait pour donner, si maintenant elle se présente vide au tranchant des mandibules de l'oiseau oublieux sinon ingrat ! la chair saignera, et il y aura blessure cuisante pour le bienfaiteur imprudent qui se fie au souvenir du bienfait. La pie, qui a presque toujours le bec ouvert, n'ouvre, dit-on, le bec que pour babiller, pour manger ou pour mordre.

Donc, pour en revenir au jeune gars et à la fillette du joli tableau de notre paysagiste Charles Fortin, — l'auteur de tant de toiles justement estimées où son habile pinceau reproduit finement des types et des scènes familières de sa chère Bretagne, — nous disions, et c'est chose convenue, ces deux enfants sont frère et sœur. A voir empreint sur leur visage ce sérieux teinté de mélancolie, on les devine orphelins. Si jeunes, laissés à eux-mêmes, ils ont déjà tous les soucis de la vie : le deuil dans le passé, les besoins du jour présent à satisfaire, et la préoccupation de l'avenir.

Comment la fillette aurait-elle conservé le rayonnement de l'insouciance enfantine ? Elle vient à peine d'atteindre ses douze ans, et, seule, elle a charge de ménage dans la maison. Son frère, qui compte quelques années de plus qu'elle, est ouvrier dans une fabrique située au loin. Le bâton de voyageur qu'il a déposé près du buffet sur lequel il se tient assis indique qu'il a un long chemin à faire pour aller gagner, durant sa laborieuse journée, le pain que pétrira sa sœur.

On est au matin ; la prière à deux a été faite sous les yeux de la sainte image devant laquelle les anciens de la famille ont prié jadis. Margot s'est réveillée à son heure, on a descendu sa cage sur le buffet. La pie mise en liberté s'est perchée sur le plus haut de son toit, attendant la soupe que la fillette, plus matinale encore, a déjà trempée. Avant de partir, le jeune gars, assisté de sa sœur, procède au déjeuner de l'oiseau qui leur fut légué par le dernier descendant de leur parenté, avec l'habitation où ils sont nés tous deux. Il est facile de voir, au calme pour ainsi dire attristé de leur physionomie, que le soin journalier de nourrir tour à tour Margot est un devoir qu'ils remplissent et non un plaisir qu'ils se donnent.

La pensée de l'auteur de cette naïve et charmante composition nous semble avoir été celle-ci :

A deux braves enfants, une vieille grand-mère qu'ils vénéraient a confié la tâche de continuer ses soins envers sa pie bien-aimée, et ils s'acquittent de ces soins avec la gravité et le respect qu'impose la religion des pieux souvenirs.

Pourquoi la bonne femme a-t-elle tant aimé ce méchant oiseau qui ne sait, dit-on, aimer personne ? C'est qu'elle était parvenue à cet âge du renoncement pour soi-même où, bêtes et gens, on se hâte de les aimer gratuitement, sans arrière-pensée de réciprocité, parce qu'on n'a plus que le temps de les aimer pour eux. Les enfants ont le cœur moins désintéressé, moins facile ; ils ne sont disposés, tout au plus, qu'à payer de retour, et, en fait d'amitié, le naturel de la pie, on le sait, ne la porte guère à faire les avances.

Un savant zoologue, observateur exact et sagace autant que spirituel, l'auteur de l'Ornithologie passionnelle, M. Toussenel, ce défenseur éloquent des moineaux mépri-

sés parce qu'ils étaient méconnus, s'est fait accusateur public pour lancer contre la pie un réquisitoire qui se peut dire sanglant, car il ne tend à rien moins qu'à la destruction générale de l'espèce. Sa colère, qui n'est que l'indignation d'une nature généreuse contre le naturel méchant, sa colère est telle qu'il voudrait lui-même être l'exterminateur de ceux qu'il a condamnés. Il accuse la pie de tous les vices, il lui attribue l'instinct de tous les crimes, depuis l'espionnage qui inquiète jusqu'à la délation qui tue, depuis le vol jusqu'à l'infanticide. Que l'accusation soit juste, nul ne le contestera : c'est le meilleur ami des oiseaux qui l'a fulminée ; mais en tout cas l'arrêt n'est-il pas trop sévère ? D'ailleurs, dans quelques-unes de nos rues de Paris où il est encore permis au savetier de bâtir son échoppe, dans celles de nos maisons qui ne sont pas encore assez des palais pour qu'il soit interdit au portier de suspendre une cage à la porte de sa loge, la pie qui fait la gloire de son maître amuse les piétons qu'elle insulte au passage. Donc, tant qu'il y aura des gens qui aimeront les pies, ne parlons pas de détruire celles-ci : il ne faut priver personne ni d'un plaisir innocent, ni d'une affection.

## LES JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

Suite. — Voy. p. 314.

C'est donc la confession du défunt que je vais rapporter ici. En la révélant, je ne me rends pas coupable d'une indiscrétion ; la dernière phrase de son manuscrit rassure complètement ma conscience sur ce point. — « Puisse l'exemple de mes jours perdus, a-t-il écrit, inspirer à ceux qui me liront la salutaire résolution de ne pas perdre une heure ! »

Non-seulement il m'a légué ses papiers dans l'espoir qu'ils seraient publiés un jour, mais il m'autorise même à faire connaître son véritable nom. Je ne me permettrai cependant de le désigner que par le pseudonyme, d'ailleurs assez transparent, de Cornelius Fruchtilos (Corneille Stérile). Je ne m'imposerais certainement pas cette scrupuleuse réserve si les confidences écrites par feu mon voisin, l'homme considérable du quartier, étaient mieux à sa louange ; mais comme en les publiant, selon son désir, elles ne sauraient porter ses compatriotes, les enfants de notre bonne ville allemande, à lui garder un bienveillant souvenir, je crois devoir dérober à la malice humaine un nom dont elle ne manquerait pas de faire pâture. On offre de toute part, à cette vorace, assez de réputations à se mettre sous la dent pour que je ne lui donne pas volontairement celle de mon voisin à dévorer.

Mais, à propos de ce pseudonyme, une crainte vient à bon droit troubler mon esprit. Peut-être existe-t-il quelque part un véritable Cornelius Fruchtilos. Cela étant, qu'on veuille bien ne pas oublier que rien de ce qui va suivre ne doit lui être attribué. Ceci convenu, je laisse parler mon voisin.

... J'ai vingt-cinq ans. Je suis, quant au nom patronymique, le dernier survivant de ma famille. Mon arrivée en ce monde, attendue seize ans, et qui devait, supposait-on, mettre tant de joie dans notre maison, y mit un grand deuil. Ma naissance coûta la vie à ma mère. Donc, je n'ai pas eu le bonheur de la connaître ; mais on me l'a si bien dépeinte, et l'on m'a tant parlé d'elle, qu'elle est pour ainsi dire restée vivante pour moi. Voici, touchant son portrait, que je n'ai pas la prétention d'exposer ici, deux traits de plume que le pinceau ne traduirait pas :

« Petite brune aux yeux vifs comme deux diamants noirs ; dans le rayonnement de son regard éclatait la fran-

chise de son cœur, et la douce musique de sa voix d'enfant était l'écho de la paisible harmonie de son âme. »

Cette phrase n'est pas de moi ; je l'ai trouvée dans une lettre écrite par mon père plus de dix ans après la mort de sa femme. Mon père ne pouvait ni parler, ni écrire comme tout le monde : la nature l'avait créé artiste. Elle a eu pour moi d'autres visées qui n'admettent pas, dans mon esprit, les préoccupations du style. Mon père, avec ses accès de sensibilité et d'enthousiasme, dut se borner à choisir entre les professions de poète, de peintre ou de musicien : il fut musicien. Moi, je suis né pour être un homme utile. Je reviens à ma mère.

Laborieuse, prévoyante, sédentaire par goût autant que par devoir, sa sphère d'activité ne dépassait pas les limites de son ménage, dont le personnel se composait, en attendant ma venue, de son mari et d'elle-même, d'abord ; puis, peu de temps après le mariage, de deux jeunes garçons et d'une petite fille, enfants orphelins d'une sœur de mon père.

Facilement aimante, ma mère n'hésita pas à les adopter. Elle se montra heureuse de commencer par eux, et pour leur plus grand bien, son apprentissage de mère de famille. Si elle eût vécu, son enseignement de la vie pratique dont elle avait, dit-on, la parfaite intelligence, leur eût fait prendre une meilleure direction que celle qu'ils furent enclins à suivre par nature, peut-être, mais aussi par l'exemple et les leçons d'un autre instituteur.

C'est de mon père que je parle. Homme excellent d'ailleurs, mais qui ne voyait le monde qu'à travers les rêves de son imagination, ce qui le porta à considérer comme manifestations d'une vocation qu'il faut respecter les fièvres pernicieuses de la fantaisie. Par suite de cette liberté d'action qu'il voulait pour lui-même et qu'il accordait aux autres, il laissa l'aîné de mes cousins abandonner l'étude du droit qu'il avait commencée et s'engager comme flûtiste dans la musique d'un régiment. Quant à son frère, qui d'abord se destinait à la profession de médecin, celui-ci s'étant pris tout à coup d'une belle passion pour l'art dramatique, mais ne pouvant exposer à la scène sa trop apparente difformité de l'épaule droite, ne trouva rien de mieux, pour satisfaire sa vocation théâtrale, que de s'exercer à faire mouvoir les ficelles d'une troupe de marionnettes au service d'un impresario nomade qui allait planter sa tente partout où il y avait fête foraine.

Malgré son parti pris de ne point tenir compte de nos distinctions sociales, malgré son principe de tolérance en fait de vocation, principe qui ne lui permettait pas de reconnaître qu'il pût y avoir mésalliance entre l'homme et la profession qu'il avait voulue pourvu qu'il l'exercât honorablement, mon père ne put cependant voir sans déplaisir son neveu le bossu abandonner la position d'apprenti docteur pour devenir le gagiste d'un montreur de *fantoccini*.

« Après tout, finit-il par se dire philosophiquement, si Térance parle au public (le bossu se nommait Térance), s'il monte sur les planches pour faire l'histrion, il reste du moins caché derrière la toile du fond. Dût-il même être annoncé sur l'affiche, notre dignité ne peut pas en souffrir ; il s'appelle autrement que nous, étant le fils du mari de ma sœur : donc notre nom de famille ne sera pas compromis. »

Je n'ai rien à dire de ma cousine Berthe, sinon que si ce n'est plus une jeune fille, elle est toujours demoiselle. Façonnée par ma mère aux soins du ménage, elle était déjà d'âge à tenir une maison quand je vins au monde. J'ajoute qu'elle avait pour cela l'intelligence nécessaire. Ma naissance ne lui donna pas un surcroît de besogne, attendu que je ne passai que quelques jours sous le toit paternel.

Ma marraine, veuve d'un employé supérieur dans la

plus importante administration de notre ville, redoutant pour moi l'influence d'une éducation fondée sur le périlleux principe du laissez-venir, laissez-passer et laissez-faire qui la mettait en défiance de l'avenir de mes cousins, résolut de me dérober à une destinée qu'elle pressentait fatalement mauvaise. Elle profita de la douleur profonde et du grand trouble qu'un malheur irréparable avait mis dans le cœur et dans l'esprit de mon père pour obtenir de lui qu'il me confiât à ses soins. Elle s'engagea à me rendre à mon protecteur naturel lorsque, mutuellement, elle et lui reconnaîtraient que la surveillance maternelle ne m'était plus absolument nécessaire. Ils ne purent jamais tomber d'accord sur ce point. Mais comme mon père avait la liberté de venir me voir chez elle aussi souvent qu'il le désirait, comme elle eut soin de m'envoyer chez lui passer la journée du dimanche quand il y eut assez de force dans mes petites jambes pour me permettre de lui rendre les visites qu'il m'avait faites au temps où je ne marchais pas encore, les années se passèrent ; il cessa de me réclamer, et je demeurai le fils d'adoption de ma marraine, en même temps que mes cousins et leur sœur étaient chez mon père les enfants de la maison.

Je ne récrimine point ; j'aurais tort de me plaindre : tout fut pour le mieux dans l'ordre ordinaire des choses. Mes cousins, en suivant ce qu'ils appelaient leur vocation, auront été deux nullités de plus perdues dans cette fourmilière d'êtres inutiles qui vivent uniquement pour vivre et qui passent sans qu'on se souvienne qu'ils ont vécu. Moi, je n'ai pas eu de vocation, mais une aptitude générale qui a permis à ma prévoyante marraine de diriger constamment l'effort de mon intelligence vers un but déterminé, l'UTILITÉ.

— L'homme ne vaut, disait cette digne femme, qu'en raison de ce qu'il ajoute par ses œuvres personnelles à l'œuvre commune. Si tu n'apprends que ce que les autres savent, et si tu ne fais que ce qu'un autre peut faire, tu n'enseigneras rien de plus que ce qu'on aurait pu aussi bien savoir sans toi, et tu tiendras dans ce monde une place à laquelle tu n'avais pas plus de droits que ton prochain ; mais dans toutes les routes que l'esprit humain peut parcourir, il y a des vides laissés en arrière ; il y a en avant des découvertes à faire ou à compléter. L'homme vraiment utile, Cornelius, c'est celui qui comble une lacune de la science ou qui fait faire à celle-ci un pas de plus ; je veux que tu sois cet homme.

— Moi aussi je veux l'être, répliquai-je très-fier de seconder les vues qu'avait sur moi ma marraine, mais ne me rendant pas précisément compte de l'objet sur lequel pourrait s'appliquer le plus utilement mon ambition d'être utile. Il n'importe, j'avais le temps d'y penser et de choisir ; car lorsque ma marraine me posait cette sérieuse question d'avenir, j'entrais seulement dans ma quinzième année. Aujourd'hui que mes vingt-cinq ans sont sonnés, je ne suis guère plus avancé qu'alors : je cherche, je crois avoir trouvé, j'hésite et ne m'effraye pas d'hésiter encore. Quand on se propose un pareil but, l'importance du résultat justifie les lenteurs de la réflexion.

Pour me préparer à bien remplir, quand mon jour serait venu, ma mission d'homme utile, je faisais de mon cerveau ce qu'on appelle un puits de science. Je puis dire que j'ai tout appris, excepté à écrire lisiblement, à orthographier avec une exactitude rigoureuse et à calculer sans erreur. Il n'y a pas de savant complet.

Tenu au courant de mes études, que j'ose qualifier d'encyclopédiques, tant, suivant le désir de ma mère adoptive, elles embrassaient de connaissances, mon père s'avisait un jour de me poser cette question :

— Je vois bien qu'on t'enseigne beaucoup de choses ;

mais, à part le précieux bénéfice de l'instruction dont on recueille les fruits dans toutes les conditions de la vie, je me demande à quelle carrière ce savoir général peut finalement te conduire. Chacun a une idée dominante, une vocation quelconque ; quelle est la tienne ?

Comme si ma marraine m'eût soufflé ma réplique, je répondis avec cette assurance qui ne m'a jamais fait défaut :

— Ma vocation, c'est d'être un homme utile !

Ma cousine Berthe, occupée à coudre, laissa du même coup tomber son aiguille et son ouvrage. Je la crus frappée d'admiration en entendant un marmot de quatorze ans parler ainsi ; mais un éclat de rire suivit soudain ce premier mouvement de la surprise. En me désabusant, il m'indigna contre elle. Mon père, qui avait, lui, l'admiration et le rire si faciles, ne m'admira point ; mais il ne rit pas non plus : je veux dire d'abord, car un moment après et par la suite, il ne se fit pas faute de prendre mon aspiration à l'utilité pour excitant de sa joyeuse humeur. Ses railleries ne diminuèrent en rien la haute opinion que j'avais déjà de moi-même. Devais-je me décourager et douter de moi, parce que j'étais méconnu ? En cela je ressemblais à bien d'autres ! on cite beaucoup d'hommes supérieurs qui n'auraient jamais cru à leur mérite s'ils n'avaient dû en puiser la conviction que dans l'estime de leur famille, et cependant ils ont étonné le monde ! Je n'avais que la noble ambition de le servir.

Il faut croire que mon père supposa qu'il avait mal entendu ou qu'il ne m'avait pas compris, car il me renouvela sa question, à laquelle naturellement je fis la même réponse ; elle ne lui suffit pas, et, d'un air inquiet, je puis même dire attristé, il insista pour savoir ce que j'entendais par cette profession d'homme utile. J'avais trop bien dans l'esprit la définition formulée par ma marraine pour ne pas répondre catégoriquement. Chose incroyable ! mon père me regarda avec pitié, haussa les épaules, et se contenta de me dire d'un ton que je n'oublierai jamais :

— A ce compte-là, je suis un homme inutile.

J'avoue que la remarque me troubla un peu ; je n'avais jamais pensé à cette conclusion.

Ceci se passait chez nous quelques moments avant l'heure fixée pour le concert qui se donnait tous les dimanches dans le jardin public. Mon père, qui se disposait à passer son habit pour aller jouer sa partie de violon dans ce concert, s'arrêta subitement, et tendant son habit à Berthe, il lui dit gaiement :

— Tiens, fille sans utilité, recouds-moi ce bouton inutile qui vient de me rester dans la main.

En sortant, il dit encore à ma cousine :

— Veille à ce que Marguerite, notre cuisinière inutile, n'oublie pas de préparer le souper pendant que je vais inutilement faire plaisir aux admirateurs de cet illustre inutile qu'on appelle Mozart.

A dater de ce jour, je ne pus retourner chez mon père sans être exposé à lui entendre appliquer à tout propos et sur toute personne cette épithète d'inutile de laquelle je finis par rire moi-même, non qu'elle me divertît beaucoup, mais parce que je craignais, en me fâchant, de manquer au respect dont je ne me suis jamais départi envers celui qui avait le droit de pousser contre moi l'abus de la critique jusqu'à la raillerie blessante et même jusqu'à la parfaite injustice.

Je ne continuai pas moins à m'instruire sous la direction de ma marraine. L'assiduité à mes études devint telle que j'oubliai quelquefois, pendant plusieurs semaines, de me rendre chez mon père.

Il n'est pas toujours bon de se donner sans répit et d'une façon exclusive à ses devoirs d'étudiant, — ce qui revient à dire qu'il y a pour l'enfant qui étudie d'autres devoirs

que ceux qu'impose l'étude elle-même ; — on ne me l'avait pas dit, je ne le devinai pas ; mais j'en eus cruellement la preuve. M'étant tenu éloigné de la maison paternelle pendant plus d'un mois, je pris enfin, un jour, le temps d'aller faire ma visite d'excuse. En arrivant, je trouvai la vieille Marguerite et ma cousine Berthe tout en larmes. TERENCE, mon cousin bossu, qui ne faisait plus que de très-rare apparitions à la maison depuis qu'il l'avait quittée pour aller faire danser des marionnettes dans un théâtre ambulante, TERENCE était venu, dès la veille, s'établir chez nous. Au moment où j'entrais, très-inquiet des pleurs dont on ne m'expliquait pas la cause, je l'aperçus se tenant debout au chevet du lit de mon père. Il pleurait aussi ; c'était de sa part devoir et justice : il regardait mourir le généreux parent qui l'avait adopté.

Son attitude me fit alors comprendre le malheur qui nous menaçait, et je demeurai tremblant d'émotion à l'entrée de la chambre du mourant. Berthe et Marguerite demeurèrent silencieuses et désolées derrière moi.

— Est-ce Cornelius ? demanda mon père d'une voix si défaillante qu'en l'entendant j'eus un frisson par tout le corps.

TERENCE lui ayant répondu affirmativement, il me fit signe d'approcher : j'obéis, mais avec peine ; mes jambes se refusaient à marcher et même à me soutenir. Parvenu à trois pas du lit, je ne pus aller plus loin. Alors, tombant à genoux, je m'écriai saisi de remords, sans me rendre compte cependant des fautes dont j'étais coupable :

— Père, pardonnez-moi !

— Je ne t'en veux pas, me répondit doucement le mourant.

Puis, me désignant Berthe et son frère, il poursuivit avec un sourire où il mit tant de bonté que j'y vis à peine un reproche :

— Je suis bien aise, néanmoins, que tu sois venu assez à temps pour que je puisse te dire que ces deux inutiles-là m'ont veillé toute la nuit. Il est beau, Cornelius, de vouloir être utile aux autres ; mais pour en arriver là, il ne faudrait pas oublier son père.

Telles furent ses dernières paroles. L'ébranlement nerveux qu'elles produisirent en moi me laissa longtemps un doute sur l'utilité elle-même de ma prétention à ne vouloir être qu'un homme utile. A la fin, l'ébranlement cessa, le système nerveux se raffermir, et avec lui la conviction, que je ne pouvais donner à ma vie un plus noble but que celui qu'ambitionnait pour moi la femme supérieure qui m'avait élevé.

Je le répète : aujourd'hui, mes vingt-cinq ans sont accomplis ; rien de ce que j'ai essayé jusqu'à présent ne peut me conduire où je dois aller. Je ne m'accorde plus que cette nuit pour y réfléchir. Il faut que demain ma résolution soit irrévocablement prise. Demain, je me le promets, j'entreprendrai quelque chose de grand !

*La suite à la prochaine livraison.*

## LUDOVIC LE MORE.

Quand les Français entrèrent en Italie, au début de ces guerres qui marquent pour eux la fin du moyen âge et le commencement de la renaissance, ils y étaient appelés par Ludovic Sforza, surnommé *le More* à cause de son teint basané, maître alors de Milan au nom de son neveu Jean Galéaz. Il était le petit-fils de ce hardi condottiere, Jacques Sforza, qui avait fondé, au commencement du siècle, la fortune de sa famille par ses talents militaires, et surtout par son habileté à former une armée uniquement dévouée à son chef et prête à le suivre dans toutes ses entreprises. Il était le troisième fils de François Sforza,



digne héritier de Jacques, devenu duc de Milan à la fois par le mariage et par la conquête. Après la mort de son frère aîné Galéaz-Marie, successeur de François, Ludovic Sforza s'était emparé du pouvoir en même temps que de la personne du jeune duc Jean-Galéaz qu'il tenait enfermé.

C'était un homme éclairé et un habile politique; le meilleur, on ne peut le dire, mais peut-être le moins mauvais des princes qui se partageaient alors l'Italie; « homme

très-sage, mais fort craintif et bien souple quand il avait peur (j'en parle, dit Commynes, l. VII, ch. 3, comme de celui que j'ai connu et beaucoup de choses traité avec lui); et homme sans foi s'il voyait son profit pour la rompre. Et ainsi, comme dit est, l'an mil quatre cent quatre-vingt et treize, commença à faire sentir à ce jeune roi Charles huitième, de vingt-deux ans, des fumées et gloires d'Italie, lui remontrant le droit qu'il avait en



Ludovic le More, médaillon en marbre du quinzième siècle, du cabinet de M. Timbal. — Dessin d'Olivier Merson.

ce beau royaume de Naples... » Il était trop clairvoyant pour ne point comprendre, en invoquant ces vieux droits de la maison d'Anjou, qu'il attirait l'orage sur l'Italie; mais il ne croyait plus possible de le détourner. Plusieurs fois il avait prévenu l'appel aux Français, de qui peuples et tyrans, également aveuglés, semblaient attendre le dénouement de leurs querelles ou le soulagement de leurs maux. Il avait voulu former, entre Milan et Naples, Florence et Ferrare, Venise et le pape, une confédération assez forte pour fermer aux étrangers le chemin de l'Italie. Mais lorsqu'il vit le pacte rompu par Alphonse de Naples, son mortel ennemi, et ses meilleurs alliés prêts à se tourner contre lui, il envoya au roi de France des émissaires qui lui montrèrent les passages des Alpes ou-

verts, la plupart des villes prêtes à l'aider de leurs armes et de leurs trésors, et les Napolitains soulevés d'avance par une haine irréconciliable contre leurs princes aragonais. En même temps, il offrait la main de Blanche Sforza, sœur du duc de Milan, avec une dot de 400 000 ducats, à Maximilien, le nouvel empereur d'Allemagne, et obtenait en échange un diplôme secret qui lui conférait l'investiture du duché de Milan, jusqu'alors refusée aux Sforza.

Charles VIII envahit l'Italie, l'année suivante, à la tête d'une formidable armée. Il fut reçu par son allié à Pavie, où se trouvait Jean-Galéaz. Le roi voulut visiter le jeune duc malade; il fut touché de l'état déplorable où il le trouva, encore plus des larmes de sa jeune femme Isabelle. Elle était fille du roi de Naples, l'ennemi qu'il venait



combattre; il n'osa lui donner que de vaines espérances. Mais Ludovic, qui ne le perdait pas de vue, sentit qu'il était contre lui Galéaz mourut deux jours après. On crut généralement que son oncle l'avait empoisonné, et les Français témoignèrent assez haut la mauvaise opinion qu'ils avaient de leur allié.

Ludovic le More se vit bientôt, lui qui avait appelé les Français, plus menacé par eux qu'aucun prince italien. Le duc Louis d'Orléans, qui était demeuré malade non loin de lui, à Asti, le traitait d'usurpateur et prétendait à la souveraineté du Milanais, se disant par son aïeule seul héritier légitime des Visconti, les prédécesseurs des Sforza. Tandis que les Français parcouraient la Péninsule d'un bout à l'autre, ne rencontrant pas de résistance et songeant déjà au retour, Ludovic, devenu leur plus redoutable ennemi, demandait aux Allemands et aux Vénitiens une armée pour leur barrer le chemin. Charles revenait, laissant partout des détachements; il n'avait avec lui que 9 000 hommes (en comptant les valets) quand il se trouva, à Fornoue, en face de 35 000 combattants. Il fut vainqueur malgré la disproportion des forces, la position la plus désavantageuse et les fautes qu'il accumula. Cette bataille, « la dérision de la prudence humaine », ne dura pas une heure. La victoire assurait le retour de l'armée, et, si on avait su en profiter, le succès complet de l'expédition la plus mal concertée; mais l'insouciant roi de France ne songeait plus qu'à ses plaisirs. Il laissait le duc d'Orléans assiégé dans Novare; il finit par rendre cette ville à Ludovic et signa la paix avec lui.

La mort de Charles VIII, à peine rentré en France, mit la couronne sur la tête de Louis d'Orléans, et Sforza apprit en même temps que le nouveau roi de France joignait à ce titre ceux de roi de Naples et de duc de Milan. Bientôt il fut informé que Louis XII, pour être libre d'agir contre l'Italie, avait fait la paix avec Maximilien et les rois d'Espagne et d'Angleterre; qu'il avait gagné le pape par les grâces dont il comblait son fils, et les Vénitiens par la promesse de Crémone et de la Ghiara d'Adda. Dès que les Français, commandés par Trivulce, autrefois proscrit par Ludovic, eurent mis le pied en Italie, le malheureux duc de Milan apprit chaque jour quelque nouveau revers. Tous ses amis l'abandonnaient; ses villes se rendaient sans coup férir ou se révoltaient d'elles-mêmes. Il fit passer en Allemagne ses enfants, ses bijoux et 24 000 écus d'or, et lui-même s'enfuit, poursuivi de près par un de ses généraux qui avait fait volte-face. Il gagna le Tyrol, et s'occupa aussitôt de recruter une armée parmi les Suisses.

Les soldats français, par leur conduite envers les Milanais, ne tardèrent pas à changer les bonnes dispositions qui les avaient accueillis en une irritation qui n'attendait qu'une occasion pour éclater. Quand on sut que le More et son frère le cardinal Ascanio Sforza s'avançaient par le lac de Côme, un soulèvement général força les Français d'abandonner successivement Côme, Milan, Parme, Novare. De nouvelles forces arrivaient d'Allemagne à Ludovic; mais il fut trahi par ses troupes allemandes et suisses. Devant Novare, après les premières canonnades, ils tournèrent le dos et rentrèrent dans la ville. Le lendemain, ils commencèrent à parlementer avec leurs compatriotes qui se trouvaient dans les rangs ennemis. Ils promirent de rendre leurs armes et de vider le pays moyennant un sauf-conduit pour eux et leurs biens. Ils retenaient par force le malheureux duc qui voulait se rendre, de peur qu'on n'observât point leur sauf-conduit, et ils lui accordèrent pour toute faveur la liberté de se cacher parmi eux à leur sortie de la ville. Ils défilèrent deux à deux, trois à trois, sous les piques des Suisses du parti français qui cherchaient

le More. Il s'était déguisé en soldat suisse, dit un chroniqueur, les cheveux troussés sous une coiffe, une gorgerette autour du col, avec un pourpoint de satin cramoisi, des chausses d'écarlate et la hallebarde au poing. Peut-être ne l'eût-on pas reconnu, mais un Suisse le vendit pour 200 écus. Conduit en France, il fut enseveli dans un obscur cachot sous la grosse tour de Loches; on a prétendu qu'il y était enfermé dans une cage de fer. Ce n'est là, dit Sismondi, qu'un conte populaire, comme le prouvent les dessins et les caractères tracés par lui sur les murs de sa prison. Dans les derniers temps on lui donna le château pour prison, et il put même s'en éloigner jusqu'à cinq ou six lieues. Il vécut encore dix ans. « Jusqu'à sa mort, dit M. Michelet, il conserva une âme indomptable; dans le froid, la misère, l'absence de soleil, si dure à l'Italien, il garda en lui l'âme de l'Italie, écrivant ses droits sur le mur en ces fortes paroles : au rebours du proverbe *Service n'est héritage*, il écrivit : *Les services qu'on m'aura rendus compteront comme héritage*. »

« Ludovic Sforza, dit le même historien, ici très-indulgent, était au total le plus capable et le meilleur prince de l'Italie; il en avait été jadis l'arbitre et le défenseur, se constituant le portier des Alpes, dont il fortifia les passages. S'il appela Charles VIII, c'est lorsque la ligue insensée de toute l'Italie contre lui le mit sérieusement en péril. Il était au plus haut degré actif, intelligent, accessible, de douce parole, jamais colère. Il avait habilement paré à la famine dans les mauvaises années. Sa police excellente avait supprimé les brigands. Le Milanais lui devait le complément de son admirable réseau d'irrigation, un canal gigantesque qui mariait ses fleuves. De la vieille Milan, obscure et tortueuse, il avait fait la ville incomparable que l'on voit aujourd'hui. Pour tout dire, le grand esprit de l'époque, Vinci, l'homme de tout art et de toute science, cherchant en Italie un gouvernement de progrès, un génie qui comprît le sien, avait quitté Florence pour Milan, et choisi pour maître Ludovic Sforza. »

Là fut la gloire, s'il en eut, de Ludovic Sforza. C'est à sa cour que Léonard de Vinci passa les plus fécondes et les plus heureuses années de sa vie. Sur la couverture d'un de ses manuscrits, on trouve cette brève oraison funèbre qui est le jugement de la vie du More : « Le duc perdit l'État, la fortune et la liberté. Il n'a rien terminé de ce qu'il a entrepris. »

## LE JARDIN DU PAUVRE.

C'est assurément une belle chose que ces vastes jardins ou parcs qui sont le luxe des habitations champêtres des riches, et j'ai plaisir à contempler leurs pelouses qui couvrent de nombreux arpents, leurs allées sablées où l'on marcherait dix de front et leurs massifs de plantes exotiques ou de fleurs rares entretenues à force de soins savants et coûteux. Mais savez-vous ce qui me touche davantage encore? C'est le jardin du pauvre, c'est le modeste enclos appartenant à la maisonnette du journalier ou du petit cultivateur. Une haie vive de sureaux ou de pruniers sauvages l'entoure; quelquefois c'est une simple palissade en échafas, qui a l'avantage de mieux le garantir contre les incursions des poules et d'occuper moins de place. Dans ce jardin, pas un pouce de terrain n'est perdu; les planches de pommes de terre, de pois, de haricots, de carottes, s'y pressent les unes contre les autres sans intervalle; les bordures sont des pieds d'oseille, de chicorée ou de thym. D'allées, n'en cherchez point; un sentier de la largeur des deux pieds fait le tour, cela suffit : si quelque salade y lève, on la respecte, on enjambe par-dessus. Cet humble enclos

que le passant ne regarde guère, méprise peut-être, joue un rôle immense dans la vie de ceux qui le possèdent. Vous ne verrez jamais la femme jeter au dehors une étuelle d'eau qui a servi au ménage; elle ira la verser soigneusement au pied d'un chou, qui en fera son profit. Le moindre brin de fumier tombé sur la route est aussitôt recueilli comme un trésor par les enfants et porté à quelque laitue. Enfin on fait si bien qu'il n'est pas une motte de terre qui ne porte son fruit, et que ce jardin de quelques pieds carrés, qu'un seul arbre du jardin du riche ensevelirait dans son ombre, parvient, presque à lui seul, à faire vivre toute une famille.

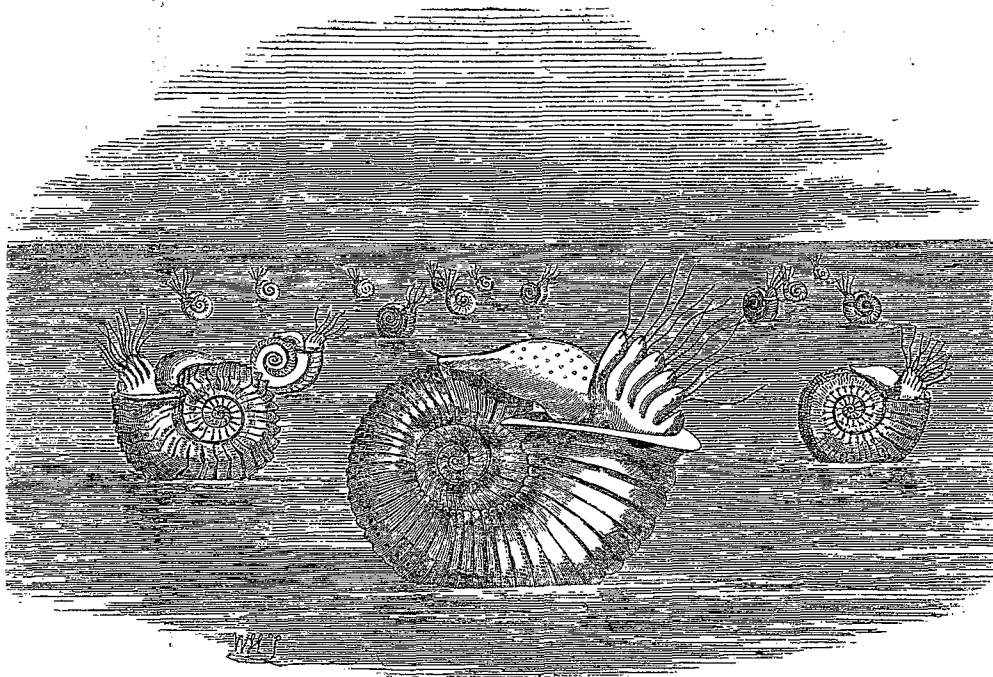
Ah! si ailleurs la terre étale une admirable beauté, c'est ici qu'elle déploie vraiment sa fécondité merveilleuse, qu'elle mérite ce nom de bienfaisante nourrice, de mère

tendre et généreuse que les anciens lui donnaient et que le cœur du pauvre lui conservera toujours.

### HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 310.

En approchant du globe, la Comète n'avait pu voir que des coquillages. Malgré la meilleure volonté du monde, il lui eût été impossible de voir autre chose. La mer régnait encore sur la superficie entière du globe, comme elle régnait aujourd'hui sur les trois quarts; il n'y avait pas de continents, mais seulement des îles et des marécages. Le roi de la création était alors une sorte d'escargot marin, le mollusque céphalopode que voici.



Ammonite, mollusque céphalopode antédiluvien (restauré).

Cet innocent animal, qui ne se doutait guère d'être un jour baptisé par Jupiter Ammon, régnait alors en souverain sur le royaume de Neptune.

Le trident de Neptune est le sceptre du monde,

a dit Lemierre. Aucun Anglais ne pourrait revendiquer ledit sceptre avec autant de droit que les petites bêtes dont nous parlons. On les voyait, comme les nautilles de nos jours, flotter à la surface des eaux sur leurs nacelles blanches ou multicolores, grands, petits, moyens, de toute taille; des flottes entières voguaient à la poursuite des proies marines. On les voyait courir avec élégance et rapidité, s'entre-croiser, se dépasser, absolument comme si elles eussent joué aux courses des régates. On les voyait... cet on représente la Comète; car il n'y avait pas d'autre spectateur qui pût jouir de cet antique spectacle : solitude et silence...

On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,  
Que le bruit des ramèurs qui frappaient en cadence  
Les flots harmonieux.

Et ces rameurs n'étaient autres que nos ammonites voyageant en toute liberté sur l'océan et les mers.

Notre Comète, assez surprise de ne voir que des coquilles dans la mer, et que des coquilles sur la terre, et que des coquilles partout, s'épuisa en conjectures sur la cause finale de la création du globe terrestre. « C'est un grand

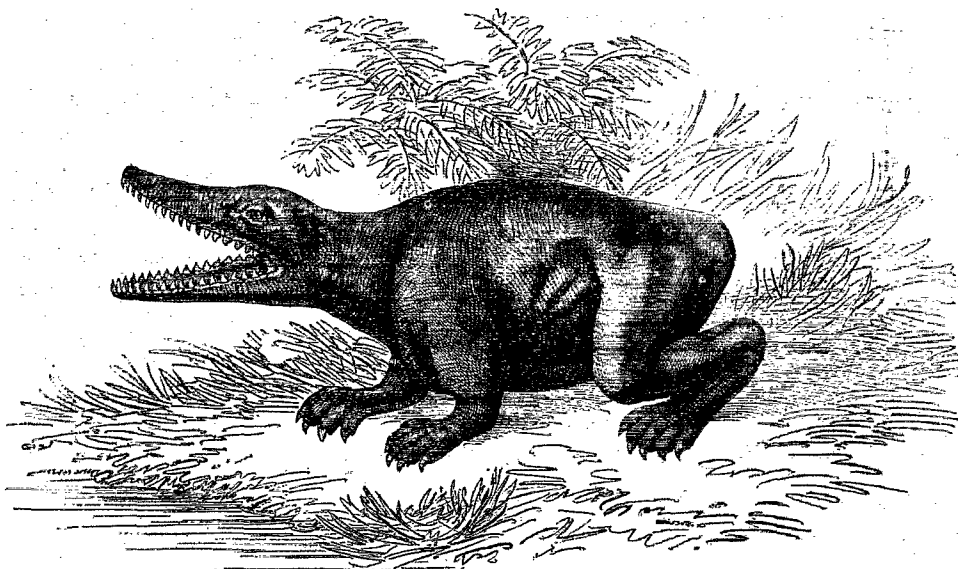
mystère, se disait-elle, que l'on ait fabriqué un monde pour n'être habité que par de telles gens. » Elle cherchait quelle somme d'intelligence pouvait être renfermée sous le crâne de ces êtres qui n'en ont pas, quel était le degré de leur jugement, quelle était la puissance de leur pensée; et, malgré l'exiguïté et l'insignifiance du globe terrestre, elle ne pouvait pourtant se résoudre à croire que ce petit univers eût été créé tout exprès pour servir de demeure à ces mollusques. Elle examina tous les genres : les *Ceratites nodosus*, les *Myophoria Goldfussii*, les *Terabratala communis*, les *Nyctilus eduliformis*, les *Natica Gaillardoti*, les *Rostellaria antiqua*, les *Avicula socialis* ou *subcostata*, et bien d'autres encore. Elle observa la sociabilité des moules et l'habileté des tortues, qui, pour la première fois, venaient de s'éveiller à la vie; elle passa en revue les mollusques aréophales, gastéropodes, brachiopodes, ptéropodes, céphalopodes, aussi bien que les cirripètes, qui n'ont ni tête, ni pieds, ni bras; mais dans toute cette compagnie, elle ne connut personne qu'elle pût investir de la faculté sacrée de l'intelligence.

Lassée de recherches stériles, la Comète s'en retourna et, comme le Juif Errant, pensait tout en marchant et marchait en pensant, lorsqu'un cri guttural et formidable fit trembler les échos du monde. « Ah! se dit-elle, voici probablement le prince de la création; je remercie

le ciel de ne m'avoir pas laissé partir sans l'avoir vu. » Elle retourna la tête : en effet, c'était bien lui.

« Il n'est pas beau, continua-t-elle ; mais la beauté n'est

qu'une affaire de goût, une appréciation essentiellement relative et qui n'a rien d'absolu. Ce doit être le prince de la Terre (dans le royaume des aveugles, les borgnes étant



Le Labyrinthodon (restauré).

rois), et les ammonites sont les princesses de la mer. Il paraît habiter généralement la campagne, et ne pose pas pour les belles manières. Il est simple, modeste et laid ; en un mot, parfaitement approprié à la nature du monde qu'il habite... C'est égal, je ne me serais pas doutée qu'il existât de pareilles créations ; mais il n'y a pas moyen de s'en dédire, ce labyrinthodon est le seul animal qui ait la force de tenir le sceptre, donc c'est lui le roi. » Elle continua son monologue par la discussion de la loi d'élection naturelle (*natural selection*), de laquelle il résulte que la raison du plus fort est toujours la meilleure.

Rejetée en quelque sorte hors de la vie habituelle par cette apparition du monde terrestre, la Comète continua son voyage de retour en rêvant, et s'avança vers les confins du système planétaire sans s'apercevoir de la rapidité de sa marche ni des sphères qu'elle rencontra en chemin. Elle ne se réveilla au sentiment de l'existence qu'en approchant de l'astre de Saturne.

La splendeur et la richesse d'une civilisation achetée par des siècles de travail enveloppaient ce monde de rayonnements. C'était le séjour de la fécondité et de la paix. En approchant de lui, on sentait que la vie palpitait dans son sein. Il était depuis longtemps sorti des ténèbres du chaos et s'était avancé lentement vers la perfection réalisable. Comme l'ont enseigné quelques-uns de ces mortels heureux qui méritèrent de comprendre le génie de la nature (*majestati naturæ par ingenium*) et de pénétrer ses secrets augustes, les mondes planétaires offrent dans le chiffre de leurs distances au Soleil le cryptogramme de leur âge. Les plus éloignés sont les plus vénérables et les plus avancés dans la voie du progrès. L'astre visiteur, ayant assisté à ces genèses, savait mieux que nul autre son histoire et sa chronologie sidérale ; mais, comme les gens instruits, il trouvait toujours moyen d'augmenter ses connaissances et passait sa vie en observation. Saturne, donc, dont il allait côtoyer le système, était en pleine prospérité. Le travail heureux et brillant y répandait l'écrin de ses trésors. On voyait les mers intérieures couvertes de nefs rapides qui franchissaient les distances en souveraines du liquide empire ; les ports débordaient des richesses de toutes les nations. Les fleuves étaient couverts d'autres vaisseaux moins vastes, et les campagnes traversées de voies étroites

sur lesquelles couraient des édifices somptueux. On voyait dans les airs limpides voler des flottes réunies, et les berceaux aériens s'élevaient du haut des tours pour aboutir à la crête des montagnes escarpées. L'esprit avait véritablement subjugué la matière, et l'empire de l'homme s'étendait du fond des abîmes au sommet des airs. La vie, comme une trame invisible, reliait en un seul cœur les parties les plus lointaines de cet univers. Lorsqu'on regardait ce globe du côté des pôles, on voyait un immense système d'anneaux l'envelopper à d'effrayantes distances ; les vaisseaux aériens montaient jusqu'à eux. Autour du monde central saturnien, il y avait un autre monde extra-saturnien, séparé du premier par une distance de huit mille lieues, multiple, et large de vingt-quatre mille lieues, mais qui communiquait avec le monde central par une atmosphère. Au delà de ce second monde annulaire, on en voyait encore huit autres, semblables à de petits globes orangés ou verdoyants, qui circulaient alentour. Le génie



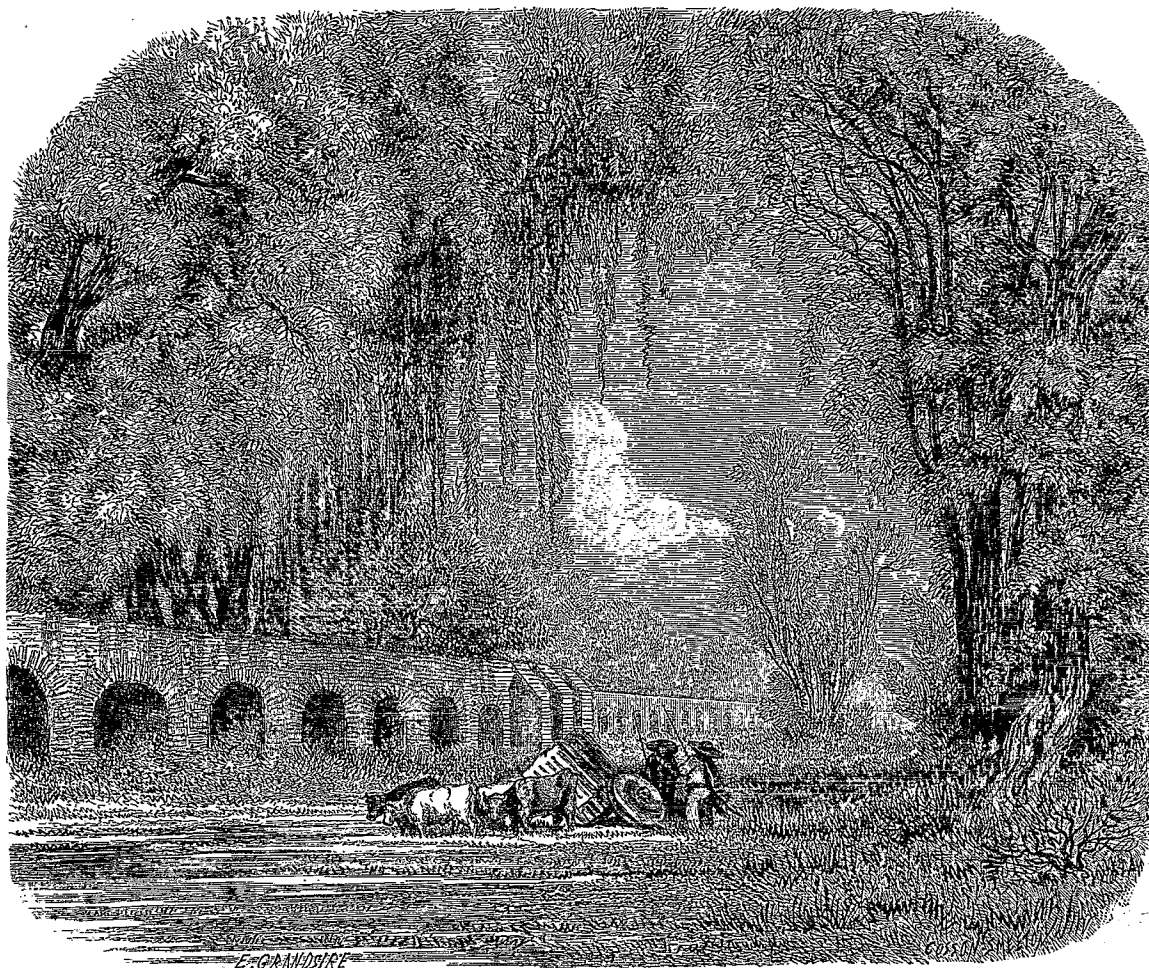
Saturne.

de l'homme avait réduit ce petit univers tout entier sous sa domination, et sa puissance rayonnait autour du globe central pour se répandre sur tous les autres.

La suite à une prochaine livraison.

## MEXIQUE.

## L'AQUEDUC DE CHAPULTEPEC.



L'Aqueduc de Chapultepec, près de Mexico. — Dessin de Grandsire.

L'aqueduc de Chapultepec amène à Mexico l'eau des sources vives du Chapultepec (ou mont aux Cigales), éminence volcanique de 200 pieds de haut, située à quelques lieues seulement de la ville, sur la route de Tacuba.

Cet aqueduc, que la négligence des gouvernements mexicains a laissé dans un état de délabrement regrettable, entre dans Mexico par la porte de Belen (*garita del Belen*), et vient se terminer sur une place située au milieu d'un faubourg de la ville (*barrio San Juan*) par une fontaine à colonnes torses et d'un effet assez gracieux. On la nomme le *Salto del Agua*; c'est la seule fontaine monumentale de Mexico. A côté s'élève la petite église paroissiale de la *Concepcion*; tout auprès, le marché de San Juan et l'hospice de la *Caridad*; plus loin, le marché d'Iturbide, à côté du couvent de femmes de San Juan de la Penitencia et de l'église de San Jose.

L'aqueduc de Chapultepec et le Salto del Agua ont remplacé, suivant les historiens de la conquête et les anciens auteurs mexicains, l'ancien aqueduc de Montezuma, bâti par Netzahualcoyolt, roi de Tezcoco, sous le règne de Izcoatl, c'est-à-dire de 1427 à 1440.

Le Chapultepec est sur la gauche de l'aqueduc; à son sommet est un château élevé en 1785, par les soins du vice-roi don Bernardo de Galvez, sur l'emplacement même d'un ancien palais des plus magnifiques, séjour favori de Montezuma et des rois qui l'avaient précédé. En 1841, ce

château s'est transformé en école militaire : toutefois, Miramon, l'un des derniers présidents de la république mexicaine, le restaura pendant son court passage au pouvoir et en fit sa résidence.

Des jardins féeriques qui jadis s'étendaient au pied du palais des anciens rois aztèques, il ne reste plus aujourd'hui qu'une vaste solitude, couverte d'une végétation splendide que les sources d'eau vive entretiennent dans un printemps perpétuel.

Leur emplacement, dit l'historien américain Prescott, est encore aujourd'hui ombragé par de gigantesques cyprès de plus de cinquante pieds de circonférence, déjà vieux de plusieurs siècles à l'époque de la conquête : ce n'est plus qu'un informe désert, qu'un épais fourré d'arbustes sauvages, où le myrte mêle ses feuilles d'un vert sombre et lustré aux baies rouges et au feuillage délicat du poivrier.

Ces cyprès magnifiques, qu'on appelle dans le pays des *sabinos*, atteignent parfois jusqu'à 75 et 80 pieds de circonférence.

Leurs branches robustes, bizarrement frangées des longues soies vert pâle de la mousse espagnole, dit M. Vigneau, s'entrelacent et forment à une grande hauteur une coupole verdoyante d'un merveilleux travail et que les rayons du soleil ne peuvent percer. La voix humaine y résonne comme sous les voûtes d'un temple, dont leurs troncs,

droits et vigoureux, semblent être les colonnes. Mais quel chef-d'œuvre d'architecture, quel entassement de pierres, si audacieux qu'il soit, frapperait aussi vivement l'imagination?

### LES JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

Suite. — Voy. p. 314, 330.

... J'ai eu hier trente-cinq ans. Ainsi, dix années sont passées depuis qu'un soir je me suis couché en me disant : « Demain, j'entreprendrai quelque chose de grand ! » La nuit m'a été bonne conseillère ; j'ai conçu le plus vaste projet qui se puisse concevoir dans l'ordre des inventions universellement utiles. Voici l'étonnant problème que je me suis proposé de résoudre : Ramener le genre humain, quant à la facilité de s'entendre mutuellement au moyen de la parole, au point où il en était avant la chute de Babel.

Je n'ai pas entendu reconstruire la langue qu'on parlait alors ; je prévoyais bien que les guides pour de telles recherches me feraient défaut. Mais, comme le plus grand service qu'il soit possible de rendre aux hommes, c'est de leur fournir l'instrument nécessaire pour exprimer leurs besoins et se communiquer leurs idées par la parole et par l'écriture, je me suis dit, l'ancienne langue universelle n'existant plus, qu'il ne s'agissait que d'en créer une nouvelle. La tâche sera longue, je ne me le dissimule pas ; mais je suis jeune. Quant aux difficultés qu'elle présente, pour beaucoup d'autres elles peuvent être insurmontables ; mais elles ne sont pas, je le sens, au-dessus des forces de mon intelligence. D'ailleurs, je ne marchandais pas avec le temps : cette tâche immense et ardue, je me donne dix ans pour l'accomplir.

Ce que je viens d'écrire ici, je le disais à ma marraine le jour où j'entrais dans ma vingt-sixième année.

La digne femme, qui voit en grand et de haut, comprit dès les premiers mots l'utilité pratique de mon œuvre. Encouragé par elle, je commençai le jour même à dresser la liste des matériaux nécessaires pour construire ce merveilleux monument littéraire par lequel, dans le monde entier, il n'y aura plus qu'un même mot et qu'une semblable émission de voix pour dire la même chose.

On m'a souvent objecté qu'au lieu de créer une nouvelle langue, il serait plus simple de choisir la moins imparfaite parmi celles qui existent et d'en proposer l'étude à tous les peuples de la terre. Mais, outre que cela eût été impolitique, chaque peuple voulant la préférence pour sa langue nationale, j'aurais rencontré, rien qu'en Europe, tant d'obstacles en ce qui touche l'accentuation et la prononciation uniformes, que ce projet de m'en tenir seulement à une langue connue était impraticable. Et puis, condition essentielle, pour faire un choix parmi les langues européennes il m'eût fallu les savoir toutes, et je ne sais que l'allemand. Je m'arrêtai à cette idée simple et radicale : Créer moi-même la langue universelle.

Dieu seul a pu faire quelque chose avec rien ; donc, ainsi que je l'ai dit, j'avais besoin de matériaux pour mener à bonne fin ma création. Il entra dans mon plan de les emprunter aux vocabulaires de tous les idiomes existants. Dans notre ville savante, marchande et maritime, les ressources ne pouvaient me manquer. Quant aux langues qui s'écrivent, notre bibliothèque publique me fournit tout ce que je pouvais désirer comme livres imprimés et comme manuscrits. Pour les dialectes qui se parlent seulement, j'étais surabondamment renseigné par les voyageurs du commerce et par les officiers de marine. Je ne négligeais

aucun moyen d'investigation : aussi, quelle moisson chaque jour !

Le soir, avec l'aide de mon intelligente marraine, je relevais les notes recueillies durant la journée, dans mes stations assidues à la bibliothèque et dans mes conversations à la bourse et sur le port. Il m'a fallu sept ans pour réunir cette masse imposante de documents. Sans le secours de ma mère adoptive, j'en aurais employé le double. Grâce à cette infatigable collaboratrice, j'ai pu, en travaillant avec elle quinze et même dix-huit heures par jour, extraire, choisir, et enfin classer les deux cent mille mots indispensables aux hommes dans leurs relations commerciales, politiques et littéraires. Ce prodigieux travail ne nous a demandé que trois années.

Enfin, l'œuvre la plus utile à l'humanité existe : la langue universelle est créée ! Il n'y a encore que deux personnes qui puissent la parler, moi et ma marraine ; mais elle nous est si familière que nous ne parlons plus que celle-là quand je vais lui rendre visite dans la maison de santé où j'ai dû la conduire, il y a six semaines, pour cause d'aliénation mentale.

Comme je vise à l'utilité pour les autres bien plus qu'à la gloire pour moi-même, je veux qu'il soit bien établi, dans le monde, que ce grand travail ne doit pas être attribué qu'à moi seul. Or, afin de donner à chacun de ceux dont l'assistance m'a soutenu durant l'accomplissement de mon œuvre la part d'honneur qui lui revient, j'ai inscrit loyalement leurs noms en tête du vocabulaire de la langue universelle. Aucun n'est oublié, pas même le nom du collaborateur officieux à qui je ne suis redevable que de quatre ou cinq mots. C'est, par exemple, pour un apport aussi peu important que j'ai nommé dans cette liste mon cousin Déodat Geduld (Dieudonné-Patience), le frère de Berthe, l'éternelle demoiselle à marier, et de TERENCE le bossu.

Déodat ne m'a fourni positivement que cinq mots, mais très-précieux à recueillir ; un peu plus tard, on ne pourra les retrouver, même en allant les chercher chez ceux qui les ont appris à mon cousin. Ces cinq mots appartiennent à l'idiome des Ougatachmions, peuplade presque entièrement disparue d'insulaires à peu près muets, ou, du moins, fort silencieux, qui vivent sous terre, au nord de l'Amérique russe, vers le pays des grands Esquimaux.

À quoi tiennent les évolutions de notre existence ambulatoire dans ce monde ! Ce fut une incurable difficulté à marcher qui conduisit mon cousin, le flûtiste de régiment, aux confins des régions hyperboréennes.

Par suite d'un accident au pied droit qui déterminait une claudication permanente, Déodat, ayant été déclaré impropre au service militaire, fut mis à la réforme. Privé de son emploi et se voyant peu de ressources pour vivre, il s'engagea, comme musicien, parmi la suite d'un gentilhomme moscovite qui recrutait des savants, des artistes, des artisans et des marins, pour une expédition scientifique dans les possessions américaines de l'empire de Russie.

Après cinq ans passés au pays des neiges perpétuelles où l'éclat de la lumière réfléchie blesse et brûle les yeux, Déodat fut atteint d'ophtalmie. Quand il débarqua dans le port de notre ville, le flûtiste voyageur était complètement aveugle.

C'est réduit à ce triste état que je le rencontrai sur le quai de la Douane, un jour que j'y faisais ma récolte habituelle de mots étrangers. Ainsi que j'en pus juger, après notre premier échange de paroles et l'embrassade obligée, il me sembla que mon cousin Déodat joignait au double malheur de n'y point voir et de ne pouvoir marcher droit



l'inconvénient grave de n'avoir pas la cervelle très-saine; non point qu'il déraisonnât à la façon des fous, mais quel raisonnement biscornu que le sien!

Comme tous les esprits faibles, il me parut enclin à s'exagérer les choses; seulement, au rebours des autres et à l'inverse de l'exagération commune, c'est toujours, quelque mal qu'il lui arrive, dans le sens de son contentement personnel qu'il cave au plus fort. Aveugle et boiteux, il n'admet pas, en ce qui le touche, l'existence du malheur. Pauvre tête!

« Sans mon accident au pied droit, me disait-il, en ce temps de paix, je serais resté caserné avec mon régiment dans notre ville natale; et j'avais l'ambition de visiter les pays lointains. Grâce à cet accident, il m'a été permis de voyager; il ne pouvait donc rien m'arriver de meilleur. De plus, le chirurgien à qui je dois la guérison de mon pied me l'a affirmé, je suis le seul sur mille qui, pour un cas semblable, n'ait pas eu à subir l'amputation d'une jambe. Ainsi, compte exact, et témoin cette jambe que je pouvais perdre, j'ai eu neuf-vingt-quatre-vingt-dix-neuf fois plus de bonheur que les autres.

» Clairvoyant, ajouta mon cousin, j'étais menacé de toutes les mauvaises chances d'une vie aventureuse et précaire; aveugle, mon sort est assuré. Je suis engagé à perpétuité comme chef d'orchestre et unique musicien du théâtre de marionnettes que dirige maintenant mon frère Térénce. Avant ma cécité, une mauvaise plaisanterie de ma part, à propos de sa bosse, m'avait mis assez mal avec lui; nous sommes à présent au mieux ensemble; et, dans ce bon accord fraternel, tout le bénéfice est pour moi: Térénce s'intéresse à mes infirmités, et je ne vois plus la sienne. »

Non-seulement Déodat ne se trouve nullement à plaindre, mais encore il soutient qu'au point de vue de la satisfaction intérieure il n'y a en ce monde que des malheureux volontaires.

« Ce n'est pas, dit-il, le bonheur qui manque à l'homme, mais une bonne foi suffisante avec lui-même pour apprécier toute la valeur du bien qu'il possède. Même quand survient ce qu'on appelle le mal, il amène toujours avec lui quelque chose qui nous en dédommage. C'est à ce dédommagement que nous devons nous attacher avec persévérance, avec affection. Pour devenir savant, il est besoin d'acquérir beaucoup de connaissances; pour être heureux, une seule science est nécessaire: il faut savoir aimer son bonheur. »

*La suite à la prochaine livraison.*

## LE LABOURAGE À VAPEUR.

La propriété élastique de la vapeur d'eau fut appliquée d'abord à des machines fixes, installées à demeure dans l'usine et fournissant un moteur puissant, régulier, permanent, économique. On l'utilisa plus tard pour donner aux navires l'impulsion qu'ils recevaient du vent par l'intermédiaire de la voilure; on s'en sert enfin, depuis une trentaine d'années, pour opérer la traction des trains sur les rails des chemins de fer.

Aux moteurs à vapeur fixes et aux locomotives spécialement destinées au service des chemins de fer, il faut joindre aujourd'hui le moteur locomobile, c'est-à-dire une machine dans laquelle le générateur est rapproché des organes actifs et qui est supportée par des roues. C'est par la locomobile, dont la force varie généralement entre 3 et 10 chevaux, que la vapeur a pu pénétrer dans l'atelier agricole. La locomotive met en mouvement la machine à battre, les tarare, cribleur, trieur, hache-paille, coupe-

racines, enfin tous les instruments de la ferme qui nécessitent un moteur et auxquels s'appliquaient autrefois soit le bras de l'homme, soit le manège à bœufs ou à cheval. C'est aussi, à une seule exception près, au moyen de la locomobile que l'on a pu pratiquer le labourage à la vapeur.

Au point de vue de la mécanique, le problème du labourage à vapeur semble à peu près résolu. On trouve en Amérique, en Angleterre et même en France, des appareils pour le labourage à vapeur fonctionnant assez régulièrement. Cependant nous ne croyons pas que ce mode de labourage se propage rapidement en France. Deux motifs principaux s'opposent longtemps à son développement: 1° la division de la propriété, qui ne permet pas l'emploi de ces machines puissantes, entraînant à des frais généraux considérables et demandant de vastes espaces pour travailler normalement; 2° le prix de revient, essentiellement variable et pouvant parcourir facilement et rapidement une échelle très-étendue.

Mais ce sont là des prévisions nées des temps actuels, qui ne doivent point faire préjuger de l'avenir. Une révolution dans le mode d'alimentation des moteurs pourrait modifier de fond en comble les conditions économiques du travail et renverser tous les calculs.

Si nous prenons les choses au point où elles en sont aujourd'hui, il nous sera facile de reconnaître que le problème mécanique du labourage à vapeur est à peu près résolu d'une manière satisfaisante, tandis que le problème économique ne l'est pas du tout.

Les deux questions que l'on est appelé à se poser sont donc celles-ci:

Les défrichements, les défoncements, les labours quelconques pratiqués à l'aide des charrues mues par la vapeur, sont-ils mieux faits que par les charrues ordinaires?

Le prix de revient de ces labours est-il inférieur au prix de revient des labours opérés par les charrues ordinaires?

La charrue à vapeur travaille-t-elle mieux? travaille-t-elle plus économiquement? Je crois que tout le problème du labourage à vapeur est renfermé dans ces deux termes. Il y a bien aussi la rapidité du travail qui joue un rôle important dans la préparation du sol; mais le labourage économique supposerait forcément la promptitude de l'opération.

Avant d'entreprendre l'examen de ce problème, j'essaierai d'esquisser rapidement l'histoire du labourage à vapeur.

La première charrue qui ait paru en France avait été inventée, ou plutôt importée par un grand seigneur anglais, lord Villoughby. Elle fut expérimentée à Villiers, dans les environs de Neuilly, en 1856; elle était construite suivant le principe général qui a présidé à la conception de toutes les charrues à vapeur anglaises: la charrue était indépendante du moteur; le moteur était immobile au centre du champ et faisait aller et venir, à l'aide de câbles et d'ancres, une double charrue à trois ou quatre socs.

Sauf une exception (en France), l'application de ce principe s'est généralisée.

Cette exception est due à deux hommes entreprenants et convaincus, qui n'ont pas eu le bonheur de conduire leur invention à bonne fin. Comme cela arrive assez habituellement, d'autres seront-ils plus heureux, et parviendront-ils à rendre pratique une idée très-ingénieuse? Je n'ose l'espérer. MM. Barrat frères firent essayer, presque en même temps que la première charrue anglaise, leur piocheuse à vapeur. La construction de l'appareil révélait

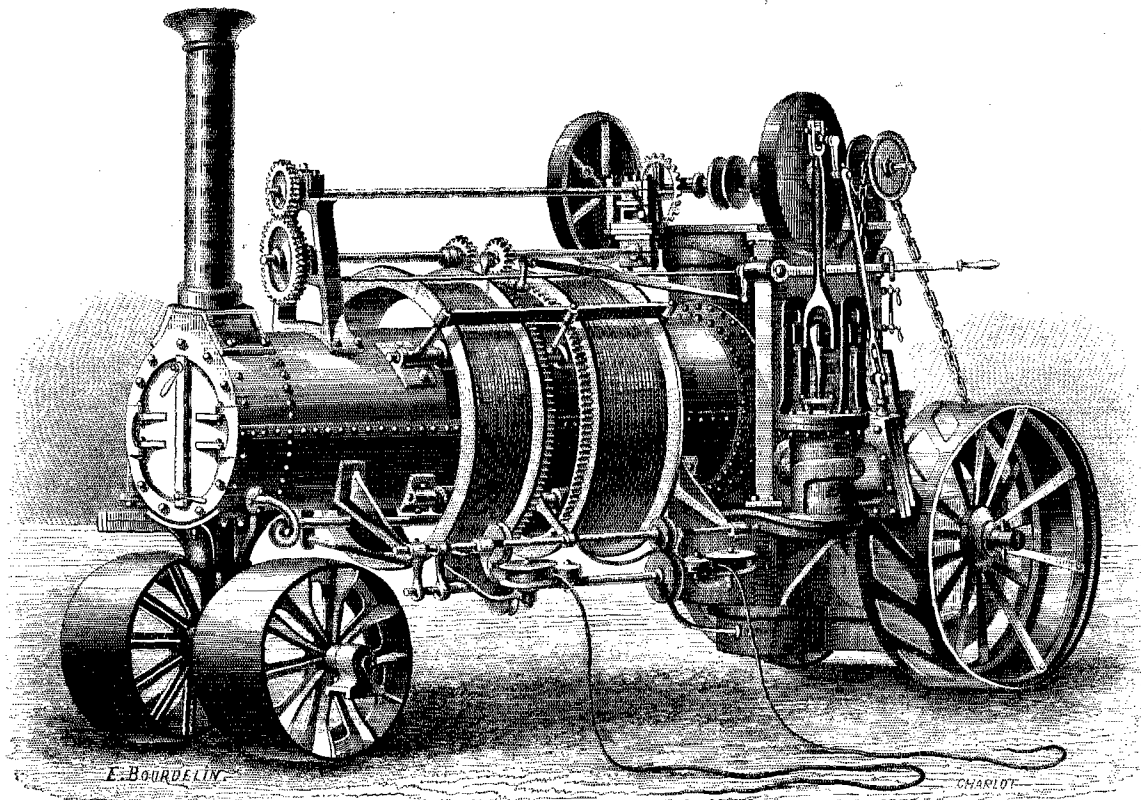
le tâtonnement des inventeurs, leurs recherches incessantes, et aussi, le dirai-je avec un triste serrement de cœur, leur détresse et leur courage.

C'était une révolution introduite dans le labourage à vapeur des Anglais. Il semblait que le problème se resserrait et tendait à se rapprocher de l'idéal, c'est-à-dire de la simplicité : on supprimait les câbles en fil de fer, les ancres, les treuils et même la charrue. Le moteur, porté sur des roues à jantes très-larges, parcourait le champ en tous sens, soulevant et retirant, après les avoir laissés tomber de tout leur poids, de lourdes et vigoureuses pioches. Le sol n'était pas seulement retourné par cet engin puissant, il était littéralement bouleversé. La machine

allait au champ conduite par sa propre vapeur, s'installait assez rapidement et se mettait aussitôt au travail.

Seulement, au bout de peu de temps, un accident arrivait, et l'opération se trouvait indéfiniment arrêtée.

L'idée des frères Barrat a été reprise par MM. Kientzy et Jarry. L'appareil a été modifié ; il a été mieux construit. Nous avons vu quelques expériences qui n'ont pas trop mal marché pendant quelques heures ; on assure même qu'un ou deux exemplaires ont été acquis par le pacha d'Égypte, afin de parer à une disette de main-d'œuvre ; mais nous n'avons pas encore de résultats pratiques suffisamment satisfaisants pour dissiper les préventions qui ont, de tout temps, accompagné cette piocheuse.



Machine locomobile portant son treuil pour labourage à vapeur.

Le problème est-il mieux résolu par le système des charrues séparées de leur moteur ? Nous sommes obligés de le reconnaître.

Mais avant de nous occuper de l'examen de ces appareils, qui représentent jusqu'ici le côté pratique de la question, nous devons dire un mot d'un système qui révèle une des plus curieuses excentricités de l'esprit anglais, quelquefois moins sérieux et moins pratique qu'on ne le suppose généralement. On a aussi de l'imagination en Angleterre. Ce système incroyable, imaginé par M. Halkett, a eu les honneurs de la gravure et de magnifiques comptes rendus dans les journaux agricoles anglais et français : il consiste tout simplement à couvrir le champ de rails sur lesquels glisse une immense plate-forme. La plate-forme porte la machine locomobile et les ouvriers ; elle traîne après elle des charrues, des herses, des semoirs, des houes à cheval, des râteaux, des machines à moissonner, des distributeurs d'engrais, que sais-je ! Des tonnes d'eau, transportées sur la plate-forme, permettent d'arroser quand la pluie vient à manquer ; les cultivateurs déjeunent et dînent sur la plate-forme pendant le travail ; ils pourraient, au besoin, y construire leur maison. Le

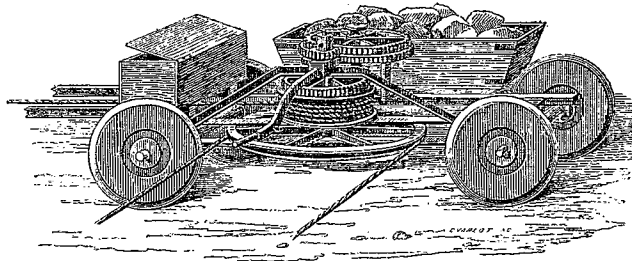
système Halkett a été appliqué chez M. Halkett ; nous n'avons pas entendu dire qu'il ait été adopté ailleurs, ni que l'inventeur ait continué de cultiver ses champs avec cet immense attirail. On comprend bien qu'il ne peut être question de rechercher ni d'étudier le prix de revient d'une semblable invention.

Les Anglais possèdent deux principaux systèmes de labourage à vapeur, désignés par les noms de leurs constructeurs : le système Howard et le système Fowler.

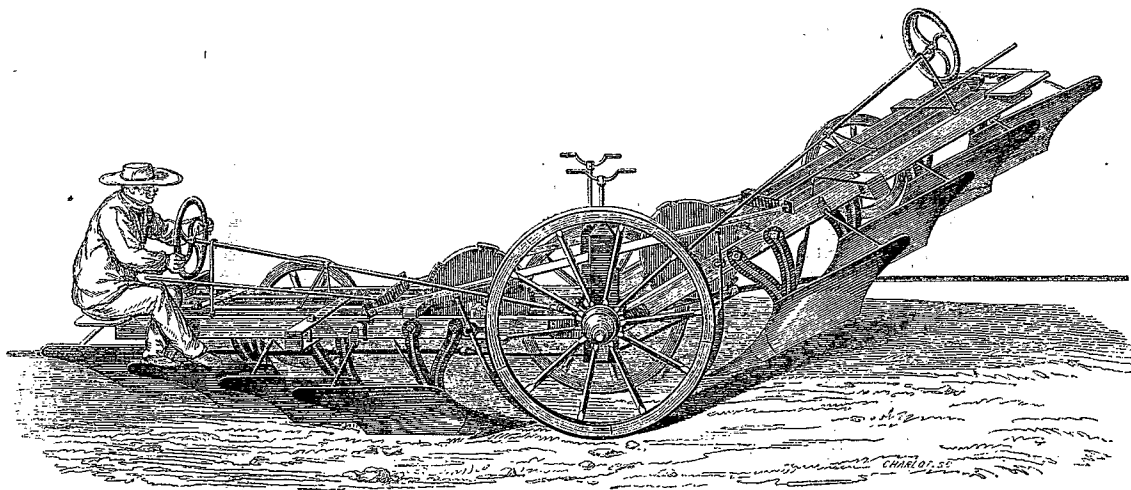
La charrue de M. Howard rappelle sommairement celle de lord Villoughby. Elle se compose d'une locomobile à vapeur placée au centre du champ à labourer ; un treuil, complètement indépendant, monté sur un chariot, est disposé auprès du moteur ; un système de trois poulies avec ressorts, fixées sur un plateau garni d'ancres et attaché à deux ou trois mètres en avant du treuil, sert à diriger deux câbles en fil de fer passant sur quatre autres poulies horizontales, armées d'ancres pénétrant dans le sol et placées des deux côtés du champ. Le câble a 1 300 mètres environ de développement ; il est destiné à imprimer un mouvement de va-et-vient à la double charrue garnie de trois socs traçant son sillon à la base du champ. Les

poules-ancres en fer, disposées en avant du treuil et des deux côtés du champ, ont pour objet de faciliter le mouvement du câble et de l'empêcher de traîner sur le sol

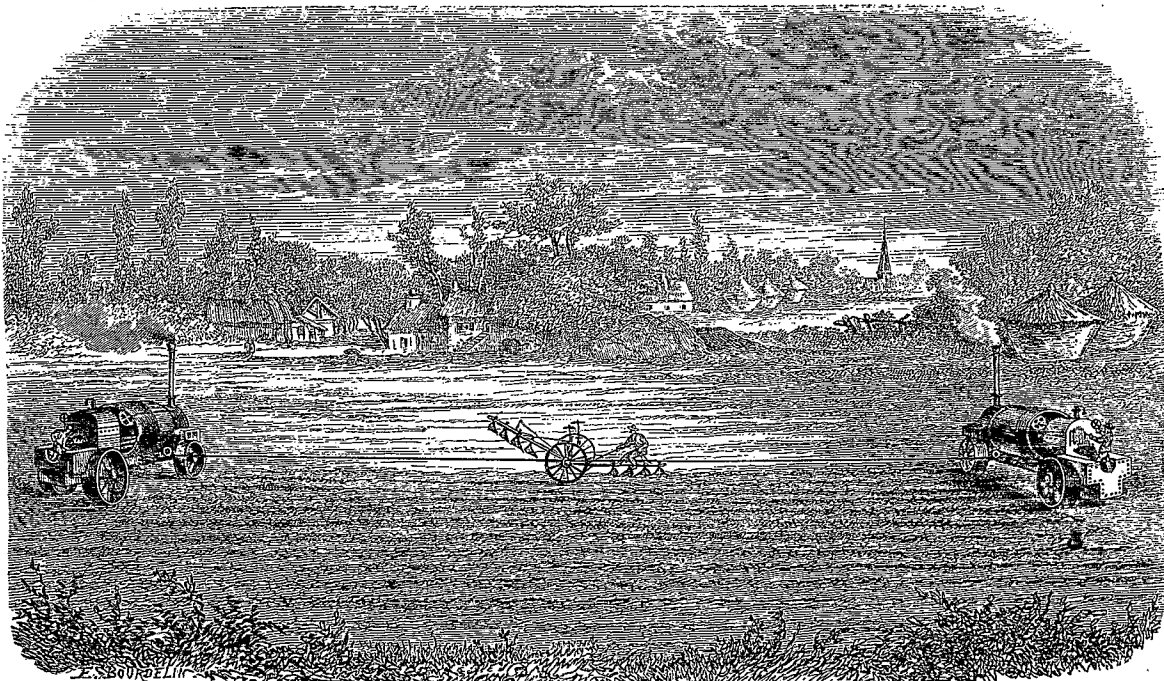
lorsqu'il n'est pas suffisamment tendu. Le câble fait ainsi le tour de la pièce de terre, passant sur les poules-ancres en fer destinées à faciliter les changements de direction ;



Chariot-ancre.



Double charrue à quatre socs.



Charrue à vapeur de M. Lotz (à deux locomotives).

ce câble est en outre supporté, de distance en distance, par des porte-câbles à levier.

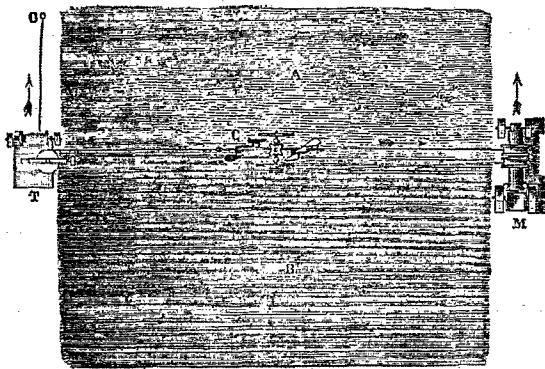
Nous allons essayer de décrire la marche de la charrue

Howard, parce qu'elle fera comprendre le mode d'opérer de tous les autres systèmes. Le treuil a deux tambours sur lesquels le câble s'enroule successivement ; quand le signal

de la mise en œuvre est donné au moyen d'un drapeau agité par le laboureur, le câble s'enroule autour de l'un des tambours, tandis qu'il se déroule sur l'autre, et, par ce double mouvement, il traîne la charrue d'une extrémité du champ à l'autre. Lorsque la charrue est arrivée au terme de sa course, le laboureur agite un drapeau, et il y a un temps d'arrêt pour faire basculer la double charrue et donner l'entrure aux trois socs de l'arrière. Deux aides placés aux deux extrémités du câble font avancer de la largeur de trois sillons les poulies-ancres, sur lesquelles il glisse; le mécanicien fait engrener en même temps le second tambour autour duquel le câble va s'enrouler, tandis que la même impulsion déroulera le câble enroulé autour de l'autre tambour; pendant ce temps-là, la charrue, revenant sur ses pas, trace trois nouveaux sillons parallèles aux premiers. Ce mouvement de va-et-vient continue jusqu'à ce que la charrue se soit tout à fait rapprochée de l'appareil moteur; alors on transporte tout l'appareil de l'autre côté du moteur.

Dans le système de M. Fowler, la machine à vapeur marche sur un côté du champ, tandis que de l'autre côté le chariot-ancrer, sur lequel s'enroule le câble sans fin qui conduit la charrue, marche parallèlement à l'aide d'une petite ancre de halage placée à l'extrémité de la voie. Le câble en fil d'acier, s'enroulant sur le cabestan de halage porté par la locomotive et sur la poulie du chariot-ancrer, mène et ramène la charrue d'un bout du champ à l'autre. Pour appliquer ce système, il faut trouver un champ d'une largeur suffisante et sur les côtés duquel on puisse pratiquer deux espèces de chemins de halage.

Nous n'avons, en France, qu'une seule charrue à vapeur proprement dite; elle est construite par M. Lotz, de Nantes, et se rapproche surtout de celle de M. Fowler. La description des appareils précédents, avec lesquels il conserve beaucoup d'analogie, et les figures que nous donnons, feront facilement comprendre le système de M. Lotz. Quand nous l'avons vu fonctionner près de Paris, en 1864, il n'y avait qu'une locomotive à une extrémité du champ



Position, pendant le travail de labourage, des trois appareils du système Lotz (1864).

A. Partie non labourée. — B. Partie labourée. — M. Machine motrice. — C. Charrue. — T. Chariot de retour de câble. — O. Piquet d'appui servant à faire avancer le chariot.

et un chariot-ancrer portant la poulie à l'autre. Le va-et-vient était déterminé par l'enroulement successif du câble autour des deux treuils que, par une heureuse idée, l'inventeur a disposés autour du générateur de la locomobile. La charrue porte quatre socs et trace quatre sillons à la fois. Le laboureur, tenant son régulateur en main, est assis à l'extrémité de l'âge de la charrue.

Dans la vue d'ensemble, le système est en réalité simplifié, malgré la présence de deux locomobiles. Chaque moteur

a un treuil; le câble s'enroule et se déroule successivement autour de chaque treuil: il ne faut qu'une seule longueur de câble; c'est un poids très-lourd de moins à faire mouvoir. La force, divisée entre les deux locomobiles, permet de les construire plus légères et plus facilement transportables dans les champs. Les deux moteurs exigent deux mécaniciens, il est vrai, mais il fallait au moins un homme au chariot-ancrer. C'est donc un perfectionnement, aussi bien sur le premier appareil de M. Lotz que sur les appareils anglais.

Malgré tous ces perfectionnements, l'invention est-elle pratique, et, pour en revenir à notre première question, la charrue à vapeur travaille-t-elle mieux, travaille-t-elle plus économiquement que les charrues ordinaires?

Nous n'avons vu jusqu'à ce jour marcher les charrues à vapeur que dans des terrains cultivés, dans des terres assez faciles, où elles fonctionnaient sans encombre, mais sans difficultés; nous ne les avons pas suivies dans les sols tenaces ou rocailleux, dans les défrichements infestés de bruyères, d'ajoncs ou de palmiers nains; il ne nous est donc pas démontré qu'elles seraient capables de faire l'office de la pioche ou de certaines fortes charrues.

Mais, en admettant leur fonctionnement régulier partout où elles peuvent être utiles, il reste à savoir à quel prix travaillent les charrues à vapeur; c'est la question capitale. Il faut se montrer très-scrupuleux sur le chapitre du prix de revient, parce qu'il peut vous faire rencontrer une cause de ruine dans des transformations où l'on cherchait la fortune.

Ce prix de revient est très-difficile à calculer, parce qu'il y entre deux éléments essentiellement variables: le transport du charbon et le transport de l'eau. Nous avons vu souvent l'éloignement du charbon et la difficulté de trouver de l'eau sur un point rapproché modifier considérablement le prix de revient, et lui faire prendre des proportions impossibles. Nous nous contenterons de produire et d'examiner rapidement deux calculs faits sur une machine anglaise et sur une machine française, laissant au lecteur compétent le soin de conclure.

Les chiffres suivants ont été constatés, au concours de Leed, pour la machine de M. Fowler, labourant, en dix heures de travail, 2 1/2 hectares à 0<sup>m</sup>.18 de profondeur, et coûtant 22 000 francs.

|                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| Un mécanicien . . . . .               | 4 fr. 40 c. |
| Deux hommes préposés aux ancres . . . | 5 »         |
| Un laboureur . . . . .                | 3 75        |
| Trois jeunes garçons servants . . . . | 3 85        |
| Eau et huile . . . . .                | 7 50        |
| Houille (540 kilogrammes) . . . . .   | 15 50       |
| Usure et intérêt . . . . .            | 8 »         |
|                                       | 48 fr. »    |

Ce qui mettrait l'hectare à 19 fr. 20 c.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer aux hommes pratiques de notre pays combien il serait difficile de trouver un mécanicien à raison de 4 fr. 40 c. par jour. La dépense de l'eau et de l'huile est évaluée à 7 fr. 50 c.; la machine à vapeur et ses accessoires dépensent beaucoup d'huile; et quant à l'eau, c'est une question très-grave et qui peut varier énormément. Le prix de la houille est calculé au cours anglais, non compris le transport sur place, toujours variable, comme pour l'eau. Si l'on comptait le charbon au prix de France, c'est-à-dire à raison de 40 francs les 1 000 kilogrammes, rendus dans le champ, prix souvent au-dessous de la réalité, il faudrait porter le chiffre de 15 fr. 50 c. à 21 fr. 60 c.

Quant à l'usure, aux intérêts, à l'amortissement d'un capital de 22 000 francs, il pourra sembler que 8 francs par jour de travail ne sont pas suffisants, si l'on considère

que l'appareil ne travaille pas tous les jours, bien s'en faut : l'intérêt de 22 000 francs à 5 pour 100 réparti sur 300 jours de travail, chiffre évidemment exagéré, prendrait 3 fr. 66 c. ; ajoutez 10 pour 100 pour l'amortissement, cela fait 11 francs au lieu de 8 francs, sans compter les réparations et les chômages.

On voit qu'il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire le prix de revient de 19 fr. 20 c. par hectare.

Prenons les chiffres publiés par M. Lotz.

|                                                    |             |
|----------------------------------------------------|-------------|
| Un mécanicien. . . . .                             | 3 fr. 50 c. |
| Son aide. . . . .                                  | 2 »         |
| Un homme au treuil. . . . .                        | 1 75        |
| Deux laboureurs. . . . .                           | 4 »         |
| Un homme pour apporter l'eau . . . . .             | 1 75        |
| 250 kilogr. de charbon à 35 fr. les 1 000. . . . . | 8 75        |

21 fr. 75 c.

Ainsi, d'après M. Lotz, l'hectare labouré à 0<sup>m</sup>.20 de profondeur ressortirait à 16 fr. 50 c. Nous ne chercherons pas s'il est facile de trouver des mécaniciens à 3 fr. 50 c. et des laboureurs à 2 francs par jour sans être nourris ; mais le prix de l'eau évalué à 1 fr. 75 c. par jour, quand M. Fowler compte 7 fr. 50 c. pour l'eau et l'huile, — il n'est pas question de l'huile chez M. Lotz, — nous paraît excessivement atténué. D'un autre côté, le charbon, rendu sur place, peut-il être calculé en moyenne à 35 francs la tonne ? Il y aurait peut-être bien à reprendre dans tous ces chiffres ; nous nous contenterons de faire remarquer que M. Lotz ne tient compte ni de l'intérêt du capital engagé (au moins 25 000 fr.), ni de l'amortissement, ni de l'entretien des appareils, etc. En outre, avec ses deux machines, il faut deux mécaniciens, un capital plus considérable et probablement plus de charbon.

Ces observations sommaires suffiront probablement pour donner une idée aussi exacte que possible de la situation du labourage à vapeur en France et même en Europe. Sur cette question, le peuple le plus progressif de la terre, le peuple anglais, n'est pas plus avancé que nous. Il n'est démontré ni par lui, ni par nous, que le labourage à vapeur vaille mieux que le travail à la charrue, et surtout qu'il puisse s'opérer plus économiquement.

Le problème est encore à l'étude ; les faits acquis nous donnent cependant le droit d'espérer qu'il sera, un jour ou l'autre, résolu.

## VAUBAN.

Voy. p. 1 et 78.

### SUR LA NOBLESSE.

Vauban n'était pas satisfait de la manière dont s'acquerrait la noblesse sous Louis XIV. Dans un de ses écrits <sup>(1)</sup>, il se plaint de voir qu'elle n'est plus la récompense ni de la valeur, ni des longs services rendus à l'État, ni de la vertu ou d'une vie sans reproche.

« Il n'est plus question de tout cela, dit-il ; ce qui ferait la juste récompense de grandes actions et du sang versé pendant plusieurs années de services se donne présentement pour de l'argent. Il suffit d'en avoir pour tout mérite. C'est pourquoi les secrétaires des intendants, les trésoriers, commissaires des guerres, receveurs des tailles, élus, gens d'affaires de toute espèce, commis, sous-commis de ministères, secrétaires d'État, même leurs domestiques et autres gens de pareille étoffe, obtiendront plus facilement la noblesse que le plus brave et honnête homme du monde qui n'aura pas de quoi la payer ; car il ne faut que

<sup>(1)</sup> *Idee d'une excellente noblesse ; — Oisivetés de M. de Vauban*, t. 1<sup>er</sup>. 1843.

de l'argent, et ces gens-là n'en manquent pas ; les charges de secrétaires du roi, qui sont d'ordinaire au plus offrant et dernier enchérisseur, sont des moyens sûrs pour y parvenir ; il n'y a qu'à en acheter une pour être noble comme le roi, et quiconque a de l'argent en peut acheter : il ne faut que s'y présenter. J'ai vu des hommes travailler de leurs bras pour gagner leur vie qui sont parvenus à être secrétaires du roi ; et tout homme qui par son industrie aura trouvé moyen d'amasser du bien, n'importe comment, trouvera à coup sûr celui d'anoblir ses larcins par l'achat d'une de ces charges, ou par obtenir des lettres de noblesse de façon ou d'autre, s'il s'en veut donner la peine, en les payant. »

Témoin de tous ces faits qui tendaient à amoindrir de plus en plus la noblesse considérée comme une classe ou un corps de l'État, Vauban rédigea un mémoire où il cherchait à indiquer quels étaient les services considérables rendus à l'État et à la patrie qui auraient dû être tenus pour des titres à l'anoblissement. Il admettait entre autres :

Les longs services militaires bien marqués, sans fraude et sans tache (on semble ne pas se rappeler assez généralement que la profession des armes avait cessé d'anoblir ceux qui l'exerçaient à dater de 1563, en vertu d'un édit de Henri IV) ;

De grandes magistratures exercées longtemps avec habileté et une conduite irréprochable ;

L'invention de quelque art ou manufacture très-utile à l'État ;

Une action de générosité extraordinaire et bien prouvée, utile à l'État et glorieuse à la nation ;

D'excellents ouvrages dans les belles-lettres ;

Un don fait à l'État, comme de 100 à 200 000 écus <sup>(1)</sup>, dans un pressant besoin.

En ce dernier point, Vauban semble se contredire un peu, car voilà encore l'argent, gagné « n'importe comment », qui aurait mené à la noblesse ; mais il entendait qu'il y aurait toujours eu à examiner la source de la fortune et l'honnêteté de la vie.

On a d'un ingénieur, nommé Garengneau, placé sous les ordres de Vauban, à Saint-Malo, en 1694, une lettre où se trouve une anecdote qui se rapporte bien directement à ce sujet :

« M. de Vauban, dit-il, avait de la bonté pour moi et m'honorait de sa bienveillance et de sa correspondance ; je lui donnai ici (à Saint-Malo) la connaissance de M. de la Chipaudière-Magon, connétable de Saint-Malo, faisant fonction de colonel de la bourgeoisie, homme d'honneur et riche. Il l'engagea à prêter de l'argent sans intérêt pour les travaux de la ville ; il le prit en amitié, en parla avantageusement au roi, et pria Sa Majesté de l'anoblir <sup>(2)</sup>.

« Le roi lui répondit ne le pouvoir faire, que c'était le prix du sang.

« Il travaillait avec Sa Majesté ; il ploya tous ses papiers et se leva sans rien dire.

« Le roi lui demanda où il allait ; il répondit à Sa Majesté qu'elle n'était pas d'humeur de travailler.

« Il alla le lendemain au lever du roi, qui ne lui dit rien, non plus que le jour suivant au diner et au souper, ce dont il fut très-déconcerté.

« Le troisième jour, le roi allant à la messe, il se présenta ; Sa Majesté le tira dans une embrasure de la galerie

<sup>(1)</sup> Somme très-considérable pour ce temps. »

<sup>(2)</sup> Ainsi, malgré son *de*, M. de la Chipaudière-Magon, connétable, etc., n'était aucunement noble. (Voy. notre article sur la particule *de*, t. XXXII, 1864, p. 78.) Aujourd'hui, plus d'une personne qui se nommerait ainsi se croirait bien assez autorisée à se considérer comme quelque chose de plus que les autres citoyens.



et lui dit : — Vauban, je ne suis plus fâché contre vous; je vous accorde la noblesse de votre ami le connétable... »

### VISITE A UN HOMME DE LETTRES

DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Garat raconte ainsi cette visite :

« J'entre; il m'épargne le soin de lui balbutier gauchement le motif de ma visite. Il le devine apparemment à un grand air d'admiration dont je devais être tout saisi. Il m'épargne également les longs détours d'une conversation qu'il fallait nécessairement amener aux vers et à la prose.

« A peine en est-il question qu'il se lève; ses yeux se fixent sur moi et il est très-clair qu'il ne me voit plus du tout.

« Il commence à parler, mais d'abord si bas et si vite que, quoique je sois auprès de lui, quoique je le touche, j'ai peine à l'entendre et à le suivre. Je vois dans l'instant que tout mon rôle doit se borner à l'admirer en silence.

« Peu à peu, sa voix s'élève et devient distincte et sonore. Il était d'abord presque immobile; ses gestes deviennent fréquents et animés.

« Il ne m'a jamais vu que dans ce moment, et lorsque nous sommes debout, il m'environne de ses bras; lorsque nous sommes assis, il frappe sur ma cuisse, comme si elle était à lui.

« Si les liaisons rapides et légères de son discours amènent le mot *loi*, il me fait un plan de législation; si elles amènent le mot *théâtre*, il me donne à choisir entre cinq et six plans de drames et de tragédies.

« A propos des tableaux qu'il est nécessaire de mettre sur le théâtre, où l'on doit voir des scènes et non pas entendre des dialogues, il se rappelle que Tacite est le plus grand peintre de l'antiquité, et il me récite ou me traduit les *Annales* et les *Histoires*. Mais combien il est affreux que les Barbares aient enseveli sous les ruines des chefs-d'œuvre de l'architecture, un si grand nombre des chefs-d'œuvre de Tacite!

« Là-dessus, il s'attendrit sur la perte de tant de beautés, qu'il regrette et qu'il pleure comme s'il les avait connues. . . . .

« Du moins encore, si les manuscrits qu'on a découverts

dans les ruines d'Herculanum pouvaient dérouler quelques livres des *Histoires* et des *Annales*! Et cette espérance le comble de joie.

« Mais combien de fois des mains ignorantes ont détruit, en les rendant au jour, des chefs-d'œuvre qui se conservaient dans les tombeaux! Et là-dessus il disserte, comme un ingénieur italien, sur les moyens de faire des fouilles d'une manière prudente et heureuse.

« Promenant alors son imagination sur les ruines de l'antique Italie, il se rappelle comment les arts, le goût et la politesse d'Athènes avaient adouci les vertus terribles des conquérants du monde. Il se transporte aux jours heureux des Lélius et des Scipions, où même les nations vaincues assistaient avec plaisir aux triomphes des victoires qu'on avait remportées sur elles. Il me joue une scène entière de Terence; il chante presque plusieurs chansons d'Horace. Il finit par me chanter réellement une chanson pleine de grâce et d'esprit qu'il a faite lui-même en improvisation dans un souper, et par me réciter une comédie très-agréable, dont il a fait imprimer un seul exemplaire, pour s'épargner la peine de la copier.

« Beaucoup de monde entre alors dans son appartement : le bruit des chaises qu'on avance et qu'on recule le fait sortir de son enthousiasme et de son monologue. Il me distingue au milieu de la compagnie, et il vient à moi comme à quelqu'un que l'on retrouve après l'avoir vu autrefois avec plaisir. Il se souvient encore que nous avons dit ensemble des choses très-intéressantes sur les lois, sur les drames et sur l'histoire; il a connu qu'il y avait beaucoup à gagner dans ma conversation; il m'engage à cultiver une liaison dont il a senti tout le prix. En nous séparant, il me donne deux baisers sur le front et arrache sa main de la mienne avec une douleur véritable. »

Plus d'un lecteur aura deviné le nom de cet homme de lettres enthousiaste et distrait : c'est Diderot.

### SILHOUETTE D'UNE MÈRE ET SON ENFANT (\*).

Voy. p. 257.

Lavater trouve beaucoup de choses dans cette simple silhouette :



Silhouette d'une mère et son enfant.

Chez la mère, le calme, la passibilité, un air de douceur inaltérable, une grande droiture de sens, la simplicité, l'amour de l'ordre, etc.;

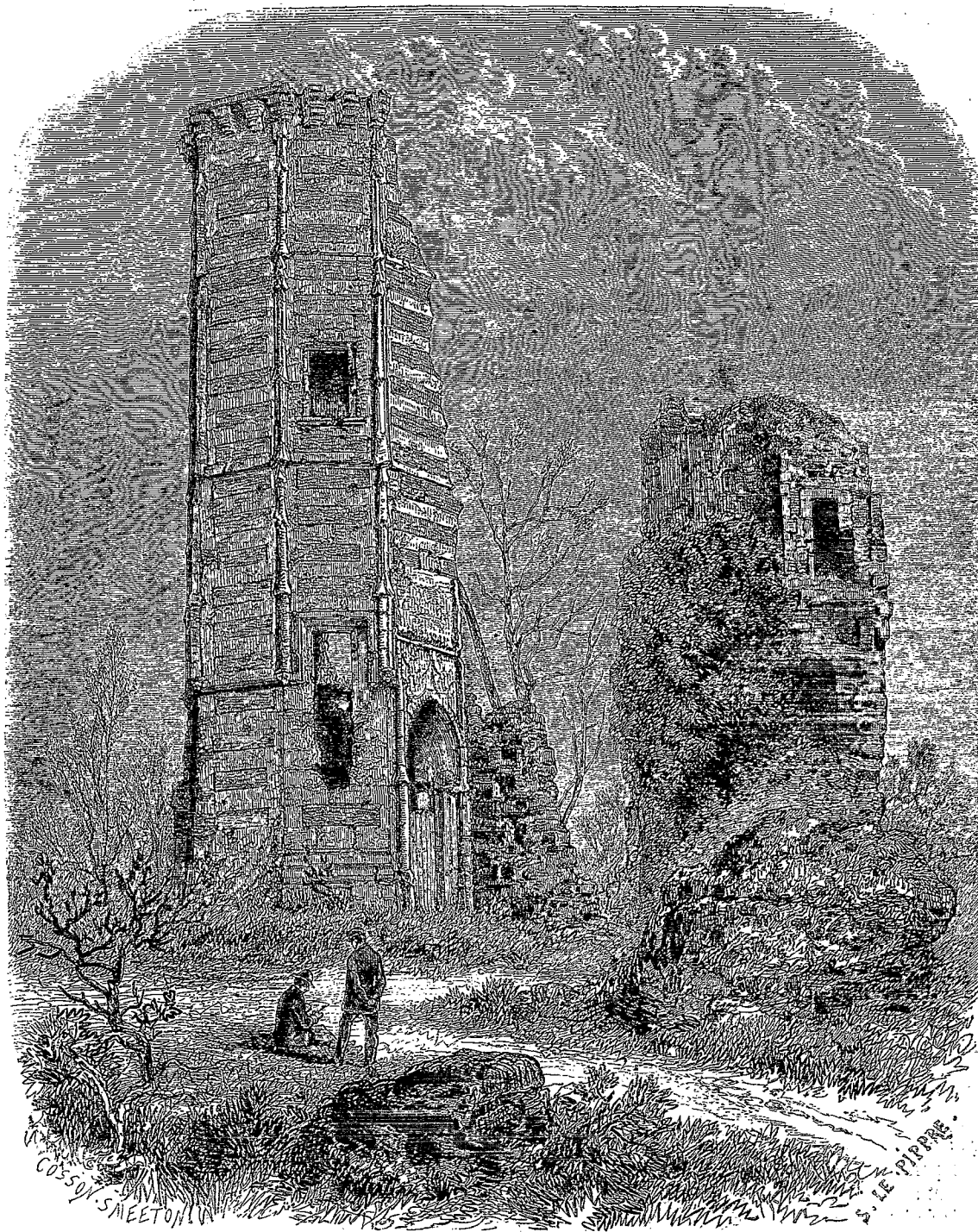
Chez l'enfant, dans le haut du visage de la finesse d'esprit, dans le bas de la candeur.

(\*) Tome VII, p. 364 de l'édition in-4° de Lavater. 1807.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

## LE CHATEAU DE MONTFORT-L'AMAURY

(SEINE-ET-OISE).



Le château de Montfort-l'Amaury. — Dessin de le Pipre.

Le château de Montfort fut bâti en même temps que celui d'Épernon, dans les dernières années du dixième siècle, par le chevalier Guillaume, parent des comtes de Hainaut, réfugié avec eux à la cour de France à la suite des révolutions de leur patrie, et resté après leur départ attaché à la fortune du jeune roi Robert, que son père Hugues Capet avait associé au trône de France. Son crédit à la cour lui avait fait épouser une riche héritière de la famille des châtelains de Nogent-le-Roi; mais quelque puissant qu'il pût être par ce mariage et quel que fût son rang auprès du prince, il n'eût pu terminer seul, ni même

commencer la construction de deux forteresses de premier ordre qui bloquaient le château royal de Saint-Léger sans la permission et le concours du roi. Le roi Robert et Guillaume de Hainaut peuvent donc être regardés tous deux comme les fondateurs du château de Montfort. C'est ainsi qu'en 1136 Louis VI et Amaury III de Montfort bâtirent à frais communs le château de Montchauvet.

A peine construit dans un endroit désert, au sommet d'une colline abrupte, le nouveau château vit une ville se former sous sa protection, aux dépens des localités voisines, surtout de l'antique Méré. Une église paroissiale,

dédiée à saint Pierre, y fut construite par Amaury I<sup>er</sup>, fils de Guillaume, et la ville prit le nom de Montfort-l'Amaury.

Ce seigneur était, comme son père, en grande faveur auprès du roi Robert, et à la mort de ce prince, ce fut en grande partie à son aide et à ses conseils que Henri I<sup>er</sup> dut la conservation de la couronne paternelle, que sa mère Constance voulait lui enlever. Le nom de Simon I<sup>er</sup>, fils d'Amaury, se trouve, comme celui de son père, mêlé à ceux des plus grands seigneurs au bas de plusieurs chartes royales. Il fonda, en 1072, le prieuré Saint-Laurent au château de Montfort, du consentement du roi Philippe I<sup>er</sup>, son seigneur direct, et en présence des grands du royaume.

En 1098, sous Simon II, fils du précédent, Montfort soutint le seul siège dont son histoire fasse mention. Amaury, frère cadet de Simon, mécontent de sa part dans l'héritage paternel, s'allia à Nivard de Septeuil et appela à son aide le roi d'Angleterre Guillaume le Roux. Mais tous les efforts de l'armée normande se brisèrent contre les murailles du puissant donjon; elle ne fut pas plus heureuse contre la tour de Neaufle, ni contre Maule, et dut se retirer après avoir ravagé le pays. Ce même Amaury, devenu seigneur de Montfort à la mort de son frère, tripla la puissance de sa famille, d'abord par son mariage avec l'héritière de Rochefort, puis en recueillant, en 1118, malgré le roi d'Angleterre Henri I<sup>er</sup>, l'héritage de son oncle Guillaume, comte d'Évreux. Vassal à la fois de ce prince et du roi de France Louis VI, il fit plus d'une fois pencher la balance de la guerre en se jetant d'un parti dans l'autre. Son fils Simon III alla plus loin; en 1159, vivement pressé par Louis VII, non-seulement il s'allia au roi d'Angleterre, ce qui était son droit féodal, mais encore il livra aux troupes anglaises ses forteresses de Montfort, Épernon et Rochefort. Cette trahison força le roi de France à conclure la paix et à pardonner à son vassal infidèle.

Simon IV, le héros de la croisade contre les Albigeois, rendit encore plus célèbre le nom de Montfort. Son fils aîné, Amaury VI, fut connétable de France; un autre, comte de Bigorre; un troisième, comte de Leicester, et pendant quelque temps l'arbitre de l'Angleterre. Une autre branche posséda le comté de Castres et la seigneurie de Tyr en Orient; une troisième, de nombreuses possessions dans le royaume de Naples. Mais, après avoir jeté tant d'éclat, cette famille s'éteignit à la fin du treizième siècle. Déjà, en 1249, Jean, comte de Montfort, étant mort en Chypre, le comté avait été porté par sa fille Béatrix à Robert IV, comte de Dreux; restée veuve en 1282, Béatrix le conserva jusqu'en 1315: elle le laissa alors à sa fille Yolande, duchesse de Bretagne.

Jusqu'alors le château de Montfort avait servi de résidence à de puissants seigneurs; désormais ce ne fut plus qu'une possession éloignée des ducs de Bretagne, qui ne pouvaient entretenir ses défenses sans exciter la méfiance des rois de France, lesquels, à chaque guerre, se hâtaient de le mettre en leur main et le confisquèrent quelquefois. C'est ainsi que Duguesclin le reçut en don de Charles V et le posséda quelques années. Aussi, en 1504, ce château n'était plus qu'une ruine dont les débris avaient écrasé quelques maisons situées au-dessous.

Réuni à la couronne en 1532 avec le duché de Bretagne, le comté de Montfort fut donné par engagement temporaire à diverses personnes. D'abord à André de Foix, comte de Lesparre, qui se hâta de réparer et de rendre habitable le vieux donjon de Guillaume de Hainaut. On lui doit la jolie tour de l'escalier, dans laquelle on trouve ses armes sculptées. Il contribua aussi à la reconstruction de l'église paroissiale qui fait encore l'ornement de Montfort.

Après lui vinrent: la duchesse d'Estouteville et sa fille Marie de Bourbon, Catherine de Médicis, le duc d'Anjou, le duc d'Épernon, la fameuse duchesse de Chevreuse, enfin son petit-fils, Honoré d'Albert de Luynes. En 1692, Louis XIV céda le comté de Montfort en toute propriété à la famille de Luynes, qui le posséda jusqu'à la révolution.

Le château, fort délabré au dix-septième siècle, s'est amoindri de plus en plus jusqu'à nos jours. Il ne reste que quelques massifs pans de murs de la construction primitive et la jolie tour d'André de Foix.

## LES JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

Suite. — Voy. p. 314, 330, 338.

J'avais interrogé le pauvre flûtiste sur ses voyages et sur ses espérances pour l'avenir; à son tour, il me demanda quels étaient mes travaux, mes projets. Je lui parlai de mon grand ouvrage; mais son esprit étroit en comprit si peu le mérite et l'utilité qu'il osa me poser cette impertinente question: «A quoi cela servira-t-il?» J'eus pitié de lui, et ne me fâchai point. Pour toute vengeance, je me contentai de lui demander: «A quoi sert un flûtiste? De quelle utilité peut être un montreur de marionnettes?» Sa double réponse fut longue, je la résume.

Durant son expédition au pôle nord, et par le temps le plus obscur, quelques compagnons de Déodat, égarés dans le désert de neige, marchaient vers leur perte, quand le vent apporta jusqu'à eux les sons lointains de sa flûte; ils changèrent aussitôt de direction, et, bien guidés maintenant par cet air de flûte, qui les encourageait davantage à mesure qu'il devenait plus distinct, ils purent enfin regagner l'abri sous lequel ils n'espéraient plus s'asseoir et dormir.

«Ceux que j'ai sauvés, ajouta Déodat quand il m'eut raconté ce fait, s'étaient peut-être demandé en me voyant partir avec eux: «A quoi ce musicien réformé pourra-t-il nous servir?» Mais, après l'événement, ils ont reconnu que, dans le désert et pendant la nuit surtout, le plus médiocre joueur de flûte n'était pas un compagnon de voyage inutile.»

Quant à TERENCE, voici, suivant le récit de son frère l'aveugle, grâce à quelle circonstance il passa de sa condition infime de tireur de ficelles dans un spectacle de marionnettes, à la position élevée de directeur-propriétaire de ce même théâtre.

Une dame veuve fort riche voyait se mourir de consomption un jeune enfant, son fils unique, qu'elle adorait. Elle avait en vain consulté les plus fameux docteurs du pays, suivi tous les conseils de la science et épuisé toutes les ressources de l'imagination. De jour en jour l'intéressant malade dépérissait davantage, et la veuve désolée, maintenant mère au désespoir, se voyait à la veille d'un nouveau deuil. L'enfant touchait au terme de sa vie, lorsqu'un jour le directeur du théâtre ambulant, dont TERENCE était le principal gagiste, vint solliciter la faveur d'établir sa loge de toile à la porte du château où le fils de la riche veuve se mourait. L'autorisation fut accordée, et peu d'heures après, au moment précis où les écoliers, garçons et filles, sortaient de leurs classes respectives, l'appel du tambour et de la trompette assemblait ce petit peuple devant la loge foraine. Au frontispice du monument mobile on lisait: *Spectacle des merveilleux Fantoccini de l'incomparable Bossu. TRUNKEN, DIRECTEUR*. C'était justice que sur l'enseigne du théâtre il fût fait mention de TERENCE, au moins par voie d'allusion. Il était le seul artiste parlant de cette compagnie

dramatique; le répertoire ne s'alimentait que des produits de son esprit, et la troupe était l'ouvrage de ses mains.

Au bruit de l'annonce du spectacle, la dame du château, sans se promettre beaucoup pour son fils d'une semblable distraction, en voulut cependant essayer l'effet. Après maintes prières, elle décida le jeune malade à se laisser porter au théâtre dans les bras d'un valet. Il n'est pas besoin de dire qu'elle l'y accompagna. Avant l'arrivée de la châtelaine, la loge était déserte; dès qu'avec son fils elle se fut installée au premier rang, il y eut chambrée complète. Elle avait dit en entrant, désignant les enfants des écoles dont les regards avides cherchaient à percer le tissu des murs flottants: « J'invite tout ce petit monde-là au spectacle. »

Le résultat de la représentation fut à peu près nul pour le malade; il regarda à peine, écouta peu, et, tandis que le bruyant public riait aux larmes et poussait des hurlements de joie aux bouffonneries que débitaient les fantoches par la bouche de Térance, l'enfant du château laissait passer, sérieux et somnolent, les scènes les plus burlesques sans donner la moindre marque de satisfaction ou de déplaisir. Sa mère dut supposer qu'il serait inutile de renouveler cet essai. Pourtant, le lendemain, quand, de la chambre du malade, on entendit sonner la trompette et battre le tambour du spectacle de l'incomparable Bossu, on surprit un éclair dans les yeux de l'enfant, l'indice fugitif d'un désir, et l'on eut l'heureuse surprise d'entendre celui-ci demander à revoir ce qu'il avait si peu regardé la veille. Cette fois il fut plus attentif aux mouvements de la scène, et sa mère, qui ne le quittait pas des yeux, le vit sourire. Enfin, les forces lui revenant peu à peu, bientôt il ne fut plus nécessaire de le porter à la loge foraine; il y venait marchant appuyé au bras de sa mère.

Térance, doublement habile, on le sait, construisait les marionnettes qu'il faisait mouvoir, et improvisait les drames facétieux dans lesquels celles-ci s'agitaient de la façon la plus grotesque. Il fut informé par la dame du château de son succès auprès du jeune malade, et s'intéressa à l'œuvre que, sans le savoir, il avait si bien commencée. Se faisant alors un point d'honneur de parfaire la guérison de l'enfant, il imagina deux figurines d'une laideur si joviale et si bizarre; il parvint, par l'ingénieuse disposition des fils, à leur donner des poses d'une absurdité si bouffonne, à les faire se disloquer avec des contorsions si extravagantes, qu'au jour du début leur entrée fut accueillie par un formidable éclat de rire. Or celui de tous les jeunes spectateurs qui rit le plus haut et le plus longtemps, ce fut précisément l'enfant que les médecins avaient condamné. Ainsi la Faculté se voyait vaincue par les marionnettes, le malade était guéri.

La reconnaissance de la mère fut un coup de fortune pour l'acteur-auteur-constructeur de bamboches articulées. Du jour au lendemain il se trouva assez riche pour acheter à son maître ses forêts de carton, ses palais de toile peinte, ainsi que ses artistes à têtes de bois. La loge foraine garda à bon droit son titre populaire de *Spectacle des merveilleux Fantoccini de l'incomparable Bossu*. Il n'y eut sur l'enseigne qu'un nom de changé; au lieu de Trunken, on y fut désormais: TERENCE, DIRECTEUR.

Déodat termina de la sorte ce second récit: « Il se peut que de très-graves personnages, habitués à sonder les profondeurs de la science, tiennent en médiocre estime mon bon frère Térance; qui ne sait qu'amuser les enfants; cependant je ne conseille pas à l'homme qui se croit le plus nécessaire au monde de contester, devant la dame du château, l'utilité d'un montreur de marionnettes; la mère du jeune malade a sous la main une réponse victorieuse: elle peut montrer son fils vivant. »

N'eussent été les égards que je devais à un parent deux

fois infirme et à un collaborateur, involontaire il est vrai, mais qui a payé de la perte de ses deux yeux ma conquête de trois substantifs et de deux verbes de la langue ignorée des Ongatachmiouts, certes, je n'aurais pas laissé à Déodat le dernier mot à propos de cette immense question de l'utilité que son esprit sans portée renferme dans le cercle étroit de la nécessité du moment. Un air de flûte qui ramène dans leur bon chemin des voyageurs égarés, les gambades d'un pantin qui guérissent de sa mélancolie jugée mortelle un enfant hypocondriaque, ont, à un instant donné, leur mérite, je n'en disconviens pas; mais quelle distance il y a de ces accidents heureux au bienfait permanent du grand dictionnaire COSMOPANGLOSSIEN! c'est le nom que, d'après l'avis d'un savant, j'ai imposé à la langue universelle.

Mais pour rendre attrayant et familier l'usage de cette langue, qui doit désormais remplacer toutes les autres, j'ai pensé qu'il serait bon de publier, en même temps que le vocabulaire, la traduction exacte en cosmopanglossien de quelques ouvrages d'un mérite incontesté. Ma marraine, avec qui je causais de cela, m'a conseillé, dans un de ses moments les plus lucides, de traduire les poèmes de notre Frédéric Gottlieb Klopstock, ainsi que le *Livre des recettes de la bonne cuisinière allemande*. Fidèle à ma devise: « Être utile », je commencerai par le livre de la cuisinière.

Ma quarante-cinquième année qui vient de s'accomplir a été marquée par un irréparable malheur. J'ai perdu ma généreuse et docte marraine; mais cette perte n'étant douloureuse que pour moi seulement, je passe sur mes regrets personnels, et j'arrive à ce grand sinistre qui eût été l'objet d'un deuil public si on avait pu en comprendre l'importance.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de faire savoir que, durant ces dix dernières années, je n'ai pas eu pour unique occupation l'étonnant et précieux travail que je poursuis depuis vingt ans. Le médecin directeur de l'établissement dans lequel ma marraine était pensionnaire ayant manifesté de sérieuses inquiétudes pour ma santé si je ne me résignais pas à me distraire par d'autres travaux de mes études cosmopanglossiennes, je lui ai dit: « Trouvez-moi l'emploi utile des heures que je déroberai à mon immortel ouvrage, ou sinon, pour en finir, je m'y consacrerai avec plus d'ardeur encore que par le passé! » Je vis bien que cette menace l'effrayait pour moi, et quelques jours après cet emploi fut trouvé. Dans cette occasion, ce fut encore ma marraine qui me protégea. Je voudrais n'avoir que des actions de grâces à lui rendre; mais entre ma reconnaissance et ses bienfaits, le souvenir du plus déplorable sinistre viendra toujours se placer. Comme il ne peut être encore question ici que de mon nouvel emploi, je vais dire comment je l'obtins.

En sa qualité de fonctionnaire de l'ordre supérieur, le mari de ma marraine avait rendu de si importants services à l'une des principales administrations de notre ville que, longtemps après qu'il eut cessé non-seulement d'être en place, mais aussi de ce monde, son crédit et son influence dans cette administration lui survivaient encore. Le postulant qui pouvait invoquer le souvenir de son nom était mieux recommandé par celui-ci que par l'apostille du plus puissant personnage.

Ma marraine, je l'ai dit, avait des moments lucides; Hélas! pourquoi suis-je forcé d'ajouter qu'elle en eut trop, de ceux-là! le médecin y fut trompé; il la crut guérie, de là mon malheur.

Dans l'une des heures où la chère femme se retrouvait en pleine possession de son esprit, on lui révéla le danger qu'il y aurait pour moi à ne point faire diversion au travail assidu qui avait absorbé ma jeunesse et qui dévorait mon âge mûr. Aussitôt elle s'empressa d'écrire aux chefs de l'admi-

nistration dont la force et la prospérité, dès l'origine, avaient été principalement dues aux services de son mari.

Le jour même on répondit ainsi à la requête adressée en ma faveur : « Le conseil d'administration s'assemblera demain. Il recevra M. Cornelius Fruchtkos. Si, après qu'on aura examiné votre filleul sur ses connaissances générales et ses aptitudes particulières, il ne se trouvait pas d'emploi vacant dans la division à laquelle il devrait appartenir, ceci ne pourra faire l'objet d'une difficulté nuisible aux intérêts d'une personne que recommande auprès de

nous un nom tel que le vôtre. M. Cornelius sera placé, dût-on créer pour lui un emploi spécial et absolument personnel. »

*La suite à la prochaine livraison.*

#### PEINTURES DÉCORATIVES DE M. PAUL BAUDRY.

Ce n'est pas au Salon seulement qu'il faut chercher les productions de la peinture contemporaine. On lui ferait tort, assurément, si l'on se contentait, pour la juger, des



FLORENCE, peinture de M. Paul Baudry. — Dessin de Chevignard.

œuvres envoyées par nos artistes aux expositions annuelles. Sans contester le mérite de beaucoup de ces sujets épiques qui y ont remplacé généralement les anciens tableaux d'histoire, de ces ouvrages de genre qui brillent principalement par l'adresse de l'exécution, de ces paysages surtout qui témoignent d'une observation si variée et si juste, il faut bien avouer que le plus grand nombre des ouvrages qui paraissent aux Salons, faits pour plaire aux acheteurs, semblent être petits à l'envi, moins encore de dimensions que de caractère, comme si leurs auteurs avaient pris à tâche de les proportionner à la médiocrité du goût public et à l'exiguïté de nos appartements. Trop peu de tentatives (il y en a pourtant) sont faites pour s'élever au-dessus des habiletés ordinaires et pour se détacher de la foule. Cependant il ne faut pas oublier que les artistes les plus capables de grands ouvrages bien souvent ne sont absents des expositions que parce qu'ils sont occupés de décorer les églises et les édifices publics de peintures exécutées pour la place même où elles doivent demeurer. Il y a même, à Paris, quelques habitations particulières que leurs possesseurs, gens de goût, ont fait orner de semblable manière.

C'est ainsi que M. le duc de Galiera a demandé à M. Paul Baudry, pour un des salons de son vaste hôtel de la rue de

Varenes, cinq figures qui remplissent autant de cadres ou dessus de portes, et qui représentent cinq grandes villes d'Italie, Rome, Florence, Venise, Naples, et Gênes enfin, qui est, si nous ne nous trompons, la ville natale de M. le duc de Galiera. On connaît le talent de M. Baudry, un des peintres les plus heureusement doués de notre temps ; cependant, qui voudrait l'apprécier, lui aussi, uniquement d'après les tableaux qu'il envoie aux expositions, risquerait de méconnaître ses meilleurs dons. M. Baudry a déjà plusieurs fois prouvé qu'il possède à un haut degré l'instinct de la peinture décorative, de la peinture sur place, qui doit accommoder à ce qui l'entoure ses tons, ses lignes et sa composition.

Les cinq figures de femmes qui personnifient les grandes villes de l'Italie sont groupées avec des enfants ou génies ailés portant des écussons et d'autres attributs qui complètent et aident à comprendre aisément la signification de chacune d'elles. Elles ont toutes un caractère différent, une physionomie qui leur est propre ; mais elles se répondent l'une à l'autre, elles s'accordent et gardent dans leur variété l'unité d'aspect sans laquelle il ne peut y avoir d'harmonie. On jugera, par les deux figures que nous reproduisons, du goût général, de l'arrangement, du dessin ; mais la gravure ne peut rendre la couleur,



dont le charme est si puissant dans les ouvrages de M. Baudry. L'habile artiste en a ici atténué l'éclat, et s'est à dessein tenu dans une gamme de tons doux et mats, voisins de ceux de la fresque, qui s'unissent à la peinture claire des boiseries. Tempérée et brillante à la fois, la couleur ne contribue pas moins ici que l'expression des figures et les accessoires dont elles sont environnées à les distinguer, et à faire reconnaître dans chacune d'elles le type de quelqu'une des plus illustres villes et des plus nobles populations de l'Italie.

Florence est la muse inspirée qui a reçu à la renaissance la flamme divine; et que le génie des sciences et des arts a élevée par-dessus les autres cités. Élégante et fine, méditative et souriante; elle va enfanter encore quelque nouveau chef-d'œuvre.

Venise est la reine captive de l'Adriatique. Touchante et belle encore comme aux jours de sa splendeur, elle laisse tomber sa rame brisée, et, tenant son épée au fourreau, elle regarde vers les lointains rivages.

Gênes, couverte de l'égide, portant l'épée nue, s'a-



VENISE, peinture de M. Paul Baudry. — Dessin de Chevignard.

dosse à un robuste chêne; auprès d'elle on voit, avec le caducée, la sphère et le compas de ses glorieux navigateurs; son visage respire la fierté, ses yeux rayonnent d'espérance. Elle représente l'Italie militaire et commerçante qui marche résolument à la conquête de l'avenir.

Naples est la cité grecque, l'antique Parthénope enveloppée d'azur, qui, en traversant les siècles et les plus dures vicissitudes, n'a rien perdu de ses séductions, de sa vivacité et de sa grâce. Les petits génies placés à ses côtés sont bien ses insouciantes enfants, heureux de dormir au soleil sur leurs filets humides, ou de danser sous le ciel étoilé au bruit léger des tambourins.

Rome est la capitale. Elle a la place d'honneur seule au fond du salon, en face du jour des fenêtres, tandis que Florence et Venise d'un côté, Naples et Gênes de l'autre, se font vis-à-vis. M. Baudry s'est efforcé de réunir dans cette calme et sérieuse figure le double caractère de la Rome antique et de la Rome pontificale. Prêtresse et guerrière, portant à la fois, avec une majesté sereine, le casque et la tiare, la croix et le sceptre, éclairée d'un côté par le flambeau de la sagesse païenne, de l'autre par les clartés de l'Esprit-Saint, elle représente, assise sur son trône de marbre, l'immuable grandeur de la ville éternelle.

## CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147, 198, 210, 270, 294.

### LE SYSTÈME DE LOCKE POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANTS.

Deux doctrines sont en présence quand il s'agit de l'éducation physique des enfants. L'une prétend arriver, par une surveillance assidue et par des précautions de tous les instants, à éloigner une à une les causes de dérangement de la santé; l'autre, au contraire, convaincue que c'est là une tentative vaine, cherche uniquement les immunités dans l'habitude; elle aguerrit au lieu de protéger, et émousse par l'endurcissement l'aptitude à contracter les maladies, au lieu de l'éluder par des précautions.

Le système de Locke, qui repose sur la doctrine de l'endurcissement, s'est fait autant d'adeptes parmi les philosophes qu'il en a trouvé peu parmi les mères: le danger présent leur fait oublier la sécurité à venir; elles laissent la proie pour l'ombre, et le cœur, qui est toujours tout entier à l'actualité, étouffe trop souvent chez elles la raison, qui voit plus loin et voit mieux. Aussi l'éducation physique des enfants est-elle engagée, en France du moins, dans une voie déplorable, et la mollesse

conspire, avec l'entraînement abusif et prématuré du cerveau, à préparer des générations sans énergie morale, sans vigueur physique, on pourrait presque dire sans jeunesse. Nous ne vivons certainement pas sur les bords de l'Eurotas, et si nous avons d'autres destinées que les Lacédémoniens, il nous faut aussi une autre éducation; mais entre le bouclier paternel où le jeune Spartiate était déposé nu, et le berceau dans lequel le jeune Parisien disparaît sous la duvet et les dentelles; entre cette exposition tête découverte, pieds nus, corps à peine revêtu d'une tunique à toutes les rigueurs de l'hiver, et cette sorte d'aérophobie dont la flanelle, les fourrures et le cache-nez sont l'expression habituelle, il y a un moyen terme à garder, et la tendresse aveugle des parents qui, renversant les lois de la nature, font de leurs enfants des valétudinaires et des despotes, n'est pas plus rationnelle que cette sévérité brutale des vieillards lacédémoniens préparant pour le pays et sous l'égide des lois des hommes stoïques et robustes.

Locke, et avant lui Montaigne, ont réagi énergiquement contre les inconvénients de cette éducation éternelle. « Endurcissez votre enfant, dit l'auteur des *Essais*, à la sueur et au froid, au vent, au soleil et aux hasards qu'il lui faut mépriser; ôtez-lui toute mollesse et délicatesse au vestir et au coucher, au manger et au boire; accoutumez-le à tout; que ce ne soit pas un beau garçon et dameret, mais un garçon vert et vigoureux. Enfant, homme, vieil, j'ai toujours cru et jugé de même. » Le système de Locke inaugurerait précisément cette hygiène de l'endurcissement, qui est la seule véritablement utile, parce que c'est la seule qui procure des immunités durables. Locke disait que son *Traité de l'éducation physique des enfants* pouvait se résumer dans cette maxime : *Que les gens de qualité devraient traiter leurs enfants comme les bons paysans traitent les leurs*. L'hygiène méthodique prétend aujourd'hui à quelque chose de mieux, et à l'endurcissement que procure la vie en plein air, elle prétend ajouter les avantages que réalisent, dans la première enfance surtout, les soins intelligents et assidus dont les enfants des paysans sont presque toujours privés. On ne fait pas de statistique mortuaire aux champs; on ne voit que ce qui surnage, et les enfants chétifs et malingres trouvent dans l'incurie des parents un Taygète qui opère le triage des forts et des faibles. Le système de Locke n'était guère fait que pour les enfants vigoureux; les enfants qui naissent débiles ont plutôt besoin d'être soignés que d'être endurcis, et c'est précisément parce qu'il ne consacre pas cette distinction salutaire qu'il a été considéré comme un jeu d'esprit ingénieux plutôt que comme une doctrine pratique et applicable. C'est affaire de distinction, c'est-à-dire de discernement médical. Nous voyons passer tous les jours dans nos rues des enfants vigoureux qui étouffent sous une accumulation de vêtements épais et qui sont une proie promise aux catarrhes; et, par contre, il nous arrive aussi de rencontrer des enfants débiles et malingres, qui offrent aux agressions d'un vent froid un cou découvert et des jambes nues. Des deux côtés il y a abus et renversement des conditions hygiéniques rationnelles. C'est l'exagération, mais surtout la mauvaise application d'un système.

Locke a surtout insisté avec une force de démonstration remarquable sur les dangers que l'on crée aux enfants en voulant les garantir contre les vicissitudes atmosphériques, et il citait avec éloge l'habitude qu'avaient de son temps certaines personnes en Angleterre, l'illustre Newton, par exemple, de ne rien changer à leurs vêtements, quelle que fût la saison. Le conseil était forcé à dessein, pour qu'il eût plus de relief. La nature en modifiant, suivant les époques de l'année, le plumage ou la laine des

animaux, montre que cette forfanterie d'indifférence au froid n'est pas dans les intérêts de la santé. Il faut donc que le costume change suivant les saisons; mais ces concessions doivent être lentes et ménagées. On pourrait soutenir, sans exagération, qu'il y a plus de rhumes engendrés par les précautions que par les imprudences. Le développement de la chaleur spontanée se fait d'une manière en quelque sorte parcimonieuse; elle compte sur la chaleur artificielle extérieure, et dès que celle-ci augmente, la calorification organique réduit ses dépenses dans une proportion corrélatrice: de sorte qu'un abaissement inopiné de la température de l'air trouve l'organisme au dépourvu sous ce rapport, d'où une imminence morbide qui aboutit ou n'aboutit pas. Le degré de sensibilité frigorifique auquel on est conduit par cette surcharge progressive des vêtements a quelque chose d'inouï. J'ai vu un homme corpulent et asthmatique qui s'était donné une telle susceptibilité catarrhale à force de se couvrir, qu'ayant oublié un jour une de ses bretelles, il fut averti de cette omission par des étternements. Il se guérit d'une toux persistante en prenant la simple précaution de se découvrir progressivement. Les idées de Locke ont jeté des racines profondes en Angleterre; mais si on y abuse de la nudité du cou, des jambes et de la tête pour les enfants, chez nous on tombe dans l'excès opposé. Ce n'est pas que nous soyons partisan de cette mode écossaise dans toute sa rigueur, mais nous voudrions au moins que les vêtements fussent moins épais qu'ils ne le sont d'habitude, et qu'on contre-balançât l'abaissement de la température extérieure plutôt par le rythme de la marche que par l'épaisseur des habits. Au reste, la légèreté des vêtements pendant l'hiver suppose toujours une assuétude conquise et entretenue par les lotions froides. L'hydrothérapie aura eu cet avantage pour l'hygiène, qu'elle aura singulièrement amoindri la frayeur des refroidissements et des répercussions de la sueur. L'habitude de sortir tête nue choque trop nos usages pour qu'il soit possible de la conseiller avec Locke; mais au moins importe-t-il de donner aux enfants l'habitude d'avoir la tête découverte la nuit. Le bonnet dont on les affuble trop souvent leur crée une servitude réelle, et conspire, avec les oreillers de plume, à produire un afflux congestif dangereux vers la tête.

L'usage de l'eau froide pour les ablutions de propreté est traditionnel en Angleterre. Locke voulait que les enfants eussent les pieds lavés chaque jour à l'eau froide, *fût-elle même mêlée de glaçons*. « Je suis très-persuadé, dit-il, que si un homme avait été accoutumé dès le berceau à aller nu-pieds, et qu'il eût eu les mains toujours enveloppées de bonnes fourrures, il serait aussi dangereux pour cet homme de se mouiller les mains qu'il l'est présentement à plusieurs autres personnes de se mouiller les pieds. » Locke, pour remédier à cette impressionnabilité du froid aux pieds, recommande de faire aux enfants des souliers qui puissent recevoir l'eau, et de les aguerrir par des pédiluves froids. La coquetterie des mères éludera le premier de ces moyens et leur tendresse répugnera au second. Nous estimons que ces ablutions locales peuvent avoir des inconvénients, tandis que le passage d'une éponge mouillée sur tout le corps (le *sponge-bath* des Anglais), en y allant avec les ménagements nécessaires et en inaugurant cette pratique pendant la saison chaude, endurcit au froid d'une manière plus sûre et plus certainement inoffensive.

La séquestration des enfants dans des chambres chaudes, en dehors des influences vivifiantes du soleil et de l'air libre, est une des pratiques les plus répandues et les plus pernicieuses. Cette éducation en serre chaude ne peut fournir que des plantes débiles et étioilées. L'idéal d'une

bonne éducation physique est la sortie de tous les jours, quelles que soient les conditions atmosphériques. Quand on y est fait, on profite de celles qui sont bonnes, et on neutralise par l'habitude celles qui sont mauvaises. Le bain d'air est aussi nécessaire aux enfants que la nourriture, et quand on en est à supputer les chances d'un courant d'air, d'un nuage ou d'une variation du thermomètre, c'en est fait, la sécurité est à la merci d'un hasard.

Locke ne voulait pas seulement qu'on endurcît l'enfant contre des variations de température qu'il est impossible de lui épargner constamment, mais il voulait aussi que, pour son sommeil comme pour sa nourriture, on arrivât, par l'assuétude, à lui procurer les bénéfices d'une sorte d'indifférence stoïque. Au lieu de cette recherche des mets qui favorise la gourmandise, blase le palais et fatigue l'estomac, il voulait qu'on les habituât à un régime salubre, mais simple; qu'on les couchât sur la dure, et qu'on réglât leurs principales fonctions par une direction bien entendue. Il résume, du reste, lui-même son système dans les règles suivantes: « Laisser aller les enfants en plein air, leur faire prendre de l'exercice, les laisser bien dormir, ne les nourrir que des viandes les plus communes, leur défendre l'usage du vin et de toutes les liqueurs fortes, ne leur donner que peu ou point de médecines; ne leur pas faire des habits trop chauds ou trop étroits, et surtout leur tenir la tête froide, aussi bien que les pieds qui doivent être souvent lavés dans l'eau froide et accoutumés à l'humidité. »

Étant donné un enfant d'une bonne constitution et d'une souche irréprochable, on en fera certainement un homme avec le système de l'endurcissement, s'il est pratiqué avec énergie et avec méthode; mais étant donné un enfant débile, on aura beaucoup de chances pour le tuer, et le système de Locke, pratiqué dans sa rigueur, exécutera pour lui la cruelle sentence de Lycurgue. Cette distinction n'est pas l'office des mères, qui sont trop disposées à abriter leur faiblesse derrière le prétexte de débilité de leur enfant; mais il importe qu'elle soit établie en toute connaissance de cause. Au reste, ces deux systèmes ne s'excluant pas d'une manière absolue, ils peuvent avoir tous les deux et successivement leur opportunité. Un enfant délicat et qui a besoin de ménagements peut, grâce à eux, en arriver à ce degré de santé relative qui permettra plus tard d'inaugurer, avec tous les tempéraments nécessaires, les pratiques recommandées par Locke, et en tirer un excellent parti. C'est une question de discernement. Mais il faut se rappeler qu'il n'est pas de pire tyrannie que celle des précautions, et que quand on a été contraint par la nécessité d'entrer dans cette voie semée de périls, il faut se hâter d'en sortir au plus tôt pour prendre celle, plus rude mais aussi plus efficace, de l'endurcissement. Le système de Locke repose sur une idée parfaitement juste; mais l'éducation physique, comme l'éducation morale, répugne à tout ce qui est exclusif et absolu. L'éducation, en effet, n'est pas une science, mais un art, qui vaut ce que vaut l'artiste. Ses procédés ne reposent pas sur des *principes certains*, mais bien sur des faits de tradition ou d'expérience qui, appliqués, n'ont qu'une valeur contingente, relative, et les formules inflexibles, sur ce terrain comme sur celui de la médecine, conduisent tout droit à l'erreur.

*La suite à une autre livraison.*

### INVASIONS DE SAUTERELLES.

Les relations de voyages au Levant et en Afrique sont pleines de détails sur les ravages causés par le criquet voyageur; cependant, à moins d'avoir été témoin d'une

de ces invasions, on se ferait difficilement une idée de la grandeur du mal, et surtout de la multitude innombrable dont se composent ces armées.

L'Amérique tropicale n'en souffre pas moins que les parties chaudes de l'ancien continent, et la vallée du Cauca y est particulièrement exposée. Pendant mon premier séjour à Carthago, on attendait une invasion comme assez prochaine. La veille du jour, fixé pour mon départ, on annonçait son arrivée pour le lendemain; mais comme je devais me mettre en route de très-bonne heure, je craignais de la manquer et je résolus d'aller à sa rencontre. En conséquence, je montai à cheval et me dirigeai vers le dernier village envahi. Je n'avais pas encore fait deux lieues dans cette direction, quand je rencontrai l'avant-garde. Ses rangs devenaient à chaque instant plus serrés; bientôt il me fut impossible de continuer à regarder devant moi, car à chaque instant j'étais frappé au visage: je baissai la tête, opposant à ces coups, en manière de bouclier, mon large chapeau de paille. Je continuai cependant à pousser mon cheval en avant, mais bientôt lui-même s'arrêta tout court, et l'éperon n'eut d'autre effet que de le faire tourner brusquement et s'enfuir en galopant.

Je partis le lendemain de Carthago, et n'y revins que lorsque les sauterelles avaient déjà quitté le pays. J'ai dit en quel état elles l'avaient laissé; j'ajouterai seulement qu'il n'y avait eu d'épargnées que les plantes garnies de poils rudes, comme certaines cucurbitacées. (1)

### CAUSE ET EFFET.

Aucun phénomène ou événement n'est produit sans cause: c'est là le principe souverain et régulateur de la raison humaine dans l'investigation des faits réels. Souvent la cause d'un événement nous échappe, ou nous prenons pour cause ce qui ne l'est pas; mais ni l'impuissance où nous nous trouvons d'appliquer le principe de causalité, ni les méprises dans lesquelles il nous arrive de tomber en l'appliquant, ne peuvent nous ébranler dans notre adhésion à ce principe conçu comme une règle absolue et nécessaire.

COURNOT.

### SUR LES LECTURES.

Un des plus grands auteurs de ce siècle écrivait, il y a déjà plus de trente ans:

« On ne lit plus; on n'en a plus le temps. L'esprit est appelé à la fois de trop de côtés; il faut lui parler vite, ou il passe. Mais il y a des choses qui ne peuvent être dites ni comprises si vite, et ce sont les plus importantes pour l'homme. Cette accélération de mouvement qui ne permet de rien enchaîner, de rien méditer, suffit seule pour affaiblir et, à la longue, pour détruire entièrement la raison humaine. »

Ces lignes méritent d'être méditées. Il est certain que l'habitude des lectures sérieuses semble décroître dans beaucoup de familles françaises qui, autrefois, tenaient à devoir et à honneur d'être les plus éclairées. Les libraires assurent qu'ils vendent de moins en moins les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. S'il nous était possible, sans crainte de nuire aux intérêts de leur commerce, d'appuyer cette assertion sur des chiffres, on apprendrait, en effet, avec quelque confusion, à quel petit nombre se sont vendus certains livres excellents et très-justement célèbres dans toute l'Europe civilisée. On lit surtout aujourd'hui les journaux et les romans. Nous connaissons d'anciens élèves distingués

(1) Le docteur F. Roulin, *Histoire naturelle et souvenirs de voyage*.

de nos écoles supérieures qui ne lisent plus que les journaux du soir. « Je n'ai pas le temps ! » est une parole que l'on entend répéter souvent par des hommes d'ailleurs fort spirituels, qui réussissent assez dans le monde et font fortune dans des professions estimées. Il nous arrive de leur répondre : Prenez garde ! vous manquez à un devoir de premier ordre, non-seulement envers vous, mais envers le pays. Cette indifférence pour la culture de l'esprit ne tend à rien moins qu'à énerver toute une classe dont l'influence devrait toujours être considérable. Vous vivez sur un petit capital intellectuel, qui s'épuise vite s'il n'est pas sans cesse renouvelé et accru. Tandis que vous employez toutes vos forces à augmenter votre bien-être naturel, vous vous appauvrissez en puissance de raison et de savoir. Cependant, au-dessous de vous, l'amour de l'instruction s'éveille jusque dans les conditions les moins favorisées de la fortune ; on s'efforce de s'élever en même temps que vous perdez du terrain. Or, qui ne sait qu'on descend beaucoup plus facilement qu'on ne monte ? Il se peut donc qu'on voie un jour, pas trop éloigné, où le niveau des connaissances qui sont la première force du pays aura considérablement baissé, c'est-à-dire où il y aura beaucoup de citoyens sachant quelque chose, mais très-peu capables de soutenir la France au rang supérieur où nous l'avaient laissée nos pères. Cela vous est-il indifférent ? Peut-être. Parmi nos contemporains, il y en a qui pensent volontiers comme Louis XV : « Après moi le déluge ! » Mais vous aimez au moins vos enfants ; c'est

pour eux en partie que vous avez travaillé à vous enrichir. Eh bien ! penchez l'oreille : la fortune, tôt ou tard, arrive aux mains des plus intelligents.

### LE BRULEUR.

Nos campagnes n'offrent pas de ces belles distilleries à poste fixe, où tout est fait avec soin, où des instruments perfectionnés, des employés habiles, des vins excellents, assurent une fabrication irréprochable ; non, bien loin de là, nous ne possédons que le *brûleur*, tel est le nom modeste qui lui est attribué. Il va de cave en cave, traînant une petite charrette qui contient son matériel. Quatre cents francs suffisent pour le monter : un alambic, un trépied pour le supporter, un serpentín contenu dans un tonneau, un seau, un pèse-liqueur, et un litre pour mesurer, voilà tout son bagage.

Il pose son appareil comme il peut : de grosses pierres simulent le fourneau ; avec de la terre il garnit les interstices et concentre le mieux possible le calorique qui s'échappe des bûches fumeuses. Les spiritueux qu'on lui donne à distiller sont généralement d'une qualité inférieure : ce sont des lies de vin, du cidre, des cerises. 250 litres produisent de 15 à 20 litres d'eau-de-vie de 22 à 25 degrés. Le brûleur prend 20 centimes par litre d'alcool ; il est nourri, et on le fournit de bois. Le but de la distillation est de séparer, à l'aide de la chaleur, les li-



Distillerie champêtre. — Dessin de Mme Destriché.

quides susceptibles de se vaporiser ; puis cette vapeur, en se refroidissant, revient à l'état liquide. L'alambic (fig. 1) est l'appareil employé pour amener ce résultat. Les spiritueux destinés à être distillés sont versés dans la chaudière (fig. 2), laquelle est recouverte avec la calotte (fig. 3), et le tuyau (fig. 4) est joint au serpentín (fig. 5) ; ce dernier, posé dans un tonneau rempli d'eau froide (fig. 6), est destiné à refroidir la vapeur, qui coule à l'état d'alcool dans le seau (fig. 7).

Le brûleur a aussi une physionomie particulière. Il est

ordinairement d'une nature indolente ; obligé d'attendre inactif, des heures entières, l'écoulement de la liqueur, il reste assis, fumant sa pipe. Si vous le questionnez, il vous indiquera le moyen de colorer l'eau-de-vie avec du caramel, de la vieillir avec du sirop de capillaire, ou de l'affaiblir avec de l'eau de tilleul.

Le brûlage fini, ce qui arrive vers le mois de mai, il louera une batteuse qu'il conduira pour égrener la récolte des cultivateurs, et lorsque le soulirage des vins sera terminé, il reprendra son alambic.

## LE CHATEAU DE SANSAC

(INDRE-ET-LOIRE).

Médaille de François I<sup>er</sup>, sur la façade du château de Sansac. — Dessin de Chevignard.

Ce médaillon, que quelques auteurs citent comme le plus ressemblant et le plus authentique de tous les portraits de François I<sup>er</sup>, est placé au-dessus de la porte d'entrée du château de Sansac. Si l'on sort de Loches, l'une des villes de France les plus riches en souvenirs historiques, par la porte des Cordeliers, on a devant soi la rue des Ponts, qui conduit à la ville industrielle de Beaulieu, située sur la rive droite de l'Indre. A gauche, dans cette rue, on rencontre un hospice, un ancien collège ; à droite, le château de Sansac, construit en 1529, et encore tout empreint des souvenirs et du goût de la renaissance. Ce médaillon de François I<sup>er</sup> reporte naturellement la pensée vers le vaillant Louis Prévôt de Sansac, fait prisonnier, comme son roi, à Pavie, mais qui, plus heureux, s'échappa du camp ennemi sur le cheval d'un général espagnol, et servit ensuite de messager entre Louise de Savoie, la reine mère, et François I<sup>er</sup>, jusqu'au jour où le royal captif recouvra aussi sa liberté.

Des deux côtés de la tête, au haut du médaillon, on lit la date de 1529, qui est celle de la construction du château. L'explication des autres inscriptions ne présente pas de difficulté. C'est, entourant la tête, le nom du roi en latin : *Franciscus primus* ; puis en français, sur les pierres qui forment l'encadrement : *François* (ce mot effacé) *de Valois, roi de France, premier de ce nom, âgé de...* Les mots qui suivent ont disparu, mais il est facile de les restituer : *Fran-*

çois I<sup>er</sup>, étant né en 1494, avait alors trente-cinq ans.

On sait quel accident avait fait adopter, sept ans auparavant, par le roi d'abord, puis, à son exemple, par tous les hommes de la cour, la mode de porter les cheveux courts et la barbe longue, contrairement à l'usage constant des générations précédentes d'avoir le menton ras et les cheveux longs. Le 6 janvier 1521, la cour était les rois à Romorantin en Berry. « Le roi, sachant que M. de Saint-Pol avait fait un roi de la fève en son logis, envoya défier et alla assiéger le roi de la fève : les assiégés se défendirent avec des pelotes de neige, armes convenables à la saison ; enfin, les munitions manquant et les assaillants forçant la porte, « quelque malavisé » jeta par la fenêtre un tison qui tomba sur la tête du roi. François fut grièvement blessé, et pendant quelques jours les chirurgiens « ne purent assurer » de sa santé. » Le bruit courut en France et à l'étranger que le roi était mort ou aveuglé du coup ; mais François, pour démentir ces rumeurs, se montra à tous les ambassadeurs « qui étaient suivant sa cour », et se rétablit assez vite. Il ne voulut point qu'on recherchât qui avait jeté le tison, disant que « s'il avait fait la folie, il fallait qu'il en » bût sa part. » (*Mémoires de Fleuranges*.) Le malavisé était, dit-on, Montgommery, seigneur de Lorges, père de celui qui, trente-huit ans plus tard, tua dans un tournoi le successeur de François I<sup>er</sup>. » (1)

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, VII, 503.



La barbe longue était une mode italienne ; mais ce fut la nécessité qui força le roi de faire couper ses cheveux. Il les conserva courts toute sa vie ; mais le médaillon du château de Sansac prouve qu'il ne les porta pas toujours presque ras, comme on le voit dans d'autres portraits.

### LES JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

Suite. — V. p. 314, 330, 338, 346.

Je me rendis le lendemain devant ce bienveillant conseil d'administration. Chemin faisant, j'étais peu inquiet quant à la place, — une quelconque m'avait été assurée, — mais j'éprouvais de graves inquiétudes touchant cet examen dont on me menaçait. J'avais plus de quarante ans ; pour la première fois de ma vie je me voyais exposé à subir un interrogatoire sur mes connaissances acquises, et, je ne pouvais me le dissimuler, les travaux nécessaires à la création de la langue universelle m'avaient laissé fort arriéré en ce qui concerne les études dont se compose l'instruction donnée dans les écoles.

L'examen que je redoutais dura peu : je ne sais plus ce qu'on me demanda, ni ce que je répondis ; mais il suffit de trois ou quatre questions pour fixer sur mon compte l'opinion du conseil. Tous ses membres ne me paraissaient pas également bien disposés pour moi ; mais le président parla des services rendus par le mari de ma marraine, et il rangea à son avis ceux qui d'abord m'avaient été le moins favorables. Le conseil, jugeant qu'il ne se trouvait pas, dans les divisions administratives, de poste où je pusse être convenablement placé, fut fidèle à sa promesse : séance tenante il créa pour moi un emploi nouveau. Je fus nommé aux appointements annuels de 500 florins, avec le titre de *conservateur des archives, classe des pièces au delà réservées*.

Je n'aurais eu qu'à me féliciter de cet honorable titre de conservateur des archives, titre aussi satisfaisant pour ma dignité personnelle que favorable à ma passion pour toute sorte de classement, passion développée en moi par la laborieuse mise en ordre de mon vocabulaire, si ces mots : « *classe des pièces au delà réservées* », qui limitaient d'une façon un peu vague la spécialité de mes fonctions, n'eussent laissé dans mon esprit quelques doutes sur leur importance et leur utilité. Ces doutes, je me hâte de le dire, furent bientôt dissipés. Dans la matinée du lundi qui suivit ma prise de possession de l'emploi, les garçons de bureau vinrent successivement vider, dans un coin de la salle où l'on m'avait installé, des paniers et des cartons remplis de papiers de toute dimension et de toute couleur. L'un des hommes de service me remit, sous pli cacheté, les instructions suivantes que m'adressait le directeur général de l'administration : « M. Cornelius Fruchtlos recevra, au commencement de chaque semaine, les pièces qu'on jugera devoir être confiées à sa garde. Il leur donnera un numéro d'ordre, les classera selon sa convenance, et en dressera le répertoire, afin que, si besoin est, on puisse les consulter. »

Je dois le déclarer, bien que ce me soit un aveu cruel à faire, depuis quatre ans passés que je suis en exercice, le besoin ne s'est pas encore fait sentir de consulter une seule des cent quinze mille pièces que j'ai numérotées, classées et répertoriées. Encore un aveu pénible : parmi ces documents qui n'ont servi jusqu'ici qu'à exercer mon imagination pour subdiviser à l'infini leur classement, j'ai souvent trouvé des feuillets taillés et pliés en cocottes ou roulés en boulettes, évidemment les balayures des bureaux. Peu importe, archiviste consciencieux, je les classe

sous la dénomination générale de *rebut des pièces au delà réservées*.

Où en serais-je, mon Dieu, avec ce besoin de vouer ma vie à une œuvre utile, si je n'avais pris sérieusement à cœur mon emploi ? Cet emploi, on m'avait conseillé de l'accepter pour faire diversion à mon immense travail ; c'est à lui que s'appliqueront désormais toutes mes préoccupations, toutes mes forces. Je sens mon impuissance à reconstruire le monument qu'un effroyable sinistre a détruit. J'arrive à la narration de cet immense désastre.

L'esprit de ma marraine s'étant raffermi, du moins en apparence, le directeur de la maison de santé avait jugé qu'il pouvait sans danger lui permettre d'aller se promener dans la ville, pourvu, d'abord, que quelqu'un l'accompagnât ; puis, le mieux se continuant, il lui permit de sortir seule. Durant les premiers jours, il n'eut qu'à se louer du bien-être que cette liberté procurait à la malade et de son exactitude à rentrer à l'établissement quand sonnait l'heure fixée pour son retour. Un jour, cependant, l'heure sonna, et l'on ne vit pas rentrer ma marraine. Ceux que l'on envoya à sa recherche rencontrèrent sur leur passage une escouade de pompiers qui couraient, avec la pompe roulante et les appareils de sauvetage, vers une maison où l'incendie venait de se déclarer. Cette maison dans laquelle le feu faisait ravage, c'était celle où j'avais mon logis ; les vitres des fenêtres qui éclataient sous la violence de la chaleur du dedans, c'étaient celles de mon cabinet de travail ; et pendant que l'incendie faisait son horrible tâche, je me trouvais loin de chez moi : j'étais à mon bureau, activement occupé, comme tous les jours, à débrouiller le chaos de papiers étranges dont s'enrichissait, chaque semaine, la section des archives au delà réservées. Ce travail, qui commence à devenir un jeu pour moi, un jeu fort attrayant même, — l'homme se plaît à mesurer le monument qu'il élève, — ce travail, dis-je, exigeait encore de ma part une telle contention d'esprit, qu'il m'était difficile d'entendre, tout d'abord, et surtout de comprendre, ceux qui venaient me troubler dans l'exercice de mes fonctions. Aussi n'est-ce pas du premier coup que je parvins à saisir le sens des paroles du garçon de bureau qui accourait m'annoncer avec effarement que le feu était chez moi. Il me répéta la déplorable nouvelle, et aussitôt, saisi d'épouvante à la pensée de ma marraine mise en liberté et de mes manuscrits laissés épars çà et là sur tous les meubles, dans ce désordre pour ainsi dire méthodique qui facilite les recherches de l'homme d'étude aux heures du travail, je partis sans me donner le temps de prendre mon chapeau. Il y avait loin alors de l'administration à mon domicile ; durant le trajet, que je fis toujours courant, je cherchai à me persuader que si le feu était réellement dans ma rue, il se pouvait que la maison incendiée fût une autre que la mienne. Quand j'arrivai, je n'eus plus à douter de mon malheur. En bas, c'était à ma porte que s'arrêtait la foule qui faisait encore la chaîne ; en haut, un pompier, à cheval sur le balcon et sa lance à la main, achevait d'inonder mon cabinet de travail !

Comment la malheureuse femme, — je parle de ma marraine, — qui s'était fait ouvrir mon appartement par un serrurier du voisinage dont elle était connue, passa-t-elle de sa lucidité, persistante depuis plusieurs mois, à un égarement subit de la raison qui la fit incendiaire ? Ceci restera à jamais inexplicable. Il fut impossible de l'interroger. Quand on pénétra dans la pièce où elle avait mis le feu, l'infortunée, victime de son acte de folie, était si horriblement brûlée, qu'on peut dire que son agonie avait commencé déjà. Trois jours après je dus la conduire au cimetière. Si j'avais pu éloigner de ma pensée toute autre idée que celle de sa perte, j'aurais sans doute

trouvé, au moment où l'on ferma sa tombe, une éloquente expression des regrets que je dois à sa mémoire; mais sa perte n'était pas la seule que j'eusse à déplorer, et je ne pus que la plaindre intérieurement en me plaignant pour moi-même.

De toutes les notes recueillies durant tant d'années, de tous les feuillets, brouillons et copies au net de mes manuscrits, je ne trouvais plus rien d'entier, rien de lisible; ce que le feu avait épargné, l'eau des pompes et le piétinement des pompiers l'avaient détrempe, souillé, mis en pâte. Il est des œuvres qu'on ne recommence pas : celle que j'avais eu l'audace d'entreprendre et le courage de mener si loin est surtout de celles-là. Donc, la perte de ma marraine fut pour moi, comme je l'ai dit, l'occasion d'un double deuil, et, sur la pierre tumulaire consacrée à son souvenir, j'aurais pu faire écrire au-dessous de son nom : *Ci-gît aussi la langue universelle!*

Malgré la force d'âme qui me caractérise, cette ruine complète de mon passé me causa un tel accablement que je me sentis incapable, pour quelque temps du moins, de continuer mes fonctions d'archiviste-classificateur. Je dois le dire à la louange de mon administrateur général : il n'attendit pas la demande du congé qui m'était nécessaire; il la prévint, et me laissa la liberté de prolonger autant que je le voudrais la durée de mon repos; enfin il mit même une si généreuse insistance à vouloir me persuader qu'il pouvait se passer de mes services, que, de sa part, ce congé fut une véritable largesse. « N'oubliez pas, me dit-il, de venir toucher vos appointements; c'est tout ce que j'exige de vous. »

L'incendie ne s'était pas arrêté à mon cabinet de travail : il avait endommagé assez gravement une partie de la maison pour nécessiter d'importantes et promptes réparations. Il me fallut déloger.

Mon cousin Térance, que je voyais seulement de loin en loin, quand nous venions à nous rencontrer par hasard dans la rue; Térance qui, m'a-t-on dit, était accouru l'un des premiers au feu et avait payé pendant plus d'une heure de sa personne au service de la chaîne, vit mon embarras et m'offrit cordialement un asile chez lui. Je m'y laissai conduire.

La maison qu'il habitait avec sa sœur Berthe et Déodat l'aveugle était sa propriété. Le produit de ses recettes lui avait permis d'acheter quelques toises de terrain, et d'ajouter un corps de logis à son théâtre de marionnettes. Quand je dis théâtre, il ne s'agit plus de cette loge de toile qu'aux jours de fête maître Trunken promenait autrefois de village en village. Encouragé par l'engouement toujours croissant du public enfantin pour le spectacle de l'incomparable Bossu, mon cousin s'était décidé à faire mouvoir ses hamboches articulées dans un théâtre sédentaire fait de charpente et de plâtre, et scellé dans le sol sur de solides fondations. Voilà ce que m'apprit Térance chemin faisant, et je lui rends cette justice que ce fut moins pour se glorifier auprès de moi de son titre de propriétaire, que pour me prouver qu'ayant plus de logement qu'il ne lui en fallait pour lui, pour son frère et pour Berthe, ma présence dans sa maison ne serait une gêne pour personne.

En m'introduisant chez lui, il me dit ces bonnes paroles : « Ici, liberté entière pour vous, mon cousin. Vous aurez la vie à part tant que l'exigeront vos préoccupations sérieuses; mais quand, fatigué de celles-ci, vous sentirez le besoin de vous en distraire, venez à nous, nous vous donnerons la vie de famille. »

*La fin à la prochaine livraison.*

## LOUIS XIV JOUANT AU BILLARD.

ESTAMPE GRAVÉE PAR TROUVAIN EN 1694.

Antoine Trouvain a gravé, de 1694 à 1698, une suite de six estampes représentant les appartements de Louis XIV et les divers plaisirs auxquels on s'y livrait les jours de réception. « Le roi, dit le *Mercur galant* de décembre 1682, permet l'entrée de son grand appartement de Versailles, le lundi, le mercredi et le jeudi de chaque semaine, pour y jouer à toutes sortes de jeux, depuis six heures du soir jusqu'à dix, et ces jours-là sont nommés *jours d'appartement*. » Ces réunions avaient lieu non-seulement à Versailles, mais encore à Trianon, à Marly, à Fontainebleau et à Chambord, lorsque le roi séjournait dans ces résidences : aussi le graveur a-t-il moins cherché à reproduire l'intérieur et la décoration de telle ou telle salle de ces palais, qu'à mettre en action les grands personnages de la cour de Louis XIV et leurs occupations favorites.

Dans l'estampe de Trouvain qui ouvre la série, et qui a pour titre : *Premier appartement*, les petits-fils du roi sont debout devant une grande table, sur laquelle on jetait une boule d'ivoire qui devait passer sous de petites arcades, disposées en forme de portique, avant de s'arrêter dans un des trous dont la couleur ou le chiffre déterminait la perte ou le gain; c'est ce qu'on nommait le *jeu du portique*. La *seconde chambre des appartements* nous montre le grand Dauphin, le duc et la duchesse de Bourbon, la princesse douairière de Conti et le grand-prieur de Vendôme faisant une partie de *quintille*, jeu de cartes appelé aussi *l'homme à cinq*. Dans la *troisième appartement*, Louis XIV joue au billard avec son frère, le jeune duc de Chartres, le comte de Toulouse, le duc de Vendôme, le comte d'Armagnac, grand écuyer, et le futur ministre Chamillart qui est vu de dos. La *quatrième chambre des appartements* est la salle du bal, où le duc de Chartres et sa sœur dansent gravement devant la duchesse d'Orléans, assise dans un grand fauteuil et entourée du duc de Bourgogne, de la duchesse de Chartres, de la duchesse du Maine et de la jeune princesse de Conti. Dans la *cinquième chambre des appartements*, des chanteurs et des musiciens, placés dans une tribune, exécutent une symphonie; enfin, la *sixième chambre des appartements* est celle des liqueurs ou de la collation, où, rapporte le *Mercur galant*, des garçons, vêtus de justaucorps bleus avec des galons or et argent, servent les boissons chaudes, comme café et chocolat, les liqueurs, sorbets et eaux de plusieurs sortes de fruits, ainsi que « de très-excellent vin à ceux qui en souhaitent. »

Louis XIV, chasseur et marcheur infatigable, préférait le billard aux jeux de cartes, et l'estampe de Trouvain ne fait que confirmer ce que nous apprennent à ce sujet les *Mémoires* de Dangeau et de Saint-Simon. La fortune de Chamillart, qui de conseiller au Parlement devint contrôleur général des finances, puis ministre de la guerre, fut, dit Saint-Simon, « d'exceller au billard. Le roi, qui s'amusoit fort de ce jeu, dont le goût lui dura fort longtemps, y faisoit presque tous les soirs d'hiver des parties avec M. de Vendôme et M. le Grand (titre du grand écuyer), et tantôt le maréchal de Villeroy, tantôt le duc de Gramont. Ils surent que Chamillart y jouoit fort bien, ils voulurent en essayer à Paris. Ils en furent si contents qu'ils en parlèrent au roi, et le vantèrent tant qu'il dit à M. le Grand de l'amener, la première fois qu'il iroit à Paris. Il vint donc et le roi trouva qu'on ne lui en avoit rien dit de trop...; il fut admis une fois pour toutes dans la partie du roi, où il étoit le plus fort de tous. Il s'y comporta si modestement et si bien qu'il plut au roi et aux courtisans, dont il se trouva protégé à l'envi. »

Le jeu de billard existait dès le seizième siècle, ainsi

que le prouve une lettre de Claude de France, duchesse de Lorraine, qui écrivait, en 1571, à P. Holtmann : « Je vous prie nous envoyer un jeu de billard et un autre jeu que l'on nomme le trou-madame. » La table en était alors de très-petite dimension, et même encore un siècle plus tard, lorsque la Fontaine « envoyait un petit billard » à Mme de la Fayette :

Ce billard est petit ; ne l'en prizez pas moins. — Etc.

On appelait *passé* cette petite arcade en fer qui est représentée dans la gravure de Trouvain, et sous laquelle il fallait faire *passer* la bille. On nommait *billards* les bâtons recourbés avec lesquels on poussait les billes ; le gros bout, en forme de crosse, était ordinairement garni d'ivoire ou d'os. Toute l'adresse du jeu consistait alors à pousser la bille de son adversaire dans un des six trous, ou *belouses*, placés aux angles et au milieu de la table. Au dix-huit-



Louis XIV jouant au billard. — Dessin de Bocourt, d'après l'estampe gravée par Trouvain.

tième siècle, la table de billard s'agrandit de plus en plus, on fit les billes plus grosses, et les règles de ce jeu changèrent complètement dès qu'on commença à frapper les billes avec le petit bout de la queue au lieu de les pousser avec une crosse.

### ALLEVARD

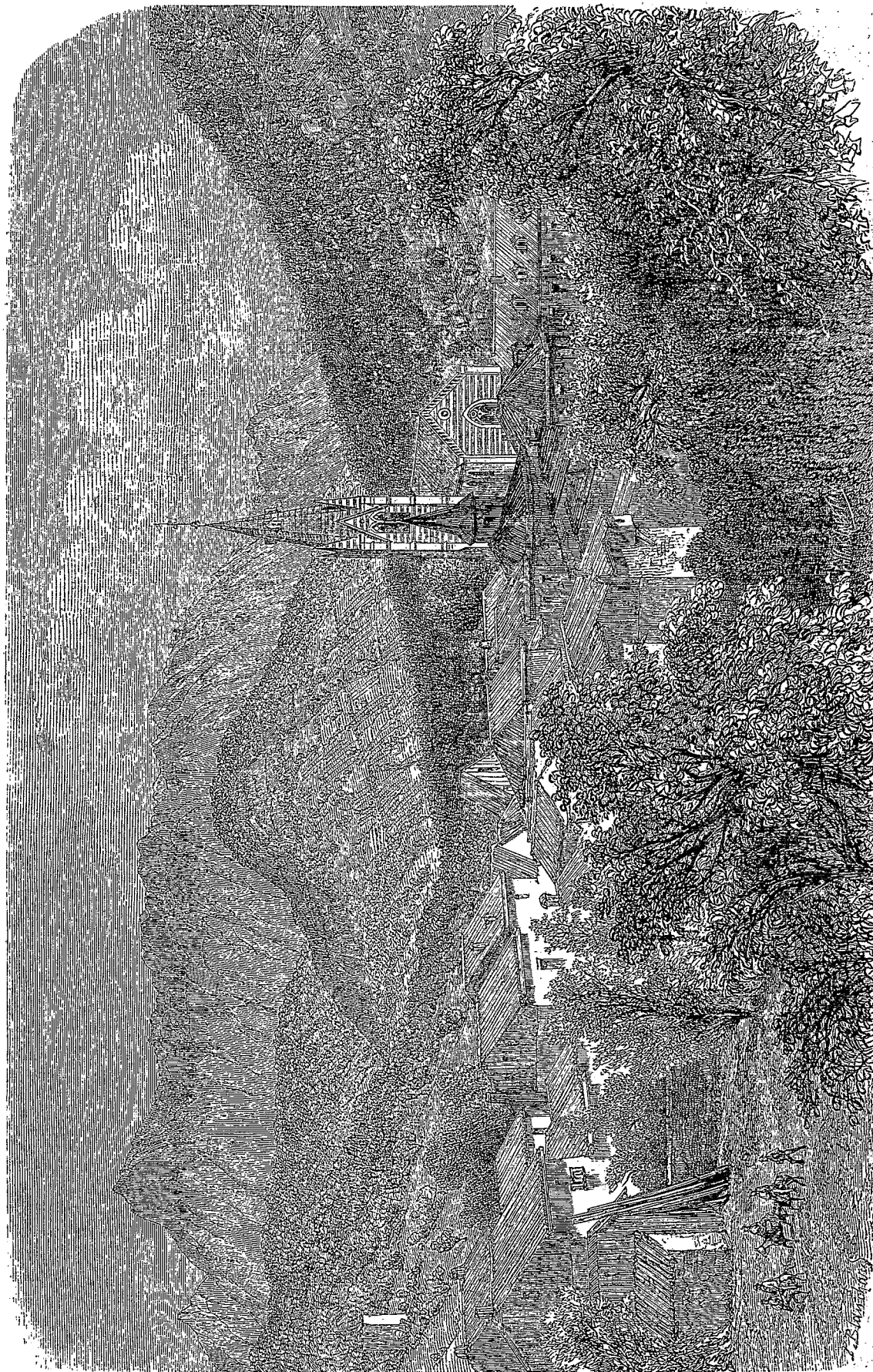
(ISÈRE).

On peut dire que les touristes sont détournés du Dauphiné par l'attrait de la Suisse. La plupart des amateurs de montagnes qui n'envahissent pas en été l'Oberland bernois, la Mer de glaces et les environs du mont Blanc, se rejettent sur les Pyrénées ; quelques excentriques visitent les cimes arrondies des Vosges ou les riantes vallées du Jura, qui les rapprochent des grandes Alpes. Le Dauphiné, dans ce temps de nature apprivoisée, demeure à peu près sauvage. Il a fallu la renommée de la Grande Chartreuse et le désir de voir de près l'ordre austère qui distille une liqueur éminemment digestive, pour qu'on rendit justice à la sublime vallée du Guiers-Mort et à cette route si accidentée qui perce par endroits le granit. Deux ou trois autres points, Uriage, Allevard, rassemblent tous les ans un certain nombre de malades, et deviennent le centre d'excursions recommandées aux convalescents. N'en déplaise à d'excellents Guides, qui accusent les Dauphinois d'incurie pour leur beau pays, nous sommes disposés à excuser une négligence qui nous ménage des surprises et

d'agréables découvertes. Les routes praticables viendront assez tôt, si elles ne sont déjà en cours d'exécution ; assez tôt le paysan, arraché, j'en conviens et j'y consens, à sa malpropreté traditionnelle, échangera ses mœurs rustiques et ses moustiques contre une rapacité sans merci. Nous verrons quelque jour, ne le hâtons pas de nos vœux, chaque rocher cerné d'une route carrossable, des portes et des fenêtres taillées dans les forêts au-dessus des cascades, et partout les manteaux rouges et les chapeaux à plumes jurant avec la sombre verdure des pins. Aux malades, aux pâles buveurs des eaux thermales, succéderont partout les gens bien portants, témoignage flatteur, il est vrai, de l'efficacité des sources, mais occasion de bruit, de cavalcades à grelots, de fouets à pompons rouges, enfin de dérangement pour la calme et rêveuse nature. Il n'y aura plus un seul chamois dans la montagne ; on dit même que le dernier ours est empaillé dans le château d'Uriage. Combien perdent les Pyrénées à ces invasions mondaines ! je crois que le souffle humain peu à peu y détruit les gentianes et les rhododendrons ; et la *fashion* ne sera contente l'an prochain que si elle peut boire de la bière dans un kiosque sur le pic du Midi. On croit que nous plaisantons ; mais il y a du vrai dans nos craintes : l'uniformité, le cosmopolitisme, sont les fléaux de la nature. Des forêts, des montagnes et des cascades, ils font des parcs ornés, et les plus sauvages horizons deviennent des perspectives artificielles. Le Dauphiné échappe encore à cette métamorphose, et c'est là qu'on peut prendre sur le fait, dans leur élan naïf, les torrents capricieux ; toutefois la



civilisation pénétre dans la vallée du Graisivaudan; les Farine et montent à l'assaut des glaciers du Gleyzin. Alle-  
ponte et chaussées travaillent sur les versants de Brame-  
yard, indiqué par le *Bouillet* de 1851 comme village de



Nouvelle église à Alleverd (Isère). — Dessin de Ph. Blanchard.

quinze cents âmes, est déjà dans *Malte-Brun* (édition de 1855) un bourg de deux mille six cents habitants; et sa population monte aujourd'hui, d'après M. Joanne (1862), au chiffre de trois mille cent quatre-vingts : c'est une ville.

Les archéologues qui attribuent à Allevard une origine celtique risquent peu de se tromper. Partout où vous rencontrerez une source, sans même tenter un rapprochement spécieux entre Allobroges et Allevard, il est probable que les Gaulois sont venus rendre hommage aux fées des eaux. La présence des Sarrasins dans le pays semble attestée par des noms tels que Moretel, Tombeau du Sarrasin, Gleyzin, et d'autres encore, qui nous paraissent au moins douteux. Ces hardis pillards avaient pénétré fort avant dans l'ancien royaume d'Arles, et, retranchés dans les lieux inaccessibles, ils luttèrent de rapines avec leurs voisins les seigneurs féodaux. On dit que, chassés par un belliqueux évêque, Izarn, ils habitèrent longtemps les grottes que hante encore leur souvenir légendaire. Des moines de Cluny passent pour avoir, les premiers, apporté quelques notions religieuses et agricoles dans ces contrées sauvages; ils fondèrent, au pied de Brame-Farine (*mons Bramantium Ferinarum*), le monastère de Saint-Pierre, détruit en 1780 par l'évêque de Troyes. Quelques vestiges d'anciennes murailles fortifiées sont tout ce qui reste du moyen âge à Allevard. Le dix-huitième siècle vit éclore en ces vallées un marquisat, qui devint, en 1817, la propriété d'un simple particulier. Mais Allevard se console aisément de son obscurité historique; deux présents inestimables de la nature lui sont garants d'une prospérité qui ne peut que grandir. De ces dons naturels, le plus récemment mis en œuvre, ce sont les eaux sulfureuses, qui ne semblent pas avoir été connues des médecins et des malades avant 1838; le plus anciennement exploité, c'est la richesse métallurgique des environs. D'après un ingénieur en chef des mines, « les fers d'Allevard sont inimitables; ils n'ont pas de rivaux en France. L'origine des premiers travaux se perd dans la nuit des temps, et César, dans ses *Commentaires*, raconte que les bonnes épées des Gaulois étaient fabriquées et trempées à Allevard. Depuis le treizième siècle, l'exploitation des mines d'Allevard est parfaitement connue. En 1814, le nombre des quintaux métriques de minerai extraits pour être fondus s'élevait à 22 872; en 1830, l'extraction annuelle était de 45 000 quintaux; aujourd'hui la fabrication a considérablement augmenté sous la direction de M. Charrière. On trouve, à côté de toutes les variétés du fer carbonaté, les fers oligiste, micacé, hydraté, sulfaté; de la magnésie sulfatée, du cuivre gris, du plomb sulfuré, des carrières de plâtre, enfin d'excellente argile pour les poteries. » (Ad. Joanne.)

Les eaux d'Allevard attirent maintenant chaque année, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, un certain nombre de poitrines fatiguées qui craindraient de ne pas digérer les eaux-bonnes. Fortement imprégnées d'acide carbonique et de chlorure de magnésium, elles relèvent rapidement (selon le prospectus) les fonctions digestives chez les malades qui, presque tous, ont l'estomac affaibli par l'effet des maladies chroniques. Elles rappellent l'eau de Seltz par leur goût acidulé, qui voile un peu l'affreuse saveur du soufre, comparable, comme chacun sait, à l'odeur des œufs pourris. L'eau d'Allevard est tiède (16°.7), mais on peut en élever la température sans en altérer les propriétés. Elle s'emploie en inhalations, en douches, en bains, en boisson; son premier effet étant l'excitation des muqueuses et de la peau, elle détermine le plus souvent, comme les eaux de Luchon et de Labassère (à Bigorre), une fièvre thermale et une éruption. Nous engageons donc les gens bien portants à n'y pas goûter, comme on fait quelquefois par passe-temps; elles ne sont bonnes que pour les engorgements des articulations, les rhumatismes, les affections pulmonaires et les maladies chroniques de la peau.

La source, nommée dans le pays *l'Eau noire*, est assez

abondante : « Elle débite 5 792 hectolitres par vingt-quatre heures. » Un petit bâtiment la protège, et quatre corps de pompes aspirantes et foulantes, mises en jeu par une roue hydraulique, en distribuent les eaux dans l'établissement, qui est situé trois cent cinquante mètres plus bas, au sud d'Allevard, sur le bord d'un ruisseau affluent du Bréda. Une galerie assez étroite reçoit les buveurs. Plusieurs salles d'inhalation, construites sur le modèle de celles du Vernet, et maintenues à une température de 27 degrés centigrades, sont destinées aux malades chez qui les poumons et la peau ne remplissent plus leurs fonctions. Elles ont moins de succès, je ne dis pas thérapeutique, mais mondain, que la salle d'inhalation froide, aimable invention de M. Niepce, médecin inspecteur, honorée d'une médaille à l'Exposition universelle de 1855. C'est qu'ici l'on peut lire, broder, étaler les robes les plus voyantes, à côté des cols extravagants et des jaquettes écourtées. Une fontaine réellement fort ingénieuse, composée de vasques superposées, et qui modère ou augmente à volonté l'émission des gaz salutaires, se couronne de deux jets d'eau minérale. On voit la pluie et l'on n'est pas mouillé; une vapeur invisible enveloppe et pénètre les causeurs sans les déranger. Bien souvent le souvenir de cette salle nous est revenu lorsque, surpris dans les champs par une averse, nous regardions tomber l'eau à l'abri d'un orme impénétrable : il est vrai que la société brillante d'Allevard nous manquait; mais en revanche le parfum de la terre humide vaut mieux que les miasmes sulfhydriques.

Le bâtiment des bains, destiné aux immersions, aux injections, aux douches générales, locales, ascendantes, renferme deux réservoirs chauffés qui alimentent les cinquante-trois cabinets et cinq cuves de préparation pour les douches. Au fond du jardin de l'établissement, on trouve encore huit cabinets spacieux réservés aux *bains de petit-lait*. Dans le jardin même s'élève aussi l'hôtel des Bains, dominé par une belle châtaigneraie. Les baigneurs se réfugient, par les temps douteux, dans la longue galerie à jour de son rez-de-chaussée, qui supplée alors la belle allée de platanes au bord du Flumet.

« Prise dans son ensemble, la ville est une agglomération de maisons informes, pour la plupart pressées les unes contre les autres, le long de rues sinueuses, étroites et fort mal pavées. On voit encore des maisons qui offrent la désolante nudité des *haberts* de la montagne. Le rez-de-chaussée est une écurie; on parvient au premier étage par une échelle; quand le premier doit servir de fenil, c'est l'écurie qui loge bêtes et gens. » Ainsi parle M. Rigollot de la Vaquerie; ajoutez à ces laides constructions l'aspect toujours attristant des crêtins et des goitreux qui pullulent dans ces pays si charmants, et vous serez d'avis qu'il faut éviter le plus possible la ville proprement dite. Mais chaque année les embellissements se multiplient; on vient d'élever une église neuve à l'aide d'abondantes aumônes et d'un droit de péage prélevé sur les visiteurs du haut fourneau. Les principaux hôtels, surtout ceux des Bains, des Plantes, du Louvre, de la Terrasse, jouissent de très-belles vues. Autour du château, simple maison carrée, dont l'intérieur est orné dans le goût Louis XV, s'étend un admirable parc où le Bréda forme une superbe cascade, entourée de mille cascadelles ménagées artistement. « De vieux et immenses tulipiers répandent sur ces eaux une ombre charmante; devant les fenêtres de la salle à manger s'étend un petit bois qui conduit à de jolies grottes construites dans le tuf. » (Jules Taulier.) Une foule d'excursions peu pénibles et fécondes en riches perspectives recommandent encore le séjour d'Allevard.



## LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 141, 159, 190, 231, 263, 287, 326.

## VICTORIA.

COLONIE ANGLAISE.

Suite.

IV. — Voici une autre série de trois timbres dont l'usage s'est prolongé jusqu'en 1863. Ils sont rectangulaires et ont 23<sup>mm</sup>.5 sur 20<sup>mm</sup>. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc.

L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale. On lit dans la partie supérieure *Victoria*, et en bas la valeur en lettres. De petits sujets sont dessinés aux quatre coins en dehors du médaillon : en haut, à gauche un bœuf et un mouton, à droite un navire à trois mâts; en bas, à gauche un compas, une palette, des pinces, etc., à droite des outils.

- 1 penny, — vert jaunâtre clair (non piqués); vert jaunâtre clair, vert bleuâtre clair (piqués) (n° 290).  
 2 pence, — lilas clair, gris-ardoise (non piqués); violet pâle, violet noirâtre, lilas, gris violacé, gris-bleu, gris-perle (piqués).  
 4 pence, — rose, rouge (non piqués); rose pâle, rouge, carmin (piqués).

Il y a des timbres de ce dessin piqués, sur lesquels les petits sujets des coins ont été supprimés, et dont les inscriptions sont en lettres un peu plus grandes.



N° 290. — Victoria.



N° 291.

V. — Nous plaçons ici, bien que probablement émis antérieurement, le type n° 291. Ces timbres sont rectangulaires et ont 22<sup>mm</sup> sur 19. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. En haut *Victoria*, à gauche *Postage*, à droite *Stamp*, en bas la valeur en lettres.

- 6 pence, — jaune orangé, jauné rougeâtre, jaune (non piqués); jaune orangé, jaune rougeâtre, jaune, noir pâle, gris-noir (piqués).  
 2 shillings, — vert bleuâtre clair (non piqués); vert bleuâtre clair (piqués) (n° 291).

VI. — Les deux timbres suivants se rapprochent du type précédent. Ils sont rectangulaires, mais les angles supérieurs sont coupés, et le pan présente une petite courbure. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués.

Le premier timbre était apposé sur les lettres destinées à l'étranger qui étaient remises à la poste après la clôture de la boîte, mais encore à temps pour les faire porter à bord du bateau à vapeur par un exprès. Il a 21<sup>mm</sup> sur 18. La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Victoria*, et au-dessous *Too late* (trop tard), à gauche *Postage*, à droite *Stamp* (timbre), en bas *Six pence*, et un peu au-dessus, à gauche et à droite, en caractères microscopiques, *One shilling* (la taxe ordinaire étant de 6 pence et la taxe supplémentaire de 6 pence, le port de la lettre est effectivement de 1 shilling). Les mots *too late* et *six pence* sont imprimés en vert bleuâtre clair, les premiers sur une banderole blanche, les seconds sur un bandeau blanc à mille raies lilas. La figure et les autres mots sont en blanc sur le fond lilas.

6 pence (0<sup>fr</sup>.625), *Too late*, — lilas, gris violacé (n° 292).

Le second timbre servait pour les lettres chargées (*registered*). Il a 22<sup>mm</sup> sur 19. Le dessin est le même que celui du précédent. On lit en haut *Victoria*, au-dessous en bleu sur une banderole blanche *Registered*, à gauche et à droite *Postage stamp*, en bas et en bleu sur un bandeau blanc à mille raies roses *One shilling*, et un peu au-dessus *One shilling* en caractères microscopiques. Les autres mots sont, comme la figure, en blanc sur le fond rose.

1 shilling (1<sup>fr</sup>.25), *Registered*, — rose pâle.



N° 292.



Victoria.

N° 293.

VII. — Ce timbre est octogone et a 22<sup>mm</sup> de côté. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. La tête de la reine, tournée à gauche et coiffée d'un double ruban, est dans un médaillon rond. En haut *Victoria*, en bas la valeur en lettres.

1 shilling (1<sup>fr</sup>.25), — non piqué et piqué, bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (n° 293).

VIII. — Les timbres du type n° 294 sont rectangulaires et ont 24<sup>mm</sup> sur 20 ou 23<sup>mm</sup> sur 19. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils étaient encore en usage en 1862. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale, orné d'un cordon de perles. Dans la partie supérieure *Victoria postage*, dans la partie inférieure la valeur en lettres; au milieu, de chaque côté, la valeur en chiffres. La valeur du timbre en lettres est en filigrane dans le papier.

- 3 pence (0<sup>fr</sup>.3125), — bleu foncé, bleu clair, bleu pâle.  
 4 (0<sup>fr</sup>.4166), — rose, rose pâle (n° 294).  
 6 (0<sup>fr</sup>.6250), — orange, noir pâle, gris-noir, noir-noir.



N° 294.



Victoria.

N° 295.

IX. — Le type n° 295 ne diffère du précédent que par la suppression du cordon de perles du médaillon et la plus grande hauteur des lettres. Le seul timbre de ce dessin a 24<sup>mm</sup> sur 20.

6 pence (0<sup>fr</sup>.6250), — gris-noir, noir-noir (n° 295).

X. — Émission du 1<sup>er</sup> mars 1863. — Timbre rectangulaire, 22<sup>mm</sup>.5 sur 19<sup>mm</sup> à 23<sup>mm</sup>.5 sur 20<sup>mm</sup>; gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, piqué. La tête de la reine, tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale. Dans la partie supérieure *Victoria*, dans la partie inférieure la valeur en lettres.

1 penny, — 1<sup>o</sup> noir, gris noirâtre, gris-ardoise foncé; 2<sup>o</sup> vert jaunâtre clair, vert très-pâle (n° 296).

XI. — Émissions de 1863 et de 1864. — Timbres rectangulaires, de 23<sup>mm</sup> ou 23<sup>mm</sup>.5 sur 19<sup>mm</sup>; gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée de lau-

rier, est dans un médaillon rond inscrit dans un carré; des feuilles d'acanthé occupent les angles du carré. En haut *Victoria*, en bas la valeur en lettres.



N° 296.



Victoria.

N° 297.

Septembre 1863. 4 pence, — carmin foncé, carmin clair (n° 297).  
Avril 1864. 2 — violet foncé.  
Septembre 1864. 1 penny, — vert clair.

Tous les timbres-poste de la colonie de Victoria ont été et sont gravés et imprimés à Melbourne par le gouvernement.

*Timbres de franchise.* — Ces timbres sont imprimés en bleu foncé sur papier bleu. Les armes du Royaume-Uni sont au centre; on lit au-dessous *Victoria*, et alentour le nom du fonctionnaire auquel le timbre est destiné (*Chief secretary, Commr of trade and customs, etc.*) (1).

## AUSTRALIE MÉRIDIONALE.

## COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été mis en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1855.

Le nombre des lettres a été de 1 540 472 en 1861; il a doublé en six ans. 98 1/2 pour 100 des lettres étaient affranchies en 1860. La population était, dans cette année, de 126 830 habitants, de sorte que la quantité de lettres a été en moyenne de 11 par habitant.

Il n'y a eu qu'une émission de timbres et que deux types.

Les timbres du premier type sont rectangulaires et ont 25<sup>mm</sup>.5 sur 19<sup>mm</sup>. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. Le papier porte une étoile à six pointes en filigrane. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale; le fond est guilloché. On lit en haut *Postage*, dans un arc au-dessus de la tête *South Australia*, et en bas la valeur en lettres.

1 penny, — (1855) vert foncé (non piqués); (1861) vert clair, (1864) vert foncé (piqués).

2 pence, — (1855) cramoisi (non piqués); (1861) vermillon foncé, vermillon pâle, roux, rouge-brun, (1864) orange (piqués).

6 pence, — (1855) violet, violet pâle (non piqués); (1861) violet, (1862) bleu violacé, bleu foncé, bleu clair (piqués) (n° 298).

1 shilling, — (1855) jaune d'or (non piqués); (1861) jaune d'or, (1863) lilas brunâtre, brun (piqués).

Il existe des timbres d'essai de 1 penny et de 6 pence, imprimés en noir. On cite un timbre d'essai de 4 pence, imprimé en rose sur papier blanc et non piqué.



N° 298.



Australie mérid.

N° 299.

Il devait y avoir autant de dessins différents que de valeurs, et c'est par une méprise de l'agent de la colonie à Londres que les timbres précédents ont été faits avec le même type.

(1) *The stamp-collector's Magazine*, vol. III, p. 29.

Le timbre de 9 pence est différent, il est rectangulaire et a 22<sup>mm</sup>.5 sur 19<sup>mm</sup>. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier mi-blanc. Le papier a une étoile à six pointes en filigrane. La tête de la reine est tournée à gauche, couronnée et dans un médaillon ovale. En haut *South Australia*, en bas *Nine pence*. Le fond est guilloché.

9 pence, — non piqué et piqué, gris violacé ou lavande (n° 299).

Ces timbres ont été gravés à Londres et sont imprimés à Adélaïde.

## AUSTRALIE OCCIDENTALE.

## COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté et mis en vigueur en 1854 dans l'Australie occidentale.

Le nombre des lettres a été de 202 433 en 1861; il a triplé en six ans. La population était de 15 691 habitants en 1860, la quantité de lettres par habitant a été en moyenne de 11 dans cette année.

I. 1854. — Le timbre est octogone et a 21<sup>mm</sup> sur 25. Il est lithographié, imprimé en couleur sur papier mi-blanc. Il n'est pas piqué. Un cygne (1) nage vers la gauche, les ailes soulevées; le fond est uni. On lit en haut *Postage*, à gauche et à droite *Western Australia*, en bas la valeur en lettres.

6 pence (0<sup>f</sup>.625), — or sur papier mi-blanc (n° 300).

La poudre d'or a souvent disparu, et le timbre paraît bronze noirâtre.



N° 300. Australie occidentale.

II. 1855. — On a créé le timbre de 2 pence; on a conservé le type précédent pour ce timbre et celui de 6 pence.

2 pence (0<sup>f</sup>.2083), — bronze doré sur papier orange ou rouge de feu.  
6 — (0<sup>f</sup>.6250), — bronze doré sur papier mi-blanc.

La poudre métallique est ordinairement enlevée, de sorte que le timbre de 2 pence paraît imprimé en bronze noirâtre, et celui de 6 pence en gris-noir ou vert noirâtre foncé; il est possible que ce dernier timbre ait été tiré en argent.

III. 1855. — Le timbre de 4 pence est octogone; il a 18<sup>mm</sup>.5 sur 22, ou 19<sup>mm</sup> sur 22<sup>mm</sup>.5. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. Le sujet et les inscriptions sont les mêmes que dans les timbres précédents, mais le dessin est différent. Le fond est guilloché. Le papier a en filigrane un cygne nageant.

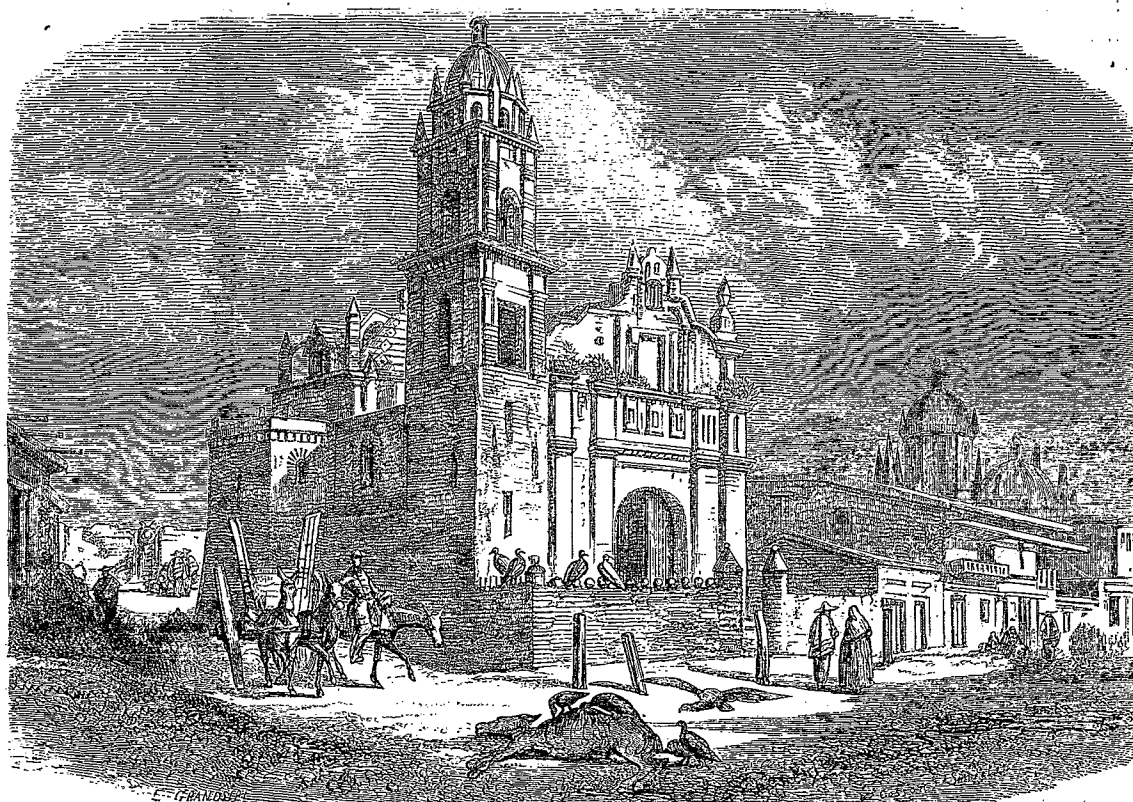
4 pence (0<sup>f</sup>.4166), — bleu clair (non piqué et piqué; ce timbre était déjà piqué en 1861, mais le bureau de poste de Perth le livrait encore non piqué en novembre 1863); (1863) bleu foncé (non piqué et piqué).

Ce timbre était encore en usage en mai 1864. Il a été imprimé en cramoisi ou carmin sur papier blanc; il paraît qu'il n'a été tiré en cette couleur, à titre d'essai, qu'une feuille contenant 240 timbres. On a également imprimé en noir des épreuves d'essai de ce timbre.

La suite à une autre livraison.

(1) Le cygne rappelle l'ancien nom de la colonie, *Swan River* (rivière des Cygnes).

## LA VERA-CRUZ.



L'église de la Soledad, à la Vera-Cruz (Mexique). — Dessin de Grandsire.

La Vera-Cruz, dont le nom est devenu si connu depuis ces dernières années, est située au fond du golfe du Mexique, sur une plage basse, aride et sablonneuse, au lieu même où Fernand Cortez débarqua le 21 avril 1519, jour du vendredi saint. Ce fut à cause de cette circonstance que le vaillant capitaine espagnol donna le nom de la Vraie-Croix à l'établissement qu'il fonda au lieu où il avait pris terre.

La ville actuelle (*la Vera-Cruz nueva*) date de la fin du seizième siècle; elle fut fondée par le comte de Monterey, vice-roi du Mexique. Aujourd'hui, elle est capitale de l'État de Vera-Cruz et compte 16 000 habitants environ; c'est le port le plus important de l'empire.

Régulièrement bâtie et entourée d'une enceinte bastionnée plus formidable, il est vrai, en apparence qu'en réalité, la ville a de fort belles promenades, et ses rues, larges, bien alignées, bien pavées, sont presque toutes bordées de trottoirs.

La cathédrale est vaste, mais d'une architecture assez médiocre. Les autres églises, avec leurs lourds clochers et leurs coupes basses, rappellent de loin le style, sinon l'élégance, des mosquées. L'église de la *Soledad*, que représente notre gravure, est située près de la porte de Mexico (*puerta de Méjico*); elle est construite, ainsi du reste que les autres monuments, les murailles de la ville et même la plupart des maisons, en pierre madréporique, dite de *mucara*, la seule que l'on rencontre aux environs.

Les maisons sont vastes et élégantes; quelques-unes ont des balcons couverts de légères galeries cintrées, soutenues par de gracieuses colonnettes et ornées de gargouilles gigantesques, de consoles, de pendentifs et autres ornements du plus curieux travail; beaucoup sont à terrasse: on les appelle dans le pays des *azoteos*.

L'importance des affaires qui se traitent à la Vera-Cruz

et le grand nombre d'étrangers qu'elles y amènent en font une ville assez agréable à habiter: la vie y est plus confortable que dans aucune autre ville du Mexique; les vins y sont aussi communs qu'en France, et les poissons, le gibier et les fruits des tropiques abondent sur les marchés. Mais c'est un grand mal que le *vomito negro*, ou fièvre jaune, qui s'exhale des lagunes. La Vera-Cruz est la ville la plus malsaine de l'empire mexicain; nos pauvres soldats l'ont appris à leurs dépens. On l'a appelée, non sans raison, la métropole de la fièvre jaune: on peut dire, en effet, que cette épouvantable fièvre, si fatale aux Européens, y règne en permanence; c'est à peine si sa violence diminue un peu au mois de septembre. Aussi se hâte-t-on de diriger les troupes, à peine débarquées, sur les terres de l'intérieur; beaucoup plus saines.

Comme dans certaines villes de l'Inde, un grand nombre de petits vautours noirs et pattus, nommés *zopilotes* (*zopilotos*), entretiennent la propreté des rues. Dans le jour, on les voit, depuis le matin jusqu'au soir, décrire de grands cercles concentriques au-dessus des maisons et autour des clochers. La nuit, ils perchent, avec une sorte de gravité bouffonne, sur les corniches des maisons et sur les coupes des églises et des autres monuments publics. Une ordonnance de police défend de les tuer, sous peine d'une forte amende. Ils se dérangent à peine quand vous passez, dit M. Charnay, et lorsque les ménagères viennent déposer sur le devant des portes les immondices des maisons, ils se précipitent de ce côté avec acharnement: c'est une mêlée générale, une dispute, des tiraillements, un véritable combat, où les chiens interviennent et d'où ils ne sortent point toujours vainqueurs.

## LÈS JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

Fin. — Voyez p. 314, 330, 338, 346, 354.

J'ai passé six semaines chez Tércence, entouré des débris indéchiffrables de mes manuscrits, et achevant de me convaincre que chercher à reconstruire ce que le feu avait dévoré, c'était s'imposer une tâche impossible. Durant ces six semaines, où j'ai vécu de la double existence d'isolement volontaire et de rapports de société réglés selon ma fantaisie, il m'a suffi de mes moments d'intimité avec ma cousine et ses frères pour acquérir la preuve qu'ils étaient loin d'être dénués d'intelligence. Cependant je les ai toujours vus contents de leur sort et d'eux-mêmes; enfin, comme dirait Déodat, « ils aiment leur bonheur. » — Singulier bonheur! — Je me demande quelle satisfaction on peut éprouver quand on n'a pas donné un but utile à sa vie!

Je ne parle point pour l'aveugle; son infirmité le condamne à l'incapacité absolue. Il ne peut plus, le pauvre diable, que souffler dans sa flûte le soir, au théâtre, et, tant que dure le jour, aller donner des leçons de musique aux enfants des écoles gratuites de la ville. Il ne s'en fait point faute: un bambin d'une école le conduit dans l'autre, et ainsi de suite, jusqu'à sa dernière station, où il se trouve toujours quelqu'un dans la classe pour le ramener chez lui.

Berthe qui, si je la juge bien maintenant, aurait pu être une femme supérieure, se contente de réunir autour d'elle, quand son ménage est en ordre, les petites filles pauvres du quartier, et, pendant trois heures chaque jour, elle leur enseigne les lettres de l'alphabet, et leur apprend à les broder en points de marque sur des canevas. Pour le reste du temps, veiller aux soins de la cuisine et faire le soir l'office de caissière au bureau du théâtre, voilà à quoi se bornent les soucis de cet esprit qui ne manque pas, j'en ai eu la preuve, d'une certaine élévation.

Quant à Tércence, dont l'unique préoccupation est de varier son puéril spectacle, je dois le reconnaître, il y réussit assez bien, puisque la vogue dont il jouit depuis longtemps augmente encore tous les jours. Berthe prétend que ce serait une calamité pour les familles s'il s'avisait de former son théâtre. La récompense la plus enviée par les enfants soumis et laborieux, c'est une représentation des marionnettes du Bossu; en priver les paresseux et les indociles, c'est leur infliger la punition qu'ils redoutent le plus.

Ainsi, à en croire Berthe, mon cousin Tércence, avec ses pantins, serait un homme utile. Celui-là a donc bien employé sa vie; tandis que moi, avec mon livre, un livre qui n'existe plus! j'arrive, à quarante-six ans, sans avoir pris le temps de me reposer un seul jour, et je ne compte derrière moi que des jours perdus!

Le dernier soir de ces six semaines que je venais de passer chez Tércence, je me suis cru obligé, par égard pour mon hôte, d'assister au spectacle des marionnettes. La représentation était donnée au bénéfice d'un brave pompier, pauvre père de famille, qui a été dangereusement blessé aux deux jambes lors de l'incendie de ma maison. La recette a été considérable. La salle était pleine jusqu'au comble. Riches et pauvres, toutes les familles du quartier avaient voulu y envoyer au moins un représentant, comme témoignage d'intérêt pour le brave bénéficiaire.

Je me croyais l'esprit trop sérieux pour rire des gambades de Polichinelle et des contorsions de Pierrot; mais la gaieté des enfants est si communicative! j'ai ri. Mais si je fus assez étonné de m'entendre rire aussi haut que les

autres, j'ai du moins trop de cœur pour avoir été surpris de me sentir attendri au couplet final de la pièce, couplet dans lequel mon cousin a fait l'éloge du blessé pour qui la représentation était donnée.

Si j'en ai bien souvenance, ce couplet disait à peu près: « Honneur à ceux qui se dévouent pour sauver les biens et la vie de leurs semblables! Vive le corps des pompiers! Honneur aux hommes utiles! » Le bénéficiaire, qui ne pouvait pas encore marcher, mais qu'on avait porté au spectacle, se leva de sa place, soutenu par l'aîné de ses enfants, et répondit: « L'homme utile, c'est celui qui consacre ses talents au soulagement des malheureux. Vive Tércence le Bossu! » Du fond de son théâtre, Tércence riposta: « Les plus utiles aujourd'hui, ce sont ces jeunes spectateurs qui nous donnent une si belle recette. Vivent les enfants généreux! »

J'étais le seul qui fût entré gratuitement, en ma qualité de parent du directeur. Je me sentis honteux d'être forcé de me dire: « Il n'y avait que moi d'inutile ici! » En sortant je forçai ma cousine d'accepter, en sa qualité de caissière, le double prix de ma place.

Le spectacle fini, Berthe, ses frères et moi, nous soupâmes en famille. Comme je m'apitoyais sur l'accident du pompier, et, par suite, sur la perte immense que j'avais faite, Déodat, fidèle à son principe consolateur qui a pu me donner à réfléchir, mais qui ne saurait me consoler du sinistre où s'est anéanti l'espoir de ma vie, répondit:

« Grâce à son accident, notre bénéficiaire de ce soir a pu apprendre combien on s'intéresse à lui et combien on l'estime; l'incendie que vous déplorez va vous attacher davantage aux devoirs de votre place; et vous a déjà fait mieux apprécier des parents qui ne demandent qu'à vous aimer. Il y en a, ma foi, dans ce monde, de beaucoup moins favorisés que vous deux par le sort. Aussi, pour vous avouer à vous-mêmes que vous êtes non pas seulement moins à plaindre que tant d'autres, mais suffisamment heureux, rendez-vous compte du bien qui vous reste et résignez-vous à aimer votre bonheur! »

Docile au conseil de Déodat, je me suis efforcé de prendre de jour en jour plus de goût à mon emploi; j'y ai si bien réussi, que ce goût est devenu une véritable passion; elle grandit à mesure que mon œuvre de classificateur se poursuit; je me sens utile, plus utile que tout autre dans mon administration. Personne n'aurait eu comme moi l'étonnante patience de cataloguer avec un soin si minutieux ces milliers de paperasses, qu'elles peuvent toutes être consultées sans fatigue et sans crainte d'erreur; chaque fragment a son numéro et sa place. Je n'ai plus qu'une inquiétude, aussi vive qu'elle est légitime. Cette inquiétude, qui vient souvent me surprendre au milieu de mes incalculables travaux, la voici:

« Je ne suis pas immortel; après moi, qui pourra me remplacer? » En vérité, j'aurais dû faire un élève!

C'est le cinquantième jour anniversaire de ma naissance que j'écrivais sur le livre de mes souvenirs: « Qui pourra me remplacer? » Le lendemain, comme j'arrivais, suivant mon exactitude habituelle, à l'heure précise de l'ouverture des bureaux, je trouvai, au bas de l'escalier principal, un garçon de service qui me guettait au passage; il se tenait là pour m'annoncer que j'étais attendu par notre nouveau directeur général. Oui, notre administration a un nouveau chef. L'autre, celui qui, sur la recommandation de ma marraine, m'a si bien accueilli jadis, est mort depuis six mois. Je puis dire qu'en le perdant j'ai perdu mon dernier ami.

A part le voisin Zédékias, avec qui je fais de temps en temps une partie d'échecs, je n'ai plus personne qui me connaisse de vieille date. En quelques années, Déodat,

Berthe et Tércence ont successivement disparu de ce monde. Les merveilleuses marionnettes gambadent encore, mais les mains agiles qui faisaient autrefois si bien mouvoir les ficelles sont glacées, et il n'y a plus d'incomparable Bossu que sur l'affiche.

Annoncé par le garçon de service, j'entrai chez le directeur général, encore chargé du grand portefeuille que j'emportais tous les soirs afin de continuer, souvent très-tard dans la nuit, mon travail de classement. Ce portefeuille, je m'en suis mainte fois aperçu, me faisait très-favorablement remarquer dans mon quartier. Quand il y avait encombrement dans la rue, on se rangeait pour me faire place, et les plus familiers de mon voisinage ne se permettaient que de me saluer avec respect. Je reviens à mon audience.

« M. Cornelius Fruchtilos, me dit mon directeur général, j'ai pensé qu'il valait mieux vous informer de vive voix que par lettre administrative d'une décision du conseil qui vous concerne. » Et, sans attendre la question que j'allais humblement lui adresser, il ajouta : « Vous êtes admis à faire valoir vos droits à la retraite. »

L'étonnement me foudroya ; il me fallut au moins une minute pour me remettre de cette violente secousse. Borsque je pus enfin parler, il me suffit d'un coup d'œil pour lire sur la physionomie de mon directeur général que la décision était irrévocable. Forcé que j'étais d'accepter ma condamnation, je ne m'occupai plus que de mes chères archives, et je répondis :

— En faveur de mes longs et consciencieux services, monsieur le directeur général voudra bien, j'ose l'espérer, m'autoriser à installer mon successeur ; afin que le travail puisse être continué méthodiquement.

— Vous n'aurez point de successeur, me répondit brusquement mon chef. L'ancienne administration, reconnaissante envers le mari de votre protectrice, n'avait créé ce titre dérisoire de conservateur des archives au delà réservées que pour avoir le prétexte de vous donner des appointements. Depuis vingt ans vous émergez, sans utilité pour nous, sur la feuille ; il est temps que cela finisse. L'ancienne administration a largement payé sa dette, et la nouvelle vous met à la retraite, non pour vous remplacer, mais pour cause de suppression d'emploi. Demain vos paperasses encombrantes seront vendues au poids.

Il ne me restait plus qu'à prendre congé de celui qui venait de me découvrir si impitoyablement l'inanité de mes services et le néant de ma vie. Je retournai chez moi, marchant courbé sous l'accablante pensée de ma profonde inutilité. J'allais tourner le coin de la rue, quand un boutiquier qui, tous les jours, semblait m'attendre pour me saluer lorsque je passais matin et soir devant sa porte, ne se contentant pas, cette fois, de m'adresser un salut, fit deux pas au-devant de moi et m'arrêta pour me demander, avec intérêt, si je n'étais pas malade. L'altération de mon visage et l'incertitude de ma démarche justifiaient cette question.

Le malheur est expansif ; je fis part à mon voisin de cette mise à la retraite que j'avais si peu prévue.

— C'est bien fâcheux, me dit mon voisin ; oui, fâcheux pour vous d'abord, mais aussi pour moi : grâce à votre emploi, vous m'étiez si utile !

Je relevai fièrement la tête. Au moment où la conviction de ma nullité faisait mon désespoir, quelqu'un avouait que je lui avais été utile ! Il n'est pas besoin de dire avec quel empressement je lui demandai d'expliquer ses paroles.

— Sans doute, me répondit-il : comme vous vous rendez fort exactement à votre bureau, et que je tiens à sa-

voir l'heure au plus juste, il me suffisait de vous voir passer pour régler ma montre.

Je rentrai chez moi ; j'avais la fièvre, je me mis au lit.

Me relèverai-je de ce coup ? Me sera-t-il accordé assez de jours encore pour réparer, par un bon emploi du temps, un peu de celui que j'ai perdu ? M<sup>lle</sup> Roschen, ma servante, m'assure que je ne dois point m'inquiéter de mon état ; mais quand je regarde le médecin qui vient maintenant trois fois par jour, quand je consulte mes forces, j'ai peu d'espoir de pouvoir me dire, ne fût-ce que pour mon voisin le boutiquier : — Je suis un homme utile.

#### LES FEMMES CHEZ LES GRECS ET CHEZ LES ROMAINS.

La condition de la femme était loin d'être la même chez les Romains que chez les Grecs. En Grèce, elle tenait beaucoup de l'esclavage qui l'opprime encore en Orient. A Rome, elle s'était élevée sensiblement en dignité et en liberté. Ce progrès est nettement indiqué dans le passage suivant de la préface de Cornelius Nepos :

« Quel est le Romain qui considère comme blâmable d'être accompagné de sa femme dans un festin chez un de ses amis ? Quelle est la dame romaine qui ne puisse très-convenablement habiter la partie de maison la plus voisine de la rue et occuper les chambres qui sont le plus en évidence ? Quelle est celle qui ne reçoive et ne fréquente les compagnies ? Il en est tout autrement en Grèce. Une femme n'y peut assister à aucun repas, si ce n'est chez ses parents, et elle n'y habite que l'appartement le plus reculé du logis, qu'on appelle par cette raison le gynécée, et dont personne ne peut approcher, sinon ceux qui lui sont unis par les liens de la parenté la plus étroite. »

#### A JUSTE PRIX.

Vendre une chose à juste prix, c'est vendre au prix où la libre concurrence des acheteurs et des vendeurs porterait la chose. Un marché n'est pas équitable si le vendeur profite des avantages de sa position, des besoins, des passions ou de l'ignorance de l'acheteur, pour lui donner en échange de la valeur fournie une valeur moindre que celle qui eût été déterminée par une libre concurrence en l'absence de toute illusion.

#### L'ABEILLE ET LE PAPILLON.

Un éleveur d'abeilles conduisit un jour un de ses amis près de ses ruches, et il lui fit remarquer la merveilleuse activité de ce petit peuple. Tout à coup un beau papillon vint voltiger auprès d'eux. Ses ailes avaient l'éclat de l'or, les couleurs azurées du ciel et les teintes empourprées du soleil couchant. Il se balançait quelque temps sur une belle fleur, puis s'envola plus loin.

— L'admirable créature ! s'écria l'éleveur d'abeilles ; et cependant une chenille lui a longtemps servi d'enveloppe.

Son ami étonné lui dit :

— Je croyais que vous autres, éleveurs d'abeilles, vous ne pensiez qu'à vos ruches et que les êtres inutiles vous étaient indifférents.

— Ami, répondit l'éleveur, je n'aime pas mes abeilles uniquement à cause de leur utilité. Pourquoi l'homme ne voudrait-il voir qu'une seule chose dans l'immense harmonie de la nature ? Crois-moi, plus il la regardera avec amour,



cette nature sortie de Dieu, plus il sentira son cœur attendri, et plus son œil illuminé en apercevra les beautés.

— Cependant, reprit le jeune homme, on ne peut pas comparer le beau et léger papillon à l'active et utile abeille.

L'éleveur d'abeilles, regardant ses ruches frémissantes, répondit :

— Ici, tu as l'image de la vie active enfermée dans ses étroites limites, de l'esprit enchaîné à son œuvre humaine. Là, tu as l'emblème de l'âme libre et heureuse s'élevant au-dessus de la poussière du monde. C'est pour cela que les anciens avaient donné les ailes du papillon à l'âme dégagée de son enveloppe terrestre.

— Mais, reprit encore le jeune homme, pourquoi la nature n'unit-elle pas le beau à l'utile ?

— Et pourquoi, s'écria le vieillard, pourquoi veux-tu donc que ce qui est esprit et immortalité soit toujours lié

à la terre, et ce qui est du ciel soit toujours mêlé à la poudre ? Pourquoi enchaîner ce qui est divin ?

KRUMMACHER.

### LABOURAGE A VAPEUR.

Voy. p. 339.

Nous complétons la description de l'appareil de labourage à vapeur français construit par M. Lotz, de Nantes. La figure 1 représente la charrue à triple soc et à double armature, dont le mouvement de va-et-vient est déterminé par la machine locomobile d'une part, et par le chariot de retour d'autre part ; une poulie folle, adaptée au moyeu de l'une des roues de la charrue, supporte le câble en fil de fer qui passe autour de la poulie horizontale du cha-

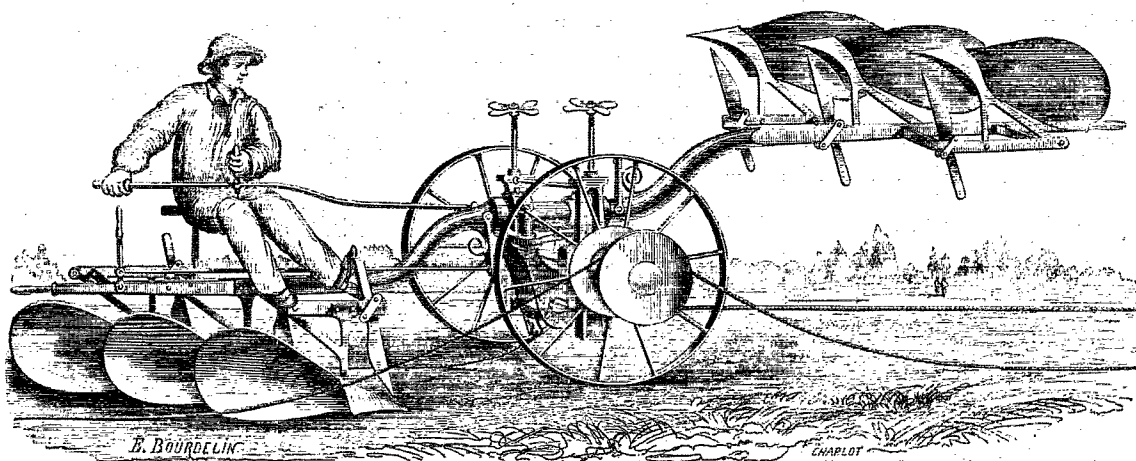


FIG. 1. — Charrue à triple soc, système Lotz. — Dessin de Bourdelin.

riot de retour. Le laboureur, assis sur l'âge du trisoc en action, tient à la main le mancheron régulateur. Arrivé au terme de sa course, il fera basculer les socs et ira prendre place sur le trisoc rabattu.

L'ouvrier qui tourne une manivelle, dans la figure 2, fait mouvoir le chariot de retour à l'aide d'un treuil que commande la manivelle et d'une ancre de halage placée à quelque distance, dans une direction parallèle à celle que

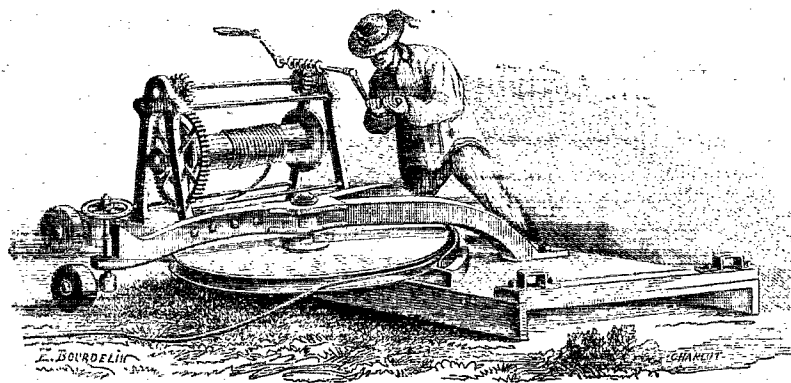


FIG. 2. — Chariot de retour, système Lotz. — Dessin de Bourdelin.

doit suivre en même temps la locomobile installée à l'autre extrémité du champ.

### UNE COURSE CHEZ LES SIOUX

(AMÉRIQUE DU NORD).

Ne dirait-on pas de vrais diables ? Ne semble-t-il pas qu'on entende leurs cris bizarres, le sifflement de leurs

fouets, le galop et les hennissements de leurs chevaux, sauvages comme eux ? M. Bodmer, qui les a dessinés pour nous, les a vus : on sent que son impression a été vive, et il l'exprime avec une pittoresque énergie. Ces Indiens Sioux habitent le haut Missouri, près du fort Saint-Pierre. « Le jour, dit le prince Maximilien de Wied-Neuwied<sup>(1)</sup>,

<sup>(1)</sup> *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Nord (1832-34)*, par le prince Maximilien de Wied-Neuwied ; 3 vol.



Course chez les Indiens Sioux. — Dessin de Ch. Bodmer, d'après nature.

on voyait souvent les Indiens caracoler sur leurs chevaux, qu'ils montent à nu; quelquefois aussi ils les faisaient courir l'un contre l'autre. Le soir, ils faisaient rentrer

leurs chevaux dans le fort Saint-Pierre<sup>(\*)</sup>, n'étant jamais

(\*) Un des établissements les plus importants de la Compagnie des pelleteries sur le Missouri.

bien en sûreté contre une visite de leurs ennemis, et le vol des chevaux étant un des principaux sujets de l'industrie indienne.

« Il y a parmi les Dacotas des individus fort riches qui possèdent vingt chevaux et davantage. Ces animaux leur furent donnés, dans l'origine, par les Espagnols du Mississippi et de l'Orégon, sur les frontières du Nouveau-Mexique; mais à présent on les trouve en grand nombre chez toutes les nations indiennes, à qui ils sont devenus indispensables », non-seulement pour la chasse, les combats, etc., mais aussi pour le transport des tentes de cuir, de leurs pieux, des paniers d'osier où l'on place les enfants, etc. Les chiens portent les petits objets. »

### RAZAILA (\*).

J'ai lu un conte arabe qui était ainsi conçu :

Il y avait, dans un bois écarté, une petite Gazelle qui passait son temps à brouter l'herbe des clairières et à écouter les oiseaux chanteurs, sans jamais trop s'éloigner de la futaie qui lui servait d'asile.

Elle n'en était pas moins serviable envers tous ses voisins. Au Lièvre craintif, elle offrait la moitié de son gîte. A la Fauvette, elle faisait connaître les coins de la forêt où les baies mûres du cerisier sauvage étaient tombées en plus grande abondance. Au Milan même, elle indiquait la source pure où il pourrait rafraîchir son gosier et laver son bec taché de sang.

Le roi Lion entendit parler de cela.

Il fit annoncer d'abord dans les carrefours du bois, et ainsi, du reste, que cela convenait à sa dignité, que la Gazelle qui avait fait telle chose et telle chose serait la bienvenue quand elle se présenterait au sultan. — La Gazelle ne bougea.

Le Lion fit, pour la seconde fois, inviter indirectement la Gazelle à se présenter à lui. — Elle ne bougea encore.

Enfin, le Lion, impatient et colère, fit sommer la Gazelle de venir à sa cour. — Que Sa Majesté me pardonne, répondit celle-ci à l'envoyé. Je ne suis qu'une pauvre fille des bois, et je ne connais pas les manières des seigneurs. Quelle figure ferais-je donc devant le sultan? Surtout, quelques-unes des paroles échappées à mon ignorance ne pourraient-elles pas lui déplaire? Et l'on m'a dit que la patte du Lion est lourde, et que des atteintes de ses griffes on ne se relève jamais.

### LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Suite. — Voy. p. 15.

Les belles médailles grecques, disions-nous dans un précédent article (voy. p. 16), n'ont pas besoin d'être réunies en grand nombre, de former de vastes collections, pour procurer à leurs possesseurs la même jouissance que leur fait éprouver la vue d'un beau marbre ou d'un beau tableau; mais celui qui se livre à cette jouissance délicate ne tarde pas à y trouver encore d'autres profits. Attiré par le plaisir des yeux, le relief, la beauté du travail, la variété des types, l'ont charmé tout d'abord; bientôt il essaye de se rendre compte de la signification de ces types, de lire les noms, d'expliquer les légendes qui les accompagnent; il voudra tout au moins fixer le temps et la contrée auxquels il doit rapporter les objets de son admiration; et, soit qu'il se tienne au point de vue de l'art, soit qu'il pénétre par cette voie dans les

(\*) Petite gazelle.

études historiques, qui toutes tirent de la numismatique quelques lumières, il sera surpris de l'étendue des découvertes que l'on peut faire dans ce champ qui lui semble restreint. A mesure qu'il s'y avancera, il en verra les limites reculer, et toujours il y apercevra de nouvelles régions à explorer. La numismatique est une science moderne; il n'y a pas encore bien longtemps que les connaissances acquises par l'examen attentif des médailles prises une à une ont commencé à se coordonner, à se grouper, et que quelques idées générales, qui en étaient naturellement sorties, ont pris consistance. Dans cet ordre de recherches, où l'on ne se contente pas de la nomenclature et de la description, on peut dire que les découvertes déjà faites n'égale pas celles qui restent à faire. Même pour bien décrire, il faut comprendre : des types longtemps douteux et restés tels, non-seulement lorsqu'ils ne se rencontraient que sur des pièces usées et à peu près effacées, mais même quand ils étaient fort clairs, parce qu'ils ne pouvaient être bien vus par des yeux ignorants ou prévenus, ont pris tout à coup une signification évidente, quand des faits jusqu'alors demeurés dans l'ombre ont été mieux connus, et que la lumière, en un mot, est venue de plus haut.

C'est qu'en effet, ces empreintes qui donnent aux médailles grecques leurs caractères distinctifs ne sont pas des inventions du caprice, des signes arbitrairement choisis; elles répondent, au contraire, à ce qu'il y avait de plus sérieux et de plus profond dans les sentiments et dans les pensées alors que l'on en fit la marque de la monnaie publique. Ce sont des idées religieuses qui ont fait adopter, à peu près partout, les types auxquels l'art a donné ensuite une nouvelle consécration. La science, en progressant, a peu à peu abandonné, sauf dans un petit nombre de cas exceptionnels, ce système d'interprétation qui voyait dans une partie des symboles gravés sur les monnaies des cités grecques, des traits purement historiques, des allusions aux habitudes des différents pays, des représentations des animaux qui les peuplaient ou des productions qui en faisaient la richesse. Ainsi, l'on ne se contentera plus d'expliquer, comme on a fait si longtemps, l'épi de blé qui figure sur les monnaies de Métaponte par la fertilité de la contrée, maintenant que l'on a savamment démontré que cet emblème, attribut ordinaire de Cérès, divinité qui avait la première place dans les traditions mythologiques du pays, est ici de plus le souvenir de la moisson dorée, des épis d'or que Métaponte envoyait à Delphes en offrande à Apollon, comme la souris que l'on voit à côté de l'épi, sur quelques monnaies de la même ville, indique peut-être une pareille offrande adressée à Apollon Sminthien, qui protège les moissons contre le fléau des souris. Qui n'eût vu autrefois dans ce rapprochement un jeu de l'artiste graveur de ces monnaies? Le lion que nous avons rencontré sur une médaille de Cnide (voy. p. 16, fig. 5) est un type commun à un grand nombre de villes dont le territoire n'était plus depuis bien longtemps, ou n'avait même jamais été infesté par ce terrible animal, comme Milet, Vélie, Marseille, etc. D'un autre côté, y chercher un symbole de force ou de courage, ce ne serait pas moins se tromper que de prendre le loup des monnaies d'Argos pour l'emblème du brigandage lâche et féroce. Non : ce sont là des signes dont il faut chercher l'interprétation dans l'histoire des religions, et qui, une fois expliqués, doivent éclairer la route pour toutes les autres parties de l'histoire.

L'étude approfondie des mythologies, qui trouve successivement dans leurs traditions l'origine de presque tous les types monétaires, montre en même temps le lien qui rattache les religions de la Grèce à celles de l'Asie. Une des

médailles que nous reproduisons aujourd'hui, celle d'Acanthus, de Macédoine (fig. 1), en offre, entre beaucoup d'autres, un frappant témoignage. On rencontre fréquemment, dans la série des médailles de cette ville, le groupe diversement représenté d'un lion terrassant et dévorant un taureau, quelquefois un sanglier, et on avait, il y a longtemps, remarqué, dans les plus anciennes monnaies d'Acanthus et d'autres villes, particulièrement des îles habitées par les Grecs, entre l'Europe et l'Asie, des analogies de composition et de style avec certains monuments de l'Orient; mais c'est seulement depuis que l'on a pénétré plus avant dans la connaissance des cultes des Assyriens, des Phéniciens, des Perses, etc., et que l'on a pu examiner un plus grand nombre de leurs monuments, que l'on a sûrement constaté l'influence désormais évidente des croyances de l'Asie sur celles des peuples européens qui en étaient le plus rapprochés, et, partant, sur les images qui leur servaient de symbole. Le lion terrassant et dévorant le taureau était, dans les religions de l'Orient, le symbole de la victoire du soleil sur l'élément humide à l'équinoxe du printemps, et du triomphe de l'âme sur la vie matérielle. Au même ordre d'idées et à la même origine se rapporte le type de la médaille d'Érétie, en Eubée, reproduite figure 2 (un taureau tournant la tête et se grattant avec sa patte), et beaucoup d'autres, parmi lesquelles nous citerons seulement le taureau tournant la tête ou frappant la terre de ses cornes des médailles de Sybaris, la vache allaitant son veau des médailles de Dyrrachium et d'Apollonia en Illyrie.

Il n'est pas nécessaire de rappeler la signification de certains attributs bien connus des divinités, tels que la lyre et le trépied d'Apollon, la massue et la peau de lion d'Hercule (voy. la peau de lion sur une médaille de Rhegium, fig. 3); la chouette consacrée à Minerve, qui n'est pas moins caractéristique sur les monnaies d'Athènes que la tête même de la déesse; l'aigle de Jupiter, qui paraît sur tant de monnaies, par exemple au revers d'une médaille d'Elis (voy. fig. 4), où il est accompagné du foudre et de la couronne d'olivier, ce dernier symbole destiné à rappeler les jeux célébrés à Olympie en l'honneur du même dieu. D'autres fois, il est vrai, les figures empreintes sur les monnaies ne rappellent que le nom des villes auxquelles elles ont appartenu, par une de ces allusions dont les anciens eurent toujours le goût. On a souvent cité (voy. t. VI, 1838, p. 16) ce qu'on peut appeler les *armes parlantes* des médailles de Mélos (une pomme, en grec *mélon*), de Clide (une clef, en grec *cleidion*), d'Ancone (un conde, en grec *ancôn*), de Sélinonte (une feuille d'ache, en grec *selinôn*), de Side (une grenade, en grec *sidé*), de Rhodes et de Rhodanusa (une rose, en grec *rhodon*; voy. fig. 5); etc. Sur quelques médailles de Laodicée de Phrygie, on voit au revers un loup et un sanglier assis en regard l'un de l'autre, et sur l'une d'elles les noms de ces animaux (*lycos* et *capros*). L'explication de ce type a embarrassé les numismatistes jusqu'au jour où l'un d'eux l'a rapproché d'un passage de Strabon (XII, 578), qui place la ville de Laodicée sur deux rivières portant précisément les noms de Lycos et de Capros. Il serait facile de grossir la liste des villes qui avaient sur leurs monnaies de ces images parlantes; il vaut mieux faire remarquer que presque toujours ces images sont jointes aux figures et aux attributs des divinités, et qu'elles en sont souvent elles-mêmes les symboles, qu'une observation plus attentive ne tarde pas à reconnaître. Ainsi, la rose de Rhodes se trouve au revers de la tête d'Hélios, le Soleil, le dieu des Rhodiens, et cette rose elle-même ne fait pas allusion seulement au nom de leur ville, mais à celui de la nymphe Rhodé, dont le rôle est si important

dans leur mythologie. De même la pomme, qui rappelle le nom de Mélos, est aussi un attribut de Vénus; qui y était adorée; et sur la belle médaille de Clazomène précédemment reproduite (p. 16, n° 2), le cygne battant des ailes est, comme on l'a fait remarquer, une allusion au nom de la ville, car ce nom est dérivé du verbe *clazo*, qui exprime le cri rauque des cygnes qui volent ou qui s'abattent; mais le cygne est aussi l'oiseau sacré d'Apollon, dont le culte était répandu dans toute l'Ionie, et qui avait un sanctuaire vénéré auprès de Clazomène; et c'est aussi la tête de ce dieu que l'on voit sur la face des monnaies de la même ville.

Ainsi, la science réduit de plus en plus le nombre des cas faisant exception au principe précédemment énoncé, que les types des monnaies antiques sont essentiellement religieux. Dans l'extrême variété des types adoptés bien souvent par une même ville, tantôt c'est le choix des figures principales, tantôt celui des accessoires, ou même quelques détails en apparence insignifiants et qui semblent à première vue dépendre uniquement de la fantaisie de l'artiste, qui découvrent à celui qui les étudie de plus près les faits enfouis dans un lointain et obscur passé: les liens politiques et religieux qui unissaient, par exemple, une colonie à la métropole, ou la communauté d'origine de deux cités et de deux peuples. Nous avons déjà vu une parenté semblable indiquée par les médailles d'Acanthus, d'Érétie, etc., et les monnaies de Métaponte ont révélé les rapports d'une autre nature qui rattachaient plusieurs villes, depuis leur fondation, au sanctuaire de Delphes. C'est ici le lieu de parler d'une médaille dont le dessin accompagnait notre précédent article (voy. p. 16, n° 4). Sur cette médaille, qui appartient à la série des monnaies d'Héraclée de Lucanie, on voit d'un côté l'image d'Hercule, le dieu tutélaire de la cité; de l'autre, une tête de femme, qui est celle de Minerve; également rappelée par la chouette gravée au revers entre les pieds d'Hercule; mais on a pu remarquer aussi, sur le côté du casque dont la déesse est coiffée et lui servant d'ornement, l'image d'un monstre dont la tête et le buste sont d'un homme ou d'une femme, et la queue plusieurs fois repliée d'un poisson. Là est le vestige d'un culte plus ancien que celui des deux autres divinités; le monstre à tête humaine ne paraît pas toujours sur les médailles d'Héraclée comme un simple accessoire; c'est quelquefois la figure principale. Selon qu'ils ont cru reconnaître dans les pièces qu'ils avaient sous les yeux le corps d'un homme ou celui d'une femme, les antiquaires y ont vu l'image de Scylla, la déesse terrible aux navigateurs, qui avait jadis régné sur ces rivages, ou celle de Glaucus, le dieu invoqué par les marins dans la tempête; dont la légende et le culte, d'origine peut-être orientale, y étaient également populaires. Dans tous les cas, nous avons ici un exemple de l'amoindrissement des anciens symboles devant ceux des dieux nouveaux, qui ont fini souvent, mais non pas toujours, par les effacer entièrement; il est arrivé plus d'une fois que le type principal des anciennes monnaies est resté sur des monnaies plus récentes comme un simple accessoire.

Les deux médailles que reproduisent les figures 6 et 7 sont encore des exemples qui viennent à l'appui de ce que nous venons de dire, et qui montrent comment l'étude de la numismatique et celle de la mythologie et de l'histoire se prêtent un mutuel secours. La figure 6 reproduit une médaille de Thasos, île voisine de la Thrace, peuplée d'abord par des habitants de cette contrée, puis par les Phéniciens, qui furent à leur tour dépossédés et remplacés par les Grecs. Le culte de Bacchus paraît avoir été implanté à Thasos par les Thraces et celui d'Hercule par les Phéniciens; mais c'est aux Grecs qu'appartiennent les



types empreints des deux côtés de notre médaille. Le pur profil du Dionysos des Hellènes, imité de quelque belle image due au ciseau d'un maître de la belle période de l'art, a remplacé sur la face la grossière effigie qui rappelait, sur les monnaies plus anciennes, les orgies célébrées en l'honneur du dieu thrace dans le Pangée, l'Hémus et le Rhodope; de même l'Hercule figuré au revers n'est plus l'Hercule phénicien dont on retrouve l'image sur d'autres monnaies de Thasos, aussi bien que sur celles des rois de Phénicie. Le culte d'Hercule était resté au premier rang à Thasos, mais ce culte et le dieu même qui en était l'objet s'étaient peu à peu transformés sous l'influence hellénique : l'Hercule tyrien s'était rapproché de l'Hercule thébain, et c'est ce dernier que nous voyons ici, couvert de la peau de lion et tendant son arc, presque entièrement semblable à celui que l'on voit dans la même attitude parmi les combattants du fronton du temple de Jupiter à Égine.

Enfin, pour expliquer la médaille de Panticapée, reproduite figure 7, il faut encore recourir aux méthodes d'interprétation que nous avons vu employer avec succès. Déjà Eckhel, dans son grand ouvrage, avait reconnu que la tête de Pan, sur la face, devait être l'expression phonétique de la première partie du nom de la ville qui l'avait placée sur ses monnaies. Un autre savant, Panofka, étudiant à son tour les types de la face et du revers, a démontré qu'ils se complétaient l'un l'autre, et que l'allusion s'étendait au nom tout entier de Panticapée, la chimère figurée au revers étant désignée par les noms de *capraia* ou *capria*. Enfin, M. le duc de Luynes, en publiant dans les *Monuments inédits* de l'Institut archéologique de Rome (1841) la médaille même que nous avons sous les yeux, a trouvé dans la mythologie l'explication des deux types : il a rappelé que Panticapée, aussi bien que d'autres villes voisines du Bosphore Cimmérien qui ont fait graver la tête de Pan sur leurs monnaies, avait reçu sa religion



N° 1. (Acanthus.)



N° 2. (Érétrie)



N° 3. (Rhegium.)



N° 4. (Elis.)



N° 5. (Rhodes.)



N° 6. (Thasos.)



N° 7. (Panticapée.)

de l'Asie. Le passage fabuleux de Bacchus, après la conquête des Indes, avait laissé des traces profondes dans ces contrées; il avait laissé en Ibérie, disait-on, le dieu Pan, son acolyte, pour la gouverner. Les Milésiens, qui plus tard agrandirent Panticapée, ne parvinrent pas à prendre assez d'ascendant pour substituer au culte de Bacchus celui d'Apollon; mais de bonne heure on vit les deux cultes s'associer et combiner leurs symboles. De même que sur les monnaies de bronze la tête d'Apollon couronnée de laurier, celle du lion, le griffon, le trépied, sont des marques de la religion milésienne, de même le revers de notre pièce d'or reproduit un animal symbolique que l'on voit sculpté entre les chapiteaux des antes, à l'intérieur du temple d'Apollon Didyméen à Milet, et que M. le duc de Luynes a retrouvé sur d'autres monuments appartenant tantôt au culte d'Apollon, tantôt à celui de Bacchus ou à une religion asiatique plus ancienne; il a remarqué, en outre, que sur notre médaille le même animal a le corps

d'une *panthère*, nouvelle allusion au nom de Panticapée en même temps qu'au culte dionysiaque. La lance que la panthère ailée porte dans sa gueule est-elle, comme le croyait Panofka, l'emblème de la danse armée appelée *capria*, dont le nom rappellerait ainsi, comme celui de l'animal lui-même, le nom de la ville? Peut-être ne faut-il pas chercher si loin l'explication d'un trait qui se rencontre fréquemment ailleurs : on voit souvent une lance, un javelot, un sceptre ou même le foudre portés par le lion qui sert d'emblème sur d'autres monnaies à différentes divinités. Reste l'épi sur lequel la chimère semble marcher; l'on n'y a vu jusqu'à présent que la marque d'une cité dont le territoire était fertile en céréales, en attendant qu'on en ait trouvé dans la mythologie une interprétation que nous trouverions vraisemblable, parce qu'elle serait conforme à l'esprit quelque peu subtil et profondément religieux qui a composé le type compliqué de la monnaie de Panticapée.

*La suite à une autre livraison.*



## LA JUSTICE EN ANGLETERRE.

SOUVENIR DES ENTRETIENS DE MON HÔTE.



Une Audience à Old-Bailey, cour de justice à Londres. — Dessin de Morin, d'après Rowlandson.

Mister Kendal, mon hôte très-obligant de Holborn-Hill, grand causeur, comme chacun sait dans la Cité de Londres, est un loyal Anglais qui aime sincèrement son pays : il voudrait n'y trouver rien à redire ; mais s'il a trop de bon sens pour approuver ce qui est blâmable et trop de penchant au franc parler pour le taire, il a aussi trop de respect à l'égard de sa mère patrie pour condamner brutalement ses imperfections. Or quand, par occasion, il est amené à en parler, c'est avec le désir évident de les atténuer qu'il les explique.

TOME XXXIII. — NOVEMBRE 1865.

Le digne homme s'est fait mon guide dans Londres, mais guide sédentaire, contraint par la goutte de ne voyager qu'au logis ; c'est assis dans son parloir, devant un guéridon sur lequel s'étale un plan de la capitale du Royaume-Uni, qu'il m'initie aux détours du labyrinthe londonien. Je pointe au hasard sur la carte, et aussitôt, me conduisant au point indiqué, il m'en révèle l'histoire et les particularités locales. Un jour je plantai l'épingle au cœur de la Cité, sur ce double mot *Old-Bailey* ; Mister Kendal se mordit les lèvres, — indice d'un froissement

intérieur; — il s'agissait, pour lui, d'aborder ce sujet épineux : *la justice en Angleterre*. Néanmoins il s'y décida.

Dans les grands centres de population, me dit-il, il y a nécessairement certains lieux où viennent se résumer quelques-unes des misères et des hontes qui affligent le corps social le plus sain et le mieux constitué. Ainsi, entre autres, chez nous, Old-Bailey où l'on juge les criminels, et Newgate où on les loge. Le tribunal et la prison se tiennent de si près qu'on peut dire que le justiciable passe en voisin du banc des accusés à sa cellule de condamné. Parmi ceux qui ont fait ce triste trajet, quelques individualités remarquables, telles que l'illustre patriote William Russel, l'étonnant bandit Jonathan Wild et le poète Richard Savage, qui fut un scandaleux malade d'orgueil et de génie, se distinguent de cette foule d'obscurs misérables familiarisés avec le va-et-vient de la sellette au cachot. Je dis familiarisés, attendu la somme toujours croissante de nos récidivistes. Bon an, mal an, on en compte une trentaine sur cent condamnés. Sans doute ils sont trop nombreux; nos repris de justice : repris est le mot propre; non pas seulement repris pour la seconde fois, mais pour la dixième, la vingtième, la quarantième et même la soixantième fois. Une habituée de nos prisons a avoué qu'on pouvait relever à son compte cent quatre condamnations : on croit qu'elle ne s'est pas flattée.

Telles choses ne se voyaient point au temps où la déportation était en vigueur; mais depuis que nos colons de Van-Diemen, des Bermudes et des autres possessions anglaises ont refusé formellement de recevoir nos convicts, force a bien été de garder chez nous ceux dont nous ne pouvions nous débarrasser. Les garder tous sous clef, ce fut chose impossible. Outre que cela augmentait au delà de toute mesure les charges des contribuables (*taxpayers*), la place manquait pour loger les nouveaux locataires que la justice expédiait chaque jour dans nos prisons. Il fallut aviser à déloger successivement les anciens; de là l'origine des peines subordonnées (*secondary punishments*) appliquées maintenant aux récidivistes. C'est une sorte de pardon accordé conditionnellement. Le forçat est mis en liberté. On lui délivre une carte de congé (*ticket of leave*) qui le place sous la dépendance immédiate de la justice. Dans nos rapports ordinaires avec elle, pour qu'un citoyen puisse être privé de sa liberté il faut que, sous sa propre responsabilité, un autre citoyen l'accuse; il suffit que la conduite du porteur de *ticket of leave* soit douteuse, et aussitôt, sur un ordre du juge, sa carte lui est retirée, et le pardon est annulé. On a cru que ce système était bon; mais maintenant on cherche quelque chose de mieux.

J'en conviens, la besogne de notre police est lourde; à peine celle-ci y suffit-elle avec un effectif de 6 747 fonctionnaires, pas un de moins. Comptons-les ensemble : 18 surintendants, 143 inspecteurs, 623 *sergeants*, 53 5 constables et 608 agents nommés spécialement par et pour la Cité de Londres. Ils nous coûtent annuellement 539 582 livres (13 489 550 francs), dans lesquelles notre cité contribue pour 55 380 livres (1 384 500 francs). Ce n'est pas payer trop cher, vous l'avouerez, la vaillante milice qui nous protège contre les cinquante mille voleurs et vagabonds qu'on nous prête et que nous acceptons, sauf erreur ou omission, comme on dit dans les règlements de compte.

Mais c'est d'Old-Bailey qu'il doit être question dans notre entretien. Avant de nous y arrêter, peut-être ne serait-ce pas chose ici déplacée qu'un rapide aperçu des autres champs clos où, chez nous, accusés et plaideurs défendent, ceux-ci leur droit, ceux-là leur liberté et leur vie.

Dans notre pays, où chacun peut choisir ses juges, les

tribunaux ne manquent pas. Westminster, qui abrite les deux chambres du parlement, est aussi le siège de nos trois premières cours de justice. On les désigne vulgairement par le titre de *Courts of law common* (Cours de loi commune). C'est l'ancienne *Curia regis*, démembrée en trois cours de justice sous les noms distincts de *King's Bench* le (Banc du roi; on dit aujourd'hui *Queen's Bench*, le Banc de la reine), de *Court of exchequer* (la Cour de l'échiquier) et de *Court of common pleas* (Cour des plaids communs ou procès ordinaires). Au-dessus de ces trois cours souveraines, nous avons un tribunal d'équité, qui, suivant l'ordre hiérarchique, vient immédiatement après le parlement : on le nomme *Court of chancery* (la Cour de chancellerie). Tenue par le grand chancelier d'Angleterre ou, en son absence, par le vice-chancelier, cette cour a des règles et des formes légales particulières. Pour décider dans les causes qui lui sont soumises, elle tient compte plutôt de l'intention que de la lettre de la loi. Grâce à ce droit d'interprétation, elle résout des questions judiciaires qui seraient insolubles pour les autres magistrats, esclaves de textes dont le moindre défaut n'est pas seulement l'obscurité.

Dans ce pays de légalité, rien de ce qui a fait loi un jour ne tombe en désuétude : aussi est-il volumineux, notre corps de droit et de législation. Il se compose de 36 volumes in-4°, formant ensemble 30 600 pages. C'est un recueil de lois, de coutumes légales, de statuts, de décisions judiciaires et de bills de toutes les époques, se complétant, s'amendant et se contredisant même l'un l'autre, mais n'exprimant jamais l'abrogation formelle de ce qu'il y a de contradictoire entre eux. Voici, à ce propos, le fait que révéla lord Stanhope dans un de ses discours à la Chambre :

« Il y a tel statut qui, punissant tel délit d'une amende, dit expressément qu'une moitié de cette amende reviendra au roi et l'autre moitié à celui qui aura poursuivi le délit. Le Parlement substitua plus tard la peine de la déportation pour quatorze ans, à celle de l'amende; mais, par oubli, il a laissé subsister les autres dispositions de l'ancien statut, si bien que le juge ayant à prononcer son arrêt contre le coupable du délit en question devra dire : « Le » condamnons à la peine de la déportation pour quatorze » ans, dont une moitié reviendra au roi et l'autre moitié » à N... qui a poursuivi le délit. »

Ceci, qui, d'ailleurs, n'est donné que comme un exemple du singulier embarras dans lequel les *amending bills* peuvent placer un tribunal, ne pourrait pas embarrasser la Cour de chancellerie, où l'étourderie du législateur n'oblige pas le magistrat à abdiquer sa raison pour demeurer l'organe fidèle de la loi.

Vous me demanderez sans doute pourquoi, si chacun a le droit de choisir ses juges, tous les procès ne viennent pas devant cette Cour d'équité? Ce pourquoi, le voici :

Chez nous, où toutes les denrées sont chères, la justice est encore celle qui coûte le plus. Outre l'argent, il y a le temps, qui est une autre dépense souvent ruineuse. Or, les formes de la procédure sont si minutieuses et si multipliées en Cour de chancellerie, qu'on n'y considère pas comme raretés les procès centennaires. Aussi beaucoup de plaideurs préfèrent-ils s'adresser à la Cour du Banc de la reine (*Queen's Bench*). Ce tribunal est ainsi nommé parce que la personne royale est supposée présente à toutes les audiences. En vertu de cette fiction, les *writs*, qui sont ce qu'on appelle chez vous assignations à comparaitre par-devant le juge, portent que l'affaire sera entendue *coram rege ipso*. Cette Cour ne doit régulièrement juger que les procès dans lesquels la reine est positivement partie intéressée. Mais cela ne fait pas difficulté pour un habile

*lawyer* (homme de loi, avocat consultant). Les arrêts étant rendus au nom de la reine, ce qui blesse le citoyen dans son droit blesse également la personne royale de qui émane la justice; donc elle est partie intéressée dans la cause. Il en est de même pour la Cour de l'échiquier, qui doit son nom au tapis échiqueté dont est couverte la table où se règlent les comptes de la couronne. Cette cour ne peut admettre que les affaires relatives aux revenus de la reine. Mais il suffit que le plaideur qui veut être jugé par cette cour établisse que, d'une façon plus ou moins directe, il est, pour si faible somme que ce soit, débiteur envers la Couronne, et débiteur insolvable s'il perd son procès; le moyen est admis, et la cour retient la cause.

Nous n'avons pas chez nous ce que vous appelez le Ministère public, c'est-à-dire un magistrat chargé, même en l'absence de plaignants, de poursuivre la répression des délits et des crimes. Mais ce qui n'est pas le devoir particulier d'un seul est le droit légal de chacun. Tout citoyen anglais est admis à porter plainte à propos d'un fait ou d'un crime qui ne le touche pas même indirectement, et à en poursuivre en son nom personnel, mais aussi à ses risques et périls, la réparation ou le châtimement. Ce privilège du *self-government* (le gouvernement de soi par soi-même) est sans doute très-précieux, mais la prudence exige qu'on en use avec discrétion; non-seulement tous les frais d'un procès perdu sont à la charge de celui qui l'a poursuivi à tort, mais quelquefois un procès gagné est une victoire onéreuse. Le fait suivant n'est pas unique dans nos annales criminelles : Un assassinat est commis; par peur ou par calcul d'intérêt personne n'ose se porter partie plaignante contre l'assassin. Un brave citoyen, excité par les magistrats, se décide à accepter la responsabilité de la poursuite; il cherche les témoins du crime, les fait comparaître, le coupable est condamné; juges et compatriotes adressent au courageux citoyen les plus chaleureuses félicitations; enfin, pour dernière récompense, il reçoit une note de frais de justice qui l'oblige à débours 40 livres sterling (1 000 francs). S'il n'eût pas été en état de les payer, on pouvait légalement l'envoyer à la prison pour dettes.

A nous revient l'honneur de l'institution du jury. Les nations qui, sur ce point, nous ont suivis de plus près n'ont encore admis qu'en partie l'application de ce grand principe d'équité sociale et de sécurité individuelle qui, faisant abstraction des dispositions pénales de la loi, donne au citoyen pour juge de son droit et de ses actes la conscience de ses concitoyens.

En ce qui touche la répression des délits et des crimes, nous avons deux jurys : le grand jury, qui décide, après examen de l'acte d'accusation dressé par un magistrat, s'il y a lieu d'envoyer le prévenu devant les assises, et le petit jury, qui assiste aux débats entre les témoins et l'accusé, pèse les charges et prononce enfin sur la culpabilité ou l'innocence de celui dont le grand jury a maintenu la mise en accusation. Ainsi, pour qu'un individu, quelque preuve qui s'élève contre lui, en arrive à subir un arrêt de justice, il faut d'abord que les jurés se mettent d'accord sur ce point : « Il doit être jugé »; et pour que la condamnation soit prononcée, il faut qu'un autre jury, qui a le droit de se refuser à l'évidence, déclare unanimement que l'accusé est coupable. Ceci irrite les impitoyables et inquiète les poltrons. C'est de quelques-uns de ceux-là que nous vient cette boutade passée en proverbe à Londres : *The law is made for thieves* (La loi est faite pour les voleurs).

Mais, en vérité, le grand jury s'est-il jamais opposé à la mise en jugement d'un prévenu dont le crime n'était pas douteux? Et, au mépris des témoignages les plus accablants, le petit jury a-t-il jamais proclamé l'innocence

d'un voleur ou d'un assassin? Je me sens porté à répondre : « Jamais ! » Cependant voici les paroles qu'échangèrent un jour le baron Bramwell, l'un des douze grands juges d'Angleterre, et le chef d'un jury qui venait de prononcer un verdict d'acquiescement : — « Prétendez-vous dire que cet homme est innocent? demanda le grand juge. — Oui, milord. — En ce cas, reprit le premier, je remercie Dieu que ce verdict soit le vôtre et non le mien, et je conseille à ceux qui ont des capitaux de ne pas les embarquer dans ce comté. » Après tout, peut-être ne faut-il voir dans ce fait que le choc de deux convictions opposées également fermes et loyales.

Arrivons enfin à Old-Bailey, la cour d'assises de la Cité de Londres.

Prenez pour point central notre cathédrale de Saint-Paul, prolongez un rayon jusqu'à la distance de dix milles; le cercle qu'il vous donnera est l'étendue de la juridiction d'Old-Bailey; elle comprend donc toutes les localités des comtés de Middlesex, de Surrey, de Kent et d'Essex inscrites dans ce cercle.

Ne cherchez pas le monument qui portait autrefois le nom d'Old-Bailey : il n'est demeuré debout de l'ancien édifice que la grande salle du banquet, où les jurés ne pouvaient dîner qu'après avoir prononcé leur verdict; de là ce vers proverbial : « On pend les scélérats pour que les jurés dînent. » Le reste fut détruit dans la grande émeute qui éclata le 2 juin 1780, à propos de quelques concessions faites aux catholiques romains. En deux heures on signala trente-six incendies; il semblait qu'on voulût envelopper la Cité d'un cercle de flammes.

Old-Bailey a deux chambres de justice : *Old-Court*, la vieille Cour, qui ne s'ouvre que pour le jugement des crimes de lèse-majesté, et *New-Court*, la nouvelle Cour, siège ordinaire du tribunal. Il tient ses assises une fois par mois; la durée de chaque session est de cinq ou six jours. Le lord maire préside; il est assisté de ses deux *aldermen* (conseillers municipaux supérieurs). Le *recorder* (juge d'instruction assistant) soutient l'accusation, le *common serjeant* (le greffier) tient la plume, et l'huissier fait la police de l'audience. Les douze jurés sont dans leurs *boxes* (stalles); à la barre se tiennent les *barristers*, nom collectif par lequel on comprend les *conveyancers* (les notaires), les *special pleaders* (avocats qui ne plaident que par écrit), et les *common lawyers* (les avocats proprement dits).

Chez nous, plaignants et accusés peuvent plaider eux-mêmes; mais tout demandeur qui intente une action doit fournir caution et produire deux témoins. Il y a peu de temps encore, cette seconde obligation n'était pas la plus difficile à remplir : pourvu qu'on eût l'argent nécessaire, on trouvait dans un café, à peu de distance de la Cour d'Old-Bailey, des gens prêts à témoigner de tout et pour tous moyennant redevance. Le café a été fermé, et la mauvaise foi n'a plus sous la main ses garants devant la justice. Mais, puisqu'il s'agit de faux témoins, laissez-moi vous dire comment un très-honnête homme fut amené à en produire à son profit, pour ne pas être la victime d'un fripon. Ce fripon était un marchand. La vente n'allant pas sans doute aussi bien qu'il le désirait, il s'avisait de se créer un client fictif, l'honnête homme en question, et, l'amenant en face des juges, il lui réclama le prix de marchandises qu'il n'avait pas fournies. Les témoins obligés du marchand déclarèrent qu'ils avaient non-seulement assisté, mais même aidé à la livraison des objets impayés. Si l'honnête homme se fût contenté de donner un démenti au fripon, il succombait; une dénégation ne pouvant prévaloir en présence de témoignages affirmatifs. Mieux avisé, il se décida aussi pour l'affirmation; mais aux témoins qui attestaient la livraison des marchandises, il opposa d'autres

témoins, non moins sincères, qui attestèrent à leur tour l'avoir vu payant les marchandises soi-disant fournies. L'honnête homme fut mis hors de cause, et le fripon condamné pour avoir voulu se faire payer deux fois.

En résumé, me dit en terminant *Mister Kendal*, sans doute il y a parfois de faux témoins; il y a aussi des jurés et des juges qui n'ont pas comme il le faudrait le sentiment de leur devoir; mais le témoignage des hommes est encore la meilleure garantie pour le jury, comme le jury lui-même est la garantie la plus précieuse pour les juges et pour le justiciable.

### MARCHE NATIONALE BULGARE.

Où es-tu, ô véritable amour national? Où brilles-tu, ô lumière patriotique? Hâte-toi de jeter tes flammes et d'allumer de grands feux dans les cœurs de la jeunesse, pour qu'elle coure aux montagnes les armes à la main.

Embrase notre cœur, amour de la patrie! Soulève-nous contre les Turcs, et impose-nous à tous ce cri: « Aux armes! Courons aux Balkans! »

Levez-vous tous pour la patrie, et marchez contre les Osmanlis le sabre au côté et le fusil sur l'épaule; foncez, frappez et faites-vous justice!

Allons répandre notre sang pour la patrie, pour sa gloire et sa liberté! En avant contre nos tyrans, les barbares musulmans!

Hâtons-nous d'arborer partout le drapeau bulgare, et, la croix à la main, élevons notre cœur vers les cieux, en disant:

« O Christ, notre Sauveur, daignez abaisser vos regards sur nous, et voyez combien nous souffrons!

» Exaucez nos vœux, Seigneur, c'est vous qui êtes notre espérance! Notre cause est sacrée; elle est fondée sur votre foi divine, sur votre glorieux nom, ô Fils de Dieu, qui existez de toute éternité! » (1)

### LE CABINET DES PERRUQUES.

On nommait ainsi, au palais de Versailles, un cabinet séparé de la chambre à coucher de Louis XIV par la chambre du conseil. Ce qu'il y avait là de perruques de toutes grandeurs était surprenant. Elles étaient toutes posées sur des *termes* placés tout autour du cabinet. Il y en avait pour chaque cérémonie et chaque divertissement, pour la réception des ambassadeurs, pour la chasse, pour la promenade, pour le matin, pour le jour, pour le soir. Louis XIV avait sa chevelure toute rasée, en sorte qu'il portait sans cesse perruque. Le cabinet des perruques a été depuis réuni au cabinet du conseil.

### CHANCES ET PROBABILITÉS.

Un homme surpris par l'orage se réfugie sous un arbre isolé, et il y est frappé de la foudre. Cet accident n'est pas purement fortuit; car la physique nous apprend que le fluide électrique a une tendance à se décharger sur les cimes des arbres comme sur toutes les pointes. Il y avait une raison pour que l'homme ignorant des principes de la physique choisisse l'arbre pour abri, et il y en avait une pour que la foudre vint le chercher précisément à cette place. Au contraire, si l'homme avait été frappé au milieu d'une prairie ou d'une forêt, l'événement serait fortuit, en ce sens qu'il n'y aurait plus aucune liaison perceptible par notre jugement.

(1) Traduction libre, envoyée de \*\*\* au rédacteur en chef.

ment entre les causes qui ont amené l'homme sur ce point et celles qui font que la foudre s'y rencontre en même temps que lui.

Je suppose que deux frères qui servent dans le même corps périssent dans la même bataille. Quand on songe au lien qui les unissait et au malheur commun qui les atteint, il y a dans ce rapprochement quelque chose qui frappe; mais, en y réfléchissant, on s'aperçoit que ces deux circonstances pourraient bien n'être pas indépendantes l'une de l'autre et que le hasard seul n'a pas amené ce funeste rapprochement. Car peut-être le cadet n'a-t-il embrassé la carrière militaire qu'à l'exemple de son frère; en suivant la même carrière, il est naturel qu'ils aient cherché à servir dans le même corps; servant dans le même corps, ils ont dû partager les mêmes périls, se porter au besoin des secours; et si le péril a été grand pour tous deux, il n'est pas surprenant que tous deux aient succombé. Des causes indépendantes de leur lien de parenté ont pu jouer un rôle dans cet événement; mais il n'y a pas de rencontre purement fortuite entre leur qualité de frères et leur fin commune. (1)

### QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE CERVEAU.

Le chien n'a pas plus de cervelle que le mouton, et il en a moins que le bœuf. Le cerveau de l'éléphant pèse trois fois plus que le cerveau humain. La baleine et plusieurs autres cétacés ont aussi le cerveau supérieur à l'homme.

Si l'on mesure le poids du cerveau relatif à la masse du corps, on trouve que le cerveau de l'homme est relativement inférieur à plusieurs espèces de singes (le ouistiti, par exemple), au moineau, à la mésange et au serin. Le chien a de même relativement moins de cerveau qu'une chauve-souris, et le cheval qu'un lapin.

Si l'on compare les circonvolutions ou plis variés et irréguliers qu'on voit sur le cerveau de certains animaux, et que quelques auteurs ont considéré comme des marques de supériorité, on remarque que l'âne a beaucoup de circonvolutions, et que l'éléphant en a plus que l'homme.

On admet généralement qu'un homme dont le cerveau pèse moins de 1 000 grammes est nécessairement privé d'intelligence. On ne s'accorde pas sur la question de savoir quel est l'âge où le cerveau atteint son poids maximum et s'il y en a un où il décroît. Suivant M. Gratiolet, enlevé cette année à la science par une mort prématurée, « le cerveau croît toujours, au moins dans les races cancérales, depuis la première enfance jusqu'à la décrépitude. »

On prétend que le cerveau de Cromwell pesait 2 238 grammes, celui de lord Byron 2 238 grammes, celui de Cuvier 1 829 grammes; mais ces chiffres, qui ne sont pas incontestables, ne prouvent rien. Raphaël, Descartes, Voltaire, Napoléon, Schiller et beaucoup d'autres hommes illustres, avaient de petites têtes, et leurs cerveaux ne pouvaient pas dépasser de beaucoup le poids moyen, qui varie entre 1 328 grammes et 1 424 grammes.

### CE QU'ON VOIT DE CAPRI.

Voy. la Table des trente premières années.

Une colonne de vapeur bleuâtre, légère, transparente, s'élève du Vésuve en tournoyant, se détache vaguement sur le fond bleu du ciel, et monte lentement, dans le

(1) *Exposition de la théorie des chances et des probabilités*, par M. A.-A. Cournot. — Nous avons intercalé les mots « perceptible » par notre jugement » qui ne sont pas dans le texte, ne pouvant exposer ici la suite de considérations qui a fait admettre à M. Cournot les termes *hasard*, *fortuit*, etc.



silence infini, comme l'encens de l'autel vers l'Être suprême.

Elle monte; les courants supérieurs de l'air l'agitent, la déformant; mais avant de se dissoudre elle reste un



Un Paysage de l'île de Capri, dans le golfe de Naples. — Dessin de Perotti.

moment suspendue, semblable à un dôme de palais, au-dessus du volcan.

Au-dessous voici les riches vignobles, les gracieux contours des baies, les belles et blanches cités.



Scènes admirables de la nature, quelle âme humaine en vous contemplant ne se sentirait tout entière pénétrée des plus pures et des plus délicieuses émotions !

Mais non ! Une pensée trouble, un souvenir oppresse : c'est ici, à Capri, sur ces rochers, qu'un jour un homme, un monstre, vint, comme dans un repaire, se soustraire aux regards de ses semblables, le hideux tyran de Rome, Tibère, opprobre d'un siècle déshonoré ! (1)

## HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 310, 335.

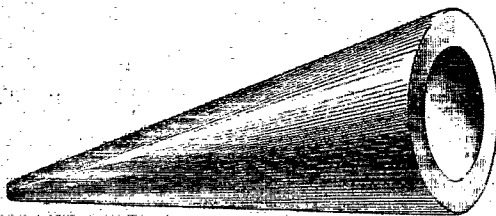
Comme il arrive lorsque, faisant la sieste à l'ombre d'un palmier d'où l'on domine la riche nature d'Afrique, on s'assoupit, puis on se réveille en sursaut et l'on sort d'un rêve ténébreux pour contempler la campagne luxuriante ; ainsi arriva-t-il à la Comète lorsque, étant restée absorbée dans un songe depuis son départ de la Terre informe, elle se réveilla près du magnifique Saturne. Elle ralentit sa marche et considéra avec une attention plus soutenue que jamais cette sphère merveilleuse, — retard que les astronomes de Neptune accusèrent sous le titre de « perturbation saturnienne » ; — et, lorsqu'elle contourna les parages de ce vaste empire, elle se crut véritablement éveillée d'un cauchemar.

Qu'était-ce, en effet, que la Terre à côté de cet astre splendide ? La Terre ! un misérable petit globule où la vie était à peine née, sous des formes invouables ; une masse chaotique où les éléments restaient confondus ; un rien, enfin : car si la Comète s'était retournée, elle aurait reconnu que, vu de Saturne, le globe terrestre n'est qu'une toute petite tache noire sur le Soleil. Encore ce point noir n'est-il visible que pour d'excellents yeux, comme on n'en a jamais vus, et ne peut-il en aucune façon donner l'idée d'un monde. Cet état de choses est plus que suffisant pour légitimer l'oubli dans lequel la Terre tomba dans la mémoire cométaire, et pour l'absoudre de l'indifférence qu'elle garda pour une création aussi médiocre que la création terrestre.

### II. — Où la Comète fait des comparaisons peu avantageuses entre les autres mondes et le nôtre.

L'indifférence de la Comète à l'égard de la Terre la poursuivait pendant si longtemps, qu'elle revint vingt-trois fois à son périhélie sans songer pour cela à jeter un regard d'attention au petit globe terrestre : encore le terme de cet oubli n'est-il dû qu'à un événement tout à fait étranger qui vint, presque à son insu, la tirer de son apathie.

La vingt-quatrième fois qu'elle repassait par là, — c'était vers l'an cinq cent trente-quatre mille cinq cent soixante-quatre, — elle se trouva un instant très-rapprochée du globe terrestre, car les deux astres se croisèrent dans leur route réciproque, si bien que la Terre habita pendant cinq jours et cinq nuits dans la queue vaporeuse



qui donnait à la Comète une longueur de soixante-dix millions de lieues, cette taille étant mesurée de la tête à

(1) Imité d'un sonnet de Richard Chénèvis Trench.

l'extrémité de sa robe flottante. Cette immense queue était un cône creux dont les bords mesuraient quelques centaines de mille lieues d'épaisseur ; cette figure conique représente la forme générale de la queue des comètes : le cône est plus ou moins évasé, et se rapproche quelquefois du cylindre. C'est une atmosphère d'une extrême ténuité formée par l'action du Soleil. La chaleur volatilise toutes les parties de la Comète qui en sont susceptibles, et qu'un long froid avait condensées quand l'astre était éloigné du foyer ; ces parties volatilisées s'étendent sur un espace immense, deviennent extrêmement légères, et s'éloignent du corps de la Comète, qui n'exerce plus sur elles qu'une faible attraction. Quelle que soit leur longueur, ces cônes ne pèsent pas beaucoup : on pourrait y tailler un morceau de la grosseur de Notre-Dame ou de l'Observatoire, et l'avaler homœopathiquement comme une bouffée d'air.

La Terre, disons-nous, habita pendant cinq jours dans ce cône. Peut-être s'étonnera-t-on que notre planète vive encore après une pareille rencontre, et peut-être s'étonnera-t-on davantage si nous ajoutons que cette proximité passa inaperçue pour les vivants de cette époque. À quoi doit-on donc s'en tenir sur le chapitre du choc des Comètes, et quel avis les astronomes nous donnent-ils en définitive ?

L'un des premiers du cénacle (1) pensait que les Comètes étaient beaucoup plus lourdes que les assertions précédentes ne tendent à le faire croire. « Les mers abandonnant leur ancienne position pour se précipiter vers un nouvel équateur, dit-il, une grande partie des hommes et des animaux noyés dans ce déluge universel ou détruits par la violente secousse imprimée au globe terrestre, des espèces entières anéanties, tous les monuments de l'industrie humaine renversés : tels sont les désastres que le choc d'une Comète a dû produire. » « Si la queue de quelque Comète atteignait notre atmosphère, disait un autre (2), ou si quelque partie de la matière qui forme cette queue répandue dans les cieux y tombait par sa propre pesanteur, les exhalaisons y causeraient des changements fort sensibles pour les animaux et pour les plantes ; car il est fort vraisemblable que des vapeurs apportées de régions si éloignées et si étrangères, et excitées par une si grande chaleur, seraient funestes à tout ce qui se trouve sur la Terre et y causeraient les plus grandes calamités. » « À la simple approche de ces deux corps, disait un troisième (3), il se ferait, sans doute, de grands changements dans leurs mouvements, soit que ces changements fussent causés par l'attraction qu'ils exerceraient l'un sur l'autre, soit qu'ils fussent causés par quelques fluides resserrés entre eux. Le moindre de ces changements n'irait à rien moins qu'à changer la situation de l'axe et des pôles de la Terre. Les queues sont, sans doute, des torrents immenses d'exhalaisons et de vapeurs que l'ardeur du Soleil fait sortir de leur corps. Une Comète accompagnée d'une queue peut passer si près de la Terre que nous nous trouverions noyés dans ce torrent qu'elle traîne avec elle, ou dans une atmosphère de même nature qui l'environne. Quelques-unes, en approchant du Soleil, en ont gagné un tel degré de chaleur qu'elles ne seraient pas refroidies en 50 000 ans. Quel serait l'effet de cette chaleur sur la Terre ? Elle la réduirait en cendres ou la vitrifierait ; la queue seule inonderait la Terre d'un fleuve brûlant et détruirait tous ses habitants. C'est ainsi qu'on voit périr un peuple de fourmis dans l'eau bouillante que le laboureur verse sur elles. » (4)

(1) Laplace.

(2) Grégory.

(3) Maupertuis.

(4) Peut-être vous semble-t-il que M. de Maupertuis entre ici dans

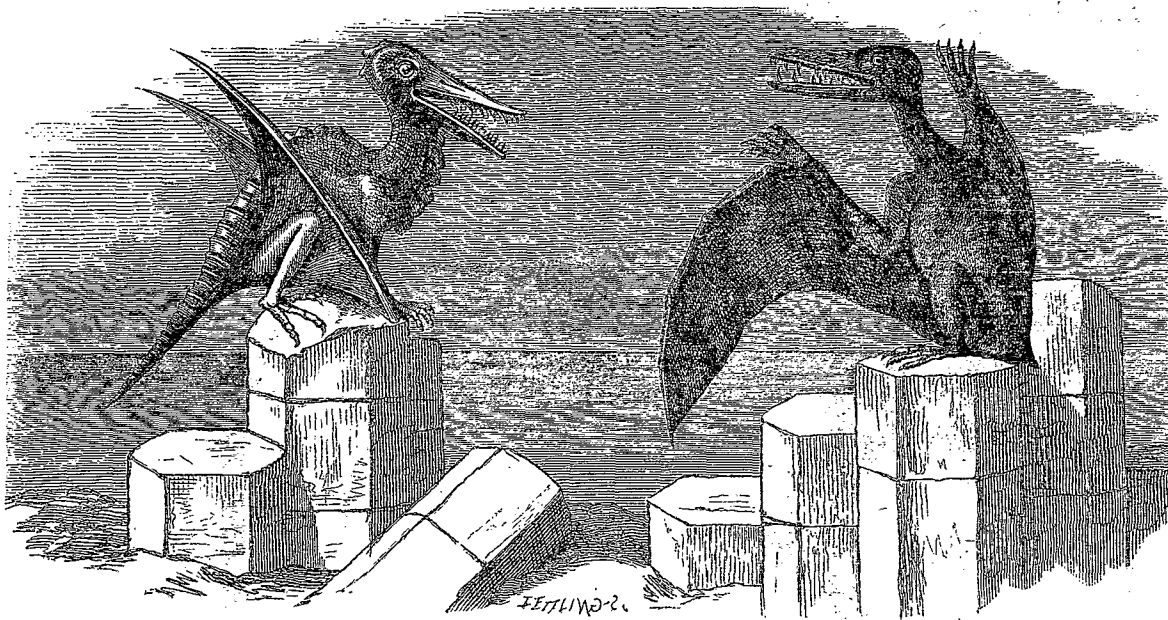
Mais d'autre part Newton assure qu'une Comète sans noyau, grande comme d'ici à Saturne, tiendrait dans un dé de vingt-cinq millimètres de diamètre si elle était condensée au degré de l'air atmosphérique que nous respirons; d'ailleurs, à l'époque où nous sommes arrivés dans notre récit, les habitants de la Terre craignaient fort peu les suites d'un arrosement pareil à celui dont on menaçait, plus haut, la fourmière terrestre, attendu qu'ils buvaient, nageaient, plongeaient, demeuraient et vivaient en pleine eau chaude. Infusoires microscopiques, poissons et amphibiens, ne s'aperçurent pas de la traversée de la Comète.

Mieux que cela, — et voici justement le petit événement qui tira notre illustre voyageuse de son apathie séculaire, — ce passage du globe terrestre non loin de sa tête produisit sur son esprit une influence fort avantageuse, au point de vue terrestre du moins. Elle daigna remarquer le globe qui traversait sa chevelure. On pour-

rait croire que la Terre, ennuyée de sa longue solitude, épiait le moment du passage, car jamais spectacle plus étrange ne s'offrit aux yeux d'une comète. Deux rochers escarpés défendaient l'entrée d'une presqu'île : — sur ces rochers perdus dans les nues, deux êtres bizarres, insolites, merveilleux, extraordinaires, se regardaient fixement et sans sourciller.

C'étaient le Ptérodactyle et le Ramphorhynchus. Frappée de ce spectacle, la Comète recueillit alors ses souvenirs, et se rappela que, soixante-treize mille cinq cent soixante ans auparavant, elle avait déjà eu l'occasion de remarquer ce petit globe et sa singulière habitation...

Et elle se mit alors sérieusement à examiner la Terre. Elle reconnut dès le premier coup d'œil que la configuration géographique de la surface avait déjà singulièrement changé, que de petits continents découpaient l'océan universel, et que la végétation encore exubérante parta-



Ptérodactyle et Ramphorhynchus.

geait maintenant l'empire du monde avec un règne animal assez important. Elle remarqua ensuite la figure typique revêtue par ce règne animal, et ne fut pas médiocrement

la sphère du roman pur. Alors, vous souvenez-vous de la plus singulière des descriptions imaginaires de ce genre, de la *Conversation d'Eiros avec Chormion*, l'un des récits les plus originaux du plus original conteur d'outre-mer? Notre entrevue de la Comète avec la Terre fut heureusement moins terrible que celle-là. Notre Comète fut assez gracieuse pour ne pas empoisonner ses hôtes; celle d'Edgar Poë, au contraire, aurait bien vite suspendu leur existence, comme elle le fit à l'étrange agonie du monde dont elle causa la fin, selon le fantastique narrateur :

... La Comète redoutée s'avança périodiquement, élargissant visiblement son disque rouge et augmentant son éclat... A son approche, l'humanité pâlit. Toutes les opérations humaines furent suspendues.

... Les cœurs les plus braves parmi notre race battaient violemment dans les poitrines. Ce météore nouveau n'était plus un phénomène astronomique, mais un cauchemar sur les cœurs, une ombre sur les cerveaux. Il avait pris avec une inconcevable rapidité l'aspect d'un gigantesque manteau de flamme claire, toujours étendu à tous les horizons.

... Encore un jour, — et les hommes respirèrent avec une plus grande liberté. Il était évident que nous étions déjà sous l'influence de la Comète, dit le témoin oculaire, et nous vivions cependant Nous jouissions même d'une élasticité de membres et d'une vivacité d'esprit insolites. En même temps, notre végétation était sensiblement altérée. Un luxe extraordinaire de feuillage, entièrement inconnu jusqu'alors, fit explosion sur tous les végétaux.

... Mais voici qu'une étrange altération s'empara de tous les hommes; la première sensation de douleur fut le terrible signal de la lamentation et de l'horreur générales. Cette première sensation de

étonnée. Dans le temps, à sa dernière visite, elle n'avait guère vu que des coquilles; à présent, c'étaient des crocodiles... mais des crocodiles de toute taille, de toute nuance,

douleur consistait dans une constriction rigoureuse de la poitrine et des poumons, et dans une insupportable sécheresse de la peau. Il était impossible de nier que l'atmosphère ne fût radicalement affectée. Le résultat de l'examen lança un frisson électrique de terreur, de la plus intense terreur, à travers le cœur universel de l'homme.

... L'azote de l'air s'en allait... L'oxygène, principe de la chaleur et de la vie, recevait au contraire un accroissement anormal. La Comète était arrivée, et c'était là son action. La surexcitation des esprits vitaux, comme le luxe de la végétation, en avaient été les premiers symptômes. Que tout l'azote fût extrait, et s'accomplirait une combustion irrésistible, dévorante, toute-puissante, immédiate, de toutes choses...

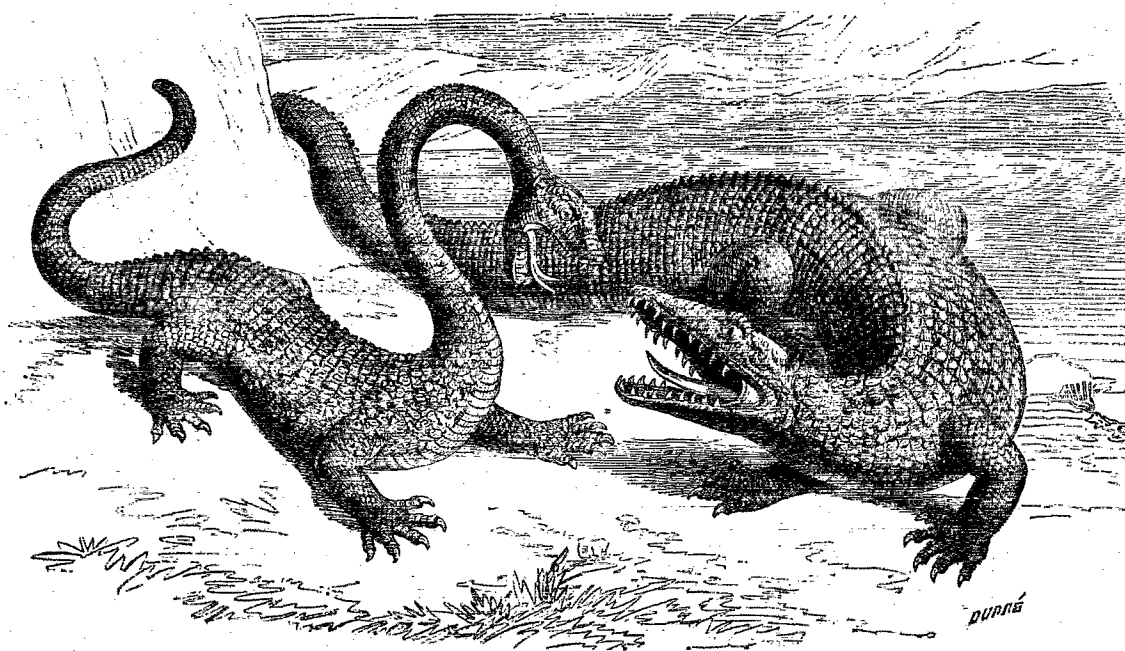
Dernier jour de la vie!... Nous habitons dans la rapide modification de l'air. Le sang rouge bondissait tumultueusement dans ses étroits canaux. Un furieux délire s'empara de tous les hommes; et, les bras roidis vers les cieux menaçants, ils tremblaient et jetaient de grands cris... Pendant un moment, ce fut seulement une lumière étrange, lugubre, qui visitait et pénétrait toutes choses... Puis ce fut un son éclatant, pénétrant, comme si c'était lui qui l'eût crié par sa bouche; et toute la masse d'éther environnante, au sein de laquelle nous vivions, éclata d'un seul coup en une espèce de flamme intense...

L'Anglais Whiston est le premier qui ait régulièrement destiné les Comètes aux événements funestes de notre monde. Après avoir assigné la Comète de 1680 comme cause du déluge, il annonce qu'un jour, en revenant du Soleil et en en rapportant des exhalaisons brûlantes et mortelles, elle causera aux habitants de la Terre tous les malheurs qui leur sont prédits à la fin du monde, et, enfin, l'incendie universel qui doit consumer cette malheureuse planète.

de toute variété. Sur la terre ferme, dans la mer, au sein des airs, partout, des crocodiles, des lézards, des sauriens, ici avec des nageoires, là avec des ailes, mais, en fin de compte, un grand peuple de crocodiles.

Elle plongeait son regard perçant dans les anses et les promontoires, et passa en revue l'armée des sauriens gigantesques. Elle vit défiler sous elle les Ichthyosaures communs, *intermedius*, *platyodon*, *tenuirostris*, dont quelques-uns mesuraient trente pieds de long. Ces troupes de lézards marins nageaient en pleine mer comme nos baleines; ils portaient à fleur de tête des yeux d'un pied de large, munis d'un appareil optique qui les faisait servir à volonté de microscope ou de télescope; étaient armés d'excellentes mâchoires, dont l'ouverture mesurait plus d'un mètre et montrait deux belles rangées de cent quatre-vingts dents; leur colonne vertébrale, formée de cent vertèbres, leur permettait les mouvements les plus flexibles et les plus perfides. Elle vit se précipiter des rivages

au fond des mers les bandes de Plésiosaures, autres lézards de même taille que les précédents, qui tenaient à la fois du serpent par le cou démesurément long, du caméléon par les côtes, d'un quadrupède par le tronc, de la baleine par les nageoires. Elle vit les rassemblements dangereux des redoutables Pœkilopleurons, aux griffes énormes, aux dents acérées, et ceux des Hyléosaures, des Cétiosaures, des Sténosaures et des Streptospondyles, — et les Téléosaures, ces sifflants des mers antédiluviennes. Elle vit s'élever dans les airs les groupes des Pterodactyles, immenses chauves-souris dont la gueule effrayante montrait soixante dents menaçantes, et qui passaient leur vie à sauter d'un arbre à l'autre, d'une roche à la roche voisine. Les hauts végétaux ne lui semblèrent pas moins étonnants par leur aspect sévère : c'étaient de grandes tiges, de grandes prêles, de grands roseaux, des fougères gigantesques, des conifères assez semblables à nos sapins, et des pandanées aux racines aériennes.



Habitants de la Terre pendant la période secondaire.

A l'aspect de ce panorama plus lugubre qu'agréable, la Comète réfléchit. Trois cent soixante-cinq fois la Terre roula sous ses yeux; trois cent soixante-cinq fois elle embrassa le tour entier du globe. Soudain retentit un craquement formidable. L'écorce du globe se fendit au sein de la mer, et tandis que les flammes s'élevaient furieuses des entrailles en travail, la mer se déversait dans le gouffre subitement ouvert avec un bruit épouvantable. Les monstres, entraînés par les flots de l'effrayante cataracte, hurlaient avant de s'engloutir, et les reptiles ailés s'enfuyaient à tire-d'aile et en poussant des cris sinistres. Les rivages se dépeuplaient, et d'une montagne à l'autre on voyait l'étincelle électrique rapprocher les distances en traversant l'atmosphère. Bientôt les grondements sourds d'un tonnerre inconnu se mêlèrent aux fracas de la tempête, et la surface entière parut déchirée par la même révolution.

Hélas! la Comète n'était guère revenue de son premier mépris pour la Terre, et ne songeait pas encore à la prendre au sérieux. L'habitude où elle était depuis des milliers de siècles de voir passer sous ses yeux des mondes déjà fort avancés dans l'ère de la civilisation, comme l'étaient Neptune et Uranus; — d'autres parvenus au sommet du progrès et planant dans leur supériorité acquise, comme Saturne; — d'autres en pleine voie de perfectionnement et

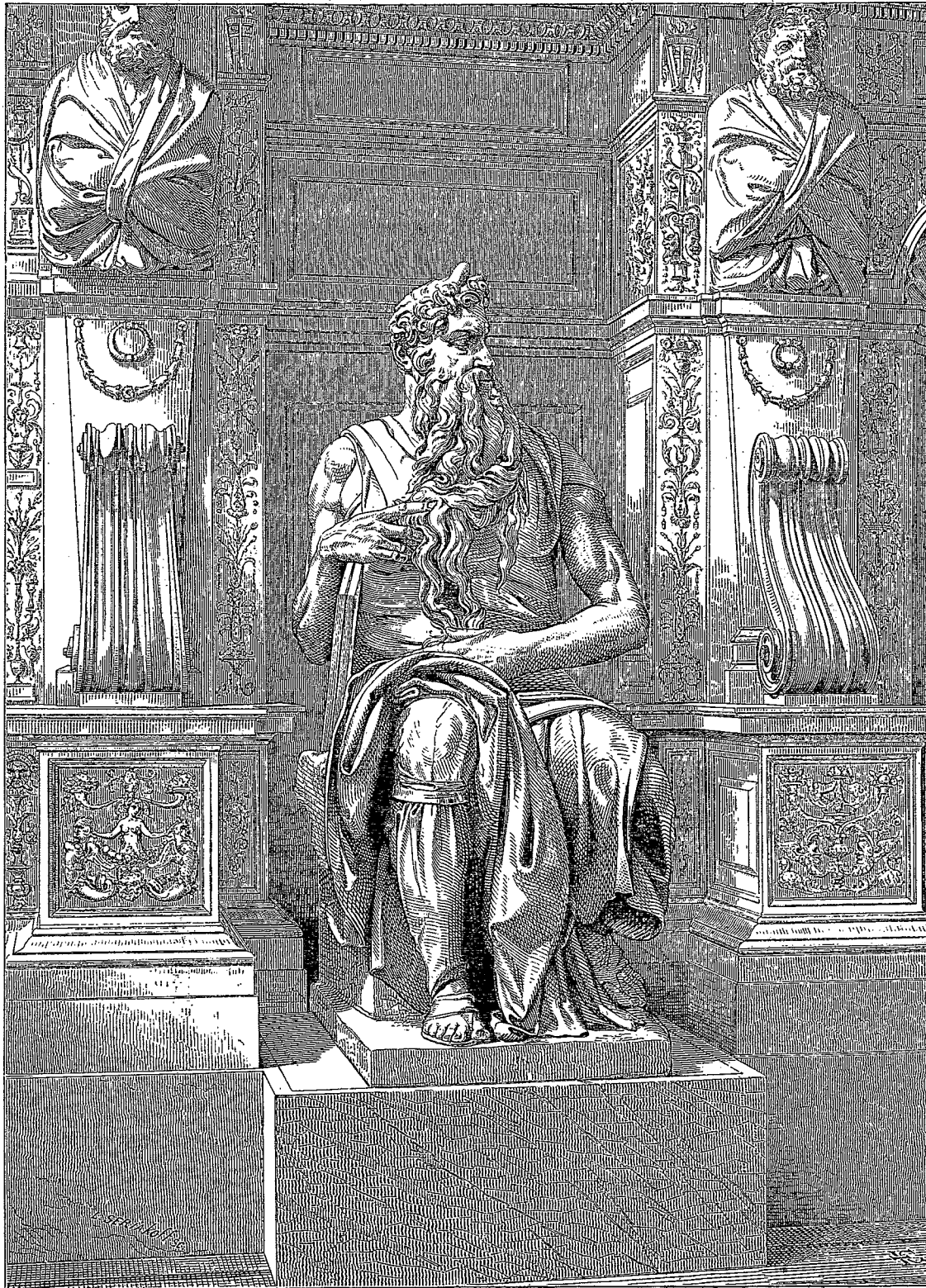
de luxe, comme Jupiter; — d'autres au printemps de la vie humaine, comme Mars : l'habitude de ce spectacle la plaçait en disposition défavorable pour une appréciation honorable du globe terrestre. Aussi retomba-t-elle bientôt dans son indifférence première.

Tandis qu'elle parlait, la révolution géologique continuait son œuvre. La formation jurassique seconait les fondements du globe, et la Terre entière tremblait comme si elle eût été saisie d'un vertige. Les mers s'engloutissaient dans les brûlantes profondeurs où se déversaient sur des régions affaissées; d'autres jaillissaient de sources inconnues subitement ouvertes au milieu des terres. Des plaines se sentaient boursoufler, comme on voit des bulles d'air soulever la pellicule d'un métal en fusion : elles faisaient place à un établissement de montagnes. Ailleurs, les monts et les collines s'effondraient, étendant une plaine nue là où mille accidents diversifiaient auparavant la surface. Avant d'être trop éloigné de la Terre pour la perdre de vue, l'astre aux longs cheveux put reconnaître que le cataclysme dont le prélude avait un instant suspendu sa pensée se continuait avec effervescence, et qu'il commençait pour le globe une œuvre de reconstruction.

La suite à une prochaine livraison.

Paris. — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 48.

## LE TOMBEAU DE JULES II, PAR MICHEL-ANGE.



Statue de Moïse par Michel-Ange. — Dessin de Chevignard.

La statue de Moïse, par Michel-Ange, que l'on voit actuellement dans l'église de Saint-Pierre in Vincoli, à Rome, était destinée à faire partie du mausolée de Jules II, que ce pape voulut se faire construire de son vivant. Dès son élévation au pontificat, il avait appelé Michel-Ange de Florence à Rome, et demandé un projet de monument à ce grand artiste, le plus capable, en effet, entre tant d'hommes

qui faisaient alors la gloire de l'Italie, de concevoir et de mener à fin une œuvre hors de tout parallèle par sa nouveauté et par sa grandeur. Le pontife et l'artiste se jetèrent tous deux d'abord dans cette entreprise avec la fongueuse ardeur qui était entre eux comme un trait commun de caractère, mais qui devait aussi, quand ils se trouveraient en dissentiment, amener de terribles éclats.



Michel-Ange, avec la promptitude du génie en avait la persévérance; une grande partie de sa vie fut consacrée à l'exécution de ce gigantesque ouvrage, fréquemment interrompu, plusieurs fois modifié dans ses dispositions principales, et laissé finalement inachevé par l'inconstance et le caprice de Jules II et de ses successeurs. Le pape, aussi mobile que violent dans ses desirs, délaissa, puis reprit le projet qui flattait sa gloire; il blessa et éloigna l'artiste, le rappela, lui imposa d'autres travaux; quand il mourut, le monument était peu avancé, et ceux qui vinrent après lui sur le trône pontifical se montrèrent moins désireux de terminer son tombeau que jaloux d'attacher leur nom à quelque œuvre nouvelle.

« Vasari et Condivi, dit M. Charles Clément dans une savante étude sur Michel-Ange, ne sont pas tout à fait d'accord dans la description qu'ils donnent de ce tombeau, tel qu'il avait été conçu par Michel-Ange et adopté par Jules II. Je suivrai, ajoute-t-il, la version de Condivi, qui se rapporte assez exactement à un dessin de ce monument de la main même de Michel-Ange, dessin que Mariette possédait, qu'il a décrit, et qui appartient aujourd'hui à la collection de Florence. Le tombeau devait être isolé; sur chacune de ses faces se trouvaient quatre esclaves debout, enchaînés à des termes qui soutenaient l'entablement, et dans des niches entre ces groupes deux Victoires ayant à leurs pieds des prisonniers renversés. Au-dessus de la corniche qui couronnait cette décoration, huit figures assises, deux sur chaque face, représentaient des Prophètes et des Vertus. Le Moïse devait être une de ces statues. Le sarcophage, placé entre elles, était surmonté d'une pyramide terminée par une figure d'ange tenant un globe. Vasari ajoute qu'il devait y avoir plus de quarante figures, sans compter les enfants et les autres ornements. D'après lui, l'entablement ne devait supporter que quatre figures: la Vie active, la Vie contemplative, saint Paul et Moïse. Le sarcophage aurait été soutenu par deux statues que ne mentionne pas Condivi: le Ciel paraissant se réjouir de ce que l'âme de Jules II était allée habiter la gloire éternelle, et la Terre pleurant la perte de ce pontife. Ce projet grandiose ne subit pas de modification jusqu'en 1513; mais, Jules II étant mort, les cardinaux Santiquattro et Aginense et le duc d'Urbin, ses exécuteurs testamentaires, réduisirent à six le nombre des statues qui devaient concourir à la décoration du monument, et à 6 000 la somme de 10 000 ducats qui devait y être employée. »

Sous Léon X et sous Clément VII, Michel-Ange put à peine s'occuper des sculptures du tombeau, négligées pour les œuvres dont ces papes voulaient enrichir Florence. « Vers 1531, le duc d'Urbin avait enfin obtenu qu'on permettrait à Michel-Ange d'interrompre les travaux de Saint-Laurent (à Florence), pour terminer le tombeau depuis si longtemps commencé. Enfin, à la mort de Clément, il crut avoir reconquis la liberté et pouvoir, après tant d'involontaires délais, remplir ses engagements; mais Paul III, à peine installé sur le trône, l'envoya chercher, lui fit l'accueil le plus bienveillant, et lui demanda de lui consacrer ses talents. Michel-Ange répondit que cela lui était impossible, qu'un traité l'obligeait à terminer le mausolée de Jules II. Paul se mit dans une grande colère et lui dit: « Voilà trente ans que j'ai ce désir; maintenant que je suis pape, il ne me serait pas permis de le satisfaire! Je déchirerai ce traité, et j'entends que tu m'obéisses. » Le duc d'Urbin se plaignait, accusait hautement Michel-Ange de mauvaise foi. Le sculpteur, ne sachant auquel entendre, suppliait le pape de le laisser compléter son œuvre comme il l'avait promis. Il faisait les projets les plus déraisonnables pour échapper aux contraintes amicales de Paul, celui entre autres de se re-

tirer à Carrare, où il avait passé, au milieu des montagnes de marbre, de tranquilles années. Le pontife, pour mettre fin à toutes ces discussions, rendit un bref daté du 18 septembre 1537, par lequel il déclarait Michel-Ange, ainsi que ses héritiers et successeurs, dégagés de toutes les obligations résultant des diverses conventions faites au sujet du tombeau. Cette manière de terminer les choses ne pouvait satisfaire le duc d'Urbin ni délier Michel-Ange. Les pourparlers furent repris, et on finit par convenir que le tombeau serait élevé sous la forme où nous le voyons aujourd'hui dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens, et serait composé de la statue de Moïse entièrement achevée de la main de Michel-Ange, de deux figures représentant, l'une la Vie active, l'autre la Vie contemplative, qui étaient très-avancées et qui devaient être terminées par Raffaello de Montelupo, de deux autres statues de la main de ce maître, d'une Vierge d'après un dessin de Michel-Ange, enfin de la figure couchée de Jules par Maso del Bosco. Telle est l'histoire abrégée de ce monument, qui ne fut entièrement terminé qu'en 1550, après avoir causé pendant près d'un demi-siècle de véritables tourments à Buonarroti. »

Le Moïse était resté pendant plus de vingt-cinq ans sous le ciseau du grand artiste. Aucun ouvrage ne porte plus profondément empreinte la marque de son génie. Il a été l'objet de critiques aussi bien que d'éloges passionnés; il demeure un des chefs-d'œuvre de l'art moderne, et l'un de ceux qui peuvent le mieux être opposés, quoique entièrement différent, aux chefs-d'œuvre de l'art antique. Mais pour l'apprécier à sa valeur, on doit restituer par la pensée ce colosse à la place qu'il devait occuper, au milieu d'un ensemble de figures d'égale importance, sous la voûte gigantesque de Saint-Pierre. Après cela seulement il faut s'approcher de la statue, qui, au premier aspect, déroute le regard et déconcerte la pensée, en étudiant les formes, l'expression, le style, et admirer davantage, à mesure qu'on la considère avec plus d'attention, les détails de l'exécution, d'une vérité, d'un fini, d'une fermeté, d'une largeur incomparables.

On a prétendu qu'en taillant dans le marbre cette puissante image, Michel-Ange avait présenté à l'esprit la figure de Sargonarole. M. Michelet s'en est heureusement souvenu dans son volume de *la Renaissance*: « Le cœur de Michel-Ange, dit-il, plein du martyr, l'avait transfiguré ici, et par le trait le plus hardi qui selon l'histoire marquait cette physionomie unique: quelque chose du bouc; figure sublimement bestiale et surhumaine, comme dans ces jours voisins de la création où les deux natures n'étaient pas encore bien séparées. Les cornes ou rayons plantés au front rappellent à l'esprit ce bouc terrible de la vision, « qui n'allait qu'à force de reins et frappait de » cornes de fer. » Le pied ému, violent, porte à terre sur un doigt pour écraser les ennemis de Dieu et les contempteurs de la loi. Moïse est la loi incarnée, vivante, impitoyable. Lui seul donna à Michel-Ange une pure satisfaction d'esprit. On conte que quarante ans après, quand on le traîna dans l'église où il devait siéger, son père, qui marchait devant lui, s'indigna de le voir aller si lentement, se retourna, lui jeta son maillet, disant avec tendresse: « Eh! que ne vas-tu donc? Est-ce donc que tu n'es pas » en vie? »

Prenons-y garde, le sentiment qui nous porte à diminuer notre vie et à modérer nos ambitions de félicité n'est autre que celui qui nous porte à éloigner de nous les tâches viriles, à redouter les efforts, à tourner le dos aux progrès. S'asseoir dans la fange des lieux bas, ce n'est



pas être humble ou modéré, c'est être lâche. La crainte de gravir les pentes, voilà ce qu'il y a au fond de cette indifférence que nous professons pour l'air vivifiant des sommets. Je ne vois rien de glorieux à mettre notre repos avant tout, avant le devoir, avant le perfectionnement moral, avant le bonheur des autres, avant notre propre bonheur.

A. DE GASPARIN.

## MÉMOIRES D'HÉLÈNE KOTTAUER (1).

### I. — RAPT DE LA COURONNE DE HONGRIE.

1439.

Ma gracieuse souveraine (2) arriva au château de Plintembourg (3) avec une suite nombreuse de seigneurs hongrois. Ceux-ci entrèrent dans la chapelle où la couronne sainte (4) était enfermée dans une châsse; plusieurs sceaux étaient apposés à la serrure: ils les brisèrent, sortirent la couronne et la contemplèrent attentivement. J'étais présente. Puis ils prirent la sainte couronne et la replacèrent dans un coffret, qu'on mit à côté du lit de la reine. Ma noble maîtresse était étendue sur ce lit; elle portait encore sa précieuse espérance dans son sein (5).

Près d'elle, dans la même chambre, étaient couchées deux jeunes filles nobles: l'une nommée Barbara, fille d'un seigneur hongrois; l'autre, Ironacherin. Une lampe brûlait à côté du lit de la reine, et un flambeau avec un cerce, comme il est d'usage près des princesses. Une des jeunes filles se leva dans la nuit, s'apercevant que le flambeau était tombé par terre: le feu prit dans la chambre, tout près du coffret renfermant la sainte couronne; des étincelles jaillirent sur le coffret, et un coussin de velours bleu placé dessus fut percé par l'une d'elles; le trou était plus large que la paume de la main.

Et voyez le miracle! le roi, qui était encore dans le sein de sa mère, ce roi qui devait porter la sainte couronne, n'était séparé d'elle que de deux toises!... Le mauvais esprit les eût volontiers abîmés tous deux dans l'incendie; mais Dieu qui le protégeait permit que la reine se réveillât à temps.

Je couchais près de la jeune princesse. Les demoiselles entrèrent dans ma chambre, me disant de me lever promptement, car le feu avait pris dans l'aile du château où couchait notre gracieuse souveraine. Je fus très-effrayée; je me levai en grande hâte et je volai vers l'appartement de la reine.

La chambre était remplie de fumée; je combattis le feu, je l'éteignis, puis j'ouvris les fenêtres pour faire sortir la fumée et laisser entrer l'air pur, de façon que la reine pût encore dormir cette nuit-là.

Dès le matin, les seigneurs hongrois vinrent trouver ma noble maîtresse, qui leur apprit ce qui lui était arrivé pendant la nuit, et comment le feu avait été si près d'elle

et de la sainte couronne. Cela parut miraculeux aux seigneurs; mais ils conseillèrent de reporter la couronne dans la chapelle où elle se trouvait auparavant, ce qu'on fit le jour même. La porte fut de nouveau murée; mais on y apposa moins de sceaux qu'il n'y en avait eu autrefois. Puis les seigneurs hongrois exigèrent que la reine cédât le château à son cousin Lassla Wan de Gara. Elle se soumit à leur volonté. Le seigneur Lassla Wan de Gara prit donc possession du château et y installa un burgrave.

Quand tout cela eut été accompli, la noble veuve, ma gracieuse souveraine, partit pour Ofen, chargée toujours de son cher fardeau, et, de plus, accablée de soucis; car les seigneurs hongrois insistaient pour qu'elle prit un époux, et son cousin, le seigneur Lassla, voulait qu'elle choisît le roi de Pologne (1); mais elle s'y refusait, parce que les médecins lui avaient dit qu'elle portait un fils, et elle l'espérait sans pouvoir, comme on le comprend; agir avec certitude. On lui conseillait toutefois de paraître accepter pour le moment le roi de Pologne, tout en se réservant, pendant le temps qu'il mettrait à son voyage, de chercher le moyen d'éviter cette union et de sortir d'embarras.

La noble reine commença dès lors à méditer sérieusement sur ce qu'elle pourrait faire pour reprendre aux seigneurs hongrois la sainte couronne. Ces seigneurs auraient vu avec grande satisfaction la reine venir faire ses couches au château de Plintembourg; mais ce projet ne plaisait nullement à ma gracieuse souveraine, et elle ne se rendit pas au château parce qu'elle craignait d'y être retenue de force avec son enfant; tout son désir était de rentrer en possession de la sainte couronne. C'est pourquoi la noble reine prit avec elle sa plus jeune fille, la princesse Élisabeth, moi et deux demoiselles de sa suite, et elle quitta le château d'Ofen en laissant derrière elle tout le reste de sa cour, ce dont chacun s'étonna fort, tous les courtisans étant fort dévoués à la jeune princesse. Pourquoi la reine agissait-elle ainsi? Nul ne le savait que Dieu, ma gracieuse maîtresse et moi.

La noble reine se rendit alors, avec la jeune princesse Élisabeth, à Komorn. Le comte Ulric de Cilly (cousin de la reine et de Ladislas de Gara) vint trouver Sa Grâce en ami fidèle, et ils se concertèrent pour trouver moyen de faire sortir de Plintembourg la sainte couronne.

Ma noble maîtresse s'adressa à moi pour me charger de l'affaire, car personne en qui elle pût se confier ne savait comme moi toutes les circonstances nécessaires à connaître. — Je fus d'abord très-effrayée, car c'était pour moi et mes jeunes enfants une entreprise pleine de dangers. — Je me demandais à moi-même ce que je devais faire. Je ne savais près de qui prendre conseil; je n'avais à en espérer que de Dieu seul. Je me disais que si je n'exécutais ce que désirait de moi la reine, et qu'il résultât de mon refus de grands malheurs, j'en serais responsable devant Dieu et devant les hommes.

Je me décidai donc à hasarder ma vie dans cette périlleuse entreprise. Je demandai seulement un compagnon de voyage. Il me fut permis de désigner moi-même la personne que je jugerais capable de remplir cette mission. J'indiquai un individu que je croyais tout dévoué à ma maîtresse; c'était un Croate. Il fut mandé au conseil secret, et on lui expliqua ce qu'on attendait de lui. Cet homme en éprouva un tel effroi, qu'il pâlit comme s'il allait mourir; il ne consentit pas à ce qu'on voulait, et il se rendit à l'écurie près de ses chevaux. Je ne sais si ce fut la volonté de Dieu ou un simple accident, mais nous ap-

(1) Le manuscrit original de ces Mémoires est conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne (n° 2920), sous ce titre: *Fragments des Mémoires d'Hélène Kottauer, 1439-1440*. Il a été édité en 1846 par Stephen Endlicek, à Leipsick. Un écrivain allemand célèbre, G. Freytag, en a cité les passages que nous traduisons en partie dans ses *Scènes du passé*.

(2) Élisabeth de Hongrie, fille de l'empereur Sigismond et veuve de l'empereur d'Autriche Albert, mort roi de Hongrie en l'année 1439. Hélène Kottauer, attachée à son service, était gouvernante de la fille d'Albert, alors âgée de quatre ans.

(3) Le célèbre château-royal de Wisgrad, dans un coude du Danube, à quatre heures de distance de Bude-Pesth.

(4) La couronne de saint Étienne, que les Hongrois considèrent encore aujourd'hui comme un symbole mystérieux et sacré qui confère à son possesseur le titre véritable de roi de Hongrie.

(5) Le futur roi Ladislas V.

(1) Le parti national voulait offrir la couronne au roi de Pologne Vladislas. Le parti allemand s'efforçait de conserver la souveraineté à la race de l'empereur Sigismond.

primes le jour suivant à la cour que cet homme avait fait une chute grave en tombant de cheval. Dès qu'il commença à se rétablir, il repartit pour la Croatie.

Notre entreprise fut donc retardée. Ma gracieuse souveraine devenait chaque jour plus triste, en songeant qu'un homme de si faible courage était maître de son secret. Moi aussi je ressentais à ce sujet les plus vives inquiétudes.

Enfin, le moment choisi par le Tout-Puissant pour opérer son miracle arriva; il nous envoya un homme qui avait le ferme vouloir de s'emparer de la sainte couronne au profit de la reine. C'était un Hongrois nommé X...; il mena l'affaire avec prudence et sagesse, en homme de courage. Nous fîmes nos préparatifs; nous primes avec nous des serrures et des limes.

Cet homme généreux, qui était décidé à jouer sa vie comme moi, avait une houppelande de velours noir et des souliers de feutre. Dans chaque soulier il plaça une lime et il cacha les serrures sous sa robe. Moi, je pris un petit cachet de ma gracieuse maîtresse; j'avais sur moi la clef d'une des portes de derrière du château, car au gond de la grande porte étaient attachées une chaîne et une barre de fer. Avant de quitter Plintembourg, nous avions presque démonté une des serrures, de manière qu'il n'y eût que peu de chose à faire pour l'ôter quand nous voudrions revenir.

Lorsque nous fûmes prêts, ma noble maîtresse envoya un message à Plintembourg, pour faire savoir aux dames de sa suite et au burgrave qui occupait le château que les personnes de sa cour dussent se préparer à rejoindre Sa Grâce à Komorn aussitôt qu'elle leur enverrait la voiture.

Dès que cette voiture et le traîneau sur lequel je devais voyager furent en état de partir, celui qui devait partager mes dangers se mit en route avec moi. On ordonna à deux seigneurs hongrois de nous accompagner. Le burgrave de Plintembourg reçut la nouvelle de mon arrivée pour venir chercher les dames de la suite de la reine. Lui et toute la cour furent très-étonnés d'apprendre qu'on m'eût laissée quitter la jeune princesse qui était si petite encore, et dont on ne me séparait pas volontiers, tout le monde le savait bien.

Le burgrave était un peu malade; il avait témoigné l'intention de se coucher près de la porte qui donnait entrée dans la chapelle où se trouvait la sainte couronne; mais Dieu voulut que sa maladie augmentât. D'autre part, il ne pouvait placer aucun de ses serviteurs dans cette salle, qui faisait partie de l'appartement des femmes. Il attacha seulement un morceau de toile à la serrure et y fit apposer un sceau.

*La suite à la prochaine livraison.*

## LES PROMENADES D'ALLEVARD.

Voy. p. 356.

La vallée du Bréda est comparable aux plus célèbres de la Suisse et des Pyrénées. Elle mêle au chanvre et au maïs le grenadier, le figuier et la vigne. De ses flancs, où les rochers les plus sauvages alternent avec les prairies les plus touffues et les plus ombrueuses forêts, descendent des eaux claires et pures. De beaux glaciers la dominent et lui envoient tous les soirs, après le coucher du soleil, un air frais qui renouvelle l'atmosphère. Il y a des buts de promenade pour toutes les forces et tous les goûts. Les grands marcheurs, ceux qui ne redoutent pas des excursions d'une ou deux journées, peuvent choisir entre la vallée du Gélon, qui conduit au col du mont Gilbert; la vallée du Bens, par

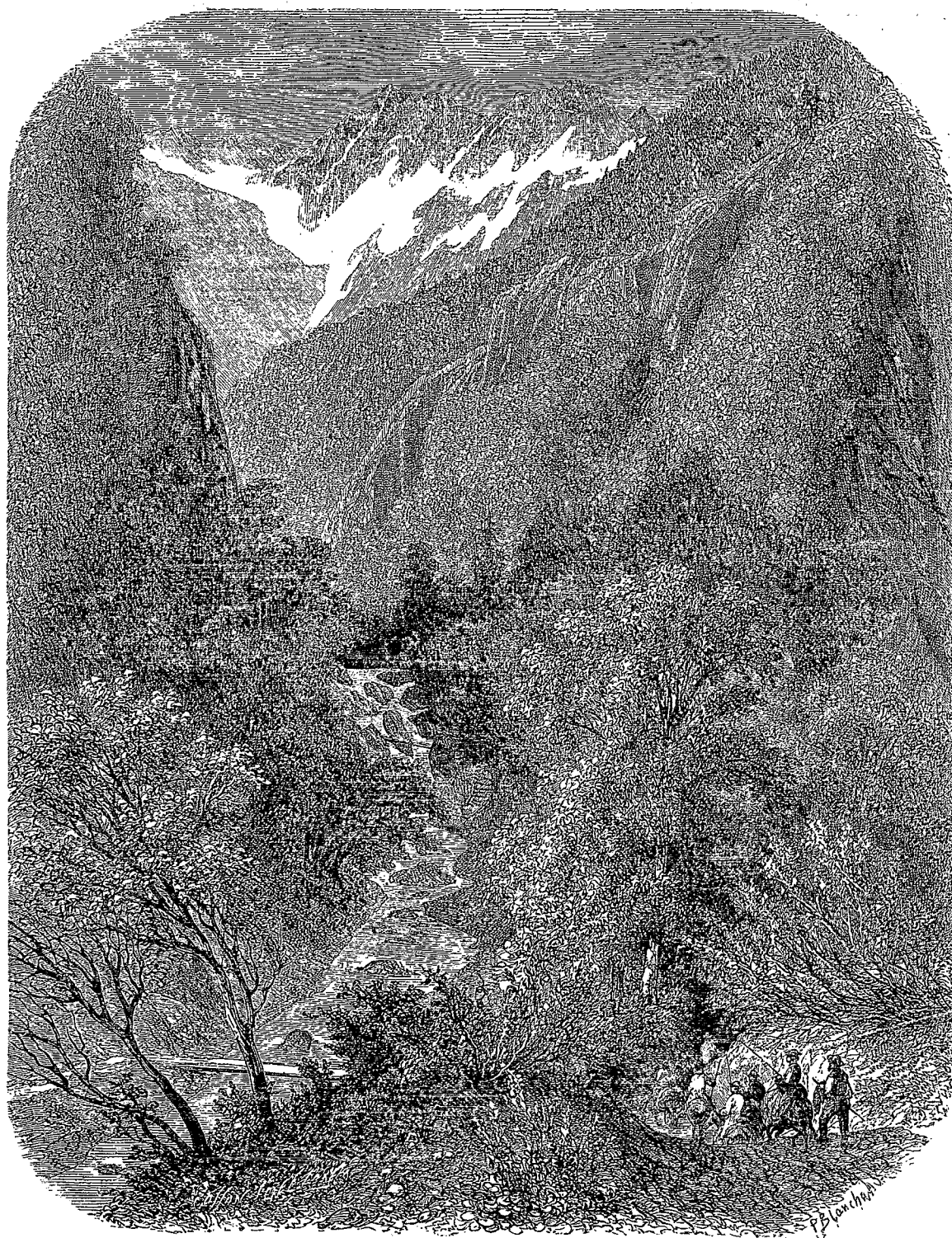
où l'on rejoint le chemin de fer Victor-Emmanuel à Épierres; la vallée du Gleyzin, qui mène à de superbes glaciers; ou celle du Bréda, qui prend naissance au versant des *Sept-Laux* (Sept-Lacs). Partout ils rencontreront sur leur route, pour compenser leurs fatigues, des vues étonnantes sur la Maurienne, le Piémont, la Grande-Chartreuse. Les plus héroïques escaladeront le sommet du Grand-Charnier (2 564 mètres) et le pic de la Pyramide ou Rocher-Blanc, haut de 2 931 mètres, d'où l'on découvre « le massif du Pelvoux; le mont Thabor, le mont Cenis, l'Iséran, le mont Blanc, le mont Rose, les Beauges, la Grande-Chartreuse, le Jura, les vallées du Rhône et de la Saône, les montagnes du Beaujolais, du Forez, du Vivarais, les chaînes de la Drôme et des Hautes-Alpes, et surtout, au sud, les glaciers des Grandes-Rousses, dominés par un pic haut de 3 473 mètres. » Mais ceux qui trouvent les montagnes plus belles d'en bas que d'en haut, ceux chez qui la fatigue détruit l'admiration, et qui attendent patiemment le perfectionnement des ballons pour planer avec l'aigle au-dessus des champs de neige et des rochers nus, ceux-là, contents d'un exercice raisonnable et de vues qui ne sont pas moins belles parce qu'elles ont moins coûté, consacreront une demi-journée aux ruines des deux chartreuses de Saint-Hugon, entourées de hêtres et de sapins antiques; ou bien ils iront déjeuner sur les bords du lac du Collet, en de riches pâturages (c'est encore 1 724 mètres à monter). Une ascension qu'on ne regrettera pas, c'est celle de Brame-Farine, longue montagne au nom singulier (sujet de dissertations pour les étymologistes), et qui sépare la vallée d'Allevard de la vallée du Graisivaudan; on voit de là le lac du Bourget, on croit voir Chambéry. Sur les versants de Brame-Farine, les noyers, les bosquets de sapins répandus sur une pelouse veloutée où se dressent de nombreux chalets, méritent à cette région le nom de Jardin-Anglais: c'est faire un grand honneur aux jardins anglais, si beaux soient-ils, que de leur comparer une nature si riche en perspectives inattendues, en beautés sublimes.

Enfin les paresseux et les faibles, ceux qui ne goûtent la marche que pendant une ou deux heures au plus, vont s'asseoir dans les grottes peu profondes de la Jeannotte, anciennes demeures des fées. Cependant une tradition veut que ces innocentes excavations soient interdites aux jeunes filles: celles qui osent y pénétrer « meurent infailliblement au bout d'un an, si elles ne se marient avant ce terme. » C'est là un danger conditionnel, n'est-ce pas? et qu'après tout il est facile de conjurer. La tour du Treuil, à vingt minutes au nord d'Allevard, ne manque pas non plus de visiteurs. Des frênes et des peupliers très-élancés entourent et dominent la tour, qui a pourtant vingt-cinq mètres de haut. Au sommet de l'édifice, sur la plate-forme, on jouit encore d'une très-belle vue. Il ne faut pas dédaigner non plus les ruines de la Bastie, restes d'un château du quatorzième siècle, détruit à la révolution. « Tout auprès se cache, sous des sapins, un ravin pittoresque arrosé par un petit ruisseau. »

Sans même aller si loin, faites quelques pas sous les grands châtaigniers qui dominent l'établissement de bains. Des bancs y attendent les promeneurs, et à chaque pas le point de vue change: vous y verrez tour à tour Brame-Farine, Sainte-Marguerite, les montagnes des Beauges, le village de Saint-Pierre, la montagne des Cinq-Pointes et le col du Barioz.

Nous avons gardé pour la fin le site vraiment délicieux qu'a dessiné pour nous M. Blanchard. C'est le Bont du monde, et nous nous dispenserons de le chercher ailleurs. Que peut-on désirer de mieux? Une gorge boisée et fraîche; un torrent qui tour à tour se plaint, et rit aux

éclats, et mugit d'une rage inoffensive ; au-dessus de la tête, un entassement de blocs écroulés, à demi vêtus de mousses et d'arbres pittoresques ; dans le ciel, les pointes grises et les traînées blanches des glaciers du Gleyzin.



Environs d'Allevard. — Le Bout du monde. — Dessin de Ph. Blanchard.

Vous dirai-je les ponts tremblants  
Et les cascades  
Qui lancent leurs tourbillons blancs  
Aux immobiles cavalcades ?  
Les escaliers  
Irréguliers,  
Routes d'arcs-en-ciel sillonnées,  
Où sont traînées  
Les têtes des pins arrogants,  
Accablés par les ouragans  
Ou les années ?

Cette strophe, traduite d'un poète du pays, que ces lieux

ont inspiré, est suivie de beaucoup d'autres qui peignent avec charme les sorbiers suspendus au-dessus des eaux, et le glacier couleur d'acier, et les pensées tour à tour humbles et superbes qui conviennent à l'homme devant les beautés inertes de la nature. Un contraste voisin fournit à ce chanfre ignoré une frappante opposition. Sur le chemin du Bout du monde, à quelques pas du torrent capricieux, le fourneau de la fonderie laisse échapper le fer en coulée incandescente. C'est une lave qui tombe « en projetant des milliers d'étincelles étoilées, au milieu de

rainures pratiquées dans le sable. » A peine refroidie, elle s'est métamorphosée déjà en roues de chemins de fer, en canons, en cuirasses de navires. Mais en face de l'industrie humaine dont l'activité ne poursuit que l'utile, il est toujours salubre d'admirer la nature désintéressée, qui n'agit que pour être belle.

### OU SE TIENNENT LES POISSONS.

Suite. — Voy. p. 259.

Si les poissons de la Seine sont incomparablement plus difficiles à prendre à la ligne que ceux de toute autre rivière, la véritable raison en est que le nombre des pêcheurs y est beaucoup plus grand et les modes de pêche plus variés que partout ailleurs. Ce n'est nullement, comme le disent certaines personnes, que les poissons y sont rares; il suffit de parcourir les bords de la Seine par une belle journée d'été, quand le temps est clair, pour s'assurer du contraire; la mésaventure de quelque poisson piqué et retombant à l'eau ne peut suffire pour expliquer la prudence habile des millions d'individus qui peuplent la rivière; il semble qu'ils participent de la civilisation parisienne, petits et gros, jeunes et vieux. Nous n'avons garde de vouloir approfondir cette question si curieuse de la manière dont l'expérience se transmet entre poissons, et nous nous bornerons à constater une fois de plus combien le danger continuel de la poursuite imprime également à tous les animaux des airs, de la terre et des eaux, une défiance plus ou moins vive ou ingénieuse dont le grand mobile est l'esprit de conservation.

Les pêcheurs exercés savent combien il leur importe de dissimuler toujours leurs engins le mieux possible, et dans ce but ils les choisissent ou les confectionnent eux-mêmes, leur donnant d'autant plus de finesse de manière à les rendre presque invisibles, surtout quand ils doivent avoir affaire à des poissons dont l'éducation est très-avancée. Or, comme il est difficile de juger cette éducation sans un examen préalable, et que cet examen constitue la première pêche à faire, la règle est de se « monter toujours et partout très-finement. » Si le poisson est ignorant, les chances de réussite seront décuplées, s'il est savant, on se sera assuré le seul moyen de réussir.

Une connaissance approfondie du lieu d'habitation ordinaire des poissons peut rendre le pêcheur capable de véritables merveilles aux yeux des ignorants. Qu'il me soit permis de citer à ce propos une anecdote qui m'est personnelle.

L'automne dernier, j'avais été invité par un ami à passer une partie des vacances dans un château de Bretagne. « Surtout, m'avait-il dit avec un sourire narquois, ne manquez pas d'apporter votre attirail de pêche et le reste; nous avons dans les étangs du parc des poissons qui déjoueront, je crois, votre science; personne n'a pu encore les prendre. Nous vous verrons à l'œuvre. »

Dès le lendemain de mon arrivée, je pris le chemin des étangs, vastes pièces d'eau coupées d'îles et formant du parc un séjour enchanteur. Je parcourus attentivement leurs bords pour étudier le terrain. L'eau était uniformément jaune et assez trouble pour que l'œil ne pût pénétrer dans sa profondeur. Je questionnai les gardes, qui me dirent qu'on avait peuplé les pièces d'eau de tanches et de carpes, mais qu'on n'en pouvait prendre à la ligne, même au filet. La pêche était d'une grande difficulté, non-seulement à cause des racines du bord, mais parce que les poissons se cachaient dans la vase, et que la seine ou l'épervier passaient au-dessus sans les ramasser. On supposait

que les étangs contenaient quelques poissons blancs; mais on ignorait d'où ils pouvaient venir.

A l'aide de ces renseignements, mon plan de bataille fut bientôt fait. Après m'être muni de vers de terre de la variété que l'on nomme *vers à tête noire*, je montai sur ma canne en bambou une solide ligne de soie au moulinet; car je savais que la carpe est terrible dans sa résistance, et qu'il fallait tout prévoir dans le cas où je pourrais en saisir quelqu'une. Ma ligne fut terminée par un petit hameçon Limerick renforcé, monté sur un *crin seul*; c'était un hameçon numéro 9.

Je savais que les carpes se tiennent d'ordinaire au fond, c'était donc là qu'il fallait aller les chercher; mais le fond était composé de vase, et la vase forme à sa partie supérieure une couche très-molle dans laquelle mon éche serait cachée sans que le poisson pût la voir, à moins de grand hasard. Je calculai que les carpes devaient, par l'épaisseur de leur corps, avoir à peu près la tête hors de ce nuage boueux, et je m'arrangeai en conséquence. Je sondai sans bruit et bien soigneusement la profondeur; je diminuai environ 15 centimètres de la longueur que me donna le plomb en s'arrêtant au terrain solide, et montai mon ver bien vif à cette profondeur. J'attendis dans le plus profond silence, sans piétiner. J'avais jeté ma ligne près de la bonde, dans l'endroit le plus profond, et bientôt je sentis qu'une carpe s'était prise; grâce à mon moulinet et à mon époussette, je la tirai hors de l'eau; puis bientôt j'en eus une seconde, une troisième, etc. L'une d'elles me donna le mot de l'énigme, en me rapportant, enfoncé dans sa mâchoire, un hameçon grossier numéro 1, au moyen duquel les gardes du pays avaient essayé de pêcher. Ils avaient fait l'éducation de ces carpes avec de vrais crocs de garde-manger, tandis que je venais de prendre ces carpes par l'estomac avec des hameçons qu'elles n'avaient point sentis en mangeant le ver.

Cette première partie de l'anecdote montre combien il importe de posséder plus d'un procédé, et souvent de s'éloigner du mode de pêche adopté dans le pays, si l'on veut réussir. La seconde partie, qui a fait dire dans le pays que j'avais un talisman, un *sort*, peut aussi montrer à quoi sert de connaître les mœurs des poissons.

Tandis que je pêchais à fond et que je prenais carpes et tanches, je vis sauter un gardon, puis deux, puis dix, à la surface. Mon plan primitif fut aussitôt modifié; et, au déjeuner, je demandai gravement à la maîtresse de la maison si, pour le lendemain matin, elle préférerait une friture de poissons blancs à la capture renouvelée d'une matelote de carpes respectables. On prit mon offre pour une fanfaronnade, et on l'accepta en riant et en m'interdisant toute carpe. Je m'engageai à observer cette condition, et je demandai qu'un des commensaux du logis vint me surveiller et s'assurer que nul poisson ne serait rejeté à l'eau. Ce qui fut dit fut fait. Au lieu de pêcher à fond, je montai mon hameçon entre deux eaux, un peu plus près même de la surface que du fond, et je le garnis d'une petite boulette de pain blanc de la grosseur d'un petit pois; cette boulette cachait entièrement l'hameçon. En en jetant constamment de semblables devant moi, à la même place, je formai un rassemblement de ces poissons, et, à chaque minute, je fis voler l'un d'eux dans l'allée. J'en pris ainsi une cinquantaine de suite, exclusivement. La galerie se déclara satisfaite, et nous allâmes déjeuner. Le lendemain, l'expérience se renouvela avec le même succès devant tous les habitants du château. Et voilà comment, pour avoir bien su où se tiennent la carpe et le gardon, je passai pour sorcier.



## LES LITS DES ANCIENS.

Suite. — Voy. p. 35.

C'est en Orient, nous l'avons vu, qu'il faut chercher l'origine des formes et des ornements adoptés pour la construction des meubles en général et des lits en particulier dans tout le monde ancien. Épurés, transformés par le goût des Grecs, ces formes et ces ornements se conserveront, avec peu de changements, sous les Romains jusqu'à la décadence de l'art antique. Mais avant d'examiner quels furent les usages des Romains et quelles variétés purent introduire dans leurs meubles la diversité des mœurs ou l'altération du goût, ne devons-nous pas nous demander s'ils ne possédaient pas, avant de rien recevoir de la civilisation hellénique, des modèles qui leur appartenissent en propre ou qui leur eussent été transmis par les peuples qui occupaient avant eux l'Italie?

Les témoignages des historiens et les découvertes des explorateurs modernes qui ont fouillé le sol de l'Italie sont ici d'accord pour prouver encore une fois que, chez les peuples de l'antiquité, les industries qui contribuaient au luxe et au bien-être de l'intérieur avaient puisé à une source commune. Quelle que soit l'origine des Toscans, sur laquelle on dispute encore, il est impossible de méconnaître l'influence de l'Orient manifeste dans la décoration des objets les plus anciens trouvés dans les tombeaux de l'Étrurie. Il n'est pas même nécessaire d'admettre l'opinion qui fait venir de l'Asie Mineure une colonie de Tyrrhéniens apportant avec elle les mœurs et les productions de ce pays, pour s'expliquer qu'un peuple adonné dès la plus haute antiquité aux entreprises maritimes, dont les vaisseaux redoutés étaient sur toutes les mers et abordaient tous les rivages, ait emprunté ses arts aux contrées où il les trouvait florissants. De très-bonne heure aussi les Étrusques reçurent des Phéniciens, puis des Hellènes, des modèles qu'ils apprirent promptement à imiter. Quant aux autres populations qui partageaient avec eux la Péninsule italique avant que Rome fût fondée, tribus de pasteurs, d'agriculteurs et de guerriers, tout ce qu'il est permis de conjecturer, d'après le petit nombre de renseignements qui nous sont parvenus sur leur compte, c'est qu'elles conservèrent, sans y beaucoup ajouter, les industries grossières qu'elles possédaient en commun avec toute l'émigration indo-germanique lorsqu'elles se répandirent en Italie. Comme les Achéens-Pélasges, les Latins et les Ombrins s'étendaient sur des couches de feuillages, sur des peaux de bêtes ou des couvertures entassées auprès du foyer; ils ne connurent les arts à proprement parler que du jour où ils se trouvèrent en contact et commencèrent à faire des échanges, les uns avec les Phéniciens ou les Grecs établis sur les côtes de la Méditerranée; les autres, habitant plus avant dans l'intérieur des terres, avec les Étrusques, leurs opulents voisins.

Attachons-nous donc à ceux-ci, puisqu'on ne saurait leur refuser une primauté que les découvertes nouvelles rendent de jour en jour plus incontestable. Comme on l'a fait remarquer dans un récent ouvrage<sup>(1)</sup>, la réputation de marins habiles qui leur est accordée par les plus anciennes traditions suffirait à prouver ce qu'ils surent faire de bonne heure; s'ils pouvaient travailler, assembler les bois, les toiles, les métaux nécessaires à la construction des navires, à plus forte raison devaient-ils appliquer leur industrie à la confection des meubles les plus usuels. Le sol du pays leur fournissait du cuivre en abondance et aussi du fer, de l'argent; ils tiraient encore de l'argent et de l'or de l'Espagne, de la Sardaigne, de l'Asie, de l'A-

(1) Noël Desvergères, *l'Étrurie et les Étrusques*, ou Dix ans de fouilles dans les Maremmes toscanes.

frique; leurs ouvriers excellaient dans l'art de fondre, de forger, de ciseler les métaux, et la Grèce elle-même, Athènes et Corinthe, dans leur plus beau temps, recherchèrent leurs ouvrages. Ils travaillaient de même le bois et l'ivoire, et s'en servaient pour la fabrication de toutes sortes d'objets, ainsi que de l'ambre venu des bords de la Baltique, qui affluait et que tous les peuples commerçants allaient chercher à l'embranchure du Pô. Nous savons donc de quelles matières pouvaient être formés les meubles dont les Étrusques faisaient usage; que les plus précieuses fussent mises par eux en œuvre, c'est ce dont on ne peut douter d'après ce que divers écrivains rapportent des raffinements de leur luxe, c'est ce que prouvent aussi les richesses trouvées dans quelques tombeaux.

Quant au dessin des meubles, au style, au goût des ornements, nous en pouvons juger par les sculptures et les peintures qu'on y a également découvertes. Il suffit de jeter les yeux sur les dessins qui accompagnent cet article pour voir que les lits étrusques ne différaient en rien des lits dont nous avons rencontré les modèles en Asie et en Grèce. Le premier reproduit une des pièces les plus remarquables de la collection Campana, qui fait aujourd'hui partie du Musée du Louvre. C'est un sarcophage en terre cuite dont la partie supérieure peut s'enlever et sert de couvercle à un coffre dont on aperçoit la convexité au-dessous de la barre transversale du lit. Dans ce coffre étaient déposés, vraisemblablement, les restes des deux personnages, homme et femme, qui sont représentés de grandeur naturelle étendus sur le lit. Les ornements sont peints en rouge et en noir; les couvertures sont rayées de bandes de couleur pourpre, alternant avec d'autres bandes de la couleur naturelle de la terre cuite. On remarquera les coussins sur lesquels s'accourent les deux personnages; ils paraissent faits de peaux d'animaux rembourrées et repliées sur elles-mêmes. La place à laquelle ce sarcophage a été trouvé dans un hypogée de Cervetri, l'antique Cære, permet de supposer que nous avons devant nous, non un de ces lits de repas dont nous aurons plus tard à nous occuper, et qu'on rencontre si souvent dans les peintures étrusques, mais la couche véritable, le lit nuptial qui occupait le centre de l'habitation primitive de tous les peuples de l'Italie, et qui resta par la suite, chez les hommes attachés aux anciennes mœurs, placé au milieu de l'*atrium* et faisant face à la porte. Des lits semblables se voient en plusieurs endroits, et par exemple à Cervetri encore, dans la grotte dite de l'*Alcôve*, qui renferme plusieurs chambres disposées, en effet, comme des alcôves: dans la principale, située au centre, un lit massif, garni de coussins, d'oreillers, et dont les pieds sont ornés de reliefs, a été taillé dans le roc avec son marchepied placé devant lui. Beaucoup de sarcophages, d'urnes cinéraires, de bas-reliefs ou de peintures étrusques, nous offrent encore des exemples de lits analogues à ceux-ci par leur forme et la manière dont ils sont ornés, et rappellent avec plus ou moins d'élégance ceux qu'on a vus dessinés dans les précédents articles.

Notre deuxième gravure est empruntée aux peintures des tombeaux de Tarquinii (aujourd'hui Corneto), dont on peut voir une longue suite dans les belles planches du Musée Grégorien. Celle-ci, à cause du sujet qu'elle représente, a fait donner le nom de *Chambre du mort* au tombeau où elle a été trouvée. C'est, en effet, un mort que nous voyons ici exposé sur son lit funèbre, et ce lit ne se distingue par aucun caractère particulier de ceux dont on se servait pour se reposer. Nous avons vu qu'il en était de même chez les Grecs: on exposait les morts sur des lits ordinaires. Ici, comme dans la figure précédente, on voit le bois du lit entièrement découvert; les épaisses couvertures,



les tissus brodés étendus au-dessus, n'en cachent que les bords inférieur et supérieur. Au contraire, un sarcophage en terre cuite, provenant des fouilles de Toscanella et qui appartient au Musée Grégorien <sup>(1)</sup>, nous offre l'image d'un

lit enveloppé d'une sorte de housse, qui laisse apercevoir seulement l'extrémité des pieds. On s'accorde à reconnaître Adonis dans le mort couché sur ce lit ; il porte une blessure à la cuisse, et un chien est accroupi sur le marchepied : on



FIG. 1. — Lit étrusque, sarcophage en terre cuite trouvé dans un tombeau à Cervetri.

pense que cette figure, beaucoup plus moderne que les deux autres, représente le jeune chasseur pleuré par Vénus, placé sur un lit funèbre, tel qu'on avait coutume de le montrer dans la solennité des Adonies. On peut voir encore des lits semblables à ceux qui précèdent dans un grand

nombre de bas-reliefs ; la gravure au trait d'un miroir de bronze trouvé dans un tombeau de Castel-Vetro en montre un de forme différente et tout à fait inusitée <sup>(1)</sup>. Les deux extrémités, relevées et recourbées comme l'ornement appelé *chénisque* que l'on plaçait quelquefois à l'arrière des



FIG. 2. — Lit funèbre étrusque, d'après une peinture trouvée dans un tombeau de Corneto.

vaisseaux, sont, comme lui aussi, terminées par une tête d'oie ou de cygne, et sur le côté il semble que l'on ait voulu marquer les rames suspendues aux flancs d'un navire.

On voit encore au Musée Grégorien, à Rome <sup>(2)</sup>, non plus figuré en peinture ou en sculpture, mais conservé intact après tant de siècles, un lit en bronze, provenant d'un tombeau de Cære, qui complète l'idée que nous avons pu nous faire des lits étrusques en nous montrant plusieurs parties qui, dans les représentations peintes ou sculptées, restent naturellement cachées. Ce meuble, assez grand pour

recevoir le corps d'un homme de haute taille, pose sur six pieds ronds fort simples ; entre les barres qui forment le châssis du lit, des bandes de métal se croisent en losanges ; sur ce réseau on plaçait les coussins et les couvertures, et une sorte de plateau, les soulevant, donnait à la tête plus de hauteur, indépendamment des oreillers que l'on y pouvait ajouter. Autour du lit se déployait une frange de métal découpée et ciselée, où l'on voit en très-bas-relief des figures d'hommes, de lions, de sphinx, de chiens, et des fleurs qui semblent être des fleurs de lotus.

La suite à une autre livraison.

<sup>(1)</sup> Museo Gregoriano, I, tav. xcjii.

<sup>(2)</sup> Idem, I, tav. xvj.

<sup>(1)</sup> Annales de l'Institut archéologique de Rome ; 1842.

## LA LEÇON DE DESSIN.



Salon de 1865; Peinture. — La Leçon de dessin, par M. Armand Leleux. — Dessin de Pauquet fils.

Cet adolescent est quelque fils de prince romain : on le devine rien qu'à sa physionomie noble et fine, à la gravité respectueuse du professeur, à l'attitude du petit valet immobile derrière lui. Son costume ne prouve aucunement qu'on le destine aux grandes dignités de l'Église : c'est celui que portent tous les élèves des écoles romaines. Un étranger qui n'est pas averti s'étonne de voir courir par les carrefours ou passer au Corso dans des carrosses, à côté des belles dames, tant de « petits abbés » ; il fait erreur, ce ne sont que des écoliers. Celui-ci n'a pas l'air ennuyé que donnent les leçons imposées et les études qu'on n'aime ou

ne comprend pas. Il s'intéresse à ce qu'il fait ; il regarde avec intelligence ce buste antique. Il vous dirait volontiers, j'imagine, ce qu'écrivait Goethe à ses amis lorsque, dans sa jeunesse, il vint visiter Rome : « Je dessine pour exercer mon goût et ma main. La vue des œuvres d'art excellentes épure et affermit le jugement. » Quand on est bien épris de l'amour de l'art, on ne se satisfait pas de la simple contemplation des chefs-d'œuvre : on sent qu'il faut quelque chose de plus pour se pénétrer de leur charme, pour en prendre entièrement possession, et s'assurer ainsi une source intime de belles jouissances qui ne tarira plus.

Ce point de vue est clairement indiqué dans plusieurs passages du journal de Goethe : « ... Je suis toujours plein d'ardeur ; j'ai dessiné une tête d'après la bosse. On ne voulait pas croire que j'eusse fait ce dessin. Je vois très-bien jusqu'où l'application peut s'étendre. ... L'art dispose peu à peu notre œil et nous rend plus sensibles les beautés de la nature. ... Les esprits progressifs ne se contentent pas de jouir, ils veulent connaître. Cela nous porte à agir par nous-mêmes, et nous finissons par sentir que nous ne sommes capables de bien juger que ce que nous pouvons produire aussi nous-mêmes à quelque degré. »

Si l'on réfléchit à ces derniers mots, on comprend l'un des plus sérieux avantages de l'étude du dessin. Notre jeune prince paraît bien en avoir l'instinct ; je ne serais pas étonné si sa pensée était, en ce moment : « Il y a dans ce front une dignité inexprimable. » Mais entre lui et Goethe, la comparaison, sans doute, ne se soutiendrait pas longtemps.

Goethe, ravi par un feu sacré, ne tendait pas, dans son incessante ardeur d'accroître ses forces, à des jouissances seulement personnelles : son génie a été le flambeau de son siècle. Jeune prince, serez-vous jamais rien de plus qu'un amateur aimable ? Il faut vous approuver cependant. Ces heures où votre esprit s'exerce en même temps que votre main ne seront perdues ni pour vous ni pour ceux qui vivront près de vous. Toute culture généreuse est bien-faisante. Qui sent ce qui est beau le fait sentir aux autres. Cherchons la société de ceux qui savent admirer : l'admiration est chose douce et salutaire.

## MÉMOIRES D'HÉLÈNE KOTTAUER.

Suite. — Voy. p. 379.

### I. — RAPT DE LA COURONNE DE HONGRIE.

Suite.

Quand nous arrivâmes à Plintembourg, nous trouvâmes les dames et demoiselles ravies de voyager et de rejoindre notre gracieuse souveraine ; elles s'apprétaient à partir, et faisaient faire un bahut pour leurs robes. On avait beaucoup à travailler pour avoir fini ce jour-là, et on donna des coups de marteau jusqu'à huit heures du soir. Celui qui m'accompagnait vint avec moi dans la chambre des femmes et plaisanta avec les demoiselles. Il y avait un petit tas de bois devant le poêle pour allumer le feu : il glissa dessous les limes ; mais les varlets qui étaient au service des demoiselles s'aperçurent qu'on avait mis là quelque chose, et commencèrent à chuchoter. Je les entendis, et j'avertis immédiatement mon compagnon. Il fut très-effrayé et pâlit extrêmement. Cependant il parvint à reprendre ses limes et à les cacher ailleurs. Ensuite il me dit secrètement : « Dame Hélène, tâchez d'avoir de la lumière. » Je priai alors une vieille femme du château de me donner quelques chandelles de cire, parce que j'avais beaucoup de prières à faire, cette nuit étant un samedi de carême. Je pris les chandelles de cire et je les cachai tout près de moi. Quand les dames et tous les habitants du château furent endormis, il ne resta dans ma petite chambre que moi et une vieille femme que j'avais amenée et qui ne savait pas un mot d'allemand. Elle ignorait notre projet et n'était au courant de rien de ce qui se passait dans le château ; d'ailleurs elle ne tarda pas à se coucher et à s'endormir profondément.

Comme le moment d'agir était venu, celui qui courait de si grands dangers, ainsi que moi, vint par la chapelle à ma porte et frappa légèrement ; je lui ouvris, puis je refermai la porte derrière lui.

Il amenait un varlet qui devait le seconder dans l'entre-

prise ; cet homme portait le même nom de baptême que lui<sup>(1)</sup>, et il lui avait prêté serment de fidélité. J'allai vers mon compagnon de voyage, et je voulus lui remettre les chandelles de cire ; mais je ne pus les retrouver. Je fus très-effrayée, ne sachant plus ce que je devais faire ; la tentative fut sur le point de manquer faute de lumières. Je réfléchis encore sur ce qu'il y avait à faire ; à la fin, je me décidai à réveiller doucement la femme qui m'avait donné les chandelles de cire ; je lui dis que les lumières étaient perdues et que j'avais encore beaucoup de prières à dire. Elle en alla chercher d'autres. Quand je les reçus de ses mains, j'étais bien contente ; je les remis à mon compagnon, ainsi que les serrures qu'il y aurait à substituer à celles qu'on ferait sauter ; je lui donnai aussi le cachet de la reine avec lequel on apposerait de nouveaux scellés, et les trois clefs qui appartenaient à la porte de derrière. Il ôta de la serrure le morceau de toile où était appendu le cachet placé par le burgrave, ouvrit la porte, entra avec son serviteur, et travailla vigoureusement à ouvrir les autres serrures, tellement que le bruit du marteau et de la lime devint très-distinct.

Il faut que les hommes d'armes et les varlets du burgrave aient été, cette nuit-là, peu soucieux de la couronne qu'ils étaient chargés de garder, et que le Dieu tout-puissant ait fermé toutes les oreilles pour que nul d'entre eux n'ait entendu ce bruit. Moi, j'entendais tout, je faisais sentinelle dans une grande angoisse, et je m'agenouillai avec la plus fervente piété, priant Dieu et Notre-Dame de nous assister moi et mon compagnon. Je dois ajouter cependant que, comme j'avais encore plus grand souci de mon âme que de ma vie, je priai Dieu, si nous agissions contre sa divine volonté et si je devais être damnée à cause de cette action, ou si elle amenait malheur au pays ou au peuple, de prendre alors pitié de mon âme, et de me faire plutôt mourir à l'instant même. Pendant que je priais, j'entendis de fortes voix et un tapage comme si des hommes d'armes s'arrêtaient devant la porte par laquelle j'avais fait passer mon compagnon ; il semblait qu'on voulait la forcer. Très-effrayée, je me relevai avec l'intention d'aller avvertir ceux qui travaillaient aux serrures de cesser au plus vite. Puis la pensée me vint d'aller d'abord à la porte où le bruit avait lieu, ce que je fis ; quand j'arrivai, tout était rentré dans le silence. Je pensai que c'étaient des fantômes, je retournai à ma prière. Je fis vœu à Notre-Dame d'aller en pèlerinage à Zell<sup>(2)</sup> pieds nus, et tant que je n'aurais pas accompli ce vœu, de ne jamais dormir sur la plume toutes les nuits du samedi. Je promis aussi, pour toutes ces nuits du samedi, une prière particulière à Notre-Dame durant ma vie entière, pour la remercier de la grâce qu'elle m'avait montrée et de celle qu'elle avait obtenue en ma faveur de son cher Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Tandis que j'étais encore à genoux, il me sembla de nouveau entendre un grand bruit et un cliquetis d'armes devant la porte, entrée habituelle de l'appartement des femmes. Tout mon corps tremblait de frayeur, j'avais une sueur froide, et je me dis que ce n'était certes pas cette fois des spectres, et que pendant que j'étais allée du côté de la chapelle, ces hommes venaient sans doute d'arriver par l'autre issue. Je ne savais plus ce que je devais faire, et je prêtai l'oreille pour m'assurer si je n'entendrais rien du côté de l'appartement des demoiselles. Aucun bruit n'arriva plus jusqu'à moi... Je descendis alors lentement les degrés du petit escalier jusqu'à la porte du bas, et lorsque j'arrivai je ne vis personne. Je fus bien soulagée, et je remerciai Dieu ; puis je retournai à ma prière, bien

(1) Superstition.

(2) Maria-Zell, dans le Steintmark.

convaincue que c'était le diable qui aurait voulu se mêler de gâter l'affaire.

Quand j'eus terminé ma prière, je me relevai et j'allai voir ce qui se faisait dans la chapelle. Mon compagnon vint à ma rencontre en me disant de me réjouir : tout était accompli. Il avait limé les ferrures de la porte ; mais celles de la châsse contenant la sainte couronne étaient si fortes, qu'il avait fallu brûler le bois. Il en était résulté une épaisse fumée qui me donna de nouvelles inquiétudes ; mais Dieu voulut que nous ne fussions pas trahis par cette fumée.

Quand la sainte couronne fut entre nos mains, nous refermâmes avec soin toutes les portes et nous replaçâmes d'autres serrures là où les anciennes avaient été brisées. Puis, après avoir apposé le sceau de ma gracieuse maîtresse, nous refermâmes la porte extérieure en y replaçant le morceau de toile et le cachet de cire tels que nous les avions trouvés et qu'ils y avaient été mis par le burgrave. Je jetai les limes dans le lieu le plus secret de la chambre des femmes ; on les y trouverait encore si on voulait un témoignage de la vérité de mon récit.

Mon compagnon porta la sainte couronne hors de la chapelle, où sainte Élisabeth repose en Dieu. Je me considère, moi Hélène Kottauer, comme redevable, en cette occasion, d'une nappe d'autel et d'une chasuble à la chapelle. Mon gracieux roi Ladislas acquittera ma dette. Mon compagnon prit un coussin de velours rouge, y fit une entaille, retira une partie des plumes, et mit la couronne dans le coussin, que j'eus soin de recoudre.

Sur ces entrefaites, le jour était venu ; les demoiselles et tous les habitants du château se levèrent. Il s'agissait maintenant pour nous de partir.

Une vieille femme, au service des dames, avait reçu, d'après l'ordre de la reine, le paiement de ses gages et la permission de s'en retourner chez elle à Ofen. Elle vint à moi, et me dit qu'elle avait vu une chose singulière dans le poêle, qu'elle ne savait ce que c'était... Je fus fort effrayée, car je compris qu'elle voulait parler des débris de la châsse qui avait contenu la sainte couronne. Je tâchai de mon mieux de lui faire sortir cette idée de la tête ; j'allai en cachette à ce poêle, j'y réunis tout ce que je trouvais des restes de la châsse, et j'y mis le feu de façon que ce fût entièrement consumé ; puis je résolus de prendre la vieille femme à côté de moi tout le long du voyage, en disant que je me proposais de demander pour elle à ma gracieuse maîtresse une place à l'hôpital de Sainte-Marthe, à Vienne, ce que je fis en effet plus tard.

Lorsque toutes les dames et toute la cour furent prêtes à partir, celui qui était en danger comme moi prit le coussin dans lequel la sainte couronne était cachée, et recommanda au fidèle serviteur qui l'avait aidé de porter ce coussin dans le traîneau où lui et moi devions nous asseoir. Le brave serviteur prit le coussin sur son épaule, ainsi qu'une vieille peau de vache à longue queue qui pendait derrière son dos. Tous ceux qui le voyaient passer riaient de lui.

Après être sortis du château, lorsque nous arrivâmes sur la place du Marché, nous aurions bien voulu manger quelque chose ; on ne trouva rien autre à nous donner que des harengs. Nous en mangeâmes un peu. On chantait l'office du matin dans l'église. Nous-devions, dans cette journée même, nous rendre de Plintembourg à Komorn, éloignés l'un de l'autre de douze milles.

Dans ce trajet, chaque fois que nous nous remettions en route, j'eus grand soin de bien regarder où était le coin du coussin qui renfermait la sainte couronne, afin de ne pas m'asseoir dessus, et chaque fois aussi je remerciais Dieu de sa protection. Je me retournais souvent pour voir

si personne ne nous suivait. Mon inquiétude ne cessait pas, j'avais beaucoup à penser.

Dès que nous arrivâmes dans une auberge pour y prendre un repas, le brave serviteur prenait le coussin qui lui était recommandé, et le plaçait sur une table en face de moi afin que je l'eusse toujours sous les yeux. Quand nous avions fini, le brave homme reprenait le coussin, le remettait sur le traîneau, comme auparavant, et nous continuions notre route.

À la nuit noire, nous arrivâmes au bord du Danube, qui était encore couvert de glace. En quelques endroits la glace commençait à être moins solide : le char qui portait ces demoiselles se brisa et tomba ; les jeunes filles, qui ne pouvaient pas même se voir entre elles à cause de l'obscurité, jetaient les hauts cris. Je fus saisie d'effroi ; je pensai que nous allions rester tous, avec la sainte couronne, au fond du fleuve. Mais Dieu fut encore notre sauveur : personne ne tomba sous la glace ; quelques objets seulement glissèrent de la voiture et tombèrent dans l'eau. Je pris la duchesse de Silésie et les plus nobles des jeunes filles avec moi sur le traîneau, et, avec la grâce de Dieu, je continuai heureusement mon chemin sur la glace, ainsi que tous mes autres compagnons.

Lorsque nous arrivâmes à Comorn et que nous entrâmes dans le château, celui qui sortait maintenant d'inquiétude avec moi prit le coussin avec la sainte couronne, et la porta dans un endroit où elle fut bien gardée. J'entrai dans l'appartement des femmes et j'allai vers ma gracieuse maîtresse, qui me reçut avec bonté. Elle me félicita de ce que, par la grâce de Dieu, j'avais été un si heureux messager.

*La suite à la prochaine livraison.*

#### UNE PAROLE D'ISAAC NEWTON.

L'illustre Isaac Newton, à qui la science moderne doit tant d'importantes découvertes, disait, peu de temps avant sa mort : « Je ne sais ce que pense de moi le monde, mais quant à moi, je me fais l'effet d'un enfant jouant sur le bord de la mer et s'amusant à ramasser de temps en temps un caillou plus poli, une coquille moins commune que les autres, tandis que le grand océan de la vérité s'étend mystérieux et insondable devant moi. »

#### HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 310, 335, 374.

La Comète marchant avec une vitesse de 70 000 lieues à l'heure environ, ou d'un million et demi de lieues par jour à son point de départ, et ralentissant cette vitesse à mesure qu'elle s'éloignait, trois mois après avoir quitté la circonscription terrestre elle arriva dans une région de l'espace où l'attendait le plus étrange des spectacles. Il y avait à cette époque, entre l'orbite de Mars et celle de Jupiter, un certain nombre de planètes issues d'un anneau primitif échappé de l'équateur solaire entre l'époque de la naissance de Jupiter et l'époque de la naissance de Mars. Au lieu de ne former qu'un seul globe, comme il était arrivé pour les autres planètes ; cet anneau hétérogène en avait formé un grand nombre, tout aussi hétérogènes et tout aussi fragiles que lui. Ces globes roulaient autour du Soleil comme tous les autres, possédant leurs années, leurs saisons et leurs jours. Or, comme la Comète approchait de l'orbite du plus volumineux d'entre eux, toute préoccupée encore des révolutions dont la Terre lui avait offert un spécimen, et philosophant sur les destinées de l'univers, ce globe immense qui venait sur elle avec une vitesse de

16 000 lieues à l'heure, et qui se précipitait en ligne droite de manière à la croiser juste au point de l'orbite qu'elle allait franchir, et à produire de la sorte un choc infaillible; — ce globe immense, dis-je, éclata comme une bombe quelques instants avant la rencontre. Des vapeurs s'exhalèrent et se réunirent à la queue de la Comète, et l'on vit une dizaine de fragments se séparer et continuer toutefois leur route dans l'espace. C'était la fin d'un monde, fin prématurée, sans doute, résultant d'un cataclysme intérieur longtemps concentré. Cet événement s'accomplit à la distance de cent six millions deux cent quatre-vingt mille lieues du Soleil. Peut-être est-ce de là que sont issues les petites planètes télescopiques Bellone, Galathée, Terpsichoré et Lété, dont la distance au Soleil est, pour toutes les quatre, de 2.78, celle de la Terre étant prise pour unité. Il paraît que ces petits astres viennent, en effet, revoir tous les ans l'endroit funeste où s'opéra la catastrophe terrible qui les a séparés.

C'était là le chemin de Damas où l'esprit de la Comète devait être à jamais frappé; c'était de là que devaient dater les bons sentiments dont désormais elle resterait animée. Peut-être que sans cet événement elle aurait flotté longtemps encore dans l'indifférence; mais, comme on l'a maintes fois observé, il suffit d'une cause inattendue pour transformer soudain les plus fermes caractères. Par un sentiment de bienveillance que les très-grands portent généralement aux très-petits, la Comète, à la vue de cette fin tragique, sentit son souvenir se réveiller douloureusement; elle craignit un instant pour les jours de la Terre. « Pauvre Terre! si la révolution terrible qui s'était annoncée naguère allait lui devenir funeste et la faire mourir avant qu'elle soit née! Que va-t-elle devenir au milieu des troubles sous lesquels elle se débattait naguère? Aura-t-elle la force de les dominer et de leur survivre, ou bien n'est-elle destinée qu'à servir de demeure inhospitalière à des êtres sauvages et cruels?

A partir de ce jour, elle devint plus attentive, et le sort de la Terre la toucha d'autant plus vivement qu'il était plus humble. Souvent elle se surprit à songer à cette modeste créature; souvent elle passa soucieuse près des sphères les plus magnifiques sans y jeter un coup d'œil. Sans doute même elle trouva parfois son voyage bien long: rester trois mille soixante-trois ans et demi en l'absence de la Terre, et seulement dix-huit mois au plus en sa présence, lui semblait hors de proportion. Enfin, le petit monde prit rang dans ses pensées et parut devoir s'y fixer de plus en plus.

Elle attendait avec impatience la saison d'été. Le solstice d'été est pour les comètes l'époque de leur passage au périhélie et de leur approche de la Terre. Dès qu'elle sentait les feux du Soleil devenir plus ardents, et dès qu'elle voyait cet astre grandir, elle se savait à la fin du printemps. A peine la Terre devenait-elle visible, soit sous la forme d'une petite tache ronde sur le Soleil, soit sous l'aspect d'une demi-lune ou d'un croissant à gauche ou à droite de l'astre radieux, elle sentait avec bonheur sa rapidité augmenter et le but approcher. Elle arrivait ainsi à toute vitesse près du globe terrestre qu'elle devait chérir de plus en plus, et dès le premier jour commençait la révision de son petit monde.

Elle assista au réveil des races animales de toute l'époque secondaire, depuis la période du lias et la période oolithique jusqu'à la dernière des sous-périodes crétacées. De trois mille ans en trois mille ans, elle suivait la succession lente et régulière des espèces, tant animales que végétales. S'étant peu à peu habituée aux révolutions inhérentes à l'établissement de toutes choses; ayant assisté aux cataclysmes qui de fond en comble transfiguraient certaines

parties de la surface terrestre, aux convulsions intérieures d'où les bouches volcaniques s'engendraient pour vomir leurs feux horribles, aux soulèvements des chaînes de montagnes qui préparaient à la surface les reliefs auxquels la configuration géographique serait due dans l'avenir, elle en était venue à moins redouter les effets de ces grands mouvements, à penser qu'une loi inconnue les dirigeait, et à s'assurer qu'ils ne pouvaient servir qu'à l'avantage du globe éprouvé. C'est ainsi qu'en chacune de ses années, trois mille fois plus longues que les nôtres, elle suivait le progrès du petit enfant terrestre dans son berceau.

La vérité, cependant, nous oblige à ajouter qu'elle ne persévéra pas sans défaillances dans sa sollicitude. La cause de ces faiblesses est due à un principe sur lequel il est bon de méditer quelquefois: c'est que la fréquentation des grandeurs peut affaiblir nos sentiments de fraternité en faveur des humbles. Passant la meilleure, ou, pour mieux dire, la plus longue partie de sa vie avec les patriciens de l'empire solaire, la Comète en subit à son insu une sorte de contagion, et redevint quelque peu fière au frottement. Son attention se soutint dans la même égalité pendant quarante mille ans environ; mais ensuite elle semblait un peu fatiguée, et, sans s'en douter, elle attendait certainement avec moins d'impatience la belle saison. Elle commençait à s'accoutumer au spectacle terrestre et partageait sa pensée entre la Terre et les autres planètes. Quand elle approchait de celles-ci, elle les regardait; et de nouveau, comme autrefois, des comparaisons peu avantageuses se présentaient entre ces autres globes et le nôtre. Pendant vingt mille ans elle en fut là, et l'on aurait pu craindre que les sphères supérieures ne reconquissent la suprématie qu'elles avaient primitivement dans son esprit. Cependant la Terre progressait plus rapidement que celles-ci, puisqu'elle était plus jeune, et la scène changeant plus sensiblement à l'époque de la formation tertiaire, la Comète reprit en sa faveur toute l'attention qui s'était un instant étendue aux autres mondes.

*La suite au prochain volume.*

## SALON DE 1865. — SCULPTURE.

CHANTEUR FLORENTIN, PAR M. PAUL DUBOIS.

Le *Chanteur florentin*, de M. Paul Dubois, a eu les honneurs du Salon de cette année; les artistes lui ont tout d'une voix donné le prix, et leur jugement a été ratifié par l'assentiment du public tout entier. Cette œuvre, qui semble inspirée des meilleurs modèles de la sculpture florentine du quinzième siècle, en a, en effet, la finesse, l'élégance, la grâce aisée et familière, la parfaite sincérité. M. Dubois a fait, au dix-neuvième siècle, tout le monde l'a dit, un ouvrage de l'école de Donatello. Est-ce à dire qu'il se soit contenté de copier les modèles de cette école, et que sa statue soit un pastiche habilement réussi? Non, vraiment: l'imitation la plus savante n'emporte pas ainsi tous les suffrages; à l'œuvre patiemment concertée où sont assemblées à force de labeur et d'adresse des qualités d'emprunt, il manque toujours le charme et la vie. Pour qu'une œuvre d'art nous charme et pour qu'elle soit vivante, il ne faut pas qu'elle soit faite de souvenirs ingénieusement combinés, de morceaux d'étude, fussent-ils d'une exécution correcte, irréprochable; il faut qu'elle sorte, heureuse et facile, d'une âme qu'elle émeut et ravit; que la main suivant la pensée jusqu'au bout et capable effectivement de rendre ce qu'elle a conçu, tout soit en harmonie et semble venu d'un seul jet, comme la plante qui sort du germe enfoui dans le sol avec sa tige souple,



son vert feuillage, ses fleurs et ses fruits parfumés. « Tel, fertile rejeton d'un olivier, qu'un homme nourrit dans pour nous servir d'une comparaison homérique, tel le un champ solitaire où jaillit une eau abondante; beau,



Salon de 1865; Sculpture. — Chanteur florentin, par M. Paul Dubois. — Dessin de Thérond.

verdoyant, que balancent les souffles de tous les vents et l'artiste a enfantée dans une heure féconde, qu'il a élevée, qui se couvre de blanches fleurs », telle aussi l'œuvre que caressée longtemps dans le recueillement et le silence, où

il a mis le meilleur de lui-même : quand cette fille de sa pensée paraît au grand jour, dans sa fraîcheur, souriante, respirant le bonheur, elle séduit, elle captive tous les regards et entraîne tous les applaudissements.

### VRAI ET FAUX.

#### LE CÈDRE DU JARDIN DES PLANTES<sup>(1)</sup>.

S'IL EST VRAI QUE BERNARD DE JUSSIEU L'AIT TRANSPORTÉ DANS SON CHAPEAU. — SI BERNARD DE JUSSIEU S'EST PRIVÉ D'EAU DANS LA TRAVERSÉE SUR MER; &c.

La *Revue d'Édimbourg*, dans son numéro d'octobre 1864, contient un article fort intéressant consacré à l'examen de quelques ouvrages récents sur la culture des conifères. L'auteur passe en revue successivement les différentes espèces qui ont été introduites avec plus ou moins de succès dans la Grande-Bretagne, et donne sur presque toutes des détails que j'ai lieu de croire exacts. Arrivant au *cèdre du Liban*, il discute l'époque de son introduction en Angleterre, et cite les lieux où se trouvent aujourd'hui les plus beaux arbres, remarquables soit par la hauteur de leur tige, soit par l'étendue de leurs rameaux.

Il n'entrait pas dans son plan de parler des cèdres cultivés sur le continent, et il n'en mentionne qu'un seul qu'il aurait pu même rattacher à l'Angleterre, puisque c'est de ce pays qu'il nous est venu; mais, sur ce point même, il joue de malheur, et, depuis le commencement jusqu'à la fin, il ne dit pas un mot qui ne soit à côté de la vérité.

Ayant à le reprendre sur tous les points, je suis obligé de reproduire fidèlement son texte, et je le reproduirai *in extenso*, encore qu'il soit un peu long. Le voici traduit aussi exactement qu'il m'a été possible.

« Un des cèdres les plus connus était celui du jardin des Plantes, célèbre surtout par l'anecdote qui se rattache à son arrivée dans ce pays en l'an 1737. M. Bernard de Jussieu, le fameux botaniste, avait dans un voyage à la terre sainte apporté du Liban un cèdre, un faible plant, et n'ayant pas d'autre moyen de le transporter commodément, il avait fait de son chapeau un pot à fleur pour l'y déposer. Il put le conduire en bon état au vaisseau sur lequel il s'embarquait pour revenir en France; mais des gros temps, des vents contraires, écartèrent le vaisseau de sa route et prolongèrent la traversée. L'eau devenant rare, tous ceux qui se trouvaient à bord, marins et passagers, furent mis à la ration. Les matelots, qui travaillaient, avaient un verre d'eau par jour; les passagers, qui ne faisaient rien, eurent seulement un demi-verre. C'était bien peu, et M. de Jussieu eut à vaincre, sans doute, plus d'un combat intérieur pour ne pas boire toute l'eau qui faisait sa ration journalière et en réserver un peu pour la chère plante. Tout autre qu'un naturaliste n'eût pas même rêvé la possibilité d'un pareil sacrifice; mais sa passion le soutint, et pendant tout le voyage, sous le chaud soleil de la Méditerranée, il partagea avec la plante son demi-verre d'eau. Cette privation longtemps continuée eut son effet prévu; mais si les forces physiques baissèrent, la force morale ne fléchit pas. L'homme en arrivant à Marseille était dans un triste état de santé, le cèdre était bien portant. Arrivée à ce point, l'histoire me paraît avoir reçu une petite *broderie* due à l'imagination des narrateurs qui en nous peignant le temps passé songent trop au présent. On dit donc que notre bo-

taniste, qui était à demi mort en débarquant, fut sur le point de perdre tout le fruit de ses sacrifices, parce que les employés de la douane, ne pouvant comprendre l'inquiétude qu'il manifestait quand on s'approchait de son précieux fardeau, voulaient l'obliger à vider l'étrange pot qui contenait la plante, supposant qu'ils trouveraient au fond des dentelles ou des bijoux qu'on voulait faire entrer en fraude. Cependant ses prières étaient si vives et son visage si honnête, qu'il finit par leur toucher le cœur. Il put donc apporter à Paris sans nouveau contre-temps cette précieuse relique des cèdres du Liban et en enrichir le jardin des Plantes. Le petit arbre grandit rapidement et devint bientôt le favori des promeneurs, son histoire s'étant répandue et ajoutant encore à l'intérêt qu'il eût déjà inspiré à raison de sa lointaine patrie. Dans le siècle suivant, il avait atteint des proportions gigantesques, et chaque jeudi, jour où le jardin était ouvert au public, le peuple se pressait en foule autour de lui. Il était le centre vers lequel on voyait se diriger les aveugles sortis de leur hospice, les sourds-muets de leur asile et les convalescents des hôpitaux. Son sommet verdoyant s'apercevait du dernier étage de la prison de Sainte-Pélagie, située alors assez près du jardin, et les détenus qui avaient quelque argent payaient volontiers une petite rétribution pour la permission d'occuper les cellules d'où l'on pouvait voir les plus hautes branches du cèdre. Il continua à croître et à prospérer jusqu'à atteindre cent ans et quatre-vingts pieds de hauteur. Dans sa centième année enfin (1837), il fut jeté à bas pour faire place à un chemin de fer, et maintenant la locomotive passe en sifflant sur la place où il se dressait. »

Ne voilà-t-il pas une histoire bien touchante! Malheureusement elle est fautive presque d'un bout à l'autre, tout en réunissant nombre de circonstances dont chacune prise à part est à peu près vraie.

Je ne chicanerai point sur la date de l'arrivée de l'arbre à Paris, quoique l'auteur donne, au lieu de la véritable, qui est 1734, celle de 1737; il a cru piquant de le faire abattre cent ans juste après qu'il a été planté. Avant de passer aux autres inexactitudes, commençons par dire ce qu'il y a de réel dans ce récit.

Il est vrai que le cèdre du labyrinthe, au jardin des Plantes, a été dans le chapeau de M. de Jussieu, qui même en contenait un second; mais c'est un détail insignifiant. Nous dirons bientôt combien de temps il y resta.

Il est encore vrai que pour doter son pays d'un végétal précieux un homme de bien s'est soumis pendant une longue traversée au tourment de la soif, tourment qui ne peut être bien apprécié que par ceux qui l'ont éprouvé; mais cet homme se nommait le capitaine Ducloux, et non Bernard de Jussieu; la plante n'était point amenée de la terre sainte à Paris, elle partait de Paris pour les Antilles: c'était le *caféier* qui, transporté par les Hollandais de Moka à Batavia, puis à Amsterdam, de là amené au jardin des Plantes où il fut longtemps cultivé à titre de plante rare, partait enfin pour la Martinique qu'il allait enrichir.

Il est encore vrai qu'un des chemins de fer qui convergent aujourd'hui vers Paris, le chemin d'Orléans, s'avance presque jusqu'au jardin des Plantes; mais il s'arrête avant d'en avoir touché l'enceinte, dont il est séparé par un large boulevard.

Il est vrai cependant que les chemins de fer parisiens ont emporté un cèdre, et même plusieurs; mais ces cèdres croissaient sur la rive opposée de la Seine, à l'ouest et non à l'est de la ville: ils ombragèrent longtemps les hauteurs du quartier de Tivoli, et tombèrent successivement à mesure que s'étendaient les dépendances des chemins de Saint-Germain et de Rouen. Le cèdre du jardin des Plantes vit encore et ne mourra, je l'espère bien, que de vieillesse. Il

(1) Extrait de l'ouvrage du docteur F. Roulin, intitulé : *Histoire naturelle et souvenirs de voyage* (Paris, Hetzel). Nous tenons à honneur de dire que l'on retrouve dans cet excellent livre plusieurs articles que M. F. Roulin, l'un de nos premiers collaborateurs, avait déjà bien voulu publier dans le *Magasin pittoresque*.

est encore l'ornement de ce jardin, ouvert au public le jeudi comme les six autres jours de la semaine.

Je reviens à l'histoire du chapeau, et je confesserai d'abord qu'elle est d'ordinaire, même en France, assez mal racontée; quoique la version courante soit du moins conforme à la vérité en faisant partir notre botaniste d'Angleterre et non de la terre sainte, où il n'est jamais allé.

Cette version me paraissait invraisemblable à plusieurs égards; et un jour que j'étais assis sur le banc circulaire dont l'arbre est entouré, côte à côte avec le dernier botaniste qui ait porté ce glorieux nom de Jussieu, je pris cette occasion pour lui communiquer mes doutes.

« Avez-vous pu croire, me dit-il, que mon grand-oncle, pouvant obtenir si aisément un pot de terre du jardinier qui lui fournissait le plant, ait été assez simple pour employer son feutre à cet usage, et se soit exposé de gaieté de cœur à un gros rhume qui ne lui eût pas manqué s'il eût fait la traversée tête nue? C'est bien dans un pot de terre que le cèdre a traversé la Manche; il y était encore à son arrivée dans Paris, et jusqu'au moment où mon oncle, qui demeurait rue des Bernardins, près du marché aux Veaux, le prit pour le porter au jardin des Plantes. Dans ce court trajet, le pot, qui avait été fêlé, se sépara en plusieurs morceaux, et c'est alors qu'il fallut le recevoir dans ce fameux chapeau où il a séjourné dix minutes.

#### AIMABLE ET AIMÉ.

« Vous êtes bien aimable. » Voilà qui est bon à dire à une personne que l'on commence seulement à connaître, car ces mots ne signifient rien de plus que ceci : « Vous êtes digne que l'on vous aime. » Mais à ceux qu'on connaît depuis longtemps, le compliment devrait être : « Vous êtes aimé, Je vous aime. »

Les vices sont des maladies honteuses, dont le traitement doit être secret; loin d'y mettre de l'ostentation, il faut éviter les spectateurs et les témoins. Il est d'un pédant et non d'un ami de reprendre en public avec affectation, pour se faire valoir par les fautes d'autrui, comme les charlatans font leurs opérations en plein théâtre pour s'attirer des pratiques.

PLUTARQUE.

#### SUR LES MOULINS A PRIÈRES.

Les cylindres rotatoires semblables à de petits barils de poudre, dressés verticalement sur une tringle de fer, que l'on peut appeler des moulins à prières, sont encore plus communs au Thibet qu'en Tartarie; ils portent uniformément l'invocation suivante, que Jacquemont dit avec raison être le Pater, le Credo; et le Confiteor des Lamas : *Oum mani Padmei oum*. « Ils répètent des milliers de fois par jour cette courte sentence, comptant, avec les grains du chapelet qu'ils tiennent à la main, combien de fois ils l'ont dite. Ils ne la comprennent certainement pas. A Kanum, où elle est également le texte exclusif de la prière des Lamas, M. Csoma me l'a expliquée; elle est thibétaine. *Oum* est une interjection; *mani* signifie femme, pierre précieuse; *Padmei*, nénuphar ou lis des étangs. *Oum*, à la fin, est la même interjection que devant.

« De quelque façon que l'on retourne ces quatre mots, il est évidemment impossible de leur trouver un sens quelconque. M. Csoma n'a pu m'apprendre si les plus habiles des Lamas y en attachaient un.

« Je suppose cette éjaculation mystique traduite du sanscrit, parce que je ne crois pas qu'il y ait de nénuphars dans le lac Mansarower; ni dans aucun des lacs du Thi-

bet, tandis qu'au contraire ces plantes sont communes dans tous les bassins de l'Inde, où la beauté de leurs fleurs les a rendues célèbres. » (1)

#### LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159, 190, 231, 263, 287, 326, 359.

#### AUSTRALIE OCCIDENTALE.

COLONIE ANGLAISE

Suite.

IV. 1856 à 1858? — Le timbre de 1 shilling est ovale et a 19<sup>mm</sup> sur 23. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, non piqué. Le dessin et les inscriptions sont les mêmes pour ce timbre et les suivants que ceux du timbre précédent (voy. nos 301 et 302). Le papier a un cygne en filigrane.

1 shilling (1<sup>fr</sup> 25), — fauve clair ou brun-roux clair. La couleur varie du fauve clair au brun rougeâtre foncé (n° 301).



N° 301. Australie occidentale. N° 302.

V. 1860 à 1864. — Les timbres sont rectangulaires, et ont, celui de 1 penny, 19<sup>mm</sup> sur 22<sup>mm</sup>.5; les autres, 19<sup>mm</sup>.5 sur 23<sup>mm</sup>. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Le papier a en filigrane un cygne nageant.

- 1 penny, — (1860 et 1861) noir (non piqué et piqué); (1861, 1862) rose, rouge, rouge-brun (non piqué et piqué); (1863) carmin, carmin brunâtre (piqué); jaune-olive (piqué) (n° 302).
- 2 pence, — orange, vermillon (1860, non piqué; 1861, piqué); (1862) bleu foncé ou clair (piqué); jaune d'or (piqué).
- 4 pence, — (1864) rouge (piqué); rose (piqué).
- 6 pence (2), — (1860) vert jaunâtre ou vert-olive (non piqué); (1861) violet (non piqué et piqué); la couleur varie du violet clair au chocolat; (1863) lilas (piqué).
- 1 shilling, — (1862) vert-émeraude (piqué); vert-de-gris (piqué).

On remarque, dans les collections, des timbres de l'Australie occidentale qui sont percés d'un petit trou rond, fait à l'emporte-pièce. On donne deux explications de cette particularité. Les uns disent que ces timbres sont destinés à la correspondance officielle avec la métropole et les autres gouvernements australiens, et que la perforation ne permet pas de s'en servir pour affranchir des lettres privées. D'après les autres, ces timbres sont ceux qui sont fournis aux transportés (*convicts*), afin que l'on puisse reconnaître tout de suite les lettres provenant de l'établissement des transportés.

Les timbres de 1854 et de 1855 ont été faits à Perth. Les autres timbres ont été gravés à Londres; dans les premiers temps, ils étaient imprimés à Perth, ils le sont à présent à Londres.

#### INDES ORIENTALES NÉERLANDAISES.

POSSESSION NÉERLANDAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté en vertu de l'ordonnance royale du 22 juin 1862. L'émission a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 1864.

(1) *Voyage aux Indes* de Jacquemont, in-fol., t. II. — Voy. notre tome VIII, 1840, p. 368.

(2) On cite un timbre d'essai de 6 pence, jauné.

Il n'y a qu'un timbre, qui est rectangulaire et a 21<sup>mm</sup>.5 sur 18<sup>mm</sup>.5. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué. Il porte l'effigie du roi des Pays-Bas, Guillaume III; la tête est vue de trois quarts et



N° 303. Indes orientales néerlandaises.

tournée vers la gauche. A chacun des angles supérieurs sont une fleur de *nelumbium* et un dauphin. On lit en haut 10 cent, à gauche et à droite *Nederl Indie*, en bas sur une banderole *Post zegel*.

10 cents (0f.21) (1), — cramoisi ou carmin foncé (n° 303).

Ce timbre a été gravé et imprimé à l'hôtel des Monnaies, à Utrecht.

#### AMÉRIQUE.

##### COLOMBIE ANGLAISE ET ILE DE VANCOUVER.

###### COLONIE ANGLAISE.

Le timbre-poste de cette colonie a été émis en 1861. Il est rectangulaire et a 23<sup>mm</sup> sur 19; il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc glacé. Il présente l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *British Columbia &*, en bas *Vancouver's island*, à gauche *Postage*, et à droite *Two pence half penny*.

2 pence 1/2 (0f.2604), — rose-chair clair (non piqué); rose-chair plus foncé (piqué) (n° 304).



N° 304. Colombie anglaise.

Ce timbre a été gravé et imprimé par MM. de la Rue et Cie, à Londres.

Il y a, dit-on, dans la colonie une compagnie particulière pour le transport de certaines correspondances, qui a émis un timbre. Il paraît que ce timbre est oblong, noir sur papier rouge-orangé, et qu'il porte la légende : *Barnard's Cariboo express paid*.

#### TERRE-NEUVE.

##### COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste a été introduit à Terre-Neuve en 1857.

Le nombre des lettres a été de 132 000 en 1862. Les 9/10 sont affranchies. On ne compte en moyenne qu'une lettre par habitant et par an.

Il n'y a pas eu de changement dans le dessin des timbres-poste. Ils présentent trois types différents.

Les timbres de 1 et de 5 pence sont carrés et ont 22<sup>mm</sup> de côté. La couronne royale est au centre de quatre lobes dans lesquels sont la rose, le chardon et le trèfle. — Le

(1) 1 gulden ou florin de Hollande = 100 cents = 2f.106. La monnaie vaut, à Java, ordinairement 11 à 12 pour 100 de moins qu'en Hollande.

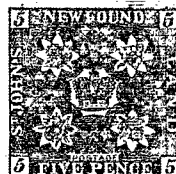
timbre de 3 pence est triangulaire et a 22<sup>mm</sup> sur 43<sup>mm</sup>.5. La rose, le chardon et le trèfle sont dans un médaillon trilobé. — Les six autres timbres sont rectangulaires et ont, ceux de 2 pence et de 1 shilling, 26<sup>mm</sup> sur 20, et les autres 25<sup>mm</sup> sur 19<sup>mm</sup>.5. Un bouquet des plantes nationales d'Angleterre est dans un médaillon entouré d'un large guilloché. — On lit sur tous ces timbres *St John's Newfoundland postage*, la valeur en chiffres et en lettres.

Les timbres sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et ne sont pas piqués.



N° 305. Terre-Neuve.

- |            |                                                                 |
|------------|-----------------------------------------------------------------|
| 1 penny    | (0f.070) (1), — brun violacé.                                   |
| 2 pence    | (0f.140), — 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.               |
| 3          | (0f.210), — vert foncé (n° 305).                                |
| 4          | (0f.280), — 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.               |
| 5          | (0f.350), — 1° brun violâtre; 2° (mars 1863) chocolat (n° 306). |
| 6          | (0f.420), — 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.               |
| 6 1/2      | (0f.455), — 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.               |
| 8          | (0f.560), — 1° vermillon; 2° (1863) carmin clair (n° 307).      |
| 1 shilling | (0f.840), — 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.               |



N° 306. Terre-Neuve.



N° 307.

Ces timbres ont été gravés et imprimés à Londres.

#### ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

##### COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste de cette colonie ont été émis en 1860; le type n'a pas changé. Ces timbres sont rectangulaires et ont 23<sup>mm</sup> sur 19<sup>mm</sup>.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et piqués. Ils présentent l'effigie de la reine d'Angleterre, la tête tournée à gauche et couronnée; l'encadrement est d'un dessin différent suivant la valeur, et porte la légende : *Prince Edward island postage*. La valeur est inscrite au bas.



N° 308. Ile du Prince-Édouard.



N° 309.

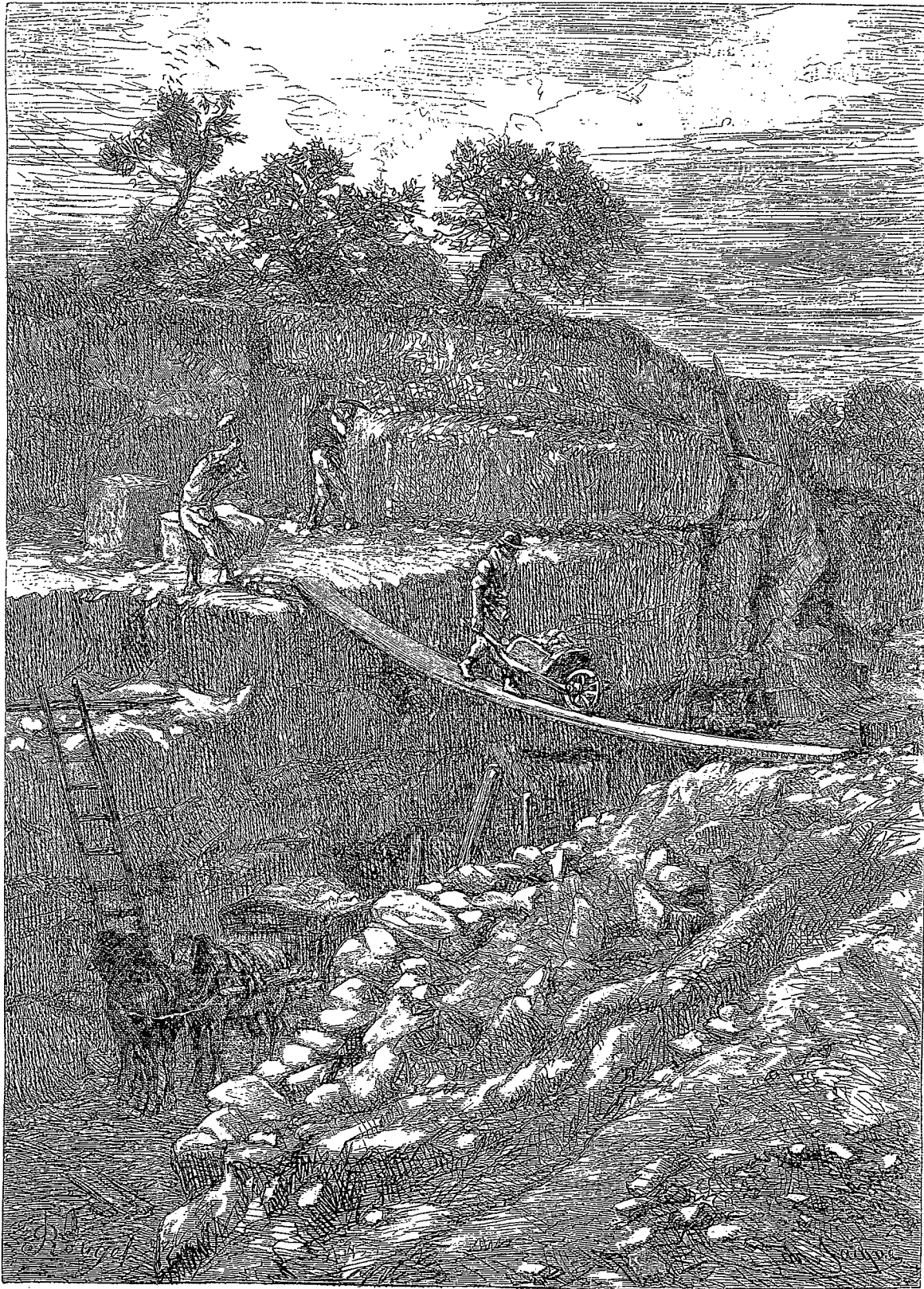
- |         |                                                |
|---------|------------------------------------------------|
| 1 penny | (0f.07), — jaune-brun.                         |
| 2 pence | (0f.14), — carmin clair.                       |
| 3       | (0f.21), — bleu clair (n° 308).                |
| 6       | (0f.42), — vert-émeraude.                      |
| 9       | (0f.63), — 1° lilas; 2° violet clair (n° 309). |

La suite au prochain volume.

(1) 1 shilling currency = 8 deniers ou pence sterling = 0f.84; 1 shilling sterling = 1 sh. 6 d. currency = 1f.25.



## LE CARRIER DE LA CROIX-AUX-COQS.



Une carrière. — Dessin de Ch. Jacque.

Je la reconnais, cette carrière à ciel ouvert; j'ai passé si souvent devant elle et je m'y suis arrêté tant de fois, quand, au temps des vacances, me levant avec l'aube, je sortais à bas bruit de notre maison où tous dormaient encore, pour aller pousser jusqu'en forêt ma promenade ma-

TOME XXXIII. — DÉCEMBRE 1865.

tinale. Mais est-ce bien ma carrière de la Croix-aux-Coqs que l'artiste a voulu reproduire, ou bien a-t-il vu celle-ci ailleurs que par delà la vallée d'Yères? Qu'importe! C'est la mienne que je vois; l'émotion du souvenir m'atteste la fidélité de la ressemblance. Bien plus, de ces trois ouvriers,



dont l'un débite, l'autre brise et le troisième brouette des pierres, il en est un que je pourrais nommer. C'est le plus âgé des trois, celui qui, de son marteau à double dent acérée, pique le banc de calcaire et le désagrége en moellons.

Le brave homme se nomme Jean Varin, et il est fier de son nom; c'est celui de l'un de ces dévoués serviteurs de la science, dont la célébrité restreinte ne dépasse pas les limites du chantier, et qu'une génération ne transmet à la génération suivante que dans la ligne étroite des traditions de la famille.

Ma première rencontre me donna la mesure de la vigueur de ses bras.

Je suivais le chemin qui monte à la Croix-aux-Coqs; soit que je fusse trop distrait pour entendre la voix qui me hélait à distance, soit que le vent qui soufflait dru en ce moment emportât dans une direction opposée le cri d'alarme qu'on m'adressait pour m'inviter à retourner sur mes pas, je continuais à marcher en avant, quand soudain deux larges mains me saisirent à mi-corps par derrière et me couchèrent sur le sol. Ainsi étendu, sans que j'eusse le temps de me rendre compte de la chute, je me trouvai face contre face avec un homme qui, se penchant vers moi, le dos courbé en arc et m'abritant comme sous une voûte, me cria : « Ne bouge pas ! » du ton dont on menace. Il ne me menaçait pas, au contraire, j'en eus bientôt la preuve; il me protégeait !

A peine avait-il cessé de parler qu'une détonation fit trembler la terre et lança au ciel un jet de cailloux. Plusieurs de ceux-ci, tombant autour de nous, m'apprirent de quel danger mon rude adversaire avait voulu me préserver. On l'a deviné, cette explosion était celle de la poudre à mine, qui venait d'avoir raison d'un bloc que l'effort des bras n'aurait pu détacher de son lit.

Dès que le moment du péril fut passé, Jean Varin se redressa et me dit avec bonhomie en m'aidant à me remettre sur pieds :

— Faut m'excuser, jeune homme, si j'ai été un peu vif; mais quand j'ai vu à quoi vous vous exposiez faute de m'entendre vous crier gare ! j'ai eu si grand'peur pour vous que j'aurais été capable de vous tuer pour vous épargner du mal.

Je lui répondis par une cordiale poignée de main, et à compter de cet instant Jean Varin et moi nous fûmes bons amis. Il aimait à parler de son métier; moi, j'aimais à m'instruire et surtout à puiser mes connaissances aux sources mêmes du travail, où les difficultés de la pratique posent journellement, à l'intelligence de l'artisan, des problèmes que la science des théoriciens purs n'enseigne point à résoudre.

— Peut-être êtes-vous curieux de voir le coup de mine? me demanda-t-il.

— Allons voir le coup de mine, répliquai-je.

Et je le suivis.

Il me fit traverser, sur une planche mobile qui fléchissait sous nos pas, la brèche large et profonde ouverte dans le sol. Arrivé au banc de calcaire que la poudre venait d'attaquer, Jean Varin examina un moment la fissure produite par la poudre, et dit en me montrant un marteau à long manche dont le corps se terminait d'un côté en pointe aiguë :

— La *pointrelle* ne suffira pas pour détacher le bloc; c'est à recommencer, puisque la fente ne file pas du *toit* au *mur*.

J'eus bientôt l'explication de ces deux mots.

A l'étage de l'écorce terrestre où gisent les matériaux de construction, tels que l'ardoise et la pierre de taille, ils forment des couches ou bancs dont les assises sont parallèles. On nomme *toit* la face supérieure d'un banc et *mur* sa face inférieure.

Jean Varin avait dit : « C'est à recommencer »; je m'établis près de lui pour assister, aussi longtemps que la prudence le permettrait, à l'expérience du second coup de mine. En même temps qu'il la préparait, il m'en fit suivre les détails. A l'aide d'une tarière en fer acéré qu'il nomma *fleuret* et sur laquelle il frappait avec un marteau, après chaque tour de cette sorte de trépan dans la pierre, il creusa jusqu'à ce que le diamètre du trou mesurât six centimètres. Ce travail fut long. Le choc du marteau sur le fleuret et la résistance que le grain serré de la pierre opposait à celui-ci lui eussent fait perdre sa trempe, si l'ouvrier ne se fût arrêté pour jeter un peu d'eau dans le trou où s'échauffait la tarière; mais l'eau et le calcaire réduit en poudre à chaque tour de l'instrument faisaient boue, et Jean Varin devait encore suspendre son travail pour enlever avec la *curette* en fer cette boue qui gênait l'action du fleuret. Enfin, le trou arrivé au diamètre et à la profondeur convenables, il confectionna sa cartouche.

— Je me sers d'une enveloppe goudronnée, me dit-il, parce que la roche est humide; autrement il me suffirait de mettre ma poudre à mine dans une simple enveloppe de papier. Vous le voyez, ma mesure de poudre contient à peu près de quoi remplir le trou jusqu'au tiers: c'est la quantité voulue. Avec cette épinglette en cuivre que j'enfonce jusqu'au milieu de la cartouche, je me ménage une ouverture pour l'amorçage. Il s'agit maintenant de pousser la cartouche jusqu'au fond du trou. C'est l'ouvrage de cette tige de fer que nous nommons le *bourroir*. Vous y remarquerez un sillon creux que les savants appellent *cannelure*; il sert à maintenir l'épinglette, qui sans cela serait refoulée dans la cartouche. Il ne me reste plus qu'à achever d'emplir le trou avec de la terre glaise, ajouta-t-il quand il jugea que la cartouche était assez profondément enfoncée; mais je ne dois pas oublier de faire tourner de temps en temps l'épinglette, afin d'être sûr de pouvoir la retirer quand il en sera temps: Il est temps, reprit-il un moment après, nous n'avons plus qu'à amorcer; passez-moi un brin de paille.

Il rejeta celui que je lui présentai.

— Vous voyez bien qu'il y a un nœud à votre paille, et il n'en faut pas. Au fait, reprit-il en riant, vous n'êtes apprenti que depuis une heure, vous ne pouvez pas tout savoir.

En parlant, il avait choisi parmi plusieurs fêtus de paille celui qui était le mieux à sa convenance; il le fendit dans sa longueur, le remplit de poudre fine, et l'introduisit, ainsi chargé, dans le vide laissé par l'épinglette, qu'il avait eu soin de retirer exactement en droite ligne.

— Quand vous m'aurez vu mettre le feu à cette mèche souffrée qui communique à la paille, ne demandez pas à en voir davantage; ce qu'il y aura de plus pressé à faire pour vous, ce sera de me suivre.

Et aussitôt il alluma la mèche; mais, au lieu de se faire suivre par moi, il me poussa devant lui en courant jusqu'à un petit apprenti fait de planches, dont le plan incliné, reposant sur la terre, regardait l'un des côtés de la carrière. Il me fit entrer dans ce réduit, qui ne se composait que d'une toiture si basse, qu'assis à terre il fallait encore courber la tête pour ne pas se heurter aux planches. Nous attendîmes là tout au plus une minute, puis l'explosion eut lieu. Ce second coup de mine avait heureusement achevé le travail du premier.

— La *pointrelle* aidant, me dit Jean Varin quand il eut vérifié le bon résultat de ce nouvel effet de la poudre, nous aurons une maîtresse pierre de taille!

Dans la joie du succès, il m'associait à sa tâche et m'élevait à la condition de compagnon carrier.

J'ai dit qu'il était fier de son nom. Ce n'était point par

gloriole personnelle; toute sa parenté avait le même orgueil. On gardait dans la famille la mémoire d'un certain Varin, en son temps obscur mais intelligent ouvrier, qui en creusant la terre eut la fortune de trouver *le pied de devant* de Georges Cuvier. Ceci nous reporte à l'époque où l'illustre auteur du *Règne animal* et des *Recherches sur les ossements fossiles* fouillait avec Alexandre Brongniart le sol des environs de Paris. Ceux qui ont vécu alors dans l'intimité de la famille Cuvier savent que telle était la préoccupation du savant à l'endroit du pied introuvable d'un de ces gigantesques mammifères qui ont été recouverts par le déluge, qu'aussitôt qu'on le voyait pensif ou distrait on disait chez lui : *Il cherche son pied de devant*.

— On assure, me dit dans un de nos entretiens Jean Varin, que ce fut un savant nommé Laurillard qui dégagea de son enveloppe terreuse l'os précieux et qui le mit à nu sans l'endommager; mais celui qui d'abord l'arracha à la terre s'appelait Varin comme moi, et je suis son petit-neveu.

Le carrier de la Croix-aux-Coqs s'abusait-il en attribuant à son grand-oncle cette découverte que plusieurs des nombreux et obscurs collaborateurs de Cuvier ont pu se disputer? Ce qu'il y a de certain, c'est que parmi les ouvriers de Paris qui ont contribué le plus intelligemment à la reconstruction des races éteintes, Varin est un nom que Cuvier lui-même se plaisait à citer. Il est bon que la gloire rayonnante des hommes célèbres éclaire au moins d'un modeste reflet la mémoire des hommes utiles.

Durant deux années, aux vacances, je causai souvent avec Jean Varin. Vienne l'occasion, je redirai ce que j'ai appris de lui autrefois. Ce ne sont plus que de vieux souvenirs; car depuis longtemps je n'ai plus revu ni l'ouvrier carrier ni la carrière de la Croix-aux-Coqs. Mais, je le répète : illusion de ma mémoire ou puissance du sentiment de la vérité, l'œuvre de l'artiste me les a rendus tous deux; c'est lui, c'est elle que je vois; je les ai reconnus!

## SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Fin. — Voy. p. 42, 165.

Le but est Dieu; le moyen, notre perfectionnement, qui est inséparable de celui de la société humaine; le milieu nécessaire, la liberté.

Voilà le grand programme. Le plus difficile n'est pas de le comprendre et de l'aimer, mais de l'avoir toujours présent à notre esprit et d'en faire sincèrement, avec une volonté énergique et soutenue, la règle ordinaire de nos désirs, de nos pensées et de nos actions.

Le mot Dieu vous trouble? On en a fait abus, dites-vous : vous l'avez entendu tant discuter, et par des intelligences si fortes, qu'à leur exemple vous n'en concevez plus le sens. Je ne saurais prétendre ici à vous persuader. Osez l'effacer ce nom sacré qui est à l'âme de l'universalité des hommes ce que le soleil est à leurs yeux! Voilez-le, puisque toute proposition qui ne peut vous être prouvée par le témoignage de vos sens ou par les règles mathématiques vous importune! Hélas! vous pourrez persister, mais vous ne serez jamais que de rares exceptions sur la terre.

Arrêtons-nous, si vous le voulez, au moyen, c'est-à-dire à notre perfectionnement. Vous suffit-il, vraiment? L'acceptez-vous sérieusement comme but? Croyez-vous du fond de votre conscience que l'emploi le plus raisonnable et le plus élevé de votre vie est de travailler incessamment, quelle que soit d'ailleurs pour vous la fin suprême, à vous rendre meilleurs et plus intelligents, premièrement

en agissant directement sur vous-mêmes, secondement en contribuant, autant que vous le pouvez, à la culture de la vertu et de la science chez vos semblables et à leur bonheur?

Soit, nous marchons alors, sinon du même pas, du moins, jusqu'à certaine distance, dans la même direction. Séparés quant au but, nous sommes d'accord sur le moyen. Je sens au fond de moi-même un amour puissant, un attrait invincible, un espoir ravissant qui vous fait défaut. Vous en niez la nécessité, convaincu que vous y suppléiez par un redoublement d'amour bien entendu de vos semblables et de vous-même. Ne disputons pas en ce moment; accordons-nous résolument sur ce qui ne nous divise point; donnons-nous la main : en avant!

Quel sera donc celui d'entre nous que, chemin faisant, nous admirerons le plus, que nous accepterons comme notre plus haute autorité et notre meilleur exemple?

Assurément ce sera celui que nous verrons le plus puissant et le plus constant dans le devoir du perfectionnement des autres et de lui-même, puisque nous reconnaissons que c'est l'objet le plus digne de notre poursuite; ce sera celui qui se montrera accoutumé à y tendre de tout son être, non par occasions, réveils et secousses, mais incessamment, avec la simplicité d'une foi calme et sereine devenue comme sa nature même, en telle sorte qu'il ne pourrait même plus, sans une vive souffrance, perdre de vue les cimes supérieures où il vise, et se laisser entraîner de côté ou en arrière par aucune des séductions; même les plus brillantes, qui, dans cette étape terrestre, égarrent et retardent si souvent jusqu'au génie.

Mon ami, ces paroles, quoiqu'elles ne soient que de faibles et pâles réminiscences d'une partie de ce que tu nous as enseigné, ta bienveillance ne les eût-elles pas approuvées? J'essaye de balbutier tes leçons. Que ne puis-je dire aussi, sans mécontentement de moi-même, que toute mon ambition a été de te suivre dans cette voie et de ne pas être indigne de ton amitié! car c'est bien toi qui étais (et qui es encore, grâce à Dieu et à ton souvenir toujours présent), pour moi comme pour tous ceux qui t'ont connu de près et jusqu'à tes dernières heures, « la plus haute autorité et le meilleur exemple! »

Tu disais fort bien : « L'homme est l'instrument de sa perfection. Il porte en lui-même toutes les forces nécessaires à sa perfection, et il ne lui reste qu'à les développer. C'est sa destinée. »

Quel doit être, en effet, notre premier souci, sinon de tirer tout le parti possible de ces forces, en nous gardant d'en laisser aucune inactive et de les disséminer? Notre plus grande misère, à presque tous, est le honteux décousu de notre vie. Être assez dégagé de préjugés pour mépriser les appâts du gain matériel ou de l'amour-propre qui détournent; nous garder libres de chercher la vérité et de travailler sur nous-mêmes, dussions-nous par suite nous réduire à une aisance médiocre et à l'obscurité : n'est-ce pas ce que nous commande la raison et ce que chacun de nous peut faire dans la proportion qui convient à sa nature!

Franklin a dit, en parlant seulement du luxe : « On se ruine pour les yeux des autres. » Combien n'est-il pas plus triste de voir que la plupart des hommes dissipent la puissance nécessaire à l'accomplissement de leur grande vocation humaine, en la prodiguant à la poursuite de plus de succès professionnels ou de plus de lucre qu'ils ne devraient en ambitionner s'ils avaient toujours présent le sentiment juste et lucide de ce qui importe avant tout au développement normal et légitime de leur vie!

Jean Reynaud était certainement très-éloigné de conseiller à qui que ce fût de rester en dehors des professions

utiles. Lui-même, d'ailleurs, n'avait-il pas une profession? N'en est-ce pas une, et des plus honorables, que d'enseigner aux autres ce qui peut fortifier leur cœur et leur esprit? Mais une profession, quelle qu'elle soit, n'est pas la vie; le plus souvent on lui demande trop : on veut d'elle richesse, gloire, bonheur même; on se livre à elle tout entier, corps et âme, avec l'espoir d'arriver à tout. Admettons qu'elle accorde ce qu'elle peut donner. De pauvre on est devenu riche, d'ignoré célèbre. Soit : mais après quarante ou cinquante ans de soucis, d'inquiétudes et de succès, on ne vaudra pas plus en réalité et par le fond sérieux de la vie qu'à vingt ans; peut-être même on vaudra moins : on aura oublié pourquoi l'on avait été envoyé ici-bas.

La science de l'emploi du temps est le secret des forts. Il y était passé maître. Ceux qui ne le connaissaient que superficiellement ne pouvaient se faire une idée juste de tout le profit qu'il savait tirer d'une journée. On ne voyait chez lui aucun étalage de papiers ou de livres : cependant il était au courant de tout ce qui se produisait de nouveau et d'utile dans la philosophie, les sciences, les lettres, les arts ou l'industrie. Il ne se mêlait à aucun tourbillon : il avait toujours vécu, pendant ses trente dernières années, dans une sorte de retraite et de solitude, si l'on peut appeler ainsi une demeure isolée où l'on a près de soi une compagne qu'on aime et honore, et, à rares intervalles, deux ou trois véritables amis. Mais il était vigilant; il savait où se préparaient et se faisaient les progrès; en relation avec peu de savants, mais choisis, il les questionnait dans la mesure précise, non en disciple, mais en égal, souvent en initiateur. Il lisait peu de livres nouveaux, mais les meilleurs; en un mot, il allait toujours droit et d'un œil sûr à l'essentiel, se renouvelant et s'agrandissant ainsi régulièrement dans une calme progression.

Si on avait bien regardé, on eût vu, du reste, qu'il avait toujours à la portée de la main quelqu'un de ces petits volumes qui contiennent en essence tout le génie humain. Il avait aussi l'art d'alterner ses travaux de manière à beaucoup faire avec le moins de fatigue possible. Il accordait une large part au repos de l'esprit et à l'exercice du corps. Il donnait la plus grande partie du jour (règle salutaire qu'il aurait voulu voir observer par notre Université dans l'éducation de la jeunesse) à la promenade et à l'étude en plein air, et plusieurs mois de chaque année au bord de la mer ou aux excursions dans les montagnes. Même dans sa jeunesse, alors qu'il avait bien peu d'argent au delà de la mesure nécessaire, il s'était toujours montré fidèle à cette habitude d'aller se rafraîchir et se régénérer au spectacle des belles scènes de la nature. Il voyageait à pied, il était frugal, se contentait du moindre gîte; après avoir passé une nuit sur quelque couche dure et trop courte, il s'éveillait gaiement à l'aube et, quelque morceau de pain bis à la main, se remettait en marche, renouant avec bonheur, sous le souffle pur d'un jour nouveau, les méditations de la veille aux saines et claires impressions du matin.

Son esprit n'était jamais réduit à un état purement passif. Il se plaignait éloquemment, dans une note (inédite, je crois), de notre impuissance à lire dans la grande bibliothèque de la nature : je ne connais personne qui mieux que lui ait su tout au moins y épeler. Combien de fois, assis et lisant sur une falaise ou dans un bois, ne l'avons-nous pas observé, interrompant le travail de sa pensée, pour cueillir une feuille, ramasser un brin de mousse, un insecte, un grain de sable ! Il restait quelque temps absorbé dans cette contemplation; il tirait de son portefeuille une loupe, une pince : c'était pour sa pensée un épisode, un repos; le philosophe venait de céder la place au botaniste,

à l'entomologiste, au minéralogiste : il avait ouvert une parenthèse dans la discussion intérieure, et nous étions sûrs à l'avance de tout ce que ces apparentes distractions, sans avoir nui à l'étude principale, apporteraient au repas du soir de réflexions neuves, d'aperçus intéressants, de lueurs d'avancement scientifique. Le soir, il trouvait un délassement fécond, une jouissance ineffable à écouter une fugue de Bach, une sonate d'Haydn ou de Mozart, en cela bien heureusement favorisé par le goût élevé et le pur talent de celle qu'il nous est interdit de louer comme il nous serait doux de le faire, mais qui est à jamais inséparable de lui dans notre admiration et dans notre respect.

La nuit même, lorsque le sommeil tardait ou venait à s'interrompre, s'il lui arrivait une idée qui lui parût mériter de ne pas être exposée à se perdre à travers les mystérieuses aventures du rêve, il la crayonnait dans l'ombre sur une carte.

Il est à peine utile de dire que la merveilleuse activité de sa pensée n'empêchait pas qu'il n'eût à donner à ses devoirs directs envers ses semblables une grande part de son temps. Il a professé hautement, et en plus d'un endroit de ses ouvrages, qu'en général nous nous regardions trop aisément comme quittes de ce que nous devons à notre prochain par les œuvres ordinaires de la charité. Il a insisté avec éloquence sur cette pensée que, pour la plupart, nous ne tenions pas assez de compte de l'importance du devoir particulier de répandre les meilleures parties de nous-mêmes autour de nous pour fortifier les esprits, enrichir les âmes, consoler et encourager les cœurs. Nous ses amis, nos femmes et nos enfants, riches ou non, et que nous en ayons eu plus ou moins conscience au moment même, nous avons tous largement profité de cette grande et pleine générosité de son âme. Un jour, je demandais à une dame qui pendant un été avait eu souvent l'occasion de le voir et de l'entendre, mais qui n'avait encore lu aucun de ses écrits, pourquoi elle le trouvait si grand. « Je ne sais, me répondit-elle en hésitant, c'est que les autres hommes me semblent plus faibles par comparaison. » Puis, après un peu de réflexion, elle ajouta : « Je sens que si j'éprouvais un malheur, si un danger menaçait ceux que j'aime, c'est à lui que j'aimerais à me confier. » Il inspirait, en effet, une confiance absolue à ceux qui approchaient de lui. A Cannes, où ne l'avait point précédé sa réputation de philosophe et de savant, il était consulté naïvement sur presque toutes choses par ses voisins de toute condition, et ce n'était jamais en vain. L'universalité de son savoir et sa sagesse répondaient à tout : sa charité morale, en prenant ce mot dans son acception la plus élevée, était inépuisable; il n'était pas plus avare de l'autre, et je connais plus d'un pauvre savant qui, s'il lit par hasard ces lignes, sentira son cœur ému et versera une larme.

Sa volonté de faire converger ainsi toutes choses au grand but de la vie se témoignait partout autour de lui. On en reconnaissait l'influence jusque dans le choix et la disposition des moindres objets d'art ou d'ameublement au milieu desquels il vivait. Je le vois, je le verrai sans cesse, ce cabinet de travail où, après une lutte si héroïque avec la souffrance, puissant et maître de lui jusqu'au soupir suprême, il a disparu (appelé, trop tôt pour nous, au rang que lui ont certainement conquis ses rares vertus). Je vois ce bas-relief argenté où le Gaulois défend, avec une farouche énergie, sa pauvre maison de chaume contre le soldat romain calme et fier<sup>(1)</sup>; je vois cette branche mystérieuse du gui druidique sculptée au-dessus; au bras du fauteuil où sa main s'appuyait, le sanglier, symbole na-

(1) D'après le beau bas-relief encastré dans le piédestal de la Melpomène, au Louvre. — Voy. t. XXIV, 1856, p. 72.

tional de nos ancêtres ; sur la table, le buste d'un des sages de l'antiquité ; sur la cheminée, un génie dont le geste élève et ravit comme en une double flamme la pensée et l'espérance vers les sphères infinies ; et aussi je le contemple avec respect ce beau Christ d'ivoire qui ne force pas l'esprit à frémir devant le spectacle de souffrances matérielles, mais dont la douce figure, légèrement inclinée, respire l'amour le plus pur et la pitié la plus tendre. La philosophie de Jean Reynaud recueillait ainsi pieusement tout ce qu'il nous est donné de pressentir de la grandeur du ciel pendant notre passage sur cette terre ; et quand approcha sa fin, son re-

gard passa avec son âme du Gaulois au Christ, de la patrie au genre humain, du sentiment des épreuves terrestres qu'il avait si noblement subies à la promesse infailible de notre immortalité.

### LES BULGARES.

La race bulgare est la première des populations chrétiennes de l'empire ottoman, comme nombre et comme surface. Elle occupe les provinces de Silistrie, Varna,



Costumes bulgares. — Dessin de Godefroy Durand, d'après un croquis de M. Théodore Chichkof.

Routschouk, Vidin, Nisch, Pristina, Philippopolis, Sophia, et la plus grande partie de celles de Monastir, Salonique, Andrinople, sans compter les colonies bulgares de la Russie méridionale et de la Moldavie. L'ensemble peut s'évaluer à sept millions d'âmes.

La race bulgare est principalement agricole, contrairement aux tendances des Slaves en général ; il est vrai qu'elle n'est que *slavisée*, c'est-à-dire que les anciens Bulgares, race ouraliennne venue des bords du Volga, ont pris la langue slave en adoptant le christianisme sous le Bas-Empire. Comme toutes les races agricoles, le Bulgare est robuste, sobre, hospitalier, doux et disciplinable. Si on veut l'étudier dans ses éléments les moins mêlés, il faut pénétrer dans les Balkans, au fond de ces villages chrétiens (*selo*) qui ont conservé toute leur autonomie d'autrefois, et où, sur cinq ou six mille âmes, vous ne trouvez jamais qu'un seul Turc, le *mudir* ou sous-préfet. C'est là qu'on trouve des costumes qui n'ont guère varié depuis le temps du *kral* Kram, qui assiégea Constantinople. Le plus original est celui des montagnards de Samakov : pantalon collant, avec des losanges allongées aux deux genoux ; ceinture de cuir serrée ; veste en laine blanche s'évasant par le bas, avec broderies en laine bleue ; manteau en laine

blanche à la hongroise ; *opankes* ou sandales avec jambières, rappelant les *abarças* du pays basque. Le menton rasé, les moustaches, et la queue pendant sur le dos, sont d'ordonnance ; de même que le bonnet en peau de mouton (*chapska*), ressemblant un peu au *kapula* des Valaques, et dont la forme varie légèrement suivant les divers cantons.

Le costume des femmes, fort étoffé, comme tous les costumes des pays froids, se compose d'une jupe de laine sans manches, recouvrant un jupon blanc dont le bord brodé dépasse de trois ou quatre doigts ; cette jupe s'échancure sur le buste et laisse voir la chemise, dont les manches flottantes et brodées découvrent l'avant-bras. Les deux détails les plus caractéristiques de ce costume sont une ceinture aux larges fermoirs de cuir ordinairement arrondis, et un collier de pièces de monnaie dont la valeur intrinsèque donne la mesure de la fortune de celle qui le porte : il est de sequins chez les riches, de pièces d'argent chez les paysannes à l'aise, de simples *paras* de cuivre chez les pauvres. La tête nue, avec quelques fleurs dans les cheveux (disposés en bandeaux et partagés en arrière en deux tresses), est l'attribut des vierges ; les femmes portent un foulard rouge relevé de quelques bijoux.

En Bulgarie, comme en Grèce et ailleurs, les paysans

seuls ont conservé un costume national : la bourgeoisie des villes a adopté les vêtements européens, moins le chapeau qu'elle remplace par le *fez*. Les femmes n'ont presque point sacrifié à nos modes, autant que j'ai pu en juger, il y a huit ans, quand j'ai visité la Bulgarie centrale (1) : leur costume était toujours celui des riches familles non levantines de Constantinople, et le goût personnel y avait une assez large place. Je regretterais fort qu'elles eussent depuis suivi le torrent, et surchargé leur beauté (toujours remarquable, parfois splendide) de quelques-unes des tristes inventions par lesquelles nos Françaises ont entrepris de corriger la nature, si généreuse envers leurs sœurs d'Orient.

## MÉMOIRES D'HÉLÈNE KOTTAUER.

Suite. — Voy. p. 379, 386.

### II. — NAISSANCE ET COURONNEMENT DU ROI LADISLAS V.

A ce moment, la noble reine était couchée et allait se reposer ; elle me raconta ce qui lui était arrivé dans la journée. Deux honorables dames d'Ofen étaient venues trouver Sa Grâce ; elles amenaient avec elles deux femmes : l'une était la sage-femme, l'autre la nourrice qui devait donner le sein à l'enfant, et qui avait apporté son petit garçon, car les gens de l'art disent que le lait de la mère d'un garçon est le meilleur. Ces femmes devaient accompagner ma noble souveraine à Presbourg et la soigner pendant ses couches. Mais je dis alors : « Ma gracieuse souveraine, levez-vous ; je crois bien que vous n'irez pas demain à Presbourg. » Sa Grâce se leva en effet, et j'envoyai chercher la première dame du palais, une Hongroise nommée *Essem Margarit* (*Margit Azzin*, madame Marguerite). Elle vint aussitôt, ainsi qu'une des demoiselles l'ironacherin. J'allai trouver en toute hâte une sage-femme envoyée par la comtesse Schauenberg ; elle était couchée dans la chambre de ma jeune princesse, et je lui dis : « Margaret, levez-vous vite, l'heure est arrivée. » Il ne se passa pas un quart d'heure avant que le Dieu tout-puissant nous donnât un roi. A l'heure même où la sainte couronne de Plintembourg arrivait à Comorn, à cette heure même naquit le roi Lassla (Ladislas). La noble reine fut bien heureuse, et leva ses mains vers le ciel en remerciant Dieu de la grâce qu'il venait de lui faire.

Quand le noble et fidèle comte de Cilly apprit qu'un roi et un ami lui était né, à la fois son maître et son parent, il fut transporté de joie, ainsi que les Croates, les comtes et autres seigneurs de la cour. Le noble comte de Cilly fit faire des feux de joie, on courut sur l'eau avec des torches, enfin on resta en réjouissances jusqu'à minuit. Dès le grand matin on envoya prévenir l'évêque de Gran pour qu'il vint et aidât à faire un chrétien du jeune roi. L'évêque arriva bientôt ; le curé d'Ofen, maître Frantz, était aussi présent. Ma gracieuse maîtresse eut la bonté de me demander d'être marraine du roi. Je dis alors : « Ma noble souveraine, bien que je doive obéissance en tout à Votre Grâce, j'ose la prier de prendre *Essem Margit* pour marraine. » C'est ce que fit Sa Grâce. Lorsqu'on baptisa le noble roi, on ôta à la jeune princesse madame Elisabeth la robe noire, car elle portait le deuil du haut et bien-aimé prince et roi Albert, et on lui mit un vêtement tissé d'or et de soie rouge. Toutes les demoiselles s'habillèrent aussi comme pour une fête en l'honneur et louange de Dieu, qui avait donné au pays et au peuple un héritier de la couronne royale.

Peu de temps après, nous fûmes informés d'une manière certaine que le roi de Pologne s'avancait de ce côté avec

(1) C'est M. Guillaume Lejean qui nous a envoyé ces lignes.

l'intention de se rendre à Ofen. Nous dûmes donc nous préparer en toute hâte au sacre et au couronnement du jeune roi. Ma gracieuse maîtresse envoya à Ofen chercher du drap d'or pour faire le vêtement que devait porter le jeune roi Lassla le jour de son couronnement. Mais nous eûmes crainte que cela ne retardât trop la cérémonie, qui ne pouvait avoir lieu que dans une fête solennelle. Pâques était la plus prochaine ; il fallait se hâter. Il y avait dans la chapelle du château une belle chasuble, ancienne robe de l'empereur Sigismond ; elle était rouge et or, mouchetée d'argent. On tailla dedans la première robe du jeune roi pour le jour du couronnement. Je me mis à coudre certaines parties de ce vêtement, telles que l'aube, l'étole, les gants, la poignée du drapeau, les souliers, etc. J'étais obligée de travailler en cachette dans la chapelle, et la porte bien fermée.

Un soir, tandis que tout le monde se livrait au repos, ma gracieuse maîtresse m'envoya la noble dame Margaret pour me dire de me rendre promptement près de Sa Grâce. Je fus très-effrayée, car je pensai d'abord qu'il s'agissait d'un obstacle apporté à nos projets. La noble reine allait et venait dans sa chambre, plongée dans ses pensées. Elle me dit :

— Voyons, que me conseillez-vous ? Notre affaire ne va pas bien ; on veut nous barrer le chemin. Où cacherons-nous la sainte couronne ? Car si elle tombe entre les mains de l'ennemi, il n'en sortira rien de bon.

Je me mis à l'écart quelques instants pour me recueillir, et j'appelai à mon secours la Mère de toutes miséricordes pour qu'elle nous obtînt, par son Fils, la grâce d'entreprendre et de conduire sagement l'affaire, afin qu'il n'en résultât aucun mal. Puis je me retournai vers la noble reine et je dis :

— Ma gracieuse maîtresse, honneur soit à votre sagesse ! Il me semble, tout comme le sait fort bien Votre Grâce, que le roi est encore plus que la sainte couronne ; donc, si nous mettons la sainte couronne dans le berceau, sous le roi lui-même, là où Dieu conduirait le roi arriverait aussi la couronne...

Ce conseil plut beaucoup à Sa Grâce, qui me dit :

— Nous agirons ainsi, et nous lui ferons ainsi garder à lui-même sa couronne.

Le matin, je pris la sainte couronne, je l'enveloppai soigneusement dans un linge et je la plaçai au fond du berceau dans la paille, le roi ne couchant pas encore sur la plume ; j'ajoutai une de ces grandes cuillers avec lesquelles on fait la bouillie des enfants, afin que si on sondait le fond du berceau on pût croire qu'il n'y avait là que ce qui servait à faire la bouillie du jeune roi.

L'après-midi du mercredi avant Pâques, la noble reine partit avec le jeune roi, le noble comte de Cilly, les comtes de Croatie et les ducs de Lindbach. Un grand vaisseau était prêt ; la reine y monta avec son fils et sa fille, et tant de braves gens la suivirent que le navire, lourdement chargé, pouvait à peine surnager d'une hauteur de main sur l'eau, ce qui était fort dangereux, d'autant plus qu'il faisait grand vent ; mais Dieu nous aida à traverser heureusement le fleuve. Arrivés à terre, quatre personnes nobles portaient le jeune roi dans son berceau ; plusieurs hommes d'armes et moi, sa suivante, nous marchions à côté. On ne le porta pas longtemps sans qu'il commençât à pleurer et à ne pas vouloir rester dans son berceau. Je descendis alors de cheval, et je le pris dans mes bras ; il avait tellement plu qu'il était bien difficile d'avancer. Un pieux chevalier, sir Hans der Pilacher, me guidait à travers les marécages.

Nous marchions dans une continuelle anxiété ; car tous les paysans sortaient des villages pour courir dans les bois,



et ces paysans appartenait pour la plupart aux seigneurs ennemis de notre cause. Aussi, dès que nous arrivâmes au pied de la montagne je descendis de cheval, je sortis le noble roi de son berceau et je le plaçai dans la voiture où était la reine avec la jeune princesse Élisabeth, et nous, dames et demoiselles, nous formâmes un cercle autour de la famille royale de façon à ce que, si l'on tirait sur la voiture, nous reçussions seules les coups. Un grand nombre de varlets marchaient à pied des deux côtés de la voiture et battaient les buissons pour s'assurer qu'il n'y avait personne qui s'y fût caché pour nous attaquer.

C'est ainsi qu'avec le secours de Dieu nous passâmes la montagne sans qu'il arrivât malheur à aucun de nous. Sur la terre ferme, parfois, il pleuvait de façon à ce que le roi fût tout inondé. J'avais emporté un manteau de fourrures pour m'en servir au besoin ; quand la pluie était trop violente, j'enveloppais le berceau de mon manteau jusqu'à ce qu'il fût transpercé, puis je le faisais sécher au vent et je le remettais de nouveau autour du roi. Parfois aussi, le vent soufflait tellement fort dans le berceau que le roi ne pouvait presque plus ouvrir les yeux. Par moments, au contraire, il faisait si chaud que les gouttes de sueur coulaient sur son visage, ce qui lui occasionna beaucoup de boutons de chaleur.

À la nuit tombante, nous arrivâmes à une hôtellerie ; lorsque chacun de nous eut mangé, les chevaliers se groupèrent autour de la maison où la famille royale devait re-

poser, et, faisant un grand feu, ils veillèrent toute la nuit, comme il est d'usage dans le royaume de Hongrie.

Le jour suivant, nous partîmes pour Weissenbourg<sup>(1)</sup>.

Quand nous fûmes près de Weissenbourg, Miklosh Weida, de la ville libre, vint à cheval à notre rencontre ; il était suivi de cinq cents hommes.

Dès que nous arrivâmes dans les marais, le jeune roi recommença à pleurer, à ne plus vouloir rester ni dans son berceau, ni dans sa voiture, et je dus le porter dans mes bras jusqu'à la ville de Weissenbourg. Les seigneurs descendirent de cheval et formèrent un vaste cercle d'hommes armés, les épées nues à la main. Moi, Hélène Kottauer, je portais le jeune roi ; à ses côtés marchaient le comte Bartholomée de Croatie et un autre seigneur, qui m'accompagnaient pour faire honneur au roi. Nous entrâmes ainsi dans la ville jusqu'au château où nous devions demeurer ; c'était le soir de la veille de Pâques.

*La fin à la page 406.*

### SOURCES ET ILES DE BOUE.

Ces curieuses formations ont été décrites dans un intéressant mémoire<sup>(2)</sup> auquel nous empruntons les détails suivants :

Les sources de boue (*mudsprings*), dont la température est variable, sortent de tous côtés aux embouchures du



Ile et source de boue sur le Mississippi.



Théorie des îles de boue. — A. Source d'eau boueuse. — B. Cours d'eau alimentaire.

Mississippi et en avant de ses rives. La plupart de ces sources sont salées ou saumâtres, et surchargées de sédiments qu'elles déposent aussitôt qu'elles apparaissent et qui forment les monticules ou îles de boue (*mudlumps*). Une de ces îles, qui avait fait son apparition en 1832, était ainsi décrite par le professeur Forshey en 1850 :

« Sa longueur est d'environ six cents pieds, et le maximum de sa hauteur actuelle de sept pieds quatre pouces. Non loin de la pointe orientale est une source salée, qui constitue le principal caractère de cette île et en explique la formation. Quand on s'en approche, on aperçoit un cône de deux à trois pieds de haut sur cinquante de base, du sommet duquel s'échappe continuellement une boue couleur de plomb, à laquelle se joignent de temps à autre des émissions de gaz. La boue coule lentement sur les pentes du cône, se fixe et s'ajoute aux dépôts qui vont toujours s'accroissant. Cet accroissement continue jusqu'à ce que

l'élévation ainsi formée atteigne environ sept pieds au-dessus des eaux environnantes. La source s'arrête alors, mais pour aller faire irruption sur une plaine moins élevée, où elle recommence le même genre de travail. La surface de l'île porte les traces de plusieurs monticules semblables. »

Ces phénomènes paraissent dus à la force de soulèvement exercée par des nappes d'eau souterraines, plus ou moins élevées au-dessus des bouches du Mississippi, et communiquant avec les sources. Sur leur trajet, les eaux recueillent les boues et les substances minérales dont elles sont chargées.

L'adhérence des boues agglutinées qui forment les mon-

<sup>(1)</sup> Stühl-Weissenbourg, ville de Hongrie, à 50 kilomètres de Bude, fondée, au commencement du onzième siècle, par saint Étienne ; ancienne résidence des rois de Hongrie.

<sup>(2)</sup> *Essai sur l'hydrologie*, par R. Thomassy.

ticules donne à leur sol une grande dureté et en fait de véritables récifs. C'est à ce dernier caractère qu'ils doivent leur importance géologique. « Pionniers de la terre ferme, avancés en pleine mer et groupés tout autour des bouches du fleuve, ils y offrent des points d'arrêt aux alluvions incertaines, et y fixent des bois de dérive qui auraient été dispersés à tous les vents du golfe. Or ceux-ci, une fois échoués sur leurs bords, y favorisent aussitôt les atterrissements de toute nature. Les petites îles s'agrandissent ainsi à chaque nouvelle crue; et comme toutes en font autant, on s'explique la rapidité de développement propre au delta du Mississipi. »

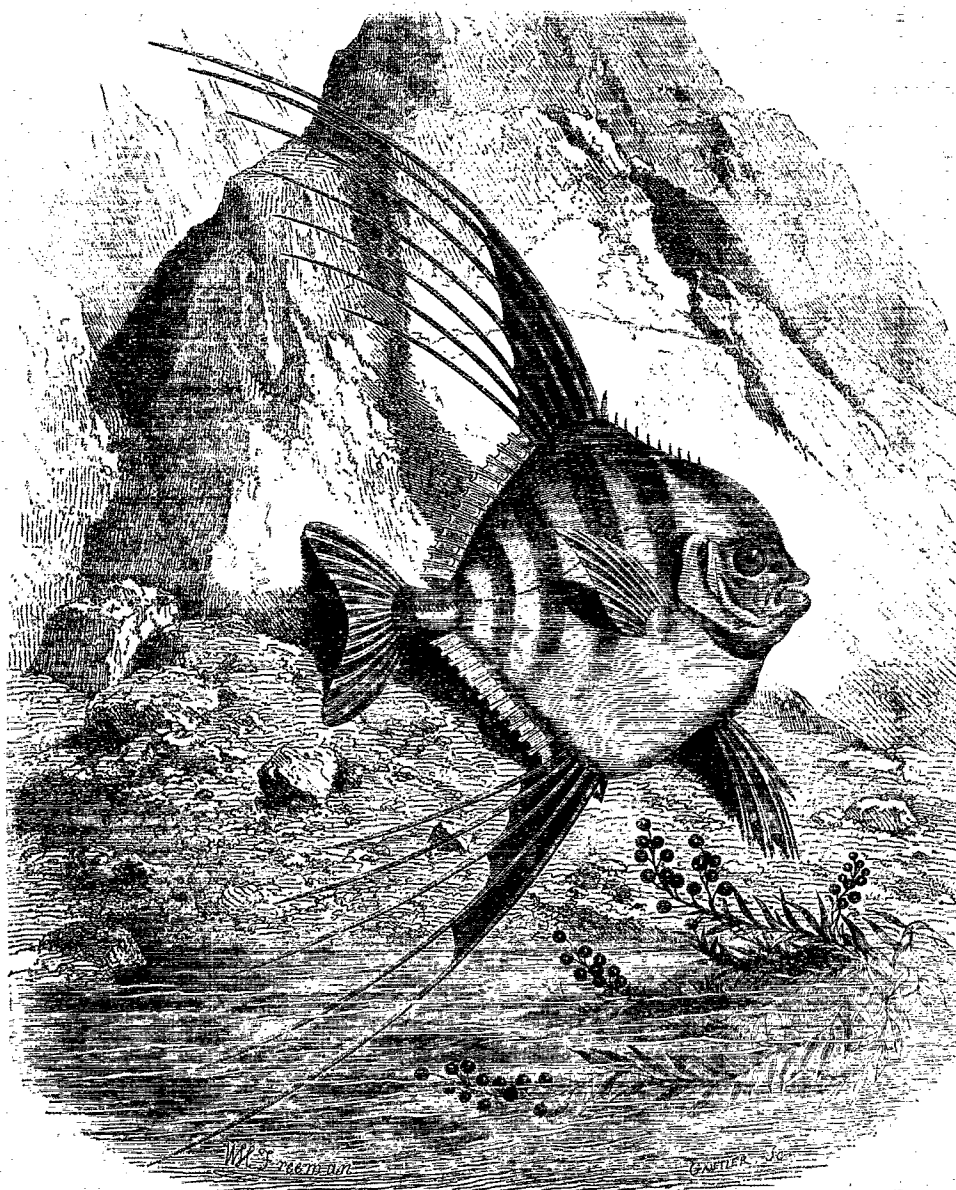
L'observation de ce fait nous montre l'action des eaux souterraines dans la formation des deltas, qui ne seraient pas toujours le résultat du remous des eaux. Nous devons

encore remarquer que les coquilles s'attachent de préférence aux îles de boue et y forment des bancs qui contribuent à leur solidité. Les dépôts superficiels de vases et de matières végétales trouvent ainsi des points d'arrêt où s'appuie le cordon littoral en cours de développement.

De tels phénomènes ne sont pas seulement intéressants au point de vue des causes actuelles; ils nous font aussi mieux concevoir l'accumulation des immenses dépôts qui ont étendu notre domaine terrestre durant les anciennes périodes.

#### BLEPHARIS INDICUS.

Ce poisson fréquente également les mers de la Sonde et les côtes du Japon. A l'état frais, il est d'un bleu verdâtre

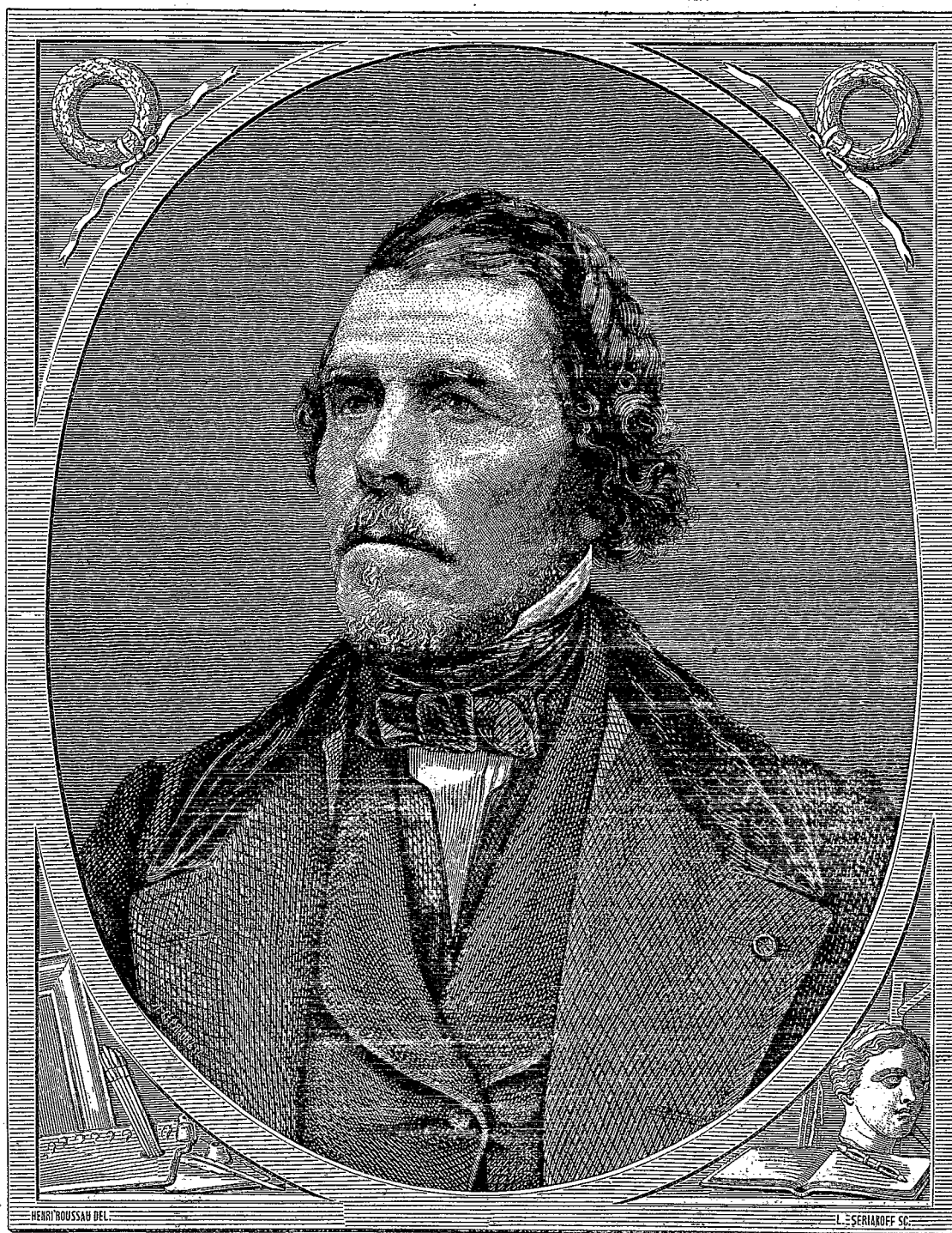


*Blepharis indicus.* — Dessin de Freeman, d'après Siebold (*Fauna japonica*).

pâle, passant au blanchâtre sur les parties inférieures. Les nageoires sont d'un gris plus ou moins foncé; mais la partie allongée de la seconde dorsale et de l'anale offre une grande tache noire. On voit aussi du noirâtre à la base des ventrales. Les côtés de la tête, la base des pectorales, les boucliers de la ligne latérale et la caudale sont un peu nuancés d'un jaune brunâtre. L'iris de l'œil est d'un gris

bleuâtre. Dans les jeunes individus, le tronc est orné de cinq bandes verticales noirâtres, un peu en croissant, à bord convexe tourné vers le devant. La première de ces bandes descend derrière l'opercule, la dernière derrière la deuxième dorsale. Les bandes disparaissent avec l'âge, et le noir des nageoires se retire successivement dans un espace plus ou moins circonscrit.

## EUGÈNE DELACROIX.



Eugène Delacroix, mort le 13 août 1863. — Dessin de H. Rousseau, d'après une photographie de Carjat.

Eugène Delacroix est un des artistes dont le talent a été le plus contesté et dont l'œuvre prête, en effet, le plus à la diversité des jugements. Cette œuvre inégale, ce talent qui mêle à d'éclatantes beautés des défauts choquants pour les yeux les moins exercés, il semble qu'il soit difficile d'en parler sans passion ; mais, en fait d'art surtout, la passion qui admire est meilleure conseillère que celle qui décrie. Qui de nous voudrait, de peur de s'aveugler sur quelques erreurs du génie, fermer volontairement les yeux aux beautés supérieures qui remplissent d'autres âmes d'enthousiasme ? Ni la froideur, assurément, ni la médiocrité n'enflamment ainsi les imaginations. Aujourd'hui,

les plus ardents adversaires du peintre à ses débuts ne lui refusent plus le talent ; quelques-uns se sont rangés auprès de ses plus chauds partisans, et il est peu de personnes, parmi celles qui ne sont pas étrangères aux arts, qui ne le placent pas, quelles que soient leurs préférences, avec un ou deux autres tout au plus, au premier rang.

Delacroix a pu jouir de son triomphe plusieurs années avant sa mort, et particulièrement depuis l'Exposition universelle de 1855. « C'est une pensée consolante, écrit alors M. Théophile Gautier, qui l'avait, c'est son honneur, applaudi, soutenu, fortifié dès le début, de voir comme le jour de la justice arrive pour les talents vaillants et fiers

qui, dans leur amour de l'art, n'ont pas médié les suffrages de la foule par des concessions, et, dédaigneux d'une popularité passagère, se sont obstinés à suivre cette voie escarpée, raboteuse, barrée de ronces, bordée de précipices, mais conduisant aux sommets lumineux où rayonne la vraie gloire. Pour ces mâles natures, il se fit vite une postérité contemporaine, composée d'abord de quelques élèves, de deux ou trois critiques et d'un petit nombre d'admirateurs, sorte de cénacle mystérieux qui possède le secret de leur génie et comprend le sens de leurs œuvres raillées ou méconnues du vulgaire; puis le cénacle se recrute de quelques adeptes auxquels bientôt se joignent de nouveaux venus; le cercle s'élargit d'année en année, enfermant tout le public, et le maître insulté jadis est salué par une acclamation unanime. Telle a été la vie d'Eugène Delacroix : autour de son nom il s'est fait, pendant près d'un quart de siècle, un tumulte assourdissant d'injures, de diatribes, de railleries, de discussions d'une violence extrême; maintenant, la poussière de la lutte est tombée, et le maître longtemps qualifié d'enragé ou de fou apparaît radieux dans l'éclat d'une gloire se-reine désormais incontestable. Coïncidence étrange! ce jeune siècle, arrivé maintenant à l'âge de raison, a nié dans M. Ingres le dessin suprême, dans M. Delacroix la couleur absolue. Il rejetait le style et le mouvement, l'idéal et la passion, méconnaissant à la fois ses deux plus grands artistes; la beauté ne le séduisait pas plus que le caractère. Il est revenu, il est vrai, sur ce jugement bizarre, que l'on ne s'expliquerait pas si l'on ne savait que le génie a en soi, au moment de son apparition, quelque chose de choquant pour la foule dont il dépasse la portée; peu à peu l'éducation des masses se fait, et l'admiration succède aux sarcasmes. Le paradoxe se transforme en axiome : louer M. Ingres et M. Delacroix est maintenant un lieu commun.

Peu d'existences d'artistes ont été aussi bien remplies que celle d'Eugène Delacroix, non par les événements, car sa biographie est fort simple et facile à raconter; mais par les travaux accomplis, par les luttes de l'intelligence vaillamment acceptées et soutenues avec une persévérance qui ne connut pas de relâche. Il y a quelquefois, qui ne le sait? dans la vie la plus calme en apparence et dans l'atelier le plus retiré, bien des batailles livrées. Delacroix lui-même a parlé quelque part « de ce moment où il faut prendre les pinceaux, où l'homme de talent endosse la casaque de l'artiste et sort du cours facile et trivial de la vie ordinaire pour entrer dans le monde des nobles chimères, de cette nécessité d'avoir la fièvre, en un mot. » Pour lui, il s'enfermait et tenait sa porte verrouillée pour avoir la fièvre à son aise, et il ne voulut pas d'autre vie.

Il commença de bonne heure. Né le 26 avril 1798, à Charenton Saint-Maurice, dans la banlieue de Paris, il passa à Bordeaux sa première enfance. Son père, qui avait été député à la Convention, puis ministre des relations extérieures sous le Directoire, accepta successivement sous l'empire la préfecture de Marseille et celle de Bordeaux; il mourut en 1805, ne laissant point de fortune. Eugène Delacroix fut amené par sa mère à Paris et entra au collège Louis-le-Grand, alors lycée impérial. Il y fit de régulières études, et, pour le dire tout de suite, il ne cessa d'y ajouter par la suite; c'est ainsi qu'il acquit cette culture solide et variée qui fit en partie sa force et que malheureusement trop d'artistes dédaignent. A peine sorti du collège, il voulut peindre : il avait obtenu chez sa sœur, plus âgée que lui, la jouissance d'un galetas dont il faisait son atelier; mais son inclination vers la peinture rencontrait quelques résistances dans le conseil de la famille. Il y trouva aussi heureusement un défenseur : ce fut le peintre

Riesener, père de celui qui est parvenu dans le même art à la célébrité. Depuis un an, il suivait assidûment les cours de l'École des beaux-arts, quand il entra, en 1817, dans l'atelier de Guérin. C'est dans cet atelier classique que se trouvèrent un moment réunis la plupart de ceux qui devaient quelques années plus tard révolutionner la peinture : Géricault, Champmartin, Delacroix, Ary Scheffer, Léon Cogniet, Paul Huet. « Un jour, dit M. Charles Blanc <sup>(1)</sup>, Delacroix nous raconta ce qu'était l'atelier de Guérin, atelier amusant, travaillé par les idées nouvelles, mais beaucoup moins tapageur que celui de Gros. Champmartin y tenait le haut bout; il était le *fort en thème*, et toute l'ambition de ses camarades était de s'égaliser à lui. Géricault lui-même était plus jaloux de l'approbation de Champmartin que de celle du maître. Ary Scheffer jouait le rôle du philosophe : il cherchait à diriger le moral de l'atelier; il pérorait souvent, et il le faisait avec un accent hollandais qu'il avait, dans sa jeunesse, très-prononcé. Quant à Delacroix, ses sympathies l'entraînaient vers Géricault. Celui-ci, chassé par M. Guérin pour une mauvaise charge d'atelier, un seau d'eau destiné à Champmartin et tombé par mégarde sur la tête du maître, s'était retiré chez lui et se préparait à peindre le *Naufrage de la Méduse*. » Il était un maître déjà, car il avait exposé, en 1812, l'admirable portrait équestre de M. Dieudonné. Delacroix l'allait voir fréquemment et lui portait ses esquisses. Géricault l'avait pris en vive amitié, en haute estime; il lui avait même confié l'exécution d'un tableau du Sacré-Cœur de Jésus, dont il avait reçu la commande à la suite du Salon de 1819.

Delacroix envoya pour la première fois au Salon de 1822 un grand tableau où il s'était mis tout entier. « Son tableau fini, dit encore M. Charles Blanc, à qui nous sommes heureux d'emprunter des souvenirs qu'il tenait de la bouche même du peintre, Delacroix devait y mettre un cadre, sous peine de n'être pas admis à l'examen des juges; mais acheter un cadre de cette dimension était pour lui en ce moment une dépense impossible; en commander un, c'était contracter une dette dont la seule idée lui faisait horreur. Dans la maison se trouvait un charpentier qui avait paru s'intéresser à lui. Ce brave homme fit présent au jeune peintre de quatre lattes de bois blanc. Celui-ci n'eut besoin que d'un peu de colle de poisson pour passer sur ces lattes une couche sur laquelle il tamisa une sorte de poussière jaune qui lui parut faire un joli *sablé*. Ainsi emborduré, le tableau fut envoyé au Louvre. Quelle fièvre doit s'emparer d'un pauvre artiste lorsqu'il attend cet arrêt suprême! Que d'angoisses, et comment ne pas perdre tout sommeil quand on songe que la vie entière dépend d'un oui ou d'un non légèrement tombé de la bouche de quelques hommes distraits, blasés, ahuris par plusieurs centaines de tableaux qu'ils ont dû examiner en une séance!... Enfin, le Salon s'ouvre, Delacroix se précipite, parcourt essoufflé toute la galerie, cherche des yeux son cadre, et, ne le voyant pas, s'assied sur un banc, le désespoir dans l'âme. Ce fut un affreux quart d'heure. Cependant un gardien du Louvre, qui connaissait Delacroix, l'aborda en souriant et lui dit : « Vous devez être content, » j'espère? — Content! et de quoi? d'être refusé? — Vous n'avez donc pas vu votre tableau dans le salon carré, » avec un cadre magnifique que M. le baron Gros y a fait » mettre par l'administration, car le vôtre, voyez-vous, » était arrivé en morceaux! » La *Barque du Dante* était, en effet, à une place d'honneur! Delacroix ne pouvait en croire ses yeux. Et cette gloire, il la devait à un homme qui avait toute son admiration, au peintre de *Jaffa* et d'*Aboukir*, à celui que Géricault regardait comme le plus

(1) Gazette des beaux-arts, janvier 1864.



grand maître de l'école française ! Jamais âme d'artiste ne reçut une plus forte secousse. »

Dante et Virgile conduits par Phlégius traversent le lac qui entoure la ville infernale de Dité. Ce tableau que tout le monde connaît, qui a été jusqu'à ces derniers temps exposé au Musée du Luxembourg, ce tableau tombant au milieu des langueurs d'une école en décadence et des tâtonnements des novateurs qui aspiraient à la remplacer, mit, comme on peut penser, les deux camps en émoi. Il trouva cependant des approbateurs parmi ceux qui lui devaient être le plus opposés : c'est le privilège des heureux débuts. Que Gros, novateur lui-même, quoiqu'il n'eût pu se décider à rompre avec l'école de David, applaudît à la vigueur, à l'originalité, à la puissance de coloris d'une composition dans laquelle il voyait « du Rubens réformé » ; que Prudhon, qui était toujours resté à l'écart et indépendant, fit compliment au jeune artiste, ce n'est pas ce qui doit surprendre ; mais de plus déterminés classiques ne résistèrent pas à l'attrait qu'exerce naturellement la jeunesse du talent. Gérard, alors si influent, et dont l'esprit toujours clairvoyant quand il était impartial et désintéressé, dicta le jugement remarquable d'un écrivain alors aussi à ses débuts. M. Thiers écrivit dans le *Constitutionnel* : « Aucun tableau ne révèle mieux, à mon avis, l'avenir d'un grand peintre que celui de M. Delacroix représentant le Dante et Virgile aux enfers. C'est là surtout qu'on peut remarquer ce jet de talent, cet élan de la supériorité naissante qui ramène les espérances un peu découragées par le mérite trop modéré de tout le reste ; l'auteur jette ses figures, les groupe, les plie à volonté avec la hardiesse de Michel-Ange et la fécondité de Rubens. Je ne sais quel souvenir des grands artistes me saisit à l'aspect de ce tableau ; j'y retrouve cette puissance sauvage, ardente, mais naturelle, qui cède sans effort à son propre entraînement. »

Cependant ces juges favorables n'étaient pas assez prévenus pour ne pas avoir vu ce qui manquait au peintre, l'incorrection de son style et l'insuffisance du dessin. Gros le lui dit d'abord quand il reçut sa visite au sortir du Salon. Citons encore M. Charles Blanc : « Gros demeurait alors rue de l'Ancienne-Comédie, vis-à-vis du café Procope. Delacroix sonne à sa porte, ému et tremblant ; c'est Gros lui-même qui vient ouvrir, la palette au pouce : « Je viens, » Monsieur, vous remercier... balbutiait Delacroix. — Me remercier de quoi ? — D'avoir fait mettre un cadre à mon tableau. — Ah ! c'est vous, jeune homme, qui avez peint ce... bateau ? — Oui, Monsieur. — Eh bien, vous avez fait là un chef-d'œuvre, et probablement sans le savoir, car vous êtes trop jeune pour comprendre le mérite et la portée de votre ouvrage : c'est du Rubens réformé... Mais vous ne savez pas dessiner, mon ami : vous bousillez ; il faut venir chez nous, on vous apprendra à châtier un peu vos contours, à modeler vrai, à voir juste... » Delacroix s'inclinait, et, sans répondre, il parcourait du regard cet atelier vénérable où resplendissaient la *Peste de Jaffa*, le *Champ de bataille d'Eylau*, le *Combat d'Aboukir*. Ces tableaux, achetés et payés depuis longtemps à Gros par Napoléon, lui avaient été renvoyés par le gouvernement de la restauration, qui ne pouvait souffrir de telles images et ne voulait pas voir l'empire en peinture. Gros avait dû recueillir chez lui et réparer de son mieux ces glorieuses toiles qu'on lui avait rendues en assez mauvais état, déclouées à la hâte, piétinées, roulées et malmenées. S'apercevant que Delacroix les dévorait des yeux, Gros lui dit brusquement : « J'ai à sortir ; si vous voulez regarder à votre aise toutes ces choses, restez ici le temps qu'il vous plaira ; vous n'aurez, en vous retirant, qu'à remettre la clef au concierge. » Resté seul dans l'atelier de Gros, Delacroix se croyait dans le

saint des saints. Il touchait avec respect la palette, les brosses du peintre ; il était tout entier au sentiment moderne de cette peinture chaleureuse et remuée... Trois heures se passèrent ainsi à regarder, à songer. Eugène Delacroix nous a raconté un jour combien il fut frappé des peintures de Gros ; jusque dans le détail des uniformes, des chapeaux, des cravates et des gants. « Lui seul, dit-il, a su coiffer nos généraux et les habiller sans mannequin. On voit bien qu'il a suivi les régiments, qu'il a vécu à l'armée. » Cependant, Gros rentra dans son atelier vers les quatre heures du soir, et ne fut pas peu surpris d'y retrouver Delacroix : « Mon jeune ami, lui dit-il, voilà trois heures que vous regardez mes tableaux ; on ne leur fit jamais un pareil honneur... Venez chez nous, croyez-moi, nous vous apprendrons à dessiner, et vous étonnerez l'école. »

Tels furent les commencements d'Eugène Delacroix. Deux ans après, au Salon de 1824, il exposa un nouveau tableau, le *Massacre de Scio*, qui souleva des tempêtes. La lutte alors était partout, dans la littérature aussi bien que dans les beaux-arts ; il fallait que chacun prît parti. A la vue de cette scène dont l'horreur n'était pas ménagée, de cette peinture violente qui bouleversait toutes les idées de beauté approuvées et recommandées par l'école, quelques-uns de ceux mêmes qui avaient cru pouvoir encourager un débutant jetèrent les hauts cris : « C'est le massacre de la peinture ! » disait Gros ; « C'est un homme qui court sur les toits ! » disait Gérard. Mais la jeunesse romantique applaudissait avec transport. Géricault, qui semblait désigné pour devenir le chef de la nouvelle école, Géricault venait de mourir ; Eugène Delacroix fut acclamé.

Cette mort, qu'il ressentit très-vivement, n'en fut pas moins pour lui un irréparable malheur. Que ne devait-il pas déjà, que n'aurait-il pas dû encore aux sympathiques conseils du seul homme capable peut-être de diriger sans les fausser ses brillantes qualités naturelles ! Géricault l'eût averti, à l'âge où l'on prend volontiers les avis d'un maître et où il est encore temps d'apprendre, que le peintre, même le coloriste, est contraint, par des lois qui ne peuvent changer, d'observer et de respecter le dessin, la forme, le modelé des corps ; qu'il ne peut impunément violenter des figures pour leur donner le mouvement, écarter la nature qui le gêne, se résigner à l'incorrection des morceaux, accepter la laideur des types pourvu que l'harmonie soit dans l'ensemble et que la beauté soit dans le tableau. Mais Géricault n'eût pas appris à Delacroix ce qu'il n'avait à apprendre de personne, la couleur, et ce qui ne s'enseigne guère, l'invention, le drame, l'émotion qui pénètre au fond d'une conception poétique, et, par tous les traits de la composition, par toutes les touches du pinceau, en trouve la puissante et pathétique expression.

Delacroix accepta le rôle qui lui était fait et qu'il n'avait pas cherché ; il s'était jeté résolument dans la mêlée, il y resta avec acharnement ; il n'a plus quitté le combat. Il faut, si l'on veut apprécier justement aujourd'hui le mouvement d'une époque qui nous semble déjà bien éloignée, s'y transporter autant que possible, revoir les tableaux que l'on peignait alors, relire les écrits du temps, par exemple ces lignes du peintre Ary Scheffer, qui se fit critique à l'occasion du Salon de 1828 : « Une période de cinquante ans (1778 à 1828) embrasse la vie entière de l'école classique, depuis sa naissance au sein d'une réaction contre le faux goût, la futilité, l'incorrection et l'indécence, jusqu'à sa décrépitude. Cette école, durant ses années de virilité, ne l'a cédé à aucune autre ; elle a marché avec une fermeté admirable vers le but exclusif que sa tendance lui assignait ; elle l'a atteint si parfaitement, qu'elle a fait un



moment illusion sur tout ce qu'elle laissait en arrière, et, par la puissance du talent, par l'attrait de la nouveauté, elle a conduit toute une génération à n'aimer en peinture que la correction des contours, à n'être sensible, en fait de beauté, qu'au type des statues et des bas-reliefs antiques. Tout cela ne pouvait durer qu'un temps, parce que l'art de peindre, loin d'avoir pour bornes un certain type de dessin, ne se borne pas au dessin lui-même; qu'il renferme encore le coloris, l'effet, la reproduction fidèle des passions, des lieux, des temps; que l'histoire tout entière, et non pas seulement quelques siècles, entre dans son domaine. Après avoir contemplé à satiété des figures romaines et grecques, le public, blasé sur ce plaisir, ne pouvait manquer d'en désirer d'autres...

Ces lignes résumaient le programme de la réforme réclamée par les plus intelligents artistes de cette génération qui s'agissait pour secouer le joug académique, et ce programme, personne mieux qu'Eugène Delacroix ne semblait prêt à en tenir toutes les promesses. Comment n'eût-il pas été, qu'il le voulait ou non, le chef de la révolution qui était dans les esprits et qui avec lui passa dans les faits? Ce qui pour la plupart n'était qu'un sentiment vague, indéfini, une aspiration qui ne savait où se prendre, ses œuvres le montraient écrit en traits d'une énergie et d'une

vivacité qui frappaient tous les yeux. Bien plus, dans un temps de crise, où l'ardeur de la lutte fait quelquefois perdre aux plus sages la juste mesure, les faiblesses mêmes du talent ou les exagérations de la force sont prises volontiers pour les marques d'un génie supérieur. On était fatigué de l'idéal faux et guindé d'une école qui avait tendu son effort à reproduire l'antique sans le bien connaître, d'une peinture sculpturale qui composait ses tableaux comme des bas-reliefs et revêtait des grisailles de tons criards ou d'une terne coloration. Il y eut des fanatiques pour applaudir, dans les ouvrages de Delacroix, non-seulement son coloris éclatant et harmonieux, mais son dessin, même quand il oubliait tous les mouvements ou qu'il effaçait tout contour. On voulait échapper aux types convenus, dans lesquels on avait longtemps affecté de voir toute beauté et toute perfection : on lui sut gré de rencontrer l'expression et le caractère, parfois jusque dans la laideur et la difformité. L'ennui enfin des fables mythologiques des Grecs et des Romains, ressassées par des talents médiocres et de froides imaginations, faisait chercher, pour la peinture comme pour la littérature, des modèles en dehors des époques classiques : Delacroix montrait ce qu'on pouvait faire des thèmes neufs empruntés aux légendes du moyen âge, aux romans de Walter Scott, aux



Musée de Versailles. — Prise de Constantinople par les croisés, tableau d'Eugène Delacroix. — Dessin de Janet-Lange.

dramas et aux poèmes de Shakspeare, de Dante, de Goethe et de Byron; il s'attachait de préférence aux côtés terribles et pathétiques de leur génie, par où ils contrastent davantage avec la tranquille beauté des modèles clas-

siques, et qui exigent aussi dans leur interprète moins de pureté plastique et de fini dans l'exécution que de sentiment, d'énergie, de feu et de passion.

*La fin au prochain volume.*

## UN PAYSAGE.



Le pont du Moulin, à l'île-Adam. — Dessin de Grandsire, d'après nature.

Ce n'était rien : quelques arbres, de l'eau, un pont de pierre, et cet ensemble formait un tableau merveilleux. La nature était dans un de ces jours magnifiques où d'ouvrrière elle se fait artiste, où elle se montre encore plus grande par l'admirable parti qu'elle sait tirer de ses œuvres que par sa puissance même de création. L'eau, ombragée par les deux rideaux d'arbres qui bordaient ses rives, était obscure, excepté en quelques points où le soleil, perçant à travers les interstices des branches, venait frapper les rides de sa surface, qui semblait semée de traînées de diamants : ceux-ci, par suite des mouvements du feuillage qui se refermait et se rouvrait alternativement sous les douces caresses de l'air, s'éteignaient, se rallumaient tour

à tour, disparaissaient pour réparaître plus loin. Le pont était plus sombre encore que l'eau ; mais ses deux arches, se reflétant dans la rivière, formaient des disques de lumière éblouissante. Au delà, on apercevait une succession de massifs de verdure dorés par le plein soleil. En haut, le ciel était une nappe d'un bleu tendre, tachetée de quelques légers nuages blancs. Le tout était d'une richesse, d'un éclat, d'une harmonieuse splendeur dont je ne pouvais rassasier mes yeux.

Devant ce spectacle, je me mis à penser aux œuvres des poètes et à la Vie des saints. Avec des éléments qui, dans nos mains, restent vulgaires, les uns et les autres composent, par l'enthousiasme, des poèmes sublimes. Et,

m'élevant au-dessus de moi-même, je fus pris du désir d'embellir, moi aussi, ma vie, de la tirer de l'ombre, et de l'exposer aux rayons d'en haut, de lui faire subir quelque chose de cette transfiguration qui donne la plus vive et la plus noble des jouissances, le sentiment du divin.

### MÉMOIRES D'HÉLÈNE KOTTAUER.

Fin. — Voy. p. 379, 386, 398.

Ma gracieuse maîtresse envoya chercher les plus anciens bourgeois de la ville; elle leur montra la sainte couronne et leur ordonna de tout préparer pour le couronnement, selon les usages de la plus ancienne tradition. Il y avait là plusieurs bourgeois qui se rappelaient le couronnement de l'empereur Sigismond pour y avoir assisté. Le matin du jour de Pâques, je me levai de bonne heure, je fis prendre un bain au jeune roi et je l'habillai de mon mieux. On le porta à l'église où tous les rois sont sacrés; il y avait là une foule de braves gens, ecclésiastiques et séculiers. Quand nous arrivâmes dans l'église, on porta le jeune roi au chœur.

La balustrade du chœur était fermée, et les bourgeois occupaient l'intérieur, tandis que ma gracieuse maîtresse restait en dehors avec son noble fils.

Ma souveraine parla hongrois aux bourgeois, qui répondirent dans la même langue, et Sa Grâce prêta serment pour son fils, le noble roi, qui, le jour même, avait six semaines.

Quand tout fut accompli selon leurs anciennes coutumes, les bourgeois laissèrent entrer leur légitime seigneur et maître et ceux qui y étaient autorisés, ecclésiastiques et séculiers. La jeune princesse Elisabeth était en haut de l'orgue, afin de ne pas être blessée dans la foule; Sa Grâce était dans sa quatrième année. Au moment où l'on allait commencer l'office, je préparai le jeune roi pour le sacre. C'était Miklosh de Weida, de la ville libre, qui devait l'armer chevalier, car Miklosh de Weida appartenait à la vieille noblesse hongroise. Le comte de Cilly avait une épée richement damasquinée d'or et d'argent avec cette devise sur la lame : *Unversehrt* (invulnérable). Il fit donc de cette épée au jeune roi pour servir à le faire chevalier. Alors, moi, Hélène Kottauer, je pris le roi sur mes bras, et le seigneur de la ville libre, tenant l'épée à la main, en frappa le roi; mais il mesura ses coups de façon que le roi ne fut touché que légèrement, tandis que je recevais les coups fortement sur le bras. La noble reine, qui était près de moi, remarqua seulement qu'il frappait fort, et elle dit à celui de la ville libre : *Istemere nem misertem* (Pour l'amour de Dieu, ne lui fais pas de mal!). Il répondit : *Nem* (Non), et se mit à rire. Puis le vénérable prélat, l'archevêque de Gran, prit la sainte huile et en oignit le noble enfant royal, qu'on revêtit ensuite du vêtement de drap d'or qui convient aux rois; l'archevêque prit la sainte couronne et la plaça sur la tête de celui qui est maintenant, pour toute la chrétienté, le roi Lassla, fils du roi Albert et petit-fils de l'empereur Sigismond, sacré par l'archevêque de Weissenbourg en ce saint jour de Pâques, où la sainte couronne fut posée sur sa tête. Car ils ont, dans le royaume de Hongrie, trois lois, et si on manque à une de ces lois, ils croient que la royauté n'est pas légitime. Une de ces lois est qu'un roi de Hongrie soit couronné; l'autre est que l'archevêque de Gran doive le sacrer, et la troisième que le couronnement ait lieu dans Weissenbourg.

Au moment où l'archevêque posa la couronne sur la tête du noble roi Lassla, le roi tint sa tête droite et ferme, comme eût pu le faire un enfant d'un an et comme il est

bien rare que le fasse un enfant de six semaines. Quand le roi eût été couronné devant l'autel de saint Étienne, je plaçai mon souverain pendant quelque temps sur un siège élevé, comme il est d'usage. Là on lut l'ordonnance écrite de la cérémonie qui devait avoir lieu. Il manquait le drap d'or sur lequel, selon la coutume, doit s'asseoir le roi. Je pris pour le remplacer la couverture du berceau, qui était rouge et or et doublée d'hermine. Le noble roi resta assis sur ce drap d'or, et le comte de Cilly lui tint la couronne sur la tête tout le temps que dura l'office. Le jeune roi semblait prendre peu de plaisir à son couronnement, car il pleurait à haute voix de façon qu'on l'entendait dans toute l'église, et le peuple s'émerveillait et disait : « Ce n'est pas là la voix d'un enfant de six semaines, on croirait que c'est un enfant d'un an. » Puis le seigneur Miklosh Weida, de la ville libre, arma des chevaliers au nom du noble roi Lassla. Quand la cérémonie fut terminée, je remis le roi dans son berceau, car il était fatigué d'avoir été tenu debout si longtemps. On le porta ensuite à l'église Saint-Pierre; là je dus le sortir de son berceau pour l'asseoir sur un siège où la coutume veut que s'asseye chaque roi après son couronnement. On quitta l'église Saint-Pierre, et la famille royale accompagna à pied le roi jusqu'au palais. Le comte de Cilly était le seul à cheval, tenant la sainte couronne au-dessus de la tête du noble roi, afin que chacun vît que c'était bien la sainte couronne même qui avait été portée par saint Étienne et les autres rois de Hongrie. Le comte Bartholomée tenait le globe, le duc de Lindbach le sceptre; on tenait aussi devant le noble roi un bâton de légat, parce qu'il ne tenait en fief de l'État romain aucune portion de la Hongrie; on portait encore l'épée avec laquelle le roi avait été armé chevalier, et on jetait des pièces de monnaie au peuple. La noble reine rendait tant d'honneur à son fils et se montrait si humble pour elle-même, que moi, pauvre femme, je dus en ce jour passer avant Sa Grâce et me tenir toujours aux côtés du roi, parce que je l'avais porté dans mes bras pendant le sacre saint et le couronnement.

Enfin le noble roi rentra dans son palais et put se reposer d'avoir été si fatigué. Les seigneurs et tous les assistants se retirèrent, et la noble reine resta seule avec son fils. Alors je m'agenouillai devant la reine et je rappelai à Sa Grâce les services que j'avais rendus à elle, au noble roi et à toute la famille royale. La gracieuse reine me tendit alors la main en disant : « Relevez-vous. Que Dieu fasse que les choses tournent bien, et je vous élèverai en dignité, vous et toute votre race. Vous l'avez bien mérité ! Vous avez fait, pour moi et mes enfants, ce que je n'aurais osé ni pu faire moi-même. » Je m'inclinai humblement, et je remerciai Sa Grâce pour ces bonnes paroles. (1)

### CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147, 198, 210, 270, 294, 349.

#### LE MAÏS.

Cette plante alimentaire appelle à double titre l'attention sérieuse de l'hygiéniste : d'abord, parce qu'elle a des propriétés nutritives et sapides qui en font rechercher l'usage; en second lieu, parce qu'une accusation très-grave pèse sur elle depuis tantôt trente ans, et que le

(1) Ici se terminent les Mémoires d'Hélène Kottauer. Dans ce récit fidèle, des lacunes indiquées par des astérisques font supposer que des détails plus minutieux encore devaient être ajoutés au manuscrit quand l'auteur, de retour de ses périlleux voyages, en aurait le loisir.

On sait, par l'histoire du temps, comment cette couronne dérobée jeta le trouble dans le parti du roi de Pologne Vladislav, et comment elle fut plus tard engagée par la reine à l'empereur Frédéric III.

débat plein d'ardeur et d'érudition qu'elle a provoqué est loin d'être vidé complètement. Toutes les questions qui touchent à l'alimentation publique sont incontestablement graves, et celle-là l'est entre toutes les autres, comme nous allons le voir.

On a laborieusement discuté les origines du maïs. Nous vient-il de l'Amérique? Nous vient-il de l'Inde? Nous vient-il de l'Afrique? Ou ne serait-il pas tout simplement originaire des trois continents, comme des érudits éclectiques l'ont soutenu d'une manière fort accommodante? Quelques-uns pensent que nous le devons à l'Asie et qu'il constitue une importation des croisades; le nom vulgaire de *blé de Turquie* indique qu'il est entré en Europe par Constantinople, et justifierait cette manière de voir. On peut varier sur ces questions d'érudition pure, on s'accorde pleinement sur l'abondance du rendement du maïs et sur la richesse de ses éléments nutritifs. La première assertion est démontrée par le simple calcul, qui prouve qu'un grain de maïs mis en terre peut en produire jusqu'à trois cents; la seconde est mise en évidence par l'analyse chimique, de laquelle il résulte que le maïs a à peu près la même valeur nutritive que certains blés tendres; s'il contient en effet un peu moins de matière azotée que ceux-ci, il l'emporte sur eux sous le rapport des matières grasses, qui figurent dans sa composition pour le chiffre de 8 pour 100, celui des matières grasses du blé ne dépassant guère 2. Et l'on sait le rôle important que jouent les corps gras dans l'alimentation. Aussi cette plante constitue-t-elle, dans certains pays, la base de la nourriture: le nord de l'Espagne, la haute Italie, une partie de l'Italie méridionale; en France, la Bourgogne, la Champagne, mais surtout les Hautes et Basses-Pyrénées, les Landes, la Haute-Garonne, consomment sur une large échelle cette céréale, qui sert à préparer les mets populaires connus sous les noms de *gaudes*, de *millasse*, de *polenta*, etc. Si on ajoute que les feuilles vertes du maïs servent de fourrage sous les latitudes où l'épi n'arrive pas à maturité; que ses grains sont utilisés pour l'engraissement des volailles, des porcs, voire même des poissons; que les épis verts constituent un légume sucré et agréable, et entrent dans la composition de ces macédoines confites connues sous le nom d'*achars*; que la paille sert pour les somniers, les ralles comme combustible; que la médecine peut demander à cette plante des moxas, l'industrie du papier; qu'elle remplace le thé au Mexique par la préparation de l'*attolé*, boisson aromatique d'un usage à peu près général, et on aura une idée de l'extrême utilité de cette plante. Voilà le beau côté de la médaille; voyons maintenant le mauvais.

Il est une maladie étrange, que quelques médecins croient avoir existé de tout temps, à laquelle un plus grand nombre attribuent une origine récente. Cette maladie, décrite en 1730 par le médecin espagnol Casal, a reçu des appellations diverses; elle a été successivement nommée *mal de la rose*, *mal de sole*, *mal de miseria*, et, en dernier lieu, *pellagre*. Ce nom, dérivé d'un de ses caractères (*pellis ægra*), a décidément prévalu. Une maladie spéciale de la peau analogue aux effets de l'insolation, se manifestant exclusivement sur les points du corps exposés à la lumière, s'aggravant chaque année d'une manière remarquable vers le printemps; des troubles digestifs ordinaires; une altération de l'intelligence accusée par de la mélancolie, un délire triste, avec impulsions suicides, aboutissant souvent à l'idiotisme; de la débilité musculaire, des paralysies: tel est le tableau rapide de cette lamentable affection, qui remplit les hôpitaux de la Lombardie, ceux des Asturies et des Landes, d'êtres marqués au cachet d'une irrémédiable dégradation physique et in-

tellectuelle, et dont le terme habituel mais éloigné est la mort. Quelle est la cause de ce fléau? On avait bien remarqué depuis longtemps que le domaine géographique de la pellagre coïncidait assez exactement avec celui de la culture du maïs; mais les incriminations dirigées contre cet aliment n'ont réellement pris un caractère d'accusation nettement formulée qu'il y a vingt ans environ. À cette époque, Balardini signala la coïncidence de la pellagre avec une altération spéciale du maïs par un champignon parasite, le *verdet* ou *verderame* (*Sporisorium maïsi*), et n'hésita pas à la considérer comme un empoisonnement véritable. Cette opinion, répandue chez nous avec un remarquable talent et une grande force de conviction par MM. Roussel et Costallat, commençait à prévaloir, lorsque des observateurs non moins distingués signalèrent de toutes parts des cas isolés de pellagre dans lesquels le maïs devait être mis hors de cause, et firent ressortir ce fait que dans le royaume de Naples, où le maïs est d'un usage très-répandu et où il est souvent *verderamé*, il n'existe rien de semblable à la pellagre; qu'il en est de même en Bourgogne; que la pellagre existe en permanence dans certains asiles d'aliénés, celui de Sainte-Gemmes, par exemple, où l'influence du maïs doit être écartée. M. Costallat a annulé l'argument tiré de l'innocuité dont jouit la Bourgogne, en l'expliquant par l'habitude générale dans cette province de passer le maïs au four, pratique qui aurait pour résultat de détruire le *verdet*; mais il faut bien reconnaître que les autres restent debout. Quant à expliquer les faits isolés de pellagre, d'un côté par la confusion de cette maladie avec une autre, d'un autre côté par la possibilité de voir le verdet se développer accidentellement sur des céréales autres que le maïs, et produire ainsi la pellagre chez ceux que leur mauvaise chance conduisit à utiliser ces grains malades, c'est ingénieux, sans doute, mais est-ce démonstratif? Le débat en est là; les communications académiques se succèdent, les livres et les brochures pleuvent, des défis scientifiques sont posés des deux côtés; mais la pellagre continue ses ravages. Pourquoi, au lieu de tant discuter, n'entre-t-on pas tout simplement dans la voie de l'expérimentation? On ne peut certainement pas faire manger du maïs altéré à des familles pour savoir comment elles s'en trouveront; MM. Landouzy, Bouchard, Gintrac, etc., quelque convaincus qu'ils soient de l'innocuité du maïs, refuseraient peut-être de s'y soumettre eux-mêmes; mais on a signalé la pellagre chez les chiens, chez les chevaux, etc., et l'épreuve peut être faite *in anima vili*. Pourquoi la diffère-t-on? D'ailleurs, il est une expérience licite, charitable même et qui serait parfaitement exécutable. Elle consisterait à choisir une famille dans un village de pellagreux et à lui fournir gratuitement du maïs irréprochable, n'ayant pas un grain *verderamé*. M. Costallat est convaincu que du maïs altéré passé au four perd toute propriété nuisible. Cette torréfaction légère, loin de nuire à la valeur alimentaire du maïs, développe au contraire dans ce grain un arôme qui flatte le goût et qui le rend plus digestible. Sans rien préjuger de l'issue du débat encore pendant et dont nous avons résumé les péripéties principales, ne serait-il pas dès à présent du devoir de l'administration de répandre cette notion de l'utilité de sécher le maïs, et même d'encourager la création de fours publics et gratuits destinés à cet usage et établis dans les localités les plus maltraitées par la pellagre? Le maïs se conserverait mieux, se digérerait mieux, et la question marcherait vers une solution. Il est impossible qu'au point où elle en est maintenant, on confie placidement au temps le soin de la juger. La pellagre décime et abrutit des populations entières. Nous avons assez raisonné, expérimentons.



## LA JOIE AU FOYER.

Qu'on ne dise pas de la mère qui, au moindre bruit, même quelquefois pour un bruit seulement rêvé, court inquiète et tremblante au berceau de son nouveau-né : « Pauvre femme, que de soucis lui donne déjà son enfant ! Combien elle est à plaindre ! » Qu'on ne dise pas du laborieux artisan qui a donné au travail du jour sa pleine mesure de force et de courage, et dont les cris d'un mar-

mot interrompent brusquement le sommeil dans la nuit : « Il faut le plaindre aussi, celui-là, il n'a plus même le repos nécessaire ; un petit être le lui vole ! » Qu'on ne dise pas non plus des aînés d'une jeune famille qui s'accroît : « Les voilà plus pauvres maintenant ; le nouveau venu n'est arrivé que pour diminuer leur part ! » Non, dans une honnête maison, ces nouveaux venus-là ne volent ni n'appauvrissent personne. Les soins et les soucis maternels, la privation de sommeil à laquelle doit se résigner le chef



La Joie au foyer, tableau de M. A. Guillemin. — Dessin de Bocourt.

de la famille, l'amitié de ses frères et de ses sœurs, le petit enfant paye, sans le savoir, largement tout cela, car la joie au foyer, c'est lui qui la donne.

Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants », a dit aussi : « Celui qui reçoit un enfant me reçoit. » Ces divines paroles, qui traverseront les siècles comme un rayon de lumineuse mansuétude, ne s'adressent pas uniquement à ceux qui auront à recueillir l'enfant étranger, elles renferment aussi une condition et une promesse de bénédiction pour chaque famille au jour d'une nouvelle naissance.

Donc il doit être béni, l'humble toit aragonais sous lequel l'artiste a vu et saisi l'intéressant tableau d'intérieur que nous reproduisons ici.

On n'en peut douter, lors de sa venue au monde, elle a été la bien accueillie par ses parents et par ses aînés, la petite créature dont la mère contemple avec un si doux regard d'amour le joyeux étonnement. Captivée par l'accord charmant de la danse, du chant, de la guitare et des castagnettes, la faible intelligence qui s'éveille jouit du bruit et du mouvement dont elle ne se rend pas compte, et sans les comprendre elle leur sourit.

La mère aura dit sans doute à ses autres enfants : « Le petit frère aime déjà la musique et le bal, chantez et dansez pour son plaisir. » Bal et musique ont commencé ; mais danseur et musicien sont bien payés de leurs soins : ils ne veulent qu'amuser le petit frère, et, rien que par un sourire, c'est lui qui les amuse tous.

La joie au foyer, pour une mère, ce sont les enfants bien-unis ; pour les enfants, c'est une mère heureuse ; pour le plus faible, c'est la confiance dans la protection des plus forts ; pour les forts, c'est la sécurité du plus faible.

## ERRATA.

Page 25, lignes 1, 3 et 4. — Au lieu de : Léon ; lisez : Léau.

Page 59, colonne 2, lignes 20 et suiv. — Au lieu de : L'enfant don Gabriel s'est rendu acquéreur de la chétive maison d'Argamasilla. Secondé par l'un des écrivains les plus aimés de l'Espagne, M. Rivadeneyra, il a fait transporter... ; lisez : L'enfant don Gabriel s'était rendu acquéreur de la chétive maison d'Argamasilla. Secondé par l'un des écrivains les plus aimés de l'Espagne, M. Rivadeneyra a fait transporter...

Page 189. — Retrancher le dernier alinéa de l'article sur Arnay-le-Duc.



# TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Abbaye de la Bataille (voy. t. XXII); suite, 113.  
— de Villers (Belgique), 273.  
Abbot (Charles), speaker, 241.  
Abdication de Gustave Wasa, tableau de L. Hersent, 77.  
Abeille (l') et le Papillon, 363.  
Acclimatation domestique: mœurs de deux canards de la Caroline, 302.  
Affonso Ier, fondateur du royaume de Portugal, 17.  
Age (l') d'or, 323.  
Aigle (l') royal et son aire, 281.  
Aimable et aimé, 391.  
Aire (l') de l'aigle, 281.  
A juste prix, 363.  
A la frugalité, 99.  
Allaitement (l') artificiel, 198.  
— (l') maternel, 122.  
— (l') mercenaire, 147.  
Allevard (Isère), 356, 380.  
Ammonite, mollusque céphalopode antédiluvien, 335.  
Amour et crainte, 142.  
Analyse spectrale de la lumière, et composition chimique des astres, 94, 99.  
Andes péruviennes (une Vue des), 184.  
Ange (l') consolateur, 301.  
Ani (l'), ou oiseau-diable (voy. t. XXXI); suite, 316.  
Antiquités du Musée de Mexico, 85.  
A propos d'un mendiant aveugle, 169.  
Aqueduc de Chapultepec, près de Mexico, 337.  
Arcachon, 233.  
Arenas (l'), à Milan, 84.  
Arléquin, 200.  
Armée (l') française traversant les défilés de Guadarrama (Espagne), 277.  
Armes et projectiles incendiaires employés par les Arabes au treizième et au quatorzième siècle, 272.  
Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), 189.  
Aryas (les); origine des peuples européens, 300.  
Atelier de Daniel Chodowiecki, 129.  
Audience (une) à Old-Bailey, cour de justice à Londres, 369.  
Automne (l') en Normandie, 305.  
Aventures et ruses de Si-Djoha, 238.  
Avignon, 292.  
Basin (Thomas), (1412-1491), 19.  
Bas-relief gaulois découvert près d'Issore, 91.  
Bassin rond en étain du seizième siècle, 68.  
Bataille d'Hastings, 113.  
Bateau sous-marin construit à Mobile (États-Unis), 12.  
Batterie-bélier le Sphinx, nouveau navire, 67.  
Bel (le) habit, conte suédois, 235.  
Bina ou guitare indienne, 4.  
Blepharis indicus, poisson, 400.  
Bolivar, 134.  
Boutique (une) de cordonnier sous Louis XIII, 109.  
— (une) de la galerie du Palais au dix-septième siècle, 185.  
Branche (Histoire d'une) de houx, 182.  
Brémontier (Nicolas-Thomas), 163.  
Briqueterie au Perrey (Havre), 45.  
Briquette (le Petit), 34, 44, 49.  
Bruges, 209.  
Brûleur (le), 352.  
Bryant (William Cullen), 304.  
Bulgares (les), 397.  
Cabinet (le) des perruques, au palais de Versailles, 372.  
Calderon de la Barca (Don Pedro), 187.  
Calomnie et médisance, 112.  
Calotines et calotins, suite de portraits d'artistes, 27, 124.  
Canards de la Caroline (Mœurs de deux), 302.  
Capri (Ce qu'on voit de), 372.  
Carnot (Dernières années de), 372.  
Carrier (le) de la Croix-aux-Coqs, 393.  
Carrière (une), 393.  
Casino d'Arcachon (Gironde), 233.  
Cathédrale de Metz, 132.  
— de Palerme; portail latéral, 153.  
Cause et effet, 351.  
Causeries hygiéniques, 30, 102, 122, 147, 198, 210, 270, 294, 349, 406.  
Cavalier (un) dans l'embarras, 161.  
Cavernes à ossements gravés ou sculptés (Périgord), 194.  
Cèdre (le) du jardin des Plantes, 390.  
Cercier (le), 72.  
Cerveau (Quelques observations sur le), 372.  
Chacal (le) et le Renard, fable arabe, 266.  
Chambre des comptes de Normandie, à Rouen, 89.  
Champignons vénéneux (Instruction pratique pour reconnaître les), 234.  
Chances et probabilités, 372.  
Chanson (la Petite) du cerisier, 27.  
Chant (le) de la chemise, 175.  
— (le) des étoiles, 303.  
Chanteur florentin, statue, 389.  
Chapelle (Façade de la) du couvent de Santa-Cruz, à Coimbre, 249.  
Charcuterie (la), 294.  
Charge de hussards républicains, dessin, 117.  
Charges et calotines, suite de portraits d'artistes, 27, 124.  
Charrue à triple soc, système Lotz, 364.  
— à vapeur de M. Lotz à deux locomotives, 341.  
Château d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), 189, 408.  
— de Bercy (voy. t. XXXII); suite, 180.  
— de Heidelberg, 33.  
— de Lacaze (Tarn), 107.  
— de Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), 345.  
— de Mouchy (Oise), 245.  
— de Samson (Belgique), 323.  
— de Sansac (Indre-et-Loire), 353.  
— de Thouars (Deux-Sèvres), 297.  
— d'Uriage (Isère), 220.  
Châtiments (les) en Perse, 296.  
Cheminée du château d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), 189, 198.  
Chemins de fer (voy. la Table trentenaire); suite, 167.  
Chien (le) et le Dindon, conte livonien, 222.  
Chodowiecki (Daniel), 129.  
Cippe de Brémontier, près de la Teste, 165.  
Cloître du roi Diniz au couvent d'Alcobaca (Portugal), 101.  
Cockerill (John), 124.  
Coebergher, peintre, architecte et ingénieur (1560-1622), 43.  
Coimbre (Portugal), 249.  
Collection Sauvageot, au Louvre, 4, 68, 253.  
Collections d'insectes (Conservation des) et particulièrement des coléoptères, 222.  
— de Luynes, au cabinet des médailles (voy. t. XXXII); suite, 7, 15, 25, 366.  
Collège (un) vers l'an 1500, 285.  
Colomb et Améric Vespuce, 310.  
Comète (Histoire d'une), 310, 335, 374, 387.  
Comment on est digne d'être comédien, 142.  
Comment on fait la glace au Bengale, 80.  
Composition chimique des astres, 94, 99.  
Conscience (Sensibilité de), 43.  
Conseils d'un horticulteur, 62.  
Contes de Perrault (Origine des), 39.  
Contre-espallier établi suivant la méthode nouvelle de M. Forest, 64.  
Conversation (De la), 326.  
Coq (le) et le Renard, conte livonien, 183.  
Gordonniers, 109.  
Costumes bulgares, 397.  
Coupe en faïence dite de Henri II, 253.  
Course (une) chez les Sioux (Amérique du Nord), 364.  
Couvent d'Alcobaca, 17, 100.  
Crainte et amour, 142.  
Crépuscule dans la Nubie inférieure, tableau, 40.  
Cris (les) des enfants, 270.  
Critique (la) littéraire, 78.  
Crypte (la) d'Harold, près l'abbaye de la Bataille, 113.  
Culture maraîchère dans le pays Messin, 313.  
Cyclones (Utilité des), 83.  
Déjeuner (le) de la pie, 329.  
Delacroix (Eugène), 401.  
Dernière heure (la), 292.  
Dessin (un) de Michel-Ange, 41.  
Destruction d'une ville par une éruption de boue, 310.  
Dieu, être infini, 119.  
Distances (les) célestes, 158.  
Distillerie champêtre, 352.  
Dix-huitième siècle (le), 59.  
Don Quichotte; dans quelles circonstances fut composé ce roman, 58.  
Écoles (les), 219.  
Eureuil (l'), 172.  
Éducation physique des enfants (Système de Locke pour l'), 349.  
Église (Nouvelle) à Allevard (Isère), 357.  
— de Léau (Belgique), 25.  
— de Saint-Kilian, à Heilbronn (Wurtemberg), 225.  
— de Santa-Cruz, à Coimbre (Portugal), 249.  
— de la Soledad, à la Vera-Cruz, 361.  
Élégie écrite dans un cimetière de campagne, 103.  
Empoiseurs (les) de la vallée des Ponts (Jura neuchâtelois), 236.  
Enseignement (l'), 142.  
Episode (un) du tremblement de terre de Mendoza, 265.  
Établissement industriel de Seraing, près de Liège, 125.  
Exportation des os, 51.  
Fabrication du cercle, 72.  
Façade de Frédéric IV, au château de Heidelberg, 33.  
Fac-simile de dessins de Louis XIII enfant, 212.  
Faïences dites de Henri II ou d'Oyron (voy. t. XXX); suite, 253.  
Faute de lumière, 81.  
Fellah (la) aux pigeons, tableau, 57.  
Femmes fellahs, 57.  
— chez les Grecs et chez les Romains, 363.  
Fleurs (Mêlez-vous des) pendant la nuit, 38.  
Fontaine (une) à Anso (haut Aragon), 93.  
— des Vierges, à Nuremberg, 73.  
Force (Toute) matérielle nous vient du soleil, 59.  
Forêt de l'Edough, près Bone (Algérie), 22.  
Forum (le) (voy. t. XVI); suite, 321.  
Fourmi (la) et l'Araignée, conte esthonien, 127.  
Fragment du chef de saint Candide, 320.  
François Ier (Médaillon de) sur la façade du château de Sansac, 353.  
Frileuse (la), tableau de Greuze, 228.  
Funérailles aux columbaria de la maison des Césars, à Rome, 121.  
Gens (les) de goût, 170.  
Gifford (William) (1757-1826), 2, 10.  
Glace (Comment on fait la) au Bengale, 80.  
Gouffres où disparaissent des cours d'eau, 7.  
Grande (la) question, 170.  
Grandmènil, de la Comédie française, 145.  
Guise (Duc de), 52.  
Guitare indienne, ou bina, 4.  
Habitants de la terre pendant la période secondaire, 376.  
Hammer, ville épiscopale (Norvège), 61.  
Hersent (Louis), 76.  
Hippopotame (Mœurs nomades de l'), 27.  
Histoire d'une branche de houx, 182.  
— d'une comète, 310, 335, 374, 387.  
— naturelle (une Page d'): la mère et les petits, 26.  
— de la sculpture en France; suite, 278, 318.  
Hood (Thomas), 174, 203.  
Horticulteur (Conseils d'un), 62.  
Horticulture (l') à 1700 mètres au-dessus de la mer, 170.  
Hôtel de ville d'Audenarde (Belgique), 137.  
Huber (François) l'aveugle, 305, 317.  
Ile et source de boue sur le Mississipi, 399.  
Image de la vie, 31.  
Imitation (Sur l') de Jésus-Christ, 107.  
Instruction pratique pour reconnaître les champignons vénéneux, 234.  
Instruction (l') primaire obligatoire, 151.  
— (l') dans l'Inde, 310.  
— (l') chez les Touareg (Sahara), 158.  
Instruments utiles aux voyageurs, 177.  
Invasions de sauterelles, 351.  
Jardin (le) du pauvre, 334.  
Jeune (la) nourrice, tableau de Greuze, 229.  
Jeunesse (la) de Gifford racontée par lui-même, 2, 10.  
Joie (la) au foyer, 408.  
Jours (les) perdus, confession de Cornelius Fruchtlus, 314, 330, 338, 346, 354, 362.  
Justice (la) en Angleterre, 369.  
Kottauer (Mémoires d'Hélène) (1439), 379, 386, 398, 406.  
Labourage (le) à vapeur, 339, 364.  
Labyrinthe (le), animal antédiluvien, 336.  
Lac (le) Eim, tradition esthonienne, 149.

- Langage (le Beau) au seizième siècle, 111.  
 Langue universelle (Utilité d'une), 67.  
 Leçon (la) de dessin, 385.  
 — (une) de dessin donnée par Fréminet à Louis XIII enfant, 211.  
 — à un flatteur, 11.  
 Lectures (Sur les), 351.  
 Légende (la) de Djenghiz-Khan et la fable de la Fontaine, 152.  
 Lili, 65.  
 Lit étrusque, sarcophage en terre cuite trouvé dans un tombeau à Cervetri, 384.  
 — funèbre étrusque, 384.  
 — lycien, 37.  
 Lits des anciens (voy. t. XXXII); suite, 35, 383.  
 Loterie (une) royale en 1681, 239.  
 Louis XIV jouant au billard, 355.  
 Lumière (une) au bord d'un fossé, nouvelle, 242, 251, 258, 274, 282, 290.  
 Lutrin et tabernacle de l'église de Léau (Belgique), 25.  
 Machine locomobile portant son treuil, pour labourage à vapeur, 340.  
 — à silhouettes, 257, 341.  
 Machines électriques, 254, 279.  
 Mais (le), 406.  
 Maison de Nassau, à Nuremberg, 73.  
 — du poète Reboul, à Nîmes, 120.  
 Manuscrit (un) de la collection Monteil, 170.  
 Marche nationale bulgare, 372.  
 Marmora (Albert de la) en voyage, 177.  
 Martin-pêcheur, 217.  
 Matières organiques (Reproduction artificielle des), 226, 266.  
 Médaille frappée, en 1816, en l'honneur de Simon Bolivar le Libérateur, 136.  
 Médailles grecques de la collection de Luynes, 16, 368.  
 Médisance et calomnie, 142.  
 Méfiez-vous des fleurs pendant la nuit, 38.  
 Mégapolis, 113.  
 Mémoires d'Hélène Kottauer (1439), 379, 386, 398, 406.  
 Mendiant (A propos d'un) aveugle, 169.  
 Mendoza (Ville de) avant le tremblement de terre de 1861, 265.  
 Mercure (Statuette de) et buste de Silène, 243.  
 Mine, poids grec, 7.  
 Mines d'émeraudes de la Nouvelle-Grenade, 114.  
 Miniature (une) du Livre des Merveilles, 152.  
 Modes de l'année 1678, 185.  
 Mœurs nomades de l'hippopotame, 27.  
 Monde (le) de la mer, 246, 291.  
 Monument celtique de Malvai, à Golasecca (Lombardie), 128.  
 — de Platie à Delphes et à Constantinople, 215.  
 Monuments (Sur les) celtiques en Italie, 6.  
 — d'architecture à Vérone, 51.  
 Morale (la) et les lois, 211.  
 Mortier flottant, 12.  
 Mots (Sur quelques) empruntés récemment à la langue anglaise, 15.  
 Moulins (Sur les) à prières, 391.  
 Mourir, vieillir, 6.  
 Mouvement (Ce qui arriverait si le) de la terre cessait subitement, 202, 321.  
 — (Du) dans l'univers, 321.  
 Musée de Mexico, 84.  
 Musique de chambre, 9.  
 Navigation (la) sous-marine, 11.  
 Nébuleuses (voy. t. XXXII); nébuleuse d'Andromède, 80.  
 Newton (une Parole d'Isaac), 387.  
 Nid de l'ani ou oiseau-diable, 316.  
 — d'écureuils, 173.  
 — du martin-pêcheur, 217.  
 — du rat des moissons, 105.  
 Nièce (la) de l'oncle Bénard, 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126, 129, 138, 150, 154, 162.  
 Noblesse (Sur la), d'après Vauban, 343.  
 Objectifs photographiques, 207, 247.  
 Objets découverts à Samson, dans un cimetière (époque franke), 324.  
 Opinion (une) du docteur Hildenbrandt, 156.  
 Orang et outan (Sur les mois), 266.  
 Orang-outang (l') du docteur Abel préparant son lit, 21.  
 Origine des peuples européens: les Aryas, 300.  
 Os (Exportation des), 51.  
 Où se tiennent les poissons, 259, 382.  
 Pain (le), 30, 102.  
 Palais (Ancien) de la Chambre des comptes de Normandie, à Rouen, 89.  
 — du Conseil, à Vérone, 52.  
 — (Nouveau) du Tribunal de commerce de Paris, 309.  
 Parabole en action, 262.  
 Parc (le) de Lili, poésie de Goethe, 65.  
 Parole (une) d'Isaac Newton, 387.  
 Passé (le) et le présent, 254.  
 Patience et longueur de temps, 94.  
 Patriotisme et humanité, 279.  
 Pavao-préto (le), ou oiseau-taureau, 235.  
 Paysage (un) de l'île de Capri, dans le golfe de Naples, 373.  
 Peine (la) du carcan en Perse, 296.  
 Pensées. — Adam (Thomas), 87, 142, 247, 262. Anonyme, 391. Beecher, 130, 151. Chénier (André), 56. Damiron, 6. Fénelon, 279. Feuerbach, 83. Fontenelle, 180. Gasparin (de), 378. Goethe, 72. Hugo (Victor), 103. Leibniz, 119, 254. Pindare, 158. Plutarque, 235, 391. Proverbes arabes, 79. Proverbes espagnols, 259. Rivarol, 78, 142, 170, 211. Schopenhauer, 167, 231, 326. Saint François de Sales, 19. Vauban, 343.  
 Phare (le), 310.  
 Photographie (la); simples conseils, 298.  
 Pie (la), 329.  
 Plaintes contre le temps, 190.  
 Planètes (Positions des) en 1865, 31.  
 Plantes (De quoi vivent les), 84.  
 Plaques tournantes sur les chemins de fer (voy. t. XXIX); suite, 60.  
 Plongeur (le), bateau construit à Rochefort, 12.  
 Poésies arabes algériennes, 103, 300.  
 Poids (un) grec (mine), 7.  
 Politesse, 186.  
 Pompes à incendie à Troyes (voy. t. XXXII); suite, 211.  
 Pont du Moulin, à l'île-Adam, 405.  
 — (le) des soupirs, élégie de Hood, 203.  
 Portail du cloître de l'abbaye de Villers (Belgique), 273.  
 Portail latéral de la cathédrale de Palerme, 153.  
 Porte de la sacristie du couvent d'Alcobaca, 17.  
 Portraits de Joseph Vernet et de sa famille, 283.  
 Pot à bière en étain du seizième siècle, 68.  
 Peintures décoratives de M. P. Baudry à l'hôtel Galiera, 349.  
 Préliminaires (les Fâcheux), 167.  
 Prise de Constantinople par les croisés, 404.  
 Probabilités et chances, 372.  
 Progrès de la navigation, 231.  
 Promenades (les) d'Allevard (Isère), 356, 380.  
 — d'un désœuvré (voy. la Table trentenaire); suite, 34, 41, 49.  
 Proverbes arabes, 79.  
 Piérodactyle (le), animal antédiluvien, 375.  
 Puissance du soleil, 219.  
 Quelles preuves positives a-t-on que la terre est ronde, qu'elle tourne sur elle-même et autour du soleil? 106, 117.  
 Raffet, 114, 139.  
 Ramphorhynchus (le), animal antédiluvien, 375.  
 Rat (le) des moissons, 105.  
 Razaila, petite gazelle, 366.  
 Reboul, de Nîmes, 120.  
 Relations des trois règnes, 187.  
 — primitives de la France avec l'Algérie, 38.  
 Reliquaire (un) du treizième siècle, 307.  
 Répétition de musique, tableau, 9.  
 Réponse à un sot, 43.  
 Reproduction artificielle des matières organiques, 226, 266.  
 Reynaud (J.) (voy. t. XXXII); suite, 42, 165, 395.  
 Rhytons (les), vases à boire, 24.  
 Rochers (les) de Naye (Suisse), 218, 230.  
 Rois et reines d'Angleterre depuis la conquête jusqu'en 1688, 39.  
 Rolland (Auguste), peintre, 193.  
 Route (la) des Incas, 183.  
 Ruade (la) de la vieille, légende, 7.  
 Rue (une) de Bruges, 209.  
 Ruines de l'ancienne église de Hammer (Norvège), 61.  
 — du château de Lacaze (Tarn), 108.  
 — du château de Samson (Belgique), 325.  
 — de Mégapolis, aujourd'hui Simano, 144.  
 Salle des Magistrats, dans l'Hôtel de ville d'Autenarde, 137.  
 Samson (Objets découverts à) dans un cimetière, époque franke, 324.  
 Sauterelles (Invasions de), 351.  
 Scène (une) du théâtre de la Foire, 200.  
 Science (la) en 1864, 127, 189, 206.  
 Scrupules (les), 81.  
 Se lever matin, 222.  
 Sensibilité de conscience, 43.  
 Sevrage des enfants, 210.  
 Sforza (Ludovic), surnommé le More, 332.  
 Siège de 1552 (le) et la réunion de Metz à la France, 52.  
 Silène (Buste de) et statuette de Mercure, 213.  
 Silhouette d'une mère et son enfant, 344.  
 Singe (le), 20.  
 — (le) qui montre la lanterne magique, 81.  
 Soleil (Puissance du), 219.  
 Souhaits (les Trois) de la filleuse, 323.  
 Source de vapeur de Koropeti (Nouvelle-Zélande), 56.  
 Sources et îles de boue, 399.  
 Souvenir des entretiens de mon hôte, 369.  
 Souvenirs d'un ami: Jean Reynaud (voy. t. XXXII); suite, 42, 165, 395.  
 — inédits sur François Huber l'aveugle, 305, 317.  
 Speaker (le), 241.  
 Spectroscope (le), 100.  
 Sphinx (le), nouveau navire, 68.  
 Sphinx (les) de Sébous, 39.  
 Stations des poissons dans les eaux calmes ou dormantes, 261.  
 — des poissons dans les eaux rapides, 260.  
 Statue de Moïse, par Michel-Ange, 377.  
 Style (Sur le), 94.  
 Tabernacle et lutrin de l'église de Léau (Belgique), 25.  
 Tableau physique de la vallée des Ponts (Jura neuchâtelois), 237.  
 Tambours (Trois petits), 55.  
 Tatares de Crimée sortant d'une mosquée, dessin de Raffet, 141.  
 Taunay (Nicolas-Antoine), peintre, 275.  
 Tempéraments (les Quatre), suivant Lavater, 49.  
 Théâtre de la Foire (une Scène du), 200.  
 Thouars (Deux-Sèvres), 297.  
 Timbres-poste (voy. t. XXX, XXXI, XXXII); suite, 47, 87, 111, 112, 159, 190, 231, 263, 287, 326, 359, 391.  
 Tombeau de Carnot, à Magdebourg, 224.  
 — de Louis de Brézé, dans la cathédrale de Rouen, 268.  
 — de Jules II, par Michel-Ange, 377.  
 Tombeaux (les) des Romains, 121.  
 Tribulations d'un propriétaire, 271.  
 Tribunal (le) de commerce de Paris, 308.  
 Trois amis, 157.  
 Trois (les) fils de famille, anecdote arabe, 122.  
 Trophées de chasse et de pêche à l'ancien château de Bercy, 181.  
 Uriage (Isère), 219.  
 Utilité des cyclones, 83.  
 Vaches à l'abreuvoir, tableau, 193.  
 Vallée de l'Isère, près d'Uriage, 221.  
 Vase dédié à Molière, 289.  
 — (le) des trois Muses, de la galerie Campana, 118, 149.  
 Vauban, maréchal de France, 1, 78, 343.  
 Veillée (la), 201.  
 Vendredi saint (le) dans les Vosges, 97.  
 Vera-Cruz (la) (Mexique), 361.  
 Vernet (Joseph), 283.  
 Vernet (Carlo) (voy. t. XXXII); suite, 161.  
 Vernet (Horace) (v. t. XXXII); suite, 69.  
 Vespuce (Amérique) et Colomb, 304.  
 Vêtements de laine, 18.  
 Vic (Image de la), 31.  
 Vieillesse, mourir, 6.  
 Villa Brémontier, dans la forêt d'Arcachon, 161.  
 Visitation (la), 204.  
 Volta (Alexandre), 104.  
 Vrai et faux: le cèdre du jardin des Plantes, 390.

# TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

## AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Acclimatation domestique, 302. Briqueterie au Perrey (Havre), 45. Carrière (une), 393. Charcuterie (la), 294. Chariot de retour, système Lotz, 364. Charrue à triple soc, système Lotz, 364. Charrue à vapeur de M. Lotz à deux locomotives, 341. Chemins de fer (voy. la table trentenaire); suite, 167. Comment on fait la glace au Bengale, 80. Cordonniers, 109. Culture maraîchère dans le pays Messin, 315. Distillerie champêtre, 352. Établissement industriel de Seraing, en Belgique, 125. Exportation des os, 51. Fabrication du cercle, 72. Labourage (le) à vapeur, 339, 364. Mais (le), 406. Pain (le), 30, 102. Plaques tournantes sur les chemins de fer (voy. t. XXIX); suite, 60. Signaux sur les chemins de fer, 168.

## ARCHITECTURE.

Abbaye de la Bataille (voy. t. XXII); suite, 113. Amphithéâtre de l'Arena, à Milan, 84. Aqueduc de Chapultepec, près Mexico, 337. Casino d'Arcachon (Gironde), 233. Cathédrale de Metz, 132. Cathédrale de Palerme, 153. Château d'Arnay-le-Duc, 189. Château de Bercy (voy. t. XXXII); suite, 180. Château de Heidelberg, 33. Château de Lacaze (Tarn), 107. Château de Montfort-l'Amaury, 345. Château de Mouchy (Oise), 245. Château de Samson (Belgique), 328. Château de Sansac (Indre-et-Loire), 353. Château de Thouars, 297. Château d'Uriage (Isère), 220. Cheminée du château d'Arnay-le-Duc, 189, 198. Cippes de Brémontier, près de la Teste, 162. Cloître du roi Diniz au couvent d'Alcobaça, 101. Église (Nouvelle) d'Allevard (Isère), 357. Église de Léau (Belgique), 25. Église de Saint-Kilian, à Heilbronn (Wurtemberg), 225. Église de la Soledad, à la Vera-Cruz, 361. Façade de la chapelle du couvent de Santa-Cruz, à Coïmbre, 249. Fontaines des Vierges, à Nuremberg, 73. Hôtel de ville d'Audernard, 137. Maison de Nassau, à Nuremberg, 73. Maison du poète Reboul, à Nîmes, 120. Monuments d'architecture à Vérone, 51. Palais (Ancien) de la Chambre des comptes de Normandie, à Rouen, 89. Palais du Conseil, à Vérone, 52. Palais (Nouveau) du Tribunal de commerce de Paris, 309. Portail du cloître de l'abbaye de Villers (Belgique), 273. Porte de la sacristie du couvent d'Alcobaça, 17. Tombeau de Louis de Brézé, dans la cathédrale de Rouen, 268. Tombeau de Carnot, à Magdebourg, 224. Tombeau de Jules II, par Michel-Ange, 377. Tombeaux (les) des Romains, 121. Villa Brémontier, dans la forêt d'Arcachon, 164.

## BIOGRAPHIE.

Abbot (Charles), speaker, 240. Afonso Ier, fondateur du royaume de Portugal, 17. Basin (Thomas), archevêque de Césarée (1412-1491), 49. Bolivar, 134. Bousseau (Jacques), sculpteur, 29. Brémontier (Nicolas-Thomas), 163. Brézé (Louis de), 268. Bryant (William Cullen), 304. Calderon de la Barca (Don Pedro), 186. Carnot; ses dernières années, sa mort, 222. Chodowiecki (Daniel), graveur, 129. Cochin (C.-N.), graveur, 124. Cocke-rill (John), 124. Coebergher, peintre, architecte et ingénieur (1560-1622), 43. Colomb (Christophe), 304. Delacroix (Eugène), 401. François Ier, roi de France, 353. Fréminet (Martin), maître de dessin de Louis XIII, 211. Gifford (William), sa jeunesse racontée par lui-même, 2, 10. Grandménéil, de la Comédie française, 145. Guise (Duc de), 52. Hersent (Louis), peintre, 76. Hood (Thomas), 174, 203. Huber (François) l'aveugle, 305, 317. Kottauer (Hélène), 379, 386, 398, 406. Lajoue (Jacques de), peintre, 29. Lemoyne (Jean-Louis), sculpteur, 28. Louis XIII, 211. Louis XIV, 355. Marmora (Albert de la), 177. Newton (Isaac), 387. Oppenord (Gilles-Marie), architecte, 29. Raffet, peintre-dessinateur, 114, 139. Reboul de Nîmes, 120. Reynaud (Jean) (voy. t. XXXII); suite, 42, 165, 395. Rolland (Auguste), peintre, 193. Sforza (Lodovic), surnommé le More, 332. Taunay (Nicolas-Antoine), peintre, 275. Troy (François de), peintre, 28. Van-Clève (Corneille), sculpteur, 28. Vauban, 1, 78, 343. Vernet (Joseph), 283. Vernet (Carle) (voy. tome XXXII); suite, 161. Vernet (Horace) (voy. tome XXXII); suite, 69. Vespuce (Améric), 304. Volta (Alexandre), 104.

## GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Allevard (Isère), 356, 380. Andes péruviennes (une Vue des), 184. Arcachon (Gironde), 233. Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), 189. Avignon, 292. Bruges, 209. Cavernes à ossements gravés ou sculptés (Périgord), 194. Ce qu'on voit de Capri, 372. Coïmbre (Portugal), 249. Empoixeurs (les) de la vallée des Ponts (Jura neuchâtelais), 236. Fontaine à Anso (haut Aragon), 93. Forêt de l'Edough, près Bone (Algérie), 22. Forum (le) (voy. t. XVI); suite, 321. Gouffres où disparaissent des cours d'eau, 7. Hammer, ville épiscopale (Norvège), 61. Ile et source de Bone, sur le Mississipi, 399. Léau (Ville de) (Belgique), 25. Mégapolis, 142. Mendoza (Amérique du Sud), 265. Mines d'émeraudes de la Nouvelle-Zélande, 114. Mouchy-le-Châtel, 245. Nuremberg, 73. Rochers (les) de Naye (Suisse), 218, 230. Route (la) des Incas, 183. Source de vapeur de Koropeti (Nouvelle-Zélande), 56. Tableau physique de la vallée des Ponts (Jura neuchâtelais), 237. Thouars (Deux-Sèvres), 297. Uriage (Isère), 219. Vera-Cruz (la) (Mexique), 361. Vérone, 51.

## HISTOIRE.

Abdication de Gustave-Wasa, 77. Afonso Ier, fondateur du royaume de Portugal, 17. Armée (l') française traversant les défilés de Guadarrama (Espagne), 277. Thomas. Basin, 19. Bataille d'Hastings, 113. Épisode (un) du tremblement de terre de Mendoza, 265. Histoire de la sculpture, en France (voy. t. XXXII); suite, 278, 318. Relations primitives de la France avec l'Algérie, 38. Rois et reines d'Angleterre, depuis la conquête jusqu'en 1688, 39. Siège (le) de 1552 et la réunion de Metz à la France, 52.

## LÉGISLATION, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Aryas (les); origine des peuples européens, 300. Chambre des comptes de Normandie, à Rouen, 89. Châtiments (les) en Perse, 296. Collection Sauvageot, au Louvre, 4, 68, 253. Collections de Luynes, au cabinet des médailles (voy. tome XXXII); suite, 7, 15, 24, 366. Collège (un) vers l'an 1500, 285. Couvent d'Alcobaça (Portugal), 17, 100. Galerie Campana, au Musée du Louvre, 148. Instruction (l') dans l'Inde, 310. Justice (la) en Angleterre, 369. Musée de Mexico, 84. Musée de Rouen, 243. Tribunal de commerce de Paris, 308.

## LITTÉRATURE ET MORALE.

Aimable et aimé, 391. A juste prix, 363. A la frugalité, 99. Amour et crainte, 147. A propos d'un mendiant aveugle, 169. Cause et effet, 351. Chances et probabilités, 372. Comment on est digne d'être libre, 142. Conversation (De la), 326. Critique (la) littéraire, par Rivarol, 78. Dieu, être infini, 419. Dix-huitième siècle (le), 59. Don Quichotte; dans quelles circonstances fut composé ce roman, 58. Écoles (les), 219. Enseignement (l'), 142. Force (Toute) matérielle nous vient du soleil, 59. Gens (les) de goût, 170. Grande (la) question, 170. Image de la vie, 31. Imitation (Sur l') de Jésus-Christ, 107. Instruction (l') primaire obligatoire, 151. Instruction (l') chez les Touareg (Sahara), 158. Langage (le Beau) au seizième siècle, 111. Lectures (Sur les), 351. Manuscrit (un) de la collection Montell, 176. Médisance et calomnie, 142. Morale (la) et les lois, 211. Mots (Sur quelques) empruntés récemment à la langue anglaise, 15. Mourir; vieillir, 6. Mouvement (Du) dans l'univers, 321. Noblesse (Sur la), d'après Vauban, 343. Opinion (une) du docteur Hildenbrandt, 156. Orang et outan (Sur les mots), 266. Origine des contes de Perrault, 39. Passé (le) et le présent, 254. Patience et longueur de temps, 94. Patriotisme et humanité, 279. Plaintes contre le temps, 190. Politesse, 186. Proverbe espagnol, 259. Proverbes arabes, 79. Scrupules (les), 61. Sensibilité de conscience, 42. Style (Sur le), 94. Tempéraments (les Quatre), suivant Lavater, 49. Utilité d'une langue universelle, 67.

Anecdotes, apologues, fables, contes, nouvelles, poésies. — Abeille (l') et le Papillon, 363. Age (l') d'or, 323. Ange (l') consolateur, 300. Aventures et ruses de Si-Djoha, 238. Bel (le) habit, conte suédois, 235. Briquette (le Petit), 34, 44, 49. Carrier (le) de la Croix-aux-Coches, 393. Cèdre (le) du jardin des Plantes, 390. Chacal (le) et le Renard, fable arabe, 266. Chant (le) de la chemise, 175. Chant (le) des étoiles, 303. Chien (le) et le Dindon, 222. Coq (le) et le Renard, conte livonien, 183. Dernière (la) heure, 292. Élégie écrite dans un cimetière de campagne, 103. Faute de lumière, 81. Fourmi (la) et l'Araignée, conte esthonien, 127. Histoire d'une branche de houx, 182. Jardin (le) du pauvre, 334. Jeunesse (la) de Gifford racontée par lui-même, 2, 10. Joie (la) au foyer, 408. Jours (les) perdus; confession de Cornelius Fruchtlus, 314, 330, 346, 354, 362. Lac (le) Eim, tradition esthonienne, 119. Leçon à un flatteur, 14. Légende (la) de Djehghiz-Khan et la fable de la Fontaine, 152. Lumière (une) au bord d'un fossé, 242, 251, 258, 274, 282, 290. Marche nationale bulgare, 372. Mémoires d'Hélène Kottauer (1439), 377, 386, 398, 406. Nièce (la) de l'oncle Bénard, 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126, 129, 138, 150, 154, 162. Parabole en action, 262. Parole (une) d'Isaac Newton, 387. Parc (le) de Lili, poésie de Goethe, 65. Petite (la) chanson du cerisier, 27. Phare (le), 310. Poésies arabes algériennes, 103, 300. Pont (le) des soupirs, élégie de Hood, 203. Préliminaires (les Fâcheux), 167. Promenades d'un désœuvré (voy. la table trentenaire); suite, 34, 44, 49. Réponse à un sot, 43. Ruade (la) de la vieille, légende du Midi, 7. Souvenir des entretiens de mon hôte, 369. Souvenirs d'un ami: Jean Reynaud (voy. t. XXXII); suite, 42, 165, 395. Souvenirs inédits sur François Huber l'aveugle, 305, 317. Trois (les) fils de famille, anecdote arabe, 122. Trois petits tambours, 55. Trois (les) sou-haits de la fieuse, 323.

## MŒURS, COUTUMES, COSTUMES, CROYANCES, AMEUBLEMENTS, TYPES DIVERS.

Arlequin, 200. Armes et projectiles incendiaires employés par les Arabes au treizième et au quatorzième siècle, 272. Aryas (les), 300. Bassin rond en étain du seizième siècle, 68. Bina ou guitare indienne, 4. Boutique de cordonnier sous Louis XIII, 109. Boutique (une) de la galerie du Palais-Royal au dix-septième

siècle, 185. Bulgares (les), 397. Cabinet (le) des perruques, au palais de Versailles, 372. Cordonniers, 109. Costumes bulgares, 397. Education physique des enfants, 349. Enseignement (l'), 142. Femmes folles, 57. Femmes (les) chez les Grecs et chez les Romains, 363. Fontaine (une) à Anso (haut Aragon), 93. Funérailles aux columbaria de la maison des Césars, à Rome, 121. Instruments utiles aux voyageurs, 176. Lit étrusque, 381. Lit funéraire étrusque, 381. Lit lycien, 37. Lits des anciens (voy. t. XXXII); suite, 35, 383. Loterie (une) royale en 1681, 239. Lutrin et tabernacle de l'église de Léau (Belgique), 25. Machine à silhouettes, 257, 344. Modes de l'année 1678, 185. Moulins à prières, 391. Peine (la) du carcan en Perse, 296. Poids (un) grec (mine), 8. Pompes et secours contre l'incendie à Troyes (voy. t. XXXII); suite, 211. Pot à bière en étain du seizième siècle, 68. Reliquaire (un) du treizième siècle, 307. Rhytons (les), vases à boire, 21. Se lever matin, 222. Speaker (le), 241. Timbres-poste (voy. t. XXX, XXXI, XXXII); suite, 47, 87, 111, 112, 159, 190, 231, 263, 287, 326, 359, 391. Tribulations d'un propriétaire, 271. Veillée (la), 201. Vendredi saint (le) dans les Vosges, 97. Vêtements de laine, 18.

#### PEINTURE, DESSIN, GRAVURE.

*Peinture.* — Abbot, speaker (Portrait de Charles), peint par Northcote, 241. Abdication de Gustave Wasa, tableau de Louis Hersent, 77. Ange (l') consolateur, tableau d'Alfred de Curzon, 301. Armée (l') française traversant les défilés de Guadarrama (Espagne), tableau de Taunay, 277. Automne (l') en Normandie, tableau de Lavielle, 305. Basin (Portrait de Thomas), archevêque de Césarée, d'après un vitrail de l'église de Caudebec, 20. Calderon de la Barca (Portrait de don Pedro), d'après un portrait de G. Fosman, 188. Coebergher, artiste flamand du seizième siècle, portrait par Van Dyck, 44. Crépuscule dans la Nubie inférieure, tableau de Berchère, 40. Déjeuner (le) de la pie, tableau de M. Fortin, 329. Duc (le) de Guise, vitrail à l'Hôtel de ville de Metz, peint par M. Maréchal, 53. Façade de Frédéric IV, au château de Heidelberg, tableau de F. Stroobant, 33. Fellah (la) aux pigeons, tableau de P.-F.-E. Giraud, 57. Florence, peinture décorative par M. Paul Baudry, 348. Fontaine (une) à Anso (haut Aragon), tableau de M. Antigna, 93. Frlouso (la), tableau de Greuze, 228. Funérailles aux columbaria de la maison des Césars, à Rome, tableau de M. Hector Leroux, 121. Grandménil dans le rôle d'Harpagon, tableau du foyer de la Comédie française, 145. Huber (Portrait de François) l'aveugle, 317. Jeune (la) nourrice, tableau de Greuze, 229. Joie (la) au foyer, tableau de M. A. Guillemin, 408. Leçon (la) de dessin, tableau de M. Armand Leleux, 385. Lit funéraire, d'après un vase grec, 37. Lit de repos, d'après un vase grec, 36. Maraichère, tableau de M. Emile Faivre, 315. Mendiant aveugle, tableau de Dyckmans, 169. Miniature (une) du Livre des Merveilles, 152. Prise de Constantinople par les croisés, tableau d'Eugène Delacroix, 404. Raffet (Portrait de), d'après Moulleron, 116. Répétition de musique, tableau de M<sup>me</sup> Armand Leleux, 8. Singe (le) qui montre la lanterne magique, tableau de M. Victor Bachercau, 81. Trois amis, tableau de Castan, 157. Vaches à l'abreuvoir, tableau d'Auguste Rolland, 193. Vauban (Portrait du maréchal), d'après de Troy, 1. Venise, peinture décorative par M. Paul Baudry, 349. Vernet (Joseph) et sa famille, groupe de la Vue du port de Marseille, au Louvre, 284. Vue du Forum au soleil couchant, tableau de M. Anastasi, 321.

*Dessins et gravures.* — Amphithéâtre de l'Arena, à Milan, dessin de Provost, 81. Atelier de Daniel Chodowiecki; son estampe, 129. Audience (une) à Old-Bailey, cour de justice à Londres, dessin d'après Rowlandson, 369. Boutique (une) de cordonnier sous Louis XIII, dessin d'Abraham Bosse, 109. Boutique (une) de la galerie du Palais au dix-septième siècle, dessin de Sébastien Leclerc, 185. Calotines et charges, série de onze dessins attribués à Jacques de Favaune, 28, 121. Carrière (une), dessin de Ch. Jacque, 393. Cavalier (un) dans l'embarras, par Carle Vernet, 161. Cerclier (le), dessin de Kautz, 72. Charge de hussards républicains, dessin par Raffet, 117. Costumes bulgares, dessin de Godefroy Durand, 397. Course chez les Indiens Sioux, dessin de Ch. Bodmer, d'après nature, 365. Crypte (la) d'Harold, près de l'abbaye de la Bataille, dessin de Sargent, 113. Delacroix (Portrait d'Eugène), d'après une photographie de Carjat, 101. Dernière (la) heure, estampe du dix-huitième siècle, 292. Dessin de Michel-Ange conservé à la galerie de Florence, 41. Environs d'Allevard : le Bout du monde, dessin de Ph. Blanchard, 381. Fac-simile de dessins de Louis XIII enfant, 212. Hersent (Portrait de Louis), dessin de H. Rousseau, 76. Lili, par Kaulbach, 65. Loterie (une) royale en 1681, estampe du temps, 240. Louis XIV jouant au billard, estampe gravée par Trouvain en 1634, 355. Machine à silhouettes, 257, 344. Marmora (Albert de la) en voyage, dessin de lui-même, 171. Martin-pêcheur et son nid, dessin de Freeman, 217. Orang-outang (l') du docteur Abel préparant son lit, dessin de Freeman, 21. Paysage (un) de l'île de Capri, dessin de Perotti, 373. Peine (la) du carcan en Perse, dessin d'après Chardin, 296. Pont de Moulin, à l'île-Adam, dessin de Grandsire, 405. Quatre (les) lampes, dessin d'après Chodowiecki, 49. Rue (une) de Bruges, dessin de Stroobant, 209. Ruines de l'abbaye de Villers, dessin de Stroobant, 278. Ruines du château de Lincelles, dessin de Grandsire, 108. Ruines du château de Samson, dessin de Stroobant, 325. Ruines de l'ancienne église de Hammer (Norvège), d'après une photographie, 61. Ruines de Mégalo polis, aujourd'hui Simano, dessin de Freeman, 144. Salle des Magistrats, dans l'Hôtel de ville d'Audenarde, dessin de Stroobant, 127. Scène

(une) du théâtre de la Foire, dessinée par Gillot, 200. Silhouette d'une mère et son enfant, 311. Tatares de Crimée sortant d'une mosquée, dessin de Raffet, 141. Timbres-poste (voy. tomes XXX, XXXI, XXXII); suite, 47, 87, 111, 112, 159, 190, 231, 263, 287, 326, 359, 391. Vase dédié à Molière, composition et dessin d'Hercule Catenacci, 283. Veillée (la), composition et dessin de Charles Jacque, 201. Vendredi saint (le) dans les Vosges, dessin de Th. Schuler, 97. Vespuce (Portrait d'Amérique), d'après l'Hevet, 304. Vue (une) des Andes péruviennes : Route des Incas, 184. Vue intérieure de la cathédrale de Metz, dessin d'Emile Faivre, 133. Vue de l'ancien collège de Beauvais, à Paris, 285. Vue de la vallée de l'Isère, près d'Uriage, dessin de Ph. Blanchard, 221.

#### SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Habitants de la terre pendant la période secondaire, 376. Histoire naturelle (une Page d') : la mère et les petits, 26. Musique de chambre, 8. Relations des trois règnes, 186. Reproduction artificielle des matières organiques, 226, 266. Science (la) en 1864, 127, 189, 206. Utilité d'une langue universelle, 67.

*Archéologie, Numismatique.* — Antiquités du Musée de Mexico, 85. Bas-relief gaulois trouvé près d'Issore, 92. Cimetière franc de Samson, 324. Lits des anciens (voy. t. XXXII); suite, 35, 383. Histoire de la sculpture en France (voy. t. XXXII); suite, 278, 318. Médailles grecques de la collection de Luynes, 16, 368. Monument celtique de Malval, à Golasecca (Lombardie), 128. Monument de Platie à Delphes et à Constantinople, 216. Monuments (Sur les) celtiques en Italie, 6. Poids grec (mine) de la collection de Luynes, 7. Reliquaire du treizième siècle, 307. Rhyton de la collection de Luynes, 24. Vase (le) des trois Muses de la galerie Campana, 148.

*Astronomie, Marine, Physique.* — Analyse spectrale de la lumière et composition chimique des astres, 94, 99. Batterie-bélier le Sphinx, nouveau navire, 68. Ce qui arriverait si le mouvement de la terre cessait subitement, 202, 321. Destruction d'une ville par une éruption de boue, 310. Distances (les) célestes, 158. Histoire d'une comète, 310, 335, 374, 387. Machines électriques, 254, 279. Navigation (la) sous-marine, 11. Nébuleuses (voy. t. XXXII): nébuleuse d'Andromède, 80. Photographie (la); simples conseils, 298. Positions des planètes en 1865, 31. Progrès de la navigation, 231. Puissance du soleil, 219. Objectifs photographiques, 207, 247. Spectroscope (le), 100. Quelles preuves positives a-t-on que la terre est ronde, qu'elle tourne sur elle-même et autour du soleil? 106, 117. Utilité des cyclones, 83.

*Botanique.* — Conseils d'un horticulteur, 62. Contre-espallier établi suivant la méthode nouvelle de M. Forest, 64. Horticulture (l') à 1 700 mètres au-dessus de la mer, 170. Instruction pratique pour reconnaître les champignons vénéneux, 234. Maïs (le), 406. Méfiez-vous des fleurs pendant la nuit, 38. Plantes (de quoi vivent les), 84.

*Hygiène.* — Allaitement (l') artificiel, 198. Allaitement (l') maternel, 122. Allaitement (l') mercenaire, 147. Causeries hygiéniques, 30, 102, 122, 147, 198, 210, 270, 294, 349, 406. Cris (les) des enfants, 270. Education physique des enfants, système de Locke, 349. Observations (Quelques) sur le cerveau, 372. Plaintes contre le temps, 190. Sevrage des enfants, 210.

*Zoologie.* — Aigle (l') royal et son aire, 281. Ammonite, mollusque céphalopode antédiluvien, 335. Ani (l'), ou oiseau-diable (voy. t. XXXI); suite, 316. Belphear indicus, poisson, 400. Canards de la Caroline (Mémoires de deux), 302. Conservation des collections d'insectes, et particulièrement des coleoptères, 222. Ecureuil (l'), 173. Invasions de sauterelles, 351. Labyrinthodon (le), animal antédiluvien, 336. Martin-pêcheur, 217. Nomades de l'hippopotame, 27. Monde (le) de la mer, 246, 291. Nid de l'ani ou oiseau-diable, 316. Nid (un) d'écureuils, 173. Nid du martin-pêcheur, 217. Nid du rat des moissons, 105. Ou se tiennent les poissons, 259, 382. Pavao-preto (le), ou oiseau-taureau, 235. Pérodactyle (le), animal antédiluvien, 375. Ramphorhynchus (le), animal antédiluvien, 375. Rat des moissons, 105. Razaila, petite gazelle, 366. Singe (le), 20.

#### SCULPTURE, CISELURE, ORFÈVRERIE.

Antiquités du Musée de Mexico, 85. Bas-relief gaulois découvert près d'Issore, 92. Bassin rond en étain du seizième siècle, 69. Buste de Sillène, 243. Coupe en faïence dite de Henri II, 253. Fontaine (la) des Vierges, à Nuremberg, 73. Fragment du chef de saint Candide, 320. Histoire de la sculpture en France (voy. t. XXXII); suite, 278, 318. Lit lycien, d'après un tombeau sculpté de Myra, en Lycie, 37. Médaille frappée, en 1846, en l'honneur de Simon Bolivar le Libérateur, 136. Médailillon de François I<sup>er</sup> sur la façade du château de Sansac, 353. Monument de Platie, à Constantinople, 216. Objets trouvés à Samson dans un cimetière (époque franke), 324. Pot à bière en étain du seizième siècle, 69. Rhyton, vase à boire, 24. Sforza (Ludovic), surnommé le More, médaillon en marbre du quinzième siècle, 333. Sphinx (les) de Sébous, 40. Statue de Moïse, par Michel-Ange, 377. Statuette de Mercure, 243. Tabernacle et lutrin de l'église de Léau (Belgique), 25. Taunay (Buste de Nicolas-Anroine), par Roubaud, 278. Tombeau de Louis de Brézé, dans la cathédrale de Rouen, 268. Trophées de chasse et de pêche à l'ancien château de Bercy, 181. Vase (le) des trois Muses de la galerie Campana, 148, 149. Visitation (la), bas-relief de la cathédrale de Chartres, 205. Volta (Médaillon d'Alexandre), par David d'Angers, 101.

*Salon de 1865.* — Chanteur florentin, statue par M. Paul Dubois, 389.